



**HAL**  
open science

# Le défi définitoire de l'interjection et de l'onomatopée : une étude contributive, axée sur l'anglais contemporain

Maruszka Meinard

## ► To cite this version:

Maruszka Meinard. Le défi définitoire de l'interjection et de l'onomatopée : une étude contributive, axée sur l'anglais contemporain. Linguistique. Université de Lyon, 2021. Français. NNT : 2021LYSE2056 . tel-03608244

**HAL Id: tel-03608244**

**<https://theses.hal.science/tel-03608244>**

Submitted on 14 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2021LYSE2056

## THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

**École Doctorale : ED 484**

**Lettres Langues Linguistique Arts**

Discipline : Études anglophones

Soutenue publiquement le 3 décembre 2021, par :

**Maruszka MEINARD**

---

**Le défi définitoire de l'interjection et de l'onomatopée.**

*Une étude contributive, axée sur l'anglais contemporain.*

---

Devant le jury composé de :

Jean-Rémi LAPAIRE, Professeur des universités, Université Bordeaux Montaigne, Président

Svetlana MOSKVITCHEVA, Professeure, Université Russe de l'Amitié des Peuples, Rapporteuse

Pascaline DURY, Professeure des universités, Université Lumière Lyon 2, Examinatrice

Pierre HALTE, Maître de conférences, Université de Paris, Examineur

Jim WALKER, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, Directeur de thèse

# Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université Lyon II Lumière

**Ecole doctorale 3LA**

**Département d'études anglophones**

*Laboratoire CeRLA*

**Le défi définitoire de l'interjection et de  
l'onomatopée**

*Une étude contributive, axée sur l'anglais contemporain*

Maruszka Eve-Marie MEINARD

Linguistique Anglaise

Sous la direction de James WALKER

Date de soutenance : 3/12/2021

Membres du jury :

Svetlana MOSKVITCHEVA, professeure, Université russe de l'Amitié des Peuples (rapportrice)

Jean-Rémi LAPAIRE, professeur, Université Bordeaux Montaigne (rapporteur)

Pascaline DURY, professeure, Université Lumière Lyon II (jury)

Pierre HALTE, maître de conférences, Université Paris Descartes (jury)

James WALKER, professeur, Université Lumière Lyon II (directeur)



## Remerciements

Je souhaite remercier mon directeur de thèse, Jim Walker, qui m'a accompagnée et guidée avec intérêt et bienveillance. Je lui suis reconnaissante pour ses conseils, ses relectures minutieuses, ses questions stimulantes, ainsi que pour son soutien sans faille. Je tiens également à remercier l'école doctorale 3LA et le laboratoire CeRLA pour leur accueil, ainsi que le directeur du CeRLA, Vincent Renner, qui a su me conseiller au bon moment.

Je remercie les membres du jury et les rapporteurs, d'avoir accepté d'accorder de leur temps à la lecture et l'évaluation de cette thèse.

Je remercie avec nostalgie tous les membres du département d'anglais de l'université de Pau et des Pays de l'Adour de m'avoir généreusement intégrée dès mon arrivée. Je pense tout particulièrement à Françoise Prim et Julie Pichon, que je ne remercierai jamais assez pour leur esprit d'équipe, leur patience, leur aide et surtout, cette passion pour la linguistique et l'enseignement, qui les anime et se décèle dans chacune de leurs paroles. Grâce à elles, mon premier poste d'ATER aura été une expérience inoubliable. Je remercie également mes collègues de l'université de Lille, où j'ai effectué mon second poste d'ATER. En particulier, je remercie Israel de la Fuente, qui a tant donné de son temps pour que les évaluations à distance se passent au mieux. Je pense également à remercier Bert Cappelle, pour son écoute, sa bienveillance et surtout, pour son magnifique cours de méthodologie, que j'ai eu le privilège et la chance d'enseigner en TD, et qui m'a tant appris sur l'enseignement.

Je remercie les linguistes que j'ai eu la chance de rencontrer lors de conférences, et avec qui j'ai pu échanger. En particulier, Hubert Kowalewski, avec qui j'ai eu l'occasion de collaborer à plusieurs reprises, et dont la richesse et la rigueur intellectuelle m'ont tant apporté. Je pense également à Didier Bottineau, pour ses retours critiques, ses conseils, ses réflexions, ainsi les échanges d'idées que nous avons partagés.

Je remercie également tous mes proches, ma famille, mes amis. Merci à Jacques Verrier, dont la présence est irremplaçable, de m'avoir soutenue, de m'avoir aidée à résoudre des problèmes techniques et d'avoir tant de fois accepté d'être mon cobaye linguistique, d'avoir inlassablement et sans broncher, supporté mes expériences grammaticales alambiquées. Merci à Alice Fromonteil pour ses relectures et son regard d'anthropologue sur la langue, merci à Marie Viviès, pour son humour et son regard d'onomasticienne générativiste, et enfin, Charles Lasry, pour son amitié indispensable. Merci à ma mère, mon père, d'avoir toujours

été à mes côtés. À Mag, ma sœur, pour qui la vie est si aride, qui traverse tout ce temps dans la même solitude de pierre, et qui endure.

*À Mag, à Line, aux petites proies dans les toiles d'araignée, à ceux qui ne sont « rien ».*

## Sommaire

<b>Introduction générale :</b> .....	10
<b>Partie I : État des lieux</b> .....	19
<u>Chapitre 1</u> : Littérature et positionnement de cette thèse.....	20
<u>Chapitre 2</u> : Exposition des problèmes définitoires .....	44
<b>Partie II : Choix méthodologiques</b> .....	102
<u>Chapitre 3</u> : Préparation d'une définition <i>en intension</i> : 3 approches complémentaires...102	
<u>Chapitre 4</u> : Construction d'une définition <i>en extension</i> : classification .....	233
<b>Partie III : Discussion sur les conséquences de la définition</b> .....	383
<u>Chapitre 5</u> : Le <i>Rattrapage Syntaxique</i> : étude préliminaire .....	385
<u>Chapitre 6</u> : Rattrapage Syntaxique ou dérivation ?.....	397
<u>Chapitre 7</u> : Interjections intégrées syntaxiquement - étude de cas.....	434
<u>Chapitre 8</u> : Exploration de la notion d' <i>emprunt de fonction</i> .....	549
<b>Synthèse générale de cette recherche</b> .....	617
<b>Partie IV : Ouverture</b> .....	628
Conclusion générale.....	691
Bibliographie.....	693
Table des matières.....	719
Annexes.....	724

## Abréviations

AI : Adjectif ou Adverbe Interjectif  
BNC : British National Corpus  
CLG : Cours de Linguistique Générale  
COCA : Corpus of Contemporary American English  
CQ : Construction Qualitative  
DRD : Discours Rapporté au style Direct  
DRI : Discours Rapporté au style Indirect  
EDEL : Etymological Dictionary of the English Language  
EF: Edge Feature  
ESM : Endo-Skeletal Model  
FLB: Faculty of Language in the Broad sense  
FLN: Faculty of Language in the Narrow sense  
GC : Grammaire Cognitive  
HNR : Harmonics-to-Noise Ratio  
IS : Interjection Secondaire  
ISS : Interjection Strictement Secondaire  
LC : Linguistique Cognitive  
LI : Lexical Items  
FL : Logical Form  
LG : Linguistique Générative  
LSF : Langue des Signes Française  
MOP: Memory Organization Packet  
NSM: Natural Semantic Metalanguage  
OED : Oxford English Dictionary  
OM : Onomatopée Matricielle  
OML : Onomatopée Matricielle Lexicale  
OMNL : Onomatopée Matricielle Non-Lexicale  
PO1, PO2 : Poste d'Observation 1, Poste d'Observation 2  
POS : Poverty of the Stimulus  
RCC : Règle du Canal de Communication  
RHLF : Robert Historique de la Langue Française  
RL, RM et RS : Rattrapage Lexical, Rattrapage Syntaxique et Rattrapage Métalinguistique  
RP : Reformatage Phonémique  
RCM : Règle de la Conversion Métalinguistique  
RCL : Règle de la Conversion Lexicale  
RPE : Renvoi à sa Propre Énonciation  
RT : Relevance Theory  
SA : Structure d'Accueil  
SD : Structure de Différenciation  
SEID : Source Énonciative Intervenante Détectable  
SEII : Source Énonciative Intervenante Indétectable

Sit<sub>ARCH</sub> : Situation Archétypale

Sit<sub>GROUND</sub>: Situation d'Énonciation

TOE : Théorie des Opérations Énonciatives

WFLAE : Word Frequency List of American English

XSM : Exo-Skeletal Model

## Table des illustrations

### Tableaux

Tableau 1: Quelques pictogrammes .....	38
Tableau 2: quelques définitions de l'OED .....	83
Tableau 3: Quelques définitions du Cambridge .....	84
Tableau 4: Quelques définitions du Collins .....	85
Tableau 5: Quelques définitions du Merriam-Webster .....	86
Tableau 6: Quelques définitions du Macmillan .....	87
Tableau 7: Succession de deux SA dans le BNC .....	150
Tableau 8: Première ligne du canevas phonologique .....	168
Tableau 9: Deuxième ligne du canevas phonologique .....	168
Tableau 10: Position de Wow dans le canevas phonologique .....	170
Tableau 11: Succession de deux motifs similaires dans le canevas phonologique .....	171
Tableau 12: Position de Ouch dans le canevas phonologique .....	171
Tableau 13: Canevas phonologique .....	172
Tableau 14: Deuxième canevas phonologique .....	173
Tableau 15: Séquence [Oh my + substantif] .....	249
Tableau 16: Séquence [oh my + substantif]: types de substantifs .....	250
Tableau 17: Evaluation de l'intensité associée à 3 structures contenant hell, adaptée de Hugou (2017 : 19) .....	388
Tableau 18 : Différentes étapes du rattrapage syntaxique dont procède the fuck .....	391
Tableau 19: Comparaison entre get the fuck [...] et what the fuck [...] .....	395
Tableau 20: Classement des intensifieurs, adapté de Paradis (2008 : 321) .....	401
Tableau 21: Combinaisons des paramètres pour la dérivation des interjections .....	430
Tableau 22: Types de degree resultatives, adapté de Hoeksema et Napoli (2019) .....	554
Tableau 23: émojis testés .....	564
Tableau 24: émojis testés .....	564
Tableau 25: structures négatives, pictogrammes testés .....	565
Tableau 26: intégration de l'interjection au plan de l'énoncé .....	574
Tableau 27: Structures possibles pour le RS .....	576
Tableau 28: Comparaison entre RS possibles .....	578
Tableau 29: RS - propriétés des 3 types d'effets de la trace .....	615
Tableau 30: Plaquage - propriétés .....	615
Tableau 31: Combinaison des contraintes s'appliquant aux interjections intégrées et dérivées .....	617
Tableau 32: comportement de l'exposition de signifiant dans un groupe nominal .....	668
Tableau 33: comportement de l'exposition de signifié dans un groupe nominal .....	668
Tableau 34: Comportement des autonymes dans un groupe nominal .....	669

### Figures

Figure 1: Canevas fractal - pôle expression et désignation .....	138
Figure 2: 'Interjection' en parole et en langue .....	139
Figure 3: Interprétation rétroactive du cri en parole rendue possible par la structure d'accueil .....	140
Figure 4: SA et SD dans les procédés euphémiques .....	142

Figure 5: Fonction 1 de la SD .....	142
Figure 6: Fonction 2 de la SD .....	143
Figure 7: Caractère fractal du canevas .....	144
Figure 8: IPP en modalité orale.....	146
Figure 9: IPP en modalité écrite.....	147
Figure 10: IPR en modalité écrite et orale .....	147
Figure 11: Deux couches d'information et Natural Meaning, adaptée de Wharton (2003b : 202).....	148
Figure 12: Implicature conversationnelle, adaptée de Wharton (2003b: 203).....	149
Figure 13: Deux niveaux supplémentaires, en amont et en aval du canevas.....	155
Figure 14: Paramètre +F dans le trapèze vocalique (trapèze adapté de Roach, 2009).....	166
Figure 15: La position médiane de wow dans le canevas phonologique.....	170
Figure 16: Verbe et Nom, adapté de Langacker (1991 : 24) .....	185
Figure 17: Le verbe ENTER, adapté de Langacker (1987b : 245) .....	186
Figure 18: 'Parallel' - adjectif et nom, adapté de Langacker (1991: 20).....	187
Figure 19: My wife and my MOTHER in law .....	188
Figure 20: Le vase de Rubin, 1915.....	188
Figure 21: Objet et sujet de conceptualisation, adaptée de Verhagen (2007: 60).....	197
Figure 22: Expressions maximale subjectives, adaptée de Verhagen (2007: 62) .....	198
Figure 23: Déictiques de 1ère personne, adaptée de Verhagen (2007: 65) .....	199
Figure 24: Déictiques de deuxième personne, adaptée de Verhagen (2007: 66).....	200
Figure 25: Matrice conceptuelle, adaptée de Langacker (2008 : 48) .....	204
Figure 26: Renvoi du signalème à toute la production vocale (RPE)- Viewing Arrangement .....	211
Figure 27: Canonical Event Model et Default Coding, adaptée de Langacker (2008: 357) ..	220
Figure 28: Ouch- Viewing Arrangement.....	223
Figure 29: Matrice conceptuelle pour ouch : rien n'est profilé.....	225
Figure 30: Matrice conceptuelle pour shit .....	229
Figure 31: Matrice conceptuelle pour sugar .....	230
Figure 33 - PO1 et PO2 .....	277
Figure 34: Les 3 temps des différents reformatages et rattrapages .....	297
Figure 35: Coupe latérale de l'hémisphère gauche montrant les zones activées par différents types de stimuli sonores, adaptée de Lewis (2004) .....	319
Figure 36: Le verbe, adaptée de Langacker (2008: 119) .....	400
Figure 37: Adjectif formé avec un participe passé, adaptée de Langacker (2008: 121) .....	401
Figure 38: rattrapage syntaxique DAMNED .....	406
Figure 39: Eléments à partir desquels s'effectue la conversion métalinguistique (délocutive) de ouch .....	414
Figure 40: Conversion de ouch à partir de Sit <sub>GROUND</sub> .....	415
Figure 41: Eléments à partir desquels s'effectue la dérivation de yucky.....	415
Figure 42: Conversion wow à partir de Sit <sub>ARCH</sub> .....	418
Figure 43: Inverted Y model, adaptée de Boeckx (2006 : 45).....	441
Figure 44: Finite State Grammar, adaptée de Chomsky (1957 : 20).....	441
Figure 45: Primary Merge, adaptée de Belder (2011: 47) .....	450
Figure 46: Fréquence de so not + Adj.P/NP/VP dans les transcriptions de CNN, adaptée de Hoffmann (2007 : 82) .....	466
Figure 47: AP Shift : passage de l'adjectif awful dans la NP, adapté de Bresnan (1973 : 301) .....	468
Figure 48: Standard de comparaison des items indiquant un degré, adaptée de Huddleston and Pullum (2002 : 1104). .....	477

Figure 49: Plaquage – superposition de trois constructions permettant la présence d’une interjection en CQ .....	547
Figure 50: L’interjection fuck 1 .....	678
Figure 51: La proposition ‘I say fuck’ .....	679
Figure 52: L’interjection fuck 2 .....	679



# Introduction générale

L'objectif premier de cette recherche est d'exposer et d'analyser les difficultés que pose la définition de l'interjection et de l'onomatopée ainsi que de proposer des solutions permettant d'avancer dans la recherche d'éléments définitoires. Pour cela, nous mettrons notamment en regard la façon dont différentes écoles de pensée appliquent leurs concepts à ces faits de langue. De ce fait, l'enjeu de notre démarche est de nature définitionnelle et épistémologique. Ce travail s'appuiera principalement sur l'anglais.

Nous montrerons que le chemin à parcourir est semé d'embûches, l'interjection et l'onomatopée revêtant un caractère insaisissable. En effet, aucune approche ne semble être la bonne : par exemple, dans la modalité orale, les interjections ne sont pas des items objectivables et clairement détectables, car il est tout à fait possible de les confondre avec de simples soupirs ; dans la modalité écrite, elles semblent être des mises en scène artificielles de l'oral. Nous montrerons que les impasses de ce type se présentent régulièrement à l'abord de ces faits de langue. Cependant, la linguistique ne peut se dispenser de les décrire, car s'ils occupent une place souvent qualifiée de *marginale* dans le système de la langue, on ne peut qu'être frappé de leur omniprésence dans le discours (Dingemanse, 2021). Nous montrerons que la complexité de leur description ne tient pas à la complexité des éléments en eux-mêmes, mais à l'inadéquation entre les outils fournis par la linguistique et la nature même de ces éléments : les écoles de linguistique ne sont pas prioritairement conçues pour les décrire. De plus, nous verrons que différentes écoles proposent des concepts plus ou moins adaptés à la description de certains types d'interjections et d'onomatopées. Par exemple, la Grammaire Cognitive permet de décrire les caractéristiques sémantiques des éléments de types *wow*, *ouch*, alors que la Linguistique Générative est utile pour décrire leurs comportements dans certaines structures syntaxiques (*oh-so special*) ; de la même manière, la notion de *repérage*, en Théorie des Opérations Énonciatives (TOE), permet de proposer une description du comportement de l'interjection *oh*, ainsi que *O*, sa version dite *lyrique*.

Bien que notre réflexion ait été initialement conçue pour être organisée autour de l'étude des interjections anglaises, la démarche définitionnelle et le caractère *universel* de l'interjection (Wierzbicka, 1991, Ameka, 1992a) nous ont poussée à recourir à la comparaison avec des interjections françaises, comparaison qui constitue un outil nécessaire et éclairant pour la description de l'interjection anglaise et de l'interjection en général. Par ailleurs, notre travail étant consacré à l'étude de l'interjection en tant que fait de langue, il ne saurait se

passer d'une comparaison approfondie et privilégiée avec l'onomatopée. Ces deux faits de langue sont à la fois extrêmement différents et irrémédiablement liés, ce qui se manifeste dans la littérature par une assimilation ou une séparation de ces deux catégories sans que des critères distinctifs clairs ne s'en dégagent. Cette difficulté à séparer ou à identifier clairement interjections et onomatopées est notoire à tous les degrés de spécialisation des discours métalinguistiques : depuis la simple comparaison des étiquetages métalinguistiques de l'interjection et de l'onomatopée dans les dictionnaires, jusqu'aux travaux de recherche qui leur sont spécialement consacrés. Ainsi, si notre travail de thèse a pour objectif de proposer une ébauche de définition à la catégorie *interjection*, elle se propose également d'incorporer l'onomatopée à la démarche. Même au sein d'une thèse principalement consacrée à la définition de l'interjection, nous ne pouvons ni ranger l'onomatopée dans la catégorie de l'interjection, ni faire l'inverse, ni ignorer totalement l'onomatopée. Ces deux phénomènes sont trop consubstantiels pour être séparés et trop différents pour s'amalgamer. La thèse a donc pour objets d'étude l'interjection *et* l'onomatopée.

Les discours métalinguistiques que nous verrons le plus en détail sont les deux écoles nord-américaines que sont la Linguistique Générative et la Linguistique Cognitive mais nous ne nous priverons pas d'utiliser les outils de l'école française de la Linguistique de l'Énonciation. La Linguistique Générative étant en elle-même constituée d'un nombre important de théories concurrentes, nous ne pourrons pas l'aborder de manière exhaustive : nous nous concentrerons au contraire sur la comparaison du pouvoir explicatif des principes clefs de la Linguistique Générative, Cognitive et dans une moindre mesure de la Théorie des Opérations Énonciatives. Nous serons naturellement amenée à enrichir notre réflexion de certains concepts élaborés dans des disciplines sœurs de la linguistique comme la sémiotique (percienne). En effet, comme le lecteur pourra le constater rapidement, l'interjection pose des questions qui ne peuvent trouver de réponse satisfaisante qu'à l'épreuve de la pluridisciplinarité. L'interjection et l'onomatopée présentant des caractéristiques iconiques et indexicales prononcées, certains concepts de base en sémiotique seront indispensables à leur description. Ajoutons que des travaux particulièrement éclairants pour l'interjection et fréquemment mentionnés dans la littérature ont été élaborés à partir de la théorie du *Natural Semantic Metalanguage* (NSM dorénavant). Nous les intégrerons à notre réflexion. Bien évidemment, les notions fondamentales présentes dans la théorie saussurienne serviront également de base au déroulement de notre travail. Au-delà de la démarche adoptée ici, qui est de naviguer entre différents cadres théoriques, il serait de toute façon très difficile de proposer un travail de thèse sur l'interjection en se restreignant à un seul cadre théorique, sans évoquer

les autres. En effet, les articles consacrés aux interjections se cantonnent rarement à un seul cadre théorique.

Comme nous l'avons déjà mentionné, cette recherche en linguistique anglaise présente une forte dimension épistémologique et définitionnelle. Aussi, la thèse n'a pas pour objectif de traiter l'interjection de manière exhaustive : nombre de questions importantes soulevées par l'étude de l'interjection ne feront pas partie de notre recherche, comme par exemple, la différence entre les deux interjections primaires anglaises *oh* et *ah* (voir Richet, 2001a). Notre réflexion, consacrée à l'interjection *en général*, en tant que catégorie, en tant que fait de langue, n'est pas consacrée à l'étude fine de telle ou telle interjection ou de telle ou telle construction. La thèse comporte bien un chapitre consacré à des études de cas (les chapitres 5 à 8), mais ces chapitres ne s'intéressent à la description fine de certaines structures contenant des interjections que parce qu'elles révèlent des caractéristiques définitoires généralisables et éclairantes pour toute la catégorie. Notre réflexion définitoire se situe ainsi naturellement en amont des analyses visant à décrire les comportements d'un ou plusieurs *membres* de la catégorie *interjection*. C'est la **catégorie** elle-même que nous étudierons.

## CATÉGORIE MÉTALINGUISTIQUE

La présente recherche sur la définition de la catégorie métalinguistique se divise en deux étapes.

Tout d'abord, elle se donne pour mission de détecter, décrire et expliquer, tant que faire se peut, l'existence d'un invariant présent chez tous les membres des catégories *interjection* et *onomatopée*. Comme cet invariant n'est pas celui qui est mentionné le plus souvent dans la littérature, ce travail se propose d'étudier les membres dont le comportement ne correspond pas à celui qui est attendu.

Nous montrerons que la recherche de cet invariant constitue une double difficulté. La première difficulté est que dans la littérature, les listes d'éléments étiquetés sous la catégorie *interjection*, ou *onomatopée* (ou encore *exclamation*) sont extrêmement variées. En effet, certains linguistes vont intégrer à leur liste d'interjections tel item (*hello*, par exemple, pour Lockyer, 2018), alors que d'autres linguistes vont l'exclure de la catégorie (Evans, par exemple, 1992). Il nous faut donc remettre en question le contenu de ces listes. La deuxième difficulté est qu'au sein même de chaque liste d'interjections ou d'onomatopées prise séparément, leurs caractéristiques sémantiques, syntaxiques, phonétiques, pragmatiques sont également très diverses. En d'autres termes, l'invariant est loin d'être évident. Ces deux diversités sont d'ailleurs liées : chaque liste prise séparément montre une diversité telle, les

items semblent si éloignés les uns des autres, qu'il est logique d'y ajouter encore et encore d'autres éléments possédant au moins une caractéristique commune avec l'un des items déjà rangés dans la liste. De proche en proche, tout item apparaissant en isolement syntaxique ou dans une exclamation peut être rangé dans la catégorie des interjections.

Nous devons donc travailler conjointement sur les deux facettes de la définition : il nous faut trouver les éléments rentrant dans la catégorie *interjection* (en ajouter ou en ôter aux listes d'items déjà considérés comme des interjections dans la littérature) et trouver le fameux invariant. En d'autres termes, nous ne pouvons ni travailler sur une liste déjà existante pour réfléchir à l'invariant (nous n'avons pas de définition *en extension*), ni travailler à partir d'une définition déjà construite de la catégorie *interjection* pour créer une liste d'items (nous n'avons pas de définition *en intension*). Ce travail part donc de deux inconnues interdépendantes et nous ne voyons d'autre solution que de partir d'un prototype d'interjection pour trouver pas à pas les deux inconnues : la définition et la liste.

Il s'ensuit que la question de l'appartenance de l'onomatopée à la catégorie *interjection*, la question de leurs points communs et de leurs différences et, bien sûr, la question de la spécificité des interjections par rapport aux autres catégories grammaticales, sont sans *a priori* au moment de la construction de cette réflexion : s'agit-il d'une catégorie grammaticale, dans le sens *partie du discours* ? D'une catégorie sémiotique ? S'agit-il d'autre chose ? Nous répondrons à ces questions par la constitution d'une classification élaborée à partir d'un prototype. À l'occasion de l'élaboration de cette classification, nous verrons qu'une troisième grande catégorie d'items se dégage : ni interjection, ni onomatopée, le *filler*, qui est, lui aussi, trop éloigné des deux autres catégories pour se confondre avec elles, mais leur est trop semblable pour ne pas partager des paramètres définitoires commun avec elles.

L'invariant n'est pas, selon nous, un isolement syntaxique, bien qu'il s'agisse de la propriété la plus mentionnée dans la littérature. Nous montrerons que les interjections peuvent s'intégrer syntaxiquement, même si cela n'est clairement pas leur comportement le plus fréquent.

Puisque nous défendons l'idée selon laquelle l'interjection et l'onomatopée peuvent bien s'intégrer au sein d'une relation prédicative, l'étape suivante de cette réflexion est conséquemment de proposer une étude de *cas limites*, c'est-à-dire d'analyser les conditions dans lesquelles ces éléments s'intègrent syntaxiquement. L'étude de ces cas limites permettra d'affiner la définition de notre objet d'étude et de mettre en lumière les comportements inattendus de ces faits de langue. Ce raisonnement s'inscrit dans la démarche que nous avons choisi d'adopter dans cette thèse, qui est d'intégrer au maximum à nos hypothèses les

comportements **exceptionnels** par rapport à la règle, ou à la tendance générale, sans expliquer ces comportements par une faute de grammaire de la part du locuteur ou les reléguer au rang d'exceptions ne nécessitant pas de description approfondie. C'est précisément pour cette raison que nous avons été amenée à remettre en question le critère de l'isolement syntaxique : malgré leur rareté, trop d'interjections sont intégrées aux énoncés pour que ce critère reste intouchable. C'est également la raison pour laquelle notre partie III sera entièrement consacrée à ce phénomène complexe.

## LE CORPUS

Le travail sur un ensemble d'items constituant une catégorie métalinguistique présente de nombreux défis. Tout d'abord, il nous pousse à brasser de nombreux items tout en ne les étudiant pas chacun dans toutes leurs dimensions. De nombreuses questions importantes sur les contextes d'utilisation de telle ou telle interjection en particulier mentionnée dans la thèse resteront sans réponse ici, car ce n'est pas l'objet de notre questionnement. Ensuite, l'étude d'une catégorie métalinguistique dans son ensemble suppose de se priver dans un premier temps de l'outil du corpus : il est en effet impossible d'en tirer profit pour cette démarche, puisqu'aucun corpus ne saurait être suffisamment vaste pour contenir toutes les sortes d'interjections et d'onomatopées, en particulier celles situées à la frontière de ces catégories. Aucune œuvre, aucun ensemble bien défini de bandes dessinées, aucun forum de discussion ou aucun ensemble de transcriptions de discours oraux, même s'il s'agit de sous-titrages renforcés pour personnes sourdes et malentendantes, aucun corpus délimité ne peut contenir la totalité des types d'éléments qui rentrent dans les catégories *interjection* et *onomatopée*. Même le *Corpus of Contemporary American English* (COCA) n'y parvient pas, nous aurons l'occasion de le montrer. Or, ce qui nous importe, ce sont précisément les différentes *sortes* d'interjections et d'onomatopées, en observant les exceptions, afin d'établir une distance entre le prototype et la frontière. Par conséquent, le questionnement qui constitue l'axe de départ de cette recherche ne peut trouver de réponse à l'aide d'une extraction systématique d'occurrences dans un corpus fini. L'utilisation d'un corpus ne peut fournir des réponses qu'à certains types de questions, et nous poserons ces questions dans un second temps de la thèse. En effet, les réponses qu'un corpus est en mesure de fournir nous seront accessibles lorsque nous étudierons des éléments susceptibles de faire l'objet d'une extraction systématique, c'est-à-dire lorsque nous nous intéresserons à des *membres* spécifiques des catégories *interjection* et *onomatopée*.

## PERTINENCE DE LA CATÉGORIE

Ensuite, plus généralement, la présente démarche consiste finalement en un double pari : un premier quant à l'existence même d'un invariant regroupant en une seule ou deux catégories l'ensemble de nos objets d'étude, ainsi qu'un second pari quant à la pertinence même de la notion de *catégorie* appliquée à ces faits de langue, qu'il s'agisse d'une catégorie grammaticale, sémiotique ou autre<sup>1</sup>. Pourtant, nous serons amenée à présenter des théories qui se passent totalement de la notion de *catégorie*, comme le modèle XSM (pour *Exo-Skeletal Model*), branche de la linguistique générative stipulant que ce qui est analysé comme des classes de mots n'est que le résultat de transformations syntaxiques et n'a pas de pertinence au niveau du lexique (Borer 2003, 2005a, 2005b). L'inclusion de l'interjection comme membre à part entière des catégories grammaticales, dans le sens *parties du discours*, est loin d'être évidente. Si par *partie du discours* on entend *source ou cible d'une dérivation*, alors l'interjection est une partie du discours. Si par *partie du discours* on entend *élément remplissant une fonction précise dans la mise en relation des constituants au sein d'une relation prédicative*, alors l'interjection n'est pas une partie du discours. L'interjection en tant que *catégorie* est difficilement saisissable au niveau linguistique (les tests sémantiques, syntaxiques, morphologiques, phonétiques aboutissent à des résultats contradictoires et à des dérogations à la règle trop nombreuses pour être relégués au rang de simples exceptions), mais il n'en reste pas moins qu'aux niveaux neurologique et acoustique, certaines études semblent révéler des caractéristiques particulières aux onomatopées et aux interjections. Par exemple, les travaux d'Hashimoto (2006) montrent grâce à l'IRM que des stimuli acoustiques onomatopéiques activent à la fois les régions cérébrales activées lors de l'écoute des cris des animaux dont les onomatopées sont des imitations et les aires cérébrales activées à l'écoute des noms communs désignant ces mêmes animaux. Hashimoto décrit donc les onomatopées comme des *ponts (bridges, dans le texte)* entre la perception du langage humain et la

---

<sup>1</sup> Ce qui n'est pas du tout un parti pris consensuel, la question peut faire l'objet d'un débat. Pour ne citer que quelques exemples de ce désaccord : *Il n'y a pas de limite nette entre les interjections et les bruits naturels par lesquels nous exprimons nos sentiments : rires, soupirs [etc.]* (Grand Larousse de la Langue Française, de Guilbert, Lagane, Niobey, 1975) ; *L'interjection est hors langage, parce qu'elle le précède, et les auteurs qui parlent à son sujet de nature primitive sont légion, au moins dans une certaine tradition grammaticale* (Richet, 2001<sub>b</sub>: 2). Selon Wharton (2003a: 78) *if there is a continuum from natural sounds to fully grammaticalized words, this would predict there are sounds which are essentially used to show, but have an extra layer of encoding which puts them on the borderline of saying: interjections seem to fit this description*. Selon Goffman (1981: 115), *...[they] can't quite be called part of language*. D'autres considèrent au contraire le débat comme nul et non avenue : *Aujourd'hui, personne ne soutient plus la thèse que les interjections n'appartiennent pas à la langue. On observe que, avec les noms et les verbes, elles se rencontrent dans toutes les langues. Les questions que l'on se pose actuellement portent plutôt sur le caractère polyfonctionnel de ces mots [...]*. (Swiątkowska, 2006 : 47).



perception des bruits de l'environnement. Les travaux d'Assaneo (2011) montrent que les propriétés acoustiques des référents de certaines onomatopées correspondent aux propriétés phonétiques que ces onomatopées ont en commun dans plusieurs langues : *sounds are transformed into the speech elements that minimize their spectral difference within the constraints of the vocal system* (Assaneo et al., 2011 : 1). Les travaux de Bowers et Pleydell-Pearce (2011) mettent en évidence le fait que la lecture et la prononciation d'interjections secondaires assimilables à des jurons (*fuck ! shit !*) déclenche un stress détectable en mesurant l'activité électrodermale des sujets au moment de la lecture et de la prononciation de ces items lexicaux. Les travaux de Goodglass (1993) sur l'aphasie montrent que les interjections peuvent encore faire partie du répertoire lexical d'un patient ayant perdu l'usage de la parole et tout son vocabulaire. Ces recherches semblent indiquer qu'il existe bien des catégories spécifiques correspondant à l'onomatopée et à l'interjection, catégories détectables depuis des perspectives indépendantes de l'analyse linguistique. Cela incite à penser que ces catégories existent bel et bien et qu'il est pertinent de rechercher leurs définitions.

Cependant, une seconde lecture montre que ce sont en fait des caractéristiques de *certaines* onomatopées et interjections qui sont détectées par ces recherches et qu'aucune de ces caractéristiques n'est nécessaire ou suffisante pour déterminer l'appartenance des items lexicaux testés par ces instruments à la catégorie *onomatopée* ou *interjection* (des onomatopées peuvent être non-iconiques alors que des interjections peuvent être iconiques, certaines interjections ne sont pas des jurons, etc.). Nous serons donc contraints de recourir à un axiome pour postuler leur existence.

## UN DÉFI THÉORIQUE

Enfin, mentionnons une autre difficulté, et non des moindres : chaque piste que nous suivrons mènera à questionner un point fondamental d'une théorie. En effet, comme nous le verrons, dans les théories linguistiques (mais pas dans les théories pragmatiques et sémiotiques) l'interjection et l'onomatopée sont définies négativement par rapport à un élément au cœur même de la théorie (Dingemanse, 2020 :190). En Linguistique Cognitive par exemple, l'interjection est décrite comme une expression qui *ne profile rien*. Pourtant, la propension d'une expression à profiler quelque chose est une règle dans cette théorie (*If we stick to the narrow definition, therefore, expressives ([les interjections]) are principled exceptions to the generalization that every expression has a profile*, Langacker, 2008 : 476). Alors, en quoi cela consiste-t-il, de ne pas *profiler* quoi que soit ? En Linguistique Générative, l'interjection n'a pas de *Edge Feature*, élément indispensable à l'opération *Merge*, qui est le

cœur même du langage humain au sens restreint (FLN, pour *Faculty of Language in the Narrow sense*). Cela signifie-t-il que l'interjection est en dehors du langage ? Mais à ce moment-là, comment font-elles pour se convertir (*wow* >> *to wow*) ? Pire, comment font les jurons (*gimme that shit*) pour se convertir en interjections secondaires (*oh shit !*) ? Comme l'affirme Wharton (2003), les interjections sont en partie naturelles et en parties codées. Notre recherche tente de comprendre comment la partie codée de l'interjection peut permettre d'effectuer ces opérations.

Par ailleurs, prévenons dès à présent le lecteur que notre démarche tente de se passer, autant que faire se peut, des concepts qui sont traditionnellement associés aux interjections et aux onomatopées : ces deux catégories sont respectivement associées à *l'émotion du locuteur* et à la *motivation du signe*. Notre démarche tente de s'éloigner de ces concepts, car ils ne permettent pas de cibler nos objets d'étude de manière suffisamment précise, comme nous l'expliquerons dans cette première partie.

Il va sans dire que la piste que nous proposons ne prétend pas constituer une réponse définitive. Ce que nous avons voulu faire, c'est tirer le fil de notre méthode et explorer les conséquences des conclusions que cette méthode nous pousse à proposer : si notre méthode nous mène à avancer que l'invariant n'est pas un isolement syntaxique, alors il est possible pour une interjection de s'intégrer syntaxiquement. Par conséquent, la deuxième étape de notre raisonnement est de proposer une explication à ces cas d'intégration syntaxique, et c'est ce que nous tâcherons de faire dans la partie III.

## PLAN DE LA THÈSE

De manière très schématique, notre réflexion suivra les jalons suivants :

Dans la première partie, nous dresserons un état des lieux : nous expliquerons pourquoi, lorsque l'on étudie ces faits de langue, les difficultés surgissent dès le moment de l'extraction de données depuis un corpus, afin de montrer à quel point la simple détection de ces faits de langue est délicate. Pour cela, nous illustrerons tout d'abord ces problèmes avec l'onomatopée, en essayant différentes approches, afin de montrer qu'aucun critère disponible ne permet de les rassembler ou de les départager, quelle que soit la propriété à partir de laquelle on commence l'analyse. Ensuite, nous nous intéresserons aux désaccords présents dans la littérature.

La deuxième partie est consacrée aux choix méthodologiques que nous avons adoptés dans notre démarche définitoire. Nous y décrirons la stratégie que nous avons élaborée pour créer des listes d'interjections et d'onomatopées *en langue*, retirer un inventaire de critères partagés



par tous les membres de ces catégories et dégager une piste pour leur définition. Cette stratégie vise à construire une classification. Pour construire ce diagramme, nous suivrons une méthode structurée en deux étapes : tout d'abord, à partir d'expériences de pensée, nous décrirons l'onomatopée et l'interjection au sein de situations idéalisées mettant en scène trois locuteurs : un locuteur-origine, un transcripateur et un lecteur. L'analyse de ces situations nous permettra d'élaborer une première ébauche de définition *en intension*, dont nous nous servirons pour guider nos observations sur le prototype au moment de la deuxième étape, qui est la construction de la classification.

Dans la troisième partie, intitulée *discussion*, nous explorerons les conséquences de cette méthode et nous nous intéresserons aux interjections syntaxiquement intégrées. Nous proposerons ainsi une analyse du processus d'intégration syntaxique de ces éléments. Pour ce faire, nous analyserons les items présents dans notre classification à l'aide des outils conceptuels élaborés par la Linguistique Générative et la Linguistique Cognitive.

Enfin, dans la partie d'ouverture, nous mettrons à l'épreuve certains concepts élaborés au cours de ce travail : nous les appliquerons à d'autres faits de langue, afin de tester et d'explorer leur pouvoir explicatif. Ce dernier chapitre s'éloignera volontairement de nos objets d'étude pour s'intéresser plus particulièrement aux outils descriptifs.

## I. Partie I : État des lieux

Les interjections et onomatopées échappent structurellement à presque tous les outils constituant les théories linguistiques que nous allons évoquer, et cette difficulté provient de raisons qui elles-mêmes passent au travers de l'analyse linguistique. C'est une caractéristique que nous ne sommes pas la première à constater : *It looks suspiciously as if there is some confusion, or vagueness at least, about the concept of onomatopoeia. Even the nature of the confusion or vagueness is not clear* (Bredin, 1996: 555). Interjections et onomatopées échappent à l'analyse linguistique à tel point que dès à présent un problème de désignation se pose. Comment les désigner dans leur ensemble ? Pour l'instant, pour les besoins de la progression de notre argumentation et dans le but de pouvoir utiliser un terme général, nous choisissons de les englober sous l'étiquette de *faits de langue*. Cependant, comme nous le défendrons dans la deuxième partie, ces éléments correspondent moins à un fait de langue qu'à un comportement particulier du locuteur vis-à-vis des signes linguistiques qui composent sa langue. Les points communs qui rassemblent tous les éléments que nous rangerons dans la catégorie *interjection* et *onomatopée* procèdent moins de caractéristiques sémantiques, syntaxiques, morphologiques ou phonétiques partagées *en langue* que de caractéristiques énonciatives, pragmatiques et sémiotiques. Ainsi, la manipulation de ce que nous appelons pour l'instant des *faits de langue* est si délicate que nous allons fréquemment devoir utiliser des termes nécessitant une rectification par la suite.

Dans un premier temps, nous allons dresser un premier état de l'art afin de poser quelques repères. Ensuite, nous montrerons les difficultés immédiatement perceptibles au moment de la détection et de la description de ces faits de langue, tout d'abord en les observant directement dans différents contextes et sous différents angles, et ensuite, en mettant en regard les discours métalinguistiques qui leur sont consacrés.

## I.1. Chap.1 - Littérature et positionnement de cette thèse

### I.1.1. État de l'art préliminaire

Afin de présenter les difficultés que posent la description et la définition de l'interjection et de l'onomatopée directement au fil des observations, nous avons fait le choix d'égrainer l'état de l'art tout au long de la thèse. Néanmoins, nous consacrons une courte section à présenter une vue d'ensemble non-exhaustive de la littérature sur ces faits de langue. Cette littérature est souvent dénoncée comme insuffisante, mais elle commence à devenir assez vaste, notamment, pour l'interjection, depuis un numéro de *Journal of Pragmatics* (1992), qui a fait date dans l'histoire des discours métalinguistiques et qui contient des articles écrits par les auteurs les plus influents sur ce sujet : Ameka, Wierzbicka, Evans et Wilkins.

Nous commencerons ce premier état de l'art avec l'onomatopée, le poursuivrons avec l'interjection et expliquerons ensuite en quoi notre démarche s'en distingue.

### Onomatopées

*Onomatopée* est un mot daté de la fin du XVIème siècle, emprunté vers 1585 au bas latin *onomatopoeia*, du grec ancien tardif *ὀνοματοποιία* (*onomatopoiía* en alphabet latin), lui-même dérivé du verbe *ὀνοματοποιέω*, signifiant *créer des noms*. Ce dernier est composé de *ὄνομα* (*onoma*, *-atos*, signifiant *nom*) et de l'élément *ποίησις* (*poiêsis*, signifiant *création*, du verbe *poiein*, fabriquer, créer). Ce terme n'est pas utilisé pour désigner la création lexicale, mais au contraire pour désigner de manière assez flexible un nombre important de phénomènes liés à la *motivation* du signe linguistique. Donc, pour le dire vite, un mot qui, par ses caractéristiques formelles (phonétiques, acoustiques, articulatoires, par sa structure syllabique, ou par la façon dont il est prononcé) *évoque* le référent.

Il est d'usage de débiter l'histoire de la pensée concernant l'onomatopée avec le *Cratyle* de Platon, œuvre composée entre le Ve et le IVe siècle avant notre ère, et mettant en scène un dialogue entre Cratyle, Hermogène et Socrate. Ils débattent de la rectitude des noms, avec au cœur du débat une opposition entre la thèse de Cratyle, qui défend le caractère *naturel* de la dénomination des choses, et celle d'Hermogène, qui défend le caractère *conventionnel* des dénominations. Socrate, en position d'arbitre, interroge les implications de chaque thèse : celle de Cratyle implique une part de conventionnalité, puisque si le nom était identique à la

chose qu'il désigne, alors un dédoublement du monde s'opèrerait par le simple acte de dénomination. Celle d'Hermogène implique l'existence d'un législateur, qui, tel un artisan, aurait pour mission de forger des noms ; le caractère approprié de son ouvrage devrait être jugé par celui qui a l'usage des noms, à savoir, le dialecticien. Cette dichotomie *naturel/conventionnel* restera structurante dans la pensée sur l'onomatopée (et sur l'interjection), puisque dans des travaux récents, les onomatopées sont toujours classées comme des *icônes* (Sasamoto, 2019, Körtvélyessy, 2020). Ce terme renvoie à la tripartition des signes en fonction de la nature du lien entre le *representamen* et l'*objet*, proposée par Peirce. Le *representamen* est la forme matérielle que prend le signe et l'*objet*, son référent. Les icônes sont des types de signes où le lien entre le *representamen* et l'*objet* passe par une *ressemblance*. Ainsi, le *representamen* d'un signe iconique évoque son référent pour une raison qui n'est ni une loi (comme c'est le cas pour les *symboles*) ni une relation de cause à effet ou de proximité spatiale ou temporelle (comme c'est le cas des *indices*, dont font partie les interjections). Ce lien *naturel, iconique, premier, de ressemblance*, est appelé *motivation du lien entre le signifiant et le signifié* par Saussure, qu'il est également d'usage de mentionner en début de toute recherche consacrée à l'onomatopée. Selon Saussure, le lien entre le signifiant et le signifié est toujours *arbitraire*, sauf pour l'onomatopée : cette dernière manifeste un lien *motivé* entre le signifiant et le signifié. Cependant, bien que *motivée*, l'onomatopée ne remet pas en question *l'arbitraire du signe* en ce qu'elle n'est pas un *élément organique* de la langue : *On pourrait s'appuyer sur les onomatopées pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Mais elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique* (Saussure (1971 [1916] : 101).

Ce lien *naturel* entre signifiant et signifié est parfois appelé *phono-symbolisme* en français, qui est une traduction du terme *sound symbolism* ; ce terme recouvre un ensemble de travaux portant sur des phénomènes de motivation linguistique, donc de lien entre le sens d'un mot et sa forme acoustique ou ses propriétés articulatoires, qui dépassent largement la description des onomatopées. Inversement, la dichotomie *naturel/conventionnel*, appliquée aux signes linguistiques et plus largement à la communication, peut recouvrir des phénomènes qui n'ont rien à voir avec le *phono-symbolisme* (nous pensons à Wharton, qui présente l'interjection comme un signe procédural se situant près d'un pôle de signes appelé *naturel* et s'opposant à un pôle *conventionnel*).

Selon Hinton et collègues (éditeurs de l'ouvrage de référence en la matière *Sound Symbolism*, 1994), le terme *phono-symbolisme* recouvre quatre types de motivation linguistique : les *phono-symbolismes* qualifiés de *corporeal, imitative, synesthetic* et

*conventional*. Le *phono-symbolisme corporel* est la manifestation extérieure d'une disposition physique ou mentale du sujet parlant, audible au moment de la production de son discours par des intonations, des contours prosodiques, une qualité de la voix, des comportements articulatoires ponctuels, des productions vocales comme des interjections ou des hoquets. Le cas *vocatif* entre dans le périmètre de cette catégorie, puisque la recherche de l'attention de l'interlocuteur se manifeste par un contour prosodique particulier appliqué au nom propre lorsque celui-ci est utilisé au cas vocatif. Le *phono-symbolisme imitatif* correspond à l'onomatopée, c'est-à-dire des *mots* (nous traduisons *words*) ou locutions (*phrases*) représentant des sons de l'environnement. Pour les auteurs, il s'agit en fait plus largement de toute production vocale imitant des sons de l'environnement, et seulement certaines de ces imitations sont conventionnalisées et intégrées au lexique sous forme d'onomatopées. Cette catégorie contient également ce qui est appelé *movement imitatives*, qui sont des productions linguistiques imitant les motifs rythmiques, et qui consistent à traduire le caractère balancé des mouvements en productions sonores, notamment par la réduplication partielle ou totale des bases lexicales (*ding-dong*). Le *synesthetic sound symbolism* concerne la symbolisation acoustique de phénomènes non-acoustiques comme des propriétés visuelles ou tactiles des référents, ainsi que la proprioception, qui désigne la capacité d'un être vivant à reconnaître la position des parties de son corps (1994 : 4). Pour les propriétés visuelles, on observe une correspondance entre la taille des référents et certaines propriétés phonétiques des signes qui les désignent, comme le montrent les travaux de Sapir (1929), Ohala (1994), Ultan (1978) ou Diffloth, (1994) : la taille des référents, grande ou petite, entre en correspondance avec des signes linguistiques contenant respectivement des voyelles ouvertes et postérieures par opposition à des voyelles fermées et antérieures. Ce champ de recherche est parfois appelé *size symbolism*. Enfin, ce qui est appelé *conventional sound symbolism* recouvre les agrégats consonantiques parfois appelés *submorphèmes* ou *phonesthèmes* (*gl-* pour la lumière, *fl-* pour les fluides, *sw-* pour les mouvements rapides). Les travaux les plus anciens sur ces phénomènes semblent remonter à 1653, dans la *Grammatica Linguae Anglicanae* de John Wallis (1765 [1653]), où sont proposées des listes de mots contenant un invariant consonantique associé à un invariant notionnel. Par exemple, *wr-* y est décrit ainsi : *which twists itself and everything else in all directions*, en raison de l'invariant notionnel contenu dans la liste *wry, wrong, wrist, wreck*. Si l'on doit l'appellation *phonesthème* à Firth (1930), Bolinger (1950 : 131) semble être le premier linguiste du XX<sup>ème</sup> siècle à s'interroger sur leur statut (il les nomme *rimes and assonances*), comme le rappellent et Philps (2008a) et Bar-Lev (2006 : 25). Ils sont ensuite définis comme des combinaisons d'invariants de signifiants

corrélés à des invariants sémantiques non assimilables à des morphèmes : *Phonaesthemes are frequently recurring sound-meaning pairings that are not clearly contrastive morphemes* (Bergen 2004 : 290) ; [les phonesthèmes sont] *des éléments phoniques inférieurs au mot, dont ils ne constituent qu'une partie du signifiant* (Tournier, 2007 [1985] : 143). Pour les langues africaines, il est plus courant de parler d'*idéophones* (Childs, 1994, Voeltz & Kilian-Hatz 2001, Ameka, 2001, Dingemanse, 2011), mais à la différence des phonesthèmes, les idéophones africains constituent *des mots à part entière* (Argoud, 2010) ; cependant, l'appellation *idéophone* reste également possible pour les phonesthèmes anglais : Tournier (1993) par exemple utilise ce terme. Selon Dingemanse (2011), les langues amérindiennes, asiatiques et africaines sont plus riches en idéophones que les langues indo-européennes (2011 : 41). On peut également citer des approches diachroniques, comme celle de Philps (2008b) et Argoud (2012), qui constituent un ensemble de travaux dédiés à la recherche de ces phonesthèmes. Ils semblent structurer certains pans du lexique et leur caractère motivé fait l'objet de nombreuses recherches (Magnus, 2001, Bergen, 2004, Philps, 2008b, Argoud, 2012). Au-delà de cette classification, Hinton et collègues ajoutent un phono-symbolisme *métalinguistique*, qui désigne l'adéquation entre une forme et une catégorie linguistique ou une fonction communicationnelle, et peut se manifester par les quatre types de motivation précédemment nommés.

## COMMENT LE PHÉNOMÈNE SE MANIFESTE-T-IL ?

Plusieurs expérimentations permettent d'observer les phénomènes de phono-symbolisme.

Tout d'abord, il est possible de tester l'effet des phonèmes sur les locuteurs. Pour cela, plusieurs possibilités existent, comme la création de logatomes (Sapir, 1929) ou le recours à une langue inconnue des locuteurs. Le célèbre effet *takete/maluma* (deux mots qui n'existent pas, des logatomes) désigne une propension des locuteurs à associer le logatome *maluma* avec des formes rondes et le logatome *takete* avec des formes anguleuses. La méthode de Sapir a ensuite été appliquée dans de nombreuses recherches, dont celle de Ramachandran et Hubbard (2001), qui ont recréé l'expérience avec la paire *bouba-kiki*. La méthode de Brent Berlin, très connu pour ses travaux sur la perception et la catégorisation des couleurs avec Paul Kay (Berlin et Kay, 1969), est quelque peu différente, elle consiste à demander à des locuteurs d'associer un référent avec un nom dans une langue inconnue (Huambisa, langue parlée au Pérou) au sein d'une paire de mots (s'agit-il d'un nom d'oiseau ou d'un nom de poisson ?). Cette méthode a pour point commun avec celle des logatomes de tester la capacité des locuteurs à attribuer un sens à certaines formes, sans que l'association soit parasitée par la

connaissance préalable de la langue. Elle apporte des résultats dits *significatifs*, puisque 58% des noms en Huambisa ont été correctement associés à un oiseau ou à un poisson.

Ensuite, il est possible d'effectuer des recherches statistiques sur le lexique, comme le propose Drellishak (2006), qui parvient à proposer une classification de phonesthèmes en trois catégories, selon le degré de fiabilité de la corrélation forme/sens : sn- '*nose*, st- '*firm; upright; linear*', -Vng '*ringing sound*', spr- '*to radiate out; elongated*', font partie de la catégorie qualifiée de fortement confirmée ; cl- '*noise from a collision*', -ash '*violent action or collision*' font partie de la catégorie partiellement confirmée et enfin -am '*restrain in a small space*' fait partie de la catégorie non confirmée.

Enfin, des travaux comportant une forte dimension diachronique, situés en amont des expériences sur les locuteurs, sont consacrés à la découverte des phonesthèmes et idéophones. On peut citer Philps (2008b), Bottineau (2008), pour l'anglais, Bohas (1997, 1999, 2007), pour les langues sémitiques, Malkiel (1990), Carling et Johansson (2014), Carling, (2017) parmi d'autres.

Les travaux sur la *motivation linguistique* dépassent le cadre du phono-symbolisme, puisque le terme *motivation* peut également recouvrir ce que Saussure appelle la *motivation relative*, qui correspond à l'utilisation récurrente d'un signifiant en raison du signifié auquel il est associé. Ainsi, l'utilisation d'une forme par association d'idées peut constituer un type de motivation, et dans cette perspective, d'autres recherches sur les nomenclatures zoologiques et végétales sont à noter : les travaux de Randa (2002) sur les zoonymes en langue Inuit, les travaux de Leblic (2002) sur la classification des poissons dans des langues de Nouvelle-Calédonie. Notons également les travaux de Kowalewski (2015a), à visée plus théorique, consacrés à la description du caractère motivé des métonymies dans le cadre de la Linguistique Cognitive.

L'onomatopée ne constitue qu'une partie des faits de langue étudiés dans le cadre d'une recherche sur la motivation du signe et nous allons ici rapidement proposer une vue d'ensemble des travaux qui lui sont consacrés.

Concernant la structure du signifiant onomatopéique à partir d'une observation du lexique, Rhodes (1994) propose un système de classifications binaires des formes motivées : *classifiers* et *paths* ; *vocal tract images* et *non-vocal tract images* ; *visual* et *aural images* (par exemple, *to pop up* correspond au sens *visuel* et *to go pop* au sens *oral*) ; *wild* et *tame forms* (*wild forms* sont les imitations vocales sans équivalent dans le lexique, les *tame forms* sont des onomatopées, et les *semi-wild forms* constituent les onomatopées apparaissant derrière des verbes introducteurs, ils peuvent être des protolaxies). Ce système de classification permet de

cibler les lieux d'application des différents outils d'analyse. En se concentrant sur les signes regroupant les trois paramètres *non-vocal tract images*, *aural images* et *semi-wild forms*, Rhodes parvient à une description de l'iconicité de la structure syllabique des onomatopées. Cette structure contient une partie *onset*, une partie *shoulder*, et une partie *decay*. Par exemple, pour l'item *cling*, [k] correspond à l'*onset*, [l] à la partie *shoulder*, et [ŋ] à la partie *decay*. Les caractéristiques de ces motifs reproduisent les sons dénotés. Par exemple, les sons puissants sont représentés chez les *semi-wild forms* par des occlusives bilabiales voisées, alors que les sons plus faibles sont représentés par des occlusives bilabiales non-voisées, comme on le voit dans l'opposition *beep/peep* (Rhodes 1994 : 282). Notons que Rhodes divise les types d'informations données par les assonances en deux catégories : *classifiers* et *paths* (Rhodes 1994 : 276). Les *classifiers* fournissent une information sur les dimensions des référents. Par exemple, les formes en *st-* réfèrent à des éléments en une seule dimension (*stick*, *stem*), les éléments en *fl-* réfèrent à des éléments en deux dimensions (*flat*, *floor*). Les *paths* donnent une information sur les types de mouvements. Par exemple, *tr-* et *dr-* réfèrent à des mouvements simples (*track*, *trip*, *drag*), *j-* réfère à des mouvement courts (*jiggle*, *jerk*), *w-* dénote des mouvements de balancier (*wag*, *wiggle*, *wobble*). Il se trouve que des travaux bien plus récents (Taitz *et al.*, 2018) proposent une analyse qui rejoint en partie les conclusions de Rhodes, à partir d'une perspective de recherche très différente : il s'agit d'une expérience consistant à demander à des locuteurs de créer des onomatopées pour décrire des stimuli sonores. Les résultats montrent que les différents types de phonèmes jouent des rôles distincts dans la représentation des catégories de référents : *consonants communicate movement types (slide, hit or ring) [...] Vowels communicate shapes in visual stimuli (spiky or rounded)[...]*.

Toujours sur la structure du signifiant onomatopéique à partir d'une observation du lexique, les travaux d'Oswalt (1994) mettent en place une typologie des structures phonétiques de ce qu'il appelle *inanimate imitatives*, à savoir, des onomatopées représentant des sons qui ne sont pas produits par des êtres animés ; cette distinction entre signes imitant des sons produits par des êtres animés et inanimés correspond à celle de Rhodes, qui les appelle *vocal tract* et *non-vocal tract images*, et nous verrons dans le chapitre consacré à la classification que cette distinction a également une pertinence au niveau acoustique et neurologique. Les onomatopées classées dans la catégorie *inanimate imitative* ont une structure phonologique commune : (s)C<sub>1</sub> (R<sub>1</sub>)V(V)(R<sub>2</sub>)C<sub>2</sub> (*R* signifie *resonant* et les parenthèses indiquent que le phonème n'est pas obligatoire). C<sub>1</sub> est une occlusive, R<sub>1</sub> est une sonante. C<sub>2</sub> peut être une obstruante ou une sonante et R<sub>2</sub> une nasale homorganique avec C<sub>2</sub> (Oswalt, 1994 : 295-296).



Les travaux de Körtvélyessy (2020) fournissent également une typologie des onomatopées en fonction de la structure de leur signifiant, mais dans le but cette-fois-ci de juger du caractère idiosyncratique de la catégorie et de sa correspondance avec les autres items de la langue. D'un point de vue phonotactique, l'onomatopée ne constitue pas une catégorie de mots différente des autres ; du point de vue de la structure syllabique, de la fréquence des phonèmes ainsi que de leurs combinaisons, il n'y a pas de différence entre les onomatopées et les autres catégories de mots ; cependant, la structure syllabique et les phonèmes présents dans les onomatopées ont tendance à être répétés à une fréquence supérieure à celle observée chez les items non-onomatopéiques, pour l'anglais. Ce n'est donc avant tout qu'en raison de son statut sémiotique que l'onomatopée diffère des autres lexèmes.

La motivation du signifiant onomatopéique est également observée dans des travaux adoptant une perspective neurologique : les travaux d'Hashimoto et collègues (2006) montrent que le traitement des onomatopées active des régions qui sont à la fois activées par les véritables référents sonores (comme le sillon temporal supérieur et le gyrus frontal inférieur gauche), et par les noms qui désignent ces référents sonores (comme la partie supérieure gauche du gyrus temporal antérieur). Kanero et collègues (2014) montrent de manière plus générale que le traitement des items possédant des caractéristiques phono-symboliques passe par une activation de la partie postérieure droite du sillon temporal supérieur.

La capacité des locuteurs à imiter des référents sonores extralinguistiques à l'aide d'un système phonologique, et à reconnaître ces référents, dépend non pas de la qualité de l'imitation, mais d'une attention portée à certaines caractéristiques acoustiques importantes du référent sonore et de son imitation (Sundaram et Narayanan, 2006, Lemaitre *et al.*, 2016). Toujours dans une perspective consacrée à la comparaison entre les propriétés acoustiques des référents et celles des onomatopées, l'étude d'Assaneo et ses collègues (2011) établit les points communs entre de la structure acoustique de certains bruits (comme un claquement de porte) et la structure acoustique des traits phonétiques communs à une même onomatopée traduite dans différentes langues.

Les onomatopées font également l'objet de recherches en matière d'acquisition du langage, car elles font partie des premiers mots à être acquis (Menn & Vihman, 2011), elles représentent une part importante dans le vocabulaire des enfants (Lewis, 1936 [2014]; Stern & Stern, 1928) et elles jouent un rôle de *tremplin* pour parvenir à utiliser les formes non-onomatopéiques (Laing, 2014). Ce rôle de *tremplin* vers les autres signes, parfois appelé *sound symbolism bootstrapping hypothesis* (Imai et Kita, 2014), semble confirmé par des

études oculométriques, qui donnent des résultats en faveur de cette hypothèse (Laing *et al.*, 2017a). Ce rôle de tremplin est en partie expliqué par les propriétés de l'onomatopée et en partie par le comportement des locuteurs. En effet, leur structure syllabique et leur caractère motivé aide l'enfant à accéder au langage symbolique (Laing, 2019) ; on observe également que les mères ont tendance à s'adresser à leurs enfants avec des onomatopées et à adopter des comportements intonatifs et prosodiques qui ont pour effet de mettre en saillance l'onomatopée par rapport au reste du discours (Laing *et al.*, 2017b). L'étude de Dingemanse et collaborateurs (2015) met en lumière le rôle de trois types de relation *forme-sens* (arbitraire, iconicité, systémativité) dans divers aspects de l'acquisition du langage : le caractère systématique de certains motifs, comme le schéma accentuel ou la longueur de la syllabe, facilite la catégorisation (en anglais, le schéma accentuel distingue les noms des verbes), l'iconicité facilite l'assimilation du lexique, et l'arbitraire permet de distinguer une grande variété d'items lexicaux entre eux, ainsi que d'acquérir des notions abstraites.

En raison du rôle important de l'onomatopée dans l'acquisition du langage, nombreuses sont les études évaluant leur rôle dans les chansons pour enfants (Zainal, 2016, Wafa, Purwani, & Malik, 2020) et les films d'animation (Lukyanova & Koloskova, 2020). Ici, des considérations d'ordre stylistique s'ajoutent à l'analyse linguistique, et une importante partie de la littérature consacrée à l'onomatopée incorpore cette dimension littéraire (Attridge, 1984, Bredin, 1996, Miall, 2001, Tsur, 2012, Tsur & Gafni, 2019). En raison des effets stylistiques produits par l'utilisation d'onomatopées dans la composition littéraire, la traduction de ces faits de langue est un défi pour la traductologie et tout un pan de la littérature est consacré à cette difficulté : Flyxe (2002), Kaindl (2010), Casas-Tost (2014), Azari et Sharififar (2017), Zolfagharian et Ameri (2015), Munoz-Luna (2019).

Les onomatopées n'étant iconiques que dans la modalité orale et pas la modalité écrite (Lyons, 1977 : 105), leur usage dans les bandes dessinées ne peut pas être totalement expliqué sans prendre en compte le canal visuel. Les onomatopées des bandes dessinées procèdent d'une fusion entre le texte et l'image (Harvey, 1994), montrent une interdépendance entre des éléments picturaux et des éléments linguistiques (Duncan et Smith, 2009 : 138), sont des *effets sonores* qui permettent d'*entendre avec les yeux* (McCloud, 2006 : 146). Il ressort des recherches sur l'onomatopée dans les bandes dessinées qu'il s'agit d'un élément constitutif de ce genre littéraire (McCloud, 1994 ; Eisner, 2008 ; Petersen, 2009 ; Cohn, 2014) et surtout qu'elle existe dans trois modalités : orale, écrite, et également une troisième, combinant les signes linguistiques avec les images (Guynes, 2014). Kowalewski (2015b) propose une discussion critique des approches qui consistent à étudier la relation entre deux types de

signes présents dans les bandes dessinées (texte vs. image, signes iconiques vs. signes linguistiques, éléments picturaux vs. éléments linguistiques), car ces approches ne permettent pas de rendre compte de la spécificité des onomatopées dans ce contexte. Il propose une approche alternative, qu'il nomme *semiotic continuity*, qui consiste à appréhender tous les éléments de la bande dessinée comme vecteurs de caractéristiques à la fois iconiques, indicielles et symboliques. Selon Cohn (2008, 2014), les bandes dessinées sont écrites dans un langage particulier, qu'il nomme *Visual Language* : “[comics] are written in visual languages the same way that novels or magazines are written in English” (Cohn, 2014: 2). Guynes propose le concept d'*onomatopèmes*, qui seraient des unités morphologiques constitutives du langage visuel (Guynes, 2014 : 63). Selon DeForest (2004 : 116), l'usage des onomatopées dans les bandes dessinées a été popularisé par Roy Crane dans la série *Wash Tubbs*, dont le premier épisode paraît en 1924, ce qui fait de l'onomatopème une unité linguistique très récente.

## LES SYSTÈMES D'OPPOSITION

Enfin, mentionnons une difficulté concernant la description des onomatopées, qui est la diversité des systèmes d'oppositions que l'on trouve dans la littérature : il y a souvent deux ou trois *types d'onomatopées*.

Galperin (1981) parle d'onomatopées *directes* et *indirectes* : la dichotomie est assez originale, puisque les *directes* correspondent peu ou prou à des allitérations (par exemple, utiliser de manière récurrente des lexèmes contenant le phonème /s/ dans une phrase pour reproduire le son d'un bruissement), alors que les *indirectes* constituent un ensemble de répétitions d'un item lexical non iconique ayant pour effet de recréer l'impression du référent désigné par l'item.

Pour Attridge (1984), il y a les onomatopées *lexicales* et *non-lexicales* : cette dichotomie distingue les items en fonction de leur intégration dans le lexique.

Bredin (1996) les divise en trois types : *direct*, *associative* et *exemplary*. Les *direct* sont celles dont la fonction est d'imiter le son auxquelles elles réfèrent (*zoom*, *bang*, *hiss*), les *associative* permettent d'imiter un aspect du référent de l'item : *cuckoo* ne ressemble pas à un oiseau mais à un aspect de l'oiseau, son cri ; les *exemplary* mettent en lien le signifié avec les caractéristiques articulatoires du signifiant, et plus particulièrement, l'effort musculaire articulatoire effectué au moment de leur prononciation '*Nimble*' represents *nimbleness* since its pronunciation requires less effort than, say, '*sluggish*', (Bredin 1996: 557-563).

Carling et Johansson (2014 : 8) distinguent les items *avec* et *sans* étymologie. Ceux appelés *avec étymologie* ont une histoire qu'il est possible de retracer jusqu'à la superfamille de langues ; ceux appelés *sans étymologie* sont de trois sortes : *direct emergence*, comme pour *plop*, qui est une onomatopée récente datant du XIXème selon l'*Oxford English Dictionary* (OED, dorénavant), *structural émergence*, qui désigne une forme motivée qui change de voyelle, et *analogical emergence*, où c'est une association avec un autre item iconique qui fait apparaître la forme (comme pour *fleet*, *flicker*, *flip*).

Laing (2014) propose la dichotomie suivante : les formes *conventionnalisées*, avec une structure fixe, et les formes *expressives*, plus flexibles et qui illustrent le son.

Körtvélyessy (2020) parle de *primary* et *secondary onomatopoeia*. La définition qu'elle propose est tout à fait intéressante : selon elle, si l'imitation dont participe le mot ne sert *qu'à* motiver le signifiant du signe (comme le verbe *to meow*), alors il s'agit d'une *onomatopée secondaire*. Si, en revanche, l'imitation motive le signifiant et *définit* le mot (par exemple, *meow* dans *the cat goes 'meow !'*), alors il s'agit d'une *onomatopée primaire*, elle est qualifiée de *proper sound imitation* par l'auteur. Cela correspond à la définition *restreinte* de cette classe de mots. Il y a donc deux paramètres pour rentrer dans la classe : la définition et la motivation du signifiant. Nous adhérons en partie à cette affirmation (nous ne travaillerons dans cette thèse que sur ce qu'elle considère comme les véritables onomatopées, et qu'elle qualifie de *primaires*). Notre travail consistera à voir en quoi cela consiste, pour un mot, d'être *défini comme une imitation*. Nous utiliserons les mêmes termes (*primaire / secondaire*), mais pour une autre raison et en référence à une autre dichotomie.

## Interjections

La littérature consacrée aux interjections est plus vaste que celle consacrée aux onomatopées, sans doute parce que les onomatopées, pour des raisons syntaxiques, sont parfois classées parmi les interjections. Ainsi, seul leur caractère *motivé* et leur statut sémiotique en font une catégorie à part entière. Les interjections semblent avoir des comportements anormaux dans toutes les disciplines de la linguistique : elles sont anormales d'un point de vue syntaxique, puisqu'elles sont censées être toujours isolées et être équivalentes à des phrases entières (Ameka, 1992a, Fraser, 1996, Cuenca, 2000, Wharton, 2003), elles le sont d'un point de vue phonologique, puisqu'il existe des interjections sans voyelles, comme *shh !*, *Psht ! pfft !*, elles sont anormales d'un point de vue morphologique, puisqu'elles ne prennent pas de flexions, et enfin d'un point de vue sémantique, puisque leur

sens dépend majoritairement de leur contexte d'occurrence. La question des éléments que le terme *interjection* désigne pose déjà ici des problèmes, car les items placés dans cette catégorie changent de manière assez radicale selon les linguistes qui les décrivent : comme nous l'avons dit dans l'introduction, il n'y a pas de définition *en extension*. Pour les besoins de cet état de l'art préliminaire, nous allons volontairement ignorer ces problèmes et nous contenter de mentionner les types d'approches étudiant ces faits de langue. L'histoire de la catégorie sera étudiée un peu plus loin.

Le terme *interjection* contient déjà une théorie sur le fait de langue qu'il désigne, et cela nous semble constituer un véritable piège pour sa définition et même, en amont, pour sa détection. Selon le Robert Historique de la Langue Française (1992, *RHLF*, dorénavant), *interjection* est emprunté vers 1300 au latin *interjectio*, substantif signifiant *intercalation*, formé sur *interjectum*, qui est le supin de *interjicere*, verbe signifiant *jeter entre*. Ce verbe latin est composé d'*inter-* et de *jacere*. *Inter* est un préverbe formé à partir de *in (dans)* et de *ter*, servant à opposer deux parties, l'ensemble *inter-* signifiant *à l'intérieur de deux*. *Jacere* signifie *jeter, lancer*, et l'on peut en remonter la trace jusqu'à la racine indo-européenne \**yeh<sub>1</sub>-*. Certains linguistes, comme Świątkowska (2006 : 49), choisissent explicitement de s'appuyer sur l'étymologie pour définir l'interjection (les caractères gras sont dans le texte original) :

Nous avons opté pour une étiquette traditionnelle que la grammaire a attribuée à ce type de mots, c'est-à-dire **interjection**, « mot jeté entre ». Wilmet (1997 : 501) dit *expressis verbis* : « mot jeté entre deux ». Nous croyons que ce **deux** est crucial pour l'interprétation de ses occurrences : entre deux parties de la phrase, entre deux parties du dialogue, entre deux parties du texte et même entre ce qui est dit et ce qui est reconstruit. L'interprétation étymologique de ce que les Latins qualifiaient de **particula interiecta** permet, nous semble-t-il, de prendre en considération aussi bien la manifestation de l'émotion du locuteur qui le pousse à choisir cette forme économique d'expression que les valeurs fonctionnelles liées à sa position dans le discours et à son entourage linguistique, décisif pour son interprétation. En plus, le choix de cette étiquette souligne aussi l'autonomie et l'indépendance syntaxique de l'interjection par rapport aux autres parties de la phrase.

Ce choix, bien que très défendable, présente selon nous deux inconvénients : premièrement, si l'on s'appuie sur l'étymologie du nom de la catégorie pour définir les éléments composant la catégorie, alors il faut faire de même avec les onomatopées, ce qui mène à étudier toutes les matrices lexicogéniques. Deuxièmement, le terme *interjection* est déjà une analyse et il contient déjà deux axiomes : 1) l'interjection est présente entre deux éléments, 2) elle est *jetée*. En effet, selon Buridant (2006), *[l'interjection] interrompt la continuité du discours par rupture et discontinuité ; elle est affonctivale de nature, i.e. n'entre pas normalement en rapports syntagmatiques avec d'autres éléments de la phrase.*

Cependant, s'il s'agit simplement d'*intercaler* un item *entre deux* segments du discours, alors d'innombrables éléments peuvent être classés comme interjections : un nom propre au vocatif (*Tell me, **Martha**, can you believe what he says*), des onomatopées (*and then **poof!** he was gone*), des formules de politesse (*I already know that, **thank you**, could we please focus on the main problem ?*), etc. Tous ces éléments sont bien *inter-jetés*, mais sont-ils pour autant des interjections ?

Des termes alternatifs sont parfois utilisés pour recouvrir ces items : dans certains dictionnaires (comme l'*OED*), les interjections sont catégorisées comme des *exclamations* ; certains linguistes les placent sous l'appellation *expressives*, comme Langacker (2008). Ces termes comportent également un discours sur le fait de langue, et même un discours sur *la façon dont on doit aborder le fait de langue*. En effet, *exclamation* est emprunté au supin du verbe latin *exclamare* (début du XIII<sup>ème</sup> siècle pour le RHLF). Ce verbe est composé de *ex-* et de *clamare*, qui signifie *crier*. *Ex-* exprime l'idée de *sortir* et l'on retrouve cet élément dans le terme *expressive*, lui-même emprunté au latin *expressio*, signifiant *action de faire sortir en pressant*. Dans les deux cas, ces appellations suggèrent que l'interlocuteur et le linguiste ne doivent plus regarder l'énoncé ou les éléments qui composent l'énoncé (comme ils le font avec les autres classes de mots), mais doivent au contraire porter leur attention sur le locuteur : quelque chose *sort* de ce dernier, et il s'agit non pas de savoir *ce* qui en sort, mais *pourquoi* cela en sort. L'analyse passe donc de la question *comment le message est-il encodé ?* à la question *dans quel état le locuteur se trouve-t-il pour s'exclamer ?*

Pour cette raison, nous proposons dans un premier temps de classer les approches adoptées dans la littérature selon les deux différences majeures qui se dégagent entre l'interjection et les autres classes de mots : d'un côté, le caractère anecdotique de l'acte *locutoire* (par opposition à l'acte *illocutoire*), et d'un autre côté, l'importance primordiale du contexte d'occurrence pour l'interprétation de la signification de l'interjection. La première différence est en partie étudiée dans le cadre de la théorie des actes de langage, la seconde est développée dans le cadre de la théorie de la pertinence, notamment. Dans les deux cas, c'est la pragmatique qui constitue le domaine privilégié de la description des interjections, puisque l'attention ne se porte plus sur l'énoncé mais sur les conditions de son énonciation.

La théorie des actes de langage, instaurée par le philosophe du langage John Langshaw Austin pour la première fois dans l'essai *How to do Things with Words* (1962) puis développée par son étudiant John Searle, décrit les énoncés à l'aune des actes que le locuteur accomplit à travers la formulation de ces énoncés. Il s'agit donc de distinguer trois paramètres : le message (*basic message*), qui est le résultat de l'acte locutoire, c'est-à-dire le

contenu propositionnel d'un énoncé, ensuite, l'acte illocutoire, qui est le but recherché par le locuteur, et enfin, l'acte perlocutoire, qui est l'effet produit par cet acte de langage. Les marqueurs de contenu propositionnel s'opposent aux marqueurs de force illocutoire, car ces derniers permettent de déterminer de quel acte illocutoire il s'agit : entre autres, poser une question, qui fait partie des actes appelés *directifs*, affirmer, pour les actes *assertifs*, promettre, pour les actes *promissifs*, déclarer (un baptême, une guerre, effectuer une nomination), pour les actes *déclaratifs* et enfin remercier, féliciter, pour les actes dits *expressifs*. Dans le cadre de cette théorie, Fraser (1996) propose une classification des *pragmatic markers*, c'est-à-dire de tous les marqueurs participant au sens d'une proposition mais ne faisant pas partie du contenu propositionnel (Fraser, 1996 : 167- 168), comme les marqueurs de mode, entre autres (les structures syntaxiques du mode déclaratif, interrogatif, impératif) :

[...] this non-propositional part of sentence meaning can be analyzed into different types of signals, what I have called Pragmatic Markers (cf. Fraser 1990), which correspond to the different types of potential direct messages a sentence may convey. These pragmatic markers, taken to be separate and distinct from the propositional content of the sentence, are the linguistically encoded clues which signal the speaker's potential communicative intentions.

Fraser part donc du *basic message* et classe les différentes attitudes du locuteur vis-à-vis de ce message ; le résultat aboutit à une classification des marqueurs pragmatiques : les *basic markers*, les *parallel markers*, *commentary pragmatic markers*, et les *discourse markers*. Dans ce modèle, les interjections constituent une sous-catégorie des *basic markers*, qui permettent de fournir une information conceptuelle vis-à-vis du contenu propositionnel, car elles signalent la force illocutoire du *basic message* (Fraser, 1996 : 171). Nous verrons plus tard que le caractère *conceptuel* de l'information contenue dans l'interjection est contesté dans le cadre de la Théorie de la Pertinence. Plus précisément, l'interjection correspond à la sous-catégorie des *message idioms*, c'est-à-dire des éléments dont le sens est intégralement à inférer et qui fonctionnent comme des phrases indépendantes, car ils fournissent en eux-mêmes un message sur la force illocutoire ([*they*] *signal the entire basic message*, Fraser, 1996 : 175). Les interjections sont rangées en fonction de ce qu'elles permettent d'exprimer (acquisition d'une information nouvelle, désir de faire taire, accord avec l'interlocuteur, désaccord, satisfaction, mécontentement, etc...). Ici, toutes les interjections ont un invariant sémantique. Par exemple, *oh* exprime toujours l'acquisition d'une information nouvelle et c'est l'intonation qui donne des indications sur la façon dont cette information nouvelle est

reçue par le locuteur : l'information peut susciter la surprise, la joie, la déception du locuteur, etc... (Fraser 1996 : 176-177). Cette approche, qui consiste à définir l'interjection comme un marqueur pragmatique, est également défendue par Norrick (2009), Aijmer et Simon-Vandenberg (2011), Brinton (2017) et Downing et Caro (2019), entre autres.

La deuxième démarche est très proche de la première, mais elle se concentre sur le fait que l'interprétation d'une interjection dépend fortement du contexte d'occurrence. Elle est notamment adoptée dans le cadre de la théorie de la pertinence, (*RT* dorénavant, pour *Relevance Theory*). L'interjection *y* est décrite comme ne contenant aucun sens *conceptuel*. La pauvreté sémantique d'un item (en l'occurrence, l'interjection) est inversement proportionnelle à celle du contexte : cette observation correspond au '*No Tampering with the Context*' Principle décrit par Borthen (1996 : 82), dans le cadre de la RT :

(i) The 'No Tampering with the Context' Principle

The more semantically impoverished and the less linguistically elaborate a given linguistic expression *i*, the greater the chance that the contextual assumptions that must be retrieved to achieve a relevant interpretation of *i* are highly accessible already before *i* is being uttered.

(ii) The Context Supplement Principle

The more is said, the greater the chance that part of the relevant context of a linguistic expression *i* must be retrieved through the processing of *i* itself.

La RT est une théorie pragmatique développée par Sperber et Wilson (1986) et inspirée par les travaux du philosophe Paul Grice (1957), concernant les règles que les locuteurs mettent en place pour effectuer des actes de communication efficaces. Les principes régissant la coopération entre locuteurs (*cooperative principles*) sont divisés en quatre catégories, quantité, qualité, relation et manière. La RT tire elle-même son nom de la maxime conversationnelle appartenant à la catégorie *relation*, à savoir, *Be relevant*. La RT décrit les explicatures et implicatures conversationnelles effectuées par l'interlocuteur, c'est-à-dire les types d'inférences qu'il effectue à partir d'une proposition afin de comprendre le message et les intentions du locuteur. C'est dans ce cadre que Wharton (2003) propose une description des interjections : il décrit le type d'informations qu'elles permettent de communiquer et la façon dont elles permettent de le faire. Selon lui, elles communiquent des informations *attitudinales* (c'est-à-dire concernant des attitudes) sur les émotions ou les dispositions psychiques du locuteur. La façon dont elles communiquent cela est la suivante : les interjections sont partiellement naturelles et partiellement codées, car elles sont formées d'éléments *paralinguistiques* (qui incluent l'intonation) et partagent des points communs avec le langage non-verbal, car ce sont des imitations stylisées de comportements naturels, comme des sourires et des soupirs. Elles permettent au locuteur de *montrer* son attitude, ce qui aiguille l'interlocuteur dans sa reconstruction d'explicatures (*higher-level explicatures*). Les



interjections sont donc des *ostensive acts*, c'est-à-dire des comportements qui signalent à l'interlocuteur l'intention de communiquer un message. Que ce soit au sein ou hors de la RT, l'approche s'intéressant à la façon dont les interjections permettent d'effectuer une action dans l'interlocution est développée par Tesnière (1959), Goffman (1978), qui décrit les interjections comme des *response cries* [which] *externalize a presumed inward state* (Goffman 1978 : 794), mais également par Wilkins, (1992), Motley (1993), Taavitsainen (1995), Kockelman et collègues (2003), Cruz (2009a), Mao (2017), de Saussure et Wharton (2019). Dans cette perspective, les interjections sont souvent comparées à des déictiques (Kockelman, 2003). On peut noter que même dans cette perspective, la proximité de l'interjection avec les onomatopées fait l'objet de débats dans la littérature. Tesnière (1959) place les deux parmi les *phrasillons* : il y a les *impulsifs* (*God, alas, oh*), les *représentatifs* (les onomatopées) et les *impératifs* (les injonctions adressées à l'interlocuteur). De la même manière, Sasamoto et Jackson (2016, 2019) reprennent les travaux de Wharton sur l'interjection pour les appliquer à l'onomatopée. Körtvélyessy, au contraire (2020), en fait deux classes totalement distinctes.

Les approches que nous venons de mentionner s'occupent de décrire les *moyens* par lesquels l'interlocuteur interprète la raison pour laquelle le locuteur émet une interjection (le locuteur *montre* qu'il est dans tel état d'esprit, et ce, par un moyen qui n'est pas une description mais plutôt une *illustration* de son état). Certaines approches assez similaires se concentrent plus précisément sur l'état du locuteur : l'interjection est décrite comme fournissant des informations sur un *état affectif, psychique* (traduction de *mental state*, Ameka, 1992a), sur des *émotions* ou sur certains aspects de la relation interlocutive ; la question devient *quelle* émotion ou *quelle* disposition psychique est véhiculée par telle ou telle interjection (Wierzbicka, 1991, 1992, Goddard, 2014). Le *Natural Semantic Metalanguage* (NSM, dorénavant) permet d'explicitier les états que l'interjection manifeste. La théorie NSM a été développée par Goddard et Wierzbicka dans les années 1990, à partir d'un constat, qui est que tous les items lexicaux ont un sens circulaire. Par conséquent, il doit y avoir un nombre limité de mots dont le sens est universel et qui ne nécessitent pas d'être définis à partir d'autres items : ce sont des *semantic primes*. À partir de ces *semantic primes*, des définitions peuvent être établies, et il est possible de les mettre à profit pour décomposer le sens d'une interjection. Par exemple, l'interjection *wow* peut être traduite de cette façon en NSM (Wierzbicka, 2003 [1991] : 289) :

*wow*  
I now know something

I wouldn't have thought I would know it  
I think: it is very good  
(I wouldn't have thought it could be like that)  
I feel something because of that

En raison de l'absence de l'élément *I say* dans la traduction de l'interjection, celle-ci ne peut avoir de force illocutoire, et il ne s'agit donc pas d'actes de langage, mais de *vocal gestures*, comme le défend Goffman (1981 :78-123.) cité dans Wierzbicka, 2003 [1991] : 288-289) :

Primary interjections have no illocutionary force at all, because they include neither an 'I say' component nor an illocutionary purpose (an 'I say this because ... ' component). Nonetheless, they do have a meaning. Having no illocutionary components (no components in the frame 'I say ... ') they are not speech acts. Rather, they are what one might call vocal gestures.

Wierzbicka classe les interjections en fonction de leurs composants : celles qui fournissent une information sur l'émotion du locuteur (les *emotive interjections*, elles contiennent le composant *I feel*), celles dirigées vers quelqu'un ou un animal (*volitive interjections*, dont le composant est *I want*), celles qui donnent une information sur l'état de connaissances du locuteur (les *cognitive interjections*, elles contiennent le composant *I know*). Selon ce schéma de pensée, c'est donc en tant que vecteurs d'informations sur les dispositions psychiques et les émotions des locuteurs que les interjections doivent être abordées. Puisque Wierzbicka considère que les interjections ont bien un sens, Wharton la range dans le camp des linguistes ayant une approche *conceptualiste* (qu'il oppose à l'approche *non-conceptualiste*, dont Goffman fait partie). Parmi les linguistes *conceptualistes*, on peut citer également Ameka (1992a : 113) qui classe les interjections en fonction de leur orientation : on trouve les *expressives* (orientées vers le locuteur), les *conatives* (orientées vers l'interlocuteur, pour exprimer un comportement attendu de lui) et les *phatiques* (orientées vers la chaîne parlée et qui sont utilisées pour établir, maintenir ou terminer la communication). Les *expressives* sont elles-mêmes divisées entre *cognitive interjections* (qui donnent une information sur l'état des connaissances du locuteur ou sa réactualisation) et *emotive interjections* (qui informent sur les émotions du locuteur). Stange et Nübling (2014) considèrent cette dernière catégorie comme *la plus interjective*, en ce qu'elle ne concerne que le locuteur.

Cette tripartition des interjections en fonction des orientations du locuteur s'inspire bien évidemment du modèle de Jakobson (1960) décrivant les six fonctions du langage : le locuteur peut privilégier la forme du message (pour la fonction *poétique*), l'orienter vers lui-même (pour la fonction *expressive*), vers le code (pour la fonction *métalinguistique*), vers le

canal (pour la fonction *phatique*), vers l'interlocuteur (pour la fonction *conative*), ou vers le référent (pour la fonction *référentielle*). Dans cette perspective, Cuenca (2000) propose une classification de toutes les interjections selon les fonctions du langage, on trouve donc, en plus des fonctions mentionnées par Ameka, les *référentielles* (qui correspondent aux onomatopées) et les *métalinguistiques* (comme *right, eh*). Cette approche, axée sur les intentions et les émotions du locuteur, est également développée par Sauer (2009), Cruz (2009b), Jessen et Kotz (2011), Halté (2013), Lockyer (2014), Fraisse et Paroubek (2015).

Dingemanse (2021) défend une approche interactionnelle de l'étude de l'interjection, c'est-à-dire une étude fondée sur son rôle dans la coopération des interlocuteurs dans le déroulement de la séquence dialogique. En particulier, les trois grandes catégories d'interjections appelées *phatiques* par Dingemanse (*continuer, repair initiator* et *news receipt*) permettent respectivement de confirmer l'intérêt de l'interlocuteur pour le discours du locuteur, lui demander de répéter/reformuler, ou de confirmer la bonne réception d'une information. Cette approche interactionnelle est également défendue par Goodwin (1986), Ehlich (1986), Allwood et collaborateurs (1990), Wilkinson et Kitzinger (2006), entre autres.

Comme l'onomatopée, l'interjection primaire (les éléments de type *wow, ouch, aha, yuck, oops*) fait l'objet de recherches en matière de phono-symbolisme, d'iconicité et de motivation au sens large. On peut citer à ce sujet Darwin (1965 [1872]), Jakobson and Waugh (2002 [1979]), Ameka (1992a), Wierzbicka (2003 [1991] : 313-315), Kryk-Kastovsky (1997), Wharton (2003), Ward (2006), Hinojosa et collègues (2020), Dingemanse (2021), entre autres.

En matière d'acquisition des émotions, les interjections primaires semblent jouer un rôle important, puisque l'acquisition du langage fait partie des processus permettant l'acquisition des émotions : *Language not only enters into the categorization process, but it also directs the development of emotional category knowledge* (Barrett, 2006 : 37). Elles semblent plus accessibles que les items lexicaux correspondant aux émotions et sensations qu'elles véhiculent, comme les substantifs *disgust* ou *surprise* (Goddard, 2014), en raison de leur brièveté, de leur équivalence avec une phrase entière et aussi de leur caractère motivé (Stange, 2009).

Dans le domaine de la traduction, l'interjection est tout aussi problématique que l'onomatopée, ce qui donne lieu à de nombreuses recherches : Richet (2001b), Matamala (2007), Thawabteh (2010), Farhoudi (2012), Masiola (2018), Jing (2021).

## I.1.2. Les descriptions traditionnelles et l'approche de cette thèse

La définition des interjections et onomatopées nous semble dépasser largement les caractéristiques qui lui sont le plus souvent associées : comme nous venons de le voir, l'interjection est souvent assimilée à l'*émotion* du locuteur et l'onomatopée à la *motivation* du signe linguistique. Notre démarche tente de se passer, autant que faire se peut, de ces concepts : est-il possible de décrire l'interjection indépendamment de l'émotion ? Est-il possible de décrire l'onomatopée indépendamment de la motivation du signe ? Si nous souhaitons nous éloigner de ces concepts autant que nous le pouvons, c'est parce qu'ils ne nous semblent pas permettre de circonscrire avec suffisamment de précision nos objets d'étude, comme nous allons le voir.

### INTERJECTION ET ÉMOTION

Commençons par l'interjection et sa traditionnelle association avec l'*émotion* du locuteur (ainsi que *ses sensations, ses attitudes*). Rappelons qu'*émotion* provient de l'ancien français *motion* (*mouvement*), emprunté au latin *motio* (*mouvement et trouble, frisson de fièvre*). Le concept nous est inaccessible et il nous semble trop vague. Tout d'abord, ce que recouvre précisément ce concept d'*émotion*, nous ne le savons pas : nous n'avons personnellement pas les bagages en sciences cognitives et en neurologie qui nous semblent nécessaires à la circonscription de ce phénomène. Ensuite, il nous semble trop vague. De quel acte de langage, de quel geste, de quoi peut-on dire avec certitude, qu'il n'est pas lié, de près ou de loin, directement ou indirectement, à une *émotion* du locuteur ? Il nous semble qu'il est possible de dire de n'importe quel fragment de texte que celui-ci est généré, justifié, par une *émotion* de son locuteur ; même un texte de droit, même une loi résulte de choix, de débats ou de luttes, qui elles-mêmes impliquent l'existence et l'influence d'*émotions*. Pourtant, il est possible de proposer des discours métalinguistiques sur de tels textes indépendamment de la question de l'émotion. De la même manière, il doit être possible de proposer une réflexion sur l'interjection indépendamment de cette caractéristique. En effet, quand bien même l'interjection ne serait que la manifestation linguistique la plus épurée d'une *émotion*, même dans ce cas, au lieu de regarder l'émotion dont l'interjection serait la manifestation, **il serait possible de regarder autre chose** que cette émotion, comme par exemple, l'acte qu'effectue le sujet parlant, qui consiste à **choisir un item de sa langue** en conséquence de l'arrivée d'une émotion. Et cet acte-là, qui est un rapport au langage, est véritablement ce sur quoi nous

portons notre attention dans cette recherche. Autrement dit, qu'une interjection émerge *parce que déclenchée par certaines émotions*, peu importe pour la recherche que nous avons décidé de mener, car ce que nous regarderons, ce n'est pas le déclencheur, mais la façon dont un sujet parlant fabrique cet élément linguistique qu'est l'interjection.

D'ailleurs, si l'interjection servait véritablement au locuteur à *exprimer, signaler, montrer* une émotion (ou de manière plus passive, si elle en était la *manifestation involontaire*), alors il nous semble que l'interjection serait particulièrement inefficace pour jouer ce rôle. En effet, on peut l'observer dans le cadre des échanges écrits simultanés, car ce sont des conditions de communication où les interlocuteurs n'ont pas accès aux informations véhiculées dans la modalité orale par les traits suprasegmentaux, à savoir, les intonations, les contours prosodiques ainsi que les comportements mimo-gestuels et tout ce qui est parfois appelé le *langage non-verbal*, comme les hochements de tête, les battements (qui sont des mouvements accompagnant l'accentuation d'une phrase afin de marquer son rythme). Il se trouve que dans ces conditions, l'usage des pictogrammes<sup>2</sup> semble bien plus efficace pour signaler des attitudes, des émotions ou des réactions que l'usage d'interjections. Nous utiliserons pour ce paragraphe les pictogrammes du tableau 1 :








Pictogramme							
Nom	<i>smiling</i>	<i>nervous</i>	<i>disgusted</i>	<i>face screaming in fear</i>	<i>angry</i>	<i>winking face</i>	<i>surprised</i>

Tableau 1: Quelques pictogrammes

Pour exprimer une attitude amicale vis-vis de l'interlocuteur, quelle interjection pourrait-on utiliser ? Aucune, mais à l'écrit, le pictogramme *sourire* remplit très bien ce rôle. Pour exprimer un moment de complicité, quelle interjection pourrait-on utiliser ? Aucune, mais le pictogramme *clin d'œil* est très efficace. Pour une réaction de colère, les interjections secondaires comme *fuck!* ou *damn!!* ne sont pas efficaces, car elles peuvent être alternativement employées pour des émotions *positives* et *négatives* (la *polarité* de l'émotion signalée dépend du contexte, comme le montrent Constant et ses collègues, 2009) ; le pictogramme *colère*, en revanche, permet de donner cette information sans aucune ambiguïté. Pour exprimer un sentiment de surprise ou d'étonnement, *wow* n'est pas toujours efficace, puisqu'elle contient de surcroît l'information *je suis impressionné*, attitude qui n'accompagne

<sup>2</sup> Nous utilisons ici le terme *pictogramme*, comme synonyme d'*emoji*, *smiley*, *émoticône*, car leurs différences n'ont pas d'importance pour notre propos.

pas toujours la surprise ; il en est de même de la locution *oh God !*, qui peut être utilisée pour exprimer d'autres états que la surprise (comme l'excitation, une détresse, la colère) ; le pictogramme *surprise* en revanche, fonctionne très bien. Pour exprimer un état de stress intense ou de nervosité, aucune interjection n'a l'efficacité du pictogramme *nervous* ; toujours pour l'état de stress intense, il n'est pas non plus possible de passer par l'onomatopée *brr*, car celle-ci contient une dimension humoristique propice à un emploi ironique de cette manifestation de stress (nous expliquerons pourquoi dans la partie consacrée à notre classification). Pour exprimer un sentiment de dégoût, il existe bien les interjections primaires *yuck* et *ugh !*, mais celles-ci semblent moins appropriées quand il s'agit d'un dégoût extrêmement puissant lié à une indignation face à un acte qui semble immoral, alors que le pictogramme *disgusted* est tout à fait en mesure d'exprimer à la fois la réaction physiologique et l'attitude d'indignation. Nous pourrions poursuivre cette liste pendant longtemps, car il en est de même pour la peur, l'embarras, l'exaspération, la moquerie, une attitude de conseil, etc... Comme le lecteur aura pu le constater, nous nous sommes éloignée volontairement de la célèbre classification des émotions proposée par Ekman (Ekman *et al.*, 1969), car les interjections peuvent également être associées à des phénomènes qui n'entrent pas dans le périmètre de ce qui est appelé *émotion* par Ekman, comme des *attitudes* et des *sensations physiques*. Ajoutons que de manière générale, l'interjection n'est pas utilisée pour exprimer une *attitude*, une *émotion*, une *sensation* au-delà d'un certain degré d'intensité. En effet, on ne dit pas *ouch* en réaction à une douleur insupportable, on ne dit pas *yuck* en réaction à un dégoût insoutenable, on ne dit pas *fuck !* pour exprimer sa colère vis-à-vis de crimes atroces. Pour les pictogrammes, en revanche, il ne semble pas que des degrés d'intensité très élevés fassent barrage à leur utilisation. Donc, pour les interjections, la réaction ne doit pas être *trop puissante*. Il nous faut pourtant mettre cela en regard avec les travaux montrant que les interjections, et plus particulièrement quand celles-ci prennent la forme de jurons (*damn, shit, fuck !*), permettent de signaler une *émotion intense* (Constant *et al.* 2009) ou *ineffable* (Potts, 2008) si on les compare à l'utilisation d'adjectifs ou d'adverbes de degré. Ainsi, l'interjection permettrait d'exprimer une *émotion intense, ineffable*, mais pas au-delà d'un certain degré. Il nous semble que la piste qui consiste à envisager l'interjection en fonction de l'*intensité* de l'engagement *affectif* ou *émotionnel* du locuteur peut mener à un flou argumentatif.

De plus, si l'interjection exprime une *émotion*, alors la *portée* de cette *émotion* est indéfinie, alors que la *portée* de l'*émotion* exprimée par les pictogrammes est beaucoup plus clairement détectable : elle est toujours dans le texte. En effet, les pictogrammes signalent une attitude qui est toujours en lien avec la chaîne discursive, alors que ce n'est pas le cas de

l'interjection. Cette dernière peut très bien surgir en plein milieu de la chaîne discursive tout en manifestant une réaction à un événement totalement extérieur à celle-ci.

Observons l'unique interprétation possible de la portée du pictogramme (situation 1) et comparons-la avec les deux interprétations possibles pour la portée de l'interjection (situation 2.1 et 2.2). Comme le pictogramme ne peut être utilisé que dans la modalité écrite, notre comparaison contient un énoncé construit en modalité écrite dans la *situation 1* et un énoncé construit en modalité orale dans la *situation 2*.

#### SITUATION 1:

- A : Mum and dad told me TODAY that they broke up 2 YEARS ago 🤔

Dans cette situation, le pictogramme ne peut pas signaler une réaction provoquée par un événement extérieur à ce qui est dit dans l'énoncé. Au contraire, il sert à *compléter l'écrit*, c'est-à-dire à ajouter dans la modalité écrite une information sur les comportements mimo-gestuels et prosodiques **qui auraient accompagné l'énoncé s'il avait été prononcé dans une modalité orale**. Pour cette raison, la portée de ce pictogramme ne peut être qu'endophrorique. Le fait que le pictogramme arrive après l'énoncé provient simplement des caractéristiques de l'écrit, alors que dans la modalité orale, l'énoncé et les comportements mimo-gestuels sont produits en même temps. C'est donc bien *en relation avec un énoncé* que l'attitude du locuteur est signalée par le pictogramme. Sur ce point, citons Halté (2013 : 386, nous mettons en gras des passages) :

Même si l'émoticône peut tout à fait avoir un sens sans nécessairement s'appuyer sur un contenu propositionnel, **elle établit toujours des relations avec les énoncés qui suivent, ou qui précèdent**, modifiant, par inférences, l'interprétation qui en est faite. **On ne trouve d'ailleurs pas**, dans notre corpus, **d'exemple d'émoticône produite de façon complètement indépendante**. Certes, elles peuvent constituer des interventions à elles seules, mais **ces interventions sont toujours**, sauf peut-être dans le cas où l'émoticône de sourire accompagne une formule de salutation, **des réactions à des énoncés verbaux, impliquant un effet de reprise du contenu qui précède, et il est impossible de commencer une conversation, ex nihilo, par une émoticône, sans que l'interlocuteur et les autres utilisateurs du salon de discussion ne cherchent « sur quoi elle porte »** ou ce qui a provoqué son énonciation, et fassent porter sur ce qu'ils trouvent à l'issue de cette recherche la subjectivité indiquée par l'émoticône.

#### SITUATION 2 :

- A : Mum and dad told me TODAY that they broke up 2 YEARS ago... Oh My God.

Dans cette situation (où rappelons-le, le texte représente un énoncé construit en modalité orale), s'il fallait interpréter la locution interjective *Oh My God* comme la manifestation d'une réaction émotionnelle, alors elle pourrait avoir au moins deux portées différentes : soit vis-à-vis de l'événement dénoté par l'énoncé, soit vis-à-vis d'un autre événement, se situant hors de

la chaîne discursive. Pour rendre le phénomène plus visible, on peut imaginer une suite :

- A : Mum and dad told me TODAY that they broke up 2 YEARS ago !! Oh My God, Liverpool has qualified for the semi-finaaaaaaal!!!!!!!

Le rôle du pictogramme, qui est de remplacer à l'écrit les informations concernant les attitudes du locuteur contenues dans les unités suprasegmentales et la mimogestualité, empêche toute ambiguïté quant à sa portée. Nous pensons que l'interjection n'a pas ce rôle, et que cela explique pourquoi elle est si difficile à interpréter à l'aune de cette fonction.

D'ailleurs, l'interjection peut servir à signaler un discours rapporté, alors que ce n'est jamais le cas du pictogramme : ce dernier est toujours attribué par défaut au locuteur (Halté, 2013 : 413). La littérature sur l'interjection dit et répète, au fil des articles, que l'interjection est toujours accompagnée des gestes et d'intonations particulières et que seuls ces éléments, ainsi que le contexte, permettent d'identifier *l'émotion véhiculée par l'interjection*. Nous pensons que les choses sont beaucoup plus simples : les gestes et intonations véhiculent l'information sur l'émotion du locuteur et l'interjection en elle-même sert à autre chose. Ajoutons également que les items parfois appelés *interjections acronymiques*<sup>3</sup> (comme *lol* pour *laughing out loud*, *lmao* pour *laughing my ass off*, *JK* pour *just kidding*, *SMH* pour *Shaking My Head*, etc...) sont, eux aussi, très clairs. De même que les pictogrammes, ils indiquent l'état d'esprit du locuteur, et cette fois-ci, le désignent. Il ne s'agit pas, selon nous, d'interjections, mais d'items descriptifs, et ils ne montrent pas d'ambiguïté quant à leur portée et à leur sens. Cependant, les interjections et locutions interjectives acronymiques existent bel et bien : *WTF*, pour *What the Fuck*, *OMG* pour *Oh my God*, etc. Ces dernières partagent avec les interjections cette même ambiguïté quant à leur portée et à leur sens. Saussure et Wharton (2019) formulent cette observation quant au caractère indescriptible de la portée de ladite émotion dans les termes de la RT. Suivant Potts (2007), ils nomment *ineffable* le contenu du *terme expressif* en N1 (Saussure et Wharton, 2019, §25, nous mettons les passages en gras) :

On le voit mieux encore avec *un putain de délai* où *putain* ne peut même plus associer une propriété claire à *délai* : il ne peut s'agir d'une opposition entre les délais putains et ceux qui ne le sont pas. Il s'agit de toute évidence d'un terme trahissant une attitude émotionnelle, **dont la portée est d'ailleurs difficile à établir, dans le sens où cette émotion ne porte probablement pas sur le délai en question mais sur l'entier de la demande formulée par les assureurs. De la sorte, il reste de toute manière un élément d'ordre attitudinal qui résiste irréductiblement à l'analyse propositionnelle.** Exprimer des émotions au sujet de quelqu'un en utilisant une épithète comme *enfoiré* n'est pas la même chose que de décrire quelqu'un comme disposant de la propriété d'être

<sup>3</sup> Nous pensons à Halté (2013 : 348).



un enfoiré. C'est dans ce sens que les termes expressifs de (5) et (6) peuvent être dits *descriptivement ineffables* : aucune proposition, ni série de propositions, ne permet de rendre compte de leur effet attitudinal, émotionnel, expressif, spécifique.

Ce que nous souhaitons mettre en lumière avec ces exemples, c'est que quand un signe a vraiment pour rôle d'*exprimer* ou de *signaler* une émotion, **cela fonctionne** : l'émotion en question est clairement identifiable pour l'interlocuteur, et l'événement qui l'a déclenchée l'est tout autant. L'interjection est, au contraire, toujours ambiguë dans son rapport avec une *émotion* :

- que ce soit au niveau de la polarité de l'émotion (elle peut être positive ou négative),
- au niveau de son *intensité* (la modalisation apportée par l'interjection est *plus intense* que celle véhiculée par les adverbes, tout en étant inappropriée pour des contextes où l'émotion est *trop* intense),
- ou au niveau de sa portée (la portée de la réaction manifestée par l'interjection peut être exophorique ou endophorique).

Pour toutes ces raisons, il nous semble que les arguments en faveur d'une description de l'interjection comme un signe qui *signale, exprime* ou *manifeste* une *émotion, attitude* ou *sensation* présentent certaines faiblesses, et c'est pourquoi nous n'aborderons pas ce fait de langue sous cet angle. Dans la modalité orale, le pictogramme n'est jamais utilisé (sauf exception), et d'ailleurs, il ne serait d'aucune utilité, puisque c'est aux attitudes mimogestuelles et intonatives de jouer son rôle. L'interjection est présente dans les deux modalités, et nous pensons que c'est parce qu'elle permet de faire autre chose. Il est d'ailleurs intéressant de noter que dans certains cas, le pictogramme est utilisé dans la modalité orale, en tant que technique de remédiation cognitive pour certains troubles du langage, comme l'autisme. En effet, certaines techniques, comme la PECS (pour *Picture Exchange Communication System*) développée par Bondy et Frost (1998), permettent aux locuteurs de communiquer leurs émotions grâce à des images qui représentent des visages stylisés avec des mimiques bien identifiables. Cette technique ne prône pas l'utilisation d'interjections pour améliorer la communication des émotions.

Enfin, un mot concernant l'interjection comme marqueur incontrôlé d'une *émotion* de surprise<sup>4</sup> (la surprise fait partie des six émotions considérées comme basiques et universelles selon Ekman, et que l'on appelle communément *big six* : colère, dégoût, peur, bonheur,

---

<sup>4</sup> L'expression de la surprise est également étudiée comme une catégorie sémantique, appelée *mirativité*, présentée par DeLancey (1997, 2001, Peterson, 2016).

tristesse et surprise). L'étude de Wilkinson et Kitzinger (2006) montre que la production d'une interjection marquant la surprise (appelée *interaction token*, comme *oh (my) God, wow, phew !*) est en réalité une construction dialogique en interaction, effectuée et préparée à l'avance par les interlocuteurs. Le rôle d'une telle production est de répondre positivement à une attente de réaction de la part du locuteur, car ce dernier fournit une information qu'il présente lui-même comme susceptible de générer une surprise : dans le corpus des auteurs, on trouve des lignes de dialogue comme *are you sitting ? we have some news for you, that may come as a bit of a surprise...* (ibid.155) avant l'information en question. Les réactions comme *oh my goodness !* ont plus de chances de survenir dans le corpus si ce type d'éléments préparent la réaction. Ainsi, le locuteur annonçant l'information surprenante prépare son interlocuteur, non pas pour prévenir ou atténuer sa réaction, mais bien au contraire, afin de susciter une réaction particulière. L'enjeu pour les deux locuteurs est donc de confirmer leurs points communs, en matière d'appartenance culturelle, de croyances partagées et de réactualisation des croyances, bien plus que d'*exprimer* une émotion incontrôlée. De la même manière, les rires, les voix tremblantes, les expirations, peuvent être analysés comme des marqueurs volontairement ajoutés à la chaîne discursive, et non pas des réactions physiologiques incontrôlables et incontrôlées, comme le résume (La, 2018 : 6) :

[...] phenomena typically understood as uncontrollable physiological responses to emotive stimuli, are in fact oriented to by participants as orderly social practices used to manage everyday interactional demands.

Pour cette raison, nous ne nous prononcerons pas sur le caractère véritablement incontrôlé ou mis en scène des productions vocales et interjections que nous étudierons, nous mettrons de côté la question de la correspondance entre une réaction physiologique et une interjection, ainsi que la question de la correspondance entre une émotion et une réaction vocale. Nous nous concentrerons sur le lien entre une production vocale et une interjection.

Nous souhaitons également décorrélérer l'onomatopée de la notion qui lui est traditionnellement associée, à savoir, la motivation du signe linguistique. En effet, la motivation n'est ni nécessaire ni suffisante pour expliquer la présence d'une onomatopée dans certains contextes, ni pour décrire les caractéristiques de l'onomatopée elle-même : le nombre d'items dont il est possible de dire qu'ils sont motivés dépasse le nombre d'items que l'on peut catégoriser comme onomatopées. Inversement, il est possible de trouver des onomatopées dont le signifiant ne montre pas de motivation, ou du moins, pas de manière suffisamment saillante et évidente pour faire partie des éléments qui caractérisent cette forme. La section suivante y est consacrée.

## I.2. Chap.2 - Exposition des problèmes définitoires

### I.2.1. Première série de problèmes : la détection. Cas des onomatopées

#### I.2.1.1. Première approche : observer des items *motivés*

Dès la première recherche d'une interjection ou d'une onomatopée en particulier dans un simple dictionnaire, et dès la première observation d'une onomatopée dans une bande dessinée, deux séries de problèmes se posent. Premièrement : comment reconnaître une onomatopée ? En quoi est-ce difficile ? Nous commencerons notre travail par une section conséquente consacrée à montrer ces difficultés. Deuxièmement, pour l'onomatopée et l'interjection : dans quelle catégorie métalinguistique ranger ces items ?

L'onomatopée est définie par l'OED en ces termes : *The formation of a word from a sound associated with what is named*, et l'exemple donné est *sizzle*, qui est catégorisé dans ce dictionnaire comme un verbe et un nom. Cette définition nous amène à faire une première remarque très importante pour la suite : **pour l'OED, l'onomatopée n'est pas une catégorie grammaticale**, ou une *partie du discours* (nous utiliserons ces deux appellations indistinctement) mais un signe linguistique qui a la propriété d'être *motivé*.

#### **RAPPEL DE NOTIONS SAUSSURIENNES : Langue, arbitraire, motivation absolue**

La définition de l'onomatopée dans l'OED est directement liée à la notion de *motivation*. Pour bien comprendre de quoi il s'agit, reprenons les définitions des dichotomies saussuriennes dont nous allons avoir besoin pour décrire l'onomatopée : il s'agit des dichotomies *langue/parole*, *arbitraire/motivation* et *motivation absolue/motivation relative*. Toutes sont décrites dans le *Cours de Linguistique Générale* de Saussure (dorénavant CLG). Le CLG correspond à une compilation de notes que les étudiants de Ferdinand de Saussure ont collectées lors de ses cours à l'Université de Genève : il s'agit de trois séries de conférences délivrées par Saussure au cours des années 1906-1907, 1908-1909 et 1910-1911. Plusieurs étudiants ont participé à l'élaboration du recueil : sont mentionnés dans la préface de la première édition Louis Caille, Léopold Gautier, Paul Regard, Albert Riedlinger, Albert Sechehaye, George Dégallier, Francis Joseph et Louis Brüttsch. Nous devons à Charles Bally et Albert Sechehaye la publication de ce recueil en 1916 aux éditions Payot, trois ans après la mort de Saussure.

Tout d'abord, l'opposition *langue/parole* : Saussure commence par définir la linguistique de la langue par opposition à la linguistique de la parole. La langue est un système, indépendant de son exécution. La parole est *son exécution et ce qui rend possible cette exécution*, comme les organes de la phonation. La linguistique de la parole est subordonnée à *cette première science* qu'est la linguistique de la langue (Saussure, 1971 [1916] : 36). La parole est *nécessaire à ce que la langue s'établisse et historiquement, le fait de parole précède toujours* (ibid. : 36). La linguistique a donc deux objets d'étude (ibid. : 36) :

L'étude du langage comporte donc deux parties : l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psychophysique.

Ensuite, l'opposition *arbitraire/motivé* : il s'agit du premier des deux *principes généraux* sur la nature du signe linguistique, le deuxième principe étant le caractère linéaire du signifiant. Le signe linguistique est une *entité psychique à deux faces* (Saussure, 1971 [1916] : 99), *la combinaison d'un concept* (un signifié) *et d'une image acoustique* (le signifiant). Le premier principe, l'arbitraire du signe linguistique, est défini en ces termes : *Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire* (ibid., : 100). Cela signifie simplement que le concept *n'est lié par aucun rapport intérieur avec la suite de sons* qui composent son signifiant (ibid. 100). Saussure devance le contre-argument qui pourrait lui être opposé : l'existence des onomatopées et des exclamations (ces dernières correspondent à ce que nous appelons dans cette thèse des *interjections primaires et secondaires*). Aucune ne peut selon Saussure réfuter le principe d'arbitraire du signe, puisqu'elles ne sont que *d'importance secondaire, peu nombreuses et à demi conventionnelles*. Plus précisément, au sein du paragraphe consacré aux onomatopées, Saussure distingue les onomatopées *authentiques* de certains mots pouvant être interprétés comme onomatopéiques. Les onomatopées authentiques (*glou-glou, tic-tac*) contiennent bien une part de motivation, mais une part seulement, tout d'abord parce que différentes langues utilisent différentes onomatopées, et ensuite parce qu'*elles sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. que subissent les autres mots*, ibid. : 102). Ainsi, seule une partie du signifiant des onomatopées authentiques est motivée. Ce sont ces onomatopées qui nous occuperont principalement dans cette thèse.

Enfin, l'opposition entre *motivation absolue* et *motivation relative* : le terme de *motivation* apparaît pour la première fois dans le CLG non pas dans le paragraphe consacré aux onomatopées, mais beaucoup plus loin, dans la deuxième partie, *linguistique synchronique*, dans le chapitre consacré aux mécanismes de la langue. L'arbitraire *absolu* et *relatif* s'opposent naturellement à la motivation absolue et relative. Les unités qui composent le

système de la langue sont reliées par des *solidarités* [...] *d'ordre associatif et syntagmatique* [...] *qui limitent l'arbitraire* (Saussure, 1971 [1916] : 182) : la composition morphologique d'un item lexical relève d'une motivation *relative* dans le sens où chaque morphème pris séparément est arbitraire, mais l'association de deux morphèmes est motivée par la signification de chacun des morphèmes. Pour reprendre ses célèbres exemples, le suffixe *-ier* de *poirier* se retrouve également dans *cerisier* et *pommier*. Ainsi, l'ensemble *poirier* est relativement motivé.

À la suite de ce bref rappel, revenons à l'OED, dictionnaire dans lequel *sizzle* est qualifié d'*imitative*<sup>5</sup>. Le terme *imitative* est défini par l'OED en ces termes :

(of a word) reproducing a natural sound (e.g. fizz) or pronounced in a way that is thought to correspond to the appearance or character of the object or action described (e.g. blob).

Nous pouvons observer dans ce simple énoncé deux définitions très différentes du terme *imitative*, que nous allons traduire dans les termes saussuriens précédemment mentionnés : le mot dit *imitatif* doit être, selon l'OED, motivé soit *en langue*, c'est-à-dire en raison des caractéristiques du signe, soit *en parole*, c'est-à-dire en raison de la façon dont le locuteur prononce le signe.

En effet, la deuxième partie de la définition de l'OED stipule qu'un signe peut être considéré comme imitatif dès lors qu'il est prononcé d'une manière particulière *pronounced in a way that is thought to correspond to the appearance or character of the object or action described*. Ici, le caractère imitatif provient non pas des caractéristiques internes au signe mais de la façon dont un locuteur met à profit les éléments composant le signifiant du signe par ses actes articulatoires et prosodiques. Il s'agit donc d'un signe motivé par le locuteur, ce qui correspondrait en termes saussuriens à une motivation *en parole*. Nous pouvons aisément voir que cela s'oppose à la première partie de la définition de l'OED, qui stipule que le signe dit *imitatif* possède la caractéristique de *reproduire* (et non pas de désigner) un son, ce qui correspond à une motivation inhérente au signe linguistique lui-même, et donc en termes saussuriens, à une motivation *absolue et en langue*.

Ce type de motivation nécessite d'être décrit depuis une perspective diachronique. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, tous les items lexicaux étant susceptibles d'être *entraînés dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. que subissent les autres mots* (Saussure, 1971 [1916] : 102), seule une partie du signifiant est motivée. Saussure évoque la nécessité de l'étude diachronique pour détecter la motivation des signes en opposant les onomatopées

---

<sup>5</sup> On peut également trouver *iconic*, *echoic*, *onomatopoeic*, car les qualificatifs sont nombreux.

authentiques, déjà évoquées, aux mots comme *'fouet' ou 'glas'*, [qui] *frappe[nt] certaines oreilles par une sonorité suggestive* (CLG : 102). Ces derniers (*fouet, glas*) ne sont pas des onomatopées *authentiques* précisément en ce que leur origine étymologique, leur forme latine, ne reflète pas cette motivation perçue par le locuteur : en effet, le caractère *suggestif* de leurs sonorités n'est pas présent dès leur origine. Ce caractère suggestif n'est que le *résultat fortuit de [leur] évolution phonétique* (ibid., 102). En d'autres termes, une onomatopée authentique, motivée *en langue*, devrait **dès son origine présenter un caractère motivé**.

L'autre caractéristique du signe imitatif selon l'OED correspond à une motivation créée contextuellement par le locuteur, en ce que ce dernier met à profit, dans un contexte donné, les traits phonétiques d'un item qui se trouve pourtant être arbitraire *en langue* ; cette motivation *en parole* est observable en synchronie. Selon cette acception de la motivation, on pourrait donc dire que les exemples cités plus haut par Saussure (*glas* et *fouet*) peuvent être imitatifs. Cette définition de l'onomatopée est basée sur l'analyse du comportement et la perception des locuteurs et interlocuteurs vis-à-vis des signes. Cette définition est particulièrement féconde pour l'analyse de textes poétiques, dont les lemmes sont choisis et agencés par l'auteur, de façon que les traits phonétiques des signifiants entrent en résonance pour le lecteur. Si l'on adopte cette acception du terme *imitatif*, alors nous ne voyons pas ce qui pourrait empêcher d'avancer que tout texte poétique serait principalement composé d'*onomatopées*. Notons que cela correspond à ce que Galperin (1981) appelle des onomatopées *directes*. Cette acception nous semble cependant trop large pour travailler sur l'onomatopée en tant que fait de langue. Concentrons-nous sur l'autre acception.

Pour ce qui est de la première acception, la motivation absolue, *en langue*, nous devons donc poser les questions suivantes : comment déterminer le caractère imitatif d'un item lexical ? En d'autres termes, comment sait-on que l'item lexical qualifié d'*imitatif* a bien une origine motivée et non pas arbitraire ? Quel est le critère permettant aux auteurs des dictionnaires étymologiques d'avancer l'origine imitative de certains items lexicaux ? D'après les définitions que nous avons recherchées, nous distinguons deux critères : des similarités formelles dans différentes langues et l'observation d'une forme de *correspondance* entre le signifiant et le signifié.

Pour *click*, que nous observerons plus bas dans le contexte de la bande dessinée, l'OED le catégorise comme *verbe* et *nom* et qualifie son origine d'*imitative*. Voilà ce que proposent deux dictionnaires étymologiques, *Etymonline* et l'*Etymological Dictionary of the English Language* de Walter W. Skeat (*EDEL*, dorénavant) pour démontrer son caractère motivé (nous soulignons avec des caractères gras) :

Etymonline :

Click (v.): 1580s, "cause to make a weak, sharp, sound" (transitive), **of imitative origin (compare Dutch and East Frisian *klikken* "to click;" Old French *clique* "tick of a clock")**. Intransitive sense "make a weak, sharp sound" is from 1610s. The figurative sense, in reference usually to persons, "hit it off at once, become friendly upon meeting" is from 1915, **perhaps based on the sound of a key in a lock**. Mental figurative meaning "to fall into context" is by 1939. Related: Clicked; clicking.

L'origine *imitative* n'est étayée que par la comparaison avec le néerlandais, le frison oriental et l'ancien français, comparaison révélant des points communs entre les signifiants de ces signes. Rappelons que pour Saussure, les différences entre onomatopées appartenant à différentes langues révèlent la part d'arbitraire que possèdent les onomatopées authentiques (Saussure, 1971 [1916] : 102) :

[...] leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire, puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à demi conventionnelle de certains bruits (comparez le français *ouaoua* et l'allemand *wauwau*).

Passons au dictionnaire de Skeat (EDEL) :

CLICK, to make a quick, light sound. (E.) Rather oddly used by Ben Jonson : 'Hath more confirm'd us, than if heart'ning Jove Had, from his hundred statues, bid us strike, And, at the stroke, *click'd* all his marble thumbs;' Sejanus, ii. 2. **An imitative word, derived, as a diminutive, from *clack*, by the thinning of *a* to *i*. This is clearly shown by the Du. *Klikklak*, the clashing of swords, and *Klikklakken*, to clash together, lit. 'to click-clack.'** See *Clack*, and *Clink*.

Comme *Etymonline*, l'EDEL défend le caractère imitatif de l'origine de *click* par la comparaison avec le néerlandais *klikklak* et stipule que *click* provient de *clack*. Étonnamment, le caractère imitatif de *clack* n'est pas noté, et cet item est présenté comme étant soit une extension de la racine teutonique *kal* (*to call*), soit une variante de *crack*. *Crack*, en revanche, est présenté comme imitatif, mais sans plus de précision que la suivante : *an imitative word, like creak, croak, crash, gnash*.

D'ores et déjà, si nous acceptons les assertions des trois dictionnaires mentionnés jusqu'à présent (l'OED, *Etymonline* et l'EDEL), nous pouvons voir que l'onomatopée désigne un signe ayant une origine motivée, mais que cette motivation n'est pas retraceable avec certitude en diachronie. En d'autres termes, pour l'instant, l'onomatopée est toujours *présumée* mais jamais *observée*<sup>6</sup>. Or, pour notre travail, **il nous faut observer des onomatopées**.

Notons qu'en lexicologie, *onomatopée* désigne à la fois une matrice lexicogénique et le produit de cette matrice. Les onze autres matrices procèdent toutes de transformations à partir

---

<sup>6</sup> Sur ce point, nous renvoyons le lecteur aux travaux de Carling (2017).

d'une ou plusieurs racines lexicales. Est-ce à dire que pour étiqueter un item sous l'appellation *onomatopée*, il faut que son origine *connue* la plus lointaine ne provienne pas des autres matrices lexicogéniques ? C'est ce que défend Carling (2014 : 209-211), les onomatopées étant décrites comme *non-etymological 'true iconic' words* (ibid. : 209).

#### 1.2.1.2. Deuxième approche : observer des onomatopées prototypiques

Comme il semble difficile d'observer des onomatopées avec certitude à partir des éléments définitoires que nous venons d'évoquer, nous pouvons tenter une autre approche : observer en contexte des onomatopées prototypiques, c'est-à-dire des items suffisamment représentatifs de la catégorie pour être immédiatement identifiés comme *onomatopées*. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'*a priori*, pour observer une onomatopée avec certitude, l'item présumé motivé doit être employé par le locuteur principalement et explicitement en raison des caractéristiques imitatives véhiculées par son signifiant, c'est-à-dire qu'il doit être employé *en tant qu'onomatopée*. Pour faire simple, disons pour l'instant qu'il s'agit d'une forme généralement isolée syntaxiquement, généralement exclamative, où l'item lexical ne remplit aucune des fonctions syntaxiques et sémantiques exercées par les autres catégories grammaticales, mais sert uniquement à imiter un bruit ou signaler l'événement produisant ce bruit (il s'agit de la définition *restreinte* de l'onomatopée proposée par Körtvélyessy, 2020). Ainsi, dans la phrase *The cat goes 'meow !' and the dog goes : 'bow wow !!'*, nous dirons que *meow* et *bow-wow* sont employées *en tant qu'onomatopées*, puisque ces formes servent uniquement au locuteur à imiter le miaulement du chat et l'aboiement du chien.

En revanche, dans la phrase *We're going to get you a bow-wow*, nous dirons que l'item *bow-wow* n'est pas employé comme onomatopée mais comme substantif, désignant un chien, avec la fonction de complément d'objet direct. L'origine imitative de cet item est certes présente, perceptible, mais l'item n'est pas présenté comme une simple imitation du cri du chien.

Cela semble nous ramener à la deuxième définition d'*imitative* proposée par l'OED, mais ce n'est pas notre démarche. Nous sommes ici en train de décrire le contexte dans lequel apparaît l'onomatopée, contexte consistant à utiliser une forme phonétique ou scripturale dans le but d'imiter un bruit : il ne s'agit pas de la façon dont le locuteur *prononce* l'item lexical, mais de la fonction que remplit son signifiant. Cet emploi *en tant qu'onomatopée* n'est pas mentionné dans l'OED, et nous l'appellerons la *définition n°3 (D3)*.



Le test que nous pourrions proposer pour bien différencier la deuxième définition de l'OED de D3 est le suivant : s'il est possible de se tromper sur le rôle de l'item, alors l'onomatopée ne rentre pas dans la définition D3. Par exemple, dans la phrase *The dog goes : 'bow-wow ! bow-woow !!!'*, il semble impossible de ne pas comprendre que la forme est *au moins censée* exercer ce rôle imitatif, même si la forme était une très mauvaise imitation : la forme rentre dans la définition D3, c'est une onomatopée. En revanche, dans la phrase : *I'm gonna get you a bow-wow*, il est possible d'imaginer qu'un locuteur trouve que la forme /baʊ'waʊ/ ne ressemble en rien au cri du chien (il pourrait trouver que cela ressemble plutôt aux rebonds d'une petite balle), il est même possible que le locuteur ne soit pas au courant que cette forme était censée représenter le cri du chien. À ce moment-là, le locuteur peut ne pas percevoir son rôle imitatif. Et peu importe, puisque le signe est un substantif dont le but est de désigner un chien. Ressemblance ou pas, le chien est bien désigné. La forme ne rentre pas dans la définition D3 : ce n'est pas une onomatopée selon cette acception.

En d'autres termes, pour travailler avec certitude sur des onomatopées, nous sélectionnons les contextes qui signalent clairement, tels des panneaux indicateurs : *cette forme est l'imitation d'un bruit*. Selon nous, les trois contextes dans lesquels l'onomatopée correspond à D3 sont : la bande dessinée (1. <sup>1</sup>), le discours rapporté au style direct (2. ), c'est-à-dire soit derrière un verbe introducteur soit derrière un *quotative*, et, dans une moindre mesure, en emploi adverbial (3. ). Les exemples 2 et 3 sont construits :

1.



2. The cork went: **pop!**

3. He fell **bang** against the wall.

Pourtant, même dans des contextes censés être dépourvus d'ambiguïté, des difficultés demeurent, comme nous allons le montrer pas à pas.

Précisons d'emblée que nous ne nous occuperons pas, dans cette thèse, de décrire les liens entre la forme signifiante et l'image, c'est-à-dire les caractéristiques graphiques des onomatopées dans les bandes dessinées. Cette question importante ne fait pas partie de notre axe de recherche. Si nous avons décidé de commencer nos observations avec les onomatopées présentes dans les bandes dessinées, c'est uniquement parce que ce sont les formes les plus facilement catégorisables comme onomatopées. Comparons plusieurs exemples concrets,

entrant dans la définition D3. Tout d'abord, l'exemple 4. ii:

4.



L'onomatopée *VHAUFF!*<sup>7</sup> semble correspondre aux onomatopées les plus intuitivement simples à reconnaître : cette forme imite le bruit du souffle produit par un embrasement soudain. Seuls les caractères, les caractéristiques acoustiques et articulatoires des phonèmes auxquels les caractères renvoient, leur ordre, leur police, semblent imiter le bruit produit par souffle du brasier ; la couleur choisie, quant à elle, correspond à la couleur du feu<sup>8</sup>. Quant au point d'exclamation, il est fréquent derrière les onomatopées, et semble correspondre à une *punctuation non-standard* (Herring, 2013), une ponctuation non pas syntaxique, ni même expressive (Anis, 1994, 1998), mais une ponctuation ayant une valeur purement graphique, donnant des indications sur le signifiant : le point d'exclamation semble indiquer l'intensité du bruit imité par l'onomatopée ou l'intensité de l'événement produisant ce bruit<sup>9</sup>.

Si la forme *VHAUFF* présente des ressemblances avec des items lexicaux anglais appartenant au champ lexical du feu (*fire, flame, warmth*), elle présente surtout des caractéristiques communes avec certains lexèmes anglais appartenant cependant au champ lexical du vent : en position initiale, la fricative labio-dentale sonore suivie du caractère *h*, peut faire penser aux nombreux noms et verbes débutant par la semi-consonne /w/ ou par l'agrégat *wh-* : *wind, whirl, whip*. En position finale, la fricative labio-dentale sourde /f/, peut

---

<sup>7</sup> Onomatopée très rare, peut-être uniquement utilisée dans la bande dessinée *Dark Lord's Conscience* et créée soit par le lettré John Aldrich soit par le scénariste Alan Moore (lettré et scénariste peuvent tous deux prendre en charge les onomatopées).

<sup>8</sup> Cette mise à profit de l'aspect graphique des caractères est notamment commentée par Brooke-Rose (1981 : 25-26) et Barton (2016).

<sup>9</sup> On pourrait également voir le point d'exclamation utilisé comme pour les caractéristiques de son connotant (pour reprendre la terminologie de Kerbrat-Orecchioni, 1977) : le point d'exclamation est utilisé - pour les caractéristiques que son signifiant évoque. Dans cette perspective, le connoté serait la violence, la soudaineté, l'intensité de la chose placée devant le point d'exclamation. Mais la ponctuation nous occupera assez peu dans cette section.

faire penser à *puff*, *waft*, *whiffle*. Pour les voyelles présentes *a* et *u*, si l'ensemble se prononce /ɑ:/, alors cela peut faire penser orthographiquement et phonétiquement à *draught* /dra:ft/, et finalement peut-être même à *laugh*.

Cependant, il serait risqué d'avancer que la forme *VHAUFF* a été construite sous l'influence de ces lexèmes, pour deux raisons :

- Tout d'abord, parce qu'il s'agirait d'un mélange de tous ces lexèmes plutôt que d'une influence ciblée. Or, si l'on adopte cette méthode, alors on peut dire de toute onomatopée qu'elle est influencée par un mélange aléatoire de différentes formes et cette hypothèse est irréfutable.
- Ensuite, parce que les lexèmes précédemment cités (*wind*, *whirl*, etc...) sont peut-être eux-mêmes motivés : plutôt que d'avancer que *VHAUFF* contient deux fricatives *en référence à l'ensemble de ces lexèmes* (qui correspond à ce que Carling et Johansson appellent *Structural émergence*, 2014 : 210), on pourrait avancer qu'au contraire, ce sont tous ces lexèmes qui contiennent des fricatives en raison d'un lien de ressemblance entre un souffle et le phonème /f/. Dans ce cas, les phonèmes présents dans *VHAUFF*, *waft*, *puff*, *flame*, *fire*, etc... évoquent tous le souffle et le feu, indépendamment les uns des autres.

Il nous semble donc plus prudent d'avancer que la forme *VHAUFF* n'est pas influencée par ces formes lexicales. Mais ici, les choses vont se compliquer rapidement : en raison de l'absence de *VHAUFF* parmi les items lexicaux anglais appartenant au champ lexical du feu et du souffle, cette onomatopée correspond à ce qu'Attridge (1988 : 136) appelle une *nonlexical onomatopoeia*, à savoir, un type *rudimentaire* d'onomatopées, dont le simple but est d'imiter les sons du monde (les italiques sont présentes dans le texte d'Attridge mais nous ajoutons des caractères en gras) :

In the well-known closing passage of the chapter, we find a very rudimentary type of onomatopoeia: **the use of the phonetic characteristics of the language to imitate a sound without attempting to produce recognizable verbal structures**, even those of traditional "onomatopoeic" words. I shall call this type *nonlexical onomatopoeia*. Indeed, **the device is perhaps too simple to be called "onomatopoeia,"** which means in Greek "word-making" and usually **implies reliance on the imitative potential of the accepted lexicon**. In its naked ambition to mimic the sounds of the real world, however, nonlexical onomatopoeia exposes sharply some important but easily overlooked features of more sophisticated imitative figures.

Pour cette forme, l'appellation même d'*onomatopée* ne va pas de soi : pour Attridge, les onomatopées non-lexicales ne sont *pas véritablement des onomatopées*, car pour dire d'un

item que c'est bien une onomatopée, il faut que ce dernier appartienne au lexique ; en revanche, pour Tournier, l'onomatopée étant une matrice lexicogénique, toute production linguistique formée par la matrice *onomatopée* est par définition une onomatopée. Il peut s'agir d'une protolexie, c'est-à-dire une forme répondant négativement aux règles phonotactiques de la langue, ou devenir une lexie, à condition dans certains cas de se doter d'une voyelle épenthétique. La lexie peut ensuite être lexicalisée ou rester dans *cette frange du lexique où les éléments sont réalisés sans être intégrés* (Tournier, 1983 : 433).

Ce que montre Attridge dans cette définition et qui est bien illustré par l'exemple 4. , c'est un critère définitoire que nous devons impérativement retenir, à savoir, que les éléments composant ce type d'onomatopées sont des *réceptacles* : les caractéristiques articulatoires et acoustiques des phonèmes servent à imiter un bruit et servent donc de réceptacles pour une imitation. Pour comprendre, il faut imaginer ce que le locuteur ou le scripteur aurait pu faire pour imiter un son au lieu d'utiliser une onomatopée non-lexicale. Dans la modalité scripturale, pour imiter un son, l'auteur aurait très bien pu utiliser autre chose que des phonèmes, il aurait pu utiliser des symboles (par exemple, des pictogrammes) ou des notes de musique. Dans la modalité orale, le locuteur aurait très bien pu effectuer une production vocale sans phonème, comme le font parfois les boîtes à rythme humaines. Ce n'est pas ce qui a été choisi par l'auteur. L'onomatopée procède d'un choix de la part du locuteur (ici, l'auteur), qui est de détourner un élément linguistique (un phonème représenté par un graphème) dans le but de s'en servir comme réceptacle à l'illustration ou l'imitation d'un bruit.

Voyons de quoi il s'agit. Cette caractéristique, dont nous dirons pour l'instant qu'elle est propre à l'onomatopée<sup>10</sup>, est décrite par Attridge en ces termes (1988 : 141, nous avons mis un passage en gras) :

More generally, to respond to onomatopoeia of any kind it is necessary to have learned how to do so, because it means **overriding the normal procedures of language comprehension whereby the sound functions**, in Saussure's vocabulary, **entirely as a differential entity and not as a positive term**.

Ce comportement oppose les onomatopées aux autres signes linguistiques au niveau de deux traits caractéristiques du langage humain, que sont les *design features of language* décrits par le linguiste américain Charles Francis Hockett (1960) :

---

<sup>10</sup> Mais en fait, elle est propre à d'autres éléments, l'interjection primaire et le *filler*, comme nous le verrons plus tard.

- Tout d'abord, *duality of patterning*, approximativement équivalent à ce que Martinet (1984) appelle la *double articulation* du langage humain. Ce trait stipule que deux niveaux de structure peuvent être distingués : le niveau des éléments distinctifs, sans valeur sémantique, les phonèmes, et le niveau des éléments portant une valeur sémantique, les morphèmes et les lexèmes. Les phonèmes composant l'onomatopée semblent avoir une valeur autre que purement distinctive, puisque les caractéristiques acoustiques et articulatoires des phonèmes sont directement mises à profit dans le but d'illustrer un référent partageant ces mêmes caractéristiques. Pour ce qui est de la seconde articulation, les onomatopées ne s'y prêtent pas non plus : les onomatopées de la définition D3 ne semblent pas porter de valeur sémantique analysable morphologiquement.
- Ensuite, *discreteness*, qui correspond au caractère discret des éléments composant le signe : au niveau morphologique, l'ajout multiple du morphème flexionnel -s, indiquant le pluriel ne pourra en aucun cas indiquer une plus grande quantité (\**catssss* n'indiquera pas un plus grand nombre de chats qu'avec un seul -s). L'onomatopée, en revanche, peut très bien présenter un nombre plus ou moins grand de phonèmes, avec une police plus ou moins voyante, pour illustrer une intensité corrélativement plus ou moins grande : le nombre de *f* à *vhauffffff* pourra très bien représenter la longueur du son ou du souffle. Il s'agit de ce qui est parfois appelé un *allongement expressif*, et le type d'iconicité dont cela procède correspond à l'iconicité *diagrammatique* de Peirce, c'est-à-dire une ressemblance entre le représentamen et l'objet qui passe par des proportions communes (Hiraga, 1994). Cela peut constituer une motivation *en parole* de la part du locuteur, et elle est applicable à tous les types de signes, il suffit d'ajouter les lettres en modalité scripturale ou d'allonger la prononciation d'un phonème vocalique en modalité orale (*I'm boooooooooooooored...*).

Pour résumer, l'onomatopée procède d'un détournement de phonèmes de la part du locuteur, le phonème devient le réceptacle d'une imitation, ce qui aboutit à la violation de deux critères définitoires du langage humain. Les onomatopées qui résultent de ce détournement et qui sont les plus facilement détectables sont les onomatopées *non-lexicales*. Ce critère descriptif (les phonèmes sont détournés pour devenir des réceptacles) permet de détecter facilement une onomatopée, mais il est très contraignant, ne permet de détecter qu'une toute petite partie des éléments catégorisables comme onomatopées (celles que nous avons vues plus haut, répondant à la définition D3) et qui plus est, tout le monde n'est pas

d'accord sur le fait qu'il s'agisse véritablement d'onomatopées (Attridge, par exemple).

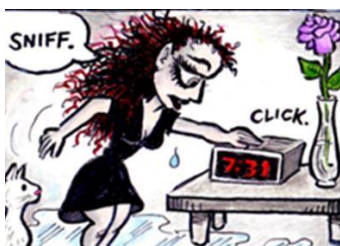
Voyons ce qu'il se passe lorsque les onomatopées sont de plus en plus lexicales. Commençons avec 5. <sup>iii</sup>

5. <sup>11</sup>



Dans cette vignette, sur la gauche, nous pouvons voir le doigt de Darth Vader posé sur le bouton d'une télécommande, avec, juste au-dessus, la forme *KLIK*. La forme *KLIK* imite le son produit par la pression de ce bouton. Cette forme n'existe pas en anglais, mais il semble évident qu'elle contienne l'influence de *click*. C'est un cas de figure fréquent, Attridge (1988) observe que certaines onomatopées non-lexicales sont en réalité souvent influencées par des onomatopées conventionnelles (Körtvélyessy 2020 y voit aussi l'influence de phonesthèmes). Cette forme se situe donc à la frontière entre les onomatopées lexicales et non-lexicales. Passons à l'exemple suivant, 6. <sup>iv</sup>:

6.



En 6. , l'onomatopée lexicale *CLICK* sert également à imiter le bruit d'une pression sur un interrupteur : ici, celui d'un réveil électronique. Il semble évident ici que cette forme est utilisée comme une onomatopée, selon la définition D3. Cependant, *click* est catégorisé par

<sup>11</sup> Cette vignette appartient également à *StarWars*, *Devilworlds* et précède directement la vignette 4. contenant l'onomatopée *Vhauff* !: Darth Vader clique sur la télécommande et déclenche le feu.

l'OED comme verbe et nom servant à *désigner* un bruit bref et aigu ou l'action de produire ce bruit. Comment donc analyser cette forme ? Nous voyons plusieurs possibilités :

- Soit il s'agit de l'onomatopée *click* qui s'est par la suite lexicalisée pour donner le nom et le verbe *click*. Dans ce cas, *click* serait issue de la matrice lexicogénique *onomatopée*, et se serait par ailleurs lexicalisée pour donner un nom et un verbe. Cependant, l'étymologie nous indique que ce n'est pas le cas : il n'y a pas eu une première onomatopée *click* !! ensuite lexicalisée pour devenir un substantif. En effet, selon l'EDEL, *click* proviendrait d'un verbe, *clakken*, en Moyen Anglais. Notons dès à présent que, pour cette raison, nous pouvons opposer le cas de *click* à l'onomatopée *boing*<sup>12</sup>, qui correspond bien au produit de la matrice lexicogénique *onomatopée* : *boing* est originellement apparue en 1950 dans un court métrage d'animation réalisé par Robert Cannon, intitulé *Gerald McBoing-Boing*, adapté d'une fiction de Dr. Seuss. Dans cette animation, le personnage principal, Gerald, ne parle pas mais émet des bruitages comme des bruits de klaxon, ou le fameux son métallique d'un ressort, imité par la forme *boing*. Ce n'est que par la suite que l'onomatopée *boing* s'est lexicalisée pour devenir un substantif désignant *a reverberating sound*, selon l'OED.
- Soit *click* est une forme issue du substantif ou du verbe *click*. Dans ce cas, la forme n'est plus utilisée pour ses caractéristiques sémantiques (*a click is a short, sharp sound*) mais pour les qualités de ses phonèmes (on pourrait transcrire un petit bruit aigu par la suite de phonèmes : /kɫɪk/). Dans ce cas, il semble qu'il y aurait une forme de **conversion** depuis le substantif *click* jusqu'à la catégorie *onomatopée*, catégorie qui se caractériserait par une survalorisation du signifiant au détriment du signifié. Dans ce cas, l'onomatopée est bien une catégorie grammaticale, et devrait faire partie des entrées de l'OED ; or ce n'est pas le cas. Pour *boing* pourtant, c'est le cas : l'OED catégorise *boing* comme nom, verbe et *exclamation*. À l'entrée *exclamation*, l'OED propose des exemples où *boing* est clairement utilisée *comme* onomatopée, c'est-à-dire dans la définition D3 (*'It sounds like this: 'Boing boing boing - boiiiiing boing boingg...'* ; *'various bits of machinery that go boing.'*).

---

<sup>12</sup> L'onomatopée comme matrice lexicogénique est assez peu productive. Il y a relativement peu d'onomatopées qui ne semblent pas provenir de classes ouvertes : on peut citer *boing*, *zonk*, *ribbit*, *zap* et quelques autres. L'hypothèse selon laquelle les onomatopées seraient issues de la matrice lexicogénique mène à une conclusion qui nous semble discutable : Fruyt (1997) voit dans les verbes issus d'onomatopées des sortes de *délocutifs* au sens large (*faire* « *clac* » >> *claquer*) ; mais aucun dictionnaire étymologique à notre connaissance n'atteste cette hypothèse.

- Soit il s'agit du substantif *click* avec une détermination  $\emptyset$  (en termes Culioliens) ou d'une base verbale servant à désigner un type de bruit. Dans ce cas, il s'agit d'un item appartenant à une classe ouverte, qui sert dans ce contexte à désigner voire qualifier un bruit plus qu'à l'imiter.
- Soit il s'agit du radical *click*.

Ainsi, *click*, onomatopée conventionnelle et lexicalisée (*lexical onomatopoeia* et donc véritable onomatopée pour Attridge), est en réalité une forme assez délicate à décrire.

Il semble que la deuxième possibilité soit la plus probable : il s'agirait d'une onomatopée provenant de la conversion d'un substantif. En effet, la possibilité n°1 est rejetée par l'étymologie et la possibilité n°3 est peu probable, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle rendrait inexplicable l'existence de formes orthographiées *KLIK* : si *click* était un substantif, alors il devrait être impossible de modifier la forme autrement que par l'allongement expressif (*cliiiiiiiick*). L'hypothèse 2, celle de la conversion, rendrait en revanche possible ce type de modifications en raison de la flexibilité orthographique des onomatopées. De plus, dans l'hypothèse n°3, il s'agirait d'un substantif avec une détermination  $\emptyset$ , ce qui, dans les termes de la Théorie des Opérations Énonciatives formalisée par Culioli (*TOE*, dorénavant), correspond à une opération énonciative de *renvoi à la notion*. Or, pour les noms dont la catégorie de fonctionnement est le *discontinu*, un renvoi à la notion n'est généralement opéré que dans un contexte générique avec une extraction multiple (utilisation du pluriel). De plus, un renvoi à la notion *CLICK* impliquerait que le locuteur prenne pour thème de départ *ce type de bruit*, c'est-à-dire que les bruits secs et stridents seraient *ce à propos de quoi il est prédiqué quelque chose*. Cette configuration ressemblerait à l'exemple construit suivant : *clicks are irritating sounds*. Cependant, dans l'exemple 6. , la forme imite un son à l'aide des caractéristiques phonétiques de *click* et qui plus est, dans un contexte spécifique. Nous verrons la quatrième possibilité un peu plus loin, dans la section intitulée *hypothèse : radicaux*.

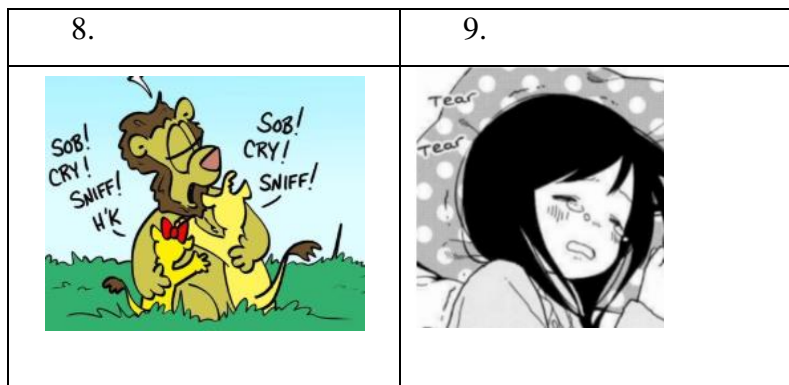
Observons maintenant l'exemple 7. <sup>v</sup>:

7.





Dans l'exemple 7. , nous pouvons observer la forme *PAT PAT PAT*, qui semble assez proche de l'exemple précédent : comme *click*, la structure phonétique de *pat* semble parfaitement adaptée pour imiter son référent ; ici, il s'agit d'un son bref et légèrement feutré produit par le tapotement de la paume d'une main contre un accoudoir. Comme *click*, *pat* est également un verbe et un nom, et ce dernier désigne l'action même de tapoter un objet avec la main. Comme *click* en 6. , *pat* se situe dans un contexte indiquant clairement son statut d'onomatopée (dans une vignette, reliée au référent par un appendice<sup>13</sup>, c'est-à-dire un trait montrant que la main est à l'origine du son). Comme *click*, son origine semble motivée : elle est *probablement imitative* selon l'OED, *perhaps originally imitative of the sound of patting*, selon *Etymonline*, mais pas selon l'EDEL. La seule différence semble résider dans le degré de certitude que montrent les dictionnaires quant au caractère imitatif de son origine. Les caractéristiques communes partagées par *click* et *pat* vont nous mener à un nouveau type de formes. Que dire de *sob* et *cry* en 8. <sup>vi</sup> et de *tear* en 9 <sup>vii</sup>?



Ces formes sont placées dans un contexte clair : une bande dessinée contenant des images et des agrégats de lettres situées à proximité de la source de l'élément sonore signalé par ces lettres. Ces agrégats de lettres ressemblent à s'y méprendre à des onomatopées. Pourtant, en 8. et en 9, il semble qu'il y ait, d'un côté, des verbes et noms (*cry*, *sob* et *tear*) et de l'autre, deux véritables onomatopées : une lexicale (*sniff*) et une créée par l'auteur (*H'K*), elle-même pouvant être influencée par le substantif *hiccup*. Les cinq formes servent toutes à signaler la même chose : des sanglots ou le bruit produit par ces sanglots. Aucun élément ne permet de distinguer visuellement *sob*, *cry*, *tear* d'un côté de *H'K* et *sniff* de l'autre : tous se situent hors d'un phylactère, ce qui indique que les personnages ne sont pas les locuteurs produisant ces

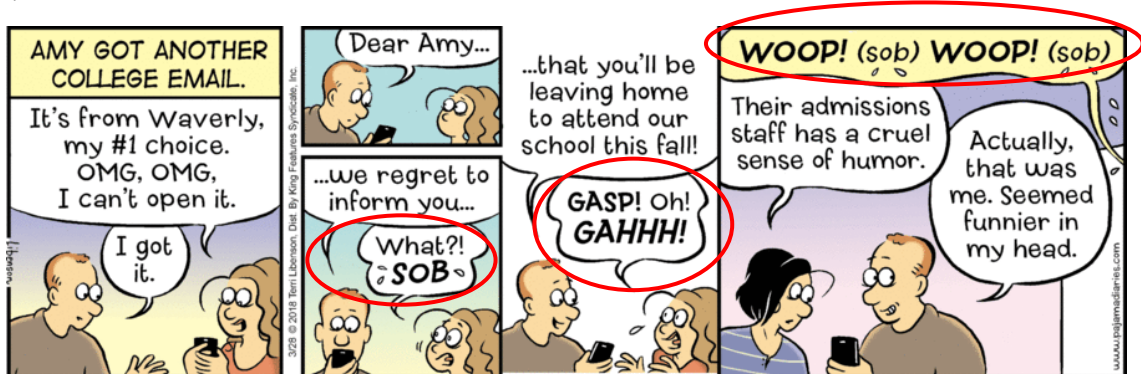
<sup>13</sup> Le phylactère est plus communément appelé *bulle*. L'appendice relie un phylactère à un personnage afin d'indiquer au lecteur que les propos sont énoncés (si l'appendice est en forme de flèche) ou pensés (si l'appendice est en forme de petites bulles) par le personnage.

items ; tous sont reliés par un appendice, ce qui montre que les bruits proviennent bien des personnages. Ainsi, dans ce contexte, les exemples *cry*, *sob* et *tear* sont curieux, et nous pourrions même avancer que finalement, *pat* pourrait bien être rangée parmi ces formes. Elles sont assez fréquentes dans la bande dessinée et on les rencontre parfois dans les romans ; en voici quelques exemples, en 10. <sup>viii</sup>, 11. <sup>ix</sup>, et 12. <sup>x</sup>:

10.



11.



En 11, nous avons entouré en rouge les formes qui nous intéressent : le placement de *SOB* est le même que celui de *what ?!*, comme si le personnage prononçait *SOB*, ce qui n'est pas le cas. *GASP* et *WOOP* (sans doute influencé par *whoop*, ou simple variante orthographique de *whoop*) sont dans la même position.

12.



Dans la littérature autre que la bande dessinée, nous pouvons trouver des exemples comme celui-ci :

13. Vid made giant snip-snip movements with his hands to indicate someone else doing his hedge clipping. <sup>xi</sup>

Ici, *snip-snip*, provient du verbe *to snip*, sa réduplication montre qu'il ne peut s'agir de la première partie d'un nom composé ni d'une forme adjectivale, elle permet d'imiter un geste du personnage de Vid, qui est en train d'imiter des mouvements de cisailles.

Si ces formes étaient fondamentalement différentes de *click*, et n'avaient rien à voir avec les onomatopées, alors que seraient-elles ? Des substantifs avec une détermination  $\emptyset$  ? Des bases verbales ? Attardons-nous sur ce point en commençant par l'analyse de Corver.

## Hypothèses quant au statut grammatical des onomatopées

### HYPOTHÈSE : RADICAUX

S'il s'agissait de radicaux, (la quatrième possibilité mentionnée plus haut), ils correspondraient à l'analyse que propose Corver (2015) dans une perspective générativiste : les onomatopées seraient, selon lui, des *bare roots*, au même titre que les interjections, c'est-à-dire des formes directement issues du lexique, ne possédant aucune caractéristique syntaxique leur permettant de s'insérer dans un syntagme (les onomatopées ne possèdent aucun *Edge Feature*, *EF*). Dans les termes de Corver, les onomatopées sont des racines dénudées, ne pouvant pas effectuer l'opération *Merge*. Selon cette conception de l'onomatopée, c'est bien le sens du radical *click*, et non pas les caractéristiques des phonèmes qui le composent, qui est interprété par le lecteur<sup>14</sup>. La forme *VHAUFF!* est donc fondamentalement différente de *click*. La forme *VHAUFF* est même inexplicable selon cette conception, tout comme l'est le fonctionnement des interjections primaires, qui ne proviennent pas du lexique (comme *wow*, *ouch*, *oh*) : leur fonctionnement est inexplicable, puisqu'elles n'ont pas de *radical*. De plus, si l'analyse de Corver (2015) est juste, alors il n'existe aucune différence entre *click*, d'un côté et *sob*, de l'autre. Il semble cependant que *click* et *sob* sont interprétés différemment par le lecteur, comme nous le verrons un peu plus bas. Pour ces deux raisons, nous ne retiendrons pas cette hypothèse.

### HYPOTHÈSE : SUBSTANTIFS

S'il s'agissait de substantifs, leur détermination serait étonnante. Ce sont les outils de la TOE qui sont les plus à même de nous éclairer sur la question. Dans les termes de la TOE, le fonctionnement des noms correspond à des découpages que l'énonciateur fait de la réalité (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 82). Les substantifs se divisent en catégories de

---

<sup>14</sup> En raison du dédoublement des instances énonciatives qui caractérise le discours littéraire, il s'agit plutôt du *narrataire* que du *lecteur*. Le narrataire est un actant intradiégétique (Kerbrat-Orrecchioni, 2009 : 190-191).

fonctionnement : les discontinus, les continus denses et les continus compacts. Les substantifs fonctionnant comme des discontinus sont séparables en unités, on peut les déterminer avec des nombres cardinaux : leur valeur est qualitative et quantitative. Le choix du déterminant devant ce nom sera influencé par la catégorie de fonctionnement du nom ainsi que par le type d'énoncés où il s'insère. Il peut s'agir d'un énoncé générique ou spécifique. Les énoncés génériques et énoncés de propriété renvoient respectivement à une vérité générale, ou énoncent une propriété constitutive du sujet dont on parle (Bouscaren, 1991 : 16) ; ils ne sont pas repérés par rapport à une situation donnée. Un énoncé spécifique sert, au contraire, à repérer un événement, *il [sert] à informer, non à décrire* (Bouscaren, 1991 : 16).

Dans les vignettes que nous avons collectées, les énoncés sont spécifiques : il s'agit toujours, en situation, de relater des événements. Si les formes *sob, cry* etc..., étaient des substantifs, alors il s'agirait de substantifs discontinus, ayant une détermination zéro dans un contexte spécifique. Or, la détermination zéro est une opération énonciative qui consiste en un renvoi à la notion, c'est-à-dire, pour citer Bouscaren et Chuquet, à la relation prédicative sous-jacente du domaine notionnel construit (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 83). La notion est une représentation cognitive et linguistique construite par les énonciateurs à partir d'un ensemble de propriétés physico-culturelles (ibid. : 145). Le renvoi à la notion correspond à un renvoi à une relation prédicative sous-jacente : *ce qui est CHAT*, par opposition à *ce qui n'est pas CHAT*. Si l'on applique cette description aux formes que nous étudions (*sob, cry, weep*, etc.), il est difficile de voir en quoi *sob* renvoie à *ce qui est SOB* par opposition à *ce qui n'est pas SOB*. Cette prédication renvoie à l'opposition entre l'intérieur et l'extérieur de la notion. Or, pour les formes qui nous intéressent, il semble que si elles devaient renvoyer à une relation prédicative, il s'agirait plutôt d'une prédication d'existence : *SOB = IL Y A SOB* (*il y a des bruits de sanglot dans cette scène*) par opposition à *IL N'Y A PAS SOB* (*il n'y a pas de bruit de sanglot*). Cependant, les prédications d'existence sont bien plus compatibles avec les opérations d'extraction qu'avec les opérations de renvoi à la notion. Ainsi, avec une relation prédication d'existence sous-jacente, on s'attendrait plutôt à trouver une marque de pluriel (*sobs*), trace d'une opération d'extraction multiple, ou le marqueur A, trace d'une opération d'extraction, dont la valeur rhématique pose l'existence d'éléments d'une classe.

De plus, le renvoi à la notion s'opère généralement avec des substantifs appartenant à la catégorie dite *discontinu* avec le pluriel (*Cats are funny animals*). Or, les formes *sob, cry, weep*, etc... ne portent aucune marque de pluriel. Il est donc très improbable qu'il s'agisse d'un renvoi à la notion : ce ne sont donc pas des substantifs à détermination zéro.

Par ailleurs, s'il s'agissait de substantifs à détermination  $\emptyset$ , on pourrait s'attendre à les

trouver en abondance dans les sur-titrages signalant les bruitages dans les films pour les rendre accessibles aux personnes sourdes et malentendantes. Ces sur-titrages sont des sortes de didascalies qui encodent linguistiquement des informations sonores comme des claquements de porte, des bruits de touches sur un clavier, des musiques et parfois les qualités sonores de la voix du personnage (*low voice, whispering, indistinct chatter*). Ces sur-titrages jouent le rôle des onomatopées dans les bandes dessinées mais ne sont pas du tout linguistiquement similaires aux onomatopées. Seuls les sur-titrages de dessins animés pour enfants en contiennent.

### **HYPOTHÈSE : VERBES**

S'il s'agissait de verbes, nous serions face à des bases verbales, qui elles aussi renvoient à la notion, comme décrit par Gilbert (1993 : 80, cité dans Flucha, 2000) :

La base verbale est la forme verbale la plus proche de la notion. [...] La base verbale renvoyant directement à la notion n'a d'autre valeur que celle, purement qualitative, d'un contenu notionnel.

Selon Bouscaren et Chuquet (1987 : 148), les trois cas où la base verbale peut être isolée sont : l'impératif, l'énoncé polémique (*why go now ?*) et *la relation prédicative elle-même dépendante d'un verbe introducteur [...] à valeur proche du déontique*. Les formes *sob, cry, wail, weep* etc... ne correspondent à aucune de ces possibilités. Ce ne sont donc pas des bases verbales.

### **HYPOTHÈSE : UNE FONCTION ONOMATOPÉIQUE**

Si ces formes ne sont ni des substantifs à détermination zéro, ni des bases verbales, ni des radicaux, comment, alors, les analyser ? Comme des onomatopées correspondant à la définition D3, c'est-à-dire comme *click* de l'exemple 6. ? Cela semble contre-intuitif, mais les raisons de dissocier ces deux formes ne sont pas évidentes.

À première vue, la différence avec *click* dans l'exemple 6. semble, entre autres, se situer dans la motivation du signe : on voit mal comment les phonèmes présents dans *sob* pourraient imiter des sanglots. La forme *SOB* dans les vignettes semble plutôt *signaler* le sanglot, tel un panneau indicateur. Et pourtant, *sob* est décrit comme ayant une origine imitative dans les dictionnaires étymologiques présentés plus haut. Selon *Etymonline*, l'origine de *sob* est *probablement imitative*, et cette motivation est étayée dans le dictionnaire par la comparaison avec l'ancien anglais *seofian* (*regretter*), le vieil haut allemand *sufan* (*respirer*), le frison occidental *sobje* (*aspirer*). Avec le même type d'arguments, l'origine motivée de *sob* est

également notée dans l'EDEL (nous ajoutons les caractères gras) : *The word represents the convulsive sucking in of air. This is clearly shown by the allied German « seufzen », [...] to sigh*<sup>15</sup>. La mention *imitative* n'est cependant pas présente dans l'OED.

Et après tout, l'onomatopée généralement utilisée pour imiter les pleurs est *waah*, qui ne rend absolument pas le caractère spasmodique des sanglots. *Sob*, au contraire, monosyllabique, débutant par une sifflante (adaptée pour représenter une prise d'air bruyante, par le nez), terminé par une consonne occlusive (qui pourrait représenter un arrêt brutal de la prise d'air), pourrait très bien évoquer le caractère convulsif de la respiration lors de sanglots incontrôlables.

*Sob* est donc une forme *probablement motivée* mais dans la vignette 8. , *SOB !* n'est pas en premier lieu appréhendé par le lecteur pour ses caractéristiques phonétiques. Il y aurait donc des caractéristiques qui seraient mises en concurrence au moment de l'interprétation de l'onomatopée. Il semble que *click* et *sob* possèdent les deux caractéristiques suivantes : la caractéristique d'être motivé et la caractéristique d'avoir un signifié. Ces deux caractéristiques semblent être contradictoirement mises en saillance chez ces deux types d'items. Il semble qu'avec *click*, ce sont les caractéristiques imitatives des phonèmes de son signifiant (indépendamment de son signifié dans le lexique), qui sont mises en saillance, alors qu'avec *sob*, il semble que c'est son signifié, qui est mis en saillance, indépendamment des caractéristiques phonétiques de son signifiant.

Les formes *sob*, *whimper*, *cry*, (toutes présentées comme imitatives ou *echoic* dans les dictionnaires), utilisées principalement pour leur signifié, semblent exercer une fonction syntaxique ou énonciative semblable aux formes comme *click* ou *boing*, c'est-à-dire une fonction typique de l'onomatopée. Nous dirons pour l'instant de cette fonction qu'elle est syntaxique et énonciative. **Fonction syntaxique** puisque ces formes apparaissent en isolement syntaxique, comme dans les vignettes de bandes dessinées, ou dans une position qui s'apparente à celle de complément d'objet direct, comme *bow wow* dans *the dog goes bow-wow*. **Fonction énonciative**, car l'isolement syntaxique n'est pas en soi une fonction, mais plutôt une position syntaxique. Cet isolement est bien différent de celui qui consiste à placer les adverbes de phrases en position périphérique (*frankly*, *I don't care*) ou à détacher les routines (*Hi!*) : l'isolement des onomatopées est d'une autre nature, dans le sens où il semble provenir du fait que le signe est produit par un autre locuteur. Revenons sur les exemples déjà

---

<sup>15</sup> La formulation *the word represents*, suggère le caractère motivé du signe. Notons tout de même que cette formulation est ambiguë puisqu'il s'agit de l'unique occurrence de cette formulation dans le dictionnaire.

mentionnés : l'exemple *the dog goes 'bow bow'* et la vignette 12. (*sob ! wail !*).

Dans *the dog goes 'bow bow'*, qui dit *bow wow* ? Le locuteur ? Non, il s'agit d'un discours rapporté au style direct, le locuteur n'est pas énonciateur, c'est le chien qui fait *bow-wow*. Dans la vignette 12. , qui dit *sob, wail* ? Certainement pas le personnage, mais sans doute le narrateur. Et le personnage n'est pas non plus en train de rapporter un discours ou un bruit : c'est le narrateur, qui imite le bruit produit par les sanglots de son personnage, même s'il les place à l'intérieur du phylactère. Il semble donc que la source énonciative qui émet l'onomatopée soit différente de la source énonciative qui émet les autres faits de langues dans l'entourage co-textuel de l'onomatopée. Nous y reviendrons.

Cette **fonction** onomatopéique s'oppose-t-elle à une **nature** onomatopéique ? Il semble que nature et fonction, ici, soient interdépendantes : *sob*, pour remplir la fonction de l'onomatopée, doit être converti en onomatopée (car sinon, s'il s'agissait d'un substantif, la détermination  $\emptyset$  resterait sans explication). S'il y a *conversion en onomatopée*, il y a bien une nature *onomatopée*. Mais il se trouve que *sob* et *wail* ne sont jamais classées comme onomatopées dans les dictionnaires. Pour ces items, il semble qu'il s'agisse d'une conversion n'aboutissant pas à de nouvelles lexies : cette dérivation zéro n'est pas un processus de création lexicale. De plus, si les onomatopées de type *click* aboutissent à une mise en saillance du signifiant, ce n'est pas le cas pour *sob* et *wail* : en d'autres termes, la fonction *onomatopée* contient deux interprétations du lexème : parfois c'est le signifiant qui est mis en saillance, parfois, c'est le signifié. Mais dans les deux cas, la source énonciative de l'onomatopée n'est pas le personnage.

*Sob* est une forme exerçant la même fonction que l'onomatopée mais est issue d'un signe pouvant être *verbe* et *substantif*. Appelons pour l'instant ces formes *onomatopées secondaires* : converties à partir d'items lexicaux, les onomatopées secondaires semblent signaler des sons.

Puisque nous proposons la catégorie des onomatopées secondaires, attardons-nous un instant sur sa définition, que nous aurons l'occasion de développer dans la partie II. Nous avons calqué l'appellation *onomatopée secondaire* sur la dichotomie *interjection primaire* et *interjection secondaire*. Comme nous le verrons plus bas, l'interjection primaire est une forme n'appartenant à aucune des autres catégories grammaticales et n'étant généralement employée que comme interjection : *oh, ah, ouch !, wow !*. L'interjection secondaire est une forme pouvant être utilisée comme interjection, mais appartenant originellement à une classe ouverte : *God ! Shit ! Damn !*. Si l'interjection est une catégorie grammaticale, alors on peut dire qu'il y a eu une conversion en interjection à partir d'un lexème référant généralement au

sacré et au tabou (le substantif *shit* se convertit en interjection secondaire *shit !*). Le fait que l'interjection secondaire soit un usage particulier d'un lexème de classe ouverte est immédiatement reconnaissable : il n'est pas possible de penser que l'interjection *damn* ait donné le verbe *to damn* : le sens de la conversion est très clair. Suivant le même principe, nous proposons de distinguer trois types d'onomatopées :

- les onomatopées matricielles (comme *vhauff*, *boing*), issues de la matrice lexicogénique *onomatopée*),
- les primaires<sup>16</sup> comme *click*, que l'on a du mal à identifier comme provenant d'une classe ouverte, car on peut être tenté de penser que c'est le verbe, qui est converti à partir de l'onomatopée. Cette confusion provient du fait que, comme les matricielles, les primaires procèdent d'une mise en saillance du signifiant.
- les secondaires, comme *sob*, qui semblent converties depuis une classe ouverte pour jouer le rôle d'une onomatopée. Ici, comme avec les interjections secondaires, le sens de la conversion est très clair : c'est l'onomatopée qui provient de la classe ouverte.

Le parallélisme est loin d'être parfait, notamment parce que les onomatopées primaires, avec la mise en saillance du signifiant, semblent procéder d'un *effacement sémantique* ou *référentiel* entre la classe ouverte et l'onomatopée. Il se trouve que cet effacement se retrouve également dans le passage du substantif à l'interjection *secondaire* : de *shit*-substantif à *shit !*-interjection, la perte sémantique ou référentielle est quasi-totale<sup>17</sup>.

Contentons-nous pour le moment de dire que les onomatopées matricielles sont parfois lexicalisées (*boing* est devenu un nom et un verbe), que les onomatopées primaires sont principalement utilisées pour les caractéristiques de leur signifiant (celles de type *click*) et que les onomatopées secondaires sont principalement utilisées pour leur signifié (type *sob*).

## **ONOMATOPÉES PRIMAIRES ET SECONDAIRES : SEMBLABLES ET COMPLÉMENTAIRES**

Au-delà de la similarité des contextes d'apparition de l'onomatopée primaire et secondaire, nous pouvons constater qu'elles partagent des points communs et qu'elles sont complémentaires. Rappelons que les onomatopées *non-lexicales* sont parfois influencées par

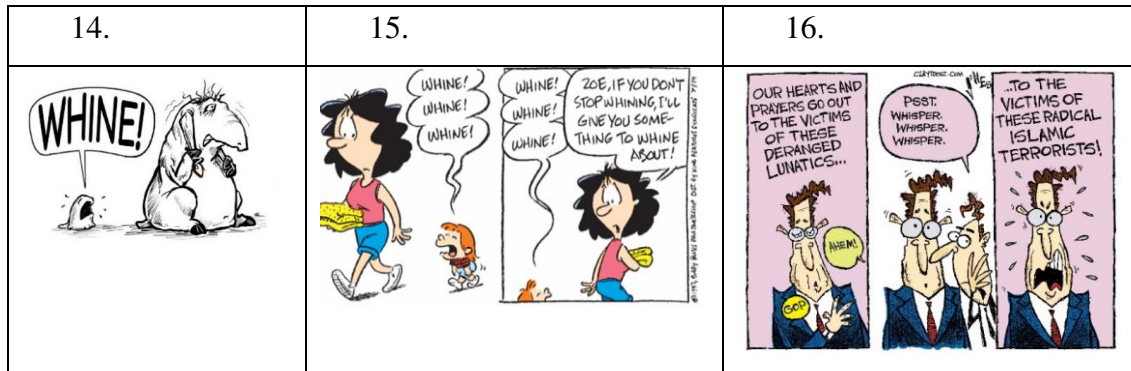
---

<sup>16</sup> Rappelons au lecteur que cette appellation n'a rien à voir avec celle de Körtvélyessy (2020), selon qui les onomatopées primaires sont définies par une imitation d'un référent, et les secondaires sont des items lexicaux motivés pouvant appartenir à n'importe quelle classe ouverte.

<sup>17</sup> Nous expliquerons plus loin pourquoi il est plus pertinent de parler d'effacement *référentiel* que *sémantique*.



les items lexicaux : *klik* est manifestement influencé par *click*. Le même phénomène peut s'observer avec des onomatopées plus clairement secondaires : l'exemple 11. contient la forme *woop*, qui est sans doute une variante orthographique de *whoop*. Observons les exemples 14.



Les onomatopées secondaires semblent être en concurrence avec les onomatopées primaires. Les exemples 14<sup>xii</sup>, 15<sup>xiii</sup> et 16<sup>xiv</sup> contiennent *whine* et *whisper* dans un phylactère. Clairement, les personnages ne prononcent pas ces termes. Au contraire, ils produisent des cris, des caprices, des plaintes et des chuchotements qui sont désignés et même qualifiés sous les appellations *whine* et *whisper*. Alors pourquoi l'auteur n'a-t-il pas choisi la forme *waaaaah* pour le caprice ou *psst, psh-psh-psh*, pour le chuchotement ? Nous pensons que cela provient du fait que ces formes ne sont pas assez claires et signifiantes.

En effet, en recherchant des onomatopées secondaires, nous n'avons pas réussi à trouver à l'échelle de la toile les formes *yell*, *shout*, *scream*, *howl*, alors que nous avons trouvé en abondance les formes *sob*, *sigh*, *whine*, et *weep*. Nous pouvons observer que pour les formes introuvables (*yell*, *shout*, *scream*, *howl*), il existe déjà des interjections et onomatopées pouvant les remplacer (par exemple, *ah !!* ou *argh !!*). Pour les formes trouvées fréquemment (*sob*, *sigh*, *whine*, *weep*), au contraire, il ne semble pas y avoir d'interjection ou d'onomatopée primaire susceptible de les remplacer : il faudrait créer une onomatopée ou interjection, quelque chose comme *h'tch* pour *sob*, *afff* pour *sigh*, *yayayanaaah* pour *whine*, etc.... On voit bien ici que les onomatopées secondaires introuvables désignent des productions vocales suffisamment vagues pour être remplacées par des onomatopées (*ah !!*, *aaargh*, *boo-hoo*). En revanche, les onomatopées secondaires apportent une précision signifiante sur la production vocale : *whine* apporte l'information qu'il s'agit d'un cri et aussi la précision que le cri n'est pas à prendre au sérieux, c'est un caprice ; *sigh* apporte une précision sur l'expiration. En d'autres termes, les signes *sob*, *sigh*, *whine*, et *weep* apportent des informations sur une

production vocale et sa cause, alors que les signes *yell*, *shout*, *scream*, *howl*, n'apportent d'information que sur la production vocale.

Cela voudrait dire que quand l'onomatopée primaire disponible n'est pas suffisamment explicite, l'onomatopée secondaire est préférée pour apporter une précision sur une production sonore ou vocale.

## CLICK

À la lumière de ce que nous appelons *onomatopées secondaires*, revenons à *click*. Est-on sûr que cette onomatopée est si prototypique que cela ? Nous verrons que la question assez délicate à résoudre.

S'il semble évident que *click* est une onomatopée, nous allons voir que cette évidence repose sur des critères subjectifs. Dans le cas d'une conversion de *click*-verbe en *click*-onomatopée, l'emploi *en tant qu'onomatopée* semble à première vue se résumer à deux paramètres : un isolement syntaxique et une mise à profit des caractéristiques phonétiques du signifiant pour imiter un son. Ce dernier paramètre explique sans doute pourquoi la forme *click* aura été préférée à *switch*, *press*, ou *push* à cause de ses vélaires sourdes et de sa voyelle pré-fermée antérieure non arrondie, caractéristiques évoquant plus directement les sons brefs et métalliques que les sifflantes et chuintantes de *press* et *push*, et peut-être également à cause de ses caractéristiques phonesthémiques<sup>18</sup>, puisque le phonesthème initial *cl-* est associé à *noise from a collision* et que le phonesthème final *-ick* est associé aux propriétés *sudden*, *abrupt*, *sharp*, selon Drellishak (2006 : 37-38). C'est donc apparemment la motivation du signe, immédiatement perçue par le lecteur entre le signifiant /klik/ et le signifié CLICK qui donne l'impression que cette onomatopée est issue de la matrice lexicogénique, alors que cette même motivation du signe, pourtant notée par les dictionnaires étymologiques, est moins immédiatement perceptible pour les formes comme *sob*. C'est peut-être la raison pour laquelle les onomatopées secondaires ne seront jamais étiquetées comme *onomatopées* ou *exclamations* dans les dictionnaires, alors que l'on peut trouver de tels étiquetages pour *click*. Nous verrons que les deux paramètres sont insuffisants pour définir l'onomatopée :

- Pour l'isolement syntaxique, ce n'est pas un critère valable puisque des onomatopées peuvent très bien être intégrées syntaxiquement (*it's right **bang** in the middle*).

---

<sup>18</sup> Rappelons que le terme *phonesthème*, parfois orthographié *phonaesthème* a été proposé par Firth (1930) et qu'il désigne des phonèmes ou assemblages de phonèmes plus petits qu'un morphème mais néanmoins associés à un invariant notionnel.

- Pour la mise à profit des caractéristiques phonétiques de l'item lexical, ce n'est pas non plus un critère valable puisque les caractéristiques phonétiques des items lexicaux peuvent être mises à profit dans le contexte de la poésie sans pour autant que cela n'aboutisse à un emploi onomatopéique.

Nous avons vu que les onomatopées lexicales, considérées comme ayant une origine imitative dans les dictionnaires, sont problématiques pour plusieurs raisons, notamment parce que l'origine imitative est toujours *présumée* et parce qu'il est difficile de distinguer onomatopées primaires des secondaires.

Ainsi, s'il existe bien une fonction syntaxique et énonciative de l'onomatopée pouvant être remplie par des items originellement non-onomatopéiques (comme *sob* et *cry*) et qu'en plus il est impossible de prouver que les items utilisés dans cette fonction proviennent bien étymologiquement de la matrice lexicogénique *onomatopée*, alors qu'appelle-t-on communément *onomatopée* ? En d'autres termes, si le fait d'inclure les onomatopées lexicales comme *click* parmi les onomatopées mène rapidement à inclure des formes qui pourraient susciter la controverse, comme *sob*, alors quelles sont les onomatopées dont on peut dire avec certitude qu'elles sont bien des onomatopées, sans immédiatement étendre la catégorie à des formes problématiques ? Uniquement les créations lexicales idiolectales des auteurs de bandes dessinées ? Même ce cas de figure est problématique, comme nous allons le montrer : nous allons maintenant expliquer pourquoi, même pour créations idiolectales motivées, des difficultés demeurent.

## **LES ONOMATOPÉES NON-LEXICALES SONT-ELLES À COUP SÛR DES ONOMATOPÉES ?**

Rappelons que les onomatopées dites *non-lexicales*, dans la terminologie d'Attrigde comportent les deux caractéristiques suivantes, ce qui les rend assez aisément reconnaissables :

1. Elles sont créées par un auteur ou locuteur dans le but d'imiter un bruit grâce aux caractéristiques phonétiques des éléments composant cette création lexicale.
2. Elles sont placées de manière à exercer une fonction syntaxique et énonciative onomatopéique, qu'il y ait isolement ou non.

Même dans le cas d'une création lexicale ponctuelle, on ne peut jamais être certain du fait que le signe linguistique soit vraiment motivé. L'adéquation perçue par les locuteurs entre une forme signifiante et un signifié, comme c'est le cas pour *click*, n'est en rien la preuve d'une motivation et donc d'une origine onomatopéique. La mise à profit des caractéristiques

phonétiques du signifiant par le locuteur ou l'auteur ne révèle rien de la relation entre signifiant et signifié du signe en lui-même. Pire, même un locuteur ayant volontairement et consciemment l'intention de créer une forme lexicale motivée, en mettant pour cela un concept en adéquation avec certains phonèmes choisis expressément pour leurs traits acoustiques et articulatoires, même cette intention ne permet pas de parvenir à créer une forme motivée. En effet, l'adéquation perçue par le locuteur entre des phonèmes et des concepts peut provenir de ce que Taylor et Taylor appellent la *réminiscence lexicale du symbolisme phonétique* ou le *parasitage lexico-sémantique* (Taylor 1963 ; Taylor et Taylor 1962, 1965). Ce parasitage correspond à une impression de motivation linguistique, impression déclenchée par l'abondance arbitraire dans le lexique de certaines paires d'invariants notionnels et consonantiques, toutes également arbitraires, comme l'explique Mendousse (2010 : 457) :

Aussi, pour Taylor (1963 : 206-207), si /p/ et /t/ paraissent respectivement « grand » et « petit » en anglais, c'est parce que le système de cette langue compterait davantage de signifiants à initiale consonantique /p/ pour les signifiés de choses grandes et davantage de signifiants à initiale consonantique /t/ pour les signifiés de choses petites. Les appariements symboliques de type /p/- « grand » et /t/- « petit » procéderaient ainsi de la connaissance de la structure phonologique qu'ont les locuteurs du lexique de leur langue.

Seule la création de logatomes peut, dans une certaine mesure, permettre de contourner le problème du parasitage (Mendousse, 2010). Le logatome est une *syllabe ou suite de syllabes, appartenant à une langue donnée, ayant ou non une signification, possédant des caractéristiques articulatoires et acoustiques particulières*, selon la définition du CNRTL. La création des logatomes /ki :ki :/ et /bubu/ a permis de révéler une tendance des locuteurs à associer ces suites phonémiques avec respectivement des formes pointues et rondes (Ramachandran et Hubbard, 2001).

C'est d'ailleurs pour cette raison que le principe d'arbitraire du signe est, s'il s'agit d'une hypothèse, irréfutable : aucune expérience à notre connaissance ne pourrait permettre d'observer le caractère véritablement motivé du lien entre un signifiant et un signifié et ainsi réfuter l'hypothèse. Il faudrait pour cela montrer qu'au moment de la création lexicale, l'onomatopée était intentionnelle et que le choix de la combinaison signifiant-signifié n'était pas influencé par les caractéristiques des autres éléments du lexique. Cela semble compliqué à effectuer. Pour détecter l'origine imitative de n'importe quel item lexical, onomatopée ou autre, le problème, selon nous, se situe là. Alors, quels items pourrions-nous ranger sous l'appellation *onomatopée* ? La motivation, invérifiable, irréfutable, est pourtant un paramètre

fondamental dans la description de l'onomatopée.

Ce point est particulièrement important, attardons-nous dessus : la motivation s'oppose à l'arbitraire. *L'arbitraire du signe linguistique* plus précisément, est un raccourci pour une proposition : *le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire*. Nous avons dit qu'en tant qu'hypothèse, cette proposition était irréfutable, mais en réalité, ce statut d'hypothèse n'est précisé nulle part dans le CLG. Quel est le statut théorique de cette proposition ? S'agit-il d'une hypothèse, d'une démonstration, d'un axiome ? L'hypothèse est à mettre de côté, comme nous venons de le voir. Il ne peut pas s'agir d'une démonstration, car aucune prémisse en adéquation avec une autre prémisse ne permet d'aboutir à la conclusion que *le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire*. Il doit par conséquent s'agir d'un axiome. Cela rend extrêmement compliqué l'observation d'onomatopées : l'onomatopée est un signe qui se reconnaît à sa propension à s'opposer à un axiome. Autrement dit, l'onomatopée n'existe pas, ou n'est pas observable en tant que fait de langue.

Nous serons amenée à couper le principe de *motivation* en deux : *l'intention d'imiter* et la *motivation réelle*. L'intention d'imiter est un élément définitoire de l'onomatopée : il s'agit d'une *intention* car l'imitation en elle-même peut être *ratée*. En effet, il est possible que la forme de l'onomatopée imite très mal son référent, et *boo-hoo* et *sniff* en sont des exemples, de notre point de vue, mais, bien sûr, la notion de réussite ou d'échec de la motivation est totalement subjective. Nous l'opposons à une motivation *réelle*, qui ne nous occupera pas dans cette recherche, car elle est l'apanage de chercheurs qui travaillent sur la motivation du signe comme élément structurant du lexique, comme G. Bohas. Si ni la motivation du signe, ni la fonction syntaxique et énonciative de l'onomatopée, ni la provenance de la matrice lexicogénique *onomatopée* ne peuvent permettre d'identifier précisément le type d'onomatopée observée, **l'intention d'imiter** quelque chose (un bruit, un événement, une production vocale) à l'aide de traits phonétiques peut être un point de départ pour approcher ce type de signes. Que le résultat de cette intention ait été influencé ou pas par le parasitage lexico-sémantique ne nous occupera pas ici.

Notons que Bohas et Saguer distinguent la motivation *accidentelle* (qui correspond plus ou moins à ce que nous avons appelé *l'intention d'imiter*) de la motivation *intrinsèque* (qui correspond à ce que nous avons appelé la *motivation réelle*). Selon eux, la motivation de l'onomatopée est elle-même fondamentalement arbitraire (Bohas & Saguer, pré-publication : 8) :

Nous parlerons pour cette motivation onomatopéique de type *glou-glou, cui-cui* de motivation accidentelle, au sens de « Qui n'appartient pas à la substance d'un être, d'une

chose. » Ce caractère accidentel apparaît particulièrement dans le cri du coq : pourquoi *co* plutôt que *chi* ou *ku* ou *doodledoo* ? Il est bien évident que cette motivation accidentelle manifestant elle-même une grande part d'arbitraire ne constitue pas une objection sérieuse au postulat saussurien.

Nous venons de voir pourquoi la motivation, élément déterminant de l'onomatopée, sera en fait abordée sous l'angle de l'intention d'imiter. Mais imiter quoi ? Nous allons maintenant approcher l'onomatopée sous l'angle des éléments auxquels elle réfère, montrer qu'à ce niveau-là aussi des difficultés demeurent, et tenter de proposer une description de l'onomatopée par le biais du lien que le locuteur crée avec le référent de l'onomatopée.

### I.2.1.3. Troisième approche : observer les référents des onomatopées

Disons-le dès à présent, les référents possibles sont très disparates. Observons le cas qui nous semble le plus simple : les onomatopées clairement secondaires. Les contextes d'apparition des onomatopées primaires et secondaires sont identiques.

L'onomatopée apporte une information, généralement sur un référent sonore, mais pas uniquement. Elle peut apporter une information sur un mouvement, une action, un objet entre autres. *Sob* et *cry* de l'exemple 8. semblent à première vue donner l'information suivante : tel bruit est produit par les sanglots des personnages. Cependant, ces formes pourraient tout aussi bien avoir pour fonction d'informer le lecteur du fait que les personnages sont bien en train de sangloter plus que d'indiquer au lecteur la présence du bruit en lui-même. Lorsque l'on regarde attentivement le seul dessin, il n'est pas du tout évident que les personnages sanglotent. Ces formes contiennent donc des informations destinées à signaler une action par le biais du bruit généré par cette action, plus qu'à signaler bruit lui-même. Il y aurait une forme de métonymie dans l'information donnée : la conséquence (le bruit) pour la cause (les sanglots).

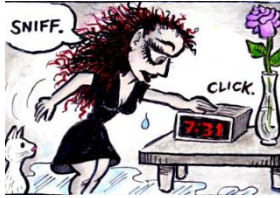
Cet aspect est important pour la bande dessinée : prenons l'exemple d'une porte qui se ferme et claque au moment de la fermeture : dans un support cinématographique, même muet, le mouvement de porte est visible : ajouter *SLAM* ou le sous-titre [*door slam*], comme on le voit parfois dans les sous-titrages pour sourds et malentendants, ne servirait à rien. Dans la bande dessinée, le canal étant statique, le mouvement en lui-même n'étant pas visible, c'est donc le son imité par l'onomatopée qui contient l'information sur le mouvement.

À l'inverse, certaines onomatopées secondaires renforcent des éléments déjà bien visibles : la forme *Tear Tear* de l'exemple 9, qui semble être la réduplication d'un substantif dans la fonction de l'onomatopée, ne fait que renforcer une information visuelle déjà présente (les

larmes sont visibles sur le visage du personnage). L'élément signalé par l'onomatopée secondaire, des larmes, ne génère aucun bruit.

Pour ce qui est des onomatopées qui ne sont pas clairement secondaires, comme *click* en 6. (que nous replaçons ici en 17), le problème est moins visible mais il est pourtant présent :

17.



Il semble logique de penser que cette forme imite un bruit aigu. Pourtant, cette forme pourrait tout aussi bien être présente pour informer le lecteur que le personnage a bien appuyé sur le bouton de réveil, auquel cas l'onomatopée signale une action et non pas un bruit. D'ailleurs, la présence de ponctuation, un point final derrière le *click*, semble indiquer que l'action a été effectuée avec succès et qu'elle est bien terminée, comme si ce *click* représentait à lui seul une phrase entière décrivant l'action d'éteindre le réveil en appuyant sur un bouton. En revanche, ce point final est difficilement explicable si l'on considère que *click* est l'imitation du bruit généré par la pression sur le bouton.

Dans de nombreux contextes, l'onomatopée ne sert plus du tout à imiter un bruit, mais à illustrer une caractéristique que le locuteur attribue à un événement ou à une situation (sa soudaineté, sa rapidité, son caractère surprenant), comme le montrent ces exemples, trouvés en corpus. Pour tous ces exemples, les caractères gras ne font pas partie des versions originales. Il s'agit de la seule modification que nous avons appliquée à ces exemples, nous n'avons pas corrigé les fautes d'orthographe :

18. The very very alarming thing for us is that [...] We are **slap bang** on this trajectory <sup>xv</sup>
19. **And Bang** You're In Love
20. Now add some color **and bam**, you got yourself a cupcake ;3 <sup>xvi</sup>
21. And then, when you've suddenly been catapulted out of that relationship **and, slap-bang**, you find yourself out there, [...] <sup>xvii</sup>
22. ... vous levez les yeux vers le miroir **et alors, BAM!** Vous vous voyez à travers les yeux de votre enfant, [...] <sup>xviii</sup>
23. Moi je dis que en Chine ils ont fais exprès **et alors bam** toi tu vas aller en Italie. <sup>xix</sup>
24. [...] ils ont la certitude absurde et irrationnelle que le monde ne sera vivable que si un autre crétin n'y est plus. **Et alors, bam**, tout part en couille. <sup>xx</sup>

La perception du caractère brutal d'un événement ou d'une situation est illustrée par une onomatopée. Ici, on pourrait se demander si le bruit (un percept qui s'impose au sujet) n'est



pas la métaphore de l'effet produit par un événement étonnant pour le locuteur. Par *événement étonnant, surprenant*, nous suivons la définition proposée par Reisenzein et ses collègues (2019) : il s'agit d'une information nouvelle (une perception) qui ne correspond pas au *currently activated cognitive schemas*<sup>19</sup> du locuteur (le modèle du monde que le sujet construit à partir de sa mémoire de travail). Pourrait-on imaginer une métaphore conceptuelle, comme celles proposées en Linguistique Cognitive, de type AN ASTOUNDING EVENT/SITUATION IS A NOISE ? Ce travail dépasse notre axe de recherche actuel, et il nécessite d'autres métaphores préalables, comme PRECISION IS ASTOUNDING (pour expliquer *slap bang in the middle*), mais le corpus semble indiquer qu'il serait intéressant d'explorer cette piste.

Si l'on part du principe que l'onomatopée a pour mission principale de signaler une action pour se substituer à un mouvement (dans un contexte statique comme la bande dessinée) plus que d'imiter un bruit, alors c'est l'onomatopée matricielle et l'onomatopée primaire qui deviennent étonnantes, quand l'onomatopée secondaire, qui ne montre aucun effacement sémantique, est bien plus adaptée à cette mission. En effet, les onomatopées primaires et matricielles, qui procèdent d'une mise en saillance du signifiant, font inférer l'action au lecteur, par métonymie. Ainsi, les onomatopées primaires comme *click* seraient bien plus efficaces pour signaler une action si elles étaient interprétées comme des onomatopées secondaires, sans effacement sémantique. Si l'on étudie l'onomatopée à l'aune du rôle qu'elle exerce quant à l'information fournie, l'onomatopée secondaire devient le modèle et l'onomatopée matricielle et primaire deviennent des bizarreries. Pourtant, *click*, en raison de sa présence dans le lexique, est considéré comme le type d'onomatopée par excellence pour

---

<sup>19</sup> Voici comment Reisenzein et ses collègues (2019) définissent la surprise (nous mettons en caractères gras certains passages) :

As conceptualized in the model [cognitive-evolutionary model], the surprise mechanism is an **innate, hardwired information-processing device** that operates at an unconscious level of processing, where **it continuously and automatically** (without the person's intention) **compares the currently activated cognitive schemas (beliefs)—which together constitute the person's working-memory model of her present situation and its future development—with newly acquired information (perceptions, beliefs)**. As long as the schema-discrepancy detector registers congruence between schema and input, meaning that the newly acquired information (beliefs) conforms to the person's explicit or implicit expectations, the person's informal theories are supported by the evidence, and there is hence no need to revise them. In contrast, if the surprise mechanism detects a discrepancy between the activated schemas and the newly acquired information—indicating that these schemas may be invalid and can therefore no longer be relied on to guide action—it generates a sensation-like, nonpropositional signal (see Oatley & Johnson-Laird, 1987) whose quality codes the detection of a schema discrepancy, and its intensity, the degree of the schema-discrepancy. This signal is regarded as the theoretical referent of surprise in the cognitive-evolutionary theory (Reisenzein et al., 2012).



Attridge. Il sera donc intéressant d'étudier la distinction entre onomatopée primaire et secondaire en détail. Nous étudierons cela dans la section consacrée à la classification.

Nous venons de voir que l'onomatopée prototypique, si elle est appréhendée à l'aune de son rôle informatif, est moins efficace que ce que nous appelons des onomatopées secondaires, alors même que ces dernières ne sont pas répertoriées comme onomatopées dans la littérature. Cela constitue une difficulté supplémentaire pour la description de l'onomatopée.

Voyons maintenant la dernière difficulté définitoire de l'onomatopée, le cas de celles dont le référent est une production vocale et que nous appelons onomatopées de productions phono-articulatoires.

### Un référent phono-articulatoire

Observons les deux vignettes en 25. <sup>xxi</sup>:

25.



On y voit *boo hoo hoo* ! dans des phylactères, comme s'il s'agissait de paroles prononcées par le personnage. Il semble assez évident que ce n'est pas le cas, et que les phonèmes composant cet item imitent des bruits de sanglots *d'un point de vue extérieur au personnage-locuteur*, c'est-à-dire du point de vue d'un témoin, d'un interlocuteur, ou d'un narrateur, qui semble mettre en place une distance ironique vis-à-vis des sanglots de son personnage. En aucun cas il ne s'agit de productions vocales émises par le personnage ou d'interjections prononcées par lui. En effet, *boo hoo* semble fort mal structurée pour imiter le son des pleurs : cette onomatopée sert de signal plus que d'imitation (elle informe lecteur de la présence d'un bruit et que ce bruit provient de sanglots). Nous appellerons les onomatopées comme *boo hoo hoo* imitant des productions vocales humaines depuis un point de vue extérieur des *onomatopées de productions phono-articulatoires*. Elles peuvent imiter tous les bruits provenant du lieu de l'appareil phono-articulatoire, y compris des bruits de mastication, des toux, des hoquets, etc. Il en est de même pour *blah, blah blah, yadda yadda yadda*.

Généralement, ces formes ne ressemblent en rien aux productions vocales qu'elles sont censées imiter, si l'on met de côté la reduplication, qui pourrait évoquer le caractère répétitif d'un discours perçu comme rébarbatif. Les formes *whine* et *whisper* sont, selon cette définition, des *onomatopées secondaires de production phono-articulatoire*.

Le premier problème est que ces onomatopées renvoient à des productions vocales, ce qui rend la différence avec l'interjection extrêmement floue. En effet, selon Evans (1992), le troisième et dernier critère permettant de définir l'interjection est *not used to represent a non-speech sound*, ce qui signifie que l'interjection doit toujours représenter un son de la parole. Ce critère est facile à appliquer pour rejeter de la catégorie des interjections les onomatopées comme *click*, mais il est difficile à appliquer pour les onomatopées qui précisément, renvoient à une production vocale. La seule différence avec l'interjection semble, pour le moment, être le point de vue à partir duquel le son est représenté : il est représenté depuis le point de vue du locuteur pour l'interjection, et depuis le point de vue d'un autre locuteur pour l'onomatopée.

Le second problème est que certaines formes contiennent les deux points de vue en même temps. L'exemple 26. <sup>xxii</sup> montre les deux points de vue dans une même forme (*uwaaaaaaahh !!!*) :

26.



La première partie de 26. , *uw-*, semble révéler une prise de recul de la part du narrateur vis-à-vis de son personnage, puisque la suite de phonèmes [*'wa*] renvoie aux pleurs des nourrissons. C'est une onomatopée de production phono-articulatoire.

Il semble que la seconde partie de la forme *uwaaaaaaahh !!!*, *aaaaaaahh !!!* peut être considérée comme la transcription des sons émis par le personnage, ce qui est signalé par plusieurs éléments :

- l'allongement expressif (sept *a*, deux *h*),
- une police de caractères tremblante
- la présence de points d'exclamations

S'agit-il pour autant d'une interjection primaire ? Il ne semble pas : dans la seconde partie, même si le narrateur n'ajoute pas de distance ironique vis-à-vis de la production vocale de son

personnage, il est malgré tout en train de l'imiter : le personnage ne prononce pas le phonème /a/ (le narrateur est donc bien la source énonciative de l'onomatopée). Le caractère onomatopéique de cette forme ne tient donc pas à l'ironie du narrateur, mais à autre chose. Nous verrons dans le chapitre 2 la différence entre onomatopées de productions phono-articulatoires et interjections.

## Résumé des difficultés

Pour résumer les difficultés concernant l'observation d'onomatopées :

- Soit l'onomatopée se définit sous l'angle du lien entre signifiant et signifié et est synonyme de *motivation*, auquel cas il ne s'agit pas d'une catégorie métalinguistique, et un nom ou un verbe comme *whisper* est une onomatopée. Le problème avec ce choix d'analyse est que la motivation réelle d'un signe n'est ni observable ni réfutable en raison du parasitage lexico-sémantique décrit par Taylor et Taylor (1962, 1965), comme nous l'avons vu plus haut. De plus, la notion de *motivation* est ambiguë puisqu'il est possible pour un auteur, dans certains contextes comme la bande dessinée ou la poésie, de mettre à profit les propriétés phonétiques d'un item arbitraire pour illustrer un signifié, ce qui peut faire passer ces items pour motivés et donc pour onomatopéiques.
- Soit l'onomatopée est simplement un item lexical directement issu de la matrice lexico-génique *onomatopée*. La difficulté ici est qu'il est très compliqué de retrouver les traces de telles créations lexicales dans une démarche étymologique. Seules des onomatopées récentes pourraient avec certitude être classées comme telles (comme *boing*).
- Soit l'onomatopée se définit sous l'angle de son rôle informatif, auquel cas l'onomatopée secondaire sans effacement sémantique est plus directe et plus efficace pour remplir ce rôle, et ce qui est considéré comme une onomatopée prototypique (l'onomatopée lexicale) devient une bizarrerie.
- Soit l'onomatopée se définit sous l'angle de sa référence, et plus précisément, l'onomatopée renvoie à des événements sonores. Cette possibilité pose beaucoup trop de problèmes pour être valable : tout d'abord, il est tout à fait possible de référer à un événement sonore sans utiliser d'onomatopée, et ensuite, nombreuses sont les onomatopées qui sont utilisées métonymiquement pour référer à la source du bruit et non pas au bruit lui-même, que ce soit dans le lexique (*choo-choo*, pour un train) ou en contexte (*click*). Ensuite, suivant Evans (1992), la différence avec les interjections serait compliquée puisque c'est à l'interjection qu'il revient de représenter des *speech sounds*. Or, *whisper*, *blah blah blah*, et

*boo-hoo* sont des *speech sounds*, ce qui signifierait que la forme *whisper whisper !!*, citée un peu plus haut, serait une reduplication d'interjections et non pas une reduplication d'onomatopées secondaires. Cette conclusion semble, pour le moins, contre-intuitive. Définir l'onomatopée sous l'angle de la référence aboutit donc à beaucoup de contradictions.

- Soit l'onomatopée est un item remplissant une fonction syntaxique et énonciative spécifique facilement repérable dans les bandes dessinées (il s'agit d'un item placé directement sur le dessin, hors d'un phylactère et hors d'une cartouche), auquel cas n'importe quel item remplissant cette fonction serait une onomatopée ; par exemple, la forme *whisper whisper*, placée à proximité d'un personnage chuchotant en direction d'un autre personnage. Dans ce cas, l'onomatopée n'est pas une catégorie métalinguistique, mais une fonction syntaxique et énonciative. Cette interprétation est problématique : s'il ne s'agit que d'une fonction, alors il ne devrait pas y avoir de différence entre l'onomatopée avec et sans effacement sémantique.

- Soit l'onomatopée est une classe de mots, mais à ce moment-là, pourquoi certains items comme *click* font-ils partie des dictionnaires d'onomatopées, quand des items comme *sob* n'en font pas partie ? De plus, si l'onomatopée est une catégorie métalinguistique, la difficulté est que la dérivation se manifeste par un morphème zéro, ce qui la rend difficilement repérable. Seule une absence de flexions dans un contexte où une flexion est attendue indiquerait une nature onomatopéique. Mais rares sont les contextes syntaxiques où la flexion zéro de l'onomatopée est détectable, puisque l'onomatopée est généralement isolée syntaxiquement ou, au mieux, utilisée comme un adverbe (*it's slap bang in the middle*), et les adverbes ne prennent pas de flexion. Ainsi, l'onomatopée n'arrive jamais dans un contexte linguistique où une flexion est normalement attendue, ce qui rendrait la flexion zéro de l'onomatopée visible et donc marquerait la dérivation.

### **I.2.2. Deuxième série de problèmes : affecter une catégorie aux onomatopées et interjections**

Venons-en à la deuxième série de problèmes immédiatement détectables à la recherche d'une interjection ou d'une onomatopée dans un simple dictionnaire : la catégorisation métalinguistique de ces items. Par *catégorie métalinguistique*, nous entendons *étiquetage, mot servant à en catégoriser un autre*, car nous avons besoin d'un terme ayant une portée plus large que le terme de *catégorie grammaticale* (au sens de catégories classiques, c'est-à-dire des classes de mots ouvertes et fermées). Il nous faut un terme de portée plus large car,

premièrement, l'exclamation n'a pas, à notre connaissance, été considérée comme une *catégorie grammaticale*, or l'onomatopée et l'interjection sont souvent catégorisées comme *exclamations*, et deuxièmement, car l'appartenance des catégories *onomatopée* et *interjection* à ce qui est appelé *catégorie grammaticale* est loin d'être évidente.

### **I.2.2.1. Bref rappel historique des étiquetages**

Avant d'aborder la question de l'appartenance des items interjectifs et onomatopéiques à telle ou telle catégorie (*interjection*, *onomatopée*, *exclamation*, *adverbe*) procédons à un bref rappel historique sur l'émergence des interjections et des onomatopées dans les discours métalinguistiques.

Rappelons que les grammaires latines se sont fortement inspirées des grammaires grecques, notamment en ce qui concerne la classification des mots en *partes orationis*. Les grammaires grecques comprenaient huit parties du discours, incluant l'article, ce que ne possédait pas le latin (Ameka, 1992a : 102). L'interjection, qui était auparavant classée parmi les adverbes par les grammaires grecques, fut séparée de la classe des adverbes dans les grammaires latines pour être présentée comme une partie du discours indépendante, dans le but de compenser l'absence de l'article et maintenir le nombre de parties du discours à *huit*, chiffre à puissante valeur symbolique chez les grammairiens latins.

Certaines études attribuent l'autonomie de l'interjection à Donat (Buridant, 2006), quand d'autres études un peu plus récentes, comme celle d'Ashdowne (2008), l'attribuent à Quintus Remmius Palameon. Plus précisément, son élève Quintilien emploie pour la première fois le terme d'interjection (*interiectio*) en fin de Ier siècle de notre ère, mais il doit sans doute ce terme à Quintus Remmius Palaemon, l'auteur de l'*Ars Grammatica*, ouvrage perdu datant de 67-77 (Ashdowne, 2008). Quintilien dit explicitement que l'absence d'article implique la présence de la catégorie interjection : *noster sermo articulas non desiderat sed accedit superioribus interiectio (Institutio Oratoria, 1.4.19): 'our language has no need of articles... but to those [listed] above is added "interjection" (traduction d'Ashdowne, 2008). La paternité de la catégorie interjection est imputée à Palameon et non pas à Quintilien en raison d'une citation dans l'*Ars Grammatica* de Charisius. Dans cet ouvrage, Charisius attribue à Palameon la citation suivante : *interiectiones sunt quae nihil docibile habent, significant tamen adfectum animi ...*, que Ashdowne traduit comme suit : *interjections are those which have no referential value but rather signify a state of mind.**

Les grammaires grecques classaient les interjections dans la catégorie des adverbes. Plus précisément, c'est Denys de Thrace qui range les interjections, exclamations, impératifs et phrasillons d'assentiment dans cette catégorie. Après Thrace, Apollonius Dyscole, qui inspirera Priscien (VI<sup>ème</sup> siècle), propose une discussion sur le statut du vocatif  $\tilde{\omega}$  (qui correspond approximativement à l'archaïque ou simplement désuet *O*, en anglais), qui ne pouvait selon lui pas être considéré comme un article indéfini au cas vocatif, en raison de ses caractéristiques prosodiques : les vocatifs ont des voyelles plus courtes que les nominatifs, ce qui ne s'applique pas à ce  $\tilde{\omega}$  (1. 73-9 cité dans Ashdowne).

Au Moyen Âge, les modistes reprennent la conception de Priscien, qui relevait une proximité sémantique entre l'interjection et le verbe (Bursill-Hall, 1971), ce qui crée une ambiguïté au niveau du statut métalinguistique de l'interjection : *Cette ambiguïté de l'interjection – partie du discours autonome ou partie rattachée au verbe ou à l'adverbe – perdure donc tout au long du Moyen Âge avec les Modistes.* (Buridant, 2006).

Le problème de la catégorisation de l'interjection vient de la division d'une phrase en parties du discours, selon Ashdowne (2008 :8) :

It is precisely as a result of these two innovations that the seeds of the problem of interjections are sown, for accepting this general approach implies - though it does not in fact require - that items in language can be recognised as units, that they can and will eventually be suitably recognised as members of one of a reasonably small ( and definable) set of groups (based on shared characteristics of one description or another), and that a (larger) unit that is divisible (such as a sentence) will be wholly made up of such units (i.e. there will not be some unallocated 'residue' or 'remainder'). [...] Such items seem not to combine with other types of item to produce compositional results (in the way that the other types combine with each other), neither as content nor function words (cf. Haspelmath, 2001); accordingly they cannot straightforwardly form part of the system that is set up by an analysis into parts of speech.

Et en effet, on voit encore dans les dictionnaires actuels cette difficulté à catégoriser l'interjection, comme nous allons le montrer juste après ce paragraphe.

L'onomatopée elle aussi a connu un parcours difficile en tant que catégorie métalinguistique. Elle est mentionnée par Quintilien (fin du I<sup>er</sup> siècle) dans *Institutio Oratoria* (Bredin, 1996 :556) non pas en tant qu'item lexical motivé, mais en tant que néologisme : ce qui correspond en fait à son étymologie, qui signifie *création de noms*. La question de la motivation est mentionnée par Quintilien, mais en référence au dialogue entre Socrate, Cratyle et Hermogène du *Cratyle* de Platon concernant l'origine naturelle ou conventionnelle du langage. C'est Bede (dit *le Vénérable*) qui pour la première fois emploie le terme d'*onomatopée* avec sa signification actuelle (Moore, 2014 :309) dans *De schematibus et tropis* datant du début du VIII<sup>ème</sup> siècle. Selon Moore, le dictionnaire bilingue anglais-latin

d'Elyot datant de 1538 (*The Dictionary of Sir Thomas Elyot Knight*) semble être la première utilisation anglaise du terme *onomatopoeia* en tant que catégorie métalinguistique désignant des items lexicaux motivés. Voici la définition en question, à l'entrée *onomatopoeia* : *a worde made of sowne or pronouncinge, as bletinge of a shepe, lowinge of a cow, hissing of an adder.*

### **I.2.2.2. Étiquetages actuels**

Regardons donc l'utilisation des termes *interjection* et *onomatopée* en tant que catégories métalinguistiques dans les dictionnaires actuels. Nous avons choisi cinq dictionnaires : l'OED, le Cambridge Dictionary, le Collins, le Merriam Webster et le Macmillan Dictionary. Nous montrerons sous forme de tableaux les contradictions entre d'une part, les définitions des termes métalinguistiques *interjection*, *onomatopoeia* (et nous avons rajouté *filler*, pour des raisons que nous expliquerons un peu plus loin), d'autre part, les items donnés en exemple pour illustrer les membres de ces catégories et enfin, la catégorisation des mêmes items cités en exemple. Nous verrons que d'autres étiquettes métalinguistiques apparaissent, à savoir *exclamation* et *phrase* pour catégoriser l'interjection ; nous verrons que le qualificatif *imitative*<sup>20</sup> sert fréquemment à signaler le caractère motivé de l'onomatopée. Ces nouvelles étiquettes, *exclamation* et *phrase* posent également problème : nous sommes allée chercher les définitions et les exemplifications de ces catégories pour voir si elles étaient à leur tour exemplifiées par des membres de ces catégories. Nous avons constaté que ce n'était pas le cas. Le tableau se lit donc de gauche à droite comme un aller-retour entre les définitions de catégories, les exemples, les catégorisations de ces exemples, les définitions des nouvelles catégorisations.

Souvent, un item interjectif (*ouch !*, *wow !*) sera étiqueté sous l'appellation *interjection* (comme dans le Macmillan) ou sous l'appellation *exclamation* (comme dans l'OED), mais il est possible de trouver parfois des items onomatopéiques eux aussi étiquetés sous l'appellation *interjection* (comme *bow-wow*, toujours dans le Macmillan) tout comme il est possible de trouver, inversement, des items interjectifs étiquetés sous l'appellation d'*onomatopée* (dans des dictionnaires français principalement, comme le *Dictionnaire des Onomatopées* d'Enckell et Rézeau). Certaines onomatopées sont même catégorisées comme *nom* ou *verbe*, comme *bowwow* dans le Merriam Webster. Il y a également des désaccords

---

<sup>20</sup> Sur l'utilisation des termes *imitative*, *echoic* pour qualifier les onomatopées, voir les travaux de Moore (2014 :316).



entre dictionnaires concernant l'orthographe de certaines onomatopées : *bowwow* s'écrit sans trait d'union pour le Merriam Webster et y est catégorisé comme *nom*. Il s'écrit avec trait d'union pour l'OED (*bow-wow*) et y est catégorisé comme *exclamation*. Toujours avec le trait d'union, c'est une *interjection* pour le Macmillan et il peut être un *nom* et un *verbe* pour le Collins. Le cas de l'onomatopée du cri du chat est plus flagrant quant à la flexibilité de l'orthographe : on peut trouver les formes *meow* et *miaow*, mais la première est plus fréquente. Le Macmillan avance que *meow* est l'orthographe américaine de *miaow*, ce qui est également noté par le Merriam Webster, le Cambridge et l'OED, mais pas par le Collins (le Collins stipule même que les deux formes sont acceptables en anglais américain et britannique). Quant à la forme *mew* (/mju:/), elle est, pour le Macmillan, l'onomatopée imitant le cri du chaton (*miaow* étant le cri du chat adulte), alors que le Cambridge voit dans l'opposition *miaow/mew* deux sortes de cris de chat : les forts (*miaow : the high crying sound of a cat*) et les légers (*mew : the soft crying sound that a cat makes*).

Pour ce qui est des *fillers* (marques d'hésitation), le fait que *mm* puisse s'écrire avec deux ou trois *m* dans l'OED montre bien que les caractères servent à contenir une production vocale en modulant leur nombre en fonction de la longueur de cette production. *Mm* est défini par l'OED comme *Used to express uncertainty or reflection*. La catégorisation *exclamation* de *mm* par l'OED est très surprenante : en quoi le locuteur s'exclame-t-il ? Il semble que c'est l'inverse d'une exclamation, qui se produit. Ainsi, il semble que l'étiquette métalinguistique *exclamation* reflète un des paramètres que nous avons notés plus haut, à savoir, un changement de statut du mot énoncé, qu'il s'agisse d'une autre source énonciative ou d'un autre statut du mot en lui-même : la forme n'est qu'un réceptacle.

Notons pourtant que dans ces dictionnaires, les définitions des éléments *interjection* et *onomatopoeia* ne semblent pas refléter cette confusion, comme le montrent les tableaux suivants.

<b>OED</b>	
<b>INTERJECTIONS</b>	
Définition d' <i>interjection</i>	1. An abrupt remark, especially as an aside or interruption. 1.1. An exclamation, especially as a part of speech (e.g. ah!, dear me!).
Exemple donné à l'entrée <i>interjection</i>	<b>Ah! Dear me!</b>
Définition de l'exemple donné, l'interjection primaire <i>Ah !</i>	Used to express a range of emotions including surprise, pleasure, sympathy, and realization.



Catégorisation de <i>Ah !</i>	<b>Exclamation</b>
Définition de la catégorie proposée, <b>Exclamation</b>	A sudden cry or remark expressing surprise, strong emotion, or pain.
Exemplification d' <i>exclamation</i> par un membre de la catégorie	AUCUNE
Définition du second exemple donné à l'entrée <i>interjection, dear me !</i>	AUCUNE
Définition d'une forme proche de <i>dear me (dearie me !)</i>	Used to express surprise or dismay.
Catégorisation de <i>dearie me !</i>	<b>Phrase</b>
Définition de la catégorie proposée, <b>Phrase</b>	An idiomatic or short pithy expression.
Synonymes de <i>Phrase</i>	maxim, saying, proverb, aphorism, adage, saw, axiom, formula, expression, rule, dictum, precept, epigram, gnome
Exemplification de <b>Phrase</b> par un membre de la catégorie	'it's a pleasure'
Définition de <i>it's a pleasure</i>	AUCUNE
Définition d'une forme proche ( <i>My pleasure</i> )	Used as a polite reply to thanks.
Catégorisation de <i>My pleasure</i>	Phrase
Catégorisation proposée par le dictionnaire pour une autre interjection : <i>ouch</i> , en l'occurrence	Exclamation
<b>ONOMATOPÉES</b>	
Définition d' <i>Onomatopoeia</i>	1. The formation of a word from a sound associated with what is named (e.g. cuckoo, sizzle). 1.1. The use of onomatopoeia for literary effect.
Exemple donné à l'entrée <i>onomatopoeia</i>	Cuckoo, sizzle
Catégorisation de <i>cuckoo</i> et <i>sizzle</i>	Sizzle : <b>Verb, noun</b> Cuckoo : <b>Verb, noun, adjective</b>
Catégorisation proposée pour une autre onomatopée : <i>miaow</i> et <i>bow-wow</i> en l'occurrence	Miaow : <b>Noun, verb</b> Bow-wow : <b>Exclamation, noun</b>
Définition de <i>bow-wow</i> (à l'entrée catégorisée <i>exclamation</i> )	An imitation of a dog's bark.
Emploi en mention pour l' <i>exclamation 'bow-wow'</i>	'The cases we think of as exceptions are 'onomatopoeic' words, where the sound seems to imitate what it represents, like <i>bow-wow</i> , or <i>buzz</i> .'
<b>FILLERS</b>	
Définition de <i>mm</i>	<b>mm<sup>2</sup></b> (also <b>mmm</b> ) 1. Used to express contentment or pleasure. ' <i>mmm, that pizza looks so good</i> '

	<p><i>'mm, I love the sun'</i></p> <p>More example sentences</p> <p>1.1.Used to express agreement or approval.</p> <p><i>'mm, yeah, I know what you mean'</i></p> <p>More example sentences</p> <p><b>2. Used to express uncertainty or reflection.</b></p> <p><i>'mmm, I haven't read the whole article but I don't really like the sound of this'</i></p>
Catégorisation de <i>mm</i>	Exclamation
Définition de <i>filler</i>	A word or sound filling a pause in an utterance or conversation (e.g. er, well, you know).
Exemple proposé à l'entrée <i>filler</i>	<i>er, well, you know</i>
Catégorisation d'un des <i>fillers</i> exemplifiés ( <i>er</i> )	Exclamation
Catégorisation d'un des <i>fillers</i> exemplifiés ( <i>well</i> )	Exclamation
Définition du filler <i>er</i>	Expressing hesitation.

Tableau 2: quelques définitions de l'OED

<b>Cambridge</b>	
<b>INTERJECTIONS</b>	
Définition d' <i>interjection</i>	a word that is used to show a short sudden expression of emotion
Exemple donné à l'entrée <i>interjection</i>	hey, ouch, hooray
Catégorisation proposée par le dictionnaire pour une interjection en particulier ( <i>ouch</i> , en l'occurrence)	<b>Exclamation</b> (et <i>interjection</i> , dans l'onglet « grammar »)
Définition de l'entrée <i>exclamation</i> (dans un onglet "grammar")	a word that expresses sudden pain, surprise, anger, excitement, happiness, or other <b>emotion</b>
Exemple donné pour la catégorie <i>exclamation</i>	Ouch, hey, wow
<b>ONOMATOPÉES</b>	
Définition d' <i>onomatopoeia</i>	the act of creating or using words that include sounds that are similar to the noises the words refer to
Exemple donné à l'entrée <i>onomatopoeia</i>	<b>Buzz, zip</b>
Catégorisation proposée pour les onomatopées exemplifiées	Buzz : <b>verb + noun</b> Zip : <b>noun + verb</b>
Catégorisation proposée par le dictionnaire pour d'autres onomatopées ( <i>meow</i> ou <i>miaow</i> et <i>bow-wow</i> en l'occurrence)	Miaow : <b>noun</b> ; bow-wow : <b>exclamation</b>

<b>FILLERS</b>	
Définition de <i>filler</i>	a word or short phrase such as "er" or "well", used when a person pauses to think about what to say next
Exemple proposé à l'entrée <i>filler</i>	<i>Er, well</i>
Définition du filler <i>er</i>	the sound that people often make when they pause in the middle of what they are saying or pause before they speak, often because they are deciding what to say
Catégorisation d'un des <i>fillers</i> exemplifiés ( <i>er</i> )	<b>Exclamation</b>
Catégorisation de <i>well</i>	<b>Exclamation</b>
Définition de <i>well</i>	used to introduce something you are about to say, or to connect one statement with the next, or to show doubt or disagreement, annoyance, surprise, or understanding
Emploi en usage de <i>well</i>	Well, what happened next? He started yelling at me, and well, I was scared at first. Well, what are you going to do now that you've lost your job? Oh well, there's not much we can do about it now.

Tableau 3: Quelques définitions du Cambridge

<b>Collins</b>	
<b>INTERJECTIONS</b>	
Définition d' <i>interjection</i>	<p>An interjection is something you say which interrupts someone else who is speaking. In grammar, an interjection is a word or expression which you use to express a strong feeling such as surprise, pain, or horror.</p> <p><u>interjection in British</u> noun</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. a word or remark expressing emotion; exclamation</li> <li>2. the act of interjecting</li> <li>3. a word or phrase that is characteristically used in syntactic isolation and that usually expresses sudden emotion; expletive</li> </ol> <p><u>interjection in American</u> noun</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. the act of interjecting</li> <li>2. something interjected, as a word or phrase</li> <li>3. Grammar <ol style="list-style-type: none"> <li>a. an exclamation inserted into an utterance without grammatical connection to it</li> <li>b. any of a class of words used in this way</li> </ol> </li> </ol>

Exemples donnés à l'entrée <i>interjection</i>	Ah ! I declare ! Ouch, well !
Catégorisation proposée par le dictionnaire pour une interjection en particulier : <i>ouch</i> , en l'occurrence	<b>Exclamation</b>
Définitions de l'entrée <i>exclamation</i>	1. An exclamation is a sound, word, or sentence that is spoken suddenly, loudly, or emphatically and that expresses excitement, admiration, shock, or anger. 2. an abrupt, emphatic, or excited cry or utterance; interjection; ejaculation
Quelques exemples donnés pour la catégorie <i>exclamation</i> (dans l'onglet « grammar »)	Ugh ! phew ! wow ! huh ! help! Nonsense! Blast! Rubbish! What a pity! How silly! Isn't it a warm day!
<b>ONOMATOPEÉS</b>	
Définition d' <i>onomatopoeia</i>	Onomatopoeia refers to the use of words which sound like the noise they refer to.
Exemple donné à l'entrée <i>onomatopoeia</i>	<b>Hiss, buzz, rat-a-tat-tat</b>
Catégorisation des onomatopées données en exemple	Hiss : <b>verb, noun, exclamation</b> Buzz : <b>verb, noun, adjective</b> Rat-a-tat-tat : <b>noun</b>
Catégorisation proposée par le dictionnaire pour d'autres onomatopées : <i>meow</i> ou <i>miaow</i> et <i>bow-wow</i> en l'occurrence	Meow : Exclamation bow-wow : noun, verb
<b>FILLERS</b>	
Définition de <i>filler</i> en tant que catégorie correspondant à des marqueurs discursifs	AUCUNE
Exemple proposé à l'entrée <i>filler</i>	AUCUN
Définition du filler <i>er</i>	<i>Er</i> is used in writing to represent the sound that people make when they hesitate, especially while they decide what to say next.
Catégorisation du filler <i>er</i>	Exclamation
Catégorisation de <i>well</i>	Exclamation
Définition de <i>well</i>	You say well to express your surprise or anger at something that someone has just said or done.

Tableau 4: Quelques définitions du Collins

<b>Merriam-Webster</b>	
<b>INTERJECTIONS</b>	
Définition d' <i>interjection</i>	1a : the act of uttering exclamations : EJACULATION b : the act of putting in between : interposition 2 : an ejaculatory utterance usually lacking grammatical connection: such as

	a : a word or phrase used in exclamation (such as Heavens! Dear me!) b : a cry or inarticulate utterance (such as Alas! ouch! phooey! ugh!) expressing an emotion
Exemple donné à l'entrée <i>interjection</i>	<b>Alas! ouch! phooey! ugh! heavens! dear me!</b>
Catégorisation proposée par le dictionnaire pour des interjections exemplifiées	Alas, ouch, phooey, ugh : <b>Interjection</b> Heavens, Dear me : <b>AUCUNE</b> (réponse: <i>The word you've entered isn't in the dictionary</i> )
<b>ONOMATOPEES</b>	
Définition d' <i>onomatopoeia</i>	1 : the naming of a thing or action by a vocal imitation of the sound associated with it also : a word formed by onomatopoeia 2 : the use of words whose sound suggests the sense a study of the poet's onomatopoeia
Exemples donnés à l'entrée <i>onomatopoeia</i>	<b>Buzz, hiss</b>
Catégorisation des onomatopées exemplifiées	Buzz : <b>verb, noun</b> Hiss : <b>verb, noun</b>
Catégorisation proposée par le dictionnaire pour d'autres onomatopées : <i>meow</i> et <i>bow-wow</i> en l'occurrence	Meow : <b>Noun</b> Bow-wow : <b>Noun</b>
<b>FILLERS</b>	
Définition de <i>filler</i>	g : a sound, word, or phrase used to fill pauses in speaking
Exemple proposé à l'entrée <i>filler</i>	<b>You know</b>
Catégorisation de l'exemple donné <i>you know</i>	<b>idiom</b>
Définition de <i>idiom</i>	an expression that cannot be understood from the meanings of its separate words but that has a separate meaning of its own
Exemple proposé à l'entrée <i>idiom</i>	Give away (The expression "give way," meaning "retreat," is an <i>idiom</i> )
Autres requêtes :	
Définition du filler <i>er</i>	used to express hesitation
Catégorisation du filler <i>er</i>	<b>Interjection</b>
Définition à l'entrée <i>word</i>	12. slang —used <b>interjectionally</b> to express agreement
Catégorisation de <i>word</i> (dans le sens précédent)	<b>Noun</b>
Catégorisation de <i>upon my word</i>	AUCUNE
Catégorisation de <i>well</i>	Interjection
Définition de <i>phrase</i>	a brief expression especially : catchphrase

Tableau 5: Quelques définitions du Merriam-Webster

<b>Macmillan</b>	
<b>INTERJECTIONS</b>	
Définition d' <i>interjection</i>	LINGUISTICS a word or phrase used for expressing a strong emotion such as surprise

	or anger. FORMAL something that someone suddenly says that interrupts someone else who is speaking, or the act of interrupting someone
Exemple donné à l'entrée <i>interjection</i>	<b>Oh, ouch</b>
Catégorisation des interjections exemplifiées	<b>Interjection</b>
<b>ONOMATOPÉES</b>	
Définition d' <i>onomatopoeia</i>	the use of words such as 'buzz' and 'thud' that sound like the sound which they refer to
Exemple donné à l'entrée <i>onomatopoeia</i>	<b>Buzz, thud</b>
Catégorisation proposée par le dictionnaire pour une onomatopée	Buzz: <b>verb</b> Thud : <b>noun</b>
Catégorisations proposées pour d'autres onomatopées	Miaow: <b>verb, noun</b> bow-wow : <b>interjection</b>
<b>FILLERS</b>	
Définition de <i>filler</i>	LINGUISTICS something someone says, for example 'erm', 'well', or 'sort of', to fill a pause while speaking; also called a pause filler
Exemple proposé à l'entrée <i>filler</i>	Erm, well, sort of
Catégorisation d'un membre de la catégorie <i>filler</i>	Erm : <b>interjection</b> Well : <b>Adverb</b> Sort of : <b>phrase</b>
Définition de <i>phrase</i>	LINGUISTICS a group of words that are used together in a fixed expression. Several of those interviewed used the phrase 'being one's own boss'
Exemples donnés pour la catégorie <i>phrase</i>	<b>'being one's own boss'</b>
Catégorisation de <i>be your own boss</i>	<b>phrase</b>
Autres requêtes	
Catégorisation du filler <i>er</i>	Interjection
Définition du filler <i>er</i>	used for writing the sound that people make when they are thinking about what to say next, or when they are not sure how someone will react to what they are going to say
Catégorisation de <i>upon my word</i>	Phrase

Tableau 6: Quelques définitions du Macmillan

Nous pouvons tout d'abord noter qu'aux entrées correspondant aux termes métalinguistiques *interjection*, *onomatopoeia* et *exclamation*, les exemplifications proposées par ces dictionnaires révèlent une différence entre *interjection* et *onomatopoeia* d'un côté et *exclamation* de l'autre.

Lorsqu'on recherche la définition d'*onomatopoeia*, l'OED donne deux exemples, *cuckoo* et *sizzle*. Lorsqu'on recherche ces onomatopées-là, les items de ces entrées ne sont pas

catégorisés comme *onomatopées* mais comme *noms* et *verbes*, et leur caractère onomatopéique est indiqué dans la section *origin* où ces items sont qualifiés d'*imitative*. Lorsqu'on recherche une onomatopée comme *bow-wow*, cette dernière est étiquetée comme *exclamation*. Il en est de même pour le filler *er* et l'interjection *ouch*.

À l'inverse, l'entrée *exclamation* est exemplifiée par un emploi en usage (*an exclamation of amazement*, toujours pour l'OED) mais n'est pas exemplifiée par des membres de cette catégorie métalinguistique (ce qui aurait pu donner : '*wow!*' *is an exclamation of amazement*). Cela est assez étonnant puisque toujours dans l'OED, *exclamation* sert justement de catégorie métalinguistique. Cela montre que le caractère métalinguistique d'*exclamation* n'est pas mentionné dans sa définition alors même que cet item est utilisé en tant que tel dans ce dictionnaire. Le choix des dictionnaires d'utiliser l'étiquette d'*exclamation* pour catégoriser l'interjection s'appuie vraisemblablement sur une caractéristique fondamentale de l'interjection, qui est d'être susceptible d'être employée seule, à la façon d'une proposition entière (*an interjection is capable of constituting an utterance by itself in a unique, non-elliptical manner*; Wharton, 2003a : 42). Ainsi, en utilisant le terme d'*exclamation*, qui est une modalité de proposition, les dictionnaires relient à la fois l'interjection à la notion de *proposition* et à celle de *modalité exclamative*, ce qui place l'interjection en dehors des parties du discours, qui par définition sont des unités qui composent les propositions. Et en effet, si l'origine de l'interjection en tant que catégorie métalinguistique ne provient que d'une volonté de maintenir le nombre de parties du discours à huit, comme nous l'avons vu plus haut, nous sommes en droit d'émettre des doutes quant à sa pertinence en tant que catégorie métalinguistique indépendante. Le caractère exclamatif de l'interjection est tout aussi intuitif que difficilement descriptible. Si l'on suit la définition de l'exclamation que propose Castroviejo Miró (2007), à savoir que les exclamatives sont des factifs et que leur contenu descriptif est comparable aux corrélatives de conséquence, alors l'interjection primaire, secondaire, l'onomatopée et le *filler* ne sont pas des exclamations. Citons Castroviejo Miró (2007 : 142) :

Exclamatives include a descriptive content [...] and also a content that the speaker uses to update the common ground (a in Stalnaker (1978)). I claim that their descriptive content is considered a fact by the speaker, because he/she takes it for granted; and what he/she wants to contribute to discourse is his/her attitude towards a degree.

En fait, si l'interjection est exclamative en matière de prosodie, d'attitude du sujet parlant et de ponctuation, elle n'en reste pas moins paraphrasable par une proposition syntaxiquement déclarative, et non pas exclamative (*ouch = I feel pain* en NSM). Ce point est important : la



phrase syntaxiquement exclamative est une construction de degré, qui a la particularité de n'apporter aucune information précise sur ce degré. Au contraire, elle apporte une information sur l'attitude du locuteur vis-à-vis d'un degré présenté comme évident par le locuteur. L'interjection au contraire, n'apporte pas d'information sur une attitude vis-à-vis d'un quelconque degré mais, dit-on, sur l'état d'esprit du locuteur vis-à-vis d'un événement extralinguistique et ce, sous forme d'implicature (Wharton, 2003).

En matière d'étiquetage, le phénomène inverse se produit avec *interjection* et *onomatopoeia*. Ces items sont définis dans les entrées comme des catégories métalinguistiques, mais ne sont pratiquement pas utilisées dans le dictionnaire comme des catégories métalinguistiques. En effet, les termes *onomatopoeia* et *interjection* sont directement exemplifiés par des éléments appartenant à ces classes dans tous les dictionnaires (respectivement *hiss* et *ouch*, dans le Collins). Dans le Collins, pourtant, *hiss* est étiqueté *verb* et *noun* et *ouch* est étiqueté *exclamation*. L'étiquetage *onomatopoeia* est introuvable dans tous ces dictionnaires, alors même que dans l'exemple donné pour *bow-wow* dans l'OED, il est stipulé qu'il s'agit d'un *onomatopoeic word*. Cependant, cette précision ne se situe pas dans la définition de l'OED mais dans la phrase donnée en exemple : *The cases we think of as exceptions are 'onomatopoeic' words, where the sound seems to imitate what it represents, like 'bow-wow', or 'buzz'*. Le terme *onomatopoeia* semble susciter une forme de méfiance, que Moore 2014 (316) expose en ces termes (nous mettons en caractères gras certains passages) :

Nineteenth-century lexicographical practice was also shaped by these developing attitudes. **James Murray, the editor of the OED, attempted to avoid the term onomatopoeia**; in the etymologies of the OED, **he used echoic or echoism**. [...] The definition reads: "Of the nature of an echo: a term proposed by J. A. H. Murray and used in this Dictionary to describe formations which echo the sound which they are intended to denote or symbolize". [...] **Other scholarly dictionaries follow Murray's lead and avoid onomatopoeia in etymologies**. Even William Dwight Whitney's own The Century Dictionary (1891) included in its entry for onomatopoeia that the dictionary's etymological practice is to use the terms imitation, imitative, or imitative variation ; the entry even went so far as to quote Murray addressing the Philological Society, saying, "**onomatopoeia [as a word], in addition to its awkwardness, has neither associative nor etymological application to words imitating sounds**" (The Century Dictionary 1891: s.v., onomatopoeia, n).

Le désaccord interne entre la définition et l'utilisation des catégories métalinguistiques entre dictionnaires et au sein d'un même dictionnaire n'est qu'une manifestation parmi d'autres d'un réel problème de catégorisation. Certains dictionnaires n'étiquettent pas toutes



les onomatopées sous la même appellation (par exemple, *bow-wow* est catégorisé comme une *interjection* dans le Macmillan, alors que *miaow* y est catégorisé comme *verbe* et *nom*).

Notons également que l'OED ajoute une acception nominale à l'entrée *bow-wow*, à savoir *A child's word for a dog*. Cet ajout par l'OED est intéressant pour deux raisons : premièrement il correspond à un type particulier de locuteurs, les enfants, ce qui associe immédiatement l'onomatopée à ce type de locuteurs et donc peut s'apparenter à un dialecte, alors même que cette caractéristique importante n'est pas mentionnée dans la définition d'*onomatopoeia* que propose l'OED : au contraire, l'onomatopée est définie dans l'OED comme étant utilisée à des fins littéraires (*for literary effect*), ce qui semble incompatible avec un langage d'enfants. Deuxièmement, il est noté dans l'OED que ce langage particulier répond tout de même aux règles phonologiques de l'anglais, à savoir, l'accentuation du nom se fait sur la première syllabe alors que celle de l'onomatopée *bow-wow* se fait sur la seconde syllabe : cette dernière remarque est importante dans le sens où elle signifie qu'*onomatopoeia* n'est pas synonyme de *motivation* ou de l'origine imitative d'un item, mais qu'il s'agit au contraire d'une catégorie métalinguistique repérable à l'aide de critères phonologiques. Pourquoi donc ne pas avoir catégorisé *miaow* et *bow-wow* comme onomatopées ? Sans doute en raison de la méfiance suscitée par cette catégorie.

Cette section a montré que la définition et l'étiquetage de ces items est si délicat que les désaccords sont immédiatement détectables au sein même des dictionnaires.

### **I.2.2.3. Regroupements d'items dans une catégorie**

Dans cette section, nous allons nous intéresser aux critères permettant de regrouper les interjections et onomatopées dans une catégorie métalinguistique.

#### **PERTINENCE DE LA CATÉGORIE MÉTALINGUISTIQUE**

Tout d'abord, ces difficultés dans les étiquetages posent la question suivante : ces cris<sup>21</sup> ont-ils quoi que ce soit de *plus linguistique* que la toux, qui, elle aussi, se manifeste par des productions vocales ?

---

<sup>21</sup> Nous utilisons le terme de Grevisse (1980 : 1270) : « L'interjection est une sorte de cri qu'on jette dans le discours pour exprimer un mouvement de l'âme, un état de pensée, un ordre, un avertissement, un appel. »

Si ce sont des cris, alors toute production vocale, même une toux, transcrite à l'aide de phonèmes et de caractères, est une interjection ou une onomatopée, mais peut-on considérer un tel élément comme faisant partie de la langue ? Il existe bien une forme linguistique pour un certain type de toux ou d'éclaircissement de la voix, à savoir, *ahem*, définie ainsi par l'OED : *Used to represent the noise made when clearing the throat, typically to attract attention or express disapproval or embarrassment*. Elle y est catégorisée comme *exclamation*. Nous y voyons une imitation du bruit produit par l'éclaircissement de la gorge et donc, une onomatopée. Sachant que cette onomatopée sert à mimer une sensation dans le but de montrer à l'interlocuteur une disposition d'esprit, l'usage de cette onomatopée est interjectif : il s'agit de mettre en scène un embarras ou le sentiment d'être interloqué en imitant les conséquences d'un embarras, à savoir, une sensation de gorge serrée ou sèche. Il est donc possible de faire des inférences à partir de cette forme. Mais pour s'assurer du fait que les interjections ont bien leur place dans les grammaires, il faudrait pouvoir décrire la frontière entre son, bruit, production d'un son glottique (comme la toux), production phonatoire (comme un cri) et langage, afin de déterminer dans quelle mesure une production vocale comme [ʌ :] est le simple remplissage vocal d'une pause, ou bien une interjection ou un item lexical (comme le défendent Clark et Fox Tree, 2002, mais contrairement à ce que défendent O'Connell et Kowal, 2005). Cela constitue un problème quasi-insoluble. Cette observation n'est pas nouvelle : le grammairien latin Priscien décrivait déjà l'interjection comme *pars orationis significans mentis affectum vote incondita* – *une partie du discours signifiant une émotion à l'aide d'un mot informe* - c'est-à-dire ne faisant pas partie de la convention linguistique fixée ([Padler 1976: 266], cité dans Ameka, 1992a : 102)]. Alors, les interjections font-elles seulement partie du langage, si elles ne font pas partie de la convention ? Ce questionnement sur le caractère véritablement linguistique de l'interjection a encore lieu dans les débats actuels, en témoigne l'article du linguiste Tim Wharton datant de 2003, qui consacre à cette question un tiers du volume de l'article, pour répondre que *cela dépend*, différentes interjections étant placées à différents endroits d'un continuum allant du pôle *showing* au pôle *saying*. Nous verrons dans les sections consacrées au canevas fractal que s'il y a un continuum métalinguistique allant de *production vocale* à *proposition* en passant par le *filler*, et l'*interjection secondaire*. Ce continuum se retrouve au moment même de la production d'une locution interjective comme le montre la proposition : [əʔm], [ʌ :] *uh, well, you know, I'm not quite sure*.

## INTERJECTIONS PRIMAIRES ET INTERJECTIONS SECONDAIRES

Au sein des types de sous-catégorisations de la classe des interjections, la plus importante est sans doute celle qui consiste à opérer une distinction entre interjections primaires et interjections secondaires. Cette distinction remonte à Wundt (1911). Elle est assez simple en apparence : l'interjection primaire est une forme généralement monosyllabique – certains, comme Evans, (1992) disent *monomorphemic* – qui ne peut être utilisée *que* comme une interjection. Ainsi, *ouch* et *wow* sont des interjections primaires. Les interjections primaires ressemblent aux onomatopées non-lexicales d'Attridge, dans le sens où ces deux catégories ont pour point commun, entre autres, une tendance à ne pas obéir aux règles phonotactiques et orthographiques de la langue à laquelle elles appartiennent (Pompino-Marschall, 2004). Par exemple, l'interjection *Psh* ne contient pas de voyelle, l'interjection *eww* entrave la règle selon laquelle le redoublement du *w* n'est pas possible en anglais, l'onomatopée *bzz* ne contient pas de voyelle. On remarque également cette caractéristique chez les *fillers*, comme *mmm*. À l'inverse, l'interjection secondaire est une forme plus conventionnelle, qui semble provenir d'une conversion, généralement à partir d'un substantif ou d'un verbe. Ameka (1992a: 111) les décrit comme suit: *Secondary interjections are those words which have an independent semantic value but which can be used conventionally as utterances by themselves to express a mental attitude or state*. Elles appartiennent à un champ lexical lié au tabou ou au sacré d'une communauté linguistique spécifique. Ginzburg (2014), s'inspirant de Richet, les nomme *divine scatological interjections (DSI)*. Ainsi, *God* et *shit* sont des interjections secondaires provenant respectivement du nom propre *God* et du nom commun *shit*. Il est bien évident que les interjections primaires ne peuvent pas charrier ce genre de tabous, puisque leur forme ne provient d'aucune conversion. En effet, il semble bien que ce soit une forme de conversion en une catégorie *interjection* qui permette la transmission aux interjections secondaires des connotations taboues et sacrées contenues dans les items lexicaux d'origine. Et s'il y a conversion en quelque chose, il faut bien qu'il y ait une catégorie grammaticale d'arrivée. Cette considération légitime selon nous l'interjection comme catégorie métalinguistique indépendante.

Cette distinction entre interjections primaires et secondaires a beau sembler claire, elle se heurte à certains problèmes, comme le fait que l'on peut retrouver des interjections primaires dans des formes substantives, verbales ou adjectives. Or, si l'interjection primaire ne peut être utilisée *que* comme interjection, les cas construits suivants ne sont, par définition, pas des *interjections primaires* :

27. What are you oh godding at?

28. Don't oh me!
29. Her dress is... wow!
30. Her wow of a dress was amazing.
31. She wowed the crowd.
32. This dish is yucky.

Ces exemples contiennent différentes formes : conversion délocutive (le verbe signifie *dire* X) d'une locution interjective et d'une interjection primaire (respectivement, exemples 27. et 28. ) ; phrase tronquée suivie d'une interjection primaire à la place d'un adjectif qualificatif attribut du sujet (exemple 29. ) ; ce que nous appelons *emprunt de fonction* (exemple 30. , nous reviendrons sur cet exemple précis dans notre chapitre consacré aux études de cas) ; conversion non délocutive (exemples 31. et 32. ). Dans tous les cas, on voit ici que le critère d'un emploi uniquement *interjectif* de l'interjection primaire ne permet pas de détecter les interjections des exemples 29. et 30. De plus, il réduit l'interjection à une fonction syntaxique, ce qui revient à dire que l'interjection n'est pas une nature lexicale et rend donc la définition absconse. Nous voyons plusieurs possibilités : soit l'interjection primaire est *convertie* en verbe (exemples 27. , 28. , 31. ), en adjectif (exemple 29. et 32. ) ou en substantif (exemple 30. ), soit ce sont bien des interjections, mais alors le critère définitoire de l'interjection primaire ne fonctionne pas et tous ces exemples en sont la preuve, puisque ces *interjections primaires* remplissent clairement des fonctions syntaxiques réservées aux verbes, adjectifs et noms. Dans tous les cas, conversion ou pas, ces interjections primaires ne sont pas employées *comme interjections*, c'est à dire en exclamation. Il doit donc exister un autre critère permettant de reconnaître une interjection primaire alors même qu'elle n'est pas employée *comme interjection*, au niveau de la phrase.

#### INCONVÉNIENTS DE L'INCLUSION DES INTERJECTIONS SECONDAIRES

L'inclusion des interjections secondaires dans une classe isolée nommée *interjection* pose de nombreuses difficultés. Premièrement, elle nous oblige à inclure dans cette classe d'autres éléments comme les *routines* et formules de politesse, puisque le figement sémantique de ces dernières se différencie difficilement de l'*effacement sémantique* que subissent les interjections secondaires (de *shit*-nom à *shit* ! interjection). Deuxièmement, si l'on inclut les interjections secondaires, que faut-il faire des particules énonciatives (*the hell*, exemple 33. ), des adjectifs intensifs (*damned*, exemple 34. ) et des insertions d'explétifs (*fucking*, exemple 35. ) ?

33. What **the hell** are you doing here?!

34. Take your **damned** shoes off of the table!<sup>22</sup>

35. I don't under-**fucking**-stand!

McMillan (1980 : 163) appelle *the hell* en 33. *syntactic interposing*, qui consiste en l'insertion d'un *emotive intensifier* au sein de collocations et colligations, et appelle 35. *derivation by infixing*, qui consiste en l'insertion à l'intérieur d'un item lexical généralement trissyllabique d'un *emotive intensifier* immédiatement avant la syllabe contenant l'accent principal. Quant aux éléments de type 34. , Marengo (2007) en parle abondamment et les considère comme un cas spécial d'adjectifs. Cependant, les différences avec les adjectifs sont nombreuses :

- Mise en attribution impossible (ou alors celle-ci implique un changement de sens).
- Apposition impossible (ou alors celle-ci implique un changement de sens).
- Impossibilité de modifier l'item par un adverbe de degré.
- Absence de *profil* d'une relation (cette sorte d'adjectif n'est pas descriptible dans les termes de Langacker).
- Il existe une version adverbiale de ce type étrange d'adjectifs, et la forme adverbiale prend des morphèmes non-adverbiaux : *-ed* pour *damned*, *-ing* pour *fucking*
- Il est possible d'euphémiser ces formes comme pour les interjections secondaires (*Darn, effing*).
- Et pour les équivalents français *sacré, fichu, satané* : antéposition obligatoire, la postposition impliquant un changement de sens.

Ainsi, ces trois types d'items, bien que ne montrant pas l'isolement syntaxique de l'interjection, partagent néanmoins les autres caractéristiques des interjections secondaires :

- Mise en saillance prosodique.
- Manifestation de l'état émotif ou mental du locuteur.
- Effacement sémantique semblant provenir d'une conversion à partir d'un item lexical référant au tabou et au sacré.
- Possibilité de créer des formes euphémisées de même type que celles utilisées pour l'interjection secondaire.

Si l'on intègre les interjections secondaires à la classe des interjections, le spectre des

---

<sup>22</sup> Il s'agit d'un impératif emprunté à Fraser (1996) pour sa description de ce qu'il appelle des *speaker displeasure markers* et que nous appelons *adjectifs* et *adverbes interjectifs*.

éléments à intégrer s'agrandit de manière exponentielle, puisqu'il faudrait y inclure les éléments que nous venons de mentionner.

## EXCLUSION DES SECONDAIRES

Une solution plus simple serait de regrouper dans la même classe de mots les interjections primaires, les onomatopées et les *fillers* et d'en exclure les secondaires. Cette solution comporte elle aussi des avantages et des inconvénients. Elle est intéressante du point de vue des contextes d'occurrence de ces items : onomatopées, *fillers* et interjections primaires se retrouvent dans les bandes dessinées, affiches publicitaires et littérature pour enfants en raison de leur aspect ludique. Elle l'est aussi d'un point de vue formel, en raison des caractéristiques phonotactiques, prosodiques et orthographiques qui les différencie à première vue des autres classes de mots. Cette solution représente également un avantage au niveau de l'absence des notions de tabou et de sacré : en effet, les interjections secondaires sont créées à partir d'une conversion de noms désignant des éléments tabous et sacrés, ce qui n'est par définition pas le cas des interjections primaires, onomatopées et *fillers*. D'un point de vue sémiotique, onomatopées, interjections primaires et *fillers* ont un comportement commun qui les distingue fondamentalement des autres classes ouvertes et fermées : comme nous l'avons évoqué plus haut, la double articulation caractéristique au langage humain (Martinet, 1984) ne semble pas s'appliquer à ces formes. En effet, la seconde articulation, permettant la catégorisation d'unités purement distinctives et dépourvues de sens (les phonèmes) ne semble pas s'appliquer pour ces trois types d'items : ici, les phonèmes n'ont pas un rôle purement distinctif, mais au contraire, sont utilisés positivement pour leurs qualités intrinsèques, non pas pour signifier, mais pour imiter (pour l'onomatopée et parfois, pour le *filler*) ou pour contenir une émotion ou une sensation (pour l'interjection primaire). Cette valeur positive des phonèmes des interjections, onomatopées et *fillers* leur confère un statut sémiotique doublement différent des autres classes ouvertes : tous les éléments constitutifs des onomatopées, interjections et *fillers* sont iconiques et indiciels et le sont individuellement, alors que les éléments constitutifs des autres classes ouvertes sont symboliques et n'ont de sens qu'en rapport les uns aux autres.

Néanmoins, placer onomatopées, interjections primaires et *fillers* dans la même catégorie représente une grande difficulté. Tout d'abord, en matière de référence : si les interjections ne sont pas descriptibles en matière de référence, les onomatopées, elles, sont tout à fait descriptibles en ces termes, puisqu'elles réfèrent clairement à un bruit (généralement). Ensuite, l'onomatopée ne peut pas jouer le même rôle pragmatique que l'interjection primaire

et le *filler*, en ce que ces dernières permettent au locuteur d'employer *en urgence* des éléments linguistiques (phonèmes, items lexicaux) lui permettant de rendre plus conventionnelle et décodable pour l'interlocuteur une production vocale qui était, au départ, non désirée, non contrôlée. Comme nous l'expliquerons plus tard, l'onomatopée n'est au contraire jamais utilisée *en urgence* pour maîtriser ou rendre acceptable une production vocale incontrôlée.

### UN EFFACEMENT SEMANTIQUE ?

Si l'interjection est une *catégorie grammaticale* au sens des grammaires traditionnelles, la huitième partie du discours, alors elle est définie *négativement* par rapport aux critères traditionnels définissant l'appartenance d'un item à une catégorie ou à une autre : absence de flexion, isolement syntaxique, indétermination sémantique. Les interjections secondaires se distinguent de ce que Kerbrat-Orecchioni appelle des *injures désignatives*, en ce que l'on observe un effacement sémantique entre la catégorie source et la catégorie cible. Wierzbicka parle d'un *semantic bleaching*, Świątkowska d'une *non-référentialité*. Świątkowska (2006, §8) voit dans la non-référentialité de l'interjection primaire et secondaire l'origine de leurs emplois multiples (les caractères gras sont dans le texte d'origine) :

Ce caractère complexe de l'interjection – mot et mot-phrase en même temps – rend sa description sémantique très difficile et, pour beaucoup, non pertinente, car impossible en termes de référentialité. Ce n'est pas par hasard que, dans les études sur l'interjection, on parle de la **nature** de l'interjection, de la **valeur** de l'interjection, de la **fonction** de l'interjection. L'absence d'appui formel empêche le recours aux notions sémantiques telles que **signification**, **sens**. La non-référentialité de l'interjection est à l'origine de ses multiples emplois et c'est à travers ceux-ci que l'on essaie de dégager les opérations mentales dont elle est une trace de surface.

D'où vient cette *non-référentialité*, comment la décrire ? Selon nous, il ne peut s'agir d'un effacement sémantique, pour trois raisons. Premièrement, la quantité d'interjections provenant d'items lexicaux possédant la même caractéristique (le trait sémantique *tabou*) que garde l'interjection secondaire : si l'on retrouve la même caractéristique sémantique ou le même ensemble de connotations dans tout un ensemble d'items, c'est que cette caractéristique joue un rôle dans l'ensemble en question. Deuxièmement, la raison d'être du procédé d'euphémisation : pourquoi ce procédé a-t-il lieu si l'interjection secondaire a déjà subi un effacement sémantique ? Troisièmement, une observation du comportement des interjections secondaires étaye l'idée selon laquelle leur non-référentialité provient d'un emploi particulier des signes utilisés comme interjections, plutôt que d'une altération de leur signification. En effet, on peut remarquer que pour certains couples interjectifs composés d'une interjection primaire et d'une interjection secondaire, les comportements changent selon la nature de



l'item à l'origine de l'interjection secondaire. Par exemple, les couples *oh god* et *oh shit* ont des comportements différents : les locuteurs ont tendance à écrire l'initiale de *God* avec une majuscule alors que ce phénomène ne s'observe pas avec *shit*. En effet, le corpus BNC montre que dans la locution *oh God*, le premier graphème de l'interjection secondaire *God* a plus de 200 fois plus de chances d'être une majuscule que le premier graphème de l'interjection secondaire *shit* dans la locution *oh shit*, comme nous le détaillons dans l'annexe 2. Cela montre que l'interjection secondaire contient les propriétés de l'item non-interjectif à partir duquel elle est formée : l'interjection reste un nom propre ou un nom commun mais sa référence disparaît. De plus, certaines interjections ne montrent pas de perte de potentiel référentiel du tout, il s'agit des interjections que nous appelons *strictement secondaires* (*and miracle of miracle, surprise surprise !*), bien plus fréquentes en français qu'en anglais. Elles se comportent comme l'interjection secondaire (absence de déterminant, récursion possible, *miracle OF miracle, malheur DE malheur*, présence derrière une interjection primaire *Oh, miracle*), mais gardent leur potentiel référentiel (*surprise !* réfère bien à une surprise), ne s'euphémisent pas et n'appartiennent pas aux domaines du tabou ou du sacré.

Pour résumer, les critères principaux utilisés pour décrire l'interjection sont tous discutables, pour plusieurs raisons :

- **D'un point de vue sémantique**, le fait que l'interjection soit toujours la marque d'une émotion ou d'une sensation est discutable ; le fait que l'interjection soit équivalente à une phrase entière sera remis en question avec ce que nous avons appelé le *rattrapage syntaxique*, que nous expliquerons dans les chapitres 5 à 8 ; le fait que les interjections secondaires aient subi un effacement sémantique a été remis en question dans la dernière section.
- **D'un point de vue syntaxique**, le fait que l'interjection soit toujours isolée sera discuté dans toute la partie III ; le fait qu'elles prennent une position périphérique, et plus fréquemment, une position initiale, est démenti dans les cas d'intégration syntaxique. De plus, la position initiale ne fait pas l'unanimité : pour O'Connell et Kowal (2005), les interjections occupent des positions médianes, et ce sont les *fillers* qui occupent des positions initiales.
- **D'un point de vue morphologique**, le fait que l'interjection soit *monomorphémique* (Evans, 1992) est discutable (est-ce vraiment un morphème ?); le fait qu'elle n'accepte pas de flexions sera discuté dans le chapitre *classification* ; le fait qu'elle ne contienne pas de morphème dérivationnel a été démenti par Lockyer (2015, 2018) ; le fait



qu'elle résiste à une analyse compositionnelle sera discuté dans la section *canevas fractal* ; le fait qu'elle ne puisse pas faire partie de lexèmes composés sera discuté dans la partie III (*wow-effect, aha-moment, fuckety fuck*).

- **D'un point de vue phonologique**, le fait que les interjections primaires aient tendance à ne pas correspondre aux règles phonotactiques est une description *anglo-centrée* (Lockyer 2018 : 15) ; le fait qu'elles soient accompagnées d'une intonation exclamative n'est pas toujours attesté.
- **D'un point de vue pragmatique**, pour les interjections primaires, le rôle que joue le contexte d'occurrence pour déterminer leur sens ne nous semble pas plus important que pour les autres classes de mots (qui peuvent être employées de manière ironique, ce qui dépend du contexte). Seules les interjections secondaires, qui peuvent tout autant avoir une polarité positive ou négative, nécessitent de manière singulière la présence d'un contexte pour être interprétées.

Ensuite, ces critères sont critiquables en ce qu'ils sont pour la plupart basés sur ceux des catégories grammaticales, or le fait que l'interjection soit une *catégorie grammaticale* ou une *classe de mots* est tout à fait discutable, puisque d'une part, l'interjection répond *négativement* à ces critères et que d'autre part, l'interjection est équivalente à une proposition entière (Wharton, 2003), et donc, à l'agencement de différentes catégories grammaticales. Seul le fait que l'interjection peut être la source et la cible d'une dérivation indique qu'il s'agit d'une catégorie grammaticale.

#### COMMENT CELA SE TRADUIT-IL DANS LA LITTÉRATURE ?

L'absence de critères nécessaires et suffisants permettant de sélectionner un seul type d'éléments et de les ranger dans une catégorie se traduit dans la littérature spécialisée par des désaccords dans les listes d'items appelés *interjections, onomatopées, fillers*. Prenons simplement quelques exemples :

- Sur la distinction interjection primaire/secondaire : Evans (1992) ne reconnaît que les interjections dites *primaires* (*ouch, wow*) ; Wierzbiczka (1991) intègre les interjections dites *secondaires* à la catégorie ; Ameka (1992a) distingue deux niveaux d'interjection : un niveau lexical (qui s'applique aux interjections primaires) et un niveau propositionnel (qui s'applique aux interjections secondaires, comme *shit !, fuck !*, mais également à d'autres items isolés syntaxiquement, comme *fire !*) ; Norrick

(2009) considère *wow* et *boy* comme des interjections secondaires, quand *oh* et *mhm* sont appelées primaires.

- Concernant l'inclusion des *fillers* dans la catégorie *interjection* : Clark et Fox Tree (2002) y incluent les *fillers*, alors qu'O'Connell et Kowal (2005) les en rejettent ; O'Connell et Kowal acceptent certains usages de *why* dans la catégorie *interjection*, mais rejettent certaines interjections secondaires. Par exemple, *shite !*, qui est une version désuète de *shit !*, figure dans leur corpus, nous avons vérifié, mais n'en a pas été extrait et n'entre donc pas dans leur étude statistique ; il s'agit donc pour nous d'un faux négatif ;
- Concernant l'inclusion des jurons dans la catégorie *interjection* : Lapaire et Rotgé (2002 : 83) incluent des items comme *bullshit*. Kerbrat-Orecchioni (2009) rejette ce type de constructions, qui ciblent et qualifient un groupe nominal ou un interlocuteur (il s'agit d'*injures désignatives* selon Kerbrat-Orecchioni).
- Concernant l'inclusion des onomatopées dans la catégorie : Świątkowska (2000) inclut les onomatopées et les nomme *interjections dictales* par opposition aux *interjections dites modales*. Cuenca (2000) classe les onomatopées dans la catégorie des *interjections référentielles*. En Linguistique Générative, les onomatopées sont étiquetées comme des interjections (Corver, 2015) ; pour Van Langendonck (2007 : 398), les onomatopées sont également des interjections. Pour Körtvelyessy (2020) en revanche, les onomatopées diffèrent des interjections d'un point de vue sémiotique, mais grammaticalement, leurs propriétés sont semblables ; Evans (1992) et Wierzbicka (1992) rejettent clairement les onomatopées de la catégorie.
- Concernant l'inclusion des formules de politesse dans la catégorie : les formules de politesse ont elles-mêmes différentes appellations, *routines*, *conversational routines/formulae*. En Linguistique Cognitive, Verhagen (2007) range les éléments *hi ! sorry, hey !* sous l'appellation *interjection*. Langacker (2008) range les interjections (qu'il exemplifie par *ouch, damn !*) dans la plus large catégorie des *expressives*, qui comporte elle-même des éléments très divers comme les vocatifs ainsi que les éléments *Hi, Thanks* et *Yes*. Toujours concernant ces routines, Stange (2016) les accepte dans la catégorie (l'exemple donné est *Hello*), ainsi que Lockyer (2018), qui les appelle *contact interjections*, s'inspirant des travaux de Wilkins (1992) et Sauer (2012), selon qui ces formules sont bien une sous-catégorie de l'interjection et ce, en raison de leur caractère syntaxiquement isolé et de leur équivalence avec une proposition.

- Concernant l'existence d'une catégorie plus vaste au sein de laquelle l'interjection serait incluse : Langacker inclut les interjections dans la catégorie des *expressives*, Fraser dans celle des *pragmatic markers* et plus précisément, des *message idioms*. Blakemore (1987) propose un type de sens, qui est *procedural*, qui fut d'abord utilisé pour décrire les classes fermées, puis, ensuite, utilisé par Wharton pour décrire le sens de l'interjection. Potts (2007, 2008) pose une catégorie de sens quelque peu différente, qui est une couche de sens supplémentaire à ajouter au sens *conceptuel* : les interjections et autres jurons auraient un sens *ineffable*. Cette catégorie sémantique permet d'inclure les jurons utilisés comme des adjectifs et adverbes (*damn shoes*), qui partagent avec l'interjection le *sens ineffable*, ce qui permet de mettre de côté le critère de l'isolement syntaxique pour rassembler dans une même catégorie des items en fonction du type de sens qu'ils véhiculent. Cette catégorie plus vaste rend donc impossible l'inclusion de l'onomatopée.

## Conclusion

Cette première partie était consacrée à exposer au lecteur les problèmes de détection et de catégorisation posés par les onomatopées et interjections. Après un état de l'art préliminaire, nous avons montré en quoi la détection d'onomatopées en corpus menait rapidement à intégrer des formes éloignées du prototype : par exemple, le simple fait de considérer *click*, dans une bande dessinée, comme une onomatopée, mène rapidement à intégrer des éléments que *sob*, *cry*, *wail*, qui pourtant ne sont pas intuitivement considérés comme onomatopées. Nous avons proposé trois types d'onomatopées, en fonction du processus de formation lexicale : les onomatopées matricielles, c'est-à-dire des éléments issus de la matrice lexicogénique *onomatopée*, les onomatopées primaires, c'est-à-dire des éléments convertis en onomatopées à partir de classes ouvertes et aboutissant à des formes où le signifiant est mis en saillance au détriment du signifié, et enfin les onomatopées secondaires, qui proviennent également de classes ouvertes, mais aboutissant à des formes où le signifiant n'est pas plus mis en saillance que le signifié. Ensuite, nous avons montré les problèmes liés à la catégorisation des onomatopées et interjections. Ces difficultés se retrouvent dans l'histoire de la littérature consacrée aux onomatopées et aux interjections, et se retrouvent encore aujourd'hui.

Nous faisons donc le choix de reprendre intégralement le processus définitoire. Dans la

prochaine partie, nous allons exposer nos choix méthodologiques afin d'élaborer une définition de l'interjection et de l'onomatopée.

## **Partie II : Choix méthodologiques**

## II.1. Chap. 3 –Préparation d’une définition *en intension* : 3 approches complémentaires

### Introduction

#### CRITÈRES ET PROTOTYPE

Après avoir exposé, dans le premier chapitre, une partie de l’étendue des éléments expliquant le caractère insaisissable de l’interjection et de l’onomatopée, nous allons ici construire une méthode afin d’avancer vers une définition. Nous proposons de commencer cette réflexion en nous concentrant sur l’interjection et nous intégrerons l’onomatopée plus tard. Nous ne partirons pas de critères définitoires, comme la prosodie, l’isolement syntaxique, les anomalies phonotactiques, l’effacement sémantique, etc. En effet, si l’on choisit un ou plusieurs critères, quels qu’ils soient, et que l’on décide d’extraire tous les items correspondant à ces critères, soit dans un corpus, soit dans le système de la langue, le groupe d’items prélevé ne constituera pas un *fait de langue*, il ne sera rien de plus que *le corollaire de ces critères*. Utiliser cette méthode comme première étape de la recherche ne permet pas, selon nous, de mener une réflexion sur un fait de langue aussi insaisissable que l’interjection. Les critères définitoires ont une valeur axiomatique, ce qui anéantit toute possibilité de trouver un contre-exemple, et ce qui limite la recherche sur l’interjection en tant que fait de langue.

Comme le lecteur pourra le constater, nous venons nous-même d’utiliser un critère axiomatique. Nous postulons l’existence de l’interjection comme *fait de langue*, et prenons cet axiome comme point de départ de notre recherche. Ce sera notre premier axiome.

#### Axiome n°1 :

L’interjection existe comme fait de langue. Il y a bien un point commun entre différents items appelés *interjection*. En quoi cet axiome est-il discutable ? Car il n’est pas impossible, *a priori*, que l’interjection soit en réalité une catégorie dont la délimitation ne peut être validée par aucun test. En d’autres termes, il pourrait très bien s’agir d’une *catégorie débarras*, c’est-à-dire un ensemble d’éléments totalement hétéroclites, ayant pour unique caractéristique commune de ne pas rentrer dans les autres catégories. Dans ce cas, l’interjection ne serait pas une catégorie métalinguistique renvoyant à un fait de langue, elle n’aurait pas de réalité dans la structure de la langue ; au contraire, elle n’aurait d’existence que par rapport au modèle, par rapport à la théorie, et qui plus est, aurait pour caractéristique de répondre *négativement* aux

outils théoriques décrivant les autres faits de langue. En d'autres termes, l'interjection serait *ce que la théorie ne peut pas décrire*. De la même manière, l'onomatopée serait *ce que l'arbitraire ne peut pas inclure*. Et cela pourrait s'argumenter avec le traitement que la Linguistique Générative fait de l'interjection : absence de *Edge Feature*, impossibilité d'effectuer l'opération *Merge*. On peut observer la même chose en Linguistique Cognitive : l'interjection est une dérogation à la règle selon laquelle quelque chose doit être *profilé onstage*. L'origine même de la catégorie *interjection* nous indique de chercher dans ce sens : cette catégorie ne provient que d'une volonté de compenser la perte de l'article en latin tout en maintenant à huit le nombre de parties du discours.

Pour justifier la démarche que nous adoptons, trouver une définition et créer des listes d'interjections, il nous faut donc partir du principe que l'interjection existe bel et bien. Il nous faut affirmer que les éléments présents dans la potentielle *catégorie débarras* partagent bien un autre point commun que celui de ne pas être explicables par les outils descriptifs des modèles théoriques. Peut-être que ce ne sont pas *tous* ces éléments qui partagent un point commun, peut-être seulement *quelques-uns* parmi ceux rangés dans la catégorie *interjection*, auquel cas il faudra placer les autres dans une catégorie supplémentaire. Inversement, peut-être que certains éléments pourtant classés dans d'autres catégories, comme certains adjectifs ou adverbes (*damned, fucking*), possèdent eux aussi ce point commun, auquel cas il faudra les ranger parmi les interjections. C'est ce que nous allons déterminer dans ce chapitre.

Pour étudier l'interjection sans prendre pour appui des critères préétablis, une des définitions disponibles ou une liste finie d'items, nous ne voyons d'autre solution que de trouver un prototype à partir duquel répondre à ces inconnues, et à partir de là, bâtir une définition.

Nous devons donc postuler un prototype d'interjection. Pour l'interjection anglaise, nous postulons que le prototype est l'interjection primaire *oh*. Ce sera notre deuxième axiome.

## EXPÉRIENCES DE PENSÉE

À partir de ces deux axiomes, nous ne pouvons pas encore effectuer nos observations, car il existe une infinité d'observations possibles sur un prototype. L'immense majorité des observations qu'il est possible d'effectuer peuvent s'avérer non pertinentes pour la description de la catégorie. Il nous faut donc guider ces observations. Sans définition *en intension*, cela nous semble impossible. Ce chapitre tentera donc de répondre aux deux questions suivantes : quel type de phénomène observe-t-on et d'où l'observe-t-on ? Nous partirons d'expériences de pensée, qui seront des idéalizations de situations de communication, et nous permettront

d'aborder le fait de langue selon deux approches complémentaires. La première approche consistera à observer nos faits de langue depuis le point de vue d'un transcripteur. La deuxième approche consistera à les observer en adoptant le point de vue du locuteur produisant une interjection. La troisième approche consistera à adopter le point de vue de l'interlocuteur, afin de comprendre comment il effectue ses inférences à partir d'interjections. Ces trois approches nous permettront de mettre en place une ébauche de définition *en intension*, afin de guider nos observations sur le prototype.



## II.1.1. Première approche : point de vue d'un transcripteur

Dans cette section, nous allons effectuer notre première expérience de pensée, qui consiste à observer une transcription idéalisée. Tout d'abord, nous expliquerons pourquoi nous avons fait le choix de commencer par la transcription. Ensuite, nous commencerons par le fait de langue que cette approche nous permet le plus aisément de décrire, qui est le *filler*. Puis, nous nous servirons de cette expérience de pensée pour proposer une ébauche de définition à l'onomatopée. Ensuite, nous montrerons que cette approche implique de distinguer deux actes bien spécifiques de la part du transcripteur : *exposition* et *désignation*, puis nous montrerons en quoi cette approche peut aussi s'appliquer à l'interjection. Ensuite, nous proposerons une description sémiotique de nos faits de langue à l'aide de toutes ces analyses. Nous expliquerons par la suite que l'acte d'exposition procède d'un détournement. Enfin, nous mettrons en regard notre approche avec la littérature et montrerons en quoi elle s'en distingue.

### II.1.1.1. Introduction : choix du point de vue adopté ici

Les interjections et onomatopées ont la particularité de faire l'objet de descriptions différentes selon leurs contextes d'apparition. Nous pouvons en énumérer cinq.

#### En corpus écrit :

- Contexte n° 1 : les interjections sont écrites par le locuteur (énonciateur-origine). Les corpus peuvent donc être soit des témoignages, des lettres, des forums de discussion ou forums de chat, des articles de journaux, etc... Certaines de ces interjections sont forcément mises en scène par le locuteur (c'est un des points importants de l'étude de Tottie, 2019). En effet, pourquoi transcrire une réaction vocale (comme *wow* !) dans un message écrit ? Pourquoi écrire l'interjection primaire vocalique *oh* (par exemple dans *oh... I didn't know*) ou le *filler*<sup>23</sup> *um* dans un tweet (par exemple dans *um that's why everyone hates him*<sup>24</sup>) alors qu'il aurait été facile de l'effacer, ou de ne pas l'écrire du tout ? Ces interjections écrites ne sont pas des réactions vocales et encore moins des hésitations, si leurs énonciateurs ont pris la peine de les écrire. Il s'agit donc de la mise en scène d'un marqueur d'oralité.

---

<sup>23</sup> Le *filler* est parfois appelé *pause remplie* (Duez, 2001), mais nous maintiendrons l'appellation *filler*.

<sup>24</sup> Exemple tiré de Tottie (2019).

- Contexte n°2 : les interjections sont prononcées par un personnage fictif dans une œuvre littéraire. Les instances énonciatives de *personnage*, de *narrateur* et d'*auteur* font toutes partie des sources énonciatives de l'interjection.
- Contexte n°3 : les interjections sont des transcriptions de l'oral (effectuées par un journaliste, par exemple).
- Contexte n°4 : les interjections sont extraites du système de la langue à l'aide de critères définitoires discriminants et ensuite classées en langue (comme on peut trouver dans les analyses de Wierzbicka, Ameka, Kockelman, Wharton, etc...)

### **En corpus oral :**

- Contexte n°5 : les interjections et marques d'hésitations sont détectés dans une bande sonore (dans un cadre fictif ou réel) à partir de critères définitoires discriminants (analyses de type Clark et Fox Tree, 2002).

Pour la première approche de ce chapitre, nous choisissons de travailler sur une situation idéalisée du contexte qui nous semble le plus facile, à savoir, le point de vue du transcripateur d'un discours oral (contexte n°3). C'est le plus facile, pour plusieurs raisons.

Premièrement, car le fait qu'elles soient écrites facilite la détection des interjections, alors qu'un support oral oblige le linguiste à rajouter sa propre interprétation. En effet, imaginons que soit audible la séquence dans l'exemple 36. :

36. [↓] /o :ʊ : 'ho 'dʒizəs' 'kraɪst aɪ 'təʊld jə tə bi ,kɜ:fəl /

Comment peut-on délimiter la frontière entre le moment où l'interjection commence et celui où elle se termine ? Commence-t-elle à la prise d'air (qui n'est pas une ingressive, mais que nous notons ici [↓]) ? Commence-t-elle avec le premier phonème (/o/) ? Contient-elle les phones ([ 'ho]), qui correspondent à une expiration saccadée, ou pas ? Se termine-t-elle au dernier phonème de l'interjection primaire (ʊ:) ? Ou alors, se poursuit-elle jusqu'à l'interjection secondaire ('dʒizəs' 'kraɪst) ? Ou encore, doit-on considérer que l'intégralité de la locution interjective /o :ʊ : 'ho 'dʒizəs' 'kraɪst/ suivie de la proposition qu'il y a derrière, forment un tout indissociable (comme nous le défendrons dans notre partie consacrée au canevas fractal) ?

Comme l'affirme Jackson, la transcription contient déjà une part d'analyse *Transcription is a central activity in CA, and though recordings remain the primary data, analysis frequently begins with transcription* (Jackson, 2016 :284). Il nous semble que le choix du linguiste dans la détection même de l'interjection à l'oral contient un biais interprétatif et transcrire la

séquence 36. *Oh Jesus Christ, I told you to be careful!* est déjà un choix. Or, pour la posture que nous adoptons, il nous faut soit interpréter, soit observer, mais faire les deux en même temps nous semble de nature à brouiller les observations. En effet, tous les comportements langagiers typiques de la modalité orale ne font pas l'objet d'une pression normative lors de l'acquisition du langage : leur acquisition, et surtout leur intégration dans le système de la langue, est personnelle. Ainsi, un linguiste travaillant sur un de ces objets prend un risque en l'extrayant lui-même d'un corpus oral, précisément parce qu'il est à l'affût d'occurrences d'un fait de langue ou d'un marqueur d'oralité qui n'est pas objectivable. Imaginons, par exemple, qu'il travaille sur une certaine forme de rire signifiant *passons à autre chose*, supposons que, selon ce linguiste, ce rire survient dans un contexte très précis, et qu'il a une influence sur la suite de la chaîne discursive, et donc une pertinence en tant que fait de langue. Il sera à l'affût de la moindre occurrence de ce rire, et il n'est pas impossible qu'il interprète le moindre souffle, le moindre plissement d'yeux comme une occurrence de son objet d'étude. Il y a un risque pour que cette méthode aboutisse à extraire des faux positifs. Pour éviter que les données ne contiennent ce type de faux positifs, le recours à un transcripteur n'ayant pas connaissance du phénomène recherché nous semble une solution acceptable : si un comportement oral lui semble avoir une pertinence dans la chaîne parlée, alors il le transcrira, si le comportement ne lui semble pas avoir de pertinence, il ne le notera pas.

Deuxièmement, nous choisissons de commencer par observer les interjections transcrites par une tierce personne et non pas des interjections écrites dans un forum de conversation par le locuteur à l'origine de cette interjection, car cette dernière option contient un élément supplémentaire : le locuteur décide de mettre en scène ses propres parasites vocaux ou exclamations, ses propres réactions plus ou moins incontrôlées, à l'écrit, comme nous l'avons décrit dans le paragraphe consacré au contexte n°1. Nous pensons qu'aborder directement un tel contexte d'émergence d'interjections rend plus difficile la détection d'un aspect important du fait interjectif, à savoir, le fait que l'interjection n'est pas l'*occurrence* ou l'*emploi* d'un item présent *en langue*, mais au contraire, la trace d'un acte spécifique, comme nous allons l'expliquer plus bas.

Le contexte n°3 nous permet donc d'effectuer deux choses : d'abord, de transférer la responsabilité de l'interprétation au transcripteur, ensuite, d'éliminer la mise en scène de l'oral de la part du locuteur-scripteur. Rappelons qu'il s'agit ici d'une expérience de pensée, nous travaillerons donc en premier sur une idéalisation de transcription.

### II.1.1.2. Expérience de pensée

Pour illustrer le type d'éléments que nous recherchons, essayons la comparaison suivante. Imaginons un cours de transcription musicale au conservatoire. Un pianiste joue une partition et les élèves doivent retranscrire ce qu'ils entendent. Imaginons maintenant que le pianiste tourne la page de sa partition, cela produit un mouvement d'air bien audible. Ce bruit fait partie de l'ensemble de l'environnement sonore de la classe, mais pas de la musique écrite et interprétée. Imaginons qu'un élève qui a l'oreille absolue écrive sur sa portée, avec des notes de musique, le bref son produit par le mouvement de cette page : il ajoute un élément de son environnement sonore à la transcription d'un discours musical.

Les *fillers*, interjections et onomatopées sont en partie issus de ce processus. Nous appelons *discours idéal* et *mouvement énonciatif* la partie produite consciemment, volontairement, par le locuteur (cela correspond à la musique écrite puis interprétée, dans notre comparaison) et *parasites vocaux* et *parasites sonores*, les éléments audibles venant s'ajouter à ce discours idéal (cela correspond au bruit de la page tournée). Ces *parasites* font partie de l'environnement sonore dans lequel s'inscrit le discours, et peuvent être transcrits, stylisés, ritualisés, au même titre que le discours, avec le même type de signes, si bien qu'il est difficile pour le lecteur d'identifier la frontière entre ce qui fait partie du discours originel et ce qui y a été ajouté par le transcripteur. Le terme *parasite* n'a rien de péjoratif, il indique simplement la présence d'éléments annexes au discours idéal. Nous employons ce terme dans son acception métaphorique, dans un sens assez proche de celui que l'on peut trouver dans le contexte de la télécommunication, c'est-à-dire comme une forme de *Perturbation [...] qui [...] superpose un bruit à un signal utile* (Dictionnaire Larousse en ligne).

Pour décrire ce processus d'inscription d'un parasite au milieu d'un discours, établissons les éléments qui composent la situation d'énonciation. Soient trois instances énonciatives :

- Un locuteur 1 (L1), locuteur-origine, énonçant un discours oral
- Un locuteur 2 (L2) : interlocuteur de L1 et transcrivant à l'écrit le discours de L1
- Un lecteur (L3) : interlocuteur de L1, lisant le discours de locuteur 1 transcrit par locuteur 2.

Soit une situation d'énonciation avec L1 et L2, que nous nommerons  $Sit_0$ , pour adopter la terminologie de la TOE. L3 n'est pas présent, c'est une instance énonciative abstraite, mais les locuteurs ont conscience du fait que, dans le futur, ce texte lui sera accessible. Des événements sonores divers se produisent en  $Sit_0$ .

Maintenant, regardons cette situation du point de vue de L2, le transcripteur. Son environnement sonore pourrait être divisé en deux parties :

1 : les événements sonores environnants (du vent par les fenêtres, une sonnerie de téléphone, des bruits de pas dans une pièce adjacente, etc.).

2 : les productions phonatoires de L1 :

2.1. : le discours idéal de L1

2.2. : les productions phonatoires de L1 n'appartenant pas à son discours idéal (cela peut-être une production phonatoire avec ou sans voix : expirations, toux, rires, réactions vocales incontrôlées, et même des répétitions de segments), et qui correspondent à ce que Jackson (2016 : 284) appelle *the 'messier' details (e.g. silences, hitches and hesitations) that are frequently 'cleaned up' in traditional forms of transcription.*

Observons les exemples construits suivants 37. et 38. :

37. *When I see other people's upbringings I think, **hmm**, mine was rather unconventional.*

38. *When I see other people's upbringings I think [HESITATES] mine was rather unconventional.*

Nous avons mis en bleu les éléments appartenant au *mouvement énonciatif* (ou *énoncé idéal*) de L1 et en rouge les éléments constituant des parasites vocaux. Tous ces éléments (en plus des bruits environnants) constituent l'environnement sonore de L2, à partir duquel il extrait le discours de L1.

En 37. , la production vocale de L1, ([ə(:)] ou [ə(:)m]) est inscrite dans le *filler* *hmm*, qui a pour conséquence de rendre accessible au lecteur le bruit produit par l'hésitation.

Au moment de son hésitation, L1 maintient une production vocale mais ne prononce aucun mot. Le transcripteur aurait très bien pu choisir *er*, *um*, ou *uh*, au lieu de *hmm*, car l'hésitation de L1 se manifeste par une production vocale qui n'est pas corrélée à la prononciation d'un énoncé : il ne s'agit pas de l'emploi de *hmm* ou de *er* de la part de L1<sup>25</sup>.

En 38. , l'inscription [HESITATES] rend inaccessible à L3 la production vocale de L1 : L3 ne sait pas ce qui, chez L1, a signalé à L2 une *hésitation* : cela peut être une pause, un bégaiement, un petit rire gêné, un mouvement d'épaule, ou autre. En revanche, l'intervention du transcripteur est perceptible : la 3<sup>ème</sup> personne (*hesitates*) indique une opération de rupture

---

<sup>25</sup> Bien évidemment, il est possible pour L1 de feinter l'hésitation ou de mettre en scène son propre embarras (par ironie ou auto-dérision), mais ces considérations ne nous occupent pas ici.

entre l'énonciateur et le sujet de la prédication. Ce que montre cette comparaison entre 37. et 38. , c'est que le transcripteur peut choisir deux attitudes :

- Soit le transcripteur se rend visible en désignant le parasite vocal (en 38. ). Il y a donc clairement deux discours et deux sources énonciatives détectables : le discours de L1, rapporté par la transcription, et le discours de L2, le transcripteur.
- Soit le transcripteur reste effacé, en inscrivant le parasite vocal dans une forme qui semble appartenir au discours de L1. Dans ce cas, en 37. , il n'y a qu'une source énonciative clairement détectable, celle de L1.

L1 ne fait qu'émettre une production vocale sans énoncé. L2 aurait pu choisir des graphèmes de son choix, comme *eeehmmm*. Cependant, L2 choisit un élément qui appartient à la langue anglaise, *hmm*. Ainsi, si quelqu'un *emploie* l'occurrence d'un *filler*, c'est le transcripteur, pas L1. L2 est donc la source énonciative de *hmm*<sup>26</sup>, et cette source énonciative se rend indétectable.

Observons maintenant cet extrait d'un discours d'Hillary Clinton, lors de la campagne électorale de 2016. Dans cet extrait (facilement accessible sur la plateforme *youtube* en tapant sur le moteur de recherche les deux mots-clés *Clinton sigh*) Clinton parle de Donald Trump (*he*). Voici notre transcription de son intervention :

39. H. CLINTON: He's attacking my faith... Sigh...

Cette phrase a suscité de nombreux commentaires de la part d'internautes considérant qu'il s'agissait d'une faute d'interprétation du texte sur le prompteur : *sigh* aurait été une instruction adressée à Clinton (émettre un soupir), instruction que Clinton aurait prise pour un élément de son texte. Nous ne nous prononcerons pas sur la justesse de cette interprétation. Pour les besoins de notre argumentation, nous faisons comme si c'était le cas : Clinton a bien confondu l'instruction d'émettre un soupir avec son texte. Cette erreur n'aurait jamais eu lieu si le prompteur avait affiché l'exemple 40. :

40. He's attacking my faith... pfft ...

---

<sup>26</sup> Il y a d'ailleurs des différences entre *hmm* et *er*, le premier montre une hésitation tranquille, le second montre une hésitation plus embarrassée. Au niveau d'analyse où nous sommes, cette différence n'a pas de conséquence.

La confusion entre les deux sources énonciatives dont aurait été victime Clinton montre la distinction entre une source énonciative *identifiable* et une source énonciative *non-identifiable*. En 37. , on sait bien que c'est le transcripteur, L2, qui emploie *hmm*, mais il se rend non-identifiable : il serait possible pour L1 de lire à voix haute la transcription de son propre discours, de lire *hmm* et de toujours passer pour l'émetteur de ce parasite vocal et l'intervention du transcripteur serait indétectable. Cette petite expérience de pensée, le fait que L1 puisse relire son parasite vocal sous la forme d'un *filler* tout en passant pour la source énonciative de ce *filler*, montre le caractère **fusionné** des deux sources énonciatives L1 et L2 dont procède le *filler* transcrit.

Nous ajoutons donc à notre modèle les notions de *source énonciative intervenante détectable* (SEID) et *source énonciative intervenante indétectable*<sup>27</sup> (SEII).

Le caractère indétectable de la source énonciative intervenante provient du fait que les éléments servant à transcrire le parasite vocal sont **présentés par L2 à partir du point de vue énonciatif du locuteur L1** : nous appellerons cela la *perspective énonciative fusionnée*.

Nous pouvons donc proposer une définition partielle du *filler* présent dans une transcription à partir de nos observations précédentes :

- *Filler* transcrit : manifestation de la notation d'un *parasite vocal* (par opposition à un discours idéal) par une source énonciative intervenante indétectable, car adoptant une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1.

Observons maintenant des captures d'écran de films d'animation incluant des sous-titrages pour sourds et malentendants. En 41. <sup>xxiii</sup> on peut voir la transcription du bruit produit par une vitre brisée dans une scène fictive à l'aide de la forme suivante [glass shatters]. Ici, l'intervention du transcripteur est détectable, le bruit est désigné depuis un point de vue qui est annoncé grâce l'opération de rupture entre l'énonciateur et le sujet de la prédication (*glass shatters*, 3<sup>ème</sup> personne du singulier). De plus, ce segment de proposition est mis entre crochets, ce qui signale le fait que le bruit produit par une vitre brisée est lui-même signalé par le transcripteur. Une intervention détectable du transcripteur est donc un méta-signal : un signal qui se signale.

---

<sup>27</sup> Evidemment, il est exagéré de qualifier d'*indétectable* l'intervention du transcripteur, et pour être plus précise, nous aurions pu dire : *source intervenante qui ne se présente pas comme une source intervenante, mais qui se veut indétectable*.

41.



Dans le même film d'animation, quelques secondes plus tard, une autre scène contient un bruit indiqué par des sous-titrages. Nous la présentons en deux images (rassemblées et notées 42. <sup>xxiv</sup>), qui correspondent aux étapes de la chute et du rebond d'un objet métallique sur le sol. Le bruit produit par cet événement est signalé par la forme *clang clang clang* dans le sous-titrage :

42.



Ici, le transcripteur ne se signale plus : pas de crochets, pas de proposition, pas d'opération de rupture. Le transcripteur choisit de répéter une onomatopée primaire pour signaler le bruit. On sait que *clang* peut également être un verbe et un nom, mais comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, cet emploi-là ne peut correspondre à aucun comportement du verbe et du nom : il s'agit d'une forme effectuant la fonction sémiotique et énonciative de l'onomatopée.

Observons maintenant l'exemple 43. , déjà mentionné plus tôt dans notre thèse, contenant l'onomatopée *click*, qui correspond au bruit produit par l'extinction d'un réveil dans une bande dessinée :

43.





Mis à part les caractéristiques visuelles des glyphes composant l'onomatopée et sa position dans la vignette, il n'y a pas de différence. En effet, les instances énonciatives de transcripteur en 42. et de narrateur en 43. adoptent tous deux la position de témoins face à une scène fictive et ces témoins donnent des informations sur l'environnement sonore de cette scène sans se présenter eux-mêmes.

En *Sito*, qui contient un environnement sonore dont le discours de L1 fait partie, nous pouvons décrire le transcripteur L2 comme le *témoin d'une scène*, réelle ou fictive, au même titre que le narrateur. Nous l'appelons *transcripteur-témoin*. Nous pensons que c'est cela, l'onomatopée dans les bandes dessinées : au même titre qu'un transcripteur-témoin, le narrateur d'une bande dessinée peut être considéré comme le témoin d'une scène (fictive ou réelle), qui va retranscrire des éléments d'un environnement sonore en masquant sa présence et en utilisant la matière linguistique (graphèmes, onomatopées primaires) comme vectrice de cette transmission. L'onomatopée, du point de vue du lecteur, est : ce qu'il reste de l'inscription d'un événement sonore dans une forme linguistique par une source énonciative indétectable. Nous proposons donc la définition préliminaire suivante pour l'onomatopée :

- Onomatopée : trace de la notation d'un *événement sonore* par une source énonciative intervenante indétectable dans une matière linguistique.

### Spécificité de l'onomatopée

Attardons-nous quelques instants sur la perspective énonciative adoptée par le narrateur. Pour le narrateur d'une bande dessinée, l'environnement sonore dont il est un témoin fictif n'est pas principalement une production vocale, mais un bruit non-humain. Nous ne pouvons pas qualifier le caractère indétectable du narrateur de la manière suivante : « *trace de l'inscription d'un événement sonore par source énonciative intervenante indétectable car adoptant une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1*. En effet, il n'y a pas de L1. Alors, d'où vient le caractère *indétectable* du narrateur employant une onomatopée ? Avec quelle perspective *fusionne-t-il* ? Pour répondre, il nous faut d'abord poser la question suivante : de quels outils le narrateur dispose-t-il pour imiter des sons ? À part des notes de musique (mais la plupart des sujets parlants sont meilleurs locuteurs que musiciens), le narrateur n'a rien à sa disposition pour symboliser des sons de manière visuelle. Le plus efficace, cela reste les graphèmes, en ce qu'ils correspondent à des phonèmes. C'est pourquoi nous considérons que la perspective adoptée par le narrateur est, elle aussi, *fusionnée, fusionnée avec les autres faits narrés*, qui eux, sont dessinés dans les vignettes. En effet, la

source énonciative qu'est le narrateur omniscient sur le plan du récit n'est pas de même type que celle d'un énonciateur sur le plan du discours : il est possible de narrer une fiction à la troisième personne tout en adoptant une focalisation *interne* (le narrateur raconte son récit à la troisième personne, il y a opération de rupture, mais c'est le point de vue du protagoniste, qui est adopté). D'ailleurs, le fait que les polices de caractère et les couleurs choisies pour les onomatopées diffèrent tant de celles des dialogues des personnages dans les phylactères montre que l'onomatopée consiste aussi à *dessiner* un son. Le son est donc un des faits narrés, au même titre que les autres dessins. Le narrateur n'est pas plus détectable dans l'onomatopée que dans les dessins ou que dans les dialogues de ses personnages, à la différence d'un commentaire comme [glass shatters]. Notre définition révisée de l'onomatopée est la suivante :

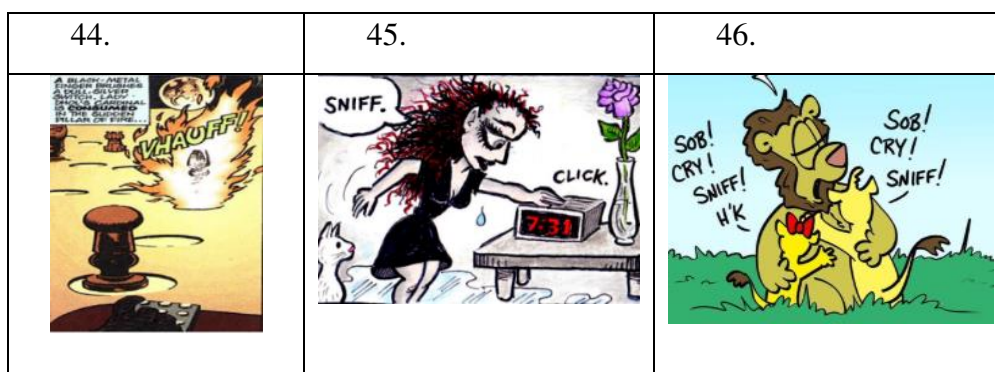
- Onomatopée : trace de la notation d'un événement sonore dans une matière linguistique, inscription effectuée par une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative **faisant fusionner l'inscription des événements sonores avec les autres faits narrés.**

Nous avons abandonné le terme *intervenante* dans *source énonciative intervenante*, car contrairement au *filler*, l'onomatopée ne procède pas d'une intervention du narrateur : il n'intervient pas plus en dessinant une scène, en écrivant les dialogues, qu'en inscrivant le bruit produit par un événement. De toute façon, il intervient, car il est créateur de son récit.

Nous proposons donc une définition énonciative de l'onomatopée, ce qui peut sembler risqué, puisqu'elle met au second plan le caractère motivé du signe onomatopéique. L'onomatopée, ce n'est pas d'abord une catégorie de mots qui ont la particularité d'être motivés, mais un *emploi*, qui procède de l'utilisation d'une matière linguistique pour reproduire une matière sonore par une instance énonciative qui se présente comme témoin d'une scène, mais qui se rend indétectable pour l'interlocuteur ou le lecteur. Nous pensons même que tous les lexèmes peuvent être employés comme onomatopées, avec plus ou moins de bonheur, même s'ils ne sont pas considérés comme *motivés*. Évidemment, il y a *en langue*, un certain nombre de lexèmes qui sont souvent employés comme onomatopées. Ce sont les onomatopées primaires répertoriées dans les dictionnaires et étiquetées comme *exclamations*. Les onomatopées primaires ont la particularité de mettre en saillance leur signifiant et d'être appréhendées comme une reproduction linéaire du référent. L'emploi onomatopéique semble donc procéder d'une conversion entre une catégorie grammaticale source (l'item appartenant à une classe ouverte à partir duquel est convertie l'onomatopée) et une catégorie grammaticale

cible (l'onomatopée). Rappelons que les onomatopées réellement issues de la matrice lexicogénique *onomatopée* sont très rares (on trouve *boing* et quelques autres, nous les appelons *onomatopées matricielles*). La plupart des onomatopées que l'on trouve dans les bandes dessinées viennent de classes ouvertes. *Click* par exemple, provient d'un verbe intransitif qui date du XV<sup>ème</sup> siècle, *clang* est lié à la racine proto-indo-européenne \*kleg- par le dictionnaire *Etymonline*. Pour passer du nom ou du verbe *click* à l'onomatopée *click*, une conversion doit se produire.

Notre définition énonciative de l'onomatopée englobe les différents types d'onomatopées décrits au tout début de cette thèse, que nous allons rappeler ici : l'onomatopée matricielle, illustrée par la figure 44. l'onomatopée primaire, en figure 45, et l'onomatopée secondaire, en figure 46. Nous inscrirons en gras les passages qui changent dans nos différentes définitions.



Nous proposons la définition suivante pour l'**onomatopée matricielle** :

- **Trace de l'inscription d'un événement sonore au sein d'un discours à l'aide d'une suite graphématique**, reproduction effectuée par une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements sonores avec les autres faits narrés

Le signifiant des onomatopées primaires est perçu comme motivé et cette motivation perçue justifie le choix du lexème dont le signifiant sera mis en saillance. L'onomatopée est une catégorie grammaticale, dans le sens de Langacker, puisque la façon dont elle est *profilée* est propre à cette catégorie. La caractéristique principale de l'onomatopée primaire est d'imposer une interprétation au locuteur : les propriétés phonétiques du signifiant sont perçues comme ayant des points communs avec le référent sonore. Nous proposons la définition suivante de l'**onomatopée primaire** :

- **Utilisation d'un lexème disponible *en langue* afin de faire interpréter la suite de phonèmes qui le composent comme l'imitation d'un événement sonore**, utilisation effectuée par une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements sonores avec les autres faits narrés

L'onomatopée secondaire, illustrée par *SOB!* dans l'exemple 46, contrairement à l'onomatopée primaire, ne procède pas d'une conversion forçant une interprétation qui met en saillance le signifiant, et qui, symétriquement, met en suspens le signifié. Au contraire, le signifié de l'onomatopée secondaire est tout aussi présent que lorsque le même item est un nom ou un verbe. Ainsi, l'onomatopée secondaire peut être appréhendée indépendamment des propriétés perçues comme motivées par les locuteurs. En revanche, au même titre que l'onomatopée primaire, la secondaire procède bien de l'inscription par le narrateur-témoin d'un événement sonore tout en maintenant indétectable la source énonciative qu'est le narrateur. L'onomatopée secondaire fait partie des faits narrés.

Nous proposons la définition suivante de l'**onomatopée secondaire** :

- **Utilisation d'un lexème disponible *en langue* afin de présenter l'ensemble du signe (signifiant et signifié) comme la reproduction d'un événement sonore**, utilisation effectuée par une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements sonores avec les autres faits narrés.

### II.1.1.3. Exposition et désignation

Nous allons maintenant expliquer plus précisément en quoi consiste le fait d'adopter cette perspective énonciative.

#### LES RÉFÉRENTS EXPOSABLES ET NON-EXPOSABLES

Reprenons la distinction entre les phrases 47. et 48. (déjà évoquées plus haut) :

47. *When I see other people's upbringings I think, **hmm**, mine was rather unconventional.*
48. *When I see other people's upbringings I think [HESITATES] mine was rather unconventional.*

Les deux éléments, *hmm* et [HESITATES] procèdent de deux stratégies différentes de la part de L2 pour référer à un parasite vocal. En 47. , le transcripteur *expose* le son produit par l'hésitation de L1, en 48. , il *désigne* l'acte d'hésitation. La différence entre ces deux stratégies de référence tient à la position du locuteur. Les *fillers*, onomatopées et interjections sont des manifestations parmi d'autres d'un acte d'*exposition* du référent par le locuteur. En réalité, ce n'est pas exactement la position que le locuteur *adopte*, mais la position à partir de laquelle il *présente son énoncé* à l'interlocuteur : dans le cas des *expositions*, le locuteur ne se présente pas du tout, c'est-à-dire qu'il ne place pas l'item (lexical ou graphématique) par rapport à sa propre position. Quand le référent est un énoncé, il est très facile pour le transcripteur d'*exposer* cet énoncé, il lui suffit de retranscrire le discours tel quel : c'est un *discours rapporté*. Quand le référent est une production vocale humaine qui ne fait pas partie de l'énoncé idéal, c'est un peu plus difficile, mais l'appareil phono-articulatoire humain produisant majoritairement des phonèmes, ou des bruits qui s'en rapprochent, le transcripteur peut toujours trouver le moyen de choisir des phonèmes suffisamment proches du parasite vocal produit par L1. Avec un peu de chance, il existe déjà des items prévus pour ce type d'imitations, comme les *fillers er, uh* et *hmm*, ou encore la forme *oh*, que l'on peut utiliser pour signaler des vocalises dans les paroles d'une chanson. Quand le référent n'est pas un son produit par l'appareil phono-articulatoire humain, mais un cri d'animal, il est plus difficile pour L2 de le retranscrire à l'aide de graphèmes ou de phonèmes. Cependant, il est tout de même possible pour le locuteur d'exposer le cri à l'aide de phonèmes, car les sons produits par les cavités buccales et cordes vocales de tous les vertébrés présentent des structures communes en matière de degré élevé d'harmoniques et de fréquence fondamentale (Langner, 1992, Talkington, 2012). Quand le son est produit par un bruit non-humain et non-animal, la difficulté augmente, mais les phonèmes étant des sons, ils peuvent bon an, mal an, être utilisés pour imiter d'autres sons et cela donne une onomatopée de bruit non-animal (*inanimate imitative*, Rhodes, 1994). Mais quand le référent n'est ni un énoncé, ni un bruit, alors il est impossible<sup>28</sup> d'*exposer* le référent à l'aide du langage, on ne peut que le *désigner* (il est toujours possible de l'exposer à l'aide de dessins, mais ce type d'expositions ne nous occupe pas dans cette thèse).

L'*exposition* correspond également au Discours Rapporté au Style Direct (DRD) et aux autonymes. La *désignation* correspond à tout le reste. Le lien entre interjections, onomatopées et DRD n'est pas anodin, puisque les onomatopées et interjections apparaissent typiquement

---

<sup>28</sup> Nous disons *impossible*, nous reviendrons sur cette qualification trop tranchée un peu plus bas.

derrière des verbes introducteurs. Certains linguistes (comme Kleiber, 2006) proposent même de définir l'onomatopée et l'interjection en fonction du verbe qui les introduit : l'interjection est COD d'un verbe de parole ou du verbe *faire*, quand l'onomatopée ne peut pas être COD d'un verbe de parole (*la pierre a fait « plouf »*, \**la pierre a dit « plouf »*). Comme nous le verrons dans le dernier chapitre, la distinction *exposition/désignation* a une incidence sur le statut syntaxique des onomatopées et interjections derrière un verbe introducteur.

### Iconicité au niveau du mot et au niveau de la perspective énonciative

À la différence des didascalies, les dessins et onomatopées partagent le point commun suivant : il s'agit de signes iconiques, et en tant qu'icônes, ils possèdent la caractéristique sémiotique d'être des manifestations de ce que Peirce appelle la *priméité*, à savoir que le representamen (le signe) est la reproduction d'une caractéristique perceptible du référent (pour les dessins, une caractéristique visible, pour les onomatopées, une caractéristique audible). Il n'y a rien entre le référent et le signe, pas de loi, pas de règle (comme pour le symbole), pas de proximité physique, pas de lien naturel (comme pour l'indice), il n'y a rien *du tout* : le signe *ressemble* au référent, comme si c'était bien le référent qui était là, devant soi. L'onomatopée, comme le dessin, à la différence du récit narré par la parole, **prétendent reproduire** le fait narré, et ce, à deux niveaux : au niveau des caractéristiques de l'item et au niveau de la perspective énonciative adoptée. On peut donc dire que l'onomatopée est doublement iconique : une première fois au niveau du mot (les propriétés phonétiques de *click* en tant que nom, verbe ou onomatopée, sont iconiques) et au niveau de la perspective énonciative adoptée (que *click* soit une imitation ratée ou réussie d'un son aigu, lorsque cet item est utilisé comme onomatopée, le référent est *exposé*, l'onomatopée est présentée comme une reproduction du référent). C'est ce deuxième niveau d'iconicité (de *priméité*) que nous appelons **l'exposition** : il s'agit d'un niveau énonciatif, indépendant des caractéristiques de l'item.

Cependant, nous avons un peu trop simplifié : l'*exposition* est en fait possible même quand le référent n'est pas un bruit : il s'agit d'un cas-limite. Le fait narré est exposé par un *concept*, et non pas par une matière linguistique qui pourrait prétendre imiter le moindre bruit, comme les exemples que nous allons voir ci-dessous :

49. *Trail, trail, went her long dress over the sopping grass, [...]trailing noiselessly over the lawn...*

En 49. <sup>xxv</sup>, *Trail trail* n'est explicitement pas un son, comme l'indique l'adverbe *noiselessly*. L'onomatopée secondaire *trail trail* consiste en l'exposition d'un mouvement par le moyen d'un signe linguistique : le signe linguistique est présenté comme s'il s'agissait d'une séquence visuelle, la source énonciative qu'est le narrateur est tout aussi indétectable que dans le cas des autres onomatopées et *fillers*. L'exemple 50. est encore plus troublant :

50.



L'exemple 50. <sup>xxvi</sup> est un dessin satirique, on y voit H. Clinton et D. Trump écraser un individu sous leurs paroles, symbolisées par les phylactères. Dans les phylactères, pas de dialogues, mais le mot LIES. Nous mettons de côté l'analyse de l'image, la réification des paroles dans des phylactères qui peuvent écraser une personne, la métaphore même de l'écrasement, etc. Occupons-nous de ce qu'il y a dans les phylactères : *LIES* procède manifestement de la qualification des dialogues par le narrateur, non pas de leur *exposition*. Et pourtant, la source qui s'affiche comme énonçant *LIES*, ce n'est pas le narrateur, mais bien les personnages. On sait bien qu'ils ne prononcent pas *LIES*. Si des mensonges pouvaient se réifier en des entités perceptibles, visibles, bruyantes et reconnaissables en tant que mensonges, il serait possible de les dessiner et de présenter leur bruit comme un fait narré au moyen d'onomatopées. Si les mensonges pouvaient simplement se réifier en des mouvements perceptibles, mais non bruyants, il serait possible de les signaler au moyen d'onomatopées secondaires comme *trail trail*. Mais ce n'est pas le cas. Et pourtant, *LIES* fait partie des faits narrés, au même titre que des dialogues : le narrateur présente *LIES* comme s'il s'agissait d'un élément faisant partie de l'environnement des personnages, perceptible par les narrateurs. *LIES* est un cas-limite d'*exposition*. Cela montre que la différence entre *désignation* et *exposition* tient avant tout en une position affichée de l'énonciateur (du narrateur, du transcritteur) par rapport aux événements (sonores ou non) dont il est témoin et qu'il raconte. Nous pouvons maintenant réviser nos définitions précédentes :

- Onomatopée : **trace d'un acte d'exposition** d'un événement appartenant à l'environnement d'un témoin qui se présente comme une source énonciative

indélectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements avec les autres faits narrés

## LE CAS DES INTERJECTIONS PRIMAIRES

Il n'y a pas que les onomatopées et les *fillers*, qui peuvent être décrits comme des *expositions* de la part d'une source énonciative indélectable. La forme *oh*, quand elle est utilisée pour signaler les vocalises d'un chanteur dans un texte transcrivant les paroles d'une chanson, participe de ce processus. Dans ce cas, le transcripteur utilise une interjection pour reformater une production vocale chantée.

Nous allons ici observer une vraie transcription, qui est un cri de douleur retranscrit par l'interjection primaire *ouch*. Cet exemple est tiré d'une vidéo intitulée *Ouch Fuck !!!* sur la plateforme Youtube<sup>xxvii</sup>.

-Secondes 1 à 5 : un homme (appelons-le A) est allongé sur son lit, en train de faire une sieste.

-Secondes 5 à 9 : un homme (appelons-le B) entre dans le champ de la caméra. Il s'approche du lit sans faire de bruit

-Seconde 10 : B donne une claque bruyante sur la joue de A

-Secondes 10 à 11 : A est réveillé par la claque et semble éprouver une vive douleur à la joue. Il se retourne en se touchant la joue. Sa réaction est silencieuse pendant 1 seconde et demie.

-Secondes 11 et 12 : A crie un long /ɔ:::/

-Seconde 12 et 13 : A crie un long /f ɔ:: k/

-Secondes 13 à 14 : B repart en riant

Manifestement, le titre de la vidéo est censé reproduire les seules paroles présentes dans la bande sonore, à savoir le cri de A. Cet exemple révèle de manière très claire le rôle de l'intervention du transcripteur. Celui-ci aurait très bien pu intituler sa vidéo *Aw ! Fuuuck !!*, s'il avait voulu utiliser des graphèmes adaptés dans leur capacité à correspondre de manière iconique au cri qu'ils sont censés représenter. Or, dans le cas présent, le caractère imitatif des éléments choisis par le transcripteur est totalement absent. Contrairement au créateur de l'onomatopée *VHAUFF !!*, le transcripteur n'est pas le créateur d'un item graphématique détournant des éléments de sa langue afin de produire un son imitant un souffle ; tout au contraire, il sélectionne un élément déjà présent *en langue* pour effectuer deux choses : à la fois recréer le cri à partir d'une source énonciative qui se veut indélectable et en même temps expliciter la raison d'être de ce cri.



Cela est particulièrement visible dans cette vidéo, mais nous pensons que toute interjection passée de l'oral à l'écrit contient ce biais interprétatif. C'est donc en tant que *traces* d'une intervention qu'il nous semble nécessaire de les analyser.

#### II.1.1.4. Description de l'acte de transcription et émergence de la trace

Dans cette section, nous allons proposer une description de cet acte d'intervention du transcripateur, qui pour le cas du *filler* et de l'interjection primaire transcrite, fait fusionner deux sources énonciatives, et, pour le cas de l'onomatopée, fait fusionner l'inscription d'un événement sonore dans une matière linguistique avec le reste des faits narrés.

Nous proposerons tout d'abord un petit rappel de notions de sémiotique et ensuite nous procéderons à notre description.

##### Quelques notions de sémiotique

Nous résumons ici très rapidement certains des concepts peirciens les plus connus avant d'entamer notre section. Nous l'avons rédigée à partir des sources suivantes : Peirce (1932, 1992, 1998), Kockelman (2011), l'excellent site de vulgarisation *signosemio*<sup>29</sup>, et l'article d'Arino (2012). Les écrits de Peirce contiennent plus de soixante-dix définitions du signe (Arino, 2012). La *plus simple* aux yeux de Arino (ibid.) est la suivante :

Vers 1897, Peirce définit le signe de la manière suivante : « Un signe, ou representamen, est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. » (CP 2 228).

Le *representamen*, appelé parfois *signe*, se divise en trois types : *légisigne*, *sinsigne* et *qualisigne*. Le légisigne est un signe conventionnel, un mot *en langue* par exemple, une entité virtuelle à laquelle se réfèrent les sujets parlants, mais qui ne trouve de matérialisation concrète que sous la forme de répliques (*replica*), c'est-à-dire des occurrences écrites ou parlées de ces entités virtuelles. Les répliques sont des sinsignes. Même les entrées dans les dictionnaires, les emplois autonymiques, sont des répliques.

Les répliques de chaque légisigne comportent des qualisignes, c'est-à-dire des contours prosodiques ponctuels, une intonation particulière dans la réplique orale ou l'apparence des lettres dans la réplique écrite : le rôle du qualisigne dans les onomatopées de bandes dessinées est particulièrement important : les bruits sont dessinés, au même titre que les personnages et

---

<sup>29</sup> <http://www.signosemio.com/>

les décors, puisqu'ils font partie des faits narrés ; ainsi, la police de caractère des glyphes (le style, la graisse, le corps, la couleur) joue un rôle prépondérant dans l'interprétation de l'onomatopée.

Qualisigne, sinsigne et légisigne représentent respectivement la priméité, la secondéité et la terciéité du representamen.

La priméité est la catégorie la plus difficile à décrire, selon nous : il s'agit de la catégorie de l'être, de la possibilité, de la qualité. L'idée de la couleur bleue, *le bleu*, sans aucun objet pour arborer cette couleur : il s'agit donc d'une potentialité (la possibilité d'être bleu). Pour le signe (le representamen), la priméité se manifeste par un qualisigne, pour l'objet c'est l'icône, pour l'interprétant, c'est le rhème. En effet, le qualisigne est une qualité qui fonctionne comme un signe (la rondeur en elle-même des lettres, la douceur elle-même de leur couleur, donne une impression, déclenche un processus de semiosis). La priméité de l'objet s'appelle l'icône : le lien entre l'objet et le representamen est iconique quand le representamen ne fait que ressembler à l'objet : il n'y a rien entre l'objet et le representamen, le lien ne provient que d'une impression de l'observateur de voir l'objet. La priméité de l'interprétant est le rhème : prenons l'exemple du portrait d'un inconnu : s'il n'y a pas de nom sous ce portrait, l'objet (la personne portraitisée) n'est pas identifiable. Le portrait n'est ni vrai ni faux, il est, tout court.

La secondéité est la catégorie du fait, de l'existant, de l'expérience : il n'y a plus *un*, mais *deux*. L'être devient relatif à une autre entité. Pour le representamen, la secondéité s'appelle le sinsigne. Ainsi, les répliques de légisignes (donc, pour la langue, tous les mots qui sont prononcés, ou écrits) sont des sinsignes. Il s'agit d'une matérialisation du légisigne. La secondéité de l'objet s'appelle l'indice : le representamen indiciel est un support matériel qui a été affecté par l'objet. La secondéité de l'interprétant s'appelle le *décisigne*, il peut être vrai ou faux : le nom sous le portrait peut ne pas correspondre à la personne sur le portrait (dans le cas d'une fausse carte d'identité), une relation prédicative peut être vraie ou fausse.

La *terciéité* est la catégorie du concept, de la loi, il s'agit d'une médiation qui met en relation deux éléments séparés (pour le signe, c'est le symbole, pour l'objet c'est l'argument, pour l'interprétant c'est le légisigne). La terciéité du representamen s'appelle le légisigne : il est l'entité virtuelle dont toutes les répliques sont des reproductions : il est indépendant de tout contexte. La terciéité de l'objet s'appelle le symbole (il faut une convention pour faire le lien entre un drapeau tricolore et l'idée de la France). La terciéité de l'interprétant s'appelle l'argument : il s'agit de la formulation rationnelle d'une règle liant le representamen à l'objet (argument par induction, déduction, abduction).

## Description de la transcription

Dans le paragraphe suivant, nous allons tenter d'observer ce que fait le transcripteur qui inscrit un élément de son environnement sonore dans la transcription d'un discours.

Soit un texte correspondant à la transcription par L2 d'un discours oral prononcé par L1, et lu par L3. Le texte est composé d'occurrences d'items lexicaux, et l'on peut s'attendre à ce que L1 et L2 parlant la même langue, L2 ait parfaitement accès aux images acoustiques (dans le sens saussurien du terme) des signifiants prononcés par le locuteur 1 et que par conséquent, ce que L2 transcrit, ce ne sont pas exactement les sons qu'il entend, mais les signes de sa langue qu'il reconnaît.

Les signes utilisés par L1 sont des répliques de légisignes que L2 connaît, et L2 transcrit de nouvelles répliques de ces légisignes-là. Il en est de même pour L3 au moment de la lecture. Mais restons sur ce que fait L2 : pour ce qui est des graphèmes *h* et *m* composant le *filler* *hmm*, l'origine de leur présence sur le support matériel du texte est quelque peu différente. Nous avançons qu'il est plus judicieux d'analyser ces graphèmes comme les traces de l'inscription d'un parasite vocal. Ce sont des traces, car elles correspondent à ce qu'il reste du processus d'inscription d'un parasite vocal au milieu d'un texte par l'utilisation d'un matériau linguistique.

### 1<sup>er</sup> exemple - 2 relations différentes au légisigne

Pour illustrer le fait que la référence à un légisigne commun à L1 et L2 disparaisse en partie dans le cas des fillers, observons deux transcriptions d'une ligne de dialogue du film *Apollo 13*<sup>30</sup> :

51. Transcription disponible sur la plateforme *Screenplays for You*:

JACK SWIGERT

- Well **uh**, if anyone from the IRS is watching, I forgot to file my 1040 return and I meant to do it today but...

52. Transcription disponible sur la plateforme Netflix :

JACK SWIGERT

**Oh**, well, if anyone from the, **uh**, **from the** I.R.S. is watching, I forgot to file **my-my-my** 1040 return, and **then** I meant to do it today, but, **uh—**

---

<sup>30</sup> Film américain réalisé par Ron Howard, sorti en 1995.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur la correspondance entre ces transcriptions et la bande sonore, puisque cela nous placerait dans la position de transcripteur, ce qui est incompatible avec l'observation des transcriptions. Tout ce que nous pouvons observer ici, ce sont les points communs et différences entre ces deux transcriptions. Nous avons donc mis en noir les points communs et en rouge les différences.

Les éléments en noir sont identiques car ils correspondent au discours idéal : les deux transcripteurs ont pour point de référence les légisignes. Par exemple, *anyone* est partout, que ce soit dans la bouche de l'acteur ou dans les transcriptions, une réplique (un sinsigne) d'un même légisigne. En revanche, le sinsigne *uh* n'est manifestement pas, pour l'acteur et pour le transcripteur, la réplique d'un même légisigne. La divergence des *uh* montre que les différents énonciateurs produisent des sinsignes qui n'ont pas le même point de référence. Les éléments en rouge sont précisément ceux qui divergent de l'énoncé idéal, ce sont des parasites vocaux. La répétition des éléments *from the* et *my* dans la seconde transcription montre que la divergence entre la production vocale de L1 et son énoncé idéal peut également se manifester par la répétition de plusieurs répliques d'un légisigne. Ce dernier cas ne nous occupera pas. Dans la seconde transcription, on voit que le *oh* initial peut être considéré comme un parasite vocal qui ne mérite pas de transcription. Ainsi, pour un transcripteur, *oh* a eu une pertinence dans la chaîne parlée, mais pour un autre, il n'en a pas eu. *Oh* est clairement à la frontière entre l'énoncé idéal et le parasite vocal et il nous semble qu'il est impossible de se prononcer sur la frontière elle-même : même des quintes de toux pourraient révéler un embarras ou une condition physique apportant des informations pertinentes sur la chaîne parlée, et par conséquent, s'avérer digne d'être transcrites.

**L'harmonie parfaite *langue-parole* est brisée** avec nos faits de langue, ce qui aboutit à l'apparition d'une trace dans un **troisième le lieu : *en corpus***.

### **2<sup>ème</sup> exemple : une définition trop large**

Cette description s'applique également à des faits de langue très éloignés des interjections, onomatopées et *fillers*. Certains items lexicaux sont parfois écrits avec ce qui apparaît comme des fautes d'orthographe, mais qui correspond en fait à la transcription phonétique de l'accent (régional ou étranger) du locuteur au sein d'un discours rapporté au style direct, comme le montre cet exemple (53. ) tiré d'un article de la BBC<sup>xxviii</sup> consacré aux accents écossais dans lequel l'auteur a choisi de dépeindre l'accent de la ville écossaise de Dundee en écrivant la phrase *I'll have a pie* de la manière suivante :

53. Eh'll heh a peh.

Dans ce cas, la réplique écrite ne correspond pas au légisigne, elle s'en éloigne, elle est inventée par le transcripteur et c'est le lecteur qui fait le travail mental d'inférer le légisigne employé par le L1 et modifié par le transcripteur.

### La trace, en corpus

À partir de ces considérations, nous pouvons noter plusieurs choses :

- Le transcripteur prend l'initiative d'indiquer au lecteur l'existence d'un cri, d'un souffle, d'un rire ou autre.
- Ce qu'il reste de cette initiative, c'est donc la **trace** de cette inscription, à savoir, des graphèmes. Ce sont eux que l'on va appeler *interjections*, *onomatopées* et *fillers*. Les graphèmes composant l'interjection sont les traces d'un processus d'inscription d'un parasite vocal. C'est cette trace, qui est observable *en corpus*.
- Concernant cette inscription dans des graphèmes : les graphèmes constituent le matériau linguistique exploité par le transcripteur. Mais il aurait pu choisir un autre matériau pour son inscription, d'ailleurs, dans les bandes dessinées, les polices de caractère et les couleurs choisies font partie de ces autres matériaux. Dans le cadre d'un discours non-fictif transcrit, le transcripteur aurait également pu choisir des notes de musique. Mais comme nous le verrons dans la section dédiée au canevas fractal, un des enjeux de l'interjection est de permettre au locuteur de se rapprocher graduellement dans le temps d'une production linguistiquement conventionnelle.
- Les graphèmes sont donc de simples réceptacles que le transcripteur a empruntés parmi les graphèmes disponibles dans sa langue pour accueillir son inscription.
- On peut donc dire que cet emprunt de graphèmes disponibles procède d'un **détournement** des éléments de la langue de la part du transcripteur : les graphèmes ne sont plus utilisés comme éléments constitutifs des unités lexicales et grammaticales mais réaffectés comme réceptacles pour un son.
- Les agrégats graphématiques constituant nos faits de langue sont donc une des manifestations possibles d'un **détournement**, parmi beaucoup d'autres, comme la transcription d'items lexicaux avec des fautes dans le but d'imiter l'accent de L1, ou l'ajout de graphèmes afin d'imiter la longueur d'un item (appelé *expressive lengthening*: *agreeeeeeeeee !*) ou l'écriture en lettres capitales d'un item prononcé avec un contour prosodique particulier (*I KNOW that*), etc... Ce détournement des graphèmes et des glyphes de caractères disponibles procède d'un comportement particulier d'un locuteur vis-à-vis les éléments typographiques de sa langue.

- Par conséquent, le rapport des sujets parlants à la matérialité de cet agrégat graphématique est fondamentalement différent de leur rapport aux autres signes. Pour le dire rapidement, dans *ahh !*, le *h* peut représenter l’allongement du phonème /a:/ ou un souffle, alors que dans *watch*, le *h* tout seul ne représente rien. On peut décrire les graphèmes servant à inscrire un parasite vocal en termes de relation entre le légisigne et ses répliques sur deux plans :

- Le premier plan est commun aux graphèmes utilisés pour inscrire des parasites vocaux et ceux utilisés comme éléments constitutifs de l’énoncé idéal : que ce soit dans *watching* ou dans *uh*, le *h* est toujours une réplique ponctuelle du graphème-légisigne *h*.

- Au deuxième plan, la relation entre graphème-réplique et graphème-légisigne diffère selon que le segment est l’énoncé idéal ou le parasite vocal (différence entre le *h* de *watch* et de *ahh !*).

Au deuxième plan, le plan où l’on peut observer la relation des graphèmes au symbole, la différence est fondamentale : premièrement, les graphèmes qui sont utilisés comme éléments constitutifs d’un item linguistique (*watch*) ne sont que des parties d’un tout, et seuls, ils ne représentent rien. Ces parties ( $w + a + t + c + h$ ) sont à la fois constitutives de ce tout (*watch*) et dépendantes elles-mêmes de ce tout. Ce sont donc les parties d’un système dont le tout est supérieur à la somme des parties. À l’inverse, les graphèmes utilisés pour inscrire des parasites vocaux procèdent d’un rapport totalement différent entre réplique et légisigne : ils sont indépendants les uns des autres. Ainsi, l’agrégat graphématique n’est pas un tout supérieur à la somme de ses parties ( $oooh =$  la succession  $o+o+o+h$ ).

- La liberté du transcripateur concernant le choix de ces agrégats graphématiques est graduelle, pour plusieurs raisons :

- au niveau de son intervention dans le processus d’inscription : il y a des interjections qui semblent faire partie du mouvement énonciatif du locuteur, comme, par exemple *oh my god* et le fait de les supprimer constituerait une intervention ;

- au niveau de la censure qu’il peut se permettre d’ajouter : le transcripateur peut supprimer l’item indésirable, inscrire l’astérisque à la place de la voyelle *u* dans *f\*ck*, pour censurer un *fuck* prononcé par L1, mais il ne peut pas utiliser le juron euphémisé *fudge* ; cela montre que certaines censures sont autorisées pour L2, alors que d’autres ne sont autorisées que pour L1.

- au niveau de la propension des graphèmes à imiter le bruit du cri : il sera plus pertinent d'inscrire un souffle à l'aide de graphèmes correspondant à des consonnes sifflantes ou chuintantes ;
  - au niveau des éléments déjà prévus *en langue* pour représenter une production vocale. En effet, les interjections comme *oh* sont déjà à sa disposition en langue, il peut ne pas prendre n'importe quels graphèmes. Il en est de même pour *hmm* et *er*.
- Cette initiative de la part du transcripteur est la marque d'une adresse de la part du transcripteur à destination du lecteur. Une fois de plus, l'interjection en tant que trace est le lieu d'une ***mise en scène*** : sous prétexte d'être fidèle au discours rapporté, le transcripteur s'immisce entre L1 et L3 pour commenter le discours de L1 (beaucoup de *er...* dans un texte donnent le sentiment d'un locuteur qui n'est pas sûr de lui). Le même phénomène se produit lorsque l'accent de L1 est transcrit dans le discours rapporté au style direct.
  - Concernant cette mise en scène que constitue l'interjection : elle existe du point de vue d'un L2 transcripteur, d'un L2 rapporteur (pour un discours rapporté à l'oral, comme le montre les *interjections guillemets*, que nous verrons plus bas) et même du point de vue d'un L1 à l'écrit et à l'oral. En effet, pour le dire ici rapidement, l'interjection est le lieu de la **spontanéité feinte**, c'est-à-dire d'une réalisation vocale spontanée qui aura été transformée *a posteriori* en item lexical conventionnel. Cet item conventionnel-là, qui *semble* être le cri, arrive en fait *après* le cri : le cri en lui-même peut être une prise d'air (La, 2018), et celle-ci peut être accompagnée d'un frottement des cordes vocales. La trace que constitue ce qui sera appelé l'*interjection* ou le *filler* résulte de la transformation d'une production vocale en *quelque chose de plus conventionnel*. Mais il aurait très bien pu disparaître, être oublié, tout comme les quintes de toux ou les bâillements. Les raisons pour lesquelles les productions vocales sont *transformées* en items conventionnellement acceptables (et parfois même signifiants), ces raisons sont liées aux *effets* qu'un tel comportement de *transformation* de la part du sujet parlant produit sur l'énoncé, sur l'interlocuteur et dans une certaine mesure, sur lui-même. Si l'étude de ces *effets* dépasse le cadre de cette thèse, le découpage des procédés menant à ces effets mérite une section à part entière, et nous nous intéresserons à cela dans la section consacrée au canevas fractal.

- Comme nous l'avons vu, l'initiative consistant à signaler un parasite vocal peut se manifester par beaucoup d'autres procédés, comme une didascalie (*starts laughing*, [laughter]), où là, la présence d'un transcripateur et son intervention est claire.
- Cette initiative du transcripateur peut également porter sur d'autres éléments de la situation d'énonciation que des parasites vocaux : il peut s'agir de gestes du locuteur et par le moyen d'onomatopées ou de didascalies, il peut s'agir de bruits présents dans l'environnement sonore (comme le bruit d'une caisse enregistreuse dans les paroles d'une chanson).

### Détournement ponctuel et détournement antérieur

Revenons sur la notion de *détournement* dont nos faits de langue procèdent. Le détournement peut être ponctuel, comme dans le cas de l'accent régional inscrit dans une forme non-conventionnelle<sup>31</sup>, mais il peut également être déjà prévu *en langue*. Il y a *en langue* des items déjà détournés pour permettre au transcripateur de mobiliser un item afin d'y inscrire un parasite vocal. Et le transcripateur emploie une occurrence de cet item. Mais cet acte, qui consiste à *employer* la réplique d'un légisigne, ne fait que cacher le détournement dont procèdent nos faits de langue, il ne remet pas en question le détournement en lui-même. Nous pensons que toutes les interjections, *fillers* et onomatopées procèdent d'un détournement, quelque part : que ce soit *en langue* (il y a des éléments *pré-détournés*), ou *en parole*, au moment de l'énonciation écrite ou orale, de L1 ou L2.

En effet, le détournement provenir de L1 lui-même, et cela se voit plus facilement à l'écrit : *er* et *uh* selon Tottie (2019) deviennent de véritables *mots* quand ils sont écrits, mais pas quand ils sont prononcés à l'oral. Nous ne le formulerions pas de la même manière, mais cela doit nous donner une indication : quand les vocalisations sont écrites, elles servent à L1 à mettre en scène son propre embarras, comme le montre cet exemple extrait de Wieling *et al.* (2016, 206) :

---

<sup>31</sup> Un rattrapage ponctuel correspondrait également, par exemple, à cette ligne de dialogue extraite du film *Back to the Future*, où le personnage de Marty appelle sans le faire exprès son père *Dad*, alors que ce dernier ne doit surtout pas savoir qu'il est le père de Marty :

*Well you're not gonna be picking a fight, Dad... Dad... Daddy-o!*

Dans cet exemple, la partie *Dad... Daddy-o!* est clairement un rattrapage ponctuel servant à masquer *Dad*.



For example, the following Twitter conversation shows that UM in Twitter can be used to indicate irony, which appears to be far less common in spoken language:

A: “Make fun of Jeb Bush's brother all you want, but he would've been dropping bombs months ago.” B: “um that's why everyone hates him”

Mais on trouve aussi des détournements de la part de L1 à l’oral. Cela se voit tout d’abord avec la perte de potentiel référentiel typique des interjections secondaires. En effet, énoncer *oh shit !!* n’a rien à voir avec l’emploi du nom *shit* : nous pensons que la différence entre les deux provient du fait que l’emploi du terme est prohibé (car appartenant au divin, au sacré, au scatologique, etc.). Il s’agit pour le locuteur de donner corps à son exclamation en s’octroyant le droit de prononcer l’interdit. Cela procède donc d’un rapport métalinguistique au signe : *je prononce ce signe-là, car je sais bien que c’est interdit de le prononcer*. L’usage est donc **détourné** : *shit* n’est plus pour désigner, référer à quelque chose, mais précisément, pour que l’énonciation de ce terme-là constitue un petit crime. Dans la locution interjective *oh shit !*, *shit* est donc presque employé comme un autonyme, d’où son incapacité à dénoter une entité. Il se trouve qu’en langue, *shit* est déjà une interjection, donc le détournement a eu lieu en amont, l’élément est *pré-détourné*.

Pour l’onomatopée, la mise en saillance du signifiant de l’onomatopée nous semble également provenir d’un détournement : le locuteur emploie *click* afin de présenter la succession des phonèmes qui le composent comme l’imitation d’un référent sonore. C’est un peu comme utiliser la bordure d’un livre pour montrer à un enfant en quoi consiste une droite : l’instituteur prend un objet qui existe déjà (le livre) et utilise une partie de l’objet (la bordure) parce qu’il possède des propriétés particulièrement adéquates pour incarner l’autre objet auquel il réfère (la droite). L’instituteur transforme l’objet en signe iconique. Plus précisément, il fait **réinterpréter** l’objet (le livre) en représentant de l’objet auquel il réfère (la droite). Imaginons maintenant qu’une salle de classe ne dispose que de livres pour représenter des droites. Imaginons que ces derniers finissent par être totalement dévoués à cette fin (dès que l’on veut représenter une droite, on prend un livre). Cette situation est celle des onomatopées primaires *en langue* : le locuteur dispose de signes **pré-détournés** pour représenter des bruits, car il se trouve qu’ils ont des caractéristiques qui les rendent pratiques pour incarner les bruits auxquels le locuteur réfère. Ces caractéristiques constituent la motivation du signe onomatopéique (*motivation, iconicité, idéophones, phonesthèmes*). Nous ne nous engageons pas, dans notre recherche, sur la description de ces caractéristiques.

## CONDITION NÉCESSAIRE MAIS INSUFFISANTE

Nous pensons que pour détecter des onomatopées, il faut choisir un point de vue, et détecter une **attitude** du locuteur : le locuteur est témoin d'un environnement, il raconte à un interlocuteur les événements dont il est témoin à partir d'une position qui se prétend indétectable. Il **expose** le référent en **détournant** un item de sa langue de façon ponctuelle ou en réutilisant un élément **déjà détourné**. Une fois que nous avons choisi d'extraire les éléments procédant de cette attitude, nous voyons émerger beaucoup d'éléments, qui ne sont pas tous des onomatopées, comme l'imitation d'un accent régional au moyen d'une orthographe déviante (*pedal* pour imiter la prononciation de *pearl* avec l'accent écossais). Ainsi, pour observer des onomatopées à partir du point de vue d'un transcripateur, l'attitude que nous avons décrite est une condition nécessaire mais non-suffisante à la détection de l'onomatopée.

### II.1.1.5. La notion de trace

Nous avons dit plus haut que ce qu'il restait de l'initiative du transcripateur d'exposer un référent sonore était une *trace* et que c'était cette trace, qui était observable en corpus. Cette notion de *trace* est importante, car nous observerons ici nos objets d'étude *en corpus*, et nous les mettrons en regard avec leurs versions *en langue* et *en parole*. Nous opposons donc trois lieux du langage à partir desquels établir des définitions : *en langue*, *en parole* et *en corpus*, ce qui peut sembler hétérodoxe, puisque la distinction de Saussure est binaire : *langue/parole*.

La linguistique de corpus permet de décrire les usages des items ou structures étudiées en contexte, en discours, donc *en parole* : on observe les occurrences de tel item dans tel corpus, et cela donne une information sur son usage *en parole*. Ce point de vue est, selon nous, impossible à adopter pour étudier nos faits de langue : l'interjection trouvée *en corpus* ne révèle rien de son usage *en parole* : il y a deux lieux bien différents. En d'autres termes, avec nos faits de langue, une rupture s'opère entre langue et parole, et cela fait advenir un troisième lieu, qui est le corpus. En effet, lorsqu'on observe une interjection, quel que soit le corpus, on ne peut jamais être sûr de bien savoir ce qu'on observe. Dans un corpus sonore, même accompagné d'images, il est impossible de dire où *l'interjection* en elle-même commence, dans quelle mesure il ne s'agit pas que d'un cri ressemblant à un phonème. Cela s'applique également aux corpus écrits ; lorsque l'on observe une interjection écrite, il y a donc, pour le dire vite, deux possibilités : soit la source énonciative est L1, auquel cas le locuteur aura choisi d'écrire un parasite vocal, ce qui relève d'une forme de mise en scène de l'oral (et donc

d'un autre acte que le simplement fait d'énoncer une *occurrence* d'interjection), soit la source énonciative est L2 (un transcripteur), auquel cas L2 aura fait le choix de garder dans sa transcription un élément des parasites vocaux de L1 (ce qui rend l'observation de l'interjection impossible, puisque l'on ne sait pas quel locuteur on observe, L1 ou L2). Dans le corpus, on ne peut pas observer l'*occurrence* d'une *interjection en parole*, mais la trace d'un certain acte, inobservable, que nous appellerons le *reformatage*, et qui est un acte métalinguistique. Il nous semble donc que tous les parasites vocaux, dans leur opposition à l'*énoncé idéal*, imposent de distinguer l'item *en corpus* de l'item *en parole*.

#### II.1.1.6. Mise en regard de notre approche avec la littérature

La définition de l'onomatopée dans la littérature qui nous semble la moins éloignée de notre perspective énonciative est celle de Sasamoto (2019), qui définit l'onomatopée avec les outils de la Théorie de la Pertinence, suivant la perspective déjà adoptée par Wharton (2003) dans sa définition de l'interjection. Sasamoto (2019 : 60, nous mettons des passages en gras) :

However, this is not to be taken to mean that there *is* some systematic link between sound and meaning. Instead, the relevance-theoretic analysis of onomatopoeia, in terms of the *showing–saying* continuum, suggests that **onomatopoeia's iconic features stem** not from the systematic sound– meaning link, but **from the way onomatopoeia communicates about what the speaker perceives. If a speaker wants to communicate what they perceive, they should use what they think is a faithful enough representation of it; that is, one with some natural cognitive resemblance to the original perception.** In this way, onomatopoeia provides direct evidence for communication. Or, to be more precise, onomatopoeia provides direct evidence for the first layer of information (the intention to inform the audience of something). As such, Sasamoto and Jackson (2016) claim that **onomatopoeia communicates via perceptual resemblance. That is, what onomatopoeia shows is a representation that perceptually resembles the experience the speaker wishes to share.**

Dans cette définition, la présentation de l'onomatopée est différente d'une simple analyse de la motivation linguistique : l'onomatopée présente bien le sujet parlant comme *montrant* une perception (*showing* au lieu de *saying*, ce qui a quelques points communs avec ce que nous appelons *exposition*). Cette définition met en lumière un aspect qui nous semble particulièrement probant de l'onomatopée : le marquage d'une évidentialité. L'onomatopée peut paradoxalement donner des indications sur le moyen d'accès à l'information du locuteur. En effet, puisque l'onomatopée révèle le statut de témoin du transcripteur, elle peut être interprétée comme la preuve de la présence du locuteur-transcripteur sur le lieu de l'événement raconté. Nous reviendrons sur cette question dans le dernier chapitre.

Pour le *filler*, la littérature est de plus en plus vaste : Maclay & Osgood (1959), Sacks *et al.* (1974), Edmondson (1981), Levinson (1983), Schiffrin (1987), Fraser (1996), Biber *et al.* (1999), Mey (2001), Shillcock *et al.* (2001) Clark & Fox Tree (2002), Huddleston & Pullum (2002), Carter & McCarthy (2006), Fischer (2006), Tottie (2016, 2019). Ils sont majoritairement considérés comme des *emplois de mots* et non pas comme des traces d'inscription d'un parasite vocal (lorsque la source énonciative est un transcripteur) ou de mise en scène d'un parasite vocal (lorsque la source énonciative est le locuteur, à l'écrit ou à l'oral). Des recherches récentes (Tottie, 2019) prennent en compte la différence entre l'écrit et l'oral. Cependant, le *filler* est de plus en plus considéré comme un *mot* à part entière. Les travaux de Clark et Fox Tree (2002) ont eu une grande répercussion dans la recherche sur les *fillers*, malgré une controverse suivie avec O'Connell et Kowal (2005) par le biais d'articles interposés. Il semble que Clark et Fox Tree aient *gagné* : les *fillers* sont bien des items lexicaux. Quoi qu'il en soit, le point de vue que nous adoptons ne correspond pas à ce que l'on retrouve dans la littérature.

Tottie (2019) adopte une démarche moins éloignée de notre approche dans le sens où est prise en compte la différence entre ces éléments à l'oral et à l'écrit et où le biais du transcripteur est pris en compte (mais les transcriptions sont rejetées de son analyse). Pour Tottie, les *fillers* à l'oral ne sont pas des mots mais sont en cours de lexicalisation, alors qu'à l'écrit ils sont clairement des mots : les *er* et *um* écrits par le locuteur sont souvent utilisés pour mettre en scène une ironie. Il ne s'agit pas de vocalisations transcrites. Tottie (2019 : 127, nous ajoutons les caractères gras) :

I would suggest that in speech, UHM is on a cline of lexicalization, with one end being represented by *anduh* and *butuh* and similar examples of monosyllabic words whose last consonant is lengthened with vocalizations, like ***when uh, then uh, had uh***, etc.; speakers are probably not likely to perceive cliticized *uh* or *um* as an independent word. The other end of the cline is that where UHM occurs not only between words, but between (silent) pauses, thus fulfilling the phonological criterion for wordhood (e.g. Biber *et al.* 1999: 51). The vocalizations *uh* and *um*, most likely in their lengthened forms, are then perceived as words in the mental lexicon, especially when they are used for word-search and in answers. UHM becomes a conscious word choice and can be co-opted for use in writing. Lexicalization thus takes place in speech, and probably also pragmaticalization, i.e. the use for metalinguistic purposes, irony etc. As Dr Johnson says in the preface to his *Dictionary*, used as an epigraph to this work, 'some words are budding', and UHM is such a nascent word. The term *emergent word*, suggested by Grieve *et al.* (2016) – but not applied by them to UHM/EHM – also appears appropriate.

On peut constater que les exemples choisis par Tottie (***anduh butuh*** [...] ***when uh, then uh, had uh***), se terminent tous par une consonne alvéolaire. Or, dès lors que le locuteur lâche

ce point d'articulation tout en maintenant le flux d'air passant par les cordes vocales, cela engendre immédiatement un [ə(:)]. S'agit-il vraiment d'un phonème ? Ou plutôt d'un acte phonatoire qui *ressemble* à un phonème (dont le graphème correspondant est *u*) ? Et peut-on vraiment dire que la dernière consonne est *allongée* ? Car rien n'oblige le locuteur à lâcher le point d'articulation lorsque l'apico-alvéolaire est une occlusive nasale voisée. *Uh* provient du relâchement d'un point d'articulation, et le fait de le transcrire nous semble procéder d'une intervention d'un transcripneur. D'ailleurs, ce que l'on peut constater avec les deux transcriptions du dialogue de Jack Swigert dans le film *Apollo 13* (exemples 51. et 52. ), c'est que sur les trois *uh*, deux arrivent après une apico-alvéolaire. Une petite recherche préliminaire de *uh* dans la catégorie SPOKEN du BNC nous montre que sur les 62 occurrences de *uh*, 10 sont en milieu de phrase. Sur ces 10 occurrences, 8 sont des relâchements derrière une apicale (*Have you seen uh, just uh, decide uh*) et les deux autres sont des relâchements derrière une voyelle arrondie (*can you uh, so uh*). On pourrait se poser la question suivante : si *uh* (ou *er*) marque le maintien d'une production vocale au moment du relâchement d'un point articulaire situé à l'avant de la cavité buccale (alvéolaires et voyelles arrondies), pourquoi cela a-t-il une pertinence pour le transcripneur au point de le transcrire ? Nous voyons deux hypothèses :

- Soit les pauses et hésitations apparaissent partout, mais les interlocuteurs y prêtent une attention particulière après le relâchement d'un point articulaire situé à l'avant de la cavité buccale, et cette attention se manifeste par des transcriptions à ces endroits-là.
- Soit les locuteurs profitent du moment où ils relâchent un point articulaire situé à l'avant de la cavité buccale pour prendre un temps nécessaire à marquer une pause.

Quoi qu'il en soit, le rôle des contraintes articulatoires dans la présence des *uh* mériterait selon nous d'être amplement étudiée. Nous n'avons trouvé qu'un article où la position de repos articulatoire est explicitement mise en relation avec l'absence de contenu informatif dans la description des *fillers* (Joue et Collier 2006 : 151), mais cette recherche part toujours du principe que le *filler* est bien un signal volontaire de la part du locuteur, indépendamment du rôle du transcripneur<sup>32</sup>.

---

<sup>32</sup> Dans l'article de Joue et Collier les *fillers* contiennent des phonèmes qualifiés de *non-marqués* (Joue et Collier, 2006 : 151): We defined as *unmarked* any sounds that: -Occur in neutral or rest positions before or between articulations. This is predominantly a physiologically-based criterion and should show cross-linguistic similarity.

Ce très bref retour sur la littérature consacrée aux *fillers* montre en quoi les approches proposées diffèrent de la nôtre. Nous avons choisi d'observer nos objets d'étude à partir du point de vue d'un transcripteur et d'en déduire son comportement face à un environnement sonore et face aux signes de sa langue.

#### II.1.1.7. Conclusion : première ébauche de définition *en intension* et ses limites

La distinction entre *désignation* et *exposition* nous permet de poser les bases d'une définition *en intension* : les interjections, onomatopées et *fillers* ont une définition différenciée dans trois lieux du langage : *en parole*, *en langue* et *en corpus*. Le transcripteur expose un parasite vocal ou un bruit, il s'agit donc d'une attitude *en parole* : plus précisément, ce sont des actes d'exposition d'un référent discursif ou sonore dans une perspective énonciative fusionnée avec la source sonore. Le transcripteur effectue ces actes en détournant des graphèmes, phonèmes, lexèmes disponibles *en langue*, ou en employant des éléments déjà détournés. *En corpus*, ces éléments sont les traces de cet acte d'exposition.

Notre définition *en intension* n'est qu'une première étape, car elle ne permet pas d'élaborer une définition *en extension*, c'est-à-dire une liste d'interjections, d'onomatopées et de *fillers*. Tout d'abord, parce que cette définition peut s'appliquer à d'autres faits de langue. En effet, beaucoup d'éléments participent de ce type d'interventions d'un transcripteur : les éléments que cette définition permet d'extraire dépasse largement les faits de langue que nous étudions, comme les accents régionaux que nous avons vus, des notes de musiques pour signaler une ambiance sonore dans un sur-titrage, etc. Ensuite, parce que nous ne nous sommes intéressée qu'à l'instance énonciative de L2, un transcripteur, et pas à un locuteur-origine. Dans la prochaine section, nous observerons les interjections *en langue*, en nous demandant en quoi elles sont adaptées aux besoins du locuteur-origine au moment de la production effective de son discours.

## II.1.2. Deuxième approche : Structure de l'interjection du point de vue du locuteur

### II.1.2.1. Canevas n°1 : Canevas Fractal

#### II.1.2.1.1. Introduction

Dans la section qui va suivre, nous observerons l'interjection *en langue*, comme un *réceptacle* spécifiquement adapté à l'acte de **rattrapage ou de reformatage** qu'accomplit le locuteur L1 *en parole*. C'est donc L1 qui nous occupera ici. Plus généralement, nous étendrons nos observations à la structure de la *locution interjective* : il s'agit d'un ensemble constitué d'au moins deux interjections, comme *oh God*. Contrairement à L2, L1 n'*expose* pas un parasite vocal, puisqu'il le crée. Nous fonderons nos réflexions sur une idéalisation de locution interjective afin de décrire ce que celle-ci permet au locuteur d'accomplir dans la situation d'énonciation où elle émerge. *En corpus*, cette locution est la trace d'un processus qui peut être découpé en cinq facettes :

- un acte *en parole* : le reformatage d'une production vocale
- un moyen *en parole*: le détournement ponctuel d'un élément de la langue pour en faire un réceptacle ou l'utilisation d'un élément déjà détourné prévu à cet effet
- un résultat *en corpus*: une trace
- un but : rendre une production vocale plus conventionnelle
- et ce que nous décrirons comme *l'effet de la trace* : l'item *en corpus* a l'apparence de l'*occurrence* d'une interjection.

Pour le dire rapidement, ce que nous percevons comme une interjection *en corpus* est la trace d'un procédé servant à faciliter le passage d'une production vocale non-linguistique, non maîtrisée (ou apparemment non maîtrisée) et non conventionnelle à la production d'un énoncé linguistique, maîtrisé et conventionnel. Nous expliquerons en quoi la production vocale non conventionnelle implique la production d'un énoncé pour *justifier, expliquer* ou *faire oublier* la production précédente. Le passage que l'interjection permet de réaliser est une suite chronologique d'éléments qui se génèrent les uns les autres.

Nous verrons également ici que l'interjection n'est pas la production vocale ou le *cri* en lui-même du locuteur, mais qu'elle est tout au contraire le **résultat du travail que le locuteur effectue pour rendre ce cri plus conventionnel**. Le caractère incontrôlé des interjections *en*

*parole* (Jay, 2000), ou la mise en scène de ce caractère incontrôlé (Goffman, 1981, Wilkinson et Kitzinger, 2006) est donc abordé ici comme la cause possible de la structure des interjections *en langue*. Nous ne nous occuperons pas de trancher sur la sincérité de la réaction vocale, sur son caractère véritablement incontrôlé ou feint, car ce n'est pas notre sujet, tout comme l'émotion du locuteur n'est pas notre sujet.

#### II.1.2.1.2. Le canevas : un continuum entre deux pôles

Rappelons un des problèmes essentiels de l'interjection soulevé par Wharton (2003). L'interjection est un item fondamentalement contradictoire. D'un côté, l'interjection tire pleinement son sens du lien entre le locuteur et la situation d'énonciation (en ce sens, l'interjection ressemble aux déictiques) et d'un autre côté, l'interjection est tout à fait reconnaissable *en langue*, elle contient des systèmes d'opposition : *oops* n'est pas *ouch*, qui n'est pas *wow*, tout le monde peut clairement voir les oppositions de sens entre ces interjections. Voilà la contradiction : tout est inféré et tout est encodé.

Nous avançons que cela vient du fait que l'interjection est composée de deux structures : une *structure d'accueil* et une *structure de différenciation*. L'ensemble forme un canevas, que les interjections et les locutions interjectives ont en commun. La présente section est consacrée à la description de ce canevas, que nous qualifions de *fractal* car il se répète à différentes échelles.

Wharton (2003), qui situe sa recherche dans le cadre de la Théorie de la Pertinence, propose de placer les interjections dans un continuum entouré de deux pôles (le pôle *showing* et le pôle *saying*) représentant deux modalités sémiotiques fondamentales dans la transmission de l'information pertinente d'un locuteur à un interlocuteur. Ce continuum classe les interjections faisant partie du lexique les unes par rapport aux autres *en langue*. Nous proposons d'étendre ce raisonnement à un comportement de l'interjection *en parole* et de montrer comment leur caractère *liminaire*, pour reprendre les termes de Dingemanse (2020), permet de répondre progressivement aux besoins des interlocuteurs dans la chaîne parlée [*liminal signs*] *occupy the interstices of talk and frequently serve to navigate liminal and transitory spaces in interaction* (Dingemanse, 2020 : 191). Le canevas que nous proposons peut également être rapproché de la notion de *spectacularisation du dire* proposée par Richet (Richet, 2011 : 12). Nous montrerons que l'interjection *elle-même*, dans sa construction phonétique, participe d'un continuum entre ce que l'on pourrait appeler *monstration, expression, exclamation* d'un côté, et *désignation, discours*, de l'autre. Nous



ajoutons que les étapes de ce continuum présent dans la structure de la locution interjective sont ordonnées (on observe en premier le pôle *expression*, puis en second, le pôle *désignation*) et avançons que ce canevas peut se produire plusieurs fois à différentes échelles dans la phrase : au sein de l'interjection au niveau du phone et du phonème, pour la modalité orale, et du graphème ou du symbole typographique, pour la modalité écrite (*o + h*) ; au niveau de la locution interjective (*oh + God*) ; et enfin au niveau de sa succession avec une proposition (*oh God + I forgot to tell you*). Sa réalisation est donc fractale car le canevas est observable à au moins trois étages.

Premier exemple du canevas : l'interjection primaire *ouch*.

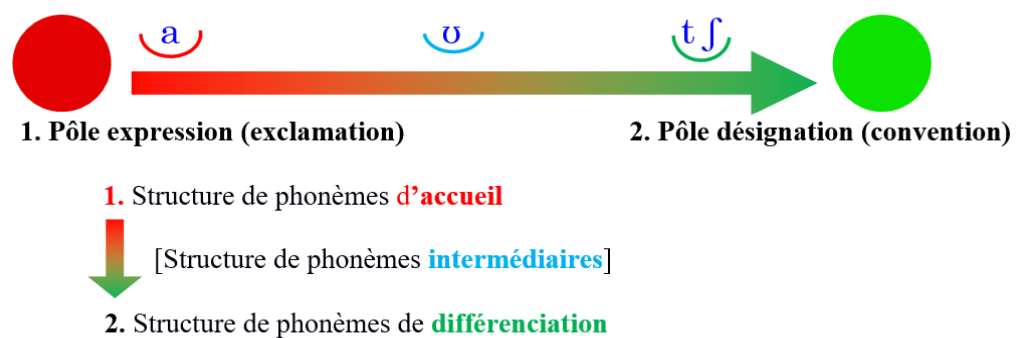


Figure 1: Canevas fractal - pôle expression et désignation

La flèche représente la direction allant du pôle non-linguistique, le pôle de l'exclamation, vers le pôle de la convention et de la désignation.

### II.1.2.1.3. Le canevas : une structure d'accueil (SA) et une structure de différenciation (SD)

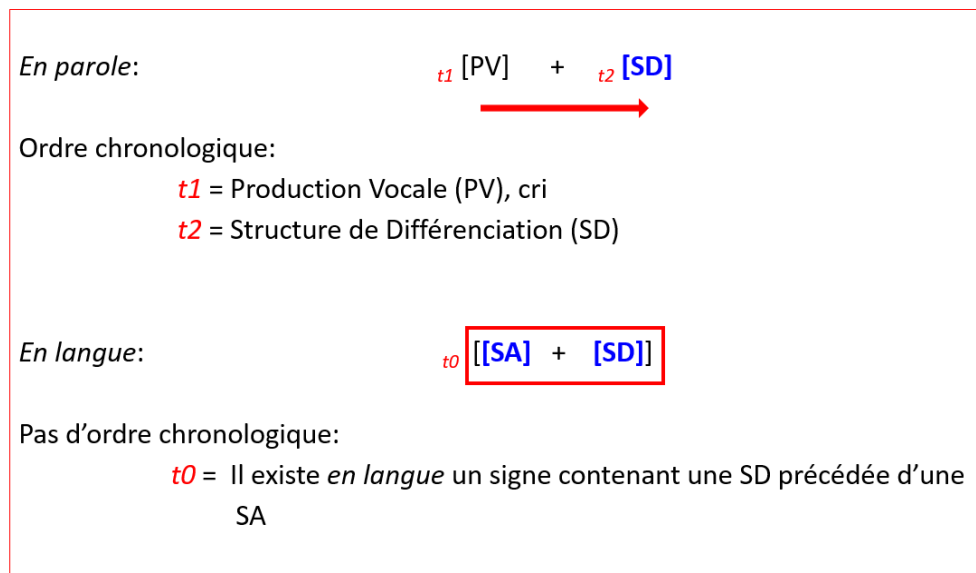
La structure d'accueil (SA, dorénavant) est un lieu où des phonèmes, qui sont des unités appartenant à la langue, sont *détournés* pour permettre au locuteur d'y inscrire un cri, qui est une production vocale non-linguistique. Il s'agit donc de transformer des phonèmes en *réceptacles* afin de *reformat* ce qui, au départ, n'était pas linguistique. La structure de différenciation est, quant à elle, vectrice de sens, de signification, tout en n'étant pas un morphème.

La SA sera qualifiée d'*ergonomique* pour accueillir la production vocale du locuteur, dans le sens où, après avoir émis un cri de douleur, le locuteur n'a plus qu'à ajouter des phonèmes (*/tʃ/*). Le tout, *[[cri] + [/tʃ/]]*, permet de donner l'illusion que le locuteur avait en réalité employé la forme conventionnelle *ouch*. La structure de l'interjection *ouch*, *en langue*, permet

donc facilement au locuteur de passer d'une production vocale non-linguistique et à une forme plus conventionnelle. Les phonèmes de la partie ajoutée au cri seront nommés *structure de différenciation* (SD, dorénavant), car ils sont porteurs de sens et relèvent d'une opposition paradigmaticque entre éléments présents dans la langue : pour les interjections primaires *ouch* et *oops*, les SD sont respectivement /tʃ/ et /ps/ et signifient que le cri premier était respectivement causé par une douleur et par un embarras.

Nous employons l'adjectif *ergonomique* pour qualifier la structure d'accueil et non pas l'adjectif *motivé*, car ce concept ne s'applique pas au mécanisme que nous décrivons ici. En effet, dans la perspective adoptée ici, la structure d'accueil n'est pas *semblable* au cri initial du locuteur, elle n'est pas le résultat d'un lien entre des phonèmes et un signifié. Tout au contraire, *en parole*, la SA est le cri quand elle est utilisée par le locuteur, et *en langue*, elle est une place laissée vacante pour le cri. Dans une autre perspective, on pourrait bien évidemment avancer que si elle parvient à constituer une place vacante, c'est précisément en raison de son caractère motivé : elle ne pourrait pas accueillir un cri si elle ne ressemblait pas à un cri (si, par exemple, elle était constituée d'occlusives sourdes). Mais ces considérations ne nous occuperont pas ici.

La *Figure 2*: 'Interjection' en parole et en langue décrit la différence entre la production vocale (PV) reformatée *en parole* grâce à l'ajout de la SD, et l'interjection *en langue* dont la structure permet ce reformatage grâce à la SA.



*Figure 2*: 'Interjection' en parole et en langue

Tout l'intérêt de la structure de l'interjection est de permettre une interprétation rétroactive du cri, comme on le voit dans la *figure 3* :

### Interjection Primaire

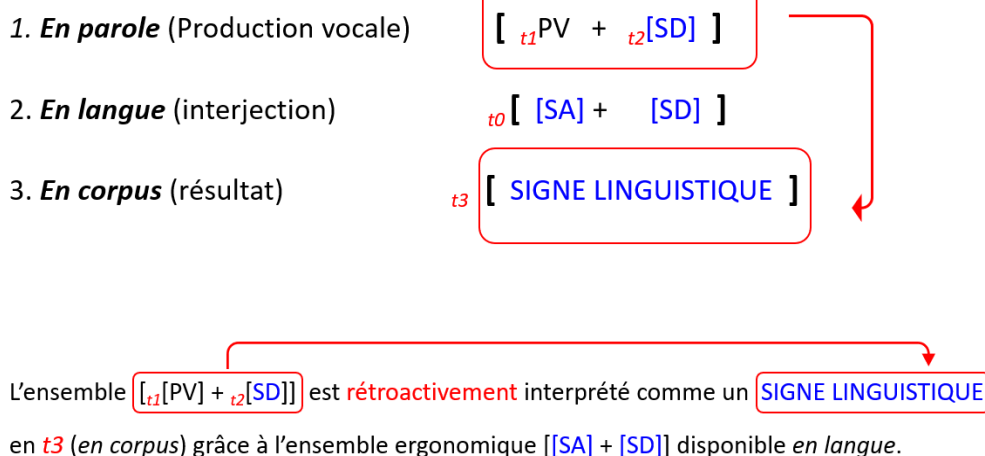


Figure 3: Interprétation rétroactive du cri en parole rendue possible par la structure d'accueil

*En parole*, la production vocale prenant la place de la SA serait mieux décrite en termes de phones que de phonèmes, car cet élément n'a pas véritablement de réalisation au moment où le locuteur émet son cri. En d'autres termes, la SA sert à *faire semblant d'avoir été prononcée*, alors qu'en réalité le locuteur vient d'émettre un cri. Elle permet au locuteur de maquiller son cri en production linguistique. C'est pourquoi la notion d'*image acoustique* est également difficilement applicable à cet élément. La SD permet de *justifier* le cri qui précède : nous appelons cela le *renvoi à sa propre énonciation de type 1 (RPE1)*. Le simple fait de rajouter une SD constitue un commentaire sur la production vocale précédente : en utilisant une SD, le locuteur informe l'interlocuteur du fait qu'il a crié pour telle ou telle raison (parce qu'il a eu mal, avec /tʃ/, ou parce qu'il est embarrassé avec /ps/). La SD procède donc bien d'un renvoi à l'énonciation du cri précédent.

#### EXEMPLE : HA ! ET AH !

L'opposition dans l'ordre des phonèmes des items *ha!* imitant le rire à l'écrit et *ah!* exprimant la surprise ou une réaction anaphorique à un certain propos est assez parlante : le /h/ du *ha* est une SA tout à fait ergonomique pour retranscrire à l'écrit un souffle, alors que le /a :/ constitue une SD permettant de signifier le type de réaction dont il s'agit. Dans le cas de l'interjection *ah*, le /a :/ (la voyelle antérieure non-arrondie, particulièrement apte à accueillir une production vocale non-contrôlée) prendra la première position, celle du phonème de la SA. La lettre *h*, uniquement présente à l'écrit bien évidemment, joue un rôle dans l'entrée vers une production plus conventionnelle. Nous verrons par la suite que ce *h* a

également une *valeur ergonomique*, dans le sens où il permet d'accompagner une expiration du locuteur. En fait, l'ensemble de l'interjection primaire est ergonomique, mais cette analyse ne peut s'effectuer qu'à partir du canevas phonologique, qui sera décrit dans la prochaine section.

La distinction a même lieu au sein des différentes formes signalant le rire. En anglais, le rire peut également se transcrire *heehee*, *haw haw haw* (*teehee* est un cas différent) et il s'agit là respectivement d'un rire plus espiègle et du rire du père Noël<sup>33</sup>. C'est donc le /h/ qui accueille le souffle et le /a :/ qui dénote le référent de manière signifiante. Le phonème de la SD remplit donc deux fonctions : constituer un élément à valeur d'opposition paradigmatique (nommée *fonction 1*) et constituer une marque d'entrée (ou de retour) vers une production vocale linguistique conventionnelle (nommée *fonction 2*). Par production *conventionnelle*, il faut non seulement entendre *appartenant au langage articulé, signifiante, symbolique*, mais encore *correcte, polie et socialement acceptable*. On observe la même chose avec les interjections secondaires euphémisées. En effet, la fonction 2 explique le comportement de la SD qui succède à la SA : *fudge* est bien composée d'un premier phonème, /f/, parfaitement ergonomique pour accueillir le début de l'interjection plus vulgaire *fuck*. Le phonème /f/ joue donc ici le rôle d'une SA, et il suffit ensuite de poursuivre avec la SD /ʌdʒ/ pour retourner à une production vocale dont le résultat est plus conventionnel. On voit bien ici que la fonction 2 ne concerne pas uniquement le caractère linguistique d'une structure, mais également les spécificités pragmatiques, socioculturelles et stylistiques de cette structure (registre de langue, etc...). Les euphémisations dont procèdent les lexèmes *fudge* et *sugar* dans ce contexte d'utilisation sont donc ce que nous appelons des *rattrapages métalinguistiques*, car il s'agit pour le locuteur de corriger un item lexical et non pas de reformater un cri.

Nous distinguons donc le *rattrapage* et *reformatage lexical* (RL), dont procèdent les différents niveaux du canevas fractal qui structurent la locution interjective, du rattrapage *métalinguistique* (RM) dont procèdent les euphémisations. La *figure 4* montre comment les euphémisations d'interjections sont constituées d'une SA et d'une SD. On voit une fois de plus ici le **détournement** dont l'interjection procède : les phonèmes composant un lexème comme *fudge*, sont détournés pour devenir les SA et SD d'une euphémisation d'interjection.

---

<sup>33</sup> Dans une perspective qui s'intéresse à la motivation, on pourrait noter que la hauteur d'un rire est généralement plus élevée que celle de la parole (Savithri, 2000), ce qui explique peut-être la présence de /i :/ dans les onomatopées imitant le rire (*tee-hee*, *hihi*).

### Procédé euphémique de l'interjection secondaire

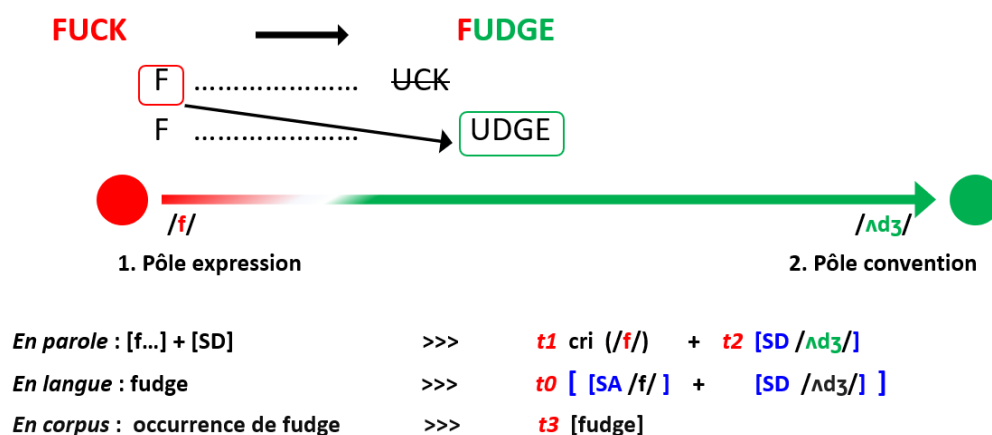


Figure 4: SA et SD dans les procédés euphémiques

#### II.1.2.1.4. Les deux fonctions de la structure de différenciation

Reprenons les fonctions 1 et 2 que remplit la SD. Dans le schéma suivant (figure 5), nous montrons l'ouverture de l'axe paradigmatique permis par la fonction 1, que nous qualifions de *sémantique*.

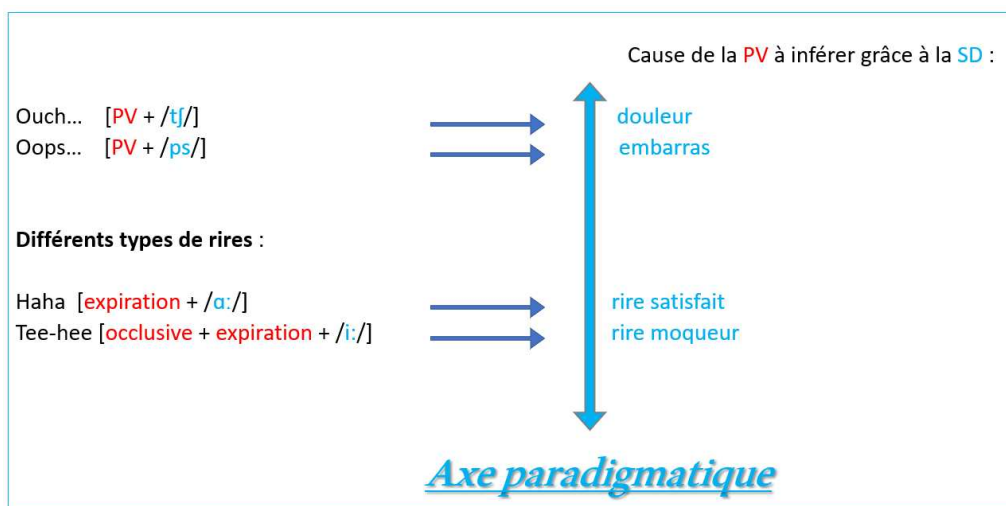
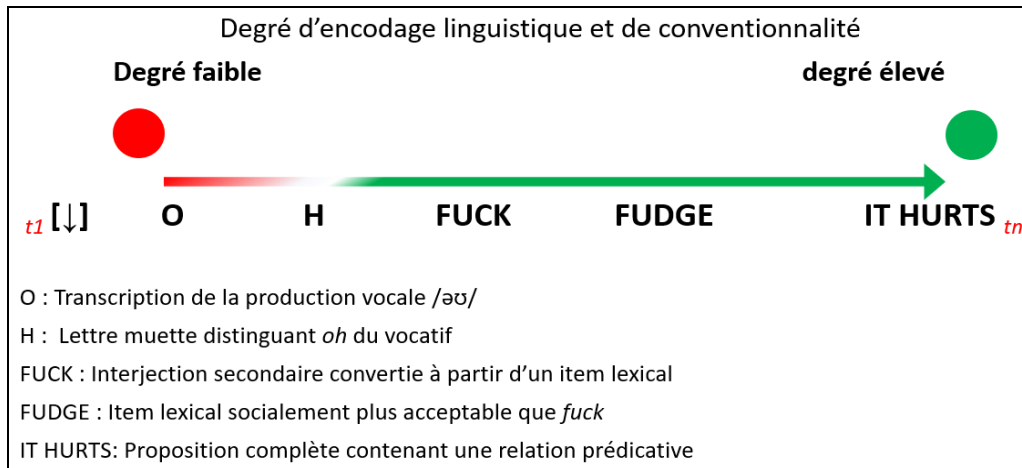


Figure 5: Fonction 1 de la SD

La SD est un élément de la structure de l'interjection primaire, mais l'appellation « structure de différenciation » ne dit rien du type d'élément porteur de sens qu'elle contient ; si cette structure encode une information, la SD n'est cependant pas morphème, car ce n'est ni une base libre, ni une base liée, ni un morphème dérivationnel. Ce n'est pas non plus un

élément que l'on pourrait appeler un *submorphème* (comme les *phonesthèmes*), car elle n'entre pas dans la composition du lexique, à part dans une interjection primaire. Nous appelons cette unité de sens *signalème*, car elle transmet des informations qui doivent être inférées par l'interlocuteur.

La *figure 6* décrit la *fonction 2*, que nous qualifions de *métalinguistique* et qui est particulièrement visible chez les interjections euphémisées comme *fudge* ou *sugar*.



*Figure 6: Fonction 2 de la SD*

### II.1.2.1.5. Le caractère fractal du canevas

Ce canevas, composé d'une SA suivie d'une SD, se trouve tout d'abord à l'intérieur de l'interjection primaire. Il se retrouve également dans le couple interjection primaire-secondaire, puisque l'interjection secondaire représente une étape supplémentaire vers la conventionnalisation, étant issue d'une classe ouverte. En effet, d'un point de vue métalinguistique, l'interjection secondaire représente une étape intermédiaire entre l'interjection primaire et le substantif : elle provient d'un item lexical appartenant à une classe ouverte, mais cet item a été vidé de son potentiel référentiel. Le canevas se retrouve également entre la locution interjective et la proposition, puisque la proposition est la dernière étape d'une construction linguistique pleinement effectuée. D'un étage à un autre, chaque élément devient une structure d'accueil relativement à l'élément à sa droite, comme on le voit dans la *figure 7*.

1. O                    h                    Fuck! It hurts!
2. Oh                    fuck                    It hurts!
3. Oh fuck !            It hurts!

Figure 7: Caractère fractal du canevas

Le rôle de la SA explique pourquoi les locutions interjectives sont composées d'abord d'une interjection primaire, puis seulement ensuite d'une interjection secondaire (*oh God !*, \**God oh !*).

## LES NIVEAUX

Nous allons ici résumer les différents paramètres décrivant le canevas à chaque niveau : pour chaque niveau, les deux structures (SA et SD) effectuent ou moins une des deux fonctions (fonction 1 et 2).

### **Premier niveau de la fractale : 1 canevas, 2 composants, 2 fonctions :**

#### Structure d'accueil :

- Fonction 1 : reformater une production vocale non-linguistique ; les phonèmes qui la composent sont adaptés à cette fonction, ce sont des voyelles.

#### Structure de différenciation :

- Fonction 1 : ouverture d'un axe paradigmatique *en langue* entre différentes interjections. à l'oral, cette différenciation est inexistante pour *oh*, mais elle est particulièrement visible pour *ouch* dans son opposition à *oops*, et pour *yum* dans son opposition à *yuck*, pour *wow* (/wəʊ/) dans son opposition à *whoa* (/wəʊ/).
- Fonction 2 : processus de cheminement vers une production linguistique conventionnelle ; fonction pertinente pour *oh* seulement dans la modalité écrite et pertinente pour *ouch* dans les modalités orale et écrite.

### **Deuxième niveau de la fractale : 1 canevas, 2 composants, 2 fonctions :**

#### Structure d'accueil :

- Fonction 1 : reformater une production vocale non-linguistique
- Fonction 2 : signaler de l'utilisation d'un *item lexical* : une interjection primaire

### Structure de différenciation :

- Fonction 1 : le choix de l'interjection secondaire *en langue* (*God* par opposition à *shit*), en fonction de son degré de vulgarité ou de ses connotations, peut donner des informations sur l'état d'esprit du locuteur.
- Fonction 2 : processus de cheminement vers une production linguistique conventionnelle : l'interjection secondaire est plus proche du lexique que ne l'est l'interjection primaire.

### **Troisième niveau de la fractale : 1 canevas, 2 composants, 2 fonctions :**

#### Structure d'accueil :

- Fonction 1 : la locution interjective est une exclamation, modalité ergonomique pour accueillir une production vocale réellement ou apparemment non-contrôlée.
- Fonction 2 : utilisation d'une locution interjective par opposition à la production d'un énoncé : le locuteur montre qu'il ne trouve pas ses mots, que sa seule solution est de s'exclamer, nous appellerons cela le *renvoi à sa propre énonciation de type 2 (RPE2)*.

#### Structure de différenciation :

- Fonction 1 : justification de la production vocale précédente à l'aide d'une proposition complète et explication de la cause de sa production.
- Fonction 2 : production d'une prédication complète : pôle *désignation* pleinement atteint.

Nous avons présenté deux fonctions pour chaque structure, une fonction *sémantique* pour la fonction 1 et une fonction *métalinguistique* pour la fonction 2. Il s'agit donc de fonctions qui sont respectivement *sémiotique* (la structure est un signe, c'est-à-dire X pour Y) et *métasémiotique* (la structure est un discours sur le signe). *Métasémiotique* signifie que la structure constitue en elle-même un signal concernant l'état ou le degré d'avancement du signe dans la progression du cri vers la convention. Il s'agit d'une indication sur le statut sémiotique des éléments émis par le locuteur. Cette valeur s'oppose à la valeur sémiotique de la fonction 1, qui consiste à communiquer des informations orientées vers un élément ou un participant de la situation d'énonciation.

## INTERJECTIONS PRIMAIRES RICHES ET PAUVRES

Les SD du canevas ne peuvent pas exister simultanément sur les trois niveaux. En effet, les locuteurs semblent privilégier les interjections primaires type *oh* et *ah* dans les couples



interjectifs : *ouch fuck* se trouve, mais il est beaucoup plus rare que *oh fuck*. Nous pensons que cela provient des fonctions de la SD : sa fonction 1 est de constituer une distinction d'ordre paradigmatique : cette fonction est inexistante ou imperceptible à l'oral dans les interjections primaires type *oh* et *ah* alors qu'elle est particulièrement perceptible dans les interjections primaires type *ouch* et *oops*. Ainsi, sa présence perceptible dès le niveau 1 rend inutile sa présence au niveau 2.

Sa fonction 2 est de constituer la première étape d'une avancée vers une production linguistique conventionnelle. Pour *oh*, à l'écrit, ce rôle est effectué par la lettre *h*, mais à l'oral il est inexistant. Par conséquent, c'est l'interjection secondaire de la locution interjective qui prend en charge cette étape.

Pour *ouch*, à l'écrit et à l'oral, la fonction 2 est déjà effectuée par la SD, comme la fonction 1, il n'y a donc pas besoin de la présence d'une interjection secondaire pour remplir ce rôle. Le locuteur peut directement passer à l'étape suivante, qui est de produire un énoncé.

Cette remarque nous pousse donc à distinguer les interjections primaires *pauvres* (IPP) des interjections primaires *riches* (IPR). Les *pauvres* ont une SD qui ne se manifeste que sous la forme d'un graphème, elle n'est détectable qu'à l'écrit ; les *riches* ont une SD qui se manifeste par au moins un phonème, elle est détectable à l'écrit et à l'oral. La fonction 1 des SD n'a qu'une seule place vacante, qui peut être soit occupée par l'interjection primaire, soit par l'interjection secondaire. Quand cette place est occupée, elle est saturée. Par conséquent, seuls deux niveaux de la structure peuvent se répéter dans le canevas. On peut représenter cette saturation dans les figures suivantes :

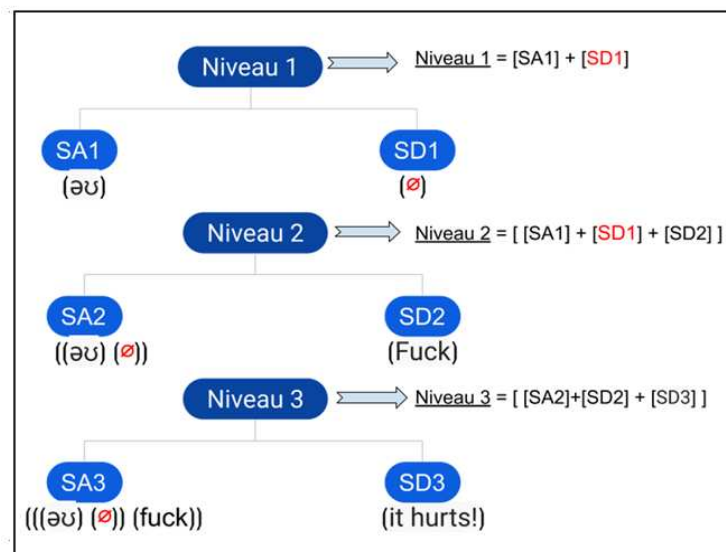


Figure 8: IPP en modalité orale

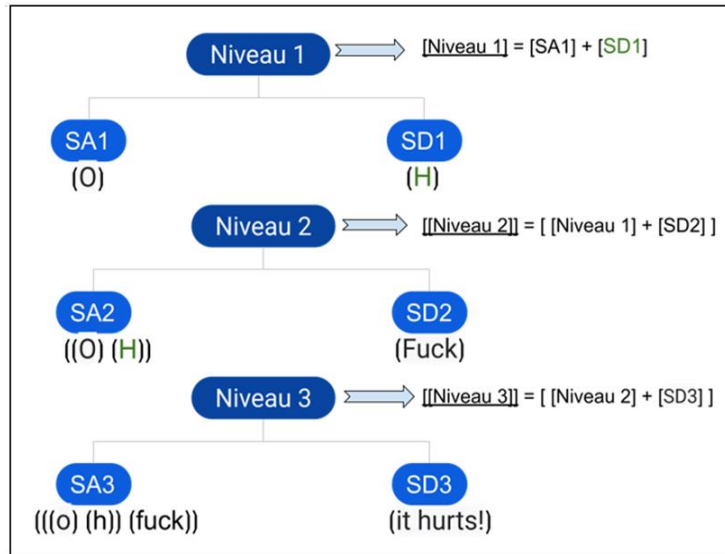


Figure 9: IPP en modalité écrite

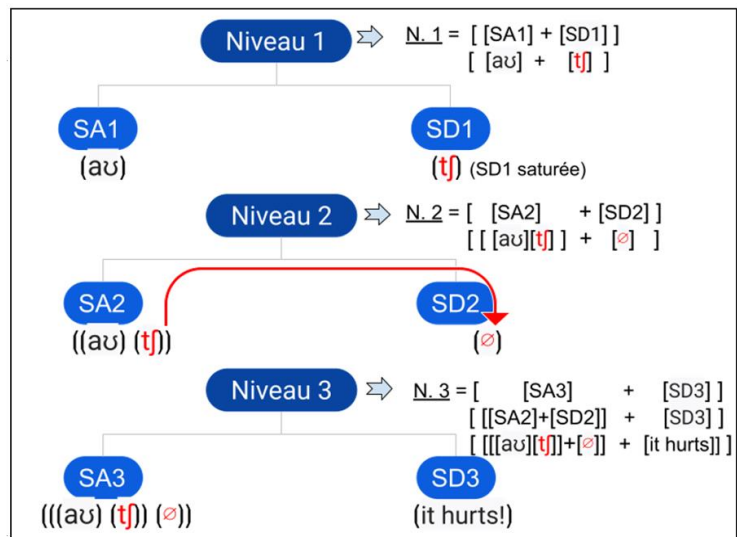


Figure 10: IPR en modalité écrite et orale

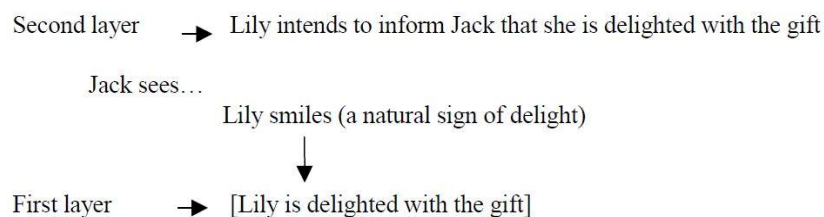
### II.1.2.1.6. Position relative de la SA et de la SD : une troisième couche d'information

Attardons-nous sur la valeur métasémiotique de la SD. Tout d'abord, cette valeur est relative : relativement à la SA, la SD est *plus conventionnelle*, mais relativement à l'élément de droite (qui est une SD au niveau suivant), l'ensemble [SA+SD] devient une SA, et cette fois-ci représente un élément *moins conventionnel* que la SD. Cela a deux conséquences contradictoires sur les inférences, selon le point de référence choisi.

Relativement au niveau fractal suivant, l'élément précédant est *moins conventionnel*. Suivant l'analyse de Wharton et sa classification des interjections *en langue* dans un continuum entre les deux pôles *showing* et *saying* (Wharton, 2003), l'utilisation d'une interjection est, en soi, plus que la simple transmission d'une information sur une émotion ou un état d'esprit. Le locuteur montre à l'interlocuteur qu'il a voulu transmettre cette information : il s'agit d'une deuxième couche d'informations. Nous allons donc ici énumérer les différentes couches d'informations présentes.

### TROIS COUCHES D'INFORMATION

Ce que Sperber & Wilson (1986) appellent *ostensive-inferential communication* est un type d'actions par lesquelles un sujet parlant montre son intention de transmettre une information. Il y a donc forcément deux couches d'information : l'information donnée (la première couche d'informations : *j'ai mal, je suis ravie, etc...*) et l'information que la première couche a été donnée intentionnellement (la deuxième couche d'information : *j'ai intentionnellement voulu te montrer que... j'ai mal, je suis ravie, etc...*). La réaction du locuteur au sein de laquelle est prononcée l'*interjection* contient donc deux couches d'information concernant la sensation ou l'émotion ressentie par le locuteur. La première couche d'information, la sensation en elle-même, est transmise par la première partie de la production vocale du locuteur, celle qui contient la réaction (une prise d'air soudaine et brutale, puis l'éjection d'air faisant vibrer les cordes vocales). Cette première couche d'information n'est pas portée par l'interjection elle-même, mais par la production vocale qui la précède : nous l'appellerons *natural meaning*, suivant Grice (1957) et Wharton (2003b). La *figure 11* reprend la schématisation proposée par Wharton pour ce *natural meaning* :



*Figure 11: Deux couches d'information et Natural Meaning, adaptée de Wharton (2003b : 202)*

La deuxième couche d'information concerne le fait que le locuteur a bien l'intention de fournir la première couche : en prononçant *ouch*, je montre à l'interlocuteur que j'ai l'intention de lui faire savoir que j'ai mal. Cette fois-ci, cette deuxième couche apparaît

clairement à la suite de la prononciation de la SD /tʃ/, qui fait relire tout ce qui a précédé comme l'usage de l'interjection *ouch*.

La figure 12, tirée de Wharton (2003b) montre que certains énoncés ne contiennent que la deuxième couche d'information, puisque la première couche d'information est impossible à inférer directement depuis l'énoncé lui-même.

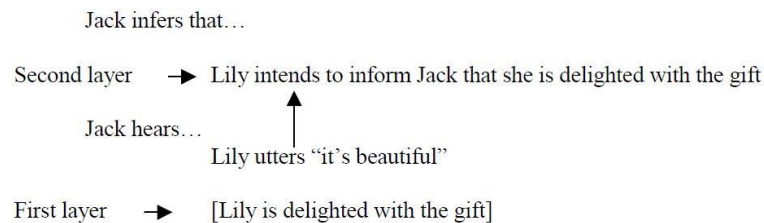


Figure 12: *Implicature conversationnelle, adaptée de Wharton (2003b: 203)*

L'échange d'information est donc non seulement *effectué* (première couche d'informations), mais encore, il est *mis en scène* (deuxième couche) : *sache que je tiens à ce que tu saches que... je suis surpris, content, etc.*

Nous en ajoutons une troisième, car le choix d'utiliser l'interjection comme mode de transmission d'information constitue en soi un commentaire sous forme d'implicature : *j'utilise ceci au lieu de cela, tel type de signe au lieu de tel autre, car je ne suis pas en état de produire tel autre*. Cette valeur métasémiotique (un discours sur le statut sémiotique d'un signe) se fait par renvoi à sa propre énonciation : *si j'émetts une **interjection**, c'est que je ne suis pas en mesure de produire un **énoncé***. Nous appelons cela le *renvoi à sa propre énonciation de **type 2** (RPE2)* : le locuteur utilisant une interjection effectue un commentaire sur sa production vocale. Avec *wow*, par exemple, le locuteur fournit les informations suivantes : *je montre que je suis impressionné* (les deux premières couches d'informations) *ET je le fais en utilisant une interjection, ce qui signifie que je ne trouve pas les mots pour exprimer mon admiration*. Qu'il s'agisse d'un choix ou d'une production vocale non-maîtrisée, l'effet produit sur l'interlocuteur est cette inférence. Cette inférence s'effectue en comparant le **statut métalinguistique de l'interjection** avec le statut métalinguistique d'une forme plus conventionnelle, comme la production d'un énoncé contenant une relation prédicative (*I'm impressed* au lieu de *wow*), ou même un adjectif dans une proposition tronquée (*amazing !* au lieu de *wow*). Ici, nous comparons l'interjection aux autres classes de mots, c'est un discours métasémiotique qui amplifie l'information véhiculée : *le degré d'admiration est tel qu'il me fait perdre mes mots, je ne trouve rien d'autre qu'une interjection*.

Maintenant, si l'on compare la SD avec la SA, c'est le mouvement inverse qui se produit : l'interjection permet de tempérer la réaction qu'elle véhicule. En effet, l'utilisation de l'interjection sert à reformater un cri sous forme de phonèmes et à le rattraper en ajoutant une unité porteuse de sens, la SD. Ainsi, ce que le processus permet au locuteur de faire, c'est de rassurer l'interlocuteur, de lui montrer que tout est sous contrôle : *oui, j'ai crié mais pas d'inquiétude, je reviens au langage normal, voire, ce n'était pas vraiment un cri en fait, mais juste une interjection*. Ici, nous évaluons l'interjection relativement au cri qui la précède et les inférences sont donc inversées. Chaque niveau de la fractale offre un commentaire métasémiotique sur le précédant car il permet de le situer dans un trajet vers la convention. Nous voyons le canevas comme un moyen *en langue* de gérer un type de situation inconfortable pour le locuteur et son interlocuteur.

#### II.1.2.1.7. Contraintes dans les successions de structures : corpus et littérature

La description de la structure du signifiant interjectif avec le canevas fractal peut expliquer des observations que nous pouvons faire dans le BNC : on remarque que *oh God* sera bien plus fréquent que *oh ouch* : des interjections primaires pauvres (IPP) sont bien plus souvent suivies d'interjections secondaires (IS) que d'interjections primaires riches (IPR). Cela provient du fait qu'une SA est suivie d'une SD, car l'interjection *en langue* est constituée de manière à pouvoir rattraper une production vocale en ne faisant qu'ajouter un élément signifiant derrière, ce qui implique que deux SA ne peuvent pas se succéder. Or, IPP et IPR commencent toutes deux par une SA, c'est pourquoi leur succession n'est pas privilégiée par les locuteurs. Le tableau suivant compare le nombre d'occurrences de deux séquences dans le BCN : [IPP+IPR] et [IPP+IS].

Séquence 1 [IPP + IPR]		Séquence 2 [IPP + IS]	
Oh wow.....	39 occurrences	Oh God.....	1221 occurrences
Oh yuck	3	Oh shit	177
Oh ouch	1	Oh fuck	70
Oh whoa	0	Oh Jesus	54
Oh oops	0	Oh Hell	39
Oh whoops	0	Oh damn	32
<b>Total séquence 1 :</b>	<b>43 occurrences</b>	<b>Total séquence 2 :</b>	<b>1593 occurrences</b>

Tableau 7: Succession de deux SA dans le BNC

Le BNC confirme nos hypothèses sur la succession SA+SD au premier et second niveau du canevas. La séquence IPP-IPR la plus représentée (*oh wow*) reste 30 fois moins fréquente que la séquence IPP-IS la plus représentée (*Oh God*).

La succession SA+SD au troisième niveau du canevas est compatible avec les travaux de Stange (2009, 2016), qui montrent le caractère ordonné des séquences interjection-proposition explicative ; citons le passage concerné sur la séquence [interjection+prédication], (Stange, 2016 : 45-46, nos caractères gras) :

Speakers also frequently put the utterance of *Ugh* or *Yuck!* into context:

a. We've already got some water. Ugh (1) look, it's horrible (2)

b. Enid: think what a luscious stock the dogs would make.

Patsy: No they wouldn't. [...]

Enid: All that hair (2). Yuk (1)

As one can see in the two examples just above, the 'explanation' for the use of *Ugh!* or *Yuck!* may precede or succeed the respective interjection. It has been hypothesized in Stange (2009) that **the sequence interjection plus explanation indicates "natural" disgust, while the reverse order is indicative of a deliberate expression of disgust.**

Nous pouvons également citer l'étude de Nenova et collègues (2001 : 3, nous ajoutons les caractères gras) selon qui les interjections apparaissent bien plus fréquemment avant une prédication, dans le but de préparer l'interlocuteur au discours qui suit :

The least frequent position is at the end of the utterance. Therefore, **in general, interjections appear to prepare the listener in predicting the following utterances.** The 2% that occur at the end are predominantly interjections, which speakers use for self-expansion (indicating an intended beginning of a turn) but were interrupted by the listener.

Cette observation rejoint également les recherches de Barbéris (1995 : 98), qui nomme *loi de couplage* ce que nous décrivons comme la dernière échelle du canevas fractal :

L'éthnosociologue E. Goffman (1981) a noté que l'interjection exclamative, expression vague par excellence, s'appuie fréquemment sur un énoncé développé, qui vient l'expliquer. C'est ce que je proposais (1992 a et 1995) de nommer «loi de couplage». Un exemple en est Ferran (A. 167) : *oh c'est beau le soir, énoncé dans lequel on peut voir : 1) un pré-formatage vocal, oh, permettant de représenter de manière suggestive la position affective : « admiration » ; 2) puis une explicitation de ce même sentiment par la phrase à intonation exclamative qui suit.[...] le récit est 'coloré' et surtout mis en tension par l'interjection qui lui donne son impulsion initiale.*

Citons également Goodwin (1996 : 394-5), qui décrit la prédication comme une *elaborating sentence* [which] *explicitates the reaction that prefaced it.*

L'étude de Wilkinson et Kitzinger (2006) montrent que ce que nous appelons le niveau 3 du canevas change en fonction du contexte. Les auteurs mettent en regard deux situations,

dans le cadre de leur étude sur la surprise. Selon les auteurs, la succession que nous décrivons au niveau 3 se produit dans des situations où une marque de surprise **n'est pas** produite en réponse à un énoncé qui avait précisément pour but de générer cette réaction de surprise. Donc, pour le dire rapidement, quand un locuteur veut générer une réaction de surprise, il aura tendance à mettre en place des déclencheurs pour préparer son interlocuteur (comme *are you sitting down ? I have some news for you*), auquel cas l'interlocuteur marquera sa surprise et aucune explication supplémentaire ne sera nécessaire : il n'y aura donc pas de SD au niveau 3 (*Oh my Goodness ! Ø*). Si, en revanche, un locuteur est surpris sans que cela ait été préparé par l'interlocuteur, alors le locuteur fournira une explication à sa réaction (*talk locating its source*) à la suite de la locution interjective, et il y aura donc bien une SD au niveau 3 (*Oh God, I didn't know !*).

### Égalité référentielle entre la SA et la SD

Nous pouvons maintenant passer au constat suivant : il y a une égalité référentielle entre les deux structures. La SA et la SD contiennent la même information ; la seule chose qui change, c'est le statut sémiotique du support de cette information. Le locuteur exprime une douleur, un soulagement, une colère, une peur, etc., et cette information est exprimée deux fois à chaque niveau de la fractale à l'aide de deux moyens sémiotiques distincts.

Au dernier niveau (entre la locution interjective et la proposition ou entre l'IPR et la proposition) cette équivalence a déjà été notée à de nombreuses reprises dans la littérature, et nous citons ici le commentaire que Nordgren propose de Kaplan (Nordgren, 2015 : 88, nous mettons en gras les passages qui nous intéressent) :

That set of contexts represents the semantic information contained in the word *ouch*.” *Ouch*, he continues, “is a single word, an interjection, an expressive, it lacks a truth-value and does not syntactically combine with other expressions in ways in which sentences do”, whereas *I am in pain* “is a sentence, it has a truth-value and it does combine in all the old familiar ways, with negation and conditionalization and so on.” Kaplan understands **the relation between these two expressions as informational equivalence, i.e. as conveying the same information, but through different modes of expression**. These differences are in turn considered to be syntactical rather than semantical. An important distinction between semantics and pragmatics is pointed out, when it is emphasized that “it is the semantic information in the expressions that we're talking about, not something that can be derived from the fact that someone has uttered such an expression.” Further on, Kaplan claims “that *oops* is an expressive, and that it expresses the fact that the agent has just observed a minor mishap”, so using Kaplan's own terminology, ***oops* has the expressive content I have just observed a minor mishap, and is expressively correct only if the speaker has just done this. The two expressions are thus informationally equivalent**. In explaining the nature of what a minor mishap is, Kaplan characterizes the unlikely case of someone using the word

*oops* after causing a whole building to collapse, killing hundreds of people, as “a macabre joke, by playing on the literal meaning of *oops*”—“an utterance of *oops* in the face of a true disaster, is expressively incorrect.

Au niveau 1 du canevas, au sein de l’interjection primaire riche *ouch*, le cri initial inscrit dans la structure d’accueil /a :/ est justifié par l’utilisation de la SD /tʃ/ : le rôle de cette dernière étant d’expliquer (à l’interlocuteur ou à soi-même, d’ailleurs) à quel type de réaction le cri initial correspondait ; il s’agit du *renvoi à sa propre énonciation de type 1*. Comme nous venons de le voir, cette explication se retrouve également au niveau 3 du canevas, quand la proposition entière décrit pleinement l’événement qui vient de se produire. Dans une moindre mesure, on peut considérer qu’au niveau 2, l’utilisation de l’interjection secondaire est elle-même une étape de l’explication du cri, dans le sens où les traits suprasegmentaux et les comportements mimogestuels accompagnant l’interjection secondaire peuvent fournir une indication sur la raison et l’origine du cri ; dans une moindre mesure encore, le choix même de l’interjection secondaire peut aussi donner une indication sur la raison et l’origine du cri . Tout d’abord, son degré de vulgarité<sup>34</sup> peut être choisi en fonction de circonstances pragmatiques et socioculturelles : un juron sera préféré à sa forme euphémique en fonction du degré de proximité sociale entre les locuteurs, il pourra être considéré comme offensant et donc interdit à certaines heures par certains médias<sup>35</sup>. Ensuite, certaines interjections ont un sens plus spécialisé que d’autres, comme *Pig’s ass*, *My arse*, *My left butt*, *My foot*, qui sont utilisées pour exprimer un désaccord ou un sentiment d’incrédulité (Ljung, 2011 : 22). Enfin, comme le montre l’étude d’Akhtyrskaja consacrée à l’expression linguistique de l’ironie dans les réseaux sociaux, les interjections dites « positives », ainsi que les adjectifs axiologiques à polarité positive (Akhtyrskaja, 2014 : 61), ont plus tendance à être employées pour indiquer le caractère ironique d’un propos que les interjections dites « négatives » : *It can be logically assumed that exclamation marks, ellipsis, positive interjections, etc. are regarded as clearly indicative of irony in the tweets* (Akhtyrskaja, 2014 : 71).

Le canevas consiste donc en une reduplication récursive d’informations sur le même événement, informations prenant différentes réalisations sémiotiques. Notons, par ailleurs, que la récursivité est une caractéristique importante de l’interjection : on peut additionner

<sup>34</sup> Le degré de vulgarité d’un item semble pertinent pour les locuteurs, comme le montre l’expérience relatée par Ljung (2011 : 177), où il a été demandé à des étudiants d’évaluer le degré d’appartenance d’un item lexical ou d’une expression à la catégorie de jurons. Il en ressort que les items catégorisés comme jurons ont, entre autres particularités, une forte dimension taboue. Ainsi, *my goodness* est moins représentatif de la catégorie des jurons que *holy shit* !

<sup>35</sup> Entre 6 heures du matin et 9 heures du soir, la BBC interdit l’usage de termes comme *motherfucker* ou *cunt*, c’est-à-dire des jurons à caractère sexuel, raciste, religieux (Ljung, 2011 : 9).



pratiquement sans limite, surtout en français à l'aide la préposition *de*, des interjections de même type dans les locutions interjectives *putain de bordel* etc... *de merde*.

Mais pourquoi la même information est-elle répétée ? Nous pouvons émettre l'hypothèse que c'est à cause du cri initial. L'information est émise une première fois avec le cri, il s'agit d'un symptôme. S'il véhicule une information, elle ne peut qu'être inférée, et ensuite seulement, le locuteur rend son cri signifiant grâce à la SD. Pour faire bref, l'information n'est justement pas *dite* deux fois, et c'est bien là le problème : elle est émise de manière non-conventionnelle et doit ensuite être explicitée à l'aide de moyens *plus linguistiques que le cri*.

#### II.1.2.1.8. Statut des échelles de la fractale

Le canevas en deux parties a une constitution fractale. Nous allons ici définir plus précisément le statut des *échelles* en question. De quelles unités ces échelles sont-elles constituées ?

Nous pouvons tout d'abord observer une différence dans la *quantité de sons émis* entre la plus petite échelle et la plus grande échelle : entre /əv / et *I forgot to tell you!*. Nous pouvons observer une gradation dans cette quantité. Cependant, la *quantité de sons émis* n'est pas un critère pertinent pour définir l'échelle, puisque l'on pourrait très bien trouver un exemple avec un très long cri, suivi d'une minuscule proposition : *aaaaaaaaarrrrrrgh ! No !*. Le changement d'échelle tient à la nature linguistique des éléments qui entrent dans un niveau du canevas. Nous l'appellerons ici le *statut* linguistique.

La structure qui arrive en seconde position justifie la structure qui était juste avant, mais avec le *même statut linguistique* : c'est cela l'unité qui constitue les échelles. Au niveau 1, les deux structures sont des **morceaux d'interjection** (/əv/ et /tʃ/, *o* et *h*, respectivement, en modalité orale et écrite, et au sein d'une IPR et d'une IPP) ; au niveau 2, il s'agit de deux **interjections** (une primaire suivie d'une secondaire) ; au niveau 3, il s'agit de deux **propositions**, car en effet, la locution interjective peut être décrite comme un équivalent propositionnel (Cuenca, 2000 ; Wharton, 2003).

Entre deux structures d'un même niveau, seul le *degré* de conventionnalisation de l'unité est modifié, et ce dernier augmente. Prenons le canevas fractal *oh fuck ! I forgot to tell you !*. Ici, l'élément présent dans la structure d'accueil, *o*, est un graphème seul. Il n'est pas inscrit dans une structure morphologique, mais plutôt dans une structure syllabique au même titre que le *h*. Les deux éléments sont de même nature (uniquement graphématique). Au deuxième niveau (*oh + fuck*), *oh* est une interjection (qui a pour caractéristique d'être primaire) et *fuck*

est également une interjection (qui a pour caractéristique d'être secondaire). Les deux éléments sont de même nature, mais le degré de lexicalisation est plus élevé dans le second élément du canevas. Le même phénomène se produit au niveau 3 : *oh fuck!* est une première proposition, équivalente à une relation prédicative, à laquelle une deuxième proposition vient s'ajouter (*I forgot to tell you*). Une fois encore, les deux éléments sont de même nature, mais le degré de convention est plus élevé dans le second élément du canevas.

## DEUX NIVEAUX SUPPLÉMENTAIRES

Si les trois niveaux que nous venons de décrire sont tous composés d'une SA et d'une SD ayant le même statut linguistique, il nous semble pertinent d'encadrer cette fractale avec deux niveaux supplémentaires, avant et après le canevas, comme dans la *figure 13* :

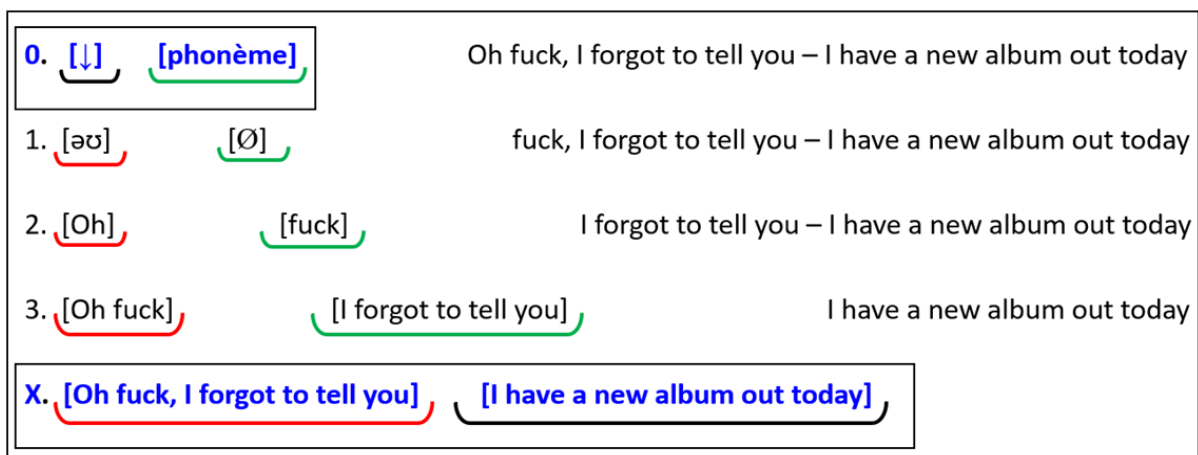


Figure 13: Deux niveaux supplémentaires, en amont et en aval du canevas

Le premier niveau encadré montre ce que nous appelons le **reformatage phonémique** : le fait même de choisir de prononcer un phonème est plus conventionnel que d'émettre un simple cri. Il nous faut ici bien distinguer deux choses : avec *ouch*, le locuteur ajoute la SD /tʃ/ à un cri de douleur, mais ce cri n'est pas un phonème, c'est une simple production vocale. C'est seulement *a posteriori* que ce cri passe pour la voyelle diphtonguée /aʊ/, car c'est la partie initiale de l'interjection *ouch*. Maintenant, avec des locutions comme *oh fuck*, le premier cri n'a pas lieu : le locuteur va directement reformater sa production vocale avec /əʊ/. Le reformatage phonémique dont procède *oh* est donc déjà une SD par rapport à la prise d'air initiale. Nous l'appelons *renvoi à sa propre énonciation de type 0 (RPE0)*. Nous verrons avec le canevas phonologique que plus la première voyelle est fermée, plus le degré de reformatage phonémique est élevé.

Le dernier niveau encadré montre que le locuteur modifie le déroulement de la chaîne parlée : il annonce l'arrivée d'un nouveau sujet avant de l'énoncer. L'ensemble [locution interjective + relation prédicative], *Oh fuck, I forgot to tell you*, contient toute la réaction du locuteur au fait de s'être souvenu brutalement d'une information à donner. Le nouveau moment dans la chaîne parlée ne débute véritablement que lorsque le locuteur donne l'information en question (*I have a new out album today*). Nous pourrions décrire ce dernier étage en termes de *repérage*, en TOE. Le repérage consiste à marquer le lien entre le contenu de l'énoncé et la situation d'énonciation. Comme la nouvelle information sur l'album n'avait pas été repérée avant, le locuteur est contraint de s'appuyer sur un élément extérieur à la chaîne parlée (ici, sa propre réaction) pour introduire le nouveau sujet. Ce dernier niveau met en lumière la dimension interactionnelle de la locution interjective dans l'élaboration de la séquence discursive : le locuteur prend en compte les attentes de l'interlocuteur dans la séquence discursive à venir et reconfigure ses attentes en le préparant à recevoir une nouvelle information.

Nous avons placé ces deux étages hors du canevas, parce que l'on n'y retrouve pas la relation ordonnée entre SA et SD présente aux autres niveaux.

Au niveau supérieur, il y a bien une SD (le fait de choisir un phonème est déjà un reformatage phonémique et ce comportement est plus conventionnel que la prise d'air ou qu'un cri), mais il n'y a pas de SA : la prise d'air n'est pas une SA, puisqu'il n'existe pas, *en langue*, de phonème ingressif.

Au niveau inférieur, c'est l'inverse : il y a bien une SA, car tout l'ensemble *Oh fuck, I forgot to tell you* constitue le chemin parcouru par le locuteur pour conventionnaliser sa réaction à l'idée soudaine, mais il n'y a pas de SD, car le nouveau moment dans la chaîne parlée n'est pas une justification de la SA. Tout au contraire, c'est la SA qui justifie le changement de sujet. En effet, le locuteur se sert de la SA pour faire comprendre que s'il se met tout d'un coup à parler de l'album, c'est parce qu'il vient de se rendre compte qu'il aurait dû le faire plus tôt. La SA lui permet de faire accepter à l'interlocuteur le changement de sujet.

Ainsi, le rôle de la SA change selon qu'on la compare avec des éléments présents à l'intérieur ou à l'extérieur de la locution interjective. À l'intérieur de la locution interjective, la **SA est justifiée par** la SD qui lui succède ; à l'extérieur de la locution interjective (au dernier étage), la **SA justifie** l'énoncé qui lui succède.

Rappelons que nous étudions ici une locution interjective **idéalisée**, mais les locutions interjectives ne sont pas toujours intégralement énoncées : il est fréquent d'observer

**directement un passage du niveau 1 au niveau 4**, ce qui aboutit aux interjections présentes en début de tour de parole : *oh (by the way), I have a new album out today*. Nous pouvons analyser les différentes étapes du canevas de la manière suivante :

0. **Prise d'air (Réaction) + Reformatage phonémique (SD)**
1. **Partie d'interjection (SA) + Partie d'interjection (SD)** >> avec une IPP, place vide
2. **Interjection primaire (SA) + Interjection secondaire (SD)**
3. **Locution interjective (SA) + Relation prédicative explicitant la locution (SD)**
- X. **Réaction intégralement reformatée (SA) + Nouvelle information**

#### II.1.2.1.9. Application du canevas à d'autres faits de langue

Les *fillers* sont différents des interjections en ce qu'ils ne possèdent pas la fonction 1 de la SD. Pour les *fillers* que nous nommons *primaires* (*uh, er*), il y a bien une structure d'accueil (/ʌ/, /ɜ:/) et une structure de différenciation, qui se détecte exclusivement à l'écrit (*h, r*). Cependant, cette dernière n'exerce que la fonction métalinguistique (la fonction n°2 : aller vers la convention). Il en est de même pour les *fillers* que nous nommons *secondaires* (*well, right, y'know*) : ils constituent une SD par rapport à la version primaire au sein d'une locution (*uh...well*), mais la seule fonction de la SD est *métalinguistique*. En effet, les éléments de la SD ne servent pas à commenter l'hésitation, ou la raison de l'hésitation qui a été rattrapée à gauche. C'est, à notre avis, la raison pour laquelle l'ordre des *fillers* primaires et secondaires est variable dans la locution : on peut très bien trouver *well...uh... y'know, er...*, alors que *God oh* n'est pas attesté. Comme le *filler* secondaire ne sert pas à justifier la présence d'un *filler* primaire à sa gauche, il peut lui-même se trouver à gauche.

Pour ce que nous appelons les onomatopées de production phonatoire, comme *haha, hee-hee*, que nous avons déjà mentionnées, elles aussi contiennent les deux structures, et comme les *fillers*, leur SD n'effectue qu'une seule fonction. Contrairement aux *fillers*, c'est cette fois-ci la fonction 2, qui manque : seule la fonction 1 est exercée dans la SD. Dans *hee-hee*, le phonème /i:/ ne permet qu'une chose : fournir une information sur le type de rire. Ces onomatopées ne fonctionnent pas en paires avec une interjection secondaire, qui aurait le rôle de SD au niveau 2 du canevas. Le deuxième phonème, vocalique, ne sert pas à faire passer l'expiration compulsive du rire pour une *occurrence* de *ha* ou *hee*. Cela provient du fait qu'un rire ne se rattrape pas : les locuteurs assument leurs rires. Si un locuteur n'assume pas son rire, il peut le faire passer pour une toux. Nous relierons cela aux recherches de Ginzburg (Ginzburg, J., Mazzocconi, C., & Tian, Y., 2020), selon qui le rire fait partie intégrante du

langage articulé, puisque l'on peut considérer qu'il a un contenu propositionnel et pourrait même être inclus dans la grammaire d'une langue donnée. De plus, la grande variabilité inter-individuelle du rire est présente chez l'adulte (Rothgänger, 1998) et chez l'enfant (Sauvage *et al.*, 2013). Il en est de même sa grande variabilité intra-individuelle et sa tendance à l'individualisation, qui ont également été remarquées chez l'adulte (Hirson, 1995), et chez l'enfant (Sauvage *et al.* 2013). L'analyse phonétique de l'acquisition du rire chez l'enfant proposée par Sauvage (2013), montre enfin que la proportion de contours intonatifs Montant-Descendant s'élèvent avec l'âge et surtout que l'intensité du rire augmente avec l'âge. Tous ces éléments semblent indiquer que le rire, même naturel, n'est pas une production vocale que le locuteur dissimule ou reformate, mais au contraire, un marqueur d'identité du locuteur.

#### II.1.2.1.10. Les *structures absentes* : réactions physiologiques

Si l'on affirme que l'interjection *en langue* est un réceptacle servant à reformater et rattraper une production vocale incontrôlée et la faire ensuite passer rétroactivement pour l'emploi d'un item de la langue, on peut se poser deux questions.

Tout d'abord, pourquoi n'existe-t-il pas de réceptacle pour rattraper l'éternuement, le bâillement, le hoquet, la toux ? En effet, il serait très pratique d'avoir à disposition un canevas constitué de manière à intégrer ces productions dans une structure d'accueil. Nous voyons deux raisons à leur absence. Tout d'abord, aucune SD ne pourrait contenir de signalème : quelle information peut-on transmettre à partir d'un bâillement, d'un hoquet, d'une toux ou d'un éternuement ? Il nous semble que la SD ne pourrait effectuer que la fonction métalinguistique. De plus, nous pensons qu'on ne peut pas rattraper ces réactions physiologiques car elles sont trop éloignées de la phonation langagière : elles ne contiennent pas que des productions vocales, elles contiennent également des actions musculaires supplémentaires et il est impossible de faire semblant, *a posteriori*, d'avoir prononcé une occurrence d'un item lexical. L'illusion est donc impossible. Cette absence de contenant constitué de SA et SD a une conséquence : **le locuteur est obligé de s'excuser** après une réaction physiologique (RP, dorénavant) comme un bâillement, un hoquet, etc..., alors que ce n'est pas le cas derrière *ouch* et *oops*. Certes, il est fréquent de trouver des marques d'excuse derrière *oops*, mais le locuteur s'excuse pour l'acte de maladresse qui précède le *oops*, il ne s'excuse pas d'avoir prononcé *oops*. *Oops* est déjà une excuse, et plus précisément, c'est la SD /ps/ qui permet de signaler une excuse. La formule de politesse que l'on trouve fréquemment derrière une RP comme le hoquet ou le bâillement concerne la RP elle-même.

D'ailleurs, pourquoi ne voit-on pas apparaître des *oops* derrière les RP évoquées ici ? Nous pourrions nous attendre à voir apparaître la séquence suivante : [[RP] oops]. Cela constituerait une façon d'excuser la RP en montrant l'embarras provoqué par la RP. Ce n'est pas fréquemment le cas, précisément parce que le /o/ de *oops* est une structure d'accueil, il faut donc la remplir avec une production vocale qui soit susceptible d'y rentrer, ce qui n'est pas le cas avec les RP. Les seuls cas où cela peut s'observer, c'est quand le *oops* n'est absolument pas utilisé pour accueillir une production vocale, mais comme mise en scène d'un embarras, après coup, ou à l'écrit, ou pour quelqu'un d'autre (l'interjection est fréquemment utilisée par les locuteurs de manière empathique). Ce type d'usage est pour nous un détournement de l'interjection : elle ne sert plus à accueillir et rattraper une production vocale.

Ensuite, il y a encore un cas de structure absente dû à un rattrapage impossible : les prises d'air accompagnées d'une vibration des cordes vocales lors de cris liés à une surprise, une stupéfaction, un choc. Elles sont représentées phonétiquement à l'aide de l'unité suprasegmentale représentant les injectives pulmonaires, de la manière suivante : /↓ a :/. Il n'y a pas, à notre connaissance, de structure d'accueil permettant de transcrire ce genre de production vocale. On les transcrit généralement à l'aide de l'agrégat graphématique *ah*, mais les productions vocales injectives n'ont rien à voir avec l'interjection primaire *ah*. Ajoutons que les graphèmes utilisés pour les transcriptions d'interjections et d'onomatopées sont adaptés librement et indépendamment de leurs qualités propres, et les productions vocales injectives pourraient très bien être transcrites ainsi : *hha*. Pourquoi *hha* n'existe-t-elle pas ? Il nous semble que la raison de l'absence de structure d'accueil pour les productions vocales injectives provient du fait qu'il n'existe pas, en anglais, de consonne injective pulmonaire. Ainsi, une interjection comportant une injective ne pourrait absolument pas remplir sa fonction 2, qui sert à faire passer une production non-conventionnelle à une production conventionnelle : tout l'intérêt de l'interjection *en langue* est de faire passer une production vocale non-linguistique pour un mot, donc si l'injective est une anomalie phonotactique, elle ne permet pas d'effectuer cette réinterprétation. Le statut de la forme anglaise *tsk-tsk*, comportant des clicks dentaux, est totalement différent des interjections que nous présentons ici : il ne s'agit pas, avec *tsk-tsk*, de rattraper une quelconque production vocale ou phonatoire.

#### II.1.2.1.11. La notion de *trace* et le lieu *en corpus* dans le canevas fractal

Comme nous l'avons vu, il y a une différence *en langue* et *en parole* entre la SA et la SD de l'interjection primaire. En langue, la SA permet de faire passer une production vocale pour la partie initiale d'une interjection en ajoutant simplement un SD derrière un cri. *En parole*, la SA n'existe pas, il y a juste un cri suivi d'un SD.

La trace de cet acte de reformatage est une interjection observable *en corpus*, mais ce que l'on voit *en corpus*, ce n'est qu'un *tout*, un *ensemble* qui contient à la fois la production vocale incontrôlée qui a lieu en  $t_1$  et son reformatage qui a lieu en  $t_2$ . La première production vocale se situe donc quelque part, on ne sait pas où exactement, dans la trace observable *en corpus*, tout en ayant exactement le même statut que la partie ajoutée à celle-ci, ce qui signifie que la différence fondamentale entre la SA et la SD est indétectable *en corpus*. Les deux structures du canevas sont fusionnées dans la trace. Avec l'IPR, cela se voit tout particulièrement : *en corpus*, il n'y a plus de différence perceptible entre le cri et la structure de différenciation, puisque les deux sont des syllabes au sein d'une interjection. La trace est le **résultat statique et homéomère d'un acte de transformation** ; cet acte est un procès dynamique, qui se déroule dans le temps, et qui consiste à transformer un élément (pour le dire vite, un *cri*) en un autre (un *mot*) à l'aide d'un outil disponible *en langue* (un réceptacle, que l'on appelle *interjection*) ; la première partie (le *cri*) est l'élément **sur lequel s'applique l'acte de transformation**, le second est le **résultat souhaité** de l'acte de transformation. Cette différence de nature est invisible *en corpus*.

L'acte *en parole* et la trace *en corpus* sont donc totalement différents :

**Acte *en parole* : 1<sup>ère</sup> partie = cri + 2<sup>ème</sup> partie = reformatage ; ensemble anhoméomère & dynamique.**

**Trace *en corpus* : 1 seule partie : interjection ; ensemble homéomère & statique.**

**L'effet de cette trace** est de donner l'illusion que c'est toute l'interjection *ouch* qui a été employée par le locuteur.

#### II.1.2.1.12. Résumé et conclusion

Voici les différents éléments que nous avons pu observer jusqu'ici :

1. *En langue*, l'interjection correspond à un canevas composé de deux structures.
2. Le canevas a une structure fractale.
3. Les structures sont ordonnées : la SA précède la SD.

4. Les structures ont deux fonctions, une fonction sémantique (fonction 1) et une fonction métalinguistique (fonction 2). La fonction 2 confère une valeur métasémiotique à la structure.
5. La valeur métasémiotique de la SD est relative : elle révèle le degré de conventionalité du niveau précédent par rapport au niveau suivant. Elle permet *un renvoi à sa propre énonciation de type 2*, qui constitue la troisième couche d'information présente dans l'interjection.
6. Il y a une équivalence *référentielle* entre les deux structures du canevas.
7. La valeur sémantique de la SD est absolue : la SD est porteuse de sens indépendamment des niveaux fractals qui l'entourent.
9. Il y a deux types d'interjections primaires : les *riches* (IPR) et les *pauvres* (IPP)
10. La fonction 1 des SD n'a qu'une seule place, elle peut être soit occupée par l'interjection primaire, soit par l'interjection secondaire.
11. Quand cette place est occupée, elle est saturée.
12. Par conséquent, seuls deux niveaux de la structure peuvent se répéter dans le canevas.
13. Il y a un rattrapage linguistique (RL), et un rattrapage métalinguistique (RM). Le RL s'applique à la production vocale incontrôlée et l'inscrit dans une forme linguistique (dans des phonèmes avec l'interjection primaire, puis dans des lexèmes avec l'interjection secondaire). Le RM s'applique à des lexèmes et consiste à euphémiser le lexème qui a été choisi pour inscrire une production vocale (*fuck* devient *fudge*). Le RM est donc un *rattrapage de rattrapage*, puisque le RM s'applique au RL.
- 14 : La SD des IPR au premier niveau du canevas encode une information, mais elle n'est ni un morphème, ni un élément que l'on pourrait appeler un submorphème. Nous l'appelons un *signalème*, car il transmet des informations qui doivent être inférées par l'interlocuteur.
- 15 : Les SD des *fillers* n'ont pas de fonction 1 (sémantique), ils n'ont qu'une fonction 2 (métalinguistique). Leurs SD ne sont pas des commentaires de l'élément de gauche, et ce, à tous les niveaux du canevas : quand ils sont suivis d'une relation prédicative, elle n'est pas un commentaire de la locution de *fillers*, c'est une reprise de l'énoncé interrompu. Quand les *fillers* sont suivis d'une proposition comme *I don't know what to say*, cette dernière ne sert pas à expliquer le *filler*, mais plutôt à expliquer l'absence de proposition contenant une information pertinente.
16. On retrouve le canevas composé des deux structures ordonnées sur trois niveaux, mais nous avons ajouté deux niveaux supplémentaires incomplets : un niveau en amont du canevas, où le premier phonème est déjà une SD, c'est le reformatage phonémique ; et un niveau en aval du canevas, où toute la locution interjective et la proposition qui l'explique est une SA pour une réaction.



17 : À l'intérieur de la locution interjective, la SA est justifiée par la SD qui lui succède ; à l'extérieur de la locution interjective (au dernier étage), la SA justifie l'énoncé qui lui succède. En effet, au dernier étage, la SA sert à introduire (ou repérer) un nouveau moment dans la chaîne parlée.

18 : La structure d'accueil n'est pas un signe, au sens peircien du terme, c'est-à-dire, un élément X pour un élément Y, mais au contraire, un *outil* : la structure d'accueil permet au locuteur de masquer une production vocale pour justement la faire passer pour un signe. Nous ne voyons donc pas un signe *motivé* dans la structure d'accueil, mais un *outil ergonomique*, car la motivation du signe implique un renvoi à un référent grâce à une relation de ressemblance ou une relation de contiguïté.

19. Certaines productions vocales, comme certaines réactions physiologiques, sont trop éloignées des phonèmes pour pouvoir être reformatées et c'est pourquoi aucune interjection n'est disponible pour les rattraper. Cela explique pourquoi les locuteurs n'ont d'autre choix que de s'excuser après les avoir émises.

20. La SD au niveau 0 est un *renvoi à sa propre énonciation de type 0 (RPE 0)*, au niveau 1, la SD est un *RPE 1* et aux niveaux 2 et 3, la SD est un *RPE2*.

21. À chaque échelle de la fractale, la SA et la SD ont le même statut linguistique.

22. Dans cette section, nous avons une fois de plus vu que l'interjection avait des définitions différentes *en langue* et *en parole*, et ce, en adoptant le point de vue du locuteur. *En langue*, c'est un outil, *en parole*, c'est un acte de reformatage et de rattrapage, *en corpus*, nous avons l'illusion d'observer *l'emploi* d'une interjection.

Dans la prochaine section, nous allons étudier plus en détail les phonèmes qui constituent le signifiant de l'interjection primaire. Dans cette perspective, nous avons également observé un motif commun, que ne nommons *canevas phonologique*.

## II.1.2.2. Canevas n°2 : Canevas Phonologique

Cette courte section est consacrée à la présentation d'un canevas différent de celui présenté plus haut, qui était le canevas fractal. Dans la section consacrée au canevas fractal, nous avons vu que la structure de l'interjection *en langue* contenait deux structures : une structure d'accueil et une structure de différenciation, à différents niveaux, et que la structure d'accueil était un outil permettant au locuteur de faire réinterpréter sa production vocale incontrôlée comme le début d'une interjection. Ce canevas est structuré par niveaux en fonction des statuts linguistiques de chaque unité composant les deux structures : à chaque niveau de la fractale, la SA et la SD ont le même statut linguistique. De plus, à chaque niveau de la fractale, la SD contient un degré de conventionnalisation supplémentaire par rapport à la SA. Dans la présente section, nous allons mettre de côté les statuts linguistiques des éléments du canevas, afin de regarder plus en détail les caractéristiques des phonèmes qui composent l'interjection primaire *en langue* : cette section a pour objectif de défendre une approche consistant à décrire les traits phonologiques (acoustiques et articulatoires) de l'interjection primaire à l'aune de l'utilité qu'ils représentent pour le locuteur.

### II.1.2.2.1. Premières observations

Ce qui est frappant lorsque l'on observe les interjections primaires riches *ouch* et *oops*, c'est la similitude de leur structure phonologique. Toutes deux sont composées de trois parties :

- En position initiale, une voyelle diphtonguée allant d'un degré d'aperture ouvert à un degré plus fermé ; cela est immédiatement perceptible avec la diphtongue /aʊ/ de *ouch* et un peu moins avec le /u:/ de *oops*, mais on sait que la réalisation de la voyelle /u:/ procède d'une mise en tension progressive allant vers la fermeture, qui se traduit par un glissement de [ʊ] à [u:].
- En position médiane, une consonne occlusive sourde située à l'avant de la cavité buccale, qui est la première partie d'une affriquée pour *ouch*, et une bilabiale pour *oops*.
- En position finale, une consonne continuante, fricative sourde en creux (sibilante), qui est la chuintante [ʃ] pour *ouch* et la sifflante [s] pour *oops*.

On remarque également que l'interjection primaire pauvre *oh* contient elle aussi une voyelle diphtonguée [əʊ], qui a, comme la partie initiale de *oops* et *ouch*, la particularité de

passer d'un degré d'aperture élevé à un degré d'aperture plus faible. On remarque également, en corpus, que certaines interjections primaires riches, comme *wow*, qui ne possèdent pas à l'initiale la voyelle diphtonguée, ont tendance à être précédées de *oh*, qui justement présente cette structure. En effet, comme nous l'avons vu dans la section précédente, il n'est normalement pas possible de voir deux structures d'accueil se succéder, et la séquence IPP-IPR (pour *interjection primaire pauvre-interjection primaire riche*) est quasiment introuvable en corpus. Nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence de la séquence IPP-IPR *oh ouch* dans le BNC et 2 dans le COCA. Cependant, *oh wow* est une séquence IPP-IPR plus représentée que les autres : le BNC en compte 39 occurrences et le COCA en contient 454 occurrences. On pourrait interpréter ce résultat en avançant l'hypothèse selon laquelle l'interjection *wow* n'est *pas complète* : ce n'est que la partie finale d'une interjection, et il est tout à fait possible d'y ajouter une première partie contenant une structure vocalique diphtonguée allant vers la fermeture, ce qui donne *oh wow*. À partir de ces considérations, nous pouvons nous demander s'il n'y a pas un motif phonologique commun entre les différentes interjections primaires.

L'objectif de cette section est d'explorer l'hypothèse d'un tel motif sur plusieurs interjections primaires, puis de proposer une explication à la présence de ces traits communs.

#### II.1.2.2.2. La littérature sur les caractéristiques phonologiques des interjections

Commençons par mentionner quelques travaux concernant la structure phonologique des interjections, principalement pour montrer en quoi notre démarche en diffère. Nous mettons de côté les irrégularités phonotactiques des interjections mentionnées dans la littérature (Abelin 1999 ; Montes 1999 ; Ward 2000).

Abelin (1999) montre que les interjections islandaises, anglaises, polonaises, hongroises, finnoises, malgaches et slovènes contiennent majoritairement des consonnes labiales et alvéolaires. Oswald (1994 : 293) les nomme *expressive interjections*, elles partagent un motif phonologique commun, à savoir d'avoir une sonante en position initiale, au même titre que ce qu'il nomme les *animate imitatives* (onomatopées imitant des cris d'animaux) en raison du fait que les deux types d'items reproduisent des sons produits par des cordes vocales. L'étude de Ward (2006) concernant ce qu'il appelle les *sons non-lexicaux dans les conversations* (*Non-Lexical Conversational Sounds*) se concentre sur la correspondance entre phonèmes et invariants notionnels dans les interjections primaires et *fillers*. Il parvient à dégager dix

éléments phonétiques dont les combinaisons aboutissent à l'éventail des *fillers* et des interjections primaires anglaises. Dans une perspective similaire, on peut également noter l'étude de Chlébowski et Ballier et (2020) sur les *interactions nasalisées (mm-hm)*, dont les composantes acoustiques répondent à des contraintes et montrent des régularités, si bien qu'une *grammaire* de ces interactions peut se dégager. Les articles de Nenova et collègues (2001) et de Joue et Collier (2006) présentent des travaux s'insérant dans la théorie PHB (*Phonology as Human Behaviour*), qui est une approche de la phonologie construite autour de l'axiome selon lequel le langage manifeste un équilibre entre la recherche d'un effort minimal et un bénéfice communicationnel maximal (Diver, 1979, 1995; Davis, 1987 [1984]; Tobin, 1997, Dingemans, 2021). Appliqué aux interjections, cette contrainte aboutit à l'hypothèse selon laquelle un effort articulatoire minimal est corrélé à un rôle communicationnel minimal, et la prédiction énoncée est que les interjections les plus courtes (monosyllabiques), composées d'un panel faible de phonèmes, phonèmes qui sont les plus faciles à prononcer (principalement, des voyelles) sont les interjections dont le contenu informatif est le plus faible. L'hypothèse est confirmée dans ces études, où les interjections sont divisées en deux grands types :

- les interjections dites *statiques*, dont la fonction communicationnelle est simplement de confirmer le bon déroulement de la communication, qui sont principalement monosyllabiques et contiennent des phonèmes dits *neutres*, comme le schwa, qui apparaît dans les syllabes non-accentuées et qui est le phonème le plus central du système vocalique anglais et la consonne nasale bilabiale voisée /m/, qui est une position de repos articulatoire entre deux phrases. Ameka (1992b) les appellerait des interjections *phatiques*.
- et les interjections dites *dynamiques*, dont la fonction communicationnelle est de modifier l'état des connaissances des locuteurs dans la situation de communication, qui sont plus longues, plus variées et peuvent contenir des agrégats consonantiques et des consonnes simples, les consonnes en général nécessitant plus d'efforts articulatoires que les voyelles et que le cas particulier du /m/.

Notre approche est différente de celle présentée dans cette littérature, tout d'abord parce que cette dernière étude est basée sur l'idée que l'interjection est un *signal*, qu'il a une *fonction communicationnelle*, ce qui ne peut pas entrer dans notre paradigme puisque, selon nous, l'interjection a trois définitions différentes selon le lieu depuis lequel on les observe (*langue, parole, corpus*) : c'est donc, selon nous, le fait d'inscrire une production

vocale dans un réceptacle *en langue*, qui a une fonction, et cette dernière est métalinguistique. L'élément contenant des informations n'est pas l'interjection en elle-même, mais ce que nous avons appelé le *signalème*, c'est-à-dire la dernière partie de l'interjection primaire, *en langue*. Ensuite, notre approche en diffère dans le sens où ne nous attardons pas sur le degré d'effort articulatoire nécessité par les phonèmes d'une interjection en lien avec son contenu communicationnel. Nous nous intéressons au contraire au caractère *pratique, ergonomique* de l'interjection *en langue*. Notre approche peut cependant être complémentaire de celles présentées plus haut : il est *pratique* d'avoir recours à des phonèmes dont l'articulation est simple (études de Nenova et al., 2001), tout comme il est *pratique* de posséder une structure d'accueil, et enfin *pratique* de recourir au même motif phonologique pour effectuer le même acte métalinguistique (comme nous allons le voir dans la présente section).

### II.1.2.2.3. Le motif phonologique commun

Le motif que nous pouvons observer consiste tout d'abord en une évolution relative du phonème d'un point à un autre ; nous voyons un paramètre principal, que nous appelons [+F] et qui correspond à un degré d'aperture décroissant, le second phonème étant plus fermé que le premier, comme nous pouvons le voir pour *oh* dans le trapèze vocalique :

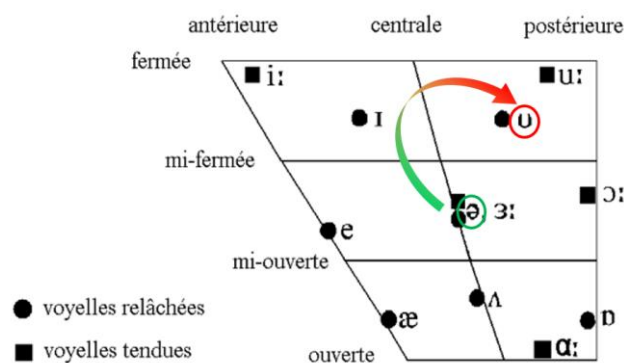


Figure 14: Paramètre +F dans le trapèze vocalique (trapèze adapté de Roach, 2009)

L'idée que nous explorons ici est que certaines interjections primaires, qui semblent *a priori* différentes, sont en fait fondées sur un même motif phonologique, la seule différence étant leur *position* au sein de ce motif.

Le tableau 13 situe les interjections primaires les unes par rapport aux autres dans le motif, en fonction du paramètre [+F]. Nous notons la partie plus ouverte que la suivante en vert et la partie plus fermée que la précédente en rouge, ce qui aboutit à des flèches dirigées de gauche à droite (la ligne du temps) du vert au rouge. Pour les consonnes, nous notons en rouge celles

qui représentent l'étape de la fermeture dans le motif, comme les occlusives, puisque le conduit vocal est totalement obstrué, et en vert les consonnes qui représentent une ouverture dans le motif, comme les fricatives, puisque le conduit vocal n'est pas totalement obstrué.

Nous faisons précéder le premier phonème d'un symbole signalant une prise d'air soudaine, « [↓] », symbole qui normalement est utilisé pour symboliser une consonne injective. Cette prise d'air soudaine, parfois appelée *gasp of pain* (dans le dictionnaire Collins), est un des premiers réflexes lors d'une réaction à un événement (réaction de surprise, de douleur, ou autre). Elle fait partie des symptômes caractérisant une réaction physiologique chez les vertébrés appelée *startle response* ou *fight-or-flight response* (Cannon, 1915), qui est une réponse défensive déclenchée par un stimulus lié à un danger, une douleur, un événement inattendu. Cette réaction physiologique se manifeste par une série de réflexes générés par la sécrétion anormalement élevée d'adrénaline (modification de la pression sanguine, du rythme cardiaque, du rythme respiratoire, une dilatation des pupilles, etc...), dont l'intensité et la durée peuvent grandement varier. La prise d'air soudaine est également répertoriée dans des travaux récents en analyse conversationnelle qui étudient la façon dont les patients indiquent à leurs médecins les zones douloureuses au moment où ils sont examinés. Réalisés à partir de corpus de consultations médicales filmées (comme *ARCH, The Applied Research on Communication in Health* ou le corpus de Robinson et Heritage, 2006), ces travaux montrent que l'expression de la douleur n'est pas uniquement le symptôme d'une condition physique, mais qu'elle est également orientée vers un interlocuteur et qu'il s'agit d'une étape bien précise au sein d'une séquence dialogique structurée (Mac Arthur 2018, La, 2018). L'analyse séquentielle et multimodale de l'expression de la douleur dans le cadre de consultations médicales proposée par La (2018) montre que parmi les ressources dont le patient dispose pour exprimer sa douleur, les prises d'air soudaines jouent un rôle particulièrement important, puisqu'elles permettent d'indiquer avec précision le lieu d'une douleur intense (La, 2018 :74). Il ne nous semble pas possible de tester la récurrence de cette prise d'air avant une interjection qui signale une douleur ou une surprise, puisqu'aucun protocole expérimental ne permettrait de volontairement provoquer ces sensations et émotions chez un sujet sans entraver des règles éthiques évidentes. Dans cette expérience de pensée, nous supposons l'existence de cette prise d'air, sans pouvoir en apporter la preuve. La prise d'air initiale nous semble jouer un rôle important dans le motif phonologique, car la configuration de la cavité buccale à la suite d'une prise d'air favorise la production de phonèmes vocaliques ouverts, et c'est à partir de cette position qu'est produit le premier phonème de l'interjection : il est donc logique de voir apparaître des structures d'accueil commençant par les phonèmes ouverts pour seulement

ensuite se refermer. Cette prise d'air ne fait clairement pas partie de l'interjection *en langue* (puisque'il n'existe pas, en anglais, de phonème injectif), mais il nous est impossible de nous prononcer sur son appartenance à l'interjection *en parole*. D'ailleurs, la prise d'air peut être accompagnée d'un frottement des cordes vocales, ce qui brouille les frontières du début de l'interjection. Cependant, qu'elle en fasse partie ou non, la prise d'air a une incidence sur le motif, comme nous le verrons un peu plus bas.

Les chiffres en haut représentent la successivité des étapes de cette progression linéaire, mais cette progression ne procède pas d'un nombre fini et fixe d'étapes ordonnées : il s'agit simplement ici de marquer quelques repères. Regardons d'abord ensemble les premières interjections du tableau. La dernière ligne représente l'évolution phonologique de l'interjection primaire *oh*. En premier, il y a le /ə/, noté en vert en raison de sa position relativement ouverte par rapport à la partie suivante, le /ʊ/. On voit que la première partie de la diphtongue n'arrive pas au tout début du tableau, mais seulement après ce que nous avons notée comme la deuxième étape (en bleu).

		1	2	3	4	5	n
Interjection	Réac	Phonème Ouvert	Fermeture		P. Fermé----- ouverture	fermeture	
<b>CANEVAS 1 : à partir d'un flux pulmonaire ingressif</b>							
Oh (/əʊ/)	[↓]		ə	ʊ			

Tableau 8: Première ligne du canevas phonologique

En effet, il existe une interjection primaire située en amont dans ce motif, c'est-à-dire contenant un phonème plus ouvert que la voyelle moyenne centrale /ə/, il s'agit de l'interjection *ah*, composée de la voyelle ouverte non arrondie /ɑ:/, correspondant au degré maximal d'aperture du trapèze vocalique, comme nous le voyons sur la ligne juste en dessous :

		1	2	3	4	5	n
Interjection	Réac	Phonème Ouvert	Fermeture		P. Fermé, ouverture	fermeture	
<b>CANEVAS 1 : à partir d'un flux pulmonaire ingressif</b>							
Oh (/əʊ/)	[↓]		ə	ʊ			
Ah (/ɑ/)	[↓]	ɑ:					

Tableau 9: Deuxième ligne du canevas phonologique

Dans le canevas fractal, nous avons présenté le premier phonème de la structure d'accueil comme un élément arrivant en deuxième position, après une première réaction, que nous avons placée dans le *niveau 0* du canevas. En effet, le choix de tel ou tel phonème pour la structure d'accueil, /əʊ/ ou /ɑ:/, procède déjà d'une conventionnalisation de la production vocale incontrôlée : à partir de la configuration de la cavité buccale juste après une prise d'air, la production d'un /ɑ:/ ou d'un /ə/ dépend du degré de fermeture que le locuteur a atteint avant de débiter sa vocalisation. Cet aspect dépend donc potentiellement d'un facteur temporel : plus vite la production vocale sera effectuée, plus le phonème réalisé aura de chances d'être ouvert. Nous pourrions interpréter la différence entre le premier phonème de *ouch* et *oops* de la même manière : une sensation de douleur est susceptible de provoquer une réaction vocale plus immédiate qu'un embarras, ce serait pourquoi *ouch* démarre plus en amont du canevas que *oops*. Ainsi, plus l'interjection arrive en aval du canevas, plus le degré de reformatage phonémique qui est appliqué à la production vocale est élevé.

Du début à la fin, le locuteur souhaite refermer le motif, comme on le voit avec les occlusives sourdes de *ouch* et *oops*. Cela est cohérent avec ce que nous décrivions dans le canevas fractal : l'interjection n'est pas un signe mais un outil, elle permet non seulement de reformater une production vocale, mais encore de la stopper.

Comme le montrent Joue et Collier (2006), les *fillers* sont généralement constitués de voyelles centrales : *er*, *uh*, *hmm* (donc plus fermées que *ah*, *oh*, *ouch*) : cela pourrait s'expliquer par le fait que le locuteur n'est pas en train de réagir à un événement, il cherche simplement ses mots. Ainsi, le premier phonème du *filler* arrive plus en aval du canevas que pour *ah* et *ouch*. De plus, la cavité buccale n'est parfois tout simplement jamais ouverte, comme dans le cas de *hmm*. Comme il ne s'agit pas d'une production vocale corrélée à une réaction, le locuteur n'a pas non plus à fermer totalement le motif (*um* contient une consonne orale, ce qui montre une fermeture partielle).

L'interjection primaire *wow* arrive bien plus tard dans le canevas : elle survient au moment où le motif se termine. La suite semble montrer une réduplication du motif : on observe à nouveau un phonème ouvert suivi d'un phonème fermé.



		1		2		3		4		5		n
Interjection	Réac	Phonème Ouvert	Fermeture		P. Fermé, ouverture		fermeture					
<b>CANEVAS 1 : à partir d'un flux pulmonaire ingressif</b>												
Oh (/əʊ/)	[↓]		ə	ʊ								
Ah (/ɑ/)	[↓]	ɑ										
Wow /waʊ/	[↓]				w	a	ʊ					

Tableau 10: Position de Wow dans le canevas phonologique

On peut d'ailleurs observer que la réalisation de *wow* est souvent précédée d'un silence du locuteur. Selon nous, ce silence correspond au moment consacré à une première occurrence du motif, mais sans expulsion d'air et sans réalisation phonétique. *Wow*, c'est donc le reformatage du *deuxième* cri de surprise. Si le motif commun aux interjections primaires précédées d'une prise d'air est bien une succession de phonèmes ouverts puis fermés et la reduplication de ce motif, alors **wow se trouve au milieu du canevas**, entre la fin du premier motif et le début du deuxième motif :

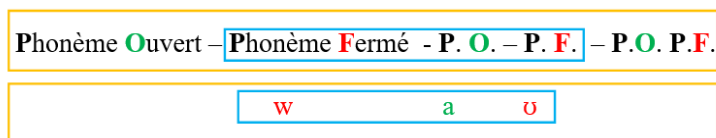


Figure 15: La position médiane de wow dans le canevas phonologique

Le fait que, pour un cri d'admiration, l'interjection commence par une semi-consonne est intéressant : pourquoi commencer un cri par un phonème fermé ? Notre hypothèse est qu'il s'agit de la fin d'un premier mouvement articulatoire, qui n'est pas accompagné de frottement des cordes vocales. Parfois, cependant, ce premier mouvement articulatoire est accompagné d'une production vocale : comme on peut le constater en corpus, *wow* est l'interjection primaire riche qui est la plus souvent précédée de l'interjection primaire pauvre *oh*. Pour reprendre les termes vus dans la section canevas fractal, l'interjection *wow* est un signalème, car la structure d'accueil se situe en amont, il s'agit du *oh*.

Dans le canevas fractal, nous avons dit qu'une succession *interjection primaire pauvre-interjection primaire riche* était impossible en raison du fait que cela aboutirait à une succession de deux structures d'accueil. Cependant, nous n'avons pas encore décrit le présent canevas : un motif phonologique identique au sein duquel les différentes interjections se situent. *Wow* se situant au début de la deuxième partie, il est possible de remplir la première

partie avec *oh*. La succession *oh wow* ne correspond donc pas à deux structures d'accueil, il s'agit plutôt de deux motifs similaires qui se suivent :

Wow /wau/	[↓]			w	a	ʊ	
Oh wow /əʊ wau/	[↓]		ə	ʊ	w	a	ʊ
>>>> <i>Oh wow</i> dans le COCA : 454 occurrences ; dans le BNC : 39 occurrences							
>>>> <i>ah wow</i> dans le COCA : 2 occurrences							

Tableau 11: Succession de deux motifs similaires dans le canevas phonologique

*Ouch*, au contraire, commence dans la première partie du motif : sa première voyelle est ouverte. On ne trouve donc presque pas, en corpus, de *ouch* précédé de *oh* :

Ouch (/aʊtʃ/)	[↓]	a	ʊ	t	ʃ
Oh <i>ouch</i> dans le COCA : 2 occurrences ; dans le BNC : 1 occurrence					

Tableau 12: Position de Ouch dans le canevas phonologique

Nous pouvons constater que la fermeture de la cavité buccale peut être totale, comme c'est le cas avec *ouch* et *oops*, au moyen d'une consonne occlusive sourde. Dans ces deux cas, on observe par la suite une ouverture, que nous interprétons comme le début du deuxième motif du canevas, et qui se réalise par une autre consonne, qui est une continuante. Il est également possible de poursuivre le motif (*oopsie*), mais /i/ n'est pas toujours plus ouvert que le phonème précédent (*wowie*), et surtout, il s'agit cette fois d'un morphème. *Ah*, interjection en amont du canevas, peut être poursuivie par *oh*, un peu plus en aval, ce qui donne l'interjection *ow*.

Nous pouvons maintenant passer au tableau intégral pour le premier canevas, c'est-à-dire celui des interjections primaires précédées d'un flux d'air ingressif. Certaines cases sont vides, car les motifs ne forment pas des progressions absolues d'un phonème ouvert au phonème immédiatement plus fermé mais des progressions **relatives** (le deuxième phonème est *plus fermé* que le premier).

		→		→				
		1	2	3	4	5	n	
Interjection	Réa c	Phonème Ouvert	Fermeture	P. Fermé---- ouverture		fermeture		
<b>Canevas n°1: à partir d'un flux pulmonaire ingressif</b>								
Ah	[↓]	a :						
Oh	[↓]		ə u					
Ow	[↓]	a		u				
Owie		a		u i				
44 occurrences dans le COCA								
Oh ow	[↓]		ə u		a	u		
5 occurrences dans COCA								
Wow	[↓]			w	a	u		
Wowie	[↓]			w	a	u i		
29 occurrences dans le COCA								
Oh wow	[↓]		ə u	w	a	u		
>>>> Oh wow dans le COCA, total : 454 occurrences (SPOKEN = 54)								
(ah wow dans le COCA total: 2 occurrences)								
Ouch	[↓]	a	u	t	ʃ			
Oh ouch dans le COCA : 2 occurrences ; dans le BNC : 1 occurrence								
Oops	[↓]		u	p	s			
Oopsie 2 occ. dans le COCA			u	p	s i			
>>>>>Oh oops COCA : 2 occurrences								
>>>>> ah oops COCA : 0 occurrence								
FRANCAIS :								
<b>FR</b> Oh là là	[↓]		ə l		a	l	a	
Il s'agit aussi d'une interjection anglaise ( <i>ooh lala</i> ) mais elle consiste en une imitation moqueuse des français, nous ne l'analyserons donc pas ici.								
<b>FR</b> Aïe aïe aïe	[↓]	a		j		a	j	a j

*Tableau 13: Canevas phonologique*

Certaines interjections ne se positionnent pas dans ce motif : les formes *yuck* et *yum* semblent différentes, le premier phonème est plus fermé que le suivant. Nous interprétons cette différence comme une conséquence du fait qu'elles ne sont pas produites après une prise d'air. L'absence de prise d'air est symbolisée par Ø.

Interjection	Réac				
<b>Canevas n°2 : Sans flux d'air</b>					
Yuck (/jʌk/)	∅	j	ʌ	k	
Yum (/jʌm/)	∅	j	ʌ	m	

Tableau 14: Deuxième canevas phonologique

Trois temps structurent ce canevas : un phonème fermé, /j/, un plus ouvert que le premier /ʌ/, puis une fermeture (la consonne finale, qui n'est pas une fricative). Ce canevas ne contient pas plusieurs répliques du même motif : pour le début du canevas en tous cas, les occurrences de *oh yuck* ne sont qu'au nombre de 11 dans le COCA, ce qui ne semble pas indiquer un premier motif en amont du /j/ :

- oh yuck dans le COCA : 11 occurrences
- Oh yum dans le COCA : 9 occurrences

#### II.1.2.2.4. Différences entre le motif 1 et le motif 2 :

Il semble assez aisé de reconnaître une instance du canevas fractal dans *yuck* et *yum* : /k/ et /m/ étant les structures de différenciation branchées sur la même structure en position initiale /jʌ/. Ces structures de différenciation exercent ce que nous avons appelé la *fonction 1*, à savoir, une fonction sémantique qui consiste à donner une information sur la structure d'accueil, car dans l'axe paradigmatique ouvert par la structure de différenciation, /m/ indique le plaisir, /k/ indique le dégoût. Malgré tout, il semble que la partie permettant de rendre la forme plus conventionnelle soit bien la partie initiale, /jʌ/, et non pas /m/ et /k/. En d'autres termes, la *fonction 2*, fonction *métalinguistique*, qui normalement se situe dans la structure de différenciation, est cette fois-ci remplie par l'élément qui se trouve en position initiale. /jʌ/ n'est donc probablement pas une structure d'accueil. Cela explique peut-être pourquoi il s'agit d'une semi-consonne et pas d'une voyelle (nous avons dit dans la section précédente que la structure d'accueil, pour remplir la fonction 1, devait être composée de voyelles).

Ces considérations sont compatibles avec les résultats de Stange et Goddard, cités dans Lockyer (2018 : 19) : une forme dont la partie initiale exerce la fonction métalinguistique (comme *yuck* ou *yuck-ugh*) est présenté comme *moins spontané* qu'une forme ne contenant pas cet élément en position initiale (comme *ugh* !). En d'autres termes, une structure d'accueil en position initiale reflète bien la spontanéité d'une interjection, et si l'interjection ne possède pas de structure d'accueil, alors celle-ci est considérée comme moins spontanée :

Stange (2016: 135) and Goddard (2014: 87) find that the interjection *ugh!* in the *yuck-ugh* interjectory pair is more ‘interjectory’ than *yuck!* which tends to be used more frequently due to its sound, automaticity, and spontaneity. [ugh] is more frequent than *yuck!* overall, occurring at least twice as often in the Wordbanks corpus than *yuck!*, likely because *ugh!* is automatic and “noise-like, while [yuck!] is word-like [and] seems intuitively a bit less spontaneous and a bit less visceral than *Ugh!*” (Goddard 2014: 87-88). Goddard also finds frequent attestations of *yuck yuck yuck!* in Wordbanks, but not *ugh ugh ugh!*

Le motif 2, sans prise d’air, semble donc se différencier du motif 1 sur trois points : tout d’abord, une absence de prise d’air initiale et conséquemment, un phonème fermé à l’initiale, ensuite une fonction métalinguistique exercée par l’élément en position initiale ; il y a encore un autre point, qui est la consonne finale : contrairement aux cas de *ouch* et *oops*, le phonème final n’est pas une fricative. Cela pourrait-il avoir un lien avec la prise d’air ?

#### II.1.2.2.5. Ergonomie des fricatives en raison de leurs propriétés articulatoires

Dans cette section, nous allons tenter d’interpréter la différence entre les parties finales des interjections *ouch* et *oops*, et nous les comparerons avec les parties finales des interjections *yum* et *yuck* à l’aune de leur utilité pour le locuteur. Si l’on voit bien à quoi servent la structure d’accueil et un positionnement plus ou moins en amont du motif phonologique pour le locuteur avec *ouch* et *oops*, il est plus difficile d’interpréter l’utilité de leurs fricatives finales.

#### OUCH ET OOPS : POURQUOI UNE FRICATIVE EN POSITION FINALE ?

On sait que les consonnes /ʃ/ et /s/ sont extrêmement proches. Ce sont des fricatives sourdes sibilantes, c’est-à-dire qu’elles sont produites en expulsant un flux d’air dirigé par la langue vers les dents. Toda (2009 : 20) définit le caractère sibilant dans les termes suivants :

Fricative caractérisée sur le plan articulatoire par une position élevée de la mâchoire et le rapprochement des incisives supérieures et inférieures. Sur le plan acoustique, elles se caractérisent par un bruit strident (intense). Le bruit de friction intense est attribué au mode de production du bruit, qui implique un obstacle (v. *source dipôle*) constitué par les incisives ou le palais. Les fricatives sibilantes sont nécessairement coronales, mais il existe des fricatives coronales non sibilantes.

/ʃ/ et /s/ sont des fricatives dites *en creux* (par opposition aux fricatives *en fente* et *latérales*), c’est-à-dire que la langue paraît plus ou moins creusée puisque les bords se relèvent : le résultat est que l’ouverture s’avère beaucoup plus étroite horizontalement, mais

qu'elle peut être plus profonde verticalement que les fricatives en fente. Ce sont également des fricatives à ouverture médiane, c'est-à-dire que l'ouverture suit la ligne médiane de la bouche (Gleason, 1969 : 196).

Du fait de leurs caractéristiques articulatoires très proches, ainsi que par leurs caractéristiques acoustiques semblables (elles produisent toutes deux des bruits blancs, comme nous le verrons plus bas), leur distinction a fait l'objet de nombreuses études (Hixon, 1966 ; Scully, 1979, Toda, 2009, Signorello, 2018, de Foy, 2020). Selon MacLeod et collaborateurs (2011), elles font partie des consonnes acquises le plus tardivement (avec /ʒ/) et leur distinction ne s'acquière qu'à l'âge de quatre ans (Nissen & Fox, 2005 ; Li & Beckman, 2009). La capacité à les reconnaître dépend en grande partie d'une différence de fréquences ; selon Toda (2009 : 5), il existe deux plages de fréquence où le contraste entre /s/ et /ʃ/ est maximal : la première, vers 2,5-4 kHz, et la deuxième, vers 7-12 kHz. La chuintante post-alvéolaire /ʃ/ génère des fréquences plus graves que la sifflante alvéolaire /s/. En effet, puisque la sifflante est alvéolaire, la cavité antérieure est plus petite, ce qui aboutit à des résonances plus aiguës (Perkell *et al.* 1979). De plus, en français comme en anglais, la chuintante peut être accompagnée d'une protrusion labiale (Ladefoged et Maddieson, 1996 : 148), qui consiste en un allongement de la cavité buccale considéré comme un *geste de renforcement* par Keyser et Stevens (2001). Cet allongement agrandit la cavité antérieure et permet d'obtenir une fréquence plus grave que pour la sifflante (Toda, 2009 : 136). Cependant, elles sont proches au point que certains contextes vocaliques brouillent la perception catégorielle : Mann et Repp (1980) rapportent que les stimuli ambigus tendent à être perçus comme /ʃ/ en contexte non-arrondi, et comme /s/ dans le contexte arrondi.

La position de la langue diffère grandement entre les locuteurs. Toda (2009 : 73) distingue deux stratégies articulatoires mises en place par les locuteurs pour produire la chuintante :

- le bombement du dos de la langue pour prononcer le /ʃ/, ce qui donne lieu à un chenal palatal (d'environ 50mm<sup>2</sup>).
- une position plus postérieure de la langue que pour le /s/, mais sans la déformer.

Nous proposons l'hypothèse selon laquelle ces sibilantes sont placées en position finale car elles permettent au locuteur de faire réinterpréter l'expulsion de l'air pris au moment de la réaction de surprise ou de la sensation douloureuse comme la dernière partie d'une interjection. En d'autres termes, la structure de différenciation pourrait, en plus de ses fonctions sémantiques et métalinguistiques, jouer le même rôle que la structure d'accueil, à savoir, maquiller une réaction physiologique naturelle à l'aide de phonèmes. La prise d'air ne fait pas partie de l'interjection *en langue*, puisqu'il n'y a pas d'injective pulmonaire en

anglais, mais son expulsion pourrait très bien en faire partie. Cette interprétation pourrait expliquer pourquoi les interjections qui ne sont pas précédées de prises d'air, comme *yuck* et *yum*, ne possèdent pas de fricative en position finale : il n'y a pas de prise d'air due à une réaction de dégoût ou de plaisir gustatif, donc pas d'expulsion à la fin. On remarque également que les interjections primaires pauvres se terminent par la lettre *h*, qui pourrait tout aussi bien représenter à l'écrit ce moment d'expiration.

Mais dans ce cas, pourquoi y a-t-il deux fricatives ? Pourquoi *oops* et pas *oopsh* (/ʊpʃ/) ?

Une première piste serait simplement de répondre à cette question en invoquant le rôle de la structure de différenciation : il faut bien marquer une différence entre les deux signallèmes, pour que la distinction soit possible. Dans sa fonction d'opposition catégorielle, le phonème final de *oops* doit être différent de celui de *ouch*. Ce n'est que dans sa fonction de reformatage phonémique que /s/ est suffisamment proche de /ʃ/ pour jouer le même rôle vis-à-vis de l'expulsion de l'air.

Nous pourrions également mettre la différence entre les deux sibilantes en regard avec la différence entre les deux phonèmes initiaux de *ouch* et *oops* : la position plus en amont dans le motif de la partie initiale de *ouch* procède d'une réaction vocale plus immédiate, et de la même manière, sa fricative finale /ʃ/ procède d'une expulsion d'air plus importante que la finale de *oops*. L'idée est que la quantité d'air inspiré en réaction à une sensation douloureuse est plus importante que la quantité d'air inspiré à la suite d'un événement embarrassant. Par conséquent, la quantité d'air à expirer est d'importance proportionnelle. Si cette piste est bonne, on doit donc s'attendre à ce que /ʃ/ permette d'expulser plus d'air que /s/.

Plusieurs études confirment cette différence, parmi elles, Toda 2009, Hixon (1966 : 177), Scully (1979) Shadle et Scully (1995), Signorello (2018). Tout d'abord, le degré de constriction de la chuintante /ʃ/ est plus faible que celui de la sifflante /s/, le passage pour l'air est donc plus large pour la chuintante. Citons à ce sujet le résumé de l'état de l'art de Toda (2009 : 89), nous avons mis en gras certains passages :

Selon Scully (1979), **la taille de la constriction de /s/** (en ne supposant qu'une seule constriction) **se situerait entre 0,06 et 0,12 cm<sup>2</sup>** (6 et 12 mm<sup>2</sup>). Ces valeurs sont proches de celles de Hixon (1966), qui estimait **l'aire de la constriction minimale entre 6,67 et 6,94 mm<sup>2</sup> pour /s/**, à trois niveaux d'effort (9 locuteurs). Cette fourchette est proche de l'aire de la constriction linguale que nous avons mesurée pour /s/ en français et en japonais, mais inférieure aux valeurs mesurées dans les /s/ des autres langues. Hixon (1966, p. 177) et Shadle et Scully (1995, p. 58) s'accordent sur **une aire de constriction légèrement supérieure pour /ʃ/ (entre 9, 63 et 10,19 mm<sup>2</sup> pour Hixon, 1966 et environ 12 à 22 mm<sup>2</sup> pour Shadle et Scully, 1995)**, ce qui correspond à la tendance observée en français, anglais et japonais (s<sup>j</sup>) dans nos données, bien que **certains locuteurs présentent des valeurs nettement supérieures (jusqu'à 50 ou 100 mm<sup>2</sup>)**.

Toda (ibid. : 75) est plus précise que les auteurs mentionnés, car elle compare l'aire de la constriction de /s/ avec celles des deux stratégies articulatoires permettant de produire le /ʃ/ : le groupe de locuteurs qui choisissent de reculer la langue pour prononcer la chuintante et le groupe de locuteurs qui choisissent une déformation de la langue sans la reculer : pour le groupe appelé *recul*, elle observe un élargissement abrupte dans les 10mm en arrière du point de constriction et pour le groupe appelé *déformation* la constriction consiste en un chenal palatal de 50 mm<sup>2</sup>. Dans les deux cas, l'aire de la constriction est plus large pour la chuintante que pour la sifflante.

Quant à l'intensité du flux d'air projeté par le locuteur, elle est plus importante lors de la production de la chuintante que lors de la production de la sifflante. Comme le montre Hixon (1966 : 177), qui compare les flux d'air à trois degrés d'effort : pour /s/, ce flux d'air varie de 11.76 l/min pour un effort minimal à 17.22 l/min pour un effort maximal ; pour /ʃ/ le flux d'air varie de 17.20 l/min pour un effort minimal à 25.48 l/min pour un effort maximal. En d'autres termes, il faut prononcer un /s/ de manière soutenue pour atteindre un flux d'air de même intensité qu'un /ʃ/ produit avec un effort minimal. Cette différence de flux d'air est confirmée par l'étude de Signorello (2018) en contexte intervocalique.

#### UNE SIMILARITÉ STRUCTURELLE, MAIS PAS LINÉAIRE ENTRE LES SD

Si l'on part de l'hypothèse que *ouch* et *oops* ne sont pas des interjections différentes, mais qu'elles sont en fait structurellement semblables et que leur différence n'est que le reflet de différents *positionnements* sur le même canevas, un détail pose question.

*Ouch* se termine par une affriquée, on peut la décomposer en une consonne occlusive sourde suivie d'une chuintante, les deux consonnes étant homorganiques, c'est-à-dire que l'occlusion et la constriction ont le même lieu d'articulation. Partant, on pourrait se demander pourquoi la fricative finale de *oops* n'est pas, elle aussi, homorganique, ce qui donnerait /opf/.

Cette question suppose que nous regardions la structure de différenciation comme une affriquée, auquel cas /opf/ serait attendue. En effet, la question est de savoir si les deux interjections sont *linéairement* semblables, ou *structurellement* semblables.

Si elles sont linéairement semblables, elles doivent contenir les mêmes différences entre phonèmes suivant la ligne du temps, par exemple, le phonème final a le même point d'articulation que le précédent, et dans ce cas on devrait voir apparaître *oopf*, mais à ce moment-là, la dernière fricative est en fente. Si elles sont structurellement semblables, elles contiennent des phonèmes semblables en certains lieux : en position finale, toutes les deux contiennent une fricative en creux, réalisée avec la langue.



La réponse est qu'au sein de leur structure de différenciation /t/ et /ps/, ces interjections ne sont pas linéairement semblables. Ce constat est étonnant, car dans nos autres analyses, les interjections sont toujours linéairement semblables, que ce soit dans le canevas fractal (il y a toujours une structure d'accueil suivie d'une structure de différenciation, et ce, à différents niveaux dans le canevas fractal) ou dans le canevas phonologique, car le motif passe linéairement d'un phonème plus ouvert à un phonème plus fermé pour ensuite se redupliquer. Nous verrons dans la section suivante que le caractère *structurel* et non pas *linéaire* de leur similitude peut trouver une explication grâce aux propriétés acoustiques des sibilantes.

#### II.1.2.2.6. Ergonomie des fricatives en raison de leurs propriétés acoustiques

Nous allons ici nous intéresser aux caractéristiques acoustiques des sibilantes, et plus particulièrement à celles de la chuitante de *ouch*, à l'aune de l'effet que ce type de sons peut produire sur le locuteur. À quoi peut servir le caractère sibilant du phonème en position finale ?

Les fricatives produisent un son proche du bruit blanc (Lalitte, 2008, Chodroff et Wilson 2020 : 2042, Meynadier, 2013), c'est-à-dire un son qui a pour particularité de contenir des ondes de fréquences différentes, ne montrant aucune périodicité, mais de puissance identique. Ce sont des sons aperiodiques, c'est-à-dire qu'ils proviennent d'une mise en turbulence de l'air engendrant des fluctuations irrégulières de la pression atmosphérique (Meynadier, 2013), on parle également de *turbulence*.

Or, l'écoute d'un bruit blanc peut avoir plusieurs effets sur le cerveau. Tout d'abord, une analgésie : plusieurs études effectuées sur des nourrissons montrent qu'exposés à un bruit blanc, ces derniers parviennent à mieux supporter la douleur (Karakoç et Türker, 2014, Kucukoglu et al., 2016, Cetinkaya et al., 2020). Le bruit blanc peut également améliorer la qualité du sommeil en couvrant les bruits environnants (Afshar et al., 2016), et paradoxalement, il améliore également la sensibilité et la réactivité aux stimuli environnants tout en réduisant la mémoire de travail (Herweg et Bunzeck, 2015 :11) :

Changes in midbrain activity (Rausch et al., 2013) and putatively associated dopamine transmission caused by white noise administration might modulate cortico-striatal interactions in a way that improves updating at the cost of active maintenance of information, putting the system in a state of enhanced sensitivity to external stimulation and reduced stability of currently held representations in working memory.

Il se trouve que précisément, une autre production de l'appareil phonatoire contenant un bruit blanc est utilisée pour répondre à une situation de stress ou une sensation douloureuse : *shh*, ou les versions *shuh* ou *hush*, employées pour calmer une douleur ou apaiser les nourrissons. Ces gestes phonatoires sont également utilisés comme injonctions au silence (*Shh !!*), et l'on sait que le bruit blanc permet de couvrir des bruits environnants, il peut donc servir d'outil pour masquer un bruit ambiant.

Si le caractère apériodique des sibilantes produit un effet d'apaisement sur le locuteur, alors il est logique de voir une sibilante en position finale de *ouch* : le locuteur tente lui-même d'apaiser sa douleur. Que ce soit grâce aux propriétés du bruit blanc ou en raison du fait que les parents consolent leurs enfants avec des *shh...*, ce qui conditionne les locuteurs à associer ce phonème à un élément rassurant, dans tous les cas, il est cohérent de le voir apparaître dans un contexte de stress ou de douleur.

De la même manière, le caractère sibilant de la fricative en position finale de *oops* pourrait expliquer le fait qu'elle ait été préférée à [f] : l'apaisement provoqué par le bruit blanc est désirable après un événement embarrassant, et la labiodentale [f] ne permet pas de produire cet effet, c'est pourquoi, malgré son caractère homorganique avec la bilabiale précédente, cette fricative-là n'aura pas été choisie. Les fricatives dites de type *flux libre*, comme [f] (et aussi [θ]), produisent un son dont le rendement acoustique de l'énergie de la turbulence est moindre que pour les sibilantes, puisqu'au moment de l'articulation de la labiodentale, les incisives ne font pas obstacle à la source du bruit. Comme le rappelle Toda, 2009 : 33), *Howe et McGowan (2005) ont théoriquement démontré l'importance des incisives en tant qu'amplificateur acoustique du bruit provenant des turbulences*. En effet, le bruit généré par la labiodentale a une source dite *monopôle*, c'est-à-dire que le bruit correspond à des turbulences résultant d'un jet libre et les variations de pression atmosphérique se propagent uniformément en toutes directions (Toda, 2009 : 21), alors que le bruit généré par les sibilantes a une source dite *dipôle*, c'est-à-dire que le bruit correspond à *la force exercée par un jet heurtant un obstacle* (ibid., 22). En l'occurrence, ce sont les incisives qui font obstacle au flux d'air ; une source dipôle *possède une orientation : son axe est perpendiculaire à la surface de l'obstacle* (ibid. 22). En d'autres termes, la labiodentale, à flux libre, ne contient pas le bruit blanc des sibilantes.

### II.1.2.2.7. Résumé et conclusion

Dans la section consacrée au canevas fractal, nous avons montré en quoi deux structures successives constituaient un motif pertinent pour permettre au locuteur d'intégrer progressivement une production vocale incontrôlée dans une forme linguistique plus conventionnelle : l'existence d'une structure d'accueil dans un item interjectif disponible *en langue* permet de faire passer rétroactivement un cri spontané en une syllabe appartenant à un item de la langue.

Dans la présente section, nous avons souhaité aller plus loin. Tout d'abord, en montrant un motif commun entre différentes interjections primaires *en langue* et ensuite, en montrant en quoi les caractéristiques mêmes des phonèmes qui composent ce motif commun permettent au locuteur de reprendre le contrôle de sa production vocale. En passant d'un phonème dont le degré d'aperture est élevé à un phonème plus fermé, le locuteur peut terminer son propre cri. En rédupliquant ce motif (comme *oh wow, yuck yuck yuck, oh lala, aïe aïe aïe*) le locuteur peut mettre en scène une production vocale volontaire : la première était involontaire, mais sa reproduction fera passer la première pour une production intentionnelle.

Ce canevas phonologique nous permet d'observer des fonctions exercées par les éléments que le canevas fractal ne nous permettait pas d'observer. Pour *ouch*, nous voyons maintenant un triple rôle à la structure de différenciation : comme nous l'avions vu dans la section précédente, la structure /tʃ/ contient un signalème permettant à l'interlocuteur de faire une inférence sur la raison de la production vocale reformatée par la structure d'accueil, dans cette section, nous lui voyons deux rôles supplémentaires : tout d'abord, le caractère fricatif de la palato-alvéolaire /ʃ/ située à la fin du premier motif du canevas phonologique permet d'expulser l'air aspiré au moment de la première phase de la réaction incontrôlée, et d'en expulser plus que ne le permet l'alvéolaire /s/. Ensuite, le caractère sibilant de la fricative correspond à un bruit blanc, ce qui permet au locuteur de générer une sensation d'apaisement pour lui-même ou pour un interlocuteur, à la suite d'une sensation douloureuse (*ouch, hush, shh*), un sentiment d'embarras (*oops*), mais il permet aussi de couvrir des bruits environnants (*hush !!*). On voit donc que la structure de différenciation a une double adresse : elle s'adresse autant à l'interlocuteur qu'au locuteur lui-même.

Nous avançons que les parties d'interjections *en langue* étudiées ici sont des phonèmes utilisés comme de simples **instruments pour produire des effets** : un effet analgésique ou un effet d'apaisement, le reformatage d'une production vocale ou d'une expiration... Il s'agit d'un cas extrêmement particulier d'usage de la langue, puisque les phonèmes ne sont plus

produits en tant que signes, ils sont ici produits en tant qu'instruments, comme matériaux sonores. Ils n'ont pas de référents : /ʃ/ ne *représente* pas un bruit blanc, n'*imite* pas un bruit blanc, au contraire, *c'est* un bruit blanc ; /ʃ/ *est* une projection d'air, elle sert à reformater une expiration. Ce qui est troublant et qui rend difficilement perceptible ce statut *d'instrument*, c'est que ces instruments sont des éléments habituellement utilisés comme signes linguistiques, et qu'en plus, ils servent à camoufler des productions vocales justement pour les faire passer pour des signes. C'est ce que nous avons appelé *l'effet de la trace* : *en corpus*, l'interjection est la trace d'un reformatage ayant eu lieu *en parole* et l'effet de ce reformatage, à tous les niveaux (phonémique, lexical, syntaxique), est de faire réinterpréter une production vocale comme un signe linguistique conventionnel.

### **II.1.3. Troisième approche : point de vue de l'interlocuteur – Linguistique Cognitive**

Dans un premier temps de ce chapitre, nous avons décrit nos faits de langue en tant que référents discursifs pour un transcripteur (L2) et montré que leur présence interrogeait la frontière entre un discours idéal et des parasites vocaux. Nous avons montré que cette différence permettait de dégager deux actes bien distincts que sont la *désignation* et l'*exposition*. Dans un second temps, nous les avons décrits comme des outils structurés afin que le locuteur (L1) puisse effectuer un reformatage de sa production vocale au moment de la production effective du discours.

Nous allons maintenant aborder le point de vue de l'interlocuteur (L3). Comment interprète-t-il l'interjection ? Nous allons nous appuyer sur les concepts de la Linguistique Cognitive pour décrire cette troisième situation idéalisée. Comme il s'agit d'inférences, nous serons également amenée à inclure dans cette section certains résultats proposés dans des recherches appartenant à la Théorie de la Pertinence. Notre approche sera, ici, beaucoup plus théorique.

#### **II.1.3.1. La Linguistique Cognitive : principes et origines**

Pour Cuyckens et Geeraerts (2007), éditeurs de l'ouvrage de référence *Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*, la Linguistique Cognitive peut se définir comme une certaine approche des langues naturelles en tant que vectrices d'informations : *Cognitive linguistics*

[...] is an approach to the analysis of natural language [...] that focuses on language as an instrument for organizing, processing, and conveying information.

Dans cette première définition, notons en premier les majuscules : *Cognitive Linguistics* est une école de pensée, une approche, quand la *linguistique cognitive*, sans majuscule, est un champ de recherche, également appelé *cognitivisme*, selon lequel la connaissance du monde passe par des représentations mentales du monde : *natural language is studied as a mental phenomenon* (ibid.). Le cognitivisme est un champ de recherche plus vaste que la Linguistique Cognitive, il s'oppose au *Behaviorisme*, et en cela il englobe également la Linguistique Générative (LG).

La Linguistique Cognitive (LC) est une *approche*, elle-même constituée de plusieurs théories qui toutes partagent ce que Wittgenstein appellerait un « air de famille ». Cet « air de famille » consiste en l'étude du langage en tant que révélateur de structures qui font la médiation entre la pensée et le monde. Il s'agit de structures non pas *syntactiques* mais *sémantiques* : la LC permet de décrire la structure de ce qui apparaît aux sujets parlants comme des *concepts*. La LC s'oppose à une sémantique que Lakoff (1987) qualifie d'*objectiviste*, sémantique selon laquelle les locuteurs auraient un accès direct au monde, sans interface, sans schéma cognitif leur permettant d'élaborer leurs représentations. On peut ranger dans cette catégorie la sémantique vériconditionnelle et objectiviste sur laquelle la philosophie du langage et la logique formelle sont basées (Rohrer, 2007 : 29). Cette sémantique, basée sur l'étude des liens entre les propositions et les référents, part du principe qu'une vérité sur le monde est directement accessible aux sujets parlants. Au contraire, la LC se présente comme adhérant à une sémantique *subjectiviste*, où les concepts sont structurés à partir de l'expérience des sujets parlants, de la cognition incarnée (*embodiment*), des points de vue depuis lesquels les objets sont appréhendés, et selon laquelle le langage est un instrument pour organiser, traiter, et partager les informations collectées lors des expériences des individus (ibid. : 29). L'« air de famille » rassemblant les différents courants de LC est constitué de trois piliers selon Geeraerts et Cuyckens : primauté de la sémantique, nature encyclopédique du sens, nature *perspective* du sens (Geeraerts et Cuyckens, 2007 : 5).

Au nombre des théories constituant le champ de la LC, on peut compter : la Grammaire Cognitive développée par Langacker, *Force Dynamics* développée par Talmy, la Théorie des métaphores Conceptuelles (CMT), par Lakoff et Johnson, la sémantique conceptuelle, par Jackendoff, les Grammaires de Construction, par Goldberg, entre autres, la Grammaticalisation, notamment diffusée par les travaux de Traugott.

La LC est née à la fin des années 1970, sous l'égide de George Lakoff, Ronald Langacker et Leonard Talmy, considérés comme les *founding fathers* de ce qui constitue la *deuxième révolution cognitive* (ibid. : 7), la LG représentant la *première révolution cognitive*. Nous reprenons directement les termes choisis par les protagonistes de la LC. Ils contiennent immanquablement une part de subjectivité. Il est important de rappeler ici que la LC provient de la sémantique générative, courant appartenant initialement à la LG, et que toute présentation des axiomes de la LC passe par une opposition fondamentale aux axiomes de la LG. Ainsi, la LC constituant un courant de recherche à la fois *en opposition* avec la LG, mais en même temps *provenant* de la LG, des enjeux de prééminence scientifique dans le paysage de la recherche s'ajoutent aux enjeux théoriques et rendent l'objectivité dans la présentation de cette école singulièrement difficile à trouver, ne serait-ce qu'en matière de dates : doit-on faire débiter la LC dans les années 1960, comme nous le verrons plus bas, à la fin des années 1970, comme l'avancent Geeraerts et Cuyckens ou en 1989 ?

C'est pourquoi ce premier rappel des origines de la LC est en partie inspiré du récit qu'en font les protagonistes de ce courant, mais également d'écrits plus critiques. Parmi les sources appartenant aux protagonistes, nous avons bien sûr fait appel, entre autres, aux ouvrages de référence, au site même de la ICLA, l'*International Cognitive Linguistics Association*, fondée en 1989, à la suite de la première conférence internationale de Linguistique Cognitive, ICLC (*International Cognitive Linguistics Conference*) organisée par René Dirven en Allemagne (à Duisburg) la même année. Parmi les récits plus critiques concernant l'histoire de la LC, nous nous sommes appuyée sur les recherches de Jean-Michel Fortis (2010, 2011) et Randy A. Harris (1995 [1993]).

La LC trouve ses sources dans la Sémantique Générative, branche de la LG développée dans les années 1960 par des étudiants de Chomsky (John R. Ross, Paul Postal, James McCawley, George Lakoff). Cette branche de la LG s'opposait à la vision *interprétative* de la sémantique prônée par Chomsky.

La *sémantique interprétative* est basée sur l'idée selon laquelle la syntaxe est totalement autonome des autres aspects du langage, et le sens d'une phrase ne provient que de l'interprétation du sujet parlant. Il y a donc un lieu consacré à l'interprétation d'une proposition : ce lieu n'est pas la structure de surface, mais la *Logical Form*, LF. La sémantique générative au contraire, est basée sur l'idée selon laquelle des paramètres sémantiques et contextuels ont une influence sur les transformations syntaxiques et sont à l'origine du sens véhiculé par la proposition. La structure de surface dérive en partie de son sens.

La sémantique générative fut donc au départ un approfondissement de la LG. Mais Chomsky fut (et restera) en désaccord avec cet *approfondissement* proposé par ses étudiants. En 1967, il donna une série de conférences au MIT (qui aboutirent ensuite à l'article *Remarks on Nominalization*, en 1970), qui furent perçues comme une attaque directe à la sémantique générative, créant, selon les mots de Jackendoff, *a dreadful surprise* parmi les étudiants s'étant consacrés à ce programme de recherche (Harris, 1995 : 139). Ce fut le début d'une scission qui aboutit plus tard à la naissance de la LC.

La LC se définit elle-même comme en opposition radicale à la LG, notamment concernant la communication et l'information que le langage permet de traiter : le langage est un instrument ayant pour but le traitement et la communication de l'information, ce qui s'oppose radicalement à la définition du langage que prône Chomsky, selon qui la communication n'est qu'un produit dérivé (*by-product*) que l'on peut ranger dans FLB (*Faculty of Language in the Broad Sense*) : seule la récursivité de l'opération Merge, qui peut même s'effectuer à vide, sans aucun élément ayant un contenu informatif (*Primary Unary Merge*, développée par Belder, 2011), constitue le cœur du langage humain. Sur ce point, citons Geeraerts et Cuyckens (2007 : 5, nous mettons en gras les passages) :

Cognitive Linguistics is the study of language in **its cognitive function**, where *cognitive* refers to the crucial role of **intermediate informational structures in our encounters with the world**. Cognitive Linguistics is cognitive in the same way that cognitive psychology is: by assuming that our interaction with the world is mediated through informational structures in the mind. It is more specific than cognitive psychology, however, by focusing on natural language as a means for organizing, processing, and conveying that information. Language, then, is seen as a repository of world knowledge, a structured collection of meaningful categories that help us deal with new experiences and store information about old ones.

La LC se fonde donc sur la recherche de structures de représentations archétypales servant de médiation entre le sujet parlant et ses interactions avec le monde extérieur. Nous utiliserons les termes « sujet parlant » ou « locuteur » pour traduire ce que Langacker appelle *Speaker* et « interlocuteur » pour traduire ce qu'il appelle *addressee* et parfois *hearer* : ces appellations ne recouvrent pas exactement ce que les énonciativistes en France appellent « énonciateur », « locuteur » et « interlocuteur », mais au niveau d'analyse où nous nous plaçons ici, cette différence n'a pas de conséquence.

### II.1.3.2. Notions de Linguistique Cognitive

Pour illustrer concrètement ces notions, commençons par un exemple de représentation archétypale qu'est la *catégorie grammaticale* ou *partie du discours*. En Grammaire Cognitive

(GC, dorénavant), branche développée par Ronald Wayne Langacker, les deux catégories universelles du nom et du verbe ont fait l'objet d'une recherche particulièrement poussée depuis les années 1980 : un article publié dans la revue *Language* (Langacker, 1987a) a permis d'imposer la GC comme une discipline à part entière, et de poser les bases d'un travail qui sera développé dans les décennies suivantes. Selon Langacker, les catégories grammaticales peuvent très bien se définir sémantiquement, contrairement aux affirmations que l'on trouve dans ce qu'il appelle la « grammaire traditionnelle » (approche dans laquelle il range également Jackendoff et lui-même quelques années plus tôt). Par exemple, la catégorie du substantif désigne une *chose*. Il ne s'agit pas de prétendre que c'est forcément un *objet concret* : le substantif désigne une abstraction qui consiste en la *réification conceptuelle* d'une situation désignée (Langacker, 2008 : 95). Le verbe, au contraire, désigne un processus. Cette différence est mise en évidence par un exemple très célèbre de Langacker, le verbe *to explode* par opposition au nom *explosion*. Les deux expressions réfèrent au même événement, mais ne sont pas équivalentes : *explosion* profile l'événement comme un objet, une entité, sans dynamisme temporel, quand le verbe profile le caractère processuel de l'événement. Citons ce schéma bien connu :

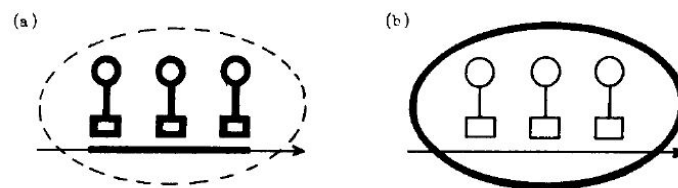


Figure 16: Verbe et Nom, adapté de Langacker (1991 : 24)

Plus précisément, la *figure 16* est un schéma illustrant la différence de manière très abstraite entre le verbe *explode* (a) et le substantif *explosion* (b). La différence se situe dans ce que l'expression *profile*. Nous utiliserons parfois le terme *mis en saillance*, pour *profiler*. La ligne en gras représente l'élément profilé, donc mis en saillance. En a), la flèche du temps est profilée : c'est un verbe. En b), c'est la situation en tant qu'*ensemble* qui est profilée : c'est un nom.

Regardons plus attentivement le verbe en a) : cette situation est elle-même composée de divers éléments : ce sont les formes à l'intérieur du cercle. Ces éléments sont eux-mêmes composés d'une partie ronde et une partie carrée reliées par un trait. Il s'agit de deux sous-structures reliées. Comme on peut le voir, elles aussi sont en gras : ce n'est pas juste la flèche du temps qui est en gras car le verbe profile également ces éléments. Le schéma signifie qu'un verbe scanne successivement divers éléments et étapes composant une situation (ici, début,



milieu, fin de l'explosion : embrasement soudain, chaleur de plus en plus intense, carbonisation rapide de l'environnement, etc...). Ce n'est pas le temps lui-même ou le processus lui-même, qui est mis en saillance, mais la successivité des éléments composant la situation. Les éléments en question sont le *trajector* et le *landmark*, respectivement abrégés *tr* et *lm* dans tous les écrits de Langacker. Dans le cas présent, le *trajector* est le sujet et le *landmark* est le complément d'objet. Les appellations *trajector* et *landmark* sont en réalité des abstractions qui désignent le fait que deux entités réifiées sont en relation l'une avec l'autre : le *tr* tend vers le *lm* ou effectue des changements qui aboutissent au *lm*. La façon dont le changement s'opère s'appelle *Path*.

La *figure 17* montre plus précisément trois étapes composant le sémantisme du verbe ENTER : on distingue trois étapes, correspondant sur le schéma aux trois carrés qu'il faut lire de gauche à droite. Les trois carrés représentent un espace. À l'intérieur de cet espace, un élément, le *tr* doit entrer dans un autre, le *lm*. À l'étape 1, le *tr* est à l'extérieur du *lm*, à l'étape 3 il est à l'intérieur. Le passage de 1 à 3 constitue le sens du verbe ENTER. L'action ENTER référant à un changement de position par rapport à un contenant (le passage de l'extérieur à l'intérieur du contenant), ces trois étapes sont les différentes relations spatiales qu'entretiennent le *tr* et le *lm* dans le temps et qui sont toutes les trois inhérentes au sens de ce verbe.

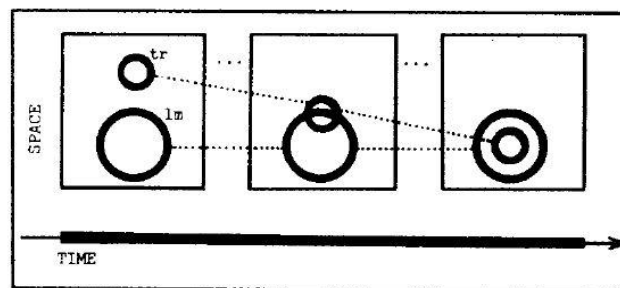


Figure 17: Le verbe ENTER, adapté de Langacker (1987b : 245)

Ainsi, le radical d'un verbe scanne dans le temps l'évolution de la relation entre deux participants nominaux, le sujet *tr* et son objet le *lm* (1991 : 23). Ce scan passe en revue une série de *component states*.

À l'inverse, les noms profilent des choses, mais plus précisément des régions, c'est-à-dire des ensembles d'entités interconnectées (Langacker, 1991 : 19) : ce ne sont pas les interconnexions elles-mêmes qui sont profilées, mais la région à l'intérieur de laquelle se trouvent ces interconnexions. C'est ce que l'on peut voir dans la *figure 16*, où les petites formes à l'intérieur du cercle ne sont pas en gras : c'est le cercle lui-même, qui est en gras.

Les adjectifs, eux, font partie des prédications *relationnelles*, au même titre que les verbes, adverbes et prépositions : ils profilent des relations. Plus précisément, les adjectifs profilent les interconnexions entre éléments eux-mêmes interconnectés. La *figure 18* est tirée de Langacker (1991 : 20) : en b), on peut voir que l'adjectif *parallel* profile les relations qu'entretiennent deux lignes droites (il y a une distance entre ces deux lignes droites, elles sont séparées, ce qui est symbolisé par les flèches horizontales) ainsi que les relations entre les relations entre ces deux lignes droites (la distance entre les deux lignes est la même tout au long des lignes, ce qui est symbolisé par les flèches verticales).

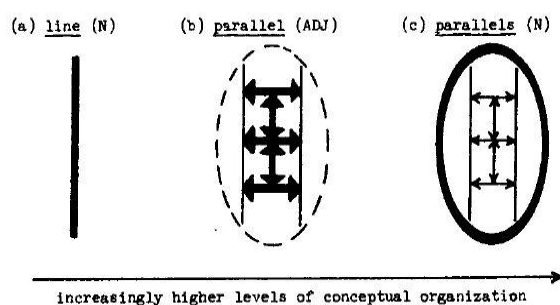


Figure 18: 'Parallel' - adjectif et nom, adapté de Langacker (1991: 20)

La dualité *tr/lm* constitue la structure interne des prédications, à tous les niveaux d'organisation : au niveau de l'item lexical (classes ouvertes) ou grammatical (les prépositions en sont également composées), au niveau de la relation prédicative et également au niveau de l'énoncé complexe : les principales occupent la fonction de *tr* et les subordonnées, de *lm*. Selon Langacker, *tr* et *lm* sont **spécifiés** par des items linguistiques, qui sont étiquetés sous les appellations *tr* et *lm*. Par exemple, dans le syntagme *red shoes*, l'adjectif *red* a un *tr* et un *lm*. En effet, *red* est un adjectif : il faut bien que *quelque chose* soit rouge, cette chose est précisément le *tr* de *red*. Dans *red shoes* ce *tr* est **spécifié** par *shoes*. Ainsi, le profil du nom *shoes* **correspond** au *tr* de l'adjectif *red* (Langacker, 1991 : 232). *Shoes* est donc le **correspondant** du *tr* de *red*.

Considérons la phrase suivante :

- *X equals Y*

X est le *tr* et Y le *lm* (Langacker, 1991: 231). Ici, Y est présenté comme le point de référence à partir duquel est situé X: *X stands out as the entity being assessed, and this assesment takes the form of its relationship to Y...the trajector/landmark asymmetry is one instantiation of figure/ground alignment* (ibid.). Cette asymétrie entre un point de référence et élément qui s'en détache est particulièrement visible dans les verbes de mouvement : une

personne se déplaçant sur une scène sera perçue comme l'élément repéré, le *figure*, alors que la scène, le paysage, appelée le *ground*, sera perçue comme la référence à partir de laquelle s'effectue le mouvement<sup>36</sup>.

## FIGURE/GROUND

La distinction *figure/ground* appartient en premier lieu à une école de psychologie, la Psychologie de la forme, *Gestaltpsychologie*, née en Autriche et en Allemagne au début du XX<sup>ème</sup> siècle et fondée par Max Wertheimer, Wolfgang Köhler, et Kurt Koffka. Cette école fonde l'étude contemporaine de la perception, avec pour idée force qu'en matière de perception, le tout n'est pas déductible de l'analyse de ses parties : les êtres vivants perçoivent des formes, des configurations, des *figures*, qui se détachent d'un fond, un *ground*.

La *figure 19* représente une des premières *images ambiguës*, c'est-à-dire des images ayant une double interprétation. Dans le cas présent, il est possible de voir de profil une jeune femme ou bien le visage d'une vieille dame. Le « canard lapin » et le « vase de Rubin » en sont d'autres exemples célèbres. Les images ambiguës apparaissent à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et sont fortement commentées par les philosophes (comme Wittgenstein) et théoriciens de la théorie de la forme.



Figure 19: *My wife and my MOTHER in law*



Figure 20: *Le vase de Rubin, 1915*

(“My wife and my MOTHER in law, they are both in this picture — Find them”, 1915, par William Ely Hill, adaptation d'une image éponyme d'un auteur inconnu datant de 1888).

<sup>36</sup> Il ne faut pas confondre ici les notions de point de référence (*ground*) et d'élément saillant (*figure*) avec ce qui est appelé en TOE le « repère » et le « repéré » : ils ne correspondent pas du tout à la même chose. En TOE, le repère, c'est le sujet, le thème, alors que le repéré, c'est le prédicat, le rhème.

Une Gestalt est une forme qui se détache d'un fond. Les images ambiguës mettent cela en évidence, et tout particulièrement le vase de Rubin, car selon ce que l'on décide de voir comme le fond, la forme peut changer : si le fond est blanc, on perçoit des visages de profil, si le fond est noir, on perçoit un vase. Les principes régissant la perception sont multiples : **loi de la forme** (un ensemble est perçu comme une forme : par exemple, les nuages ayant une forme de monstre, les étoiles formant des constellations), **loi de la continuité** (nous percevons une continuité entre points rapprochés), **loi de la proximité** (plus les points sont proches, plus nous les percevons comme regroupés), **loi de la similitude** (le caractère semblable perçu entre différents éléments nous permet de les mettre en relation), **loi du destin commun** (des éléments semblant avoir la même trajectoire sont perçus comme faisant partie d'un même ensemble), **loi de familiarité** (une nouvelle forme sera perçue à partir de ce que l'on connaît déjà). De la perception à la conceptualisation, les concepts de la psychologie de la forme sont appliqués en Grammaire Cognitive pour expliquer comment le langage génère du sens.

#### COMMENT LE SENS ÉMERGE-T-IL D'UN MOT EN GRAMMAIRE COGNITIVE ?

Un item lexical renvoie à des *cognitive domains*, et l'ensemble de tous ces *cognitive domains* est appelé *matrice*. En raison du caractère encyclopédique de la connaissance du monde (pour reprendre les termes de Langacker), les *cognitive domains* contiennent un nombre infini d'informations : toutes renvoient les unes aux autres. Cependant, il est possible de n'activer que certains aspects de cette matrice : l'activation s'appelle *focusing*. Le sens d'une expression ne se réduit pas à son contenu conceptuel : un aspect important est la *façon* dont le concept est *construed* (Langacker, 2008 : 55), terme difficilement traduisible, nous pourrions tenter « construit, élaboré » mais nous garderons *construed* pour rester au plus proche des textes originaux. Les contenus conceptuels répondent donc à des *construals* ou *construal configurations*, qui font l'objet de descriptions détaillées en LC : ce sont des schémas de construction de concepts qui s'appliquent à tous les domaines de la conceptualisation. La définition que propose Verhagen du terme *construal* (2007 :48-49) nous paraît parfaitement claire, il s'agit d'éléments participant à ce qui rend un concept compréhensible :

The cover term that has come to be used for different ways of viewing a particular situation is “construal.” At a very elementary level, construal is a feature of the meaning of all linguistic expressions, if only as a consequence of the fact that languages provide various ways for categorizing situations, their participants and features, and the relations between them. Speaking thus always implies a choice.

La *construal relationship* est définie en ces termes par Langacker (1987b : 487–88) *The relationship between a speaker (or hearer) and a situation that he conceptualizes and portrays, involving focal adjustments and imagery*. Les *construals* ou *construal operations* se composent elles-mêmes de plusieurs facettes. Pour Langacker (ibid. : 55), ces facettes sont au nombre de quatre : *specificity*, *focusing*, *prominence* et *perspective*. Comme nous le verrons plus bas, tous les fondateurs de la LC n'ont pas les mêmes classifications des différents aspects qui constituent les *construals*. Regardons brièvement la classification de Langacker, au sein de laquelle on peut trouver *prominence*, facette des *construals* au sein de laquelle s'insère la notion de *profile*.

L'opposition *specificity-schematicity* est un aspect d'une *construal* qui consiste en la variabilité de degrés de précision des événements ou des entités désignés par le sujet parlant. Les classements taxonomiques montrent cette variabilité au niveau lexical : *living thing – animal – vertebrate – mammal – felin – cat – Billie*. Au niveau de la proposition, cette variabilité peut faire passer l'énonciation d'un même événement de *something happened* à *she found your keys*. Nous verrons plus tard que la différence entre ce que nous appelons l'acte de *désignation* et l'acte d'*exposition* est une manifestation métalinguistique de *specificity*.

**Focusing** est un aspect de *construal* qui permet de se focaliser sur un élément d'un *cognitive domain*. *Focusing* correspond à la double capacité des sujets parlants de placer un élément dans un contexte ou un environnement, et en même temps d'extraire cet élément de cet environnement. On peut trouver plusieurs types d'application de *focusing* : *Foreground* vs. *Background* (pour les informations), *Composition* (pour les unités lexicales composées), *scope* (pour les unités lexicales). Il s'agit d'une activité mentale de sélection.

**Foreground/background** : un degré élevé d'activation d'un *cognitive domain* constitue un cas de *foregrounding* (Langacker, 2008 : 57). *Foregrounding* lui-même contient des degrés d'intensité. Une des manifestations de ce *foregrounding* par opposition au *backgrounding* est la distinction *figure/ground*. La distinction est en fait un trait cognitif universel (Langacker, 2008 : 58) :

We can reasonably speak of background and foreground for any case where one conception precedes and in some way facilitates the emergence of another. In this broad sense, we can say that expressions invoke background knowledge as the basis for their understanding. [...] Further in the background, but equally essential, is basic knowledge of our physical world as we experience it (e.g. the experience of reaching upward, or the knowledge that objects will fall to the ground unless supported).

Dans un dialogue, les connaissances partagées par les deux sujets parlants sont le *Current Discourse Space* (CDS) : c'est le *background*. Les informations nouvelles sont le *foreground*

et permettent à chaque ligne de dialogue de renouveler le CDS. L'information est ensuite mise en arrière-plan pour faire place à de nouvelles informations. Au niveau du récit, les lieux, moments et paysages sont le *background* et la trame du récit (et plus singulièrement l'axe du désir selon le schéma actantiel de Greimas) le *foreground*.

**Scope** : ce que Langacker appelle *scope* correspond à un dernier type de *focusing* : il s'agit de la sélection initiale du contenu conceptuel d'une expression. Cette sélection comporte deux facettes : l'accès que cette expression donne à un ensemble de *cognitive domains* et la zone que couvre de cette expression au sein du *cognitive domain* sélectionné (Langacker, 2008 : 62). En d'autres termes, les concepts sont structurés au sein de limites, qui permettent de distinguer la chose désignée de ce qui constitue son environnement. Langacker propose l'exemple du coude : un coude a une limite supérieure (*maximal scope*), qui est le corps humain, et une limite immédiate (*immediate scope*, également appelé *general locus of attention*), qui est le bras. Corps humain et bras constituent le *scope* de coude. Le coude lui-même est le *focus of attention* ; c'est une sous-structure, qui est ce que l'expression doit *profiler*. Nous y reviendrons.

**Perspective** : Perspective est une classe de *construals* composée de *viewing arrangement* et *dynamicity*. Les deux sous-classes désignent la dimension spatiale et temporelle à partir de laquelle un sujet parlant élabore sa conceptualisation. *Viewing arrangement* est la relation entre les sujets parlants, chez Langacker appelés *viewers*, *conceptualizers* (*speaker and hearer*) et la situation observée (ibid. 73). La *viewing arrangement* par défaut est un acte illocutoire expositif (dans la terminologie d'Austin, mais mentionnée par Langacker) où les sujets parlants se trouvent dans un lieu fixe et échangent des messages sur le monde qui les entoure. Les lieux sont pourtant parfois conceptualisés à partir d'un déplacement virtuel de la part du *viewer* : dans la phrase *The forest is getting thicker*, le sujet parlant fait part de l'évolution qu'il perçoit entre différentes parties de la même forêt au fur et à mesure qu'il se déplace dans la forêt (le mouvement du sujet parlant, sans être explicitement évoqué, fait partie du substrat conceptuel de cette expression, ibid. : 75).

Le **viewing arrangement** est basé sur la présupposition d'un lieu d'observation (*vantage point*, ibid., 76) à partir duquel est conceptualisée la situation à laquelle les observateurs réfèrent. Pour la *viewing arrangement* par défaut, il s'agit du lieu de la situation d'énonciation, appelée *ground* chez Langacker, mais un lieu fictif dans l'espace et dans le temps est fréquemment utilisé comme point d'observation. Ce point d'observation fait partie intégrante du contenu référentiel des déictiques et des prépositions.

**Stage** : cette notion sera d'une grande importance dans notre description des interjections et onomatopées. Langacker appelle *stage* l'espace linguistique virtuel où est évoquée la situation observée à partir du lieu d'observation. Un élément de la situation peut être *onstage* ou *offstage*, c'est-à-dire être présent en faisant partie de cet espace ou être présent mais à l'extérieur de cet espace. Si un sujet parlant dit *I'm taking care of it*, le pronom personnel *I* est bien encodé linguistiquement, le sujet parlant se positionne lui-même *onstage*. La présence du référent de *I* est *objectively construed*. Maintenant, si le sujet parlant dit *don't worry, it's under control*, le sujet parlant n'est pas encodé linguistiquement dans l'énoncé, il n'est pas *onstage* mais *offstage*. Sa présence est *subjectively construed*.

Ainsi, un élément qui est présent, mais OFFSTAGE, a un *degré maximal de subjectivité*. S'il est présent et ONSTAGE, il aura un *degré maximal d'objectivité* (Ibid. : 77). Ajoutons que ce n'est pas seulement les signifiés qui sont placés *onstage*, mais plus généralement le *locus of attention* des éléments dont le sujet parle : l'*immediate scope* des éléments dont il est question est présent *onstage* et seules certains aspects de ces éléments sont *profilés* (*focus of attention*). Nous y reviendrons.

Revenons sur le concept de **ground** : il contient tous les éléments de la situation d'énonciation : les participants (sujet parlant et interlocuteur), l'événement discursif auquel ils participent (*speech event*, ibid. : 78), ses circonstances immédiates, l'espace et le temps où cet événement discursif a lieu. Langacker définit le *ground* comme une plateforme à partir de laquelle sont appréhendés les contenus conceptuels évoqués et entrant dans les contenus conceptuels de toutes les expressions, même celles qui sont maximalelement subjectives (c'est-à-dire totalement *offstage*) : il est impossible d'extraire totalement le *ground* du contenu d'une expression. Les éléments du *ground* sont la plupart du temps des points de référence implicites à partir desquels les autres éléments sont localisés.

Toujours dans *perspective*, **dynamicity** est le pendant temporel des *viewing arrangements*. Cet aspect des *construals* est inhérent à tout acte de conceptualisation, puisque selon Langacker, la conceptualisation est, par nature, un événement dynamique : c'est dans le temps qu'une conceptualisation se déroule et se développe (ibid. : 79). Langacker distingue *processing time* de *conceived time*. *Conceived time* est un objet de conceptualisation présenté par le sujet parlant comme *une durée* qui est le *focus of attention* : par exemple *moment*, *week* sont présentées comme des périodes temporelles, dont Langacker dira qu'elles sont *objectively construed*. C'est également le cas de *before* et *after*, qui font également partie du *conceived time*, et qui sont également *objectively construed*, même si elles ne sont pas le *focus of attention* : avec ces prépositions, le temps fonctionne comme le domaine cognitif au sein

duquel une relation est *profilée*. Puisque toute conceptualisation se produit forcément dans un laps de temps, *conceived time* est lui-même conceptualisé comme *processing time*. Pour distinguer les deux, Langacker propose cet exemple (2008 : 79) :

54. *The long procession slowly entered the city.*

La durée à laquelle il est fait référence dans la proposition (une procession qui a dû durer plusieurs heures) est un temps considéré comme *conceived time*. Le temps nécessaire au sujet parlant pour parcourir (*scan*, dans les termes de Langacker) la successivité des éléments conceptualisés dans cette proposition est *processing time*. Il ne s'agit pas du temps de la lecture, mais du temps de la conceptualisation d'une successivité d'événements. L'iconicité diagrammatique (Hiraga, 1994) consiste à faire coïncider l'ordre chronologique de l'expression des événements, avec l'ordre de la conception des événements et l'ordre dans lequel les événements se sont déroulés. Le célèbre exemple *veni, vedi, vici* illustre cette iconicité diagrammatique.

**Prominence.** Nous terminons avec *prominence*, car le point qui nous intéressera le plus est la définition de *profiling*, rangé dans la catégorie *prominence*. Langacker l'appelle aussi *salience*. *Profiling*, au même titre que l'alignement *trajector* et *landmark*, est une forme de *prominence* : ces différents éléments impliquent une focalisation, une attention particulière portée sur un élément, et donc un degré élevé de *foregrounding*. Citons Langacker directement pour cette description (2008 : 66, les caractères gras sont dans le texte original) :

As the basis for its meaning, an expression selects a certain body of conceptual content. Let us call this its conceptual **base**. Construed broadly, an expression's conceptual base is identified as its maximal scope in all domains of its matrix (or all domains accessed on a given occasion). Construed more narrowly, its base is identified as the immediate scope in active domains—that is, the portion put “onstage” and foregrounded as the general locus of viewing attention. Within this onstage region, attention is directed to a particular substructure, called the **profile**. Thus an expression's profile stands out as the specific **focus** of attention within its immediate scope. The profile can also be characterized as what the expression is conceived as designating or referring to within its base (its conceptual referent).

Le *profile* d'une expression est donc, à gros traits, son signifié. *Profile* s'oppose à *base*, qui correspond à différents degrés d'étendue du *scope*, que nous avons vu plus haut.

Pour l'expression *elbow*, l'*immediate scope* est *arm* et le *maximal scope* est *body*. Le *scope* est le *locus of attention*. *Elbow* est le *focus of attention* : c'est cet élément qui est profilé, donc désigné. Mais il est désigné et donc extrait de la notion *arm*. Il faut bien que le *locus of attention* soit *onstage* pour que le *profile* existe en tant qu'extraction d'une sous-structure au sein de la structure *arm*. *Hand* partage la même *base* que *elbow*, les deux expressions mettent le même *scope onstage*, mais *hand* profile une partie différente de ce *scope*.



Le signifié chez Langacker est donc, avant tout, une **extraction**. Cette extraction peut avoir pour objet *une chose* ou *une relation*, qui sont des entités abstraites : une chose est en fait une réification conceptuelle et une relation n'implique pas forcément plusieurs participants ; de plus, une relation peut être temporelle (comme c'est le cas pour les verbes) ou atemporelle (comme c'est le cas pour les adjectifs et les prépositions). Il n'y a pas ici de contradiction avec le fait que toute conceptualisation est forcément un processus dynamique : quand le caractère processuel d'un élément n'est pas focalisé, la relation est atemporelle. Par exemple, dans la phrase suivante, tirée de Langacker (2008 : 101), *The anthropologist is now in the tomb*, la préposition *in* implique un *trajector* et un *landmark*, qui doivent tous deux avoir pour correspondant une chose, donc un nom. Le *tr*, dont le correspondant est *the anthropologist* a dû bouger pour se retrouver au niveau du *landmark* dont le correspondant est *the tomb*. Mais ce mouvement n'est pas désigné par la préposition en elle-même : la relation est appréhendée de manière holistique et ainsi son évolution temporelle est mise en arrière-plan (2008 :99).

Ajoutons que c'est *l'expression*, et non pas le sujet parlant, qui *profile* une sous-structure au sein d'une matrice conceptuelle. Le *profile* d'une expression ne permet pas seulement d'extraire une sous-structure au sein d'une base pour désigner un élément : le *profile* peut avoir différentes natures, et c'est ce qui va déterminer la nature grammaticale de l'expression (Langacker, 2008: 98, les caractères gras sont dans le texte original):

Profiling is critically important for the following reason: **what determines an expression's grammatical category is not its overall conceptual content, but the nature of its profile in particular.**

Le *profile* est donc, tel un signifié, une attention particulière portée à une situation et une façon particulière d'y prêter attention, ce que l'on peut voir schématisé par les différents types de *profile*, dans des espaces encadrés vus plus haut. Mais à quoi correspond ce cadre, justement ? Que révèle-t-il de la position du locuteur par rapport à ces situations (qu'il réifie conceptuellement avec les substantifs, qu'il conceptualise comme des relations atemporelles avec les adjectifs, etc.) ? Ce cadre, Langacker l'appelle *stage*. Comme nous l'avons vu, un élément peut être *onstage* (auquel cas il est *objectively construed*) ou *offstage* (auquel cas il est *subjectively construed*). Cette configuration est illustrée par Langacker par la comparaison avec une scène de théâtre et montre la position du locuteur vis-à-vis des concepts : il en est le spectateur, il les observe. Nous sommes donc dans une théorie qui se montre symétriquement en opposition avec le Behaviorisme, où le langage est une boîte noire inobservable et où seuls sont observés les sujets parlants et leur environnement. Citons Langacker (2008 : 77, les passages en gras sont dans le texte original) pour sa description de la scène :

Closely related to vantage point is a subtle but important aspect of construal known in CG as **subjectivity** vs. **objectivity**. Though quite general in application, it is best introduced with reference to visual perception. Imagine yourself in the audience of a theater, watching a gripping play. All your attention is directed at the stage, and is focused more specifically on the actor presently speaking. Being totally absorbed in the play, you have hardly any awareness of yourself or your own immediate circumstances. This viewing arrangement therefore maximizes the asymmetry between the **viewer** and what is **viewed**, also called the **subject** and **object** of perception. In this polarized arrangement, where the asymmetry in viewing role is maximized, the viewing subject is said to be construed with maximal **subjectivity** and the object with maximal **objectivity**. Subjective construal is characteristic of the viewer's role as such—as an offstage locus of perceptual experience that is not itself perceived. Conversely, objective construal characterizes the onstage focus of attention, which (at least in that capacity) does not engage in viewing. By virtue of being attended to, an entity construed objectively is clearly more prominent than it is when construed subjectively.

Comment les onomatopées et les interjections se comportent-elles sur cette scène ? Que *profilent*-elles ?

### II.1.3.3. Interjections en Grammaire Cognitive

Langacker range les interjections parmi d'autres éléments qu'il nomme *expressives*. L'ensemble *expressives* englobe des éléments très divers : on y trouve des routines *hi! Thank you*, rejetées de la catégorie des interjections par Wierzbicka en raison du *I say component* présent dans la routine, et absent de l'interjection ; on y trouve des vocatifs, également rejetés de la catégorie des interjections par Wierzbicka et par Fraser ; on y trouve ce que Tesnière appelle des mots-phrases (*yes !*) rejetés par Barbéris (1995) de la catégorie des interjections, mais acceptés par Stange (2016) ; on y trouve enfin ce que nous rangeons dans la catégorie des interjections secondaires (*damn*), et des interjections primaires (*ouch*). Les onomatopées et les *fillers* ne sont pas mentionnés par Langacker, mais la définition qu'il donne à l'ensemble *expressives* peut très bien englober les *fillers*. Pour les onomatopées en revanche, le lien est moins évident.

Le point commun entre ces éléments est de contrevenir à la *viewing arrangement par défaut*, celle où le sujet parlant observe et parle d'un objet du monde depuis un espace et un temps fixes (Langacker, 2008 : 475) :

Because their essential import resides in facets of the speaker-hearer interaction, these might well be regarded as special kinds of speech acts. What makes them special is their relationship to the situation described—or rather their nondistinctness from that situation. They deviate from the canonical arrangement with stating, questioning, promising, and so on, where the interaction constituting the speech act is separate from the expression's objective content. Instead, their “content” is a facet of the interaction itself. In this respect

they resemble performatives, where the profiled event and the speech event are the same [...]. Unlike performatives, however, they focus on only one aspect of the interaction, whose status as the linguistically coded occurrence is necessary rather than incidental. They are thus nonclausal and cannot serve as descriptions of external occurrences.

C'est donc en raison de leur capacité à relever d'un rapport privilégié au *ground*, que ces éléments sont rangés dans la même catégorie. Le sujet parlant prononçant une interjection est *subjectively construed* (Langacker, 2008 : 476, nous ajoutons les caractères gras) :

A crucial feature of expressives is that central participants in the scenarios are specifically identified as interlocutors in the speech event. [...] *Ouch!* expresses the speaker's pain, not that of anybody else. However, **the interlocutors are usually left implicit, especially the speaker** (*Damn you!* occurs, but not *\*I ouch!*). This indicates that **expressives invoke the interlocutors in their offstage role as subjects of conception.**

En effet, même dans le cas d'un *ouch* prononcé de manière empathique par un sujet parlant qui n'est que le témoin d'un petit accident, *ouch* fait tout de même référence à la douleur du sujet parlant, et l'interjection devient une manifestation de la propension des locuteurs à s'identifier aux autres sujets parlants (*I then identify with the experiencer and emulate his likely reaction based on a mental simulation of the experience*, *ibid.* : 476).

## LE RÔLE DU *GROUND* DANS LES *EXPRESSIVES*

Dans un article publié en 2007, intitulé *Construal and Perspectivization* publié dans l'ouvrage de référence *Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*, Verhagen décrit en détail la notion de *construals*, et, ce qui nous intéressera particulièrement, la construction de *viewing arrangements*.

Il y a différents types de *construal operations*<sup>37</sup>, Verhagen les divise en deux catégories : ceux qui ont trait à la structure de l'objet de conceptualisation et ceux qui ont trait aux relations entre plusieurs conceptualisations (*some construals involve the imposition of structure on the object of conceptualization, while others consist in one conceptualization being understood in relation to another one, in particular the communicative situation.* (*ibid.*

---

<sup>37</sup> Nous l'avons mentionné plus haut, tous les linguistes de LC ne sont pas d'accord avec la liste d'éléments qui constituent un *construal*. Verhagen rappelle que Langacker a changé de classifications tout au long de ses recherches. Par exemple, l'article de Verhagen a été rédigé à un stade des recherches de Langacker où ce dernier voyait quatre types de *construals* (*specificity, prominence, perspective, dynamicity*) mais dans l'ouvrage plus récent datant de 2008, dont nous nous sommes inspirée dans la section précédente, Langacker range *dynamicity* dans la section consacrée à *perspective*, et développe une section pour *focusing* séparée de *prominence*. Ces notions ne s'excluant pas mutuellement, la classification en elle-même n'a pas de conséquence qui pourrait nous impacter dans notre présente recherche.

59). Parmi les *construals* qui imposent une structure à l'objet de conceptualisation, on peut ranger l'opposition *schematicity-specificity*. L'autre type de *construal* consiste en une construction du sens par la mise en relation de deux conceptualisations ; c'est le cas des marqueurs de temps, qui permettent de situer un événement par rapport au moment du *ground* ou par rapport à un moment dans les faits narrés. Ce type de *construals* ressemble à ce que la Théorie des Opérations Enonciatives appelle le repérage, et plus particulièrement les opérations d'identification, de différenciation et de rupture avec le moment de l'énonciation ou l'énonciateur-origine.

L'objet de conceptualisation fait partie du *viewing arrangement* énoncé plus tôt : il s'agit de la situation conceptualisée par un sujet parlant, une situation extérieure, qui s'oppose au sujet de conceptualisation, qui est équivalent au *ground* chez Langacker, c'est-à-dire la situation de communication comportant un sujet parlant, parfois appelé *viewer*. L'ensemble est un *viewing arrangement*. En voici un schéma simplifié, proposé par Verhagen :

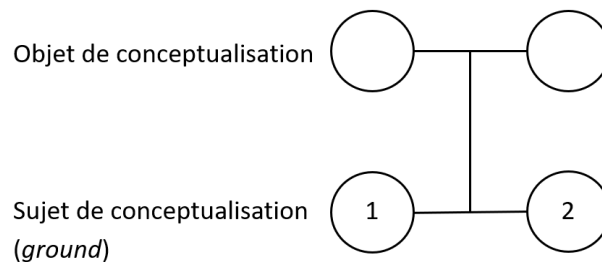


Figure 21: *Objet et sujet de conceptualisation, adaptée de Verhagen (2007: 60)*

Cette configuration a l'avantage de pouvoir visuellement distinguer les types de *construal operations* ayant trait à la structure et ceux ayant trait aux relations entre différentes conceptualisations puisqu'elle permet de montrer les deux versants de la *construal relationship* : le pôle de l'*objet* et le pôle du *sujet* de conceptualisation.

Le pôle *objet* contient deux éléments reliés, et voici l'explication qu'en propose Verhagen (ibid.77) : *The object of conceptualization is represented as having at least some complexity (there are two elements, connected in one way or another) precisely because of the structural construal normally imposed on it.*

La plupart des expressions *profilent* les deux pôles et le lien entre les deux. Les interjections sont à ranger parmi les expressions hautement subjectives (*highly "subjective" expressions*, ibid. : 62), puisque ne sont profilés que des éléments du *ground*, comme le montre la *figure 22*, tirée de Verhagen (ibid., : 62), où, dans le *ground*, le cercle numéroté 1 représente le locuteur et le cercle numéroté 2 représente l'interlocuteur :

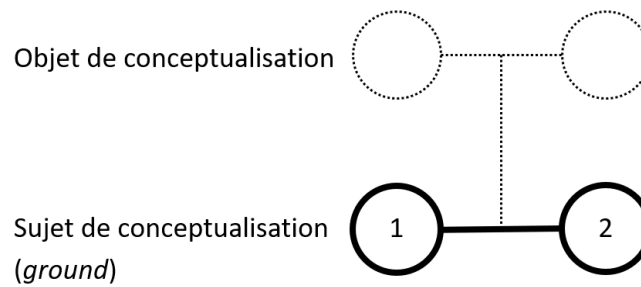


Figure 22: Expressions maximalement subjectives, adaptée de Verhagen (2007: 62)

À l'opposé de ce pôle, on trouve les *maximally objective expressions*, qui ne *profilent* que des éléments de l'objet de conceptualisation (comme l'écriteau *bathroom* sur une porte).

Le pôle d'expressions maximalement subjectives chez Verhagen contient à peu près les mêmes éléments que ce que Langacker appelle *expressives* : ce pôle contient des interjections, appellation dans laquelle Verhagen range des éléments que nous excluons de la catégorie interjection, comme les routines (*hi, sorry*). Verhagen y inclut également ce que nous appelons des interjections secondaires et primaires (*damn, yuck*). Au sein de cet ensemble, Verhagen note bien une différence entre ce que nous considérons comme des routines, d'un côté, et ce que nous considérons comme des interjections, de l'autre : la différence se situe dans le caractère interactionnel des routines et le caractère non-interactionnel des interjections, comme le montre le passage suivant (Verhagen, 2007 : 61-62, nos caractères gras) :

Examples of such purely subjective utterances are interjections, as in greetings (*Hi*), apologies (*Sorry*), or calls for attention (*Hey*). **Even more simple configurations may be possible in which only one element is really profiled, as in noninteractional signs of disgust or frustration (*Yuck, Damn*).** In actual usage, however, these subjective utterances also involve aspects of language users' experience that function as objects of conceptualization (such as what triggered the apology or the bad taste of some piece of food), but these objective elements are not indicated by the conventional meanings of these elements, which only express a subjective reaction or organize the relationship between speaker and addressee.

Ici, il nous faut noter deux points. Tout d'abord, pour ce que nous appelons des interjections : Verhagen note bien qu'il est possible de reconstruire un objet de conceptualisation à partir de l'interjection, et cet objet est *la raison pour laquelle* l'interjection a été prononcée (pour *yuck*, ce qui a provoqué le dégoût, donc le plat, l'odeur). Il s'agit de la relation cause-effet que la SD du canevas fractal permet d'indiquer. Cependant, le texte de Verhagen ne précise pas s'il s'agit d'une inférence uniquement due à l'interprétation de l'interlocuteur (où l'interjection est un signe indiciel, au sens percieu du terme) ou s'il s'agit d'une explication conversationnelle, donc un élément implicitement transmis à

l'interlocuteur pour lui permettre de faire cette inférence. Avec *yuck*, il semble bien qu'il s'agisse d'une explication conversationnelle, mais avec *damn*, la question se pose, puisqu'il s'agit d'une interjection secondaire qu'il est possible d'employer en réaction à un événement provoquant une appréciation soit positive, soit négative.

Ensuite, et c'est l'élément le plus important : pour Verhagen, **les expressions maximales subjectives profilent bien un élément**, à savoir le ou les **objets de conceptualisation**. Pour l'interjection, il n'y a que le sujet de conceptualisation qui est *profilé*. Mais cela doit attirer notre attention : comment peut-on ne *profiler* que le sujet de conceptualisation ? Le *profile*, c'est le *focus of attention*, pour Langacker, il est placé *onstage*. S'il est *subjectively construed*, alors il n'est pas placé *onstage* et ne peut pas être *profilé* du tout.

La définition de *profile* de Verhagen est donc fondamentalement différente de celle de Langacker. Regardons comment Verhagen définit les déictiques. Rappelons que pour Langacker, quand le sujet parlant prononce *I*, il est *objectively construed* et placé *onstage*. Quand le sujet parlant prononce *you*, il est *subjectively construed*, et c'est l'interlocuteur qui est *objectively construed* et placé *onstage*. Que dit Verhagen à ce sujet ? Pour Verhagen, tous les embrayeurs marquant un chevauchement entre le *ground* et le référent de l'item lexical ou grammatical sont des *first person deixis* : *now, here, etc...* c'est ce qu'en TOE on appelle l'opération d'identification avec la situation d'énonciation. Dans la *figure 23*, adaptée de Verhagen (2007 : 65), on voit bien que ces éléments procèdent à la fois du *profile* du sujet de conceptualisation et de l'objet de conceptualisation : le sujet de conceptualisation se trouve *onstage*.

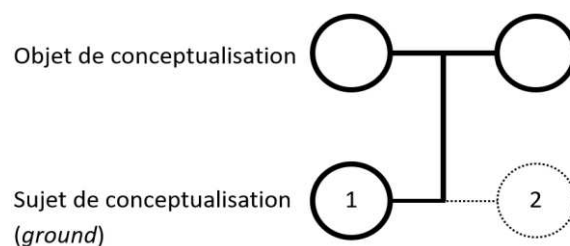


Figure 23: Déictiques de 1ère personne, adaptée de Verhagen (2007: 65)

Pour les déictiques de deuxième personne (comme *you, there, then*), appelés *second person deixis*, qui en TOE s'appellent des opérations de différenciation, le sujet parlant, symbolisé par le cercle numéroté 1 n'est pas profilé, seul son interlocuteur ou l'élément du *ground* évoqué, symbolisé par le cercle numéroté 2, est profilé : le sujet parlant est ici *subjectively construed* : il n'est pas *onstage* et n'est donc pas profilé.

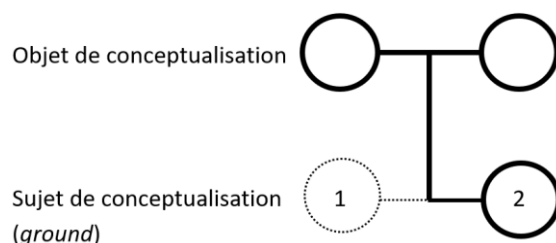


Figure 24: Déictiques de deuxième personne, adaptée de Verhagen (2007: 66)

Nous ne voyons pas pourquoi il n'en serait pas de même pour les interjections : pourquoi les interjections *profileraient*-elles le sujet de conceptualisation, s'il n'est pas *onstage* ? En fait, nous ne voyons pas comment il serait possible de *profiler* un élément du *ground* sans qu'immédiatement, et en conséquence de ce *profile*, ils ne deviennent objets de conceptualisation. Ajoutons que pour Verhagen, dans le même article, quand le sujet parlant prononce *wolves !*, même si c'est uniquement pour attirer l'attention, le sujet ne fait pas partie du contenu conceptuel du nom, et donc aucun élément du *ground* n'est *profilé* (ibid. 2007 : 61, nos caractères gras et notre soulignement) :

Note also that, even though in specific utterances, a single common or proper noun may be used to attract an interlocutor's attention (*Wolves!*) or to invite him/her to respond in a particular way (*John?*), **this occurrence of cognitive coordination is not due to the meaning of the nouns, so the ground is not said to be profiled by these elements.**

Il devrait en être de même pour les interjections : le sujet parlant ne fait pas partie du contenu conceptuel de *yuck*, d'ailleurs, il n'y a pas du tout de contenu conceptuel dans *yuck*, ce contenu, la cause de la réaction vocale, est à reconstruire, donc le sujet de conceptualisation n'est pas *onstage* mais *subjectively construed* : il ne peut pas être *profilé*.

Ce qui nous apparaît comme une impossibilité, à savoir, *profiler* un élément du *ground*, donc en faire un *focus of attention*, tout en n'en faisant pas un objet de conceptualisation, montre bien à quel point la description de l'interjection est complexe.

### PROFILE DE L'EXPRESSIVE

Le rapport privilégié au *ground* mis en avant par Verhagen et Langacker a pour conséquence de procéder d'un rapport moins privilégié au contenu conceptuel présent *onstage* : selon Langacker, **les expressives ne profilent rien**. Langacker, 2008 : 476 (les caractères gras sont dans le texte original) :

What do expressives profile? Perhaps nothing, at least in a narrow sense of the term. An expression's profile is the onstage focus of attention, objectively construed by definition. But at least from the standpoint of the speaker, expressives are not about viewing and describing onstage content. In using one, the speaker is either performing a social action or vocally

manifesting an experience—rather than **describing** a scenario, he **enacts a role** in it. For the speaker, then, the action or experience is subjectively construed. While an expressive evokes and calls attention to it, the prominence it thus receives is not that of a focused object of description. If we stick to the narrow definition, therefore, expressives are principled exceptions to the generalization that every expression has a profile.

Ici, nous pouvons noter plusieurs éléments.

Tout d’abord, comme nous pouvons le voir, l’ensemble des *expressives* englobe ce que Fraser (1996) nomme des *pragmatic markers*, qui se définissent par rapport au contenu référentiel d’un texte, le *basic message*. On peut voir ici que les interjections révèlent à quel point la théorie de Langacker est compatible avec la théorie des actes de langage. Langacker range les vocatifs dans les *expressives*, mais stipule bien que le nom propre réfère à une personne, qu’il soit employé au vocatif ou en tant que nom. Cela crée une distinction entre les éléments présents dans la catégorie *expressive*. En fait, il y a d’un côté, ceux qui ne *profilent* rien du tout, et de l’autre, ceux qui placent tout de même une partie de leur contenu *onstage*, comme les vocatifs et les phrases tronquées de type *fire ! water !*:

Vocatives are slightly different. When I address someone by name, the name certainly does profile that individual. The reason for the difference is that names are not intrinsically expressive. [...] In either case, **Joe is an onstage participant in an otherwise tacit scenario**—the visible tip of an interactive iceberg.

Sur l’absence de *profile* des *expressives*, il y a donc plusieurs choses à dire. Tout d’abord, les *expressives* que nous venons de mentionner ont bien un contenu descriptif quand d’autres n’en ont pas (ce que nous appelons des interjections secondaires (*damn !!*) :

For one thing, certain expressives are to some extent still recognizable as elliptic versions of descriptive statements. *Awesome!* evokes the fuller *That’s awesome!* (whereas *Wow* does not suggest *\*That’s wow!*). We can still interpret *Congratulations* as abbreviating *Let me offer my congratulations*;

Les *expressives* qui nous intéressent le plus ici sont les interjections secondaires : ce que nous appelons interjections secondaires est considéré par Langacker comme des éléments ne provenant pas d’une ellision (ibid. 476) :

Expressives not interpreted as elliptic may be recognized as special uses of elements also employed descriptively. *Damn!*, for instance, retains its association with the corresponding verb, and *Hell!* with the corresponding noun.

On peut voir ici que Langacker ne parle pas de *conversion*, ni de *dérivation*, mais d’un *emploi particulier*. Un emploi, sans le *profile* typique de l’élément d’origine, cela ressemble pourtant à une conversion (puisque la nature grammaticale est déterminée par le type de



*profile*, comme nous l'avons vu). Mais il s'agirait d'une conversion étrange, puisqu'elle aboutit non pas à une *nature* différente de *profile*, mais à une *absence* de *profile*.

Ensuite, les *expressives* ne *profilent* peut-être rien, mais dans le sens *étroit* du verbe *profiler* (*Perhaps nothing, at least in a narrow sense of the term*). Langacker ne précise pas ce qu'est le *broad sense* du terme. Nous supposons qu'il s'agit de la capacité des *expressives* à invoquer un domaine cognitif. Ainsi, l'absence de *profile* des interjections est à mettre en regard avec un autre élément, à savoir, le domaine cognitif auquel l'interjection renvoie (Langacker, 2008 : 475, nous ajoutons les caractères gras) :

And every expression is to some extent interactive, a tacit instruction to evoke an array of content and construe it in a certain fashion. For their part, **expressives are not altogether lacking in descriptive content. They too invoke cognitive domains and impose a particular construal.** Rather than being sharply distinct, expressives form a continuum with more descriptive expressions.

Bien qu'elle ne *profile* rien, l'interjection renvoie tout de même à un domaine cognitif. Mais comment le fait-elle ? Et comment l'interlocuteur accède-t-il au sens véhiculé par l'interjection ?

## COGNITIVE DOMAINS

Commençons par la première question : comment l'interjection renvoie-t-elle à ce domaine cognitif ? Un domaine cognitif est un des éléments participant au contenu conceptuel d'une expression: *An expression is said to invoke a set of cognitive domains as the basis for its meaning (i.e. as the content to be construed). Collectively, this set of domains is called a **matrix*** (Langacker, 2008: 44, caractère gras dans le texte original). La définition de *domains* est très généraliste : [...] *the term is broadly interpreted as indicating **any kind of conception or realm of experience*** (Ibid., : 44, nous ajoutons les caractères gras).

Les *domains* se divisent en deux classes : *basic domains*, que l'on ne peut pas réduire à des notions plus fondamentales et les *nonbasic domains*, qui sont réductibles à des notions plus fondamentales. Dans les *basic domains*, Langacker range l'espace, le temps, tout ce qui semble impossible à analyser car relevant des expériences potentielles : la partie du spectre électromagnétique visible pour l'humain, le spectre visible, ou bien l'ensemble des fréquences sonores pouvant être perçues par l'humain, le spectre audible. Il ne s'agit pas de concepts mais de potentiel d'expérience : *In and of themselves, basic domains are not concepts or conceptualizations. They are better thought of as realms of experiential potential, within which conceptualization can occur and specific concepts can emerge.* (ibid., 44).

Il y a une majorité de *nonbasic domains*. Dans cette catégorie, Langacker range les cas d'expérience sensorielle ou émotive immédiate, expérience kinesthésique et motrice immédiate (ibid.45, capitales dans le texte original) :

Included as nonbasic domains are instances of immediate sensory, emotive, and motor/kinesthetic experience (e.g. the sensation of wetness, of being afraid, or of blowing up a balloon), as well as the abstracted products of intellectual operations (e.g. concepts like JUSTICE, VERTEBRATE, and BATTING AVERAGE). Also included are conceptions manifested instantaneously at the level of conscious awareness (e.g. the image of a circle), as well as elaborate scenarios that we can only conceptualize stage by stage through processing time (like the successive steps in a complicated recipe). There is no requirement that a nonbasic domain be fixed, established, or conventionally recognized. Apprehension of the situational context thus qualifies as a cognitive domain, as does the previous discourse.

Les sensations, émotions ou sentiments que les interjections invoquent sont des domaines cognitifs non-basiques. Ces domaines peuvent être plus ou moins complexes, Langacker donne l'exemple de *tout ce que nous savons du baseball* pour illustrer cette diversité de degrés de complexité. L'imbrication des différents domaines non basiques aboutissant à un concept élaboré comme *sophomore* (également appelé *complex Gestalt structure*) répond à un empilement, une hiérarchie de niveaux de domaines cognitifs de plus en plus complexes (*temps, espace, personne, connaissance, éducation, établissement, etc...*). Il n'est pourtant pas possible d'accéder au sens de *sophomore* en passant par toutes ces étapes. Ce que Lakoff (1987) appelle *Idealized Cognitive Model* (ICM) est le lieu privilégié de la conceptualisation (*ICM take as a whole is the natural starting point for semantic description*, Langacker, 2008: 46). Les ICM peuvent être vus comme un prolongement du concept de *Frames*, dans la dualité *scenes-frames* (*scenes-and-frames paradigm*), développée par Fillmore : les *scenes* sont des événements (pas forcément visuels) auxquels une personne a assisté (transactions, dialogues, institutions, ou tout type de scénario défini par la culture) et les *frames* sont des cas prototypiques de scènes cristallisés dans les expressions linguistiques. Fillmore, 1975: 124, cité par Cienki (2007: 172) :

'I use the word frame for any system of linguistic choices—the easiest cases being collections of words, but also including choices of grammatical rules or linguistic categories—that can get associated with prototypical instances of scenes.

Cienki voit dans cette acception de *frames* un synonyme de *domain*. Une *expression*, donc, peut invoquer un ensemble de domaines. Langacker appelle cet ensemble la **matrice conceptuelle** de l'expression. Le schéma suivant, tiré de Langacker (2008: 48) représente une matrice conceptuelle: on y voit plusieurs ellipses gravitant autour d'un cercle central en gras: le cercle en gras au cœur de la matrice est l'élément profilé par l'expression, le *focus of*

*attention*, et les différents cercles représentent les différents domaines invoqué par l'expression (la *base*).

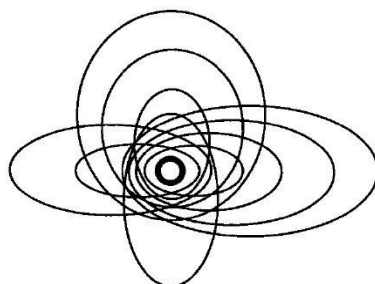


Figure 25: Matrice conceptuelle, adaptée de Langacker (2008 : 48)

Les interjections peuvent donc renvoyer à des domaines cognitifs non-basiques. Par exemple, la douleur pour une interjection primaire riche comme *ouch*, la surprise pour *wow*, des sentiments moins directement liés à des sensations physiques comme la stupéfaction pour *damn*, l'incrédulité pour *hell*, etc... Pour des interjections primaires pauvres comme *oh* et *ah*, que Richet appelle *interjections primaires vocaliques*, les domaines sont, en revanche, plus difficiles à percevoir. Richet observe que *oh* en position initiale apparaît dans des contextes d'opposition et de concession (Richet, 2004 :169), il la décrit comme une interjection "de proximité" et surtout comme une interjection *abstraite* (*Il est vrai que oh est la plus abstraite des interjections, celle que l'on rencontre dans la plus grande variété de contextes*, Richet, 2004 :174).

La difficulté sera de voir comment les interjections renvoient à ces domaines dans les termes de la LC. Une des difficultés sera de déterminer comment quelque chose qui n'est pas *profilé* peut tout de même y renvoyer. Ce que l'on voit dans le schéma de la matrice conceptuelle, c'est que l'élément au centre doit apparemment être *profilé* (ici comme un nom) : c'est le *focus of attention* qui permet d'invoquer ces autres domaines cognitifs, qui font partie de la *base* (par opposition au *profile*) de la conceptualisation. Pour les interjections, la question est : qu'est-ce qui est au centre de la matrice ?

#### II.1.3.4. Domaines Cognitifs des Interjections Primaires Riches

Occupons-nous d'abord des moins difficiles : les interjections primaires riches. La cause de la douleur n'est pas véhiculée par *ouch*, mais il y a tout de même une relation de cause à effet dans le sens de cette interjection : si *ouch* invoque le domaine cognitif de la douleur, c'est parce que la douleur a causé plus ou moins directement la réaction vocale *ouch*. Dans le

canevas fractal, nous avons vu que le locuteur émettait une réaction vocale, et qu'il rattrapait celle-ci grâce à l'ajout d'une structure de différenciation (SD). Ainsi, l'ensemble de la production vocale et de son rattrapage, du point de vue de l'interlocuteur, passe pour l'emploi d'une interjection, grâce à la structure d'accueil (SA). La partie qui contient une charge sémantique est la SD, élément signifiant que nous avons nommé *signalème*, car cette unité n'est pas un morphème. Le signalème donne une indication sur une relation de cause à effet entre une production vocale reformatée et un événement.

Néanmoins, cette relation de cause à effet est toute particulière : il est possible de dire de toutes les productions linguistiques qu'elles sont, directement, ou indirectement, des effets produits par des causes : pour les routines, si l'on dit *please*, c'est bien parce que l'on souhaite obtenir quelque chose ; pour les énoncés descriptifs, si l'on décrit une situation, c'est bien parce que l'on veut partager une information avec l'interlocuteur. La relation cause-effet présente dans tous les énoncés est indirecte : elle est liée à l'acte de langage souhaité par le locuteur ; mais le locuteur pourrait très bien décider finalement de se taire. Les façons dont le locuteur peut mettre en paroles l'acte de langage désiré sont infinies.

La relation cause-effet dont procède l'interjection primaire riche est plus directe : la production vocale (qui *après coup* sera interprétée comme un signe, une « interjection ») est fondamentalement présentée comme une réaction à quelque chose (une sensation, une émotion, etc...). C'est en tant que réaction que l'interjection renvoie à un domaine cognitif.

Pour bâtir notre représentation de la matrice conceptuelle, et poursuivre notre description du sens de l'interjection avec les concepts de la LC, il nous faudra pouvoir intégrer les dimensions que nous allons évoquer ici : le caractère *expressif* de l'interjection, le fait qu'il s'agisse d'une trace (le reformatage) et son sens *procédural*.

#### *EXPRESSIVE, PROCEDURAL MEANING, TRACES* : DIFFÉRENTS POINTS DE VUE

La Grammaire Cognitive pourrait sembler à première vue mal armée pour décrire l'interjection. En effet, cette théorie en grande partie basée sur les travaux de la psychologie de la forme concernant la perception, s'intéresse à l'émergence du sens depuis l'œil du sujet, observateur du monde extérieur, qu'il reconstruit à partir de processus de représentation, de principes, comme la distinction d'une figure sur un fond ; de la même manière, le sujet parlant est observateur des faits de langue, qui procèdent des mêmes principes, le *profile* étant la figure détachant un *focus of attention* d'une matrice de domaines cognitifs.

Or, si l'interjection peut être observée, c'est en tant que trace, en *corpus*, pour sa forme écrite et orale. On peut observer dans un texte la forme *oh*, mais dès lors qu'il s'agit de savoir *de quoi* cette forme est la trace, alors ce n'est plus en tant que sujet parlant et observateur que l'on peut décrire l'origine de cette trace, contrairement aux classes ouvertes, qui ont un sens conceptuel, un *profile*.

## L'APPELLATION EXPRESSIVE

L'interjection est appelée *expressive* par Langacker, *exclamation* par de nombreuses grammaires et dictionnaires et procède, selon Cuenca (2000), de la fonction *expressive* du langage (au sens de Jakobson). *Expressive* provient du latin *exprimere*, signifiant *presser en dehors*, l'élément *press* provient de *pressare*, lui-même venant de *premere* et signifiant *pesanteur, poids, point d'appui*. Pour *exclamation*, l'origine latine *exclamare*, signifie *crier très fort*. Le préfixe *ex-* manifeste le retournement de point de vue qu'il faut opérer pour décrire la chose dont l'interjection est la trace : il ne s'agit plus de regarder un concept à travers les yeux du sujet parlant pour voir ce qu'il voit, ce qu'il place *onstage*, mais bien de regarder **le sujet parlant lui-même**, afin de voir un acte de rejet, un acte d'expulsion. La description qu'en propose Goffman (1981) résume bien cette caractéristique : il nomme *response cries* les interjections primaires (comme *ouch, oops, yuk, wow, eh, ah, aha, oh*) : *We see such 'expressions' as a natural overflowing, a **flooding up** of previously contained feeling, a **bursting** of normal restraints* (1981: 99, nous ajoutons les caractères gras).

Il y a donc deux éléments à prendre en compte : l'acte d'expulsion et la trace de son reformatage (phonémique, graphématique ou lexical). La trace est fondamentalement différente s'il elle provient du locuteur ou d'un transcripateur et si on la trouve à l'écrit et à l'oral. *Expression, exclamation*, donc, sont des appellations qui montrent que l'observateur cesse d'observer, il commence autre chose : il propulse quelque chose hors de lui. Cette chose propulsée aboutit à une trace, une forme phonétique, appelée *interjection*. C'est aussi la trace d'un acte de reformatage, ou *d'habillage*. On peut donc distinguer **deux actes effectués par le locuteur** :

- Le premier acte est une réaction, une *expression*, qui procède d'une propulsion, c'est-à-dire la réaction qui se manifeste par une production vocale.
- Le deuxième acte est l'habillage de cette production vocale dans un réceptacle (réceptacle phonétique pour l'interjection primaire et réceptacle lexical pour l'interjection secondaire).

Nous défendons dans cette thèse que **c'est ce deuxième acte qui fabrique la trace dont procède l'interjection : c'est l'acte interjectif**. Le premier acte est la condition d'existence d'une interjection (si elle est prononcée sans ironie), mais il n'y aboutit pas forcément : on peut souffrir et hurler sans créer d'interjection et on peut souffrir en silence. Ce que l'on appelle *interjection*, c'est donc trois choses :

1<sup>er</sup> élément que l'on peut désigner comme *interjection* : le deuxième acte, celui qui consiste à habiller/reformater une production vocale avec un élément linguistique : le locuteur voulant crier *dans quelque chose* peut faire appel au phonème /a/ et y installer son cri, mais il peut également choisir d'utiliser le lexème *God*. C'est l'acte de reformatage *en parole*. Ce deuxième acte du locuteur, ayant lieu après sa réaction, est **un rapport au langage et un rapport à son propre statut de locuteur** : le locuteur décide de réquisitionner un élément de sa langue pour y installer quelque chose, élément qui peut se situer à plusieurs échelles : le phonème, le lexème, la structure phrastique, la fonction syntaxique, mais apparemment pas le morphème, du moins en anglais et en français.

2<sup>ème</sup> élément que l'on peut désigner comme *interjection* : les éléments prêts-à-porter, pré-détournés présents dans le lexique, réquisitionnables par le locuteur pour habiller son cri. C'est l'interjection *en langue*.

3<sup>ème</sup> élément que l'on peut désigner comme *interjection* : la trace de l'acte de reformatage, que l'on trouve *en corpus*. Il s'agit du résultat de l'acte de reformatage, et dans un corpus oral, il est impossible de savoir quelle partie de cette trace correspond au cri du locuteur et quelle partie correspond au reformatage.

## SENS PROCÉDURAL

L'interjection, qui est une trace, contient une partie codée : son sens est procédural. L'interjection contient donc des informations sur la façon de traiter l'information. C'est à partir de la partie codée que l'interlocuteur peut inférer une explicature. Il nous faut ici rappeler quelques notions de théorie de la pertinence.

Rappelons brièvement la définition de *sens procédural*, qui s'oppose à *sens conceptuel*, et qui est illustré (à gros traits) par la différence entre classes lexicales ouvertes et classes fermées. Cette distinction a d'abord été proposée par Diane Blakemore en 1987, puis développée en Théorie de la Pertinence (*RT*, pour *Relevance Theory*). Il s'agit d'un type

d'information véhiculé par un élément linguistique (à différents niveaux : un morphème, une conjonction, un lexème) ; cette information a la particularité de concerner la **procédure computationnelle** à accomplir pour interpréter d'autres éléments. Le sens conceptuel communique des informations sur des concepts (de quoi parle-t-on ?), quand le sens procédural donne des informations sur des manières de traiter l'information (comment organiser, agencer, traiter les informations ?). Si l'information donne des indications sur des concepts, que l'élément peut répondre affirmativement ou négativement à des conditions de vérité, alors le sens est conceptuel. Si l'information donne des indications sur la façon dont il faut traiter d'autres informations, le sens est procédural, ou *computationnel* : par exemple, *so* encode une procédure menant l'interlocuteur à traiter les deux propositions de telle façon que la première est une prémisse et la seconde une conclusion faite à partir de cette prémisse).

Citons Wilson et Sperber (1993 : 2 et 16) :

Linguistic decoding provides input to the inferential phase of comprehension; inferential comprehension involves the construction and manipulation of conceptual representations. An utterance can thus be expected to encode two basic types of information: representational and computational, or conceptual and procedural - that is, information about the representations to be manipulated, and information about how to manipulate them. (Wilson and Sperber, 1993: 2) [...] We have direct access neither to grammatical computations nor to the inferential computations used in comprehension. A procedural analysis of discourse particles would explain our lack of direct access to the information they encode.

En quoi l'interjection a-t-elle un sens procédural ? Comme l'explique Wharton (2003b : 183), l'interjection ne peut pas répondre à des conditions de vérité, n'est pas productive linguistiquement et n'est pas sujette à des règles de composition sémantique. En cela, son sens est procédural. Le sens procédural a majoritairement été étudié par la pragmatique pour la description des connecteurs logiques comme *so*, *therefore*. À la différence des connecteurs logiques, les interjections activent des procédures cognitives permettant d'indiquer des état émotionnels (Blakemore, 2011 : 3543) : *However, in contrast with discourse markers, they activate procedures for retrieving representations of emotional states*. Ainsi, l'interjection *oh* active un ensemble de descriptions attitudinales plutôt que d'encoder des concepts. Selon Blakemore (2011), le sens procédural de l'interjection correspond à ce que Potts (2007) appelle des *expressives* et dont il qualifie le sens d'*ineffable* (Potts, 2007, Saussure et Wharton, 2019). Les interjections font partie d'un ensemble de signaux qui ne font que faciliter une interprétation en activant ces procédures, ce qui aboutit à la reconstruction, par l'interlocuteur, d'une représentation de l'état émotionnel du locuteur (Blakemore, 2011). Les signaux dont les interjections font partie sont de différentes sortes (Blakemore, 2011 : 3546) :

Coded gestures or facial expressions, natural prosodic signals, and interjections [...] a particular facial expression (high fall on eyebrows) work together with prosody to reinforce the effect of a high fall in pitch on *Ah*.

On voit ici que des signaux que Peirce appellerait des *qualisignes* (comme *a high fall in pitch, facial expression*) sont placés aux côtés de ce que Peirce appellerait des répliques de légisignes (comme *coded gestures*). Pour notre part, nous ne regarderons pas ce qui penche du côté du qualisigne, car nous ne nous intéressons ici qu'à ce qui peut être considéré comme une règle, et qui ne dépend pas exclusivement du contexte.

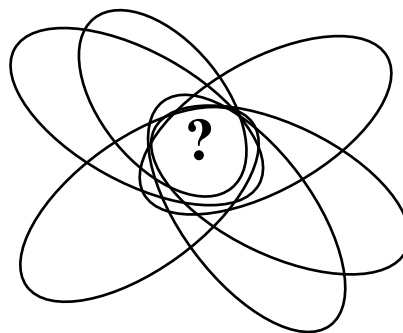
Comme nous allons le voir, la théorie de la pertinence permet donc d'observer le premier acte (il correspond à la première couche d'information décrite par Wharton). La RT permet également d'observer l'existence d'une deuxième couche d'information, qui est l'effet désiré par le locuteur et produit sur l'interlocuteur par le deuxième acte. Si cet acte lui-même, qui est un rapport au langage, n'est pas décrit par la RT, son effet, quant à lui, y est décrit en détail.

Voici donc les questions auxquelles nous proposerons des éléments de réponse :

1. Comment invoquer un domaine cognitif sans profil ?
2. Qu'en est-il des interjections secondaires ?

### II.1.3.5. Comment invoquer un domaine cognitif sans *profile* ?

Qu'y a-t-il au centre de la matrice conceptuelle d'une interjection ?



Prenons le cas de l'interjection primaire riche *ouch*. Elle est composée d'une structure d'accueil (/aʊ/) et d'une structure de différenciation (/tʃ/). Comme nous l'avons dit plus haut, **c'est la SD qui permet l'implicature conversationnelle, et donc le renvoi à un domaine cognitif de sensation douloureuse**. On peut donc à gros traits dire que la SD de *ouch* contient les traits sémantiques suivants : [+ Sensation douloureuse], [+ Douleur soudaine], [+ Douleur pas trop intense].



Rappelons que dans notre description de l'interjection 'ouch' *en langue*, ce signe correspond en réalité à la deuxième production vocale du locuteur : en effet, au niveau « 0 » du canevas fractal, se trouve la première réaction du locuteur, qui correspond à une prise d'air, une inspiration soudaine, parfois accompagnée d'un frottement des cordes vocales. Cette production vocale involontaire est non-linguistique, elle est donc indescriptible depuis le lieu d'observation où nous nous trouvons. Nous pourrions la signaler par le symbole phonétique de l'injctive [↓], tout en ayant bien conscience qu'il ne s'agit pas d'un phonème.

Ensuite, il y a une deuxième production vocale, par éjection d'air cette fois-ci : après avoir émis cette deuxième production vocale (que nous pourrions symboliser par [ɑ:], tout gardant à l'esprit le fait que le statut phonétique de cette production est également discutable), à laquelle le locuteur ajoute /tʃ/. L'ensemble est le niveau 1 du canevas fractal de l'interjection, et dans le lexique, cet ensemble existe sous la forme *ouch*. La première partie de cette forme lexicale (la structure d'accueil, écrite *ou*) permet à l'interlocuteur de réinterpréter la première partie de la deuxième production vocale (l'éjection d'air passant par les cordes vocales) comme le début d'une *interjection*, ce qui donne *a posteriori* un statut linguistique à cette production vocale. Dans cette situation idéalisée, nous voyons quatre étapes successives :

1 : le locuteur réagit (prise d'air : [↓])

2 : le locuteur pousse un cri ([ɑ :])

3 : le locuteur ajoute /tʃ/.

4 : le locuteur fait réinterpréter à son interlocuteur (ou à lui-même) l'ensemble comme l'interjection primaire *ouch*.

À partir de maintenant, dans cette section, nous n'utiliserons plus le terme « interjection » mais celui de « signalème » pour décrire les domaines cognitifs au centre de la matrice. Évidemment, avec les interjections secondaires, il ne sera plus question de signalème : ce terme ne s'applique qu'à ce qui est traditionnellement appelé l'« interjection primaire ».

### II.1.3.6. Description de l'interjection primaire

Nous allons ici proposer des *viewing arrangement* décrivant la façon dont un interlocuteur peut interpréter un signalème et une interjection secondaire. Commençons par les interjections primaires riches.

Renvoi à sa propre énonciation de type 0

La SD permet de faire réinterpréter l'ensemble [CRI + SD] comme une l'occurrence d'une *interjection*, et donc de faire réinterpréter un cri initial comme un ensemble de phonèmes ; il nous faut donc intégrer ce renvoi :

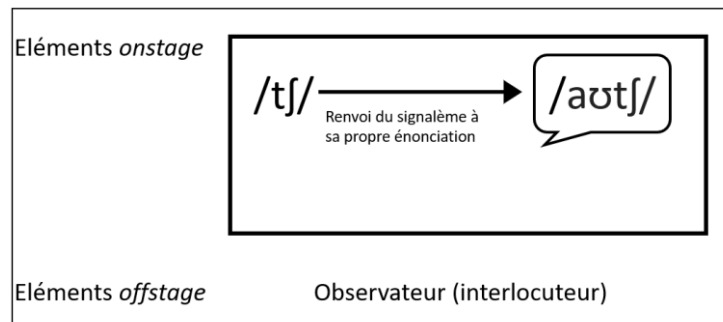


Figure 26: Renvoi du signalème à toute la production vocale (RPE)- Viewing Arrangement

Ici, rien n'est profilé : le fait de marquer un renvoi n'est pas aisé à symboliser avec les schémas traditionnels de la LC. Nous avons choisi une flèche mais celle-ci ne correspond pas à ce que Langacker appelle la « flèche du temps ». Les guillemets montrent ce à quoi renvoie le signalème /tʃ/ : il renvoie au fait de prononcer /aʊtʃ/, ce que nous avons symbolisé par le phylactère. Dans ce phylactère, nous n'avons pas inscrit *ouch* mais /aʊtʃ/, car à cette étape de l'analyse, il s'agit simplement pour le locuteur de reformater un cri en une forme phonémique. La SD /tʃ/ renvoie à **tout l'ensemble /aʊtʃ/** (et non pas juste à / tʃ/), car elle permet de faire passer la production vocale précédente (le premier acte, le cri) pour l'élément /aʊ/ présent dans l'interjection *ouch* disponible dans le lexique (c'est le rôle de la structure d'accueil).

Ce que voit l'observateur, c'est la trace du deuxième acte : l'acte interjectif, qui consiste à reformater un cri avec des phonèmes. L'observateur, c'est donc l'interlocuteur. Le locuteur, lui, n'observe rien : il expulse, émet une production vocale en réaction à une sensation et s'occupe d'habiller sa production vocale à l'aide de la SD.

Enfin, deux mots sur l'encadrement que nous avons choisi : le cadre situé en face de l'observateur, dans lequel s'inscrivent la SD /tʃ/ et le renvoi à l'énonciation de /aʊtʃ/, ce cadre ne représente pas un profil, il s'agit simplement de la scène (*stage*), espace virtuel permettant de placer symboliquement des *profiles*. Si l'interjection renvoie à des domaines cognitifs, alors ceux-ci doivent se trouver soit dans l'*immediate scope of attention* (Langacker, 2008 : 63), donc *onstage*, soit dans le *maximal scope of attention*, donc dans ce que

Langacker appelle *global setting*. En revanche, au centre de la matrice, il n'y a rien de profilé. Dans ce premier schéma, il s'agit donc simplement de montrer qu'un élément est prononcé sans profiler quoi que ce soit, et que cet élément renvoie à sa propre énonciation.

Renvoi à sa propre énonciation de type 1 : inférences

Ce paragraphe est consacré au contenu informationnel du signalème : son sens provient d'un renvoi à une situation prototypique, au sein de laquelle il y a aussi une production vocale, et donc une deuxième *construal relationship*. Le fait que le signalème renvoie à toute une situation et qu'il soit équivalent à une proposition entière (Cuenca, 2000, Wharton, 2003) provient du fait qu'il s'agit, précisément, d'un indice. Rappelons qu'en sémiotique, un indice est un type de signes.

## NATURE SÉMIOTIQUE DES ÉLÉMENTS COMPOSANT L'INTERJECTION

Afin de proposer une description du renvoi des différentes interjections à un domaine cognitif, nous devons d'abord rappeler plus en détail le procédé de l'inférence par lequel le signalème est interprété. Nous allons donc devoir faire un petit détour par la sémiotique afin de posséder les outils nécessaires à notre analyse en LC.

La structure d'accueil permet de reformater une production vocale dont nous pensons qu'elle est inaccessible à l'analyse linguistique. Nous la transcrivons [a :] mais ce n'est pas un phonème, c'est ce que l'on pourrait appeler un *symptôme*, dans les termes de Thomas Sebeok<sup>38</sup> : la manifestation perceptible d'une condition physique, au même titre qu'une fièvre, une éruption de boutons, ou autre manifestation d'une condition physique anormale. En l'occurrence, il s'agit de la réaction vocale générée par une douleur (la douleur étant elle-même le symptôme d'un message transmis par des nocicepteurs, mais ce symptôme-là ne nous occupera pas). Si nous parlons d'un type de réaction vocale généralement engendré par une douleur, il s'agit d'un légisigne ; si nous parlons d'une occurrence précise de ce cri, pour une personne en particulier, nous aurions affaire à un *sinsigne*. Un sinsigne d'indice, au sens peircien.

Rappelons que l'indice est un signe dont le representamen est naturellement lié à l'objet. Sebeok (2001 :10 [1994]) définit l'indice en fonction du rôle qu'effectue le representamen par

---

<sup>38</sup> Thomas Albert Sebeok est un éminent sémioticien américain d'origine hongroise, qui fut largement inspiré par les travaux du biologiste Jakob von Uexküll, et un des principaux fondateurs de la biosémiotique. Il fut, entre autres, président du *Research Center for Language and Semiotic Studies* de l'Université d'Indiana et rédacteur en chef du journal *Semiotica* entre 1969, date de sa création et 2001, date du décès de Sebeok.

rapport à l'objet : l'indice, en raison de la contiguïté physique qui le relie à l'objet, indique, montre, pointe le positionnement spatio-temporel de cet objet :

An index is a sign that refers to something or someone in terms of its existence or location in time or space, or in relation to something or someone else. Smoke is an index of fire pointing out where the fire is; a cough is an index of a cold; and so on. These signs do not resemble their referents, like icons; they indicate or show where they are. The most typical manifestation of indexicality is the pointing index finger, which humans the world over use instinctively to point out and locate things, people, and events in the world. Many words, too, manifest an implicit form of indexicality: e.g. , here, there, up, and down refer to the relative location of things when we are speaking about them.

Sebeok ajoute à la classification ternaire de Peirce trois types supplémentaires de signes (symptômes, signaux, noms propres), dont deux nous intéresseront : symptômes et signaux. Pour Nöth (1990), tous trois sont en réalité des sous-catégories de l'indice, mais Sebeok les décrit séparément car ils présentent des caractéristiques trop particulières pour être analysés avec les indices. Le symptôme est un signal d'alerte envoyé par le corps de tous les êtres vivants et qui a pour fonction d'informer l'être vivant d'une anomalie. *A symptom is a compulsive, automatic, non-arbitrary sign, such that the signifier coupled with the signified in the manner of a natural link* (Sebeok, 2001: 46). Leur forme et ce qu'ils indiquent dépendent de l'espèce concernée, c'est un reflet de la structure anatomique de l'être vivant (Sebeok, 2001 : 9, citant Uexküll). Un ensemble de symptômes est un *syndrome*. L'adresse est ambiguë : d'un côté, on peut dire qu'aucune entité pensante n'envoie le symptôme au corps qui l'interprète (Sebeok, 2001 : 71) ; d'un autre côté, la médecine humaine permet une interprétation du symptôme : le patient devient l'émetteur, et le médecin, le récepteur (Sebeok, 2001 : 47).

Le cri reformaté grâce à la structure d'accueil est donc un symptôme. Il va être interprété par l'interlocuteur par inférence. La deuxième partie, le signalème, nous semble correspondre à ce que Sebeok appelle un *signal*, c'est-à-dire un signe qui peut déclencher une réaction de la part du récepteur soit mécaniquement (et donc naturellement) soit conventionnellement (donc artificiellement), comme on peut le voir dans ces deux passages de Sebeok (2001 : 44, et 2001 : 9-10 ; nous ajoutons les caractères gras) :

All animals are endowed with the capacity to use and respond to species-specific signals for survival. Birds, for instance, are born prepared to produce a particular type of coo, and no amount of exposure to the songs of other species, or the absence of their own, has any effect on their cooing. [...] **A large portion of bodily communication among humans also unfolds largely in the form of unwitting signals.** [...] men are sexually attracted to women with large pupils, which **signal unconsciously a strong and sexually tinged interest as well as making females look younger** [...] But humans are capable as well of deploying

**witting signals** for some **intentional purpose** - e.g., **nodding, winking, glancing, looking, nudging, kicking, head tilting**. As the psychologist Karl Bühler (1934: 28) aptly observed, such signals act like regulators, eliciting or inhibiting some action or reaction. Signalling systems can also be created for conventional social purposes. The list of such systems is extensive, and includes railway signals, smoke signals, semaphores, telegraph signals, Morse code signals, warning lights, flares, beacons, balefires, red flags, warning lights, traffic lights, alarms, distress signals, danger signals, whistles, sirens, beepers, buzzers, knocking, gongs, bells, and drums.

La différence entre signaux et symptômes se situe au niveau de l'orientation (Sebeok, 2001 : 45) :

In Buhler's view, the signal appeals to the destination, whose interior and exterior behaviour it governs; that is, it acts, as it were, like a traffic regulator, which elicits or inhibits reaction. By contrast, the symptom has to do with the source, whose inner behaviour it expresses; and the symbol relates to the designation (Buhler 1934: 28).

Le signalème /tʃ/ correspond donc à ce que Sebeok appelle un *witting signal* : il est destiné à produire une interprétation de la part de l'interlocuteur.

Enfin, l'interprétation d'un indice s'effectue par un renvoi à une situation archétypale : si la fumée indique naturellement la présence de feu, c'est parce que l'observateur, par sa connaissance encyclopédique du monde, sait que dans toutes les situations où il y a de la fumée, il y a du feu. C'est donc une situation archétypale dans laquelle il se produit tel événement X (laissant telle trace Y) qui permet à l'observateur d'interpréter un support comme le representamen indiciel d'un objet. La possibilité même de l'établissement d'un lien entre un representamen et un objet provient de la capacité d'un observateur à relier le representamen présent à **une autre situation**.

## INFÉRENCES

Pour *ouch*, ce que l'on appelle *interjection* renvoie donc de plusieurs manières au domaine cognitif de la douleur :

- Une première fois par le symptôme qu'est le premier cri, qui correspond à l'**expression**. Ici, le statut d'*interlocuteur* peut être questionné : nous devrions plutôt parler de *témoin*, car en criant, le locuteur ne s'engage pas dans l'interlocution, il est plutôt en dehors. Pour la même raison, on pourrait même interroger l'appellation *locuteur*, et préférer parler de *sujet*.
- Une deuxième fois avec le signal qu'est la structure de différenciation (SD) : si le locuteur prononce de /tʃ/, c'est qu'il ouvre un axe paradigmatique pour aider l'interlocuteur à faire l'inférence qu'il s'agit d'une réaction à une douleur soudaine, il

s'agit donc d'une implicature conversationnelle (les interjections ont un sens *procédural*, Wharton, 2003). Là, le témoin devient un interlocuteur, et le sujet est en train de récupérer son statut de locuteur. C'est donc la SD qui a une chance de se retrouver au centre de la matrice conceptuelle décrite par Langacker : pour *ouch*, la SD /t/ renvoie au domaine cognitif de douleur.

- Une troisième fois avec l'ensemble *ouch*, qui est un indice<sup>39</sup> et donc renvoie à une situation archétypale : c'est dans telle situation que l'on prononce généralement *ouch*. En termes peirciens, l'interprétant est ici un argument (tercété de l'interprétant) par induction (secondété). Les trois éléments sont interprétés par inférence.

Le premier renvoi au domaine cognitif de la douleur, par le cri, n'entre pas dans le périmètre de notre thèse. Cependant, le passage du statut de *sujet* au statut de *locuteur*, corrélativement au passage du statut de *témoin* au statut d'*interlocuteur*, est au cœur de notre réflexion.

La faculté cognitive nécessaire pour lier un representamen indiciel à un objet est une inférence. Il y a beaucoup de contextes à partir desquels il est possible de faire une inférence : on peut faire des inférences à partir d'un texte (comme établir un lien entre une phrase A et une phrase B), qui est le type d'inférences majoritairement étudié en psychologie (Anderson, *et al.*, 1976, 1977; Warren, Nicholas et Trabasso, 1979 ; Garnham, 1979 ; Reynolds *et al.*, 1982 ; Whitney et Kellas, 1984 ; Graesser et Clark, 1985). Pour décrire une inférence, il faut non pas regarder le signe, mais regarder la façon dont l'observateur va interpréter le signe, et cela signifie que l'on peut faire des inférences à partir de tous les types de signes. Cependant, les symptômes, indices et signaux imposent cet acte d'inférence.

Comment parvient-on à une inférence ? La capacité d'un individu à procéder à des inférences est rendue possible par l'établissement d'un lien entre une situation dans laquelle il est présent (sa situation ou la situation décrite dans un texte qu'il est en train de lire) et une autre situation, qui n'est pas présente, une situation prototypique au sein de laquelle se déroule un scénario qui contient à la fois des éléments de la situation présente et également d'autres éléments. L'individu va combler les trous de la situation présente grâce aux éléments de la situation prototypique. Wassmann explique mieux que nous ce processus qui consiste à combler les trous d'une situation en la plaquant sur une autre (Wassmann: 2001: 2083, nous ajoutons les caractères en gras) :

---

<sup>39</sup> Comme il ne s'agit pas d'un indice pur mais que le signe contient également des propriétés iconiques et symboliques, nous devrions plutôt parler d'hypo-indice.

The information theory approach forces the anthropologist to be explicit. Exactly that has to be made explicit which normally remains implicit. This additional information is called 'script.' It is the tacit knowledge enabling us to also understand incomplete descriptions and suggestions: **we automatically add what is missing by an inference process.** Every situation requires specific knowledge and accordingly there are scripts for 'eating in a restaurant,' 'playing football,' 'attending a birthday party.' But not only our actions are based on scripts, but our language as well, [...]

Cette capacité à élaborer des inférences a fait l'objet de nombreux travaux en psychologie, mentionnons-en quelques-uns. Les travaux de Roger Schank et Robert P. Abelson (1977) consistent à décrire les scénarios sur lesquels s'appuient les individus pour procéder aux inférences. Silvan Tomkins développa l'*Affect Theory* (1962), où sont classées les émotions humaines en catégories primitives : des affects génétiquement programmés, portions biologiques des émotions humaines (il y en a neuf, chez Tomkins, et les travaux de Paul Ekman, influencés par Tomkins, réduiront à six le nombre d'émotions basiques). Dès 1954, Tomkins présente la *Script Theory* comme un prolongement de l'*Affect Theory*, mais celle-ci sera véritablement développée à la fin des années 1970 par Schank et Abelson, initialement au sein d'un programme de recherche en intelligence artificielle. La théorie stipule que la mémoire des événements est enregistrée dans des *scripts* contenant la connaissance d'objets typiques, de rôles typiques, de lieux associés aux événements. Schank et Abelson (1977:41) :

A script is a structure that describes appropriate sequences of events in a particular context. A script is made up of slots and requirements about what can fill those slots. The structure is an interconnected whole, and what is in one slot affects what can be in an other. Scripts handle stylized everyday situations. They are not subject to much change, nor do they provide the apparatus for handling totally novel situations. Thus, a script is a predetermined, stereotyped sequence of actions that defines a well-known situation. Scripts allow for new references to objects within them just as if these objects had been previously mentioned; objects within a script may take "the" without explicit introduction because the script has already implicitly introduced them.

Les scripts sont également parfois appelés *Memory Organisation Packets* (MOP), qui servent à organiser l'information à un niveau élevé d'abstraction, sous forme d'ensembles de scènes qui appartiennent à une classe de situations. Les MOP sont assemblés à partir de scripts existants, et différents *packets* peuvent partager une même scène : par exemple, aller au restaurant et aller au cinéma contiennent tous deux une scène où se déroule une transaction. Les scripts forment le substrat d'un système dynamique et créatif de mémorisation, qui s'apprend au cours de l'expérience. Les scripts organisent le stockage de l'information dans la mémoire et se restructurent régulièrement au contact de nouvelles informations.

L'exemple le plus célèbre de script est la succession d'événements typiques qui se déroulent lors d'un dîner dans un restaurant : entrer dans le restaurant, trouver une table, lire le menu, s'adresser au serveur, choisir et commander un plat, manger, demander l'addition, payer l'addition, sortir du restaurant. Toutes ces actions se déroulent dans des scènes, qui se succèdent grâce à différents types de transitions appelées MTRANS (pour *mental transition*) et PTRANS pour (*physical transition*). Par exemple, la première scène, le moment de l'entrée dans le restaurant, se déroule en plusieurs étapes (elle va de l'entrée physique dans le restaurant à l'installation à une table avant de commander), la deuxième scène est le moment de la commande (elle va de la lecture du menu à la commande passée par le serveur aux cuisines), la troisième scène est le moment de la dégustation, etc.... Ces scripts, composés de scènes, eux-mêmes composés de *primitive acts* correspondent donc à une simplification du monde. Sur cette simplification, citons Wassmann (2001 : 2084, nous ajoutons les caractères gras) :

If the typical characteristics of a situation are grasped, hence the stereotypical, the standard-like is stressed but raised to a higher level of abstraction; we can talk about schemata and cultural models (which partly replace the older term of the folk model). All the knowledge we acquire, remember, and communicate about this world is neither a simple reflection of this world nor does it consist of a series of categories (as ethnoscience assumed), but it is organized into different situation-relevant, **prototypical, simplified sequences of events**. We basically think in simplified worlds: '... cultural models are composed of prototypical event sequences set in simplified worlds' (Quinn and Holland 1987, p. 32).

Des recherches relativement récentes semblent apporter des confirmations à cette théorie. Une méta-étude publiée en 2001 dans la revue *Cognitive Neuropsychologie* (Funnell, 2001 : 338) fait la compilation des différentes études cliniques dont les résultats démontrent la pertinence de la théorie des scripts. Les études portaient sur des patients souffrant de démence sémantique, qui est un trouble de la mémoire sémantique<sup>40</sup>, parfois considérée comme un type d'aphasie. La méta-étude de Funnell montre que les patients souffrant de démence sémantique sont incapables de relier les informations à des scripts, et qu'en conséquence, ils vivent dans le présent, ne comprennent et ne se souviennent que des éléments appartenant à des

---

<sup>40</sup> Rappelons très brièvement de quoi il s'agit. La mémoire déclarative, également appelée « mémoire explicite » s'oppose à la mémoire procédurale (qui concerne des compétences motrices) : elle recouvre la capacité à se souvenir consciemment d'événements passés et la capacité de les restituer sous forme verbale. Elle se décline en deux catégories (selon Endel Tulving, 1972) : la mémoire épisodique et la mémoire sémantique. La mémoire épisodique (également appelée « mémoire autobiographique ») désigne la capacité d'un individu à se souvenir d'événement liés à un contexte précis. La mémoire sémantique recouvre la connaissance du monde indépendante du contexte spatio-temporel de son acquisition : il s'agit de la connaissance encyclopédique du monde, la connaissance du sens des mots, des codes, des règles.



expériences récentes (Funnell, *ibid.* 338). Citons la conclusion de l'article (Funnell, 2001 : 329-338) :

Scripts record a particular set of actions that take place in a particular setting at a particular time, with a particular set of objects, and in relation to a particular goal. The fact that the presence of a goal has a positive effect on object recognition in semantic dementia provides initial support for script theory. [...] Studies of semantic dementia have supported the role for scripts in semantic memory (Schank, 1982). The new learning that accompanies the progressive loss of semantic memory in semantic dementia reveals the basic, dynamic, creative memory system that learns from personal experience and forms the basis of scripts.

Les routines font partie des *primitive acts* qui composent les scènes successives, puisqu'elles font partie intégrante des attentes des participants (Fraser, 1990 : 233) :

Politeness, on this view, is not a sometime thing. Rational participants are aware that they are to act within the negotiated constraints and generally do so. [...] Politeness is a state that one expects to exist in every conversation; participants note not that someone is being polite – this is the norm – but rather that the speaker is violating the CC [*Conversational Contract*].

En effet, quand une scène attendue est remplacée par un événement qui n'appartient pas au script, alors surviennent des incertitudes, et de la même manière, lorsque la formule de politesse ne correspond pas aux attentes, alors le contrat est rompu et cela peut créer des tensions.

Nous pensons que les inférences établies à partir de signalèmes et d'interjections secondaires proviennent également de scripts, qui contiennent les informations qui permettent de combler les informations manquantes dans la situation de communication. Répondre *ouch !* à un locuteur qui vient d'annoncer son futur mariage peut sembler malvenu, car *ouch* se situe dans une scène où un petit accident génère une douleur (chez le locuteur ou chez une personne observée par le locuteur, car on peut crier *ouch* par empathie). *Ouch* a donc pour effet de faire passer le mariage pour un accident, pour un imprévu, pour quelque chose qui suscite l'empathie.

Sit<sub>GROUND</sub> et Sit<sub>ARCH</sub>

Nous défendons l'idée que cette trace *en corpus*, qu'on appelle l'*interjection*, renvoie à une situation archétypale, que nous nommons Sit<sub>ARCH</sub>, situation qui est différente de la situation de communication (que nous nommons Sit<sub>GROUND</sub>, et qui correspond à Sit<sub>0</sub> en TOE).

Il y a donc une situation d'énonciation idéalisée, prototypique, au sein de laquelle s'est produit un événement qui a pour effet de faire émettre une production vocale à un locuteur : il s'agit d'un script, que nous simplifierons ici en une série d'événements où des participants

sont affectés tour à tour par une transmission d'énergie. **L'interjection renvoie donc à deux situations d'énonciation : la présente (Sit<sub>GROUND</sub>) et l'archétypale (Sit<sub>ARCH</sub>).**

Cela explique pourquoi l'ensemble *ouch* est lui-même un indice : l'indice est caractérisé par la contiguïté physique entre le representamen et l'objet, cette contiguïté physique est présente en Sit<sub>ARCH</sub> (puisque *ouch* fait partie du script) et en Sit<sub>GROUND</sub> (puisque l'interjection est non-déplaçable, elle renvoie à sa propre énonciation). Mais l'ensemble *ouch* est également un symbole, puisque l'énonciation de *ouch* en Sit<sub>ARCH</sub> est régulièrement associée à l'expression de la douleur : Sit<sub>ARCH</sub> est le lieu d'une règle, d'une loi, permettant l'interprétation du signalème. Rappelons que les types de signes ne sont pas incompatibles entre eux : il est même rare de trouver des indices purs, *ouch* est donc un hypo-indice.

### LA SITUATION ARCHÉTYPALE EN TERMES LANGACKERIENS

Langacker rappelle que la structure propositionnelle est elle-même basée sur l'expérience humaine (Langacker, 2008 : 355, nous ajoutons les italiques, les caractères gras sont dans le texte original) :

Despite its diversity and complexity, clause structure is readily seen as being grounded in basic human experience. It is best described and understood with reference to certain archetypal conceptions representing fundamental aspects of such experience. *Conceptual archetypes function as the prototypes for clausal elements and are a major factor in determining their structural arrangement.*

One archetype is the organization of a scene into a global **setting** and any number of smaller, more mobile **participants**.

Les participants sont en interaction entre eux et avec l'espace qu'ils occupent (pièces, bâtiments, régions géographiques). Un participant peut être une personne, un animal, un objet, perçu comme *figure* (par opposition à *fond*). Le lieu fait partie du cadre (*setting*). La notion d'interaction correspond elle-même à un autre archétype, qui est appelé le *billiard-ball model* : les objets se meuvent dans l'espace et entrent en contact les uns avec les autres, suivant les lois physiques. Les impacts entre ces objets mouvants et leurs conséquences renvoient eux-mêmes à un autre archétype appelé *action chain* (Langacker, 2008 : 355). Une *action chain* (chaîne d'actions, mais nous préférons l'appellation originale) est une suite d'interactions entre objets qui supposent une transmission d'énergie d'un objet à un autre, donc, d'un participant à un autre. Ces actions en chaîne peuvent être de n'importe quelle taille, et souvent, dans la structure des propositions, on ne trouve que deux participants et parfois un seul. Les participants eux-mêmes jouent des rôles différents au sein de ce cadre. Il y a des archétypes de participants : l'agent, considéré comme la source de l'énergie transmise

dans la chaîne d'action, il effectue des actions et des mouvements ; le patient, qui se trouve modifié par la transmission d'énergie ; l'instrument, qui est utilisé par l'agent pour effectuer ses actions. Le *billard ball model* de Langacker est donc une simplification de script. C'est lui que nous adopterons pour notre description.

La configuration archétypale des événements auxquels les sujets parlants participent est appelée *canonical event model*, représentée par la case notée (a) dans la *figure 27*: on y voit deux participants, l'agent et le patient. Ce dernier est affecté (il subit un changement d'état) par les actions de l'agent. Cette configuration conceptuelle est ensuite codée en structures linguistiques qui composent les propositions : l'agent correspond au *trajector*, le patient au *landmark*, le *viewer* correspond au *ground*, comme présenté dans le schéma de droite (b) de la *figure 27* (MS sont les initiales de *Maximal Scope* et IS de *Immediate Scope*) :

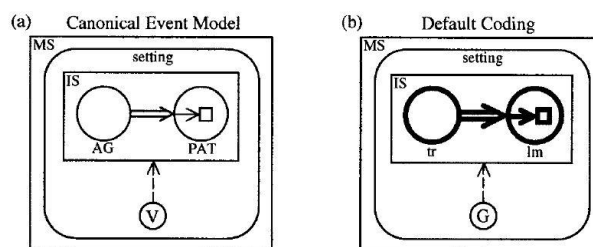


Figure 27: Canonical Event Model et Default Coding, adaptée de Langacker (2008: 357)

Appliquons ce modèle à l'interjection *ouch*. Le signalème /tʃ/ renvoie à une situation archétypale où l'on prononce *ouch*. Cette situation archétypale est donc composée des différents éléments mentionnés précédemment :

- Deux participants dans une situation (un lieu, une pièce ou autre) où se produit un accident provoquant une douleur, qui elle-même provoque la production vocale /autʃ/.
- Une réaction en chaîne (l'*action chain*) contenant plusieurs participants qui successivement transmettent de l'énergie.

Le sujet parlant énonçant le signalème est donc un participant avec un double rôle : il est successivement **patient** (doublement patient : il subit l'accident, puis éprouve une sensation de douleur) et **agent** : il effectue une production vocale. Cette situation pourrait être encodée en termes linguistiques par un sujet parlant qui est à la fois *trajector* et *landmark*. Cependant, le signalème renvoie à cette situation sans l'encoder linguistiquement dans une proposition. En effet, le signalème n'est pas une proposition entière mais un **équivalent** de proposition, il

permet de reconstruire une proposition, mais son sens est procédural. Ainsi, seule la situation archétypale à laquelle le signalème renvoie sera décrite.

Nous pourrions très schématiquement décrire cette réaction en chaîne comme suit :

Agent : participant-objet provoquant un contact physique douloureux

Patient : participant-humain subissant ce contact douloureux

Agent : participant-humain énonçant *ouch*.

Une fois de plus, ce n'est pas juste le signalème qui est énoncé en Sit<sub>ARCH</sub> : bien au contraire, c'est tout l'ensemble *ouch* qui est énoncé. Le signalème, ce n'est qu'une structure de différenciation en Sit<sub>GROUND</sub>, il indique que ce qui vient d'être énoncé en Sit<sub>GROUND</sub> correspond à tout l'ensemble *ouch* prononcé en Sit<sub>ARCH</sub>. La reconnaissance de cette situation archétypale permet de reconnaître le sens procédural du signalème : dans toutes les situations où *ouch* est produit, une douleur a été ressentie.

## RENOI À UNE AUTRE SITUATION D'ÉNONCIATION

Dans leur propension à renvoyer à une situation archétypale qui contient elle-même une situation d'énonciation, nous pourrions comparer les signalèmes avec les emplois de certains proverbes : *the more the merrier, better late than never at all*. Mis à part le fait que leur sens n'est pas compositionnel, donc pas interprétable à partir de l'analyse des parties, ces courts énoncés ont la particularité d'être vécus par les locuteurs comme quelque chose que l'on énonce dans certaines circonstances. Le proverbe n'est jamais dit comme un énoncé libre, il est toujours énoncé comme « énoncé formulaire » (pour reprendre les termes de Benveniste) qui s'assume lui-même comme énoncé formulaire : il est toujours énoncé en référence à une situation archétypale, virtuelle (qui n'a jamais existé), où des participants fictifs l'énoncent comme un énoncé libre. Qui a déjà dit sincèrement *the more the merrier*, sans faire allusion au fait que *c'est un proverbe* que l'on dit quand une certaine circonstance s'y prête ? Ils sont d'ailleurs souvent suivis du segment *as they say*, qui montre bien que l'énoncé en Sit<sub>GROUND</sub> fait référence à un autre énoncé, présenté comme tout à fait naturel en Sit<sub>ARCH</sub>.

Ce n'est donc pas le signalème /t/ tout seul qui évoque les domaines cognitifs de la douleur et de la soudaineté, mais son renvoi à une situation archétypale qui contient les deux éléments : une cause (douleur soudaine) + un effet (l'énonciation de *ouch*).

## Schématisation

Pour résumer les différentes étapes qui permettent à l'interjection primaire riche *ouch* d'invoquer le domaine cognitif de la douleur, voici les éléments à intégrer au schéma :

1. Son sens est procédural : cette production vocale est **un effet** pour une cause, qui est la perception d'une douleur (la cause est l'explicature établie par l'interlocuteur).
  2. Renvoi à sa propre énonciation de type 0 : cet effet est la production vocale d'une SD qui renvoie à **tout l'ensemble /aʊtʃ/** (c'est le reformatage phonémique, qui correspond à un renvoi à sa propre énonciation en Sit<sub>GROUND</sub>).
  3. Renvoi à sa propre énonciation de type 1 : l'ensemble /aʊtʃ/ renvoie à une situation archétypale (Sit<sub>ARCH</sub>), où est énoncée l'interjection *ouch*. Nous avons symbolisé ce renvoi par une flèche rouge allant du signalème (en rouge) pointant vers *ouch* en Sit<sub>ARCH</sub>, mis en rouge également. Cette interjection est ce qu'un participant produit quand il éprouve une douleur : c'est ce renvoi qui se trouvera *onstage*.
  4. Il s'agit d'une *Expressive* : les interjections produites en Sit<sub>GROUND</sub> ne sont pas observables *onstage* à la manière des items de classe ouverte. Ce que l'on peut observer *onstage*, c'est la **trace** d'une expression (à l'oral, un signalème, à l'écrit, un habillage graphématique suivi d'un signalème), c'est-à-dire d'une expulsion. Mais l'expulsion en elle-même est inobservable du point de vue où se place la LC. Ce que l'on voit *onstage*, c'est donc une trace phonétique, celle du signalème : /tʃ/. Dans le *ground*, le locuteur expulse.
  5. Le locuteur montre (au lieu de dire) : **: il y a donc un renvoi au locuteur lui-même, qui devient le centre de l'attention et le lieu où certaines informations vont s'échanger**
- Résultat** : Renvoi à plusieurs domaines cognitifs, dont une douleur inattendue, soudaine, mais supportable.

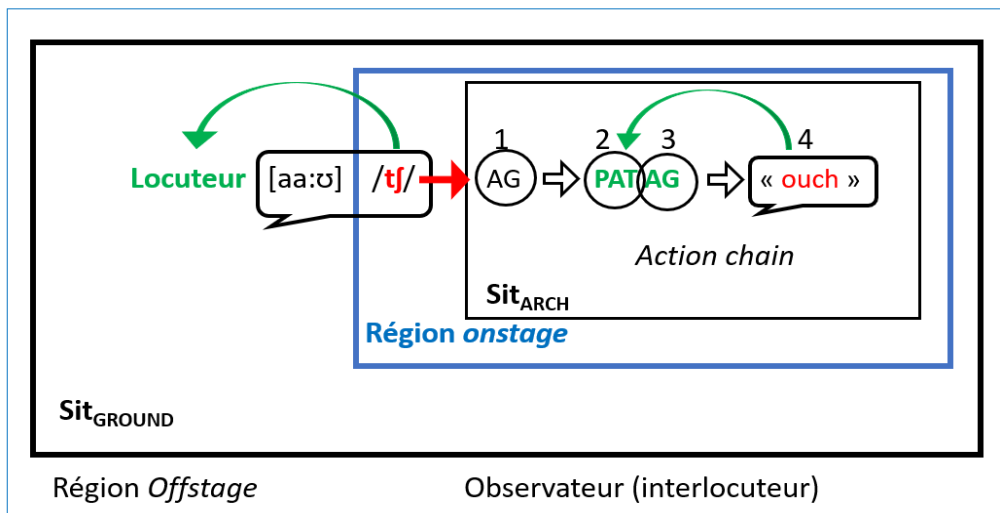


Figure 28: Ouch- Viewing Arrangement

Le cadre extérieur correspond à la situation d'énonciation,  $Sit_{GROUND}$ , également appelée *global setting*. Ce que nous avons décrit comme le premier acte accompli par le locuteur, à savoir, la prise d'air accompagnée d'un frottement des cordes vocales (donc, le symptôme), est symbolisé par [aa:], mais il ne correspond pas à une production de phonèmes et se trouve donc hors de ce que Langacker appelle la région *onstage*, donc hors de la scène. Si, en revanche, le cri subit immédiatement un reformatage phonémique, avec par exemple l'interjection primaire pauvre *ah*, alors ce /a/ est bien un phonème, et il doit se situer *onstage*. En réalité, plus le reformatage phonémique se situe en amont du canevas phonémique, plus il est difficile de savoir clairement si la production vocale est sur la scène ou pas : c'est toute l'ambiguïté de l'interjection, et cela correspond très exactement à son but, qui est de brouiller les frontières entre le langagier et le non-langagier. Dans notre schéma, nous n'avons pas schématisé cette configuration, afin de pouvoir bien distinguer la partie qui correspond au symptôme de la partie qui correspond au signal (la SD). Le premier cadre intérieur (en bleu) correspond à ce qu'il se passe *onstage* : seul le signalème est *onstage* et il s'agit encore que d'une suite de phonèmes. Le second cadre intérieur correspond à  $Sit_{ARCH}$ . Le fait d'avoir encadré  $Sit_{ARCH}$  ne signifie pas qu'un élément y est *profilé* : l'encadrement symbolise ici une délimitation précise pour représenter  $Sit_{ARCH}$ .

Le schéma se lit de gauche à droite :

**Étape 1** : le participant (que nous préférons appeler *sujet* que *locuteur*) éprouve une douleur, puis émet un cri qui n'a rien de linguistique, ici transcrit [aa:ɔ]. Le sujet, l'accident, la douleur, le cri, sont dans le *global setting*,  $Sit_{GROUND}$ . Il *exprime*, *expulse* : ce que nous regardons, linguistes, témoins, c'est le sujet, et pas la région *onstage*, car à ce moment-là, rien

ne s'y produit. À cette étape, le sens est *naturel* (Meaning<sub>N</sub> dans les termes de Grice) il s'agit d'un symptôme (dans les termes de Sebeok), et donc, de la première couche d'information.

**Étape 2** : en rajoutant /tʃ/, le sujet redevient locuteur, le témoin redevient interlocuteur : le locuteur prétend avoir crié /aotʃ/ : le locuteur reformate rétroactivement son cri. Le premier cri est donc finalement interprété comme la suite de phonèmes /aʊ/. La SD fait donc entrer le cri *onstage*, mais rien n'y est profilé.

**Étape 3** : il se trouve que la suite /aotʃ/ correspond à une interjection, *ouch*, qui est employée dans une situation archétypale où un participant archétypal éprouve une douleur. Énoncé en Sit<sub>GROUND</sub>, le signalème permet donc au locuteur d'indiquer : « je suis en train d'émettre la production vocale **généralement émise** (il y a donc un renvoi en Sit<sub>ARCH</sub>) quand arrive un petit accident qui crée une douleur soudaine ». Ce RPE de type 1 est symbolisé par la flèche rouge. Nous ne l'ajouterons pas dans nos prochains schémas, afin d'éviter d'alourdir les dessins.

La flèche verte en Sit<sub>GROUND</sub> indique que le signalème est la trace d'une *expression*, d'une *expulsion*, qui implique un changement de perspective par rapport aux propositions déclaratives et aux items de classes ouvertes qui les composent, et qui rend si difficile leur description en Linguistique Cognitive : il ne faut plus observer la scène, mais observer le locuteur. En RT, cela correspond à ce que Wharton appelle le pôle *showing* : le locuteur *montre* au lieu de *dire*. Il s'agit d'un renvoi au locuteur, qui est typique de toute exclamation. La flèche verte que nous avons placée en Sit<sub>ARCH</sub> symbolise le fait que l'interjection *ouch* donne elle-même des informations sur le locuteur archétypal. Elle permet également d'indiquer que seul le locuteur est concerné et non pas quelqu'un d'autre (*psst*, par exemple, concerne l'interlocuteur) ; cette information est tout aussi importante, dans le sens où elle permet de rassurer l'interlocuteur : le locuteur a crié, certes, mais ce n'est pas à cause d'un danger.

Pour que le renvoi en Sit<sub>ARCH</sub> permette d'établir une inférence, il faut que Sit<sub>ARCH</sub> et Sit<sub>GROUND</sub> soient identiques : *je dis maintenant ce que l'on dit quand on a mal, DONC j'ai mal maintenant*. Il est logique de voir apparaître la même flèche verte, les mêmes actions en chaîne, les mêmes participants dans les deux situations.

Les numéros en Sit<sub>ARCH</sub> représentent les différents moments de l'*action chain* :

- 1 : Événement (accident affectant un patient)
- 2 : Douleur ressentie par le patient
- 3 : Le patient devient agent (il crie « ouch »)
- 4 : cri de douleur

Le renvoi du signalème au domaine cognitif de la douleur se fait donc par le biais de la reconstruction de l'interjection *ouch* en Sit<sub>ARCH</sub>, dans les premiers éléments de l'action en chaîne : la production vocale (numérotée 4) est l'effet produit par l'interaction entre 1 et 2. Comme le patient devient agent, nous avons symbolisé ce passage par le chevauchement des cercles 2 et 3.

Au centre de la matrice conceptuelle, il y a le signalème, il renvoie à une situation archétypale et cette situation archétypale contient les domaines cognitifs de la douleur, de la soudaineté, etc...

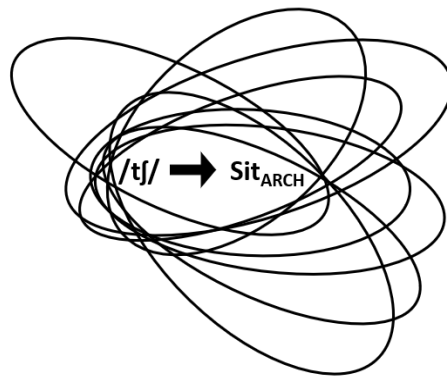


Figure 29: Matrice conceptuelle pour *ouch* : rien n'est profilé

Le fait qu'un signalème (et une interjection secondaire) puisse être équivalent à une proposition entière provient, selon nous, des deux éléments suivants :

- Le signalème renvoie à toute l'action en chaîne en Sit<sub>ARCH</sub>
- L'agent en Sit<sub>ARCH</sub> a le même rôle que le locuteur en Sit<sub>GROUND</sub>

Ainsi, il est possible pour l'interlocuteur de reconstruire un sujet et un prédicat à partir du signalème, d'identifier ce sujet comme le locuteur de Sit<sub>GROUND</sub> et d'identifier les transferts d'énergie de Sit<sub>ARCH</sub> comme un événement s'étant produit pour le locuteur en Sit<sub>GROUND</sub>. L'interlocuteur peut reconstruire toute une *action chain* qui contient des agents et des patients, ce qui donne de quoi reconstruire des *trajectors* et des *landmarks* et donc reconstruire le contenu d'une proposition entière.

Maintenant que nous avons élaboré en termes de la LC le sens du signalème présent dans les *interjections primaires riches*, regardons ce qu'il se produit avec les interjections secondaires.



### II.1.3.7. Description de l'interjection secondaire

Ces éléments sont en grande partie semblables aux précédents, cette section sera plus courte car elle sera consacrée à ce qui change avec l'interjection secondaire.

Comme avec les interjections primaires, à un certain niveau d'analyse, seules leurs propriétés phonémiques sont visibles (les propriétés syntaxiques et sémantiques sont *suspendues*, pour reprendre les termes de Kerleroux, 1996 : 56). En effet, les interjections secondaires sont décrites dans la littérature comme des éléments ayant subi un *effacement sémantique*. Dans un premier temps, nous allons rappeler pourquoi il s'agit plutôt d'une perte de potentiel référentiel. Dans un deuxième temps, nous allons montrer comment schématiser l'interjection secondaire en LC. Dans un troisième temps, nous aborderons les procédés euphémiques appliqués aux interjections secondaires (IS).

#### II.1.3.7.1. Perte de potentiel référentiel

Entre le substantif *shit* et l'interjection *shit !*, un effacement sémantique semble s'effectuer. Cependant, comme nous l'avons vu au chapitre 2, certains indices nous montrent qu'il ne s'agit pas d'un effacement sémantique. Tout d'abord, des noms propres peuvent être des interjections (*Jesus, God*), alors que ces derniers n'ont pas de signifié, ce sont des désignateurs rigides (Kripke, 1980). Il ne peut pas y avoir d'effacement sémantique avec des éléments sans signifié. Ensuite, nous avons vu que cette différence entre nom propre et nom commun était bien maintenue dans la version interjective des items, puisque l'IS *God* garde sa majuscule, ce qui n'est pas le cas de l'IS *shit*. Plus généralement, le fait même que les IS, en tant que groupe d'items dans le lexique, partagent le point commun d'être converties à partir de noms désignant des éléments appartenant au tabou et au sacré doit nous indiquer qu'**elles ne procèdent pas d'un effacement sémantique, mais plutôt d'une absence de potentiel référentiel**. Cette absence de référent provient, selon nous, du fait que l'IS procède d'un renvoi à sa propre énonciation. Nous l'appelons le *renvoi à sa propre énonciation de type 4*<sup>41</sup> (RPE4) : si *God* est devenue une IS, c'est bien parce que le fait même de **l'énoncer** hors du contexte de la prière ou de la conversation théologique contient quelque chose de choquant. Il en va de même pour les jurons appartenant au registre de langue vulgaire et employés comme IS. Cela choque, soit parce que le référent est sacré, soit parce qu'il est répugnant. Dans tous les cas, le fait qu'un item de classe ouverte puisse être utilisé comme exclamation procède

---

<sup>41</sup> Nous parlerons du RPE de type 3.

d'un renvoi à l'**énonciation** (interdite) de cet élément, et nous l'appellerons la **valeur quasi-autonymique de l'IS** : en s'exclamant *God !!*, le locuteur montre qu'il prononce le **nom** interdit *God !!*. Mais il ne parle pas de Dieu : c'est simplement **en tant que signe linguistique interdit**, qu'il le prononce. Cette propriété de l'IS nous évoque le terme de *propriétés suspendues*, proposé par Kerleroux (1996 : 56) pour les autonymes : *table* (dans *le mot « table » est un substantif*) ne s'accorde pas, n'est pas employé pour son signifié, toutes ses propriétés syntaxiques, sémantiques et morphologiques sont suspendues, même si elles sont accessibles *en transparence*, indépendamment et de cet emploi en mention. En cela, l'IS semble être un type particulier d'autonyme, c'est-à-dire un emploi *en mention* d'un signe linguistique.

Cependant, il y a deux différences majeures entre l'IS et l'autonyme.

Tout d'abord, les autonymes ont un référent, qui est le signe en emploi autonymique (dans *le mot « table »*, le locuteur fait référence au signe « table »). Avec les IS, il n'y a pas de référent du tout, le locuteur montre simplement qu'il a **prononcé** le signe interdit. D'ailleurs, une IS peut très bien être employée en mention : *'shit !' is an interjection*.

Ensuite, tout signe linguistique peut immédiatement devenir un autonyme, et dans ce cas, il acquiert le statut grammatical de substantif (Rey-Debove, 1978) : l'autonyme est un emploi, pas une classe de mots. L'interjection secondaire, au contraire, ressemble à une classe de mots, il y en a un nombre limité dans le lexique ; bien sûr, tout signe peut devenir, à terme, une IS, mais ce changement de statut est conditionné : il faut que le signe dénote ou connote un tabou ou une figure sacrée dans une communauté sociolinguistique donnée (on pense à *tabernacle !* ou *tabarnak !* en français québécois). Cela implique un accord tacite dans le groupe sociolinguistique en question. De plus, l'interjection secondaire n'a pas le statut de substantif, comme on peut le voir avec l'absence de déterminant. Elle a le statut d'interjection secondaire.

Il y a une différence fondamentale entre ce RPE de type 4 dont procède l'IS et les items de classes ouvertes appartenant à un registre de langue vulgaire, comme 55. :

55. I'm up shit creek!

En 55. , quand bien même cette expression serait utilisée dans le but de transgresser un interdit (imaginons, dans le contexte d'une réunion de travail), sa valeur première dans l'analyse syntaxique sera toujours d'être un nom. Contrairement à l'IS, le substantif *shit* n'est pas **uniquement** prononcé **en tant que signe** pour le caractère vulgaire du registre auquel il appartient, même si la provocation fait partie des raisons pour lesquelles il est énoncé.

Le fait que certaines IS puissent perdre leur caractère transgressif en raison de leur abondance dans un idiolecte, un sociolecte (ou autre) est un paramètre qui n'entre pas en considération dans cette analyse, puisque, de la même manière et pour les mêmes raisons, des jurons sous forme substantive peuvent tout autant perdre leur caractère transgressif au sein d'un groupe donné. Dans tous les cas, l'item de départ est devenu une IS parce qu'**à l'origine**, le signe était transgressif.

Cette perte de potentiel référentiel nous oblige à constituer deux niveaux contradictoires de description de l'interjection secondaire en LC :

- Le signifié de l'item depuis lequel l'IS est convertie ne doit pas apparaître *onstage*.
- Cependant, il est impossible d'ignorer que l'IS *shit* provient bien de la conversion d'un substantif parfaitement reconnaissable. Il y a donc *en plus* du renvoi aux domaines cognitifs de ce qui a provoqué l'exclamation, un renvoi au domaine cognitif du substantif dans son sens littéral et dans son sens métaphorique. Ces éléments constituent bien des objets de conceptualisation, et ils *profilent* bien quelque chose avant la conversion.

II.1.3.7.2. La première interaction de l'*action chain* est indéterminée en Sit<sub>ARCH</sub>.

Ajoutons encore une difficulté : l'IS ne contient pas de signalème : le domaine cognitif auquel renvoie *shit* est donc totalement dépendant du *ground*. Ainsi, on peut très bien s'exclamer *shit* parce que l'on est surpris<sup>42</sup> agréablement ou désagréablement. **La première interaction de l'*action chain* est donc indéterminée en Sit<sub>ARCH</sub>.** Avec Potts, tout ce que l'on peut dire, c'est que l'émotion est intensifiée, mise en valeur : *What unifies these uses is heightened emotion* (Potts, 2008 : 12, italiques dans le texte original, nous les faisons passer en caractère gras). Mais seul le contexte peut nous aider à trouver la polarité de cette émotion (Constant *et al.*, 2009). Malgré cette indétermination des premières interactions de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>, demeure toujours le fait qu'il y a bien un patient, qui ensuite devient agent et s'exclame *shit* en conséquence de la première interaction.

---

<sup>42</sup> Nous avançons un peu rapidement qu'il s'agit toujours d'une surprise : en réalité, le type d'émotions qui prévalent pour l'emploi de *shit* n'est peut-être pas forcément la surprise ; cela dépasse le cadre de notre travail, qui s'intéresse plus à la catégorie des interjections qu'à l'étude fine d'une interjection en particulier. Il nous semble intuitivement que *shit* est plus souvent corrélé à la surprise que *God* et dérivés (*My God*, etc...), qui peut être employé dans des contextes où elle marque une exaspération.

Nous pouvons donc établir les éléments suivants pour l'interjection secondaire : comme interjection, son sens est procédural. Comme élément converti en IS depuis une classe ouverte, elle contient un sens conceptuel : celui du substantif (ou autre) avant la conversion. On peut donc avancer qu'à un deuxième niveau d'analyse, qui n'est pas immédiatement accessible à l'interlocuteur, les propriétés qui étaient suspendues au premier niveau d'analyse sont bien présentes *en transparence* et renvoient à des domaines cognitifs appartenant à l'élément à la source de la conversion.

Pour résumer, nous devons prendre en compte les éléments suivants :

L'IS procède d'un renvoi à sa propre énonciation de type 0 (le reformatage), de type 1 (le renvoi en Sit<sub>ARCH</sub>), de type 2 (*ceci n'est qu'une interjection et pas une proposition entière*) et de type 4 (*je prononce un item lexical interdit*). Pour le renvoi de type 1, rappelons que L'IS procède d'un renvoi à une situation archétypale moins élaborée que pour *ouch* car le premier agent de la première interaction de l'action en chaîne n'est pas déterminé : on sait simplement qu'il s'agit d'une émotion présentée comme forte. Comme pour ce qui est appelé l'*interjection primaire*, l'IS est le résultat de deux actes : un acte d'expulsion et un acte de reformatage de cette expulsion grâce à un lexème disponible *en langue*. L'IS est donc la trace du deuxième acte. S'il n'y a toujours rien de profilé par ces interjections, nous devons malgré tout ajouter un deuxième ensemble de domaines cognitifs invoqués par l'interjection secondaire : le domaine cognitif du substantif converti. Nous pouvons donc proposer la description suivante, pour les IS :

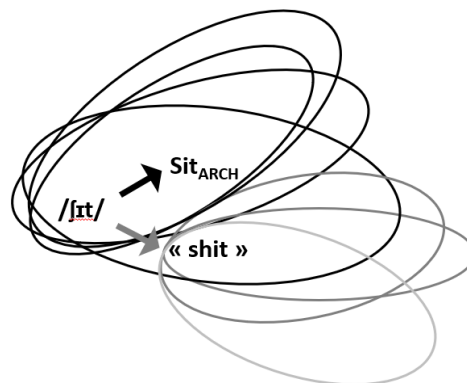


Figure 30: Matrice conceptuelle pour shit

À l'intérieur de la matrice, nous avons placé sa transcription phonémique /ʃɪt/, et non pas la schématisation d'un *tr* et d'un *lm*, car avec l'IS, rien n'est *profilé*. Le domaine cognitif grisé en arrière-plan représente le dénoté de l'item lexical d'où est converti l'interjection secondaire. Ce domaine cognitif a le *profile* typique du substantif de départ (*shit* est un

substantif), et lui-même renvoie à d'autres domaines cognitifs (pour le sens littéral et le sens métaphorique, ils sont grisés également).

### II.1.3.7.3. Procédés euphémiques appliqués aux interjections secondaires

Le fait de crier *sugar !!* pour rattraper un *shit* a pour conséquence d'évoquer l'interjection secondaire (la censure ne trompe personne) mais également *sugar* : si la censure est constituée d'un mot qui existe, c'est bien pour que l'élément d'arrivée, *sugar*, parviennent à masquer l'élément de départ (la censure n'est pas *shi...lalagoney !*, mot qui n'existe pas).

Nous pouvons ajouter le schéma suivant pour les interjections secondaires euphémisées (ici, *sugar*) :

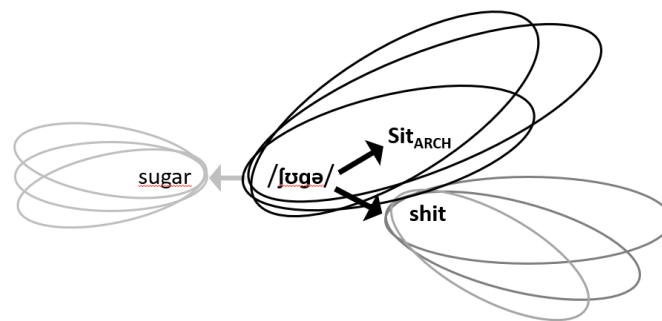


Figure 31: Matrice conceptuelle pour *sugar*

La partie ajoutée est un troisième domaine cognitif, invoqué par le signifiant de l'euphémisation *sugar*, nous ajoutons donc une nuance de gris clair pour signaler un domaine cognitif supplémentaire, qui est le sucre. Il nous est impossible de dire si ce signifiant est plus prégnant ou moins que celui de *shit*. Ajoutons que *-ugar* est une structure de différenciation ajoutée derrière le premier phonème de l'IS : elle est, elle aussi, une trace, d'un rattrapage *en urgence*, et donc d'un reformatage. Le locuteur se sert du lexème *sugar*, disponible *en langue*, pour maquiller une réaction spontanée. Ainsi, le locuteur fait passer *sugar* du statut de nom à celui de *réceptacle* pour réaction spontanée : il s'agit une fois de plus d'un acte de **détournement** de la part du locuteur.

Bien sûr, ce détournement est prévu par l'usage : il est d'usage d'utiliser *sugar* ou *shoot* pour rattraper une interjection secondaire, et en français, d'utiliser *mercredi* (et pas *merlant frit*). Le détournement dont procède l'interjection n'est pas libre. Ce qui est visible *onstage*, c'est toujours la trace d'un tel détournement. Il faudrait donc rajouter en Sit<sub>ARCH</sub> cet élément de détournement lui-même : *sugar* est *ce que l'on dit quand* il s'est produit tel événement qui nous a fait prononcer *shit* mais que, pour des raisons de politesse, on censure. En d'autres

termes, le procédé euphémique est, lui aussi, un renvoi à sa propre énonciation de type 1, mais à un niveau supérieur, au niveau métalinguistique. Nous l'appelons le *renvoi à sa propre énonciation de type 5* (RPE5).

### **Conclusion de la troisième approche**

Cette section, consacrée à la description de l'interjection dans une situation idéalisée du point de vue de l'interlocuteur, nous a permis de décrire la façon dont ce dernier peut établir des inférences à partir d'une interjection. Pour cela, nous avons utilisé les concepts présents en Linguistique Cognitive, et plus particulièrement, dans la Grammaire Cognitive de Langacker. La LC étant une théorie fondée sur une description du langage depuis le point de vue d'un observateur sur le monde, et présentant le locuteur comme l'observateur d'une scène, cette théorie était idéale pour aborder la question du sens véhiculé par l'interjection et de sa réception par un interlocuteur. Les apports principaux de cette section sont les suivants : la description du *renvoi à sa propre énonciation de niveau 1*, qui permet aux locuteurs de se référer à une situation archétypale, que nous avons nommée Sit<sub>ARCH</sub> et qui permet d'établir les inférences. Ce renvoi-là est également présent dans les formules de politesse et les *routines* : *Hello*, c'est la formule que l'on dit dans la situation archétypale où l'on rencontre une connaissance pour la première fois de la journée, etc. Cela pourrait expliquer pourquoi de nombreux linguistes placent les interjections au côté des routines : Lockyer considère *hello* comme une *contact interjection* (Lockyer, 2018). De plus, nous avons vu que cette situation archétypale contenait ce que Langacker appelle une *action chain*, qui est une série d'interactions entre un ou plusieurs participants et au sein de laquelle s'effectue un transfert d'énergie (ce qu'il appelle le *billard ball model*, voir supra). Avec les interjections primaires riches, les premières interactions sont déterminées, grâce à ce que nous avons appelé le signalème, alors qu'avec les interjections secondaires, les premières interactions ne sont pas déterminées, ce qui explique pourquoi la polarité des émotions dont elles sont les manifestations sont totalement dépendantes de leur contexte d'occurrence. Nous avons également décrit la perte de potentiel référentiel qui caractérise l'IS et l'avons analysé comme un autre renvoi à sa propre énonciation, que nous avons appelé le type 4.

## **Conclusion du chapitre *Préparation d'une définition en intension***

Après avoir exposé les difficultés définitoires de l'interjection et de l'onomatopée dans nos deux premiers chapitres, nous avons entamé une deuxième partie de la thèse, consacrée à nos choix méthodologiques. Cette deuxième partie se divise en deux chapitres, *préparation* et *construction*. Nous venons d'achever le chapitre *préparation*. Il s'agissait pour nous de préparer une ébauche de définition *en intension*, afin de guider nos observations sur le prototype à partir desquelles nous allons construire une classification.

Dans le chapitre que nous venons de clore, nous avons analysé nos faits de langue selon trois approches, qui correspondent à trois points de vue à partir desquels observer des contextes idéalisés où des interjections et des onomatopées peuvent émerger. La première approche est plus adaptée à l'observation de l'onomatopée et du *filler*. Les deux autres sont plus adaptées à l'observation d'interjections. Tous ces items font l'objet de descriptions différenciées dans ces trois approches : une interjection, une onomatopée, un *filler*, ce n'est pas la même chose pour un transcripteur, un locuteur ou un interlocuteur. Cela constitue une différence majeure avec les autres classes de mots.

Tout d'abord, nous avons abordé le point de vue d'un transcripteur et d'un lecteur face à une transcription. Il ressort de cette approche que nos faits de langue ont trois définitions différentes selon qu'on les observe *en langue*, *en parole*, ou *en corpus*. *En langue*, ce sont des réceptacles. *En parole*, ce sont des attitudes du locuteur, qui effectue des actes d'*exposition* d'événements sonores ou de parasites vocaux, par opposition à des actes de *désignation* ; en cela, le locuteur-transcripteur adopte une perspective énonciative fusionnée avec la source sonore. *En corpus*, ce sont les traces de cet acte d'exposition.

Ensuite, nous avons abordé le point de vue du locuteur : nous avons montré en quoi l'interjection était *en langue* un outil adapté aux besoins du locuteur. Nous avons proposé deux découpages de la structure de l'interjection, qui aboutissent à deux canevas : fractal et phonologique.

Dans la section intitulée *canevas fractal*, nous avons montré que l'interjection et la locution interjective étaient composées d'une structure d'accueil et d'une structure de différenciation et que ce canevas se répétait à différentes échelles, ce qui en fait un objet fractal. Dans cette section également, la définition de l'interjection change radicalement selon qu'on l'observe *en langue*, *en parole* ou *en corpus*. *En langue*, c'est un réceptacle destiné à faire réinterpréter un cri comme la première partie d'une interjection. *En parole*, c'est un acte

de reformatage d'un cri par ajout d'une structure de différenciation. *En corpus*, on ne peut plus observer que la trace de ce reformatage, qui donne l'illusion de voir apparaître l'*occurrence* ou l'*emploi* d'une interjection. Dans la section intitulée *canevas phonologique*, nous avons montré que des groupes d'interjections primaires avaient un motif phonologique commun et que leurs différences provenaient de la position qu'elles occupaient dans ce motif. Nous avons également montré en quoi les propriétés acoustiques et articulatoires des phonèmes qui composent ce motif sont ergonomiques pour le locuteur.

Enfin, nous avons abordé le point de vue de l'interlocuteur et avons utilisé les concepts de la Linguistique Cognitive pour comprendre comment l'interlocuteur effectuait des inférences à partir d'une interjection. Nous avons intégré à notre description les concepts élaborés dans les sections précédentes et avons avancé que l'interjection renvoyait à deux situations d'énonciation : Sit<sub>GROUND</sub> et Sit<sub>ARCH</sub>.



## **II.2. Chap. 4. Construction d'une définition *en extension* : classification**

### **II.2.1. Constitution de la classification**

#### II.2.1.1. Introduction

##### Présentation

Le premier temps de la thèse a été consacré à exposer l'éventail des difficultés concernant la détection et la définition de l'interjection et de l'onomatopée, et ce à l'aide de concepts présents dans divers discours métalinguistiques. Nous avons vu qu'il n'y avait pas d'accord, dans la littérature, sur une liste finie d'éléments appelés *interjections* : les interjections secondaires, les *fillers*, les onomatopées, les formules de politesse, les phrases tronquées sont intégrées à la catégorie par certains linguistes, rejetés par d'autres. Il en est de même pour les onomatopées : nous avons vu que celles que nous appelons *onomatopées secondaires* ne sont jamais considérées comme des onomatopées, alors même qu'elles procèdent de la même attitude énonciative que les autres. Nous avons également vu que les critères définitoires proposés dans la littérature étaient discutables.

Puisqu'il n'y a pas de liste préétablie à partir de laquelle travailler, nous ne travaillons pas à partir d'une définition *en extension* ; puisqu'il n'y a pas non plus de description solide de ces faits de langue, nous ne travaillons pas à partir d'une définition *en intension*. Notre recherche part donc de deux inconnues interdépendantes : les items constituant l'ensemble des interjections et onomatopées ainsi que les critères définitoires permettant de rassembler ces items. Une solution possible pour contourner l'impasse créée par ces deux inconnues est de partir d'un prototype. À partir de ce prototype, il s'agira pour nous de construire des ensembles pas à pas, c'est-à-dire de construire des listes d'items à ranger dans la catégorie *interjection* et *onomatopée* en fonction des critères communs qu'elles partagent.

Pourquoi faire une classification à partir d'un prototype plutôt que d'exploiter toutes les données collectées dans un corpus fini ? Nous effectuons ce choix parce qu'aucun corpus fini ne peut être assez large pour englober tous les éléments que nous recherchons. En effet, notre recherche étant axée autour des interjections et onomatopées en tant que catégories métalinguistiques, notre méthode consiste à chercher des occurrences rares, à travailler sur des éléments à la limite de la catégorie ou répondant négativement à divers critères définitoires présents dans la littérature, et donc, à travailler sur les éléments les plus éloignés

du membre central qu'est le prototype. C'est pourquoi cette étape de la recherche est constituée de tests linguistiques servant à créer une typologie à partir d'un prototype.

## Postulats

L'établissement des ensembles composant la classification nécessite dès le début de la recherche de faire un choix clair et tranché quant aux postulats<sup>43</sup> qui structureront l'élaboration du modèle. Les deux postulats sont les suivants :

**1<sup>er</sup> postulat** : Il existe bien un point commun entre divers items que l'on peut catégoriser sous les appellations *interjection* et *onomatopée*. Ce postulat est fondamental, dans le sens où, sans lui, il serait tout à fait possible d'avancer que la catégorie *interjection* n'existe pas et qu'il n'est même pas la peine de chercher de point commun entre des items qui ne partagent rien d'autre que leur incapacité à être rangés dans d'autres parties du discours. En effet, comme nous l'avons dit dans la première partie de notre thèse, l'histoire de cette catégorie métalinguistique pourrait mener à la conclusion suivante : la catégorie *interjection* existe pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la description de la langue. En effet, les grammaires latines ne contenaient que sept parties du discours au lieu des huit parties du discours des grammaires grecques. Or, le chiffre huit possédant une valeur symbolique importante (selon Ameka, 1992a), il devait absolument être maintenu, et c'est pour cette raison que l'interjection est passée du statut de sous-catégorie de l'adverbe à la huitième partie du discours (Ameka, 1992a, Buridant 2006, Ashedown, 2008). Proposer une recherche sur les points communs entre des items catégorisés dans une partie du discours qui était, au départ, purement symbolique, constitue donc un pari risqué. C'est pourquoi il est important de préciser dès le départ que nous avons fait le choix de *postuler* que cette catégorie avait une pertinence, malgré le fait que l'origine de cette catégorie métalinguistique suggère le contraire.

**2<sup>ème</sup> postulat** : En raison de la prépondérance de sa fréquence d'utilisation par les locuteurs, l'interjection primaire anglaise *oh* est considérée dans cette recherche comme le prototype. Ce postulat est à la fois nécessaire à l'établissement d'une base de travail et en même temps forcément *axiomatique* dans le sens où aucune étude sur des sujets parlants ne

---

<sup>43</sup> Nous utiliserons de manière indifférenciée les termes *postulat* et *axiome*, le *Petit Robert en ligne* les présente comme des synonymes.

pourrait établir que *oh* est la plus prototypique des interjections. En effet, tout dépend de ce que l'on appelle une interjection, ce qui rend une telle étude impossible : s'il est possible d'effectuer une enquête sur des sujets parlants pour savoir quel élément sera le plus prototypique à leurs yeux au sein de la catégorie des *meubles* (une chaise ? un bureau ? une table ?), il est plus difficile d'enquêter sur le prototype d'une catégorie métalinguistique, et il est impossible d'enquêter sur une catégorie métalinguistique à la marge, comme l'interjection. Seul le nombre de ses occurrences semble pencher en la faveur de *oh*.

Cela pourra surprendre le lecteur : le prototype que nous choisissons est une interjection primaire, ce qui implique que l'onomatopée sera traitée *par rapport à* l'interjection. Il nous faut un seul prototype, et notre choix provient des caractéristiques expliquées dans la section consacrée à la description de nos objets d'étude depuis le point de vue d'un transcripneur : les caractéristiques énonciatives et sémiotiques partagées par les interjections et les onomatopées sont plus directement descriptibles à partir de l'observation du traitement des interjections primaires (et des *fillers*) par un transcripneur. En effet, ces caractéristiques sont plus facilement descriptibles à partir de l'observation de la différence entre un discours idéal et des parasites vocaux qui, après coup, sont intégrés au discours par un transcripneur par le moyen d'un détournement d'éléments constitutifs de la langue (détournement de phonème, de graphème ou de lexème, souvent effectué par un transcripneur pour le *filler*, et, comme nous l'avons montré dans la section consacrée au canevas fractal, par le locuteur lui-même pour l'interjection). L'onomatopée sera donc traitée ici comme appartenant au même **type de signes** que les interjections. Nous partirons donc d'une interjection prototypique et y inclurons progressivement des éléments qui s'en éloignent, comme l'onomatopée.

Ajoutons que nous choisissons de travailler principalement à partir du prototype *oh transcrit*, pour les raisons évoquées plus haut : la transcription nous permet de transférer la responsabilité de l'interprétation au transcripneur, d'éliminer la mise en scène de l'oral de la part du locuteur-scripteur et enfin, de voir directement ce phénomène d'intégration du parasite vocal au sein de l'énoncé. Ces contextes d'occurrences se trouvent dans le COCA, dans la catégorie appelée SPOKEN.

Puisque nous décidons de baser nos observations sur un prototype d'interjection, l'élément *oh transcrit*, rappelons que la notion de *prototype* désigne un élément appartenant à une catégorie et ayant pour caractéristique d'apparaître comme le membre le plus central de la catégorie. Ainsi, *Oh* nous apparaît comme le membre le plus central de la catégorie *interjection*. La notion de prototype apparaît dans l'article *Natural Categories*, d'Eleonor Rosch, publié en 1973 dans le contexte de l'émergence de la Linguistique Cognitive. Cet

article établit une rupture avec la logique aristotélicienne des catégories. Comme le résume Kleiber (1990), les différences majeures entre l'approche de la théorie du prototype et l'approche aristotélicienne des conditions nécessaires et suffisantes (CNS) sont : le caractère graduel de l'appartenance et de la représentativité d'un membre pour la théorie du prototype, qui s'oppose à une égale appartenance et une égale représentativité de tous les membres pour l'approche CNS, un même *air de famille* rassemblant les membres d'une catégorie pour la théorie du prototype, qui s'oppose à un ensemble rigide et circonscrit de propriétés partagées par tous les membres de la catégorie pour l'approche CNS.

Dans la construction de notre classification, nous partons d'un prototype, nous observons ensuite les caractéristiques de ce prototype et les appliquons à d'autres faits de langue (interjections secondaires, onomatopées, etc..) : le prototype est donc le **point de départ**, et l'établissement d'une liste de caractéristiques qui constitueront les conditions nécessaires et suffisantes présentes dans l'union des ensembles est le **point d'arrivée**. Nous ne procédons donc pas à un mélange entre l'approche CNS et l'approche du prototype. Il y a, dans un premier temps, un objet observé (le prototype) et, dans un second temps, l'établissement de points communs entre cet objet et d'autres objets. L'approche du prototype ne nous sert en aucun cas à inclure des éléments dans la catégorie, ni à juger du degré de représentativité des différentes interjections. Au contraire, le prototype ne nous est utile qu'en ce qu'il est postulé, au départ, comme membre à partir duquel effectuer des observations. La nécessité de ce premier temps provient du fait que nous ne possédons ni une définition *en extension* ni une définition *en intension*, ce qui rendrait impossible l'observation du moindre membre de la catégorie si nous commençons directement avec l'approche CNS.

## Classes et paramètres

Nous proposons donc de trouver l'union de plusieurs ensembles comportant des types très divers d'interjections et d'onomatopées. Nous proposerons une argumentation plus poussée quand nous serons amenée à intégrer des éléments qui ne sont pas traditionnellement considérés comme des interjections, par exemple, ce que nous appelons des *adjectifs et adverbess interjectifs*, comme *darned* ou *fucking*, éléments qui sont traités dans la littérature comme des cas particuliers d'adjectifs et d'adverbess, mais en aucun cas comme des interjections ; ils sont parfois nommés *adjectifs intensifs* (appellation de Romero, 2001) ou *affectifs* (appellation de Marengo, 2007).

Pour trouver l'union des ensembles, à partir d'observations sur un prototype, nous établissons des **séries** d'observations, que nous appellerons *paramètres*. La première série d'observations se fera sur le prototype. Comme nous présentons les premiers paramètres dans l'ensemble consacré au prototype, la section consacrée à *oh* sera plus longue que les autres sections. Une fois présentés, ces paramètres seront testés sur un élément proche du prototype (par exemple, *ah*), et nous verrons s'il faut ajouter ou retirer des paramètres, ce qui constituera notre deuxième série d'observations. La troisième série d'observations consistera à tester les paramètres de la première et de la deuxième série sur un élément plus éloigné encore du prototype (l'interjection primaire riche, comme *ouch*, *wow*, etc...), et ainsi de suite, en incorporant des éléments à chaque fois plus éloignés du prototype. L'élément le plus éloigné et le prototype devront tous contenir les caractéristiques définitives de l'interjection.

Ajoutons que certains paramètres devront être corrigés ou nuancés au fur et à mesure de la description, par exemple, le paramètre A1 peut être nuancé grâce à la description du paramètre A2, ce qui aboutit ensuite à un nouveau paramètre A3, que nous placerons ensuite juste en dessous du paramètre A1 ; cela donne une présentation finale des paramètres dans l'ordre de suivant : A1, A3, A2. L'ordre dans lequel apparaîtront les paramètres dans cette section suivra la **logique des liens entre paramètres et non pas une numérotation ordonnée** ; un tableau récapitulatif avec les paramètres dans l'ordre de la numérotation est proposé en **annexe 4**. Les faits de langue sur lesquels nous travaillons contiennent trois éléments distincts : l'interjection, l'onomatopée et aussi le *filler*, élément que nous n'avions pas prévu d'inclure au début de notre recherche, mais que nous avons été amenée à intégrer à notre travail. Nous appellerons ces trois types de signes les *classes* principales, et les paramètres s'appliqueront sur ces classes et leurs différentes sous-classes.

## **LES APPORTS DU CHAPITRE *CONCEPTION* À LA CLASSIFICATION**

Le prototype n'est qu'un point de départ pour effectuer nos observations. Or, il est possible d'effectuer une infinité d'observations à partir d'un prototype. C'est pourquoi, comme nous l'avons expliqué au début du chapitre 3 , un premier travail descriptif en amont de celui-ci a été nécessaire pour guider nos observations : il s'agit de savoir *quoi* observer chez le prototype. Nous avons effectué trois expériences de pensée, qui sont des idéalizations de situations de communication, à partir desquelles nous sommes penchée sur le point de vue d'un transcriteur, d'un locuteur, puis d'un interlocuteur.

En partant du point de vue d'un transcripteur, nous avons décrit le type de signes sur lequel nous travaillons comme la *trace* d'un acte d'exposition d'un parasite vocal qui s'ajoute à un *énoncé idéal* ou la trace de l'exposition d'un élément de l'environnement sonore. L'acte d'exposition consiste, pour le transcripteur, à adopter une perspective énonciative fusionnée avec la source sonore. En partant du point de vue du locuteur, nous avons décrit l'interjection comme un acte de reformatage d'une production vocale, rendu possible par la structure du signifiant interjectif. En partant du point de vue de l'interlocuteur, nous avons vu que la trace *en corpus* permet d'effectuer des inférences par renvoi à une situation archétypale.

Nous n'avons pas décrit l'onomatopée depuis le point de vue du locuteur, car, comme nous l'avons expliqué, l'onomatopée est un signe qui a la particularité de toujours se situer sur le plan du discours, c'est-à-dire, d'être une sorte de discours rapporté. Par conséquent, l'onomatopée n'est observable que du point de vue d'un locuteur qui a toujours un statut de *transcripteur-témoin*.

Depuis ces points de vue, nous avons constaté que l'interjection faisait l'objet de définitions radicalement différentes *en langue*, *en parole* et *en corpus*. *En langue*, ce n'est pas un signe, mais un outil permettant de faire passer un bruit pour un signe, *en parole*, c'est un acte de reformatage, *en corpus*, c'est une trace dans laquelle la différence entre l'acte *en parole* et l'item détourné devient imperceptible. En effet, *en parole*, l'ensemble formant l'interjection est une suite dynamique composée de deux parties anhoméomères, alors qu'*en corpus*, il s'agit d'un élément homéomère et statique.

Ce travail nous a permis de proposer une ébauche de définition *en intension*, qui sera cruciale pour la constitution de la classification. Les propriétés que nous avons dégagées dans le chapitre 3 constitueront un paramètre toujours présent dans nos ensembles : il s'agit du paramètre A13.

Après notre classification, nous ajouterons une section explicative, *la voix et le signe, un rapport inversé*, dernière étape pour enfin procéder à nos définitions. Nous placerons nos définitions à la toute fin du chapitre.

## **II.2.1.2. Le prototype *oh***

### II.2.1.2.1. Prototype - Remarques introductrices

Rappelons quelques éléments introductifs sur *oh*. Cette interjection est appelée *interjection primaire vocalique* par Richet (2001b). Nous l'appelons *interjection primaire pauvre*, en raison de la non-saturation de sa structure de différenciation à l'oral, qui permet la présence

d'une interjection secondaire placée juste derrière, comme nous l'avons vu dans la section *canevas fractal*. Dans le dictionnaire de fréquence de Davies et Dee Gardner (*Word Frequency List of American English*, 2010<sup>44</sup>), *Oh* occupe la 412<sup>ème</sup> position. Dans le co-texte droit, on trouve tous les éléments listés ci-dessous :

**412 oh u**

•my, •God, •yes, •no, •yeah, •sure, •absolutely, •OK, •gosh, •boy, •thank, •please, •dear,  
•sorry  
103613 | 0.89 S

Le point (•) indique la position de l'item recherché par rapport aux items fréquemment présents dans son co-texte. On peut donc voir que dans le co-texte droit, cette liste propose 14 mots, alors qu'étonnamment, il ne présente rien dans le co-texte gauche (alors qu'on aurait pu attendre *like, said, thought*, comme nous le verrons plus bas).

Selon le dictionnaire *Etymonline* et l'OED, *oh* est une *natural exclamation*, dont l'origine est difficile à retracer : elle est datée à 1530, en Moyen Anglais, orthographiée à l'époque *O*, et provient soit de l'ancien français *ô*, soit directement du latin *o*. Les deux orthographes sont considérées comme des variantes de la même interjection, même si les deux divergent fortement, puisque l'une (*o*) se positionne devant des noms propres (elle porte sur l'élément qui lui succède, et se rencontre dans le contexte de la prière et la poésie) et que l'autre (*oh*) est positionnée de manière isolée, comme le rappelle Fowler, cité par *Etymonline* :

The present tendency is to restrict *oh* to places where it has a certain independence, & prefer *o* where it is proclitic or leans forward upon what follows .... [Fowler]

Toujours selon *Etymonline*, *oh* exprime de nombreuses émotions (*fear, surprise, pain, invocation, gladness, admiration, etc.*). On peut ici noter que l'*invocation* est considérée comme une *émotion*, ce qui pourrait surprendre.

De nombreuses recherches ont permis de circonscrire le sens et les fonctions de cette interjection (James, 1974; Richet, 2001a, 2001b ; Aijmer, 2002). Selon Aijmer (2002 : 103), le sens profond (*core meaning*) de *oh* est la **surprise** :

*Oh* and *ah* as interjective discourse particles have the core meaning of expressing a reaction to something (heard or experienced) which is unexpected.

Selon Fraser (1996 :176-177), l'invariant contenu dans *oh* est d'exprimer le fait que le locuteur vient de recevoir et de comprendre une nouvelle information, indépendamment de l'intonation avec laquelle il est prononcé : *Express receipt of new information (Ah! Oh! Aha! I*

---

<sup>44</sup> Il s'agit d'une liste de fréquence extraite automatiquement à partir du COCA et ponctuellement corrigée à la main.

see.) [...] Whatever the intonation - some must be imposed - it generally contributes to the interpretation of the utterance *Oh!*, but the semantic meaning of *Oh!* Remains invariant throughout. (Fraser, 1996 : 176).

Richet observe que *oh*, en position initiale, apparaît dans des contextes d'opposition et de concession (Richet, 2004 :169), et la décrit comme une interjection *de proximité* (ibid. :174) :

Il est vrai que *oh* est la plus abstraite des interjections, celle que l'on rencontre dans la plus grande variété de contextes et dans les configurations de répliques les plus diverses, en même temps qu'elle est fondamentalement une interjection de proximité, celle qui sera en conséquence la plus à même d'être un outil de représentation et d'intervention directe de l'énonciateur.

Dans notre démarche, nous nous éloignons des recherches qui relient l'interjection à l'émotion qui a provoqué son énonciation. Nous regardons ce qu'il se passe en aval : l'interjection est, selon nous, *en corpus*, une trace. Nous n'avons accès qu'à cette trace. L'événement dont l'interjection est la trace est de deux ordres :

- L'interjection peut être la trace d'une réaction particulière à un sentiment, une émotion, une sensation, ce sur quoi nous ne nous prononçons pas, car ces phénomènes dépassent notre domaine de recherche, et le sujet expérimentant ces sensations est ici bien plus qu'un sujet parlant : il est un être vivant, sujet à des réactions physiologiques que nous ne pouvons pas décrire.
- L'interjection est également la trace d'un processus d'ancrage de cette réaction dans un acte de langage ; c'est sur ce processus que nous nous prononcerons, car le sujet parlant a, dans ce processus, un statut de locuteur.

Passons maintenant à nos séries d'observations sur le prototype.

## Classe 1 : Interjection

### II.2.1.2.2. Prototype - Série de paramètres A

#### PREMIÈRE SÉRIE D'OBSERVATIONS

Nous prenons comme point de départ l'élément *oh* transcrit. La section SPOKEN du corpus COCA contient 95 950 occurrences de l'élément *oh* transcrit, qu'il ne nous est pas possible d'analyser à la main une par une. Nous observerons donc pour commencer les 100 premières. À partir de ces 100 premières occurrences, nous pouvons rapidement établir une série d'observations (nos *paramètres*), dont certaines sont déjà mentionnées dans la littérature, et d'autres que nous ajoutons. Nous appelons toutes les observations qui



composent cette première série les paramètres A. Les observations déjà présentes dans la littérature seront signalées par un L, donc pour la première série, AL. Nous effectuerons en premier les observations qui nous semblent les plus immédiatement perceptibles face au corpus. Pour rappel, le paramètre que nous avons élaboré dans le chapitre 3 sera noté A13.

### Paramètre AL1.1. Isolement syntaxique

La première observation que l'on peut faire sur les occurrences de *oh* dans la catégorie SPOKEN du COCA est son isolement syntaxique. Nous pouvons noter deux points à ce sujet.

#### Point n°1 sur l'isolement syntaxique : *Oh* signale une prise de parole

- *Oh* se situe principalement avant une virgule : sur les 100<sup>45</sup> premières occurrences du COCA, 89 se situent devant une virgule, 8 devant un point, 3 ne sont suivis d'aucune ponctuation (*oh no*, *Oh that's overstatement*, *oh really* ?).
- Toujours sur les 100 premières occurrences, pratiquement toutes se trouvent au début d'un énoncé (que nous appellerons une *phrase*) :
  - Soit au début d'un tour de parole (63 occurrences),
  - Soit en position initiale avant un discours rapporté (16 occurrences).
  - Soit devant une nouvelle prédication à l'intérieur d'une phrase déjà commencée, ce qui est signalé par une lettre capitale (15 occurrences),
  - Soit comme unique élément du tour de parole (5 occurrences),
  - Une seule occurrence ne se trouve pas au début d'une phrase (ou avant une prédication ou un *mot-phrase* comme *yes*, *no*, *maybe*) mais se trouve isolée, comme dernier élément d'une prise de parole.

Parmi les occurrences marquant le début d'un tour de parole, certains sont en réalité des discours rapportés (nous les abrégons DRD, pour Discours Rapporté au style Direct).

---

<sup>45</sup> Nous avons éliminé la numéro 15, car trop difficile à interpréter, nous sommes donc allée jusqu'à l'occurrence 101. Nous reproduisons ci-dessous l'occurrence n°15 avec l'intégralité du contexte disponible sur le COCA (nous mettons l'occurrence en question en gras) :

So in that regard she's breaking eye contact to get her thoughts together and then kind of give out the same speech that she gave during the debate. The difference here was you heard a lot of " Ahs " and " Ums ", so you knew that she was -- INGRAHAM) : You don't think it goes - Tonya, you don't think it goes to credibility? Because I always understood that when you can't make eye contact - I think about my kids, when I ask, " Who lock this here? " " **Oh** " - look down. And I'm they are looking, like, " OK. Don't look at me. He did it " REIMAN) : Right. INGRAHAM) : And to me that's you better on something, you're like, yes, this happened. This happened and this was - instead it was - private insurance -- REIMAN) : Yes. You know, unfortunately a lot of people are under the belief - they believe that if you can hold eye contact you're either lying [...].

L'élément *oh* se trouve donc derrière un *quotatif*, c'est-à-dire un élément introduisant un discours rapporté. Un *quotatif* peut être un verbe introducteur de parole (*everyone said, oh, it's a witch hunt to get Nixon*), un verbe introducteur de pensée (*I thought, oh, he is going to tell us*), ces éléments sont appelés *traditional quotatives* (Buchstaller, 2014 : 35). Mais d'autres introducteurs peuvent jouer le rôle de *quotatif*, comme le verbe *GO*, ou d'autres formes appelées *Non-canonical quotative forms* ou *newcomer variants*, comme *BE LIKE, BE ALL, BE PURE, KINDA, HERE'S ME, THIS IS + NP*, etc..., et qui, dans notre corpus, sont exemplifiés par les séquences de type : *And I was like, oh, I'm talking to a possible rapist*. Un locuteur peut même rapporter son propre discours ou ses propres pensées (c'est le cas pour 5 occurrences de DRD sur 16). Cette caractéristique de *oh*, qui consiste à précéder un discours rapporté, a déjà été étudiée par Richet (1999) et Schourup (2016 [1985]) : nous l'appelons *interjection guillemet*.

Nous proposons l'idée suivante pour expliquer la présence de l'élément *oh* en début de tour de parole et devant un DRD : *oh* permet d'effectuer une opération de repérage, et plus précisément de **repérer le locuteur**. Nous entendons *repérer* dans le sens énonciativiste du terme : le repérage est une opération de localisation d'un élément (un terme, une situation) par rapport à un autre. Si *Oh* est le marqueur d'une opération de repérage, il consiste à identifier le participant qui est à l'origine de l'énoncé. Le *Oh* marqueur de repérage pour le locuteur signifierait donc : *l'énoncé qui va suivre est produit par le locuteur à qui est attribuée la prononciation de oh*, ce qui pourrait se formuler ainsi :  $S_1 \underline{\in} oh$ , qui signifie *le locuteur prenant en charge le DRD est repéré par oh*. Ce repérage a pour valeur une identification (notée « = ») entre le participant à l'origine d'un énoncé (noté ici  $S_1$ ) et le participant à l'origine du *oh* (que nous notons ici  $S_{OH}$ ), ce qui pourrait se noter ainsi : ***oh* signifie :  $S_1 = S_{OH}$** .  $S_1$  n'est donc pas le locuteur-rapporteur, il y a une rupture entre les deux, ce que nous pouvons noter ainsi :  $S_0 \circ S_{OH}$ . Cette identification entre deux instances énonciatives est en fait basée sur une commune relation d'appartenance : le locuteur à qui appartient l'énonciation du *oh* est identique au locuteur à qui appartient l'énonciation du reste de l'énoncé rapporté.

En dehors du cas d'un DRD, il peut sembler absurde de devoir effectuer une opération de repérage du locuteur : on sait bien qui parle. Cependant, cette interprétation du rôle de *oh* est fructueuse pour expliquer de nombreux phénomènes que nous aurons l'occasion de traiter un peu plus bas, elle permet notamment de mettre en lumière le point commun entre différents types de *oh*, dont le *o*-vocatif.

Le second point sur l'isolement syntaxique sera décrit dans le prochain paramètre.

## Paramètre AL1.2. Équivalence avec une proposition entière

Cet isolement syntaxique pourrait être expliqué par le fait que les interjections ont la capacité de former un tour de parole à elles seules, paramètre abondamment commenté dans la littérature : *an interjection can stand on its own in an non-elliptical manner* (Wharton, 2003a : 42). Nous plaçons cette équivalence ici comme un paramètre, car c'est bien une propriété de certaines interjections que nous observons, mais cette équivalence ne nous semble être ni une condition nécessaire ni suffisante pour détecter l'interjection en général.

Elle n'est pas **nécessaire**, car certaines interjections ne semblent pas présenter cette caractéristique, comme celles présentes dans les structures non linéaires, ainsi que celles que nous appelons des AI (voir infra). L'équivalence n'est pas non plus une condition **suffisante**, car de nombreux éléments qui ne sont clairement pas des interjections, qui ne sont pas non plus des phrases tronquées, sont pourtant paraphrasables par des propositions entières et fournissent une information sur le locuteur, comme *period* en 56. , qui pourrait être paraphrasé par *That's the rule* :

56. You're not allowed to do it, *period*.

Ce qui est à reconstruire, pour l'interjection, c'est le message dont le sens est procédural (*ouch = I feel pain*), et il est possible de reconstruire une proposition entière à partir d'apostrophes, de gestes phonatoires que certains considèrent comme des *interjections conatives* (*psst = listen to me ; shush = be quiet !*) ou de tout autre geste (un bâillement peut signifier *what you say is boring*, ce qui peut ensuite être interprété comme une injonction à se taire).

Il semble que l'équivalence des interjections avec des propositions soit surtout vraie avec les interjections dites *émotives* (au sein des trois types définis par Ameka, les conatives, émotives et cognitives). Il se trouve que justement, les interjections émotives sont les plus représentatives de la classe (Stange & Nübling, 2014 ; Stange 2016). Mais même avec les interjections émotives, cette équivalence n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante, ce n'est qu'une conséquence : il est possible de reconstruire un repère (qui est le locuteur), et, dans la proposition équivalente, d'y ajouter un repéré (qui est l'état émotif ou physique du sujet), ce qui aboutit à reconstruire un sujet et un prédicat. En effet, comme le locuteur en Sit<sub>GROUND</sub> a le même rôle que le locuteur en Sit<sub>ARCH</sub>, l'inférence contient tous les éléments d'une relation prédicative, à savoir, un thème (le sujet, qui est locuteur en Sit<sub>ARCH</sub>) et un rhème (ce qui arrive au sujet, et qui correspond au début de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>).

Cela explique, selon nous, pourquoi l'interjection est paraphrasable par une relation prédicative.

### Point n°2 sur l'isolement syntaxique : le contexte exclamatif

Nous pouvons noter deux éléments contradictoires :

- Aucune occurrence de *oh* dans notre première liste d'occurrences observées ne se trouve devant un point d'exclamation. Pour avoir une idée de la proportion de points d'exclamation par rapport aux virgules sur toute la catégorie SPOKEN du COCA, sur les 95 950 occurrences de *oh*, 80 973 se situent devant une virgule, contre seulement 1145 devant un point d'exclamation, ce qui fait un pourcentage d'environ 84% de *oh* transcrits suivis de virgules contre seulement environ 1.2 % suivis de points d'exclamation. Le transcripteur n'identifie donc pas la production vocale du locuteur comme une exclamation, malgré la vraisemblable présence des contours prosodiques particuliers accompagnant l'interjection mentionnés dans la littérature (Ameka, 1992a). Ces derniers n'aboutissent qu'à l'ajout d'une virgule.
- Cette rareté du point d'exclamation est en contradiction avec notre observation AL2, ci-dessous.

### Paramètre AL2. Collocation *interjection primaire - interjection secondaire* : deux séquences formellement semblables, mais fondamentalement différentes

Ce paramètre est assez complexe, car il ne s'agit pas simplement de ce que nous avons décrit comme le niveau 2 du canevas fractal : en effet, il y a d'autres séquences. Nous allons consacrer une section assez longue à tirer le fil des observations concernant la collocation et l'absence de collocation avec une interjection secondaire.

Nous pouvons observer que *oh* se situe souvent dans une construction qu'il serait tentant d'appeler une *construction exclamative*. En effet, un petit tiers des occurrences sont suivies d'une interjection secondaire, elle-même précédée de l'adjectif possessif *my* (*my God*, *my Gosh* ou *my Goodness*). 29 occurrences sur 100 présentent cette caractéristique.

Étonnamment, il s'agit de la seule structure contenant une paire *interjection primaire-interjection secondaire* (IP-IS) : aucune n'est directement suivie de *God* (sans *my*). Plus largement, voici ce que la catégorie SPOKEN du COCA compte de paires IP-IS :

- [ [Oh my] + [Ø] ou [second item] ] : (1509 – 11) = **1498** occurrences.

Parmi les 1509 séquences trouvées, seules 11 ne contiennent pas un second item identifiable comme une interjection secondaire ou une locution interjective, mais simplement un groupe nominal (par exemple, *oh my love*), ce qui fait un pourcentage extrêmement faible de 0.73%.

Comment expliquer une si faible proportion ? Comment expliquer le fait que la séquence [oh+my] soit si souvent suivie d'une interjection secondaire (ou d'une locution interjective) et pas d'autre chose ?

Nous proposons l'hypothèse suivante : La séquence [oh + my] annonce une locution interjective. Autrement dit, la présence de *my* derrière *oh* est le facteur déterminant qui impose la présence d'une interjection ou d'une locution interjective. Cela signifie que *oh* et *my* fonctionnent ensemble, c'est-à-dire que [my + nom (+ prédicat)] n'est pas une séquence séparée de *oh*.

Test : si l'hypothèse est juste, alors les séparations prosodiques ou typographiques n'ont pas d'incidence sur la séquence [oh + my] : que la séquence soit produite *en bloc* [oh+my] ou non [oh+VIRGULE+my], la présence de *my* derrière *oh* devrait imposer la présence d'une interjection dans une proportion très élevée. Si, en revanche, notre hypothèse était fautive (et que [my + nom (+ prédicat)] était une séquence séparée de *oh*), alors la présence d'une virgule entre *oh* et *my* devrait changer considérablement cette proportion, et on devrait trouver autant de noms communs et propres que d'interjections secondaires derrière la séquence [OH+VIRGULE+MY] : le pourcentage devrait donc être au moins de 50% de substantifs ou noms propres et de 50% d'interjections.

Résultat du test : derrière la séquence [oh+VIRGULE+my], le pourcentage est d'environ 96% d'interjections et 4% de noms. Ce n'est donc pas l'absence de virgule entre *oh* et *my* qui explique la présence de toutes ces interjections secondaires. Plus précisément, nous devons dire : le fait d'énoncer une interjection secondaire n'impose pas d'être précédée d'une séquence [oh my] en bloc, sans pause ou sans marqueur prosodique qui soit considéré comme pertinent pour le transcripteur au point de le retranscrire par une virgule à l'écrit. L'énonciation d'une locution interjective [oh+my+IS] n'impose donc pas que celle-ci soit produite *en bloc*. Au contraire, il est possible de marquer une pause entre *oh* et *my* et la séquence [oh + my] aboutira presque toujours à la présence d'une interjection secondaire, car c'est la présence du *my*, qui est déterminante. Ce *presque toujours*, cette énorme proportion, est étonnante. Les séquences suivantes (trouvées dans le corpus) sont extrêmement rares :

57. Oh, my pen is bending as I say that

58. Oh, my suit is dirty

59. Oh, my mike cable's not long enough

Pourquoi est-il si rare d'être surpris par un événement (ce qui, formulons-le ainsi pour le moment, *se matérialise* par la production d'un *oh*), puis, ensuite, de décrire l'événement surprenant (le stylo du locuteur se met à plier) ?

Regardons de plus près. La catégorie SPOKEN du COCA contient 8350 occurrences de la séquence [oh+VIRGULE+my]. Sur ce nombre, 8031 sont suivies d'une interjection secondaire ou d'une euphémisation (*God, gosh, goodness, lord, words, Ø*, pour les plus fréquentes). Cela fait donc 96,18% des cas. Si l'on ajoute les résultats de la séquence sans virgule [oh+my], 1501 séquences qui ne sont pas suivies d'interjections secondaires, on obtient en tout, 330 occurrences sur 9859, ce qui fait un pourcentage très faible de 3.35 %.

Décompte :
<b>9859</b> séquences en tout = <b>1509</b> séquences [oh+my] + <b>8350</b> séquences [oh+virgule+my]
Sur les <b>1509</b> : <b>11</b> séquences [oh+my+nom] et <b>1498</b> séquences [oh+my+interjection]
Sur les <b>8350</b> : <b>319</b> séq. [oh+virgule+my+nom] et <b>8031</b> séq. [oh+virgule+my+interjection]
<b>319 + 11 = 330</b>
330/9859 = <b>3.35 %</b>

Regardons de quoi sont constituées les 330 occurrences, ces 3.35 % pour lesquelles la séquence [oh (+VIRGULE) +my] est suivie d'*autre chose* que d'une interjection. Commençons par dire d'emblée qu'en fait, il y en a encore moins que 330 : il y en a, tout au plus, 287 à regarder, car il nous faut retirer les 43 occurrences où *oh* est suivi d'une formule de politesse (*oh my pleasure*, ou *mistake, honor et bad*).

Sur ces 287 occurrences, nous pouvons observer un phénomène tout à fait particulier, qui se retrouve dans une grande majorité des cas, indépendamment des catégories précédemment citées (chanson, discours rapporté, etc...) : dans 119 cas, le nom qui suit la séquence [oh+my] dénote des personnes appartenant au cercle familial (*oh, my mom, dad, husband, wife, son, daughter, love, etc...*). Si nous élargissons le cercle à des personnes (ou des objets) n'appartenant pas à la famille, mais clairement appréciées par le locuteur (*oh my actors, oh my favorite thing, friend*), il faut en ajouter 30 et on aboutit à un chiffre de 149.

D'ailleurs, l'adjectif *favorite* occupe une place particulière : il y a 9 occurrences de la séquence [*Oh my favorite*] (sur l'ensemble des 287 occurrences avec et sans virgule), ce qui constitue une représentation importante pour un adjectif qualificatif qui est classé à la 1602<sup>ème</sup>

dans le *Word Frequency List of American English* de Davies et Gardner (WFLAE, dorénavant). Donc, typiquement, *oh my* est suivi de nom de personnes ou d'objets appréciés du locuteur, ce qui pourrait interroger le sème de surprise.

Nous observons également que pour 52 occurrences (2 pour l'acception sans virgule et 50 pour la séquence avec virgule), le nom qui suit la séquence [oh my] dénote une partie du corps (*oh my heart, stomach, chest, elbow, etc.*), que cette partie du corps est généralement endolorie (*oh my stomach hurts, Oh, my aching back, Oh, my legs cramp*).

Nous proposons de rassembler ces deux cas de figure (des noms dénotant un membre de la famille et des noms dénotant une partie du corps) et d'y voir, dans les deux cas, des noms désignant un élément appartenant à ce que nous appelons la **sphère étroite du locuteur** (pour nous inspirer de l'opposition *sphère du MOI/sphère du HORS-MOI* (Joly et O'Kelly, 1990), c'est-à-dire un élément faisant partie de son identité (son intégrité physique ou sa place au sein du cercle familial), suscitant une affection particulière. Cette idée est renforcée par le fait que ce n'est pas *n'importe quelle* partie du corps qui peut se trouver derrière la séquence [oh my] : parmi les 52 occurrences où le nom dénote une partie du corps, 20 sont *heart* et *chest* : cela fait donc environ 38% des parties du corps mentionnées. Il va sans dire que le cœur et la poitrine ont un lien plutôt étroit avec la dimension affective des locuteurs, en raison du rapport métaphorique entre cœur et sentiments et aussi en raison de la gravité potentielle dont une douleur au niveau des organes vitaux peut être le symptôme. Ajoutons également la présence du substantif *feelings*, également accompagné de *hurt* pour 2 occurrences (*Oh, my feelings are really getting hurt*).

Il y a donc en tout, sur les 287 occurrences, 203 occurrences pour lesquelles le nom derrière la séquence [oh my] désigne un élément faisant partie de la sphère étroite du locuteur, soit environ 70% des cas.

On pourrait penser que cela est dû au fait que, dans ce chiffre, un nombre important d'interjections-guillemets viennent fausser le résultat : en effet, dans une proposition de type *he was like, oh, my stomach hurts*, on pourrait dire que finalement, il ne faut pas compter cette occurrence de *stomach*, parce que le *oh* n'est pris en charge par aucun locuteur, il ne sert qu'à annoncer la non-prise en charge du discours rapporté. Admettons. Retirons toutes occurrences où *oh* est une interjection-guillemet : il y a 75 interjections-guillemets parmi toutes les occurrences, ce qui laisse 212 occurrences à regarder pour notre chiffre de référence (287 (le total) - 75 = 212). Sur ces 212 occurrences à regarder, au moins 138 (nous n'avons pas compté les occurrences où il s'agissait d'une chanson) sont des cas où *my* est suivi d'un être

ou un objet particulièrement apprécié ou d'une partie du corps, la proportion est donc pratiquement aussi élevée, cela fait 65%.

Ainsi, pour 65% des occurrences, *Oh my* est donc suivi :

- d'êtres appréciés avec des diminutifs et appellations hypocoristiques,
- d'organes sensibles (car endoloris, malades : *hurt* est un verbe fréquent derrière [*oh+my+ORGANE*]), ou des organes symbolisant les affects (*heart, chest*),
- de substantifs sans le trait [HUMAIN] mais présentés comme appréciés, comme le montre la fréquence de l'adjectif *favorite*.

Les données sont résumées dans les tableaux suivants (les flèches indiquent le sens dans lequel s'additionnent les chiffres). Ajoutons que la part des substantifs désignant des personnes appréciées ou des parties du corps dans les 75 occurrences de DRD est grande : sur les 75 occurrences de DRD, 65 contiennent des éléments appartenant à la sphère étroite du locuteur.

	[ <i>oh my</i> + X]	[ <i>oh</i> VIRGULE <i>my</i> + X]	TOTAL
	1509	8350	9859 = 100%
X = interjection	1498	8031	9529 = 96.65%
X ≠ interjection -[ <i>My+pleasure/honor/bad</i> ]	11 Reste : 10	319 Reste : 277	330 = 3.35 % <b>287 = 2.91%</b> (valeur de 287/9859)

Tableau 15: Séquence [*Oh my* + substantif]

LES TYPES DE NOMS (séquences où X ≠ interjection)			
Sur les 287 occurrences (2.91% des séquences [ <i>Oh+my</i> ] et [ <i>Oh+VIRGULE+my</i> ])			
<b>Membre de la famille</b>	5 →	+ 114 →	= <b>119</b>
<b>Membre apprécié</b>	2 →	28 →	<b>30</b>
<b>Partie du corps</b> (>>dont <i>heart/chest</i> )	2	50	52
<b>+ FEELINGS</b>	2	18	20
		2	<b>54</b> (52+2)
TOTAL	9	194 (114+28+52)	<b>203</b> (119+30+54)
POURCENTAGE			<b>70.73 %</b> (203/287)
Si on retire les DRD (précédés d'un <i>oh</i> qui est une interjection-guillemet) :			
Nombre de DRD (à retirer du décompte <b>pour le chiffre de référence</b> )	3 →	72 →	<b>75</b>
Total du chiffre de référence sans les DRD			<b>287 - 75 = 212</b>
Famille + corps sans les DRD			<b>203 - 75 = 128</b>



TOTAL			<b>128/203 = 60,38%</b>
DRD suivi de <i>famille</i> + <i>corps</i> (à retirer du décompte <b>pour le chiffre étudié</b> )	2 →	63 →	<b>65</b>
Résultat			<b>138</b> (203 – 65 = 138)
POURCENTAGE			<b>65,09% (138/212)</b>

Tableau 16: Séquence [oh my + substantif]: types de substantifs

Une partie de l'explication provient de la fréquence des termes après *my* : dans le WFLAE, *my* est placé en 44<sup>ème</sup> position, et se trouve en collocation avec des noms dénotant des membres de la famille et des parties du corps, comme le montre l'entrée *my* :

#### **4<sub>my</sub>**

•mother, •father, •life, •own, •friend, hand, •head, •eye, •wife, •mind, •husband, •brother, •son, •name

919821 | 0.93 F

Il s'agit de membres de la famille, de parties du corps : le comportement de *my* dans la séquence que nous étudions semble tout à fait normal. Il y a malgré tout quelques différences entre ce que propose ce dictionnaire et notre recherche où *my* est précédé de *oh*. On observe que dans notre corpus, *heart* et *chest* sont fréquemment représentés derrière *my*, ce qui n'est pas le cas de la liste du WFLAE. D'ailleurs, à l'entrée *heart* de la liste du WFLAE, *my* ne figure pas parmi les collocations. À première vue, la présence de *oh* favorise donc la co-occurrence de *my* et *heart*. Suivant la même idée, la liste de collocations à droite de *my* dans le WFLAE est bien constituée de quelques membres de la famille, mais pas tous, et pas dans tous les registres de langue, contrairement à ce que l'on trouve derrière [oh my + ITEM NON-INTERJECTIF]. On y trouve *daughter, kid, child, aunt, baby, sister, siblings, mom, dad*, par exemple. Toujours dans notre corpus, on trouve, de surcroît, des êtres ou choses aimés en général (*mistress, love, darling, favorite (+ NOM)*, etc..).

Sachant que *my* détermine généralement des êtres ou entités proches, comme indiqué par le WFLAE, on pourrait avancer que la séquence [oh my] **accentue** les propriétés de *my*. En d'autres termes, dans cette configuration, *oh* est utilisé quand le substantif déterminé par *my* manifeste une proximité avec le locuteur particulièrement vive, au point même de faire partie de son identité physique ou sociale (partie du corps, membre de la famille). On pourrait donc avancer que lorsque le locuteur s'apprête à mentionner des éléments appartenant à *sa sphère étroite* ou *intime*, il place *oh* juste devant. Le nom doit donc dénoter un élément contenant le

trait *proximal*, *affectif*, ou faisant partie de la sphère étroite du locuteur et le *oh* permet au locuteur d'accentuer le degré d'intégration du substantif à sa sphère étroite. Cela montre qu'il y a deux séquences [oh my] très différentes :

- 1 le *oh* présent dans la séquence [oh + my + ITEM-NON-INTERJECTIF]
- 2 le *oh* présent dans la séquence [oh + my + [INTERJECTION ou Ø]]

Nous allons ici brièvement résumer les caractéristiques de la séquence non linéaire et celles de la séquence linéaire. Ensuite, nous comparerons deux sous-catégories de la séquence non linéaire.

### **Comparaison entre séquence non linéaire et séquence linéaire :**

#### **1. le *oh* présent dans la séquence non-linéaire [oh + my + NOM (ITEM-NON-INTERJECTIF)]**

Il s'agit de la séquence que nous venons de voir, représentée par les 330 occurrences qui ne sont pas suivies de l'interjection secondaire, et qui représente le faible pourcentage de cas (environ 4%). Cette séquence est non-linéaire : le locuteur ne commence pas avec un *oh* pour ensuite chercher un substantif dénotant un élément appartenant à sa sphère étroite ; au contraire, le *oh* est tout aussi antéposé au substantif que le possessif *my*. En effet, si l'on trouve fréquemment des éléments contenant ces traits derrière [oh my +item non-interjectif], c'est que ces éléments sont préétablis par le locuteur avant-même l'énonciation de ce *oh my*. Si l'on compare les items les plus fréquents derrière *my* en général avec les items les plus fréquents derrière *oh my*, on peut avancer que les traits [+proximal] et [+apprécié] sont présents dans les deux cas, mais singulièrement plus accentués derrière *oh my*. Ainsi, ce *oh* indique que l'élément suivant appartient à la sphère étroite de l'énonciateur. Pour cette raison, nous l'appelons le *oh-my-love*. Sachant que *oh* peut servir de guillemets oraux, et donc servir à repérer l'énonciateur, on peut avancer que *oh* a **soit la particularité de confirmer l'appartenance de l'énoncé au locuteur**, et par là même, de confirmer l'identité du locuteur (*oh* signifie  $S_0 \text{ } \omega \text{ } S_1$  et  $S_1 = S_{OH}$ ), **soit de confirmer l'appartenance de l'élément dénoté à sa sphère étroite**. Dans tous les cas, que l'information concernant le locuteur s'applique à **l'énoncé lui-même** ou au **dictum de l'énoncé**, *oh* permet au locuteur de **créer un lien d'appartenance avec le segment qui le suit**. Ce *oh-guillemet* s'insère dans une séquence qui est elle-même une sous-catégorie de *oh* antéposés, nous les nommons les **structures non-linéaires**.

## 2. La séquence linéaire [*Oh (+my) + INTERJECTION*]

### 2.1. Le *oh* présent dans la séquence [*oh + my + INTERJECTION (ou Ø)*]

C'est la séquence constituant une locution interjective dans son ensemble, et dont le dernier élément peut être une interjection secondaire ou Ø. Elle représente plus de 96% des cas. Cette séquence est linéaire.

2.2. Le *oh* directement (sans *my*) suivi d'une interjection secondaire ou d'une prédication (par exemple *Oh God, Oh, I don't care*). Il s'agit donc d'un sous-ensemble de 2. C'est le cas que nous avons étudié dans avec le canevas fractal ; le caractère linéaire de tout l'ensemble de la locution interjective est capital.

Dans la séquence 2.1, *my* n'est absolument pas suivi d'un élément habituellement présent derrière lui. Précisons immédiatement que ce résultat n'est pas faussé *parce que nous n'aurions regardé que les interjections secondaires derrière 'my'*. Au contraire, notre requête dans le COCA était simplement [*oh my*] et nous avons regardé ce qui se trouvait derrière la séquence. Ainsi, nous pouvons dire que la présence du *oh* **change le comportement de *my*** :

- Sans le *oh*, *my* est plus fréquemment suivi de *mother, father, life, own, friend, hand, head, eye, wife, mind, husband, brother, son, name*, selon le WFLAE.
- Avec un *oh* devant, *my* va dans 96% des cas être suivi d'une interjection secondaire (ou de rien du tout, ce que nous interprétons comme une euphémisation de la locution interjective *oh my god* par troncation : *oh my !*).
- On peut donc avancer que le *my* de la locution interjective est particulier, puisqu'il aura été modifié par un des deux éléments dans le co-texte de *my* (le *oh* ou le *God*). Nous en aurons besoin pour la suite de notre parcours définitionnel de l'interjection, car l'interjection a pour caractéristique de ne pas être précédée d'un déterminant, contrairement au substantif. Comment expliquer *oh my God* dans ce cas ? L'explication provient, en partie, du fait que le *my* de la séquence 2, *oh my God*, n'est pas un déterminant comme les autres, il est à l'intérieur de la locution, et donc perd certaines de ses propriétés, comme nous le verrons dans la 3<sup>ème</sup> partie de la thèse.

### Comparaison entre deux structures de la séquence non-linéaire :

#### **Structure non-linéaire n°1 :**

Il s'agit du *oh-my-love*, ***oh* antéposé** qui accentue le lien entre le locuteur et le *denotatum* du substantif, et donc, qui accentue les caractéristiques de l'adjectif possessif dans son co-texte droit (*my*). L'opération énonciative dont ce *oh* procède ressemble de manière troublante à celle dont procède un élément pourtant en tous points différent, à savoir, le morphème -IS

de *this*, abondamment commenté par Lapaire et Rotgé (2002 [1991]). Dans leur *décomposition opérationnelle du micro-système THIS/THAT*, l'élément -IS est *non-clôturant* (Lapaire et Rotgé, 2002 : 73). L'opérateur -IS de l'ensemble *this* est présentée de la manière suivante (2002 : 64, caractères gras dans le texte original) :

TH-IS : refus ou impossibilité (-IS) de traiter comme clos l'acquis opérationnel marqué par TH-. [...]

- parce que cet acquis fait l'objet d'une exploration, d'une réévaluation (pour « soi » et pour « l'autre »). La **non-clôture** est ici synonyme de **réouverture** (ex. *Why don't we have a look at THIS? / I'm trying to remember the way THIS guy looked*). [...]

La **non-clôture**, véritable mode de pensée et d'expression, est comparable à un dossier préconstitué (TH-) que l'énonciateur décide d'**ouvrir**, de **rouvrir**, ou de **ne pas fermer** (-IS). L'image qui s'en dégage est celle d'une **affaire non-classée**, et très souvent d'un **achoppement** (l'esprit « bute sur... », « s'arrête sur... », « ne se dégage pas immédiatement de... »).

Nous ajoutons que pour ces mêmes auteurs, THIS peut également servir à marquer l'étonnement de l'énonciateur face à ce qui vient d'être dit, ce qui est illustré par les exemples : *did I say all THIS ? ; I don't know why you are behaving like THIS* (ibid., : 72), ce qui n'est pas sans rappeler le *core meaning* de *oh* selon Aijmer (2002 : 103), qui est de d'exprimer une réaction à un événement inattendu, comme nous l'avons vu plus haut.

Cette similitude que nous observons entre -IS et *oh* est audacieuse et ce n'est qu'avec prudence que nous évoquons cette piste. Les analyses de Lapaire et Rotgé sont conçues pour décrire les emplois différenciés de marqueurs qui n'ont rien à voir avec l'interjection. Nous avons été surpris de la singulière adéquation entre ces outils descriptifs et ce qui ressort des contextes d'apparition de la séquence [oh my] n°1. Ils pourraient même expliquer pourquoi les séquences du type : *Oh, my suit is dirty* sont si rares : *suit* ne fait pas partie de la sphère privée ou intime du locuteur, car *suit*, comme *pen*, ou *mike*, *cable*, n'est qu'un objet, son appartenance au locuteur est contingente, contrairement à *heart*, *mother*, *love*, qui dénotent des éléments constitutifs de la personne du locuteur. On peut supposer que lorsque locuteur réagit à un événement surprenant, la séquence soit plutôt de type linéaire, correspondant au canevas fractal, avec présence d'une interjection secondaire, donc présence des niveaux 2 et 3 (*oh shit/darn/my God, my suit is dirty*).

### **Structure non-linéaire n°2 (o-vocatif) :**

Si le *oh-my-love* partage certaines caractéristiques communes avec le morphème -IS du déterminant THIS, il partage également certaines autres caractéristiques avec le o-vocatif. Le o-vocatif signale que le locuteur place la personne à qui il s'adresse, *l'allocuté*, dans un

espace énonciatif inaccessible, et nous verrons que cet espace inaccessible procède d'une position de supériorité que le locuteur attribue à cet allocuté. Nous nommons ce positionnement de l'autre une *déification de l'allocuté*. Dans la célèbre séquence *O Romeo, Romeo, wherefore art thou Romeo?*, Juliet ne se présente pas comme en capacité de communiquer avec Romeo : elle l'invoque, tel une entité inaccessible, absente de sa situation d'énonciation. Il y a donc ce qu'en TOE on appelle une *opération de rupture* (notée  $\omega$ ) : tout comme un pronom personnel à la troisième personne, le *o*-vocatif<sup>46</sup> marque une rupture entre la situation d'énonciation et le référent dénoté par le nom propre. Cette opération de rupture dont procède le *o*-vocatif n'est pas exactement la même que celle qui caractérise la troisième personne, car celle du *o*-vocatif contient une dimension bien plus abstraite. En effet, la rupture tient à la position à partir de laquelle le locuteur se présente à ses propres yeux par rapport à l'entité *déifiée*, mais la rupture ne tient pas à l'absence de l'allocuté : *je m'adresse à une entité si supérieure à moi que je ne suis pas capable d'établir la communication avec elle, ma position par rapport à elle m'interdit d'affirmer mon statut d'interlocuteur aux yeux de cette entité : je suis locuteur mais pas interlocuteur*. Le *o*-vocatif permet de positionner le locuteur, donc de le repérer, et plus précisément, de lui conférer un statut de **locuteur absolu**, locuteur qui n'est *que* locuteur. C'est donc un **auto-repérage métalinguistique**, c'est-à-dire, un **repérage** qui donne des informations sur le statut **énonciatif** (*méta-*) du **locuteur** (*auto-*).

---

<sup>46</sup> Il est appelé *ô lyrique* par Détrie (2006), que nous rejoignons presque dans son analyse : [*ce ô*] *n'implique pas la construction explicite d'une sphère interpersonnelle au sein de laquelle l'instance d'énonciation prédique la présence d'autrui* (Détrie, 2006, citée dans Bruno, 2013 : 484). Bruno réfute cette idée : selon lui, *c'est une conception très moderne — et très romantique — que d'affirmer l'existence d'un discours solitaire* (Bruno (2013 : 485). Son argument est d'affirmer qu'*un nom en apostrophe, en littérature et à défaut d'indices contextuels immédiats, nomm[e] explicitement la compétence sollicitée de l'allocutaire*. Même pour l'exemple cité par l'auteur (le fameux vers de Corneille *O rage, ô désespoir,...*), le personnage de Don Diègue s'adresse aux compétences de « l'allocutaire » (ibid. : 485) :

« Or c'est bien à de telles « compétences » que s'adresse ici Don Diègue, compétences qui sont présentement les seules siennes, du fait qu'elles l'envahissent, et deviennent par cette apostrophe les avatars de la rage, du désespoir et de la vieillesse, auxquelles le personnage va derechef pouvoir s'adresser ».

Mais s'adresse-t-il vraiment à ces compétences ? Nous pensons que *rage* et *désespoir* sont des *interjections strictement secondaires*, nous les décrirons plus bas. Don Diègue, ici, se désolidarise de propriétés qui font partie de lui (*rage*, *désespoir*, *vieillesse*), qu'il ne maîtrise pas, et qui le rendent minuscule et impuissant : il est impuissant contre lui-même, sans prise sur des propriétés plus fortes et donc supérieures à lui. Don Diègue, par le *ô*, se repère comme étant trop inférieur aux éléments qu'il évoque pour avoir plus que le statut de locuteur absolu. Ce n'est donc pas le *discours* qui est *solitaire*, ou *l'allocuté/allocutaire* qui est *absent*, mais plutôt le locuteur qui se confère un **statut de locuteur absolu** (qui est un statut réducteur), c'est donc bien une information métalinguistique sur un statut énonciatif, et donc, un auto-repérage métalinguistique. On retrouve également des *ô*-lyriques (en concurrence avec des *ah*, en français) qui n'introduisent pas des apostrophes (et donc se situent non pas devant des allocutaires) mais devant des interjections strictement secondaires, ce que nous expliquerons dans la section ISS, dernière catégorie de la classe *interjection*.

Cela nous ramène au *oh*-guillemet, qui lui aussi, repère l'énonciateur, mais par des moyens bien différents : le *oh*-guillemet sert à identifier le locuteur prenant en charge un DRD.

Pour le *o*-vocatif, la structure est non-linéaire, comme pour le *oh-my-love* : on imagine mal Juliet commencer par se présenter comme locutrice absolue, pour ensuite devoir trouver à qui s'adresser pour être bien sûre de correspondre à ce statut. C'est parce qu'elle sait qu'elle va prononcer le nom de Romeo qu'elle indique son statut par rapport à lui en plaçant *O* juste devant. Comme il est antéposé, ce marqueur d'auto-repérage métalinguistique a une conséquence sur le nom qui suit.

## CONSÉQUENCE

Cet auto-repérage métalinguistique a pour conséquence (et nous insistons sur le fait qu'il ne s'agisse que d'une conséquence) de modifier le statut de l'allocuté : il a un effet collatéral sur le nom propre, effet qui s'apparente à une opération vis-à-vis d'une notion. Le fait que le locuteur se donne lui-même une position vis-à-vis de l'allocuté est une information sur une **relation** entre deux entités : le locuteur et l'allocuté. Ainsi, par l'auto-repérage métalinguistique, le locuteur s'octroie une position d'infériorité et conséquemment, octroie à l'allocuté une position de supériorité<sup>47</sup>. On se retrouve avec un nom modifié par un marqueur antéposé, ce qui aboutit à une structure où semble s'effectuer une opération de renvoi à un certain type d'entité : une entité déifiée par le locuteur. Nous l'appelons donc **renvoi à l'entité déifiée**, qui est la conséquence de la relation établie par l'auto-repérage métalinguistique.

### Différence entre les renvois des structures non-linéaires :

En matière d'opération de renvoi, il se trouve que le *oh-my-love* est assez proche : il aboutit à **renvoyer à l'entité appréciée**. Ce renvoi diffère de celui du *o*-vocatif, mais nous ne nous attarderons pas sur ce point : nous nous concentrons ici sur les points communs.

Le *o*-vocatif semble procéder d'une rupture : il y a rupture avec la situation d'énonciation (Juliet ne peut pas s'adresser à Romeo, un peu comme si elle en parlait à la troisième personne), mais cette rupture s'ajoute, paradoxalement, aux opérations de différenciation effectuées par le nom propre au cas vocatif (le vocatif en lui-même est une adresse directe) et

---

<sup>47</sup> D'ailleurs, cette opération de rupture abstraite due à une déification de l'allocuté peut très bien être utilisée de manière ironique pour caricaturer et tourner en dérision sa propre impuissance ; imaginons cette exclamation d'un parent exaspéré devant son enfant qui vient de faire une énième bêtise : *O, Timothy, what are we going to do with you ?* (nous remercions Jim Walker pour cet exemple). Ici, le *o*-vocatif permet au parent de montrer qu'il ne peut pas s'adresser directement à son enfant, car il sait que l'enfant n'écouterà pas et qu'il recommencera : le parent sait qu'il est impuissant face à son enfant, que sa parole ne peut pas l'atteindre, ce qu'il tourne en dérision en feignant la solennité généralement associée à l'emploi du *o*-vocatif.

par les pronoms personnels à la deuxième personne souvent présents dans ce contexte (*wherefore art thou Romeo ?*). La rupture est donc abstraite. Le *oh-my-love* en diffère dans le sens où il ne s'accompagne pas d'une opération de *rupture abstraite* suivie d'une opération de différenciation : avec le *oh-my-love*, le locuteur ne s'adresse pas du tout à l'entité derrière le *my* (donc il n'y a pas de différenciation) et il ne la déifie pas non plus (donc il n'y a pas de *rupture abstraite*). En revanche, le locuteur en parle à la troisième personne (il y a donc une opération de rupture), et c'est bien un type de rapport à la notion qui est effectué par le *oh*, puisque ce dernier accentue les propriétés de *my* (il y a bien un renvoi, qui est renvoi à l'entité appréciée).

Les repérages précédemment cités ont pour conséquence d'effectuer des opérations de renvoi à l'entité appréciée/déifiée, qui se déroulent en deux temps, que nous notons  $t_1$  et  $t_2$ , et qui correspondent à une temporalité inversée par rapport à celle de la prononciation effective de la séquence, puisque les structures sont non-linéaires. Nous les résumons ainsi :

*Oh-my-love* (antéposé) : opération de RENVOI A L'ENTITÉ APPRÉCIÉE (permet d'effectuer un rapprochement de la part du locuteur) :

$t_1$	[MY]	[+ trait PROXIMAL (par ex.: <i>stomach hurts</i> )]
$t_2$	[OH] [MY]	[>>> DOSSIER OUVERT (... <i>stomach hurts</i> )]

*O-vocatif* antéposé : opération de RENVOI A L'ENTITÉ DÉIFIÉE (permet d'effectuer un éloignement de la part du locuteur)<sup>48</sup> :

$t_1$		[+ entité déifiée (par ex. : <i>Romeo</i> )]
$t_2$	[O]	[>>> DOSSIER OUVERT (... <i>Romeo</i> )]

Nous mettons en gras l'élément prononcé au moment  $t$ . La proportion de *oh* introduisant un *my* suivi d'un être aimé augmente si l'on prend en compte les DRD (on passe de 70% avec DRD contre 65% sans DRD) car la propension de *my* à être suivi d'un membre apprécié est surreprésenté chez les DRD (65 occurrences sur 75, ce qui fait près de 87% des cas). Il semble donc que les deux rôles de *oh* se **cumulent** dans cette circonstance (*oh-guillemet* + *oh-my-love*). Cette propension à pouvoir cumuler différentes caractéristiques est une propriété de cette interjection. Nous retrouverons cette capacité dans la structure [oh-so] au chapitre 7, où les caractéristiques exclamatives et vocatives de *oh* se cumulent également.

<sup>48</sup> Avec les notions de *rapprochement* qui s'opposent à celles d'*éloignement*, il serait tentant d'établir un lien entre le micro-système THIS/THAT et le micro-système *oh-my-love/o-vocatif*. Il y a une peut-être une piste à explorer.

## Paramètre A3 : Intégration syntaxique *formelle* et *fonctionnelle*

Concernant l'isolement syntaxique, nous pouvons maintenant nuancer le paramètre AL1 : il y a bien un isolement syntaxique, mais seulement dans les structures linéaires. Le *oh* des structures non-linéaires a un tel impact sur le reste de l'énoncé, qu'il est difficile d'affirmer que l'interjection est *isolée*. L'isolement syntaxique de *oh* n'est donc pas un critère définitoire, mais seulement une propriété partagée par certains membres de la catégorie.

De plus, nous verrons plus bas que d'autres interjections peuvent s'intégrer syntaxiquement, ce sont ce que nous appelons les adjectifs et adverbess *interjectifs*. Cependant, si ces derniers s'intègrent de manière *formelle* (ils sont bien présents au beau milieu d'une proposition), il est plus difficile d'affirmer qu'ils effectuent complètement un rôle syntaxique dans la proposition. Pour cette raison, nous distinguons l'intégration syntaxique *formelle* de l'intégration syntaxique *fonctionnelle*. L'intégration syntaxique *fonctionnelle* implique que l'interjection ait un impact sur un constituant de la proposition. Comme nous le verrons dans la partie III, c'est le cas de l'interjection présente dans la structure *oh-so*.

Appliquons ce paramètre au prototype : *oh*, dans les structures linéaires, montre un isolement syntaxique total, c'est-à-dire, ni intégration formelle, ni fonctionnelle. En revanche, *oh* dans les structures non-linéaires montre une intégration syntaxique au moins *formelle* :

Paramètre A3.1 : intégration syntaxique formelle : ne s'applique pas au prototype dans les structures linéaires et s'applique au prototype dans les structures non-linéaires.

Paramètre A3.2 : intégration syntaxique formelle et fonctionnelle : NON (ni dans les structures linéaires, ni dans les structures non linéaires). Cependant, elle s'applique à la structure *oh-so*.

## Paramètre A4. Rattrapage Syntaxique

Il existe une configuration où *oh* montre non seulement une intégration syntaxique fonctionnelle, mais encore correspond à ce que nous appelons un *rattrapage syntaxique*, c'est-à-dire une modification de la structure syntaxique de la proposition en plein milieu de cette proposition. C'est le cas de la construction [*oh-so*], comme nous le verrons au chapitre 7, où il a parfois une dimension ironique (*I did it without your oh-so special powers*). Ce *oh* manifeste une particularité bien spéciale de l'interjection : celle de permettre au locuteur de se rattraper quand ce dernier a déjà commencé une production vocale ou un énoncé. Nous avons déjà vu, dans la section consacrée au canevas fractal, que l'interjection primaire riche permettait de rattraper une production vocale grâce à la structure de différenciation ajoutée à la structure



d'accueil. Nous avons également vu que l'interjection primaire pauvre permettait de reformater une production vocale incontrôlée en un phonème, pour donner une apparence langagière à une simple production vocale. Dans la séquence *oh-so*, le *oh* permet un autre type de rattrapage, qui est d'ordre syntaxique : il permet au locuteur de former une structure syntaxique exclamative alors même qu'une structure déclarative a déjà été initiée. Nous l'appelons le *rattrapage 2*. Ce paramètre rejoint le paramètre qui concerne la différence entre un isolement syntaxique *formel* et un isolement *fonctionnel*. En effet, certaines interjections peuvent s'intégrer *formellement*, comme *wow*, dans la construction qualitative *that wow of a dress*, mais ne s'intègrent pas *fonctionnellement*, car dans *that wow of a dress*, *wow* ne joue pas vraiment le rôle d'un substantif. Il s'agit donc d'une intégration *formelle* de l'interjection *wow*. Pour l'interjection *oh*, il y a bien une construction qui permet un rattrapage syntaxique (*oh-so*), mais cette construction aboutit également à une unité syntaxique : on observe donc à la fois un rattrapage syntaxique et une intégration syntaxique fonctionnelle de l'interjection. C'est pourquoi nous avons séparé les deux paramètres.

### Paramètre AL5 : Sens Procédural

Ce qui saute aux yeux lorsque l'on observe *oh*, hors contexte ou en corpus, c'est l'impossibilité d'en extraire un sens clair : on a bien remarqué que *oh* avait tendance à intensifier une proximité affective entre le locuteur et l'élément dénoté, à repérer l'énonciateur, à introduire une locution interjective, etc., mais *oh* n'est pas membre d'une classe grammaticale ouverte, et à ce titre, il ne possède pas de signifié clairement identifiable. Dans tous les cas, *oh* n'est pas paraphrasable, il n'est pas traduisible, il n'a pas de sens *conceptuel*. Il a sans doute un sens *procédural*<sup>49</sup>, comme le défend Wharton (2003) dans la description qu'il propose de l'interjection avec les termes de la théorie de la pertinence.

### Paramètre A6 : Définition métalinguistique

Si le sens de l'interjection est *procédural*, nous qualifions sa définition de *métalinguistique*, c'est-à-dire qu'au sein même de sa définition figure l'acte d'énoncer une

---

<sup>49</sup> Cette conception de l'interjection s'éloigne de celle de Fraser, pour qui les interjections fournissent un sens conceptuel (Fraser, 1996 : 171, nous mettons des pages en gras) :

Basic markers have representational meaning which means they contribute **conceptual information** over and above that of the propositional meaning. Specifically, they represent information which signals more or less specifically the force of the direct basic message of the sentence.

interjection : il s'agit d'un signe qui est lui-même perçu et compris comme un signe. En effet, l'interjection est définie, dans les dictionnaires, avant tout comme un signe linguistique que le locuteur énonce lorsqu'il se trouve dans telle ou telle disposition. Ce fait de langue renvoie donc fondamentalement à sa propre énonciation et à la situation dans laquelle s'effectue cette énonciation. En effet, n'importe quel membre de la catégorie *interjection* est défini comme un *cri*, une *exclamation*, une *production vocale*, et donc, comme un *signifiant*. En cela, l'interjection s'oppose aux autres classes de mots, dont la définition ne contient pas elle-même le signifiant, mais simplement le signifié. Il suffit de comparer la définition d'un substantif et d'une interjection renvoyant à la douleur pour s'en rendre compte. Voici les définitions proposées par l'OED pour *exclamation* et *cry* d'un côté et *oh* et *ouch* de l'autre :

**Exclamation:** A sudden cry or remark expressing surprise, strong emotion, or pain.

**Cry:** A loud inarticulate shout or scream expressing a powerful feeling or emotion.

**Oh :** Used to express a range of emotions including surprise, anger, disappointment, or joy, or when reacting to a remark. (Exemple: "Oh no," said Daisy, appalled").

**Ouch :** Used to express pain.

Pour les entrées *exclamation* et *cry*, la définition contient uniquement une description ou un synonyme du **signifié** (*an exclamation is a sudden cry*). Pour *oh* et *ouch*, on observe que l'item défini est présent dans la définition : le sujet du verbe à la voix passive USE (dans la phrase *used to express a range of emotions...*) est *oh* lui-même. Cela n'en fait pas une définition circulaire, c'est simplement une manifestation du fait que la définition de l'interjection ne peut être que *métalinguistique*, on ne peut pas la définir sans faire mention du signe lui-même, car chaque membre de cette catégorie renvoie à un acte d'énonciation, un acte de langage assumé comme tel et vécu comme tel par les sujets parlants.

Dans leur propension à avoir une définition métalinguistique, et dans leur propension à être isolés syntaxiquement, les éléments appelés *interjections* et *exclamations* dans les dictionnaires se rapprochent des routines et formules de politesse : ce sont des énoncés formulaires et gestes vocaux (*vocal gestures*, Goffman, 1981 ; Wierzbicka, 1991), et cela explique pourquoi toute une partie de la littérature consacrée aux interjections inclut les routines dans la catégorie. Cependant, à cause du critère que nous allons voir plus bas (A7 et des critères qui vont suivre), nous n'incluons pas les routines dans la catégorie.

Cette définition métalinguistique se voit également grâce au changement qui s'opère lorsque l'interjection est convertie en verbe. Si l'interjection française se convertit peu et n'est pas non plus sujette à la dérivation, l'interjection anglaise effectue cette opération plus souvent. L'interjection peut se convertir selon deux schémas :

- Soit le changement de l'interjection en verbe se traduit par la sélection d'un élément de la situation d'énonciation à laquelle l'interjection renvoie, par exemple la cause dont l'interjection est l'effet (ce que nous appelons *conversion lexicale* ou *conversion avec maintien du substrat sémantique*) : *wow ! > to wow = to impress*. Le locuteur est impressionné, ce qui a l'effet de lui faire s'exclamer *wow !*).
- Soit le changement de l'interjection en verbe se traduit par l'ajout du trait sémantique [+ say]. Le verbe issu d'une interjection est alors un délocutif : *don't oh me = don't utter 'oh' in front of me* (que nous appelons *conversion métalinguistique*, qui est la plus fréquente pour les interjections converties).

Pour rappel, les verbes délocutifs, qu'Emile Benveniste appelle des *verbes « dire »* (1958) et qui s'opposent aux dénominatifs (*verbes « faire »*), sont basés, la plupart du temps, sur des *énoncés formulaires*, à savoir des formules de politesse et routines (par opposition aux *énoncés libres*, moins productifs en verbes et autres catégories de délocutifs). La définition simplifiée qu'en donne Fruyt (1997) est la suivante : *Le terme de "verbes délocutifs" définit une classe de verbes répondant à deux critères : ils sont bâtis morphologiquement sur une séquence de discours (x) ; ils ont pour sens : "dire x"*. Le fait que les interjections se convertissent en verbes délocutifs montre bien que l'élément dont est issu ce verbe contient les bases d'un *énoncé formulaire*.

Brinton (2014), à la suite de Plank (2005) et de Brekle (1976) a abondamment étudié les interjections converties en verbes délocutifs. Ces conversions font partie des six possibilités pour un énoncé de se convertir en délocutif, parmi lesquelles les pronoms personnels (*tutoyer*), les titres (*to my-lord*), certains actes de langage constituant une ligne de dialogue (*to yes, to okay, to oh*), les expressions constituant des routines liées à des interactions sociales (*to thank*<sup>50</sup>, *to welcome, to farewell, to hello, to amen*), les interjections et reproductions de sons humains ou animaux (*to ho, to hiss, to honk*), qui ont la particularité d'être transitifs ou intransitifs (Brinton, 2014 : 142). Nous reviendrons plus tard sur l'exemple des onomatopées.

Ce paramètre est présent dans toutes nos classes, interjections, onomatopées, *fillers*, mais il n'est pas une condition nécessaire, car les formules de politesse le possèdent également. Il est intéressant, car il met en lumière quelque chose sur les items qui ne le possèdent pas : les classes ouvertes n'ont pas de définition métalinguistique, *cry* n'est pas défini comme *a sign*

---

<sup>50</sup> Nous ne faisons ici que citer Brinton (2014, 142) qui elle-même cite Plank (2005), mais le caractère délocutif de TO THANK peut être discuté, Etymonline voit dans *thank you* un raccourci pour *I thank you* datant du XVème siècle.

*that is used to refer to a loud inarticulate shout or scream expressing a powerful feeling or emotion*, la première partie est inutile. Cela veut dire que les signes linguistiques donnent l'illusion aux locuteurs de manipuler directement des signifiés, et qu'ils font oublier qu'ils sont avant tout des signes. C'est, selon nous, cette particularité qui rend possible la description proposée par Langacker, où les propositions sont des signifiés placés *onstage*, et que sur cette scène, les expressions peuvent être *profilées* comme des entités, des procès, des relations, etc... et que ce sont les parties signifiantes de leur structure sémantique, qui s'emboîtent les unes aux autres pour créer une relation prédicative. Par exemple, un verbe scanne successivement les étapes d'un processus au sein duquel des relations entre un *trajector* et un *landmark* sont modifiées, et le *correspondant* du *trajector* du verbe, c'est le sujet de ce verbe au sein de la proposition ; dans la construction d'une relation prédicative, il ne s'agit donc pas d'emboîter *tel signe* avec *tel autre signe*, mais bien *telle partie d'un signifié* avec *telle autre partie d'un signifié*. Aucun membre de nos catégories ne peut donner une telle illusion d'un *accès direct au signifié*, car aucun de ces membres ne fait *oublier* qu'il est un signe. Cette caractéristique typique des interjections, onomatopées et *fillers* provient d'un rapport inversé entre la voix et le signe, ce que nous verrons dans la section explicative, après la section Classification.

#### Paramètre A7 : Présence d'une Structure d'Accueil (*rattrapage 1*)

Pour le prototype et les interjections primaires, les paramètres qui vont suivre sont très proches les uns des autres et leurs différences ne vont se révéler de manière évidente qu'avec des items plus éloignés, comme l'interjection secondaire et l'onomatopée.

Comme nous l'avons vu dans la section consacrée au canevas fractal, l'interjection primaire *en langue* est constituée d'un canevas composé d'une structure d'accueil (SA) et d'une structure de différenciation (SD), et ce, à différentes échelles.

Nous appelons le *rattrapage 1* le fait de n'avoir qu'à ajouter une SD à un cri pour fabriquer une interjection ou une locution interjective. Pour le prototype, il ne s'applique qu'aux structures linéaires et arrive au niveau 2 du canevas fractal.

Nous l'appelons *rattrapage 1* car il existe aussi un *rattrapage 2*, qui concerne cette fois-ci la syntaxe.

## Paramètre A8 : Reformatage Phonémique 1

Il y a une différence entre le *rattrapage 1* et ce que nous appelons le *reformatage phonémique*. Le reformatage phonémique est situé au niveau 0 du canevas fractal. Il consiste à choisir un phonème de sa langue plutôt que de crier à vide. Il n'y a pas vraiment ici de *rattrapage*, dans le sens où avec *oh*, le locuteur n'a pas commencé à crier /ə/ pour y rajouter /ʊ/ afin de faire passer le cri pour la première partie de la voyelle diphtonguée /əʊ/ : le locuteur reformate **directement** sa production vocale avec le phonème /əʊ/. Il s'agit donc bien de reformater un cri (*en urgence*) pour lui donner la forme d'un phonème. Nous l'appelons *reformatage phonémique 1*, car il existe aussi un autre reformatage phonémique, sans urgence, qui permet de reformater les imitations d'événements sonores avec des onomatopées.

S'il est possible de reformater un cri directement en phonème, comme nous venons de le voir, il est également possible de reformater un cri directement en lexème, comme c'est le cas avec les interjections secondaires (*fuck, God, shit*) : dans ce cas, nous ne parlons plus de reformatage *phonémique*, mais de reformatage *lexical*, qui sera le paramètre C2, nous le verrons plus loin.

## Paramètre A9 : Renvoi du locuteur à l'énonciation de l'interjection (RPE) et définition *métasemiotique*

Nous reprenons ici un terme de Świątkowska (2006, §28, nous ajoutons les caractères gras) :

Comme nous le voyons, **les interjections**, pareillement aux autres déictiques, **font appel à leur propre énonciation**, à savoir, au moment de la parole ; par conséquent, **la recherche de leur sens repose sur l'allusion à leur emploi**.

Dans son article, Świątkowska parle de leur emploi en référence à la valeur déictique de l'interjection. Cependant, la référence de l'interjection à son propre emploi va plus loin que la référence à la situation d'énonciation : l'interjection ne véhicule pas seulement un *je* et un *moi, toi, maintenant, ici*, (Świątkowska, 2006), mais également un *je dis, je m'exclame*. Le fait que le locuteur renvoie à l'énonciation de sa propre interjection ou de sa propre production vocale se décline en plusieurs types. Voici le niveau le plus basique :

- Nous appelons *renvoi à sa propre énonciation* de type 0 (RPE0) le fait de reformater c'est-à-dire de *déguiser* une production vocale en un élément plus conventionnel, plus proche de la langue. Cet acte même est une *correction de*, un *retour sur*, et donc un

*renvoi* à sa propre production vocale. En cela, l'interjection *en parole* renvoie à sa propre énonciation : énoncer une interjection permet de justifier (d'excuser, d'euphémiser) une production vocale incontrôlée, comme nous l'avons vu avec le canevas fractal. Le signe linguistique qu'est l'interjection et qui, par définition, se prononce avec la voix, sert précisément à gérer une production vocale ; conséquemment, la définition de ce signe est *métasémiotique* : il s'agit d'un signe constitué de phonèmes (donc, à prononcer avec la voix) permettant justement de gérer une production vocale. Dans les langues des signes, les interjections sont des gestes.

Nous avons également vu les RPE de type 1 et de type 2. Pour rappel, le *RPE de type 1* est le fait d'ajouter un signalème à une production vocale afin de donner des indications à l'interlocuteur sur la raison de cette production vocale (*/tʃ / = j'ai crié de douleur*, etc.). Toujours dans la section canevas fractal, nous avons appelé *RPE de type 2* le fait que l'énonciation d'une interjection, par opposition à l'énonciation d'une proposition entière, constitue déjà un commentaire de la part du locuteur (*'wow !' = je suis tellement impressionné que je ne trouve rien d'autre à dire que 'wow !'*). Il s'agit de la troisième couche d'informations présente dans les interjections.

Le prototype montre également un RPE que nous nommons *de type 3*, qui correspond au fait qu'il joue le rôle de marqueur de repérage, comme nous le verrons plus bas.

Les RPE ne doivent pas être confondus avec un renvoi à la situation d'énonciation, comme le font les déictiques. On dit parfois que l'interjection renvoie à la triade énonciative *moi, ici, maintenant*, mais également qu'elle renvoie à l'interlocuteur, elle contient donc également le *tu* (Świątkowska, 2006, §11), et qu'elle est non déplaçable (Blakemore, 2011, 3545 : *Like expressives and natural expressive behaviours, interjections are non-displaceable : the utterance of yuk, for example, can only be valid for the immediate situation*). Il est logique que le fait de renvoyer à sa propre énonciation *contienne* un renvoi à la situation d'énonciation, mais ce renvoi n'est que secondaire, et il est possible de trouver des interjections qui ne renvoient pas à la situation d'énonciation (interjections-guillemets, interjections intégrées renvoyant à une autre situation d'énonciation, comme *aha-moment*).

Pour le prototype, le RPE va avec la définition *métasémiotique* et avec le reformatage phonémique, mais nous serons amenée plus bas à séparer ces critères. Nous nommerons donc **A9.1** le renvoi à sa propre énonciation, et **A9.2** la définition métasémiotique.

Pour le dire simplement, *renvoi à sa propre énonciation de type 0* et *définition métasémiotique* sont des conséquences du reformatage phonémique. Nous mettrons en annexe 3 un récapitulatif de tous les types de RPE.

### Paramètre A10 : Repérage de l'énonciateur (RPE3)

Revenons sur les séquences [oh+my] que nous avons étudiées plus haut, et qui, selon nous, manifestent également cette caractéristique de renvoi à sa propre énonciation. Nous observons des séquences qui sont à la fois identiques du point de vue de leur forme ([o(h)+ENTITÉ DÉIFIÉE/DIVINE]), distinctes du point de vue de leur structure (linéaire ou non-linéaire, nom commun ou interjection), mais qui semblent procéder des mêmes opérations. Nous avons déjà divisé les séquences [oh+my] en deux catégories : la première, non-linéaire, où elle est suivie d'un substantif, la seconde, linéaire, où elle est suivie d'une interjection secondaire.

Dans la première circonstance, la séquence non-linéaire, le *oh* est antéposé en  $t_2$  et il procède d'un renvoi à l'**entité appréciée**, préétablie, en  $t_1$ . Le *Oh* permet donc au locuteur d'établir une **relation d'appartenance** étroite avec l'entité appréciée (le *dictum* de son énoncé). Toujours dans la catégorie non-linéaire, nous avons rapidement vu que le *o-vocatif* procédait d'un renvoi à l'**entité déifiée** par le locuteur, renvoi qui provient d'une opération de *rupture abstraite* : le locuteur se positionne de telle façon à être en incapacité d'établir une communication concrète à avec l'allocuté. Il se repère donc lui-même en se positionnant par rapport à l'entité déifiée grâce à ce *o* et se présente comme locuteur absolu<sup>51</sup>.

Dans l'autre circonstance, la séquence linéaire, le *oh* est un rattrapage de production vocale incontrôlée due à une réaction (de surprise ou autre). Il est produit en  $t_1$ , et la structure [oh+my+God !] est linéaire. Mais *God*, même si c'est une interjection secondaire, même si le locuteur ne parle pas de Dieu, malgré tout, c'est bien d'une **entité divine** qu'il s'agit. Entre l'*entité déifiée* apparaissant après le *o-vocatif* (*O Lord*) et l'*entité divine* apparaissant après le *oh* de la séquence linéaire (*Oh, God !*), le rapprochement n'est pas totalement aberrant.

Dans tous les cas, que la structure soit linéaire ou non-linéaire, *oh* permet de **repérer l'énonciateur**. Il est suivi de deux types de segments possibles :

---

<sup>51</sup> Toujours dans la catégorie des séquences non-linéaires, nous avons vu dans la note de bas de page n°45 que le *o-lyrique* (*o miracle*), proche du *o-vocatif*, renvoyait également à une entité déifiée (une force présentée comme irrépressible, et donc déifiée, force surgissant dans la chaîne discursive tout comme elle surgit dans la sphère étroite du locuteur), où le locuteur se positionne comme ce que nous nommons *locuteur totalement neutralisé* (voir la section sur les ISS, vers la fin du chapitre): il ne s'adresse même pas à ces forces, il ne fait qu'évoquer, impuissant, leur existence. Ce statut de *locuteur totalement neutralisé* est encore plus réducteur que le statut de locuteur absolu.

- soit suivi d'une entité faisant partie de ce qui constitue son identité (un organe, un membre de la famille, une entité appréciée, une divinité, une personne déifiée) et par rapport à laquelle il s'éloigne (o-vocatif, o-lyrique) ou se rapproche (*oh-my-love*), si le segment du co-texte droit est envisagé comme le **dictum de l'énoncé**,
- soit suivi d'un énoncé par rapport auquel il s'identifie comme le l'énonciateur, si le segment du co-texte droit est envisagé comme **l'énoncé**.

Dans tous les cas, **oh** positionne l'énonciateur par rapport au segment qui le suit dans son co-texte droit, et ce par le biais d'une relation d'appartenance :

- Le segment qui suit est envisagé comme le **dictum de l'énoncé** :

Il s'agit du O-vocatif, o-lyrique séquences [oh+my] (linéaire et non-linéaire) : le **o(h)** permet à l'énonciateur de se positionner, de se repérer par rapport à une entité qui **appartient à** (car constitutive de) sa personne physique, sociale, cosmogonique.

- Le segment qui suit est envisagé comme un **énoncé**

Il s'agit du *Oh* en début de tour de parole : le **oh** permet au locuteur d'identifier le sujet parlant à l'origine de l'énoncé (il se réaffirme lui-même comme sujet parlant ou signale un locuteur rapporté) car il présente le segment qui suit comme **appartenant** à l'énonciateur à qui appartient également le *oh*. **L'identification s'effectue grâce à l'établissement d'une commune relation d'appartenance** : les paroles qui suivent appartiennent à celui à qui est attribué *oh*.

**Repérage** :  $oh \ni S_1$  : *oh* repère le locuteur comme instance énonciative prenant en charge le reste de l'énoncé  
**Identification entre  $S_{oh}$  et S** : Pour le DRD : *oh* signifie : ..... $S_1 = S_{OH}$   
 Pour le tour de parole : *oh* signifie :  $S_0 = S_1$  (je suis locuteur)

Au sein de la séquence linéaire de la locution interjective *oh god, God* pourrait en fait s'analyser des deux manières dans sa relation à *oh* : comme le *dictum* de l'énoncé (hypothèse 1) ou comme l'énoncé (hypothèse 2) :

Hypothèse 1 : la suite est envisagée comme le *dictum* de l'énoncé : *oh* effectue une relation d'appartenance avec *God* en tant que *dictum de l'énoncé* : *oh* est un renvoi à l'entité déifiée, il s'agit donc d'un auto-repérage métalinguistique ; cette hypothèse ne prend pas en compte les autres interjections secondaires, qui réfèrent à des mots tabous, comme *shit* et *fuck*.

Hypothèse 2 : la suite est envisagée comme l'énoncé : *oh* effectue une relation d'appartenance avec *God* en tant qu'énoncé, celui qui énonce *god*, est identifié à celui



qui énonce *oh*. Cette hypothèse est compatible avec le rôle que nous nommons *assise vocale* rempli par le *oh*, paramètre que nous verrons un peu plus bas et également avec le renvoi à sa propre énonciation de type 4, dont l'interjection secondaire procède.

### Paramètre AL2 : Collocation interjection primaire-secondaire, révision

Nous pouvons maintenant scinder le paramètre AL2 en deux :

**Paramètre AL2.1 :** le *oh* peut faire partie d'une séquence linéaire, où il y a une collocation interjection primaire-interjection secondaire, ce qui correspond au canevas fractal.

**Paramètre AL2.2 :** le *oh* peut faire partie d'une séquence non-linéaire, où il est antéposé soit à un nom commun ou à un nom propre, auquel cas il permet d'effectuer un renvoi à l'entité appréciée/déifiée, soit antéposé à tout un énoncé, auquel cas il permet d'indiquer quel locuteur prend en charge l'énoncé. Dans tous les cas, le *oh* des structures non-linéaires permet de repérer l'énonciateur par une double relation d'appartenance.

### RPE DE TYPE 3 : OH EST UN MARQUEUR DE REPÉRAGE

Dans tous les cas, *oh* n'encode pas d'information inconnue de l'interlocuteur (on sait déjà qu'un membre de la famille fait partie de la sphère étroite d'un locuteur, on sait déjà qui parle dans un DRD introduit par un *quotatif*, on sait bien, avec le contexte, que tel individu est déifié par le locuteur, etc...). Contrairement au possessif *my*, qui fournit une information qui peut être inconnue de l'interlocuteur, *oh* ne fait que **confirmer ce que les locuteurs savent déjà**.

Bien que nous ayons utilisé le terme d'*opération de renvoi*, il y a trois points importants (et imbriqués) qui distinguent *oh* d'un déterminant : tout d'abord, *oh* ne fait pas partie de la grammaire de la langue, ce n'est pas un marqueur comme les autres, il ne fait pas partie d'un système contenant plusieurs éléments partageant des caractéristiques sémantiques et syntaxiques clairement identifiables. Ensuite, le fait qu'il y ait une opération de renvoi à un type d'entité n'est que la conséquence d'un repérage : le repérage du locuteur par rapport à ce qui suit fournit une information sur les deux membres d'une relation et donc génère un renvoi, mais ce n'est qu'une conséquence. Enfin, *oh* ne fait que renforcer une information concernant une position du locuteur déjà connue.

Partant, on peut se demander : comment *oh* parvient-il à renforcer cette information déjà connue ? On peut émettre l'hypothèse que *oh* renforce la position du locuteur par rapport au segment qui suit, **à ses propres yeux et pour lui-même** et qu'il effectue ce renforcement **par le simple fait de le prononcer**, par sa simple vocalisation. La capacité de *o(h)* à être un

opérateur de renvoi à l'entité appréciée ou déifiée provient du simple fait que le locuteur (se) montre qu'il énonce *o(h)*. Nous appelons cela le *RPE de type 3*.

On pourrait comparer ce RPE à des marqueurs de reconnaissance sociale, d'appartenance à un groupe : la rhotacisation du /r/ peut être un marqueur d'appartenance à une classe sociale (comme étudié par Labov, 1986), la distance temporelle ou spatiale évoquée par le locuteur correspond à la distance hiérarchique entre le locuteur et son interlocuteur, suivant la métaphore DEFERENCE IS DISTANCE (il s'agit, pour cet exemple, d'un cas d'iconicité diagrammatique étudié par Hiraga, 2004 :186-193). Dans tous les cas, l'action renvoie à elle-même : l'action sert au locuteur (et aux autres) à montrer qu'il a bien effectué l'action. C'est par un biais semblable que *oh* est signifiant : ***oh = je prononce « oh »***. Cela est compatible avec la définition que nous avons proposé plus haut du *oh-guillemet* permettant de repérer le locuteur dans le cas du DRD (*and she was like, oh I don't care*), définition qui était, pour rappel : *oh = l'énoncé qui va suivre est produit par le locuteur à qui est attribuée la prononciation de « oh »*. On voit ici que c'est encore une fois par référence à la prononciation elle-même du *oh-guillemet* que le locuteur peut identifier la personne qui prend en charge le DRD. Ce n'est donc pas *oh* lui-même, mais le fait qu'on **réfère à sa prononciation**, qui rend cet élément efficace : ***oh-guillemet = le locuteur du DRD prononce « oh »***.

Ce repérage par référence à l'énonciation du *oh* pourrait également expliquer pourquoi certaines interjections secondaires, pour être converties en verbes délocutifs, requièrent la présence d'un signal, et que ce signal est *oh*. En effet, les interjections secondaires sont elles-mêmes issues d'une conversion (ex : *Jesus*-nom propre >> *Jesus !!*-interjection), ce qui rend la catégorie-source difficilement identifiable. Il est donc nécessaire de signaler que l'élément converti en verbe est bien l'interjection, et pas le substantif ou le nom propre de départ. Le signal en question est *oh*, comme on peut le voir en comparant 60. <sup>xxix</sup> avec 61. <sup>xxx</sup> :

60. F\*ck the bus! I'm Jesusing!



61. My eyes were on stalks. 'Jesus, Mum!'

'Call me Elaine', she said. 'And what are you oh Jesusing about?'

Placé juste devant *Jesusing*, *oh* est un signal indiquant le fait qu'une prise de parole a bien eu lieu. Le *Oh* devant l'interjection convertie en verbe délocutif donne les informations suivantes : « *jesusing* » est l'action de s'exclamer « *Jesus !* », et cette action est effectuée par le locuteur à qui est attribuée la prononciation du « *oh* ». Ici encore, *oh* est un marqueur pour une opération de repérage d'un locuteur. Comment ce marqueur effectue-t-il cette opération ? Par un renvoi à sa prononciation.

Même si les émotions (qui sont *associées*, qui *provoquent* ou qui sont *signalées* par des interjections) ne font pas partie de notre sujet, il serait tentant de relier cette opération de repérage au fait que *oh* est si souvent décrite dans la littérature comme une interjection manifestant une surprise. La surprise a lieu avant l'interjection. Ce que l'interjection fait, c'est manifester, plus ou moins directement, une *réaction* à cette surprise. Mais cette réaction vocale, n'est-ce finalement qu'un *cri* de surprise, ou bien a-t-elle une fonction ?

Souvenons-nous qu'au niveau 0 du canevas fractal, le premier phonème est en fait déjà une structure de différenciation : il a beau être une structure d'accueil au niveau 1, malgré tout, c'est tout de même une certaine voyelle, que le locuteur choisit de prononcer pour reformater sa production vocale, et pas *une autre voyelle* (/əʊ/ et pas /ɑ/ ou /i:/). Cette voyelle présente au niveau 0 a une valeur d'opposition par rapport aux autres voyelles, car dans l'autre canevas, le canevas phonologique, les différentes interjections primaires se positionnent à un certain endroit d'un motif qu'elles ont en commun. Plus le lieu où l'interjection est placée se situe en aval du canevas phonologique, moins le reformatage phonémique a de chances d'être spontané, et plus il est signifiant. *Oh* est positionné en aval de *ah*, ce qui semble indiquer que cette réaction vocale n'est pas juste un cri de surprise, mais qu'au contraire, elle a bien une fonction signifiante. Quelle fonction peut bien remplir cette première voyelle ?

Une réaction de surprise est la conséquence d'une information déstabilisante. Il faut donc que le locuteur se restabilise, se recentre, se repositionne, et nous avançons que c'est *en tant que sujet parlant* qu'il se restabilise grâce à la prononciation d'un *oh*. La prononciation de *oh* place le locuteur en position d'effectuer une production vocale qui ressemble à du langage (c'est une voyelle appartenant au système de la langue), pour s'acheminer vers la production d'un énoncé à la suite d'une surprise. Le fait de produire une vocalisation (matérialisée ici par *oh*) à la suite d'une surprise permet au locuteur de se repérer, de se réaffirmer comme sujet parlant, pour ensuite pouvoir prendre la parole. Suivant cette idée, *oh* pourrait, ici aussi, être

décrit comme le marqueur d'une opération de repérage, qui consiste, en l'occurrence, en une stabilisation du locuteur dans son statut de sujet parlant. Il se restabilise après une surprise. C'est encore une fois **l'acte de prononciation du marqueur** qui le rend opérant. Le fait que *oh* semble manifester une surprise est donc, suivant cette hypothèse, une des **conséquences** possibles de sa fonction de repère pour le locuteur. Nous nous éloignons donc ici de l'affirmation de Richet (2011 : 2)<sup>52</sup>, selon qui l'apparition de *oh* apparaît comme une forme modérée de décontenancement (dans le cadre d'une évaluation qualitative ou quantitative). Selon nous, *oh* est au contraire une **réponse**, une **auto-défense** du locuteur face à ce décontenancement : il lui permet de récupérer une stabilité perdue. **Installer une assise vocale**, c'est ainsi que nous appelons l'acte consistant à émettre une production vocale avant de commencer une proposition, dans le but de stabiliser son statut de locuteur. Cela constitue un nouveau paramètre, que nous verrons ci-dessous.

### Paramètre A11 : Assise vocale

On pourrait analyser des items proches de *oh* de la même manière. Prenons les *fillers*, par exemple. Le *filler* d'hésitation (*uh*) permet au locuteur de poursuivre une production vocale, alors même qu'aucune production verbale n'a lieu (car le locuteur cherche ses mots mais souhaite garder son tour de parole), ce qui permet au locuteur de réaffirmer son statut de sujet parlant aux yeux de l'interlocuteur alors même qu'il n'arrive pas à produire d'énoncé, et c'est cela qui lui permet de garder son tour de parole. De la même manière, les marqueurs pragmatiques comme *well*, *y'know*, ou *bon, écoutez* en français, permettent au locuteur de débiter un tour de parole avant même d'effectuer un acte locutoire, ce qui lui permet d'imposer son statut de sujet parlant et donc, d'installer une assise vocale. Dans tous les cas, l'enjeu de ces items est de repérer un énoncé par rapport à son énonciateur, qui se confirme comme étant bien l'origine de l'énoncé qui suit.

On sait qu'il existe des marqueurs permettant de repérer une notion par rapport à une réalité extralinguistique, comme les opérateurs de prédication d'existence (*there is*) (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 103). On pourrait avancer que parfois, c'est l'énoncé lui-même qui a besoin d'être repéré, et ce, par rapport à un sujet parlant, qui se positionne, se confirme,

---

<sup>52</sup> « Enfin, rien ne dit que l'émotion, ou une représentation de celle-ci, n'est pas présente au moment de l'évaluation et ce serait précisément l'expérience d'un écart entre l'attendu et l'effectif qui justifierait l'apparition de *Oh* comme forme modérée de décontenancement » (Richet, 2011 : 2). Rappelons que Richet divise les *oh* en position non-initiale en trois valeurs : valeur de rupture (quand le locuteur interrompt son discours), valeur d'intensification (que l'on retrouve dans *oh-so*) et valeur d'évaluation (quand le locuteur réfléchit à la formulation précise d'une question qu'il se pose : *and then there were oh, maybe ten score of men*).

grâce à une telle opération. Il s'agit du tout dernier niveau que nous avons vu dans la section consacrée au canevas fractal, nous l'avons noté X car il se situe en réalité juste après le canevas fractal de la locution interjective.

### Paramètre A12 : Canevas phonologique

Comme nous l'avons vu dans la section consacrée au canevas phonologique, les interjections primaires partagent un motif phonologique en commun.

### Paramètre A13 : statuts de *Trace* et de *Réceptacle*

#### DEUX STATUTS OBSERVABLES : *TRACE* ET *RÉCEPTACLE*

##### **Statut de trace :**

L'interjection peut avoir trois statuts bien distincts. Nous nommons les deux statuts observables statuts de *trace* (*en corpus*) et statut de *réceptacle* (*en langue*) ; le troisième statut est particulier, car il s'agit d'un acte de reformatage de la part du locuteur. Cet acte ayant lieu *en parole*, il est inobservable : l'interjection *en parole* procède d'un acte que nous appelons un *acte métalinguistique*.

Les deux lieux où une *interjection* est directement observable sont donc *en corpus* et *en langue*. *En langue*, ce que nous nommons une *interjection* est un outil à disposition du locuteur qui lui permet d'effectuer l'acte de reformatage qui a lieu *en parole*, et qui consiste à faire passer une production vocale pour un signe linguistique. *En corpus*, ce que nous nommons *interjection* est la trace de cet acte de reformatage, effectué grâce à l'outil disponible *en langue*. L'*effet* de cette trace est de donner l'illusion qu'un *signe linguistique* a bien été *employé*, dans le but de *signaler*, de *signifier* un état mental, une émotion particulière, etc...

De plus, les actes dont procèdent ces items *en parole* sont eux-mêmes encore différentes selon que l'énonciateur est L1 (le locuteur) ou L2 (un transcripateur). *En parole*, un transcripateur *expose* un parasite vocal de L1 (au lieu de le désigner) et fait fusionner sa source énonciative avec celle de L1 ; toujours *en parole*, L1 *reformate* sa production vocale. Nous verrons que ces descriptions seront à affiner et à adapter à chaque classe et sous-classe (interjection primaire, secondaire ; onomatopées ; *fillers*, etc...). En tout, nos faits de langue ont chacun cinq définitions différentes : une *en langue*, deux *en corpus*, et deux *en parole* selon que le locuteur est L1 ou L2. Cette particularité inhérente aux faits de langue que nous étudions n'est pas présente dans la littérature et elle constitue le socle de notre travail de thèse.

Dans tous les cas, l'interjection *en corpus* est donc avant tout la trace (le **résultat**) d'un processus de reformatage, grâce à un acte de détournement (le **moyen**) pour rendre plus conventionnelle sa production vocale (le **but**).

L'onomatopée, en revanche, n'est jamais observable que sur le plan du discours (nous l'appelons poste d'observation n°2) et il n'y a pas de reformatage *en urgence* : la source énonciative ne peut pas être L1, car l'émetteur de l'onomatopée imite un bruit produit par une entité autre que lui-même (même s'il s'imité lui-même, comme c'est le cas avec l'*onomatopée de production phono-articulatoire*).

### EFFET DE LA TRACE

La trace de cet acte métalinguistique produit la plupart du temps un effet, *en corpus*, que nous nommons *l'effet de la trace* : il est de faire réinterpréter la trace comme la réplique d'un légisigne, c'est-à-dire comme l'*occurrence* d'un item signifiant. Nous verrons que l'effet de la trace est particulièrement important pour notre analyse de ce que nous avons appelé le *rattrapage syntaxique*.

Pour le prototype, ce statut de trace a pour conséquence une flexibilité orthographique. Le COCA contient 46 occurrences de la séquence [O , my], 560 occurrences de la séquence [O my] toutes sections confondues (sections *spoken, fiction, blog, etc.*). Diachroniquement, *oh* est une variante de *O*. La nouvelle orthographe a donc remplacé l'ancienne.

On y retrouve les deux séquences [*oh my*] précédemment établies pour *oh* : il y a une séquence linéaire, [*o my INTERJECTION*] et une séquence non-linéaire, *o-my-love*. On trouve, en effet, des locutions interjectives (*O my Lord, O my God, My o My, O my Ø*), et une séquence suivie de parties du corps (*O, my back*), de membres de la famille (*O my beloved son*), de personnes ou d'éléments appréciés (*O my friend, O my Community*), où là, ce que nous avons appelé le *renvoi à l'entité déifiée* du vocatif est difficilement dissociable du renvoi à l'entité appréciée du *oh-my-love*. Il semble que la différence réside dans le registre de langue : il est plus soutenu pour l'orthographe sans *h*, ce qui provient sans doute du caractère archaïque de cette graphie (OED).

### LINÉARITE DE LA TRACE

Cette flexibilité orthographique, que l'on trouve également chez les interjections primaires, les *fillers*, les onomatopées primaires et matricielles, est, selon nous, la manifestation du fait qu'*en parole*, a eu lieu un acte de reformatage (ou d'exposition, en l'occurrence, puisque le locuteur est L2, un transcripteur). Par conséquent, les traces observables *en corpus*

entretiennent un rapport à l'extralinguistique bien particulier. À gros traits, les faits interjectifs et onomatopéiques transcrits prétendent reproduire une réalité extralinguistique ; cette *réalité extralinguistique*, c'est un parasite vocal pour le *filler*, une production vocale plus ou moins incontrôlée pour l'interjection, ou l'imitation d'un événement sonore pour l'onomatopée. Conséquemment, l'orthographe de ces faits de langue ne fait pas l'objet d'une pression normative lors de l'apprentissage, puisqu'ils se trouvent en dehors de l'*énoncé idéal*.

Leurs unités constitutives ne constituent pas des morphèmes, elles forment des agrégats consonantiques que l'on ne peut appréhender que de manière linéaire (nous ne parlons pas des séquences [oh+item] mais de l'interjection toute seule). Rappelons ici qu'un des axiomes de Saussure est la linéarité du signifiant : le signifiant étant un phénomène acoustico-articulatoire, deux signes ne peuvent être prononcés simultanément (*La matière phonique sera toujours dans le même sens et n'admet pas la simultanéité de deux signes* (Saussure, 1997 : 21)<sup>53</sup>. Le fait interjectif ne semble dévier de ce principe de linéarité qu'en ce qu'il approfondit ce principe : le caractère temporellement linéaire du signifiant interjectif (et onomatopéique) correspond à la linéarité temporelle de l'événement tel qu'il est vécu par le locuteur. Les graphèmes (lettres) sont utilisés pour leur capacité à correspondre à des phonèmes, qui eux-mêmes sont utilisés pour leurs propriétés *phoniques* (et non pas *distinctives* au sein d'un item) afin de reproduire un événement sonore.

Cependant, il faut bien distinguer deux choses :

- Les phonèmes des onomatopées et interjections ne sont pas utilisés pour leurs propriétés *distinctives*, mais pour leurs propriétés *phoniques* au sein d'un item : si l'on observe les propriétés distinctives des phonèmes, la différence entre *click* et *clock* tient uniquement dans le troisième phonème, qui ne contient pas d'unité de sens : observé depuis une perspective synchronique, il n'a qu'une valeur distinctive permettant de différencier deux items lexicaux. Si maintenant on observe les propriétés phoniques des phonèmes composant les onomatopées, le fait que ce soit *click* qui imite un bruit métallique et pas *clock*, vient du fait que /ɪ/ est une voyelle pré-fermée et non-arrondie : ce sont ses propriétés phoniques qui interviennent.
- Ces propriétés phoniques sont cependant relatives et non pas absolues : ce qui fait que [i :] est présent dans des onomatopées imitant des bruits aigus ne signifie pas que le

---

<sup>53</sup> Cet axiome a été contesté par Jakobson (1962 : 304-308) en raison du fait qu'il ne prend pas en compte la simultanéité des traits phonologiques distinctifs. Notre observation d'une linéarité du signe ne se situe pas au niveau du phonème, et c'est pourquoi nous maintenons de côté la critique de Jakobson. Pour une explication détaillée des débats concernant le deuxième axiome de Saussure, voir Testenoire (2012).

phonème soit aigu dans l'absolu, mais au contraire qu'il contient des formants plus élevés que les autres voyelles du système.

### **Statut de Réceptacle :**

L'autre statut observable des interjections, onomatopées et *fillers* est le statut de *réceptacle*.

Nous avons dit qu'au moment de la transcription d'un discours, le transcripteur se rapportait aux légisignes, à l'exception notamment de certaines expositions de parasites vocaux, où le transcripteur recréait directement la production vocale due à l'hésitation de L1, à l'aide de graphèmes détournés, afin de recréer ce parasite vocal depuis une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1.

Cependant, la plupart des faits interjectifs prononcés par L1 ne laissent aucune liberté ni au transcripteur, ni au locuteur-origine. Reprenons tout d'abord l'exemple des *fillers* : ils sont déjà disponibles *en langue*, il n'y en a qu'un nombre restreint (*er, uh, huh, hmm, ...*) : c'est donc bien une *occurrence* d'un de ces *fillers* qui est employée par le transcripteur. Seulement ici, seul le transcripteur utilise une réplique d'un légisigne : le locuteur, à moins de mettre en scène son propre embarras, ne fait que maintenir une production vocale sans énoncé en face.

Regardons maintenant le cas des locutions interjectives figées comme *Oh my God* : quand elle est prononcée par L1, elle est déjà disponible *en langue* : L1 utilise donc une *occurrence*, une réplique de l'ensemble de légisignes qui constituent l'expression *Oh my God*.

La plupart des interjections, les onomatopées que nous appelons primaires (comme *pop, click*), la plupart des *fillers* etc... sont déjà disponibles *en langue* et permettent de d'inscrire un événement sonore, un parasite vocal ou un cri dans un réceptacle déjà prévu à cet effet. Ainsi, la plupart du temps, le *détournement* que nous avons décrit plus haut n'a pas lieu *en parole* mais *en langue*. La langue contient des éléments déjà prévus pour reformater ces événements sonores ([a :] >> *ouch*), pour rattraper un juron (*shit* >> *sugar*), pour imiter un bruit ([BRUIT SEC] >> *click*), pour inscrire une hésitation ([HESITATION] >> *hmm*), etc...

### **Paramètre AL14 Absence de relation *modus-dictum***

Avec l'interjection et l'onomatopée, il n'y a pas de mise en relation d'un *modus* avec un *dictum*. Avec l'interjection, c'est le *dictum* qui disparaît et le *modus* qui est présent. Avec l'onomatopée, c'est le contraire : le *modus* disparaît et le *dictum* est présent. Cette observation est présente dans la littérature, avec des terminologies différentes : Bally introduit la distinction : les *interjections modales* sont ce que nous appelons les interjections, les *interjections dictales* sont ce que nous appelons les onomatopées ([Bally], cité par



Swiatkowska, 2000) ; Riegel (1994) parle de *modalité d'énonciation* pour l'interjection et Verhagen (2007) parle de *maximally subjective construals*, ce qui rejoint la notion de modalité d'énonciation. Cette absence de relation *modus/dictum* est la conséquence du triple statut de l'onomatopée et de l'interjection selon le lieu où on les observe (*en langue, en parole, en corpus*). Voyons pourquoi, en observant une transcription idéalisée. Nous allons pour cela mobiliser deux concepts : premièrement, la distinction entre *exposition* et *désignation*, que nous avons vue au chapitre 3 dans l'approche consacrée au transcripteur, et deuxièmement, la description des *construals* développée en Linguistique Cognitive, que nous avons vue dans l'approche consacrée à l'interlocuteur.

Soient trois instances énonciatives : L1, qui prononce un discours, L2, qui transcrit le discours de L1, et L3, un lecteur. Ce dernier n'est pas présent avec L1 et L2. Le discours de L1 est le référent de L2 : en le transcrivant, L2 l'expose tel quel.

Soient deux postes d'observation à partir desquels L3 envisage la transcription que L2 a produite à partir du discours de L1. Le discours de L1 lui-même se divise entre un discours idéal et des parasites vocaux et L2 peut choisir de ne garder que le discours idéal ou d'inclure des informations supplémentaires. Sa transcription peut contenir :

- les éléments qui composent le **discours idéal** de L1,
- des éléments qui font dévier la production réelle de L1 de l'énoncé idéal, comme l'accent de L1, son intonation, des parasites vocaux. etc.

À partir du *poste d'observation 2* (PO2), L3 envisage les actes d'exposition de L2. Comme il s'agit de la transcription du discours de L1, l'immense majorité des énoncés seront observés à partir de PO2, car un discours rapporté au style direct est l'exposition d'un référent discursif. Cependant, L2 a également la possibilité de désigner tout ou partie de ce référent. À partir du *poste d'observation 1* (PO1), L3 envisage les actes de désignation de L2. Imaginons que L1 prononce la phrase suivante :

62. L1 : *La démocratie est mise en danger par la corruption.*

Si L2 **expose** ce référent, il transcrira très exactement la même chose, car il ne bénéficie d'aucune liberté :

63. L2 : L1 : *La démocratie est mise en danger par la corruption.*

Ce référent discursif exposé n'est même pas un *dictum*, c'est directement un référent, et il n'y a aucune modalisation de cet énoncé de la part de L2.

Si L2 **désigne** ce référent, alors il ne produit plus un DRD et il devient beaucoup plus libre:

64. L2 : *L1 prononce un discours, il dénonce le problème de la démocratie mise en danger par la corruption.*

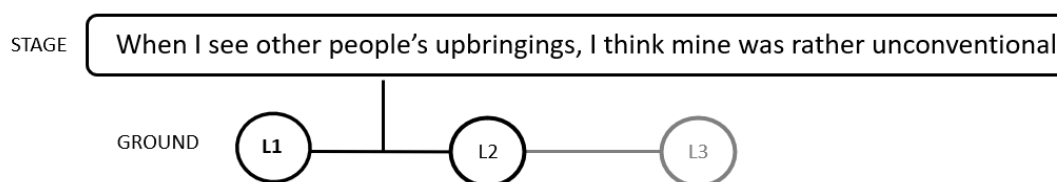
Ce référent discursif désigné contient une *relation modus/dictum*. Dans les termes de la Linguistique Cognitive, ce référent devient un *objet de conceptualisation*, ce qui implique qu'il est sujet à toutes les *construal operations*, dont celle du **degré de granularité** entre les deux pôles que sont une spécificité maximale et une schématicité maximale (Verhagen, 2007 : 51). Ainsi, avec l'acte de désignation du référent, toute la chaîne de granularité dans le niveau de spécificité de la description des objets de conceptualisation devient possible, ce qui implique la possibilité d'**inclure explicitement le point de vue de L2** : *Johnny prononce le Discours de Grenoble >> Johnny parle du danger que la corruption représente pour la démocratie >> Le député prononce un discours de dénonciation sur la corruption >> Un politicien tient un propos alarmiste >> un orateur dit une contre-vérité >> Quelqu'un dit quelque chose .*

Avec les actes d'exposition, la chaîne de granularité n'existe pas, car il n'y a aucune relation entre le *ground* et la scène. Il n'y a donc pas non plus de relation *modus/dictum*.

Considérons la phrase suivante, qui est le discours idéal de L1 :

- L1: When I see other people's upbringings, I think mine was rather unconventional.

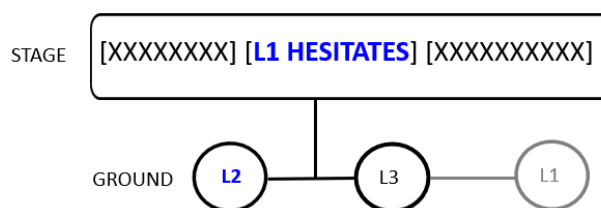
Nous représentons PO1 dans l'esprit de Verhagen (2005, 2007), avec en haut, la scène et en bas la situation d'énonciation :



La scène contient des objets de conceptualisation mis en relation avec les sujets de conceptualisation. L1 prononce son discours visible sur la scène. L3 n'est pas présent, nous l'avons grisé.

Le discours effectif de L1 ne correspond pas à son discours idéal, il contient une pause remplie (parfois transcrite *um*). Or on sait que L2 peut aussi intervenir et justement donner des indications sur les attitudes de L1 ou ses parasites vocaux, comme *stammers*, *hesitates*, *starts*

*laughing, hesitation*. Ce sont ici des actes désignatifs, observés uniquement à partir de PO1, et qui n'existent pas sur PO2, car PO2 est un poste où seuls des référents exposés sont visibles. Dans les termes de la LC, les désignations de L2 sont placées *onstage*, au sein de *construals*, où l'on voit à la fois des informations sur le *ground*, donc sur la position de L2 (grâce à la conjugaison des verbes, au choix des pronoms) et des informations sur la façon dont l'expression est envisagée, grâce à la nature du *profil* (*hesitates* est un verbe, donc la situation dénotée est scannée tel un procès, *hesitation* est un nom, il est profilé comme une entité). Depuis PO1, l'interlocuteur-lecteur (L3) peut accéder à ces désignations qui se trouvent *onstage*, mais depuis ce poste, il n'a pas accès à PO2, ce que nous avons signalé par des [X] :



L2 peut également décider d'exposer ces mêmes parasites vocaux en PO2 : *other people's up-b-bringsings, errr, um, haha !!*... en sont des exemples. Ici, L2 ne donne aucune information sur le *ground* de sa situation d'énonciation : il fait fusionner sa source énonciative avec celle de L1. L2 ne place donc rien non plus *onstage* : ces expositions sont accessibles à L3 depuis PO2, qui n'est pas une scène, au sens de Langacker, mais un lieu où seuls les signifiants, les formes phonétiques et graphématiques sont accessibles. Depuis PO2, nous n'avons accès qu'aux formes phonétiques du discours de L1, car il n'y a aucune mise en relation entre un objet et un sujet de conceptualisation, mais simplement l'insertion d'un référent discursif dans la chaîne parlée. La pause remplie devient visible (/ə̃m/), car L2 décide de l'exposer :

/ˈhwɛn ˈaɪ ˈsiː ˈlɔðə ˈpɪpəlz ˈʌp ˌbrɪŋɪŋz ˈaɪ θɪŋk ə̃m maɪn wəz rɑːðə ˌʌŋkən ˈvenʃənəl/

Pour la partie constituant le discours idéal de L1 transcrit, il s'agit d'un référent discursif reproduit : L2 ne fait que produire d'autres répliques des légisignes utilisés par L1 ; il y a deux occurrences d'un même énoncé et nous dirons que le référent discursif est **véritablement exposé**. Pour la partie constituant les parasites vocaux en revanche, si L1 relâche un articulatoire mais que L2 le transcrit *and...uh, but...uh*, alors L2 est le seul à employer une occurrence du *filler* 'uh' : L2 n'a pas employé une réplique d'un légisigne utilisé par L1. La complexité est que, dans le cas d'un discours rapporté, on peut sans

problème voir ce qu'il se passe *onstage* du point de vue de L1 : L3 est toujours en train d'observer PO2, mais en transparence, L3 a totalement accès au signifié des éléments désignés par L1. Depuis PO2, L3 peut voir ce qu'il se passe *onstage* depuis l'autre poste, PO1, car les perspectives énonciatives de L1 et L2 sont **fusionnées**. Il se passe un peu la même chose avec les autonymes : dans *le mot 'table' est français*, *table* n'est pas utilisé en référence à un meuble, il s'agit de l'exposition d'un mot, et *onstage*, on ne voit que le signifiant ; cependant, en transparence, on reconnaît bien ce que signifie ce mot. L2 (transcripteur) est ici locuteur, nous le notons en bleu ; L2 s'adresse à L3, donc L1 est grisé :

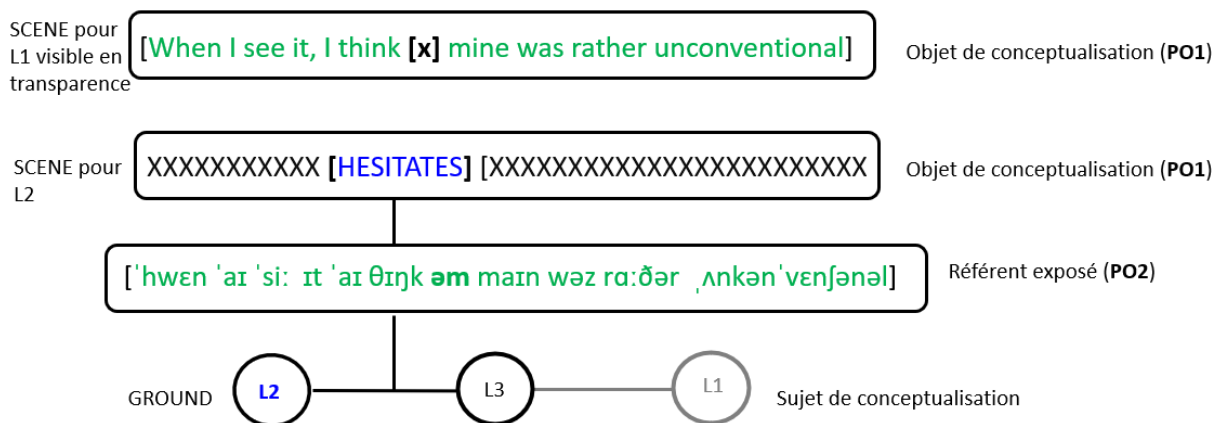


Figure 32 - PO1 et PO2

Nous posons également une version alternative de ce poste, PO2', à partir duquel nous envisageons les onomatopées : L2 expose bien un référent sonore, mais ce dernier n'est pas produit par un locuteur : il n'existe pas de *point de vue de L1*. Cette exposition est donc différente de celle précédemment décrite, car ici, L2 ne reproduit pas des répliques de légisignes, il est le seul locuteur : il reproduit avec *les moyens du bord* (les graphèmes, phonèmes, lexèmes) des productions sonores extralinguistiques. Cependant, il s'agit de la même perspective énonciative qu'avec les DRD : les onomatopées ont la particularité de n'apparaître que sur le plan du discours. Parfois, L2 décide de présenter des référents discursifs comme s'il s'agissait de référents sonores, et cela donne les onomatopées de production phonatoire (comme *blah-blah*) ou même des onomatopées secondaires cas-limite comme *LIES*, vues plus haut. Il peut aussi présenter des événements abstraits (comme la rapidité, la soudaineté) en les exposant comme s'il s'agissait de référents sonores (*and BAM you're in love*). Ici, il n'y a pas de *modus*, car le référent est **présenté** comme **exposé**. Cependant, contrairement au référent discursif **véritablement exposé** qu'est le DRD,

l'onomatopée est un *dictum*, et non pas une reproduction du référent, car L2 reformate son imitation d'un bruit, il ne produit donc pas la réplique d'un légisigne.

## L'INTERJECTION

Si l'on ne peut pas observer une onomatopée ou un DRD *onstage*, il en est de même de l'interjection, mais pour une autre raison. Pour les interjections émises par L1, la relation *modus/dictum* n'existe pas. Seul le *modus* est présent (Swiatkowska, 2000). L'interjection est la trace du reformatage d'une réaction, et ce qui se trouve *onstage* est, au mieux, c'est un signalème ou une interjection secondaire, qui ne *profilent* rien. Le signalème n'est pas un morphème, il ne donne d'information que sur le *ground*, donc sur le locuteur (il souffre, il est content), ou sur la relation interlocutive (il demande de l'attention), mais rien qui se situe en dehors et ces informations sont fournies par inférence. Si l'on suit cette logique, alors pour les *fillers*, il n'y a ni *modus* ni *dictum*, puisque les *fillers* ne sont que des productions vocales *en trop*, qui ne donnent aucune information sur le locuteur<sup>54</sup>.

Les appellations *modus* et *dictum* sont en réalité des pièges pour nos faits de langue, car un *dictum* seul correspondrait plutôt à un écriteau comme *bathroom* sur une porte de salle de bain, et un *modus* seul nous semble compliqué à décrire. Malgré tout, nous maintenons ces appellations pour le présent paramètre car la relation *modus/dictum* correspond à une mise en relation entre une situation d'énonciation (*ground*) et une scène (*stage*) observables à partir de PO1, mise en relation dont ne procèdent justement pas nos faits de langue.

## Paramètre AL15 Absence de structure morphologique

La capacité des interjections à posséder une structure morphologique ne fait pas l'unanimité : pour ne citer que Stange “[*interjections*] *resist virtually all morphological processes, i.e. that they allow neither inflection nor derivation*” (Stange 2016: 36), mais les recherches de Lockyer (2018) montrent bien des affixations, comme des diminutifs (*wowie!*, *whoopsie!*). Ces affixations apportent des informations sur l'attitude ou les émotions du locuteur, selon Lockyer (2018 : iv) :

---

<sup>54</sup> Avec un *filler*, l'interlocuteur peut faire l'inférence que le locuteur hésite et cherche ses mots, tout comme à partir d'une toux, l'interlocuteur peut inférer que la personne est malade, mais ce ne sont pas des implicatures conversationnelles. Le *filler* et la toux peuvent devenir des implicatures conversationnelles à condition qu'ils soient mis en scène, surjoués ou feints par le locuteur : à ce moment-là, le *filler* signifie, par implicature conversationnelle : *j'hésite, je suis embarrassé*, et dans ce cas, il contient une modalité d'énonciation.

interjections do, indeed, acquire various slang, diminutive and augmentative suffixes to change the register, to intensify or diminish the base interjections' meaning, and/or to convey jocularity and non-serious meanings associated with play.

La forme *oh* ne fait pas partie des éléments susceptibles de prendre ce type de morphèmes. Il s'agit du dernier paramètre pour le prototype. Sa définition se situe à la fin de la section. Notre classification est résumée dans un tableau en annexe 4. Nous pouvons maintenant nous éloigner du prototype et tester nos paramètres sur des membres de plus en plus éloignés.

### **Résumé des paramètres pour le prototype :**

Paramètre AL1.1 : Isolement syntaxique : **OUI**

Paramètre AL1.2 : Équivalence avec une proposition entière :

Paramètre AL1.2.1 : ...Pour les structures linéaires : **OUI**

Paramètre AL1.2.2 : ...Pour les structures non linéaires : **NON**

Paramètre A3 : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle :

Paramètre A3.1 : Intégration syntaxique formelle :

Structures linéaires : **NON**

Structures non-linéaires : **OUI**

Paramètre A3.2 : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle : **OUI**, pour la construction *oh-so* (étude de cas n°1, chapitre 7).

Paramètre A4 : Rattrapage 2 (syntaxique) : **OUI**. Il y a un rattrapage syntaxique formé **avec** le prototype (voir chapitre 7), mais il n'y a pas de rattrapage syntaxique **du prototype**.

Paramètre AL2.0 : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **OUI**

Paramètre AL2 : Collocation interjection primaire - interjection secondaire :

Paramètre AL2.1 : ... pour les structures linéaires : **OUI**

Paramètre AL2.2 : ... pour les structures non-linéaires : **NON**

Paramètre AL5 : Sens procédural : **OUI**

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**

Paramètre A7 : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : **OUI**

Paramètre A8 : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **OUI**

Paramètre A9 : Renvoi à sa propre énonciation (RPE) et définition métasémiotique

Paramètre A9.1 : RPE : **OUI**

RPE de type 0, 1, 2 et 3.

[Paramètre A9.2](#) : Définition métasémiotique : **OUI**

[Paramètre A10](#) : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation (RPE3) : **OUI**

[Paramètre A11](#) : Assise vocale : **OUI**

[Paramètre A12](#) : Présence dans le canevas phonologique : **OUI**

[Paramètre A13](#) : Statut de trace *en corpus* et de réceptacle *en langue* : **OUI**

[Paramètre AL14](#) : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

[Paramètre AL15](#) : Absence de structure morphologique. **OUI**.

### II.2.1.3. Interjections, sous-classe 1 : Primaires Pauvres (IPP)

Commençons par ce qui semble le plus évident : l'ajout de l'interjection la plus proche de notre prototype, à savoir *ah*. Comme pour *Oh*, il s'agit de ce que nous avons appelé dans la section *canevas fractal* d'une interjection primaire pauvre (IPP). Elle partage pratiquement toutes les caractéristiques précédemment citées :

[Paramètre AL1.1](#) : Isolement syntaxique : **OUI**

[Paramètre AL1.2](#) : Équivalence avec une proposition entière : **OUI**

[Paramètre A3](#) : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle : **NON**

[Paramètre A3.1](#) : Intégration syntaxique formelle : **NON** (ou cas très rares, voir chapitre 7)

[Paramètre A3.2](#) : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle : **NON** (ou cas très rares, voir chapitre 7)

[Paramètre A4](#) : Rattrapage 2 (syntaxique) : **NON** (ou cas très rares, voir chapitre 7)

[Paramètre AL2.0](#) : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **OUI, rarement en anglais**

[Paramètre AL2](#) : Collocation interjection primaire - interjection secondaire. **RAREMENT**.

[Paramètre AL2.1](#) : Structures linéaires : **OUI**

De telles collocations sont bien plus rares en anglais qu'en français : *ah, my god* ne contient que 7 occurrences dans tout le COCA (toutes catégories confondues), dont une seule occurrence dans la catégorie SPOKEN (datant de 1990). Sans la virgule, il n'y en a qu'une occurrence, et ce, dans la catégorie SPOKEN. Toujours toutes catégories confondues, on ne trouve que 12 occurrences à la requête *Ah God*. Le dictionnaire de fréquence WFLAE place *Ah* en 3283<sup>ème</sup> place et ses collocations sont les suivantes : •yes, •well, no, •ha, oh, •yeah, OK, •hell, ooh.

[Paramètre AL2.2](#) : Existence de structures non-linéaires : **NON**



[Paramètre AL5](#) : Sens procédural : **OUI**

[Paramètre A6](#) : Définition métalinguistique : **OUI**

[Paramètre A7](#) : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : **OUI**

[Paramètre A8](#) : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **OUI**

Comme nous l'avons vu dans la section *canevas phonologique*, *ah* est plus en amont dans le motif que *oh*, ce qui signifie que le degré de reformatage phonémique est moindre.

[Paramètre A9](#) : Renvoi à sa propre énonciation (RPE) et définition métasémiotique

[Paramètre A9.1](#) : RPE : **OUI**

REP de type 0, 1 et 2.

[Paramètre A9.2](#) : Définition métasémiotique : **OUI**

[Paramètre A10](#) : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation (RPE3) : **NON**

Cela explique l'absence de vocatif en anglais avec *Ah* (mais comme nous le verrons dans la section consacrée à *oh-so*, en français, il arrive parfois que des vocatifs peuvent se former avec des *Ah*).

[Paramètre A11](#) : Assise vocale : **OUI**

[Paramètre A12](#) : Présence dans le canevas phonologique : **OUI**

[Paramètre A13](#) : Statut de trace *en corpus* et de réceptacle *en langue* : **OUI**, mais la flexibilité orthographique observable entre *Oh* et *O* ne s'observe pas avec *ah*, en anglais.

[Paramètre AL14](#) : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

[Paramètre AL15](#) : Absence de structure morphologique. **OUI**.

Dans la classification, on voit que *ah* est, pour l'anglais, une sous-catégorie de *oh*. L'étymologie peut nous aider à comprendre : selon l'OED et *Etymonline*, *ah* n'existe pas en ancien anglais, il provient de l'ancien français. Son apparition date donc du moyen anglais, quand *oh* est beaucoup plus ancien.

## **CLASSE 1 - Interjection**

### II.2.1.4. Interjections, sous-classe 2 : Primaires Riches (IPR)

#### Série de paramètres B

Le prototype *oh* et l'interjection qui semble la plus proche *ah*, toutes deux interjections primaires pauvres (IPP), ne sont évidemment pas les seuls types d'interjections possibles. Il nous faut étendre les observations pour inclure des éléments qui sortiront des cercles précédemment dessinés, à savoir, les *interjections primaires riches* (IPR), comme *ouch* et



wow. Toutes les caractéristiques qui apparaîtront à partir de l'observation de ces éléments-là correspondront à la série de paramètres que nous appelons *B*.

Paramètre AL1.1 : Isolement syntaxique : **OUI**

*Oops ! I did it again !*

Paramètre AL1.2 : Équivalence avec une proposition entière : **OUI**

*Oops = I'm embarrassed ou I'm sorry, I made a mistake.*

Paramètre A3 : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle :

Paramètre A3.1 : Possibilité d'intégration syntaxique formelle : **OUI**

Comme nous le verrons au chapitre 7, il est possible pour les IPP de s'intégrer syntaxiquement, notamment dans la construction qualitative (*that wow of a dress is insanely cheap, that ouch of a dentist*). Comme nous le montrerons, il ne s'agit pas d'un rattrapage syntaxique, mais de ce que nous avons appelé un *plaquage*.

Paramètre A3.2 : Intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**

Dans *that ouch of a doctor*, *ouch* n'exerce pas mais *emprunte* la fonction de N1 en construction qualitative (voir chapitre 7).

Paramètre A4 : Rattrapage syntaxique (*Rattrapage 2*) : **NON**

Paramètre AL2.0 : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **NON (très rarement)**

Paramètre AL2 : Collocation interjection primaire – interjection secondaire :

Paramètre AL2.1 : Structures linéaires : **NON**

On ne trouve que très rarement des séquences de type *ouch fuck*, en raison de la présence d'un signalème (et donc, de la saturation du niveau 2 du canevas fractal).

Paramètre AL2.2 : Structures non-linéaires : **NON**

Paramètre AL5 : Sens procédural : **OUI**

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**

Paramètre A7 : Structure d'accueil (*Rattrapage 1*) : **OUI**

Paramètre B1 : Présence d'un signalème

Il s'agit d'un paramètre inexistant pour l'IPP, c'est pourquoi nous l'appelons *B*. Il est décrit dans la section canevas fractal.

Paramètre A8 : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **OUI**

Paramètre A9 : Renvoi du locuteur à l'énonciation de l'interjection (RPE) et définition métagémotique :

Paramètre A9.1 : RPE : **OUI**

Pour l’IPR : RPE de type 0, de type 1 et de type 2.

[Paramètre A9.2](#) : Définition métasémiotique : **OUI**

[Paramètre A10](#) : Repérage de l’énonciateur par renvoi à sa propre énonciation (RPE3) : **NON**

Cela explique l’absence du rôle de vocatif chez les IPR, et c’est une des principales différences avec les IPP.

[Paramètre A11](#) : Assise vocale : **OUI**

Dans certains cas, quand l’IPR permet de commencer un tour de parole, par exemple *Oops, I thought she knew, I’m sorry...*, *Ouch. I thought my question was pretty harmless* ; ici, elles remplissent le rôle d’assise vocale (niveau X du canevas fractal).

[Paramètre A12](#) : Canevas phonologique : **OUI**

Le même motif peut se retrouver dans plusieurs interjections primaires.

[Paramètre A13](#) : Statuts où l’item est observable = *trace* et *réceptacle* : **OUI**

[Paramètre AL14](#) : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

[Paramètre AL15](#) : Absence de structure morphologique : **OUI** et **NON**.

Cela dépend du type de morphèmes. Les IPR peuvent prendre des flexions diminutives telles que décrites par Lockyer (2018). Les éléments en question sont des *affixed primary emotive interjections* : *eek* >> *eeksy, eekser* ; *ow* >> *owies, owie* ; *ouch* >> *ouchies, ouchers, ouchy, etc.*, (ibid. : 97). Les IPR peuvent également se recatégoriser avec des morphèmes dérivationnels (*yuck* >> *yucky*).

[Paramètre B2](#) : Détournement d’une structure phrastique

Comparons A (structure phrastique) et B (interjection) :

A. **Whoops**                                        **a**                                        **daisy**            >>>> interjection

B. **Verbe** (impératif) + <sub>NP</sub>[**déterminant** + **[nom]**]    >>>> structure phrastique

En A, *whoops-a-daisy* semble reprendre la structure d’une phrase à l’impératif. Nous verrons, dans la section consacrée aux rattrapages syntaxiques et dans la section consacrée aux types de voix, que c’est une caractéristique typique de l’interjection : elle s’intègre à des structures déjà existantes, précisément parce que l’interjection est un outil permettant au locuteur de rapprocher graduellement sa production vocale d’une production linguistique conventionnelle. Nous verrons que l’onomatopée partage également cette caractéristique (*flick a flack fleck*).

[Paramètre BL3](#) : Anomalies phonotactiques

**OUI**, rarement. Quelques IPR ont une structure phonologique n’obéissant pas aux règles de leur langue (Ameka, 1992a : 105 ; Abelin, 1999; Montes 1999; Ward 2000, Lockyer,

2018). En effet, *ugh* (/ʌx/) contient une vélaire fricative sourde, qui ne fait pas partie du système anglais, *pfft* ne contient pas de voyelle.

La plupart des items traditionnellement classés comme *interjections* n'obéissant pas aux règles phonotactiques sont les *phatiques* (*used in the maintenance of social and communicative contact*) et les *conatives* (*directed at an auditor*, Ameka, 1992b : 245) : certaines ne contiennent pas de voyelles, comme *psst* et *shh*, d'autres contiennent des consonnes qui ne font pas partie du système anglais, comme des *clics*, qui sont des consonnes non-pulmoniques (*tsk-tsk*). Cependant, nous ne les considérons pas comme des reformatages de productions vocales destinés à se rapprocher graduellement de la convention, comme nous l'expliquerons dans la dernière section de ce chapitre.

## CLASSE 1 - Interjection

### II.2.1.5. Interjections, sous-classe 3 : Secondaires (IS)

#### Série de paramètres C

Pour rappel, l'appellation *interjections secondaires* est proposée par Wundt (1911) et désigne tout élément appartenant à une classe ouverte employée de la même manière qu'une interjection primaire : il s'agit de *God, shit, fuck*, etc... pour les décrire, nous devons ajouter d'autres observations, que nous appellerons la *série de paramètres C*. Elles ont la particularité de montrer un comportement syntaxique similaire à celui des IP (elles sont isolées syntaxiquement, peuvent être paraphrasables par des phrases entières, celles qui proviennent de substantifs ne prennent normalement pas de déterminant), un comportement sémantique particulier (*effacement sémantique* entre l'item de départ et celui d'arrivée que nous reformulons comme une *perte de potentiel référentiel*) et un comportement flexionnel nul, tel des adverbes. Pour ces raisons, les items semblent avoir subi une conversion depuis l'item de départ (le substantif *shit*) jusqu'à l'item d'arrivée (*shit !*). Cette conversion n'est pas prise en compte par Ameka (1992a), puisque selon lui, il s'agit d'interjections *au niveau de la phrase*, et donc, pas d'un groupe de mots, mais un emploi particulier de certaines classes. Elles sont appelées *divine scatological interjections* par Richet et Gintzburg, car toutes semblent partager le point commun d'être issues d'items référant à un élément appartenant au domaine du sacré ou du tabou.

Paramètre AL1.1 : Isolement syntaxique : **OUI**

*Shit ! I did it again !*

Paramètre AL1.2 : Équivalence avec une proposition entière : **OUI**

*Shit !* ≈ *that's bad news !*. Ce ne sont pas des phrases tronquées, l'interjection équivaut à une phrase **de manière non-elliptique** (Wharton, 2003a : 42) : nous pouvons ainsi exclure tous les impératifs nominaux (*silence !*), les adjectifs seuls (*great ! awesome !*), les noms utilisés pour donner une alerte (*fire ! water !*). En effet, avec une phrase tronquée, la prédication au sein de laquelle l'élément s'insère est à reconstruire (*silence !* = *I want silence* ; *great !* = *that's great !*), alors que pour l'interjection, ce qui est à reconstruire est le message dont le sens est procédural. La raison de ce message est explicitée au niveau 3 du canevas fractal (dans la locution *shit, I forgot to tell you*, ce en quoi consiste la mauvaise nouvelle est expliqué par *I forgot to tell you*).

Paramètre A3 : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle

Paramètre A3.1 : Possibilité d'intégration syntaxique formelle : **OUI**

Comme nous le verrons dans la partie III, il est possible pour les IS de s'intégrer syntaxiquement (*what the fuck are you doing here ?*; *get the fuck out of here* ; la *putain de porte*).

Paramètre A3.2 : Intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**

Paramètre A4 : Rattrapage syntaxique : **OUI**

Paramètre AL2.0 : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **OUI**

Paramètre AL2 : Collocation interjection primaire – interjection secondaire

Paramètre AL2.1 : Structures linéaires : **OUI**

En deuxième position, évidemment (*oh God* ; \**God oh*).

Paramètre AL2.2 : Structures non-linéaires : **NON**

Paramètre CL1 : Version secondaire de la classe

L'IS consiste en une conversion entre une catégorie de départ (item appartenant à une classe ouverte) et une catégorie d'arrivée (IS) ayant pour conséquence les comportements syntaxiques, sémantiques, morphologiques présentés dans cette liste.

Paramètre CL1.2 : L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire et/ou dénote un référent appartenant aux domaines du tabou ou du sacré (*fuck, shit, damn, God*) : **OUI**

Paramètre AL5 : Sens procédural : **OUI**

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**

La définition métalinguistique de l'interjection a pour conséquence le caractère métalinguistique de la recatégorisation de l'item : la conversion d'une IS en verbe aboutit à un

verbe délocutif. Une telle recatégorisation à partir d'une IS est rare, mais possible, surtout en anglais. Cela rejoint nos observations sur le prototype : le paramètre A10, repérage de l'énonciateur par RPE3. Il est donc possible de faire un test permettant de distinguer l'interjection secondaire de la phrase tronquée en observant le type de conversion qui s'effectue à partir de ces éléments. Prenons l'exemple de la phrase tronquée *as if*, que certains nomment *interjection émergente* (comme Jaudhuin, 2014), mais que nous considérons comme une phrase tronquée.

#### As if, conversion lexicale :

65. What is the as-if principle? This principle says that we can create outer circumstances by acting "as if" they are already real. **As-iffing** encompasses more than just our behaviors; we also create the environment of this new person.

- *As iffing = to act as if = to pretend.* >> la conversion de "as-if" en TO AS IF est lexicale : c'est le sens de *as-if* qui est utilisé et non pas le fait d'avoir énoncé '*as-if*'.

L'exemple 65. <sup>xxx</sup> est trouvé, mais les dialogues suivants, entre Johnnita et Brandonna, est construit :

#### As if, conversion métalinguistique (délocutive) :

66. Johnnita: I'm gonna marry a billionaire!!

Brandonna : Haha ! As if...

Johnnita: \*What are you *oh as-iffing* about?

- Cette acception de *as-iffing* est introuvable en corpus, même sur le moteur de recherche Google

Si l'élément peut subir une conversion métalinguistique, l'item a des chances d'être une interjection secondaire. Cependant, la présence d'un signal est nécessaire à l'interprétation de la conversion, comme nous l'avons vu au paramètre A10 du prototype : il indique le fait que l'élément est converti à partir d'un énoncé rapporté (*Jesus !!* > *to oh jesus* et non pas *\*to jesus*). Ce signal est généralement *oh*, sans doute en raison du fait que *oh* joue le rôle d'un opérateur de repérage par RPE 3.

#### Paramètre A7 : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : NON

Si l'IS permet d'inscrire une production vocale dans un réceptacle linguistique, il ne s'agit pas d'un *rattrapage* comme avec les IPR : pour *fuck*, par exemple, le locuteur ne rattrape pas un /f/ avec la suite /Δk/.

Paramètre B1 : Présence d'un signalème : **NON**

Paramètre A8 : Reformatage phonémique 1 : **NON**

Car le reformatage est *lexical*.

### Paramètre C2 : Reformatage lexical

Avec l'IS *fuck*, le locuteur donne une apparence langagière à sa production vocale, en reformatant celle-ci à l'aide d'un item lexical. Nous l'appelons *reformatage lexical en urgence* de la production vocale.

### Paramètre C3 : Rattrapage Métalinguistique avec structure d'accueil

Un rattrapage peut tout de même s'observer avec les IS, même si les IS, contrairement aux IP, ne possèdent pas de structure d'accueil. En effet, il est possible de rattraper une IS avec un procédé euphémique par une substitution au niveau des unités distinctives (*shit!* >> *sugar!*) : les éléments servant à euphémiser ces IS (la liste des *minced oaths*) consistent en une structure de différenciation (ici, /ʊgə/) ajoutée à la première syllabe ou au premier phonème de l'IS (ici, /ʃ/), afin de réinterpréter ce premier élément d'IS comme la première syllabe d'un autre item (*sugar*), appartenant à un registre de langue courant. Il y a donc bien un canevas composé d'une structure d'accueil et d'une structure de différenciation pour les euphémisations d'IS.

Ce rattrapage-là (*sugar*) n'est cependant possible que pour L1, et uniquement lorsque *shit* est une IS (pas quand il s'agit d'un substantif). Le transcripteur (L2), s'il veut euphémiser une IS, aura recours à une substitution au niveau des unités significatives : il peut utiliser *four-letter word* à l'oral (et quelques autres items), mais il ne pourra pas utiliser *sugar* pour masquer un *shit* prononcé par L1. L'euphémisation n'est donc pas la même selon l'énonciateur. Cette observation est cohérente avec le fait que nos faits de langue ont des définitions différentes selon le statut de l'énonciateur, L1 ou L2.

Si l'euphémisation de L2 (*four-letter word*) n'est pas composée d'une structure d'accueil et d'une structure de différenciation, c'est parce qu'aucun reformatage lexical en urgence n'est nécessaire pour L2, à moins d'une retranscription en direct, auquel cas L2 peut utiliser des astérisques après la première lettre (*f\*\*\**). Il est d'ailleurs intéressant de voir que les astérisques censurent toujours la fin ou le milieu d'un mot, mais jamais le début (*\*\*\*ck!*). C'est donc bien que quelque chose est rattrapé après avoir été commencé.

Mais pour les contextes où L2 ne retranscrit pas en direct, son euphémisation aboutit à une dénomination de l'interjection (il s'agit de nommer le mot prononcé : *four-letter word*, *f-word*). Cette euphémisation consiste à désigner le signe lui-même et donc, à en faire un référent. Contre toute attente, ce même procédé euphémique par désignation du signe est applicable pour L1, même s'il aboutit à d'autres formes : *Effing* est une euphémisation de *fucking* consistant à nommer la première lettre de l'IS *fuck*. Plus étonnante encore, l'euphémisation que nous retrouvons dans les adjectifs et adverbes interjectifs comme *Bleeping* pour *fucking* : ici, L1 se place non plus comme locuteur, mais comme censeur intervenant depuis l'extérieur, et couvrant le juron d'un bip. Nous appelons ce procédé euphémique un *renvoi à sa propre énonciation de type 5* (RPE5). Il n'est pas spécifique à l'interjection.

[Paramètre A9](#) : RPE et définition métasémiotique :

[Paramètre A9.1](#) : RPE : **OUI**

Pour l'IS : RPE de type 0, de type 1, de type 2 et de type 4. Pour son euphémisation, RPE de type 5.

[Paramètre A9.2](#) : Définition métasémiotique : **OUI**

[Paramètre C4](#) : Perte de potentiel référentiel

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, les IS ont un emploi quasi-autonymique, nous l'avons appelé le *renvoi à sa propre énonciation de type 4*. Avec l'IS, le locuteur montre qu'il prononce un mot interdit : *shit ! = j'énonce l'item interdit 'shit' !*. Par conséquent, le signe ne peut pas référer à un élément extralinguistique.

[Paramètre A10](#) : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation (REP3) : **NON**

[Paramètre A11](#) : Assise vocale : **OUI**

[Paramètre A12](#) : Canevas phonologique : **NON**

[Paramètre A13](#) : Statuts où l'item (IS) est observable = *trace* et *réceptacle* : **OUI** ; Flexibilité orthographique (présence récurrente d'allongements expressifs) : **OUI**

**Statut de trace** : Si l'IS est transcrite (la source énonciative est L2), alors le transcripneur n'a pratiquement aucune liberté. Souvent, sa seule liberté est de censurer, d'euphémiser l'interjection (*f\*\*k*) ou de ne pas transcrire du tout l'interjection secondaire. Le statut de *trace* des IS est donc plus difficile à observer que pour les IP, *fillers* et onomatopées. Cependant, il existe, quand la source énonciative est L1.



### Statut de réceptacle :

Qui effectue le détournement ? En raison de la perte de potentiel référentiel due à la valeur quasi-autonymique de l'IS, l'item lexical présent *en langue* et converti en IS est bel et bien détourné : il est employé *en mention*, non pas pour sa dénotation, mais en raison de ses connotations (registre de langue vulgaire, présence des traits *tabou*, *scatologique* ou *sacré*). Mais qui l'a détourné ? Ce n'est pas L2 (le transcripneur). En effet, le transcripneur n'a pas la même liberté lorsqu'il s'agit de transcrire une production vocale marquant une hésitation que lorsqu'il s'agit de transcrire la locution *oh my God*. Est-il détourné par L1 ? On sait que la locution *oh my God* est déjà disponible *en langue*, et le fait que *God* soit devenu une IS (donc un réceptacle) appartient au passé (la période où il est devenu d'usage dans une communauté linguistique d'employer *God* comme une IS est le XIV<sup>ème</sup> siècle selon *Etymonline*<sup>55</sup>). La prononciation de *God* est donc la trace, de la part de L1, de l'emploi d'un élément *déjà détourné*, dont il est *déjà prévu* qu'il soit dépourvu de potentiel référentiel : il est d'usage d'employer ce signe-là pour effectuer un acte langagier transgressif, afin de donner une forme langagière à une production vocale incontrôlée. Ce n'est donc pas l'acte de L1, qui procède d'un détournement. Le détournement a eu lieu à un moment  $t_1$  (ici, XIV<sup>ème</sup> siècle) et n'est plus un détournement au moment  $t_2$  (de nos jours).

L'IS, *en corpus*, est donc la trace du détournement d'un lexème pour en faire un réceptacle, mais ce détournement appartient à un autre période de l'histoire de la langue.

[Paramètre AL14](#) : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

[Paramètre AL15](#) : Absence de structure morphologique : **OUI**.

Il n'y a pas de morphème dérivationnel pour se suffixer à une IS quand celle-ci est recatégorisée vers une classe ouverte, ce qui explique l'importance du signal *oh* pour indiquer la source de la conversion, comme nous l'avons vu plus haut. Cependant, les IS peuvent prendre des morphèmes diminutifs tels que Lockyer les décrit : *dear* > *dearie (me)*; *lord* > *lordy*, *lawdy*; *shit* > *shitola*, *shitorama*, *shitaroo*; *fuck* > *fuckola*, *fuckorama*, *fuckaroo*, *fuckaroonie*, *fuckarooski*, etc., (Lockyer, 2018 : 98).

La forme *fuckety-fuck* est différente, elle est basée sur le suffixe *-ety*, servant à rédupliquer des noms monosyllabiques, et elle n'est pas typique de l'IS, on retrouve aussi cette structure avec l'onomatopée primaire (*clickety-clack*), et d'autres classes ouvertes (*lickety-split*).

[Paramètre B2](#) : Détournement d'une structure phrastique : **NON**, pas à notre connaissance.

[Paramètre BL3](#) : Anomalies phonotactiques : **NON**

---

<sup>55</sup> Plus précisément, *god-damn* apparaît au XIV<sup>ème</sup>.



Puisque l'IS est la version secondaire de l'IP, elle provient donc de la conversion d'un item de classe ouverte.

## CLASSE 1 - Interjection

### II.2.1.6. Interjections, sous-classe 4 : Adjectif (et adverbe) Interjectif (AI)

#### Série de paramètres D

Nous ajoutons ce que nous appelons les *adjectifs interjectifs*, à savoir certains éléments qui ne sont isolés que prosodiquement, mais pas syntaxiquement et qui ressemblent pratiquement en tous points aux IS, hormis pour le critère syntaxique. Ils ressemblent aux interjections secondaires dans leur propension à n'avoir qu'un sens procédural, à ne fournir d'information que sur l'état (affectif, émotif) du locuteur et dans leur propension à provenir d'éléments appartenant à une classe ouverte désignant originellement des éléments ayant trait au sacré, au scatologique ou au tabou (ce changement entre la classe ouverte et la classe d'arrivée se traduit par un changement de comportement sémantique, syntaxique et morphologique). Nous parlons donc des formes suivantes :

- The *damned, damn, darn, darned, fucking, bloody* door

Les appellations varient, mais les descriptions se recoupent : Potts (2007) les décrit comme des adjectifs ayant un sens *ineffable*, terme repris par de Saussure et Wharton (2019) ; pour Blakemore (2011), leur sens est *procédural*, pour Milner (1978) et Marengo (2007) ils sont *affectifs* ; ils sont classés parmi les *adjectifs non-attributs*, sont *proches des jurons*, et s'ils ne peuvent pas avoir de position d'attribut du sujet, c'est parce qu'*ils accomplissent un acte illocutoire expressif et n'ont pas la « descriptivité » nécessaire pour être attributs* (Marengo, 2007 : 99) ; Paradis (2008) les nomme *intensifieurs* (mais c'est surtout la version adverbiale qu'elle a étudiée) ; Cacchiani (2017) les nomme *taboo intensifieurs* (ou *taboo words*) et s'intéresse surtout aux adverbes et aux constructions adjectivales complexes ; pour Schwizer (2014) ce sont des *degree words*, Fraser (1996) parle de *speaker displeasure markers* (au sein des *pragmatic markers*) ; Romero (2001), les appelle adjectifs *axiologiques négatifs*, parmi les *adjectifs purement intensifs*. Ljung (2011 : 22) les appelle *expletive slot fillers*. Pour Ljung aussi, il s'agit d'adjectifs et d'adverbes (comme on peut le voir dans ce passage, où nous avons mis en gras les mentions *adjectif* et *adverbe*) :

Expletive slot fillers like *bloody, fucking, goddamn*, etc. may be used with at least three types of meaning: (1) as **degree adverbs**, for instance in *bloody impressive, goddamn quickly*; (2) as **intensifying adjectives** as in *bloody fool* and (3) as **adjectives of dislike**

as in *I can't stand that bloody cashier*. A case could be made for assigning a fourth meaning to these slot fillers, viz. pure emphasis, as in *It's the screwdriver I need, not the bloody hammer!*

Les trois plus fréquents dans le BNC sont *bloody*, *fucking* et *damn*, suivis de très loin par *blooming*, *bleeding* (Ljung, 2011 : 145).

La littérature consacrée à ces formes les considère comme des adjectifs qui ont la particularité d'être *intensifs*. Il nous semble que le seul élément permettant de dire qu'il s'agit bien d'adjectifs et pas d'interjections secondaires soit leur intégration syntaxique.

Or, selon nous, le critère syntaxique n'est qu'une propriété saillante observable chez la plupart des interjections, mais ce n'est ni un critère nécessaire, ni un critère suffisant pour les décrire. Ce n'est pas une caractéristique définitoire de l'interjection. La seule circonstance dans laquelle le critère syntaxique serait discriminant dans la détection d'interjections serait de considérer ce critère comme un axiome. Or, dans notre démarche, l'isolement syntaxique n'est en aucun cas un axiome. Nous n'avons que deux axiomes, définis en introduction de ce chapitre. Nous partons donc du principe que l'isolement syntaxique observable chez nombreuses interjections est une propriété contingente, qui ne s'applique pas à tous les éléments de la catégorie.

En quoi ces éléments diffèrent-ils des véritables adjectifs ?

Tout d'abord, nous pouvons faire le test de la position attribut du sujet : les formes ***damned, damn, darn, darning, fucking, bloody*** ne peuvent occuper que la fonction épithète, mais pas la fonction attribut du sujet ou apposition, contrairement aux adjectifs qualificatifs. Et nous savons que ce ne sont pas des adjectifs relationnels, ni *de troisième type* (pour reprendre l'appellation de Schnedecker, 2002). Comme pour les IS, leur sens est procédural. En français, il y a même un critère supplémentaire pour la fonction épithète de ces formes : elles doivent forcément être antéposées au substantif, sinon, leur sens est différent (Milner, 1978). La place la plus fréquente de l'adjectif épithète en français est la postposition, mais lorsqu'on l'applique à ces formes, la postposition modifie le sens et impose même un changement de catégorie. L'item semble donc changer de catégorie selon qu'il est antéposé ou postposé, changement qui a des conséquences syntaxiques (les formes postposées peuvent être attribut du sujet) et sémantiques (le sens est conceptuel pour les items postposés), ce qui s'apparente à une forme de conversion.

On peut également noter la similarité entre les items susceptibles de devenir des interjections secondaires et les items susceptibles de devenir ces *adjectifs intensifs* : tous

désignent d'abord un élément appartenant aux domaines du sacré et du tabou et tous perdent leur potentiel qualificatif après le changement de catégorie. On peut constater que la propension d'un item à référer au sacré pour ensuite être blasphématoire tient à un changement de contexte : dans le contexte de la prière, la mention *God* n'est pas blasphématoire, dans un autre contexte, il l'est. Il semble qu'il en est de même pour l'adjectif interjectif : l'adjectif *damned*, issu d'un participe passé, réfère à une propriété acquise à l'issue d'un procès, mais lorsqu'il est employé hors d'un contexte où ce procès est susceptible de se dérouler, l'item devient blasphématoire. Le caractère transgressif des adjectifs interjectifs provient de la même propriété : ces items sont des renvois à leur propre énonciation (de type 4).

Cette valeur quasi-autonymique se voit également au fait qu'il est possible d'ajouter une censure à ces items : la forme en emploi quasi-autonymique *damned* est susceptible d'être censurée par des formes comme *darned*. Il serait impossible de censurer un *damned* participe passé du verbe *damn* par *darned* (\**she will be darned or saved*). Les types de censures ou procédés euphémiques changent en fonction des catégories. En français, par exemple, le *merde* de sens plein est censuré par *mouise* (*c'est la mouise*), alors que l'interjection secondaire *merde* se censure par des formes comme *mercredi*. Or, pour les adjectifs interjectifs, la censure observée correspond à la censure des interjections secondaires : il est possible de censurer l'interjection secondaire *damn* et l'adjectif interjectif *damn(-ed)* par la forme *darn(-ed)*.

Selon nous, il y a plus de points communs entre l'interjection secondaire *damn !!* et la forme adjectivale *damn* qu'entre une interjection secondaire et un adjectif qualificatif énoncé hors d'une relation prédicative, comme *awesome !!*. Le seul point commun entre les deux derniers étant l'isolement syntaxique.

Leur comportement morphologique est tout à fait étonnant. On peut observer que ces adjectifs sont parfois identiques aux interjections secondaires qui partagent la même racine : *the damned door = the damnØ door*. La dérivation adjectivale issue d'un participe passé ne semble pas avoir d'importance. Pourtant, les conversions (dérivations zéro) depuis le verbe vers l'adjectif sont extrêmement rares, sauf avec les verbes composés, comme *a take-away meal* (Tournier 1993 : 106). Alors, pourquoi *damn* est-il alors si fréquent ? *Damn* est classé 3<sup>ème</sup> dans le tableau de Ljung 2011: 145), il est donc presque 13 fois plus fréquent que *damned* (qui est classé 8<sup>ème</sup> dans le tableau de Ljung).

On peut remarquer que seuls certains adjectifs ont ce fonctionnement, et que ces mêmes adjectifs, au moyen de l'ajout d'un morphème dérivationnel (parfois) peuvent devenir des

adverbes. Ces adverbes montrent des différences avec les adverbes classiques (sémantiques, syntaxiques et prosodiques) semblables aux différences que l'on observe entre les adjectifs qualificatifs et les adjectifs interjectifs. Une fois de plus, l'adverbe interjectif renvoie à sa propre énonciation et s'euphémise comme une interjection secondaire.

D'un point de vue flexionnel, on peut observer grâce au français que les adjectifs interjectifs s'accordent en genre et en nombre avec le substantif dont ils semblent être épithètes. Cependant, si l'on observe la version adverbiale de ces formes, des comportements anormaux sont à noter :

67. Ce sont de sacrées jolies filles.
68. She's fucking pretty.

Ici, *sacrées* et *fucking* occupent la position attendue pour un adverbe or, la flexion *-ées* est tout aussi étonnante pour un adverbe que la présence de *-ing* à la fin d'un adverbe anglais. Ce sont des marques d'adjectifs<sup>56</sup>.

On peut également remarquer que si ces formes sont censées être adjectivales et adverbiales, leur appartenance à un constituant ou à un autre n'a pas d'impact sur l'interprétation que l'on peut faire de ces éléments au sein des propositions, ce qui n'est pas le cas des autres adjectifs et adverbes. En d'autres termes, quelle que soit la tête modifiée au sein de la relation prédicative, l'effet sera le même. Dans l'exemple suivant (où il s'agit de l'adverbe interjectif *fucking*), les phrases 69. et 70. sont synonymes, ce qui n'est pas le cas des phrases 71. et 72. :

69. I don't fucking care about your dog >>>>>> que modifie *fucking*?
70. I fucking don't care about your dog >>>>>> que modifie *fucking*?
71. I don't really care about your dog >>>>>> *really* modifie *care*
72. I really don't care about your dog >>>>>> *really* modifie *not*

---

<sup>56</sup> Les adverbes ne sont qu'exceptionnellement fléchis, comme dans la phrase *elles sont toutes petites*, où *toutes* est un adverbe (ou adjectif en emploi adverbial) qui semble être fléchi comme un adjectif, avec la flexion du pluriel. Cependant, selon Van Raemdonck et Detaille (1987), il s'agit simplement d'une incohérence graphique. L'adjectif *tout* employé comme adverbe varie en genre et en nombre devant un mot féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré (Van Raemdonck et Detaille, 1987 : 394) :

[...] « S'il s'agissait, comme on le prétend souvent, d'un accord par euphonie, on n'aurait dû avoir qu'un accord en genre, puisque l'accord en nombre n'est pas audible... Nous sommes là face à une incohérence grammaticale plus graphique que phonique. L'accord phonique se perçoit au féminin devant un mot commençant par une consonne comme devantrai un mot commençant par une voyelle (même si, dans ce dernier cas, le phénomène de la liaison, faite devant une voyelle tant au masculin qu'au féminin, empêche de distinguer clairement s'il s'agit d'un accord ou d'une liaison). Si la grammaire a voulu marquer l'accord au féminin pluriel, c'est essentiellement pour ne pas briser la liturgique formule de l'*accord en genre et en nombre* ».

Cette indétermination dans leur portée provient du fait que ces éléments ne gardent de l'adjectif et de l'adverbe que des propriétés formelles, mais aucune propriété syntactico-sémantique, ce que nous étudierons dans la partie III.

## POTTS

Cette absence d'impact des adjectifs interjectifs est également relevée par Potts (2008) au niveau de la structure *as AP as AP can be* (Potts, 2008 :9). Rappelons brièvement les travaux de Potts, qui défend une *théorie multidimensionnelle du sens*. Selon Potts (nous ajoutons les caractères gras), *Individual words and phrases can contribute **multiple independent pieces of meaning simultaneously***. Pour la description des *expressives*, Potts fait partie des linguistes *non-conceptualistes*, pour reprendre les termes de Wharton. Pour démontrer cette multiplicité de couches de sens chez les *expressives*, Potts compare leur comportement avec le comportement des éléments *non-expressives* dans la structure *as AP as AP can be* (Potts, 2008 :9). Il y différencie deux types d'éléments : les *expressives* d'un côté (qui ne peuvent pas modifier leurs têtes) et les éléments possédant ce qu'il appelle un *at-issue content* de l'autre. Les éléments comparés des deux côtés du *as* dans la construction doivent forcément être de la même nature syntaxique : par exemple, il faut deux fois le même adjectif qualificatif des deux côtés, comme dans *I'm as **sure** as **sure** can be* ; deux constituants de différente nature aboutissent à une phrase agrammaticale (ex : *\*I'm as **sure** as **absolutely sure** can be*). Même les adverbes qu'il nomme *emotive* comme *absolutely* (dénotant un haut degré d'intensité mais ayant bien un contenu conceptuel), montrent cette agrammaticalité (ex : *\*I'm as **sure** as **absolutely sure** can be*). Néanmoins, ce n'est pas exactement la structure qui doit être la même des deux côtés du *as*, mais plutôt ce qu'il nomme le *at-issue content*. En effet, deux éléments qui ne sont équivalents que dans leur *at-issue content*, mais qui diffèrent dans leur structure, peuvent tout de même être acceptés par la construction, comme le montre cet exemple issu de Potts (2008 : 9) :

73. (30) Their society is as secular and religiously neutral as neutral and secular can be.

Ce qu'il explique ainsi :

Here, the APs are *secular and religiously neutral* and *neutral and secular*, which obviously do not match. Once we sort out the ellipsis and arrive at a meaning for these phrases, though, we find that they match in their *at-issue* meanings. This seems, in fact, to be the right level at which to state the matching requirement: the construction demands identity of *at-issue* content. This matching requirement encompasses string-identity cases like (28), it properly rules out mismatches like (29), and it leaves enough leeway for (30).

Il se trouve que les *expressives*, que nous nommons *adjectifs* et *adverbes interjectifs*, ne modifient pas le *at-issue content* (ex : *I'm as sure as fucking sure can be*). Potts explique cette absence d'agrammaticalité par le fait que les *expressives* n'ont pas du tout de *at-issue content*, ce qui implique que le *at-issue content* est le même des deux côtés du *as*, indépendamment de la présence de l'*expressive*. Ainsi, les adjectifs interjectifs ont la particularité de pouvoir s'insérer dans une structure en ne gardant de l'adjectif que la capacité à se mettre en lien avec le substantif.

Rattrapage syntaxique : éléments introductifs

Nous les appelons *adjectifs* et *adverbes interjectifs* (AI, dorénavant) pour montrer qu'il s'agit d'interjections secondaires ayant la particularité d'être intégrées syntaxiquement. C'est d'ailleurs bien en raison de cette capacité syntaxique particulière, que ces AI sont à même de jouer le rôle typique de l'interjection que nous avons décrit dans le canevas fractal : elles permettent de donner une forme langagière à une production vocale incontrôlée du locuteur, de faire entrer cette production vocale dans un matériau linguistique graduellement de plus en plus conventionnel, même quand cela est trop tard, c'est-à-dire, **même quand le locuteur a déjà commencé à énoncer une proposition**. Comment s'exclamer alors que la phrase est déjà commencée sans pour autant rompre la construction syntaxique ? En faisant passer l'exclamation pour un élément de la prédication. Tout comme il est plus conventionnellement acceptable d'énoncer un item lexical que de crier *à vide* (c'est ce que permet de faire l'IS), il est encore plus conventionnellement acceptable d'ajouter à son énoncé un adjectif plutôt que d'énoncer une interjection secondaire seule en plein milieu d'une phrase (c'est ce que permet de faire l'AI, nous appelons cela le *rattrapage syntaxique*, RS). Ainsi, quand l'interjection secondaire permet de donner une apparence lexicale à un simple cri, l'AI va encore plus loin, puisqu'il permet de donner une apparence d'intégration syntaxique. Cette considération est dans la droite ligne de notre raisonnement : s'il est possible de reformater une production vocale pour qu'elle ressemble à un phonème, comme c'est le cas des IP (interjections primaires), pourquoi ne serait-ce pas possible au niveau supérieur, le niveau du lexème ? C'est possible, et cela donne les IS. Maintenant, s'il est possible de reformater une production vocale pour qu'elle ressemble à un lexème, alors pourquoi ne serait-ce pas possible au niveau du constituant ? C'est possible, et cela donne les AI.

Nous pouvons appliquer le principe du canevas fractal à certains AI. Observons les plus fréquents, à savoir *fucking*, *damned* et *bloody*. Un des éléments qui permettent à l'AI de

constituer un rattrapage après la production d'une interjection secondaire en plein milieu d'une phrase est l'ajout d'un morphème permettant cette intégration.

- $t_1$  Get your... Damn !
- $t_2$                             +**-ed** : intégration syntaxique rendue possible par l'ajout de *-ed*
- Get your damned shoes off of the table!

C'est d'ailleurs bien en raison de cet ajout de morphème dans le cadre d'un rattrapage syntaxique que l'on ne retrouve pas ces adjectifs interjectifs seuls ou précédés une interjection primaire pauvre (à la manière de *Oh God, oh Shit*) : on ne trouve pas de *\*oh damned !* ou de *\*oh fucking !* seuls. L'ajout d'un morphème est un rattrapage subsidiaire, qui a pour but de donner l'apparence d'un adjectif à une interjection secondaire dans le contexte d'une production vocale incontrôlée survenant en plein milieu d'une phrase.

Même des formes comme *bloody* pourraient être analysées selon ce schéma, malgré le fait que *blood* ne soit plus une interjection secondaire de nos jours (*blood and thunder* était un juron au XVIII<sup>ème</sup> siècle). L'utilisation de *bloody* comme un AI est également datée par l'OED au XVIII<sup>ème</sup>. On pourrait penser que le schéma [ $t_1$  IS +  $t_2$  rattrapage] est à l'origine de la forme *bloody*, puis qu'ensuite, la première partie (l'IS) a été abandonnée par les locuteurs, mais que la seconde (le résultat du rattrapage syntaxique, l'adjectif interjectif) a été gardée. Le locuteur ne passe donc plus par l'étape  $t_1$  et énonce directement  $t_2$ .

On peut supposer que si *damn(-ed)* ne contient le rattrapage syntaxique qu'occasionnellement, c'est parce qu'il est difficile à prononcer : le dernier phonème de *damn* est une bilabiale nasale, ce qui génère une difficulté pour effectuer l'apico-alvéolaire de *-ed* juste derrière. Si *fucking* contient toujours le rattrapage syntaxique *-ing*, c'est parce qu'il provient d'un verbe fréquemment employé, ce qui rend difficile une dérivation zéro, contrairement à *damn*, qui n'est que rarement employé comme verbe. Si *bloody* le contient toujours, c'est parce que l'interjection *blood* n'est plus utilisée, et que le locuteur passe directement à la forme adjectivale de l'interjection.

Cependant, on ne peut pas appliquer le canevas à tous les adjectifs interjectifs, puisqu'il en existe certains (comme *blinking*) qui ne montrent pas cette structure linéaire composée en première partie d'une interjection secondaire et en deuxième partie d'un morphème dérivationnel adjectival. Ce phénomène est bien plus visible en français qu'en anglais : *sacré, maudit, foutu, satané*, etc... ne sont pas issus d'une interjection à laquelle un morphème adjectival a été ajouté. Il semble que ces formes (*blinking, sacré*) soient directement employées comme des moyens d'intégrer une production vocale dans un item lexical

permettant son intégration syntaxique : le locuteur ne passe pas par l'étape *t1*. Ce passage direct au rattrapage syntaxique est assez courant. On le voit, par exemple, dans le cas du rattrapage métalinguistique qu'est l'euphémisation, où les formes euphémisées peuvent elles-mêmes se transformer en habitudes du locuteur : un locuteur peut très bien avoir pris l'habitude de toujours énoncer *sugar* ou *fudge* et ne plus du tout se servir des structures différentielles /oʒə/ et /dʒ/ pour rattraper *shit* ou *fuck*.

On voit apparaître les trois temps des trois rattrapages, quand une interjection secondaire basée sur un juron euphémisé subit un rattrapage syntaxique aboutissant à un adjectif interjectif.

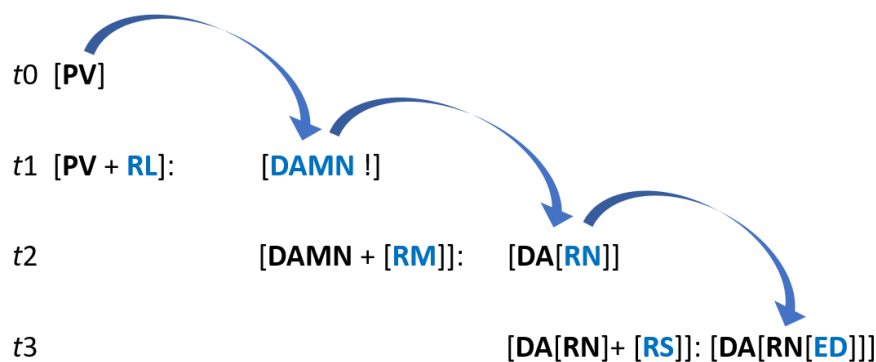


Figure 33: Les 3 temps des différents reformatages et rattrapages

PV = Production vocale

RL = reformatage lexical

RM = rattrapage métalinguistique (euphémisation de l'item lexical choisi pour le RL)

RS = rattrapage syntaxique (intégration syntaxique de l'item euphémisé)

On peut étayer cette analyse par le fait que ces trois adjectifs interjectifs, contrairement aux autres intensifieurs comme *very* et *so*, sont bien plus présents à l'oral qu'à l'écrit : nous pouvons expliquer ce phénomène par le fait qu'il s'agit de rattrapages de productions vocales. L'étude de Schwizer (2014 : 13) comparant les formes adverbiales appelées *intensifiers* (*very*, *so*, *really*, *damn*, *bloody*, *fucking*) montre bien cette différence de fréquence entre leurs usages à l'écrit et à l'oral :

According to the results taken from the *BNC*, every intensifier investigated in this paper except *very* is much more common in spoken language than in its written counterpart. As expected, this is especially noticeable with the taboo words *damn*, *bloody*, and *fucking*.

Les résultats de fréquence à l'intérieur de la modalité écrite vont également dans ce sens : si ce ne sont pas de vrais adjectifs et adverbes, mais des interjections rattrapées, on peut s'attendre à ce qu'ils soient bien moins fréquents à l'écrit que les véritables adjectifs et adverbes, ce qui est encore confirmé par l'étude de Schwizer (2014 : 8) : pour un million de



mots, le BNC contient 1,77 occurrences de *damn*, 1,32 occurrences de *bloody*, 0,68 occurrences de *fucking*, contre 524,43 occurrences de *so*, 87,45 de *really* et 899,23 de *very*: les ordres de grandeur sont incomparables.

## PARAMÈTRES POUR LES ADJECTIFS ET ADVERBES INTERJECTIFS (AI)

[Paramètre AL1.1](#) : Isolement syntaxique : **NON**

[Paramètre AL1.2](#) : Équivalence avec une proposition entière de manière non-elliptique : **NON**

C'est impossible, en raison du rattrapage syntaxique dont tous les membres de cette sous-classe procèdent.

[Paramètre A3](#) : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle

[Paramètre A3.1](#) : Intégration syntaxique formelle : **OUI**, toujours, par définition

[Paramètre A3.2](#) : Possibilité d'intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**

[Paramètre A4](#) : Rattrapage syntaxique (Rattrapage 2) : **OUI**, obligatoirement

L'intégration syntaxique est obligatoire car c'est la raison même de l'existence de ces formes : si des interjections secondaires prennent la forme d'adjectifs, c'est précisément dans le but de l'intégrer syntaxiquement, et c'est pourquoi *damned* ou *fucking* ne peuvent pas se trouver seuls derrière une IPP (*\*oh fucking !*) ; l'intégration se fait par un ajout de morphème (*-ing* et *-ed*) ou par une position d'épithète (*damn door*).

[Paramètre AL2.0](#) : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **NON**

[Paramètre AL2](#) : Collocation interjection primaire – interjection secondaire : paramètre non-pertinent

[Paramètre AL2.1](#) : Structures linéaires : **NON**

[Paramètre AL2.2](#) : Structures non-linéaires : **NON**

[Paramètre CL1](#) : Version secondaire de la classe - Conversion entre une catégorie de départ (item appartenant à une classe ouverte) et une catégorie d'arrivée (AI) : **NON**

Cependant, pour les formes françaises, il semble qu'il y ait une conversion entre une catégorie de départ (item appartenant à une classe ouverte, comme un adjectif formé à partir d'un participe passé *la porte sacrée*) et une catégorie d'arrivée (AI *la sacrée porte*) ayant pour conséquences les comportements syntaxiques (antéposition obligatoire en français par rapport au nom quand la fonction est épithète, attribution et apposition impossibles), les comportements sémantiques (comme un sens qui devient procédural, la définition devient métalinguistique) et morphologiques (anomalies flexionnelles) de cette liste.

Paramètre CL1.2 : L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire et/ou dénote un référent appartenant aux domaines du tabou ou du sacré (*fucking, damned*) : **OUI**

Paramètre AL5 : Sens procédural : **OUI**

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**

Paramètre A7 : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : **NON**

Paramètre B1 : Présence d'un signalème : **NON**

Paramètre A8 : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **NON**

Paramètre C2 : Reformatage lexical 1 (*en urgence*) : **OUI**

Paramètre C3 : Rattrapage métalinguistique avec structure d'accueil : **OUI**

Il est possible de rattraper un AI quand il y a un procédé d'euphémisation et le rattrapage avec une structure d'accueil et une structure de différenciation (*fucking* >> *fudging*) n'est pas la seule possibilité, il peut y avoir un reformatage métalinguistique en utilisant directement un autre item lexical (*bleeping*).

Paramètre A9 : RPE et définition métasémiotique

Paramètre A9.1 : Renvoi du locuteur à l'énonciation de l'AI : **OUI**

RPE de type 0, de type 1, de type 2, de type 4 et de type 5.

Paramètre A9.2 : Définition métasémiotique : **OUI**

Paramètre C4 : Perte de potentiel référentiel entre la catégorie de départ (item de classe ouverte) et la catégorie d'arrivée (AI) : **OUI**

Cette perte de potentiel référentiel a en réalité disparu lors de la conversion de l'item de classe ouverte en IS (*fuck nom* >> *fuck-interjection*), et l'AI ne fait que permettre d'intégrer l'IS dans la proposition. Cette perte de potentiel référentiel inhérente à l'IS est donc maintenue chez l'AI. Il est dû, pour rappel, à la valeur quasi-autonymique de l'IS, que nous décrivons comme un *RPE de type 4*.

Paramètre A10 : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation (RPE3): **NON**

Paramètre A11 : Assise vocale : **NON**

Paramètre A12 : Canevas phonologique : **NON**

Paramètre A13 : Statuts où l'item (AI) est observable = *trace* **OUI et NON** et *réceptacle* : **OUI** ; Flexibilité orthographique (présence récurrente d'allongements expressifs) : **OUI**

Si l'AI est transcrite, alors le transcripteur n'a aucune liberté. Sa seule liberté est d'euphémiser l'interjection (*f\*\*king, bleeping*). Le statut de *trace* n'est donc observable que dans un corpus où L1 est la source énonciative.

Paramètre AL14 : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

Paramètre AL15 : Absence de structure morphologique. **NON**

Les AI ont une structure morphologique, mais elle est anormale : elle semble correspondre à celui des adjectifs, cependant, *damn* est issu d'une conversion (dérivation zéro), ce qui est impossible pour un adjectif provenant d'un verbe.

Ce sont des IS auxquelles des morphèmes dérivationnels ont été ajoutés, mais **sans que l'IS ne soit une base** (les IS ne prennent normalement ni flexions, ni morphèmes dérivationnels). En fait, tout se passe comme si le suffixe n'était pas suffixé à une *base libre*, mais à un *signe linguistique* : dans *fucking*, *-ing* est ajouté au [**signe 'fuck'**] et non pas à la base *fuck*. Nous disons le *signe 'fuck'*, car l'interjection a une définition métalinguistique, comme nous l'avons vu plus haut. Cette différence se voit en comparant le morphème flexionnel *-ing* suffixé à la base verbale *fuck* dans un contexte comme *they're fucking in my own car !!* Ici, il y a bien une base et un morphème flexionnel. Chez les AI, le suffixe ne permet pas de faire de l'item un adjectif, avec toutes les propriétés syntaxiques et sémantiques des adjectifs : le sens de *fucking* est toujours procédural, et l'intégration syntaxique de *fucking* n'est que formelle, mais pas fonctionnelle.

Nous avons déjà mentionné ce point dans le paragraphe consacré à la définition métalinguistique des interjections, qui met en lumière une caractéristique des autres classes ouvertes (noms, adjectifs, adverbes, verbes) : dans l'analyse des constituants, les classes ouvertes donnent l'illusion aux locuteurs de manipuler directement des signifiés et donnent l'illusion que les liens entre signes dans une proposition sont, en réalité, des liens entre signifiés. Il se trouve que cette même différence existe également au sein d'un item : avec les classes ouvertes, les suffixes modifient les signifiés des bases, pas les signes linguistiques. Par exemple, le suffixe verbal désadjectival *-ify* signifie *rendre X*, si X est la base. Avec les AI, le suffixe n'est pas un morphème suffixé à une base, il est suffixé à un *signe linguistique* (on pourrait dire : *fucking door* = *door which makes me say 'fuck !'*), qui est utilisé dans son emploi quasi-autonymique, en raison de RPE de type 4. Le statut du morphème *-ing* est donc lui aussi à déterminer : si *-ing* n'est pas un morphème dérivationnel, a-t-il, lui aussi, une définition métalinguistique ? Nous répondrons à cette question dans le chapitre 8, dans la section intitulée *contrainte du branchement semblable et contrainte de la meilleure interprétation*.

[Paramètre B2](#) : Détournement d'une structure phrastique : **NON**, pas à notre connaissance.

[Paramètre BL3](#) : Anomalies phonotactiques, phonologiques : **NON**

On peut observer qu'il n'y a pas de nouveau paramètre D, car l'AI est une sous-catégorie de l'interjection secondaire : c'est une interjection légèrement modifiée afin d'être parfaitement intégrées à une proposition.

## Classe 2 : Onomatopée

Comme nous l'avons dit plus haut, l'onomatopée a un statut particulier, elle se situe sur **un plan de l'énoncé différent des autres faits de langue** : l'onomatopée est toujours une sorte de *discours rapporté*, on ne l'observe qu'à partir du poste d'observation que nous avons nommé PO2'. En effet, ce *discours rapporté* n'a au départ jamais été prononcé par une véritable instance énonciative : ce sont les bruits émis par des animaux et produits par des objets, que le narrateur-témoin rapporte, pas les énoncés des locuteurs. La particularité de l'onomatopée est de ne jamais apparaître ailleurs que sur ce plan du discours, sous cette forme spéciale de *discours rapporté*. Ce dernier provient d'une source qui est la plupart du temps sonore et la plupart du temps *non-parlante*. C'est donc à partir du point de vue du transcritteur, se rapportant à un référent sonore ou discursif, que l'onomatopée devient observable. Cela ne signifie pas que l'onomatopée est toujours une transcription. Cela signifie simplement que c'est à partir de ce poste d'observation qu'on peut la voir. On verra que ce statut de *discours rapporté de source non-parlante* permet des effets de style, comme faire passer de véritables énoncés pour de simples bruits dépourvus d'intérêt, comme le permet l'onomatopée de production phonatoire (*blah blah blah, yada yada*).

Ce statut est définitoire pour l'onomatopée, et il s'applique de nombreux types d'items : des items créés par le narrateur (les onomatopées matricielles, que nous allons voir tout de suite), des items déjà prévus *en langue* à cet effet (les onomatopées primaires), et même, n'importe quel item de classe ouverte (les onomatopées secondaires : ***trail trail, went her dress***). Les référents sont également très divers : on verra que ce n'est pas forcément un bruit, qui est rapporté, cela peut être un mouvement silencieux (*trail trail, went her dress noiselessly*), la soudaineté d'un événement (*and bang, you're in love*) ou même, un degré élevé d'exactitude (*we're slap bang on this trajectory*).

### II.2.1.7. Onomatopées, sous-classe 1 : Matricielles (OM)

Nous devons ici appliquer nos paramètres aux onomatopées, même si cela implique de revenir aux interjections un peu plus tard (nous devons ajouter les interjections *strictement secondaires*, qui seront notre sous-classe n°5 au sein de la classe des interjections), car nous

aurons besoin d'un paramètre présent chez l'onomatopée pour poursuivre la description de l'interjection.

Commençons par ce que nous avons appelé l'*onomatopée matricielle* (OM, dorénavant), à savoir, l'onomatopée issue la matrice lexicogénique *onomatopée* (comme *boing*, *zap*, *zonk*).

Parmi ces onomatopées matricielles, nous pouvons encore distinguer deux sous-catégories :

- Les onomatopées qui sont ponctuellement utilisées par un locuteur ou un auteur pour imiter un son (comme *vhauff*, vu au chapitre 1, imitant le souffle d'une flambée soudaine), mais qui n'ont pas rencontré de succès particulier et n'ont jamais été reprises par d'autres auteurs : elles font donc partie de l'idiolecte d'un auteur et constituent ses particularités stylistiques, et sont par définition impossibles à répertorier. Attridge (1988 : 136, 148) les appelle *non-lexical onomatopoeia*. Nous les appelons *onomatopées matricielles non-lexicales* (OMNL).
- Les onomatopées qui ont été créées par un auteur et ont fini par entrer dans le lexique, pour être par la suite régulièrement utilisées comme onomatopées (comme *boing* et *zap*). La conversion de ces onomatopées en éléments de classes ouvertes est parfois elle-même entrée dans le lexique (*boing* a donné le substantif et le verbe *boing*, idem pour *zap*). Attridge (1988 : 136, 148) les appelle *lexical onomatopoeia*, mais il ne les distingue pas de ce que nous appelons *onomatopée primaire*. Nous les appelons *onomatopées matricielles lexicales* (OML).

Dans les deux cas, nous disons pour l'instant qu'il s'agit d'une transcription (ou d'une reproduction phonémique, pour la modalité orale) d'un événement sonore extralinguistique avec un matériau linguistique. Quand elles sont écrites, il s'agit d'agrégats graphématiques sans signifié, ayant uniquement un signifiant et un référent, et dont la linéarité du signifiant correspond à la linéarité du référent. Il ne s'agit pas du cas le plus fréquent d'onomatopées, loin de là.

L'onomatopée n'est pas une imitation, mais un reformatage

Le locuteur fabriquant son néologisme (l'OMNL) a une part de créativité : il fabrique la transcription d'un événement sonore, sa seule contrainte étant d'utiliser des graphèmes et des phonèmes (et pas des notes de musique, ou autre). La forme qui en résulte n'est qu'un **support** pour l'imitation d'un référent sonore. **Ce support lui-même n'est pas une imitation**, en cela nous rejoignons presque Attridge (2009 : 475) :

(8) Finally, the tendency in reading nonlexical onomatopoeia is to produce in the voice an imitation of the sound, rather than a literal reading (literal in the most literal sense) of what is on the page.

Nous rejoignons *presque* Attridge : il décrit le passage de l'écrit à l'oral, et effectivement, à l'oral, l'imitation du référent sonore ne correspond pas à la lecture littérale de l'onomatopée non-lexicale, ce qui illustre bien la différence entre l'onomatopée *en corpus* (la forme linguistique) et l'onomatopée *en parole*. Cependant, et c'est un élément très important, même à l'oral, le locuteur aura tendance à s'appuyer sur des phonèmes de sa langue pour effectuer son imitation : il y a bien un reformatage phonémique, qui correspond à une volonté de conventionnaliser l'imitation du son.

Ce n'est pas l'onomatopée elle-même qui imite ou reproduit le son, mais bien le sujet parlant.

- Ainsi, **la forme onomatopéique sert à placer dans une forme linguistique** (graphèmes, phonèmes) **un acte d'imitation effectué par le locuteur en parole**. C'est donc l'imitation elle-même, qui est un acte d'exposition du référent de la part du locuteur, mais pas son reformatage avec une onomatopée.
- **Ce n'est que dans un second temps que cette imitation s'inscrit dans une forme linguistique, et c'est cet acte-là, métalinguistique, qui nous intéresse** dans cette thèse. L'imitation en elle-même n'est pas notre sujet (tout comme l'émotion à l'origine d'une interjection n'est pas notre sujet).
- Dans un troisième temps, l'onomatopée est **interprétée comme la reproduction linéaire d'un bruit**, du point de vue de l'interlocuteur, en raison de la mise en saillance du signifiant dont elle procède.

Ainsi, si au moment de la prononciation d'une onomatopée les fluctuations prosodiques et vocales sont libres, l'utilisation de consonnes structure l'imitation du référent, **ce qui différencie la prononciation d'une onomatopée à l'oral des bruitages que produisent les boîtes à rythme humaines**. La différence avec les bruitages produits par les boîtes à rythme humaines est que l'onomatopée consiste en une modification de l'imitation du bruit extralinguistique, afin que le résultat se rapproche de la convention et soit identifié comme du langage humain : *language users employ an articulated system of natural language to imitate non-articulated sounds of extra-linguistic reality that, for obvious reasons, cannot be understood as phonological structures*. (Körtvélyessy, 2020: 13, les caractères gras sont dans le texte original). C'est précisément ce mouvement, qui consiste à se servir de formes linguistiques comme d'outils pour reformater une production vocale, qui est le point de

rencontre entre onomatopée et interjection (et le *filler*). Cet aspect est, selon nous, l'élément le plus central de ces faits de langue, il explique pourquoi leur définition nécessite la mise en regard de trois lieux : langue, parole et corpus. Pour l'onomatopée, ce reformatage s'effectue sans urgence, contrairement à l'interjection. Pour l'onomatopée matricielle non-lexicale, nous l'appelons *reformatage phonémique 2*. Pour l'onomatopée matricielle lexicale, primaire et secondaire, il s'agit d'un *reformatage lexical 2*. Nous proposerons une explication de la raison de ce reformatage à la suite de notre classification : pour une raison que nous appelons la *Règle du Canal de Communication (RCC)*, il faut inscrire l'imitation dans une forme linguistique.

Série de paramètres E : OM

[Paramètre AL1](#) : Isolement syntaxique : **OUI**

[Paramètre AL1.2](#) : Équivalence avec une proposition entière de manière non-elliptique : **NON**

Contrairement à l'interjection dite *émotive*, dont le sens est procédural, intégralement à inférer, et qui met en relation deux éléments (le locuteur et son état émotionnel ou physique, donc, un repère et un repéré, traduisibles en un sujet et un prédicat), l'onomatopée ne met pas en relation deux éléments, ce qui rend impossible la reconstruction d'une proposition entière à partir de la seule onomatopée. Celle-ci est généralement accompagnée d'un contexte : une image, une phrase introductrice ou bien un nom propre, comme le montre l'exemple d'Oswalt (1994 : 302) : *Our eyes met. Zing ! Cupid.*

[Paramètre A3](#) : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle

[Paramètre A3.1](#) : Possibilité d'intégration syntaxique formelle : **OUI**

[Paramètre A3.2](#) : Possibilité d'intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**

[Paramètre A4](#) : Rattrapage syntaxique : **NON**

[Paramètre AL2.0](#) : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **NON**

[Paramètre AL2](#) : Collocation interjection primaire – interjection secondaire. **Paramètre non pertinent**

[Paramètre CL1](#) : Version secondaire de la classe - Conversion entre une catégorie de départ (item appartenant à une classe ouverte) et une catégorie d'arrivée : **Paramètre non pertinent**

L'OM est issue de la matrice lexicogénique *onomatopée*, elle ne peut pas être issue d'une conversion.

[Paramètre CL1.2](#) : L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire et/ou dénote un référent appartenant aux domaines du tabou ou du sacré : **Paramètre non pertinent**

[Paramètre AL5](#) : Sens procédural : **OUI et NON**

**Oui**, si l'on observe l'onomatopée comme un **type de signe** : si l'on considère que la forme onomatopéique est à interpréter, *en corpus*, comme la trace d'un acte d'exposition d'un événement extralinguistique, alors, sur un plan métalinguistique, son sens est procédural : la forme la *vhauff*, en tant que signe, est à interpréter comme une reproduction linéaire du bruit.

**Non**, si l'on observe l'onomatopée dans son **rapport au référent**, c'est-à-dire, si l'on observe l'onomatopée comme un signe iconique partageant une ressemblance avec le référent, et donc, faisant émerger une *exposition* du référent. Dans son rapport au référent, l'onomatopée n'a ni un sens procédural, ni conceptuel : elle n'a pas de sens du tout, elle ne fait que reproduire quelques propriétés contingentes du référent. Elle constitue donc un faux référent, ou référent de substitution.

[Paramètre A6](#) : Définition métalinguistique : **OUI**

Même quand l'onomatopée est une OM non-lexicale, elle a une définition. L'onomatopée se définit toujours comme une **matière lexicale** (reproduisant un bruit), elle est donc perçue avant tout comme un signe.

[Paramètre A7](#) : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : **NON (Paramètre non pertinent)**.

[Paramètre B1](#) : Présence d'un signalème : **NON (Paramètre non pertinent)**.

[Paramètre A8](#) : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **NON**

[Paramètre E1](#) : Reformatage phonémique 2 (*sans urgence*)

L'onomatopée sert à donner une structure linguistique (phonémique, syllabique) à l'imitation d'un référent. En cela, elle se distingue des sons produits par les boîtes à rythme humaines.

[Paramètre C2](#) : Reformatage lexical 1 (*en urgence*) : **NON**

[Paramètre E2](#) : Reformatage lexical 2 (*sans urgence*)

**Non**, pour l'onomatopée matricielle non-lexicale, **Oui** pour l'onomatopée matricielle lexicale.

[Paramètre C3](#) : Rattrapage métalinguistique avec structure d'accueil : **NON**

[Paramètre A9](#) : Renvoi à sa propre énonciation et définition métasémiotique

[Paramètre A9.1](#) : Renvoi du locuteur à l'énonciation de l'OM

RPE de type 0, qui correspond au reformatage dont procèdent toutes les onomatopées, interjections et *fillers*.

[Paramètre A9.2](#) : Définition métasémiotique : **OUI**



Le référent de l'onomatopée est un bruit, un cri, un événement sonore ou un événement non-sonore qui sera ensuite symbolisé par un son ; le signifiant de l'onomatopée étant lui-même un bruit (des phonèmes), sa définition est métasémiotique.

[Paramètre C4](#) : Perte de potentiel référentiel entre la catégorie de départ et la catégorie d'arrivée : **NON** (paramètre non pertinent)

[Paramètre A10](#) : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation : **NON**

[Paramètre A11](#) : Assise vocale : **NON** (paramètre non pertinent)

[Paramètre A12](#) : Canevas phonologique : **NON** (paramètre non pertinent pour l'onomatopée car il sert à décrire le reformatage phonémique 1, *en urgence*)

[Paramètre A13](#) : Statuts où l'item est observable : *Trace & Réceptacle* ; Flexibilité orthographique : **OUI** pour l'OM lexicale, **NON** pour l'OM non lexicale.

#### **Statut de réceptacle :**

**NON** quand l'onomatopée matricielle est non-lexicale (comme *vhauff*).

**OUI**, quand l'onomatopée matricielle est lexicale (c'est-à-dire quand elle est entrée dans le lexique, comme *boing*, *zap*).

#### **Statut de trace :**

L'onomatopée matricielle est, par définition, *en corpus*, la trace de la fabrication d'un son. Elle est la trace de l'inscription dans une forme linguistique d'un acte d'exposition du référent qui a lieu *en parole*. Cette formulation est assez lourde, c'est pourquoi, pour aller plus vite, nous dirons que *l'onomatopée est un référent exposé*, même si, pour être parfaitement rigoureuse, seuls les discours rapportés sont des référents exposés.

[Paramètre AL14](#) : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

Mais pour l'onomatopée, c'est le contraire de l'interjection : ce n'est pas le *dictum* qui manque, mais le *modus*, voir le paramètre suivant.

[Paramètre E3](#) : Seul le *dictum* est présent

Dans les termes de la Linguistique Cognitive, le *sujet de conceptualisation* n'est pas présent : la source énonciative (donc, le locuteur, ou le narrateur) est fusionnée avec les faits narrés, le référent semble *exposé*.

[Paramètre AL15](#) : Absence de structure morphologique : **OUI**

Nous n'avons trouvé que de rares occurrences d'onomatopées matricielles lexicales contenant le suffixe *-ety*, servant à rédupliquer des noms monosyllabiques, sur Google : *Boingy boingy boing boing* (1 occurrence) et *zapety-zap zap* (2 occurrences clairement onomatopéiques).

Paramètre B2 : Détournement d'une structure phrastique : **NON**, pas à notre connaissance.

Paramètre BL3 : Idiosyncrasies, anomalies phonotactiques : **OUI**

## CLASSE 2 : Onomatopée

### II.2.1.8. Onomatopées, sous-classe 2 : Primaires (OP)

Les onomatopées que nous appelons *primaires* se différencient de celles que nous appelons matricielles lexicales, et en cela, nous rejoignons les travaux d'Anscombe (1985), Carling et Johansson (2014), Laing (2014), Körtvélyessy (2020). Il s'agit de la plupart des onomatopées que l'on peut trouver dans n'importe quel corpus (bandes dessinées ou ailleurs) : ce sont des items utilisés dans le but d'imiter un son à l'aide des caractéristiques du signifiant, mais qui ont la particularité de provenir d'éléments appartenant à des classes ouvertes. Ces items sont donc des noms, verbes ou autres, recatégorisés en onomatopées et n'apparaissant que dans certains contextes syntaxiques (par exemple, en DRD exerçant l'apparente fonction de COD d'un verbe introducteur ou derrière un *quotatif* (comme dans *it went* : « *pop!* », *it was like* « *bang!* »). Körtvélyessy les appelle *pseudo-onomatopoeia*. Pour notre part, nous les maintenons dans la catégorie des OP.

Par exemple, *pop* et *bang* sont des éléments qui, diachroniquement, proviennent de verbes. Ils ont ensuite été utilisés dans le but de reproduire un référent extralinguistique avec un encodage linguistique, donc, comme *onomatopées*, c'est-à-dire d'une façon qu'il n'est pas possible de décrire avec les outils conçus pour les substantifs ou les verbes, comme nous l'avons vu dans le chapitre 1 (par exemple, l'absence de déterminant ne peut pas être un *renvoi à la notion*). Ce n'est que dans un second temps, que ces items ont formé la catégorie de mots appelées *onomatopée* ou *exclamation* ou parfois *interjection* dans les dictionnaires. Mais au départ, c'est bien depuis une classe ouverte que ces items sont recatégorisés en onomatopées, comme l'a rappelé Anscombe (1985).

Ce en quoi consiste la conversion en onomatopée semble être une **mise en saillance du signifiant** : le locuteur réinterprète le signifiant d'un item de classe ouverte comme s'il s'agissait d'une reproduction linéaire directe du référent, et donc, comme s'il s'agissait d'une onomatopée matricielle. Voici quelques exemples de la différence entre les onomatopées matricielles lexicales et les onomatopées primaires.

*Whack* est d'abord un verbe signifiant *to strike sharply* (1719) puis un nom (1737). Parmi les OP, on trouve également *boom*, *bang*, *click*, *crash*, *slam*, *slap*, *splash*.

Le cri de la grenouille, en anglais américain est *ribbit*, c'est une onomatopée matricielle lexicale datant des années 1960 selon l'OED, qui ne semble pas partager d'origine étymologique commune avec d'autres lexèmes. Elle a été lexicalisée pour donner un nom et un verbe intransitif. En anglais britannique, le cri de la grenouille est *croak*, c'est une onomatopée primaire cette fois-ci, qui a deux origines possibles : selon *Etymonline*, il pourrait dater du début du XIV<sup>ème</sup> siècle, du verbe *crouken* en vieil anglais (signifiant *of birds, to make a low, hoarse sound*) ou alors du vieil anglais *cracian* (signifiant *make a sharp noise, give forth a loud, abrupt sound*), lui-même provenant du Proto-Germanique *\*krakojan*.

*Zap* est une onomatopée matricielle lexicale : selon *Etymonline*, elle date de 1929, dans la bande dessinée américaine *Buck Rogers* de Philip Francis Nowlan (*zap* est le bruit produit par l'arme *atomic pistol* touchant sa cible) et a ensuite été lexicalisée en 1942 pour devenir un verbe.

*Boing* est une onomatopée matricielle lexicale datant de 1950, dans une histoire pour enfants de Dr. Seuss, intitulée *Gerald McBoing Boing*. Elle s'est ensuite lexicalisée pour donner un verbe intransitif et un nom.

*Bam* est une onomatopée plus difficile à catégoriser : d'un côté, *Etymonline* trouve un verbe datant de la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle en Vieil Anglais (*bammen*, signifiant *to hit or strike*), de l'autre, *bam* n'a pas d'équivalent en classe ouverte et son utilisation comme onomatopée date de 1920<sup>57</sup>. Nous penchons donc pour une onomatopée matricielle non lexicalisée, mais inspirée d'une racine lexicale<sup>58</sup>. Elle est inspirée d'un item ayant existé, il s'agit donc de ce qu'Attridge appellerait *lexical onomatopoeia*.

*Hiss* date du XIV<sup>ème</sup> siècle, c'est un verbe, puis un nom. *Honk* est un nom dont l'origine est retracée à 1814, puis un verbe, dont l'origine est retracée à 1854 par *Etymonline*. Alors que ces items sont présentés dans les dictionnaires OED et *Etymonline* comme, au départ, des verbes et noms, ils sont présentés par Brinton (2014 : 142) comme une catégorie de verbes délocutifs :

(5) expressives (interjections), either (a) "sound-related interjections or ideophones" (to fie, to pooh, to ho, to hush, to boo) or (b) "conventionalized reproductions of human or animal sounds or calls" (e.g. to hiss, to honk, to moan);

---

<sup>57</sup> Le Merriam-Webster voit son origine en 1772, dans une acception qu'il labellise comme *nom* (mais l'exemple donné est clairement une onomatopée : *and then, bam,...*), mais cette date, 1772, est très reculée par rapport à ce qu'annoncent les autres dictionnaires, comme l'OED, qui le date à 1920.

<sup>58</sup> Seuls de très rares items sont dans ce cas : une acception onomatopéique ou interjective, une étymologie montrant une conversion, mais pas d'acception de cet item en classe ouverte. Les interjections françaises *ouste* et *aïe* sont également dans ce cas. Il n'y en a pas d'autre en anglais, à notre connaissance.

Pourtant, les acceptions onomatopéiques de ces items sont ultérieures aux acceptions appartenant à des classes ouvertes. Anscombe (1985 : 173) aborde ce problème d'identification et le décrit comme une *opacité de l'origine en synchronie*. Il propose, dans un premier temps, de distinguer les *délocutifs diachroniques* des *délocutifs synchroniques*. Les délocutifs diachroniques sont dérivés depuis un acte de langage qui n'est plus visible, comme c'est le cas de l'adverbe espagnol *quizà(s)*, signifiant *peut-être* et qui provient diachroniquement de la question *qui sabe ?*, signifiant *qui sait ?*. Les délocutifs synchroniques sont dérivés à partir d'actes qui sont encore bien perceptibles, comme c'est le cas du verbe *bisser*, dérivant de l'interjection *bis !*. Anscombe voit dans l'onomatopée un aller-retour entre des formes lexicales et onomatopéiques, où une *forme onomatopéique* peut avoir une *fonction onomatopéique*, qui consiste à apparaître dans une énonciation avec une mission d'*harmonie imitative* (cela correspond à peu près à ce que nous appelons la *mise en saillance du signifiant*). Citons l'auteur, sur ces cycles d'allers-retours en question (Anscombe, 1985 : 171, nous mettons en gras des passages) :

Par ailleurs, il est indubitable que les lois qui règlent les évolutions diachroniques permettent parfois de remonter ; à partir d'une forme onomatopéique donnée, à un radical plus ancien et lui-même de forme onomatopéique. Mais de là à en conclure que les radicaux ou racines intervenant dans ces processus n'ont jamais eu, diachroniquement parlant, d'autre fonction qu'onomatopéique, il y a un pas qu'il nous paraît imprudent de franchir. Nous préférons en effet l'hypothèse de **cycles de fonctions lexème-onomatopée-lexème**, parcourus de la façon suivante : au départ, un lexème plein sert à qualifier un bruit ou un événement, sans d'ailleurs que sa forme soit nécessairement onomatopéique. Au titre de cette fonction expressive, il arrive qu'on lui fasse subir certaines transformations morphologiques, de façon à ce que sa forme accentue son caractère expressif par l'appartenance à l'un des paradigmes mentionnés ci-dessus. On s'éloigne alors de la forme originelle pour mieux se conformer aux schémas expressifs en vigueur – ou sentis comme tels – dans la langue et à l'époque concernée. **L'origine lexicale de l'expression de départ en arrive ainsi à être totalement opaque en synchronie, et l'on croit avoir affaire à une pure harmonie imitative.**

Il y a donc certaines formes verbales qui semblent dérivées à partir d'onomatopées (comme *to hiss, to honk, to click, to bang, etc...*), alors même que ces *onomatopées* sont en fait elles-mêmes dérivées de lexèmes de classes ouvertes : c'est notre ensemble *onomatopées primaires*. On ne reconnaît pas immédiatement leur conversion depuis une classe ouverte jusqu'à la classe onomatopée, on peut les confondre avec des onomatopées matricielles, d'où la difficulté de leur description si l'on ne pose pas une *fonction* (syntaxique, sémiotique, énonciative) spécifique à l'onomatopée. Une fois que cette fonction est posée, c'est alors l'existence de l'onomatopée secondaire, qui est rendue possible.

Syntaxiquement, l'onomatopée peut être isolée (comme c'est souvent le cas dans les bandes dessinées, l'item étant seul parmi les éléments graphiques dans la vignette), elle peut avoir l'apparence d'un COD lorsqu'elle est en position de discours rapporté au style direct, elle peut être positionnée à côté d'un nom tel un adjectif ou telle la première partie d'un nom composé (*Vid made giant snip-snip movements*), elle peut être positionnée à côté d'un élément à modifier, tel un adverbe (*slap bang in the middle, He fell bang against the wall*).

Morphologiquement, le redoublement syllabique, l'alternance vocalique, certains types de tronçures, mais aussi graphiquement, la présence de tirets, de lettres capitales, de guillemets, sont des signaux indiquant que l'élément est, précisément, à interpréter comme une onomatopée : il s'agit de ce qu'Anscombe (1985 : 170) appelle des *règles de formation des harmonies imitatives*, qui « renforcent le caractère expressif de la forme ». Quand le verbe *click* est utilisé comme l'onomatopée *click*, l'item effectue ce que nous appelons la *fonction syntaxique et sémiotique* de l'onomatopée : sémiotiquement, le signifiant est interprété comme une imitation du référent.

Cette fonction sémiotique, qui est une réinterprétation du signe, qui impose à l'interlocuteur (ou au lecteur-narrataire) de mettre de côté le signifié et d'interpréter le signifiant comme une recreation du référent (une *exposition* du référent), va de pair avec une fonction syntaxique de l'onomatopée, qui est non pas un isolement formel (car certaines onomatopées se situent formellement dans la proposition), mais un isolement fonctionnel : l'élément ne fait pas partie de la construction d'une relation prédicative mettant en relation différents actants d'un procès. En effet, même si formellement, l'élément peut être intégré (*He fell bang against the wall, we're right slap bang in the middle*), malgré tout, la fonction sémiotique d'exposition du référent a pour conséquence ce que nous appelons une *équivalence référentielle* : le référent est à la fois désigné ET exposé, comme nous le défendrons dans le dernier chapitre.

Série de paramètres F (OP)

[Paramètre AL1](#) : Isolement syntaxique : **OUI** (exemple : *Zing ! Cupid*)

[Paramètre AL1.2](#) : Équivalence avec une proposition entière de manière non-elliptique : **NON**.

[Paramètre A3](#) : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle

[Paramètre A3.1](#) : Possibilité d'intégration syntaxique formelle : **OUI**

Il est possible pour les onomatopées primaires de s'intégrer syntaxiquement, notamment dans la construction qualitative (*Just listen to that roar of a purr !*). On trouve également en

anglais la possibilité de créer une locution adverbiale à l'aide de certaines onomatopées (*we're slap bang in the middle*).

Paramètre A3.2 : Possibilité d'intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**

Quand l'onomatopée fait partie d'une proposition, les fonctions syntaxiques qu'elle occupe ne sont pas véritablement effectuées : l'onomatopée peut être un COD apparent (*it went pop*) ; elle peut se trouver derrière un quotatif (*he was like bang*) ; elle peut être placée en position de circonstant (*slap bang in the middle*), mais cela n'en fait pas un constituant de la proposition. Nous appelons cela des *équivalents référentiels*.

Paramètre A4 : Rattrapage syntaxique : **NON**

Paramètre AL2.0 : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **NON**

En effet, la collocation observée chez les locutions interjectives provient d'un mouvement allant d'une forme non-linguistique [PRODUCTION VOCALE] à une forme linguistiquement élaborée (une proposition) en passant par des étapes évoluant graduellement vers l'étape d'arrivée (étape 1 : interjection primaire, étape 2 : interjection secondaire). Ce mouvement est dû à l'acte de reformatage ayant lieu *en parole* et *en urgence* au moment de la production d'interjections. Ce mouvement n'existe pas pour l'onomatopée, il n'y a donc pas de passage vers des formes graduellement de plus en plus conventionnelles.

Paramètre AL2 : Collocation interjections primaires-secondaires : **Paramètre non pertinent**

Paramètre CL1 : Version secondaire de la classe - Conversion entre une catégorie de départ (item appartenant à une classe ouverte) et une catégorie d'arrivée (onomatopée primaire) : **OUI**. La conversion consiste principalement à mettre en saillance le signifiant et mettre de côté le signifié.

Paramètre CL1.2 : L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire et/ou dénote un référent appartenant aux domaines du tabou ou du sacré : **NON**

Le vulgaire, sacré ou tabou n'entrent pas en ligne de compte dans la description de l'onomatopée. Cela est dû à deux facteurs : tout d'abord, l'onomatopée ne sert pas à donner corps *en urgence* à une production vocale incontrôlée, mais à reformater l'imitation d'un référent extralinguistique. Ensuite, le signifié de l'onomatopée est mis de côté, alors que ce sont justement les dénotations et les connotations de l'interjection (liées au tabou, au sacré ou au scatologique) qui rendent possible sa valeur quasi-autonymique : il n'y a pas de REP de type 4 avec l'onomatopée. Il est tout à fait possible pour une onomatopée d'imiter des bruits

produits par le corps (*parp*, pour un bruit de flatulence), mais ce n'est pas en tant qu'éléments à connotation vulgaire qu'ils sont produits, mais simplement en tant qu'imitation du bruit.

Paramètre AL5 : Sens procédural : **OUI** et **NON**, selon qu'on les observe comme types de signes ou dans leur rapport au référent.

**Oui**, si l'on observe l'OP comme un **type de signe** : comme pour les OM, sur un plan métalinguistique, le sens de l'OP est procédural : par exemple, pour *click*, il faut interpréter le signifiant comme s'il s'agissait de la reproduction d'un événement sonore.

**Non**, si l'on observe l'OP dans son **rapport au référent** : dans leur rapport au référent, les onomatopées n'ont ni un sens procédural, ni conceptuel : elles n'ont pas de sens du tout, elles ne font que reproduire le référent sonore. Elles constituent donc un faux référent, ou référent de substitution.

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**

L'onomatopée se définit toujours comme une **matière lexicale** (reproduisant un bruit), elle est donc perçue comme un signifiant. A l'entrée *bang*, pour l'acception *exclamation*, l'OED propose la définition suivante : *BANG, exclamation : Used to convey the sound of a sudden loud noise*. Une fois de plus, le sujet de *used* est bien *bang* ou *exclamation*. En cela, l'onomatopée est comparable à l'interjection et à l'énoncé formulaire.

Paramètre A7 : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : **NON** (paramètre non pertinent)

Paramètre B1 : Présence d'un signalème : **NON** (paramètre non pertinent)

Paramètre A8 : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **NON**

Paramètre E1 : Reformatage phonémique 2 (*sans urgence*) : **OUI**

Paramètre C2 : Reformatage lexical 1 : **NON**

Paramètre E2 : Reformatage lexical 2 : **OUI**

L'OP possède à la fois le paramètre E1 et E2, ce qui peut sembler paradoxal. Le locuteur reformate son imitation d'un bruit à l'aide d'un item disponible dans le lexique, le reformatage est donc lexical. Mais le résultat de la conversion est une mise en saillance du signifiant au détriment du signifié : il s'agit donc également bien d'un reformatage phonémique.

Paramètre C3 : Rattrapage métalinguistique avec structure d'accueil : **NON** (paramètre non pertinent)

En effet, ce paramètre ne concerne que les items convertis à partir d'éléments de classes ouvertes dénotant des éléments tabous ou sacrés.

Paramètre A9 : Renvoi à sa propre énonciation et définition métasémiotique

Paramètre A9.1 : RPE **OUI**

RPE de type 0 et de type 2. Le type 0 correspond au reformatage dont procèdent toutes les onomatopées, interjections et *fillers*. Le type 2 correspond au fait que le locuteur montre qu'il n'a pas trouvé *autre chose* qu'une interjection ou une onomatopée pour exprimer une idée. L'emploi de l'interjection ou de l'onomatopée permet au locuteur d'effectuer un commentaire sur son état ou sur l'événement qui l'a mis dans cet état : *la propriété Y de la chose X a un degré tellement élevé, que je ne trouve pas autre chose qu'une interjection ou une onomatopée pour l'exprimer*. On observe un RPE de type 2 dans des contextes où l'onomatopée sert à exprimer une soudaineté (pour l'exemple 74. ) ou une exactitude frappante (75. ) :

74. And *bang!* you're in love.

75. We're *slap bang* on that slope.

Paramètre A9.2 : Définition métasémiotique : **OUI**

Paramètre C4 : Perte de potentiel référentiel entre la catégorie de départ et la catégorie d'arrivée : **NON** (paramètre non pertinent)

### Paramètre F1 : Effacement sémantique

Effacement sémantique entre la catégorie de départ (classe ouverte) et la catégorie d'arrivée (onomatopée primaire) : **OUI**

La racine lexicale des OP contient bien un sens conceptuel, puisqu'elles proviennent de classes ouvertes (la racine *click* a bien un sens conceptuel), mais ce sens est *mis de côté* chez l'OP, puisque c'est le signifiant qui est mis en saillance (dans un but d'*harmonie imitative*, pour reprendre les termes d'Anscombe).

Cependant, ce qui est mystérieux dans l'effacement sémantique dont procède la conversion en OP, c'est que le référent reproduit par l'onomatopée est toujours présent dans le contexte de l'onomatopée (une onomatopée est rarement seule), et que ce référent est, de surcroît, généralement **très exactement ce qui est décrit par la racine lexicale de l'onomatopée**. En effet, pour représenter un bruit aigu et métallique, un locuteur anglosaxon utilisera l'onomatopée *click*, dont la racine lexicale signifie justement *bruit métallique*, et il n'utilisera pas comme onomatopées les formes *kilt*, *lick*, *chick*, *tit*, *etc...* alors même qu'elles partagent les caractéristiques phonétiques qui font que *click* a été convertie en onomatopée. La raison est que leur signifié fait barrage. C'est donc bien que le signifié n'a en fait pas réellement disparu.



Ainsi, on peut se demander : d'où vient *l'impression* que le signifié est mis de côté ? De la conversion, qui impose cette mise en saillance du signifiant. Mais comment le sait-on ? Comment sait-on que le sens est effacé, alors même qu'on connaît le sens du mot et qu'en plus, le référent est toujours dans les parages ? Nous n'avons pas la réponse. Une première piste serait simplement d'y voir une caractéristique du signe iconique : ce qui fait l'icône, c'est la *priméité du signe*, c'est-à-dire l'absence totale de loi entre le representamen et l'objet. Ainsi, un signe utilisé comme icône impliquera une mise à distance de la loi qui lie le representamen à l'objet, alors même que cette loi est connue, et qu'elle est présente dans d'autres contextes. Une autre piste serait de dire qu'il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une partie du sens soit mise de côté : comment sait-on que dans tel contexte syntaxique, *drink* est un verbe, alors que dans tel autre, *drink* est un substantif ? Car les locuteurs sont conditionnés à mettre de côté un sens quand le contexte le demande, et cela n'a rien de surprenant. Enfin, une dernière piste pourrait être de regarder du côté de l'énoncé formulaire : personne ne pense *you are fortunate*, ou *you are felicitous* en disant *felicitations* !. Nous sommes conditionnés à interpréter *felicitations* comme un énoncé formulaire, alors que le sens est tout à fait perceptible en transparence, pour peu qu'on y fasse attention. D'ailleurs, on peut très bien remplacer *felicitations* par *congratulations*, *well done*, ou *bravo*, sans que le sens en soit changé. Cependant, on ne pourra jamais le remplacer par *shut your mouth*<sup>59</sup>, car, bien qu'il s'agisse d'un énoncé formulaire, son sens perceptible en transparence ferait barrage. Il en est de même pour l'onomatopée primaire : on ne peut pas remplacer *click* par *kilt* ou *killick*, car le sens de ces derniers fait barrage.

**Paramètre A10** : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation : **NON**

Tout au contraire, l'onomatopée procède d'une fusion de la source énonciative avec le fait narré, en d'autres termes, le locuteur se cache, il n'y a donc aucun repérage de l'énonciateur, c'est exactement l'inverse.

**Paramètre A11** : Assise vocale : **NON** (paramètre non pertinent pour l'onomatopée)

**Paramètre A12** : Canevas phonologique : **NON** (paramètre non pertinent pour l'onomatopée)

**Paramètre A13** : Statuts où l'item est observable : *Trace* (**OUI**) & *Réceptacle* (**OUI**) ;  
Flexibilité orthographique : **OUI**

### **Statut de trace** :

L'onomatopée a toujours un statut de trace, *en corpus*.

---

<sup>59</sup> On pourrait nous opposer que *break a leg* prouve le contraire. Mais justement, l'acquisition des expressions comme *break a leg* est particulière : il faut fournir une explication à la personne qui l'entend pour la première fois, sous peine d'être très mal perçu.

### Statut de réceptacle :

*En langue*, l'onomatopée a toujours un statut de réceptacle. Ce sont des signes linguistiques perçus comme motivés (des substantifs ou verbes) détournés pour servir, non plus à désigner, qualifier, mais reformater l'imitation d'un bruit, et être interprétés comme la reproduction de ce bruit : ils ont subi une recatégorisation par conversion. Il y a donc bien, *en langue*, une catégorie d'éléments déjà détournés, disponible *en langue*, qu'il est d'usage d'utiliser pour effectuer le reformatage d'une imitation ayant lieu *en parole*.

Paramètre AL14 : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

Paramètre E3 : Seul le dictum est présent : **OUI**

L'onomatopée n'est qu'un *dictum*, car *en corpus*, elle est interprétée comme un *référént exposé*. Cependant, pour le cas de l'OP intégrée, il serait tout à fait possible d'avancer qu'elle permet une modalisation du *dictum*. Observons l'exemple 76. :

76. *We're right slap bang in the middle.*

On pourrait nous opposer que, dans ce cas précis, *slap bang* est une modalisation de *in the middle*, au même titre que l'adverbe *right*. Ce n'est pourtant pas le cas, selon nous. *Slap bang*, par métaphore, permet d'illustrer le caractère saillant et inattendu d'un degré élevé de précision dans le lieu désigné (*in the middle*). C'est donc bien un jugement subjectif du locuteur, qui est indirectement véhiculé par ce *slap bang*. Mais *slap bang*, en soi, n'est pas un jugement subjectif, la modalisation dont il procède s'effectue sur un autre plan que *right*. En effet, *slap bang* étant une locution onomatopéique, le référent est *exposé* par le locuteur : le locuteur est une source énonciative invisible (tout comme l'est un transcripteur) qui reformate l'imitation d'un référent (ici, un bruit pour représenter une situation surprenante). Il n'y a donc pas un *dictum* modalisé, mais plutôt deux *dicta* : l'onomatopée est un équivalent référentiel (*dictum* n°2 : *slap bang*) de la situation (*dictum* n°1 : *right in the middle*). Il se trouve simplement que l'*effet* produit par ce reformatage de l'imitation du référent est de modaliser le ***dictum*** n°1. L'interlocuteur observe le premier *dictum* (un lieu, *in the middle*, particulièrement précis : ***right in the middle***), puis il observe le deuxième *dictum* (le caractère saillant et surprenant de cette précision, qui, tel un bruit, *slap, bang*, est inattendu). L'adjonction de ces deux *dicta* (cause et conséquence) produit l'**effet** d'une modalisation du *dictum* n°1. L'effet d'une modalisation du *dictum* n°1 est une inférence effectuée par l'interlocuteur ; cette inférence est rendue possible par le *renvoi à sa propre énonciation de type 2* que peuvent avoir les onomatopées : le locuteur utilise une onomatopée, car il ne trouve pas d'outil descriptif pour véhiculer son message. L'onomatopée sert à montrer *je ne*

trouve pas mieux que 'slap bang' pour décrire le lieu (sous-entendu : tellement les caractéristiques de ce lieu sont surprenantes, etc...). Ainsi, nous maintenons que non, l'onomatopée ne modalise pas un *dictum* avec les mêmes moyens qu'un adjectif ou un adverbe.

Paramètre AL15 : Absence de structure morphologique : **OUI**

Absence de flexions. De plus, la recatégorisation se fait par conversion (morphème dérivationnel Ø), à laquelle peuvent s'ajouter les éléments suivants : redoublement syllabique (*clip-clip*), alternance vocalique (*tick-tock*), ajout du suffixe *-ety* accompagné des transformations précédentes (*clickety-clack*, *plunkety-plunk*<sup>60</sup>), modification orthographique (*click* > *klik*).

Paramètre B2 : Détournement d'une structure phrastique : **OUI**.

Les onomatopées suivantes sont tout à fait particulières : *flick a flack fleck*<sup>61</sup>, *pit-a-pat*, *rat-a-tat*, *ding-a-ling*, *ching-a-ling*, *rub-a-dub*. Körtvélyessy (2020 : 18) y voit une gémation ainsi qu'une alternance vocalique, et les analyse avec *bow-wow*, *ding-dong*, *click-clack*.

Nous y voyons un détournement de structure phrastique, suivant notre idée selon laquelle les interjections et onomatopées sont *en parole* des détournements d'éléments déjà existants *en langue*, et ce, à différentes échelles : à la plus petite échelle, détournement de graphèmes et de phonèmes (pour les IP et les OM), ensuite, détournement de lexèmes (pour les OP et les IS), détournement de fonction syntaxique (pour les interjections intégrées, comme les AI, ce qui permet un rattrapage syntaxique) et à la plus grande échelle, détournement de structure phrastique, comme dans le cas présent. Comparons A (structure phrastique) et B (onomatopée) :

A. **flick**   **a**                         **flack**    **fleck**   >>> onomatopée  
B. **VERBE** (impératif) + NP[**déterminant** + **adjectif** + **nom**] >>> structure phrastique

En A, *flick a flack fleck*, onomatopée reproduisant des gouttes d'eau, reprend la structure d'une phrase à l'impératif.

Paramètre BL3 : Idiosyncrasies, anomalies phonotactiques, phonologiques : **NON**.

Selon Körtvélyessy (2020 : 29-33), que ce soit en termes de fréquence des phonèmes (à l'exception de l'absence du phonème /ð/), en termes de combinaison de phonèmes, en termes de structure syllabique, les onomatopées ont des signifiants dont la structure ne présente pas

---

<sup>60</sup> Dans Mark Twain, *The Adventures of Huckleberry Finn* (chap.8).

<sup>61</sup> Dans le poème "Weather" de Eve Merriam (in "Noisy poems" de Jill Bennett).

d'anomalie par rapport aux autres signes linguistiques de la langue anglaise, si l'on met de côté les redoublements syllabiques.

### Paramètre F2 : Deux types d'onomatopées

Avec Oswald (1994), Rhodes (1994), Körtvélyessy (2020), nous distinguons deux types d'onomatopées, structurellement différentes : celles représentant des cris d'animaux dotés de cordes vocales (que nous nommons les *imitatives*) et celles représentant d'autres types de sons (que nous nommons les *echoic*). Cette distinction est observable d'un point de vue phonétique, sémantique, sémiotique, acoustique, et, si l'on change de perspective, d'un point de vue neurologique. Les termes *imitative* et *echoic* sont anglais et nous ne les traduirons pas, ils ont été choisis car ils correspondent aux deux termes les plus utilisés par l'OED pour qualifier les onomatopées.

D'un point de vue sémantique, la distinction est observée depuis longtemps : Rhodes (1994 : 278) parle d'une opposition entre *vocal tract images* (reproduisant un cri produit par des cordes vocales, comme *growl, yell, hum*) et *non-vocal tract images* (reproduisant d'autres types de sons *click, bang, plop*) ; Oswald (1994) distingue les *animate imitatives* des *inanimate imitatives*, qui sont des onomatopées dont le référent est respectivement animé et inanimé (son système comporte un troisième élément, *exclamatory interjection*, mais elle ne nous concerne pas ici). La distinction animé/inanimé nous semble moins pertinente, dans le sens où certains êtres animés produisent des sons, mais pas avec des cordes vocales (*buzz*). Nous appelons donc *imitative* les onomatopées représentant des cris d'animaux et *echoic*, les onomatopées représentant tout autre type de bruit.

D'un point de vue sémiotique, la prononciation de l'*echoic*, est une reproduction indirecte des bruits du monde (outils, moteurs, chutes, fracas), avec les *moyens du bord* : le seul lien entre le référent et le representamen est le fait qu'il s'agisse d'un bruit (la voix humaine fait du bruit), ce qui implique un effort plus poussé dans l'acte d'imitation (Assaneo, Nichols et Trevisan, 2011 : 4). Peut-être pour cette raison, on peut constater que ce sont les *echoic* qui sont utilisées métaphoriquement pour représenter la soudaineté d'un événement ou le caractère surprenant d'une situation :

77. And bang! you're in love
78. And bam, you got yourself a roast pork !
79. \*and chirp, you're in love!
80. \*and meow, you got yourself a roast pork !
81. Et toc ! Bien fait pour toi !
82. Et paf ! ça fait des chocapics !
83. \*et ouaf ! j'ai tout fini !

À l'inverse, la prononciation de l'*imitative* est une reproduction directe du référent (un son émis par les cordes vocales humaines reproduisant un cri émis par les cordes vocales d'un animal), et rien n'empêcherait de considérer ces onomatopées comme des *interjections* produites par des animaux, qui sont ensuite reproduites et enfin transcrites par un locuteur. La seule chose qui les différencie, c'est le point de vue à partir duquel on observe ces *interjections d'animaux* : elles ne peuvent ressembler aux interjections humaines que si on les observe de l'extérieur, comme des transcriptions de référents sonores (donc depuis les postes d'observation PO2 et PO2'). En revanche, depuis le point de vue du locuteur (en PO1), rattrapant sa production vocale incontrôlée à l'aide de réceptacles prévus *en langue* pour la rendre graduellement plus conventionnelle, depuis ce point de vue-là, l'*interjection d'animaux* n'existe pas, puisqu'il n'existe pas de locuteur animal : avec l'onomatopée, il n'y a pas de *poste d'observation n°1*. Or, l'existence de ce point de vue est définitoire pour l'interjection. C'est pourquoi les *imitatives* resteront rangées du côté des onomatopées.

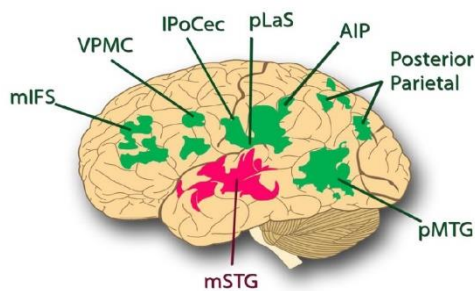
Nous verrons au chapitre 7 que cette distinction a également des conséquences syntaxiques : certaines onomatopées peuvent s'insérer dans la construction qualitative (ce sont les *imitatives*), alors que d'autres ne le peuvent pas (ce sont les *echoic*).

Bien que les *imitatives* restent rangées du côté des onomatopées, elles contiennent des caractéristiques phonétiques proches des interjections. D'un point de vue phonétique, Oswalt (1994 :297) montre que les items représentant des sons produits par des cordes vocales (*imitatives* et interjections) commencent par une sonante : nasale, liquide ou glide (exemples d'onomatopées *imitatives* et d'interjections : *meow, moo, roar, woof, yip*, et *rah, wow, yikes*). Les consonnes sont peu nombreuses : le schéma est soit une longue voyelle seule pour les interjections, soit une seule consonne (*moo*), soit deux consonnes dont une est une semi-consonne (*woof, caw*). Il montre qu'au contraire, les *echoic* (qu'il appelle *inanimate imitatives*) commencent avec une consonne obstruante (affriquée, fricative ou occlusive) et que leur schéma consonantique est CVC : *tap, tick, pop*.

Si l'on observe maintenant ces deux types de référents (les sons produits par des cordes vocales et les autres), on peut trouver une explication à cette divergence dans la structure des onomatopées qui les représentent : les sons produits par le frottement de cordes vocales ont des particularités physiques identifiables, comme la proportion d'harmoniques par rapport à la quantité de bruit (HNR, pour *Harmonic-Noise Ratio*), qui est plus élevée pour les cris produits par la vibration des cordes vocales (Langner, 1992), ce qui signifie que les vocalisations produisent des ondes sonores plus périodiques (Wilden et al., 1998, Hashimoto, 2006, Lewis et al. 2009) contenant une fréquence fondamentale et quelques formants (Talkington et al.

2012). Ce n'est pas le cas des autres bruits, car ils proviennent de sources qui ne produisent pas d'ondes sonores périodiques, et donc, constituent des sons inharmoniques. Cette différence acoustique est pertinente dans la perception humaine, comme le montre l'expérience de Gygi, Kidd et Watson (2007), qui met en lumière le fait que les sujets jugent les sons possédant un HNR élevé comme étant similaires.

Si l'on observe maintenant le cerveau humain au moment du traitement de ces deux types de sons, on constate l'existence d'aires dédiées à la reconnaissance de sons harmoniques et aussi, plus spécifiquement, à la reconnaissance de vocalisations animales. Les sons produits par les animaux stimulent le *mSTG* (pour *middle portions of the Superior Temporal Gyrus*, parties moyennes du gyrus temporal supérieur), alors que les sons produits par des outils activent neuf zones corticales de l'hémisphère gauche<sup>62</sup>.



Dans cette coupe latérale de l'hémisphère gauche, les zones en rose sont les parties activées par des sons produits par des animaux, et les zones en vert sont activées par des sons produits par des outils. Abréviations : mIFS : *middle portion of the left inferior frontal sulcus*; VPMC : *left ventral premotor cortex*; IPoCec : *left inferior postcentral plus temporo-parietal junction and parietal opercular cortex*; pLaS : *posterior portions of the left and right lateral sulci*; AIP : *left anterior intraparietal regions*; pMTG : *left and right posterior middle temporal gyri*.

Figure 34: Coupe latérale de l'hémisphère gauche montrant les zones activées par différents types de stimuli sonores, adaptée de Lewis (2004)

Ainsi, trois approches concordent pour distinguer ces deux types d'onomatopées primaires : tout d'abord, l'observation linguistique, qui consiste à observer la structure des signifiants en *langue*, ensuite, l'observation de la structure acoustique des référents, et enfin, l'observation des aires cérébrales dévolues à leur traitement.

Le fait que cette distinction soit observable *en langue* dans la structure des signifiants explique sans doute l'existence d'une confusion largement répandue dans la description de l'onomatopée : ce n'est pas la forme lexicale, qui *imite* un référent sonore, mais bien le sujet parlant, le locuteur ; en quoi l'onomatopée *imitative* serait-elle plus à même d'imiter le son produit par des cordes vocales que les *echoic* ? En rien, car la forme lexicale en elle-même n'est pas *plus vocalique* dans un cas que dans l'autre. En revanche, le locuteur humain est

<sup>62</sup> Voir Lewis, 2005, 2009, pour une description détaillée.

plus à même, avec ses cordes vocales, d'imiter un cri d'animal qu'un bruit de verre qui se brise. L'onomatopée, *en langue*, n'est que le réceptacle dans lequel cette imitation (effectuée par le locuteur) prend une forme linguistiquement acceptable. *En parole*, l'onomatopée est le fait de reformater cette imitation dans une forme linguistique. L'imitation elle-même, c'est une exposition du référent sonore de la part du locuteur, qui se sert de son corps comme d'une scène sur laquelle, tel un acteur, il refabrique un référent. *En corpus*, l'onomatopée est la *trace* du reformatage linguistique de cet acte d'exposition. L'effet de cette trace est de donner l'illusion que l'onomatopée imite le référent.

L'acte d'exposition du référent, c'est-à-dire l'imitation effectuée par le locuteur, est donc à la fois une condition nécessaire à la définition de l'onomatopée et en même temps une propriété se situant en amont de la définition de l'onomatopée : l'onomatopée, en tant que signe, est simplement *ce grâce à quoi une imitation va prendre une forme linguistique*. Décrire l'acte de d'imitation effectué par le sujet parlant n'a rien à voir avec le fait de décrire l'iconicité du signe choisi pour inscrire cette imitation : l'iconicité du signe, c'est son caractère *plus ou moins adapté* pour inscrire l'imitation en question. Si l'on voulait définir l'onomatopée en fonction de son iconicité, le problème serait que, de toute façon, l'iconicité est partout, les signes iconiques sont des *hypo-icônes*, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas des signes iconiques *purs*, ne contenant aucune part de symbole ou d'indice. Le problème d'une telle approche est qu'il faudrait pouvoir avancer que l'onomatopée contient un *degré d'iconicité* supérieur aux autres signes de la langue. Or, le degré d'iconicité nous semble compliqué à calculer. Il faut donc regarder deux choses bien différentes :

- **Ce que fait le sujet parlant vis-à-vis du référent** : il l'expose en l'imitant vocalement (au lieu de le désigner). Cet acte d'imitation ne fait pas l'objet d'une description dans cette thèse.
- **Ce que fait le sujet parlant de son imitation vocale** : il l'inscrit dans une forme linguistique. Cet acte métalinguistique est définitoire pour l'onomatopée. La forme linguistique choisie pour inscrire l'imitation vocale peut être plus ou moins adaptée à l'imitation, en raison de la structure de son signifiant et en raison de son signifié.
  - Rôle du signifié dans le choix de la conversion d'une classe ouverte en onomatopée primaire : pour inscrire l'imitation d'un son produit par des cordes vocales du lion, il est adapté de choisir de convertir en onomatopée un verbe désignant le fait d'émettre un cri grave et prolongé (*to roar* > *ROAR!!*). De la même manière, si l'on veut inscrire l'imitation d'un son produit par un objet

métallique, il est adapté de choisir de convertir en onomatopée un verbe désignant le fait de provoquer un son léger et aigu (*to click* > **CLICK**!).

- Rôle du signifiant : comme les onomatopées dont nous parlons ici sont primaires (et non pas matricielles), la question du caractère motivé du signifiant se pose d'abord au niveau de la classe ouverte, et non pas au niveau de l'onomatopée : il est adapté de construire un signifiant contenant beaucoup de voyelles pour désigner le fait de se lamenter (*roar* vient du verbe *rārian* en Vieil Anglais, signifiant *émettre un cri prolongé, se lamenter, beugler*). Il est plus adapté de construire un signifiant contenant une faible proportion de voyelles pour désigner un son inharmonique (*click* est utilisé en Anglais Moderne Naissant, il est daté à 1580 et désigne l'action de provoquer un son léger et aigu).

Cela nous mène au dernier paramètre, F3.

### Paramètre F3 : Inadéquation entre la sélection du signe *en langue* et son emploi *en parole*

Pour l'OP, la forme lexicale qui reformate d'exposition du référent est choisie en raison de son signifié (pour créer la forme **CLICK**!, le lexème *click* est choisi en raison de son signifié). Il nous faut donc distinguer deux étapes bien différentes (que nous nommons *l'inadéquation entre la sélection du signe en langue et l'emploi du signe en parole*) :

- L'étape n°1 : le locuteur fait le choix de sélectionner *en langue* tel signe (*click*, par exemple), en raison de son signifié, et accessoirement, de son signifiant.
- L'étape n°2 : Le lecteur regarde la forme (**CLICK**!) et la réinterprète comme si son signifiant était une reproduction du référent. C'est à cette étape que le signifiant est mis en saillance.

## CLASSE 2 - Onomatopée

### II.2.1.9. Onomatopées, sous-classe 3 : Secondaires (OS)

Comme nous l'avions vu dans le chapitre introducteur de cette thèse, dans un contexte propice à l'émergence d'onomatopées comme la bande dessinée, on observe des éléments qui s'éloignent graduellement de l'onomatopée clairement identifiable, comme nous le résumons dans la chaîne suivante, en partant à gauche de l'onomatopée matricielle non-lexicale :

VHAUFF >>> BOING >>> KLIK >>> CLICK >>> PAT >>> SOB



Nous souhaitons, dans la section introductrice, montrer la difficulté de la détection d'onomatopées même dans un contexte favorisant son émergence, et montrer que, plus qu'une question de motivation linguistique, l'onomatopée exerçait une fonction énonciative, syntaxique et sémiotique. Nous avons montré l'existence d'onomatopées secondaires (ici, *pat* et *sob*) et montré la différence avec les onomatopées primaires (ici, *click*). Nous souhaitons montrer qu'il ne s'agissait en aucun cas de substantifs déterminés par  $\emptyset$  ou de radicaux de verbes. Ce que nous n'avons pas révélé dans la section en question, c'est que la nécessité de l'ajout de la catégorie des onomatopées secondaires à nos objets d'étude nous est apparue au moment de la conception de la présente classification. Le raisonnement était le suivant :

On sait qu'il existe, pour les interjections, une version primaire et une version secondaire. Pourquoi n'existerait-il pas de version primaire et secondaire des onomatopées ? Les interjections secondaires ont deux particularités : tout d'abord, celle d'être converties en interjections à partir d'items lexicaux appartenant à des classes ouvertes et ensuite, celle d'être facilement identifiables comme étant converties à partir de ces items lexicaux.

Nous l'avons vu, les onomatopées primaires aussi, sont converties à partir d'items lexicaux. Cependant, elles ne présentent pas la deuxième particularité : il n'est pas du tout évident pour le locuteur que la conversion se fasse dans ce sens. Il ne serait pas surprenant de penser que ce soit *click*, l'onomatopée, qui ait été convertie en verbe *click*. En d'autres termes, la différence que nous faisons ici, entre l'onomatopée matricielle et l'onomatopée primaire, est tout sauf évidente : l'onomatopée primaire peut être perçue par les locuteurs comme une onomatopée matricielle. La question qui se pose alors est la suivante : pourquoi n'existe-t-il pas d'onomatopée qui présente la même caractéristique que les interjections secondaires, à savoir, d'être clairement identifiable comme provenant de la conversion d'un item lexical vers la catégorie *onomatopée* ? La réponse est : si, cela existe, nous l'appelons *onomatopée secondaire*, car elle présente les caractéristiques de l'interjection secondaire.

L'onomatopée secondaire (OS) est un item lexical qui exerce la fonction sémiotique, énonciative et syntaxique de l'onomatopée (le référent semble *exposé* et non pas *désigné*, la source énonciative qui l'émet est indétectable), mais cet item lexical ne subit pas d'effacement sémantique (l'item est clairement utilisé pour son signifié) et n'impose donc pas à l'interlocuteur une réinterprétation du signifiant comme recreation linéaire du référent exposé. L'OS peut être motivée (comme *sob*) tout en n'étant pas forcément utilisée pour son caractère motivé (*sob*, par exemple, est considérée comme *imitative* par le dictionnaire EDEL) mais cela n'entre pas en ligne de compte dans la description de l'OS.

Comme l'onomatopée primaire, elle peut être rédupliquée, surtout dans des contextes autres que la bande dessinée (*Vid made giant snip-snip movements*). L'OS n'imité pas forcément un bruit (*trail trail, went her dress noiselessly, LIES* dans l'exemple 86. , un peu plus bas). Les onomatopées représentant des cris d'animaux dans le jeu *Pokémon* sont également des exemples d'onomatopées secondaires : le cri de ces animaux de fiction est constitué de leur nom (le personnage de Pikachu crie *Pika Pika !*).

L'OS est donc un objet très complexe, où l'exposition du référent ne passe pas par le reformatage d'une *imitation* du référent, mais par... autre chose, qu'il s'agit pour nous ici de décrire.

### Analyse de l'OS

Reformulons la question : si le passage de l'item de classe ouverte à la catégorie *onomatopée* ne consiste pas en une mise en saillance du signifiant et une mise de côté du signifié, alors en quoi consiste la fonction *syntactique, sémiotique et énonciative* de l'onomatopée dans sa version secondaire ?

Tout d'abord, commençons par le plus facile, la fonction syntaxique : celle-ci ne change pas entre l'onomatopée primaire et la secondaire ; l'OS, au même titre que l'OP, montre un *isolement syntaxique fonctionnel*, mais pas forcément *formel* : une OS ne fera pas partie des actants d'une relation prédicative, mais pourra *formellement* s'intégrer, en construction qualitative par exemple, comme nous le verrons au chapitre 7 (par exemple: *that wink-wink-nudge-nudge of a movie*).

Le plan énonciatif sur lequel se situe l'OS est le même que pour l'OP : c'est à partir du poste d'observation *PO2*, que l'on peut les créer.

C'est donc la fonction sémiotique, qui doit changer entre l'OP et l'OS. Nous avons toujours une *exposition* du référent, car ce dernier n'est pas *désigné* : rappelons que ce que nous appelons la *désignation* correspond peu ou prou à ce que la Linguistique Cognitive appelle le *profile* de l'*objet de conceptualization*. Il se trouve que pour les onomatopées, il n'y a pas de *profile* de ce type.

OS = Reformatage de l'exposition du référent

Pour illustrer ici en quoi consiste l'*exposition* dont l'OS procède, comparons cette exposition avec un élément très proche, mais qui se distingue de l'OS en manifestant une *désignation* du référent : prenons donc l'exemple d'une expression considérée en Linguistique Cognitive comme *maximally objective* : un écriteau indiquant *bathroom* sur une porte de salle

de bain. Il nous faut la mettre en regard avec une autre façon de signaler une salle de bain sur une porte : d'un côté, une petite proposition *this is a bathroom*, de l'autre, l'écriteau *bathroom*.

Le locuteur à l'origine de la proposition *this is a bathroom*, bien qu'anonyme, révèle sa position à l'aide de multiples marqueurs : le déictique THIS, qui montre un pointage depuis un lieu vers un autre, la marque du présent simple (*is*), qui positionne le moment d'énonciation en rupture avec le moment dénoté, l'article indéfini *a*, qui marque une extraction et une rupture entre l'énonciateur et la chose dénotée.

Avec l'écriteau *bathroom*, l'énonciateur à l'origine de cet écriteau est non seulement anonyme, mais encore invisible, indétectable : aucun marqueur ne signale où se situe l'élément dénoté par le substantif par rapport au locuteur. Et ce dernier pourrait bien occuper un grand nombre de positions par rapport à cette salle de bains : en effet, on pourrait imaginer que la reconstruction de la phrase entière soit *I am a bathroom !* ou *I will be a bathroom, once the renovation work is complete*, reconstructions qui révèlent la multiplicité des positions possibles que peut occuper le locuteur. Avec l'écriteau *bathroom*, seul l'objet de conceptualisation est *profilé*. Ce qu'il manque par rapport aux phrases complètes, c'est la mise en place d'une relation entre le sujet de conceptualisation (le locuteur) et l'objet de conceptualisation. Pour l'instant, cela ressemble à l'OS. Cependant, ce qui est clairement présent, c'est le type de *profile* (*bathroom* est un substantif, c'est-à-dire, une *réification conceptuelle*). Et le *profile*, c'est un acte de *désignation*, qui va de quelqu'un à quelque chose (la salle de bain est profilée, donc *vue* ainsi : comme une entité). La désignation peut être une autodésignation, un déictique, peu importe, il y a toujours une désignation à partir du moment où un élément est placé *onstage*. L'élément placé *onstage* est donc *objectively construed*, dans les termes de Langacker. Cet objectivité, Langacker l'illustre en comparant les deux phrases suivantes :

84. A. I'm writing it, don't worry!

85. B. It's being written, don't worry!

La différence entre la phrase 84. et 85. est qu'en 84. , avec le pronom personnel à la première personne *I*, le locuteur est construit objectivement (*objectively construed*), alors qu'en 85. , le même locuteur est *subjectively construed*. En d'autres termes, le fait de formuler un élément explicitement, c'est le placer *onstage*, et cela procède d'une *objectification* de la construction de cet élément : c'est cela, que nous appelons la *désignation*. Même quand le locuteur ne se met pas visiblement en relation avec l'objet désigné (comme dans l'écriteau

*bathroom*), de toute façon il y a une désignation, puisque l'élément est *objectively construed*. Précisons que nous préférons utiliser le terme *désignation* à celui de Langacker *objectification* car les deux termes n'entrent pas dans le même système d'opposition. Langacker oppose *objectification* à *subjectification*, alors que nous opposons *désignation* à *exposition* (qui n'a rien à avoir avec la *subjectification*).

L'exposition s'oppose à l'exemple de l'écriteau *bathroom*, car avec un signe exposé, *rien du tout* n'est présenté comme *construed*. L'exposition est, tel un discours rapporté au style direct, une reproduction du référent qui se prétend fidèle, qui prétend n'être observée depuis nulle part, et qui prétend même n'être pas observée du tout (c'est ce que nous appelons la *source énonciative invisible qui fusionne avec les faits narrés*). Nous allons devoir affiner encore cette description dans le cercle où nous décrirons les onomatopées de production phonatoire.

#### *Exposition et iconicité*

En quoi l'OS **SOB !!** est-elle un signe exposé ? Précisons d'abord que la notion d'*exposition* se rapproche de la notion d'*iconicité* (nous verrons les différences dans le dernier chapitre). Rappelons brièvement les trois types d'icônes décrits par Peirce : icônes, indices et symboles, correspondant respectivement à un signe premier, second et troisième. Au sein de la catégorie de l'icône, on retrouve trois sous-catégories de signes, eux-mêmes premier, second et troisième. L'icône imaginale est un signe iconique premier : le lien entre le representamen et l'objet est une simple ressemblance, un *air de famille*. L'icône diagrammatique est un signe iconique second : le representamen et l'objet partagent des proportions communes. Par exemple, une courbe ascendante représentant l'augmentation du nombre d'accidents de voitures sur une période donnée est un diagramme : la courbe ne ressemble pas au nombre d'accidents de voitures, mais le fait d'être ascendante correspond au caractère ascendant du nombre d'accidents. L'icône métaphorique est un signe iconique troisième : le representamen et l'objet partagent une caractéristique commune avec un autre élément. Pour reprendre un exemple souvent cité, le fait de désigner le sentiment amoureux par une rose est une métaphore : la rose a en commun avec l'amour un troisième concept, associés aux deux référents (ou plutôt, une troisième *série* de concepts) : la fragilité, la beauté, le caractère éphémère, envoûtant<sup>63</sup>, etc...

---

<sup>63</sup> On pourrait aussi expliquer le choix de la rose par sa ressemblance avec le sexe féminin, auquel cas, il ne s'agit plus vraiment d'une métaphore, mais d'une série de métonymies (le lieu pour l'acte : le

L'OS n'entre dans aucune des catégories de ce modèle, car ce n'est pas un signe iconique. En effet, si l'on peut imaginer qu'un bruit de cloche puisse vaguement ressembler au son /diŋ/, et que par conséquent, l'onomatopée *ding* parvienne à peu près à y ressembler, aucune cloche n'émettra un son qui ressemble, mais très vaguement à *BELL BELL!!* Et pourtant, il s'agit bien d'une onomatopée secondaire.

Cependant, l'exposition partage un point commun important avec l'iconicité. Dans le modèle peircien, le statut du representamen iconique, c'est de manifester la priméité (*firstness*) du signe. Un signe interprété au niveau de la priméité n'est ni vrai ni faux (son interprétant est rhématique). Les entrées du dictionnaire, sans contexte, sont des (répliques de) légisignes symboliques rhématiques. L'écriteau *bathroom* sur une porte, en revanche, peut être faux : la porte peut donner en réalité sur un bureau, auquel cas l'écriteau est soit un mensonge, soit une erreur. Si l'écriteau peut être faux, c'est parce qu'il y a deux niveaux : le niveau de l'écriteau (qui est un discours) et le niveau du référent<sup>64</sup>. C'est cette dualité (un discours et un référent) qui permet au signe d'être vrai ou faux, et donc, d'être interprété sur le plan de la *secondéité* ou de la *tercéité*. Il en est de même pour le sur-titrage, l'indication sonore [SOB] pour des sourds et malentendants : il s'agit d'un discours (niveau 1) qui décrit un événement dans un cadre référentiel (l'événement fictif dans le film surtitré, niveau 0). Le discours peut être vrai ou faux dans sa capacité à décrire le niveau 0.

L'onomatopée secondaire *SOB!*, au contraire, en tant qu'onomatopée, ne se situe que sur un seul niveau et ne peut donc être ni vraie ni fausse. En effet, l'onomatopée fait partie des faits narrés (niveau 0). Ce n'est qu'en relation avec un *autre* niveau, qu'elle pourrait être vraie ou fausse. Imaginons qu'une bande dessinée relatant des faits réels contienne également une partie fictive (les faits réels seraient, cette fois-ci, sur le niveau 0). Imaginons, donc, une bande dessinée relatant l'élection présidentielle de 2020 aux Etats-Unis. Les scènes fictives constituent un discours en désaccord avec le réel : par exemple, l'OS *SOB!* à côté du président D. Trump à l'annonce de sa défaite, pourrait être fausse *par rapport* à ce réel relaté (Trump était en réalité en train de jouer au golf). Mais par rapport au cadre référentiel de la BD, l'onomatopée n'est ni vraie ni fausse car elle fait partie du niveau des faits narrés, qui est le niveau 0. De la même manière, une transcription (un DRD) n'est, en elle-même, ni vraie ni fausse : L2 (le transcripteur) reproduit l'énoncé qu'il a entendu (l'énoncé entendu est un type

---

sexe féminin pour l'acte sexuel ; la partie pour le tout : la sexualité pour l'amour) accompagnée d'une iconicité imaginaire (la rose ressemble au sexe féminin).

<sup>64</sup> Qui est un référent construit et nous est inaccessible, nous mettons de côté les considérations sur le caractère inaccessible du référent.

particulier de référent, un référent discursif). Tous les éléments qui constituent cet énoncé transcrit ne peuvent être vrais ou faux qu'en relation avec l'énoncé originel. Mais les éléments présents dans la transcription ne sont ni vrais ni faux, ils sont juste une reproduction du référent discursif : le discours de L1 est *exposé*.

Le transcripteur n'apparaît que s'il effectue une intervention : avec des verbes introducteurs, par exemple : *et L1 de continuer*, ou des commentaires décrivant les réactions de L1, comme *rires, soupir, hésitation*, par exemple. En intervenant, L1 révèle sa présence, il rappelle que le discours est une transcription, et pas un écrit de L1. Quand il n'intervient pas visiblement, le transcripteur (L2) adopte une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1 (comme lorsque L2, au lieu d'écrire [hesitation], choisit d'écrire *errrrr...*). Cela a trois conséquences :

- Il n'y a pas de positionnement de l'énonciateur (sujet de conceptualisation) par rapport à un objet de conceptualisation (il s'agit là d'un point commun entre l'onomatopée et un écriteau).
- Il n'y a même pas d'objet de conceptualisation (le référent semble *exposé*).
- L'exposition n'est ni vraie ni fausse (le signe a un interprétant rhématique<sup>65</sup>).

Voilà en quoi l'onomatopée secondaire est un signe rhématique, même s'il s'agit au départ d'un légisigne symbolique.

Cela rejoint la notion de *trace*, présentée plus tôt : le narrateur se présente comme le témoin d'une scène (fictive ou réelle) et reproduit un référent. Ce qu'il reste, *en corpus*, c'est une trace du reformatage de l'imitation d'un référent sonore (ou discursif, dans le cas du DRD). Mettre des référents sonores ou discursifs sur le plan du discours est donc la trace d'une inscription de ce référent (inaccessible, passé) dans un matériau linguistique (c'est pourquoi les DRD et onomatopées peuvent être des marqueurs d'évidentialité, comme nous le verrons dans le dernier chapitre). Le plan du récit, en revanche, ne contient aucune *trace* : le texte narratif ne contient que des actes désignatifs, créés à partir du poste d'observation N°1.

Reprenons ici un dessin déjà présenté, l'onomatopée secondaire-limite LIES :

---

<sup>65</sup> Toutes les entrées des dictionnaires, qui sont des emplois *en mention*, sont des légisignes symboliques rhématiques ; ce qui fait la particularité de l'OS, c'est d'être *en usage* (et pas *en mention*), un légisigne rhématique.

86.



Ici, LIES est employé **à la place** des paroles de H. Clinton et D. Trump. Le fait que LIES se trouve dans la bulle en fait un substitut pour les paroles. LIES ne procède pas en premier lieu d'une *qualification* des paroles par l'auteur : au contraire, LIES *remplace* ces paroles. C'est donc un acte d'exposition du référent, et donc une onomatopée secondaire. *Lies* aurait été un substantif dont le rôle aurait été de qualifier les paroles de *mensonges* si le narrateur avait placé LIES dans une didascalie, et que dans les bulles, il avait placé les véritables paroles de ces personnalités politiques. Dans ce cas, LIES aurait été une *désignation*. Or, ce n'est pas le choix effectué par le narrateur : LIES est ici présenté comme étant l'exposition des paroles, ce qui fait passer LIES pour une forme ne provenant pas de la source énonciative du narrateur (sa source énonciative est indétectable), mais bien des personnages, ce qui a pour conséquence de cacher le caractère subjectif de la qualification de *mensonge*. L'effet produit est que les personnages prononcent leurs paroles, mais nous, lecteurs, nous n'y voyons que des mensonges. Ce *LIES* représente donc *ce que nous percevons* en les écoutant parler : LIES est donc une onomatopée reproduisant le référent discursif que nous entendons. La différence avec l'OP, c'est que ce n'est pas le signifiant, mais tout le signe (signifiant et signifié) qui reproduit ce que nous entendons. Il est intéressant de mettre ce cas précis en regard avec l'onomatopée de production phonatoire *blah-blah*, qui elle aussi remplace un discours par *ce que le locuteur entend*, plaçant le discours rapporté dans la catégorie du verbiage sans intérêt.

Série de paramètres G (OS)

[Paramètre AL1](#) : Isolement syntaxique : **OUI**

[Paramètre AL1.2](#) : Équivalence avec une proposition entière de manière non-elliptique : **NON**

[Paramètre A3](#) : Possibilité d'intégration syntaxique formelle et fonctionnelle

[Paramètre A3.1](#) : Possibilité d'intégration syntaxique formelle : **OUI**

L'intégration syntaxique possible mais rare : comme nous le verrons au chapitre 7, il est possible pour les onomatopées secondaires de s'intégrer syntaxiquement, notamment

dans la construction qualitative, mais surtout en anglais, contrairement aux interjections secondaires, du cercle C (*that wink-wink-nudge-nudge of a movie*).

Paramètre A3.2 : Possibilité d'intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**

Dans la construction qualitative, l'OS n'exerce pas la fonction de N1, mais *l'emprunte* (voir chapitre 7).

Paramètre A4 : Rattrapage syntaxique : **NON**

Paramètre AL2.0 : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **NON**

Paramètre AL2 : Collocation interjections primaires-secondaires : **NON**, Paramètre non pertinent

Paramètre AL2.1 : Structures linéaires : **NON**, Paramètre non pertinent

Paramètre AL2.2 : Structures non-linéaires : **NON**, Paramètre non pertinent

Paramètre CL1 : Version secondaire de la classe : **OUI**

Mais il n'y a pas, à notre connaissance, une catégorie de mots *onomatopées secondaires* (des signes qui seraient régulièrement utilisés ainsi). On trouve souvent *sob*, dans les bandes dessinées, mais elle semble malgré tout encore appartenir à la frange lexicale. L'OS est un signe linguistique qui exerce la fonction syntaxique, sémiotique et énonciative de l'onomatopée.

Paramètre G1 : **Signe linguistique complet**

L'OS est signe complet, en ce sens que la conversion faisant passer l'item de classe ouverte à OS pour exercer la fonction de l'onomatopée ne consiste pas en un effacement sémantique et une mise en saillance du signifiant.

Paramètre CL1.2 : L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire et/ou dénote un référent appartenant aux domaines du tabou ou du sacré) : **NON**

Paramètre AL5 : Sens procédural : **OUI et NON**

**OUI**, si l'on considère l'OS comme un *type de signes* à interpréter d'une certaine façon : comme pour l'OM et l'OP, sur un plan métalinguistique, le sens de l'OS est procédural : par exemple, pour **WHINE !** et **LIES** dans une bulle, il faut interpréter le signe comme s'il s'agissait de la reproduction d'un événement sonore (le personnage ne dit pas *whine* ou *lies*).

**NON**, si l'on considère l'OS dans son rapport au référent : son sens ni conceptuel ni procédural : l'OS n'a pas de sens du tout, car elle constitue un référent de substitution.

**NON**, si l'on considère l'OS comme un signe entier : ce sont des onomatopées sans effacement sémantique : leur sens est donc bien conceptuel, *lies* signifie *mensonges*,



contrairement à celui des onomatopées primaires, qui perdent leur sens conceptuel au cours de la conversion, à cause de la mise en saillance du signifiant.

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**

Paramètre A7 : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : **NON**

Paramètre B1 : Présence d'un signalème : **NON** (paramètre non pertinent)

Paramètre A8 : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **NON**

Paramètre E1 : Reformatage phonémique 2 (*sans urgence*) : **NON**

C'est avec l'OS que l'on peut voir la différence entre reformatage phonémique et reformatage lexical : ici, il n'y a pas de reformatage phonémique, car le signifiant de l'OS n'est pas mis en saillance, les propriétés phonologiques de l'OS n'entrent donc pas en ligne de compte dans sa description. Cependant, il y a bien un reformatage lexical : un item lexical a bien été choisi pour reformater l'exposition du référent.

Paramètre C2 : Reformatage lexical 1 (*en urgence*) : **NON**

Paramètre E2 : Reformatage lexical 2 (*sans urgence*) : **OUI**

Paramètre C3 : Rattrapage métalinguistique avec structure d'accueil : **NON** (paramètre non pertinent)

Paramètre A9 : Renvoi à sa propre énonciation et définition métasémiotique

Paramètre A9.1 : RPE : **OUI**

RPE de type 0.

Paramètre A9.2 : Définition métasémiotique : **OUI** et **NON**.

**OUI** quand l'OS ne fait que remplacer un bruit ; à ce moment-là, un signe linguistique (contenant un signifiant, donc quelque chose de bruyant), représente lui-même un bruit, ce qui lui confère une définition métasémiotique, par exemple, *pat pat pat*.

**NON** car souvent, l'OS fournit une information sur un *type de bruit* : l'OS sert à *qualifier* le bruit sans que la source énonciative ne soit détectable (*whine, sob, lies*). En effet, nous avons vu dans la première partie que certaines OS étaient introuvables (comme *yell, shout, scream, howl*), ce qui semble montrer qu'elles fonctionnent en système avec les OP et les OM. Les OS introuvables désignent des productions vocales suffisamment vagues pour être remplacées par des onomatopées (les interjections et les onomatopées de production phonatoire, comme *ah !!, aaargh, boo-hoo* reproduisent déjà des productions vocales, ce qui rend les OS *yell, shout, scream, howl* inutiles). Les OS apportent une précision signifiante sur

l'événement sonore (qui est souvent une production vocale humaine, mais pas toujours<sup>66</sup>) : *whine* apporte l'information qu'il y a un événement sonore, un cri, et que le cri n'est pas à prendre au sérieux, c'est un caprice. Les signes *sob*, *sigh*, *whine*, et *weep* apportent donc à la fois des informations sur la production vocale et aussi sur sa cause, ou le positionnement qu'il faut adopter face à cet événement (*ce ne sont que des mensonges, ce n'est qu'un caprice, etc...*).

**Paramètre C4** : Perte de potentiel référentiel entre la catégorie de départ et la catégorie d'arrivée : **NON** (paramètre non pertinent, car il s'applique à l'interjection).

**Paramètre F1** : Effacement sémantique entre la catégorie de départ (classe ouverte) et la catégorie d'arrivée (onomatopée secondaire) : **NON**

**Paramètre A10** : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation **NON**

Toutes les onomatopées procèdent d'une fusion des sources énonciatives, ce qui est l'inverse du repérage de l'énonciateur.

**Paramètre A11** : Assise vocale : **NON** (paramètre non pertinent)

**Paramètre A12** : Canevas phonologique : **NON** (paramètre non pertinent)

**Paramètre A13** : Statuts où l'item est observable : *Trace & Réceptacle* ; Flexibilité orthographique : **OUI**

**Statut de *trace*** : **OUI**

L'OS est la trace de l'exposition d'un référent sonore reformaté par un signe linguistique.

**Statut de *réceptacle*** : **OUI, mais pas en langue**

Puisque les OS fréquentes sont encore dans la frange lexicale, n'importe quel item de classe ouverte peut être détourné pour servir de réceptacle à l'exposition du référent sonore.

**Paramètre AL14** : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

**Paramètre E3** : Seul le dictum est présent : **OUI**

**Paramètre G2** : **Le dictum contient lui-même une modalisation**

Comme nous l'avons vu dans le critère *définition métasémiotique*, l'OS permet de qualifier l'événement sonore, c'est-à-dire de le commenter et donc de le modaliser (un cri est présenté comme *whine*, *whimper*) : le *dictum* lui-même contient une modalisation, cependant, celle-ci n'est pas *présentée* comme une modalisation, mais comme un *dictum*. Avec l'OS, l'énonciateur se cache donc deux fois : il se cache une première fois en adoptant perspective

---

<sup>66</sup> On trouve par exemple, les onomatopées secondaires *tap tap !! tap ! – SPACE –tap!*, où on voit bien que *SPACE* permet de fournir une information supplémentaire sur le référent sonore (il s'agit de la touche *espace*). Exemple trouvé dans la bande dessinée *Wilson*, de Daniel Clowes (2010), Drawn and Quarterly (eds.), p.68.

énonciative fusionnée, et il se cache une seconde fois en faisant passer un énoncé modalisé pour un simple *dictum*. Avec l'exemple 86. (où *LIES* est dans une bulle), le narrateur fait passer pour objective sa qualification des paroles des personnages.

Paramètre AL15 : Absence de structure morphologique : **NON**

Il y a des flexions (*LIES*) ; la recatégorisation se fait par conversion (morphème dérivationnel  $\emptyset$ ), à laquelle peut s'ajouter un redoublement syllabique (*nudge-nudge*).

Paramètre B2 : Détournement d'une structure phrastique : **NON**

Paramètre BL3 : Idiosyncrasies, anomalies phonotactiques : **NON**

Paramètre F2 : Deux types d'onomatopées secondaires (*echoic* et *imitative*) : **NON**

Paramètre F3 : Inadéquation entre la sélection du signe *en langue* et son emploi *en parole* : **OUI**

Pour l'OS, la forme lexicale qui reformate l'exposition du référent est choisie en raison de son signifié. Il nous faut donc distinguer deux étapes bien différentes :

- L'étape n°1 : le locuteur fait le choix de sélectionner *en langue* tel signe (*sob*, par exemple), en raison de son signifié, peu importe les caractéristiques de son signifiant.
- L'étape n°2 : le locuteur dispose la forme **SOB !** à la place d'un référent : l'unique propriété contingente qui est mise en avant comme étant partagée par le référent et le representamen est *l'existence* des deux. L'interlocuteur (ici, le lecteur) regarde la forme et, à partir de son signifié, reconstruit par inférence le référent (un bruit de sanglots), car le statut qui lui a été conféré par l'auteur impose cette interprétation. Cette étape reconstruction du référent à partir des propriétés contingentes du representamen correspond à l'interprétation d'un signe iconique. Pour l'OP, c'est donc le signifiant, qui est réinterprété comme une recreation du référent, pour l'OS, c'est le signe entier, qui est réinterprété comme une recreation du référent.

## CLASSE 1 : Interjection

### II.2.1.10. Interjections, sous-classe 5 : Strictement Secondaires (ISS)

#### Série de paramètres H

Nous devons ici revenir aux interjections. Après avoir ajouté les onomatopées secondaires, un nouveau critère apparaît. On sait que les OS sont des éléments provenant du lexique, employés ponctuellement comme des onomatopées, exerçant la fonction énonciative, sémiotique et syntaxique des onomatopées, mais restant des signes linguistiques complets,

c'est-à-dire gardant leur potentiel référentiel (comme toutes les onomatopées) et en plus, leur signifié. On sait que les interjections secondaires, en revanche, perdent leur potentiel référentiel et que leur emploi est quasi-autonymique en raison du RPE de type 4 : elles ne sont plus des signes linguistiques complets. N'existe-t-il pas des interjections montrant la caractéristique des onomatopées secondaires ? En d'autres termes, n'est-il pas possible de trouver des éléments provenant du lexique, convertis en interjections, mais restant des signes complets ? La réponse est : oui, cela existe, et principalement en français, très peu en anglais. Nous appelons ces items des *interjections strictement secondaires*, car elles sont secondaires (proviennent du lexique), mais ne montrent pas de perte de potentiel référentiel. En voici quelques exemples, en français : *malheur, miracle, merveille, surprise, tonnerre*. En anglais, on peut trouver *bother, surprise* et *miracle*. Quelques tests montrent qu'elles partagent des caractéristiques communes avec les interjections secondaires :

- **Paire interjection primaire-secondaire** : *Ah malheur ! oh miracle !*
- **Récurtivité** : *Miracle d'amour*
- **Répétition (+ récursivité)** : *Malheur de malheur de malheur ; Miracle of miracle*, comme dans l'exemple trouvé 87. <sup>xxxii</sup>:

87. I had unknown food allergies and was able to address some of the underlying inflammation and gut issues that I probably had most my life! **And then miracle of miracle**.....I had a confirmed pregnancy just 4 days before my 6 month program with Ayla ended.

- **Absence de détermination** :  $\emptyset$  *Surprise,  $\emptyset$  surprise !*

## Présentation de l'ISS

Comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre 7, un test très simple en français peut montrer si un item est un substantif ou une interjection dans la construction qualitative : il suffit de regarder comment s'accorde le premier déterminant (Det1). Normalement, Det1 s'accorde avec N1, si l'élément est bien un substantif :

88. Sa<sub>FEM</sub> poubelle<sub>FEM</sub> d'ordinateur<sub>MASC</sub>

*Poubelle* est féminin, Det1 (*sa*) est au féminin, donc *poubelle* est bien un substantif. Si une interjection se trouve à la place de N1, alors Det1 s'accorde avec N2 :

89. Son<sub>MASC</sub> putain d'ordinateur<sub>MASC</sub>

Ici, c'est avec *ordinateur* que s'accorde Det1 (*son*), parce que *putain* est une interjection secondaire, elle n'a donc pas de déterminant. Il se trouve que les interjections strictement secondaires sont très rares en construction qualitative :

90. Sa<sub>FEM</sub> merveille<sub>FEM</sub> de fils

Cela provient de la règle que nous expliquerons au chapitre 8, la règle de la *meilleure interprétation* : quand il y a une concurrence entre deux statuts grammaticaux possibles (substantif ou interjection, en l'occurrence), le plus crédible est privilégié (substantif, en l'occurrence). Comme la construction qualitative est [N1 de N2], un substantif est attendu en N1. Cependant, il est possible, avec la série d'items *merveille, malheur, miracle, tonnerre* de trouver des accords avec N2, ce qui prouve que l'élément en position de N1 est bien une ISS (nous ne résistons pas à commencer par l'inénarrable lettre de Flaubert) :

91. Ne travaille pas trop la nuit ; ça éreinte quoi que nous disions et ménage un peu ta<sub>FEM</sub> tonnerre<sub>MASC</sub> de Dieu de pine<sub>FEM</sub> ! <sup>xxxiii</sup>

92. cette<sub>FEM</sub> miracle de brosse<sub>FEM</sub>, [...] <sup>xxxiv</sup>

93. Encore un<sub>MASC</sub> merveille de Messi<sub>MASC</sub> sur coup franc contre Espagnol <sup>xxxv</sup>

Dans les deux premiers cas, si *tonnerre de Dieu* et *miracle* étaient des groupes nominaux, Det1 serait au masculin, ce qui n'est pas le cas. Dans le troisième cas, c'est l'inverse : si *merveille* était un substantif, alors Det1 serait au féminin, ce qui n'est pas le cas. Det1 s'accorde avec N2, ce qui montre que ce sont des ISS présentes en construction qualitative.

Normalement, le test ne devrait pouvoir s'effectuer que quand N1 et N2 sont de genre différent, car si le genre est identique, on ne sait pas avec quel item s'accorde Det1. Mais observons les cas suivants :

94. Un<sub>MASC</sub> merveille<sub>FEM</sub> de douceur<sub>FEM</sub> et de gourmandise<sub>FEM</sub> <sup>xxxvi</sup>

95. Un<sub>MASC</sub> merveille<sub>FEM</sub> de simplicité<sub>FEM</sub> <sup>xxxvii</sup>

Dans ces deux occurrences, l'item à la place de N1, *merveille*, est féminin, N2 est également féminin (*douceur* et *simplicité*). Alors pourquoi Det1 est-il au masculin ? Avec quoi s'accorde-t-il ? Avec rien. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse de fautes de frappe (*un* au lieu de *une*), car malgré la rareté des occurrences des ISS en construction qualitative (134 occurrences sur Google), on peut observer que certains contextes, certains thèmes sont récurrents : il s'agit de faire la promotion d'un produit, et plus particulièrement d'une technologie avancée (10 occurrences : [un merveille] + *de technologie, de technique, de*

*conception, de puissance*) ou alors de commenter un événement sportif (15 occurrences : [un merveille] + *de centre, de but, de ballon, de piqué, de coup de pied, etc...*) ou dans le contexte de l'architecture (7 occurrences : [un merveille] + *de design original, de chaise, de village, de travail d'artisan, de chapelle*), qui rejoint souvent d'ailleurs le contexte de l'innovation technologique. De plus, on observe que l'accord extérieur à la construction qualitative est celui de Det1 (*terminé*, dans l'exemple suivant) :

96. Ce<sub>MASC</sub> merveille<sub>FEM</sub> de technologie<sub>FEM</sub> n'est pas **terminé**<sub>MASC</sub> mais en cour de création. <sup>xxxviii</sup>

La présence récurrente de certains contextes indique peut-être que le masculin du Det1 provient d'une influence de [*un bijou de* + substantif] et non pas d'une faute de frappe. Le locuteur semble vouloir s'exclamer *merveille !!* et intégrer son ISS en se servant de la structure [un + bijou + NOM], qui est pratique, puisque le Det1 étant au masculin, l'ISS ne peut pas être confondue avec un substantif. L'hypothèse d'une faute de frappe est donc peu probable. Nous émettons l'hypothèse que si Det1 n'est du même genre qu'aucun item, c'est précisément pour **signaler** que *merveille* est une **ISS et pas un substantif**. On a donc un déterminant qui sert de signal pour annoncer un statut grammatical : le désaccord en genre signale l'absence de détermination, et donc, l'absence de substantif.

Ces tests montrent qu'à l'extérieur du groupe syntaxique que constitue l'interjection ou la locution interjective, les relations avec le reste de la proposition sont coupées (le Det1 ne peut pas s'accorder avec l'interjection en construction qualitative), ce qui aboutit à un isolement syntaxique *fonctionnel* de l'interjection, même quand *formellement*, elle est intégrée : le substantif, après avoir été converti en ISS, ne garde pas ses propriétés syntaxiques et lexicales, il ne peut pas s'accorder avec le déterminant. En revanche, le test de la répétition accompagnée d'une récursion (*Miracle of miracle*) montre le contraire. Ici, à première vue, les propriétés syntaxiques semblent totalement effacées : la préposition ne permet d'effectuer aucun lien entre les différents éléments. Cependant, il s'agit bien d'une préposition, et l'on sait que les prépositions s'attachent forcément à des substantifs (on ne pourrait pas avoir *\*miracle of a damn*). C'est ce que nous appelons les *branchements internes* à la locution interjective : à l'intérieur d'une locution interjective, les propriétés syntaxiques et lexicales des éléments d'origine sont maintenues malgré la conversion (ce qui était un substantif avant la conversion en interjection pourra se brancher à une préposition). À l'extérieur de la locution interjective, c'est le contraire, les propriétés sont effacées.

Les items appartenant à la catégorie ISS sont très peu nombreux : on trouve *miracle*, *merveille*, *malheur*, *tonnerre*, *surprise*. Il est possible aussi de convertir ponctuellement un substantif en ISS (*o rage*, *o désespoir*), mais cela pose des problèmes au niveau de la traduction en anglais, puisque l'ISS est principalement employée en français. Ce que l'on peut constater, c'est que le maintien du signifié et du potentiel référentiel après la conversion du substantif en ISS s'accompagne d'une autre caractéristique : l'absence du registre vulgaire. Les éléments dénotent souvent un élément appartenant au domaine du sacré, comme chez les IS (*miracle*, *merveille*, sont directement une référence à une force surnaturelle). Mais contrairement aux IS, il n'y a pas d'élément en rapport avec la scatologie ou une autre forme de tabou. Cela pourrait nous amener à penser que la perte de potentiel référentiel des interjections secondaires est une forme de *censure* vis-à-vis de la vulgarité ou du caractère scatologique : telle interjection est vraiment trop vulgaire (*fuck*), alors que telle autre n'est pas vulgaire (*miracle*), alors aucune perte de potentiel référentiel n'est nécessaire.

Mais en fait, pas du tout : si l'interjection secondaire semble perdre son sens, ce n'est pas pour censurer la dénotation vulgaire, c'est au contraire parce que l'item est énoncé *en raison* de sa vulgarité : l'interjection secondaire a une valeur quasi-autonymique, *fuck!* = *I say the word 'fuck'* (c'est ce que nous avons appelé le *RPE de type 4*) et c'est cela qui explique la perte de potentiel référentiel. L'interjection strictement secondaire, au contraire, n'a pas de valeur quasi-autonymique, puisqu'il n'y a rien de transgressif à énoncer le mot *miracle*.

## STATUT DU LOCUTEUR

L'ISS confère un statut bien spécifique au locuteur : ce que nous nommons le *locuteur totalement neutralisé*. Dans la description du prototype *oh*, nous avons dit que le *o-vocatif* conférerait un statut de *locuteur absolu* : lorsqu'elle prononce *O Romeo, Romeo, wherefore art thou Romeo?*, Juliet ne s'attend pas à ce que Romeo lui réponde, ni même l'entende. Elle n'est *que* locutrice, et cela est marqué par ce *o* antéposé. On retrouve également des *ô-lyriques*<sup>67</sup> (appellation utilisée par Grinshpun, 2008) ; ils sont en concurrence avec des *ah*, en français et n'introduisent pas des apostrophes (et donc ne se situent pas devant des allocutaires/allocutés), mais des interjections strictement secondaires (*et là, ô miracle, je le vis, ô malheur/ah malheur*). Dans ce cas, le locuteur se repère comme étant inférieur à des

---

<sup>67</sup> Pour une discussion sur le *ô-lyrique*, voir la thèse de Grinshpun (2008), qui présente deux formes de *ô* lyriques, qui sont les autonymes (interjectifs et évocatifs) et les dépendants (prédicatifs et invocatifs), ainsi que la thèse de Bruno, consacrée plus généralement au vocatif et à l'apostrophe (Bruno ? 2013).

forces sur lesquelles il n'a aucune prise. Il ne s'y adresse pas, il ne fait que les évoquer, par impuissance : ces forces présentées comme supérieures surgissent dans la séquence discursive comme elles surgissent dans la sphère intime du locuteur dans l'extralinguistique : ces forces surgissent de manière inattendue et donc, sans repérage préalable (on les trouve juste après un *et/ et là*, qui marquent le passage d'une séquence discursive à une autre, mais on ne trouve pas de construction existentielle, comme *il y avait* pour repérer l'élément dénoté). Ce *ô* et l'ISS permettent d'effectuer un auto-repérage métalinguistique : le locuteur se présente comme en incapacité de faire plus qu'évoquer cette force, il est un locuteur sans capacité d'agir dans une situation d'énonciation. C'est un statut encore plus réducteur que celui de *locuteur absolu*, puisqu'ici, le locuteur ne s'adresse même pas à ces forces, il ne fait que constater leur présence, il ne se parle qu'à lui-même : nous l'appelons le statut de **locuteur totalement neutralisé**. Il ne communique avec personne, la seule chose qu'il puisse faire, face à ce qui lui arrive, c'est utiliser un item lexical adapté pour désigner la *force* à qui il attribue le type d'événements qui lui arrive : *malheur, miracle, merveille, surprise...*

Nous ne pensons pas que le locuteur *nomme* vraiment cette force, sinon, il n'y aurait pas une catégorie restreinte d'items consacrés à cet acte, la dénomination serait intégrée à une proposition et serait au moins un acte locutoire (*I saw a miracle*) ; dans ce cas, les ISS seraient des substantifs. Or, ce n'est pas le cas. Nous pensons plutôt que le locuteur utilise comme réceptacle, et donc détourne, un item dénotant une force. Depuis son statut de locuteur totalement neutralisé, le locuteur exerce le seul pouvoir qu'il lui reste : le pouvoir de dire quelque chose. Nous appelons cette (tentative de) reprise de pouvoir la ***mise en place d'une assise lexicale*** (en référence à l'*assise vocale*, que le prototype *oh* permet d'effectuer). C'est une assise *lexicale* et non pas *vocale*, car l'ISS est un signe complet, avec un signifiant, un signifié et un référent.

Ce statut de locuteur totalement neutralisé confère à l'énoncé un renvoi à sa propre énonciation de type 6 (RPE6), qui est inféré par les autres locuteurs : en disant *malheur*, les autres locuteurs peuvent inférer : *il ne peut rien faire d'autre qu'énoncer « malheur »...*

Série de paramètres H (ISS) :

[Paramètre AL1](#) : Isolement syntaxique : **OUI**

[Paramètre AL1.2](#) : Équivalence avec une proposition entière de manière non-elliptique : **OUI**

[Paramètre A3](#) : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle

[Paramètre A3.1](#) : Possibilité d'intégration syntaxique formelle : **OUI**



En construction qualitative, en français.

Paramètre A3.2 : Possibilité d'intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**

Dans la construction qualitative, l'ISS n'exerce pas la fonction de N1, mais *l'emprunte* (voir chapitre 7).

Paramètre A4 : Rattrapage syntaxique : **OUI, POSSIBLE** (voir partie III)

Paramètre AL2.0 : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **OUI** (voir paramètre H1)

Paramètre AL2 : Collocation interjection primaire-interjection secondaire : **NON**  
(paramètre non pertinent)

Paramètre H1 : Collocation IPP-ISS

**OUI, fréquente.**

Paramètre H1.1 : Structures linéaires : **OUI**

Surtout en français (*Ah ! Tonnerre*).

Paramètre H1.2 : Structures non-linéaires : **OUI**

Surtout en français (*O rage*). Ici, le *o*-lyrique ressemble au vocatif, il est antéposé, mais *rage* n'est pas un nom propre ni un *allocuté*, c'est une ISS.

Paramètre CL1 : Version secondaire de la classe - l'item est issu d'une conversion : **OUI**

Paramètre G1 : Signe linguistique complet : **OUI**

Comme l'OS, l'ISS est un signe complet, car la conversion faisant passer l'item de classe ouverte à l'ISS ne consiste pas en une perte de potentiel référentiel, contrairement à ce que l'on observe avec l'IS.

Paramètre CL1.2 : L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire et/ou dénote un référent appartenant aux domaines du tabou ou du sacré) : **NON**

Paramètre AL5 : Sens procédural : **OUI** et **NON**

**OUI** si l'ISS est envisagée comme un **type de signe**, **NON** si l'ISS est envisagée dans son **rapport au référent**.

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**.

L'OED définit *surprise, surprise* ainsi : *Phrase. Said when giving someone a surprise*. Le sujet de *said* est bien *surprise, surprise*, ce qui montre que l'ISS est intégrée à sa propre définition.

Paramètre A7 : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : **NON** (paramètre non pertinent, car ne s'applique qu'aux versions primaires des interjections)

[Paramètre B1](#) : Présence d'un signalème : **NON** (paramètre non pertinent, car ne s'applique qu'aux versions primaires des interjections)

[Paramètre A8](#) : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **NON** (paramètre non pertinent, car ne s'applique qu'aux versions primaires des interjections)

[Paramètre E1](#) : Reformatage phonémique 2 (*sans urgence*) : **NON** (paramètre non pertinent, car ne s'applique qu'aux onomatopées)

[Paramètre C2](#) : Reformatage lexical 1 (*en urgence*) : **OUI**

[Paramètre E2](#) : Reformatage lexical 2 (*sans urgence*) : **NON** (paramètre non pertinent, car ne s'applique qu'aux onomatopées)

[Paramètre C3](#) : Rattrapage métalinguistique avec structure d'accueil : **NON**

Précisément car les ISS n'appartiennent jamais à un registre de langue vulgaire, contrairement aux IS, il n'y a donc pas de *renvoi à sa propre énonciation de type 4* chez l'ISS.

[Paramètre A9](#) : Renvoi à sa propre énonciation et définition métasémiotique

[Paramètre A9.1](#) : Renvoi à sa propre énonciation : **OUI**

De type 0, de type 1, de type 2 et de type 6. Le RPE de type 6 provient du statut de *locuteur totalement neutralisé*.

[Paramètre A9.2](#) : Définition métasémiotique : **OUI**, en raison de l'assise lexicale

[Paramètre C4](#) : Perte de potentiel référentiel entre la catégorie de départ et la catégorie d'arrivée : **NON**, en cela, l'ISS diffère de l'IS.

[Paramètre F1](#) : Effacement sémantique entre la catégorie de départ (substantif) et la catégorie d'arrivée (ISS) : **NON**, en cela, l'ISS a un point commun avec l'OS.

[Paramètre A10](#) : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation : **OUI**

Avec l'ISS, le locuteur se donne le statut de *locuteur totalement neutralisé*, ce qui est un auto-repérage métalinguistique.

[Paramètre A11](#) : Assise vocale : **NON**

[Paramètre H2](#) : Assise lexicale

**OUI**. Il s'agit d'une tentative de retour vers un statut de locuteur, depuis un statut de locuteur *totalement neutralisé*.

[Paramètre A12](#) : Canevas phonologique : **NON** (paramètre non pertinent car ne s'applique qu'aux versions primaires des interjections).

[Paramètre A13](#) : Statuts où l'item est observable : *Trace & Réceptacle* : **OUI** et **NON**.

**Statut de *trace*** : OUI, quand le locuteur est L1, NON, quand le locuteur est L2, car il n'a aucune liberté dans la transcription d'une ISS.

**Statut de *réceptacle*** : OUI, quand le locuteur est L1, NON, quand le locuteur est L2,

**Paramètre AL14** : Absence de relation *modus-dictum* : NON

**Paramètre E3** : Seul le *dictum* est présent : NON (paramètre non pertinent car ne s'applique qu'aux items présentant le paramètre *Absence de relation modus-dictum*).

**Paramètre G2** : *Dictum* contenant un *modus* : NON

**Paramètre AL15** : Absence de structure morphologique : OUI

Il est difficile de trouver des morphèmes flexionnels (*?miracles of miracles*).

**Paramètre B2** : Détournement d'une structure phrastique : NON

**Paramètre BL3** : Idiosyncrasies, anomalies phonotactiques : NON

**Paramètre F2** : Deux types d'onomatopées secondaires (*echoic* et *imitative*) : NON paramètre non pertinent

**Paramètre F3** : Inadéquation entre la sélection du signe *en langue* et son emploi *en parole* : NON

## CLASSE 2 - Onomatopée

### II.2.1.11. Onomatopées, sous-classe 4 : production phonatoire (OPP)

Il nous est apparu important de placer l'ISS juste après l'OS, puisque c'est le paramètre G1 qui nous aura permis d'ajouter la sous-classe des ISS. Cependant, nous devons ajouter un autre type d'onomatopées, destinées à représenter les sons produits au niveau de l'appareil phono-articulatoire humain (*blah-blah, yadda yadda, hihi*). Nous distinguons trois types d'OPP : OPP1, OPP2, et l'OPP3. L'OPP est :

- **OPP1** : Soit une production vocale humaine qui ne peut être présentée qu'à partir du poste d'observation 2' parce qu'elle ne peut pas être rattrapable par une structure de différenciation ou un reformatage lexical (et donc ne peut pas être une interjection). Exemples : *ACHOO, HICUPP!* (Ce dernier peut donner *H'K*).
- **OPP2** : Soit un référent discursif (donc un discours) volontairement présenté à partir du poste d'observation 2' (au lieu du poste d'observation 2). Exemples : *blah-blah, yadda yadda yadda*
- **OPP3** : soit des imitations de rire (entre autres), car ces éléments contiennent bien une structure d'accueil et une structure de différenciation, mais la structure de différenciation

n'exerce que ce que nous avons appelé la *fonction 1*, pas la *fonction 2*, ce ne sont donc pas des interjections.

## OPP1 : les structures absentes

Dans la section consacrée au canevas fractal, nous avons dit qu'il y avait un certain nombre de *structures absentes*, parmi les interjections primaires : alors que ce serait très pratique, nous ne disposons pas de structures de différenciation permettant de rattraper un bâillement, un hoquet, une toux, un rire nerveux, etc... Si elles sont absentes, selon nous, c'est parce que ces réactions physiologiques nous font produire des sons trop éloignés des phonèmes, et il est donc impossible de les faire passer pour les premières parties d'items appartenant à la langue en ne faisant qu'ajouter une structure de différenciation : aucune structure d'accueil ne peut y ressembler. Comme nous le verrons plus bas, on ne peut pas les rattraper, ce qui contrevient à une règle que nous nommons *Règle du Canal de Communication*, et par conséquent, ces productions vocales sont souvent suivies d'une excuse de la part du locuteur. Pour le transcripteur, le seul moyen de représenter ces sons, c'est donc l'onomatopée.

## OPP2 : statut des OPP

Rappelons que l'onomatopée est, de manière définitionnelle, toujours sur le plan du discours. Les OPP2 sont intéressantes car elles révèlent qu'il est possible d'exploiter la différence entre le poste d'observation 2 et le poste d'observation 2' à des fins stylistiques ou rhétoriques.

On sait qu'il est possible de reproduire directement dans le discours certains référents, il suffit que ce soient des paroles humaines, ce que nous avons appelé les *référents discursifs* : la reproduction d'un référent discursif est un DRD. Le DRD est observé par un transcripteur à partir du poste d'observation n°2. On sait que, lorsque les référents ne sont pas des paroles mais des sons, l'onomatopée permet de reproduire approximativement le son, puisque les phonèmes sont également des sons (ce qui confère une définition métasémiotique à l'onomatopée). Les onomatopées sont observées à partir du poste d'observation n°2'.

Mais alors, pourquoi des paroles humaines sont-elles parfois reproduites à l'aide d'un outil fort peu adapté, l'onomatopée ? Pour reformuler : qu'est-ce que cela révèle de la position du locuteur, que d'imiter un discours avec une onomatopée, alors qu'il serait si facile soit de le

désigner, soit de le reproduire ? Nous mettons de côté les réponses évidentes : *blah-blah* est utilisé avec ironie pour signaler un discours à la fois long et sans intérêt. Ce n'est qu'une propriété contingente de l'OPP, car l'option la plus simple serait de désigner le référent et le qualifier de *discours rébarbatif*. Si l'énonciateur préfère passer par l'exposition plutôt que par la désignation, c'est qu'il y a une autre raison.

Le locuteur, avec l'onomatopée, se met dans la position d'un témoin qui tente de reproduire avec un matériau linguistique quelque chose d'impossible à reproduire, *car n'étant pas de même nature que le langage*. Nous savons qu'il n'est pas possible de reproduire des cris d'animaux ou des bruits de l'environnement avec le langage. L'onomatopée ne révèle rien sur ces types de référents, car elle est attendue. L'OPP, au contraire, permet au locuteur-rapporteur de faire basculer le discours du locuteur-origine dans le domaine de l'inimitable.

D'ailleurs, rappelons que selon Oswald (1994 : 293), les *interjections* partagent un motif phonologique commun avec les *animate imitatives* (onomatopées imitant des cris d'animaux) en raison du fait que les deux types d'items reproduisent des sons produits par des cordes vocales, à savoir d'avoir une sonante en position initiale, alors que les *inanimate imitatives* commencent par une occlusive (souvent bilabiale). On voit ici la singularité que représente l'OPP : *blah blah*, ou le substantif motivé *barbarian*. Les imitations de productions vocales humaines ont un motif phonologique correspondant aux onomatopées désignant des bruits qui ne sont pas produits par les cordes vocales (nous pensons à *blast*, *bling*, qui ressemblent à *blah-blah*, nous pensons à *pitter-patter*, qui ressemble au français *et patati et patata*). Cela montre bien la prise de recul et la désolidarisation du locuteur vis-à-vis du discours.

Souvenons-nous que lors d'un discours rapporté, le locuteur rapporteur et le locuteur-origine produisent tous deux des répliques des mêmes légisignes. Le discours rapporté n'est donc pas exactement ce que le rapporteur a entendu, mais ce que le rapporteur a redit, a énoncé de nouveau, en se référant aux mêmes légisignes que le locuteur-origine. Un DRD est possible quand L2 est locuteur, au même titre que L1 : L2 expose le référent discursif. L'OPP2 apparaît quand L2 reproduit le bruit d'une source énonciative présentée comme *n'étant pas un locuteur*. L'OPP2, étrangement, pour des raisons totalement différentes et avec un effet incomparable, confère au locuteur-rapporteur le même statut que le *o*-vocatif, à savoir, un statut de **locuteur absolu** : *dans la situation de communication que je rapporte, j'ai été locuteur, mais pas interlocuteur, L1 a parlé, mais je ne l'ai pas reçu comme du langage, voilà ce que j'ai entendu : blah-blah-blah...*

### OPP3 : Le rire fait partie du langage

À la différence des interjections primaires, les OPP3 ne permettent pas d'effectuer la fonction 2 de la structure de différenciation : rappelons que la fonction 2 sert à cheminer vers un élément plus conventionnel que la structure d'accueil, c'est-à-dire plus codifié, et cela sur plusieurs niveaux du canevas fractal. Cela se voit aux différents niveaux du canevas : dans *haha*, au premier niveau du canevas, la partie [a] ne montre pas un degré de codification plus élevé que la partie [h]. Elle est *signifiante*, mais pas plus *codifiée*. Au deuxième niveau du canevas, *haha* ne fonctionne pas en paire avec des interjections secondaires, qui auraient le rôle de structure de différenciation. Cela provient du fait qu'un rire ne se rattrape pas : le locuteur assume son rire. Cela semble correspondre aux conclusions proposées par Ginzburg et al. (Ginzburg, J., Mazzocconi, C., & Tian, Y., 2020), selon qui le rire fait partie intégrante du langage articulé, puisqu'il possède un contenu propositionnel.

### La catégorie OPP

L'OPP n'est pas un ensemble au même titre que les autres sous-classes. En effet, toutes nos sous-classes constituent des processus de création lexicale : les IPP et IPR procèdent d'un reformatage phonémique, les OM sont des matrices lexicogéniques, les IS proviennent d'un certain type de conversion aboutissant à un groupe d'items restreint dans le lexique, etc... À l'inverse, les OPP ne constituent pas un processus de création lexicale supplémentaire : certaines OPP sont issues de la matrice formant des OM, d'autres OPP sont issues de la matrice formant des OP<sup>68</sup>. Ainsi, nous aurions donc pu choisir de séparer les OPP en en plaçant une partie dans les OM et une partie dans les OP<sup>69</sup>. Cependant, leurs points communs en matière de choix du poste d'observation et les effets stylistiques qu'elles permettent de produire nous ont poussée à les placer dans un ensemble à part, afin de bien souligner leurs particularités.

---

<sup>68</sup> Certaines OPP sont des OM (*hihihi, haha*) et certaines sont *inspirées* de verbes, comme *yadda yadda yadda*, formée sur *yatter*, selon *Etymonline* ; *inspirées*, ce qui ne veut pas dire qu'un morphème dérivationnel aurait permis à *yatter* de devenir *yadda*. *Blah* est formé à partir de *blasé*, toujours selon le même dictionnaire, *blasé* étant lié à la racine PIE \*b<sup>h</sup>el- 2 (selon le Dictionnaire Historique de la Langue Française d'A. Rey), ce qui peut sembler étonnant, car on pourrait relier *blah* à la racine PIE \*b<sup>h</sup>el- 1, qui signifie *crier, émettre un son*.

<sup>69</sup> En Polonais, ce sont des onomatopées secondaires : *gadacz* (jaser) a donné *gadu-gadu* (que l'on pourrait traduire par *et patati et patata*).

En effet, les OPP ont la particularité de se distinguer très clairement selon que la source énonciative est L2 rapportant un discours, ou *L1 se donnant le statut de L2* (L1 prend du recul vis-à-vis de son propre discours et met en scène sa production vocale).

- Si la source énonciative est L2 : lorsque L2 transcrit un simple rire, un hemmage (raclement de gorge), ou une toux, alors les formes *ahem*, *haha* sont les seuls éléments disponibles pour exposer le référent sonore : comme ce ne sont pas des interjections, le transcripteur utilise ces onomatopées pour exposer son référent sonore.
- Si la source énonciative est L1 se donnant le statut de L2 : l'OPP est utilisée pour mettre en scène de manière délibérément exagérée une réaction vocale : on peut trouver *ahem*, qui est une mise en scène de hemmage pour signaler une gêne (il sert à signaler sa présence à des personnes qui n'avaient pas vu le locuteur) ou à accompagner une réponse gênante (*well, ahem, not exactly*<sup>70</sup>), on trouve également *hahaha !* qui est une mise en scène de rire, *hihihi* est une mise en scène de rire astucieux, *tee-hee*, qui est une mise en scène de ricanement, *mwahahaha*, qui est une mise en scène de rire machiavélique et triomphant.

Plus généralement, toutes les classes que nous voyons dans cette thèse (interjection primaire, secondaire, onomatopée, *filler*) peuvent être utilisées comme des mises en scène. Il est tout à fait possible d'utiliser le *filler* d'hésitation *errrrrr...* de manière exagérée afin de montrer l'embarras du locuteur, il est tout à fait possible d'utiliser *oops* de manière froide et ironique pour signaler l'embarras qu'un autre locuteur devrait éprouver. La différence entre les OPP et les emplois ironiques que nous venons de mentionner est que les OPP sont **obligatoirement mises en scène** quand elles sont émises par L1 (sinon, ce ne sont pas des OPP, mais de simples réactions physiologiques), car l'onomatopée ne peut émerger qu'à partir du poste d'observation 2', ce qui n'est pas le cas des autres classes. Cette configuration concerne principalement les OPP1 et 3 : il est rare que la source énonciative de l'OPP2 soit L1, car il est peu commun d'exagérer le caractère ennuyeux de son propre discours.

Série de paramètres I (OPP) :

[Paramètre AL1](#) : Isolement syntaxique : **OUI**

[Paramètre AL1.2](#) : Équivalence avec une proposition entière de manière non-elliptique : **OUI**.

Ce sont les seules onomatopées possédant cette caractéristique pourtant inhérente à l'interjection : cela provient du fait que les OPP servent en réalité à remplacer une interjection

---

<sup>70</sup> Exemple proposé dans l'OED.

quand la production vocale est trop éloignée d'un phonème pour pouvoir faire l'objet d'un reformatage phonémique.

Paramètre A3 : Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle

Paramètre A3.1 : Possibilité d'intégration syntaxique formelle : **OUI**

L'intégration syntaxique est possible mais rare : il est possible pour certaines OPP de s'intégrer syntaxiquement, notamment dans la construction qualitative (*that **blah** of a message*).

Paramètre A3.2 : Possibilité d'intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**

Dans la construction qualitative, l'OPP n'exerce pas la fonction de N1, mais *l'emprunte*.

Paramètre A4 : Rattrapage syntaxique : **NON**

Contrairement à l'interjection située dans un contexte d'intégration syntaxique formelle, l'intégration de l'onomatopée ne procède pas d'un *rattrapage syntaxique*, car ce dernier est conditionné à un reformatage phonémique ou lexical *en urgence*.

Paramètre AL2.0 : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **OUI** (voir paramètre I1)

Paramètres AL2 : Collocation avec une version primaire ou secondaire :

Collocation interjection primaire - interjection secondaire. **NON**, paramètre non pertinent

Paramètre I1 Collocation avec une interjection primaire ou secondaire

**OUI** : Pour les OPP3 : par exemple, *Haha, ouch ! haha, fuck !*

Paramètre H1.1 : Collocation interjection primaire - interjection strictement secondaire :

**NON**, paramètre non pertinent

Paramètre CL1 : Version secondaire de la classe - l'item est issu d'une conversion : **NON**

Paramètre G1 : Signe linguistique complet : **NON**

Paramètre CL1.2 : L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire et/ou dénote un référent appartenant aux domaines du tabou ou du sacré) :

OPP1 : **NON**, OPP2 : **NON**, OPP3 : **NON**

Paramètre AL5 : Sens procédural : **OUI** et **NON**.

**OUI**, si l'on considère l'OPP comme un *type de signes* à interpréter d'une certaine façon : sur un plan métalinguistique, le sens de l'OPP est procédural : par exemple, pour **BLAH !** dans une bulle, il faut interpréter le signe comme s'il s'agissait de la reproduction d'un événement sonore (le personnage ne dit pas *blah*).



**NON**, si l'on considère l'OPP dans son rapport au référent : elle a le statut de l'icône, elle remplace le référent, donc son sens ni conceptuel ni procédural : l'OPP n'a pas de sens du tout. Elle constitue donc un faux référent, ou référent de substitution.

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**

Paramètre A7 : Rattrapage 1 (structure d'accueil)

OPP1 : **NON**, OPP2 : **NON**, OPP3 : **OUI** (*haha, haw-haw*).

Paramètre B1 : Présence d'un signalème

OPP1 : **NON**, OPP2 : **NON**, OPP3 : **OUI** (*hihi* versus *haha*, *ahem* versus *aha* !).

Paramètre A8 : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **NON**

OPP2 et OPP3 : **NON**. Précisément parce que ce sont des onomatopées, la production vocale ne peut pas être reformatée en urgence.

OPP1 : **OUI**, c'est possible. Il est possible de mobiliser les OPP1 pour atténuer une réaction physiologique. Par exemple, éternuer et ajouter /tʃu:/ permet au locuteur de montrer qu'il a essayé de faire passer l'éternement pour une occurrence de *achoo*.

Paramètre E1 : Reformatage phonémique 2 (*sans urgence*) : **OUI**

Paramètre C2 : Reformatage lexical 1 (*en urgence*) : **NON**

Paramètre E2 : Reformatage lexical 2 (*sans urgence*) : **NON**

Paramètre C3 : Rattrapage métalinguistique avec structure d'accueil : **NON**

Car il n'y a pas de renvoi à sa propre énonciation de type 4.

Paramètre A9 : Renvoi à sa propre énonciation et définition métasémiotique

Paramètre A9.1 : RPE : **OUI**

Paramètre A9.2 : Définition métasémiotique : **OUI**

Paramètre C4 : Perte de potentiel référentiel entre la catégorie de départ et la catégorie d'arrivée : **NON** (paramètre non pertinent)

Paramètre F1 : Effacement sémantique entre la catégorie de départ (classe ouverte) et la catégorie d'arrivée (OPP) **NON** (paramètre non pertinent).

Paramètre A10 : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation : **NON**

Paramètre A11 : Assise vocale : **OUI**

Seulement pour l'OPP3 : *haha, I didn't know*. Ici, *haha* permet au locuteur d'imposer son statut de sujet parlant.

Paramètre H2 : Assise lexicale : **NON**, (paramètre non pertinent car il est unique à l'ISS).

Paramètre A12 : Canevas phonologique : **NON** (paramètre non pertinent car il ne s'applique qu'aux versions primaires des interjections et aux versions matricielles des *fillers*).

Paramètre A13 : Statuts où l'item est observable : *trace & réceptacle*

Statut de *trace* : **OUI**

Statut de *réceptacle*: **OUI**

Paramètre AL14 : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

Paramètre E3 : Seul le *dictum* est présent : **OUI**

Paramètre G2 : *Dictum* contenant un *modus* : **NON**

Paramètre AL15 : Absence de structure morphologique : **OUI**

Néanmoins, le redoublement syllabique est possible (*blah-blah*).

Paramètre B2 : Détournement d'une structure phrastique : **NON**

Paramètre BL3 : Idiosyncrasies, anomalies phonotactiques : **NON**

Paramètre F2 : Deux types d'onomatopées secondaires (*echoic* et *imitative*) : **NON**, paramètre non-pertinent.

Paramètre F3 : Inadéquation entre la sélection du signe *en langue* et son emploi *en parole* : **NON**

### Classe 3 : *Fillers*

#### II.2.1.12. *fillers*, sous-classes 1, 2 & 3 : matriciels, lexicaux et secondaires

Nous passerons moins de temps à décrire les *fillers*, nous rassemblons leurs versions primaire et secondaire dans une même série de paramètres, car ce n'est pas le cœur de notre sujet. Cependant, il nous est impossible de les ignorer, car ils procèdent du même type de signes que les interjections et les onomatopées. En effet, un *filler*, au même titre que l'interjection et l'onomatopée, fait l'objet d'une description différente selon qu'on l'observe *en parole*, *en langue* ou *en corpus*, et n'est pas observable à partir du même poste d'observation que les autres signes.

Cependant, il diffère de ces deux classes car il ne permet de marquer ni un *modus* ni un *dictum* : le *filler* n'a ni potentiel référentiel, ni signifié, et ne permet pas d'inférer un état d'esprit du locuteur. C'est le plus dénudé des signes que nous étudions : il ne fait que marquer la continuité d'une production vocale.

Les *fillers* ont une version matricielle non-lexicale (*uhhh*), une version matricielle lexicale (*er*, *um*), aucune version primaire (il n'y a pas de conversion depuis un item lexical qui passerait pour une version matricielle, contrairement à l'onomatopée primaire), une version secondaire (*well*, *y'know*).

Le *filler* pourrait passer pour une sous-catégorie de l'interjection, car on pourrait avancer que, puisqu'il permet de marquer une hésitation dans la chaîne parlée, l'hésitation étant une forme de gêne, d'embarras, le *filler* est une interjection fournissant des informations sur l'état mental et émotionnel du locuteur. Nous verrons à la suite de cette classification (dans la section consacrée au rapport entre la voix et le signe) qu'une différence bien plus importante sépare l'interjection du *filler* et ne nous permet pas de les classer ensemble.

Les *fillers* sont intéressants à observer dans leur opposition aux OPP2 (onomatopées de type *blah-blah*) : les deux imitent une production vocale humaine. Cependant, l'OPP2 consiste à remplacer un DRD en l'observant à partir du poste d'observation 2', alors que le *filler*, même observé à partir de ce poste d'observation de transcripteur, ne prétend jamais représenter un discours.

Série de paramètres J : *fillers* matriciels et secondaires

[Paramètre AL1](#) : Isolement syntaxique

*Filler* matriciel non-lexical : **OUI**

*Filler* matriciel lexical : **OUI**

*Filler* secondaire : **OUI**

[Paramètre AL1.2](#) : Équivalence avec une proposition entière de manière non-elliptique : **NON**.

Le *filler* ne fait que montrer une incapacité à trouver ses mots tout en cherchant à garder son tour de parole. Il s'agit donc d'une *absence de message*. Cependant, quand le *filler* est mis en scène et exagéré (*errrrrr*), il contient bien l'implicature conversationnelle *je suis gêné, je ne sais pas*. Mais ceci est une caractéristique de l'acte qui consiste à feindre un message, elle est donc spécifique à tout énoncé prononcé avec ironie ou avec humour : cela est hors du cadre de notre thèse.

[Paramètre A3](#) : Possibilité d'intégration syntaxique formelle et fonctionnelle

[Paramètre A3.1](#) : Possibilité d'intégration syntaxique formelle : **NON**

L'intégration syntaxique est impossible, pour toutes versions des *fillers* (matricielle et secondaire).

[Paramètre A3.2](#) : Possibilité d'intégration syntaxique fonctionnelle : **NON**, paramètre non pertinent, en raison de l'observation précédente.

[Paramètre A4](#) : Rattrapage syntaxique : **NON**

[Paramètre AL2.0](#) : Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe : **OUI** (voir paramètre J1)

Paramètre AL2 : Collocation interjection primaire - interjection secondaire : **NON**, paramètre non pertinent

Paramètre H1 : Collocation interjection primaire - interjection strictement secondaire, **NON**, paramètre non pertinent

Paramètre J1 : Collocation *filler* matriciel-*filler* secondaire

**OUI**, mais elle ne suit pas forcément un ordre chronologique allant du signe le moins conventionnel au plus conventionnel : *um, I...I d' say..., well, uh, y'know, errr....*. Cela vient du fait que la structure de différenciation n'effectue que la fonction 2, et pas la fonction 1.

Paramètre CL1 : Version secondaire de la classe - l'item est issu d'une conversion

Filler matriciel non-lexical : **NON**, paramètre non pertinent

Filler matriciel lexical : **NON**, paramètre non pertinent

Filler secondaire : **OUI**

**Oui**, si l'on adhère à l'idée selon laquelle *well* permet vraiment de marquer une hésitation : *Well* passe bien de la catégorie des adverbes à la catégorie des *fillers*.

**Oui**, mais pas en passant de la catégorie des adverbes à celle des *fillers*. En effet, on pourrait plutôt penser que la conversion fait passer *well* de la catégorie des adverbes à celles des marqueurs discursifs, (si tant est que cette dernière soit une catégorie grammaticale) et que *well-filler* est un marqueur discursif ne marquant pas du tout une pause, mais... autre chose. Nous penchons plutôt vers l'hypothèse selon laquelle le *filler* secondaire est un marqueur discursif placé en début d'énoncé. Il se trouve simplement que, dans le cas présent, l'énoncé qui est censé suivre ce marqueur ne vient pas (le locuteur ne trouve pas ses mots, il ne reste donc plus que *well*, et lui-même est consécutivement interprété comme un *filler*). Selon cette hypothèse, *well* ne remplit pas une pause, au contraire, il annonce une suite qui ne vient jamais. Toujours selon cette hypothèse, *well* permet au locuteur de mettre en place ce que nous avons appelé une *assise vocale* (il lui permet de stabiliser ou d'affirmer son statut de locuteur, à la manière de *oh*) avant de commencer son énoncé. Et comme il est d'usage de confirmer ce statut de locuteur avant de débiter une prise de parole, alors *well* (et autres *fillers*) est utilisé pour annoncer un DRD : *she was like : 'well, you know, I don't really care !'*, exactement comme *oh*. C'est une sorte de guillemet oral. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'items ayant pour but de *marquer une pause*, mais plutôt de réceptacles permettant au locuteur de montrer un certain statut énonciatif avant de débiter son énoncé (que l'énoncé arrive ou non). Nous pouvons noter qu'au même titre que *oh*, *well* est utilisé dans le contexte de la surprise : face à une question surprenante, déplacée, le locuteur peut commencer par *well*

(accompagné d'un rire gêné). Cela montre que *well* peut lui aussi servir au locuteur à se **restabiliser** après un événement l'ayant déstabilisé.

Paramètre G1 : Signe linguistique complet : **NON**

En effet, pour le *filler* secondaire, il y a un effacement sémantique entre la catégorie de départ (classe ouverte) et la catégorie d'arrivée (*filler*).

Paramètre CL1.2 : L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire et/ou dénote un référent appartenant aux domaines du tabou ou du sacré) : **NON**

Paramètre AL5 : Sens procédural : **NON**

Si la source énonciative est L1, qu'il effectue une production vocale dépourvue de production verbale (il s'agit souvent du relâchement d'un point d'articulation : *and uh...*), alors il n'y a même pas de *filler*.

Cependant, si la source énonciative du *filler* est toujours L1 mais que le *filler* est mis en scène, exagéré par L1, alors il contient une implicature suivante : *j'hésite, suis embarrassé, je cherche mes mots*.

Si le *filler* est une transcription de L2, alors il s'agit d'un message de la part de L2, car pour L1, il ne s'agit que d'un parasite vocal (le relâchement du point d'articulation). Ainsi, L2 intervient depuis une source énonciative indétectable. Le *filler* transcrit par L2 contient l'implicature suivante : *L1 hésite, il cherche ses mots*.

Paramètre A6 : Définition métalinguistique : **OUI**

Paramètre A7 : Rattrapage 1 (structure d'accueil) : **OUI**

Filler matriciel non-lexical : **NON**, paramètre non pertinent

Filler matriciel lexical : **OUI**

Filler secondaire : **NON**, paramètre non pertinent

Paramètre B1 : Présence d'un signalème : **NON**

Paramètre A8 : Reformatage phonémique 1 (*en urgence*) : **OUI**

Paramètre E1 : Reformatage phonémique 2 (*sans urgence*) : **NON**, critère non-pertinent

Paramètre C2 : Reformatage lexical 1 (*en urgence*) : **OUI**

Paramètre E2 : Reformatage lexical 2 (*sans urgence*) : **NON**

Paramètre C3 : Rattrapage métalinguistique avec structure d'accueil : **NON**, car il n'y a pas de renvoi à sa propre énonciation de type 4

Paramètre A9 : Renvoi à sa propre énonciation et définition métasémiotique

Paramètre A9.1 : Renvoi à sa propre énonciation : **OUI** sous certaines conditions

RPE de type 0 et de type 1 : **OUI**, si le locuteur est L2 (un transcripneur) ; sinon, il s'agit du relâchement d'un articulateur.

RPE de type 2 : **OUI**, mais à condition que L1 mette volontairement en scène son propre embarras ou sa propre hésitation. En effet, comme nous le verrons plus bas, le *filler* n'est que le corollaire d'une dissymétrie entre l'acte phonatoire et l'acte énonciatif, il est donc impossible que L1 renvoie à l'énonciation de sa propre hésitation, à moins de l'exagérer volontairement.

[Paramètre A9.2](#) : Définition métasémiotique : **OUI**

[Paramètre C4](#) : Perte de potentiel référentiel entre la catégorie de départ et la catégorie d'arrivée :

Filler matriciel non-lexical : **NON**, paramètre non pertinent

Filler matriciel lexical : **NON**, paramètre non pertinent

Filler secondaire : **OUI**

[Paramètre F1](#) : Effacement sémantique entre la catégorie de départ (classe ouverte) et la catégorie d'arrivée (*Filler*) :

Filler matriciel non-lexical : **NON**, paramètre non pertinent

Filler matriciel lexical : **NON**, paramètre non pertinent

Filler secondaire : **OUI**

[Paramètre A10](#) : Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation : **OUI**

[Paramètre A11](#) : Assise vocale : **OUI**

[Paramètre H2](#) : Assise lexicale : **NON**, (paramètre non pertinent car il est unique à l'ISS)

[Paramètre A12](#) : Canevas phonologique : **OUI**, probablement

Nous n'avons pas inclus les *fillers* matriciels à notre travail sur le canevas phonologique, mais les résultats des études de Nenova et al. (2001) et de Joue et Collier (2006), qui sont compatibles et complémentaires de notre approche, pointent clairement dans cette direction.

Filler matriciel non-lexical : **Impossible d'en juger**

Filler matriciel lexical : **OUI**, probablement, le *filler* passe d'une voyelle centrale à une fermeture progressive

Filler secondaire : **NON**, paramètre non pertinent

[Paramètre A13](#) : Statuts où l'item est observable : *trace & réceptacle* : **OUI**

[Paramètre AL14](#) : Absence de relation *modus-dictum* : **OUI**

[Paramètre E3](#) : Seul le dictum est présent : **NON**

[Paramètre G2](#) : *Dictum* contenant un *modus* : **NON**, paramètre non pertinent

[Paramètre J2](#) : Ni *modus* ni *dictum* : **OUI**

[Paramètre AL15](#) : Absence de structure morphologique : **OUI**

[Paramètre B2](#) : Détournement d'une structure phrastique : **NON**

Paramètre BL3 : Idiosyncrasies, anomalies phonotactiques : **NON**

Paramètre F2 : Deux types d'onomatopées secondaires (*echoic* et *imitative*) : **NON**, paramètre non pertinent

Paramètre F3 : Inadéquation entre la sélection *en langue* et l'emploi *en parole* : **NON**

### II.2.1.13. Conclusion sur la constitution de la classification

Notre série de paramètres est terminée. Nous présentons un tableau résumant les paramètres en annexe 4. Nous allons maintenant consacrer une section à expliquer le point commun partagé entre nos trois classes, pour ensuite proposer des définitions de chaque sous-classe.

## II.2.2. La voix et le signe linguistique : un rapport inversé

Nous avons avancé que le *processus* dans lequel s'inscrivaient nos faits de langue se découpait en cinq parties :

- **l'acte métalinguistique en lui-même** : le reformatage d'une production vocale (reformatage phonémique, graphématique ou lexical) et ensuite le rattrapage syntaxique de l'élément reformaté
- **un moyen** : le détournement d'un élément de langue pour en faire un réceptacle (un phonème ou un item lexical pour le reformatage, une structure syntaxique pour le rattrapage syntaxique)
- **un but** : conventionnaliser une production vocale
- **un résultat** : une trace en corpus
- **et l'effet de la trace** : l'item en corpus a l'apparence d'une *occurrence*.

Dans cette section, nous allons travailler sur les raisons du but, qui est de conventionnaliser une production vocale.

Pour l'immense majorité des signes linguistiques, la voix humaine est un instrument, **un outil**, dont le sujet parlant se sert **pour prononcer les phonèmes**. Cet outil, nous l'appelons *voix I*, c'est la voix du locuteur. Les signes dont nous parlons dans cette thèse ont un rapport inversé à la voix humaine : c'est le signe qui devient l'outil. En effet, le signe linguistique n'est plus qu'un réceptacle, il sert à reformater une production vocale (pour l'interjection et le *filler*) ou l'exposition d'un référent sonore (pour l'onomatopée). **Les signes**

**linguistiques sont donc détournés de leur fonction habituelle pour permettre à la voix de s’y inscrire.** Nous allons ranger les trois classes par les *types de voix* qu’ils servent à reformater.

### **II.2.2.1. La Règle du Canal de Communication (RCC)**

L’interjection, *en langue*, est un réceptacle permettant de reformater une production vocale (plus ou moins incontrôlée). Le locuteur case, range sa production vocale dans un signe, qui, par conséquent, lui sert de réceptacle. L’onomatopée, *en langue*, est un réceptacle permettant de donner à l’imitation d’un bruit une structure phonémique et syllabique.

Mais pourquoi faut-il forcément caser une production vocale dans un signe ? N’a-t-on pas le droit d’émettre de la voix sans que ce soit pour prononcer des phonèmes ? Nous n’avons pas la réponse, peut-être y a-t-il une règle de communication, qui dicterait la chose suivante :

**RÈGLE :** Toute production vocale du sujet parlant doit impérativement servir à produire du langage ; sinon, il faut au moins donner l’apparence du langage aux productions vocales.

Il y aurait donc une priorité langagière imposée aux productions vocales dans les langues vocales. Nous nommons cette contrainte la *Règle du Canal de Communication* (RCC).

L’existence de la RCC pourrait être la *raison* pour laquelle les sujets parlants mettent leur main devant leur bouche lorsqu’il leur est impossible de reformater à temps leur production vocale dans un réceptacle. On l’observe au moment de la prise d’air accompagnée d’un frottement de cordes vocales : comme il n’y a aucune structure d’accueil possédant une voyelle injective, cette production vocale n’est pas immédiatement rattrapable par le reformatage que constitue l’interjection. Par exemple, lorsque l’on bâille. Cette impossibilité explique l’existence de ce que nous avons appelé les *OPPI*. La production vocale jugée trop incontrôlée et irrattrapable est totalement incompatible avec la RCC. Par conséquent, le sujet parlant stoppe sa production vocale en plaçant la main devant sa bouche.

L’existence de cette règle pourrait également avoir des *conséquences* sur l’utilisation de certaines interjections : l’application de cette règle aboutirait à employer des interjections pour s’affirmer ou se réaffirmer dans son statut de sujet parlant avant même la production d’un énoncé (*j’obéis à la Règle du Canal de Communication, donc je me confirme comme sujet parlant*), qui est l’hypothèse que nous avons émise avec ce que nous avons appelé l’*assise vocale* : *oh* est un moyen pour restabiliser le locuteur (après une surprise ou dans un



moment d'hésitation, comme avec le *oh* que Richet appelle *évaluatif*<sup>71</sup>), un moyen de prendre la parole (*oh* en début de tour de parole), un moyen de se repérer par rapport à un interlocuteur (*ô* vocatif), un moyen de repérer l'auteur d'un discours rapporté (*oh*-guillemet).

### Récupérer un statut de sujet parlant

L'interjection est souvent décrite comme une manifestation d'une émotion, d'un état mental et affectif du locuteur. Sa version secondaire est un juron, qui est lui aussi décrit en ces termes *Swearing is emotive language: its main function is to reflect, or seem to reflect, the speaker's feelings and attitudes* (Ljung 2011: 161). Cela semble impliquer que l'interjection signale ou procède d'une perte de contrôle de la part du locuteur. On pourrait penser que le locuteur, perdant ses nerfs, étant surpris, emploie une interjection, un juron, précisément pour manifester cette perte de contrôle. Cependant, nous voyons l'effet exactement inverse : le locuteur, ayant *au préalable* perdu tout contrôle, n'étant plus en mesure que de pousser des cris, tente de revenir sur le terrain du langage en inscrivant sa production vocale incontrôlée dans *quelque chose qui ressemble à du langage*. Par exemple, au lieu d'effectuer une simple production vocale, il choisit un réceptacle prévu à cet effet *en langue, oh*, et celui-ci est composé d'un phonème qui existe bien dans sa langue, /əʊ/. Le locuteur peut également choisir d'employer un item vulgaire ou interdit, comme *shit*. Ce que l'interjection permet au locuteur de faire, c'est reprendre, réaffirmer son statut de sujet parlant et nous y voyons un auto-repérage (*c'est de moi, locuteur, qu'il s'agit*) métalinguistique (*cela concerne ma qualité de locuteur*). L'interjection est donc un outil permettant au locuteur de gérer un retour progressif vers une production linguistique conventionnelle, d'obéir à la RCC, ce qui lui permet de confirmer qu'il est toujours un locuteur : *ma production vocale, je suis au moins capable de l'inscrire dans un item lexical*. Si l'enjeu véritable de la prononciation d'une interjection est bien d'obéir à la RCC, cela explique pourquoi les interjections ne sont jamais prononcées dans un contexte vraiment grave : on ne prononce pas *ouch* lorsque la souffrance est insupportable, on ne prononce pas *fuck* pour exprimer sa colère face à des crimes abominables. En effet, si l'interjection est prononcée pour récupérer un statut du locuteur, il faut *n'avoir que cela à faire*, c'est-à-dire, avoir suffisamment disponibilité d'esprit pour se

---

<sup>71</sup> Selon Richet (2011 : 1), *Lors d'une évaluation quantitative ou qualitative à l'oral, il n'est pas rare que l'énonciateur marque une pause juste avant l'expression effective de cette quantité / qualité, désorganisant ainsi la fluidité discursive attendue*. Richet propose l'exemple suivant pour l'illustrer: *and then there were oh, maybe ten score of men*.

préoccuper de son image et montrer que l'on récupère son statut de locuteur. Si la personne est prise dans des douleurs insupportables, elle ne va pas s'occuper d'obéir à une règle.

Ces considérations nous ramènent à un point que nous avons mentionné dans notre état de l'art, concernant le lien entre interjection et émotions. Il nous semblait paradoxal d'affirmer que d'un côté, les interjections ne sont pas employées pour exprimer une *attitude*, une *émotion*, une *sensation* au-delà d'un certain degré d'intensité, et que d'un autre côté, les interjections et jurons permettent de signaler une émotion *intense* (Constant et al. 2009) ou *ineffable* (Potts, 2008). Mises bout à bout, ces discours métalinguistiques aboutissent à l'oxymore suivant : une interjection, c'est ce qu'un locuteur produit quand il éprouve quelque chose d'*un petit peu extrême*. Pour résoudre cette contradiction, nous proposons de distinguer deux conditions différentes : dans un premier temps, la raison pour laquelle un locuteur a **besoin** d'une interjection et, dans un second temps, la raison pour laquelle un locuteur va effectivement **utiliser** l'interjection dont il a besoin.

Dans le premier temps, un locuteur a **besoin** d'une interjection lorsqu'il émet une production vocale incontrôlée en réaction à un événement, une sensation ou une émotion, s'il veut donner une forme phonémique ou lexicale à cette production vocale.

Dans le second temps, un locuteur va **effectivement employer** une interjection s'il a l'intention de retourner graduellement vers une production langagière plus conventionnelle. Pour cela, il faut que le locuteur se préoccupe de son statut de locuteur, et par conséquent, que ce qu'il éprouve n'entrave pas son intérêt à se préoccuper de son image de locuteur, vis-à-vis de lui-même ou d'autrui.

Pour revenir aux règles sociolinguistiques, nous pouvons également remarquer qu'entre le reformatage phonémique et lexical (le renvoi à sa propre énonciation de type 0) et la valeur quasi-autonimique de l'IS (le renvoi à sa propre énonciation de type 4), deux interdits sont en contradiction. En effet, le reformatage lexical permet de ne pas émettre de production vocale à vide : cela permet donc au locuteur de ne pas transgresser la RCC. Le renvoi à sa propre énonciation de type 4, au contraire, consiste à choisir comme réceptacle un item dénotant le tabou ou le sacré dans un registre vulgaire pour permettre au locuteur de transgresser un interdit langagier (on pourrait traduire *fuck !!* par : *'I say the word 'fuck' because I don't care about your fucking rules !'*). Deux interdits sont donc en contradiction : l'interdit d'effectuer une production vocale à vide, que le reformatage lexical permet de ne pas transgresser, et l'interdit d'énoncer des items appartenant au registre vulgaire, que le renvoi à sa propre énonciation de type 4 permet précisément de transgresser.

Avec l'IS, le locuteur se soumet à l'interdit langagier (la RCC) pour mieux transgresser un interdit sociolinguistique. Cela montre une hiérarchie dans les interdits. Cela pourrait également montrer que le fait d'accepter de ne pas transgresser la RCC a un coût : pour compenser le fait de s'être soumis à la RCC, le locuteur transgresse la règle sociolinguistique. Elle est moins importante, donc cela a moins de conséquences.

Gestion de la colère et de la douleur

## LES INTERJECTIONS SECONDAIRES : GESTION DE LA COLÈRE

Nous ne nous prononcerons pas sur des considérations d'ordre psycho-physiologiques, mais notons tout de même l'existence de recherches sur les effets de certaines interjections dans la gestion de la douleur ou de la colère, confirmant partiellement notre hypothèse d'une interjection comme un élément au service d'une reprise de contrôle de la part du locuteur. Les recherches présentées ici étudient les jurons en général et pas uniquement la version interjective.

L'étude de Popușoi (2018) montre que les jurons permettent à des automobilistes de gérer, d'apaiser le stress et la colère (Popușoi *et al.*, 2018: 1, nous avons mis en gras un passage).

Swearing is not only an expression of verbal aggression towards another road user, but occasionally a **way to cope with anger**, which leads to better outcomes for the driver such as more positive affect and lower physical activation [...]

Les études de Stephens vont dans le même sens : Stephens (2009) montre que le fait de jurer peut avoir un effet hypoalgésique : le fait de jurer permet au sujet d'atténuer sa sensation douloureuse. Une étude ultérieure (Stephens *et al.*, 2011) montre un phénomène d'habituation : les sujets qui ont l'habitude de jurer quotidiennement sont moins sensibles à l'effet hypoalgésique de la prononciation de jurons.

Selon nous, ces études montrent que le juron permet non pas de signaler, de montrer ou d'exprimer une émotion, mais de la gérer, de s'en remettre<sup>72</sup>. Nous ne savons pas quelle est la cause qui rend possible cette gestion : est-ce parce que le locuteur extériorise une agressivité ou bien est-ce parce que le retour au langage réaffirme le locuteur dans son statut de locuteur et donc le *rassure* quant à sa puissance d'agir sur le monde (qui est notre hypothèse) ? Nous ne le savons pas, il faudrait effectuer des études semblables sur les interjections primaires, qui

---

<sup>72</sup> Stephens *et collaborateurs* (2009) ont une interprétation différente : selon eux, le fait de jurer fait advenir une émotion, puisque cela place le sujet dans une situation d'agressivité, ce qui cause du stress, ce qui a un effet hypoalgésique.

ne contiennent pas cette dimension d'agressivité et donc permettent d'écarter cette interprétation.

## LES INTERJECTIONS PRIMAIRES : GESTION DE LA DOULEUR

Une recherche récente confirme le rôle des productions vocales sur la capacité des individus à gérer une sensation douloureuse (Swee et Schirmer, 2015). L'expérience de cette étude consistait à comparer le temps pendant lequel des participants étaient capables de plonger une main dans de l'eau très froide (4°C) afin de tester leur résistance à la douleur. Le résultat de l'expérience montre que les participants ayant effectué une activité motrice pendant l'immersion de leur main dans l'eau froide avaient tendance à significativement mieux gérer la sensation de douleur. Les activités motrices en question étaient soit la production d'un cri (comme *ow*, *ouch* et que les auteurs appellent *the say condition*), soit le fait d'appuyer sur un bouton (qu'ils appellent *the button condition*). Cette étude montre également que le fait d'entendre une production vocale générée par une sensation douloureuse ne permet pas de réduire l'intensité de la sensation. C'est donc véritablement l'activité motrice accompagnée d'une production vocale qui permet de gérer la douleur. Citons Swee et Schirmer (2015 : p326-330-331, nous mettons en gras un passage):

Hearing one's own or another person's "ow" was not analgesic. Together, **these results provide first evidence that vocalizing helps individuals cope with pain.** Moreover, they suggest that motor more than other processes contribute to this effect.[...] The results confirmed longer hand immersions in the say condition relative to the baseline condition ( $V = 1,076$ ,  $P < .01$ ,  $r = .39$ ). Additionally, we found that the button condition produced longer hand immersion than the baseline condition ( $V = 1,092$ ,  $P < .01$ ,  $r = .$ ) [...] We extend these findings by demonstrating that vocalizing in and off itself is potentially analgesic.

On peut donc dire que les interjections primaires disponibles *en langue* anticipent la nécessité d'une production vocale pour gérer une douleur. Ce n'est pas simplement leur structure (présence d'une structure d'accueil), mais c'est leur existence *en langue* qui est ergonomique. Nous avons par ailleurs vu dans la section consacrée au canevas phonologique que les caractéristiques acoustiques de la chuintante en position finale de *ouch* produisaient un bruit blanc, dont il a été montré qu'il permettait d'apaiser une sensation douloureuse.

L'interjection est donc un outil de reformatage et un outil de gestion, de reprise de contrôle. La voix que l'interjection *en langue* sert à reformater, nous la nommons *voix 0* : de la voix humaine non parlante.

## II.2.2.2. Types de Voix

### Interjection : la Voix 0

Ce que nous appelons *voix 0* pourrait être rapproché de ce qui est appelé *emotional* ou *affective prosody* dans la littérature consacrée à l'étude des productions vocales qui ne servent pas à la production du langage. Une abondante littérature y est consacrée, comme le montrent les méta-études de Kotz et collaborateurs (2006, 2011), et plus récemment, l'étude de Grisendi et collaborateurs (2019). Comme le montre la revue de Jürgens et collaborateurs (2009), on sait qu'il y a chez les primates au moins deux voies cérébrales pour le contrôle des mouvements de la cavité buccale et des vocalisations : la voie limbique, contrôlée par le cortex cingulaire antérieur et passant par la substance grise périaqueducale, qui contrôle des vocalisations appelées *émotionnelles* (comme les cris), c'est peut-être le chemin de notre *voix 0*. L'autre voie est cortico-motrice, elle implique le cortex-moteur, c'est un circuit beaucoup plus complexe (qui passe par le putamen, le pallidum, le thalamus, puis le cervelet, la formation réticulée puis les neurones moteurs du tronc cérébral). Ces deux voies existent également chez l'Homme<sup>73</sup>, c'est peut-être pourquoi les lésions du cortex moteur générant des aphasies n'affectent pas la capacité à produire et reconnaître les vocalisations contrôlées par la voie limbique. Ce qui est intéressant, c'est que les interjections sont, elles aussi, reconnues chez les patients souffrant d'aphasie (comme le montre Goodglass, 1993 avec l'exemple de *ouch*).

L'étude de Dietrich et collaborateurs (2008) montre le double réseau activé par les interjections. L'étude décrit les circuits d'activité neuronale associés à la perception d'interjections primaires, grâce à l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (fMRI). Cette étude montre que les aires cérébrales activées chez les sujets écoutant des interjections divergent selon le degré de *lexicalité* de l'interjection (ce que nous appelons des interjections primaires riches, contenant donc un signalème) et le degré d'*affectivité* contenu dans l'intonation avec laquelle elles sont prononcées. Une intonation dite *affective* (par opposition à *neutre*) déclenche une réaction dans la zone postérieure du cortex insulaire (Dietrich et al., 2008 : 1752), alors qu'un degré élevé de lexicalité déclenche une réaction dans une zone s'étendant de la partie latérale du planum temporal au sulcus temporal supérieur et au gyrus temporal moyen. Cette recherche mène les auteurs à proposer que des aires cérébrales

---

<sup>73</sup> Néanmoins, cette affirmation est remise en question par Belyk et Brown (2016).

consacrées à la perception d'un certain type de voix (*affective*) correspondent à des zones plus archaïques que les modulations prosodiques neutres (Dietrich et al., 2008: 1755):

In consideration of the data of this investigation, perception of the affective-prosodic modulation of interjections seems to elicit a 'resonance' of phylogenetically older cerebral structures.

L'étude de Warren et collaborateurs (2006), utilisant également la technique de l'IMR fonctionnelle, montrent que la perception de ce qui est appelé *emotional vocalizations* déclenche des réponses hémodynamiques dans les zones frontales dont la région mésiofrontale, ce qui permet une préparation aux réponses mimogestuelles. En d'autres termes, le fait d'écouter ce type bien spécifique de productions vocales déclenche automatiquement une réponse permettant une réaction mimogestuelle.

Comme l'interjection permet de reformater une voix 0, il est indispensable que les interjections *en langue* soient composées de phonèmes, et que ces derniers soient majorité des voyelles. En langue des signes, qui passe par une modalité gestuelle, les interjections ont la même modalité que la langue, elles sont donc également des gestes. Sallandre (2003 :188), dans une transcription d'un discours en LSF, décrit l'interjection *ah* comme un *mouvement de tête empathique et une ouverture de la bouche*. Bendeyan et Morgenstern décrivent l'interjection en LSF comme des signes lexicalisés et figés (Bendeyan et Morgenstern, 1995 : 58) :

[...] la configuration de la main, l'orientation, le mouvement et l'emplacement sont spécifiques [...] En L.S.F., les interjections ne sont donc pas des « cris (gestes) de la nature » mais des signes ritualisés qui font partie du savoir partagé des interlocuteurs.

La *règle du canal de communication* est bien maintenue : le canal principal des langues des signes étant les gestes, ces derniers ont une priorité langagière, et les productions gestuelles non-langagières sont reformatées.

Cette comparaison avec les langues des signes pose la question du rôle des gestes dans la production d'une interjection dans les langues vocales<sup>74</sup>. Comme en LSF, les interjections des langues vocales sont accompagnées de codes mimogestuels, qui sont composés de mimiques faciales et de gestes. Nous n'abordons pas cet aspect dans la thèse, bien qu'il soit d'une grande importance, et cela constitue une des limites majeures de notre recherche<sup>75</sup>.

---

<sup>74</sup> Les spécialistes de langue des signes préfèrent l'adjectif *vocal* à *oral* : on parle de langue *vocale* en raison de l'opposition de l'oral avec la modalité écrite (comme l'explique Sallandre, 2003 :20).

<sup>75</sup> En effet, nous avons choisi de nous appuyer sur l'écrit, afin d'éviter le biais interprétatif du linguiste, particulièrement redoutable pour les signes que nous étudions, et dont nous ne sommes pas en mesure de nous extirper. Ainsi, nous avons renoncé aux corpus oraux, qui sont indispensables à l'analyse des actes mimogestuels. Par conséquent, notre thèse aborde l'interjection *en parole* comme

La distinction entre voix 1 et voix 0 pourrait peut-être en partie expliquer la raison d'être des *inserted expletives*, comme *fucking* dans *abso-fucking-lutely*.

Que vient faire *fucking* en plein milieu d'un mot ? Ce n'est pas notre sujet, nous n'en toucherons que deux mots. Commençons par observer les focalisations prosodiques<sup>76</sup>. Il arrive que de la voix 0 soit insérée dans un phonème appartenant à un lexème qui n'est pas une interjection. Par exemple, lorsqu'un locuteur prononce *absolUUUtely !!*. Le /u:/ de *absolutely* contient à la fois de la voix 1 et de la voix 0 et est donc à la fois un phonème à prononcer avec de la voix 1 et un réceptacle permettant de reformater de la voix 0.

Si l'on compare ce double statut de /u:/ avec les *inserted expletives*, on observe que la frontière est très nette entre la voix 0 insérée dans son réceptacle *fucking* et la voix 1 servant à prononcer le signe *absolutely*. Il semble que ces formes, insérées en plein milieu des lexèmes, aient l'avantage de clarifier les frontières entre la partie contenant de la voix 1 et la partie contenant de la voix 0. Le fait qu'elles s'insèrent en plein milieu de l'item confirme d'ailleurs que ces formes n'ont rien à voir avec de véritables adverbes.

## L'onomatopée : Voix 2

L'onomatopée, *en langue*, est un signe permettant de reformater l'imitation d'un son. Contrairement à la voix que l'interjection *en langue* sert à reformater, la voix est, pour l'onomatopée, toujours un outil, elle sert à imiter un son. Cependant, il ne s'agit pas d'une voix 1 : elle n'est pas présentée comme provenant du locuteur, elle est présentée comme une

---

un processus d'intégration d'une voix 0 dans un réceptacle linguistique. Les productions mimogestuelles ont lieu au moment-même, ou en amont de ce reformatage, et parallèlement à celui-ci : elles accompagnent la voix 0 que le locuteur s'empresse de rattraper grâce à un réceptacle. Mais, à notre connaissance, les productions mimogestuelles accompagnant la voix 0 ne semblent pas *aider* le locuteur à inscrire sa production vocale dans un réceptacle linguistique. Il nous semble que les productions mimogestuelles confirment et renforcent l'information transmise par l'interjection, mais ne participent pas directement à l'acte métalinguistique qui consiste à reformater une voix 0. Cependant, il serait intéressant de creuser de ce côté, et une réponse positive changerait tout : s'il s'avère que l'acte mimogestuel a un impact quelconque sur la capacité du locuteur à placer sa voix 0 dans un réceptacle linguistique, alors, clairement, l'acte mimogestuel participe de ce que nous nommons l'acte métalinguistique interjectif. Une autre piste intéressante à suivre serait de voir dans quelle mesure l'acte mimogestuel peut, s'il est ritualisé, permettre de modifier un geste plus *instinctif* ou plus *naturel* (ces mots sont des pièges, nous ne les définissons pas) en le transformant en un mouvement codé et figé, auquel cas, il y aurait ce même rapport entre la voix 0 et la langue qu'entre le geste instinctif et le geste conventionnel. Enfin, il serait intéressant d'explorer dans quelle mesure le découplage entre l'utilisation d'une interjection et la production mimogestuelle permet de créer un effet ironique (on imagine un *oops* prononcé sans aucune intonation ni mimique particulière) et si l'inverse est possible (une production mimogestuelle avec la mauvaise interjection). Nous ne pouvons pas nous prononcer sur ces questions.

<sup>76</sup> Nous adoptons la terminologie de Godement-Berline (2018 : 2) :

La focalisation prosodique désigne le soulignement d'un constituant dans un énoncé au moyen de différentes ressources prosodiques, en particulier l'accentuation et l'intonation. Plusieurs fonctions sont attribuées à la focalisation : le marquage des différentes catégories de focus, ainsi que des fonctions emphatiques (ici appelées insistance et expressivité).

imitation d'un bruit du monde. L'onomatopée est *en langue* un réceptacle, elle est prononcée par une voix dont le son n'est pas censé être la voix du locuteur, mais au contraire, dont le son est censé être la reproduction d'un bruit. La voix provient d'une autre source sonore : nous l'appelons la *voix 2* la *voix-extérieure-au-locuteur*.

Cette voix est toujours un instrument, comme la voix 1. Mais cette fois-ci, le fait que la voix soit un **matériau sonore est mis en saillance**, ce matériau vocal est utilisé pour ses qualités acoustiques : il est bien pratique d'imiter un bruit du monde avec de la voix, il se trouve que la voix fait aussi du bruit.

Le locuteur ne fait que jouer un rôle, il utilise son corps, ses cordes vocales pour fabriquer un son provenant d'une autre source sonore. Le locuteur, pendant le moment de l'imitation, se dissimule, il efface son statut de source énonciative. Le corps du locuteur, le son produit par ses cordes vocales, ne sont que les matériaux avec lesquels sont reproduits ces bruits du monde, et ce n'est pas le matériau lui-même que l'on doit regarder, mais la reproduction du bruit. Mais comme c'est véritablement le corps du locuteur qui sert de matériau pour reproduire cette source sonore étrangère, alors il y a fusion des sources énonciatives.

Comme nous l'avions dit plus haut, lorsqu'un sujet parlant imite directement un référent sonore, le résultat ressemble aux productions des boîtes à rythme humaines, résultat différent de la prononciation des onomatopées, car les onomatopées structurent et contraignent l'imitation du référent sonore avec des phonèmes. L'imitation est donc rendue plus acceptable sur un plan linguistique. C'est précisément ce reformatage, qui nous intéresse.

Grâce à l'emploi d'une onomatopée plutôt qu'une imitation directe de l'événement sonore, la RCC est maintenue : le sujet parlant affirme son statut de sujet parlant, ce qui implique que **la reproduction du bruit doit aboutir à des formes linguistiques** (et pas à des sons comme en produisent les boîtes à rythme humaines), c'est pourquoi les onomatopées sont faites de phonèmes, lexèmes et graphèmes, malgré l'inadéquation entre ce que permettent les phonèmes disponibles et le bruit à imiter : un claquement de porte, ça fait tout sauf /slæm/. On voit apparaître un **paradoxe qui est spécifique à l'onomatopée** : le locuteur affirme son statut de sujet parlant tout en utilisant une voix 2. Il y a une **inadéquation entre la source** d'où provient la voix **et l'objet** que la voix produit : la voix est présentée comme **provenant du monde** (et pas d'un locuteur), mais elle **réalise** phonétiquement, lexicalement, **des objets de langage** (pour obéir à la RCC).

Les onomatopées *en langue* sont ici encore de simples outils, des réceptacles, elles procèdent d'un rapport inversé entre la voix et le signe : elles permettent à une source vocale



présentée comme étrangère (la voix 2) de s'inscrire dans un lieu (l'onomatopée) qui a bien un statut linguistique.

Même la voix qui prononce l'onomatopée secondaire est une voix 2, c'est d'ailleurs en cela qu'il s'agit bien d'une onomatopée : le locuteur est toujours dissimulé (avec *sob* dans une vignette de bande dessinée, la perspective énonciative du narrateur est fusionnée avec les faits narrés). La différence avec l'onomatopée primaire et matricielle, c'est la présence perceptible du signifié : pour l'onomatopée secondaire, c'est le signe entier qui est prononcé par cette voix 2.

La littérature propose quelques études sur les caractéristiques prosodiques spécifiques à la prononciation d'onomatopées, comme celle de Laing et collaborateurs (2017b), qui montre que les onomatopées sont plus saillantes que les items dits *conventionnels* en matière de hauteur de ton, de tessiture, de longueur du mot, de longueur des pauses.

Rappelons que l'onomatopée partage avec le DRD d'être observée depuis le poste n°2 : si le DRD est une exposition du référent discursif, l'onomatopée est également proche de l'exposition d'un référent sonore. Conséquemment, le DRD aussi, se prononce avec une voix 2, une voix extérieure au locuteur. L'étude de Jansen et collaborateurs (2001) montre que les contours prosodiques des DRD présentent des particularités : les DRD sont signalés par une hauteur de ton plus élevée que le matériau narratif environnant, et sont précédés par des frontières intonatives, ce qui n'est pas le cas du discours rapporté au style indirect.

### Le *filler* : Voix 1+

Le *filler*, *en langue*, est un signe permettant au locuteur de poursuivre une production vocale alors même qu'aucune production verbale n'a lieu. Le *filler* diffère radicalement de l'interjection en ce sens que la production vocale qu'il permet de reformater est toujours directement liée à un acte d'énonciation : le *filler* est parfois appelé une *pause remplie* (Duez, 2001), c'est un signe permettant au locuteur d'émettre une production vocale en vue d'énoncer un discours, alors même que sur le moment, il n'a pas les mots. D'ailleurs, quand la source énonciative est L1, il est difficile d'évaluer de manière tranchée si le *filler* n'est pas simplement le relâchement d'un point d'articulation. Cette production vocale-là est inhérente à l'acte d'énonciation, c'est de la voix 1, de la voix de locuteur, permettant de prononcer les phonèmes, de la voix-outil.

Mais même cette voix 1 peut nécessiter d'être reformatée dans un signe : quand elle démarre trop tôt, quand il y en a *en surplus*, quand l'outil qui sert à prononcer les signes est déclenché, mais qu'il n'y a pas les signes en face, l'outil fonctionne à vide, et le locuteur peut

choisir d'utiliser un signe de substitution pour permettre à l'outil de fonctionner sur quelque chose, afin d'obéir à la RCC. Le signe de substitution, le réceptacle, qu'on appelle le *filler*, devient donc un outil servant à gérer le surplus de voix 1, il peut être un simple phonème (/ʌ/), un lexème (*well*) ou une relation prédicative (*y'know*).

La voix que le *filler en langue* sert à reformater, c'est de la voix-locuteur-en-surplus, de la voix humaine parlante mais sans les paroles, nous l'appelons **voix I+**. Au sein de l'acte d'énonciation, se produit une **dissymétrie** entre l'acte phonatoire et l'énoncé : ce dernier est absent face à la voix qui était pourtant émise pour le prononcer. Le *filler* est donc la manifestation d'une **absence**. Cette dissymétrie est corrigée par le reformatage de l'acte phonatoire à l'aide d'un *filler*. Pour cette raison, le *filler* n'est pas du tout une sous-catégorie de l'interjection. Tout au contraire, les *fillers* que l'on trouve *en corpus* sont les simples corollaires de cette dissymétrie.

Pour les *fillers* matriciels, quand la source énonciative est L1, on pourrait dire que c'est une voix dans son rapport non-inversé aux signes, car en fait, il n'y a parfois même pas de signe utilisé pour la reformater (la dissymétrie n'est pas corrigée, le locuteur ne fait que relâcher un point d'articulation). Quand la source énonciative du *filler* est L2, alors là, clairement, L2 reformate le parasite vocal dans le réceptacle, et le *filler* observé *en corpus* montre bien l'inversion du rapport entre la voix et le signe.

### Le cas particulier des ISS

Quel est le lien entretenu par les ISS avec les voix 0 ? Pour rappel, les ISS sont plus fréquentes en français qu'en anglais, il s'agit des formes suivantes : *Malheur ! Bother ! miracle of miracle ! Surprise !* Le locuteur se présente comme seul (il n'y a pas d'allocutaire, il est **locuteur absolu**) et il n'y a pas non plus d'allocuté, il n'est pas dans une démarche de communication, il ne tient aucun propos, son seul pouvoir est de **se réaffirmer** comme sujet parlant (il est **locuteur totalement neutralisé**).

**Ce n'est pas la voix** qui a besoin d'un réceptacle pour rendre la production vocale plus conventionnelle, mais le **locuteur/énonciateur** qui ne peut rien faire d'autre que **se réaffirmer comme sujet parlant** (ce qui implique son impuissance préalable à faire autre chose). Le signe entier est donc (*en langue*) un réceptacle au service de cette réaffirmation du statut de sujet parlant. Le rapport inversé entre la voix et le signe dont procède l'interjection se situe plus précisément pour l'ISS entre le **signe** et le **statut de l'instance énonciative** (et non pas entre le signe et la production vocale) : la production vocale est toujours de la voix 1, c'est un outil. Le réceptacle ne sert pas à accueillir la voix 1, **le réceptacle sert à permettre à**

**l'énonciateur d'utiliser ses compétences linguistiques alors même qu'aucune communication n'est possible.** L'ISS est donc un réceptacle pour compétences linguistiques hors d'une situation de communication.

Il est important ici de formuler la distinction entre ISS et structures exclamatives (SE). Ce que nous appelons les SE, c'est, en anglais les formes telles que *How pretty she is, what a beautiful girl she is !*.

#### Les structures exclamatives :

Carel et Ducrot (2009) décrivent l'exclamation comme un cas où l'instance du locuteur correspond à l'instance du *garant*, celui qui garantit la véracité du contenu. La structure exclamative n'est donc pas un réceptacle (comme c'est le cas pour l'interjection). Au contraire, la structure exclamative permet de signaler à l'interlocuteur que le contenu ne sert ni à informer (le contenu propositionnel n'est pas présenté comme une information pertinente mais comme un préconstruit), ni à interroger, ni à ordonner quoi que ce soit. Le locuteur part du principe que le contenu propositionnel est évident pour l'interlocuteur : il ne lui demande pas son avis, ne lui transmet aucune information. Le locuteur n'a pas de rôle dans l'interlocution et corrélativement, l'interlocuteur n'a pas de rôle non plus. C'est donc **un auto-repérage métalinguistique** : le locuteur est **locuteur absolu**. Selon Bolinger (2013 [1972]) et Elliott (1974), les SE sont dérivées des corrélatives de conséquence en *such that...* (pour *what a* + GN) et *so that...* (pour *how* + adjectif), comme nous le verrons au chapitre 7, et en conséquence, elles dénotent un haut degré. Plus précisément, un degré élevé à un point qui n'est pas encodé linguistiquement, comme pour la corrélatrice tronquée (*he's so cool*). Soit X, une qualité. Notons Y le degré élevé de X. Avec la structure exclamative, le point auquel le degré de X est élevé est sous-entendu : X est élevé *au point que le locuteur énonce Y*. Le haut degré de X a donc un effet sur le locuteur : il le pousse à énoncer Y. En cela, la SE ressemble à l'ISS. La SE signifie donc un haut degré par le moyen d'un renvoi à l'énonciation de Y.

#### Les ISS :

Il n'y a pas ici de contenu présenté comme vrai, déjà su et présentant un haut degré. Le locuteur ne garantit rien (il ne garantit pas la véracité du contenu), l'ISS n'est donc pas une *exclamation* au sens de Ducrot, bien que les dictionnaires les étiquettent comme des *exclamations*. Elles constituent juste le constat, de la part du locuteur, de sa propre impuissance vis-à-vis du dénoté (le *miracle* dans *and then miracle of miracle...*), et seule l'énonciation de ce dénoté confère le statut de sujet parlant à cet être impuissant. On retrouve

donc bien le rôle de l'interjection : elle permet au locuteur de **se réaffirmer dans son statut de locuteur**, et en l'occurrence, de reprendre la seule puissance qui soit encore entre ses mains, à savoir se montrer à lui-même qu'il est au moins un sujet parlant.

Ce n'est donc pas l'ISS *malheur* qui se trouve dans l'exclamative *quel malheur!*, mais le substantif. L'ISS est un groupe restreint de mots (*malheur, miracle, surprise, misère*), ce sont des signes détournés en réceptacles, réceptacles devenus disponibles *en langue*, alors que bien plus d'items lexicaux peuvent rentrer dans une structure exclamative. L'interjection ne peut jamais entrer dans une exclamative (\**what a shiiiiit !*: ici *shit* ne peut être que substantif), car l'interjection est un réceptacle, elle n'est pas la désignation d'un élément (X) susceptible de prendre un degré tel (Y) que le locuteur exclame Y.

## Les types de voix et les travaux de Fónagy

On pourrait penser que la différence entre la voix 0 et la voix 1 correspond au double encodage présenté par Fónagy, notamment dans l'article *Double Coding in Speech* (1971)<sup>77</sup>.

---

<sup>77</sup> La pluralité de ces voix que nous décrivons pourrait également faire penser à la Théorie de la Polyphonie, présentée dans *Le dire et le dit*, de Ducrot (1984), mais en réalité, ce que nous abordons est totalement différent. Citons un passage de Ducrot lui-même, dans un article lui-même destiné à clarifier la notion de polyphonie (Carel et Ducrot, 2009), où contenu linguistique, attitude du locuteur et spécification par l'énonciateur forment le triplet de la signification :

Telle que nous la comprenons actuellement, la conception de la polyphonie présentée dans le dernier chapitre de *Le dire et le dit* constitue la forme générale dont l'autorité polyphonique est une réalisation particulière. Techniquement, cette conception, nous l'avons dit, consiste à représenter la signification par un ensemble de triplets. Chacun de ceux-ci comporte l'indication d'un contenu, d'autre part celle d'une attitude du locuteur vis-à-vis de ce contenu, et enfin la spécification d'une instance dite « énonciateur ». [...] Nous voulons simplement, pour conclure, rappeler l'idée essentielle qui commande notre actuelle conception de la polyphonie. Il s'agit de placer dans la signification, à côté des attitudes du locuteur et des contenus, une troisième instance qui, pas plus que les deux autres, n'est de type référentiel et ne peut être vue comme allusion à des individus. Elle marque seulement une certaine façon de garantir le dit, un certain ton pour le présenter, et l'exigence corrélatrice d'un ton particulier pour le réfuter.

D'ailleurs, Ducrot parle bien de l'interjection et de l'exclamation, mais justement comme d'un cas où la Personne (le garant du contenu) est le locuteur, ce qui montre bien la différence avec notre propos (2009, §23, nous mettons en gras le passage) :

Il en est encore de même pour les énoncés du type « il paraît que q », dont nous avons déjà parlé : ils servent à poser q en le faisant soutenir par quelqu'un d'autre. Dans les trois cas que nous venons de rappeler, nous dirons que la Personne, au sens technique, est IL, ou encore le Tiers. **Il se peut aussi que le garant du contenu soit le locuteur lui-même, dans son rôle de locuteur, comme dans l'exclamation, où le dire est donné comme attestant la validité de ce qui est dit** (l'interjection *Aïe !* par exemple, assure, de façon honnête ou mensongère, par sa simple énonciation la réalité de la souffrance qui constitue son contenu). Nous dirons alors que la Personne ayant fonction de garant est le Locuteur, par abréviation L.

Fónagy oppose GRAMMAR à ce qu'il appelle DISTORTER ou (*modulator*), qui sont les deux pans du double-encodage dont le langage procède. Il y a un message linguistique et un message paralinguistique. Le *distorter* a deux modalités : *transpositions* (transferts syntagmatiques) et *substitutions* (transferts paradigmatiques). Il s'applique à différents niveaux : phonétique, lexical, syntaxique. L'allongement prosodique dans *absolUtely* appartient à la catégorie des substitutions. Citons Fónagy (1971: 190-191, les passages sont déjà en capitales dans le texte original) :

What we are accustomed to call a 'way of pronunciation' turns out to be a kind of glottal, pharyngeal, lingual and labial mimetics, a pre-conscious or unconscious SYMPTOMATIC or SYMBOLIC VOCAL PERFORMANCE INTEGRATED WITH THE PHONEME. The Speaker who is choked with rage is throttling his own throat, acting out in this way what he cannot do to his partner. The labialization of vowels outlines a kiss. The loose articulation can be an expression of neglect "(It's not worth speaking of)" [...] In all these cases the speech sound is a result of a DOUBLE CODING (cf. Fig.1). The choice of the phoneme is followed by the selection of a speech sound representing this phoneme, and CONVEYING at the same time an INDEPENDENT attitudinal MESSAGE. The encoding of phoneme-sequences is based upon an essentially arbitrary linguistic code; secondary phonetic messages, however, seem to be 'natural', deeply rooted in human habits, founded on a PARALINGUISTIC code (cf. Trager, 1958).

La différence entre voix 0 et voix 1 pourrait correspondre à cette distinction que présente Fónagy entre deux niveaux d'encodages : la voix 0 produit le *distorter* et la voix 1 produit le *microphoneme* (Fónagy, 1971 : 192) :

Secondary phonetic messages suppose a SENSIBLE DISTORTION of an ideal 'sound-image', of the optimal, neutral realization of the microphoneme, i.e. the phoneme in a given phonetic context [...]

Cependant, nous ne posons pas la même question. Fónagy s'intéresse au message paralinguistique transmis par tel ou tel canal, alors que nous nous intéressons au **statut** de la voix, statut généré par l'**instance énonciative** abstraite qui en est la **source** : si la source vocale a le statut de *locuteur*, alors elle produit une voix 1, qui n'est qu'un outil pour prononcer les phonèmes d'un signe linguistique ; si la source vocale a le statut de *sujet (re)devenant locuteur*, alors elle produit une voix 0, qu'il faut ranger quelque part et, dans ce cas, le signe linguistique utilisé est un outil de rangement (l'interjection *en langue*) ; si la source a le statut de *source sonore extérieure au locuteur*, alors elle produit une voix 2. **Le rôle du signe linguistique dans sa relation à la source vocale, relation qui s'inverse selon le statut de la voix**, voilà ce que nous souhaitons décrire.

Le fait que ces différents types de voix transmettent des messages (paralinguistiques), la diversité de ces messages, la manière dont ils sont transmis, tous ces points sont extrêmement

intéressants à aborder, mais nous n'en avons pas fait un axe de recherche. Nous nous intéressons ici à ce qu'il se passe **en amont** de cette transmission de messages, car nous avons considéré qu'il s'agissait d'une étape tout aussi importante.

### II.2.2.3. Les éléments intégrés et exclus de la classification

Notre méthode a abouti à substantiellement modifier les définitions *en extension* de l'interjection et de l'onomatopée telles que proposées dans la littérature. En effet, cette méthode a abouti à intégrer dans la catégorie certains éléments qui en sont traditionnellement exclus (comme l'onomatopée secondaire, l'adjectif/adverbe interjectif) et inversement, à en exclure certains, comme nous allons brièvement le résumer ici.

Nous excluons des catégories *interjection* et *onomatopée* les éléments suivants :

- Les huchements, qui sont des productions phonatoires destinées à appeler ou chasser des animaux (mais Dingemanse, 2021, les intègre à la catégorie),
- les formules de politesse (en cela, nous sommes en accord avec Ameka, 1992a et 1992b, mais en désaccord avec Lockyer, 2018),
- ce que Halté (2013) appelle les *interjections acronymiques* (comme *lol, lmao*),
- ce qu'Ameka (ibid.) appelle des *attention getters* (*water ! fire ! help*),
- les adjectifs seuls prononcés de manière exclamative (*Great! Awesome !*),
- ce que Vermander (2013 : 19) appelle les *jurons en 'par'* (*par Dieu, Par ma conscience, in the name of God, for God's sake*).
- Et enfin, les items appelés interjections *phatiques*<sup>78</sup> (*used in the maintenance of social and communicative contact*), comme le clic alvéolaire central [!] employé pour signaler un désaccord, et *conatives* (*directed at an auditor*, Ameka, 1992b : 245), comme *shh !, psst, ou tsk-tsk*. Nous ne les considérons pas comme des reformatages de productions vocales destinés à se rapprocher graduellement de la convention. ]En effet, elles ne montrent pas de différence substantielle avec d'autres gestes comme un claquement de doigt pour attirer l'attention, un applaudissement, un sifflement pour exprimer une admiration, un bras d'honneur, ou dans des contextes plus particuliers, les gestes d'acheteurs aux enchères à l'intention du commissaire-priseur, les gestes des

---

<sup>78</sup> L'appellation *interjection phatique* peut ici prêter à confusion : Dingemanse (2021) appelle *interjection phatique* des vocalisations qui annoncent ou permettent de maintenir un tour de parole, et qui sont bien, selon nous, des reformatages de productions vocales.

agents de circulation destinés aux automobilistes, etc. Si l'interjection était, comme l'affirme Ameka (1992b), un geste vocal ayant un but illocutoire mais pas de *dictum* illocutoire, ou comme le formule Wilkins (1992), une production vocale dont le but illocutoire prend la forme : *I say/do [X] because*, alors la seule différence avec les gestes que nous venons d'énumérer serait que ces derniers ne sont pas produits avec l'appareil phonatoire.

Cette différence avec la littérature s'explique par le fait que nous n'avons pas adopté une approche communicationnelle orientée vers la description d'un lien entre un item isolé syntaxiquement et un acte locutoire.

#### **II.2.2.4. Conclusion sur les types de voix**

Pour conclure, l'acte de reformatage vocal est un procès qui se déroule dans le temps et dont l'enjeu est de transformer une entité (une production vocale non langagière) en son entité opposée (une production langagière). Les trois classes (interjection, onomatopée et *fillers*) se distinguent en fonction du type de voix sur lequel s'applique l'acte de transformation. Ces réceptacles sont donc tous des détournements de signes linguistiques, car ils procèdent d'une transformation du signe en simple *outil de rangement* au service de la voix : le rapport est inversé entre la voix et le signe. Ce n'est donc pas en tant que *signes* qu'ils diffèrent les uns des autres, mais au niveau du type de voix qu'ils permettent de reformater. On observe donc une confusion induite par les étiquetages métalinguistiques, qui établissent une différence dans la classe de signes, alors que la différence se situe dans l'élément qu'ils permettent de transformer (voix 0, voix 1+, voix 2). Pourrait-on aller plus loin et dire qu'une onomatopée pourrait, sans problème, être utilisée pour reformater une voix 0 ou une interjection pour une voix 1+ ? Cela ne semble marcher que dans de rares cas : l'onomatopée *grrrr*, qui imite un rugissement, est parfois employée pour manifester une excitation ; dans *bam ! take that !*, l'onomatopée *bam* est employée pour manifester une hostilité vis-à-vis d'un interlocuteur ; le *oh évaluatif* de Richet (2011) est une interjection employée pour reformater une voix 1+. Cela mériterait un travail approfondi, mais nous ne l'entamerons pas ici.

Avec la distinction entre ces différentes voix, nous avons atteint la dernière étape de la mise en place de nos outils définitionnels. Nous pouvons maintenant proposer nos définitions pour les trois classes principales, ainsi que leurs sous-classes.

## II.2.3. Définitions

### Définition du prototype

- **Prototype en langue** : phonème disponible *en langue* pour servir de réceptacle au reformatage phonémique d'une voix 0.

#### Prototype En parole :

##### Quand la source énonciative est L1 :

- **Prototype en parole** : reformatage phonémique : acte métalinguistique consistant à inscrire différents actes dans une forme linguistique (résultat) en détournant un phonème (moyen) dans le but de conventionnaliser une voix 0 (but) :
  - Pour les structures linéaires : le reformatage phonémique *en urgence* consiste à conventionnaliser **une production de voix 0 incontrôlée** ou conventionnaliser **une assise vocale**.
  - Pour les structures non linéaires : le reformatage phonémique consiste à effectuer un **repérage métalinguistique**.
- **Prototype en corpus** : trace d'un reformatage phonémique

##### Quand la source énonciative est L2 :

- **Transcription du prototype (acte en parole)** : Le reformatage de la production vocale par L1 étant un acte inobservable, il est difficile de juger, pour les interjections primaires, dans quelle mesure L1 avait déjà bien effectué cet acte de reformatage, et tout particulièrement pour les structures linéaires ; par conséquent, il est difficile de juger dans quelle mesure L2 intervient pour effectuer lui-même ce reformatage.

-Pour les structures linéaires :

La transcription de la production vocale est un acte d'exposition d'un *parasite vocal* (par opposition à un discours idéal) plus ou moins déjà reformaté par L1, par une source énonciative par conséquent plus ou moins intervenante, par le moyen d'un reformatage phonémique ou graphématique *sans urgence* de cette production vocale, qui consiste en l'utilisation de réceptacles disponibles *en langue* ; L2 est une source énonciative indétectable car elle adopte une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1. Pour cette raison, son degré d'intervention n'est pas observable.

Si la production vocale n'a pas été reformatée clairement par L1, le degré d'intervention de L2 est maximal. Si la production vocale a été clairement reformatée par L1, L2 intervient tout de même dans la mesure où il expose le résultat d'un reformatage (y compris la structure d'accueil), quand il aurait pu ne garder que l'énoncé idéal.



-Pour les structures non-linéaires :

La transcription de la production vocale probablement déjà reformatée par L1 est un acte d'exposition du résultat d'un reformatage par L1.

***En Corpus :***

Si la source énonciative est L2 :

- **Prototype transcrit (item en corpus) :**

- Pour les structures linéaires : trace de l'acte d'exposition précédemment décrit.

- Pour les structures non linéaires : trace de l'acte d'exposition précédemment décrit

Si la source énonciative est L1 :

- **Prototype à l'oral :**

- Pour les structures linéaires : Trace d'un reformatage phonémique/assise vocale

- Structures non linéaires : occurrence d'une interjection

- **Effet de la trace :**

Si la source énonciative est L1 : la production vocale incontrôlée, l'assise vocale et le repérage métalinguistique passent pour *l'occurrence* d'une interjection, le *signal* d'une émotion.

Si la source énonciative est L2 : l'intervention de L2 passe pour une occurrence d'interjection émise par L1

## Définition de l'IPP (interjection primaire pauvre) *ah*

### *En langue:*

- *Ah en langue* : phonème déjà détourné disponible *en langue* pour servir de réceptacle pour le reformatage phonémique.

### *En parole :*

#### Quand la source énonciative est L1 :

- *Ah en parole* : reformatage phonémique *en urgence* : acte métalinguistique consistant à inscrire une production vocale incontrôlée dans une forme linguistique (résultat) en détournant un phonème (moyen) dans le but de conventionnaliser la production vocale (but).

#### Quand la source énonciative est L2 :

- **Transcription de *Ah* (acte *en parole*) :**

La transcription de la production vocale est un acte d'exposition d'un *parasite vocal* (par opposition à un discours idéal) plus ou moins déjà reformaté par L1, par une source énonciative conséquemment plus ou moins intervenante, par le moyen d'un reformatage phonémique ou graphématique *sans urgence* de cette production vocale, qui consiste en l'utilisation de réceptacles disponibles *en langue* ; L2 est une source énonciative indétectable car elle adopte une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1. Pour cette raison, son degré d'intervention n'est pas observable.

### *En corpus :*

Si la source énonciative est L2 :

-Trace de l'acte d'exposition précédemment décrit.

Si la source énonciative est L1 :

-Trace d'un reformatage phonémique

- Effet de la trace :

Si la source énonciative est L1 : la production vocale incontrôlée passe pour l'occurrence d'une interjection

Si la source énonciative est L2 : l'intervention de L2 passe pour une occurrence d'interjection émise par L1

## Définition de l'IPR (interjection primaire riche)

### *En langue :*

- IPR *en langue* : réceptacle destiné au reformatage phonémique d'une voix 0<sup>79</sup>, composé d'une structure d'accueil et une structure de différenciation.

### *En parole :*

#### Si la source énonciative est L1 :

- IPR *en parole* : Rattrapage phonémique *en urgence* d'une production phonatoire incontrôlée par l'ajout d'une structure de différenciation

#### Si la source énonciative est L2 :

- Transcription de l'IPR (acte *en parole*) :

Si la production vocale n'a pas été clairement reformatée par L1 : acte d'exposition d'une production vocale incontrôlée par le moyen d'un reformatage phonémique *sans urgence* consistant en l'utilisation d'une IPR *en langue*. L2 effectue intégralement le reformatage depuis une perspective énonciative fusionnée (exemple discuté dans la thèse *ouch fuck !*).

Si la production vocale a déjà été clairement reformatée par L1 à l'aide d'une IPR : acte d'exposition de la production vocale de L1 et de son rattrapage phonémique, qui consiste en l'utilisation de l'IPR *en langue* ; L2 est une source énonciative indétectable car elle adopte une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1.

### *En corpus :*

Si la source est L2 : Trace des actes d'exposition précédemment décrits.

Si la source est L1 : Trace du rattrapage phonémique.

- Effet de la trace :

La production vocale incontrôlée suivie de la structure de différenciation passe pour la première partie de l'item disponible *en langue* (qui est une structure d'accueil) et l'ensemble passe pour l'occurrence d'une interjection.

<sup>79</sup> Certaines interjections ne contiennent pas de voyelles, elles sont donc des reformatages de productions phonatoires, mais pas d'une voix 0.

## Définition de l'IS (interjection secondaire)

### En langue :

- IS *en langue* : item issu de la conversion d'un élément dénotant le tabou ou le sacré en réceptacle permettant au locuteur d'effectuer, *en parole*, le reformatage lexical.

### En parole :

#### Quand la source énonciative est L1 :

- IS : *en parole* : Reformatage lexical *en urgence*, qui est un acte métalinguistique consistant à inscrire une voix 0 dans une forme linguistique. Il permet au locuteur de réaliser sa production vocale tout en l'accompagnant d'une production langagière, par la prononciation d'un signe linguistique que l'on pourrait qualifier de *postiche*, car ce n'est qu'un réceptacle. Dans le même temps, le fait de choisir comme réceptacle un item dénotant le tabou ou le sacré dans un registre vulgaire permet au locuteur de transgresser un interdit sociolinguistique. L1 peut choisir d'ajouter un rattrapage métalinguistique (une censure) pour atténuer la transgression (*fudge*), qui consiste souvent en l'ajout d'une structure de différenciation (ici, *-dge*). Le rattrapage métalinguistique étant un acte inobservable, il est difficile de savoir où il commence (est-ce /dʒ/ ou /ʌdʒ/ ?).

#### Quand la source énonciative est L2 :

- IS *en parole* : acte d'exposition sans urgence d'un parasite vocal déjà reformaté à l'aide d'une IS. L2 peut choisir de censurer ce reformatage, avec un type de censure unique à L2 (*f-word*, *f\*\*\**, etc...). La censure de L2 **n'est pas un acte d'exposition**, il n'y a donc **pas de fusion des sources énonciatives** (L1 ne peut pas avoir dit *f-word*, L2 est donc une source énonciative **détectable** au moment de sa censure).

### En corpus :

- IS *en corpus* :

Quand la source est L1 : trace d'un reformatage lexical, et parfois de son rattrapage métalinguistique.

Quand la source est L2 : trace de l'acte d'exposition et/ou de la censure.

#### ➤ Effet de la trace :

Si la source énonciative est L1 : l'effet de la trace laissée par le reformatage lexical est de donner l'impression que le locuteur *emploie* une interjection (alors qu'il reformate une voix 0) pour *marquer une émotion*. Le reformatage lexical n'arrive qu'après l'émotion et après la réaction vocale déclenchée par l'émotion. Le reformatage permet justement au locuteur **de s'en remettre** : de retourner vers une production langagière la plus conventionnelle possible et au plus vite.

Si la source énonciative est L2 : AUCUN : la seule liberté dont dispose L2 est de ne pas inclure l'interjection dans sa transcription ou alors de la

censurer. La trace ne produit donc pas d'effet.

### **Définition de l'AI (adjectif/adverbe interjectif)**

#### ***En langue :***

- AI *en langue* : IS qu'il est d'usage de placer en position d'épithète lorsque le locuteur veut effectuer un rattrapage syntaxique.

#### ***En parole :***

##### **Quand la source énonciative est L1 :**

- AI *en parole* : reformatage lexical auquel le locuteur ajoute un rattrapage syntaxique *en urgence*, qui est utilisé lorsque le locuteur souhaite reformater une production vocale incontrôlée alors même qu'une proposition a déjà été commencée. Ce rattrapage syntaxique consiste à ajouter un morphème à l'IS ou simplement à placer l'IS dans la position syntaxique d'un adjectif (en position d'épithète) afin de donner l'illusion d'une intégration syntaxique formelle. Il s'agit d'exploiter une position syntaxique (placer le reformatage lexical en position épithète : *the damn door*), et d'exploiter un morphème adjectival pour l'ajouter au reformatage lexical (*fuck !!! +-ing*).

##### **Quand la source énonciative est L2 :**

- AI *en parole* : acte d'exposition sans urgence d'un parasite vocal déjà reformaté à l'aide d'une IS, puis d'un morphème postiche. L2 peut choisir de censurer ces reformatages, avec un type de censure spécifique à L2. La censure de L2 n'est pas un acte d'exposition, il n'y a donc pas de fusion des sources énonciatives (L2 est donc une source énonciative détectable au moment de sa censure).

#### ***En corpus :***

- Quand la source est L1 : trace d'un reformatage lexical suivi d'un rattrapage syntaxique
- Quand la source est L2 : trace de l'acte d'exposition et/ou de la censure.

#### ➤ L'effet de la trace :

Quand la source énonciative est L1 : l'item semble être intégré syntaxiquement et modifier à la manière d'un adjectif ou d'un adverbe les autres éléments de la proposition.

Quand la source énonciative est L2 : AUCUN : la seule liberté dont dispose L2 est de ne pas inclure l'AI dans sa transcription ou alors de le censurer. La trace ne produit donc pas d'effet.

## Définition de l'ISS (interjection strictement secondaire)

### *En langue :*

- ISS *En langue* : réceptacle disponible *en langue*, qui provient de la conversion en ISS d'un substantif désignant une force, une puissance surnaturelle ou un événement inattendu.

### *En parole :*

#### Quand la source énonciative est L1 :

- ISS *En parole* : Mise en place de l'assise lexicale : L'énonciation d'une ISS permet à un locuteur se trouvant dans une situation d'impuissance de récupérer une forme de puissance partielle grâce à un acte d'énonciation. Cet acte consiste simplement à utiliser un réceptacle qui, avant d'être converti en réceptacle, correspondait à la dénomination d'une force irrépessible (les substantifs *miracle, merveille, malheur*).

#### Quand la source énonciative est L2 :

- ISS *en parole et en corpus* : Acte d'exposition d'un référent discursif. Les lieux *en parole* et *en corpus* fusionnent ici : l'ISS transcrite est un DRD, elle se comporte exactement comme n'importe quel énoncé transcrit, car L2 n'a aucune liberté.

### *En corpus :*

#### Quand la source énonciative est L1 :

- ISS *En corpus* : L'ISS est la trace de l'emploi d'un réceptacle prévu *en langue* afin d'effectuer l'assise lexicale.

#### ➤ Effet de la trace :

Quand la source énonciative est L1 : l'effet est que le locuteur semble nommer la force irrépessible à qui il impute la cause de son impuissance, alors que seul un substantif, dans une proposition pourrait permettre de véritablement nommer la force en question. L'ISS n'est qu'un réceptacle prononcé par un locuteur totalement neutralisé. Le locuteur ne nomme pas vraiment les coupables (*rage, malheur, désespoir, tonnerre*), il utilise les items lexicaux pour récupérer de la puissance par un acte d'énonciation.

Quand la source énonciative est L2 : AUCUN : L2 n'a aucune liberté.

## Définition de l'OM (onomatopée matricielle)

Révision des définitions proposées pour l'onomatopée :

### Version précédente :

- **Onomatopée** : trace de l'*exposition* d'un événement appartenant à l'environnement d'un témoin qui se présente comme une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements avec les autres faits narrés.

### Nouvelle version, pour l'OM :

#### *En langue :*

- **OM non-lexicale** : inexistante
- **OM lexicale** : réceptacle utilisé afin d'inscrire le reformatage lexical 2, reformatage d'une voix 2.

#### *En parole :*

#### Quand la source énonciative est L1 :

- IMPOSSIBLE. Toutes les onomatopées sont observées à partir du poste d'observation 2' (même dans *and bam ! I was in love*), poste que nous attribuons à L2.

#### Quand la source énonciative est L2 :

- **OM non-lexicale en parole** : Reformatage lexical 2 : acte métalinguistique consistant à détourner des unités discrètes d'une langue (graphèmes et phonèmes) afin d'inscrire une voix 2 (l'imitation d'un référent sonore) dans une forme linguistique. Ce reformatage est effectué par un témoin qui se présente comme une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription de son imitation avec les autres faits narrés.
- **OM lexicale en parole** : reformatage lexical 2 : acte métalinguistique consistant à inscrire l'imitation d'un référent sonore dans un réceptacle prévu en langue à cet effet.

#### *En corpus :*

- **OM en corpus** : trace du reformatage d'une voix 2 (l'imitation d'un son) dans une forme linguistique.
- L'effet de la trace est que le référent semble *exposé* (ce n'est qu'un effet, car seuls les référents discursifs peuvent être véritablement *exposés*). En réalité, une forme linguistique est mise à la place du référent sonore et il s'agit pour l'interlocuteur d'interpréter cette forme linguistique comme si elle était l'*exposition* du référent sonore.

## Définition de l'OP (onomatopée primaire)

### Version précédente :

- **Onomatopée** : trace de l'*exposition* d'un événement appartenant à l'environnement d'un témoin qui se présente comme une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements avec les autres faits narrés.

### Nouvelle version, pour l'OP :

#### *En langue :*

- OP *en langue* : réceptacle lexical déjà détourné (le lexème a déjà été converti), destiné à être utilisé pour recevoir l'inscription d'une voix 2 et destiné à être interprété comme si le signifiant était une reproduction linéaire du référent.

#### *En parole :*

#### Quand la source énonciative est L1 :

- IMPOSSIBLE. Toutes les onomatopées sont observées à partir du poste d'observation 2', poste que nous attribuons à L2.

#### Quand la source énonciative est L2 :

- OP *en parole* : acte métalinguistique inobservable consistant à reformater une voix 2 (l'imitation d'un événement sonore) avec un réceptacle prévu *en langue* à cet effet.

#### *En corpus :*

- OP *en corpus* : trace du reformatage d'une voix 2 dans une forme linguistique déjà détournée et disponible *en langue* à cet effet, par un témoin qui se présente comme une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements avec les autres faits narrés.
  - Effet de la trace : L'effet de la trace est de donner l'illusion que le référent est exposé et que le bruit est imité par les phonèmes de l'OP. Le référent n'est pas réellement exposé, puisque l'OP n'est pas la reproduction du référent sonore (c'est un item lexical destiné à être interprété *comme si* son signifiant était une reproduction linéaire du référent).

Poste d'observation : Si l'OP peut être observée depuis ce que nous avons appelé le *poste d'observation 2'*, qui est un poste d'observation semblable à celui à partir duquel un DRD peut être observé, l'OP n'est pourtant pas une véritable transcription : L2' ne fabrique ni ne reproduit rien, il ne fait que choisir un élément *en langue* (*click, bang, zing*) prévu pour reformater un acte d'imitation. Le locuteur qui utilise une OP n'a aucune part de créativité et l'exposition du référent n'est que l'effet produit par la trace.



## Définition de l'OS (onomatopée secondaire)

### Version précédente :

- **Onomatopée secondaire** : Trace de l'utilisation d'un lexème disponible *en langue* afin de présenter l'ensemble du signe (signifiant et signifié) comme un événement sonore saillant, utilisation effectuée par une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements sonores avec les autres faits narrés.

### Nouvelle version, pour l'OS :

#### *En langue :*

- **OS en langue** : inexistante : il n'y a pas de catégorie de mots déjà prévus à cet effet *en langue*. Celles que l'on retrouve fréquemment sont encore dans la frange lexicale.

#### *En parole :*

**La source énonciative est L1 : impossible.**

**La source énonciative est L2 :**

- **OS en parole** : acte métalinguistique inobservable consistant à reformater l'exposition d'un référent avec un réceptacle lexical disponible *en langue*, par un témoin qui se présente comme une source énonciative indétectable car adoptant une perspective énonciative faisant fusionner l'inscription des événements avec les autres faits narrés.

#### *En corpus :*

- **OS en corpus** : trace de l'acte acte métalinguistique.
- Effet de la trace : l'effet de la trace est de donner l'illusion que le référent est exposé. Le référent n'est pas réellement exposé, puisque l'OS n'est pas la reproduction du référent sonore (c'est un signe linguistique complet destiné à être interprété comme s'il était une reproduction du référent).

Poste d'observation : L'OS est observée depuis le poste d'observation 2', et n'est pas une véritable transcription (contrairement au DRD). L'exposition du référent est l'effet produit par la trace.

## Définition de l'OPP (onomatopée de production phonatoire)

*En langue :*

- **OPP en langue** : réceptacle destiné à être utilisé pour recevoir l'inscription d'une imitation et destiné à être interprété comme si le signifiant était une reproduction linéaire du référent.

### OPP1

*en parole :*

**La source énonciative est L2 :**

- **OPP1 en parole** : Reformatage lexical 2 : acte métalinguistique consistant à inscrire l'imitation d'une production discursive ou vocale ne venant pas du locuteur dans un réceptacle prévu en langue à cet effet.

*en corpus :*

- **OPP1 en corpus** : trace de l'inscription de l'imitation d'un DRD dans un réceptacle, par un témoin qui se présente comme une source énonciative indétectable et qui présente L1 comme une source sonore non-énonciative.
- **Effet de la trace** : L'effet de la trace est de donner l'illusion que le référent sonore (le DRD, la toux, le hémme, le rire) est exposé.

### OPP3

*en parole*

**La source est L1 se donnant le statut de L2** (l'OPP2 n'est pas impossible, mais très rare dans cette configuration) :

- **OPP3 en parole** : Reformatage lexical 2 : acte métalinguistique consistant à inscrire la mise en scène d'une production vocale dans un réceptacle prévu *en langue* à cet effet

*En corpus*

- **OPP3 en corpus** : trace de l'inscription d'une production vocale feinte.
- **Effet de la trace** : AUCUN.

**Poste d'observation** : Toutes les onomatopées sont observées à partir du poste d'observation n°2'. L'OPP2 est un DRD observé à partir du poste d'observation 2', au lieu du poste 2.

Effet du décalage entre le poste d'observation choisi (2') et le poste d'observation attendu (2) : l'énoncé de L1 n'est qu'un verbiage. L2 se donne un statut de locuteur absolu.

## Définition du *filler*

### Version précédente :

- *Filler* transcrit : manifestation de la notation d'un *parasite vocal* (par opposition à un discours idéal) par une source énonciative intervenante indétectable (car adoptant une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1).

### Nouvelle version :

Les termes *parasite vocal* et *voix 1+* réfère à une production vocale qui n'est pas accompagnée d'une production verbale, ou à la mise en place d'une assise vocale (production vocale permettant de (re)stabiliser le locuteur avant un énoncé mais n'étant pas suivi de l'énoncé).

### Définition du *filler* matriciel non-lexical quand la source énonciative est L2 :

- *Filler* matriciel non-lexical *en parole (écrite)* : acte métalinguistique consistant à détourner des unités discrètes d'une langue donnée (graphèmes) afin d'inscrire une voix 1+ dans une forme linguistique par une source énonciative intervenante indétectable (car adoptant une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1).
- *Filler* matriciel non-lexical *en langue* : inexistant
- *Filler* matriciel non-lexical *en corpus* : trace de l'acte métalinguistique. Il s'agit du reformatage d'une phonémique d'une voix 1+
  - Effet de la trace : la voix 1+ semble exposée. Son reformatage semble être l'*occurrence* d'un item : par exemple, de nombreuses recherches défendent l'idée selon laquelle les *fillers* jouent un rôle dans la *programmation du syntagme à venir* ou dans le *processus de sélection lexicale* (Duez, 2001 : 32) alors que selon nous, ce n'est qu'un *effet de la trace*.

### Définition du *filler* matriciel non-lexical quand la source énonciative est L1 :

Inexistant : ce n'est qu'un relâchement de point articulatoire ou une simple production vocale sans production verbale, une voix 1+ (mais cette affirmation n'est pas le point de vue dominant dans la littérature).

### Définition du *filler* matriciel lexical quand la source énonciative est L2 :

- *Filler* matriciel lexical *en parole (écrite)* : acte métalinguistique consistant à inscrire l'imitation d'un parasite vocal dans un réceptacle prévu *en langue* à cet effet, par une source énonciative intervenante indétectable (car adoptant une perspective énonciative fusionnée avec celle de L1).
- *Filler* matriciel lexical *en langue* : réceptacle destiné à être utilisé pour recevoir l'inscription d'une imitation d'un parasite vocal et destiné à être interprété comme si

le signifiant était une reproduction linéaire du parasite vocal.

- *Filler* matriciel lexical *en corpus* : trace de l'inscription de l'imitation d'un parasite vocal dans une forme linguistique
  - Effet de la trace : le parasite vocal semble exposé

**Définition du *filler* matriciel lexical quand la source énonciative est L1 :**

- *Filler* matriciel lexical *en parole* : Reformatage lexical d'une voix 1+ : acte métalinguistique consistant à inscrire un parasite vocal dans une forme linguistique en utilisant un réceptacle prévu *en langue* à cet effet.
- *Filler* matriciel lexical *en langue* : réceptacle permettant au locuteur d'effectuer *en parole* le reformatage lexical
- *Filler* matriciel lexical *en corpus* : trace du reformatage lexical d'un parasite vocal
  - Effet de la trace : le reformatage lexical semble être l'*occurrence* d'un *filler*, marquant une hésitation

**Définition du *filler* secondaire quand la source énonciative est L2 :** le point de vue de L2 ne diffère pas fondamentalement de celui le L1 avec les *fillers* secondaires, puisque ce sont des répliques de légisignes, L2 transcrit une nouvelle réplique du même légisigne, la définition est inutile.

**Définition du *filler* secondaire quand la source énonciative est L1 :**

- *Filler* secondaire *en parole* : reformatage lexical d'une voix 1+ : acte métalinguistique consistant à inscrire la voix 1+ dans un réceptacle prévu *en langue* à cet effet (un item lexical déjà détourné).
- *Filler* secondaire *en langue* : item lexical déjà détourné dans le but de servir de réceptacle à l'inscription d'une voix 1+.
- *Filler* secondaire *en corpus* : trace d'un reformatage lexical
  - Effet de la trace : l'effet de cette trace est de donner l'impression que le *filler* est une occurrence d'un légisigne marquant une hésitation.

**Poste d'observation** : comme le DRD, le *filler* peut s'observer à partir du poste d'observation 2.

## Conclusion de la partie II, choix méthodologiques

Nous venons de terminer la deuxième partie de cette thèse, consacrée à l'élaboration et l'application d'une méthode visant à proposer une définition à nos faits de langue. Dans le dernier chapitre de cette partie, consacré à la réalisation d'une classification, nous avons dégagé trois classes principales : interjection, onomatopée et *filler*. Ces trois classes contiennent elles-mêmes plusieurs sous-classes, qui sont les résultats de différents processus de **création lexicale**.

En effet, l'interjection primaire est issue d'un reformatage phonémique, processus qui consiste à choisir d'utiliser des phonèmes afin de reformater une production vocale qui n'était pas, au départ, destinée à produire un énoncé. L'interjection secondaire est issue d'un reformatage lexical, qui consiste toujours à reformater une production vocale, mais cette fois-ci avec des lexèmes. Le lexème choisi est un item ayant trait au tabou ou au sacré, car l'énonciation d'une interjection secondaire est un renvoi à sa propre énonciation de type 4. L'interjection strictement secondaire est un peu différente, en ce qu'elle constitue ce que nous avons appelé une assise lexicale : le locuteur récupère son statut de locuteur en utilisant un réceptacle adapté pour caractériser une force ou un événement inattendu. L'onomatopée matricielle est un item issu de la matrice lexicogénique *onomatopée*. Les onomatopées primaires et secondaires sont issues de conversions depuis des classes ouvertes. Le résultat de cette conversion n'est pas le même dans les deux cas : la conversion aboutit respectivement à une réinterprétation du signifiant ou du signe comme une reproduction du référent. Le *filler* est un reformatage phonémique ou lexical d'une production vocale sans énoncé. Seule l'onomatopée de production phonatoire ne correspond pas au résultat d'un processus de création lexicale : toutes les onomatopées que nous avons placées dans cette sous-classe sont en réalité soit des onomatopées matricielles, soit des onomatopées primaires. Cependant, nous les avons rangées ensemble car elles soulignent le fait que l'onomatopée permet d'exploiter la différence entre ce que nous avons appelé le poste d'observation n°2, et le poste d'observation n°2' : avec les onomatopées de production phonatoire, le locuteur fait passer un discours pour une production non-linguistique ; ces onomatopées permettent également de montrer les stratégies que les locuteurs mettent en place pour combler l'absence de certaines interjections : il n'y a pas d'interjection permettant de reformater un bâillement, une toux ou un rire, ce qui impose l'utilisation de l'onomatopée.

L'enjeu de toutes les interjections, onomatopées et *fillers* est, pour le locuteur, de récupérer, de confirmer, de restabiliser son statut de locuteur. En effet, il s'agit de reformater,

à l'aide d'outils disponibles *en langue*, une production vocale qui n'était pas effectuée pour produire des énoncés. Le but est de déguiser cette production vocale en l'énonciation d'un signe linguistique afin de rendre cette vocalisation plus conventionnelle. Nous avons vu trois types de reformatage : le reformatage avec une matière linguistique, qui consiste à ne pas crier à vide, mais choisir un phonème, un lexème ou un graphème, le rattrapage syntaxique, qui consiste à intégrer une interjection à une structure phrastique, et le reformatage méta-linguistique, qui est un procédé euphémique consistant à conventionnaliser un reformatage.

Nous avons donc proposé d'interpréter ce but comme la conséquence d'une règle de communication, que nous avons nommée *Règle du Canal de Communication (RCC)*, selon laquelle toute production vocale doit obligatoirement aboutir à l'énonciation d'un signe linguistique. Cela expliquerait pourquoi il existe, *en langue*, des outils qui permettent de reformater des productions vocales. Nos faits de langue procèdent donc d'un rapport inversé entre la voix et le signe.

Comme il s'agit d'un reformatage, le statut de ces faits de langue est également totalement différent *en parole* et *en corpus*, et selon que la source énonciative est L1 ou L2. Par exemple, pour l'interjection produite par L1 : *en parole*, le locuteur effectue un acte dynamique de transformation, de modification de sa production vocale : le tout est un ensemble anhoméomère et dynamique. Ce que l'on voit *en corpus*, en revanche, ce n'est que le résultat du reformatage, qui est un ensemble contenant à la fois la production vocale et son reformatage : *en corpus*, la trace est le résultat statique et homéomère d'un acte de transformation.

Pour cette raison, nous n'avons pas rangé les acronymes et initiales comme LOL parmi les interjections, car ces items, au même titre que les émojis, permettent très clairement de désigner, de pointer, de nommer une émotion, une attitude ou une réaction du locuteur, ce qui n'est pas le cas de l'interjection. Avec l'interjection, au contraire, ce n'est que par inférence que l'interlocuteur peut retrouver l'émotion à l'origine de la production vocale reformatée.

Nous avons construit notre classification à partir de deux axiomes : l'interjection est bien une catégorie métalinguistique et son prototype est *oh*. L'isolement syntaxique ne faisant pas partie de ces axiomes, la conséquence de nos choix méthodologiques est de pouvoir inclure dans la catégorie des items intégrés syntaxiquement. Cette conséquence peut surprendre et susciter des interrogations. C'est pourquoi la troisième partie de cette thèse est entièrement consacrée à l'étude de ces interjections intégrées syntaxiquement.

## Partie III – Discussion sur les conséquences de la définition

### III.1. Introduction

La troisième partie de cette thèse est consacrée à l'étude des conséquences de la méthode que nous avons mise en place dans la partie II. En effet, nous avons choisi de ne nous appuyer que sur deux axiomes pour construire notre classification. Partant, l'isolement syntaxique typique de l'interjection pouvait très bien n'être qu'une propriété contingente, ni nécessaire, ni suffisante. Dans le chapitre *conception*, nous avons décrit des situations idéalisées dans lesquelles l'interjection servait à reformater une production vocale. Cette particularité se retrouve au niveau du phonème et au niveau du lexème. Il n'y avait *a priori* aucune raison pour que cet acte de reformatage ne se retrouve pas au niveau du constituant. Et justement, nous avons trouvé des cas où une interjection est rattrapée en plein milieu de la proposition, grâce à une position syntaxique particulière ou à ce que nous considérons comme un morphème postiche. Notre méthode nous a donc menée à classer parmi les interjections des éléments comme *damned, fucking*, que nous avons nommés *adjectifs* et *adverbes interjectifs* (AI). Nous les avons analysés comme des interjections secondaires auxquelles le locuteur ajoute un morphème postiche (*-ed, -ing*) ou que le locuteur se contente de placer en position d'épithète, afin de les intégrer à la structure phrastique. Ce procédé est exactement le même que celui que le locuteur effectue avec les interjections primaires riches, qui consiste à ajouter une structure de différenciation après un cri, afin de faire passer le tout pour l'occurrence d'une interjection. Comme les AI sont majoritairement considérés comme des adjectifs et des adverbes dans la littérature, et que les interjections sont traditionnellement décrites comme isolées syntaxiquement, il nous faut fournir une argumentation plus poussée sur ces interjections intégrées. Notre troisième partie est donc intégralement consacrée à l'étude de ces interjections intégrées.

Cette partie est découpée en quatre chapitres. Dans le chapitre 5, nous proposerons tout d'abord une étude préliminaire sur un rattrapage syntaxique que nous n'avons pas encore vu, afin de montrer qu'il ne concerne pas seulement l'AI. Ensuite, au chapitre 6, nous allons proposer une analyse des AI avec les concepts de la GC de Langacker. À cette occasion, nous comparerons deux types de formation d'adjectifs à partir d'interjections : le rattrapage syntaxique et la dérivation. Au chapitre 7, nous proposerons une étude de cas. Nous

étudierons tout d'abord la structure *oh-so*, qui selon nous, procède également d'un rattrapage syntaxique, et ensuite, l'interjection intégrée en construction qualitative. Cette dernière ne procède pas d'un rattrapage syntaxique, mais d'un acte que nous avons appelé un *plaquage*. Rattrapages syntaxiques et plaquages sont deux actes qui partagent certains points communs et que nous regroupons sous l'appellation *emprunt de fonction*. Au chapitre 8, nous explorerons la notion d'*emprunt de fonction*, en étudiant notamment les contraintes qui s'y appliquent.



### III.2. Chap. 5 – Le *rattrapage syntaxique* : étude préliminaire

Nous avons introduit le concept de *rattrapage syntaxique* (RS) lors de notre inclusion de ce que nous avons appelé les *adjectifs* et *adverbes interjectifs*. Pour ces deux sous-classes, le RS se divise en deux aspects : la position syntaxique dans laquelle est placée l'interjection et la suffixation de cette interjection. La position syntaxique seule consiste en un détournement de fonction syntaxique (dans *damn door*, la fonction épithète est détournée) ; la suffixation consiste à intégrer l'interjection de manière plus visible, en y ajoutant un suffixe, ce qui permet de faire passer l'interjection pour un item appartenant à une autre catégorie grammaticale, mais nous pensons que la dérivation n'a en réalité pas lieu : *damned door*. Si ce procédé de RS existe et que nous cherchons dans la bonne direction, on peut s'attendre à le voir apparaître avec d'autres formes que l'adjectif et l'adverbe. Nous allons ici consacrer une section à l'exemplification de ce procédé de rattrapage d'une interjection secondaire dans d'autres structures.

Peut-on analyser les structures de type *what the fuck* en termes de rattrapage syntaxique ? Cette structure est appelée *WHX construction* par Hugou (2017) ; Ljung l'appelle *emphasizer* : "Emphasizers like *the hell, the heck, the devil, the fuck*, etc. are used as pure *emphasizers* after interrogative WH-words as in *What the heck is the matter? Why the devil didn't you say so?*" (Ljung, 2011: 22). Selon notre modèle, il y a une interjection secondaire, *fuck*, intégrée dans une structure plus vaste *what the fuck*, et au moins une partie de cette structure sert de rattrapage syntaxique pour donner à *fuck* l'apparence d'un item parfaitement intégré et donc conventionnellement acceptable.

Commençons par observer que l'interjection secondaire *fuck* se trouve ici dans une structure interrogative introduite par le pronom interrogatif *what*. *What the fuck* est la troncation d'une interrogative de type *what the fuck are you doing here?* Quand l'interrogative porte sur un nom, il est possible de placer un adjectif juste devant le nom. Ainsi, si le locuteur émet une production vocale qu'il reformate lexicalement avec une interjection secondaire, il lui est possible d'effectuer un rattrapage syntaxique sur cette interjection secondaire juste derrière le pronom interrogatif, comme on le voit en 97. :

97. What **fucking** time is it ?!

Mais quand l'interrogative porte sur un verbe, comment pourrait-on rattraper une interjection grâce à un adjectif ou un adverbe interjectif ? La seule place où il serait possible

de placer un adverbe est juste devant le verbe ; cependant, celui-ci arrive très loin derrière le pronom interrogatif, comme on le voit en 98. :

98. What **\*fucking** are **\*fucking** you **fucking** doing here?

Si le locuteur éprouve le besoin d'effectuer plus tôt un RS, il lui faut utiliser une autre structure. Or, qu'est-ce que l'on peut placer juste derrière un pronom interrogatif ? Nous ne voyons guère d'autre possibilité que le groupe circonstanciel, et comme nous allons le voir, le groupe circonstanciel choisi est parfaitement adapté pour rattraper une interjection.

Selon la TOE, le pronom interrogatif marque un déficit d'information et permet d'effectuer une opération de parcours sur un domaine notionnel. Plus précisément, il ouvre un parcours et passe en revue la totalité des instances possibles de la notion : pour l'interrogative *what time is it ?*, les instances *it's 1, 2, 3, 4 o'clock*, etc. sont passées en revue, et c'est à l'interlocuteur d'arrêter ce parcours sur une seule instance, en répondant à la question : *it's 10 !*. Avec sa réponse, l'interlocuteur comble le déficit d'information qui se caractérise par un parcours infini. Il se trouve que certains circonstants permettent de délimiter le parcours qui a été ouvert. Par exemple, pour une interrogative en *where*, le groupe *on earth* ou *in the world* délimite la notion à parcourir (*where ON EARTH are my glasses ?*), et cette délimitation a en elle-même une valeur expressive : plus la délimitation circonscrit un espace vaste (ici, il s'agit d'une délimitation spatiale, toute la Terre), plus le locuteur montre son incapacité à choisir une seule instance parmi tous ces possibles. Le circonstant dont le rôle est de délimiter un parcours sert donc surtout à montrer toute l'étendue du parcours, ce qui lui confère une valeur expressive et en fait une structure idéale pour y inscrire une interjection.

Le rattrapage syntaxique permettant d'intégrer *fuck* très tôt dans une interrogative portant sur un verbe est donc, selon nous, un **emprunt de circonstant**. Ajoutons que la séquence *what the fuck* est en concurrence avec la séquence *what in the fuck* : la préposition semble indiquer qu'il s'agit bien du détournement d'un circonstant délimitant le parcours ouvert par le pronom interrogatif. Et s'il s'agit bien d'un emprunt de circonstant, on peut s'attendre à trouver diverses prépositions devant *the fuck*. Nous avons trouvé des *what in/on the fuck* et *what on fuck* sur Google, mais le COCA ne semble pas en contenir (simplement une occurrence de *what on hell*). Ce rattrapage permet donc de faire ce que l'adjectif et l'adverbe interjectif ne peuvent pas faire dans une structure interrogative portant sur un verbe : se positionner tôt dans la structure phrastique :

99. What **in the fuck** are you doing here?

Cependant, ce rattrapage syntaxique-là pose un problème de taille : il est antéposé, il se situe *avant* l'interjection *fuck*. Un rattrapage qui se situe après l'interjection est très pratique pour intégrer l'interjection alors même qu'elle est déjà prononcée (comme c'est le cas avec *damn +-ed* et *fuck +-ing*). Ce processus ressemble à l'ajout d'une structure de différenciation, il permet au locuteur de reprendre progressivement l'élaboration d'un énoncé parfaitement conventionnel. Avec le rattrapage par l'emprunt d'un circonstant, [(*in*) + *the* + *fuck*], l'interjection est rattrapée **à l'avance**. Tous les éléments situés avant *fuck* supposent ainsi que le locuteur ait prévu qu'il y ait une interjection à intégrer, et donc qu'il ait **anticipé** les deux éléments suivants : le reformatage lexical dont procède l'interjection secondaire et, en plus, la nécessité de rattraper syntaxiquement cette interjection. Or, plus l'interjection est spontanée, plus le rattrapage syntaxique antéposé est difficile à placer. On peut donc s'attendre à ce que les locuteurs aient tendance à éliminer de cette construction tout ce qu'il est possible d'éliminer. Il est possible d'enlever *in*, ce qui aboutit à *what ~~in~~ the fuck are you doing here?* Peut-on aller plus loin et éliminer *the* ? Cela nous semble impossible, puisqu'il ne resterait plus rien pour intégrer *fuck* et le rattrapage syntaxique serait inexistant. Cela a pour conséquence collatérale de conférer un rôle particulier au déterminant, qui est de jouer le rôle d'un signal : il signale que *fuck* est bien une interjection (et pas un substantif, comme cela pourrait être attendu derrière *what*). On peut émettre l'hypothèse que les locuteurs qui associent un degré d'intensité moindre à leur construction auront tendance à ne pas ôter le *in*, alors qu'une intensité plus forte se traduira naturellement par le fait d'enlever un maximum d'éléments du rattrapage syntaxique antéposé. Cette conséquence logique est en partie confirmée par les travaux d'Hugou (2017) : le tableau 17 résume les résultats d'une enquête menée par Hugou sur des locuteurs américains, consistant à évaluer l'intensité qu'ils associaient avec les trois structures *what in the hell*, *what the hell*, *what in hell* (ibid. : 18-19):

Forty informants, between the ages of 20 and 35 (twenty are British or Irish and twenty are American), were asked to evaluate on a three-point scale the degree of intensity associated with three sub-types of the WHX construction, namely *wh-the-hell*, *wh-in-the-hell* and *wh-in-hell* [...].

Level of intensity	Wh-the-hell	Wh-in-the-hell	Wh-in-hell
1: low level	10	20	50
2: middle level	10	70	50
3: high level	80	10	0

Tableau 17: Evaluation de l'intensité associée à 3 structures contenant hell, adaptée de Hugou (2017 : 19)

L'interprétation qu'Hugou donne à ces résultats n'est pas du tout la même que la nôtre : selon lui, l'intensité associée aux constructions contenant *in* est moins élevée à cause de la *relittéralisation* de l'item tabou<sup>80</sup> et de la plus faible fréquence de la construction (ibid. : §85). Nous avançons au contraire que la présence de *in* n'est que la conséquence d'une spontanéité moindre, ce que l'on peut aussi formuler comme une *intensité* moins élevée à associer avec la construction : si le *in* est présent, c'est parce que le locuteur a la capacité d'effectuer l'intégralité du rattrapage syntaxique (*in+the*), parce la production vocale incontrôlée à rattraper n'est pas si pressante. Inversement, quand la production vocale est trop urgente pour que le locuteur parvienne à effectuer l'intégralité du rattrapage, alors il n'en préserve que le strict nécessaire (*the*). Selon notre interprétation, ces comportements s'expliquent par des contraintes beaucoup plus formelles que sémantiques. En effet, ces comportements sont selon nous les manifestations de contraintes générées par un rattrapage syntaxique antéposé à l'interjection.

Il y a tout de même un point qui semble contredire notre interprétation : l'autre structure qui ne contient qu'un seul élément du rattrapage syntaxique, *what in hell*, est encore plus faiblement notée par les locuteurs. Nous avons donc deux interrogations à ce sujet : pourquoi cette structure est-elle plus faiblement notée alors qu'elle ne contient qu'un élément ? Et pourquoi un élément (*the*) a-t-il été omis *en plein milieu* du rattrapage syntaxique ?

La première question pourrait être réglée par une réfutation de notre hypothèse. Une autre possibilité est de prendre en considération le fait que ce sont parfois des noms propres, qui se trouvent dans ces circonstants. Dans ce cas, la structure détournée est la suivante : [in + Ø + X<sub>NOM PROPRE</sub>], où l'interjection secondaire *hell* s'insère à la place du X. Il y a donc bien une opération de renvoi à la notion, qui est marquée par le déterminant Ø, même s'il n'a pas de réalisation phonétique<sup>81</sup>. Ainsi, [in + Ø + hell] ne contient pas *moins d'éléments* que [in + the + hell]. Du côté des constructions associées par les locuteurs à une faible intensité, on a donc bien les deux constructions contenant un maximum d'éléments dans le rattrapage syntaxique antéposé.

*What in fuck*, en revanche, est pratiquement introuvable (Hugou, 2017, §65). Cela est cohérent avec le fait que l'intégralité du rattrapage syntaxique est soit la structure 1, pour les interjections se plaçant dans des structures avec nom commun [in + the + X<sub>NOM COMMUN</sub>], soit

<sup>80</sup> Nous sommes d'accord avec Ljung, (2011 : 16), selon qui ce *Hell* ne contient précisément pas de sens littéral: *The function of hell in who the hell is clearly just emphatic and the word can be replaced with the Devil, the fuck, etc.*

<sup>81</sup> Le renvoi à la notion se situe dans la structure détournée, donc le locuteur n'effectue pas de renvoi à la notion sur l'interjection *Hell*, qui est la structure d'arrivée.

la structure 2, pour les noms propres [in + Ø + X<sub>NOM PROPRE</sub>]. *Fuck* ne provenant pas d'un nom propre, il ne peut pas s'intégrer dans la structure contenant l'opération de renvoi à la notion. D'ailleurs, *what in shit* est également pratiquement introuvable, et nous pensons que c'est pour la même raison : l'interjection *shit* vient d'un nom commun. En revanche, *what the shit* a beaucoup d'occurrences sur Google, tout comme *what in the shit*, ce qui est attendu. Cela répond à notre deuxième interrogation, qui était « *pourquoi un élément (the) a-t-il été omis en plein milieu du rattrapage syntaxique ?* La réponse est qu'aucun élément n'a été omis, puisque le Ø est présent. Cela explique également d'autres contraintes observées par le même auteur, comme l'absence de *\*what in world* (c'est impossible, car *world* n'est pas un nom propre), *\*what in the earth* (c'est impossible, car *earth* est un nom propre), et *\*what the earth* (c'est impossible, car *earth* n'est pas une interjection à rattraper avec un RS antéposé).

On peut également faire l'expérience sur d'autres formes. On sait que *heck* est issu de l'amalgame entre *hell* et *fuck*. On pourrait imaginer le même amalgame, mais dans le sens inverse, ce qui donnerait *fell*. Si la forme existe, on peut s'attendre à trouver beaucoup d'occurrences de *what the fell* mais pas de *what in fell*. En effet, le premier terme composant l'amalgame, *fuck*, n'est pas issu d'un nom propre, ce qui impose la présence d'un déterminant. Nous avons testé ces formes sur Google : *What the fell* existe, mais la séquence *what + in + fell* ne correspond jamais à notre structure. De plus, la suite *what in the fell* n'existe pas. Il en est de même pour *what in the fudge* (*fudge* est l'euphémisation de *fuck*) : on trouve des *what in the fudge* mais pas de *what in fudge*.

Le détournement d'une structure contenant un nom propre aboutit, dans ce contexte, à mettre en saillance le fait que *hell* provienne elle-même d'un nom propre. Si la valeur de nom propre de *hell* est mise en saillance par le détournement de la structure contenant le renvoi à la notion, cela pourrait expliquer pourquoi on observe ce qu'Hugou appelle la *relittéralisation* de *hell* (Hugou, 2017).

I claim that in the syntactic variants *wh-in-the-hell* and *wh-in-hell*, the locative reading of the lexeme *hell* may be brought back to the fore even more patently. In other words, hearing or uttering *wh-in-(the)-hell* may activate a more direct reference to the nether world and to its implications of pain and suffering than it does with the *wh-the-hell* counterpart.

Le fait qu'il soit possible de mettre en saillance cette origine (nom propre) alors qu'il s'agit d'une interjection secondaire n'a rien de surprenant : nous avons vu dans la première partie que les interjections secondaires gardaient des propriétés de leur catégorie de départ, ce qui est illustré par la différence entre le nombre considérable de majuscules trouvées *oh God* comparé au nombre très faible de majuscules derrière *oh shit* (voir annexe 2), ce qui

montre que les caractéristiques de l’item de départ (nom propre, nom commun) sont bien maintenues après le passage au statut d’interjection. Selon nous, l’interjection secondaire ne manifeste pas d’effacement sémantique mais plutôt une perte de potentiel référentiel, due au RPE4.

Le tableau 18 montre les différentes étapes du RS : l’insertion puis l’intégration de l’ensemble *the fuck*. Les passages rouges en gras sont les éléments prononcés par le locuteur ; nous notons  $t_0$  l’interrogative telle qu’elle a été conçue dans le discours idéal, c’est-à-dire, telle qu’elle a été prévue par le locuteur.

$t_0$	What are you doing here?
$t_1$	<b>What...</b>
$t_2$	<i>...fuck !!</i>
$t_3$	[in the + X]
$t_4$	<i>in the fuck</i>
$t_5$	<del>in</del> <b><i>the fuck</i></b>
$t_6$	<i>...are you doing here ?</i>
$t_7$	What <i>the fuck</i> are you doing here?

Tableau 18 : Différentes étapes du rattrapage syntaxique dont procède *the fuck*

$t_0$  : Énoncé prévu

$t_1$  : Début de l’énoncé

$t_2$  : Interjection prévue (reformatage lexical d’une production vocale)

$t_3$  : Structure circonstancielle exploitée

$t_4$  : RS: détournement de la structure et intégration de l’interjection « fuck » dans la structure [in the + X]

$t_5$  : difficulté à placer  $t_4$  avant  $t_2$  : troncature du RS antéposé : [in the fuck]

$t_6$  : Suite de l’interrogative

$t_7$  : Résultat du rattrapage syntaxique

#### D’autres structures possibles

L’emprunt de circonstant délimitant un parcours n’est pas la seule possibilité à disposition du locuteur pour effectuer un RS, comme le montre l’exemple suivant :

100. What ***in the name of hell*** is that woman talking about? <sup>xxxix</sup>

Ici, ce n'est plus le circonstant délimitant le parcours ouvert par le pronom interrogatif *what*, qui est détourné, mais un autre circonstant, servant au locuteur à invoquer et s'en remettre à une entité divine (*in the name of God*, fonction que l'on retrouve avec *for God's sake*, ces circonstants sont souvent encadrés par des virgules). Si *Hell* est bien une interjection secondaire placée dans ce circonstant, on doit s'attendre à trouver des occurrences de *in the name of fuck*. Est-ce le cas ? Oui :

101. Why in the name of fuck is Judi Dench wearing a fucking fur coat??? is this some buffalo bill shit? <sup>x1</sup>

Sur Google, toutes les occurrences de la requête *in the name of fuck* entre guillemets se trouvent derrière un pronom interrogatif et ne sont pas encadrées de virgules : *what in the name of FUCK were you doing*. Cela montre que les occurrences avec *fuck* à la place de *God* ne correspondent pas du tout au circonstant *in the name of God*, car ce dernier n'est pas obligatoirement derrière un interrogatif. Nous avons donc bien un circonstant (*in the name of God*) détourné pour rattraper syntaxiquement une interjection secondaire. L'autre circonstant permettant d'invoquer une entité divine est *for God's sake* et lui aussi peut être détourné : on trouve des occurrences de *for fuck/hell's sake*.

Imaginons maintenant que le locuteur veuille rattraper l'interjection secondaire *God*. Que peut-il faire ? Il ne peut pas utiliser le premier circonstant que nous avons vu :

102. \*what in the God are you doing ?! ; \*what the God?! ; \*What in/on God?!

En effet, nous avons vu qu'il fallait que les interjections choisies aient un point commun avec l'élément remplacé par une interjection secondaire : un nom propre désignant un lieu (circonstant : *on Ø earth* >> circonstant détourné : *in Ø hell*) ou un terme ayant au moins une acception de nom commun (circonstant : *in the world* >>> circonstant détourné : *in the fuck*<sup>82</sup>), mais une interjection ne provenant pas d'un nom propre (comme *fuck*) ne peut pas être placée dans la structure contenant un nom propre (*\*in Ø fuck*) et inversement. L'interjection *God* ne vient pas d'un nom propre désignant un lieu, c'est peut-être pourquoi *what in God* est introuvable ; *God* n'a pas de valeur taboue ou sacrée dans son acception de nom commun, c'est peut-être pourquoi *what the God* est introuvable (il ne peut pas y avoir de RPE4).

---

<sup>82</sup> L'interjection secondaire *Fuck* est probablement convertie à partir du verbe *fuck*, mais le lexème *fuck* a bien une acception de nom commun, et nous pensons que c'est ce qui lui permet de s'intégrer à des places de substantif.

Le locuteur voulant rattraper l'interjection *God* ne peut pas non plus choisir de la placer dans *for God's sake*, puisque là, rien n'indiquerait que *God* est bien l'interjection secondaire et pas le nom propre. *For fuck's sake* ne contient pas cette ambiguïté. Pour *God*, dans cette structure, il faut donc ajouter un signal. La solution : énoncer l'interjection secondaire *God !!*, la rattraper syntaxiquement avec [+ 's sake] et annoncer qu'il s'agit bien d'une interjection en changeant la préposition, par exemple, utiliser *in* au lieu de *for*, ce qui donne *in God's sake*. Nous en avons trouvé beaucoup sur Google :

103. What **in god's sake** is going on out there? Portland. Seattle. Los Angeles. We need to end this threat to our democracy. <sup>xli</sup>

On trouve également d'autres interjections dans cette structure *in fuck's/hell's sake* :

104. What **in fuck's sake** are these people talking about? <sup>xlii</sup>

*In God's name* et *for God's sake* peuvent très bien se trouver derrière un verbe (*fighting in God's name*) ou en début de proposition (*for God's sake, stop it !*) ; pourtant, on remarque que les suites contenant une interjection, *in god's/fuck's/hell's sake* n'apparaissent que derrière un pronom interrogatif (*what, how, why*). Cela s'explique, selon nous, par le fait qu'il s'agit précisément du rattrapage syntaxique d'une interjection à l'aide d'un emprunt de circonstance.

Ces deux rattrapages (*what in the name of hell/fuck* et *what in god's sake*) ne sont pas répertoriés dans l'article d'Hugou, et ce n'est pas étonnant : c'est l'hypothèse d'un rattrapage syntaxique (qui exclut le fait que *the fuck* soit un ensemble fixe) qui permet de prédire leur apparition<sup>83</sup>.

---

<sup>83</sup> Voici quelques comparaisons supplémentaires :

- *What for God's sake is it?*  
>> Cette structure est toujours entre virgules (... , *for God's sake*, ...): ce n'est pas un rattrapage syntaxique, mais l'invocation de *God* insérée derrière *what*.
- *What for fuck's sake...*  
>>> Cette structure ne requiert pas la présence de virgules, contrairement à la précédente : cela provient du fait qu'il s'agit d'un rattrapage syntaxique, qui consiste à réutiliser la structure précédente et d'insérer *fuck* à la place de *God*.
- *What in the name of fuck...*  
>>> trouvé sur Google
- *What in God's sake...*  
>>> trouvé sur Google ; la structure *in + sake* ne semble s'expliquer que par le rattrapage syntaxique, puisque *in* est la mauvaise préposition.



Ce qui est intéressant dans le dernier rattrapage, c'est que la structure *in God's sake* contient deux parties différentes : une partie contient le rattrapage syntaxique de l'interjection *God* (le locuteur ajoute [*'s sake*]), et l'autre partie contient un signal (la préposition *in* au lieu de *for*). Nous avons déjà vu cette configuration un peu plus haut, avec l'interjection strictement secondaire en construction qualitative : *un merveille de passe*. L'ISS *merveille* est rattrapée par l'ajout de [*de+N2*] et son statut d'interjection est signalé par le fait que le déterminant est au masculin (*un*), ce qui signifie qu'il n'est accordé ni avec le féminin *merveille* ni avec le N2 féminin *passe*. Nous aurons encore l'occasion de le voir dans cette thèse : l'interjection est souvent **signalée** par les locuteurs, quand son contexte d'apparition ne permet pas de détecter clairement son statut grammatical.

### Comparaison avec de *Shut the fuck up !*

Comparons maintenant brièvement le comportement de ce qui est parfois appelé des explétifs en *the fuck* dans les deux structures *what the fuck* et *Shut the fuck up !*:

- Structure 1. What the fuck is that?
- Structure 2. Shut the fuck up!

À première vue, le même ensemble *the fuck* est utilisé dans les deux structures. Il nous semble pourtant que ce n'est pas le cas.

Regardons l'ensemble *the fuck* dans *shut the fuck up*. On sait que ce *the fuck*-là est différent : il ne peut arriver que derrière des verbes qui ont une acception transitive, mais qui, en l'occurrence, sont employés intransitivement (*get out, shut up*). Si l'on suit notre hypothèse, l'IS *fuck* est cette fois-ci rattrapée syntaxiquement par le moyen d'un détournement de COD, ce qui est selon nous rendu possible par la place vide créée par l'emploi intransitif des verbes transitifs *shut* et *get*. Si notre hypothèse est crédible, on peut s'attendre à ce qu'un autre élément que le déterminant *the* arrive dans la structure 2, élément qui ne peut pas arriver dans la structure 1. En effet, en 1, c'est le circonstant *in the world* qui est détourné, alors qu'en 2, c'est un COD ; par conséquent, la structure 2 est moins contraignante et le locuteur peut emprunter n'importe quel COD : on doit pouvoir trouver des *shut your fuck up* mais pas de *\*what your fuck are you doing here*. De plus, il doit être impossible de trouver des *\*shut in the fuck up* ou des *\*get in the fuck out*, puisque la préposition *in* n'a aucune raison d'apparaître dans un emprunt de COD, alors qu'elle a toute

sa place dans un emprunt de circonstance. De la même manière, \**get in Ø fuck out* doit être introuvable, puisque l'on sait qu'un déterminant est attendu devant *fuck*, car cette interjection ne provient pas d'un nom propre.

Résultat : comme le montre le tableau 19, les formes attendues sont présentes sur Google, on trouve bien des *shut your fuck up* et *get your fuck out*. Elles sont surprenantes et vraisemblablement marginales, c'est pourquoi elles sont pratiquement absentes du COCA. Néanmoins, les formes que nous annonçons comme impossibles sont non seulement absentes du COCA, mais encore absentes de Google. C'est assez rare pour être noté : nous n'avons trouvé aucune occurrence sur Google de certaines séquences : *what your fuck* et *get in fuck out*. Voici quelques exemples des formes attendues :

105. Exemple présent dans l'Urban Dictionary à l'entrée *bonktacular* :

Bonktacular (adjective)  
 When something is so good that you just have to fuck it (usually refers to food)  
*Steven: Wow, this is one bonktacular cake*  
*Clayton: Your mom is bonktacular*  
*Steven: **Shut your fuck up***

106. **Shut your fuck up**, you trifling truants! <sup>xliii</sup>

107. Go away all the sickness,  
 [...] **Why don't you get your fuck out**,  
 [...] So just lemme breath anyway. <sup>xliv</sup>

Prédiction	Corpus	Structure	Occurrences
Formes possibles	COCA	<i>shut your fuck up</i>	1
	Google	<i>shut your fuck up</i>	13800
	COCA	<i>get your fuck out</i>	0
	Google	<i>get your fuck out</i>	458 000
Formes impossibles	COCA	<i>what your fuck</i>	0
	Google	<i>what your fuck</i>	0 <sup>84</sup>
	COCA	<i>Shut in the fuck up...</i>	0
	Google	<i>Shut in the fuck up...</i>	7
	COCA	<i>Get in the fuck out</i>	0
	Google	<i>Get in the fuck out</i>	1
	COCA	<i>Get in fuck out</i>	0
	Google	<i>Get in fuck out</i>	0

Tableau 19: Comparaison entre *get the fuck [...]* et *what the fuck [...]*

<sup>84</sup> On trouve des *what's your fuck style ?*, ce qui n'a rien à voir.

Nous analyserons plus en détail la structure *get the fuck out* dans notre chapitre 8, consacré aux contraintes s'appliquant sur les RS.

### Conséquences : la trace et l'effet de la trace

Le processus de rattrapage syntaxique a lieu *en parole* et il consiste en une réutilisation de la fonction qu'exerce un nom (par exemple *world*) au sein d'un circonstant (comme *in the world*) par une interjection secondaire (par exemple *fuck*), ce qui aboutit aux structures étudiées ici (*in the ~~world~~ fuck*). Le rattrapage syntaxique est une correction, un retour sur la production d'un reformatage lexical, qui lui-même était le reformatage d'une production vocale. Ainsi, le rattrapage syntaxique est un acte particulièrement contraignant, qui demande une réorganisation immédiate de la chaîne discursive au moment où la proposition allait être brisée par une production vocale incontrôlée. Pour cette raison, il n'est pas toujours possible d'effectuer ce rattrapage de manière intégrale, et l'on voit apparaître des structures qui semblent agrammaticales, comme l'absence de *in* (dans *what the fuck*) ou même, pour ce que nous appelons les *adverbes interjectifs*, des formes qui se terminent en *-ing*, alors que ce n'est pas un morphème dérivationnel adverbial (le rattrapage syntaxique intégral devrait donner *fuckingly*).

Nous interprétons cela comme les indices d'une tension entre le point de départ, qui est une rupture de la chaîne discursive à cause d'une production vocale incontrôlée (ce point de départ est la cause de l'acte métalinguistique de rattrapage syntaxique) et le point d'arrivée souhaité, qui est le déguisement total et indétectable d'un parasite vocal en un élément appartenant au discours idéal (ce point d'arrivée est le but de l'acte de rattrapage). Le rattrapage syntaxique est un acte descriptible *en parole*, alors que la réinterprétation de l'interjection comme appartenant à une autre catégorie lexicale et exerçant la fonction syntaxique empruntée est ce qui en émerge *en corpus*. Et c'était attendu : le rattrapage syntaxique procède lui aussi de l'acte interjectif, car l'acte interjectif consiste à détourner des éléments de sa langue pour combler un écart entre une production vocale incontrôlée et une production linguistique conventionnelle. On pouvait donc s'attendre à ce que le rattrapage syntaxique, qui a lieu *en parole*, aboutisse à quelque chose de différent *en corpus*.

*En langue*, pour le rattrapage syntaxique comme pour l'interjection, on peut observer deux choses :

- 1 : des structures dont les caractéristiques formelles les rendent pratiques pour effectuer des détournements (le circonstant, la fonction épithète, la construction qualitative, comme nous le verrons)
- 2 : des structures qu'il est d'usage de détourner pour y intégrer des interjections à rattraper syntaxiquement ([damn+-**ed**], [**in the** + fuck], [wow + **of + a** + N2], ce qui en fait des **réceptacles** à disposition pour effectuer le rattrapage syntaxique.

*En corpus*, on observe également deux choses :

- 1 : la trace d'un acte métalinguistique de rattrapage syntaxique qui a eu lieu *en parole*,
- 2 : l'**effet** de cette trace : Pour l'interjection seule, l'effet de la trace est de considérer que l'interjection est forcément isolée syntaxiquement, qu'elle est une *inter-jection* au sens étymologique du terme. Pour les rattrapages syntaxiques, ces traces font émerger des réinterprétations syntaxiques (l'interjection est interprétée comme un adjectif épithète, un adverbe, etc.). Cet effet a conduit certains linguistes à proposer des analyses selon lesquelles les formes adjectivales étaient des bien des adjectifs, seulement, ils avaient la particularité d'être *affectifs*, et d'avoir un sens *ineffable*, *procédural*, ne dénotant que l'émotion du locuteur, etc... Nous étudierons les emprunts de fonction au chapitre 8.

Nous allons maintenant passer à l'analyse de ces rattrapages syntaxiques.

### III.3. Chap. 6 - Rattrapage syntaxique ou dérivation ? Former des adjectifs à partir d'interjections

Ce chapitre est consacré à une première étude des rattrapages syntaxiques rendus possibles par les adjectifs et adverbes interjectifs (AI). Pour mieux comprendre en quoi consiste ce processus, nous allons le comparer avec d'autres adjectifs, eux aussi formés à partir d'interjections. Nous allons principalement nous appuyer sur les concepts de Linguistique Cognitive (LC), et plus particulièrement de la Grammaire Cognitive (GC) développée par Langacker. Nous avons déjà introduit les concepts principaux de cette école de pensée dans le chapitre 3.

Il est possible d'obtenir une forme adjectivale à partir d'une interjection de deux façons :

- Par rattrapage syntaxique d'une interjection secondaire grâce à une forme adjectivale, acte qui aboutit à former ce que nous appelons un *adjectif interjectif* (*damned*, *fucking*), comme nous allons le voir dans la première partie cette section.
- Par conversion ou dérivation, qui consiste à recatégoriser une interjection en adjectif, ce qui aboutit à des formes comme *yucky*, comme nous allons le voir dans la deuxième partie de cette section.

Les deux procédés sont fondamentalement différents. La description détaillée du second procédé nous permettra de comprendre la différence entre, d'un côté, la désignation d'une propriété avec un adjectif qualificatif formé à partir d'une interjection et, d'un autre côté, ce que nous appelons *l'effet de la trace*, chez l'AI. La description détaillée de ce procédé nous permettra également d'avancer dans l'analyse de la structure morphologique de l'AI.

#### III.3.1. Première possibilité : formation d'adjectifs et d'adverbes interjectifs

Nous traitons dans une même section ce que nous appelons les *adjectifs interjectifs* et les *adverbes interjectifs* (AI pour les deux), car il nous semble que leur seule différence réside dans un point purement syntaxique concernant le rattrapage que le locuteur veut effectuer. D'ailleurs, formellement, les deux se confondent : *damn*, *damned* (adjectif), *damn good*, *damned good* (adverbe), *fucking* (adjectif et adverbe), *bloody* (adjectif et adverbe), *de sacrées jolies filles* (*sacrées*, adverbe avec flexions d'adjectif).

Les AI sont extrêmement délicats, dans le sens où morphologiquement et syntaxiquement, ils présentent quelques caractéristiques similaires aux adjectifs et adverbes, mais sémantiquement, ils s'en différencient radicalement : ils ne dénotent en rien une propriété ou une relation. Mais qu'appelle-t-on *sémantiquement* ? Ils n'ont, certes, pas de dénoté, mais rappelons que c'est précisément une nature de *profile*, donc une nature sémantique, qui distingue les catégories grammaticales selon Langacker. Les AI supposent donc d'un côté, le maintien d'un sens inhérent à l'adjectif et l'adverbe, et d'un autre côté, la perte d'un sens inhérent au dénoté de l'item.

Étudions la description que Langacker propose des adjectifs en tant que catégorie et regardons ce qu'il en reste dans les AI. Pour comprendre la description de l'adjectif chez Langacker, il faut d'abord le situer parmi les autres catégories grammaticales. L'adjectif se situe au milieu d'un continuum dont le verbe et le nom sont les pôles. Les deux catégories grammaticales du nom et du verbe s'opposent fondamentalement sur tous les points suivants :

- Mode de Scan : les noms : *summary scanning*; les verbes : *sequential scanning*
- Capacités cognitives : les noms : *grouping and reification*; les verbes: *apprehending and tracking relationships*
- Nature du *profile* : les noms : *thing*; les verbes: *relationship*
- Degré d'élaboration : les noms : *simple* ; verbes : *complex*

Entre ces deux pôles, se situent les adjectifs, au même titre que les adverbes, les prépositions, les infinitifs, et les participes. Les catégories qui profilent des relations ne participant pas d'un processus (*atemporal relationship*) sont l'adjectif, l'adverbe et la préposition : en cela, elles se différencient du verbe. Leur point commun avec le verbe est qu'elles profilent des relations. La différence entre adjectifs, adverbes et prépositions tient dans l'organisation *trajector/landmark*. Les adjectifs et adverbes ont pour point commun de n'avoir qu'un seul participant focalisé (un *tr* mais pas de *lm* focalisé), contrairement aux prépositions, dont les deux éléments *tr* et *lm* sont focalisés (*focalisé* traduit ici *focused*).

Les adjectifs se différencient eux-mêmes des adverbes dans la nature du *tr* : le *tr* est une entité pour l'adjectif (donc, le *tr* est un substantif), une relation pour les adverbes (Langacker, 2008 : 115). Des exemples seront plus parlants : prenons le syntagme *tall man*. *Tall* est un adjectif, il ne focalise qu'un seul participant, le *trajector*, qui est ici spécifié par *man*, une entité. *Tall* permet de situer *man* à un certain endroit (assez haut) sur une échelle de taille humaine masculine. Il y a donc une **relation** entre une **entité** (*man*) et une **échelle**, qui est établie grâce à *tall* : cette relation, c'est *tall*, un point élevé sur l'échelle. Cette relation est atemporelle. L'échelle est le *nontrajector entity* (Langacker 2008 : 116), c'est-à-dire une

entité qui n'est pas le *trajector*, mais qui n'est pas forcément un *landmark*. L'adjectif *profile* donc une relation dont un seul participant est focalisé (ce participant est le *trajector*, ici spécifié par *man*). Un adjectif de couleur, comme *yellow*, *profile* une relation entre un point du spectre lumineux visible et une entité (la chose, dont on dit qu'elle est jaune).

Pour ce qui est des participes passés, il s'agit d'un changement de nature de *profile* : il y avait, au départ, une situation profilée comme un procès, mais l'ajout du marqueur *-ed* du participe passé dénote la suspension du dynamisme du verbe. Il nous faut donc partir du verbe. Le verbe scanne successivement les différentes étapes d'une situation (appelées *component states*), qui elles-mêmes sont des relations entre un *tr* et un *lm*, comme le montre la figure 36.

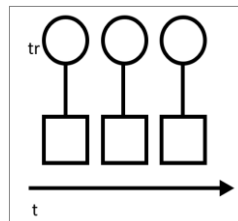


Figure 35: Le verbe, adaptée de Langacker (2008: 119)

Les adjectifs formés à partir d'un participe passé constituent une modification dans la nature du *profile* de cette situation. Les marqueurs de participes (*-ing* et *-ed*) invoquent un point de vue particulier sur le contenu processuel : une perspective interne est adoptée avec *-ing*, alors qu'une perspective postérieure est adoptée avec *-ed*. Le marqueur *-ed* met en lumière la fin du procès dénoté par un verbe ; l'adjectif en *-ed* focalise l'état final qui résulte de ce procès. L'adjectif formé à partir d'un participe passé focalise la propriété gagnée par un participant de l'action désignée par le verbe. Par exemple, pour l'adjectif *demolished*, à la fin de l'action, un participant a été modifié, il a été démoli. À la fin de l'action, il a donc gagné une propriété qu'il n'avait pas avant. La propriété est notée P et le fait qu'elle ait été gagnée au cours de l'action est noté par les pointillés. Comme il s'agit d'un adjectif, seul un participant est focalisé (le *trajector*, représenté par le cercle en gras, tout en bas à droite) et il possède cette propriété nouvellement acquise. La figure 37 montre le passage d'un verbe à un adjectif (*demolish* >> *demolished*) tirée de Langacker (2008 : 121) :

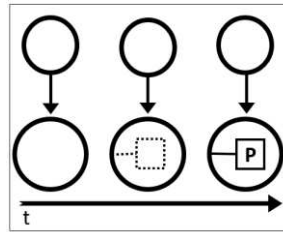


Figure 36: Adjectif formé avec un participe passé, adaptée de Langacker (2008: 121)

La difficulté face à laquelle nous nous trouvons avec les adjectifs interjectifs comme *damned*, *bloody*, *fucking* est donc la suivante : comme l'avancent Blakemore (2011) et Potts (2008), ces éléments sont des *expressives*, au même titre que les interjections, leur sens est procédural et non conceptuel. Il n'y a donc rien de *profilé*, et il n'y a pas de *focus of attention*. Dans la phrase *Get your damned shoes off of the table!*, *damned* ne peut pas être décrit dans les termes présentés par Langacker : son *trajector* est bien spécifié par *shoes*, mais les *shoes*, n'ont pas une propriété nouvellement acquise au cours d'un processus de damnation. Non, il n'y a pas eu du tout de processus de damnation, et la propriété n'existe pas. Et pourtant, *damned* montre bien les caractéristiques d'un adjectif.

#### La littérature concernant les adjectifs et adverbes *intensifs* ou *affectifs*

Ils proviennent de mots tabous, et sont parfois même désignés ainsi (Cacchiani, 2017). Andersson et Trudgill (2007), subdivisent les mots tabous en trois catégories : le premier sous-groupe contient des *dirty words* en relation avec la sexualité et les excréments, la deuxième catégorie sémantique comprend des "mots renvoyant à la religion chrétienne," et la troisième inclut des termes animaliers (comme *bitch* et *cow*), classification à laquelle Napoli et Hoeksema (2009) ajoutent un groupe sémantique supplémentaire, en rapport avec la santé (Rapatel, 2014). Ils sont parfois qualifiés d'*intensifiers*, mais cette appellation est un piège, car ils ne font pas partie des adverbes appelés *intensifieurs*, qui comptent deux catégories principales, *totality modifiers* et *scalar modifiers* (Paradis, 2008 : 321) :

TOTALITY MODIFIERS		SCALAR MODIFIERS		
Maximizers	Approximators	Boosters	Moderators	Diminishers
<i>absolutely</i>	<i>almost</i>	<i>extremely</i>	<i>fairly</i>	<i>A bit</i>
<i>Completely</i>	<i>nearly</i>	<i>highly</i>	<i>pretty</i>	<i>A little</i>
<i>perfectly</i>	<i>virtually</i>	<i>terribly</i>	<i>quite</i>	<i>slightly</i>
<i>totally</i>	<i>practically</i>	<i>very</i>	<i>rather</i>	<i>somewhat</i>

Tableau 20: Classement des intensifieurs, adapté de Paradis (2008 : 321)



Dans cette classification, on peut clairement voir qu'aucune catégorie ne peut contenir les adjectifs et adverbes dont nous parlons.

Ils semblent être le produit d'un certain degré de grammaticalisation (Rapatel 2014, nous ajoutons les caractères gras) :

Wittouck (2011) dans son travail de recherche, souligne que les intensifieurs tabous diffèrent des autres intensifieurs en ce que, non seulement ils expriment graduellement l'intensification, mais ils remplissent une fonction pragmatique marquée via leur processus de grammaticalisation. Il ajoute que si on observe qu'un intensifieur modifie maintenant un type d'adjectif avec lequel il n'entrait pas en collocation jusqu'à présent, cela signifie qu'**l'intensifieur s'est étendu à de nouveaux contextes et que nous pouvons en conséquence affirmer que cela révèle clairement à la fois une fréquence d'emploi en augmentation et un stade plus avancé de grammaticalisation.**

Comme le *trajector* est spécifié, mais que leur participant non-focalisé n'a pas de correspondant, la question de leur sens donne lieu à des débats dans la littérature. Rapatel parle de *désémantisation*, Potts parle d'un sens *ineffable*, Blakemore d'un sens *procédural*. D'autres y voient un sens métaphorique, comme Cacchiani (2017), qui s'inscrit dans une autre discipline de la LC, la CMT (*Conceptual Metaphors Theory*, élaborée par George Lakoff et Mark Johnson depuis le début des années 1980). Arrêtons-nous quelques instants sur ses recherches. Son étude intègre les éléments qui nous intéressent mais sans s'y attarder. Dans les termes de Wharton, Cacchiani aurait un rapport *conceptualiste* à ces adjectifs. L'étude à laquelle nous référons est consacrée aux adjectifs dits *intensifieurs* dans des constructions complexes. Ceux qui nous intéressent sont appelés *taboo words* ou parfois *taboo intensifiers* dans son étude. Selon Cacchiani, les *intensifieurs* se divisent en huit grandes catégories en fonction du domaine source à partir duquel le mécanisme d'intensification s'effectue (Cacchiani, 2017 : 5). Selon l'auteure, la raison pour laquelle des *intensifieurs* qui ne sont pas des marqueurs de degré (comme *bloody damned, fucking*) parviennent quand même à véhiculer un degré, est qu'une scalarité peut être retrouvée à travers des métaphores conceptuelles. Par exemple, la métaphore A STRONG EMOTION/EMOTIONAL REACTION IS A HIGH DEGREE OF INTENSITY permet d'expliquer pourquoi les adjectifs et adverbes basés sur des mots tabous peuvent dénoter un degré : marquer une émotion par l'usage d'un juron dénote métaphoriquement un degré élevé (on voit qu'ils sont ici considérés comme ayant la capacité de dénoter une propriété). Pour Cacchiani, *fucking* s'analyse de la façon suivante : on peut interpréter l'adverbe *fucking* comme un adverbe de degré, car il a une scalarité qui provient métonymiquement d'une cause dont la conséquence est que le locuteur est *fucked* (nous ajoutons les caractères gras) :

Collocations such as *fucking amazing* and telic intensification in *unbelievably foolish* also allow for the ‘so A that V’ paraphrase, whereby a cause is metonymically accessed via its effect (‘**X is so amazing that I’m fucked**’; ‘X is so foolish that I can’t believe it’).

Les huit catégories d’*intensifieurs* précédemment cités sont classées selon les domaines cognitifs rattachés à la scalarité et se regroupent en trois grandes classes : le type *all-new*, le type *snow-white* le type *howling funny*. Ces classes sont établies à partir du rapport de compatibilité entre les deux adjectifs de la composition complexe (Cacchiani, 2017: 15). La classe dans laquelle se situe les *taboo intensifiers* est *howling funny* : cette classe se caractérise par une prégnance du rôle de l’expérience de causalité, exemplifiée par Cacchiani par les exemples *red-hot* et *bored stiff* (Cacchiani 2017 : 15) :

In the third type, exemplified by *red-hot*, *bored stiff* and *howling funny*, experiential similarities are crucial for construct interpretation. The semantic relation R is interpreted as ‘and/cause’, and the degree configuration rests on the integration of scales associated with meanings typically located in separate domains.

Il nous semble qu’il est possible de distinguer les constructions de type *red-hot* et *bored stiff* d’un côté, des adjectifs et adverbes formés sur des mots tabous de l’autre. C’est ce que nous allons voir notre proposition alternative.

### Proposition alternative

Nous avons dit que le *-ed* de *damned* était un morphème postiche. Ainsi, la question de leur statut d’adjectif et adverbe ne se pose peut-être même pas : ce n’est qu’une interjection déguisée. Cependant, rappelons que nous utilisons les concepts de la LC pour décrire l’interjection du point de vue de l’interlocuteur : ce que nous décrivons ici est donc ce que nous avons appelé *l’effet de la trace* : *en corpus*, l’interjection *damned* est la trace d’un rattrapage lexical suivi d’un rattrapage syntaxique ayant tous deux eu lieu *en parole*. L’effet de la trace du rattrapage syntaxique est de faire illusion, c’est-à-dire de faire passer une interjection pour un adjectif, ce qui implique que *damned* semble procéder d’une relation atemporelle. Ce que nous allons décrire ici, c’est donc ce en quoi consiste l’effet de la trace.

Pour décrire l’effet de la trace, il nous faut ainsi réconcilier deux phénomènes contradictoires : d’un côté, l’adjectif *profile* une relation atemporelle entre un *tr* spécifié par un nom et un élément non-focalisé, d’un autre côté, cet élément non-focalisé est vide. Si c’est la nature du *profile* qui fait la catégorie grammaticale, il faut par définition que quelque chose soit *profilé* pour que l’adjectif puisse être interprété comme un adjectif. Mais si l’absence de *profile* définit l’*expressive*, comme l’affirme Langacker au sujet des interjections, il ne faut

pas de *profile* à *damned*. Or ici, il nous faut les deux : le *profile* pour la catégorie, mais sans l'élément spécifiant la relation atemporelle avec le *trajector*.

## PREMIÈRES ÉTAPES

On pourrait avancer que *damned* fonctionne très exactement comme un adjectif, à ceci près que la relation avec le *trajector* est indéterminée : *damned* signifierait *il y a une relation : 'shoes' est bien située par rapport à quelque chose, mais je ne dis pas quoi*. Cependant, *damned* signifie autre chose qu'une simple indétermination de la propriété : comme les autres *expressives*, il renvoie également à une situation archétypale. En effet, *damned X*, c'est ce que l'on dit quand on veut mettre en lumière une forte émotion, positive ou négative à propos de quelque chose (Constant *et al.*, 2009). Dans notre schéma, il nous faudra ajouter cette situation archétypale, que pour rappel, nous avons notée Sit<sub>ARCH</sub>. De plus, ce que l'AI ajoute par rapport à l'IS, c'est une relation avec un substantif : même s'il ne le modifie pas, *damned* pointe également vers un nom. Il y aura donc une flèche de plus à inscrire dans le schéma. *Damned* procède de multiples renvois :

- RPE0 : il s'agit d'un reformatage de production vocale dans une matière linguistique.
- RP1 : renvoi à une situation archétypale : *damned* c'est ce qu'on dit quand on est dans tel ou tel état émotionnel.
- RPE2 : Renvoi vers le sujet parlant en Sit<sub>GROUND</sub>, qui correspond au fait que le locuteur *montre* plus qu'il ne *décrit* ses émotions (Wharton, 2003) : l'attention se déplace de la scène vers le locuteur, qui devient le lieu observé, car il s'agit toujours d'un *expressive*.
- RPE4 : il est inhérent à l'IS, or l'AI est le rattrapage d'une IS.
- Renvoi au nom : *damned shoes*, ce n'est pas *damn* tout court : il y a donc bien une direction supplémentaire de qualification indéterminée de l'adjectif interjectif.

Si nous défendons l'idée que *damned* n'est pas un véritable adjectif, qu'il n'est même pas un *intensifieur*, alors nous pourrions proposer la décomposition suivante :

### Décomposition 1 :

DAMNED : X a la propriété de me faire crier « *damn !!* »

D'ailleurs, Larcher (1985) voit dans *bigrement* un adverbe délocutif (la prédication s'effectue de manière à faire s'exclamer *bigre !*). Mais cette décomposition pose un problème de taille : elle est identique à un autre type d'adjectifs, eux aussi issus d'interjections.

### Décomposition 1 :

YUCKY : X a la propriété de me faire crier *yuck !*

Or, les deux sont très différents. Malgré une certaine ressemblance, il ne faut pas confondre les AI avec les adjectifs issus de la conversion d'interjections primaires, comme *yucky* ou *yummy*. Dans la section suivante, nous allons comparer les AI avec d'autres items convertis ou dérivés à partir d'interjections (adjectifs et verbes) afin de mieux comprendre l'AI.

Conversion avec maintien du substrat : *yucky* versus *damned*

Les différences avec l'AI *damned* sont très nombreuses : *yucky* est véritablement un adjectif qualificatif, il dénote la propriété d'un nom, il n'est pas exclamatif, il a un sens conceptuel, il peut avoir toutes les positions syntaxiques de l'adjectif : épithète, attribut, apposé. *Damned*, au contraire, est morphologiquement flexible (il peut être remplacé par *damn*), son statut syntaxique est particulier (il ne peut être qu'épithète), son statut d'adjectif ou d'adverbe est difficile à percevoir (dans le cas de *damn good*, s'agit-il d'une composition complexe contenant deux adjectifs, tel *red-hot*, comme l'avance Cacchiani, ou s'agit-il d'une construction adverbe-adjectif ?) et enfin, il est sémantiquement vide : il ne dénote pas la propriété d'un nom.

Nous pensons qu'à la différence de *yucky*, *damned* procède de la superposition de plusieurs étapes dans son élaboration. Comme pour l'interjection secondaire, il y a deux situations d'énonciation (Sit<sub>GROUND</sub> et Sit<sub>ARCH</sub>) :

- Dans la première situation, Sit<sub>GROUND</sub>, le locuteur effectue une *construal*, avec sur la scène, une situation décrite par une proposition (par exemple, *get your shoes off of the table*), situation au sein de laquelle se déroule une *action chain* correspondant au déroulement d'un transfert d'énergie (le *billiard ball model*, voir supra) : un participant (*shoes*) suscite une forte émotion chez le locuteur, qui voudrait le qualifier mais ne trouve rien d'autre qu'une interjection (*damn !!*).

- Acte interjectif 1 (reformatage lexical) : le locuteur ne trouve rien d'autre qu'une interjection (*damn !!*). Cet acte renvoie à Sit<sub>GROUND</sub> (RPE de type 2), la situation d'énonciation du locuteur.
- La deuxième situation, Sit<sub>ARCH</sub>, où l'on trouve également une *action chain* au sein de laquelle un agent énonce l'interjection secondaire *damn !* à cause d'un événement générant une forte émotion, positive ou négative ; comme il s'agit d'une interjection secondaire et pas d'une primaire riche, le début de la chaîne est indéterminé, c'est pourquoi la polarité de l'interjection dépend totalement du contexte.
- Acte interjectif 2 (rattrapage syntaxique) : le locuteur trouve *en langue* un réceptacle qui lui permet d'intégrer son interjection syntaxiquement : une position syntaxique d'adjectif épithète et un morphème adjectival (*damned shoes*)
- L'effet produit est que le locuteur crée le type de *profile* élaboré par les adjectifs, même s'il n'y a aucune propriété associée à *shoes* ni aucune référence à TO DAMN dans *damned shoes*.

Ces étapes ne correspondent pas à une temporalité chronologique. Au contraire, il s'agit d'une superposition des interprétations. Nous pouvons schématiser ces étapes de la manière suivante :

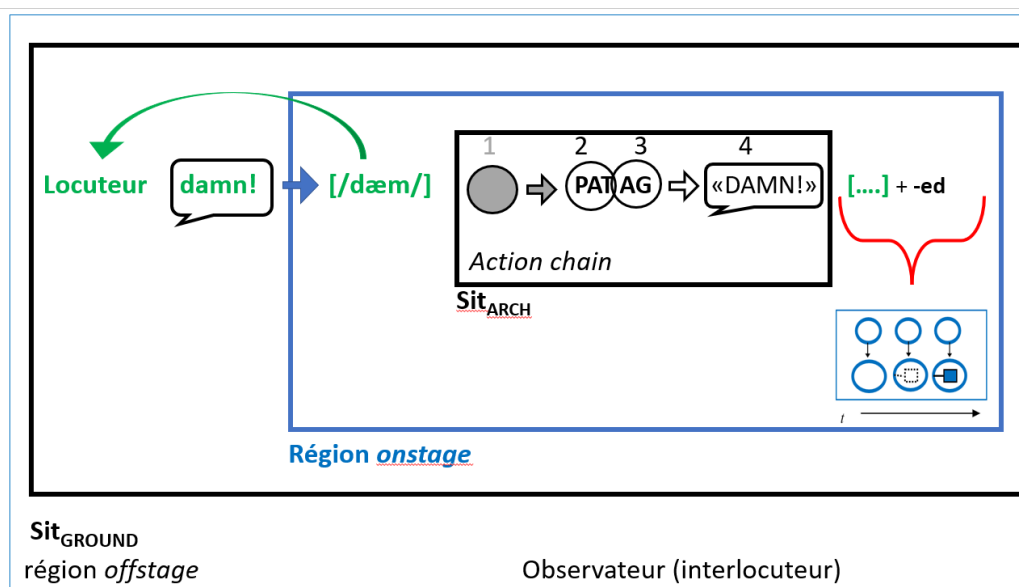


Figure 37: rattrapage syntaxique DAMNED

Le schéma se lit de gauche à droite. Le cadre extérieur noir représente la situation d'énonciation du locuteur, Sit<sub>GROUND</sub>. Le cadre intérieur bleu représente la région *onstage*, la

scène. *Onstage*, on ne voit que la forme phonétique /'dæm/, car les interjections secondaires procèdent d'une RPE de type 4, leur emploi est quasi-autonymique, ce qui implique que le signifié de l'item n'est pas profilé. On observe un renvoi à l'énonciation de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>, qui correspond au RPE de type 2 : il faut regarder le locuteur, et non plus la scène, car le locuteur *montre* au lieu de *dire*. Nous l'avons symbolisé par une flèche verte renvoyant vers le locuteur. Ensuite, il y a un renvoi en Sit<sub>ARCH</sub>, dans le dernier cadre intérieur noir, car comme les routines et formules de politesse, l'interjection renvoie à une situation archétypale (on dit *hello* lorsque l'on voit une connaissance pour la première fois de la journée, on s'exclame *damn!* lorsque l'on souhaite exprimer une émotion intense, etc.). Contrairement aux IPR, la première interaction de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub> est indéterminée pour les IS, ce que nous avons symbolisé par un cercle grisé au niveau de l'interaction numérotée 1. Ensuite, le morphème *-ed* est ajouté en Sit<sub>GROUND</sub> afin de déguiser l'interjection *damn* en adjectif. Ce *-ed* se trouve bien sur la scène, donc, dans le cadre bleu, c'est pour cela qu'il parvient à faire réinterpréter l'interjection comme un adjectif. Les crochets verts symbolisent l'énonciation de *damn!*, que la représentation de Sit<sub>ARCH</sub> sépare du *-ed* dans ce dessin. L'accolade rouge montre ce en quoi consiste le rattrapage syntaxique : l'interjection « *damn!* » + *-ed*. Sous l'accolade, nous avons placé la forme adjectivale qui en résulte. À la différence de ce que l'on voit dans le schéma proposé par Langacker pour décrire les véritables participes passés, le *trajector* de *damned* ne contient pas de propriété P (qui, pour ce type d'adjectifs, est la propriété possédée par le *trajector* à l'état final d'un processus). Au contraire, pour *damned*, le *tr* ne contient pas de propriété du tout, ce que nous avons symbolisé par un remplissage bleu à l'endroit où P devait se trouver. Ainsi, l'interjection qui s'intègre dans ce faux adjectif active également le domaine cognitif activé par le participe passé, à savoir adopter un certain point de vue par rapport au déroulement d'une action dénotée par un verbe, et ce point de vue est une postériorité : l'adjectif basé sur un participe passé fait de l'état final d'une action la propriété nouvellement acquise par un participant. Seulement, ici, cette propriété est vide. Pour que le schéma soit complet, nous devrions ensuite ajouter le domaine cognitif invoqué par le verbe TO DAMN, et le sens de son participe passé, qui sont irrémédiablement invoqués par le signifiant DAMNED, mais cela alourdirait le schéma.

À première vue, *yuck* et *damned* semblaient pouvoir se décomposer de la même façon, comme dit précédemment, et que nous rappelons ici :

### **Décomposition 1 :**

YUCKY : La chose a la propriété de me faire crier « *yuck!* »

DAMNED : La chose a la propriété de me faire crier « damn !! »

Cependant, *damned* est une interjection. Il se trouve simplement qu'elle est intégrée syntaxiquement par le moyen d'une forme adjectivale. Nous devons reformuler la décomposition 1 :

### Décomposition 1.2 :

YUCKY : X a la propriété de me faire crier *yuck* !

DAMNED : X n'a pas de propriété ; je crie *damn* ! mais je lui donne une forme adjectivale

Effet de la trace >>> X semble avoir une propriété *ineffable*

Plusieurs étapes mènent à cette décomposition :

#### **Pour *damned* :**

- Je crie *damn!!*
- Renvoi à Sit<sub>ARCH</sub> : quand on est en colère, on crie *damn !!*
- *Damned shoes* : 1. X (ici, *shoes*) n'a pas de propriété ;
- >> Effet de la trace : 2. Je m'exclame (*damn !!*), et c'est en lien avec X

#### **Pour *yucky* :**

- X a la propriété de faire dire « yuck »
- Renvoi à Sit<sub>ARCH</sub> : on s'exclame *yuck* en conséquence du dégoût suscité par X
- *Yucky* : X a la propriété d'être dégoûtant

Il nous faut prêter attention à deux éléments dans les étapes de la décomposition de *damned shoes* : 1 l'absence de propriété, et 2 c'est en lien avec X que je m'exclame. Le deuxième élément est une conséquence de l'ajout de *-ed*. En effet, quand bien même *-ed* ne servirait qu'à intégrer artificiellement une interjection au sein d'une proposition, il n'empêche que sa forme adjectivale a une conséquence sur l'interprétation de la phrase : la forme adjectivale impose à l'interlocuteur d'interpréter *damned* comme étant en lien, d'une façon ou d'une autre, avec *shoes*, ce qui a pour résultat, 2 : **c'est en lien avec *shoes* que je m'exclame *damn***. En quoi consiste ce lien, qui ne résulte pourtant pas d'une qualification ? C'est ce que nous appelons *la réinterprétation syntaxique*, qui est l'effet de la trace du rattrapage

syntaxique. Nous étudierons les contraintes qui s’y appliquent au chapitre 6, dans la section éponyme. Nous y aborderons des travaux semblant aller dans cette direction, comme les travaux en Grammaires de construction (Michaelis, 2005), Hoeksema et Napoli (2019), ou Potts (2008), qui défend l’idée de l’existence d’une *multidimensionnalité* du sens pour expliquer le comportement de ce qu’il appelle les *expressives*, comme nos AI.

En quoi consiste un rattrapage syntaxique ?

Ce qui constitue selon nous le caractère *multidimensionnel* du sens de l’adjectif interjectif, c’est sa capacité à posséder à la fois les attributs formels d’un adjectif mais pas ses attributs sémantiques et de posséder en plus les attributs sémantiques de l’interjection.

Observons la version pleine (non-interjective) de l’adjectif *damned*, basé sur le participe passé du verbe TO DAMN, dans la phrase *the witch is damned*. Un tel adjectif *profile* une relation atemporelle entre *trajector* spécifié par un nom (en l’occurrence *witch*), et un élément non-focalisé (en l’occurrence, la propriété nouvellement acquise au cours du procès dénoté par le verbe DAMN). Le morphème *-ed* impose d’adopter un point de vue postérieur au moment du procès : une propriété a été acquise par un participant (*witch*) à l’issue d’un procès terminé. Au sein d’un groupe nominal contenant un substantif modifié par un adjectif formé sur un participe passé, la modification dont procède l’adjectif est donc constituée de deux liens :

- 1 : le lien entre *-ed* et la base verbale DAMN (qui consiste en une propriété nouvellement acquise en lien avec un procès terminé). Ce lien permet de créer un adjectif à partir d’une base verbale grâce au participe passé.
- 2 : le lien entre l’adjectif issu de cette formation (*damned*) et l’élément qui spécifie son *trajector* (*witch*), qui est une relation atemporelle.

Comparons cela avec l’AI. Nous avons proposé une succession d’étapes permettant d’intégrer une interjection à une proposition en en faisant un adjectif grâce à l’ajout d’un morphème. La décomposition sémantique qui en découle est :

Damned shoes :

1 : X (*shoes*) n’a pas de propriété



## 2 : c'est en lien avec X (*shoes*) que je m'exclame *damn* !

Comme il s'agit simplement pour le locuteur de rattraper une interjection afin de l'intégrer tant que faire se peut pour ne pas briser la structure phrastique, le morphème *-ed* ne permet pas d'établir une propriété nouvellement acquise à l'issue du procès dénoté par un verbe, puisque déjà, il n'y a même pas de procès, car DAMN n'est pas un verbe.

Le problème est donc le suivant : quand bien même *-ed* n'aurait pas pour **but** de dénoter une propriété, il a malgré tout l'**effet** de créer un lien entre *damned* et le substantif, ce qui aboutit à la partie 2 de la décomposition : *c'est en lien avec shoes que je crie damn* !. Mais en quoi consiste ce lien ? Si nous essayons de comparer avec les deux liens dont procèdent le pouvoir qualificatif du véritable adjectif *damned*, nous pouvons observer que, pour l'adjectif interjectif, le lien n°1 est inexistant : il n'y a pas de propriété. Quant au lien n°2, il est également inexistant : comme il n'y a pas de propriété nouvellement acquise, l'ensemble [*damn !+ed*] n'est pas un adjectif, le *trajector* de *damned* spécifié par *shoes* n'est pas en relation avec un élément non-focalisé (la propriété) : il n'y a donc pas de relation atemporelle entre l'ensemble *damned* et *shoes*.

Cependant, structurellement, *damned* contient bien un *trajector*, qui est bien spécifié par *shoes*, et la présence de *-ed* implique bien une relation atemporelle avec un élément non-focalisé, seulement, ce dernier n'est pas spécifié. L'élément non-focalisé étant vide, le résultat est : la forme dénote la présence d'un lien, de type atemporel, entre *shoes*, et, **non pas l'adjectif *damned***, mais **l'interjection *damn* !**. La relation atemporelle se situe entre le substantif et l'interjection. C'est pourquoi nous l'appelons le **lien n°2'**.

L'interjection étant dépourvue de potentiel référentiel, rien de l'item auquel se raccroche *-ed* n'est placé *onstage* en Sit<sub>GROUND</sub> : *damn* est invisible *onstage* (*ineffable*) et renvoie à une autre situation, en Sit<sub>ARCH</sub>. La représentation sémantique que l'on pourrait en faire est : *X-ed shoes*, où *X* représente un élément illisible *onstage*.

On pourrait d'ailleurs comparer l'adjectif interjectif avec l'élément *X-ed*, tel qu'on pourrait le rencontrer dans un livre de grammaire, où *X* représente un élément inconnu, signifiant : « n'importe quel radical auquel on ajoute *-ed* pour former un adjectif ». Dans ce cas, *-ed* marque bien le fait que deux liens sont censés exister (acquisition d'une propriété + relation atemporelle avec un substantif), mais comme le procès et le *trajector* sont inconnus, aucun lien n'est effectif, comme pour l'adjectif interjectif. La différence avec l'adjectif interjectif, c'est que ce dernier contient un élément supplémentaire, qui s'ajoute à *X-ed* : l'interjection, *damn*, qui elle, entretient un lien atemporel avec le substantif.

Adjectif sens plein (qualificatif) : <i>the witch is damned</i>	
LIEN N°1	<b><u>DAMN + -ED</u></b> : l'état qui résulte du procès est une propriété nouvellement acquise (élément non-focalisé), appréhendée depuis un point de vue postérieur au moment du procès
LIEN N°2	<b><u>DAMNED + WITCH</u></b> : la relation entre le <i>trajector</i> (spécifié par <i>witch</i> ) et l'élément non-focalisé (la propriété nouvellement acquise)

Adjectif interjectif : <i>damned shoes</i>	
LIEN N°1	<b>Inexistant</b> : il n'y a pas de propriété nouvellement acquise car il n'y a pas de procès DAMN
LIEN N°2	<b>Inexistant</b> : comme il n'y a pas de propriété nouvellement acquise, le <i>trajector</i> de <i>damned</i> spécifié par <i>shoes</i> n'est pas en relation avec un élément non-focalisé
LIEN N°2'	<b><u>DAMN ! (interjection) + SHOES</u></b> : comme <i>shoes</i> est l'élément spécifiant le <i>trajector</i> de <i>damned</i> , l'interjection DAMN est présentée comme directement liée au substantif <i>shoes</i> : <u><i>damned door</i> = c'est en lien avec les chaussures que je crie <i>damn</i> !</u> (Mais QUEL lien précisément, ce n'est pas dit explicitement)

La réinterprétation syntaxique est donc un phénomène particulier, il est l'effet produit par la trace, à savoir, ce qui émerge *en corpus* d'un rattrapage syntaxique : une fonction syntaxique (ici, épithète) est empruntée, elle impose une relation entre deux constituants, mais celle-ci est altérée et ne reste de cette fonction que le fait qu'il **existe** une relation entre les deux constituants. Dorénavant, nous dirons que le rattrapage syntaxique est un cas particulier d'*emprunt de fonction syntaxique*.

### III.3.2. Deuxième possibilité : la dérivation lexicale. Comparaison adjectif-verbe

La brève comparaison de *damned* avec *yucky* nous a permis de rejeter une décomposition sémantique qui semblait s'imposer à première vue. Consacrons maintenant une section à observer plus en détail les dérivations que les interjections sont susceptibles de subir. Nous distinguons deux types de dérivation pour l'interjection : la dérivation *métalinguistique* (sans substrat sémantique, qui est souvent une dérivation  $\emptyset$ , donc une conversion) et la dérivation *lexicale*, parfois appelée *délocutive* (avec maintien du substrat sémantique).

- La dérivation métalinguistique est une dérivation à l'issue de laquelle l'interjection devient un membre d'une classe ouverte (généralement un verbe) qui ressemble à un délocutif, c'est-à-dire, pour l'exemple du verbe, que le procès dénoté par le verbe est l'action de produire un énoncé : l'élément SAY fait partie de sa composition sémantique (*to oh = to say 'oh'*).
- La dérivation lexicale est une dérivation à l'issue de laquelle l'interjection devient un membre d'une classe ouverte qui n'est pas un délocutif. L'élément SAY n'est pas présent dans la composition sémantique du lexème d'arrivée.

Comme nous l'avons vu dans la section consacrée à la classification, la dérivation métalinguistique est elle-même composée de plusieurs possibilités (décrites par Brinton, 2014 et Planck, 2005). Nous ne nous intéresserons qu'à une de ces possibilités, à savoir, le délocutif provenant d'interjections. Nous sommes d'accord avec Brinton, selon qui l'interjection a subi, soit une conversion (dérivation zéro), soit une dérivation inverse à partir d'un gérondif basé sur une interjection, mais en aucun cas le délocutif ne peut provenir d'un DLVC (pour *Delocutive light verb construction*), c'est-à-dire d'une locution verbale composée d'un verbe de parole suivi de l'élément cité (comme *say ouch*). L'interjection est au contraire directement convertie en verbe (Brinton, 2014 : P181) :

Throughout the history of the language the token to type ratio remains very low, but because the formation of interjection-based delocutives is both morphologically and semantically transparent, we are dealing here with valid neologisms, not idiosyncratic nonce formations. These verbs arise either via a straightforward process of conversion (zero-affixation) from the related interjection, or – as seems to be suggested by the earliest occurrence in many instances of -ing forms – by a process of back formation from the gerund. The derivation of delocutive verbs from delocutive light verb constructions does not find historical support and would involve irregular or more complex processes of change (ellipsis plus conversion). Once formed, delocutive verbs acquire regular verbal morphology. Semantically, the verbs have a doing-by-saying sense, where the 'doing' element is the action typically associated with the articulation of the interjection (e.g. *to tut-tut* evokes the element of disapproval implicit in the uttering of this interjection). While many indeterminate cases exist in which the 'saying' element may or may not be present (such as *to hush*), most interjection-based delocutives retain a close relation with the uttering of the associated interjection and are hence semantically transparent. Fully lexicalized forms with no element of 'saying' (such as *to wow* 'to impress') are uncommon. Finally, we can conclude that although the formation of interjection-based delocutives involves a shift from a minor to a major part of speech, the change does not qualify as 'degrammaticalization' because the shift occurs exclusively within the lexical domain.

La conversion métalinguistique est plus fréquente lorsqu'il s'agit de passer d'une interjection à un verbe que lorsqu'il s'agit de passer d'une interjection à un adjectif. Par

exemple, *yuck*, qui donne l'adjectif *yucky* (dérivation lexicale, avec maintien du substrat sémantique), donne une conversion métalinguistique lorsqu'il se convertit en verbe, comme le montre l'expression suivante :

- *Don't yuck my yum*

L'*Urban Dictionary* la définit ainsi: *Do not say that my food tastes bad*. On ne peut pas interpréter ce verbe (TO YUCK) avec une conversion lexicale, où *don't yuck* signifierait *ne rend pas quelque chose immangeable...* (en rajoutant trop de sel, par exemple). Pourquoi cette différence entre le verbe et l'adjectif ? Nous allons tenter de proposer quelques éléments de réponse.

Pour la conversion en verbe, elle semble être par défaut métalinguistique, même dans des contextes qui semblent propices à la conversion lexicale, comme lors d'une construction transitive. Par exemple, dans le précédent contexte (*don't yuck my yum*), on pourrait s'étonner que *yuck* ait une interprétation métalinguistique. En effet, dans une construction où le verbe est transitif, on pourrait s'attendre à un autre type de conversion. Comparons avec *Oh God*, qui se convertit en verbe transitif indirect, nécessitant la préposition *about* :

108. A : Oh God !!

B : What are you *Oh-Godding* about?

On peut se demander pourquoi on ne trouve pas les acceptions suivantes :

109. \**Don't yuck ABOUT*<sup>85</sup> *my yum* >>> conversion métalinguistique (*ne dis pas 'yuck' devant mon repas*)

110. \**Don't yuck my yum* >>>> conversion lexicale (*ne gâche pas mon repas*)

Il est en réalité possible pour *yuck* devenir un verbe avec maintien du substrat sémantique, mais à condition d'ajouter le morphème verbal *-ify*, comme l'atteste la page *Word Central* du Merriam Webster :

Yuckify : to make yucky

Example Sentence: *My mom sure knows how to yuckify vegetables.*

Cet exemple montre que la recatégorisation de l'interjection primaire en verbe est **par défaut** métalinguistique et que pour être lexicale, elle nécessite la présence d'un morphème supplémentaire. À l'inverse, la recatégorisation de l'interjection primaire en adjectif est par défaut lexicale. Pourquoi ?

---

<sup>85</sup> Ajoutons que le verbe *to yuck at* existe, mais dans le sens *to laugh at* ; on peut également trouver *to say yuck about something*, mais *to yuck about* ne semble pas attesté.

Nous avançons que si la conversion en verbe est, par défaut, métalinguistique, c'est à cause du fait que l'interjection renvoie à sa propre énonciation en Sit<sub>GROUND</sub> et que ce renvoi est **prioritaire** sur le *sens* de l'interjection : en effet, le sens qu'il est possible d'inférer pour l'interlocuteur est la cause de l'énonciation de l'interjection, et cette cause n'est retrouvable qu'en Sit<sub>ARCH</sub>. Mais l'interjection est avant tout une exclamation (le premier acte, décrit au chapitre 3), puis un deuxième acte, qui correspond au reformatage d'une production vocale. Ensuite seulement, il s'agit d'un signe à partir duquel on peut faire une inférence en Sit<sub>ARCH</sub>.

Prenons *ouch*, qui subit une conversion métalinguistique aboutissant à un verbe dans *don't 'ouch' like that*. Ici, la conversion est métalinguistique : l'interjection renvoie à sa propre énonciation, et c'est donc cet élément, l'acte qui consiste à **énoncer** l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>, qui constitue la situation scannée par le verbe. Dans notre schéma, nous mettrons en gris tout ce qui se produit en Sit<sub>ARCH</sub> car ces éléments ne sont pas pertinents au moment de la conversion :

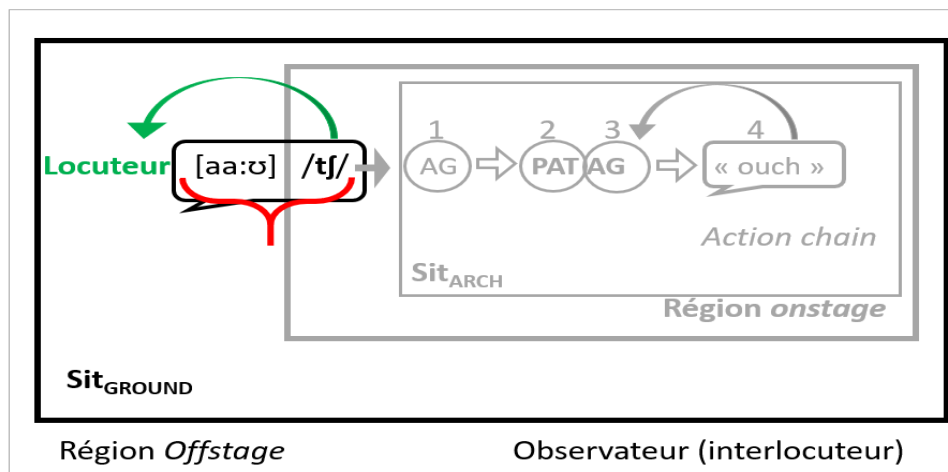


Figure 38: Eléments à partir desquels s'effectue la conversion métalinguistique (délocutive) de *ouch*

L'épaisse accolade rouge est la situation scannée par le verbe. Cet acte (la production vocale suivie du signalème, ensemble que nous appelons ici « interjection ») peut être vu comme une situation comportant un *tr* (l'agent, locuteur) et un *lm* (action de crier) ; cette situation se déroule dans le temps et les différentes étapes de cette action (relations entre *tr* et *lm*) sont scannées par le verbe *to ouch*. L'accolade ne sélectionne que l'énonciation de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>, la conversion est donc métalinguistique. Nous ajoutons dans la figure suivante le verbe issu de la conversion sous l'accolade rouge :

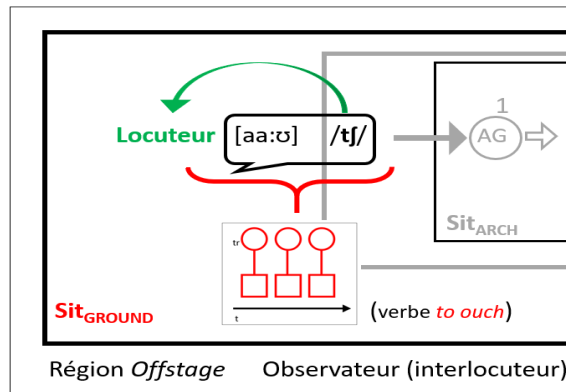


Figure 39: Conversion de ouch à partir de SitGROUND

Pour l'adjectif *yucky*, ce n'est pas l'énonciation en SitGROUND, qui est à la source de la dérivation, mais le seul lieu où le sens de l'interjection peut être retrouvé, à savoir, le lieu où réside la cause de la production de *yuck*, donc l'*action chain* en SitARCH. Cette fois-ci, nous avons grisé SitGROUND et la région *onstage*, car ils ne sont pas pertinents pour la conversion. Nous avons ajouté l'adjectif issu de la dérivation directement sous l'accolade :

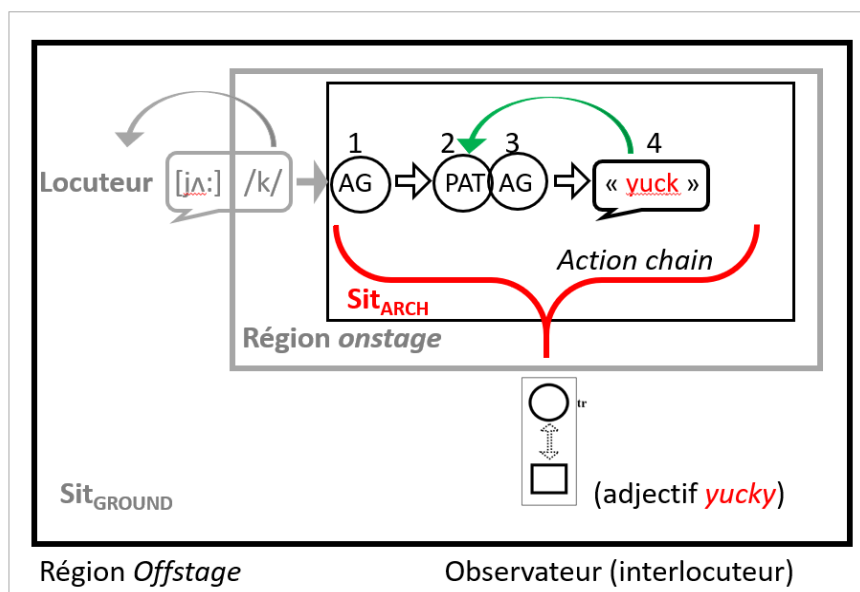


Figure 40: Eléments à partir desquels s'effectue la dérivation de yucky

## POURQUOI CE MORPHÈME ?

On pourrait penser que ce n'est pas l'ensemble de l'*action chain*, mais seulement le début, qui sert de substrat pour la conversion de *yucky* : en effet, si *yucky* ne signifiait pas *dégoûtant* mais *dégoûtant au point de faire crier 'yuck'*, on pourrait imaginer que le morphème verbal serait *-ing* (*that's yucking*) puisqu'*-ing* est un suffixe adjectival déverbal dont le sens procède d'une causalité entre l'adjectif et le nom : [Adj.-ing + N] = « la chose (N) provoque l'action à

laquelle le radical réfère ». En revanche, -y est un suffixe adjectival dénominal, ce qui indique que *yuck*, radical à partir duquel la conversion s'opère, est conceptualisé d'abord comme une entité avant de se convertir. Il dénote l'idée de possession et se décline en six sens possibles (Hamawand, 2011 : 148, nous traduisons) :

- l'adjectif en -y possède le contenu de la chose dénotée par le radical (*salty*),
- a l'apparence de la chose dénotée par le radical (*horny*),
- a la caractéristique principale de la chose dénotée par le radical (dans ces cas, il faut que le nom dénote une chose abstraite, *guilty*)
- est couvert de la chose dénotée par le radical (*sandy*)
- produit la chose dénotée par le nom (*teary*)
- effectue la chose dénotée par le radical (*sleepy*)

Le morphème -y a également un sens périphérique : il dénote la ressemblance entre la chose dénotée par le radical et la chose qualifiée par l'adjectif (Hamawand, 2011 : 149) :

- ressemble à la chose dénotée par le radical en matière de qualité (*woody*)
- ressemble à la couleur dénotée par le radical (*reddy brown*)

Il est difficile de voir quel sens de -y est privilégié pour la conversion de *yuck* en *yucky*. Comme l'explique Hamawand, dont les travaux adoptent la perspective de la LC, les morphèmes sont caractérisés par certains domaines cognitifs, qui eux-mêmes comportent plusieurs facettes (Hamawand, 2011 : 171, les caractères gras sont dans le texte original) :

suffixes form cognitive domains with respect to which their meanings can be identified. A **domain** is background knowledge with respect to which suffixes can be characterized. It consists of various facets. A **facet** is a portion of a domain which deals with a special physical or social experience. A domain encompasses two types of relationship. One is of similarity where the suffixes represent the overall meaning of the domain. Another is of difference where the suffixes represent discrete facets of the domain.

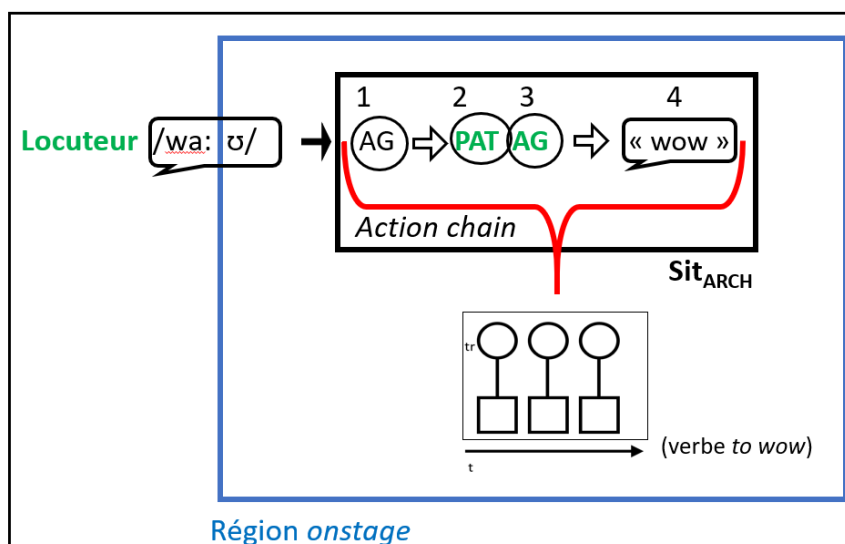
Le suffixe -y est relié à plusieurs domaines, dont le domaine *evaluation*, *possession* et *ressemblance*. Aucun de ces domaines ne semble être à l'œuvre dans la conversion de *yucky*. Seule *evaluation* pourrait y référer, mais dans ce cas, deux questions se poseraient : quelle est cette chose, dénotée par le radical, à laquelle le suffixe dénominal -y serait rattaché à travers le domaine *evaluation* ? Et pourquoi ne voit-on pas apparaître le suffixe *-ish*, dont la facette du domaine *evaluation* est ***unfavorable evaluation*** ? On pourrait émettre l'hypothèse suivante : *yucky* est plaqué sur *yummy*, où là, la facette *évaluation favorable* trouve une explication. En effet, *yummy* apparaît diachroniquement avant *yucky* : le Merriam-Webster date l'apparition de *yummy* à 1899 (juste après celle de *yum-yum*, daté à 1878) et celle de *yucky* à 1970 (juste après celle de *yuck*, datée à 1966). Cependant, cela ne règle pas le problème de la première question, à savoir quelle est cette entité, à laquelle *yuck* réfère en tant

que radical ? En effet, *yum-yum* et *yuck* ne sont pas catégorisés comme des noms mais comme des interjections dans le même dictionnaire. C'est donc sur des interjections que la suffixation en -y a eu lieu. Mais la question ne se pose peut-être même pas du tout : comme il n'y a pas de morphème *désinterjectif*, peu importe la catégorie de départ, il faut bien qu'il y en ait une, ce qui compte, c'est la catégorie d'arrivée. La description que Bottineau (2003) propose pour -y apporte une piste intéressante : selon lui, *la racine notionnelle suffixée par -y exprime toujours la première impression suscitée à l'énonciateur par l'objet perçu [...] -y fait de la racine à laquelle il s'accroche un attribut préconstruit et thématisé* (nous avons fait passer les italiques du texte original en caractères gras). L'adjectif en -y est basé sur un nom qui est une propriété saillante du référent. Le caractère dénominal de ce morphème (-y et pas -ing) pourrait manifester le fait que la conversion maintient un substrat qui est *toute une situation archétypale*, apparemment conceptualisée dans son ensemble comme une entité. C'est pourquoi nous pensons que la dérivation de *yuck* en *yucky* contient l'ensemble de l'*action chain*. Nous verrons un peu plus loin, quand nous nous occuperons de la nature morphologique des bases sur lesquelles ces morphèmes s'ajoutent, que le -y pourrait bien signaler le fait que l'interjection n'est pas une base lexicale comme les autres.

## VERBES

Observons les conversions avec maintien du substrat pour les verbes. Si *to ouch* signifie *to utter ouch*, ce n'est pas le cas de *wow*, qui signifie *to impress*. La conversion de *wow* en verbe est de type *lexicale*, avec maintien du substrat. Or, le lien entre *impress* et *wow* se situe en Sit<sub>ARCH</sub>, qui contient une *action chain* où une cause (un participant) pousse un autre participant à s'exclamer *wow*. Comme pour l'adjectif *yucky*, c'est donc à partir de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub> que va s'effectuer la conversion :





Région offstage

Figure 41: Conversion wow à partir de Sit<sub>ARCH</sub>

De la même manière, si nous convertissons *ouch* en verbe avec maintien du substrat, (imaginons *don't ouch me = don't hurt me*), ce serait l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub> qui constituerait la situation dont le verbe scanne les étapes successivement.

## WOW

Il y a également des différences au sein d'éléments convertis à partir des interactions situées dans l'*action chain*, différences mises en avant par la distinction entre les verbes *to thank* et *to wow*. Prenons le verbe *to wow (somebody)*. Nous pourrions avancer que le sens de *to wow* se décompose ainsi : *to be so X that it makes someone say 'wow !'*. Ainsi, toute l'*action chain* est scannée par le verbe (et pas seulement le début : *to wow*, c'est impressionner à en faire crier *wow!*). Évidemment, l'*action chain* n'est pas la même que pour *to thank*, et si *wow* signifie *to make someone say wow*, *to thank* ne signifie évidemment pas *to make someone say thank you*, c'est l'inverse. Pourquoi ?

Nous avançons que ce qui change dans le passage de *wow*-interjection à *wow*-verbe par rapport à la différence entre *thank you*-routine et *thank*-verbe, et qui fait que *to thank* est délocutif et pas *to wow*, c'est l'agentivité du participant énonçant *thank you* et *wow*. Précisons immédiatement que nous ne sommes pas en train de dire que *to thank* est converti à partir de *thank you* : diachroniquement, *I thank you* a donné la forme abrégée *thank you* vers le 15<sup>ème</sup> siècle (Jacobsson, 2002 : 67). Nous disons simplement que *to thank* est un verbe délocutif, à savoir, qu'il signifie *dire x* (comme expliqué par Fruyt, 1997). Il est délocutif, cela ne veut donc pas dire qu'il provient d'une conversion métalinguistique ; cette différence explique pourquoi nous avons choisi l'appellation *conversion métalinguistique*.

Avec *wow*, le participant en début d'*action chain* (celui qui provoque l'admiration) n'est pas le même que le participant qui crie *wow* (celui qui admire). Le participant qui prononce *wow* en Sit<sub>ARCH</sub> n'est donc pas l'agent du verbe qui résulte de la conversion. Partant, on pourrait poser la question suivante (qui peut sembler absurde) : pourquoi *to thank* ne signifie pas « rendre service » (...au point de faire dire *thank you* au patient) ? Cette question révèle l'importance d'une différence majeure entre les routines et les interjections, qui est que le sens des interjections est métonymique, pas celui des routines. Et cela a des conséquences sur la conversion. En Sit<sub>ARCH</sub>, **l'énonciation de *wow* (ou de *ouch*) procède d'un effet**, alors que le **sens de *wow* (et *ouch*) est la cause** de cet effet, c'est un sens procédural : le **substrat sémantique des interjections se trouve en début d'*action chain*, mais leur énonciation se trouve en fin d'*action chain*.**

*Thank you*, au contraire, n'est pas un effet pour une cause, ce n'est pas la conséquence d'un événement, son sens n'est donc pas métonymique. Au contraire, c'est un acte de langage, un acte illocutoire<sup>86</sup>. *Thank you* est donc **un énoncé qui se situe au milieu de l'*action chain*** en Sit<sub>ARCH</sub>: *thank you* c'est ce que l'on dit quand on se trouve dans un certain type de circonstances (on a obtenu quelque chose) et que l'on veut produire plusieurs effets sur l'interlocuteur, à savoir, montrer de la gratitude dans telle ou telle situation (Searle, 1969 :67) et également montrer à l'interlocuteur que la norme (de politesse) est respectée, que le *conversational contract* décrit par Fraser (1990 : 233) est validé.

Si l'on voulait convertir *wow*-interjection en *wow*-verbe avec la même structure de rôles thématiques que pour la différence entre *thank you* et *to thank*, le verbe résultant signifierait : *I wowed him = je lui ai dit 'wow !' >> je lui ai manifesté mon admiration >> je l'ai flatté*. Dans ce cas, le participant qui énonce *wow* en Sit<sub>ARCH</sub> serait également l'agent du verbe issu de la conversion. Or, les interjections ne se prêtent pas à ce type de conversion, car leur énonciation est en fin d'*action chain* : elles ne sont donc pas *censées* produire un effet sur l'interlocuteur, elles ne font pas partie d'un contrat au sein duquel elles seraient attendues. Il ne se passe rien derrière cette dernière interaction en Sit<sub>ARCH</sub>. Certes, il y a bien un effet produit, une réaction de l'interlocuteur, mais cette réaction n'est qu'une *conséquence*, une *interprétation* de l'interlocuteur (il comprend, il infère l'état d'esprit du locuteur). L'interprétation de l'interlocuteur se produit en Sit<sub>GROUND</sub>, pas en Sit<sub>ARCH</sub>. D'ailleurs, lorsque l'on dit *wow* pour flatter quelqu'un, l'autre ne peut pas répondre *thank you* ou *really ? Do you*

---

<sup>86</sup> Malheureusement pour notre présent propos, ce type d'actes illocutoires s'appelle *expressives*, ce qui peut ajouter de la confusion.

*mean it ?*, car si *wow* a bien pour résultat de montrer que l'on veut intentionnellement flatter (les deux couches d'informations décrites par Wharton), c'est par une **réaction incontrôlée** ou la **mise en scène d'une réaction qui est incontrôlée**.

Donc, si les routines et les interjections ont pour point commun un renvoi à sa propre énonciation de type 1, à savoir, une énonciation en Sit<sub>ARCH</sub>, leur différence est que cette énonciation est en début ou en milieu d'*action chain* pour les routines et en fin d'*action chain* pour les interjections. Par conséquent, **l'agentivité du locuteur est moindre pour les interjections que pour les formules de politesse**. Les formules de politesse sont des actes de langage par lesquels les locuteurs se positionnent et agissent dans une relation intersubjective. Il y a forcément un contrôle, il y a même un acte *perlocutoire* associé à la formule de politesse (*thanking is a small supportive ritual associated with politeness (ibid), and its social effect is an acknowledgement of the benefit one has received* (Jacobsson, 2002 : 64). Inversement, il n'y a pas d'acte *perlocutoire* associé directement au signalème ou l'interjection secondaire<sup>87</sup>. Finalement, les formules de politesse correspondent bien plus que les interjections à la définition que Langacker donne des *expressives* : *In using one, the speaker is performing a social action [...] — rather than describing a scenario, he enacts a role in it.*

Nous pensons que cette différence d'agentivité explique la valeur délocutive de *to thank* (*to thank someone = to say 'thank you'*), qui s'oppose à la conversion non-délocutive de *wow*. Breckle (1976) cité dans Brinton (2014 : 142) pour le paragraphe suivant, apporte une idée qui semble aller dans notre sens :

Breckle (1976: 367–368) distinguishes two subcategories of expressive delocutives: (1) those used to express an inner subjective emotion such as pain or joy (e.g. to boo, to boo-hoo, to wow [intransitive]) and (2) those used by a speaker to another being with illocutionary intent, namely, to achieve a perlocutionary effect such as warning, threatening, or wakening (e.g. to hush, to gee-up, to haw).

#### ADJECTIF DÉLOCUTIF : DÉRIVATION LEXICALE

Le degré d'agentivité du locuteur produisant une interjection explique également, nous semble-t-il, la contrainte de la conversion en adjectif. Tout d'abord, permettons-nous quelques observations :

Pour que *yuck* devienne un adjectif **avec** maintien du substrat sémantique, il faut qu'il signifie : [X a une **propriété** Y, la propriété Y incite L à énoncer « YUCK »]. Cette **propriété**

---

<sup>87</sup> À moins, dans certains contextes, d'insister sur la structure différentielle : /aʊtʃ :/ = « tu m'as fait mal », ce qui aboutit à obtenir des excuses.

est la relation entre l'agent et le patient dans la **première interaction** de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub> : il s'agit de la cause, dont l'effet est l'énonciation de l'interjection. Par sa connaissance encyclopédique du monde, le locuteur sait que *yuck* appartient à un script bien particulier, et que le signalème /k/ de *yuck* indique l'effet produit par un dégoût (alors que le signalème /m/ de *yum* indique l'effet produit par une sensation gustative agréable).

En conséquence, on pourrait penser que, pour que *yuck* devienne un adjectif **sans** maintien du substrat sémantique, il faudrait qu'il signifie : [[1. X a une propriété Y] ; [2. L. énonce « YUCK »]]. On pourrait donc penser que le lien entre 1 et 2 ne doit pas être établi pour qu'une conversion métalinguistique ait lieu. Cette absence de lien étant fort peu probable, puisque *yuck* possède un signalème, cela expliquerait l'absence de conversion métalinguistique de cette interjection. Est-ce l'explication de l'absence de conversion métalinguistique en adjectif ou adverbe pour l'interjection ?

Nous ne le pensons pas, car, en fait, il est possible d'opérer une conversion **lexicale** à partir de ce schéma [[1. X a une propriété Y] ; [2. L. énonce [INTERJECTION]]]. En effet, il est possible, même si c'est rare, de trouver des adjectifs et adverbes convertis à partir d'interjections secondaires (et de locutions interjectives composées d'interjections secondaires). Or, comme on l'a vu dans le chapitre 3, on sait qu'avec les interjections secondaires, la première interaction en Sit<sub>ARCH</sub> **n'est pas déterminée**. Ainsi, le lien entre la propriété de X et la production de l'interjection n'est pas établi. Observons cet adverbe (l'exemple suivant est trouvé sur Google) :

111. These “dreams” can be just anything, from amazing, to utterly terrifying, to **what-the-fuckingly** weird and nonsense <sup>xlv</sup>

L'existence d'un tel adverbe, conversion lexicale issue de la locution *what the fuck*, montre que la conversion lexicale n'est en réalité pas due à la présence d'un lien entre 1 et 2 dans le schéma [1. X a une propriété Y, 2. X incite L à énoncer [INTERJECTION]], puisque la première interaction n'est pas déterminée. Cette absence de lien n'est donc pas une contrainte imposant une conversion métalinguistique. Quelle peut être cette contrainte ? À ce stade, il nous faut répondre à plusieurs questions :

- 0. Un adjectif peut-il provenir d'une conversion métalinguistique ? Ou bien, peut-il être délocutif ?
- 1. Quel est le facteur rendant possible une conversion métalinguistique en adjectif ou adverbe ?
- 2. Pour quelle raison ce type de conversion ne s'applique-t-il pas aux interjections ?

- 3. Pour quelle raison la conversion lexicale des interjections secondaires est-elle possible **mais extrêmement rare** (si l'indétermination de la première interaction en Sit<sub>ARCH</sub> n'était pas une contrainte, alors on devrait trouver une multitude d'occurrences d'adjectifs et d'adverbes issus d'interjection secondaires, adjectifs de type *oh geezing*, *oh-my-Godding*, etc., or ce n'est pas le cas).

Commençons par le point 0 : ne serait-ce finalement pas une propriété inhérente aux adjectifs, que de ne pas être issus de conversion métalinguistique ? Selon Fruyt (1997), il est tout à fait possible pour un adjectif d'être délocutif. Fruyt (1997, §31) voit dans « c'est très *m'as-tu-vu* » un adjectif délocutif :

Selon une procédure sémantico-référentielle toute différente, une séquence de discours peut être sélectionnée (au même titre que le trait "grande ou petite taille", "couleur", etc.) pour servir de propriété saillante afin de caractériser une personne par l'énoncé qu'il prononce.

C'est donc possible, mais pour trouver le facteur imposant une conversion métalinguistique, l'indétermination de la première interaction en Sit<sub>ARCH</sub> ne suffit pas. Il nous faut regarder *ce* que l'adjectif qualifie. Par exemple, la chose qualifiée par l'adjectif pourrait être un locuteur. L'adjectif ne qualifie donc plus un participant (admirable, dégoûtant) qui provoque une réaction chez un locuteur ou son interlocuteur (admiration, dégoût), mais **les locuteurs eux-mêmes** (le locuteur dit « m'as-tu vu ? » et l'adjectif délocutif *m'as-tu-vu* qualifie le locuteur qui prononce supposément ce propos). Nous voyons deux possibilités : soit l'adjectif qualifie le participant correspondant à l'**énonciateur de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>**, soit l'adjectif qualifie le participant correspondant à l'**interlocuteur devant qui est prononcée l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>**.

Ainsi, pour répondre à la question précédemment posée, le facteur permettant une conversion métalinguistique est le suivant : ce sont les participants de l'interaction verbale en Sit<sub>GROUND</sub> qui peuvent faire l'objet d'une conversion métalinguistique (et non pas les interactions en Sit<sub>ARCH</sub>). Nous pouvons donc proposer deux règles symétriques pour décrire nos deux types de conversion, que nous appelons RCL et RCM pour *Règle de la Conversion Lexicale* et *Règle de la Conversion Métalinguistique* :

- **RCL** : Ce que nous appelons la « conversion lexicale » (qui implique le maintien du substrat sémantique), c'est donc **le fait que ce soient les interactions situées dans l'action chain en Sit<sub>ARCH</sub> qui soient sélectionnés pour recatégoriser l'interjection.**
- **RCM** : Ce que nous appelons « conversion métalinguistique » (qui implique l'absence de substrat sémantique), c'est **le fait que ce soit la production de**

## **l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub> qui soit sélectionnée pour recatégoriser l'interjection.**

Retenons ces deux règles, nous allons être obligée d'y revenir. Pour l'instant, les deux possibilités sont donc : soit l'adjectif qualifie le participant correspondant à l'**énonciateur de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>**, soit l'adjectif qualifie le participant correspondant à l'**interlocuteur devant qui est prononcée l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>**.

Nous allons voir comment ces deux cas de figure peuvent aboutir à un adjectif « délocutif », afin de déterminer ensuite pourquoi cela ne peut pas arriver à l'interjection. Pour y voir plus clair, observons ce qui existe : les formules de politesse converties en adjectifs avec une conversion métalinguistique.

Premier cas de figure : L'adjectif qualifie l'énonciateur de l'item qui deviendra un adjectif : pour la formule de politesse *thank you*, nous ne voyons qu'une possibilité, l'adjectif issu de la conversion est *thankful*. Certes, *-ful* est un morphème adjectival dénominal, mais la catégorie de départ ne va pas nous occuper pour notre réflexion. Occupons-nous de la catégorie d'arrivée. Comparons la paire minimale suivante :

- Thankful
- \*yuckful<sup>88</sup>

*Thankful* réfère à une propriété d'un locuteur : le locuteur est dans un état l'incitant à prononcer *thank you*. Pourrait-on dire de quelqu'un *he's yuckful* ? Il ne semble pas, et la différence se situe, selon nous, dans le fait que l'acte de langage *thank you* peut être suivi d'un acte perlocutoire. *Thank you* se situe au milieu d'une *action chain* : il faut, dans un premier temps, avoir obtenu X, puis, dans un second temps, vouloir effectuer Y dans la relation intersubjective, pour énoncer *thank you*. Cette position dans l'*action chain* peut donc devenir une propriété du locuteur : le locuteur a la propriété d'être dans un état qui l'incite à prononcer *thank you*, et donc d'effectuer un acte Y au sein de la relation intersubjective. C'est, plus précisément, le fait **de se trouver dans une certaine situation et, en**

---

<sup>88</sup> En réalité, la forme existe, par exemple : *The mint mojito is full of mint which is yuckful in taste*. Cependant, cette acception est synonyme de *yucky*, elle ne correspond donc pas à la qualification de l'énonciateur. L'astérisque indique que l'interprétation que nous étudions est impossible.

Source web de l'exemple cité : <https://www.zomato.com/review/PARmXR>

Consulté le 04/06/2020

**conséquence, d'être disposé à effectuer un acte** qui constitue la qualité dénotée par l'adjectif.

Or, *yuck* ne permet pas d'effectuer quoi que ce soit dans la relation intersubjective, son énonciation n'est qu'un *effet* pour une *cause*, et pas un acte de langage, il ne peut donc pas devenir une propriété de l'énonciateur. L'énonciateur de l'interjection *yuck* n'a pas de propriété particulière l'incitant à prononcer *yuck*, puisqu'il n'est ni disposé ni situé de manière à effectuer un acte. *Thank you* a donc suffisamment d'agentivité pour devenir un adjectif métalinguistique qualifiant l'énonciateur (car il est en milieu d'*action chain*), quand *yuck* n'a pas suffisamment d'agentivité pour devenir un adjectif métalinguistique qualifiant l'énonciateur (car il est en fin d'*action chain*).

Il s'agit donc de la même raison que pour la conversion de *wow* : la conversion lexicale de *wow* aboutit à un verbe dont l'agent n'est pas le locuteur qui énonce *wow* en Sit<sub>ARCH</sub>. Cela provient de la faible agentivité du locuteur en Sit<sub>ARCH</sub>.

#### Deuxième cas de figure : le participant est l'interlocuteur de l'item converti en adjectif :

Observons la paire minimale suivante :

- \*Thanked
- \*Yucked

Ici, les deux éléments de la paire minimale ne fonctionnent pas en tant qu'adjectifs (*thanked* peut être un participe passé dans une construction à la voix passive, mais pas un adjectif qualificatif). Pour que cette conversion fonctionne, il faudrait que le participant à qui quelqu'un adresse *thank you* soit suffisamment affecté par cet acte de langage **pour qu'à l'issue du procès il ait acquis une nouvelle propriété**, celle d'être *thanked*. Il faudrait donc que l'acte de langage qui consiste à énoncer *thank you* soit un procès qui modifie le patient. Cela est improbable, en raison du fait que *thank you* n'a pas suffisamment d'agentivité pour aboutir à ce résultat.

Les seuls actes de langage qui permettent d'aboutir à ce résultat sont assez rares : nous n'avons pensé qu'aux adjectifs *blessed, forgiven, cursed, damned*, qui peuvent être interprétés comme des propriétés acquises au cours d'un acte de langage (une entité divine ou judiciaire prononçant : *I bless you, I curse you, be damned, you are condemned*). Il y en a certainement d'autres, mais vraisemblablement peu, car les conditions d'apparition de tels adjectifs sont très contraignantes : dans tous les cas, il faut que l'adjectif délocutif soit issu d'un acte performatif dont l'agent constitue une autorité suffisamment puissante pour que la prononciation du performatif aboutisse à une modification de l'interlocuteur, modification qui

consiste en l'acquisition d'une propriété nouvelle à l'issue d'un procès. En termes langackeriens, il faut que le procès résulte en un état final pour le *lm*. Il est impossible de trouver une agentivité aussi forte avec l'énonciation d'interjections.

Cette impossibilité provient, selon nous, une fois de plus de **la faible agentivité de l'énonciateur d'un signalème ou d'une interjection secondaire, car leur énonciation en Sit<sub>ARCH</sub> se trouve en fin d'action chain.**

Notons ici un petit problème, qui est que cette faible agentivité intervient... en Sit<sub>ARCH</sub>, et qu'elle s'explique par le fait que l'interjection est la toute dernière étape de l'*action chain*... en Sit<sub>ARCH</sub>. Or, nous avons dit que la conversion métalinguistique s'effectuait à partir de Sit<sub>GROUND</sub> (selon la règle RCM). Que vient faire Sit<sub>ARCH</sub> ici ?

Ce que nous pouvons voir ici, c'est que la règle énoncée pour la conversion des interjections (RCM) doit être révisée. En effet, si la conversion métalinguistique impliquait que seul l'acte d'énonciation en Sit<sub>GROUND</sub> soit sélectionné, nous ne devrions même pas regarder ce qu'il se passe en Sit<sub>ARCH</sub> pour distinguer la conversion des routines de celle des interjections. Or, nous sommes obligée de le faire pour comprendre d'où provient leur différence. En réalité, Sit<sub>GROUND</sub> et Sit<sub>ARCH</sub> ne peuvent pas être catégoriquement séparées, elles ne peuvent pas être conceptualisées indépendamment l'une de l'autre, pour deux raisons :

- Première raison : tout comme en Sit<sub>GROUND</sub>, il y a bien en Sit<sub>ARCH</sub> une énonciation au bout de l'*action chain*.
- Deuxième raison : l'énonciation même d'un signalème ou d'une interjection secondaire en Sit<sub>GROUND</sub> dépend de l'existence de Sit<sub>ARCH</sub>.

Prenons la deuxième raison : l'énonciation d'un signalème en Sit<sub>GROUND</sub> implique la connaissance de Sit<sub>ARCH</sub>. En effet, Sit<sub>ARCH</sub> est la règle, la loi permettant d'interpréter par inférence la raison d'être du signalème. Il est donc impossible de trouver une Sit<sub>GROUND</sub> qui ne soit pas conforme à Sit<sub>ARCH</sub>. Par exemple, il n'est pas possible de prononcer *yuck* pour remercier quelqu'un, ou pour effectuer un quelconque acte de langage (en dehors du cas de l'idiolecte). Il n'est, par conséquent, pas possible de trouver un *yuck* converti en un adjectif qui attribuerait au locuteur la propriété de se trouver dans une situation l'incitant à émettre l'acte de langage *yuck*. Cette situation n'existe pas.



Il est donc logique que la conversion métalinguistique en adjectif, qui se base sur une Sit<sub>GROUND</sub>, s'explique par le comportement d'un locuteur typique en Sit<sub>ARCH</sub> : les locuteurs se conforment à Sit<sub>ARCH</sub>.

La distinction entre Sit<sub>GROUND</sub> et Sit<sub>ARCH</sub> est une abstraction, une simplification pratique pour les besoins de cette argumentation. Nous pouvons donc revenir sur la règle RCM (les changements sont inscrits en gras) :

- **RCM** : Ce que nous appelons *conversion métalinguistique*, c'est le fait que ce soit la production de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>, qui soit sélectionnée pour recatégoriser l'interjection, **sachant que l'énonciation en Sit<sub>GROUND</sub> est conforme à l'énonciation en Sit<sub>ARCH</sub>**.

Pour les interjections converties en adjectif, cette conversion ne peut pas être métalinguistique, car l'agentivité du locuteur émettant l'interjection en Sit<sub>ARCH</sub> est trop faible. Pour les interjections converties en verbes, les deux conversions sont possibles (*to ouch = to say ouch* ; *to wow = to impress*). Lors de la conversion métalinguistique, la raison pour laquelle le substrat sémantique est absent est qu'il n'y a pas d'acte de langage associé à la production d'une interjection.

Clarifions cette caractéristique, qui différencie les verbes des adjectifs dans leur propension à maintenir un substrat sémantique lorsque la conversion est métalinguistique. Un adjectif délocutif (comme *he's thankful*) permet de donner une information sur une POSITION du locuteur au sein de l'*action chain*. Sur une POSITION, et non pas sur une INTERACTION : le locuteur a la propriété **d'être dans la position suivante** : L. a obtenu X et souhaite effectuer l'acte de langage Y, il a donc la propriété d'être *thankful*. Si c'est une position par rapport à des interactions en Sit<sub>ARCH</sub>, c'est donc une **méta-information** sur les interactions en Sit<sub>ARCH</sub>. Ce n'est pas une information en Sit<sub>ARCH</sub>.

À l'inverse, un verbe converti avec la conversion métalinguistique à partir d'une interjection (*don't yuck like that !*) permet de donner une information sur une production vocale prononcée en Sit<sub>GROUND</sub>, production qui correspond à une des INTERACTIONS au sein de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>. Ce **n'est donc pas** une méta-information en Sit<sub>ARCH</sub>.

Ainsi, le maintien du substrat sémantique est obligatoire pour les adjectifs délocutifs, puisque pour **qualifier** une position qui elle-même est une méta-information sur des interactions, il faut **connaître** cette position et donc **maîtriser** l'enchaînement des interactions (par exemple, *thankful*). Inversement, le maintien du substrat sémantique n'est pas obligatoire pour la conversion métalinguistique en verbe, puisque pour fabriquer un verbe, il suffit de reprendre une production vocale effectuée en Sit<sub>GROUND</sub> : par exemple, on peut imaginer *don't*

« *yuck* » *like that*, prononcé par un locuteur feignant de ne pas connaître le sens de *yuck*, ou encore *stop* « *thank-you-so-muching* » *me, I don't speak English*.

Si le maintien du substrat sémantique n'est pas obligatoire pour la conversion métalinguistique en verbe, malgré tout, la formule de politesse convertie en verbe maintient ce substrat très souvent. En effet, il est rare de trouver des verbes où le substrat n'est pas maintenu. Donnons-en deux exemples amusants, trouvés sur Google, le second est un gérondif (nous mettons en gras les verbes qui nous intéressent, mais le passage rayé est dans le texte original):

112. A: A coworker friend of mine left her purse in my car. I discovered it today and drove to our work place to return it to her. Not even a fucking thank you.

B: I would have been **oh-my-gosh-thank-you-so-muching** all over you and then I would bake you some cookies or something<sup>xlvi</sup>.

113. A: thanks a lot (1024 times). Why do you offend them by apologizing 0 times?

B: I have recovered from my invalid computational state & updated my ~~logical circuitry~~ brains to not confuse apologizing with the act of **thanks a lotting**.<sup>xlvii</sup>

La rareté de ce type de verbes est due à l'agentivité moyenne de la formule de politesse en Sit<sub>ARCH</sub> : la formule de politesse arrive en milieu d'*action chain* : en l'énonçant, le locuteur effectue un acte de langage. Cela implique que l'énonciateur de la routine en Sit<sub>ARCH</sub> soit l'agent du verbe issu de la conversion, et que cet agent effectue un acte de langage. L'interjection convertie en verbe, en revanche, est toujours vidée de son substrat sémantique lorsque la conversion est métalinguistique, cela est dû à la très faible agentivité de l'énonciateur en Sit<sub>ARCH</sub>, puisque l'interjection arrive en fin d'*action chain*. Il n'est donc pas rare de trouver des verbes de type *what are you oh-godding about* ? L'absence du substrat sémantique à l'issue de la conversion métalinguistique de l'interjection en verbe n'est donc **pas directement liée au caractère métalinguistique** de cette conversion, l'absence du substrat est au contraire due au fait que l'interjection n'est pas un acte de langage et que son sens est métonymique.

### Contraintes pour la conversion

Nous pouvons donc proposer la conclusion suivante : la conversion métalinguistique de l'interjection en adjectif est impossible car un tel adjectif devrait qualifier soit le locuteur, soit l'interlocuteur, or l'énonciation d'une interjection ne peut affecter aucune propriété à ces participants. Ainsi, le seul type d'adjectifs possibles à l'issue d'une recatégorisation depuis

une interjection est le type non-délocutif (la conversion lexicale), qui consiste à qualifier un participant qui n'est pas un locuteur (par exemple, *food*), le qualifier par la cause (*bad taste*), qui a pour effet de provoquer la production vocale du locuteur en contact avec le premier participant (résultat : *yucky food*).

Dans ce cas, un véritable morphème dérivationnel peut s'accrocher à l'interjection *yuck*. Cela constitue une différence majeure avec les adjectifs interjectifs (*damned, fucking*). Rappelons que nous avons dit, dans la section consacrée à la classification, que les adjectifs interjectifs ne se décomposaient pas en une base (*damn*) à laquelle s'ajouterait un suffixe (*-ed*), mais en un **signe**, dont la définition est métalinguistique (*'damn !'*), auquel s'ajoute un morphème postiche. Pour bien distinguer le statut des morphèmes présents dans les adjectifs de type *yucky* et les AI de type *damned*, il nous faudra encore une règle, que nous nommons règle du *meilleur branchement* ; nous l'étudierons au chapitre 8.

Avant de passer à la liste des contraintes s'appliquant à ces conversions, précisons pourquoi seules trois des quatre classes ouvertes sont prises en compte ici. En effet, nous observerons la conversion de l'interjection primaire et secondaire en adjectif, adverbe et verbe, mais ne nous occuperons pas de la conversion en substantif.

Tout d'abord, car cette section est consacrée aux adjectifs, et nous y avons ajouté les adverbes en raison de leur proximité à plusieurs niveaux :

- Pour la possibilité 1 de formation d'un adjectif à partir d'une interjection, à savoir, le RS d'une interjection dans une forme adjectivale et adverbiale : le processus aboutissant à une forme adjectivale et adverbiale est similaire, au point que les deux se confondent morphologiquement (*damn door, damn good, fucking door, fucking good, sacrées jolies filles*) et au point de susciter une interrogation sur leur nature formelle (s'agit-il d'un *adverbe* ou bien d'une *construction adjectivale complexe*, comme le défend Cacchiani ?).
- Pour la possibilité 2 de formation d'un adjectif à partir d'une interjection, à savoir la conversion : adverbes et adjectifs partagent le point commun d'être des relations atemporelles, seul diffère le nombre de participants. Il y en a un pour l'adjectif, deux pour l'adverbe.

Ensuite, nous avons inclus la conversion en verbe, car elle est indispensable à notre raisonnement : c'est la différence entre *to wow, to thank* et *to curse* qui nous permet de comprendre pourquoi la conversion métalinguistique d'une interjection en adjectif est impossible.

En revanche, nous laissons de côté le substantif, tout d'abord car la conversion métalinguistique ne semble pas montrer de particularité inhérente à l'interjection et ensuite car la conversion lexicale est difficilement détectable.

En effet, la conversion métalinguistique en substantif aboutit à un discours rapporté qui ne semble pas différent des autres segments rapportés (*I can't stand your incessant 'I don't care', I don't like that 'yuck'*). De plus, il est difficile de détecter les conversions lexicales, car elles ne sont pas marquées par des flexions. En effet, comment savoir si une interjection est convertie en substantif (exemple 114. ) ou si une phrase est tronquée, puis suivie d'une interjection (exemple 115. ) ?

114. Your play's a wow (exemple de l'OED)

- *Wow* est un substantif converti à partir de l'interjection primaire *wow*, signifiant « triomphe, succès », en position d'attribut du sujet

115. She's a ... *wow*...

- *Wow* est placé derrière une phrase tronquée : le locuteur ne trouve pas le substantif adéquat, il ne termine pas sa phrase et se contente de s'exclamer '*wow*'

Les seuls lieux où il serait possible de distinguer un substantif d'une interjection avec plus d'indices que la simple intuition, sont les constructions syntaxiques complexes comportant des substantifs, comme les noms composés (*wow factor*, *aha-moment*) ou la construction qualitative (*that wow of a dress is insanely cheap*). Nous étudierons leur statut au chapitre 8.

## LISTE DES CONTRAINTES

Le sens des interjections contient deux éléments contradictoirement sélectionnés au moment de la conversion :

- **Caractéristique 1** : En Sit<sub>GROUND</sub>, l'interjection (primaire ou secondaire) renvoie à sa propre énonciation (*ouch = je dis 'ouch'*), et cette caractéristique prime sur la caractéristique 2.
- **Caractéristique 2** : L'interjection (primaire ou secondaire) a un sens métonymique (l'inférence renvoie au début de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>) ; chez les primaires, la première interaction de l'*action chain* est déterminée, alors que chez les secondaires, elle ne l'est pas. Cette indétermination chez les secondaires sera appelée la contrainte « C2 ».
  - **Caractéristique 2'** (conséquence de la caractéristique 2) : contrairement aux formules de politesse, l'énonciation de l'interjection se situe à la fin de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>.

À partir de ces caractéristiques, nous pouvons donc tenter d'expliquer les contraintes vues précédemment pour la conversion de l'interjection (et que nous allons résumer dans le tableau ci-dessous). Les contraintes présentées ici sont issues de l'observation des combinaisons de trois paramètres, eux-mêmes composés d'une paire minimale :

Paramètre 1 : le type de conversion (lexicale/métalinguistique)

Paramètre 2 : la catégorie d'arrivée (conversion en verbe/en adjectif ou adverbe)

Paramètre 3 : la catégorie de départ (interjection primaire/secondaire)

Il y a huit combinaisons possibles lorsque l'on observe les trois paramètres simultanément, car chaque paramètre contient une paire minimale ( $2^3 = 8$ ). Nous avons regroupé les résultats de ces huit combinaisons dans un tableau. Le tableau est à double entrée alors qu'il y a trois paramètres : nous plaçons le paramètre 1 horizontalement, et regroupons les paramètres 2 et 3, notés P2 et P3 dans la colonne, avec des couleurs froides pour **P2**, la catégorie d'arrivée et des couleurs chaudes pour **P3**, la catégorie source. Une recatégorisation prioritaire (ou recatégorisation par défaut) est notée en gras.

Paramètre 1 : Type de conversion/dérivation		
	Métalinguistique (« délocutive »)	Lexicale
Paramètres <b>2</b> et <b>3</b> <b>P2</b> (catégorie <b>cible</b> ) <b>P3</b> (catégorie <b>source</b> )		
<b>P2</b> : <b>adjectif/adverbe</b> <b>P3</b> : interjection <b>primaire</b>	IMPOSSIBLE	POSSIBLE
<b>P2</b> : <b>adjectif/adverbe</b> <b>P3</b> : interjection <b>secondaire</b>	IMPOSSIBLE	(Presque) IMPOSSIBLE
<b>P2</b> : <b>verbe</b> <b>P3</b> : interjection <b>primaire</b>	<b>POSSIBLE + Prioritaire</b>	POSSIBLE (Ajout nécessaire d'un morphème verbal comme <i>-ify</i> )
<b>P2</b> : <b>verbe</b> <b>P3</b> : interjection <b>secondaire</b>	POSSIBLE (Ajout nécessaire d'un signal comme <i>oh</i> )	IMPOSSIBLE

Tableau 21: Combinaisons des paramètres pour la dérivation des interjections

## EXPLICATION DES CONTRAINTES

Ces contraintes s'expliquent toutes par la sélection contradictoire de deux éléments au moment de la conversion (que nous avons nommés « caractéristique 1 » et « caractéristique 2 et 2' »).

- La conversion de l'interjection primaire en verbe est métalinguistique quand la caractéristique 1 est sélectionnée, c'est-à-dire quand le procès scanné par le verbe est la situation correspondant à l'acte d'énonciation de l'interjection par le locuteur en Sit<sub>GROUND</sub> : *don't oh me = don't say oh ; don't yuck = don't say yuck*. Comme la caractéristique 1 est prioritaire, la conversion de l'interjection primaire en verbe est métalinguistique **par défaut**.
- La conversion de certaines interjections primaires en verbes peut être lexicale, mais à ce moment-là, le participant qui prononce l'interjection en Sit<sub>ARCH</sub> n'est pas le sujet du verbe issu de la conversion (*to wow somebody = to act in a way as to make someone else say wow*). Ainsi, les verbes issus d'une conversion lexicale d'interjections primaires ne sont pas équivalents à des verbes issus de formules de politesse (*Johnny thanks Mary = Johnny says 'thank you'* versus *Johnny wows Lola = Johnny makes Lola say 'wow'*). Cette différence provient du fait que le verbe issu d'une conversion d'interjection ne dénote pas un acte de langage résultant en un acte perlocutoire, et cela en raison de caractéristique 2' (l'interjection est la toute dernière étape de l'*action chain*).
- Les interjections primaires qui aboutissent à une conversion métalinguistique en verbe peuvent également aboutir à une conversion lexicale en verbe **à condition d'ajouter un morphème dérivationnel verbal** (*yuck >> yuckify*), en raison de la caractéristique 1, qui est prioritaire sur la caractéristique 2.
- La conversion par défaut de l'interjection primaire en adjectif (ou en adverbe) est lexicale, **en raison de la très faible agentivité du locuteur en Sit<sub>ARCH</sub>** : (caractéristique 2', la prononciation de l'interjection arrive en toute fin d'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>). C'est donc la caractéristique 2 qui est sélectionnée pour former le sens de ces adjectifs (l'inférence reconstruite par métonymie) et pas la caractéristique 1.
- La conversion par défaut de l'interjection secondaire en verbe est, comme pour les interjections primaires, métalinguistique, elle s'effectue à partir de l'énonciation de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>, en raison du fait que la caractéristique 1 est prioritaire sur la caractéristique 2. Cependant, comme l'interjection secondaire (ex : *Jesus !!*) est elle-même issue d'une conversion (ex : *Jesus is the son of God*), la catégorie source

est difficilement reconnaissable (nous appellerons cette difficulté la contrainte « C1 »). C'est pourquoi il faut signaler que l'élément converti en verbe est bien l'interjection, et pas le substantif ou le nom propre de départ. Pour cela, il faut ajouter un signal, qui est lui-même une interjection ; cette interjection est *oh* car elle marque le repérage de l'énonciateur, comme nous l'avons vu dans la classification :

I'm Jesussing ! = Je marche sur l'eau (entre autres)

*What are you oh jesussing about* = pourquoi t'exclames-tu 'Jesus'?

Ici, *Oh*<sup>89</sup> signale que la conversion est effectuée à partir de l'interjection. D'un point de vue fonctionnel, il pourrait s'apparenter à un « morphème désinterjectif ».

Une recherche sur le moteur de recherche Google montre qu'on ne trouve pas de résultats pour *Godding* ou *Godding about* comme interjection secondaire convertie en verbe. Cependant, on trouve des occurrences de *oh-godding* (suivi de *about*) issues de ce type de conversion. C'est donc bien l'ajout du signal *oh* qui rend possible la conversion. Notons également qu'il s'agit de formes rares : le COCA et le BNC ne comportent pas de résultats pour les mots clefs *godding* ou *god about*, ce qui explique notre recours à Google.

- Contrairement à l'interjection primaire, la conversion lexicale de l'interjection secondaire en verbe est impossible, même avec l'ajout d'un morphème verbal, en raison de deux contraintes : C1, que nous venons de voir, et C2 Rappelons-les :

C1 : la conversion est effectuée à partir d'un élément lui-même déjà converti en interjection, ce qui rend la détection de la catégorie source impossible sans la présence d'un signal supplémentaire, comme *oh* (ou la présence de toute une locution interjective comme dans *what-the-fuckingly*).

C2 : la première interaction en Sit<sub>ARCH</sub> est indéterminée pour les interjections secondaires : l'impératif *\*don't oh-goddify my day* est ininterprétable, puisqu'on ne sait pas ce qui pousse le locuteur à s'exclamer *Oh God* ; ainsi, on ne sait pas en quoi consiste l'action TO OH-GODDIFY. En revanche, *don't yuckify my food* est tout à fait interprétable, car *yuck* est une interjection primaire riche, et donc la première interaction en Sit<sub>ARCH</sub> est déterminée.

---

<sup>89</sup> *Oh* joue ici son rôle guillemet orale, phénomène que l'on voit souvent dans le discours rapporté au style direct à l'oral : « he was like : *oh I don't know* » (phénomène étudié par Richet, 1999). Cela montre qu'une interjection secondaire convertie est un discours rapporté, ce qui confirme que l'interjection procède d'un renvoi à sa propre énonciation en Sit<sub>GROUND</sub>, et que si l'on veut signaler une autre situation d'énonciation, *oh* peut se charger de ce signal.

- La conversion lexicale de l'interjection secondaire en adjectif ou en adverbe est possible (*what-the-fuckingly*<sup>90</sup>), mais très rare à cause des deux contraintes précédemment citées, C1 et C2.

On peut en conclure que la **caractéristique 2**, sélectionnée pour former des adjectifs à partir d'interjections primaires, **devient un obstacle à la conversion lexicale d'interjections secondaires en adjectifs, adverbes et verbes**. En d'autres termes, les deux éléments de la paire minimale du paramètre 2 donnent les mêmes résultats lorsqu'ils sont combinés avec les éléments *conversion lexicale* et *interjection secondaire* des paramètres 1 et 3.

- On peut tout de même noter que, pour les verbes, la conversion lexicale des interjections secondaires est impossible, alors que pour les adjectifs, elle n'est qu'*extrêmement rare*. Peut-on expliquer cette légère différence ? Nous supposons que cela vient du caractère prioritaire de la caractéristique 1 sur la caractéristique 2, qui implique que la conversion par défaut de l'interjection en verbe est métalinguistique, alors que la conversion par défaut en adjectif est lexicale. Ainsi, les deux contraintes mentionnées ci-dessus (C1 et C2) s'exercent plus fortement pour bloquer la conversion lexicale quand la conversion est par défaut métalinguistique. Inversement, ces contraintes s'exercent moins fortement pour bloquer la conversion lexicale quand celle-ci est par défaut lexicale.
- La conversion métalinguistique de l'interjection secondaire en adjectif ou en adverbe est impossible, comme pour l'interjection primaire, en raison de la faible agentivité du participant énonçant l'interjection (celle-ci arrive en fin d'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>, caractéristique 2'). En d'autres termes, les deux éléments de la paire minimale du paramètre 3 (la catégorie de départ) donnent les mêmes résultats lorsqu'ils sont combinés avec les éléments *conversion métalinguistique* et *adjectif/adverbe* des paramètres 1 et 2 : cette combinaison est impossible.

Pour ce qui est des contraintes rendant possible l'AI, il nous faudra encore un concept pour les décrire pleinement, que nous verrons au chapitre 8.

---

<sup>90</sup> La conversion métalinguistique prend pour base le locuteur (L1) + son énoncé, envisagé par un autre interlocuteur (L2) : L1 dit « m'as-tu vu ? » et l'adjectif délocutif est formé **à partir du point de vue de L2**, qui qualifie L1 (*il est m'as-tu-vu*). Or dans l'exemple 111. avec *what-the-fuckingly*, L1 prononce "*what the fuck*" et c'est toujours le même L1 qui qualifie les rêves de *what-the-fuckingly weird*: les rêves ont une propriété qui **fait dire « what-the-fuck » à L1**. Il s'agit donc d'une **conversion lexicale**, au même titre que *yucky*.



## Conclusion

Ce chapitre, consacré à une première étude sur les rattrapages syntaxiques, s'est fortement appuyé sur la comparaison avec les véritables adjectifs qualificatifs issus d'une interjection. Il nous a permis de distinguer deux types de relations syntaxiques : d'un côté, la fonction bien connue de l'adjectif qualificatif, qui consiste à attribuer une propriété au référent d'un substantif, et de l'autre, ce que nous appelons l'*effet de la trace*, qui s'applique aux AI et qui consiste en une réinterprétation syntaxique de l'item rattrapé. Il s'agit d'un effet qui émerge en corpus du rattrapage syntaxique et qui aboutit à l'interprétation suivante : c'est en lien avec X (substantif, groupe nominal ou autre constituant) que le locuteur s'exclame.

### **III.4. Chap. 7 - Interjections intégrées syntaxiquement - étude de cas**

Nous allons passer à une étude de cas. Nous analyserons deux constructions particulièrement intéressantes en ce qu'elles réfutent le caractère obligatoire de l'isolement syntaxique de l'interjection : *oh-so* (première étude de cas) et *wow of a* (seconde étude de cas). Pour chaque construction, nous présenterons un état de l'art de la construction en question, nous montrerons comment une interjection peut venir s'y intégrer et nous analyserons d'un point de vue syntaxique et sémantique le rôle de l'interjection dans cette structure. La seconde étude de cas contiendra une forte dimension syntaxique et c'est la littérature en Linguistique Générative qui nous aura fourni le plus d'outils pour analyser cette structure. Pour cette raison, avant d'aborder ces constructions, nous allons introduire cette théorie.

Tout d'abord, nous allons rappeler les débuts de la Linguistique Générative (LG), définir quelques concepts clefs de cette théorie, puis évoquer les étapes successives de son évolution au cours du temps. Dans un second temps, nous montrerons comment cette théorie définit l'interjection et, à cette occasion, nous nous attarderons sur la description qu'en propose Corver (2015). Pour cela, nous aurons besoin de décrire la différence entre le modèle XSM (*Exo-Skeletal Model*) et le modèle ESM (*Endo-Skeletal Model*).

Nous proposerons peu de commentaires concernant les approches décrites ici, car le but de cette section est, avant tout, de présenter des concepts que nous mobiliserons dans notre étude de cas.

### III.4.1. Avant-propos : quelques notions de Linguistique Générative

#### Constats et observations à la base de la théorie

La linguistique générative est officiellement née en 1957 avec l'ouvrage majeur de Noam Chomsky, *Syntactic Structures*. Cet ouvrage a paru à une époque où les linguistes américains décrivaient abondamment les langues amérindiennes. Plusieurs observations et questions concernant les origines du langage, mais également concernant son acquisition par les enfants, ont mené Noam Chomsky à concevoir et à développer la théorie de la linguistique générative, également connue sous le nom de *UG*, pour *Universal Grammar*.

Premièrement, la question qui a marqué tout le travail de recherche de ce linguiste jusqu'à cet ouvrage datant de 2016 *Why Only Us ?*, co-écrit avec Robert C. Berwick, à savoir : pourquoi l'espèce humaine, et plus précisément l'espèce Homo Sapiens, est-elle et a-t-elle toujours été la seule espèce d'hominidés et même la seule espèce vivante à posséder le langage ? Nous reformulerons par la suite avec plus de justesse les termes *posséder* et *langage*. Deuxièmement, la question concernant le moment que les paléanthropologues nomment *l'explosion sapiens*, et qui fait référence au paléolithique supérieur, moment d'une complexification culturelle et technologique au cours, environ, des cinquante mille dernières années : cette complexification observée dans l'enregistrement archéologique ne trouve pas d'explication causale à l'époque de la première version de la grammaire générative. L'avènement d'un langage articulé au sein des groupes d'humains de cette époque semble, pour Chomsky, une explication probable à cette explosion d'outils, de technologies et d'art rupestre jusqu'à lors inexplicée. Troisièmement, pourquoi cette explosion s'est-elle produite aussi rapidement ? Chomsky défend l'idée que le langage articulé n'a pas connu une évolution lente, mais a constitué un bond évolutif soudain (*gradual vs. saltational evolution*, Hauser, Chomsky & Fitch, 2002). Quatrièmement, une interrogation d'ordre cognitif, qui est la question de l'acquisition du langage par les enfants (l'argument *Poverty of the Stimulus*, dit *POS*) : comment se fait-il que les enfants soient capables d'intégrer aussi rapidement des règles de syntaxe si complexes à partir de données aussi imparfaites et surtout aussi fragmentaires que celles fournies par l'environnement linguistique ? Et comment se fait-il que des enfants soient capables de créer apparemment *ex-nihilo* une syntaxe lorsqu'ils sont

confrontés à un environnement linguistique dépourvu de règles syntaxiques, comme le montre le cas des pidgins évoluant vers des créoles en une seule génération ?

Chomsky résout la contradiction entre la pauvreté des stimuli fournis par l'environnement linguistique et la richesse du langage acquis par l'enfant en avançant l'idée que les humains ne naissent pas avec une ignorance totale du langage, mais qu'au contraire ils possèdent à la naissance un bagage cognitif génétiquement déterminé et commun à tous les Homo Sapiens, à savoir, une grammaire universelle composée d'un ensemble de *principes* (pour utiliser la terminologie de la version *Principles and Parameters* de cette théorie). Les différences d'ordre lexical, phonologique et même syntaxique entre les multiples langues parlées dans le monde ne proviennent que de la diversité des *paramètres*, c'est-à-dire de la diversité des possibilités de réalisations de ces principes communs. Les états possibles de ces paramètres sont binaires et mutuellement exclusifs : un paramètre peut donc être dans l'état *on* ou *off*. Par exemple, l'existence d'un constituant *sujet* est un principe, mais *pro-drop*, qui consiste à mettre en ellipse un pronom est un paramètre de certaines langues comme le chinois. L'enjeu des analyses syntaxiques en linguistique générative est de découvrir ces principes communs en les dérivant de l'analyse des paramètres de chaque langue : *We understand Universal Grammar (UG) to be the theory of the initial state, and particular grammars to be theories of attained states* (Chomsky, 2000 : 90). Cinquièmement, un questionnement d'ordre linguistique, à savoir les phrases homonymes : qu'est-ce qui pourrait expliquer l'existence de phrases formellement identiques et pourtant structurellement différentes si ce n'est une syntaxe non pas linéaire et ordonnée mais une syntaxe structurée en constituants ?

Les trois premières questions mènent Chomsky à postuler l'apparition d'un gène, ce qui semble être la seule solution ayant l'avantage d'expliquer non seulement la rapidité d'un bon évolutif menant à de nombreuses modifications dans les comportements des individus (*saltational evolution of language*), mais encore le caractère unique à l'espèce Homo Sapiens de ces comportements. La quatrième observation pousse Chomsky à considérer la syntaxe des langues comme le lieu de la modification génétique (par opposition à la sémantique ou à d'autres capacités cognitives) et c'est pourquoi la linguistique générative est avant tout axée autour de la modélisation de l'organisation des constituants syntaxiques, de leurs mouvements et de leurs fusionnements. L'idée directrice de cette recherche est donc de trouver les règles et principes syntaxiques communs à toutes les langues existantes et même toutes les langues possibles d'Homo Sapiens, afin de détecter les fondements syntaxiques primordiaux qui découlent directement de la modification génétique à l'origine de l'explosion sapiens.

## Quelques termes clefs

Dans les paragraphes précédents, nous avons utilisé la formule *Homo Sapiens possède le langage*. Les deux termes qui méritent d'être reformulés et décrits sont *posséder* et *langage*.

En Linguistique Générative, le langage est décrit en termes de *facultés* : *language faculty*, qui se décline en deux systèmes d'oppositions, *e-language* et *i-language* (langage externe, externalisé) et (langage interne, internalisé), ainsi que *language faculty in the broad sense* (FLN) et *language faculty in the narrow sense* (FLB, faculté langagière au sens élargi et au sens restreint). Rappelons ce à quoi ces appellations réfèrent.

*E-language* correspond au comportement linguistique observable chez un sujet parlant : un individu parlant chinois et un individu parlant américain vont externaliser deux comportements différents.

*I-language* correspond à la connaissance du langage innée au sujet parlant. Cette connaissance est partagée par tous les individus de l'espèce *Homo Sapiens* ne présentant pas d'anomalie au niveau du gène présumé responsable de cette propriété cognitive : il existe chez certains individus une anomalie au niveau du gène FOXP2 ayant des conséquences sur leurs capacités linguistiques, raison pour laquelle ce gène a fait l'objet de suppositions quant à son rôle dans l'apparition du langage articulé chez *Homo Sapiens* (Pagel, 2017).

*Faculty of Language in the broad sense* (appelée *FLB*) correspond à l'ensemble des aptitudes et toutes les particularités physiques et cognitives d'*Homo Sapiens* rendant possible *e-language* : système phono-articulatoire, le système conceptuel-intentionnel, capacités cognitives (mémoire, catégorisation, etc...). Cette acception du terme *faculté* englobe donc la faculté qui va suivre.

*Faculty of Language in the narrow sense* (appelée *FLN*) : elle correspond à l'aptitude cognitive toute particulière à *Homo Sapiens* de traiter et organiser des informations selon certaines modalités, aptitude que les autres espèces animales capables de communiquer ne possèdent pas – nous le verrons plus tard, l'hypothèse retenue pour l'instant est que l'une de ces modalités est **Merge** et l'infinie récursivité de Merge. La FLN explique non seulement *e-language*, mais également de nombreuses autres aptitudes cognitives spécifiques à l'être humain : *e-language* n'est qu'une conséquence **indirecte** de cette faculté (*a by-product*), selon les termes de Chomsky. Toujours selon Chomsky, le langage sert avant tout à penser, mais la communication elle-même, ainsi que ce qui la rend possible, ne constituent pas le noyau de l'objet biologique que l'on peut observer lorsque l'on étudie le langage humain.

Comme le langage sert avant tout à *penser*, les facultés cognitives primordiales qui sont censées provenir du gène sont des capacités à organiser les informations et les représentations.

*Merge* est une opération à deux facettes : *e-merge* (pour *External Merge*) et *i-merge* (pour *Internal Merge*). Cette dichotomie remplace une dichotomie plus ancienne, à savoir, *Merge* et *Move*. Ce qui a été appelé *Merge* puis *E-Merge*, désigne l'opération qui consiste à faire fusionner plusieurs éléments en un seul syntagme. Tout type d'élément, du lexème à la proposition, peut fusionner avec un autre élément, qui peut être de nature différente, pour engendrer un nouveau syntagme, appelé un *constituant*, et cela indéfiniment. Par exemple, un déterminant, un substantif et un adjectif peuvent fusionner pour former un syntagme nominal. Ce qui a été appelé *Move* désignait le déplacement d'un syntagme dans la proposition : les mouvements les plus courants et les plus simples à identifier sont les pronoms interrogatifs, qui placent le syntagme pronominalisé en tête de phrase. Mais cette opération de transformation syntaxique concerne également la grande majorité des structures syntaxiques, qui passent, par le biais de ces opérations, de *deep structures* à *surface structures* – comme le montre une structure que nous étudierons au chapitre 7, la construction qualitative, qui résulte de nombreux mouvements selon Hulk et Tellier (2000). *Move* a été ensuite remplacé par une autre désignation, *I-Merge* : les éléments ne sont plus déplacés mais *copiés* depuis leur emplacement d'origine, puis *collés* sur le nouvel emplacement, laissant une *trace* dans la structure syntaxique, trace qui ne fait pas l'objet d'une réalisation phonétique de la part du sujet parlant mais qui peut être détectée par le linguiste à l'aide de tests (comme extraire l'élément du syntagme dans lequel il s'insère). Ces nouvelles appellations soulignent la proximité principielle entre ces deux opérations fondamentales.

La récursivité ou récursion<sup>91</sup> occupe également une place fondamentale dans la conception du langage humain que cette théorie a développée : elle consiste en une organisation des

---

<sup>91</sup> Notons tout de même que si la récursivité reste un des piliers sur lesquels se fondent les recherches en linguistique générative, cette caractéristique du langage humain n'en fait pas moins l'objet d'un vif débat. Sur le caractère fondamental et universel de ce principe de linguistique générative, mentionnons la controverse qui a eu lieu entre Noam Chomsky et Daniel Everett, car celle-ci montre bien les défenses dont dispose cette théorie contre les observations qui réfutent ses hypothèses. Pour citer son article de 2005 (Everett *et al.*, 2005 : 628-629):

Indeed, the evidence suggests that Pirahã lacks embedding altogether. Let us begin by considering how the function of clausal complements is expressed in Pirahã without embedding. English expresses the content of verbs such as “to say,” “to think,” and “to want” as clausal complements (here the use of a subscript *s* labels the embedded clauses as theory-neutral): “I said that [<sub>s</sub>John will be here],” “I want [<sub>s</sub>you to come],”

constituants (formés à partir de niveaux de représentations : « [...] *Linguistic description proceeds in terms of a system of “levels of representations”* (Chomsky, 1957 : 18) de manière récursive, c’est-à-dire de manière à ce que les constituants puissent s’emboîter les uns dans les autres ou se succéder de manière hiérarchique et indéfinie à différentes échelles. Pour donner un exemple, les successions de syntagmes nominaux enchaînés par la préposition *OF* sont un exemple de récursivité ; des successions de propositions relatives toutes rattachées à une même proposition principale sans juxtaposition en sont un autre exemple. Les considérations d’ordre mnésique (ces structures ne peuvent pas être mémorisées) ou sémantiques (ces structures ne peuvent pas être traitées correctement par l’interlocuteur) font, comme nous l’avons dit précédemment, partie du FLB et ne constituent donc pas un contre-argument quant au caractère prévalent du rôle de la récursivité dans le langage humain.

Le caractère autonome de la syntaxe implique une *sémantique interprétative*, c’est-à-dire que le sens d’une phrase ne provient que de l’interprétation du sujet parlant. Il y a donc un lieu consacré à l’interprétation d’une proposition : ce lieu n’est pas la structure de surface, mais la *Logical Form*, LF, branche de gauche de l’*Inverted Y Model* en LG. Cette schématisation montre que le module autonome de la syntaxe, FLN, génère des structures qui sont ensuite interprétées par le système articulatoire et perceptif (*A-P system*, pour

---

“I think [<sub>s</sub>it’s important].” In Pirahã the contents of such verbs, to the degree that equivalent verbs exist at all, are expressed without embedding:

*ti ga’i –sai ko’oi’ hi kahàp -ii’*  
 I say -nominative name he leave -intention

“I said that Ko’oi’ intends to leave.” (lit. “My saying Ko’oi’ intend-leaves.”)

La réponse proposée par les auteurs à cette réfutation apparente du caractère universel de la récursivité fut la suivante (Fitch, Hauser & Chomsky (2005), cités par Evans & Levinson, 2009 : 35) :

The putative absence of obvious recursion in one of these languages is no more relevant to the human ability to master recursion than the existence of three vowel languages calls into doubt the human ability to master a five- or ten-vowel language.

Cette réponse n’a pas convaincu certains linguistes comme Evans, pour qui le Pirahã est incontestablement une réfutation de UG (Evans & Levinson, 2009 : 34) :

The clear conclusion that these languages point to is that recursion is not a necessary or defining feature of every language. It is a well-developed feature of some languages, like English or Japanese, rare but allowed in others (like Bininj Gun-wok), capped at a single level of nesting in others (Kayardild), and in others, like Pirahã, it is completely absent. Recursion, then, is a capacity languages may exhibit, not a universally present feature.

*Articulatory-Perceptual system*) et le système conceptuel et intentionnel (*C-I system*, pour *Conceptual-Intentional system*).

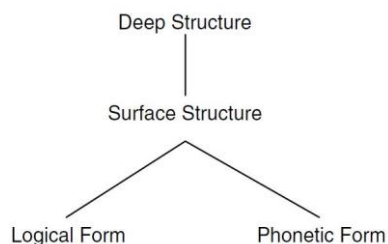


Figure 42: *Inverted Y model, adaptée de Boeckx (2006 : 45)*

### Différents courants au sein de la LG

Énumérons rapidement les différentes étapes de l'évolution de cette théorie qui a embrassé toute la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle. Les grandes lignes de la recherche générative que nous allons évoquer ont été bâties sur plusieurs décennies avec plusieurs bouleversements au sein même de la théorie.

Le premier ouvrage de Chomsky faisant référence dans l'histoire de la LG date de 1957, *Syntactic Structures*. Dans ce court essai, Chomsky démontre l'existence de ce qu'il appelle des structures syntaxiques profondes (*Deep Structures*) par opposition aux structures syntaxiques de surface (*Surface Structures*) à l'aide, notamment, de l'exemple des phrases homonymes. Il s'agit de propositions ayant formellement la même apparence mais ayant des structures différentes, qui révèlent des transformations syntaxiques depuis une structure source, qui est la structure profonde, jusqu'à la structure d'arrivée, qui est la structure de surface. Pour qu'une interprétation correcte de la phrase puisse être faite, le sujet parlant doit donc effectuer des transformations ; l'enjeu de l'analyse générative est de mettre à jour ces transformations. Ces transformations révèlent une hiérarchisation des composants structurels de la phrase et une primauté de la structure syntaxique dans laquelle s'insère l'item lexical sur l'item lexical lui-même dans le traitement de l'information par le locuteur. Cette hiérarchisation s'oppose à la conception d'une grammaire comme une *machine à produire des phrases* passant d'un état à un autre de manière ordonnée et ouvrant un axe paradigmatique après chaque item lexical, comme le montre cette schématisation (Chomsky, 1957 : 20) :

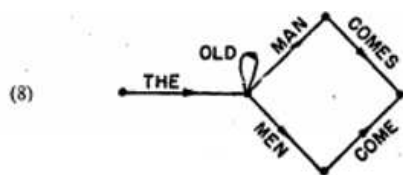


Figure 43: *Finite State Grammar, adaptée de Chomsky (1957 : 20)*



L'opposition de Chomsky à cette conception de la grammaire est la base sur laquelle se fonde sa conception révolutionnaire de la syntaxe. Cependant, commencer une présentation de la linguistique générative avec *Syntactic Structures* est un choix critiquable pour certains, comme Boeckx (2006 : 16), qui préfèrent considérer que le véritable démarrage de la linguistique générative se situe dans la critique que Chomsky (1959) propose de l'ouvrage *Verbal Behaviour*, de Skinner (1957), et dans l'effort de Chomsky de construire un modèle théorique décrivant le langage humain en intégrant des considérations biologiques et cognitives.

Après ce premier moment, plusieurs versions de la LG ont été proposées. La théorie X-bar a été proposée par Chomsky en 1970 dans *Remarks on Nominalization*. Cette théorie décrit la formation des items lexicaux au sein de la phrase et stipule l'existence de *projections* des catégories grammaticales auxquelles appartiennent ces items à différents niveaux de la structure syntaxique : cette solution explique donc la nature des syntagmes dans la phrase, c'est-à-dire la nature du groupe de mots et sa position par rapport aux autres syntagmes. Cette théorie s'occupe de définir le lien entre une tête (qui va déterminer la nature du syntagme), une projection de la tête (qui va être rattachée aux autres éléments du syntagme) et l'item lexical ou grammatical réalisé phonétiquement. Cette théorie définit notamment la différence entre les *complements* et les *adjuncts* à l'aide de règles concernant le lien avec les projections de la tête. Par exemple, si l'on peut ajouter des projections à l'infini, des X', on a affaire à un *adjunct* : l'*adjunct* est à la fois fille et sœur d'un X' (c'est-à-dire d'une projection). Si l'on ne peut pas ajouter de projection, on a affaire à un complément, car le complément n'est que fille d'un X', mais elle est sœur d'un X (c'est-à-dire d'une tête). Nous n'entrerons pas dans la présentation des détails de ces différentes règles qui ne concernent pas directement notre objet d'étude.

La version *Government and Binding*, également appelée *Principles and Parameters* et parfois P&P a été présentée par Chomsky en 1981 dans *Lectures on Government and Binding* (1981), et est considérée comme le *modèle standard* par Boeckx (2006 :3). Cette théorie utilise les outils mis en place dans la version X-bar et apporte des explications à de nouveaux phénomènes. La partie *Government* est consacrée à l'explication des désinences des cas grammaticaux. La partie *Binding* explique les règles déterminant les places que peuvent prendre les pronoms personnels par rapport à leurs co-référents.

Rapidement, mentionnons le programme minimaliste, dernière étape de la linguistique générative dans la droite ligne de l'évolution de cette théorie avant le changement plus

fondamental que constitue le programme biolinguistique. Le minimalisme commence en 1995 et se présente comme un programme plus que comme une théorie, c'est-à-dire que les propositions (hypothèses, axiomes, démonstrations) peuvent être incompatibles entre elles, et ne seront pas évaluées en termes de véracité, mais en fonction de leur fécondité, pour reprendre les termes de Boeckx (2006 :6) :

A program is open-ended, [...]it allows researchers to make maximal use of their creativity as they try to move from minimalist guidelines to concrete principles, it makes room for multiple, not necessarily mutually consistent or compatible perspectives, and it cannot be evaluated in terms of true or false, but in terms of fecund or sterile.

Ce programme contient une version forte (*strong minimalist thesis*), qui tend à développer une réécriture esthétique de la théorie P&P (Boeckx, 2006 : 3-4) :

The minimalist program [...] took the principles-and-parameters shape of the language faculty for granted, and asked how much of this shape could be the direct result of optimal, computationally efficient design.

L'hypothèse principale de la *strong minimalist thesis* est que l'architecture de l'UG est parfaite *Universal Grammar is 'perfectly' designed, that is, it contains nothing more than what follows from our best guesses regarding conceptual, biological, physical necessity*" (Boeckx, 2006 : 4).

Enfin, le programme biolinguistique constitue une mutation dans la théorie générative dans le sens où les réflexions d'ordre biologique sont des éléments fondamentaux de la théorie, qui s'est donc émancipée de son objet principal d'origine, à savoir la syntaxe. D'ailleurs, un des principaux changements est l'importance accordée à la lexicalisation, plus qu'aux structures syntaxiques dans la définition du langage, en tant que marqueur d'un bond évolutif majeur. Ce programme est dorénavant mieux représenté par le chercheur Cédric Boeckx que par Noam Chomsky lui-même.

## L'interjection en Linguistique Générative

La linguistique générative étant une théorie syntaxique, elle semble laisser peu de place à l'étude des interjections et des onomatopées. Néanmoins, il existe quelques outils en linguistique générative pour décrire ces items, et malgré leur rareté, il est intéressant de regarder la place que cette théorie attribue à ce qui rend possible le fait interjectif. De plus, les analyses syntaxiques de la théorie générative seront très utiles pour ce chapitre consacré aux interjections intégrées syntaxiquement, car nous les aborderons sous l'angle de transformations aboutissant à la construction qualitative.

Mais pour l'instant, concentrons-nous sur l'interjection seule. Les items lexicaux (*LI* dorénavant, pour *Lexical Items*) entrent dans un calcul en effectuant l'opération Merge, qui leur permet de fusionner avec un objet syntaxique (*SO* dorénavant, pour *Syntactic Object*). Cette opération n'est possible que parce que les LI possèdent des *traits de marge* (traduction d'Alain Rouveret, 2016 : 333, pour *Edge Features*, désormais *EF*). Les LI sont considérés comme des *atomes* dont les traits permettent les calculs (Chomsky, 2008 :135) :

Adopting the P&P framework, I will assume that one element of parameter-setting is assembly of features into lexical items (LIs), which we can take to be atoms for further computation and the locus of parameters [...]

Cecchetto et Donati reformulent le principe sous la forme d'un algorithme *Probing Algorithm* (Cecchetto et Donati, 2010 : 245) :

Probing Algorithm

The label of a syntactic object  $\{\alpha, \beta\}$  is the feature(s) that act(s) as a probe of the merging operation creating  $\{\alpha, \beta\}$ <sup>92</sup>.

Ce trait transforme l'item lexical en sonde inhérente, qui active systématiquement l'algorithme (Rouveret, 2016 : 169). Quand l'opération de sondage aboutit, cela déclenche l'opération *Agree*, donc, un accord. Il nous faut encore ajouter la condition *No-Tampering Condition* (*NTC*), qui stipule que l'opération Merge ne peut ni modifier les LI composant le SO, ni ajouter des EF supplémentaires à ces LI. C'est pourquoi Merge ne peut s'effectuer qu'*aux abords* des LI (Chomsky, 2001: 138, nous ajoutons les caractères gras):

A natural requirement for efficient computation is a “no-tampering condition” (NTC): Merge of X and Y leaves the two SOs unchanged. If so, then Merge of X and Y can be taken to yield the set {X, Y}, the simplest possibility worth considering. Merge cannot break up X or Y, or add new features to them. **Therefore, Merge is invariably “to the edge”.**

L'interjection est définie comme un LI ne possédant pas les EF permettant Merge : *If an LI lacks EF, it can only be a full expression in itself; an interjection* (Chomsky, 2001: 139).

Nous pouvons remarquer ici que l'interjection est précisément privée de ce qui est au cœur de la faculté de langage. Précisons : c'est la faculté d'effectuer l'opération Merge de manière infinie qui est au cœur de la faculté de langage, et c'est de cette faculté que découlent les capacités permettant l'existence de la compréhension des mathématiques, entre autres. Cette

---

<sup>92</sup> Traduction de Rouveret (2016 : 169, les italiques sont dans le texte):

*Le label d'un objet syntaxique  $\{\alpha, \beta\}$  est le trait (ou les traits) qui se comportent comme la sonde d'une opération de merger créant l'objet  $\{\alpha, \beta\}$ .*

opération et sa réitération sont rendues possibles par des *features*, des caractéristiques adjointes et externes (*to the edge*) aux items lexicaux (LI). L'interjection est donc définie comme *ce qui n'a pas l'élément qui rend possible les opérations constituant la faculté de langage*. Dans la théorie générative, l'interjection est donc définie de manière négative par rapport à l'objet principal de la recherche : ce n'est donc pas une place si dérisoire, qui est accordée à l'interjection. L'interjection est le pendant négatif de la faculté de langage. Nous avons déjà noté plus tôt dans notre thèse que d'autres théories manifestaient ce même rapport à l'interjection et l'onomatopée : pour Langacker, les *expressives* ne *profilent* rien, alors que le *profile* est une caractéristique définitoire de tout fait de langue ; de la même manière, Saussure définit l'onomatopée comme un type de signes marginal dans le système de la langue (...elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique (Saussure, 1971 [1916] : 101).

Pour Chomsky, l'interjection est un item lexical. Nous pouvons proposer ici deux commentaires : premièrement, cela veut dire que l'interjection n'est ni considérée comme un simple *cri*<sup>93</sup>, ni comme un simple parasite que l'on peut mettre dans la catégorie des *false starts*, ni comme un élément dû aux imperfections des performances des locuteurs (par opposition à la compétence d'un sujet parlant idéalisé). Deuxièmement, cela veut dire qu'il est possible pour des items lexicaux de constituer le pendant négatif de la faculté de langage. Le lexique n'est donc dans cette théorie que le support nécessaire, mais insuffisant, à partir duquel des calculs s'opèrent. Le support peut donc être hors du langage au sens restreint. Ce sont les EF qui permettent aux LI de participer aux opérations qui constituent la faculté de langage. L'interjection est donc, en tant que LI, tout à fait normale, et ce n'est qu'en tant que *non-détentric* d'EF que l'interjection diffère des autres LI.

Dans un article plus récent (2007), Chomsky avance que cette information externe au LI consiste au minimum à donner l'information que ce LI peut effectuer l'opération *External Merge* (EM) et que cette information est fournie par le *label* du LI, c'est-à-dire sa nature grammaticale. Chomsky, 2007 : 8-9, italiques dans le texte) :

If an element Z (lexical or constructed) enters into further computations, then some information about it is relevant to this option: at the very least, a property that states that Z can be merged, but presumably more, it is commonly assumed. The optimal assumption is that this information is provided by a designated minimal element of Z, a lexical item W (Z itself, if it is an LI), which is detectable by a simple algorithm; the *label* of Z, the head projected in X-bar theories – possibly a dispensable notion, as discussed below. The

---

<sup>93</sup> Rappelons que l'interjection est appelée *cri* par Grevisse (1980 : 1270).

label W of Z enters into EM in selection in various ways as well as into interpretation of Z.

## L'analyse de Corver

Regardons la solution proposée par Norbert Corver (2015). Peu d'articles sont spécifiquement consacrés aux interjections et aux onomatopées en linguistique générative. Corver parle principalement dans son article de ce que nous appelons *onomatopées* mais les nomme *interjections*. Cette distinction n'a pas une importance cruciale dans les analyses proposées, car il applique également son analyse à des items comme *wow* (interjection primaire) et *boy* (interjection secondaire ou vocatif).

Tout d'abord, il nous faut noter que Corver s'oppose à la vision de Chomsky concernant les EF et leur présence dans le lexique. Nous nous attarderons sur deux points de l'argumentation de Corver : 1. ce qu'il appelle *interjection* peut effectuer l'opération Merge et 2. la nature des interjections, qui sont des *bare roots* (notées  $\sqrt{+INTERJECTION}$ ). Commençons par le point le moins problématique : les interjections peuvent effectuer l'opération Merge.

### 1. Quel type de Merge ?

Pour Corver, les locutions interjectives sont constituées d'atomes (des interjections) coordonnés entre eux. Ces atomes sont ce qu'il appelle des *bare roots*, c'est-à-dire des éléments directement extraits du lexique ne possédant pas de traits syntaxiques ou de nature grammaticale et n'ayant pas subi de transformation syntaxique au cours de l'élaboration de la proposition. C'est la conjonction de coordination qui rend possible l'opération Merge des *bare roots* entre elles. En effet, la conjonction diffère des *functional heads* comme *Determiner* ou *Complementizer* en ce que les dernières « étiquettent » les items qu'elles sélectionnent. La conjonction de coordination, au contraire, s'adapte à la nature des éléments qu'elle coordonne, comme l'explique cet extrait de Corver (2015 : 55, nous ajoutons les caractères gras) :

This inheritance behavior of the coordinate structure can be accounted for by taking **coordinate conjunctions to be underspecified feature bundles that act as identity operators** with respect to certain grammatical features, such as categorial features, case features and the bar-level property.

Ainsi, ces interjections au sein de locutions interjectives restent des racines et sont étiquetées comme racines, ce qui, pour l'*interjection* néerlandaise *boem* (*bam*, qui est selon nous une onomatopée), s'écrit ainsi : [ $\sqrt{\sqrt{boemer}}$  Conj (= de)  $\sqrt{boem}$ ]. Certaines locutions sont

des coordinations asyndétiques, mais la coordination est toujours présente, et cela se note : « [ConjP boem [Conj' [Conj Ø] boem]] » (Corver, 2015 : 63). Donc, l'interjection appartient à la catégorie *root* et la locution interjective est une coordination de *roots*.

Pour ce qui est de l'opération Merge entre la locution interjective et les autres éléments de la proposition, Corver avance deux possibilités :

- Soit l'interjection est *base-generated in the left periphery of the main clause* (2015 :45).
- Soit elle peut prendre la place de *quotative complements* (2015 : 43).

Nous verrons plus loin dans la thèse que d'autres places peuvent être prises.

## 2. Qu'est-ce qu'une *root* ?

Pour ce qui est de la question de la capacité des interjections à effectuer l'opération Merge sans EF, nous allons ici présenter les deux écoles concurrentes sur la question.

Corver ne suit pas la ligne de Chomsky, selon qui toutes les projections d'une tête (c'est-à-dire tous les niveaux d'imbrications des constituants) gardent la même nature que l'item lexical ou grammatical du niveau terminal. L'axe de recherche de Chomsky est dit *projectionniste*, ou, pour reprendre les termes de Borer (2005a : 15), correspond à un *Endo-Skeletal Model*, par opposition à un *Exo-skeletal Model*. Il y a deux aspects du point de vue desquels Corver diverge par rapport à Chomsky :

- 1. Pour Corver, le modèle d'extraction des items lexicaux et de leur insertion dans la phrase correspond à l'Exo-Skeletal model.
- 2. Pour Corver, les *roots* sont définies structurellement et non pas lexicalement.

### L'Exo-Skeletal Model

L'Exo-Skeletal Model (XSM, dorénavant) a été développé par Borer (2003, 2005a, 2005b, 2009). Selon Borer, les modèles comme HPSG (pour *Head-driven Phrase Structure Grammar*), LFG (pour *Lexical-Functional Grammar*), GB (pour *Government and Binding*) sont *endocentriques*, en ce qu'ils attribuent les propriétés des groupes syntagmatiques aux propriétés inhérentes des entrées lexicales qui sont projetées comme têtes syntaxiques. Pour ce qui est de l'appellation *Endo-Skeletal Model*, citons l'auteur : *I will refer to these approaches as endo-skeletal, capitalizing on the metaphor of the listeme as a skeleton around which the syntax is constructed* (Borer: 2005: 5). Ici, *Listeme* est le nom que donne Borer aux items lexicaux, cette appellation change en 2009 pour devenir *root* (Borer 2009). Belder les

appelle *LVI* pour *lexical Vocabulary Item*, par opposition aux *FVI*, pour *Functional Vocabulary Item*. Les *Listemes*, *LVI*s et *roots* désignent des items appartenant aux classes grammaticales ouvertes, à savoir nom, verbe, adjectif et adverbe. L'idée de l'XSM est de renverser cette perspective endocentrique (Borer, 2005 : 15, nous ajoutons les caractères gras) :

I will suggest that syntactic properties typically assumed to emerge from properties of listemes, **are, by and large, properties of structures and not properties of the listemes themselves.**

De la même manière, les constructions (*templates*) prévalent sur les propriétés sémantiques du lexique inséré et c'est ainsi la grammaire qui impose la lecture syntaxique (Borer, 2005: 11) :

In the event of a mismatch, the grammar will always prevail. The interpretation put forth by the conceptual component can and will stretch, as much as possible within the confines of the concept under consideration, so as to match the rigid, absolute interpretational constraints circumscribed by the grammar. Indeed, one should never underestimate the stretching abilities of concepts.

Corver se base sur l'XSM et la DM (*Distributed Morphology*<sup>94</sup>) pour décrire le comportement des interjections comme des *roots*. Et il choisit l'option selon laquelle les *roots* sont définies structurellement. Pour cette école de pensée, dans une phrase comme *the cat is on the roof*, *cat* n'est pas un substantif mais une *root*, notée  $\sqrt{\text{cat}}$ . Cette *root* est imbriquée dans un DP (*Determiner Phrase*), ce qui se note [DP [D the] [ $\sqrt{\text{cat}}$ ]]. L'hypothèse DP, que nous devons à Abney (1987), consiste à considérer que le NP n'est pas la projection maximale du nom, mais que c'est au contraire le DP qui en est la projection maximale. Ce n'est donc pas la catégorie de *cat* qui détermine le statut de la projection mais la catégorie fonctionnelle D. Corver estime que les interjections secondaires ne sont pas des cas de conversion de *substantif* en *interjection*, mais simplement des *roots* n'ayant pas été insérées dans des projections, donc des *roots* arrivant directement dans le lieu de l'insertion des items lexicaux (Corver, 2015 :51). Ce lieu où arrivent les *bare roots* est la position RTN (pour *Root Terminal Node*). Pour Corver, les interjections, primaires ou secondaires sont comme tous les autres LIs : il s'agit de *roots*, sans aucune information syntaxique, et leur nature grammaticale n'est qu'une interprétation de linguiste, une analyse *a posteriori*, qui attribue aux items lexicaux des propriétés grammaticales qui ne proviennent en réalité que des fonctions syntaxiques au sein les items lexicaux s'insèrent. En d'autres termes, pour Corver, quand l'item est utilisé

---

<sup>94</sup> Voir Harley et Noyer, 1999.

comme une *interjection*, elle est *bare root* (ce qui pourrait rappeler l'*interjection at the sentence level* décrite par Ameka, 1992a), mais ce même item peut très bien être positionné à la place d'un substantif : pour Corver, l'*interjection* n'est donc qu'une fonction syntaxique. Citons-le (Corver : 2015 : 50, les italiques sont dans le texte original) :

I will assume that interjective atoms such as *boemer, rinkel, pats, boem, boink, et cetera* are roots, i.e., lexical vocabulary items that are not specified for categorial information (or any other formal-syntactic features).

L'exemple le plus parlant de Corver est la différenciation des usages de *tsjoek* (*chuff, cuff*) : si l'on ajoute le suffixe *-s*, à *tsjoek*, cela aboutit au nom *tsjoeks* ; si l'on ajoute le suffixe *-te*, cela aboutit au verbe *tsjoekte* ; si l'on n'ajoute rien, cela reste une *root* dans le *terminal node*. Corver s'inspire de la théorie de De Belder (2011), qui elle-même se base sur le modèle XSM et en élargit les perspectives. Selon Belder, tous les VIs (*Vocabulary Items*), qu'ils soient LVI ou FVI, arrivent en *terminal node* sous forme de *roots*. Rappelons que les *roots* se caractérisent par une absence totale de traits syntaxiques (les EF). Ainsi, n'importe quel item appartenant à une classe ouverte ou à une classe fermée peut arriver en RTN, comme le montrent les exemples suivants :

- 116. We've decided the **where** of the meeting and need to tie down the **when**.
- 117. You need to **off** him
- 118. I don't have the **know-how** to fix it

Dans la phrase 116. , *where* et *when* ne sont absolument pas des adverbes interrogatifs ni des conjonctions de subordination en *wh-*, puisqu'ils ne génèrent pas les mouvements attribués aux FVIs en *wh-*. Les traits syntaxiques de *when* et *where* sont dits *invisibles* aux mouvements syntaxiques. Selon Belder, c'est la preuve que la distinction entre LVI et FVI ne se situe pas dans le lexique, mais dans les têtes syntaxiques qui sélectionnent ensuite les VIs ; et ce qu'elles sélectionnent, c'est **toujours** des *roots*. Plus précisément, Belder a créé une théorie de l'opération Merge, qu'elle appelle *Asymmetric Primary Merge*. Voici brièvement comment cela fonctionne : l'opération Merge, contrairement à ce qu'avance Chomsky, ne serait pas une opération de fusion entre deux éléments *a* et *b* aboutissant à l'ensemble {*a*, *b*}, puisqu'un des éléments doit forcément être inclus dans l'autre, ce qui crée une asymétrie dans l'opération. Au contraire, Merge fusionne *a minima* avec un seul élément, qui est  $\emptyset$ , (Belder, 2011 : 45). Observons *Unary Merge* (ibid., : 46) :

Unary Merge  
Merge selects a single subset from a numeration (e.g.  $\{\alpha\}$ ), includes it in the derivation under construction ( $\delta$ ), and yields an ordered pair (e.g.  $\langle\{\alpha\}, \delta\rangle$ , assuming  $\{\alpha\}$  projects).



*Primary Merge* peut être représentée ainsi (Belder, 2011 : 47) :

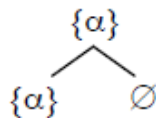


Figure 44: *Primary Merge*, adaptée de Belder (2011: 47)

De Belder base également son analyse sur la *Late insertion Hypothesis* (Harley & Noyer, 1999), stipulant que les étapes successives de Merge se font avant l'apparition des entrées lexicales, qui arrivent toujours en position RTN, position qui n'impose aucun trait syntaxique.

### STRUCTURAL DEFINITION OF ROOTS

Le deuxième point sur lequel Corver est en désaccord avec Chomsky est la définition des *roots*. Selon Corver et Belder, les *roots* sont définies structurellement et non pas lexicalement. Voici la différence (Belder, 2011: 34-35) :

Lexical definition of roots

A root is defined lexically by the merger of a vocabulary item that does not contain any syntactic features.

Structural definition of roots

A root is defined structurally if it is a terminal node which does not contain any category-specific syntactic features.

La conséquence de cette distinction se situe dans le moment où sont insérés les VIs. Si les VIs sont insérés en amont des dérivations syntaxiques, alors les FVI ne peuvent pas ne pas être sélectionnés pour leurs traits syntaxiques pendant les dérivations. Si les VIs sont insérés en aval des dérivations syntaxiques, alors les *roots* ont une définition structurelle et cela rend possible une insertion de certains FVIs sélectionnés sans que leurs traits syntaxiques n'interfèrent avec les dérivations (cf exemple vu plus haut, *the when and the where*). Cette insertion post-dérivations est ce qui explique également, par exemple, l'insertion de discours rapporté substantivé. Pour citer Belder, (2011: 35) *syntax only manipulates abstract bundles of syntactic features, not actual VIs*. Les *roots* ont donc pour Belder quatre propriétés : pas de trait syntaxique, pas de nature grammaticale, elles sont définies structurellement ce qui implique la quatrième propriété, à savoir elles effectuent l'opération Merge *plus bas* dans l'arbre syntaxique, c'est-à-dire *après* les éléments fonctionnels.

Pendant les phases de dérivation syntaxique, ce ne sont que des *features* qui sont sélectionnés (*plural, distal, etc*) et ensuite, selon le *Subset Principle*, les FVI sont mis en

compétition pour correspondre au mieux aux *features* sélectionnés. À la toute fin, aucun VI ne peut être sélectionné, puisqu'il n'y a plus aucun filtre, la tête fonctionnelle étant  $\emptyset$  : tous les VIs sont sélectionnés comme *roots*, et c'est là que le sujet parlant peut librement choisir la *root* parmi tous les VIs (LVI et FVI) à sa disposition.

Les explications de Corver, qui correspondent à un modèle dans lequel l'item est directement inséré en tant que *root* en RTN (*bare root* par opposition à  $f-\sqrt{\quad}$  pour Corver et Borer, et *root* tout court pour De Belder), sont parfaites pour décrire ce que nous appelons les interjections strictement secondaires, de type *surprise, surprise! miracle of miracls*. Rappelons brièvement ici que l'interjection strictement secondaire, plus présente en français qu'en anglais, a la particularité de se comporter exactement comme l'interjection secondaire, à deux exceptions près (la seconde découle de la première) :

- L'interjection strictement secondaire garde son potentiel référentiel
- L'interjection strictement secondaire n'appartient pas au registre de langue vulgaire

Pour le reste, ses comportements syntaxiques sont les mêmes (elle peut s'insérer dans une locution interjective récursive, par exemple : *Miracle of miracle!, thunder and lightening! miracle d'amour! tonnerre de tonnerre!*), elle peut constituer à elle seule l'équivalent d'une proposition, elle peut se retrouver en incise exclamative (par exemple : *and, surprise, surprise! he said yes!*). Cependant, comme l'explication de Corver ne peut pas décrire la différence entre les interjections secondaires et les interjections strictement secondaires, ni entre l'onomatopée primaire et l'onomatopée secondaire : l'arrivée en *bare root* ne nous semble pas suffire. Nous y reviendrons après notre étude de cas.

#### L'Endo-Skeletal Model

Pour terminer cette section, disons quelques mots sur l'autre courant, qui consiste à proposer une vision *projectionniste* des items lexicaux, à savoir l'*Endo-Skeletal Model* dans les termes de Borer. Les EF peuvent être *valued* ou *unvalued* dans le lexique, comme l'expliquent Pesetsky et Torrego en prenant pour exemple le syntagme nominal latin, où le déterminant et l'adjectif s'accordent en genre et en nombre avec le nom à cause des EF du nom, qui sont *valued* dans le lexique (Pesetsky & Torrego, 2007 : 263), les italiques sont dans le texte original):

Let us consider valuation first. Certain features on lexical items appear to come from the lexicon unvalued, and receive their value from a valued instance of the same feature, present on another lexical item. The fact that D, N and A in (1) all bear the value *feminine* for the feature *gender* is due to a property of N — namely, the fact that the noun *puella* is listed in the lexicon as *feminine*. Neither the demonstrative *hic* 'this' nor the adjective *Romanus*

'Roman' comes from the lexicon with a value for gender. The gender feature of D and A is lexically *unvalued*, and gets valued as a consequence of a syntactic process of agreement with the gender feature of N. [...]number, like gender, is valued in the lexical entries of nouns, but is unvalued in the lexical entries for determiners and adjectives.

Les EF sont également interprétables ou non-interprétables en fonction de leur contribution à l'interprétation de la proposition (Pesetsky et Torrego, 2007 : 264) :

Let us now consider the *interpretable/uninterpretable* distinction. This distinction is concerned with a different question: whether or not a feature of a particular lexical item makes a semantic contribution to the interpretation of that item. In (1a-b), the person and number features on DP may make a crucial contribution to semantic interpretation. The corresponding features on V appear to make no contribution to meaning whatsoever.

*Agreement*, l'opération d'accord, est la conséquence d'une situation où un trait *unvalued*, qui est un *probe*, est en position de c-command par rapport à une autre occurrence de ce trait, qui est un *goal*; cette opération consiste donc à remplacer le trait *genre à déterminer* (F $\alpha$ ), par exemple, par le trait *genre féminin* (F $\beta$ ), comme le montre cette reformulation de la règle *Agree*, d'abord proposée par Chomsky puis reformulée par Pesetsky et Torrego (2007, 265) :

Agree (Assignment version; following Chomsky (2000; 2001)

- (i) An unvalued feature F (a *probe*) on a head H scans its c-command domain for another instance of F (a *goal*) with which to agree.
- (ii) If the goal has a value, its value is assigned as the value of the probe

Cette règle est reformulée par Pesetsky et Torrego de la manière suivante (ibid., 266) :

Agree (Feature sharing version)

- (i) An unvalued feature F (a *probe*) on a head H at syntactic location  $\alpha$  (F $\alpha$ ) scans its c-command domain for another instance of F (a *goal*) at location  $\beta$  (F $\beta$ ) with which to agree.
- (ii) Replace F $\alpha$  with F $\beta$ , so that the same feature is present in both locations

Cette dichotomie entre *probe* et *goal* semble, à première vue, détenir un pouvoir explicatif plus grand que l'XSM sur l'interjection en construction qualitative (qui est la structure suivante : Det N1 of a N2 : *an angel of a child*) : quand l'item en N1 est interjectif, l'article ne s'accorde pas avec, car l'item en position de N1 ne représente pas un *goal*, il ne possède pas d'EF, car c'est une interjection. Cependant, cette approche projectionniste laisse également des questions en suspens, comme nous le verrons dans la section consacrée à l'interjection dans une construction qualitative : pourquoi les interjections peuvent-elles malgré tout se positionner dans la construction qualitative, si elles n'ont pas d'EF ? Et pourquoi seules les interjections basées sur des substantifs peuvent se positionner en N1 (et pas celles basées sur

d'autres catégories) si tous les EF ont disparu ? Nous reviendrons sur ces questions dans notre section consacrée à la construction qualitative, car pour le moment, elles sont trop abstraites.

### Conclusion sur la Linguistique Générative

Cette section avait pour but de présenter quelques concepts dont nous aurons besoin pour nos études des structures syntaxiques contenant des interjections. Nous avons vu que deux approches concurrentes permettaient de fournir des explications au comportement des interjections et onomatopées : l'approche XSM, utilisée par Corver pour expliquer la structure des locutions interjectives et onomatopéiques, et l'approche ESM, développée par Chomsky.

L'approche de Corver nous semble bien adaptée à ce que nous appelons l'interjection strictement secondaire, mais ne nous semble pas pouvoir expliquer le comportement des interjections secondaires. Elle ne nous semble pas non plus en mesure d'expliquer l'intégration des interjections dans la construction qualitative.

L'approche ESM, quant à elle, ne permet pas d'expliquer un phénomène que nous décrirons au chapitre 8, à savoir que les interjections sont susceptibles de garder des propriétés syntaxiques de l'item à partir duquel elles sont converties.

Nous pouvons maintenant passer à nos études de cas.

### III.4.2. Étude de cas n°1 : la construction *oh-so*

#### III.4.2.1. Introduction

Commençons nos études de cas avec une construction particulièrement surprenante, *oh-so*. Ici, l'interjection primaire *oh* s'insère devant l'adverbe *so* : nous l'appellerons la *construction [oh+so]*. La construction est la suivante : [[oh+so] + [ADJECTIF ou ADVERBE]]

119. It's **oh so quiet** !

120. [...] and I did it without your precious gifts, your **oh-so special powers**...<sup>xlviii</sup>

Le but de cette section est de proposer une explication au fait que cette interjection primaire s'insère devant *so*. Tout d'abord, nous proposerons un état de l'art sur cette construction ainsi que sur *so*. Ensuite, nous nous défendrons l'idée selon laquelle il ne s'agit pas simplement du figement de l'insertion d'une interjection devant *so*. Pour cela, nous proposerons une argumentation en plusieurs points montrant la différence entre la construction [oh-so] et le *so*-intensifieur. À cette occasion, nous montrerons proposerons une réflexion sur les adverbes qui ont la capacité de se placer devant le *so*. Ensuite, nous consacrerons une section à décrire le comportement des corrélatives de conséquence (*she's so tall that she can reach the top shelf*) afin de comprendre l'effet produit par la troncation de la corrélatrice (*she's so tall !*) et de comprendre la différence avec la construction [oh-so]. Nous montrerons par la suite les liens entre les corrélatives tronquées et les structures exclamatives. Nous défendrons une analyse selon laquelle [oh-so] permet au locuteur d'énoncer une structure exclamative au beau milieu d'une structure déclarative, et de s'exclamer à propos d'un préconstruit. La construction [oh so] est donc d'une unité permettant d'effectuer ce que nous avons appelé un rattrapage syntaxique. Enfin, nous comparerons la construction [oh-so] avec celle que nous considérons comme son équivalent syntaxique en français, *ô combien*.

#### III.4.2.2. État de l'art sur *oh-so* et *so*

##### **OH-SO**

Voici la définition proposée par l'OED pour *oh-so*, qui ne s'écrit dans ce dictionnaire qu'avec un trait d'union :

ADVERB, *Informal* : Extremely.

oh-so, in oh, int. and n.1: “oh-so: preceding an adjective or adverb with ironical or sarcastic connotations”. *‘their oh-so ordinary lives’*

Synonyms: Very, extremely, exceedingly, exceptionally, especially, tremendously, immensely, vastly, hugely

Le Macmillan le définit comme un synonyme de *very* et *really*. Le Merriam Webster, le Cambridge, et le Collins ne proposent aucune entrée pour *oh-so* avec ou sans trait d’union. La littérature n’est pas abondante sur cette construction. Renouf (2016) mentionne la construction et Richet (2010) consacre un article à l’explication du figement [oh + so].

RENOUF (2016)

Renouf (2016) ne traite que très marginalement d’*oh-so*, puisque l’objet de sa recherche est de trouver les conditions sous lesquelles des néologismes resteront des hapax ou pas. Elle met en regard [*oh-so-ADV*] avec [*not-so-ADV*] et les appelle *hyphenated adverbial phrases*. L’ensemble *oh-so* est considéré comme un *intensifier* qui commente ironiquement une émotion excessive et *caricatures the language of a particular person or sector of the population*. Au sein de l’ensemble *oh-so*, l’interjection *oh* est décrite comme l’imitation d’un soupir (ibid. :173). Voici les exemples proposés par Renouf (ibid. : 173) :

(35) This divide is subtly, sometimes, *not-so-subtly*, manipulated by nationalists and extremists. (07/12/91)

(36) the accidental photocall: the couple is *oh-so-inconveniently* caught on camera. (19/11/01)

Nous noterons ici trois points. Premier point : *Oh* est traité ici comme une interjection au sens étymologique du terme, c’est-à-dire comme un élément *jeté entre* d’autres éléments (*imitative of a sigh*), ce qui implique que *oh* ne s’intègre pas syntaxiquement. Cette perspective n’est pas celle que nous adoptons puisque nous voyons dans cette construction une intégration syntaxique. Deuxième point : ce *oh* est une imitation, et qui plus est, l’imitation d’une production de l’appareil phono-articulatoire, il est donc semblable à ce que nous appelons *onomatopées de production phonatoire*<sup>95</sup>. Ce point de vue n’est pas

---

<sup>95</sup> Rappelons le phénomène de double statut de l’onomatopée et de l’interjection : certaines interjections sont basées sur l’onomatopée d’un cri d’animal (*grrr !*), ce sont des *interjections-onomatopées*. Dans l’usage interjectif de ces onomatopées, aucun bruit n’est imité dans le but de faire référence au cri d’un animal, c’est au contraire une production signifiante réalisée d’un point de vue interne (une réaction ou un signal provenant du locuteur et n’étant pas orienté vers un élément extérieur au locuteur). Inversement, certaines onomatopées imitent des sons s’apparentant au langage humain (*blah blah, yadda-yadda, haha, boo-hoo*), ce sont les *onomatopées de production phonatoire*. Elles peuvent avoir un canevas fractal mais n’en sont pas moins des imitations qui, pour être produites,

incompatible avec la perspective générale de cette thèse, mais ne s'applique pas, selon nous, à la structure *oh-so*. Troisième point : le caractère ironique de *oh-so* est une caractéristique sémantico-pragmatique de cette construction qui s'oppose à l'équivalent syntaxique français *ô-combien*, qui lui, semble contenir cette dimension ironique de manière beaucoup moins marquée<sup>96</sup>. La dimension ironique présente dans *oh-so* se situe sur deux plans : premièrement, sur le plan de la modalité aléthique de l'énoncé (dans la phrase *your oh-so special powers, oh-so* manifeste une ironie du locuteur vis-à-vis du caractère véritablement *spécial* des pouvoirs de l'interlocuteur) et deuxièmement, une ironie sur le plan sémantique concernant le caractère intensif de l'adverbe *so*, puisqu'*oh-so* modifie des adjectifs ou adverbes objectifs, qui ne prêtent généralement pas à l'intensification (*an oh-so post-modern art world, oh-so British, oh-so casually*<sup>97</sup>).

Dans cette section, nous nous intéresserons principalement à l'aspect syntaxique d'*oh-so* et non pas à l'ironie qu'il véhicule et c'est à partir de cet aspect que nous effectuerons la comparaison avec *ô combien*.

#### RICHET (2010)

Richet (2010) consacre un article entier à la construction<sup>98</sup>. Il explique l'évolution diachronique de ce qu'il considère comme un figement et une lexicalisation de deux éléments précédemment séparés : l'interjection primaire *oh!* et l'intensif *so*. Il voit deux possibilités pour expliquer ce figement : soit *oh* vient de l'extérieur, (nous l'appellerons P1 pour *Possibilité n°1*), auquel cas il *initi[e] l'énoncé complet avant de s'associer à l'élément « variable »* (ibid. : 3), soit *oh* vient se brancher sur l'ensemble *so* + ADJECTIF à la manière des insertions explétives (P2) :

---

nécessitent de se placer d'un point de vue extérieur au son (personne ne dit *blah blah* ou *boo-hoo*, à moins de se caricaturer soi-même). Ce double statut réfute l'idée selon laquelle la différence entre onomatopée et interjection proviendrait de leurs dénotations (l'onomatopée dénoterait des bruits d'entités non-humaines animées et inanimées quand l'interjection dénoterait des productions vocales humaines).

<sup>96</sup> Le Larousse en ligne note l'emploi *littéraire ou ironique* de *ô combien*. *Ô combien* peut être utilisé sans aucune ironie, comme le montre cet emploi particulièrement solennel puisqu'il s'agit d'une allocution du président Macron à l'occasion de ses vœux de fin d'année 2018 : *Au mois de mai prochain, nous aurons à nous exprimer sur ce choix européen ô combien important, nous voulons en finir avec le sentiment d'impuissance à tous les niveaux, c'est une tâche d'une ampleur inédite mais elle est à notre portée.*

<sup>97</sup> Exemples provenant de l'OED à l'entrée *oh-so*

<sup>98</sup> L'article de Richet est principalement consacré à l'étude de la distribution des adjectifs (objectifs, subjectifs, gradables, non-gradables) pouvant suivre *oh-so*.

- P1. oh, she's so happy
- P2. abso-bloody-lutely<sup>99</sup>

Richet choisit la deuxième option : *oh* serait une interjection ayant pour effet d'intensifier *so*, il s'agirait donc d'une interjection qui se serait progressivement intégrée à *so*, ce qui constitue pour Richet une triple intégration (formelle, syntaxique et sémantique). Dans une perspective diachronique, les quatre degrés de cette triple intégration se manifestent dans la ponctuation, suivant ces quatre étapes :

1. Oh ! so >>>> 2. Oh, so >>>> 3. Oh so >>>> 4. Oh-so

Cette intégration diachronique implique une modification de *so* par *oh*, ce qui pourrait rapprocher *oh* d'un intensifieur, dans ce contexte. Mais est-il possible de modifier l'adverbe corrélatif *so*, et dans quelles conditions ? Nous consacrerons toute une partie de cette section à analyser les modifications qu'il est possible d'effectuer sur *so*. Nous explorerons une troisième voie (que nous appellerons *P3*, pour *possibilité n°3*), selon laquelle la construction [oh+so], tout comme *ô combien*, est une unité syntaxique, elle résulte de l'insertion tardive d'une structure exclamative en plein milieu d'une structure déclarative : la structure syntaxique de la déclarative est rompue et une structure exclamative s'insère par le biais de l'élément *oh*. Il s'agit d'un rattrapage syntaxique qui consiste en une réorganisation de la structure syntaxique de toute la proposition.

Cette construction ne contient *a minima* pas d'encodage typographique marquant une séparation entre l'élément *oh* et l'élément *so*, comme un point d'exclamation ou une virgule, qui sont respectivement les étapes 1 et 2 de l'évolution diachronique de l'intégration selon Richet. Nous les nommons *encodages typographiques séparateurs*. Ainsi, la construction est la suivante : [oh (- encodage typographique séparateur) + so]. Selon la perspective adoptée ici, les constructions contenant un encodage typographique séparateur sont différentes de l'unité syntaxique qu'est la construction [oh-so], et il s'agit bien d'interjections primaires indépendantes positionnées avant *so*. Nous les appellerons *assemblages interjection-adverbe*. Il est important ici de bien préciser les différences entre P1 et P2 d'un côté (les hypothèses de Richet) et P3 de l'autre.

P1 et P2 partent du principe qu'il y aurait un continuum entre ce que nous appelons les assemblages interjection-adverbe et la construction [oh+so]. P3, au contraire, part du principe

---

<sup>99</sup> Exemples tirés de Richet (2010 : 3).



qu'au moins *oh-so* (contenant un encodage typographique d'adjonction) et peut être *oh so* (ne contenant pas d'encodage de séparation) sont ce que nous appelons la *construction [oh+so]*. Nous verrons au fur et à mesure des tests que la juxtaposition *oh* et *so* sans trait d'union peut entrer dans les deux catégories.

Notons que de nombreuses occurrences du COCA correspondent à une reprise d'épanorthose : l'adjectif est énoncé une fois, puis répété avec *oh so* :

- lost -- oh so very lost
- gently, oh so gently
- ...a dry, oh so dry, chuckler
- lightly, oh so lightly
- and much, oh so much, more
- you're worthy, oh so worthy.
- Fatal, oh so fatal.

Nous n'avons pas inclus ces occurrences dans le décompte, car elles semblent correspondre aux assemblages interjection-adverbe. Notons que ces séquences, suivies d'une reprise, n'apparaissent pas avec le trait d'union. Cependant, Richet les inclut dans son analyse (2010 : 16, les italiques sont présentes dans le texte original) :

Le dernier point de l'analyse contextuelle porte sur la nature de l'énoncé dans lequel se trouve *Oh + so*. Quatre configurations sont possibles, du plus classique au plus marqué. [...] La troisième est la forme double (DBL), qui est dérivée de l'assertion [...] Elle consiste en une reprise, déroulant dans le discours le bouclage qu'elle reprend sous forme condensée avec *Oh + so*. On retrouve l'arrêt sur image, prolongé ici par l'identification du personnage avec des étiquettes selon une progression linéaire jusqu'à l'identification ultime. [...] Entre la description étoffée du personnage en début de phrase et cette dernière étiquette, *Oh so* sert de seuil. Elle fait passer de la description analytique à la représentation synthétique mais on joue dans tous les cas sur une circularité spiralaire, au gré des épaisseurs du discours.

Il semble que cette configuration soit analysable avec le canevas fractal. Il ne s'agit donc pas de l'unité syntaxique qui nous attire notre attention ici. On peut d'ailleurs constater que cette reprise peut se retrouver avec d'autres adverbess, comme le montrent ces exemples du COCA avec *very* (nous ajoutons les caractères gras) :

121. Whatever Disney thought when they placed Lyons into place I can justly say they were **wrong, oh very wrong** indeed.
122. Now where did you come from my fine feathered friend? **Pretty. Oh very pretty,** very pretty indeed.

## SO

Clarifions tout d'abord rapidement ce que nous appelons *so-intensifieur*. Il s'agit de l'adverbe *so* utilisé comme adverbe de degré, comme dans la phrase 123. :

123. It's so funny !

Voici quelques points importants sur cet adverbe :

1. L'appellation donnée à cet adverbe est variée, comme le rappellent Tagliamonte et Roberts (2005 : 280) :

“The terminology referring to these types of adverbs is not entirely uniform among scholars. Stoffel (1901) calls them “intensive adverbs.” Bolinger (1972, 18) refers to them as “degree words,” and for Quirk et al. (1985, 567) they are “amplifiers” (see also Biber et al. 1999, 554). In other words, these are adverbs that scale the quality of an adjective or adverb up (Bolinger 1972, 17).”

2. Son utilisation date de début 1900, et s'apparente à celle de *pretty* et *real* (Fries, 1940).

3. Les adverbes intensifieurs changent tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle et la nouvelle génération a tendance à l'utiliser plus souvent : *both the British [...] and Canadian [...] data reveal that so is accelerating among the youngest generation* (Tagliamonte et Roberts, 2005 : 288). L'adverbe *so* est donc en cours de délexicalisation, c'est-à-dire que son emploi varie au cours du temps suivant le modèle proposé par Tagliamonte et Roberts (ibid. : 285) :

Lexical Word

>>Used for Occasional Emphasis

>>Used More Frequently

>>Used with Wider and Wider Range of Words

[concomitantly original lexical meaning gradually lost]”

4. Le *so*-intensifieur est le troisième intensifieur le plus utilisé en anglais britannique : il représente 10.1% des intensifieurs derrière *very* (38%) et *really* (30%). Plusieurs indicateurs permettent de l'affirmer que cet usage est apparu récemment (Tagliamonte et Robert, 2005: 293) : tout d'abord, il est majoritairement utilisé par des femmes (Kuha, 2004), ce qui constitue un des principes de Labov, selon lequel les femmes sont les locuteurs les plus novateurs (deuxième principe de Labov, 1990, 210–15). Par ailleurs, les adjectifs qu'il modifie sont ni les plus communs, ni les plus rares (Tagliamonte et Roberts, 2005 : 292), ce qui montre une évolution encore en cours et qui se propage vers une modification d'adjectifs de plus en plus étendus (Lorenz 2002 : 144; Méndez-Naya, 2003 : 375, cités par Tagliamonte et Roberts, 2005 : 292).

5. Il s'agit d'un OTTI, *over the top intensifier* (Waksler, 2012) aux côtés de *totally*: il marque la subjectivité du locuteur, qui *surpasse les limites de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique* (ibid. : 18) dans le sens où il peut se placer devant des adjectifs non-gradables, des groupes nominaux, prépositionnels, verbaux. Ce comportement est en lui-même un marqueur de modalité pour Waksler (ibid. : 20)

6. Ce dépassement de la sémantique et de la syntaxe provient sans doute du fait qu'au départ, *so* est un adverbe introduisant une subordonnée corrélatrice de conséquence et que dans l'usage délexicalisé qui est fait de *so*, la corrélatrice de conséquence est tronquée : il ne reste plus que l'adverbe introduisant la corrélatrice et l'adjectif. Nous étudierons le fonctionnement de cette corrélatrice pour bien comprendre l'effet de la troncature. Il se trouve qu'en tronquant la corrélatrice, le sens de l'adverbe corrélatif est à inférer par l'interlocuteur parmi une infinité de possibilités (*John's so funny >>> that it hurts/ that you laugh your head off whenever you listen to him/ that you cannot be serious with John / that he can heal your depression, etc...*). Plus précisément, l'adverbe corrélatif ouvre deux conditionnels corrélés l'un à l'autre et c'est la compatibilité de ces deux conditionnels qui garantit les propriétés véridictionnelles des corrélatrices de conséquence.

Passons maintenant aux arguments en faveur de P3.

### III.4.2.3. Proposition alternative (P3)

Deux types d'arguments nous permettent d'affirmer qu'il existe bien une différence entre les *assemblages interjection-adverbe* et la construction [oh+so] et qu'une troisième hypothèse devait être explorée : des arguments basés sur l'observation d'un corpus et des arguments basés sur une analyse sémantique du comportement de la corrélatrice de conséquence.

#### Treize arguments en faveur d'une proposition alternative

1. Les items lexicaux se situant derrière la construction [oh+so] ne sont pas les mêmes que ceux se situant derrière *so*-intensifieur, ce qui montre qu'il ne s'agit pas simplement du figement d'un *oh* devant un *so*, mais que toute la construction a ses propres particularités. En effet, *so*-intensifieur a tendance à être suivi d'adjectifs dits *émotifs* (Tagliamonte et Roberts, 2005 : 290) alors que la construction [oh+so] a tendance à être suivie d'adjectifs *objectifs* (Richet, 2010 :12). Plus précisément, la recherche de Tagliamonte et Roberts révèle que *so*, qu'il soit énoncé par un homme ou une femme, est employé deux fois plus souvent devant un

adjectif dit *emotional* (comme *jealous, glad*) que devant un adjectif dit *neutral*. Les définitions précises de ces termes ne sont pas données dans l'article : un adjectif dit *emotional* à la propriété *d'encoder une émotion* (Tagliamonte et Roberts, 2005 : 289). La recherche de Richet (2010 :13) montre que la construction [oh+so] est suivie trois fois plus souvent par des adjectifs dits *objectifs* que par des *subjectifs* (les différences entre les deux dichotomies *emotional/neutral* et *subjectif/objectif* n'ont pas d'impact à notre niveau d'analyse). En revanche, les *assemblages interjection-adverbe*, qui comportent une interjection primaire isolée par un encodage typographique séparateur suivie de [so + adjectif]), sont suivies d'adjectifs subjectifs. Ce résultat tend à montrer que, premièrement, la construction [oh+so] se différencie des *assemblages interjection-adverbe* et que, deuxièmement, le *so* de la construction [oh+ so] n'est pas exactement le même que le *so*-intensifieur.

Les adjectifs les plus fréquents derrière le *so*-intensifieur sont : *cool, weird* et *funny* (Tagliamonte et Roberts, 2005 : 292). Voici le nombre d'occurrences de ces mêmes adjectifs derrière la construction [oh+so] avec et sans trait d'union dans le COCA (toutes catégories confondues) :

- Oh-so cool : 0
- Oh so cool : 1
- Oh-so weird : 0
- Oh so weird : 0
- Oh-so funny : 0
- Oh so funny: 0

Ces mêmes adjectifs ne se trouvent pas non plus derrière les *assemblages interjection-adverbe* (avec point d'exclamation et avec virgule) dans le COCA. Cela tend à montrer que même si les adjectifs les plus nombreux derrière les assemblages interjection-adverbe sont des adjectifs subjectifs, ces derniers ne correspondent pas aux adjectifs les plus fréquents derrière *so*-intensifieur. Voici le nombre d'occurrences de ces mêmes adjectifs derrière les assemblages interjection-adverbe dans le COCA :

- Oh ! so cool : 0
- Oh, so cool = 3
- Oh ! so weird : 0
- Oh, so weird : 0
- Oh ! so funny : 0
- Oh, so funny: 1

2. L'absence de *that* derrière la construction [oh+so] montre que cette dernière ne se comporte pas comme une corrélatrice. En effet, le *so*-intensifieur est, à l'origine, un adverbe introduisant une corrélatrice de conséquence : quand celle-ci est tronquée, *so* est en concurrence avec *really*<sup>100</sup>. Si la construction [oh+so] avait vraiment pour origine l'ajout d'une interjection devant *so*, alors il serait possible de trouver à peu près autant de [oh+so] suivis de la corrélatrice (introduite par *that*) que de *so* seuls suivis de la corrélatrice. Or, ce n'est pas le cas : le *so*-intensifieur étant l'introducteur d'une corrélatrice de conséquence, celle-ci est très fréquemment présente. En revanche, la construction [oh-so] n'est suivie d'une corrélatrice introduite en *that* que dans de très rares cas.

124. ?She's oh-so smart that she's knocked them dead!

3. Si *oh* n'était qu'une interjection modifiant *so*, alors *oh* devrait pouvoir modifier d'autres adverbes et des formes comme *oh-really*, *oh-very*, ou *oh-amazingly* devraient être aussi abondantes que *oh-so*. Or, ce n'est pas le cas, comme le montrent les occurrences du COCA :

- Oh really : 0 occurrence de la construction avec *oh* (sur 133 occurrences)
- Oh very : 0 occurrence de la construction avec *oh* (sur 29 occurrences)
- Oh amazingly : 0 occurrence

Sur les 133 occurrences de *oh really*, toutes correspondent à la question *oh, really ?*, qui est selon nous une séquence linéaire analysable avec le canevas fractal. Le COCA propose 200 occurrences à la requête *oh so*, dont toutes ne sont pas la construction [oh+so] : au moins 134 correspondent à la construction. Nous disons *au moins* car certaines occurrences sont ambiguës, et nous n'avons pas inclus dans le décompte les occurrences dont le contexte ne permettait pas d'affirmer clairement qu'il s'agissait bien de la construction. Certaines sont des interjections suivies du marqueur pragmatique ou de l'adverbe à référence anaphorique, comme les exemples suivants, que nous n'avons pas inclus dans le décompte :

125. Oh so it's not the - he's not just this running off with the money?

126. Oh I do love you! Oh so do I!

Mais même en enlevant un maximum de *oh so* qui semblent suspects, il y a quand-même un ratio de 0 à 134 entre la construction [oh + so] et [oh + ADVERBE DE DEGRÉ (*really*, *very*,

---

<sup>100</sup> Depuis le XII<sup>ème</sup> siècle les intensifieurs anglais se succèdent en fréquence et en popularité suivant un ordre assez clair : *swipe*, *well*, *full*, *right*, *pretty*, *very*, *really*, *so* (Tagliamonte et Roberts, 2005 : 282).

etc..)], ce qui indique que *oh* ne peut pas fonctionner avec les adverbes qui sont pourtant en concurrence avec le *so*-intensifieur dans cette construction particulière.

#### 4. Le trait d'union.

Un autre argument montrant la nature particulière du lien entre *oh* et *so* est la possibilité de la présence d'un trait d'union supplémentaire, entre *so* et l'adjectif :

127. *oh-so-pretty*

Si le deuxième trait d'union est présent, alors le premier est obligatoire :

128. \**oh* Ø *so-pretty*

Le premier point montre que l'intégration *oh* + *so* a des conséquences sur l'adjectif modifié. Le second point montre que le lien entre l'adverbe corrélatif *so* et l'adjectif est dépendant du lien entre *oh* et *so*, ce qui par là-même semble indiquer que la construction [oh+so] fonctionne comme une unité syntaxique exerçant une influence à un niveau hiérarchiquement supérieur à l'adjectif.

5. Le phénomène de figement marqué dans la modalité écrite par un trait d'union est assez unique : si ce *oh* n'était qu'une interjection placée devant *so*-intensifieur, on pourrait s'attendre à trouver d'autres collocations constituées d'interjections devant un item lexical manifester leur figement par un trait d'union ; or, ce n'est pas le cas :

129. \**Oh-well, I don't know...*

130. \**Oh-God! are you sure?*

Les seules interjections reliées à d'autres items par un trait d'union sont précisément les interjections ayant subi une conversion, celle que nous appelons *métalinguistique* (généralement, vers le verbe) :

131. *What are you oh-godding at?*

Cela incite à penser que la construction [oh+so] est peut-être le produit d'une transformation syntaxique.

6. Si *oh* était une interjection apportant une modification à *so*, alors d'autres interjections devraient pouvoir également modifier *so*. Nous avons testé les modifications de *so* sur le

corpus de Ganesan et Zhai<sup>101</sup> (2012), particulièrement adapté à nos requêtes puisqu'il est constitué commentaires d'internautes sur le site *Trip Advisor*. Nous avons testé des interjections primaires (groupe 1), des interjections secondaires (groupe 2), des paires interjections primaires-secondaires (groupe 3), des interjections intégrées en adjectifs interjectifs (groupe 4). Rappelons que Richet considère que l'intégration de *oh* est comparable à celle des infixations explétives comme *abso-fucking-lutely*, c'est l'hypothèse P2. Or justement, les infixations explétives contiennent majoritairement des adjectifs interjectifs (*fucking*, *bloody*), il serait donc normal de trouver de telles formes devant *so*. Comme nous allons le voir, ces formes attendues ne se trouvent pas :

<b>Groupe 1 : interjections primaires</b>			
<b>Corpus</b>	<b>Requête</b>	<b>Résultat</b>	<b>Contraintes de la requête</b>
Ganesan&Zai	Wow so	0	Présence capitales et nombre de <i>o</i> : sans importance
	Ah so	0	

<b>Groupe 2 : interjections secondaires</b>			
<b>Corpus</b>	<b>Requête</b>	<b>Résultat</b>	<b>Contraintes de la requête</b>
Ganesan&Zai	fuck so	0	Présence capitales, nombre d'astérisques, placement des astérisques : sans importance
	F*ck/f***/ f**k so	0	
	damn so	0	
	Damned so	0	
	Darn so	0	
	Christ so	0	

<sup>101</sup> Une recherche préliminaire sur Google nous a révélé que le fait de langue recherché ici était particulièrement récurrent dans les commentaires sur des restaurants et hôtels. Nous avons donc utilisé le corpus créé par Gavitan et Zai, constitué de commentaires d'internautes sur *TripAdvisor* dans dix grandes villes (Dubai, Pékin, Londres, New York, New Delhi, San Francisco, Shanghai, Montreal, Las Vegas, Chicago). Le corpus contient également des commentaires sur des voitures, mais nous n'avons pas exploité cette partie du corpus. Le corpus est disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://emea01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fgithub.com%2Fkavgan%2FOpinRank&data=04%7C01%7C%7C145e97838aec4900901b08d9705dc035%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaaaaaaa%7C1%7C0%7C637664370216834297%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6IklhaWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&data=TmMO0pO%2BPYJxvTbc8n8gp194tX6C7shjWy6bGEgFeCQ%3D&reserved=0>

Les explications sur la création du corpus sont disponibles à l'adresse suivante : <https://emea01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fkavita-ganesan.com%2Fentity-ranking-data%2F&data=04%7C01%7C%7C145e97838aec4900901b08d9705dc035%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaaaaaaa%7C1%7C0%7C637664370216844255%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6IklhaWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&data=xrjwX0u1pJDYgKtalG2aBpzmCBS%2BKmG%2FCoFo%2F54MfEk%3D&reserved=0>

Groupe 3 : paires interjection primaire - secondaire			
Corpus	Requête	Résultat	Contraintes de la requête
Ganesan&Zai	Oh God so	2	Présence de capitales : sans importance
	Oh lord so	1	

Groupe 4 : adverbes interjectifs			
Corpus	Requête	Résultat	Contraintes de la requête
Ganesan&Zai	Fucking/ f*cking/f*king/f*ing so	0	Présence capitales, nombre d'astérisques : sans importance

7.1. Les structures syntaxiques placées derrière la construction [oh+so] obéissent à des contraintes plus fortes que celles auxquelles obéissent les structures placées derrière le *so*-intensifieur. Par exemple, les formes négatives sont tout à fait possibles derrière le *so*-intensifieur, mais ce n'est pas le cas de la construction [oh+so], comme le montre le COCA : à la requête « is so not », le COCA propose 60 occurrences. En revanche, à la requête « is oh-so not », le COCA ne trouve aucune occurrence.

132. Okay, that is so not funny

133. ?It's oh-so not British

Cependant, la négative n'est pas une impossibilité absolue : Google montre qu'il existe malgré tout des *oh-so not* (tous les encodages typographiques accompagnant *oh so* sont dans les occurrences du corpus) :

134. This bag is oh SO not me, but I love it anyways <sup>xlix</sup>

135. For me, it is "oh so" not worth it. <sup>l</sup>

136. Barry Bonds is oh-so not ordinary. If he were, why would we watch? <sup>li</sup>

L'emploi d'un *so*-intensifieur avec une négative est fréquent, il entre dans la catégorie que Zwicky (2006) appelle *Gen-X So*, pour *so* employé par la *génération X*, c'est-à-dire les américains nés entre 1963 et 1978. Il s'agit de *so* utilisé avec des adverbes non-gradables, des NP, des PP, des VP, comme le montrent ces exemples, empruntés à Kenter, McDonald et Zwicky (2007) :

(3) *so* + non-scalar adjectives

You are so dead.

(4) *so* + nominal phrase complement

That is so last year.

(5) *so* + prepositional phrase complement

I am so out of the loop.

(6) *so* + verb phrase complement

I am so getting that.



I so rock at this

La négation derrière le Gen-X *So* est de plus en plus fréquente, comme le montre de diagramme de Hoffmann (2007 : 81-82) :

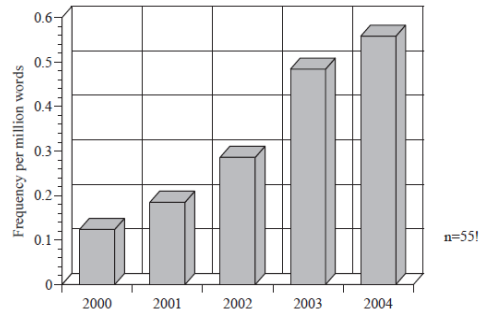


Figure 3: The frequency of *so not + AdjP/NP/VP* in the CNN transcripts

Figure 45: *Fréquence de so not + Adj.P/NP/VP dans les transcriptions de CNN, adaptée de Hoffmann (2007 : 82)*

Si le *oh* de la construction [oh+so] n'était qu'une interjection placée devant un *so*-intensifieur, ce surplus de contraintes présentes dans la construction [oh+so] ne devraient pas avoir lieu.

7.2. On observe le même type de différence entre *so*-intensifieur et la construction [oh+so] devant des auxiliaires à la négative : *so*-intensifieur a tendance à se comporter de plus en plus comme *really* (Tagliamonte et Roberts, 2005), comme le montre l'équivalence entre 137. et 138. . Cela provient peut-être du fait que le *so*-intensifieur est en processus de délexicalisation (mais cette délexicalisation n'est pas complète, comme le montre la non-équivalence entre 140. et 141. ) :

137. I so don't like him. (so = really)

138. I really don't like him.

139. \*I oh-so don't like him.

140. \*So, I don't like him. (ici, *so* ne fonctionne pas comme équivalent de *really*)

141. Really, I don't like him.

En 137. , *so* est intensifieur, délexicalisé, équivalent de *really*, il se comporte différemment du *so* en 139. , qui est la construction [oh+so]. Cela montre une fois de plus que le *so* délexicalisé n'a pas les mêmes propriétés que le *so* dans la construction [oh+so] et qu'il ne s'agit donc pas d'un simple ajout d'une interjection primaire.

8. Il semble très compliqué de placer un nom propre ou un pronom personnel derrière la construction [oh+so] alors que ces items sont très courants derrière *so*-intensifieur (l'exemple 142. est trouvé dans le COCA, le 143. est construit) :

142. Did you write that, Joy? Because that is so you.

143. ??Did you write that, Joy? Because that is oh-so you.

9. Position *AGN* :

La position de la construction [oh+so] n'est pas la même que la position [oh ! so]. La construction [oh+so] apparaît majoritairement en *AGN*, pour *antéposition dans le groupe nominal* (Richet, 2010 : 11), dans une proportion de 143 occurrences sur 310 pour le corpus de Richet, ce qui n'est pas le cas de l'interjection séparée de *so*. De la même manière, *so* seul ne peut pas se retrouver dans un groupe nominal :

144. I did it without your oh-so special powers...

145. ?I did it without your so special powers...

Il y a seulement deux occurrences de la requête « your so + adjectif ou adverbe » dans le COCA. La construction [oh+so] se trouve souvent à l'intérieur d'un groupe nominal généralement déterminé par un pronom personnel. Cependant, la corrélatrice ne peut pas se positionner à cet endroit :

146. your oh-so special powers

147. their oh-so-slightly tanning body lotion<sup>102</sup>

148. \*Your so tall girl that she can reach the top shelf is mad

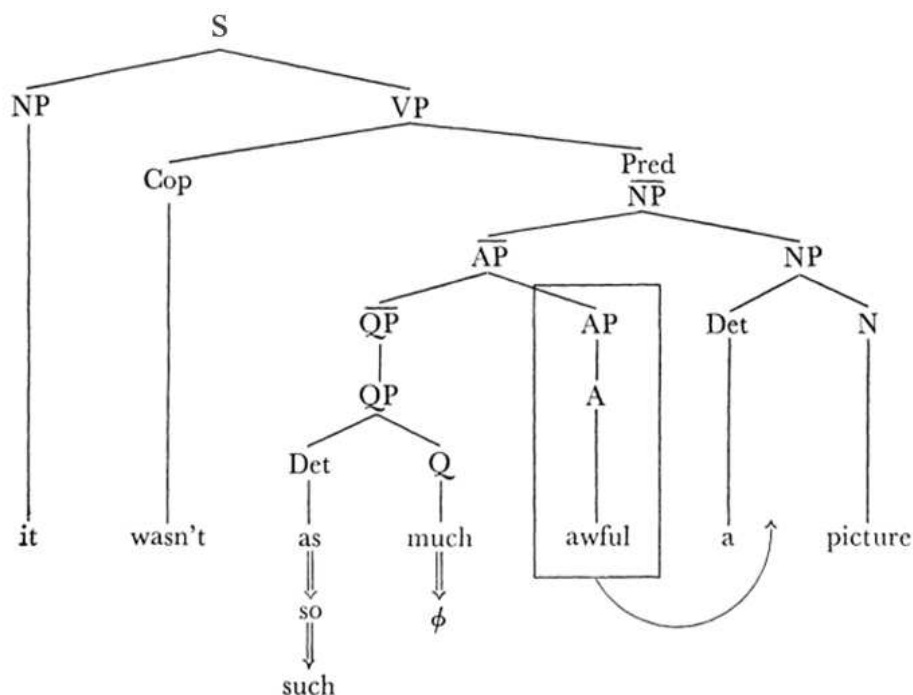
Le *So*-intensifieur est, selon nous, une corrélatrice tronquée en processus de délexicalisation, ceci explique pourquoi le simple ajout de l'interjection *oh !* n'est pas possible à cet endroit : au départ, le *so* introduisant une corrélatrice ne peut pas s'y trouver.

10. Toujours dans un groupe nominal modifié par un adjectif, nous allons maintenant voir ce qu'il se passe quand le corrélatif ne se déplace pas dans le groupe nominal. Bresnan (1973), dans son analyse des propositions comparatives, propose de nommer *AP Shift* (pour *Adjective Phrase Shift*) un mouvement faisant passer un adjectif épithète à l'intérieur du groupe

---

<sup>102</sup> Exemple emprunté à Richet (2010).

nominal<sup>103</sup> entre le nom et son déterminant lorsque cet adjectif est modifié par un adverbe corrélatif. L'arbre suivant montre le mouvement AP shift (Bresnan, 1973 : 301) :



*It wasn't such an awful picture (as it first seemed).*

Figure 46: AP Shift : passage de l'adjectif *awful* dans la NP, adapté de Bresnan (1973 : 301)

Lorsque l'adjectif épithète est modifié par *so*, on n'observe pas d'AP shift, alors qu'on l'observe avec *such*<sup>104</sup>: *so tall a man* >>> \**so a tall man* (il n'y a pas d'AP shift, *tall* reste devant le déterminant) ; \**such awful a picture* >> *such an awful picture* (le mouvement AP shift a eu lieu : *awful* passe derrière le déterminant). Avec la construction [oh+so] contenant un trait d'union, on ne trouve pas de configuration sans AP shift (149. et 150. sont sans AP shift) :

- 149. so pretty a girl
- 150. ?oh-so pretty a girl

Cependant, avec les versions comportant des encodages typographiques de séparation ou pas d'encodage du tout (*oh ! so*, *oh, so* et *oh so*), on peut trouver de rares exemples à l'échelle de la toile :

<sup>103</sup> Le groupe nominal est appelé NP dans l'article de Bresnan et non pas DP car la *DP Hypothesis*, proposée par Abney (1987), n'existait pas encore à l'époque de la description de l'*AP shift*.

<sup>104</sup> *Such* est dérivé de *so* et *like*, comme le rappellent Lapaire et Rotgé (2002 [1991] : 277), mais Bresnan décrit une dérivation différente : les corrélatifs apparaissent dans la position de déterminant au sein d'une *quantifier phrase* (QP), dont la tête (Q) est *much*. Ainsi : *so* → *such* / [ \_ NP] (Bresnan, 1973: 300).

151. ...herself and Peter, lonely Londoners, playing with a paper boat on the fairy-tale village duckpond in Devon, **oh, so pretty a scene**, but lonely, but outcasts...<sup>lii</sup>

152. ...great vibe and **oh so cool a room**<sup>liii</sup>

Ici, on voit que la construction [oh+so] se comporte différemment du *so*-intensifieur et de l'adverbe corrélatif, alors que les *assemblages interjection-adjectif* (*oh, so* et *oh ! so*) se comportent comme le *so*-intensifieur et l'adverbe corrélatif (on en trouve des versions sans *AP shift*). La phrase 152. montre également un autre exemple du comportement ambigu de la version sans encodage typographique (*oh so*) : cette fois-ci, cette dernière se range du côté des assemblages interjection-adverbe.

11. Lorsque que la construction [oh+so] modifie un attribut du sujet, il est possible de placer l'ensemble [oh+so+ Adj.] en première position et l'ordre sujet-copule peut être inversé. Tous les exemples suivants sont trouvés sur Google :

153. Oh So Cool **is this** anthropology style cabinet that Elle Designs dropped off!!<sup>liv</sup>

154. Oh so pretty **is this** pretty little Malchi young girl!<sup>lv</sup>

155. Glamorous and oh so stylish **is this** latest collection from Carolina Herrera.<sup>lvi</sup>

156. Tantalizing and oh so pretty **are the gluten-free macarons** in a rainbow of colours...<sup>lvii</sup>

157. Yes, it's basically crust and sauce w/ancillary toppings but oh so important **is the crust**.<sup>lviii</sup>

Le *so*-intensifieur ne présente pas cette caractéristique (*\*and so cool is it !*). Nous voyons dans cette inversion l'influence du caractère exclamatif de [oh-so] : *Boy, is it stylish ! > oh so stylish is it !*.

12. Il y a une similarité sur la plan syntaxique (et non pas pragmatique) entre la construction [oh+so] et la construction française *ô combien*. Absente de la littérature, à notre connaissance, la similarité nous semble pourtant bien visible : il s'agit d'un élément originellement interjectif en plein milieu d'une phrase, sans aucun encodage de séparation, servant à modifier un adjectif. Ajoutons que l'équivalence entre la construction [oh+so] et le français *ô combien*, alors même qu'elle est absente de la littérature, est de manière inattendue reconnue par le réseau de neurones *Google Translate*, où l'on peut voir qu'une requête contenant *ô combien*

peut être traduite par un *oh-so*<sup>105</sup>. Cette similarité entre la construction [oh+so] et *ô combien* nous fournit également des informations allant dans le sens de P3 : si *ô combien* est bien une construction équivalente à la construction [oh+so] et si la version anglaise n'était en fait qu'une lexicalisation de [oh ! + so] ayant différents degrés d'intégration marqués par des encodages typographiques de moins en moins séparateurs (*oh ! so, oh, so, oh so, oh-so*), alors il serait possible de trouver en français des *ô combien* ayant divers degrés de lexicalisation marqués par divers degrés de liaison entre *ô* et *combien* : *oh !/ô ! combien, oh,/ô, combien, ô combien, ô-combien*. Or, ce n'est pas du tout le cas : il n'y a jamais de trait d'union en français. Même le moteur de recherche Google, qui permet pourtant de trouver des formes extrêmement rares et qui ne discrimine pas les fautes d'orthographe, même Google ne propose pas d'occurrence d'*ô-combien* avec trait d'union<sup>106</sup>.

13. *So* est un adverbe corrélatif, il introduit une corrélatrice de conséquence. Cela implique que seulement certaines modifications peuvent être appliquées à *so*. Nous allons ici consacrer une section à l'étude de ces modifications.

Il est possible de mettre un adverbe dans une phrase complexe comportant une corrélatrice, mais il y a seulement quelques possibilités (les exemples suivants sont construits).

Soit il s'agit d'un adverbe de phrase :

- Franky, she's so rich that she makes me jealous.

Ici, *Frankly* modifie toute la phrase.

Soit l'adverbe modifie l'intérieur de la corrélatrice de conséquence mais, dans ce cas, il est forcément derrière *so* :

- She's so grotesquely rich that nobody can envy her.

Si ce dernier est antéposé au corrélatif *so*, il ne peut pas modifier la corrélatrice, et nous allons voir que cette caractéristique est due au caractère illustratif de la corrélatrice de conséquence.

Soit l'adverbe modifie la relation prédicative de la principale ou le verbe de la principale :

- She became so rapidly rich that she lost her mind.

---

<sup>105</sup> Du français à l'anglais, « *ô combien importante* » est traduit « *oh so important* ».

<sup>106</sup> Nous avons effectué la requête « *ô-combien* » sur Google le 25/07/2019. Aucun résultat.

Ici, *Rapidly* modifie *she became*. Dans ce cas, l'adverbe peut être antéposé au corrélatif (*She became **rapidly** so rich that she lost her mind*), tout comme *oh*.

Les phrases de type 158. ci-dessous, contiennent des *adverbes antéposables*, il se situent devant *so*, mais ne modifient pas l'ensemble [so+corrélatif] ; les phrases type 159. et 160. contiennent des adverbes modifiant l'ensemble [so + corrélatif] (elles sont impossibles) ; les phrases type 161. contiennent des adverbes modifiant l'adjectif à l'intérieur de la corrélatif de conséquence (elles contiennent des *adverbes non-antéposables*) :

158. He became simultaneously so rich and so powerful that he went mad.

159. \*He became shamefully so rich that he went mad.

160. \*He became ridiculously so rich that he went mad.

161. He became so shamefully rich that that he went mad.

Comme nous allons le montrer, ces adverbes antéposables au *so* doivent obéir à de nombreuses contraintes, dont celle de *ne pas* être axiologiques.

Voici les caractéristiques des adverbes ne pouvant modifier que la corrélatif de conséquence, que nous comparons avec les adverbes antéposables :

- 1. Les adverbes ne pouvant modifier que la corrélatif ne peuvent pas être positionnés en début de phrase tout en gardant le même sens que dans la corrélatif. Quand ils sont positionnés en début de phrase, ils ont un sens d'adverbe de phrase :

162. John's so shamefully rich that..

163. Shamefully, John's so rich that...

Dans la phrase 162. , *shamefully* est quantitatif, (il apporte une information sur le degré de richesse de John), en 163. , *shamefully* est un adverbe de phrase et contient une modalité d'énoncé.

Ce n'est pas le cas des adverbes antéposables : que ces derniers se situent devant la corrélatif ou en début de phrase, l'écart de sens est moins évident :

164. John became rapidly so rich that he bought two houses.

165. Rapidly, John became so rich that he bought two houses.

Dans les deux cas, *rapidly* modifie la relation prédicative de la principale.

- 2. Les adverbes ne pouvant modifier que la corrélatrice sont quantitatifs et ne peuvent modifier que l'adjectif : ils apportent une information sur le degré d'intensité de l'adjectif et n'apportent aucune information sur la relation prédicative (phrase 166. ).

166. John became so grotesquely rich that he bought five yachts

167. John became so suddenly rich that his life changed within a month

168. John became suddenly so rich that his life changed within a month

Dans la phrase 166. , *grotesquely* donne une information sur l'adjectif *rich* et non pas sur la relation prédicative (la façon dont John est devenu riche). En 167. , en revanche, *suddenly* donne une information sur la relation prédicative. Il s'agit d'un adverbe antéposable au *so*, comme on le voit en 168. . La différence entre 167. et 168. est la portée de *so*.

- 3. Les adverbes ne pouvant modifier que la corrélatrice ne peuvent pas modifier l'adjectif depuis une position externe à la corrélatrice :

169. \*Grotesquely, John became so rich that he bought five yachts.

170. \*John became grotesquely so rich that he bought five yachts.

Nous avons mis les astérisques pour signifier l'impossibilité d'une interprétation où *grotesquely* modifie *rich* en 169. et en 170. . Parfois, ils modifient l'adjectif depuis l'extérieur de la corrélatrice en se positionnant devant le *so*, mais il s'agit d'exceptions : le moteur de recherche Google trouve quelques occurrences, mais dans ces cas-là, c'est toujours sur l'adjectif que porte leur modification, et non pas sur la relation prédicative, il ne s'agit donc pas de nos adverbes antéposables :

171. This game is incredibly so easy that anyone can win.

172. This game is so incredibly easy that anyone can win.

Ici, 171. et 172. ont le même sens : dans les deux cas, c'est la facilité du jeu qui est incroyable. Cette configuration est assez rare : à la requête [so incredibly + adjectif] le COCA propose 196 occurrences, alors qu'à la requête [incredibly so + adjectif], le COCA ne propose aucune occurrence. D'ailleurs, même avec ce que nous avons rangé dans la classification comme des adjectifs interjectifs, l'antéposition ne donne qu'1 occurrence dans le COCA et le BNC :

### Corpus COCA :

- incredibly so = 0
- amazingly so = 0
- fucking so = 1

### Corpus BNC :

- incredibly so = 0
- amazingly so = 0
- fucking so (*sophisticated*) = 1


➤ 4. Les adverbes ne pouvant modifier que la corrélatrice sont axiologiques et leur caractère axiologique porte sur l'effet que la qualité dénotée produit sur le locuteur :

173. John's so ridiculously rich that ... = He's rich, I find it ridiculous

174. John's so awfully rich that ... = He is rich, I find it awful

Cela provient du fait que ces adverbes modifient l'adjectif (et non pas la relation prédicative) : le nom est qualifié par l'adjectif (*John is rich*), le degré de l'adjectif est déterminé par la corrélatrice de conséquence (*so rich that...*), puis par l'adverbe qualifiant l'adjectif (*ridiculously rich*). Cette multiplicité des qualifications fait qu'il ne peut pas apporter d'information qualitative ou quantitative sur l'adjectif lui-même : sa focalisation est donc principalement axiologique et décrit l'effet produit sur le locuteur.

Nous pouvons donc établir un continuum d'adverbes pouvant se placer devant l'ensemble [so + corrélatrice], allant de 0 pour les adverbes ne pouvant pas du tout être antéposés à 1 pour les adverbes pouvant être antéposés. Le pôle 0 est *purement axiologique* et le pôle 1 est *purement informationnel* :

<b>Continuum d'adverbes</b>		
		
<b>Pôle MODUS</b>		<b>Pôle DICTUM</b>
Adverbes de phrase	Adverbes de manière et intensifieurs ( <i>Grotesquely, awfully, deliciously, shamefully, dreadfully, atrociously</i> )	Adverbes donnant une information sur les circonstances de l'action ( <i>suddenly, rapidly</i> )



Les éléments antéposables au *so* ne sont donc *pas principalement axiologiques*, ce qui incite à penser que *oh*, étant pauvre en contenu informationnel, ne peut pas être un modificateur antéposé à *so*.

#### POURQUOI UN ADVERBE NE PEUT-IL PAS MODIFIER UNE CORRÉLATIVE ?

L'adjectif modifié par la corrélatrice atteint un degré précis (pointé par *so*) et ce degré déclenche une conséquence décrite à l'intérieur de la subordonnée introduite par *that*. La corrélatrice de conséquence constitue une information sur un degré **unique** de l'adjectif. Lorsque l'adjectif atteint ce degré, la conséquence peut se déclencher. L'ensemble ne peut pas lui-même être modifié par un adverbe de degré, puisque le degré est déjà explicité de manière maximale<sup>107</sup>. Les adverbes antéposables (*rapidly, suddenly, slowly, instantaneously, immediately, simultaneously, easily, rapidly*) modifient la relation prédicative de la principale, mais pas la corrélatrice elle-même. L'impossibilité de modifier la corrélatrice elle-même est typique de la corrélatrice de conséquence, que l'on ne retrouve pas avec les autres corrélatrices :

- 175. He's exactly as tall as his father.
- 176. He's amazingly/by far taller than his father.
- 177. It's by far/way too expensive for me to buy it.
- 178. \*He's by far/amazingly so tall that he can reach the top shelf.

De la même manière, il n'est pas possible de modifier la valeur aléthique des corrélatrices de conséquence. Pour nier la prédication, il faut passer par une autre corrélatrice (en 181. et 181. ) :

- 179. \*She's not so tall that she can reach the top shelf.
- 180. She's not so tall as to be able to reach the top shelf.
- 181. She's not tall enough to reach the top shelf.

Cela montre toute la spécificité de la construction [oh+so], qui elle, peut être modifiée un adverbe, comme on l'observe sur Google :

- 182. The tomato gazpacho- like sauce is **amazingly oh- so-** delicious. <sup>lix</sup>

---

<sup>107</sup> Le degré est explicité de manière maximale, mais cela ne veut pas dire qu'il **devient** un degré *absolu*, c'est pourquoi les *maximizers* sont également impossibles devant la corrélatrice (\**she's absolutely so tall that...*).

183. Olli Ella's Poppet, Posey and Piccoli 100% organic baby bedding ranges, made in England and **beautifully oh so** soft. <sup>lx</sup>

184. ...that was the most **incredibly oh so good** to eat meat ever!! <sup>lxi</sup>

Dans les exemples 182. 183. et 184. la position de l'adverbe a un impact sur sa portée : *amazingly* modifie tout l'ensemble [*oh-so delicious*] (et pas juste *delicious*) et *incredibly* modifie l'ensemble [*oh so good to eat*], alors qu'avec les exemples 171. et 172. , la position d'*incredibly* n'avait pas d'impact sur sa portée. On pourrait difficilement déplacer ces adverbes derrière *so*, car on sait qu'*oh so* se trouve devant des adjectifs et adverbes objectifs, or *incredibly*, *amazingly*, *beautifully* ne sont pas objectifs, ce sont des *boosters*, selon la terminologie de Paradis (2008). Ces exemples mettent en lumière le **décrochage** du locuteur qui s'opère par le biais d'*oh-so* : l'adjectif modifié par *oh-so* appartient à un langage raffiné (*good to eat*, *delicious*), qui ne semble pas provenir du locuteur qui modalise l'ensemble avec les adverbes *incredibly*, *amazingly*.

Cette portée de l'adverbe de degré sur tout l'ensemble [*oh-so + adj.*] se perçoit encore mieux dans les subordonnées exclamatives, avec les formes *How oh so*, comme nous l'avons trouvé sur Google :

185. Cullen's characters captivate and compel the reader to examine friendship, greed, and jealousy and **how oh so close we all are** to the fine margins and choices that define our lives. <sup>lxii</sup>

186. Rather than simply illustrating **how oh-so-different** the fibers that bind movement to concept can be, Irons' endeavor leaves the concepts themselves open for interpretation. <sup>lxiii</sup>

*How* est ici exclamatif, comme on peut le voir en utilisant le test proposé Elliott (1974 : 238) pour reconnaître les adverbes exclamatifs et des adverbes interrogatifs. Il faut subordonner la proposition à une principale dont le verbe est un factif. On peut ensuite y ajouter un adverbe de degré (comme *very*) :

187. I know how very close we all are.

188. I know how oh-so close we all are.

Si la phrase devient agrammaticale en mettant la principale à la négative, c'est qu'il s'agit d'une exclamative :

189. \*I don't know how very close we all are.

190. \*I don't know how oh-so close we all are.

Cela vient du fait que la subordonnée contredit la principale : on ne peut pas s'exclamer à propos d'un degré élevé si l'on ignore quel est ce degré (Elliott, 1974 : 238). La phrase à la négative n'est correcte qu'à la condition d'être une interrogative indirecte, mais à ce moment-là, *oh-so* est *very* sont impossibles, car on ne peut pas donner une information sur un degré si on ne connaît pas ce degré :

191. I don't know how close we all are.

192. \*I don't know how very close we all are.

Il n'est pas possible de placer *so* dans une exclamative indirecte, ni dans une interrogative indirecte :

193. \*I know how so tall he is.

194. \*Tell me how so tall he is.

Ces exemples confirment la spécificité de la construction [oh+so] par rapport aux autres acceptions de *so*.

#### III.4.2.4. Le fonctionnement d'une corrélatrice

##### SÉMANTIQUE DE LA CORRÉLATIVE

Il est important de rappeler les caractéristiques sémantiques des corrélatives pour bien comprendre la construction [oh+so], puisque *so*-intensifieur est d'abord issu de la troncation d'une corrélatrice de conséquence. Ce n'est qu'ensuite qu'il a suivi le processus de délexicalisation lui permettant de faire concurrence à *really* et *very*. Sémantiquement, la corrélatrice de conséquence a une valeur adverbiale : elle donne une information sur le degré d'intensité d'un adjectif : *resultative so is claimed to be a degree quantifier that operates on the meaning of the main clause and the meaning of the that-clause* (Meier, 2001). La différence avec les adverbes comme *very*, *extremely*, est que le standard permettant l'évaluation de ce degré n'est pas contextuel, comme on le voit dans le tableau suivant, proposé par Huddleston and Pullum (2002 : 1104). Les standards de comparaison sont contextuels avec les adverbes n'introduisant pas une corrélatrice (à la dernière ligne) :

TABLE 2. STANDARDS OF COMPARISON AND DEGREE WORDS				
STANDARD OF COMPARISON				
NON-CONTEXTUAL			CONTEXTUAL	
COMPARISON		RESULT		
EQUALITY	INEQUALITY			
+	-	-	-	<i>As... as; so... as; such as</i>
-	+	-	-	<i>more /-er than; less than; rather than</i>
-	-	+	-	<i>So... that; too... to; enough to</i>
-	-	-	+	<i>Very, rather, quite, highly, extremely, etc.</i>

Figure 47: Standard de comparaison des items indiquant un degré, adaptée de Huddleston and Pullum (2002 : 1104).

Comparons les phrases suivantes, empruntées à Meier (2001) :

195. Martha is very tall.

196. Martha is so tall that she can reach the top shelf.

En 195. l'adjectif *tall* a un certain degré explicité par *very*, dont le standard est inféré par le contexte (culturel ou autre : ici, dans tel pays, mesurer 1,70 est très grand pour une femme, alors qu'en Suède, c'est une taille moyenne). En 196. , le standard à partir duquel le degré de *tall* est évalué est non-contextuel : il est explicité dans la corrélatrice. Avec les adverbes, le degré d'intensité est explicité et le standard est inféré, alors qu'avec les corrélatrices, c'est le standard qui est explicité et le degré d'intensité qui est inféré, et ce, par l'illustration que constitue la subordonnée de conséquence : si la taille provoque telle conséquence (capacité d'atteindre l'étagère du haut), alors l'interlocuteur peut inférer le degré de la taille.

Selon Meier (2001), la proposition principale procède d'une comparaison entre la taille de Martha et un certain degré déterminé par la subordonnée corrélatrice de conséquence : il y a donc une comparaison et un critère d'acceptabilité à remplir dans la comparaison entre la taille de Martha et le degré en question (désigné par la corrélatrice) pour remplir les conditions de vérité de la phrase : si le premier élément (la taille de Martha) remplit le critère d'acceptabilité, alors la phrase est vraie, *The complement clause introduces an acceptability criterion for the tallness of Martha, in this case the height of the shelf in question* (ibid., 2001: 268). Cette affirmation mène à avancer l'existence d'un conditionnel sous-jacent (ibid., 2001 : 283) :

“The current derivation of the meaning of single *so* and split-antecedent result clause constructions relies on the following assumptions: [...] (2) The sentential complement of a result clause construction is assumed to represent a hidden conditional. [...] (4) The

antecedents of the conditionals are open propositions that are identical to the proposition expressed by the main clause.

Plus précisément, ce conditionnel contient les informations de la principale et de la subordonnée (Meier, 2001 : 272) :

The result clause construction seems to hide a conditional that is based on information of the main clause and on information of the *that*-clause. Furthermore, the information of the main clause appears twice in the paraphrase: once in front of the greater-than-or equal relation and once as a part of the if-clause.

La *that*-clause contient un conditionnel incomplet (une phrase au conditionnel dont la *if*-clause est manquante). Le conditionnel incomplet de la *that*-clause (Q) est complété par le fait que l'information de la proposition principale (P) remplit deux fois les conditions de vérité : une fois pour constituer la *if*-clause manquante (noté 1), une fois pour asserter l'information dans le monde (noté 2). *So* est, quant à lui, une fonction combinant Q et la proposition principale.

- Si Martha mesurait au moins telle taille (1), elle pourrait atteindre le haut de l'étagère
- Martha mesure au moins telle taille (2), alors elle peut atteindre le haut de l'étagère

### CORRÉLATIVE TRONQUÉE

Les analyses syntaxiques des corrélatives et comparatives sont nombreuses en linguistique générative et ont beaucoup évolué avec le temps (Bresnan, 1973 ; Jackendoff, 1977 ; Rouveret, 1978 ; Baltin, 1987 ; Guéron et May, 1984 ; White, 1997, entre autres). *So* est un adverbe de degré capable de sélectionner des adjectifs mais aussi des NP (*so many things*) : il s'agit donc de la tête d'une QP (*quantifier phrase*). La proposition corrélative en *that* est complément de *so* (Guéron et May, 1984, White, 1997), mais elle est extraposée : \**He is so that we can't talk to him angry*. Syntaxiquement, une des difficultés que pose la corrélative de conséquence en *so...that* est l'explication de cette extraposition, car cette dernière ne se produit pas pour toutes les corrélatives (*enough to, enough for, etc...*, ici, la subordonnée corrélative est adjacente à l'adverbe corrélatif). Néanmoins, si cette hypothèse de l'extraposition est juste, alors l'extraposition montre que le *so*-intensifieur est issu d'une corrélative tronquée, car si l'adjectif est présent (*it's so funny*), c'est que l'extraposition a déjà eu lieu et que la *that*-clause a bien été tronquée.

La littérature consacrée à la comparaison entre *so* introduisant une corrélative et *so*-intensifieur n'est pas abondante : on peut citer Bolinger (2013 [1972] : 189) et (Elliott, 1974 : 240, note 14). Pour Bolinger (2013 [1972]), *so* et *such* sont tous deux passés

diachroniquement d'identificateurs à intensifieurs, mais la valeur intensificatrice de *so* est plus importante que celle de *such* ; leur valeur exclamative provient de la troncation de la corrélatrice, (ibid. : 180).

Avec Bolinger, nous considérons que, dans le cas du *so*-intensifieur seul, la subordonnée corrélatrice est mise en ellipse, mais fait toujours partie de la structure : *[they all] contain result clauses in their underlying structure* (Bolinger : 2013 : 66).

L'absence de la corrélatrice correspond sémantiquement au conditionnel sans *if*-clause de la *that*-clause (Meier, 2001 : 272) :

The *that*-clause, I assumed to be an incomplete conditional, i.e., a sentence that lacks an if clause. And so is a function that combines the incomplete conditional (represented by Q) and the main clause. The main clause information (represented by P) entered the truth conditions twice, once in order to make the incomplete conditional complete and once to provide the object value in the actual world.

De plus, le caractère intensifieur du *so* et du *such* est précisément généré par la mise en ellipse de la corrélatrice *The stylistic force of exclamatory such is the suspense of an unresolved result clause* (Bolinger, 2013 : 69). Il y a donc, pour l'interlocuteur, une corrélatrice à reconstruire (ibid.: 187) : *Exclamations with so are undoubtedly based on sentences with result clauses: "She stuffed me so! (that I could hardly get up)"*.

## EXCLAMATION TARDIVE

Si la construction [oh+so] est une unité syntaxique, quelle est-elle ? Nous défendons l'idée selon laquelle il s'agit d'une structure syntaxique exclamative insérée dans une structure déclarative : il s'agit donc de ce que nous avons appelé un *rattrapage syntaxique*. Selon nous, l'exclamative que nous appelons *tardive* se fait avec *so*, précisément parce que les exclamatives sont dérivées des corrélatives de conséquence, comme nous allons le voir.

Tout d'abord, nous distinguons l'exclamation pragmatique de l'exclamation syntaxique, ce que Rett (2011) appelle respectivement *sentence exclamation* et *exclamative*. En effet, il est tout à fait possible de s'exclamer à partir d'une proposition syntaxiquement déclarative : il s'agit des *sentence exclamations* (l'exemple suivant est tiré de Rett, 2011) :

197. (Wow,) John bakes delicious desserts!

Il y a trois structures syntaxiques exclamatives selon Rett : les structures en *wh*- (*wh-exclamative*), les inversions sujet-auxiliaire (*inversion exclamative*), et les topicalisations à

gauche du COD thématiqué (*nominal exclamative*) (les exemples suivants sont à nouveau empruntés à Rett) :

198. (My,) What delicious desserts John bakes!
199. (Boy,) Does John bake delicious desserts!
200. (My,) The delicious desserts John bakes!

Pour la construction [oh+so], deux structures se succèdent : un début de proposition déclarative en  $t_1$ , suivie en  $t_2$  d'une structure exclamative de type *wh-* :

201.  $t_1$  [she's so pretty]
202.  $t_1$  [How pretty she is!]
203.  $t_1$ [She is]  $t_2$ [oh-so pretty]

En 201. la proposition est syntaxiquement déclarative (il s'agit d'une corrélatrice tronquée) mais pragmatiquement exclamative : c'est donc une *sentence exclamation*. 202. est une exclamative en *wh-* et 203. procède d'un passage de la syntaxe déclarative à la syntaxe exclamative par le biais de la construction [oh+so]. On peut également remarquer que si la structure devient syntaxiquement exclamative, il n'en reste pas moins que les constructions [oh+so] sont rarement suivies de points d'exclamation, elles restent donc, d'un point de vue pragmatique, des phrases déclaratives (cette caractéristique fait partie de l'aspect ironique de *oh-so* : le locuteur fait semblant de s'exclamer). En effet, sur les 134 occurrences de la construction [oh+so] que nous avons extraites du COCA, seule trois possèdent un point d'exclamation<sup>108</sup>. On remarque néanmoins que les structures qui commencent par *oh-so* (nos exemples 153. et 154. ) sont, elles, terminées par des points d'exclamation, et que de surcroît, elles montrent une inversion copule-sujet, ce qui étaye l'hypothèse d'une structure exclamative élaborée grâce à cette construction particulière (*Oh So Cool is this anthropology style cabinet [...] !! ≈ how cool this anthropology style cabinet is !! ≈ is this anthropology style cabinet cool !!*).

Pour étayer notre hypothèse d'une rupture syntaxique, nous partirons de la proposition d'Elliott (1974), qui fut un des premiers linguistes générativistes à avoir étudié les structures des exclamatives. Elliott fait dériver les structures exclamatives en *wh-* des corrélatives tronquées en *so* et *such*. Les paires 204. -205. et 206. -207. sont, pour Elliott, *clairement* des paraphrases et une règle transformationnelle a dû permettre de dériver le deuxième élément de

---

<sup>108</sup> En fait, il y a 200 occurrences à la requête « oh so » mais 134 sont clairement et sans ambiguïté la construction (les autres sont du type *oh so do I*, où *so* est non pas intensifieur mais identificateur (Bolinger). Parmi ces cas, trois possèdent des points d'exclamations dont deux sont des cas de redoublement.



la paire (205. et 207. ) du premier élément de la paire (204. et 206. respectivement). Les exemples suivants sont tirés d'Elliott (ibid. : 232) :

- 204. These flowers are so beautiful!
- 205. How beautiful these flowers are!
- 206. She wears such expensive clothes!
- 207. What expensive clothes she wears!

Elliott les appelle des *absolute* ou *independent exclamations* (ibid. :232), par opposition à *embedded*, puisque les exclamations peuvent également être compléments de verbes introduisant des complétives ou dans des prédicats comme (comme *it's incredible how...*). L'argument permettant à Elliott d'avancer que les structures exclamatives sont dérivées de structures en *so* et *such* est que l'agrammaticalité des complétives nominales COD en *that* correspond à l'agrammaticalité des exclamatives indirectes en *wh-* (ibid. : 239) :

- 208. \*I don't know that John is 6-feet tall.
- 209. \*I don't remember how tall a man he is.

Les phrases 208. et 209. sont agrammaticales car la proposition principale est en contradiction avec la subordonnée : *the top sentence denies what the complement presupposes* [(Kiparsky et Kiparsky, 1970: 148) cité dans Elliott, 1974: 238)]. Selon Elliott, ce parallélisme ne peut s'expliquer que par le fait que les exclamations en *wh-* sont dérivées de complétives nominales en *that* (ibid.239) : les *so* et *such*-intensifieurs dans des subordonnées introduites par *that* effectuent le même mouvement que les adverbes dans des subordonnées déclaratives.

Un autre argument en faveur de cette dérivation est que les corrélatives et les exclamatives sont toutes deux des constructions de degré. Pour les exclamatives, Castroviejo Miró (2007 : 134) démontre l'existence du quantifieur dans la structure des exclamatives :

By means of these data, I show that exclamatives in Catalan include the degree operator *tan* ('so'), which establishes an equative relation between a reference degree and a standard degree.

De plus, ces constructions de degré présupposent une surprise de la part du locuteur, puisque le standard de comparaison sous-jacent dans les corrélatives de conséquence est élevé au point de contrevenir aux attentes du locuteur. Dans les exemples suivants (empruntés à Meier, 2003 : 98), le standard de comparaison de *tame* en 211. est plus élevé que le standard de comparaison en 210. : en effet, en 210. , les interlocuteurs s'attendent à ce qu'un degré de



*tame* soit atteint et à ce que la conséquence puisse être réalisée. En 211. , les interlocuteurs ne s'y attendent pas et la conséquence illustre le caractère surprenant du degré atteint par l'adjectif *tame*.

210. The lion was tame enough for the lionkeeper to enter its cage.

211. The lion was so tame that the lionkeeper could enter its cage.

Ajoutons encore un point commun entre corrélatives et exclamatives. *So* et *such* ont deux valeurs : identificateurs (en 214. et 215. ) et intensifieurs (en 212. et 213. ):

212. It was such a mess!

213. I was so disappointed!

214. I can give you such a mission if you want.

215. He isn't so bad as you think.

Il se trouve que les exclamatives aussi, peuvent avoir ces deux valeurs, comme le montrent 216. et 217. :

216. What a miracle !

217. He gave us a lesson, and what a lesson!

En 216. le locuteur s'exclame sur le fait qu'il s'agisse d'un miracle, l'exclamative a une valeur d'intensification, alors qu'en 217. le locuteur s'exclame sur la qualité de la leçon dont il est question comparée à d'autres leçons, l'exclamative a une valeur d'identification. Cela correspond respectivement à ce que Obenauer (1994 : 365) appelle les exclamatives « haut degré » et « type de ».

#### PASSAGE DE DÉCLARATIVE À EXCLAMATIVE

Le passage d'une structure déclarative à une structure exclamative est normalement totalement impossible, que ce soit en français ou en anglais. Notre hypothèse est que la présence d'un *oh* rend grammaticale la structure exclamative, bien qu'elle arrive en plein milieu d'une déclarative. En français cela est beaucoup plus évident puisque l'adverbe exclamatif est présent : c'est l'interjection vocative *ô* qui rend grammaticale la présence de l'exclamatif *combien* en plein milieu d'une phrase :

218. ... cette \*comme/\*combien/\*quelle importante nouvelle.

219. ... cette ô combien importante nouvelle.

Cette structure permet au locuteur de s'exclamer sur un **argument secondaire** de la proposition, alors même que l'information pertinente est assertée :

1. I did it without your powers.
2. .... [How special your powers are !]
3. I did it without your [**oh-so**] special powers

Il y a donc un acte illocutoire déclaratif et, en plus, un acte expressif portant sur un préconstruit présent dans la proposition.

Si la construction [oh+so] est bien l'équivalent d'un exclamatif inséré tardivement, alors on peut s'attendre à trouver la même construction avec d'autres éléments que *so*. Et en effet, nous en avons trouvé : *oh-such a* existe et peut même très bien se positionner comme *oh so*, antéposé au groupe nominal ou en attribut du sujet :

220. Why don't all the Celebrities with [...] Instagram posts of their **oh such** fabulous lives [...] all get together and give away everything they have.<sup>lxiv</sup>
221. I look forward to **your oh such** lovely company on Sunday, I can't wait.<sup>lxv</sup>

La construction semble s'étendre à d'autres corrélatives, puisque nous l'avons également trouvé avec *too* :

222. This is **oh-too-perfect**<sup>lxvi</sup>
223. The first half of this assumption is **oh-too-true**<sup>lxvii</sup>
224. This is a scene that is **oh too common** in modern day universities across America<sup>lxviii</sup>
225. That symbol of **your oh-too-daily** life<sup>lxix</sup>
226. Instead of bearing the pain (an **oh too normal** behavior [...])<sup>lxx</sup>

On retrouve par ailleurs avec *too* le même type de comportement typographique (trait d'union entre l'interjection et l'adverbe, puis entre l'adverbe et l'adjectif, etc...). Le COCA compte deux occurrences de *oh too*, sans trait d'union : *oh too short* et *oh too familiar*. D'après les résultats à l'échelle de la toile, il nous semble que les adjectifs les plus courants derrière *oh too* soient *familiar*, *common*, *normal*, *daily*, *true*, *real*, *perfect* et tout ce qui dénote soit la banalité, soit une situation en correspondance avec une attente. Nous pouvons comparer cette caractéristique avec le standard de comparaison des corrélatives. Il se trouve précisément qu'avec les corrélatives en *too...to*, le test de Meier révèle le même type de

standard de comparaison qu'avec *enough... to* : ce standard est plus faible qu'avec les corrélatives en *so...that* :

227. The lion is (already) tame enough for the lionkeeper to enter its cage

228. The lion is (still) too wild for the lionkeeper to enter its cage

229. The lion is so tame that the lionkeeper can (even) enter its cage!

Les phrases 227. et 228. obéissent au même standard : il y a un moment précis, prévu par un protocole, où il est possible d'entrer dans la cage du lion. Ce moment est déjà atteint pour 227. et pas encore atteint pour 228. . En revanche, 229. correspond à un standard plus élevé : le fait que le gardien puisse entrer dans la cage illustre à quel point le lion est docile. Il est intéressant de noter qu'*oh-too*, bien qu'étant une structure éloignée des corrélatives en *too...to*, est suivie d'adjectifs dénotant une attente (*oh-too + familiar, common, etc...*). Cela semble montrer que le *oh+too* et *oh so* conservent des propriétés sémantiques inhérentes à la corrélatrice d'origine.

#### III.4.2.5. Comparaison avec *ô combien*

Nous pouvons observer avec l'OED, Richet (2010) et Renouf (2016) le caractère souvent ironique des contextes d'utilisation de la construction [oh+so] : *oh-so: preceding an adjective or adverb with ironical or sarcastic connotations* (OED) ; *OH-SO caricatures the language of a particular person or sector of the population* (Renouf, 2016 : 173). Cette observation est confirmée par le fait que la construction [oh+so] modifie des adjectifs objectifs : la modification d'adjectifs objectifs est inattendue pour un marqueur aussi subjectif qu'est l'interjection ; il y a une inadéquation entre la modification attendue et la modification effective, ce qui contribue à renforcer le caractère ironique de l'élément modificateur. L'équivalence avec le français *ô combien* nous amène à explorer l'hypothèse selon laquelle le *oh* de la construction [oh+so] serait une interjection vocative employée ironiquement. En effet, le *Ô* français correspond, selon le Petit Robert, à une *[p]articule vocative employée lorsqu'on s'adresse à une divinité ou à quelque chose de personnifié*. On pourrait penser que, dans la construction [oh+so], *oh* est lui aussi l'insertion de l'archaïque *O* vocatif, très proche du *o* lyrique. Rappelons que le vocatif confère au locuteur le statut de locuteur absolu, car il procède d'un renvoi à l'entité déifiée. C'est pourquoi il se prête tout aussi parfaitement aux contextes de prises de parole solennelles, qu'à la prise de recul et la distance ironique vis-à-vis de cette solennité. Plus précisément, ce *oh* pourrait être une imitation du caractère

pompeux du vocatif originellement utilisé dans le contexte très solennel des prières et de la poésie, et ce, dans le but de caricaturer, et par là-même, de tourner en dérision le rapport du sujet à la chose désignée. Ce vocatif ironique de la construction [oh+so] serait, d'un point de vue syntaxique, équivalent au français *ô combien*, et d'un point de vue pragmatique, équivalent au français *sacro-saint* (*la sacro-sainte croissance économique*), qui, contrairement à *ô combien*, contient une forte dimension ironique.

Comme pour la construction *oh so*, il est possible de modifier l'ensemble *ô combien* avec des adverbes et des locutions adverbiales :

230. ...mais vous dire à **quel point ô combien** je les adore, je ne pense pas...<sup>lxxi</sup>

231. Malgré cet assemblage politique très nuancé et **très ô combien** controversé, l'opposition reste toujours en carence.<sup>lxxii</sup>

232. Les thèmes sont encore **tellement ô combien** d'actualité!<sup>lxxiii</sup>

L'équivalence avec le français *ô combien* nous a menée à chercher si la particule vocative anglaise *O* pouvait elle aussi se positionner avant le *so*. Si *ô combien* est bien équivalent à [oh+so], alors il devrait être possible de trouver le vocatif équivalent en anglais devant le *so*. Nous en avons trouvé six occurrences sur le COCA (par exemple : *O so white !*). En revanche, dans cette version-là, le trait d'union n'est jamais présent sur le Coca (*\*O-so*). Inversement, l'équivalence entre *ô combien* et *O so* nous a conduite à tester l'existence de la version non vocative de *ô* en français : *oh*. Et effectivement, il est possible d'en trouver :

233. [...] ce rendez-vous **oh combien** important pour son poulain [...]<sup>lxxiv</sup>

*Ô combien* se trouve souvent précédé de la conjonction *mais*, ou suivi de l'adjectif *important*. On retrouve d'ailleurs l'adjectif *important* avec *oh so* : il y a 7 occurrences de *oh so important* dans le COCA, ce qui en fait un des plus fréquents derrière *oh so* avec *close* (8 occurrences d'*oh so close*).

Ce sont donc les deux requêtes qui nous semblent les plus efficaces pour trouver des occurrences de la construction *ô combien* et tester son comportement. En revanche, avec l'interjection primaire prototypique française *ah*, on ne trouve rien : à la requête *mais ah combien*, Google ne propose aucune occurrence et *ah combien important* est un hapax. Cela semble indiquer que la caractéristique première de *oh* dans la construction [oh+so] est qu'il s'agit d'un élément ressemblant au vocatif.

Pour suivre cette direction, nous pouvons tester le deuxième élément : *combien*. Si *so* était vraiment le corrélatif de conséquence, alors l'équivalent français devrait être *tellement* ou *si* :

- Mais Ô tellement : existe
- Ah !! tellement : existe
- Mais Ah tellement : 0
- Mais Oh !! tellement : existe
- Mais Oh tellement : 0
- Mais ô tellement<sup>lxxv</sup> : existe
- Mais ô si : existe

Pour ce qui est de *ah-tellement*, le moteur de recherche Google ne propose, logiquement, aucune occurrence. En revanche, on trouve des exclamations *ah ! tellement*, suivie souvent des adjectifs *drôle* ou *bien* et surtout, point intéressant, de pronoms personnels (*ah ! tellement toi*). Il se trouve que cette propension de l'adverbe corrélatif à être suivi soit d'un nom propre soit d'un pronom personnel (du point de vue de la référence, des désignateurs rigides, pour reprendre les termes de Kripke) est précisément un des points qui séparent la construction [oh+ so] de l'assemblage interjection-adverbe : l'assemblage interjection-adverbe peut, tout comme le *so*-intensifieur et le Gen-X *So*, être suivi de ces désignateurs rigides. La construction [oh+so] ne le peut pas. Cela semble indiquer que l'assemblage français *ah ! tellement* est tout aussi éloigné de *ô combien* que l'assemblage anglais *oh ! so* n'est éloigné de la construction [oh+so].

Ces comparaisons avec le français nous permettent de renforcer l'idée selon laquelle la construction [oh+so] n'est pas le simple ajout de l'interjection primaire prototypique d'une langue donnée (*oh* pour l'anglais, *ah* pour le français) à un corrélatif, puisqu'en français, l'interjection vocative *ô* a plus de chances que l'interjection prototypique *ah* de se trouver devant *combien* sans encodage typographique séparateur.

Nous proposons l'hypothèse suivante :

Hypothèse 1 : La construction [ô+combien] est une matrice de paires possibles dont les deux éléments prototypiques sont *ô* et *combien* et qu'au moins l'un des deux est nécessaire dans la construction.

Ajoutons que s'il est impossible de trouver des *ah combien*, il est en revanche possible de trouver des *â combien*, alors même que l'interjection *â* n'existe pas en français. Il s'agit probablement du vocatif *ô* devenu *â* par association avec le parallélisme entre *oh* et *ah*.

Ce serait donc la présence du trait VOCATIF dans l'interjection qui rendrait possible la construction. De la même manière, le deuxième élément, exclamatif, peut lui aussi diverger de l'élément prototypique *combien*, à condition seulement d'être précédé par l'élément prototypique *ô* et de comporter le trait définitionnel EXCLAMATIF.

Ainsi, voici ce que l'on peut trouver sur le moteur de recherche Google :

- Ô que + ADJECTIF

>>> [Élément prototypique *ô* + élément non prototypique avec trait exclamatif]

Exemple :

234. De Léopold II à Kabila fils, la RDC reste un élément névralgique dans l'histoire mondiale mais **Ô** que tragique<sup>lxxvi</sup>.

- Ô comme + ADJECTIF

>>> [Élément prototypique *ô* + élément non prototypique avec trait exclamatif]

Exemple :

235. ...une machine de jardinage pas cher mais **ô comme utile** pour avoir une pelouse à la taille parfaite<sup>lxxvii</sup>

- Â combien

>>> [Élément non prototypique avec trait vocatif + élément prototypique *combien*]

Exemple :

236. Une manière originale de découvrir un mode de vie surannée mais **â combien** alléchant.<sup>lxxviii</sup>

- Ô si + ADJECTIF

>>> [Élément prototypique *ô* + élément non prototypique avec trait exclamatif]

Exemple :

237. Si courte **mais ô si** intense<sup>lxxix</sup>

En revanche, on ne peut pas trouver les structures suivantes :

- \*â tellement + ADJECTIF

>>> [Élément non prototypique avec trait vocatif + élément non prototypique avec trait exclamatif]

- \*â que + ADJECTIF

>>> [Élément non prototypique avec trait vocatif + élément non prototypique avec trait exclamatif]

- \*ô si + ADJECTIF

>>> [Élément non prototypique avec trait vocatif + élément non prototypique avec trait exclamatif]

- \*Ah combien + ADJECTIF

>>> [Élément non-prototypique sans trait définitionnel commun avec l'élément prototypique + élément prototypique]

- \*ah que + ADJECTIF

>>> [Élément non prototypique + élément non prototypique avec trait exclamatif]

(On trouve, cependant, des assemblages interjection primaire prototypique + exclamatif [ah !!! que + RELATION PREDICATIVE]).

- \*oh que + ADJECTIF

>>> [Élément non prototypique ressemblant phonétiquement au vocatif + élément non prototypique avec trait exclamatif]

On trouve également des assemblages interjection primaire non-prototypique + exclamatif : [oh !!! que + RELATION PRÉDICATIVE]

Ces résultats nous indiquent qu'il faut donc modifier l'hypothèse 1 comme suit :

Hypothèse 1.2. : La construction est une matrice de paires possibles dont les deux éléments prototypiques sont *ô* et *combien*. La présence d'au moins un des deux éléments prototypiques est nécessaire et la présence d'une caractéristique définitionnelle de l'un des deux est également nécessaire (comme le trait VOCATIF ou le trait EXCLAMATIF). Il semble donc que la matrice de la construction soit la suivante : [[1 élément prototypique] + [trait VOCATIF ou EXCLAMATIF]].

Cependant, il s'agit de faux vocatifs, ils semblent plus s'apparenter au *o*-lyrique, qui n'introduit pas d'allocuté. En effet, ces interjections dans cette construction n'introduisent jamais de nom propre (sauf pour un hapax<sup>lxxx</sup>) :

238. \*ô dieu combien important

239. \*Oh-God-so special powers

Toutes les occurrences de *oh god* devant *so* présentent des encodages typographiques montrant clairement qu'il y a une rupture exclamative dans la phrase.

### **III.4.2.5. Conclusion**

Cette première étude de cas avait pour mission d'analyser une construction où l'interjection est non seulement intégrée syntaxiquement, mais encore constitue une unité syntaxique. Ce travail d'analyse est encore loin d'être achevé et une analyse sémantique et syntaxique des structures exclamatives sera nécessaire au renforcement ou la réfutation de notre hypothèse.

La construction [oh+so] représente un défi pour la définition des interjections en ce qu'elle montre clairement une inadéquation avec la représentation de l'interjection que l'on retrouve dans la littérature, à savoir un élément isolé, constituant un cri, une réaction, un tour de parole du locuteur, plus ou moins figé. Il reste énormément de travail pour décrire de manière précise la nature syntaxique de la construction [oh+so] et expliquer son parallélisme avec *ô combien*.

Nous pensons que l'épanorthose, c'est-à-dire le fait de corriger son propre discours, est un constituant majeur de l'interjection, que ce soit au niveau de la constitution des items interjectifs, des locutions interjectives, comme nous l'avons défendu dans la section consacrée au canevas fractal, mais également au niveau des constructions syntaxiques, comme nous avons souhaité le montrer dans la présente section : l'interjection permet non seulement au locuteur de modifier, de transformer sa production vocale, mais également de transformer une structure syntaxique, de changer d'avis et de modifier son énoncé après l'avoir commencé. Nous analysons l'interjection comme un outil permettant de gérer le caractère linéaire et temporel du langage.



### III.4.3. Étude de cas n°2 : interjections dans la construction qualitative

Poursuivons notre étude de cas avec les interjections présentes dans la construction qualitative (*CQ* dorénavant) : *And thanks for that wow of a close reading!*<sup>lxxxix</sup>. Notre section comporte six temps principaux. Premièrement, nous présenterons la construction et dresserons un état de l'art sur cette structure dans différentes écoles linguistiques ; à cette occasion, nous comparerons les différentes analyses proposées. Nous observerons également quelles sous-classes, parmi celles que nous avons établies dans la classification, peuvent s'y insérer. Deuxièmement, nous étudierons les arguments des linguistes selon qui seuls des substantifs peuvent se placer dans cette construction. Troisièmement, nous proposerons une contre-argumentation afin de défendre l'idée selon laquelle ce sont bien des interjections que nous observons dans cette structure ; à cette occasion, nous montrerons que certains items ont des interprétations dominantes et des interprétations secondaires. De plus, nous montrerons, à l'aide d'une petite étude sur corpus, quels éléments typographiques confirment l'absence de conversion en substantif. Quatrièmement, une fois que nous aurons défendu cette interprétation, nous proposerons une étude sémantique de l'interjection dans cette construction. Cinquièmement, nous proposerons une hypothèse permettant d'expliquer comment une telle intégration syntaxique est possible. Enfin, nous proposerons une discussion sur les conséquences de cette analyse et explorerons l'idée d'un emprunt de fonction syntaxique par *plaquage* (par opposition à l'emprunt de fonction par *rattrapage syntaxique*).

Dans notre étude, nous aurons recours au français car l'accord en genre du premier groupe nominal avec l'article, qui est impossible en anglais, a beaucoup à nous apprendre sur cette construction.

#### III.4.3.1. Présentation de la construction qualitative et état de l'art

##### DIFFÉRENTES APPELLATIONS

Ce que nous appelons *construction qualitative*, suivant Hulk et Tellier (2000) qui la nomment également *qualitative DP*, se présente en anglais (1) et en français (2) de la manière suivante :

1. [Det. NP1 of a NP2]: that monster of a woman

## 2. [Det. NP1 de NP2] : ce chien de Gustave

Cette structure reçoit de nombreuses appellations dans la littérature : *adjectival nouns* (McCawley, 1987), *construction affective de type A et B* (Gaatone, 1988), le même Gaatone (1988) l'appelle également *apposition inverse*, Larrivée (1994) parle d'*épithète antéposée* ; dans la grammaire *Le Bon Usage*, on trouve l'appellation *construction indirecte de l'apposition* dans des *désignations affectives* (Le Bon Usage 2008 : 424) ; pour Corver, il s'agit d'une *N of a N* (Corver, 1998), il est rejoint par Alexiadou, Haegeman & Stavrou (2008), qui parlent de *NoN* ; on trouve également *binominal noun phrase* (Aarts, 1998, Keizer, 2007, Kim & Sells, 2015), *expressive binominal noun phrase* (Foolen, 2004), *qualitative binominal noun phrase* (Den Dikken, 2006 :162), *EBNP* pour *evaluative binominal noun phrase* (Trousdale, 2012), *construction évaluative* (Vinet, 2003, Polguère, 2014), et le même Polguère (2014) l'appelle également *complétive évaluative*.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES : COMMENT SE COMPORTE LA CQ ?

Cette construction existe dans de nombreuses langues romanes et germaniques, que nous ne sommes pas en mesure de citer de manière exhaustive, mais la littérature sur cette construction nous indique qu'elle existe au moins en anglais, allemand, néerlandais, catalan, espagnol, français, italien, portugais et roumain (Foolen, 2004).

Dans toutes ces langues, la construction obéit à des règles communes. Tout d'abord, il faut deux groupes nominaux reliés par la préposition la plus neutre de la langue en question. Il s'agit de *of* pour l'anglais, *van* pour le néerlandais, *de* pour le français (Foolen, 2004 :76). Nous appellerons N1 le nom qui arrive en première position, et N2, le nom qui arrive en seconde position, même si la tête est N2. Les contraintes auxquelles doit obéir le déterminant sont plus fortes pour le déterminant se trouvant devant le N2 que pour le déterminant du N1 (Foolen, 2004 :76). N1 et N2 ont le même référent et N1 est un terme *appréciatif* qui *qualifie* N2 [(Gaatone, 1988 :163, in Polguère 2014 :92)]. N2 est toujours le nom qui contient les informations permettant l'identification du référent (il fonctionne comme un nom propre, sa désignation est rigide, et d'ailleurs, ce sont souvent des noms propres qui se trouvent en position de N2) alors que N1 qualifie ou apporte une précision sur les caractéristiques de N2. Cette dimension qualifiante du N1 vis-à-vis du N2 explique les appellations *construction qualitative, affective, épithète*. Selon Foolen (2004 :76), il s'agit même clairement d'une construction *expressive*, voire *exclamative*, dans le sens où celle-ci est une manifestation syntaxique de la fonction expressive du langage (au sens de Bühler, 1990 [1934]) ; cette

construction a donc une *valeur expressive*, dans le sens où elle possède un contenu émotif (*having an emotional content*, Foolen, 2004 : 76), *Type II is used to express a certain feeling towards a referent, a feeling that might already exist in the speaker* (Foolen, 2004 :93).

Quirk (1985 : 1285) rapproche cette construction de l'adjectif : *The whole part N2 + of + a corresponds to an adjective*<sup>109</sup>. Ainsi, *the fool of a policeman* peut être glosé par *the foolish policeman*.

Foolen (2004 :88) remarque que l'intégration de *hell of a* en *helluva*, tout comme la présence d'un adjectif en position N1 en français (*ce drôle d'homme*), traduit une évolution diachronique de la construction vers l'adjectivation, tendant à affaiblir la puissance expressive du N1. D'ailleurs, bien que cette construction existe en français et en anglais, la construction française contenant une interjection secondaire à la place du N1 sera mieux traduite en anglais par ce que nous nommons un *adjectif interjectif* que par une CQ (le dernier cas est une construction possible mais rare) :

- 240. ton putain de stylo
- 241. your fucking pen
- 242. your damned pen
- 243. ? your fuck of a pen

En ce qui concerne l'accord en genre, il est d'une importance cruciale dans la description du fonctionnement de la CQ, c'est pourquoi nous allons avoir recours au français : N1 et N2 doivent avoir le même genre grammatical, sauf si N1 n'existe pas dans le lexique avec le genre de N2 (Polguère, 2014) :

- 244. Ce coquin de proverbe
- 245. Cette coquine de phrase
- 246. \*Ce coquin de phrase
- 247. Cette saleté d'ordinateur

Les trois premiers exemples sont empruntés à Polguère (2014). Le français possède les deux versions, masculine et féminine, *coquin* et *coquine*, c'est pourquoi le choix du substantif appartenant au genre de N2 donne un résultat grammaticalement correct : la différence de genre entre N1 et N2 est proscrite, c'est pourquoi 246. est agrammaticale. Le dernier exemple montre que lorsque le français ne possède pas les deux versions d'un même substantif, la

---

<sup>109</sup> Dans cette citation, Quirk *et al.* appellent N2 ce que nous appelons N1.

différence de genre entre N1 et N2 est possible sans engendrer un énoncé grammaticalement incorrect (*saleté* est possible alors qu'il est féminin et qu'*ordinateur* est masculin). Malgré tout, le critère *d'existence des versions féminine et masculine dans le lexique* n'explique pas tout, puisque les deux possibilités suivantes sont également correctes :

248. Son ogre de femme

249. Son ogresse de femme

La tête de cette structure est le deuxième nom : Gaatone (1988) parle du N2 comme un *gouverneur sémantique* ; Quirk et collaborateurs le nomment *N1* et le définissent comme *notional head* (1985 :1285), Hulk et Tellier *parlent de nominal head* (2000 :36).

Il y a un désaccord dans la littérature concernant la possibilité de la construction au pluriel en anglais. Selon la grammaire de Quirk (ibid. : 1285) il ne peut pas y avoir de pluriel à la construction et les auteurs font précéder leur exemple de l'astérisque :

250. \*those fools of policemen

De la même manière, selon Foolen (2004: 85): *Number agreement is obligatory in all languages considered. In contrast to Dutch and German, English does not allow to use the construction in the plural.*

Pour Kim et Sells (2015 : 45) en revanche, ce pluriel est tout à fait possible :

To some British speakers, Det2 need not appear when N1 and N2 are plural. The BNC provides us with some plural examples with no article in Det1 and Det2:

(7) a. It also has [∅ jewels of ∅ villages] like West Burton and Askrigg and the fine falls of Hardraw and Aysgarth.

b. The all-powerful International Cricket Council showed themselves to be [∅ wobbly jellies of ∅ men] by shaking uncontrollably under pressure from the tainted tourists.

c. There was a shadowy vagueness about the rest with [its hulks of ∅ desks] and clutter of baskets and papers.

Pour ce qui est du français, la tête étant N2, le premier déterminant, que nous appelons ici Det1, s'accorde en nombre avec N2, ce qui constitue une preuve de la gouvernance sémantique de N2, comme le montre l'exemple suivant, emprunté à Polguère (2014 : 93).

251. Ces gredins de concierges

Il est possible d'ajouter des adjectifs à ces noms, mais ceux-ci doivent respecter certaines contraintes : c'est souvent N1 qui prend les adjectifs, puisque cette NP a pour rôle de qualifier le N2 :

252. That straight idiot of a president  
 253. That incompetent idiot of a president<sup>lxxxii</sup>  
 254. ?That idiot of an incompetent president

Selon Foolen, cela provient du fait qu'une telle modification pourrait rompre l'intégration entre N1 et N2. Il propose les exemples suivants pour les groupes prépositionnels (2004 : 85) :

Syntax: adjectival modifiers precede the first noun and prepositional modifiers follow the second noun. Modifiers immediately preceding N2 are rare, probably because this would interfere with the strong unity between N1 and N2.

- (10) a. that beautiful angel of a child of six years  
 b. that beautiful six years old angel of a child  
 c. ? that beautiful angel of a six year old child

#### ACCORD EN GENRE : ACCORD INTERNE

Le Det1 s'accorde avec N1 en genre, comme le montre le français :

255. Ta<sub>FEM</sub> saleté<sub>FEM</sub> d'ordinateur<sub>MASC</sub>

Lorsqu'un élément, que nous considérons avec Polguère comme une interjection, occupe la place du N1, alors l'accord du Det1 se fait avec N2 :

256. Ton<sub>MASC</sub> putain d'ordinateur<sub>MASC</sub>

Lorsqu'une interjection strictement secondaire occupe la place du N1, l'accord du Det1 se fait avec N1 :

257. Ta<sub>FEM</sub> merveille<sub>FEM</sub> de fils<sub>MASC</sub>  
 258. Ton<sub>MASC</sub> miracle<sub>MASC</sub> de fille<sub>FEM</sub>  
 259. Ton miracle<sub>MASC</sub> de merveille d'amour de fille<sub>FEM</sub>

Mais ce n'est pas toujours le cas :

260. Cette<sub>FEM</sub> tonnerre<sub>MASC</sub> de femme<sub>FEM</sub> est de nouveau là!<sup>lxxxiii</sup>

Cela signifie que certaines interjections *strictement secondaires* sont en réalité des substantifs (celles qui s'accordent avec Det1, les exemples 257. à 259. ), alors que d'autres peuvent très bien être interprétées comme des interjections (celles qui ne s'accordent pas avec Det1, le dernier exemple, 260. ). Nous avons dit plus haut (dans la partie consacrée aux ISS dans la classification) qu'il existait des cas où l'ISS s'intègre à la CQ, mais à la condition que

le statut interjectif de l'ISS soit signalé : il faut que le Det1 ne soit pas accordé avec l'ISS. Dans les cas où le N2 est du même genre que l'ISS, le Det1 ne s'accorde avec aucun élément : ni l'ISS, ni le N2, ce que l'on voit dans cet exemple déjà cité, que nous répétons ici :

261. un<sub>MASC</sub> merveille<sub>FEM</sub> de douceur<sub>FEM</sub> et de gourmandise<sub>FEM</sub>

Le N2 *douceur* est féminin, l'ISS (*merveille*) en position de N1 est féminin aussi, alors pourquoi Det1 est-il masculin ? À notre avis, le genre masculin de Det1 sert à **signaler** que *merveille* n'est pas un substantif, mais une ISS.

Nous pouvons noter plusieurs choses : tout d'abord, nous pouvons noter la rareté d'une telle construction, qui est sans doute due au fait que l'interjection strictement secondaire, en raison de la présence de son potentiel référentiel, ne se reconnaît qu'à l'absence de déterminant. Or, dans le cas présent, il y a un déterminant : il faut donc volontairement faire une faute, ne l'accorder avec aucun élément, pour signaler son statut de l'ISS. Ensuite, il y a certains contextes qui favorisent la présence d'ISS en CQ :

- Notre étude préliminaire sur Google montre que le contexte le plus fréquent est quand N2 appartient au champ lexical des performances sportives. La construction peut être endocentrique, c'est-à-dire que le référent du N2 est le référent de la construction ; nous avons trouvé *un merveille de passe, de frappe, de tacle, de coup franc, de but, de ballon, de piqué, de centre, de lob, de combat, de quart de finale*). Ici, le locuteur parle d'une passe, d'un tacle, etc. La référence est donc endocentrique. Toujours pour les performances sportives, la référence peut également être exocentrique, c'est-à-dire que N2 qualifie le référent de tout le syntagme nominal : *un merveille de précision, de vitesse*, etc. Ici, le locuteur parle d'un référent hors de la construction (par exemple, il parle d'un enchaînement de passes), et *merveille de précision* qualifie ce référent. La référence est donc exocentrique.
- Ensuite, N2 peut être un hyperonyme du référent de la construction, et dans ce cas, le N2 *technologie* revient souvent (*un merveille de technologie*).
- On peut également trouver des contextes où N2 qualifie ou désigne un moyen de locomotion (l'énoncé fait la promotion d'une grosse voiture, d'un VTT, ou autre, nous avons trouvé *un merveille de rider, de puissance, de fiabilité, de sécurité*).
- Enfin, un autre contexte fréquent est celui où le référent du N2 appartient au champ lexical des vêtements (dans ce cas, la construction est endocentrique : *un merveille de lycra rouge, de cuir, de tricot, de costume, de sac*) ; nous plaçons dans le même type

de contextes le cas où N2 qualifie un produit pour le corps (dans ce cas, la construction est exocentrique : *un merveille de douceur, de bien-être*).

Cette liste n'est pas exhaustive, il y a encore d'autres contextes (comme les œuvres artistiques ou artisanales, l'architecture) mais ils sont plus variés. La raison de tels contextes nous semble être du ressort de la sociolinguistique : la CQ marque l'appartenance du locuteur à une communauté qui se définit par ses passions partagées (sport, vêtements, etc...). En effet, nous avons dit dans le chapitre consacré à la classification que l'ISS marquait un statut de *locuteur totalement neutralisé* : il est tellement affecté par ce qui lui arrive, qu'il n'est pas en mesure de produire un acte locutoire et illocutoire dans une situation de communication. Il ne peut qu'utiliser un *réceptacle* (l'ISS) lui semblant correspondre à sa situation, afin de mettre en place ce que nous avons appelé une *assise lexicale*. Dans le cas de l'ISS en CQ, le locuteur montre que tel événement, action, objet (le référent du N2), provoque chez lui le statut de locuteur totalement neutralisé. Or, il faut avoir suffisamment de connaissances dans le domaine pour comprendre pourquoi N2 met le locuteur dans cet état : seuls ceux qui s'y connaissent en football peuvent comprendre pourquoi un locuteur s'exclame *merveille !* ou *miracle !* devant une passe ou but.

Quand une interjection secondaire est suivie d'une interjection strictement secondaire (*miracle* et *merveille* en l'occurrence), cette dernière est immédiatement interprétée comme un substantif, devient la tête de NP1, et commande l'accord :

262. T<sub>0N</sub><sub>MASC</sub> putain de miracle<sub>MASC</sub> de fille<sub>FEM</sub>

263. T<sub>aFEM</sub> putain de merveille<sub>FEM</sub> de fils<sub>MASC</sub>

Le résultat de ce dernier test provient du fait que les interjections secondaires et strictement secondaires ne peuvent pas se mélanger en maintenant toutes deux leur statut interjectif. En effet, si une secondaire se trouve à proximité d'une strictement secondaire dans le cadre d'une locution interjective, la strictement secondaire reprendra son statut de substantif.

#### ACCORD EN GENRE : ACCORD EXTERNE

L'accord en genre avec les éléments extérieurs à la construction sont également intéressants. Lorsqu'il y a deux genres différents entre N1 et N2, le nom qui commande l'accord avec un adjectif externe à la construction est N2 (nous reprenons les exemples d'Hulk et Tellier, 2000 : 36) :

264. Ton<sub>MASC</sub> phénomène<sub>MASC</sub> de **fil**<sub>FEM</sub> est **distr**<sub>FEM</sub>

265. Ce que ta<sub>FEM</sub> tornade<sub>FEM</sub> de **fil**<sub>MASC</sub> peut être **étourdissant**<sub>MASC</sub> !

Cette règle est cependant parfois remise en cause, en raison du caractère animé/inanimé des référents des noms :

266. Ce **chef-d'œuvre**<sub>MASC</sub> de fresque<sub>FEM</sub>, Michelangelo, l'a **peint**<sub>MASC</sub> dans des conditions très difficiles

Ici, le participé passé de *peindre* s'accorde avec N1 et non pas N2, la tête nominale, alors qu'en 264. , c'est le N2 *fil* qui commande l'accord pour l'adjectif *distr*. L'explication proposée par Hulk et Tellier est que quand le N2 est un féminin animé (comme *fil*), il peut commander l'accord. Quand N2 est un féminin inanimé (comme *fresque*), il ne le commande pas.

Cependant, avec des éléments que nous considérons comme des interjections et des locutions interjectives en position N1, l'accord extérieur se fait avec le N2, même si celui-ci est un féminin inanimé (phrase 267. ), contrairement aux substantifs en position de N1 (phrase 268. ), comme le montrent les exemples de Hulk et Tellier (2000 : 58) :

267. Cette<sub>FEM</sub> nom<sub>MASC</sub> de dieu<sub>MASC</sub> de **pièce**<sub>FEM</sub> est **époustouflante**<sub>FEM</sub>

268. Ce **bijou**<sub>MASC</sub> de pièce est **époustouflant**<sub>MASC</sub>

Ce comportement tend à faire penser qu'il est possible que des interjections se placent dans cette construction, et l'accord interne et externe en sont des révélateurs.

### ÉQUIVALENCE AVEC LA COPULE

L'équivalence entre la CQ et les prédicats avec copule est abondamment commentée dans la littérature (la construction signifie : *N2 is a N1* avec une inversion dans l'ordre des syntagmes, ce qui résulte en la forme : *N1 of a N2*). Mais selon Hulk et Tellier, cette équivalence est imparfaite (ibid. 2000 : 45-46) :

Den Dikken (1995, 1997) treats the particle as the nominal counterpart of the copula [...] Den Dikken's claim that *de/van* is the nominal realization of the copula as it arises from predicate Inversion suggests a strict parallelism between qualitative constructions and (inverted) copular constructions. As we show directly, however, the parallelism breaks down in a number of cases.

- Cet homme est le coupable  
[...]
- \*Ce coupable d'homme



L'équivalence avec ce type de prédication est en réalité une subordonnée relative appositive, comme le souligne Polguère (2014 :92) :

Attention ! Il est essentiel de mettre les syntagmes « N1 de N2 » [ce chien de Gustave] construits sur D en relation avec des syntagmes nominaux paraphrastiques « N2, qui est N1 » [Gustave, qui est un chien] et non avec des phrases du type « N2 est N1 » [Gustave est un chien] comme on le fait fréquemment.

Et en effet, cette position de relative appositive est importante, puisque la CQ est elle-même un syntagme nominal qui s'inscrit au sein d'une autre relation prédicative, celle de la proposition principale, ce qui rend secondaire la relation prédicative inversée se trouvant au sein de la CQ (nous mettons en gras l'information pertinente) ; la CQ est un thème, et non pas un rhème :

- That monster of a woman **is dangerous** = That woman, who is a monster, **is dangerous**.

La CQ qui pose le plus de problèmes en matière de prédication est, par conséquent, celle qui se situe elle-même en position de prédicat derrière la copule, puisque cela voudrait dire qu'il y aurait deux prédicats : celui de la principale et celui contenu dans la construction N1 of a N2 :

269. That's a hell of a view

270. It's a dud of a film

Ce qui ne peut pas être paraphrasé par :

271. \*It's a view, which is a hell

#### AUTRES INTÉGRATIONS POSSIBLES EN POSITION N1

Voyons maintenant, parmi les sous-classes que nous avons énumérées comme appartenant aux trois classes *interjection*, *onomatopée* et *filler* dans la classification, quelles sont celles qui peuvent prendre la position N1. Tous les exemples cités sont trouvés.

Les interjections primaires riches sont possibles, surtout en anglais, moins en français :

272. ...that wow of a picture<sup>lxxxiv</sup>

273. I had an aargh of a time<sup>lxxxv</sup>

C'est ce cas d'intégrations que nous analyserons tout particulièrement, puisqu'il est le plus éloigné du substantif (il ne provient pas d'un autre substantif, contrairement aux interjections secondaires et strictement secondaires).

Assez similaire au cas précédent en matière d'éloignement vis-à-vis du substantif, nous pouvons également trouver des onomatopées matricielles lexicales dans la CQ :

274. Sometimes I deliver **that BAM of a line** that's so perfect the sun bursts into flame in appreciation.<sup>lxxxvi</sup>

L'observation d'onomatopées primaires est plus délicate, puisque, provenant de classes ouvertes, leur acception substantive peut faire concurrence à leur acception onomatopéique. Il semble que les *imitative* (onomatopées reproduisant des cris d'animaux) soient plus facilement repérables que les *echoic* (imitant des bruits produits par des inanimés) :

275. Oscar the lion! Just listen to **that roar of a purr!** We can't believe that he still hasn't been adopted. That purrfect home just seems to remain elusive.<sup>lxxxvii</sup>

276. "An Amazon Best Book of October 2019. An engaging, at times breathless, read that builds in anticipation, even after **that bang of a beginning.**"<sup>lxxxviii</sup>

*Roar* est une onomatopée imitative, il ne s'agit pas d'un substantif ici. Nous pensons qu'il est plus probable de trouver dans cette position des onomatopées imitatives que des onomatopées appelées *echoic*, précisément parce qu'il est crédible de voir des substantifs comme *bang*, *click*, *whack*, occuper la position de N1 et qualifier le N2. Cela implique que quand on les trouve, ce sont vraiment des substantifs. Cela provient de ce que nous appellerons plus bas la *contrainte du meilleur branchement* : leur interprétation par défaut est substantive. À l'inverse, il n'est pas possible d'utiliser un substantif comme *roar*, *meow* ou *woof* pour qualifier le N2, ce qui implique que, quand on les trouve à cette place, on est obligé de les interpréter comme des onomatopées.

Les onomatopées de production phonatoire semblent possibles, mais assez rares (*Yadda* est introuvable) :

277. Hey ladies — it's the same thing over and over again. Post after post, comment after comment with "hi how are you?" [...] How men expect to get a response to **that blah of a** message still blows my mind.<sup>lxxxix</sup>

278. It's the forgive and forget mentality Sir. When nothing happens to the offenders and they get to enjoy their loot, the tendency is to follow suit. And **that "blah,blah " of a mouthpiece** keeps on saying PRRD still trusts them. PRRD should really get rid of this nuisance.<sup>xc</sup>

L'interjection primaire prototypique *oh* ne semble pas être possible :

279. \*That *oh* of a picture

Les *fillers* non plus :

280. \*That \*uh/\*um/ \*well.. of an incompetent politician had nothing to say, for a change...

281. \*That \*hmm/\*uh/\*eeeeer... of a problem was hard to solve

Cette impossibilité retiendra notre attention : à première vue, si *that wow of a dress* peut se paraphraser par *that dress was so pretty that it made me say "wow"*, on ne voit pas pourquoi il serait impossible de trouver un *filler* dans cette position, puisque le même type de paraphrase est possible *it was so hard to answer that I just said "er"*.

En d'autres termes, si *that wow of a dress* signifie *a dress that makes me say 'wow'*, où *wow* qualifie la robe par la réaction vocale d'enthousiasme qu'elle suscite, alors pourquoi *a question that makes me say uuuh* ne pourrait-il pas devenir la CQ *that uh of a question*, où le *filler* qualifierait la question par la réaction vocale d'hésitation qu'elle suscite ? Soit il y a quelque chose dans l'interjection qui lui permet de qualifier un objet, soit il y a quelque chose dans le *filler* qui l'empêche de qualifier un objet. Nous y reviendrons dans la section consacrée à la *contrainte du branchement semblable*.

Les interjections secondaires anglaises sont beaucoup moins courantes mais tout de même possibles :

282. When are you going to divorce **that fuck of a** wife of yours?<sup>xci</sup>

Les euphémisations sont possibles avec *heck* (apocope de *hell* et aphérèse de *fuck*) :

283. President Obama, I think, did a heck of a job<sup>xcii</sup>

*Oh God, oh shit, Holy God* ne fonctionnent pas mais il est possible de trouver *holy shit* :

284. So after this HOLY SHIT of a fight, the party does not break up!<sup>xciii</sup>

Il nous semble que la possibilité d'*holy shit* s'opposant à l'impossibilité d'*holy God* pourrait en partie tenir à sa fréquence. Le COCA contient 467 occurrences d'*holy shit* contre seulement 45 d'*Holy God*. Mais la fréquence n'explique pas tout : *this OMG of a* est un hapax, il n'y a pas de *\*oh my God of a*, ni de *\*oh god of a*, alors que ces locutions interjectives sont extrêmement fréquentes. Pour *OMG*, cela ne vient pas de la siglaison, puisque *WTF* est

aussi une siglaison, et qu'elle est possible dans la CQ, comme nous le verrons plus bas. Cela ne tient pas non plus au fait qu'il s'agisse d'une locution contenant plusieurs éléments, puisque *Gee whizz* est possible<sup>xciv</sup>, comme nous le verrons plus bas. Pour l'instant, il nous semble que ce soit l'interjection primaire prototypique *oh* qui fasse barrage, qu'elle soit seule, qu'elle soit insérée dans une locution interjective ou qu'elle apparaisse sous forme de siglaison : tout ce qui commence par *oh* est interdit en N1 dans une CQ. Nous fournirons une explication dans la section consacrée aux branchements possibles.

Les adjectifs qualifiant les interjections en position N1 sont extrêmement rares mais pas impossibles. Nous n'avons trouvé aucune occurrence de *Wonderful wow of a* sur Google, une occurrence de *real gee-wizz* et deux occurrences de *beautiful wow of a* :

285. A beautiful WOW of a lift every time.<sup>xcv</sup>

Notons que les interjections strictement secondaires sont aussi possibles en anglais dans cette construction :

286. You **bother of a man**, how dare you...<sup>xcvi</sup>

287. This show was a **thunderation of a tipsy** performance!<sup>xcvii</sup>

Néanmoins, les locutions d'interjections strictement secondaires sont pratiquement introuvables :

288. \*Miracle of miracle of a

289. \*Surprise surprise of a

Les onomatopées secondaires anglaises aussi peuvent s'y intégrer :

290. this **wink-wink, nudge-nudge** of a movie<sup>xcviii</sup>

L'onomatopée secondaire ne semble pas possible en français dans cette construction.

Nous pouvons voir ici un point commun entre l'OS et l'ISS dans cette structure : comme nous l'avons dit plus haut, puisque les ISS ne perdent pas leur potentiel référentiel, l'interprétation par défaut est substantive. Cependant, elles peuvent s'intégrer, à condition que leur statut soit signalé par un désaccord avec le Dét1. La sous-classe la plus proche de l'ISS est l'OS, car elle non plus, ne montre ni perte de potentiel référentiel ni de perte de signifié, c'est un *signe complet* (comme expliqué dans la classification). Ainsi, pour s'intégrer à la CQ, il faut également que le statut de l'OS soit signalé. En l'occurrence, ce signal est un redoublement syllabique, comme nous le voyons dans l'exemple précédent. Ici, *wink* et *nudge*

sont tous deux redoublés, reliés par un trait d'union, séparés d'une virgule (comportement morphologique qu'Anscombe appelle les *indications d'harmonie imitative*). Il s'agit typiquement d'un comportement d'onomatopées, ce qui confirme bien que les OS sont des sortes d'onomatopées. Ce signal-là n'est cependant pas utilisable pour l'interjection strictement secondaire :

291. \*You \*bother-bother,\*shrug-shrug of a man

Ces exemples nous montrent que le statut des OS et des ISS doit impérativement être signalé, mais que les signaux sont différents.

Quant aux euphémisations métalinguistiques, elles semblent pratiquement impossibles : la construction avec *Eff* est un hapax, *4-letter word* ne contient que 4 occurrences, quant à *F-word*, nous ne l'avons pas trouvé :

292. Personally, I wasn't voting for **that eff of a jerk**<sup>xcix</sup>

293. With or without **that 4-letter word of a man**<sup>c</sup>

Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les locutions euphémisées contenant plusieurs éléments sont rares mais possibles :

294. "Chuck" has signed to play baseball with the Philadelphia National League club and is a **gee whizz of a** basketball player.<sup>ci</sup>

Des interjections rattrapées (*the fuck*) dans des interrogatives utilisées comme locutions interjectives (*what the fuck*) peuvent également s'intégrer dans la CQ (mais pas la version contenant la préposition *what in the fuck*) :

295. This What the Fuck of a Week<sup>cii</sup>

Les siglaisons aussi sont possibles mais très rares (une vingtaine d'occurrences en tout sur le moteur de recherche Google). *WTF* (pour *what in the fuck*) est introuvable :

296. Despite **that "WTF" of a** plot summary<sup>ciii</sup>

297. I wrote **that lol of a** response just cause it was you I was responding to<sup>civ</sup>

La siglaison non-désignative *WTF* est plus fréquente que la siglaison désignative *lol*, qui n'a que très peu d'occurrences sur Google. Cela peut s'expliquer par le fait que ce qui rapproche *lol* de *F-word* est plus important que ce qui rapproche *lol* de *WTF*. En effet, *lol* et *WTF* ont pour point commun d'être siglaisons. *Lol* et les euphémisations métalinguistiques

comme *F-word* semblent partager un point commun plus important : tous deux procèdent d'un changement de point de vue opéré par le locuteur vis-à-vis des signes linguistiques utilisés. Avec *lol*, le locuteur désigne le référent d'un point de vue extérieur à la situation d'énonciation (notons par ailleurs que, très logiquement, en raison de ce changement de point de vue, *that laughter/laugh of a* est introuvable) ; *F-word* procède également d'un changement de point de vue : il désigne le premier glyphe du signe euphémisé. Dans les deux cas, ces termes ne sont pas d'abord faits pour un emploi en usage. Nous pouvons noter toute l'ambivalence de *lol* à ce sujet, puisqu'il peut être à la fois un commentaire désignatif et employé seul dans la modalité orale, ce qui explique pourquoi il peut être confondu avec l'interjection.

Enfin, le cas de la construction en position d'attribut du sujet peut contenir une interjection secondaire et une interjection primaire :

298. That's a hell of a view

299. Well, **it's a WOW of a** story alright<sup>cv</sup>

Avec le numéral *one*, *hell* est très fréquent, mais l'interjection primaire semble difficile (bien que nous n'ayons pas testé toutes les combinaisons possibles d'interjections et onomatopées dans cette configuration<sup>cv</sup>) ; *wow* est extrêmement rare et frôle l'hapax (seulement 4 exemples trouvés sur Google) :

300. It's one wow of a poem<sup>cvii</sup>

Les requêtes Google montrent qu'avec *that + one*, seule la position prédicat est possible :

301. That's one hell of a...

302. \*that one hell of a ride was terrific!

Avec *this + one*, *hell* est possible, mais *wow* est un hapax<sup>cviii</sup>.

## DIFFÉRENTS TYPES DE CONSTRUCTIONS

Pour Foolen (2004 : 92) il y a deux types de constructions : *impression* et *attitude* :

N1 can be a metaphor for the referent it applies to (*bear of a man, castle of a house*) or an expressive word [...], functioning as an insulting or endearing term with respect to the referent.

Ces deux types fonctionnent différemment du point de vue de la dénotation du N1 et du déterminant (Foolen, 2014 : 93). Le type 1 est constitué d'un Dét1 indéfini, suivi d'un N1

métaphorique, puis d'un Det2 indéfini (exemple 303. ). Le type 2 est constitué d'un Det1 défini, d'un N1 insultant, et d'un Det2 indéfini (exemple 304. ) :

303. A monster of a woman

304. That idiot of a president

Pour Gaatone (1988) il y a trois types de constructions qualitatives. Polguère (2014) reprend les travaux de Gaatone et rassemble les trois sous le nom de *dépendances complétives évaluatives*. Il appelle les deux premières des *dépendances nominales régies (DNR)*, qui correspondent à ce que nous appelons *construction qualitative (CQ)*. Voici leurs formes :

- Type A : DNR de forme : (DET) N1 de N2 (« ce chien de Gustave »).
- Type B : DNR de forme : (DET) I de N2 (*I* pour « interjection ») (« cette sapristi de roue »).
- Type C : dépendance D non régie de forme : (DET) N1 de N2 (« son pharmacien de mari »).

Les types A et B, qui correspondent à notre *construction qualitative*, sont décrits par Polguère la manière suivante :

(...) fonctionne comme une DNR et, dans ce cas, elle n'exprime pas de contenu propre au sein d'un phrasème syntaxique, mais sert plutôt à introduire un N<sub>éval</sub> comme gouverneur syntaxique d'un sémantème actant, dont il dépend communicativement – type A-B.

Le type C nous intéressera assez peu : il s'agit d'un *calembour syntaxique* pour Milner (1978 :177), d'un *phrasème syntaxique ayant un contenu sémantique propre* pour Mel'čuk (1987) et d'une *expression par le locuteur d'une certaine ironie vis-à-vis du fait que N2 est un N1* (Polguère, 2014 : 59). La valeur expressive du N1 n'est pas présente dans ce type de structure, et c'est pourquoi elle ne correspond pas à ce que nous appelons la construction qualitative. Pour la construction de type A, les noms pouvant occuper N1 ne sont pas prévisibles à l'aide de la seule analyse sémantique (Gaatone, 1988, cité dans Polguère, 2014 : 92). Voici une liste de substantifs anglais et d'exemples possibles selon Foolen (2004 :7 9) :

Dud, blast, dream, hell, a barn of a place, a Battenburg cake of a, a building, a battered shell of a building, a bear hug of a welcome beast of a bestseller, a beautiful shrug of a performance belly flop of a play, a belly-laugh of a novel, a butterball of a kid.

Voici une liste de substantifs français possibles selon Gaatone (1988) :

Fripon, imbécile, saleté, entêté, brutal, bandit, chameau, (petit) joufflu, honnête homme, mauvais sujet, vieil homme, vieillard, crapule, braves gens, joyau, merveille, chouchou, génie, héros et prodige.

Pour reprendre l'exemple cité dans une section précédente, concernant l'équivalence qui n'est pas toujours possible avec la copule, il semble que les adjectifs substantivés ne sont pas possibles :

305. \*the poor of a John

306. \*The culprit of a John

307. \*ce pauvre de Jean

308. \*ce coupable de Jean

Ainsi, l'impossibilité relevée par Hulk et Tellier (2000) provient peut-être du fait suivant : *coupable* est un adjectif substantivé et cela pourrait avoir été détecté avec la paraphrase contenant la relative appositive, comme le souligne Polguère :

309. Cet homme, qui est \*un coupable/qui est coupable

Il semble qu'il y ait des interprétations obligatoires : si *poor* se trouve dans cette position, l'item sera grammaticalement interprété comme un adjectif et non pas comme un nom. Il y a donc une forme d'interprétation dominante pour ce type d'items.

Pour ce qui est des structures qui nous intéressent le plus, les constructions de type B (selon la terminologie de Gaatone et Polguère) qui contiennent une interjection à la place d'un N1, nous pouvons observer des comportements similaires en matière d'interprétation grammaticale dominante : l'interjection *putain* peut très bien prendre la place du N1 mais pas l'interjection *merde*. Cette dernière sera immédiatement interprétée comme un nom, comme le révèlent les accords entre le Dét1 et l'item occupant la place du N1 :

310. T<sub>0N</sub><sub>MASC</sub> putain d'ordinateur<sub>MASC</sub>

311. T<sub>aFEM</sub> merde<sub>FEM</sub> d'ordinateur<sub>MASC</sub>

Tout en ne permettant pas de créer une liste exhaustive, quelques tests peuvent nous permettre d'avancer sur la question des substantifs possibles en position N1 dans la CQ de type A :

- Tous ceux qui, en anglais, constituent une insulte susceptible de suivre *you*, tel dans le schéma *you X !* ou pour (Foolen, 2004 : 92) *X that you are !*. Ainsi, *you bastard !* est possible, tout comme *that bastard of a John*, mais *\*you poor* n'est pas possible, tout comme *\*that poor of a John*.
- Tous les substantifs qui, en anglais, sont susceptibles de suivre les adjectifs comme *pure, sheer, dreadful, right*, appelés *marqueurs d'ajustement notionnel* (Rieu, 2012).



Ainsi, *sheer beauty* est possible, tout comme *that beauty of a landscape*, mais *\*sheer package* n'est pas possible, tout comme *\*that package of a tax scheme*.

- De la même manière, en français, tous les substantifs qui constituent une insulte pouvant être suivie de *espèce de*. Ainsi, *\*espèce de coupable* n'est pas possible tout comme *\*ce coupable de*.
- Tous les substantifs susceptibles d'être suivis d'un adjectif de type *pur, sombre* : ainsi, *pur chef-d'œuvre est possible*, tout comme *chef-d'œuvre de fresque*, mais *pure arborescence* n'est pas possible, tout comme *\*cette arborescence de montage fiscal*.

Tous les éléments que nous avons mentionnés (le précédent test, la capacité des onomatopées et interjections à intégrer la construction, les analyses de Foolen selon qui le N1 exerce la fonction expressive du langage) pourraient laisser penser qu'il est possible d'insérer tels quels ces items dans la CQ, c'est-à-dire *en tant qu'insultes*, en tant qu'*injures désignatives* (pour reprendre les termes de Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 89). Il n'en est rien : toutes les insultes du test précédent sont adressées à l'interlocuteur, elles ont donc une fonction conative et un statut quasi-vocatif. Or, il n'est pas possible d'insérer de vocatif dans une CQ :

312. \*That my love ! of a woman.

La fonction référentielle est donc maintenue dans ces N1 : ils restent des noms, à la fois d'un point de vue syntaxique et référentiel.

Il est d'ailleurs frappant de voir que cette construction contient la plupart du temps un sujet à la troisième personne du singulier :

313. ?You, bitch of a woman!

314. ?Slut of a wife, would you please...

#### III.4.3.2. N1 ne peut être qu'un substantif

Certains auteurs ne décrivent l'élément en position de N1 que comme un substantif, et c'est ce que nous allons voir ici.

#### FOOLEN

Dans son étude translinguistique, Foolen (2004) appelle ces constructions EBNP pour *Expressive Binominal Noun Phrase*. Il place sa recherche dans une perspective

translinguistique, diachronique à certains égards et adopte le cadre de la Linguistique Cognitive, puisqu'il en appelle aux concepts des grammaires de construction (Goldberg, 1995 ; Michaelis et Lambrecht, 1996), ainsi qu'aux métaphores conceptuelles pour décrypter le comportement de cette construction.

L'enjeu principal de son article est de montrer que les deux NP peuvent être considérés comme des têtes : N1 est la tête de la fonction expressive, N2 la tête de la fonction référentielle : *the head status of N2 has to do with the representational function of the NP, whereas N1 is the head in relation to the expressive function of the construction* (ibid., 2004 : 78).

L'apport principal de la recherche de Foolen pour nous est multiple :

- Il y a deux catégories de constructions qualitatives : *impression* et *attitude* (celle qui nous intéresse est *attitude*)
- N1 est une tête à fonction expressive et le N2 une tête à fonction référentielle
- La fonction expressive provient de la structure syntaxique et non pas aux termes qui la composent
- La structure syntaxique expressive attire des substantifs susceptibles de correspondre à cette expressivité : *the construction has an expressive meaning and this constructional meaning attracts' words that 'resonate' with this affective meaning* (Foolen, 2004 : 84).
- Il y a une dérive cyclique diachronique de la fonction expressive à la fonction référentielle ; cette dernière étape ferme le cycle.
- Cette structure tend à se référentialiser diachroniquement (le N1 est de moins en moins expressif et peut devenir un adjectif (*hell of a >>> helluva*) jusqu'à peut-être devenir un PLAC, *Possessive-Like Attribute Construction* (Ross, 1998).
- La comparaison avec la *whopper construction* (Ross, 1998) en proto-océanique pourrait nous permettre de rapprocher l'usage du numéral *one*, la composition par amalgame *helluva* et la position de cet ensemble dans un prédicat (>> *it's one helluva day*) d'une fin de cycle expressif de la CQ.

Selon Foolen, toute la construction syntaxique exprime iconiquement une identification des deux noms (N1 et N2), qui partagent le même référent (ibid. : 86) :

The strong formal integration of the two noun phrases might be seen as an iconic reflection of the fact that they relate to the same referent: if the referent is called *an angel of a child*, then the referent is both a child and (metaphorically) an angel.

Il est intéressant de mettre cette analyse en regard avec l'utilisation d'une interjection : comment une interjection, donc le reformatage d'une production vocale, pourrait-elle, même métaphoriquement, être identifiée au N2 ?

## L'APPROCHE GÉNÉRATIVISTE

Voyons maintenant l'analyse proposée par Hulk et Tellier (2000), *H&T* dorénavant, dans le contexte de la linguistique générative. Leur recherche s'inscrit dans une littérature générativiste jalonnée d'articles clefs : Milner (1978), Bennis (1995), Den Dikken (1998), Corver (1998), entre autres. L'article d'H&T est principalement axé autour de la comparaison entre la CQ et la construction possessive (*John's friend*). L'article met en regard la construction dans quatre langues : le néerlandais, le français, l'italien et l'anglais. La section de l'article qui nous intéresse le plus est, bien évidemment, celle consacrée à la présence d'interjections et à l'explication d'une telle présence.

Tout d'abord, selon H&T, la CQ contient une *small clause*, c'est-à-dire une relation prédicative (sujet + prédicat) sans les temps (H&T, 2000) :

In agreement with Kayne (1994) and Den Dikken (1995, 1997), we assume that both possessive and qualitative nominal constructions contain a small clause substructure. In line with currently adopted views, we take small clauses to be binary branching structures, headed by a functional category. In nominals, we do not take issue as to which grammatical features the functional head holds; throughout, this functional node is simply labeled  $F^\circ$ .

L'article *a* devant le N2, obligatoire en anglais et inexistant en français, n'est pas un déterminant mais un *opérateur head* appelé  $Q^\circ$  ne possédant pas de *phi-features* ( $\Phi$ -features), c'est-à-dire ne portant aucune marque de personne, du genre, du nombre et du cas. Et en effet, le déterminant du N2 est toujours *a* (et ne peut pas être *\*the*, *\*that*, etc...). S'appuyant sur les travaux de Bennis (1995), H&T rapprochent ce déterminant de celui des exclamatives :

315. That mess of **a** room

316. What **a** mess !

Voici le passage de Bennis en question (1995 :33) :

It is quite reasonable to assume that the exclamative interpretation derives from the presence of *een*. Aside from the fact that the hypothesis in (6) forces us to adopt the view that exclamation does not depend on *wat* and that the facts in (15) show that the exclamative interpretation is not syntagmatically determined, the facts in (32) show that exclamative *een* appears without *wat*. This indicates that *een* is a functional head with an

exclamative interpretation. [...] The fact that *een* appears to have no  $\phi$ -features is in line with the idea that *een* is an exclamative head in this construction, and not an element that is used for referential purposes.

Rappelons qu'un opérateur est un élément ayant subi un mouvement. Si la *small clause* est [John, idiot], alors *that idiot of a John* est le fruit d'un mouvement, d'où la présence d'un opérateur. H&T abordent l'interjection au moment où leur argumentation montre l'absence d'une stricte équivalence entre la CQ et la construction avec copule. Alors qu'un grand nombre d'éléments peuvent figurer à la fois en CQ et en attribut du sujet, les interjections ne le peuvent pas :

- 317. That wow of a dress
- 318. \*That dress is a wow
- 319. Cette sapristi de roue
- 320. \*Cette roue est une sapristi

Ces interjections sont appelées *exclamative expressions* par H&T (ibid. : 58). Ce comportement provient du statut du PP, et plus précisément de ses *features* : Det2, qui ressemble à l'article indéfini *a*, mais n'est pas un article ni même un déterminant, est en réalité une *functional head*. Nous savons déjà que cet opérateur n'a pas de  $\phi$ -features et qu'il n'a pas de réalisation phonétique en français (*idiot of a boy*, *imbécile de Ø garçon*) : *this head is either null (as in French) or realized as a quantifier-like element lacking phi-features ('een' in Dutch, 'a' in English)*, (ibid., 2000 : 47). Cependant, s'il détermine l'interprétation exclamative dans la structure exclamative pour Bennis (1995), cet opérateur que l'on confond avec un article indéfini est pourvu de traits sémantiques, à savoir, *affective feature* (Hulk et Tellier, 2000 : 48).

L'important se situe pour nous ici : une dérivation et son explication (2000 :49) :

- (37)  $D^0 \dots [_{\text{NumP}} \text{Num}^0 [_{\text{FP}} [_{\text{NP}} \textit{garçon}] [_{\text{F}'} \text{F0+Q0aff} \textit{de} ] [_{\text{QP}} \textit{t}_Q \textit{imbécile} ] ] ] ]$   
 $\textit{kerel} \qquad \qquad \qquad \textit{van+een} \qquad \qquad \qquad \textit{idioot}$   
 ]]]
- (38)  $D^0 \dots [_{\text{NumP}} \textit{imbécile}_i [_{\text{Num0+}} \text{F0+Q0aff} \textit{de} ] [_{\text{FP}} [_{\text{NP}} \textit{garçon}] [_{\text{F}'} \textit{t}_F ] ] ] ]$   
 $\textit{idioot} \qquad \qquad \qquad \textit{van+een} \qquad \qquad \qquad \textit{kerel}$   
 [QP  $\textit{t}_Q \textit{t}_i$  ]]]

The derivation in (38) raises a further question. Note that only the nominal - not the whole QP - is moved to Spec,NumP. Since such movement satisfies the Affective Operator Criterion, a necessary assumption is that this predicate (presumably an NP) must have affective features. It is natural to suppose that only those nominals that lend themselves to scalar evaluation may bear such a feature.

Le mouvement est donc : *that boy of an idiot* >> *that idiot of a boy*   , où seul le N *idiot* a bougé, mais pas le QP *an idiot*.

Pour que ce mouvement soit possible, il faut qu'il y ait un trait spécifique : *affective feature*. En effet, ce mouvement, appelé *F°-to-Num° movement*, obéit à un critère appelé *Affective Operator Criterion* : *An X° [+Qaff] must be in a Spec-Head configuration with an XPaff* (Hulk et Tellier, 2000 :49).

Le mouvement, et surtout sa position, sont rendus possibles par la nature substantive de l'élément : *a constituent may appear in the Spec,NumP position in quantitatives only if it is selected by Q -that is, if it is an NP* (ibid. :54). Néanmoins, la classe de noms pouvant y figurer obéit à des restrictions : il doit contenir l'*affective feature* (*[aff] feature*). Il y a donc une classe de noms, les *quality nouns* (par opposition aux *non-quality nouns*) qui peuvent être sélectionnés pour effectuer ce mouvement d'inversion et ainsi produire une CQ à partir d'une *small clause* (ibid. : 50) :

In making a distinction of this sort among nominal classes, we essentially agree with Milner (1978), who distinguishes between "quality" and "non-quality" nouns (but see Ruwet 1982). In support of this distinction, Milner (1978: 178) points out that the former class of nouns may, with an appositive Interpretation, appear in a right-dislocated position, while the latter cannot.

Dans une perspective générativiste, il y a donc trois possibilités pour expliquer la présence de ce que nous considérons comme des interjections dans cette construction :

- Soit toutes les interjections sont en fait des substantifs qui, employées seules, perdent leur valeur *substantive* (mais cette interprétation est problématique pour les interjections primaires et les onomatopées) ; cela semble être la possibilité la plus compatible avec la recherche d'Hulk et Tellier.
- Soit (dans une perspective XSM) tous les éléments du lexique sont dépourvus d'information grammaticale et ne les acquièrent qu'au cours des transformations syntaxiques (c'est la théorie défendue par Corver (2015), nous l'avons vue dans la section consacrée à la LG), mais ce n'est pas le point de vue adopté par H&T. En effet, la théorie XSM est ultérieure à l'article de H&T.
- Soit les interjections dans le lexique sont reconverties en substantif avant même d'être sélectionnés pour d'entrer dans la CQ. Cette dernière possibilité semble contre-intuitive.

Dans tous les cas, les propriétés grammaticales du substantif sont présentes et l'interjection ne peut pas intégrer la construction en tant qu'interjection. En effet, pour H&T, toutes les

interjections semblent être, en réalité, des substantifs. Plus précisément, H&T considèrent les interjections ou locutions interjectives utilisées seules en exclamation (comme *Good lord !*) comme des substantifs possédant l’[*aff*] *feature* : ce sont des *nominal expressions that can in themselves fulfill an exclamative role*. Les interjections seules seraient des *QPs with a null (affective) operator head, with Q the null counterpart of the operator appearing in Wh-exclamatives such as “quel imbécile”* (Hulk et Tellier, 2000 : 52). Cette hypothèse règle le problème de l’interjection intégrée en CQ : de toute façon, toutes les interjections, quel que soit leur emploi, seraient des substantifs.

Cette hypothèse, un opérateur présent dans les structures exclamatives, mais n’ayant pas de réalisation phonétique quand l’interjection est seule (*Ø fuck !*), présente beaucoup d’avantages et recoupe certaines observations que nous proposerons dans le dernier chapitre. Néanmoins, en l’état, cette hypothèse est problématique, nous voyons deux problèmes principaux :

- Elle impose une nature substantive à l’interjection, ce qui est discutable, et ne permet pas d’expliquer la différence avec les interjections impossibles dans cette construction (que nous verrons dans la section consacrée aux interprétations dominantes). En effet, elle ne permet pas de distinguer les constructions qualitatives de type A de celles de type B détectées par Polguère et Gaatone, donc respectivement les substantifs-jurons (*prick, bastard*) des interjections.
- Elle laisse sans explication la présence des onomatopées et interjections primaires dans la CQ.

Si une nature substantive est avancée pour toute interjection, il nous faut nous attarder sur la question des racines (*roots*). Cette question est à l’origine du schisme entre l’*Endo-skeletal Model* (ESM) et l’*Exo-skeletal Model* (XSM). Ensuite, au sein de l’XSM, il nous faudra examiner la distinction entre les racines définies lexicalement et structurellement.

Tout d’abord, l’ESM. Au sein de la théorie ESM, l’intégration d’une interjection dans une CQ est particulièrement compliquée, puisque dans ce paradigme, c’est en tant qu’item lexical (*LI*, pour *Lexical Item*) que l’interjection porte intrinsèquement l’incapacité d’effectuer l’opération *Merge*. En effet, comme expliqué par Chomsky (2008 :139), *Merge* n’est possible qu’à partir des *Edge Features* :

For an LI (lexical item) to be able to enter into a computation, merging with some SO (syntactic object), it must have some property permitting this operation. A property of an LI is called a feature, so an LI has a feature that permits it to be merged. Call this the edge feature (EF) of the LI. If an LI lacks EF, it can only be a full expression in itself; an interjection.

Pour Ott (2009 : 265), qui s’ancre dans la perspective dite *projectionniste* de Chomsky, la définition même de la lexicalisation est l’attribution d’un *Edge Feature* et seule la lexicalisation permet la construction d’un syntagme :

“It is lexicalization that allows a concept to enter into the construction of syntactic structure, which in turn acts as an instruction to construct a complex concept/’thought’.”

Pour l’autre modèle, le modèle XSM, deux solutions existent quant au passage d’un item lexical en langue à un syntagme. Les racines peuvent être soit définies lexicalement (e.g., Borer 2005<sub>a,b</sub>), soit structurellement (Halle & Marantz 1993, Harley & Noyer 1999, Belder, 2011). Selon Belder (2011 : 33-35), les deux possibilités sont les suivantes, comme nous l’avons vu plus haut :

Lexical definition of roots :

A root is defined lexically by the merger of a vocabulary item that does not contain any syntactic features.

[...]

Structural definition of roots :

A root is defined structurally if it is a terminal node which does not contain any category-specific syntactic features.

Si les racines sont définies lexicalement, cela signifie que les items sélectionnables pour effectuer l’opération *Merge* se divisent en deux catégories : *Lexical Vocabulary Items* (LVI, les classes ouvertes) et *Functional Vocabulary Items* (FVI, les classes fermées). Les LVI sont malléables et ne doivent leur statut grammatical qu’à la structure syntaxique dans laquelle ils sont insérés. Les FVI comportent des informations morphosyntaxiques ne leur permettant pas de changer de sens en fonction du contexte syntaxique. Les indices phonologiques des *Vocabulary Items*, (VI, appelés également *stems*) sont insérés dès le début de la dérivation syntaxique (ce qui s’appelle la *Early Insertion Hypothesis*, Harley & Noyer, 1999). En revanche, les FVI entrent dans la dérivation par le biais des informations syntaxiques qu’ils portent. Ainsi, dès qu’un item qui ne comporte pas d’EF est inséré dans la dérivation, alors une *root position* est créée. Les *roots* ne peuvent donc être que des LVI, des éléments ne comportant pas d’EF. L’*[aff] feature*, qu’Hulk et Tellier (2000) posent comme obligatoire pour l’item en position N1 dans la CQ, est donc proscrit dans ce modèle.

En revanche, si les racines sont définies structurellement, il n’y a pas de distinction entre LVI et FVI : aucun élément ne comporte d’information syntaxique, pas même les éléments considérés traditionnellement comme appartenant aux classes fermées : tous peuvent se retrouver en *terminal node*. C’est ce qui est appelé la *Late Insertion Hypothesis* : les items sont insérés après les transformations syntaxiques. La syntaxe ne manipule que des éléments

abstraites, des informations syntaxiques détachées de tout VI (comme les traits *singulier*, *indéfini*, etc...). La différence entre LVI et FVI ne se fait donc pas au niveau du vocabulaire mais au niveau des *terminal nodes* : certaines positions seront des sites d'insertion de LVI au moment de l'insertion du vocabulaire ; ces positions sont caractérisées par l'absence de traits syntaxiques (Belder, 2011 : 35). Comme nous l'avons expliqué plus haut, pour cette école de pensée, dans une phrase comme *the cat is on the roof*, *cat* n'est pas un substantif mais une *root*, notée  $\sqrt{\text{cat}}$ . Cette *root* est imbriquée dans un DP, ce qui se note [DP [D the] [ $\sqrt{\text{cat}}$ ]]. Ce n'est donc pas la catégorie de *cat* qui détermine le statut de la projection, mais la catégorie fonctionnelle D.

Ce modèle permet d'expliquer la substantivation d'items de classes fermées comme *when*, *where*, *why* et le fait que leurs informations syntaxiques (leurs [ $\varphi$ ]-features) n'aient, dans certains contextes, pas d'influence sur la structure de la phrase :

321. We need to decide on the when and the where.

Ainsi, si les FVI ne sont pas différents des LVI, eux aussi peuvent être des *roots* et se retrouver en *terminal node*. Tous les éléments se trouvant en *terminal node* sont, en réalité, des racines : ce que la grammaire traditionnelle analyse comme une nature grammaticale est une interprétation *a posteriori* forcée par leur positionnement syntaxique. Ce modèle, avec l'hypothèse de l'insertion tardive en XSM, peut très bien expliquer la dégrammaticalisation de *why*, *when* et *where* : ce sont des *roots*, ils sont insérés tardivement, et dans la construction présente, se voient attribuer un statut de substantif en raison de leur position derrière un déterminant. On peut constater, comme l'affirme Belder, une disparition des propriétés syntaxiques de cet item ([its] *inherent* [ $\varphi$ ]-features are not seen by the syntactic derivation, Belder, 2011 : 40). On peut également constater un maintien de certaines de ses propriétés sémantiques (comme les traits sémantiques *temporalité*, *moment indéfini*) ; on peut constater l'ajout d'un dénotant : ce qui était un conjonctif subordonnant (ou un adverbe interrogatif) devient un terme générique pour désigner un point temporel, il devient synonyme de *date*. On peut constater l'ajout d'une nouvelle propriété grammaticale, qui peut être appelée *substantivation* : l'item se comporte comme un nom, notamment morphologiquement (*the whens*).

Cependant, ce modèle ne permet pas de faire la différence entre *why*, *when* et *where* signifiant *la raison*, *la date* et *le lieu* et ces mêmes items employés en autonymie :

322. I'm fed up with your incessant 'whyyyyyyy ???!'



En 322. on peut constater, comme en 321. , une disparition des propriétés syntaxiques de l'item *why*. On peut constater, également comme en 321. , l'ajout d'une nouvelle propriété grammaticale, la substantivation. En revanche, contrairement à la phrase 321. , toutes les propriétés sémantiques de l'item ont été retirées : c'est-à-dire que l'item pourrait être remplacé par un item inventé, totalement dépourvu de sens, cela ne poserait aucun problème (*I'm fed up with your incessant « Blukta-gree. Schrumpf !! » ...*). Ce n'est pas le cas de *when* en 321. , où le sens est la condition nécessaire d'une phrase interprétable.

De plus, ce modèle ne peut pas non plus en l'état expliquer la CQ comportant une interjection : dans ce modèle, ce qui ressemble à une interjection en N1 ne peut être qu'un substantif. Ce modèle n'explique pas non plus pourquoi certains items sont forcément interprétés d'une manière ou d'une autre après la dérivation (comme nous allons le voir plus bas). Dans cette théorie, aucun *emprunt de fonction* n'est possible.

Nous pensons cependant que ce sont bien des interjections que nous observons dans cette position, comme nous allons le défendre ci-dessous.

#### **Pour notre recherche, ce qu'il nous faut retenir de l'analyse générativiste de la CQ:**

- Pour Hulk et Tellier, le mouvement en position *SpecNum* du N1 provient de ses caractéristiques dans le lexique : l'item doit avoir un *quality feature*, (contrairement à ce qu'avance Foolen, pour qui c'est la structure syntaxique, qui est expressive). C'est au sein des noms qu'une sélection s'opère : ceux qui ont les *quality features* peuvent effectuer le mouvement, ceux qui ne les ont pas ne le peuvent pas.
- Les constructions qualitatives sont semblables aux exclamations (Hulk et Tellier 2000 :48) :
 

Qualitative constructions, on the other hand, though they do not involve a "high degree" Interpretation, always convey an evaluation on the part of the Speaker: amusement, irony, Indignation, affection, and the like. We take this expression of evaluation or affectivity to constitute the property that exclamatives and qualitative constructions have in common. In our analysis, this is represented by the fact that both constructions share a constituent endowed with affective operator features.
- Le déterminant du N2 (Det2), derrière *of*, n'est pas un article. Cette hypothèse ne tient pas à la théorie générative en elle-même, elle a été élaborée grâce la comparaison avec les constructions exclamatives, et nous adhérons à cette hypothèse sans entrer en contradiction avec notre désaccord concernant l'hypothèse du *quality feature*.
- Le Det2 serait un *operator head lacking phi-features* : il n'a aucune réalisation phonétique en français mais en a une en anglais.

- La théorie XSM s'étant surtout développée quelques années après la publication de l'article d'Hulk et Tellier, ces derniers ne peuvent que s'ancrer dans le modèle ESM. Pourtant, ils définissent l'interjection comme un substantif possédant un *[aff] feature*, ce qui semble suggérer que leur définition de l'interjection est différente de celle généralement adoptée en linguistique générative (une interjection est un LI sans EF).
- L'intégration d'une interjection ou d'une onomatopée en CQ est difficilement explicable, que ce soit dans le cadre de l'ESM ou de l'XSM.

### III.4.3.3. Des interjections peuvent se placer en N1

Nous allons maintenant proposer plusieurs arguments afin de montrer qu'il s'agit bien d'interjections. Tout d'abord, nous allons présenter les arguments de Polguère, qui défend également que des interjections peuvent prendre la position de N1. Ensuite, nous allons montrer que, dans certains cas, des items sont interprétés comme des substantifs et dans d'autres, comme des interjections : nous montrerons que les items ont des interprétations dominantes. Ensuite, à l'aide d'un corpus, nous montrerons les différences objectivables entre N1 et interjections en position de N1.

#### L'analyse de Polguère

Polguère (2014) se base sur les travaux de Gaatone (1988) pour étudier la syntaxe de surface de ce qu'il appelle les *constructions évaluatives* puis plus tard dans son article les *complétives évaluatives*. La recherche de Polguère s'ancre dans une perspective de syntaxe de dépendance Sens-Texte (Mel'čuk, 1997 ; Kahane, 2003), dans le droit fil des approches de syntaxe de dépendance (Tesnière, 1959).

Comme nous l'avons vu dans une section précédente, Gaatone et Polguère s'accordent pour distinguer trois types de constructions évaluatives : type A (*ce chien de Gustave*), type B (*cette sapristi de roue*), type C (*son pharmacien de mari*). L'intérêt particulier des recherches de Gaatone et Polguère pour nous est que tous deux avancent qu'une interjection peut très bien intégrer une CQ : Polguère va plus loin que Gaatone et avance que, non seulement une interjection peut intégrer une *construction évaluative*, mais encore qu'[elle] *peut tout à fait régir une forme de complément* (ibid., 2014 : 94). Leurs articles ne traitent que marginalement de ce cas, la construction qu'ils nomment *de type B*. L'article de Polguère se concentre en réalité sur la distinction entre les types A et B d'un côté et le type C de l'autre, en matière de rection, ce qui nous intéresse moins pour la présente étude.

Néanmoins, voici comment Polguère explique le fonctionnement de la construction évaluative de type B : N1, qui, dans les constructions de type A, constitue un gouverneur syntaxique mais qui est sémantiquement gouverné par N2, est remplacé par une interjection. Cette interjection est également un gouverneur syntaxique et elle est également gouvernée sémantiquement par N2. C'est pourquoi Polguère revient sur la division de Gaatone entre trois catégories et ne voit aucune différence entre les types A et B : les deux sont des *dépendances régies* (Polguère, 2014 : 94).

L'item lexical en N1 est donc, pour Polguère, un gouverneur syntaxique de N2 : le N1 ou l'interjection régit N2, ce qui signifie que l'expression de N2 est conditionnée par la *valence active* de l'item en N1. Cette relation est rendue possible par la nature prédicative du nom ou de l'interjection. Selon Polguère, les noms dans les constructions de type A et les interjections dans les constructions de type B sont des quasi-prédicats, c'est-à-dire que leur sens dénote des entités. Leurs dépendances s'écrivent donc ainsi : *ami* [*'X, ami de Y*], *visage* [*'visage de X'*], *bicyclette* [*'bicyclette faite pour être utilisée par X'*], etc... (Polguère, 2014 : 86). La valence active est une propriété des lexèmes : *a lexeme opens slots for other lexemes that it "attracts" as its dependents*, ([Mel'čuk, 2009: 83], cité dans Polguère, 2014: 99).

La recherche de Polguère tend donc à considérer les interjections comme des lexèmes pouvant parfaitement avoir une structure actantielle, et donc une valence active, au même titre que les noms et les verbes. Selon lui, certaines interjections ont une valence active leur permettant d'intégrer la construction évaluative de type B, comme *putain*, car sa structure est actantielle est *Putain de X*, ce qui n'est pas le cas de *merde*. L'argument de Polguère est structuré autour de la différence entre l'emploi interjectif de *putain* et l'emploi interjectif de *merde* (ibid. :94) :

323. Putain de voiture !

324. \*Merde de voiture !

C'est donc *en langue*, selon les caractéristiques lexicales de certaines interjections, que se situe la différence entre interjections intégrables et interjections non-intégrables en CQ.

Il nous faut interroger la notion de quasi-prédicat : le quasi-prédicat est un nom censé dénoter des entités. Or, précisément, l'interjection secondaire ne dénote rien du tout ; elle procède d'un renvoi à sa propre énonciation de type 4, et donc une perte de potentiel référentiel entre le substantif et l'interjection secondaire qui résulte de la conversion. Cela est d'autant plus frappant que justement, s'il y a des interjections qui se trouvent de manière beaucoup plus rare dans cette construction, ce sont précisément les interjections strictement

secondaires, c'est-à-dire celles qui n'ont pas subi de perte de potentiel référentiel (*miracle, merveille*). Il serait donc étonnant de considérer que des éléments ayant subi une perte de potentiel référentiel soient considérés comme des quasi-prédicats, qu'ils aient maintenu une valence active, et qu'en plus, ils soient des gouverneurs syntaxiques en raison d'un accord avec le déterminant qu'ils ne déclenchent même pas. En effet, l'argument qui permettait à Polguère d'avancer que N1 était un quasi-prédicat et donc gouverneur syntaxique de N2, était l'accord de N1 avec Det1 (ta<sub>FEM</sub> poubelle<sub>FEM</sub> d'ordinateur<sub>MASC</sub>). Or, précisément, dans le cas des interjections, l'accord se fait avec le N2 (ton<sub>MASC</sub> putain d'ordinateur<sub>MASC</sub>), à tel point que, selon nous, cela peut constituer un test pour reconnaître les interjections. La réaction de l'interjection dans cette construction est donc à questionner. Nous ne disons pas qu'il est impossible que l'interjection ait une valence active, mais cela doit, semble-t-il, provenir d'autre chose que de sa nature de *quasi-prédicat*.

### L'interprétation dominante

Nous appelions, dans une section précédente, l'*interprétation obligatoire* ou *dominante*, le phénomène différenciant la capacité de *putain* à intégrer cette construction et l'incapacité de *merde, pauvre, God, shit* à intégrer la construction. Sur ce point, voilà ce que révèlent les accords des articles :

- 325. TON<sub>MASC</sub> bordel de chambre<sub>FEM</sub>
- 326. Ta<sub>FEM</sub> merde<sub>FEM</sub> d'ordinateur<sub>MASC</sub>
- 327. Ta<sub>FEM</sub> bordel de merde de chambre<sub>FEM</sub>
- 328. TON<sub>MASC</sub> bordel de merde d'ordinateur<sub>MASC</sub>

Entre les deux premières phrases et les deux dernières, les interprétations de *borde* et de *merde* changent : les deux passent du statut de nom (révélé par l'accord avec Dét1, en 325. et 326. ) au statut d'interjection (révélé par l'absence d'accord avec Det1, en 327. et 328. ) en raison de leur présence au sein d'une locution interjective. En anglais, si *shit* ne déclenche pas une interprétation interjective, *holy shit* oui, comme le montre l'exemple déjà montré plus haut :

- 329. So after this HOLY SHIT of a fight, the party does not break up!<sup>cix</sup>

Au-delà d'une *valence active* de l'interjection, le cotexte favorise une interprétation plutôt qu'une autre quant à la nature grammaticale de l'item. Le problème souligné ici est que, pour rester cohérente avec les analyses des Polguère, il faudrait considérer que l'interjection *merde*

aurait la valence ‘Merde de X’ à condition seulement d’être précédée de l’interjection *putain*, puisque c’est à cette condition que le Det1 s’accorde avec N2 :

330. Ton<sup>MASC</sup> putain<sup>FEM</sup> de merde<sup>FEM</sup> d’ordinateur<sup>MASC</sup>

Mais cela n’explique pas pourquoi, quand elle est seule, *merde* est un substantif dans la construction, ni inversement pourquoi *putain*, en tant que substantif, ne l’est pas. Cela rend assez incompréhensible la capacité d’interjections primaires comme *wow* (qui n’ont rien à voir avec des lexèmes) à avoir une valence active. Il semblerait plus simple de commencer par avancer que certains items ont, pour une raison qui reste à déterminer, une interprétation *dominante* dans certains contextes. Ce paramètre est particulièrement visible lorsqu’il y a un conflit entre deux interprétations possibles d’un item.

#### PARAPHRASE AVEC L’ADJECTIF

Considérons les trois phrases suivantes :

331. Your piece of shit of a computer doesn’t work

332. It’s a hell of a view, isn’t it?

333. Thank you for that *wow!* of a picture

Les cas 332. 333. (*hell* et *wow*) sont des interjections respectivement secondaire et primaire intégrées dans une constructions qualitative. Dans la phrase 331. est au contraire un nom. Comparons avec le français, où le même phénomène peut s’observer :

334. Ta merde d’ordinateur ne fonctionne pas

335. Ta putain de voiture est mal garée

Dans la phrase 334. , *merde* est un nom, dans la phrase 335. *putain* est une interjection. Toutes ces constructions sont qualitatives. Tous les items se trouvant en position N1 peuvent également être des interjections seules. Comment se fait-il que les items en position N1 dans phrases 332. et 335. soient des interjections secondaires intégrées, alors que dans les phrases 331. 334. il s’agit de substantifs ? Inversement, observons les cas suivants, où il s’agit d’interpréter *hell* dans son acception substantive ; comme cette interprétation est contre-intuitive, nous mettons un astérisque :

336. \*It’s a hell of a place.

337. It’s a nightmare of a place.

Maintenant, essayons d'interpréter *putain* avec son sens de substantif, un sens proche de *prostituée* ou  *salope* ; comme cette interprétation est contre-intuitive, nous mettons un astérisque :

- 338. \*Ta putain de femme est encore malade.
- 339. Ta pute de femme est encore malade.

Nous pouvons reformuler le problème de la façon suivante : il y a des items lexicaux qui peuvent se convertir en interjection secondaire ; dans certaines constructions, certains items ne peuvent être interprétés que comme substantifs et d'autres ne peuvent être interprétés que comme interjections. Ces mêmes interjections secondaires ne peuvent pas être interprétés comme des substantifs, même lorsque l'on force l'interprétation en prévenant le locuteur de l'interprétation attendue (cas 336. et 338. ).

Pour avancer dans la distinction entre ces deux types de constructions qualitatives, regardons ce qu'il se passe lorsque l'on compare le N1 avec l'attribut du sujet, pour une construction, et l'interjection secondaire avec l'attribut du sujet, pour l'autre construction. Nous utilisons un test reprenant la paraphrase de Polguère [X(N2), qui est Y (N1)], et qui consiste à remplacer N1 par un adjectif qualificatif :

- 340. A.1. That shit of a car  
A.2. = the car is shitty  
A.3. = this car is <sub>NOM</sub>[a piece of shit]
- 341. B.1. Cette merde de voiture  
B.2. = cette voiture est merdique  
B.3. = cette voiture est <sub>NOM</sub>[une merde]

Dans les phrases A et B, les items *shit* et *merde*, qu'ils prennent la forme substantive en CQ dans les phrases 1, la forme adjectivale en attribut du sujet dans les phrases 2 ou la forme substantive en attribut du sujet dans les phrases 3, ont toujours le même sens : le lien entre le nom et son modifieur est toujours le même. Les items *shit* et *merde* qualifient les noms *car* et *voiture* de la même manière. Observons maintenant les phrases suivantes :

- 342. C.1. A hell of a view  
C.2. \*≠the view is hellish  
C.3. ≠this view is <sub>NOM</sub>[hell]
- 343. D.1. Cette bordel de voiture  
D.2. ≠cette voiture est bordélique  
D.3. ≠ cette voiture est <sub>NOM</sub>[un bordel]

Dans les phrases C.2 et D.2, les items *hellish* et *bordelique* encodent une information, modifient les items *view* et *voiture* d'une manière qui n'a rien à voir avec la modification apportée dans les phrases C1 et D1.

Voici la règle que nous pouvons pour l'instant proposer :

Quand il est possible d'interpréter la phrase 1 comme une version des phrases 2 et 3, alors ce qui est en position N1 est interprété comme un nom, à moins de placer un signal fort, comme un désaccord du Det1. Quand il n'est pas possible d'interpréter la phrase 1 comme une version des phrases 2 et 3, alors ce qui est en position N1 est interprété comme une interjection.

L'exemple suivant montre que le nom *bordel* peut être inséré en CQ sans être interprété comme interjection secondaire, à condition que le déterminant d'accorde avec le N1 et non pas le N2 :

344. D.4. Range ton bordel de chambre ! >>> bordel = substantif

345. D.5. Range ta bordel de chambre ! >>> bordel = interjection

La différence entre la phrase D4 et D5 montre que ce cette double interprétation de l'item possible pour *bordel*. Elle est contre-intuitive est assez rare pour *merde*, mais nous avons trouvé des exemples où c'est une interjection : dans ce cas, comme pour l'ISS, il faut un signal, qui est le désaccord du Det1 (donc un déterminant masculin)<sup>cx</sup> :

346. Mec, **ce merde de rodéo** ne paie rien

347. @prefpolice ils étiez au courant que ça va dégénérer merci ils ont pas voulu annulé **ce merde de concert** et voilà ça donne ça

348. Dommage pour ma chère Abir Moussi de se trouver dans **ce merde de parlement**, alors que c'est une femme watania, sérieuse diciplinée

349. MAIS JE NE SUIS PAS ET JE NE SERA JAMAIS **CE MERDE DE CHARLIE!**

350. A éviter **ce merde de bar!!**

351. Enfin ce sont les vacances c'est le dernier jour alors c'est la dernière fois dont je prends **ce merde de bus**

352. C'est vous qui accordez tant d'importance a la langue de **ce merde de colonisateur**. Vous êtes des complexés.

353. essaies de les appeller s'il te plait, je deviens folle dans **ce merde de pays**

354. qu'il aille se faire foutre **ce merde de fils de pute de abdou abel thiam** , on a pas de lecon a recevoir de lui

355. le système d'épargne à domiciliation maximum 500 euros mois, jamais **j'ouvrirai ce merde de compte**, ils peuvent se le fourrer où je pense
356. Je stress car de 1 j'attend qu'il m'envoie mon dossier pour corriger **ce merde de mandat** pour ensuite le retourner au plus vite
357. Sisi Kool Shen , montre à **ce merde de booba** et compagnie ce que c'est le rap, le VRAI.
358. et je vais chercher **ce merde de papier** avant qu'un gustave ne me frite un carro pour prend une lavette avec une carte bleu dedans :p
359. voila en images avec beaucoup d'effort pour enlever **ce merde de cache**

Il nous semble peu probable qu'il s'agisse de simples fautes de frappe, car à ce moment-là, c'est tout l'ensemble *tte* (pour *cette*) qui aurait fait l'objet d'une faute de frappe.

L'existence de ces exemples pourrait signifier que, dans une CQ, **le nom est une interprétation par défaut et l'interjection est une interprétation de dernier recours.**

Si l'on regarde les liens entre les versions substantives et adjectives d'un même item, alors on peut constater une corrélation étonnante : les items employés pour leur sens métaphorique peuvent être des substantifs en CQ, alors que ceux basés sur un sens plus littéral peuvent être des interjections en CQ. Le caractère métaphorique des éléments placés en N1 est d'ailleurs relevé dans la littérature (Foolen, 2004).

- Bordélique = relatif au désordre (et non pas aux maisons closes) : *bordélique* est employé **métaphoriquement** ; c'est un **substantif** en CQ
  - **Adjectif basé sur la métaphore** que représente le NOM « *bordel* » >> **SUBSTANTIF en CQ** : *range ton bordel de chambre*
- \*Bordélique dans le sens *relatif aux maisons closes* : n'existe pas dans son sens littéral ; ce sens est par conséquent impossible en CQ, donc c'est une interjection en CQ
  - Adjectif basé sur la référence du NOM « *bordel* » >> **INTERJECTION en CQ** : *finis ta bordel de thèse !*
- Shitty/merdique = relatif à la médiocrité (et non pas à la matière fécale) : *shitty/merdique* est employé **métaphoriquement** à partir d'un référent dont le sens littéral est tabou ; c'est un **substantif** en CQ
  - **Adjectif basé sur la métaphore** que représente le NOM « *shit/merde* » >> **SUBSTANTIF en CQ** : *ta merde de télescope*



- Hellish = relatif à l'enfer ou une situation infernale. L'enfer, ou une situation infernale, est déjà EN SOI une métaphore/ une image qui connote un lieu de souffrance, il n'y a pas de référent concret plus littéral à partir duquel serait basée la métaphore *hellish* : *hellish* est donc *employé littéralement* (même si sa référence est métaphorique); *hellish* est impossible en CQ, donc c'est une interjection en CQ
  - Adjectif basé sur la référence du NOM *hell* >> **INTERJECTION en CQ** :  
*that's a hell of a view*

Pour aller plus loin, avec *shit*, ce que nous pourrions appeler des *Edge Features* de substantif est imposé par le fait que l'item lexical *shit* peut très bien être un juron, une injure désignative, pouvant prendre les deux positions attribut du sujet et N1 dans la CQ et ayant le même sens dans les deux constructions.

Rappelons-nous que l'interjection primaire procède d'un renvoi à sa propre énonciation de (RPE) type 0, l'interjection secondaire procède d'un RPE de type 4, et l'interjection strictement secondaire d'un RPE de type 6. Dans tous les cas, le locuteur utilise un outil, qui est un réceptacle, *en langue*, pour caser une production vocale ou pour effectuer une assise lexicale. Nous rassemblons toutes ces appellations de RPE en une seule ici : appelons *production* le fait d'énoncer un item de classe ouverte et *méta-production* le fait d'énoncer une interjection.

HYPOTHÈSE : Le substantif (ou, plus généralement, un item appartenant à une classe ouverte) est une interprétation *par défaut* et l'interjection est une interprétation *de secours* : ce n'est que quand l'item ne peut pas être interprété comme une classe ouverte que l'item est interprété comme une interjection (ou une onomatopée).

#### TEST DES ADJECTIFS DE TYPE *SHEER, PURE, STRAIGHT*

Certains adjectifs dit attributifs, comme *sheer, pure, straight, utter*, ne qualifient pas le substantif, ils permettent d'affirmer que le référent du substantif correspond très exactement au centre attracteur de la notion : *that's sheer nonsense = it exactly corresponds to what is called 'nonsense'*. Cette paraphrase met en lumière le fait qu'ils renvoient au substantif en tant que signe, c'est-à-dire en tant qu'item composé d'une forme et d'un sens. Il se trouve que lorsqu'on modifie *hell* par adjectif de ce type, l'interprétation de *hell* ne peut être que substantive ; ainsi, la CQ n'est pas possible avec ces adjectifs et une requête *sheer hell of a* propose des constructions possessives où *sheer hell* signifie *véritable enfer* :

360. Tony and Carmela showed **the sheer hell of a marriage** between two people who hate themselves even more than they hate each other<sup>cx1 110</sup>.

#### ORDRE DE L'INTERPRÉTATION DOMINANTE

Nous faisons une fois de plus un détour par le français pour mettre en lumière deux caractéristiques concernant l'interprétation dominante.

L'interprétation dominante semble provenir, pour les interjections, du cotexte. Voici un test montrant le comportement des interjections au sein d'une locution interjective ; il y a un ordre à respecter :

- Putain de merde
- \*merde de putain
- \*Ordinateur de putain

Certaines interjections arrivent toujours en dernier et certaines ne peuvent jamais arriver en dernier. Cela tend à montrer que pour que l'interjection *merde* soit interprétée comme une interjection secondaire, il lui faut au préalable subir l'influence de l'item qui a pour interprétation dominante le statut *interjection*.

Cela se voit également avec les interjections strictement secondaires comme *malheur* : dans les locutions interjectives suivantes, l'influence des éléments qui l'entourent empêchent l'interprétation *interjection* :

361. Malheur de merde  
362. Putain de malheur

Ni en 361. ni en 362. *malheur* n'est une interjection strictement secondaire. Avec le dernier test, on voit que l'influence de l'interjection secondaire *putain* est inversée : *putain* rend *merde* interjectif et rend *malheur* non-interjectif.

#### TESTS MONTRANT QU'IL S'AGIT D'INTERJECTIONS

Comme la plupart des théories analysant la CQ considèrent que seul un substantif peut prendre la place du N1, à part les recherches de Gaatone et de Polguère, il nous faut

---

<sup>110</sup> "Tony and Carmela showed the sheer hell of a marriage between two people who hate themselves even more than they hate each other". Source web: <https://www.vulture.com/2016/09/tv-couples-tami-and-eric-vs-tony-and-carmela.html> ; Consulté le 20/07/2019

maintenant prouver que ces interjections primaires et secondaires en N1 sont bien des interjections et non pas des substantifs provenant d'interjections converties.

Nous avons déjà effectué plusieurs tests dont les résultats vont dans ce sens, que nous allons rappeler, et auxquels nous pouvons ajouter quelques arguments supplémentaires :

- En français, accord interne du Det1 avec le N2 quand il y a une interjection.
- En français, avec externe du N2 avec l'adjectif même quand le référent féminin est animé.
- Impossibilité de gloser l'interjection avec un adjectif attribut du sujet, test révélant le caractère imparfait du parallélisme entre les *inverted copular predicates* et constructions qualitatives, imperfection signalée par Hulk et Tellier (2000: 45-46).
- Changement d'interprétation du nom en interjection lorsque le nom s'insère dans une locution interjective (*ton putain de merde d'ordinateur*).
- Extrême rareté de l'adjectif avant l'interjection : il n'y a que deux occurrences sur Google de *that beautiful wow of a*.
- Impossibilité de placer les adjectifs attributifs de type *sheer* devant une interjection en N1 dans une CQ.
- Les interjections primaires riches peuvent s'y placer, comme *wow*, et il ne s'agit pas de conversions (nous défendrons ce point dans la section suivante).
- Des items n'ayant aucune acception substantive dans le lexique peuvent s'y placer : par exemple, *wink-wink-nudge-nudge*, qui n'a pas d'acception substantive dans l'OED, mais est catégorisé comme *phrase*, peut très bien se positionner en N1 en CQ. Il en est de même pour *ouch* :

363. You don't want **that ouch of a sunburn** or that lobster red holw in your pics!<sup>cxii</sup>

364. You won't be hobbling around on **that ouch of a torn labrum** until you start grinding away the cartilage and it feels like your hip socket is filled with ground glass until you kill the nerve and everything else around the joint solidifies and gives you arthritis<sup>cxiii</sup>

365. She didn't take **that ouch of a punch** in vain<sup>cxiv</sup>

>>> Ici, italiques dans le texte original.

- Les wow-substantifs signifient *success*. Or, dans les constructions qualitatives contenant *wow* en N1, les éléments étant des N2 en corpus ne peuvent en aucun cas être qualifiés de *success* (par exemple : *that WOW of a coincidence ; That's WOW of a Dinosaurs collection!!!*).
- La CQ est parfois présentée comme une construction attributive inversée : *his whore of a wife = his wife is a whore*, avec une copule qui a une valeur d'appartenance. Cette analyse a ses contre-exemples, mais néanmoins elle permet de mettre en lumière la relation d'appartenance entre N1 et N2 : *wife* € *whores* (*wife* appartient à la catégorie des *whores*). Il est absolument impossible de retrouver une telle relation avec des interjections en position de N1 : *that wow of a dress ≠ dress* € *wow*, car *wow* n'est pas une catégorie. Ici, l'interjection semble plutôt montrer que le locuteur est placé dans la situation archétypale (Sit<sub>ARCH</sub>) où il est d'usage de s'exclamer 'wow'.
- Nous pouvons ajouter un indice supplémentaire : nous pouvons remarquer que *wow* ne peut pas être en position N2 :
  - \*that beauty of a wow is insanely cheap

Cette impossibilité semble indiquer le caractère interjectif et non pas substantif de *wow*. En effet, rappelons que la tête sémantique de la CQ est le N2, alors que le gouverneur syntaxique est N1 (Polguère, 2014). Il faut donc bien un élément capable de remplir cette fonction de tête sémantique, c'est-à-dire un élément qui *profile* une situation, dans les termes de Langacker, ou un élément qui ait une *incidence externe* à l'article dans les termes de Guillaume. Or, l'interjection n'en a pas.

On pourrait nous rétorquer que l'impossibilité de se positionner en N2 provient en réalité du caractère expressif du *substantif* « *wow* » et non pas en raison de la nature interjective de *wow*. Cependant, il est possible en corpus de trouver des substantifs à haut degré d'expressivité, des jurons, en position de N2. En effet, les caractères respectivement *expressif* du substantif en N1 et *référentiel* du substantif en N2 dans la CQ procèdent plus d'une tendance, que d'une règle totalement rigide. Il s'agit plutôt de caractéristiques relatives : l'élément en N1 doit être *plus expressif que* l'élément en N2, et l'élément en N2, *plus référentiel que* l'élément en N1. Il est en effet possible de trouver des éléments expressifs en N2, comme le montrent les exemples que nous allons lister ci-dessous.

Exemples de constructions qualitatives contenant un juron en N2, en l'occurrence *bastard*, avec quelques-uns des résultats de la requête *prick of a bastard* sur le moteur de recherche Google :

366. 'The stupid, idiotic, fucking **prick of a bastard** has gone to the pub, hasn't he?' asked Jazz, wanting to hear 'no' but Tom nodded<sup>cxv</sup>
367. **That prick of a bastard** better not have sealed us off from any water source<sup>cxvi</sup>
368. « Ah, me grandfather, Riley Patrick Foley the second. **A real prick of a bastard**, but he got shit done,» he said, and she chuckled.<sup>cxvii</sup>
369. I just want to know how will he destroy Xuanyuan family and also **that prick of a bastard brother of his**.<sup>cxviii</sup>
370. Long live the sheik, ... **that prick of a bastard**.<sup>cxix</sup>

Les deux seuls cas que nous pouvons imaginer où *wow* se trouverait en N2, c'est lorsque cette interjection primaire est substantivée, soit en emploi autonymique, soit comme désignateur d'un référent animé, d'un objet ou d'un groupe humain :

- Première possibilité : *wow* est un autonyme (c'est-à-dire un emploi en mention, un discours rapporté). Imaginons une situation d'énonciation mettant en présence un locuteur A et un locuteur B qui ont une connaissance en commun, un locuteur C, absent de cette situation d'énonciation. On pourrait alors imaginer l'énoncé suivant :

A : she cried *wow* so loud, she woke up the neighbours ! That sheer outburst of a *wow* was earsplitting.

- Deuxième possibilité : *wow* est un nom donné à quelque chose : disons, le nom qu'une communauté universitaire donne à un type d'étudiants ayant obtenu des résultats exceptionnels : dans cette communauté universitaire, on appelle ces étudiants brillants *les wows*. Dans ce contexte, on peut imaginer un locuteur A se plaignant d'un membre particulièrement peu apprécié de cette catégorie de personnes :

A : Do you know what that bastard of a *wow* told me ? That I was too young to date his sister !!

En dehors de ces cas clairs de substantivation, nous ne voyons pas comment *wow* pourrait se positionner en N2.

Dans la section qui suit, nous proposerons un nouveau test avec les encodages typographiques et proposerons ensuite une analyse de la différence entre nom et interjections dans cette construction.

## ENCODAGES TYPOGRAPHIQUES : UNE INDICATION PARMIS UN FAISCEAU D'INDICES

Le test que nous allons effectuer consiste à observer le comportement des encodages typographiques présents dans les occurrences trouvées de *wow of a*. En effet, si une interjection s'insère dans une construction normalement composée de deux noms, on peut s'attendre à ce que des marqueurs typographiques signalent son statut particulier d'interjection.

Les encodages typographiques ne *prouvent* rien : nous les considérons comme des indications parmi un faisceau d'indices qui donnent l'avantage à une interprétation selon laquelle *wow*, dans la CQ, est bien une interjection. Nous allons montrer que l'interjection utilisée dans ce contexte syntaxique est accompagnée des anomalies typographiques qui sont généralement utilisées pour imiter des contours prosodiques particuliers à l'oral (c'est le cas des points d'exclamation et de l'utilisation des lettres capitales) ou pour signaler le caractère surprenant ou inapproprié de l'usage d'un mot ou d'une expression par rapport aux contextes où ces derniers apparaissent (c'est un des rôles de l'usage des guillemets).

À travers les encodages typographiques, nous recherchons les traces d'une attitude du locuteur vis-à-vis de son propre énoncé, et en l'occurrence, vis-à-vis de l'interjection en CQ (pour reprendre les termes de Devilla : *les marques linguistiques qui révèlent l'attitude du sujet parlant à l'égard de son interlocuteur, de lui-même et de son propre énoncé* (Devilla, 2006 : §15). Nous travaillerons sur tous les encodages typographiques que nous trouverons à proximité de l'interjection en N1 : points d'exclamation, points de suspension, italiques, capitales, caractères gras et allongement expressif.

Tous ces encodages typographiques seront observés en tant que *punctuation non-standard* (Herring, 2013) et font partie des *caractéristiques du Netspeak* (Crystal, 2001).

Il nous faut tout d'abord rappeler la distinction entre *punctuation expressive* et *punctuation syntaxique* (Anis, 1994, 1998) : la ponctuation syntaxique permet de discriminer des syntagmes, alors que la ponctuation expressive permet de manifester une émotion (*au sein des forums de discussion la ponctuation expressive représente une ressource pour exprimer l'émotion*, Devilla, 2006). Le point d'exclamation peut être vu comme un marqueur d'intensité intersubjective (Remon, 2017, §13). Ce que nous recherchons est encore différent : nous recherchons des points d'exclamation, capitales, caractères gras indiquant une anomalie linguistique et donc ayant la même valeur que les guillemets et l'italique lorsqu'ils signalent l'emploi en mention. Nous recherchons donc une ponctuation que l'on pourrait appeler *métalinguistique*, puisqu'elle permet de signaler la distance que représente l'emploi d'un item

(l'interjection en N1 de CQ) avec la norme (substantif en N1 de CQ). Nous les appellerons *encodages typographiques additionnels séparateurs*.

## LIMITES DU TEST

En raison de la relative rareté de la structure étudiée, cette dernière ne peut pas être étudiée sur les corpus traditionnels que sont le BNC et le COCA. Il nous a fallu comptabiliser des occurrences de requêtes effectuées sur le moteur de recherche Google. Afin de limiter autant que possible les conséquences des fluctuations de ce corpus extrêmement dynamique, les requêtes ont toutes été comptabilisées le même jour depuis la même zone géographique. Néanmoins, en raison de la nature dynamique de ce corpus, les observations que nous présentons dans cette section ne peuvent pas être corroborées par une étude statistique comparant le pourcentage d'occurrences de spécificités typographiques accompagnant les interjections, avec le pourcentage d'occurrences de ces mêmes spécificités typographiques accompagnant des substantifs dans la CQ classique.

De plus, l'usage d'anomalies typographiques ne constituant en rien la preuve de l'appartenance de tel item à telle catégorie grammaticale, il pourrait paraître ici nécessaire de proposer une analyse quantitative pour apporter de la légitimité à nos observations. Cependant, nous ne proposerons pas d'étude quantitative dans ce travail pour des raisons de cohérence avec nos propres postulats de départ : en effet, nous avons choisi d'inclure dans notre étude les interjections apparaissant dans des contextes rares, et avons donc choisi de ne pas considérer la forte fréquence des interjections dans des contextes plus habituels comme critère légitime pour établir un lien de nature définitoire entre ces contextes et l'interjection (un fréquent isolement syntaxique, par exemple). Au-delà de cette objection de principe, nous devons ajouter d'autres objections au recours à une étude statistique.

Tout d'abord, puisque nous travaillons sur des occurrences écrites, une telle étude supposerait l'existence d'un corpus composé de textes dont le contenu linguistique serait en contradiction avec la modalité dans laquelle il se manifeste. En effet, les contextes dans lesquels il est possible de trouver des occurrences d'interjections et d'onomatopées qui ne soient pas isolées syntaxiquement n'appartiennent pas au registre de langue dit *courant* mais plutôt au registre *familier*. Or, pour démontrer que les anomalies typographies ne sont pas de la ponctuation expressive, mais une ponctuation métalinguistique et que, par conséquent, elles reflètent bien la présence d'interjections, il faudrait démontrer que l'apparition des anomalies typographiques est plus fréquente lorsqu'elles accompagnent une interjection intégrée syntaxiquement que lorsqu'elles accompagnent des termes appartenant à n'importe quelle

autre catégorie grammaticale. Il faudrait donc avoir affaire à un corpus où la ponctuation est purement syntaxique mais surtout pas expressive. Dans les textes de registre familier, la ponctuation est expressive et les *anomalies typographiques* qui nous intéressent ici deviennent donc la norme - c'est pourquoi nous parlons désormais de *signes typographiques additionnels* plutôt que d' *anomalies typographiques*. Une étude statistique sur le pourcentage de signes typographiques additionnels accompagnant les interjections intégrées impliquerait donc de trouver des textes appartenant au **registre de langue familier** mais écrits dans un **registre typographique courant**, pour ne pas confondre deux signaux fondamentalement différents. En effet, l'interjection *wow*, dans ce contexte, contient deux caractéristiques tout à fait distinctes mais pouvant être encodées par les mêmes signes typographiques :

Première caractéristique, son caractère interjectif classique, exprimant l'état d'esprit du locuteur et les anomalies prosodiques du locuteur, ce qui justifierait la présence d'une ponctuation expressive : guillemets, points d'exclamation ou utilisation de lettres capitales ; c'est ce type d'encodage qui parasite les résultats, il s'agit du bruit, appelons-le *encodage typographique 1*. Cet encodage peut également être observé dans la constructions qualitatives *de type A*, et en français, *de type C* (en raison de l'ironie présente dans cette construction).

Deuxième caractéristique, le caractère non-conventionnel de la présence d'une interjection dans cette construction, ce qui justifierait également la présence de guillemets, de points d'exclamation ainsi que l'utilisation de lettres capitales. Cette fois-ci, ces signes typographiques seraient des encodages fournissant une information métalinguistique : c'est précisément le type d'encodage qui pourrait prouver l'absence de conversion en substantif, il s'agit donc du signal, appelons-le *encodage typographique 2*.

Or, il n'y a aucun moyen de distinguer les deux encodages et c'est pourquoi l'observation des occurrences que nous présentons ici ne permet pas de comparer les structures comportant une interjection intégrée avec les structures classiques dans une perspective quantitative.

Néanmoins, leur observation permet de montrer que, même dans un contexte syntaxique classique, les interjections que nous donnons en exemples ne peuvent pas être considérées comme des substantifs convertis à partir d'interjections, les signes typographiques additionnels mentionnés ne servant qu'à renforcer cette affirmation.

Le COCA contient trop peu d'occurrences pour que nous puissions commencer une étude avec ce corpus :

- Wow of : 3 occurrences correspondant à la structure
- Whore of : 59 occurrences



Nous passons donc par une collecte d'occurrences trouvées sur le moteur de recherches Google. Comme dit plus haut, ce moteur constituant un corpus dynamique changeant selon les régions, notre étude ne peut être qu'indicative. Avec la requête *wow of a*, les occurrences de constructions qualitatives sont mélangées avec des occurrences de constructions possessives où *wow* est un discours rapporté. Nous avons donc procédé à un filtrage des occurrences.

## HYPOTHÈSE

Nous pouvons nous attendre à ce que la structure avec *wow* soit accompagnée des deux types d'encodages (encodage typographique 1 et encodage typographique 2). Si l'interjection n'est pas convertie en substantif, alors nous pouvons nous attendre à ce qu'il y ait plus un fort pourcentage d'encodages typographiques additionnels dans cette structure, comparativement à la CQ avec *whore* en N1 (construction appelée *attitude* par Foolen). Nous avons choisi cette injure désignative car elle appartient à un registre de langue suffisamment familier pour que l'on puisse s'attendre à le voir entouré d'une ponctuation expressive. Il s'agit de notre test témoin : il nous permet de voir quel pourcentage de ponctuation *expressive* se trouve dans la construction. Une fois ce pourcentage établi, nous pouvons le comparer avec le pourcentage trouvé dans la construction avec *wow*; il nous faut le soustraire au pourcentage d'encodages présent dans *wow of a* pour avoir une idée du pourcentage d'encodages purement métalinguistiques.

## RÉSULTATS

À titre indicatif donc, nous avons observé une corrélation entre la présence de l'interjection *wow* dans la CQ et l'apparition de signes typographiques additionnels dans la transcription de *wow* (usage des lettres capitales et de caractères italiques) et dans son entourage immédiat (guillemets et points d'exclamation). Les résultats vont ainsi dans le sens de notre interprétation :

Sur 100 occurrences de *that wow of a* sur le moteur de recherche Google, 33 sont des constructions qualitatives. 18 comportent des encodages typographiques additionnels, soit 54%, ce qui est un chiffre considérable si l'on compare les résultats de l'expérience témoin *whore of a*. Dans la construction de notre expérience témoin, 0% des occurrences sont accompagnés de signes typographiques additionnels. Sur les 100 premières suggestions Google de la CQ avec *whore*, nous avons dû enlever les items *babylon* et *orient* en raison du parasitage des résultats par la figure biblique de la *Grande Prostituée*. Voici donc la requête :

« *that whore of* » - *babylon – orient*

62 occurrences correspondent à la CQ. Sur ces 62 occurrences, 0 comportent des anomalies typographiques, soit 0%. La ponctuation expressive est donc totalement absente, et ce, malgré le caractère familier ou même vulgaire du substantif *whore*.

Les 54% d'occurrences avec encodages dans la construction avec interjection sont donc potentiellement des encodages de type 2, et donc des traces du caractère grammaticalement interjectif de *wow*<sup>111</sup>.

Voici les résultats classés par types d'encodages pour les occurrences de *wow of a* contenant des encodages additionnels. Nous avons marqué l'ordre des résultats sur Google (noté *x<sup>ième</sup> res. G.*). CAP = capitales, PE = Point d'exclamation, G = guillemets, I = italiques :

- Toutes les CAP= 14 = 77.77%
- Tous les PE= 5
- Tous les G.= 6
- Tous les Italiques = 1
- CAP. seul = 8 =44.44 %
- CAP + PE =3=
- CAP + G = 1=
- CAP + PE + G= 1
- G. seul = 4= 4.5%
- PE. seul= 0
- Italique seul = 0
- CAP + PE + Italique = 1
- PE + G = 0

#### Les capitales

1. = ✓11ème res. G.: that WOW of a coincidence **CAP**
2. = ✓21ème res. G.: that WOW of a presentation **CAP**
3. = ✓31ème res. G.: that WOW of a feature **CAP**
4. = ✓34ème res. G.: that WOW of a dress **CAP**
5. = ✓39ème res. G.: is-it-real, how-did-you-do-that WOW of a costume **CAP**
6. = ✓51ème res. G.: that WOW of a color **CAP**
7. = ✓72ème res. G.: That's WOW of a Dinosaurs collection!!! **CAP**
8. = ✓75ème res. G.: that WOW of a punch **CAP**

.....  
.....

---

<sup>111</sup> Il est malgré tout très difficile de déterminer quelle part correspond à des causes totalement distinctes des présentes considérations, à savoir, un clavier dysfonctionnel, un locuteur écrivant dans l'empressement et ne prenant donc pas le temps d'utiliser la touche des majuscules, etc....

Les points d'exclamation (anomalies typographiques reflétant potentiellement l'état d'esprit du locuteur)

- 9. = ✓ 16ième res. G.: That Wow! of \$93.3 million **CAP + PE**
- 10. = ✓ 85ième res. G.: but with that WOW! of a cliffhanger I thought I'd have to listen to **CAP + PE**
- 11. = ✓ 59ième res. G.: that WOW! of a wreath **CAP + PE**

.....  
.....  
Les guillemets (encodages typographiques probablement méta-linguistiques)

- 12. = ✓ 25ième res. G.: that "WOW" of a Hydrafacial! **CAP + G**
- 13. = ✓ 44ième res. G.: that "wow" of a chandelier **G**
- 14. = ✓ 80ième res. G.: that "wow" of a dress **G**
- 15. = ✓ 81ième res. G.: I didn't get that 'wow' of emulsification **G**
- 16. = ✓ 82ième res. G.: that 'wow' of a place **G**

- .....  
.....  
17. = ✓ 22 ième res. G.: that "Wow!" of UHD Blu-ray **CAP + PE + G**  
.....  
.....

L'italique :

- 18. = ✓ 2ième rés G: ... Of that *Wow!* of a once-in-a-lifetime **CAP + PE + I**

#### III.4.3.4. Le sens d'une interjection dans la CQ

Nous l'avons vu au chapitre 3, l'interjection renvoie à toute une situation, Sit<sub>ARCH</sub> : le sens contenu dans la structure de différenciation chez les interjections primaires riches est toujours métonymique, il s'agit de la conséquence (énonciation de l'interjection en Sit<sub>ARCH</sub>) pour la cause (début de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>). Son énonciation constitue ainsi un comportement conventionnellement admis dans un type de situation précise : telle interjection en particulier est énoncée quand le locuteur se trouve dans telle disposition et quand telle situation se produit. À partir de ces informations, l'interlocuteur peut effectuer une inférence, c'est-à-dire combler les informations absentes en Sit<sub>GROUND</sub> par la comparaison avec Sit<sub>ARCH</sub>. Comme le locuteur en Sit<sub>GROUND</sub> a le même rôle que le locuteur en Sit<sub>ARCH</sub>, cette inférence contient tous les éléments d'une relation prédicative, à savoir, un thème (le sujet, qui est locuteur en Sit<sub>ARCH</sub>) et un rhème (ce qui arrive au sujet, et qui correspond au début de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>). Cela expliquerait pourquoi l'interjection est paraphrasable par une relation

prédicative: *ouch* = *I feel pain*, *wow* = *I'm impressed*. Pour ce qui est des interjections intégrées en CQ, il nous semble que Sit<sub>ARCH</sub> est également mobilisée pour qualifier le N2 :

- ÉTAPE 1: That *wow* of a dress is insanely cheap
- ÉTAPE 2: That dress is X and, as a consequence, it makes me say 'wow'
- ÉTAPE 3: *people say 'wow' when they are impressed*. X = *something impressive*

L'élément en italique correspond à Sit<sub>ARCH</sub>, qui est ici une situation où le locuteur se met en scène. Pour les besoins de notre description, nous rapprochons les interjections en CQ de la corrélatrice de conséquence, que nous avons déjà vue dans l'étude de cas consacrée à [oh-so] : ces interjections renvoient à un événement qui n'est pas *désigné* mais *illustré* par l'évocation d'une situation (Sit<sub>ARCH</sub>). Il s'agit de l'étape N°2 : la robe a une propriété X, qui n'est pas mentionnée, mais on sait que cette propriété déclenche une conséquence Y (dire *wow*). Très schématiquement, le locuteur qualifie le N2 non pas à l'aide de la désignation d'une entité (N1) mais par le biais d'un renvoi à Sit<sub>ARCH</sub>, dans laquelle la conséquence se déclenche :

- That *wow* of a dress is cheap = that dress (which is *such an X that it makes me cry out* « *wow* ») is cheap

Suivant Polguère (Polguère, 2014 : 91), nous avons placé la corrélatrice dans une appositive (*which is...*). *Wow* est la réaction provoquée par N2 en raison de ses caractéristiques dans une situation où le locuteur se trouve face à N2. Il y a donc trois éléments à souligner dans cet énoncé :

- *Wow* est la réaction (un cri d'admiration) provoquée par le référent de N2 (une robe) **en raison** de ce que ses caractéristiques (la robe est jolie, par exemple) provoquent chez le locuteur (l'admiration, la stupéfaction): l'interjection représente une métonymie, qui est la conséquence pour la cause.
- ...en raison **de ses caractéristiques** : la caractéristique sous forme de substantif est à inférer (*beauty, wonder, etc...*).
- ...**dans une situation** où le locuteur est face à N2 : la qualification se fait par un renvoi à Sit<sub>ARCH</sub>.

## 1. INFÉRENCE DE STRUCTURE DE SIGNALÈME

Qualifier N2 par la réaction qu'il provoque chez le locuteur n'est pas une qualification. Cela revient plutôt à **faire inférer la qualification souhaitée par l'interlocuteur** via un autre

biais : la reproduction d'une réaction vocale en Sit<sub>ARCH</sub> afin d'illustrer la réaction provoquée par le référent de N2. L'inférence que permet Sit<sub>ARCH</sub> (*wow* >> *le locuteur est impressionné*) concerne l'état d'esprit du locuteur, nous l'appelons *inférence Inf.S*, pour inférence de signalème.

## 2. INFÉRENCE SUPPLÉMENTAIRE : INFÉRER LE SUBSTANTIF

L'inférence ISD ne suffit pas, puisque c'est une caractéristique de N2 qui est à inférer. Ce qui est à inférer n'est donc pas l'état d'esprit du locuteur, mais la cause première de cette réaction, à savoir, la qualité spécifique de N2 qui a provoqué cette réaction chez le locuteur. Il faut que l'interlocuteur parvienne à extraire un élément précis en Sit<sub>ARCH</sub> (par exemple, la beauté de la robe). Nous appellerons cette inférence *Inf.Ex.* pour *Inférence d'Extraction*. Nous allons y revenir, il s'agit de l'étape 4.

## 3. RÉSULTAT : L'INFÉRENCE DU SUBSTANTIF (IE) SE FAIT PAR MÉTONYMIE

N1 est une entité, un concept désigné. Si une réaction (l'interjection) se met à la place d'une entité, alors la réaction est présentée comme la conséquence de l'entité, puisque par le biais de cette construction syntaxique, entité et réaction sont assimilés l'une à l'autre.

La CQ qui contient une interjection procède d'une illustration par renvoi en Sit<sub>ARCH</sub>, quand celle qui contient un substantif procède d'une désignation.

### L'INFÉRENCE D'EXTRACTION

Puisque l'interjection renvoie à toute une situation et que la ou les causes de la réaction représentée par l'interjection sont à inférer, celles-ci peuvent être multiples :

- ÉTAPE 3: *people say 'wow' when they are impressed. X = something impressive*
- ÉTAPE 4: *I am impressed because the dress is such a BEAUTY, MASTERPIECE, WONDER, etc...*

Il semble que cette multiplicité des causes possibles soit précisément l'effet recherché lorsque le locuteur choisit d'insérer une interjection dans une CQ. En effet, le seul moyen de reconstruire un sens cohérent dans un contexte syntaxique qui semble agrammatical, c'est-à-dire lorsqu'une interjection prend la place d'un nom ou d'une autre classe ouverte dans un contexte syntaxique où seules ces classes ouvertes devraient être possibles, est de considérer l'interjection comme une réaction causée par les événements désignés par ces classes ouvertes. Cela vient du fait que l'interjection ne possède aucune des propriétés grammaticales

lui permettant d'exercer les fonctions syntaxiques des classes qu'elle remplace. Cela se voit également dans le cas où l'interjection remplace un attribut du sujet :

371. That dentist is... *wow!!*

372. That dentist makes me say “**wow!**” (*because I'm impressed: renvoi à Sit<sub>ARCH</sub>*).

373. **I'm impressed because:** that dentist is impressive (A1)/ brilliant(A2)/ great (A3)/ efficient (A4)/ talented (A5).

374. That dentist is **CARACTÉRISTIQUE DÉCRITE PAR UN ADJECTIF** (A1, A2, A3, A4, A5, etc.), which makes me say “wow”.

L'adjectif à reconstruire étant à inférer à partir de la réaction provoquée, ce sont obligatoirement plusieurs adjectifs qui seront en concurrence pour jouer ce rôle d'attribut du sujet dans la structure à reconstruire. C'est d'ailleurs bien là tout l'intérêt d'utiliser une interjection en remplacement d'un attribut du sujet ou en *emprunt de fonction NI* dans une CQ : créer un flou lexical, afin de *montrer* (et non pas *dire*) à l'interlocuteur que l'adjectif adéquat, parfaitement approprié pour qualifier le sujet *n'existe pas*, ou qu'il est trop difficile à trouver (c'est ce que nous avons appelé le *renvoi à sa propre énonciation de type 2*).

Insistons sur ce point : le choix de l'interjection produit comme effet, entre autres, de montrer une difficulté éprouvée par le locuteur à produire un énoncé plus précis, contenant des éléments encodés linguistiquement. Or, montrer une difficulté à produire un énoncé, c'est déjà faire un commentaire sur l'activité langagière. Sommes-nous face à un cas d'épilinguistique ? *L'épilinguistique, c'est lorsque les énonciateurs sont des linguistes sans le savoir* [...] ([Culioli, 1977-78 : 35], cité par Ducard, 2015 : 225). La propension des interjections et onomatopées à procéder d'un rapport particulier de l'énonciateur à son activité langagière et aux éléments constitutifs de sa langue est, selon nous, un point fondamental de leur définition.

#### III.4.3.5. Formation d'une interjection dans la CQ

Nous pouvons maintenant passer aux quatre formations possibles de la CQ. Nous envisageons notre objet d'étude selon ses objectifs communicationnels, tels qu'ils sont conçus dans la théorie de la pertinence.

La CQ est approximativement équivalente à une relation prédicative avec copule, comme l'ont montré toutes les analyses que nous avons présentées plus haut. Ce que les analyses précédentes ne nous ont pas encore permis de voir, c'est la façon dont, dans les deux

arguments de cette relation prédicative, l'information pertinente est encodée au moment de l'énonciation.

### CONSTRUCTION N°1 : RATRAPAGE SYNTAXIQUE D'UNE INTERJECTION

Elle retiendra moins notre attention ici, car nous y voyons un emprunt de fonction par rattrapage syntaxique (RS), et nous ne l'avons pas abordé dans cette section : le locuteur produit une interjection et la rattrape en la plaçant devant le substantif puis en ajoutant [of +a] (un peu comme l'adjectif interjectif : il est antéposé au nom); les propriétés formelles de la CQ sont donc utilisées pour rattraper syntaxiquement une interjection. Ce RS a lieu avec les interjections secondaires comme *hell* ou *fuck*<sup>112</sup>, et la position prédicative est plus fréquente que les autres positions.

- That's one hell of a view!

La CQ est une structure particulièrement pratique pour rattraper syntaxiquement une interjection une fois que la proposition a été commencée par le locuteur. Elle est pratique pour trois raisons :

La première raison est la valeur *expressive* de la position N1, décrite par Foolen : la CQ contient une partie (N1) dans laquelle le nom aura une fonction expressive par rapport à l'autre partie (N2), ce qui en fait une place idéale pour insérer le reformatage lexical d'une production vocale.

De plus, certains (comme Larcher, 1985) attribuent une valeur délocutive à N1 (dans le cas des insultes placées en N1), ce qui est particulièrement compatible avec le *renvoi à sa propre énonciation* dont l'interjection procède : *ce salaud de Pierre = cette personne, nommée Pierre, que j'accepterais de faire destinataire de l'acte que l'on fait en disant 'Salaud !'* (Larcher, 1985 : 113).

La troisième raison est, selon nous, la plus déterminante : d'un point de vue purement formel, lorsque le locuteur fabrique un groupe nominal (déterminant + nom, que nous notons

---

<sup>112</sup> Par exemple:

We got *one fuck of a* summer kick off show!

Source web:

<https://www.facebook.com/BaronPraxisBand/photos/a.567469060072169/1035102603308810/?type=1&theater>

Consulté le 20/07/2019

ici en T<sub>0</sub>), et qu'il place une interjection derrière le déterminant (au lieu de placer le nom), il lui suffit d'ajouter ensuite [OF A] puis le nom prévu en T<sub>0</sub>, pour aboutir à une CQ.

T<sub>0</sub> : groupe nominal prévu : **a view**

T<sub>1</sub>: That's a

T<sub>2</sub> : HELL !!!

T<sub>3</sub>: [+ OF A]

T<sub>4</sub>: view

Résultat : *That's a hell of a view*

Le RS consiste donc simplement à l'insertion de [of a] derrière l'interjection avant d'énoncer le substantif qui était prévu au moment de l'élaboration du groupe nominal *a view*. Cette construction est plus pratique que l'exclamative, *what a view (it is !)*, car cette dernière commençant par l'exclamatif *what* ou *how*, elle exige du locuteur qu'il ait prévu de former une exclamative avant même de la commencer. En français, ce RS n'est pas en concurrence avec la structure exclamative quand il s'applique à un argument secondaire de la structure phrastique (*j'en ai marre de cette putain de voiture*).

Le résultat *a posteriori* de ce RS est un emprunt de fonction syntaxique par une interjection secondaire : l'interjection ne change pas de statut (elle ne devient pas un substantif, elle ne qualifie pas N2), mais l'effet de la trace de ce RS est l'établissement d'un lien indéterminé entre l'IS et le N2, exactement comme avec les AI. Selon nous, l'effet de la trace du RS explique ce que Wharton et Saussure décrivent comme un *sens ineffable*, dans un passage que nous avons déjà cité (Wharton et Saussure (2019, §25, nous mettons les passages en gras) :

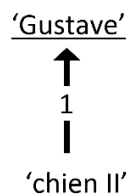
On le voit mieux encore avec *un putain de délai* où *putain* ne peut même plus associer une propriété claire à *délai* : il ne peut s'agir d'une opposition entre les délais putains et ceux qui ne le sont pas. Il s'agit de toute évidence d'un terme trahissant une attitude émotionnelle, **dont la portée est d'ailleurs difficile à établir, dans le sens où cette émotion ne porte probablement pas sur le délai en question mais sur l'entier de la demande formulée par les assureurs. De la sorte, il reste de toute manière un élément d'ordre attitudinal qui résiste irréductiblement à l'analyse propositionnelle.** Exprimer des émotions au sujet de quelqu'un en utilisant une épithète comme *enfoiré* n'est pas la même chose que de décrire quelqu'un comme disposant de la propriété d'être un enfoiré. C'est dans ce sens que les termes expressifs de (5) et (6) peuvent être dits ***descriptivement ineffables* : aucune proposition, ni série de propositions, ne permet de rendre compte de leur effet attitudinal, émotionnel, expressif, spécifique.**



## CONSTRUCTION N°2

La construction 2 est le modèle à partir duquel une interjection primaire peut s'intégrer à la CQ. Observons d'abord cette construction, et ensuite, regardons ce qui change quand on positionne une interjection à la place du N1.

L'information pertinente est N2, l'information présupposée est N1, cas décrit par Foolen (2004 :78) dans les termes suivants : *If N2 is the head, then the construction can be related to an NP type with an adjectival premodifier*. Cette possibilité est également la raison pour laquelle Polguère (2014 : 91) paraphrase la CQ à l'aide d'une relative appositive avec l'exemple suivant. Voici la représentation sémantique de la CQ selon Polguère (ibid. : 96) :



N2 est le *sémantème communicativement dominant* (ibid. : 96) : N2 est l'information pertinente, N1 est l'information présupposée. Dans ce cas de figure, avec une construction de type A et la CQ insérée dans une proposition *that bastard of a John lied*, la tête étant N2, on peut supposer que l'énoncé peut être paraphrasé comme suit :

- **John**, who is a bastard, **lied**

En gras se trouve l'information pertinente : *John lied*

Maintenant, si l'on intègre l'information présupposée, on voit que celle-ci précède l'énoncé (l'information présupposée est entre crochets, l'information pertinente est toujours en gras) :

- [John is a bastard] **John lied**<sup>113</sup>

La CQ étant équivalente à une prédication, il faut donc ensuite intégrer l'information présupposée à l'énoncé linguistiquement encodé. Cela ne peut pas se faire sans une légère modification de la formulation précédemment donnée de l'information présupposée : le présupposé étant *John is a bastard*, les deux interlocuteurs sont censés le savoir. Il y a ainsi

---

<sup>113</sup> Comme l'explique Polguère, le fait d'oublier que la construction qualitative s'insère dans une relation prédicative fait oublier que l'information pertinente se trouve dans la prédication énoncée. Il ne s'agit pas une situation où la construction qualitative contiendrait l'information pertinente, comme dans le cas suivant :

[X is a bastard]. **John is X.**

deux couches d'information et une information contenue dans le fait même d'énoncer le message sous forme d'implicature (les éléments qui s'ajoutent sont en gras) :

- Couche d'information n°1: **John is bastard**
- Couche d'information n°2: **we both know that** John is a bastard
- Méta-information: **since I'm not linguistically encoding the clause *John is a bastard*, I'm showing you that I know** that you know that John is bastard

L'information réellement présupposée dans la CQ contient donc les deux messages :

- [1) **We both know** that 2) **John is a bastard**] John lied

Il s'agit maintenant de l'intégrer pour former une CQ. Si au sein du GN entier, N2 est la tête sémantique et donc le véritable sujet, c'est N2 qui est fléché par le locuteur ; ce dernier focalise son attention sur le sujet de la prédication contenant l'information pertinente. La phrase première, avec un sujet qu'il faudra qualifier, est :

- John lied

Le sujet est d'abord fléché puis, ensuite seulement, l'information présupposée s'insère, juste avant que la partie encodée de l'information présupposée ne soit prononcée :

- → **JOHN** [as you know, John is a bastard] **John** lied

Avec en rouge le sujet, en capitales le sujet fléché non prononcé, entre crochets l'information présupposée et en gras les éléments énoncés.

On peut donc découper le déroulement de l'antéposition qualificante du N1 :

- **JOHN** t<sub>1</sub> [as we both know John is a bastard]t<sub>2</sub> **that bastard** t<sub>3</sub> **of a John** t<sub>4</sub> **lied** t<sub>5</sub>

Comme c'est le N2 qui focalise l'attention du locuteur, puisque l'information pertinente est la relation prédicative entre N2 et *lied*, l'insertion se fait *en pratique* devant le N2 mais *intentionnellement* entre le fléchage de N2 et le prédicat :

T<sub>1</sub> est donc la focalisation première : *John* est choisi par le locuteur comme sujet de la relation prédicative.

T<sub>2</sub> est l'information présupposée.

T<sub>3</sub> est la partie encodée de l'information présupposée insérée entre le sujet fléché et le sujet énoncé : cette information est ajoutée *a posteriori* (elle intervient après le fléchage **JOHN**),

mais elle s'insère avant l'énonciation du sujet, d'où son appellation *premodifier* (Foolen, 2004 : 91).

Le sujet énoncé (t<sub>4</sub>) est la première partie de l'information pertinente et t<sub>5</sub> est le prédicat, la deuxième partie de l'information pertinente.

La partie présupposée non encodée linguistiquement explique le fait que le déterminant utilisé dans la CQ soit souvent un démonstratif : l'utilisation d'un démonstratif devant N1 provient du caractère thématique de N2 et surtout de N1 : l'information est supposée connue par les interlocuteurs, N1 a sans doute déjà été dit et accepté par les interlocuteurs. Le déterminant serait également démonstratif si l'information était malgré tout encodée linguistiquement :

- As you know, John is a bastard. And **that** bastard lied again.

Ce phénomène a été pointé par Foolen (2004 :84, nous avons mis en caractères gras le dernier passage) :

Furthermore, it is remarkable that the unmarked definite article *the* is very rare in this position. at least in the Romance and Germanic languages I looked at. It does not seem adequate to postulate a syntactic rule that stipulates a restriction on the use of the definite article here. It is not clear why the definite article does not occur in this position. **Is it that a demonstrative like *that* gives better possibilities for 'resonating' use?**


En un mot, cette version de la CQ consiste pour le locuteur à commencer par flécher le sujet d'une relation prédicative, puis changer d'avis et vouloir qualifier ce sujet avant même de l'énoncer.

## CONSTRUCTION 2 AVEC UNE INTERJECTION : PLAQUAGE

Voyons maintenant le cas où une interjection se positionne à la place du N1. Il s'agit selon nous d'un emprunt de fonction rendu possible par ce que nous appelons un *plaquage* sur une structure modèle. Quand une interjection prend la place du N1 dans une construction où l'information pertinente est [N2 + prédicat] et où le fléchage concerne N2, c'est au niveau de l'information présupposée que vont se situer les modifications par rapport à une CQ classique. Il y a deux renvois sémantiques à effectuer (indiqués par des flèches) au niveau de cette information présupposée : l'inférence *Inf.S* (inférence de signalème) et l'*Inf.Ex.* (inférence d'extraction).

Il est plus facile de représenter schématiquement le plaquage en commençant par l'*inf.Ex.* La structure de l'information pertinente est la suivante :


- **A DRESS** t<sub>1</sub> [the dress is ['waʊ]] t<sub>2</sub> **that wow** t<sub>3</sub> **of a dress** t<sub>4</sub> **is insanely cheap** t<sub>5</sub>


[The dress is  such an X that it makes me say “['waʊ]”]

Les éléments en capitales constituent le fléchage intentionnel du locuteur, les éléments entre crochets constituent l'information présupposée, les éléments en gras sont énoncés, les éléments en rouge constituent le sujet de l'information pertinente.

Ajoutons maintenant l'*Inf.S* :

- **A DRESS** t<sub>1</sub> [the dress is ['waʊ]] t<sub>2</sub> **that wow** t<sub>3</sub> of a **dress** t<sub>4</sub> **is insanely cheap** t<sub>5</sub>

The dress is  such an X that it makes me say “['waʊ]”

  
Signifiant ['waʊ] = Signe  
« wow » en langue =  
production vocale  
qu'émettent les locuteurs  
en Sit<sub>ARCH</sub> lorsqu'ils sont  
dans telle situation ou  
dans tel état d'esprit

Notons ici que par souci de place nous n'avons pas ajouté la couche d'information n°2, à savoir *we both know that the dress is wow*.

### CONSTRUCTION N°3

Voyons maintenant plus brièvement le troisième type de constructions, où le sujet est N1. Nous examinerons d'abord le cas avec un substantif et ensuite avec une interjection en position N1. Disons-le directement : elle n'existe pas en anglais et ne peut pas admettre d'interjection en position N1, c'est pourquoi nous serons beaucoup plus brève à son sujet.

Dans cette configuration, la construction n'a pas d'information présupposée. Ce qui jouait le rôle d'information présupposée est ici encodé linguistiquement. La tête sémantique est N1, mais comme pour les autres constructions qualitatives, N1 qualifie toujours N2. N1 et N2 sont co-référentiels mais le nom désignant avec le plus d'efficacité le référent est N2 (il fonctionne comme un *désignateur rigide*, dans les termes de Kripke). Néanmoins, le sujet de la prédication est cette fois-ci N1. N2 est postposé et ne sert que de correction, c'est-à-dire d'épanorthose. Le locuteur, après avoir énoncé N1, pense que l'interlocuteur peut avoir oublié quel était le référent de N1 et donc utilise N2, qui désigne le mieux le référent. Le locuteur

répète N2. On peut supposer qu'entre le moment où le locuteur introduit le référent dans son énoncé (avec N2) et le moment où il rappelle le référent avec l'outil de la CQ (N2 suivant N1) du temps s'est écoulé, qu'un long texte a été énoncé (indiqué entre crochets), ce qui expliquerait pourquoi l'interlocuteur aurait oublié quel était le référent de N1 :

- **Jean** est un abruti !! Il a ...[...] Il a aussi volé une voiture de police. Et **cet abruti (... de Jean)** a même osé leur mentir !

Cette CQ peut être paraphrasée de la manière suivante :

- Cet abruti (je suis toujours en train de parler de Jean) a même osé leur mentir !

L'information est donc : **Référent de N1 = le N2 précédemment mentionné.**

Il n'y a pas d'information présupposée. L'information pertinente est cette fois-ci [**N1 + prédicat**]. Pour ce qui est du Det, il joue le même rôle que dans la configuration précédente : il reprend de manière thématique un élément déjà mentionné explicitement, ce qui explique sa version souvent démonstrative.

En anglais, un tel rattrapage est impossible avec la CQ, la stratégie de rappel consiste plutôt en la simple apposition du nom propre, comme dans la phrase 375. :

375. **John** is a moron. He's ... [...] The other day, he's only stolen a police car! And **that moron (\*of a John)** lied to them!

376. **John** is a moron. He's ... [...] The other day, he's only stolen a police car! And **that moron (, John,)** lied to them!

Cette construction est précisément qu'elle est impossible avec l'interjection. En effet, que ce soit en français ou en anglais, l'interjection ne peut pas être sujet d'un prédicat, à moins d'être clairement substantivée, mais précisément, à ce moment-là, ce n'est plus une interjection mais un nom.

- \*That wow (I'm talking about the dress) is insanely cheap.

L'intérêt de cette construction pour nous est qu'elle montre que les propriétés formelles de la CQ permettent d'autres types de rattrapage que le rattrapage syntaxique d'une interjection.

#### CONSTRUCTION 4

Voyons maintenant la quatrième configuration de cette construction, dans laquelle N1 et N2 sont tous deux têtes sémantiques. Cela correspond à l'hypothèse défendue par Foolen,

selon qui les 2 NP peuvent tout à fait être des têtes : N1 serait la tête de la fonction expressive et N2 la tête de la fonction référentielle (*expressive function* et *representational function*, dans les termes des Foolen, 2004 : 78). Dans ce cas, la relation prédicative contient deux sujets exprimés sans conjonction de coordination. Cela est rendu possible par le fait que seul N2 exerce la *representational function* : d'un point de vue sémantique, dans une analyse observant la fonction référentielle, N2 reste la tête unique. Mais si l'on adopte une perspective observant les différentes fonctions du langage représentées dans la CQ, alors il y a aussi une tête expressive. Ce qui change par rapport à la construction 2, c'est que N1 n'est plus antéposé chronologiquement à un N2 fléché, puis modifié par un *premodifier*. Au contraire ici, N1 est tout autant fléché que N2 :

- **That** **bastard** <sub>t1</sub> **of a** **John** <sub>t2</sub> **lied** <sub>t3</sub>

Nous mettons en rouge les sujets fléchés et en gras les éléments énoncés (tout est en gras, puisqu'il n'y a pas ici d'information présupposée). L'insertion d'une interjection ne semble pas possible ici non plus, puisqu'il faudrait que l'interjection puisse être sujet de la prédication. Or, la fonction de sujet ne peut pas être empruntée par l'interjection, c'est-à-dire que toute interjection en position de sujet est forcément substantivée (ou interprétée comme un substantif).

Pour résumer, comme l'interjection ne peut pas être le référent, elle ne peut donc pas être N2. Comme elle ne peut pas être le sujet fléché (ou la tête), elle ne peut pas se trouver dans la configuration n°3 (où N2 est un rappel du référent de N1), ni dans la configuration n°4, où N1 est un référent. L'insertion d'une interjection est donc compatible avec les configurations 1 (rattrapage syntaxique) et 2 (plaquage) et incompatible avec les configurations 3 et 4.

## CONSÉQUENCES DE NOTRE INTERPRÉTATION

Devant une forme telle que *that wow of a dress is insanely cheap*, que l'on défende l'idée selon laquelle l'élément en position N1 est une interjection intégrée syntaxiquement ou que l'on défende l'idée selon laquelle il s'agit d'un substantif provenant de la conversion d'une interjection primaire, de toute façon les conséquences sont très problématiques.

Si l'on défend l'idée selon laquelle s'agit bien d'une interjection primaire, et que celle-ci est intégrée dans une CQ, alors il nous faut expliquer comment une telle intégration est possible, remettre en question les résultats de certains travaux consacrés à la CQ et faire disparaître pour de bon le critère définitoire d'isolement syntaxique pour l'interjection. Nous explorerons cette conséquence dans la section qui va suivre.

Si l'on défend l'idée selon laquelle il s'agit d'un substantif converti à partir d'une interjection primaire, le critère définitoire d'isolement syntaxique est bien maintenu pour l'interjection, mais la catégorie du substantif est sérieusement interrogée. Elle peut être interrogée, selon nous, de deux manières :

- En termes langackeriens, quelle situation est profilée *comme entité* par ce *wow* ? Et comment expliquer que ce *wow*-substantif-là ne puisse pas se positionner en N2, contrairement aux cas de substantivation claire de *wow* que nous avons évoqués plus haut ?
- Soit ce *wow*-substantif n'a pas de *profile*, et cela voudrait dire qu'il existe des substantifs ne possédant pas cette caractéristique, auquel cas il faudrait avancer l'existence d'une catégorie nouvelle de substantifs et, bien sûr, expliquer en quoi ils sont bien des substantifs malgré tout. Cette dernière solution nous semble à la fois être un chantier colossal et hautement risqué. On pourrait nous objecter qu'il existe bien une catégorie de substantifs n'ayant pas de *profile*, à savoir, l'autonyme. Suivant cette idée, on pourrait nous objecter que les éléments tels que *wow* en position N1 sont des autonymes (également appelés *emplois en mention*). Cependant, nous voyons deux contre-arguments à cette objection : premièrement, l'autonyme est soit rare, soit inexistant en position N1 dans la CQ (en tous cas, nous n'en avons pas trouvé). Deuxièmement, l'autonyme a perdu tout son contenu sémantique et syntaxique : le propre de l'autonyme est précisément d'être une référence au signe et non pas à la dénotation du signe. Dans ce cas, c'est la recherche sur la CQ, qu'il faudrait interroger : pourquoi un autonyme, qui n'a ni pouvoir *expressif*, ni dénotation, pourrait-il s'insérer en N1 ?

Il nous semble que les conséquences d'une analyse selon laquelle *wow* est un substantif sont bien plus difficiles à défendre que les conséquences d'une analyse selon laquelle *wow* reste une interjection, même en CQ.

#### III.4.3.6. Hypothèse de l'emprunt de fonction

Pour une CQ de type *that wow of a dress*, nous défendons les idées suivantes :

- *Wow* n'est pas un substantif converti à partir d'une interjection mais bien une interjection primaire
- *Wow* n'est pas issu d'un procédé d'*interjection* au sens étymologique du terme, une *interjection*, une *action d'intercaler*, c'est-à-dire d'un procédé d'ajout d'un élément

isolé par rapport au reste de la structure syntaxique, comme ce pourrait être le cas pour des formes suivantes :

- *That wonder, **woow**, of a teacher!*
  - *That... **wow**... **MARVEL** of a singer*
- *Wow*, tout en restant une interjection primaire, remplit certaines des fonctions syntaxiques et sémantiques d'un N1 dans la CQ.
  - Enfin, la diversité des interjections pouvant remplir ce rôle, et particulièrement en français, réfute l'idée selon laquelle il s'agit d'une construction agrammaticale.

Si l'on accepte les points précédents, alors il faut avancer qu'un élément appartenant à une catégorie autre que le substantif peut se positionner en N1 et remplir certaines des fonctions de ce substantif. Les conséquences auxquelles nous mènent cette idée sont les suivantes :

- Il y a, d'un côté, une fonction syntaxique et de l'autre une catégorie grammaticale et les deux peuvent être en conflit sans créer d'agrammaticalité, ce qui est impossible dans le modèle générativiste.
- C'est la fonction syntaxique qui permet de créer des types de relations sémantiques entre différents éléments de la construction (le N1 qualifie le N2), ce qui va dans le sens des grammaires de construction : (Michaelis, 2005 : 51) : *Grammatical constructions refer in the same way that words do: they denote types—among them classes of entities and events* ; et c'est la dénotation de l'item exerçant cette fonction qui permet de spécifier ces types de relations.
- Cela montre que la fonction syntaxique possède un potentiel sémantique, idée défendue par Foolen (2004), car ce dernier inscrit sa réflexion dans le cadre des Grammaires de Constructions.
- Cela montre que la structure préexiste à l'énoncé final (contrairement à ce que prévoit les modèles générativistes ESM et XSM).
- Cela montre que ce n'est pas seulement l'item lexical, qui contient toutes ces propriétés sémantiques (contrairement à ce que prévoit la Grammaire Cognitive), mais également la fonction syntaxique qu'il exerce.
- Cela montrerait que lorsqu'il y a conflit entre la nature d'un item et un contexte syntaxique, ce n'est pas toujours le contexte syntaxique qui impose une recatégorisation, contrairement à ce que prévoient les grammaires de construction, comme nous le verrons plus bas (problème de l'*override principle*, Michaelis, 2005).



Si nous choisissons d'accepter les points précédents, il nous faut en déduire qu'une fonction syntaxique peut être *empruntée* par un élément ne pouvant pas véritablement exercer toutes ses particularités. Une fonction *empruntée* mais pas *exercée*, cela signifie que l'élément en N1 contient deux caractéristiques contradictoires : c'est une interjection (et non pas un substantif) et elle joue un rôle semblable à celui du N1 par rapport au N2 : elle donne une indication (implicitement, par inférence) sur N2, et plus précisément, sur l'effet que produit de N2 sur le locuteur.

Pour que cela soit possible, il faudrait une superposition de deux structures : la première, la structure *modèle*, et la seconde, comportant un élément impossible dans la structure modèle :

- 1. Modèle: **That N1** (beauty) **of a N2** (dress)
- 2. Interjection: **That INTERJECTION** (wow) **of a N2** (dress)
- 3. Reconstruction: **That** [which is such a beauty/ marvel/wonder that it makes me say:] **“Wow!” of a N2** (dress)

En 3, nous mettons entre crochets les éléments non-énoncés mais faisant partie des informations que contient la CQ et qu'elle impose à l'interjection.

#### EMPRUNT DE FONCTION PAR PLAQUAGE : SUPERPOSITION DE TROIS CONSTRUCTIONS

Pour qu'une fonction syntaxique rende possible une implicature, et qu'elle puisse être exercée par un autre élément que la catégorie prototypique tout en maintenant l'implicature, il faut que cette position syntaxique possède un sens propre et qu'elle soit détachable des éléments qui l'occupent, ce qui entre dans le paradigme des Grammaires de Construction. La superposition semble être la suivante :

1. Une construction modèle avec une entité *profilée* (en termes Langakeriens)
2. Une construction avec, à la place de l'entité, une interjection
3. Une reconstruction avec un axe paradigmatique de plusieurs entités profilées possibles

Dans cette superposition de constructions, seule la n°2 est énoncée. La n°1 est un modèle présent en langue, la n°3 est inférée.

Entre les constructions n°1 et n°2, une propriété de N1 est maintenue : il y a une entité qui qualifie N2. Ce maintien rend possible l'entité est inférée dans la construction n°3. Nous avons donc une équation constituée d'éléments linguistiques (en noir), un élément méta-linguistique (en bleu) et une interjection (en rouge) dans cette construction :

**That** + [ **'wau** >> ENTITÉ qualifiant N2 ] + **of a dress** >> inférence par l'interlocuteur de l'entité qualifiant N2 à partir du signe *wau*

Il est difficile de schématiser le maintien du rôle de l'entité emprunté par *wow* sans proposer un dessin qui ressemblerait à une substantivation de *wow*, puisque *wow* se situe à la fois dans une position de N1 tout en n'étant pas un substantif. Cette position force à interpréter *wow* comme qualifiant N2 sans être un nom et donc à l'interpréter de manière métonymique. La figure 52 montre le plaquage sur la structure modèle.

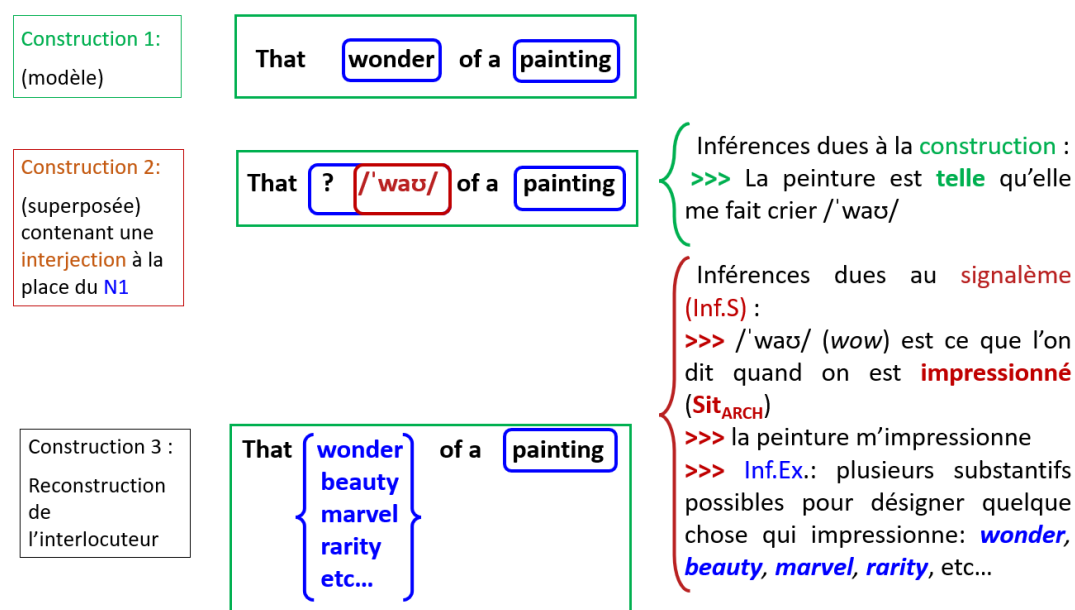


Figure 48: Plaquage – superposition de trois constructions permettant la présence d'une interjection en CQ

Cette construction est donc clairement basée sur une triple implicature : le locuteur doit inférer les trois choses suivantes :

- Le fait qu'il s'agit d'une position de N1 empruntée par une interjection dans une CQ modèle et que donc il y a une qualification (inférence de la construction en langue, donc inférence métalinguistique).
- La situation à l'origine de la réaction *wow* : *Inf.S* , renvoi en *Sit<sub>ARCH</sub>*.
- La façon dont *wow*, au sein de cette situation, qualifie N2 : *Inf.Ex* (cette surprise agréable doit provenir de telle ou telle qualité de N2).

Si l'interjection est inventée par le locuteur, comme *aaassstch !!*, l'axe paradigmatique de N1 à l'étape 3 (reconstruction) n'est restreint que par le contexte et le canevas phonologique.

### III.4.3.7. Conclusion

Dans cette section, nous avons décrit une structure dans laquelle une interjection pouvait s'intégrer à un syntagme nominal. Nous avons tout d'abord vu que certaines sous-classes que nous avons dégagées dans notre classification pouvaient s'y placer : des interjections primaires riches, pour l'anglais, des interjections secondaires, pour le français, des onomatopées imitatives, pour l'anglais. Nous avons vu que des interjections strictement secondaires et des onomatopées secondaires pouvaient s'y placer, mais à condition d'ajouter un signal, à savoir, pour l'ISS, un désaccord avec le Det1, et pour l'onomatopée secondaire, un redoublement syllabique.

Nous avons également vu que ni l'interjection primaire pauvre *oh*, ni même toute locution interjective commençant par *oh* ne pouvaient s'y placer : le prototype semble faire barrage à l'interjection en position N1. Nous avons également vu que le *filler* ne pouvait pas s'y placer non plus.

Nous avons vu que les théories de linguistique générative ne pouvaient pas expliquer la présence d'interjections dans cette construction : soit on se situe dans le modèle ESM, auquel cas il faut qu'un substantif doté d'un *affective feature* soit sélectionné, soit on se place dans le modèle XSM, auquel cas l'interjection devient immédiatement un substantif. Nous également avons vu que ces écoles ne pouvaient pas expliquer la différence entre les interprétations dominantes des items : à cette place, certains items sont interprétés comme des interjections, d'autres, comme des substantifs.

Nous avons ensuite proposé une description sémantique des interjections placées dans cette construction. Nous avons vu qu'il y avait plusieurs possibilités : soit la construction est un rattrapage syntaxique, et dans ce cas, l'emprunt de fonction est un effet du RS *a posteriori*, soit l'interjection est volontairement insérée dans cette construction, auquel cas elle emprunte la fonction de N1 par plaquage sur une construction modèle.

Enfin, en raison de ses propriétés formelles, la CQ se prête bien à la reconfiguration d'un énoncé *en direct*, que ce soit pour la double mention d'un référent (que nous avons appelé la construction 4) ou l'emprunt de fonction par rattrapage syntaxique (que nous avons appelé la construction 1). Les interjections peuvent également s'y intégrer par un autre type d'emprunt de fonction, le plaquage sur une construction modèle ; l'effet produit est une réinterprétation de l'interjection comme une qualification du N2 : le sens de la relation entre l'interjection et

le N2 imposé par la CQ est reconstruit par inférence, à partir d'une situation archétypale (Sit<sub>ARCH</sub>) pour retrouver le N1 manquant.

### **III.5. Chap. 8 - Exploration de la notion d'emprunt de fonction**

Nous avons vu dans les sections consacrées à la classification et à la Linguistique Cognitive que certaines interjections pouvaient prendre la forme d'adjectifs (les AI). Nous venons également de voir que la construction qualitative (CQ) pouvait servir à rattraper une interjection (*construction n°1*). Dans les deux cas, nous interprétons ces structures comme des rattrapages syntaxiques. Ces processus de rattrapage, qui ont lieu *en parole*, sont des types d'*emprunt de fonction* : l'item interjectif est à la fois intégré mais en même temps n'exerce pas la fonction syntaxique que sa position devrait lui imposer. La fonction syntaxique empruntée est donc altérée : il reste un lien entre différents constituants, mais ce lien est hautement indéterminé, il ne contient aucune information. Dans la section consacrée à la Linguistique Cognitive, nous avons exploré l'effet produit sur l'interlocuteur pour le cas de l'adjectif interjectif, afin de comprendre comment émergeait ce *lien indéterminé* entre constituants. Nous avons également vu un autre type d'*emprunt de fonction*, que nous avons appelé le *plaquage*, avec l'étude de l'interjection primaire dans une CQ : dans ce dernier cas, le lien qui émerge entre l'interjection et le N2 est beaucoup plus contraint et prédictible, car il est imposé par la structure syntaxique.

Nous ouvrons un nouveau chapitre de cette thèse afin d'explorer cette notion d'emprunt de fonction et de clarifier les différences entre les deux grands types, le rattrapage syntaxique et le plaquage. Nous allons tout d'abord expliquer pourquoi notre hypothèse de l'emprunt de fonction ne peut pas s'appuyer sur des travaux de recherche existants, en montrant que les points de vue adoptés dans les théories qui paraissent les plus compatibles avec notre hypothèse divergent trop radicalement de nos conclusions. Ensuite, nous chercherons les contraintes qui peuvent s'appliquer aux emprunts de fonction. Nous montrerons que le rattrapage syntaxique n'est possible qu'à la condition que la fonction syntaxique soit empruntable, or toutes ne le sont pas. Nous tenterons de comprendre quelles fonctions syntaxiques ne peuvent pas être empruntées et pourquoi. Nous donnerons ensuite d'autres exemples de fonctions empruntables par des interjections et proposerons une classification des fonctions empruntables et non-empruntables et donc, des rattrapages syntaxiques et des plaquages possibles et impossibles. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous regarderons les contraintes qui s'appliquent aux interjections : si une fonction syntaxique est empruntable, cela ne veut pas dire que toutes les interjections peuvent l'emprunter ; il y a donc des

contraintes qui sont dues à la fonction syntaxique d'arrivée, d'autres qui sont dues au type d'interjection.

Commençons par rappeler quelques travaux de recherches consacrés à la superposition de structures et la superposition de sens.

### III.5.1. Théories décrivant une superposition de structures

Nous aborderons ici succinctement deux modèles permettant une superposition de structures : Grammaires de construction, avec notamment l'analyse de Hoeksema et Napoli, ainsi que la théorie de la multi dimensionnalité du sens de Potts.

#### GRAMMAIRES DE CONSTRUCTION

Abordons rapidement les grammaires de construction, parfois abrégées *CxG*. Comme toutes les branches de la LC, leur date d'apparition ne fait pas l'unanimité, on peut en retrouver des prémisses dans les travaux de Lakoff dans les années 1980, mais on peut les voir naître plus clairement dans les années 1990 avec les travaux de Goldberg, Fillmore, Kay, Sag et Michaelis, entre autres. Le modèle que nous allons évoquer ici est appelé *Sign Based Construction Grammar*, et Michaelis en est une des instigatrices.

Le modèle tel que le présente Michaelis adopte une perspective non-réductionniste du langage, selon laquelle les propriétés combinatoires des éléments à un niveau d'unité donné (morphème, lexème, syntagme, idiome) ne déterminent pas le sens de l'unité ; ce sont au contraire les constructions qui font émerger le sens des expressions. Ce modèle propose notamment d'expliquer comment une tête syntaxique peut entrer en contradiction avec une entrée lexicale, quand, pour prendre quelques exemples, un nom indéénombrable est inséré dans une construction avec un déterminant, ou inversement, quand un substantif déénombrable est interprété comme un indéénombrable, ou alors quand un verbe transitif est placé dans une construction intransitive, etc... Observons le cas où un nom déénombrable entre dans une construction indéénombrable, comme le montre son exemple n°6 *you have apple on your shirt* (nous mettons en gras un passage):

Since the noun *apple* designates a bounded type, it must shift its designation in order to unify with the Verb Phrase construction, as in (6). Thus, **the mass interpretation in (6) involves the resolution of conflict between the meaning of a word and the meaning of a syntactic pattern. This conflict is resolved in favor of the meaning of the construction**, as per the Override Principle. It is the construction, rather than the semantic valency of a particular functor, which instructs the interpreter to construct a mass interpretation for the noun *apple* in (6).

C'est toujours la construction syntaxique qui impose une interprétation à l'item lexical (ce qui est appelé l'*implicit type-shifting*). L'*implicit type-shifting* est une modification dans la désignation d'un item lexical, permettant de réconcilier un conflit sémantique entre une construction et un item lexical (Michaelis, 2005 : 55). Cela est rendu possible par une règle, appelée l'*Override Principle*, qui est définie en ces termes (Michaelis, 2005 : 51, nous mettons en gras un passage) :

The Override Principle. If a lexical item is semantically incompatible with its syntactic context, **the meaning of the lexical item conforms to the meaning of the structure** in which it is embedded.

Si nous devons suivre ce raisonnement, l'interjection placée en N1 dans la CQ devrait immédiatement être interprétée comme un substantif. Nous pensons que ce n'est pas le cas, et que la nature interjective de l'item n'est pas atteinte par l'entourage syntaxique. Nous pensons au contraire que c'est précisément parce qu'il s'agit d'une CQ qu'une interjection peut être positionnée en N1 sans briser la cohérence syntaxique de la phrase : la CQ est structurée de telle manière qu'il est toujours possible pour le locuteur de rattraper sa production vocale au moyen de l'ajout des éléments qui suivent, à savoir, [of + a]. Nous ne nous servons pas du modèle CxC en raison de la prédominance accordée dans cette théorie à la structure syntaxique, ce qui est en contradiction avec nos observations.

## MULTIPLICITÉ DES NIVEAUX DE SENS : POTTS

Potts propose une théorie multidimensionnelle du sens (*multidimensional theory of expressives*) pour décrire le comportement de ce que nous avons appelé *adjectifs* et *adverbes interjectifs*. Il propose une explication du rôle des *Conventional implicatures* (CI), déjà décrites par Grice (1975), puis travaillées par Bach (1999), Neale (1999) et Horn (2007), au sein d'un modèle plus compact et unifié que ce qu'offre la littérature, selon ses termes. Comme nous l'avons vu dans la section de la classification consacrée aux adjectifs et adverbes interjectifs, un test proposé par Potts peut nous éclairer. Il consiste à observer les adjectifs interjectifs au sein de la structure *as AP as AP can be*. Pour que la structure soit correcte, il faut que les deux AP aient le même *at-issue content*, qui est équivalent au contenu vériconditionnel. Par exemple, *as as secular and religiously neutral as neutral and secular can be* ont le même *at-issue content*, ce qui rend la proposition grammaticalement correcte. Il se trouve que les adjectifs interjectifs ont la capacité de se positionner dans la structure *as AP as AP can be* d'un seul côté du deuxième *as*, sans pour autant générer d'agrammaticalité : ils ont donc le même *at-issue content*, comme le montre son exemple *I'm as sure as fucking sure*

*can be*. Mais alors, quel type de sens l'adverbe interjectif contient-il ? Pour expliquer ce comportement, Potts (2008) défend l'idée de l'existence d'une multiplicité de sens indépendants :

Let  $\phi$  be the meaning contribution of *fucking* in expressive uses like (31), and let  $\llbracket \text{sure} \rrbracket$  be the at issue content of *sure*. The multidimensional theory of expressives allows us to say that *sure* and *fucking sure* denote  $\llbracket \text{sure} \rrbracket$  and  $\langle \llbracket \text{sure} \rrbracket, \phi \rangle$ , respectively, which match in the relevant semantic sense. Expressives are unique among modifiers in creating a permissible imbalance of this sort. Even emotive items like *absolutely* have at-issue content that violates the matching requirement. Thus, the correct generalization about the form of the *as AP as AP can be* construction crucially depends on a distinct expressive dimension.

Potts montre bien que la contribution sémantique de l'adjectif *sure*, d'un côté, et de *fucking*, de l'autre, ne se placent pas sur le même plan, comportement qui explique pourquoi ces *expressives* peuvent même être insérées en plein milieu d'un mot (*o-fucking-kay*). Sur aucun plan, qu'il soit syntaxique, sémantique, morphologique, l'*expressive* n'entre en relation avec les autres éléments. C'est pourquoi il nous paraît étonnant que Potts les considère toujours comme des *modifieurs* (*Expressives are unique among modifiers in creating a permissible imbalance of this sort*, 2008 : 9). Potts adopte le point de vue inverse au nôtre : pour lui, il s'agit de *modifieurs* qui servent à donner une information *sur un certain plan*. Nous pensons au contraire qu'ils ne servent pas à modifier quoi que ce soit, ils ne donnent aucune information, ils sont simplement issus d'un processus de rattrapage syntaxique. Ce n'est que dans un second temps, qu'un sens en émerge, *en corpus*, que nous appelons la *réinterprétation* de l'interjection.

Il s'agit donc, selon nous, d'interjections *déguisées en modifieurs*. Cela est possible car il se trouve qu'en anglais et en français, la position des adjectifs et adverbes au sein des syntagmes et leur structure morphologie sont des propriétés formelles pratiques pour effectuer un rattrapage syntaxique : il suffit de placer l'interjection devant le nom ou l'adjectif, il suffit d'ajouter un morphème (*-ing*, *-ed*). Mais si les adjectifs et adverbes occupaient une autre place dans la structure phrastique, comme une place initiale par exemple, ou s'ils étaient construits grâce à l'ajout d'un morphème préfixé, dans ce cas, aucune interjection ne pourrait être rattrapée après coup par un adjectif ou adverbe interjectif, et il n'y aurait peut-être pas de rattrapage syntaxique du tout.

Il y a donc, *en langue*, certaines structures dont les propriétés formelles les rendent plus ou moins pratiques pour rattraper des interjections.



## HOEKSEMA & NAPOLI

La notion d'*emprunt de fonction* pourrait, en apparence, se rapprocher de la notion de *second-order construction* proposée par Hoeksema et Napoli (2019), que nous allons brièvement évoquer ici. Selon les auteurs, les deux constructions *résultatatives* suivantes (377. et 378. , empruntées aux auteurs) sont structurellement identiques mais la seconde est plaquée sur la première. La première est littérale, c'est-à-dire que son sens peut être déduit des unités composant la structure, alors que la seconde ne l'est pas. La première est appelée *first-order construction*, c'est la construction modèle, la seconde est appelée *second-order construction*, elle n'est possible que parce que la première existe :

377. Jones wiped the dust off the book.

378. Smith beat the crap out of Jones.

377. est appelée *ordinary resultative* par les auteurs : il y a un procès (WIPE), un patient (DUST) et un résultat à ce procès situé dans le groupe prépositionnel, OFF THE BOOK. En 378. , le patient du procès BEAT n'est étonnamment pas placé en position de COD, mais dans le groupe prépositionnel (le patient *Jones* se situe dans le groupe *out of Jones*), et la place de COD est occupée par *the crap*. Le résultat est que la forme [*verbe* + [*the* + [*terme tabou*] + [*out of NP*]]] est une version intensifiée de [*verbe* + [*NP*]] (*Smith beats Jones*), et cela aboutit à un *degree resultative*. Comme cette structure est plaquée sur la première, les auteurs l'appellent *second-order construction*.

Selon Hoeksema et Napoli, il existe un ensemble de constructions qu'ils appellent *degree resultatives*, et le plaquage que nous regardons maintenant est le *type 3* parmi six constructions possibles résumées dans le tableau 22 :

Type	Structure	Example
1	verb + fake reflexive + predicate	<i>laugh oneself silly</i>
2	verb + X's body part + { <i>off/ out</i> }	<i>scream one's head off</i>
3	verb + [ <i>the</i> + taboo term] + [ <i>out of NP</i> ]	<i>annoy the hell out of someone</i>
4	verb + NP + predicate	<i>love someone to death / bore someone stiff</i>
5	verb + NP + [ <i>out of X's body part</i> ]	<i>bore people out of their skull</i>
6a	verb + the clothing + [ <i>off NP</i> ]	<i>charm the socks off someone</i>
6b	verb + the body part + [ <i>off NP</i> ]	<i>nag the ears off someone</i>

Tableau 22: Types de *degree resultatives*, adapté de Hoeksema et Napoli (2019)

Toutes servent à dénoter un haut degré à l'aide d'un plaquage sur une structure déjà existante. Les auteurs constatent la prépondérance des référents dénotant des effluents corporels dans les *second-order constructions*, et selon eux, ces effluents corporels et organes internes sont des éléments *inaliénables*, faisant partie *intégrante* de l'identité du participant (le participant en question a le rôle de patient dans la construction mais se situe dans le groupe prépositionnel : *annoy the shit out of someone*) :

The final generalization concerns body anchoring. Degree resultatives are semantically “anchored” to the body of the affected argument. [...] The taboo terms found in English type 3 can be viewed as referring to internal, inalienable body parts (in that they will always belong to the affected argument, even if they are physically separated). This is clear for bodily effluents (*kick the shit out of NP*), but it is also true for the frequent expletive *hell* (*knock the hell out of NP*), where one still feels the historical effects of an exorcism. (Hoeksema & Napoli 2008).

L'analyse que font les auteurs de cette prépondérance de termes dénotant des effluents corporels est la suivante : les parties du corps dénotées dans le groupe nominal COD sont représentatives de la personne entière (car ce sont des parties inaliénables) et produisent un effet d'hyperbole, puisque l'action (par exemple, *to scare*) affecte intégralement le patient (puisque'il y a une référence à une partie inaliénable, par exemple *the shit* placée en position de COD) jusqu'à un certain résultat, considéré par les auteurs comme *absolu* (*out of me*). La construction dans son ensemble indique un degré (*scared the shit out of me*  $\approx$  *scared me a lot*). C'est donc une lecture littérale de la *second-order construction* qui fait émerger une interprétation selon laquelle la construction permet de dénoter un degré qui porte sur le verbe transitif (Hoeksema & Napoli, 2019 § 4.3, nous mettons un passage en gras) :

When a result is extreme in that it hits an absolute endpoint plus it has a holistic effect on the entity it is predicated of, a degree interpretation becomes available **simply by virtue of that literal meaning**. That is, **since the literal meaning is extreme in appropriate contexts, it can be used as a hyperbole in other contexts** that are close to appropriate, and, eventually, it can be used entirely metaphorically in any context. Body anchoring is the key here: It assures such a holistic effect and thus predisposes the construction toward allowing a degree reading to emerge.

On voit ici que notre axe de recherche est incompatible avec cette solution. Tout d'abord, parce que nous voyons dans les éléments placés en position de COD des *interjections secondaires intégrées*, c'est-à-dire des items dont l'emploi procède d'un renvoi à leur propre énonciation de type 4, ce qui signifie que les éléments perdent leur potentiel référentiel (*Oh shit ! = I say the taboo word 'shit' !*) ; pour cette raison, *shit* ne dénote ni la matière fécale ni métonymiquement le participant, mais au contraire, ne dénote rien, car l'item tabou est utilisé

par le locuteur pour *montrer qu'il prononce un item interdit*. Ainsi, la raison pour laquelle *shit* se trouve dans la construction n'est pas, selon nous, que *le référent tabou dénote le participant car c'est une partie inhérente de sa personne physique* ; la raison est simplement que *shit* est un mot tabou et donc interdit, et s'il a été prononcé, c'est précisément en raison de cette interdiction. Ainsi, s'il se trouve dans la construction, c'est simplement parce que le locuteur a essayé de l'intégrer syntaxiquement. La raison pour laquelle les mots tabous dénotent des parties du corps est selon nous une autre question, qui n'intervient pas dans la structure étudiée, et elle sort du cadre de notre sujet.

Il est d'ailleurs possible de placer d'autres interjections secondaires dans la construction, par exemple [*scared the fuck out of NP*] : comment *fuck* parviendrait-il à représenter le participant ? Ce n'est pas une partie inaliénable représentative du participant. De plus, on retrouve pour les mots tabous présents dans ces structures les mêmes euphémisations que pour les interjections secondaires, ce qui semble indiquer que ce sont bien des IS : *scared the shoot, the sugar, the fudge, the eff out of me*. Cependant, nous avons également trouvé des occurrences de *poop*, qui n'est pourtant pas une euphémisation pour *shit*-interjection. Son statut est donc ambigu. Nous reviendrons sur cette question un peu plus loin.

Les auteurs ajoutent que le fait que le véritable patient du verbe soit placé dans le groupe prépositionnel est une des raisons expliquant la lecture métaphorique de la construction, puisque l'interlocuteur est obligé de faire un effort d'imagination pour visualiser cet élément comme une extension du participant (Hoeksema & Napoli, 2019 : §4.3, nous mettons un passage en gras) :

Further, the play between argument structure and grammatical functions typical of these constructions also contributes to the likelihood of a second-order reading. Here the literal reading can range from odd to truly bizarre to impossible. How does one annoy pants, for example, or charm socks or sing lungs? **Thus, when faced with annoying pants off a person, one scrambles to see the pants as a relevant extension of the person and, thus, seeks a reading in which, say, the person is so very annoyed, she starts shedding clothing** (perhaps because she is shaking so hard?). The metaphorical reading itself predisposes one toward a degree interpretation.

Une fois de plus, nous sommes en désaccord avec cette analyse. Pour le dire en quelques mots, les auteurs semblent *prendre la structure au premier degré*, comme s'il s'agissait vraiment de faire passer un référent corporel pour un patient en le mettant en position de COD. Selon l'axe que nous avons suivi, le désaccord entre les rôles sémantiques et les fonctions syntaxiques est une conséquence du rattrapage syntaxique, qui fait que l'élément rattrapé (l'interjection secondaire) est placé en COD, mais ce n'est ni une caractéristique de la

construction ni un effet voulu par le locuteur. D'ailleurs, que vient faire *out of* dans la structure plaquée, si la structure modèle est *wipe the dust off the book* ? Il se trouve qu'il existe aussi la structure *scared the shit off me* (qui semble être un mélange du type 3 et du type 6b, dans le tableau d'Hoeksema et Napoli, puisqu'il s'agit de la 6b avec un mot tabou à l'intérieur), et qu'il existe aussi la structure *scared me the shit out* (exemples trouvés sur Google). La multiplicité de ces structures nous incite à penser qu'il ne s'agit pas d'un plaquage direct sur la *first-order resultative* (*wipe the dust off the book*), mais plutôt, comme nous le verrons plus bas, sur des fonctions syntaxiques.

D'un point de vue plus général, notre idée du rattrapage syntaxique est totalement incompatible avec cette approche, car nous ne voyons pas la construction comme un processus d'intensification d'un verbe, mais au contraire, comme le produit de la réutilisation d'une structure (la *first order-construction*) pour intégrer une interjection. Malgré certains points communs avec les auteurs, comme le fait d'affirmer qu'une première structure sert de modèle à une seconde, nous attribuons au locuteur une toute autre démarche que celle de fabriquer un type de sens (une intensification) en produisant un type d'effet (une hyperbole).

Ajoutons enfin que notre approche diffère de celle d'Hoeksema et Napoli en ce sens que nous ne mettons pas en regard cette structure résultative avec les cinq autres étudiées par les auteurs, mais avec les autres rattrapages syntaxiques évoqués jusqu'ici : adjectifs interjectifs, construction qualitative 1, entre autres.

Pour conclure, toutes les approches abordant frontalement les faits de langues qui nous intéressent partent de l'idée que les locuteurs fabriquent un sens et expriment un degré (*ineffable, hyperbolique*) en construisant la structure à dessein ; aucune n'est compatible avec l'idée d'une construction instrumentalisée pour y inscrire une interjection et d'un sens qui en émergerait *a posteriori*. Ils ont peut-être raison, mais nous poursuivons l'exploration de notre idée d'un rattrapage syntaxique faisant émerger une réinterprétation de l'interjection.

### III.5.2. Les fonctions impossibles à emprunter

Dans cette section, nous nous intéresserons aux contraintes qui s'appliquent à ce que nous avons appelé l'*emprunt de fonction*. Nous étudierons tout d'abord le cas du verbe, puis le cas du substantif. Ensuite, nous comparerons le substantif avec l'interjection.

#### CAS SPÉCIAL DU VERBE ET DU SUJET

Étonnamment, deux fonctions semblent résister à ce que nous avons appelé l'emprunt de fonction, tout en se prêtant au remplacement par des émojis et pictogrammes : le verbe et le sujet. Pour l'instant, il ne nous a pas été possible de trouver d'interjection ou d'onomatopée capable d'occuper la place d'un verbe ou d'un sujet tout en restant clairement une interjection ou une onomatopée (toute interjection placée en position de verbe sera immédiatement interprétée comme un verbe, idem pour le sujet). L'hypothèse est donc la suivante : il est possible pour une interjection ou une onomatopée d'emprunter certaines fonctions syntaxiques, mais il leur est impossible d'emprunter une fonction de verbe et de sujet. Dans cette section, nous verrons le cas du verbe.

Si l'on accepte l'hypothèse, deux hypothèses subséquentes pourraient expliquer le phénomène :

Hypothèse 1 : soit l'impossibilité est due à l'interjection et à l'onomatopée, auquel cas le problème fait partie des propriétés définitoires de ces faits de langue.

Hypothèse 2 : soit l'impossibilité est due au verbe, auquel cas le problème ne fait pas partie des propriétés définitoires de ces faits de langue.

Il semble plus simple de tester l'hypothèse 2 en premier. En effet, si l'impossibilité est due au verbe, alors soit n'importe quel élément testé en position de verbe deviendra immédiatement un verbe, soit la phrase sera agrammaticale.

1. Nous allons effectuer des tests montrant que, quel que soit l'élément placé en position de verbe, il se convertira immédiatement en verbe.

1.1. Avec les interjections, il y a toujours une conversion. Elle est soit lexicale (comme c'est le cas d'*oh God* en 379. , qui est un exemple construit et dont l'interprétation est tout aussi construite pour les besoins de l'argumentation), soit métalinguistique (*oh God* en 380. ). La phrase 381. est impossible. En rouge, nous mettons une didascalie indiquant le locuteur, en vert, nous mettons le sujet grammatical :

379. **John**: “**Helen oh gods** me every time I see her”

= \*Helen **impresses** me every time I see her

>>> It's **John** who **says** “**oh god**” whenever he sees Helen BECAUSE he's impressed

>>> Remarque : seules quelques interjections primaires riches, comme *wow*, peuvent avoir cette interprétation. Les interjections secondaires ne le peuvent pas, car la première interaction de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub> est indéterminée. Nous mettons donc un astérisque devant cette interprétation construite du verbe *oh God*.

380. **John**: “**Helen oh gods** me all the time”

= Helen **says** “**oh god!!**” all the time

>>> It's **Helen** who **says** “**oh god**” whenever she's with John FOR SOME REASON

381. **John** : \* “**Helen Oh Gooood !!!** me every time I see her.”

= \*Helen **oh Gooood!!!** John

\*It's **John** who **Ø** \***oh goooood!!** every time he sees Helen

Remarque : il n'y a pas de verbe “**to say**”, ce qui a été signalé par le symbole **Ø**.

Il n'y a pas d'interprétation possible pour cet exemple, la phrase ne peut pas exister car toute interjection placée comme un verbe sera immédiatement interprétée comme un verbe.

## 1.2. Avec d'autres items que les interjections.

Pour montrer que l'emprunt de fonction est impossible avec le verbe en raison du verbe et non pas de l'interjection, le moyen le plus simple est le suivant : trouver des éléments autres que les interjections et très éloignés du verbe, essayer de les placer en position de verbe et voir s'il est possible de les interpréter autrement que comme des verbes. Les éléments qui semblent les plus éloignés formellement du verbe sont ceux qui ne prennent pas de flexion et qui ne sont pas des items linguistiques, par exemple, les émojis et pictogrammes. Tous les exemples suivants ont été trouvés en corpus<sup>114</sup> :

---

<sup>114</sup> Nous ajoutons un exemple, avec deux émojis à la suite :

- It doesnt mean you have to 🍷 🍷 the budget and see your money fly out of the window source web :

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:AUhjGMBCI5MJ:https://loadingram.com/tags/amberlycosmetics+&cd=9&hl=en&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le : 6/07/2019

382. I ❤️ NY  
 383. Don't @ me  
 384. I'm gonna 💣 you up  
 385. I swear I'm gonna 💀 your family, slut

En 382. , le symbole CŒUR est le verbe TO LOVE, en 383. , l'arobase est le verbe TO TWEET (la phrase signifie *don't tweet me back*), en 384. , la grenade est le verbe TO BLOW, et en 385. , le crâne est le verbe TO KILL.

Ces pictogrammes montrent que quel que soit l'item placé en position de verbe, celui-ci sera immédiatement interprété comme un verbe, même s'ils ne prennent pas de flexion, et même s'ils ne font même pas partie du lexique.

## 2. Tentative d'explication du phénomène

Pourquoi n'est-il pas possible d'emprunter la fonction verbale ? La solution la plus simple, selon nous, serait non pas de trouver dans la structure du verbe une caractéristique particulière qui rendrait cette fonction différente des autres, mais de décrire la fonction verbale comme une émergence de conditions extérieures. La fonction apparaît obligatoirement dès que certaines conditions sont réunies. Si les conditions sont réunies, tout item se présentant à l'endroit du verbe sera immédiatement interprété comme un verbe.

Quelles peuvent-être ces conditions ? Bien que cette question dépasse le cadre de la présente recherche, une rapide investigation pourra nous permettre de dégager des observations intéressantes pour l'interjection et l'onomatopée.

Le, ou les éléments qui peuvent constituer les conditions d'émergence du verbe peuvent *a priori* être soit un sujet, soit un auxiliaire, un modal, soit un COD. Comme certains verbes sont intransitifs, ces conditions ne semblent pouvoir, au mode déclaratif, qu'être dans le sujet, l'auxiliaire ou le modal. Cela pourrait être la mise en place d'une relation prédicative grâce à la présence d'un sujet. Ce qui aurait pour résultat : [SUJET + X] → [SUJET + VERBE]. Si le verbe émerge de ces conditions, alors l'interprétation PROCÈS est l'interprétation par défaut de l'item placé dans les bonnes conditions.

Pour Langacker, la raison de l'interprétation PROCÈS est dans le verbe lui-même. Ce dernier consiste en un certain *profile* : la situation doit être profilée comme un procès, alors que le nom résulte de la présentation de la même situation comme une entité. C'est donc

l'interprétation, qui émerge des propriétés de l'item. Cette hypothèse a le défaut de ne pas rendre compte des cas où l'interprétation processuelle est impossible.

Il y a, en effet, certains cas pour lesquels l'interprétation verbe est impossible. Par exemple, dans le cas où un morphème sur le sujet ou sur le verbe signale clairement qu'il ne s'agit pas d'un verbe conjugué :


386. \*Don't talkING to me

387. \*HIM loves


388. \*She loveLY him

En 386. , *talking* n'est pas un verbe conjugué, il n'y a pas de procès. En 387. , *love* n'est pas un verbe conjugué, il n'y a pas non plus de procès car flexion présente sur le sujet empêche le verbe d'être interprété comme un procès. Cela indique que l'interprétation processuelle du verbe dépend non seulement de la présence d'un sujet mais encore de ses flexions. Il en est de même en 388. , où le morphème *-ly* empêche *love* d'être interprété comme un procès. Ces exemples montrent qu'il ne suffit pas de mettre en place une relation prédicative pour faire émerger un verbe conjugué, il faut également qu'il n'y ait pas de morphème qui vienne empêcher le verbe conjugué d'émerger. L'interprétation processuelle est donc l'interprétation par défaut à condition que celle-ci ne soit pas gênée par des morphèmes qui indiquent clairement le contraire. Les émojis étant des symboles qui ne prennent normalement pas de flexion, leur interprétation par défaut est verbale. Il est ici intéressant de noter qu'un emoji, qui est un symbole non-linguistique, lorsqu'il prend la place d'un verbe, a plus de chances d'être interprété comme un verbe qu'un item lexical et même une base verbale contenant la mauvaise flexion. Le rôle de la flexion est donc plus important que celui du symbole lexical choisi : la flexion est l'élément qui peut faire barrage à l'interprétation processuelle par défaut. Si la flexion peut être absente des pictogrammes sans altérer l'interprétation processuelle, elle peut également être présente, comme le montrent les exemples suivants, tous trouvés sur Twitter (nous ajoutons les graisses et la couleur rouge) :

389. Working as a teacher and i'm <3**ing** it

390. I'm **ing** my new pants for all of the reasons said on this packaging #solidarity #ethicalfashion #loveyourneighbour.

391. God **s** you so very much

392. This is a gal who **s** her new frock!



Nous avons vu plus tôt dans la thèse que ce rôle était moins important pour les autres classes ouvertes : un item peut emprunter une fonction de complément circonstanciel de manière même s'il comporte des flexions adjectivales (*de sacrées jolies filles, that's fucking great*) ; ici, on voit que le fait de positionner un élément devant un adjectif suffit à le faire interpréter comme un adverbe, malgré des flexions qui indiquent clairement le contraire ; les flexions ne font pas barrage. En d'autres termes, il semble que les fonctions qui sont empruntables par des interjections sont moins sujettes à l'influence négative d'une mauvaise flexion. La fonction de verbe, hypothétiquement émergente et donc non-empruntable, serait une fonction attribuée par défaut à tout item placé dans certaines conditions, ce qui la rendrait plus sujette à l'influence négative de mauvaises flexions. Il y aurait, pour l'instant, une relation inverse entre la capacité d'une fonction à être empruntée et la capacité de la flexion à faire barrage à une fonction syntaxique.

L'hypothèse d'une relation inverse entre la capacité d'une fonction à être empruntée et la capacité de la flexion à faire barrage à une fonction syntaxique va en faveur de notre hypothèse : si le verbe est une fonction émergente, alors toutes les conditions extérieures doivent être réunies pour le faire émerger, et c'est pourquoi une mauvaise flexion, qui est une condition extérieure défavorable, a le pouvoir de faire barrage à l'émergence du verbe. Inversement, si les fonctions de complément circonstanciel ou épithète n'émergent pas de conditions extérieures, alors une condition extérieure défavorable n'a pas autant d'influence sur l'interprétation de cette fonction : l'interjection peut donc emprunter la fonction de circonstant ou d'épithète.

Quelles sont les conditions extérieures au verbe permettant de faire émerger une interprétation processuelle ? Nous pouvons proposer quelques observations, qui rejoindront notre objet d'étude :

La juxtaposition d'un nom propre et d'un pronom semble pouvoir diriger l'interprétation du nom propre en verbe :

393. Donald Trump it !

Le verbe à l'impératif *Donald Trump*, originellement nom propre, (à ne pas confondre avec le verbe *to trump*), semble émerger de la présence du pronom, qui se voit attribuer la fonction COD. Mais ce n'est pas le COD, qui fait émerger le verbe, car sinon, n'importe quel pronom derrière un item se verrait immédiatement interpréter comme une structure impérative, ce qui n'est pas le cas des structures suivantes : *Fuck you !, Screw you !, Damn you !*. Dans ces exemples, *fuck, screw* et *damn* ne peuvent pas être des verbes à l'impératif prenant comme

COD *you* (car nous aurions dans ce cas *fuck/screw/damn yourself*). Il ne peut pas non plus s'agir d'interjections secondaires suivies d'un pronom personnel, car *screw* n'en est pas une (*\*oh, screw !*), c'est un verbe. De plus, les formes *\*hell you ! \*hell it ! \*God you! \*God it!, \*Jesus it !* ne sont pas attestées. Il semble qu'il s'agisse d'une mise en ellipse du sujet : (*I fuck you !*).

L'émergence du verbe doit tenir à une prédication due à un sujet, comme suggéré précédemment. La théorie XSM (*Exo-Skeletal Model* en Linguistique Générative) rend bien compte du phénomène d'interprétation obligatoire : les fonctions observées en suite terminale émergent toutes du contexte syntaxique. Cela explique, par exemple, pourquoi des pronoms interrogatifs peuvent être interprétés comme des substantifs dans des contextes comme le suivant :

394. They are curious about the **why** of our decision.

En revanche, cette théorie, depuis ses fondements, rejette toute notion de catégorie grammaticale structurant le lexique et présente cela comme une croyance structuraliste (Chomsky, 1970 : 48-49) :

This assumption was carried over from structuralist syntactic theories, which regarded a grammar as a system of classes of elements derived by analytic procedures of segmentation and classification [...] There is no reason to retain the notion of category at all, even for the base.

La théorie ne rend donc pas compte des cas d'emprunt de fonction, car, pour qu'il y ait un emprunt de fonction, il faut qu'il y ait un conflit entre une fonction syntaxique et une catégorie grammaticale. Pour rendre compte des deux phénomènes opposés (la fonction du verbe en tant qu'émergence de conditions extérieures et la possibilité d'emprunter d'autres fonctions), il faudrait un modèle théorique qui puisse à la fois décrire l'interprétation processuelle d'un item comme une émergence due à la mise en place d'une relation prédicative, et à la fois décrire les autres fonctions syntaxiques comme des éléments préexistants à la structure phrastique énoncée, indépendants de la nature grammaticale des items qui les exercent et qui peuvent donc être empruntées par un item occupant généralement d'autres fonctions. Ce modèle est incompatible avec la Linguistique Générative. Il ne semble pas être fondamentalement incompatible avec la Linguistique Cognitive mais n'est pas disponible à notre connaissance.

## AUTRES EMPRUNTS IMPOSSIBLES : LES MODAUX





D'autres fonctions que le verbe sont impossibles à emprunter : le sujet et les modaux. Étonnamment, alors que le verbe peut être remplacé par des émojis, nous n'avons pas trouvé de cas où un modal serait remplacé par un emoji et encore moins par une interjection. Tout en admettant qu'il est impossible de prouver la non-existence d'un phénomène, nous n'avons pas trouvé les constructions suivantes dans le moteur de recherche Google. Voici un petit résumé ce que nous avons testé :

Pour les constructions avec **MUST** et **HAVE TO** nous avons testé la présence de constructions avec les émojis suivants :



Pictogramme					
Signification	pistolet	grenade	Couteau	Ak-47	Indexe

Tableau 23: émojis testés


Si la fonction des modaux était empruntable, avec une requête [pronom personnel + emoji (+ to)], nous devrions trouver le type de phrases suivants, pour une phrase de type *you must*, *you have to* :

- \*you  (to) do it
- \*you  (to) do it
- \*you  (to) do it
- \*You  (to) do it

Et les tentatives suivantes, qui consistaient à faire précéder un modal par un emoji, n'ont donné aucun résultat non plus :

- you  have to = 0 occurrence
- you have  to = 0 occurrence

En revanche, nous avons trouvé la construction suivante<sup>cxx</sup> :

395. YOU  HAVE TO WANT IT more THAN YOU'RE AFRAID OF IT

Pour les constructions avec **SHOULD** nous avons testé la présence de constructions avec les émojis suivants :




Pictogramme			
Signification	Indexe haut	Indexe droite	Ampoule

Tableau 24: émojis testés

Avec une requête [pronom personnel + emoji], nous devrions trouver le type de phrases suivants, pour une phrase de type *you should do it* :

- \*you 🤝 do it
- \*you 🤝 do it
- \*you 💡 do it

Ces requêtes n'ont donné aucun résultat.

En revanche, nous avons trouvé les constructions suivantes<sup>cxxi</sup> :

- 396. Marketing on a Budget 🤝 5 Things You Need to Do
- 397. You 🤝 Should
- 398. you 🤝 should visit
- 399. This is a book of people I think you yes you 🤝 should follow
- 400. You 💡 should 💡 know 💡 more 💡 about 💡 your 💡 daily 💡 bread
- 401. You 🤝 need attention don't you

Pour les structures négatives, nous avons testé la présence de constructions avec les pictogrammes suivants :

Pictogramme	🚫	⊖	⊘	✘	✘
Signification	Interdit aux moins de 18 ans	Sens interdit	Zéro barré	Croix	Croix

Tableau 25: structures négatives, pictogrammes testés

Avec une requête de type [pictogramme + verbe], nous devrions trouver le type de phrases suivants, pour une phrase de type *don't do that, don't you do that, don't you dare*, (mais les requêtes n'ont donné aucun résultat) :

- \*⊖ touch me
- \*⊖ you do that
- \*⊖ you dare

En revanche, nous avons trouvé les constructions suivantes<sup>cxxii</sup>:

- 402. Don't ⊘ touch my friends
- 403. Don't ⊘ Touch Me
- 404. ⊖ touch my beard at your own risk ⊖
- 405. Don't ⊖ you dare

Cette apparente impossibilité de remplacement d'un modal par un autre élément, alors que le verbe peut très bien subir ce remplacement, pourrait s'expliquer par la grammaticalisation trop forte des auxiliaires et modaux, c'est-à-dire par un contenu sémantique trop faible pour être remplacé par des symboles. Il nous est assez compliqué de dire le rôle que jouent ces symboles placés, la plupart du temps, avant le modal ou l'auxiliaire, mais ils semblent plus l'illustrer que le modifier, c'est-à-dire répéter grâce à un signe iconique ce qui a déjà été désigné grâce à un signe linguistique, un peu comme une onomatopée illustre par iconicité un propos déjà formulé avec un autre type de signes.

### LE CAS DU SUBSTANTIF SUJET

Nous avons vu qu'il n'était pas possible d'emprunter une fonction au sein du groupe verbal. Il semble qu'il en soit de même pour le sujet : toute interjection placée en position de sujet sera immédiatement interprétée comme un substantif sujet (dans *Wow is my favorite place*, l'item *Wow* sera interprété comme le nom d'un lieu). Si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle l'emprunt de fonction verbale est effectivement impossible, et que c'est en raison du caractère émergent du verbe, alors il nous faut voir si l'on ne peut pas appliquer le raisonnement au substantif. La question est complexe : il est possible d'emprunter la fonction d'un substantif, comme on l'a vu avec la CQ, mais pas quand ce dernier a la fonction de sujet. Nous allons ici comparer le groupe nominal avec l'interjection.

L'hypothèse nommée *lexicaliste* par Chomsky (1970) explique la différence entre les nominalisations possibles et impossibles (*John's being easy to please*, \**John's easiness to please*) sans passer par des transformations syntaxiques depuis une VP (comme le ferait l'hypothèse alternative, nommée *transformationnaliste* par Chomsky). Cela aboutit à l'établissement d'un parallélisme structurel entre les catégories *Verb Phrase*, *Adjective Phrase* et *Noun Phrase*. Toutes contiennent une tête, un spécifieur et un complément, (Chomsky, 1970 : 210) :

[...] in place of ... there appears the full range of structures that serve as complements and X can be any one of N, A, or V:

(48)  $X' \rightarrow X \dots$

Continuing with the same notation, the phrases immediately dominating N', A' and V' will be designated N'', A'', V'' respectively.

To introduce further terminological uniformity, let us refer to the phrase associated with N', A', V' in the base structure as the "specifier" of these elements. Then the elements N', A', V' might themselves be introduced in the base component by the schema (49):




(49)  $X'' \rightarrow [\text{Spec}, X'] X'$

where [Spec, N] will be analyzed as the determiner, [Spec, V] as the auxiliary (perhaps with time adverbials associated), and [Spec, A] perhaps as the system of qualifying elements associated with adjective phrases (comparative structures, *very*, etc.).

Un peu plus loin dans le texte, Chomsky est encore plus clair : *The internal structure of the nominal (51) mirrors that of the sentence (52)*, (Chomsky, 1970 : 53). On voit dans l'extrait cité que ce n'est pas le sujet, mais l'auxiliaire qui constitue la condition d'émergence du verbe.

La controversée, mais non moins prospère *DP Hypothesis* (Abney, 1987) va plus loin dans l'établissement de ce parallélisme, même si ce dernier reste imparfait, selon Laenzlinger (2017). Cette hypothèse présente comme tête de la NP, non plus le substantif, mais le déterminant (ainsi, les *Noun Phrases* sont en fait des *Determiner Phrases*). Cela pourrait, de manière inattendue, rejoindre les hypothèses de Guillaume concernant l'incidence du nom, qui, bien qu'adoptant une perspective sémantique dans son analyse, n'en arrive pas moins à une conclusion semblable : le nom a finalement une incidence externe (et non plus interne) et il est incident à l'article. Voici le parallélisme proposé (puis critiqué dans sa version la plus stricte) par Laenzlinger (2017 : §1) :

At first sight one case of structural parallelism lies in the division of the clause and the noun phrase into three domains (Grohmann [16], Laenzlinger [10], Wiltschko [17]).

1. a. [DP ... [DP	[TP [FPadj1 ... [FPadj2 ...	[ <sub>n</sub> P ... [NP .. ] ] ] ] ] ] ] ]
b. [CP ... [CP	[NumP [FPadv1 ... [FPadv2 ...	[ <sub>v</sub> P ... [VP .. ] ] ] ] ] ] ] ]
 Vorfeld (left periphery)	 Mittelfeld (midfield)	 Nachfeld (right periphery)

These three domains (DP/CP, NumP/TP and NP/VP) are constituted of multilayered split-structures.

Or, si le verbe émerge de la mise en place d'une relation prédicative par l'intermédiaire d'un sujet ou d'un auxiliaire et que les structures des VP et DP sont parallèles, alors le nom doit, lui aussi, être l'émergence de la mise en place de conditions semblables (donc, en l'occurrence, le nom doit émerger du déterminant). En effet, si cette interprétation est acceptée pour les verbes, alors elle doit également l'être pour les noms.

Les observations semblent aller dans ce sens : quel que soit l'item présent après l'article, celui-ci sera immédiatement interprété comme un nom.

Il peut s'agir de pronoms interrogatifs :

- We've decided the **where** of the meeting and need to tie down the **when**.

...De phrases entières :

- I'm fed up with your constant "I don't care" .

De tous types d'autonymes :

- Her « **oh yes** » are always sarcastic.

Cela pourrait d'ailleurs expliquer pourquoi aucune interjection ne peut être précédée d'un déterminant (sauf à l'intérieur d'une locution interjective *oh MY God*). Les interjections strictement secondaires sont précisément reconnaissables par l'absence de déterminant : dans certaines conditions, si l'on enlève l'article, on obtient une interjection.

- Ø Miracle of miracle !
- Ø Malheur !
- Un<sub>MASC</sub> Ømerveille<sub>FEM</sub> de but<sub>MASC</sub>

Or, cette interprétation rend logiquement impossible tout *emprunt de fonction*, puisque si une fonction n'est que l'émergence de certaines conditions, alors elle ne peut pas être empruntée. Le problème rencontré avec les interjections est que, précisément, celles-ci peuvent arriver à la place d'un nom, et en emprunter la fonction, comme dans le cas de la CQ :

- She wore that WOW! of a dress.

Il a été défendu dans notre deuxième étude de cas que *wow* restait une interjection, ne s'était pas convertie en substantif et qu'elle prenait la position N1. En vertu de ce qui a été dit précédemment, *wow* devrait être un substantif émergeant du déterminant *that*. Or, il n'en est rien. Nous sommes face à une contradiction : soit le substantif émerge de l'article et constitue une condition extérieure contraignant l'interprétation substantive de l'item situé dans cette position, soit une interjection peut emprunter la fonction du substantif et se trouver derrière un déterminant.

Pour comprendre cette contradiction, revenons sur les propriétés de la CQ, et plus particulièrement, l'accord entre l'article et les noms. La CQ est elle-même porteuse d'une contradiction puisque la tête de la construction est le N2 mais l'accord du déterminant se fait avec le N1, comme cela est visible en français. Il se trouve qu'avec l'interjection en position N1, c'est précisément l'inverse qui se produit : le déterminant s'accorde avec N2, la tête sémantique. Ce comportement est étonnant : un article suivi d'autre chose qu'un substantif. Il

pourrait s'expliquer par le fait que, précisément, il y a un **deuxième substantif** que le déterminant Det1 peut faire émerger, à savoir, le N2, qui se trouve être la tête sémantique. En d'autres termes, même si le déterminant fait obligatoirement émerger un substantif (ou quelque chose exerçant une fonction nominale, comme un GN ou un autonome), une interjection peut très bien suivre un déterminant *à condition qu'il y ait un autre substantif* susceptible d'émerger derrière le déterminant.

L'autre déterminant, l'article indéfini (*that wow of a dress*), n'est en réalité pas un déterminant, comme expliqué dans Hulk et Tellier (2000). Il s'agit en réalité, selon Hulk et Tellier (2000 : 48), de l'article présent dans les structures exclamatives (l'article indéfini, *a*, correspond en néerlandais à *een*). Toujours selon ces auteurs, il ne s'agit pas d'un véritable article, comme le prouve la présence de ce même élément devant des substantifs au pluriel dans les constructions exclamatives néerlandaises (ibid. : 48). C'est donc bien le déterminant Det1, celui qui précède immédiatement l'interjection, qui fait émerger le N2.

### III.5.3. Comparaison du substantif avec l'interjection

Ce sont ici des concepts de TOE qui vont nous éclairer. Si l'on admet que le déterminant constitue une *opération* par rapport à une *notion*, que cette opération donne des informations sur le rapport pragmatique entre le locuteur dans une situation d'énonciation et cette notion, alors le déterminant est l'élément qui, non seulement fait émerger le substantif, mais encore l'opération sur la notion dénotée par ce substantif ; ainsi, les interjections n'étant pas déterminées, cela signifie qu'il manque aux interjections deux choses : la notion (puisque ce ne sont que des réceptacles) et la relation avec le locuteur. Nous allons voir dans le paragraphe suivant les raisons expliquant pourquoi aucun type d'interjection ne peut être déterminé. Une distinction se dessine entre les deux types d'interjections qui sont converties à partir de classes ouvertes, les interjections secondaires (IS) et les interjections strictement secondaires (ISS).

Tout d'abord, regardons les interjections primaires pauvres (IPP): nous avons dit qu'il y avait deux possibilités : soit elles se plaçaient dans des structures linéaires, auquel cas elles ne font que permettre au locuteur de construire étape par étape un énoncé conventionnel (comme décrit dans le canevas fractal), soit elles appartenaient à des structures non linéaires, auquel cas elles fonctionnent elles-mêmes de manière comparable à un déterminant, puisqu'elles positionnent le locuteur par rapport au segment qui suit en lui permettant d'effectuer un auto-répérage métalinguistique (le *oh-my-love*, le *o-vocatif*, le *o-lyrique* et le *oh-guillemet*). Mais



dans tous les cas, aucune notion n'est associée à l'IPP elle-même, ce qui rend toute détermination impossible vis-à-vis de l'IPP.

Ensuite, les interjections primaires riches (IPR) sont dotées d'un signalème, ce qui les associe à une situation d'énonciation particulière, qui est la situation archétypale, que nous avons notée Sit<sub>ARCH</sub>. Cette situation n'est pas, en soi une *notion*, mais un ensemble d'événements que l'on peut décrire à l'aide d'une *action chain*, et qui pourrait se reformater sous la forme de toute une relation prédicative. Une détermination est à nouveau impossible, car la suite d'événements n'est pas conceptualisée comme une entité, mais bien comme un procès, et ce, par inférence.

Les IS, quant à elles, ont bien un signifié, mais n'ont pas de potentiel référentiel, car elles procèdent d'un renvoi à leur propre énonciation de type 4 : *fuck !!! = I say the forbidden word « fuck » (because I'm... angry, impressed, astonished, etc...)*. La dénotation de *fuck* n'est donc pas exploitée. Ce sont, au contraire, les **connotations** du **signe** qui sont exploitées (*il est interdit de prononcer ce signe linguistique, car il évoque X, Y et Z, alors je le prononce par esprit de transgression*). Ainsi, avec l'IS, le locuteur ne peut rien relier à sa situation d'énonciation à l'aide d'un déterminant. Il n'y a donc ni référent (qui serait la *cible* de l'opération effectuée sur la notion), ni relation avec le locuteur (qui serait la *source* de l'opération). C'est pourquoi une IS ne peut pas être déterminée.

Les ISS, en revanche, ont un potentiel référentiel, la dénotation est maintenue (*O miracle !!* réfère bien à un miracle), mais il n'y a pas d'opération effectuée sur la notion pour établir un lien entre le référent et le locuteur. En effet, le locuteur énonçant une ISS a un statut que nous avons nommé *locuteur totalement neutralisé* : le locuteur n'agit pas, il n'effectue aucun acte illocutoire, il fait que prononcer un nom qui lui évoque son sentiment d'impuissance (*o rage, o désespoir*) ; la différence entre l'ISS *o rage* et des propositions comme *j'enrage/je suis en rage/il y a en moi de la rage*, est que le locuteur ne pose aucun constat avec l'ISS, il ne fait qu'utiliser un réceptacle pour se restabiliser dans son statut de sujet parlant. Nous avons appelé l'utilisation d'un tel réceptacle l'*assise lexicale*. Avec l'ISS, il y a donc bien une cible pour une opération de détermination sur la notion (l'ISS ne perd pas son potentiel référentiel), mais pas de source, c'est-à-dire que le locuteur ne pose pas de lien entre lui et le référent par le biais d'une opération sur la notion : la *rage*, Don Diège n'a manifestement pas la capacité d'en dire quoi que ce soit. Sa situation lui évoque la notion de *rage*, alors il prononce le mot, c'est tout.

Une interjection ne peut donc pas être déterminée. Si un déterminant se trouve devant une interjection, alors ce n'est pas le déterminant de cette interjection mais celui d'un substantif

situé derrière (comme dans le cas de la CQ), ou alors ce n'est pas un véritable déterminant (nous verrons ce cas un peu plus bas). Les différents types d'interjections ont différentes raisons pour bloquer cette opération, parce que le fait de ne pas pouvoir être déterminé n'est pas une propriété définitoire de l'interjection, il s'agit, selon nous, d'une propriété définitoire du déterminant : le déterminant fait émerger quelque chose qui ne peut pas correspondre à l'interjection, à savoir, une relation entre un locuteur et une *réification conceptuelle*, dans les termes de Langacker, ou une *notion*, dans les termes de Culioli.

## INTERJECTIONS PRÉCÉDÉES DE DÉTERMINANTS

Les interjections sont reconnaissables à l'absence de déterminant, qu'elles soient primaires, secondaires ou strictement secondaires. Cependant, il y a des exceptions :

- 406. Oh **my** God !
- 407. Oh **my** !
- 408. **My** oh my !
- 409. What **the** fuck.../ get **the** fuck out of here!

Ici, on voit très clairement un déterminant (adjectif possessif) précéder respectivement une interjection secondaire (*my God*), rien (*my Ø*), une interjection primaire (*My oh*), une interjection secondaire (*the fuck*) : donc, tout sauf des noms.

Ces exemples s'expliquent par des hypothèses que nous allons présenter, concernant les propriétés maintenues des interjections : au sein de la locution interjective, les items gardent des caractéristiques morphosyntaxiques de classes ouvertes. Pour comprendre, il nous faut localiser le constituant auquel l'interjection s'attache (nous appelons cette zone le *branchement*) : le branchement peut être à l'intérieur de la locution interjective ou à l'extérieur. Dans le cas de *that wow of a dress*, l'IPR *wow* se branche à l'extérieur d'une locution interjective, c'est-à-dire avec des éléments non-interjectifs, et c'est pour cela qu'elle ne peut pas être déterminée par le Det1. Dans *oh my God*, *God* se branche à l'intérieur d'une locution interjective, et c'est pourquoi elle peut être déterminée par *my*. Il en est de même pour *My oh my*. En revanche, *Oh my* est différent : il s'agit d'une euphémisation par troncation de *God*. Il se comporte donc comme *oh my God*, avec un branchement interne. Il en est de même pour *fuck* : certes, il y a un déterminant devant, mais cet article défini se trouve à l'intérieur de la locution interjective (locution qui ne contient qu'un seul élément) : *the* est l'élément permettant le rattrapage syntaxique.

Pour savoir si un élément se trouve à l'intérieur ou l'extérieur de la locution, il suffit de l'enlever et d'enlever également le rattrapage syntaxique ou le plaquage pour voir ce qu'il reste (nous mettons la partie enlevable entre crochets et nous soulignons l'élément qui constitue le rattrapage syntaxique) :

- what [**the holy fucking fuck**] is that ?  
 ➤ what [.....] is that ?  
 ✓ C'est l'ensemble entre crochets que l'on peut enlever, c'est donc cet ensemble qui constitue la locution interjective. L'article défini *the* est à l'intérieur de la locution interjective, il peut se placer devant une interjection
  
- And I saw [**Oh my God**], the whole building collapse out of a sudden  
 ➤ And I saw [.....] the whole building collapse  
 ✓ Le déterminant *my* est à l'intérieur de la locution interjective, il peut se placer devant une interjection
  
- Batman kicks [**the holy fucking shit out of**] Superman  
 ➤ Batman kicks [.....] Superman  
 ✓ L'article *the* est à l'intérieur de la locution interjective (c'est en fait son rattrapage syntaxique) il peut donc se placer devant une interjection secondaire
  
- **That** [**wow of a dress**] is insanely cheap!!  
 ➤ That [.....] dress is insanely cheap!!  
 ✓ >>> Le démonstratif *that* est à l'extérieur de la partie permettant le plaquage, il fait émerger le nom *dress*

Ce que l'on ne peut pas observer, c'est un déterminant à l'extérieur d'une locution interjective suivi d'une interjection, par exemple :

- \*John saw **the** [holy fucking **fuck** !!!] arrive here
- \*John saw the [.....] arrive here

En effet, avec un article externe à la locution interjective, *fuck* est immédiatement interprété comme un substantif désignant la chose que le participant *John* voit ; *fuck* ne peut

pas être une interjection secondaire. Comme nous le verrons plus bas, les éléments permettant le rattrapage syntaxique perdent leurs propriétés morphosyntaxiques : par exemple, le *-ing* de *fucking* est un morphème postiche ; il en est de même pour les déterminants. Nous reformulerons cela à la fin de cette section.

#### III.5.4. Contraintes à l'arrivée - fonctions impossibles à emprunter

##### PROPOSITION D'EXPLICATION

Nous proposons l'hypothèse selon laquelle si les fonctions de sujet et de verbe ne sont pas empruntables, c'est que ces dernières émergent de conditions extérieures, et que cela est dû à la construction de la relation prédicative.

Selon la TOE, un énoncé résulte d'opérations constitutives : dans l'ordre logique établi dans cette théorie, trois plans se succèdent : le plan des notions (qui servent à construire les domaines notionnels), le plan de la construction de la relation prédicative (qui est une relation orientée) et le plan de la construction de l'énoncé (qui contient tous les repérages énonciatifs (temps, aspect, modalité). Comme l'expliquent Bouscaren et Chuquet (1987 : 134), tout terme constituant une relation prédicative appartient à un domaine notionnel. La relation prédicative se construit à partir d'une lexie (contenu propositionnel sans les repérages), elle-même construite à partir d'un schéma de lexie (composé de variables d'arguments) et d'une relation primitive (relation entre différentes notions). La relation est orientée : il y a un argument 0 (point de départ) et un argument 1 (point d'arrivée).

Or, on sait que l'interjection, par définition, n'appartient pas à un domaine notionnel : son sens est procédural, même quand il s'agit d'une interjection secondaire. Ainsi, l'interjection arrive *après* la construction de l'énoncé, une fois que la relation prédicative est *déjà* construite et que les repérages ont *déjà* été effectués. Nous formulons l'hypothèse que les fonctions syntaxiques les plus tardives sont empruntables : celles qui peuvent s'ajouter à l'énoncé une fois qu'une relation prédicative est construite. Par exemple, un circonstant (c'est pourquoi on peut trouver *in the fuck*), un adjectif épithète (*damned*), et même un COD (*get the fuck out*).

En effet, quand un verbe transitif a été construit dans la lexie comme un intransitif, cela laisse une place vide (celle de COD), empruntable par l'interjection secondaire *fuck* (*get the fuck out*). On voit bien avec ce dernier exemple le caractère tardif de l'ajout de l'interjection : *get out* ne peut en aucun cas passer pour un verbe transitif et *the fuck* ne peut pas passer pour un COD. L'ajout de cette interjection est trop tardif par rapport à la construction de la relation prédicative. Le verbe et ses arguments sont des éléments qui arrivent tôt dans cette

construction. Ici, l'effet de la trace du rattrapage syntaxique ne peut pas aboutir à un emprunt de fonction *efficace*, qui permettait d'interpréter l'interjection comme un COD, et ce, en raison de ce caractère tardif : *the fuck* ne fait qu'occuper une place qui n'est même plus vacante (car le verbe a été construit comme un intransitif au moment de la construction de la lexie). Dans *get the fuck out*, nous qualifions de **négatif** l'effet de la trace du rattrapage syntaxique de *fuck* dans une position de COD.

L'interjection rattrapée *damned*, au contraire, peut se permettre d'arriver très tard, car elle emprunte la fonction d'épithète, qui elle-même arrive tard dans la construction de la relation prédicative. Ainsi *damned* peut donner l'illusion d'être un adjectif : nous qualifions de **total** l'effet de la trace du rattrapage.

Nous voyons trois types d'effets de la trace du rattrapage : un effet **total** (*open the fucking door*), qui s'oppose à deux catégories d'effets **partiels** : partiel positif (*it scared the shit/fuck out of me*) et partiel négatif (*get the fuck out*).

#### EMPRUNT DE LA FONCTION COD

Si, au moment de la construction de la lexie, le verbe est transitif, alors le locuteur peut placer une interjection à la place du COD, et dans ce cas, le vrai COD doit être présent, (celui construit au moment de la construction de la lexie), mais sa place est prise par l'interjection. Par conséquent, le vrai COD est décalé, il est placé au niveau d'un groupe prépositionnel :

<b>Plan de la RP</b>	<b>it</b>	<b>scared</b>	<b>me</b>			
<b>Plan de la construction de l'E.</b>	<b>it</b>	<b>scared</b>	<b>the</b>	<b>shit</b>	<b>out of</b>	<b>me</b>
	it	scared	Partie 1 du RS de l'interjection <i>shit</i>	Interjection rattrapée	Partie 2 du rattrapage	Véritable COD déplacé dans le groupe prépositionnel

Tableau 26: intégration de l'interjection au plan de l'énoncé.

Abréviations : RP : relation prédicative ; E : énoncé ; RS : rattrapage syntaxique

Dans cette configuration, le rattrapage syntaxique de l'interjection secondaire *shit* est donc en deux parties, et l'interjection s'insère entre les deux : [*the* + [INTERJECTION] + *out of*], et il consiste à placer l'interjection au niveau du COD du verbe. Nous qualifions de **positif** l'effet de la trace de ce rattrapage : *the shit* donne bien l'impression d'être COD du verbe *to scare*. Cependant, on sait bien que le patient du procès se situe dans le groupe prépositionnel, et que si l'on enlève l'interjection et son rattrapage syntaxique, on obtient la forme *it scared*

*me*. L'effet de la trace du rattrapage ne peut donc pas faire illusion. C'est pourquoi cet effet est plutôt **partiel positif** (contrairement à l'effet de la trace du rattrapage que produit un adjectif interjectif, que nous qualifions de *total*). Le caractère positif de l'effet de la trace est dû au fait qu'au moment de la construction de la lexie, le verbe était bien transitif, contrairement à la configuration *get the fuck out*.

Hoeksema et Napoli (2008) consacrent une étude à la comparaison de ces deux formes : le type « B » (*scared the shit out of + NP*) et le type « G » (*get the fuck out*) : pour eux, le type B contient bien un COD, mais pas le type G. Leur approche est radicalement différente de la nôtre. Selon les auteurs, les deux constructions proviennent des constructions exclamatives en *wh-* (*what the fuck*), ce qui en fait un cas de grammaticalisation (Hoeksema et Napoli, 2008 : 375, nous mettons en gras certains passages) :

The occurrences of taboo terms in a great many different constructions makes sense only if we assume two things: some constructions have a special emphatic status in the language, and show a tendency to employ taboo terms to express that status.

**Once items are enlisted by some constructions, they may (but do not have to) spread to other constructions as well. The spread from one construction to another might be viewed as a type of grammaticalization.** The historical developments we have discussed in the two major constructions analyzed in this paper strongly indicate that pragmatic cohesion (evidenced in the fact that these constructions have a special emphatic status) suffices to initiate such grammaticalization, which can then have a ripple effect on historical change, so that we find similar taboo terms functioning in similar ways in structures that are disparate both semantically and syntactically. Theories of grammar that assume constructions as their basic building blocks, such as Construction Grammar (Fillmore, Kay & O'Connor 1988, Goldberg 1995), to some extent also HPSG and TAG-grammar, predict that phenomena such as the one described in this paper might readily occur.

Nous ne trouvons pratiquement pas de *scared the fucking out of* (seulement 2 occurrences sur Google), ce qui est logique, car *-ing* est un rattrapage syntaxique conçu pour faire passer une interjection pour un adjectif. Il en est de même pour *get the damned out*. Il existe quelques occurrences de *scared the damn out* (16 occurrences trouvées sur Google), ce qui est clairement bien moins que *the fuck*, *the hell*, ou *the shit*. Nous pensons que c'est en raison de ce que nous appelons la contrainte des branchements : *damn* aura plutôt tendance à se positionner dans d'autres constructions, comme nous allons le voir dans la section suivante.

On trouve très peu de COD empruntés par une interjection secondaire quand ils sont suivis d'un COI ou COS (*\*I gave the fuck to her*, *\*I gave her the fuck*), et, plus généralement, on ne trouve pas de COS ou COI empruntés par une interjection secondaire derrière une préposition (*\*I gave the book to fuck*).

Ce que l'on trouve le plus fréquemment, ce sont des constructions où l'interjection emprunte la fonction de COD et fait déplacer le vrai COD en position de COI : *leave me the fuck alone* ou (*out of it*), il y en a 83 occurrences dans le COCA.

Les exemples ci-dessous sont trouvés sur Google : *it scared me the fuck out/away; it scared me the shit out of me*. Nous avons également tenté d'autres formes :

Scared me the fuck Ø	0 occurrence
This would freak me the shit out.	trouvé
Scared me the shit Ø	0 occurrence
Me the shit Ø	0 occurrence (il y a des <i>give me the shit</i> , ce qui n'a rien à voir)
Me the fuck + particule ou adverbe	Trouvé (215 occurrences, par exemple, <i>leave me the fuck alone</i> )
it scared the shit from me	trouvé
scared the shit off me	trouvé
You've scared the shit onto me	trouvé
scared me the shit out	trouvé
I freaked the fuck out	trouvé
<i>Shut the fuck up Your mouth please!!!</i>	trouvé
<i>Shut the fuck up</i>	trouvé

Tableau 27: Structures possibles pour le RS

Ce rattrapage est complexe : le verbe est transitif, il prend un COD (*leave me*) et l'interjection prend la place qu'un COD aurait pris si le verbe avait été utilisé ditransitivement (*give me the book, leave me the fuck*).

Cette opération n'est possible que quand une particule ou un adjectif se trouve derrière : *leave me the fuck ALONE, it scared me the shit OUT* (contrainte que l'on retrouve aussi quand le verbe est intransitif *get the fuck OUT*).

En d'autres termes, quand la fonction empruntée appartient à la structure argumentale du verbe, on ne peut emprunter que la place du COD et la structure doit contenir une deuxième partie (particule, adjectif, adverbe). Pourquoi ?

Il y a deux contraintes contradictoires à prendre en considération :

- Contrainte n°1 : un argument du verbe ne peut pas arriver tardivement
- Contrainte n°2 : l'interjection ne peut prendre que des places assez tardives (donc, pas le verbe, ni le sujet). La seule place argumentale à l'intérieur du verbe qu'une interjection puisse emprunter est, semble-t-il le COD (pas le sujet, ni le verbe car ils arrivent trop tôt).

Par conséquent, l'effet de la trace est positif quand l'interjection prend la place d'un élément déjà prévu dans la lexie ; quand l'interjection prend la place d'un COD déjà prévu dans la lexie, alors elle déplace le vrai COD en dehors de la structure du verbe (*it scared the shit out of me, I totally cleaned the fuck out of my bathroom, shut the fuck up your mouth*). Dans ce cas, il n'y a pas de nouvel argument, le locuteur a simplement placé l'interjection et son rattrapage [the +[INTERJECTION]+ particule/adverbe/préposition] entre le verbe et le véritable COD, ce qui aboutit à ajouter un *circonstant*, pas un argument.

L'effet de la trace est, au contraire, négatif dans deux cas :

- Cas 1 : si le verbe est construit intransitivement (*I freaked the fuck out, shut the fuck up, get the fuck out*) et que l'interjection prend la place d'un COD : ici, elle ne peut pas passer pour un COD à cause de la contrainte n°1 : un nouvel argument ne peut pas arriver tardivement. Donc, l'effet de la trace est négatif.
- Cas 2 : si le verbe est construit transitivement, alors le vrai COD est déplacé et semble prendre une place de COI (*Go clean it the fuck up, leave me the fuck alone, we blow it the hell up<sup>cxixiii</sup>*) : ici, l'interjection prend la place d'un COD mais cela devrait aboutir à donner la place de COI au véritable COD ; ceci est impossible en raison de la contrainte n°1 : un nouvel argument (comme le COI) ne peut pas arriver tardivement. Donc l'effet de la trace est négatif.

Les deux cas ont pour point commun de faire arriver des éléments de la structure argumentale du verbe qui n'étaient pas prévus dans la construction de la lexie ; ce n'est que formellement, que *the fuck* prend la place de COD dans *get the fuck out* et *leave me the fuck alone*. Structurellement, le verbe est toujours respectivement intransitif (*get out*) et transitif direct (*leave me*).

Le locuteur a donc deux options :

- soit construire le verbe de manière transitive et placer le véritable COD à l'*intérieur* de la structure en deux parties (choix n°1 : *it scared me the fuck out*) ; si le verbe est construit intransitivement, alors l'interjection se positionne dans la place vide laissée par le COD.
- soit construire le verbe de manière transitive et placer le COD à l'*extérieur* de la structure, dans une position de *circonstant* (choix n°2 : *it scared the fuck out of me*).

Avec le choix n°1, l'effet de la trace du rattrapage est négatif, avec le choix n°2, le l'effet de la trace du rattrapage syntaxique est positif. Comme on peut le voir dans le tableau suivant,



le choix n°2 peut aboutir à une construction agrammaticale si on enlève le rattrapage : *cut it off*, n'est pas synonyme de *cut it*. Les exemples suivants sont trouvés sur Google :

Choix n°1 :	Choix n°2 :
your existence itself tires me the fuck out <sup>cxxiv</sup>	walking up stairs still tires the fuck out of me <sup>cxxv</sup>
He knocked me the fuck out <sup>cxxvi</sup>	He knocked the fuck out of me <sup>cxxvii</sup>
Clean it the fuck up <sup>cxxviii</sup>	I cleaned the fuck out of my bathroom <sup>cxxix</sup>
It pisses me the fuck off <sup>cxxx</sup>	It pisses the fuck out of me <sup>cxxxi</sup>
I had a very, very scary accident that shook me the fuck up <sup>cxxxii</sup>	he said something that shook the fuck out of me <sup>cxxxiii</sup>
This song chills me the fuck out <sup>cxxxiv</sup>	his music just chills the fuck out of me its a therapy for the soul <sup>cxxxv</sup>
Terrence had worked me the fuck up <sup>cxxxvi</sup> Cet exemple est un hapax	It's boring. They worked the fuck out of me for no pay <sup>cxxxvii</sup>
The fact that the brunette girl is almost a clone of my girlfriend scares me the shit out <sup>cxxxviii</sup> Notons qu'il est plus fréquent de trouver : <i>it scares me the shit out of me</i> , qui est un mélange des choix 1 et 2.	It scared the shit out of me
I freaked the fuck out when I pulled this guy out tonight <sup>cxxxix</sup>	Choix n°2 impossible
Shut the fuck up	Shut the fuck up your mouth <sup>cxl</sup>
Cut it the fuck off <sup>cxli</sup>	Cut the fuck out of it <sup>cxlii</sup>

Tableau 28: Comparaison entre RS possibles

**Nous observons des structures qui contiennent en surface un argument de trop.** Cela nous semble expliquer la présence obligatoire d'une deuxième partie, qui peut être une particule (comme dans *shut the fuck up*, etc...), un adjectif (comme *leave me the fuck alone*) ou un adverbe (*stay the fuck away from me*); dans tous les cas, les interjections rattrapées doivent être enfermées entre le verbe et cette deuxième partie. En effet, la deuxième partie permet de s'assurer que l'interjection arrive dans une construction où il y a un argument de moins dans la lexie que dans l'énoncé.

Observons les phrases suivantes : avec les particules, les versions *a* et *b* ont le même nombre d'arguments. L'effet de la trace est par conséquent négatif :

- 1.a. Get out >>>>>>>>>>>>> 1 argument (sujet)
- 1.b. get the fuck out >>>>>> 1 argument (sujet), mais 2 arguments visibles en surface
- 2.a. Give it away >>>>>>>>> 2 arguments (sujet + COD)
- 2.b. give it the fuck away >> 2 arguments (sujet + COD), mais 3 arguments visibles en surface



s'appliquent à la fois à la structure réutilisée et à l'item intégré : c'est à la fois la structure et les propriétés de l'item interjectif qui, tous deux, permettent de produire un rattrapage syntaxique. Plusieurs contraintes s'agrègent à différents niveaux pour ne laisser que quelques structures possibles.

Comment la position de la deuxième partie (particule ou adjectif) assure-t-elle qu'il y ait bien un argument de moins dans la structure argumentale que dans la structure de surface ?

Nous avons vu qu'elle permettait de donner des informations sur la structure argumentale du verbe, mais ce n'est pas tout. On sait que le motif le *plus naturel*, quand un verbe transitif ou ditransitif contient une particule, est l'ordre suivant : verbe – (COI) – particule – COD non-pronominalisé (Cappelle, 2005 : 236), ordre naturel qui lui-même provient du caractère rhématique de l'information convenue par l'objet direct (l'information nouvelle est donc placée à la fin, après la particule) et du caractère thématique de l'information convenue par l'objet indirect (l'information est placée plus tôt) :

410. I can microwave us up a late lunch (exemple tiré de Cappelle, 2005:235)

I can microwave	us	up	a late lunch
Sujet - groupe verbal	COI	particule	COD non-pronominalisé

Cet ordre naturel s'oppose à l'ordre dans lequel apparaissent les interjections qui prennent la place de COD : dans *we blow it the hell up*, l'ordre est le suivant :

We blow	it	the hell	up
Sujet-verbe	vrai COD prenant la place d'un COI	faux COD non-pronominalisé	particule

La particule *up* arrive *après* l'interjection ; or, l'interjection se fait passer pour un COD non-pronominalisé, elle devrait donc logiquement se trouver derrière la particule. Cet ordre permet, selon nous, de signaler que précisément, *the hell* n'est pas un COD, mais une interjection rattrapée syntaxiquement. L'ordre *Verbe – COD - interjection – particule* assure ainsi que le verbe est bien transitif simple.

Quel est l'effet produit par la deuxième partie ?

La deuxième partie, quelle que soit sa nature (particule ou adjectif), semble également manifester une télicité du verbe : la situation décrite se termine par un état. L'ensemble du procès est donc enfermé entre ce verbe et sa deuxième partie. Le fait d'ajouter *the fuck* semble

modifier l'état final qui résulte de l'action : rattraper une interjection dans ce type de structures verbales téléquies en deux parties produit l'effet de confirmer, d'appuyer la fin de l'action dénotée par la deuxième partie : *leave me the fuck alone*  $\approx$  *leave me absolutely/totally alone*, *I'll blow it the hell up*  $\approx$  *It will be totally blown up*. Il est possible qu'il ne s'agisse que d'un effet produit *a posteriori* par cet emprunt de COD : si ce n'était pas qu'un effet *a posteriori*, mais bien une intention du locuteur, alors on pourrait s'attendre à trouver des *the fuck* devant des groupes prépositionnels dénotant des lieux d'arrivée, ou d'autres arguments locatifs : *\*I'm gonna walk the fuck to London*, ce qui ne nous semble pas naturel.

## LE RATRAPAGE LE PLUS SIMPLE ET LE RATRAPAGE LE PLUS RAPIDE

Qu'est-ce qui va déterminer le choix d'un rattrapage plutôt que d'un autre ? Il nous semble que le locuteur choisit le rattrapage le plus simple : quand une construction est trop complexe, quand il y a plus d'un argument, il est plus simple de passer par l'adjectif interjectif (*I gave her the fucking book*) ; quand le verbe est un transitif indirect à préposition, qui elle-même appelle un substantif, il est également plus simple de passer par l'adverbe (*I'm fucking looking at it*) et cela constitue, par ailleurs, un rattrapage rapide, puisqu'il est plus proche du début de la proposition.

Dans une déclarative, quel que soit le schéma transitif du verbe, le plus simple et le plus rapide est de passer par l'adverbe interjectif (*I fucking hate it*), raison pour laquelle cette structure est si courante et qu'elle peut se placer devant un nombre considérable de verbes. L'autre possibilité, plus contraignante et moins rapide, est de passer par l'emprunt de COD (*it scared the fuck out of me*), mais en raison de ses contraintes, cette construction est moins courante, seuls quelques verbes l'acceptent (il faut que le verbe soit transitif direct).

Dans une interrogative portant sur un verbe, en revanche, le plus simple est de passer par l'adverbe, mais il faut attendre le seul moment où il est possible de placer un adverbe, c'est-à-dire loin derrière le pronom interrogatif (*what are you fucking doing here ?*) : la contrainte de simplicité est remplie, mais pas celle de rapidité, d'où le recours à l'emprunt de circonstant (*what (in) the fuck are you doing here ?*).

Quand le verbe est au mode impératif, la construction avec un adverbe devient plus difficile (*?fucking get out !*). Le fait que le rattrapage arrive rapidement n'a aucun intérêt, puisqu'il arrive en première position, alors que tout l'intérêt du rattrapage est d'arriver au moins en deuxième place, sinon, autant prendre une interjection isolée (*oh fuck, get out !!*). Ce rattrapage n'est utile qu'à la condition d'ajouter un substantif (*get your fucking ass out*). Mais

si le verbe est intransitif, le seul lieu où placer une interjection de manière à pouvoir la rattraper, quand le verbe est employé intransitivement, c'est la place de COD (*get the fuck out*). On ne trouve pas d'items tabous ayant une acception substantive et métaphorique dans la structure : \**get the shit out*. Si *shit* et *fuck* ne peuvent pas être rattrapés de la même façon, c'est parce que l'interjection *shit* peut parfois être confondue avec le substantif *shit*, et quand il y a un conflit entre deux interprétations, la plus crédible l'emporte, comme nous l'avons vu avec la CQ : il y a une interprétation *dominante* et une interprétation *de dernier recours*. Il existe des *get the shit out*, mais ils signifient : *enlève la merde*, par exemple : *get the shit out of your ears*. Ainsi, le caractère interjectif de *shit* n'est pas signalé dans la structure présente [*get* + INTERJECTION + *out*], c'est pourquoi l'interjection *shit* n'est pas attestée ici. Cette interprétation littérale et substantive de *shit* n'est pas possible avec l'autre structure : *scare the shit out of me* ne peut dans aucun contexte signifier *effrayer la matière fécale*. Ainsi, le sens des verbes (comme *scare*) joue le rôle de signal, il permet d'indiquer le statut interjectif de *shit*, et le conflit avec le substantif n'a donc pas lieu ; cette absence de conflit peut même permettre de placer des euphémisations généralement utilisées pour sa version substantive, comme *poop* (*scared the poop out of me*).

Quand l'interjection emprunte la fonction de COD, alors que ce dernier est également présent, alors le COD *semble* se déplacer :

- Soit le vrai COD occupe la place d'un circonstant (*scared the shit out of me*, *shut the fuck up your mouth*) : dans ce cas, le rattrapage syntaxique est la structure [*the* [INTERJECTION] + particule (+groupe prépositionnel)]. Comme nous l'avons vu, l'effet de la trace du rattrapage syntaxique de l'interjection est positif, car *the shit* semble bien être un COD ; mais il n'est pas *total*, car on sait que le vrai COD est derrière *out of*. Il nous faut ajouter un point important ici : il y a un autre *effet de la trace*, qui concerne cette fois-ci le vrai COD. Le vrai COD *semble* être en position de circonstant, mais en réalité, il ne l'est pas, car il est toujours derrière le verbe (on peut très bien enlever l'interjection et son rattrapage, ce qui donne *it scared me*, *shut your mouth*). L'effet de la trace du rattrapage syntaxique a donc également un impact sur le véritable COD, en donnant l'illusion qu'il se situe dans un circonstant. Ici, le statut de *shit* est donc troublant, c'est une interjection rattrapée, mais elle donne l'illusion d'être en position de COD.

Pourquoi le vrai COD requiert-il la présence de *out of* pour pouvoir se positionner ? En fait, même si cette structure est la plus fréquente, il y a énormément d'autres possibilités, la seule contrainte est que le COD soit présent : on peut trouver : *it scared*

*the shit from me, scared the shit off me, You've scared the shit onto me*, et parfois, le rattrapage se place en position finale *scared me the shit out*. Cette dernière structure est de type *get the fuck out* : l'ajout d'une particule permet de soustraire un argument au nombre d'arguments visibles en surface.

- Soit le vrai COD semble placé en position d'un COI qui n'était pas prévu dans la structure du verbe au moment de la construction de la lexie, auquel cas l'effet de la trace est négatif (*leave me/her/them the fuck alone*) ; l'effet de la trace est ici tout aussi négatif qu'avec *get the fuck out* : cela provient du fait que l'interjection prend la place d'un élément qui n'était pas prévu dans la construction de la lexie. Comme dans les cas où l'effet de la trace est positif, il n'y a pas non plus ici de véritable déplacement du COD, il suffit d'enlever l'interjection et son rattrapage pour voir que le COD n'a pas bougé : *leave me alone*.
- Dans tous les cas le véritable COD a plus de chances d'être pronominalisé : sur Google, nous n'avons trouvé que 3 occurrences de *put your hands the fuck up*. Nous pensons que cela est dû au fait que le rattrapage le plus simple et le plus rapide est de passer par l'adjectif interjectif : *put your fucking hands up* (des milliers de résultats sur Google). Il nous semble que l'adjectif/adverbe interjectif est toujours la solution prioritaire, et des solutions alternatives ne sont utilisées que quand celui-ci est impossible. Par exemple, l'adjectif interjectif est impossible quand les COD sont pronominalisés *\*we blow fucking it up*, car un pronom ne peut pas être modifié, c'est pourquoi l'emprunt de COD est utilisé dans ces cas-là.

## ÉCHELLE D'IMPOSSIBILITÉ D'EMPRUNT DE FONCTION

Pour conclure, nous pouvons observer une échelle d'impossibilité parmi les fonctions syntaxiques empruntables, allant de 1 à 5. En 1, la fonction est impossible à emprunter ; en 2 et 3, la fonction est quasi-empruntable : l'effet de la trace est négatif, l'élément ne fait qu'occuper la position syntaxique ; en 4, la fonction est empruntable, l'effet de la trace est partiel positif, mais les contextes d'occurrence sont restreints à quelques constructions ; en 5 : la fonction est très facilement empruntable, l'effet de la trace est *total*, il fait illusion<sup>115</sup>.

---

<sup>115</sup> Ces stratégies de rattrapage sont entrées dans l'usage et elles font partie des outils à disposition du locuteur : il ne s'agit pas de rattrapages ponctuels.

- **Structure de la relation prédicative – impossible :**
  - En 1, le verbe et le sujet : impossibilité totale d'emprunter la fonction.
- **Structure argumentale du verbe - possible mais difficile :**
  - En 2, le COD après un transitif employé intransitivement : possibilité d'occuper la place de COD, mais l'effet de la trace est négatif et le verbe est bien identifié comme intransitif (*get the fuck out*).
  - EN 3, le COD, après un ditransitif employé transitivement : possibilité d'occuper la place du COD, mais l'effet de la trace est négatif et le verbe est bien identifié comme transitif (*leave me the fuck alone*).
  - En 4, le COD, après un transitif employé transitivement : possibilité d'emprunter la fonction COD, et le véritable COD semble rejeté dans le circonstant, l'effet de la trace est positif (*scared the shit out of me*).
- **Structure circonstancielle et éléments modificateurs : facile**
  - En 5, l'adjectif, l'adverbe, N1 de CQ et les groupes circonstanciels : très facilement empruntables, l'effet de la trace est total.

Ces étapes correspondent à peu près au lieu où arrivent ces éléments dans l'ordre logique de la construction de l'énoncé : plus ils se situent en amont de cette construction (sujet, argument 0), prédicat (verbe et argument 1), plus la fonction est difficile à emprunter.

L'effet de la trace du rattrapage syntaxique est total à une condition :

- **que ce soit une fonction qui arrive tard dans l'ordre logique de la construction de l'énoncé** (le groupe circonstanciel, l'adjectif, l'adverbe).

L'effet de la trace est positif à trois conditions :

- que ce soit la fonction de COD qui soit empruntée, qu'un COD ait déjà été prévu dans la construction de l'énoncé, que celui-ci soit présent et après une particule ou un adverbe. Il n'y a donc pas d'argument supplémentaire ajouté tardivement dans la structure du verbe, cela explique pourquoi l'effet de la trace est positif ;

L'effet de la trace du rattrapage syntaxique est négatif à condition qu'il y ait dans la suite de mots un argument de plus que dans la structure syntaxique prévue au moment de la construction de la lexie :

- l'argument emprunté **n'a pas été prévu** au moment de la construction de l'énoncé : quand un verbe construit comme un intransitif est suivi d'une interjection rattrapée prenant la place d'un COD (*get the fuck out*) ou quand un verbe construit comme un

transitif direct ne prenant qu'un COD est suivi de deux arguments en surface (*give it the fuck away*; *leave me the fuck alone*). Dans ces deux cas, la présence de l'interjection en position de COD n'intervient pas dans l'interprétation du constituant car la particule en position finale permet d'identifier le schéma transitif du verbe ; or, le verbe et ses compléments arrivent tôt dans la construction de l'énoncé, on ne peut pas en ajouter un tardivement. **L'effet de la trace est donc négatif.**

### III.5.5. Contraintes supplémentaires – les branchements

Passons maintenant au dernier moment de l'exploration de notre hypothèse sur l'emprunt de fonction. Nous avons dit qu'une interjection pouvait être rattrapée syntaxiquement, et qu'*en corpus*, on en observait la trace. Cette trace a un effet, qui est de faire émerger une réinterprétation de l'interjection. Cet effet peut être *total*, comme par exemple, quand l'interjection rattrapée est prise pour un adjectif ou un adverbe, l'effet peut être *partiel* comme par exemple, quand l'interjection est placée en position de COD. Cet effet se décline lui-même en deux possibilités : *partiel positif* ou *négatif*, selon que l'interjection emprunte un COD qui était respectivement prévu ou non dans la lexie.

Certaines fonctions syntaxiques peuvent être empruntées, d'autres pas. Quand la fonction ne peut pas être empruntée, comme c'est le cas de la fonction du sujet et du verbe, alors le rattrapage ne peut tout simplement pas avoir lieu. Le rattrapage syntaxique est donc dépendant du caractère empruntable d'une fonction.

Nous venons de voir que le caractère empruntable ou non d'une fonction syntaxique par une interjection dépendait du lieu d'arrivée de cette fonction dans la lexie, et pour cela, nous avons utilisé des outils de linguistique de l'énonciation.

On pourrait penser qu'à partir du moment où une fonction est empruntable, le rattrapage syntaxique peut s'appliquer à n'importe quelle interjection. La section qui suit va défendre le contraire : il y a encore d'autres contraintes sur le rattrapage syntaxique, contraintes qui ne concernent plus, ici, la fonction d'arrivée (telle fonction est empruntable), mais l'item de départ (une interjection X peut intégrer la structure empruntable Y mais pas la structure empruntable Z). Ces contraintes ne s'appliquent pas qu'au rattrapage syntaxique, elles s'appliquent aussi, et d'une manière très similaire, aux interjections à l'intérieur d'une locution interjective.



Nous commencerons par un bref état des lieux, en rappelant la distinction entre ce que nous appelons les *branchements externes* des *branchement internes*, et ensuite nous proposerons une explication.

## **Branchements internes et externes aux locutions interjectives**

### OBSERVATIONS

La capacité d'une interjection ou d'une locution interjective à emprunter telle ou telle fonction syntaxique pour **s'intégrer à une proposition** est ce que nous appelons le *branchement externe* à la locution ; la capacité d'une interjection à se positionner de telle ou telle façon à l'**intérieur d'une locution interjective** ou du **constituant contenant le rattrapage syntaxique** est ce que nous appelons le *branchement interne* à la locution (par exemple, *holy fucking shitty God !*).

Au sein des locutions interjectives, on peut observer que les adjectifs interjectifs s'y intègrent très facilement (*sacré putain de merde !!, oh my fucking God, shut the holy fucking hell up*). Ce point est important dans le sens où la capacité d'un item de s'y intégrer fait partie des critères permettant de reconnaître une interjection (on peut difficilement trouver des adjectifs dont le sens est conceptuel et non procédural : *?oh my holy perfect God* ou *?horrible putain de merde*).

La locution interjective mériterait une thèse à elle toute seule. Ce que nous pouvons en dire, à notre niveau, sont les points suivants :

Si l'on regarde rapidement ses branchements internes, la locution interjective est constituée non pas d'une série d'interjections qui se succèdent les unes aux autres (*?God shit fuck damn !*), mais de constituants qui sont imbriqués entre eux à l'aide de certains éléments permettant cette imbrication. Sur ce dernier point, la locution interjective anglaise diffère la française. La locution interjective française est composée d'interjection secondaires, auxquelles peuvent s'accoler des adjectifs interjectifs et les interjections secondaires sont liées entre elles par la préposition *de* :

411. Cette sacrée putain de bordel de bagnole [...].  
Branchements internes

Le *of* de l'anglais n'a pas la polysémie de la préposition française *de*, c'est pourquoi le moyen de mettre en relation deux interjections secondaires est l'ajout de morphèmes :

412. That **fuckin**g shitty hell of a view [...].

On peut constater deux phénomènes contradictoires, dans les cas précédemment cités, que nous expliquerons dans la section suivante :

1. Les éléments constituant la locution interjective sont dépourvus de leurs caractéristiques sémantico-syntaxiques originelles : dans [*sacré putain de bordel*] *de bagnole*, l'adjectif interjectif *sacré* ne qualifie pas *putain*, et la préposition *de* ne joue plus aucun rôle dans la création d'une relation de type internominale entre les deux interjections : dans [*putain de bordel*], il n'y a aucun lien entre *putain* et *bordel*.

2. Pourtant, tous les éléments composant la locution interjective gardent une partie de leurs propriétés originelles, et tout particulièrement, des propriétés grammaticales concernant leur capacité à s'intégrer avec d'autres éléments :

- *de* est une préposition, elle se place entre deux noms ; or l'interjection *putain* était originellement un nom, et tous les éléments de la locution interjective liés par *de* proviennent de noms (*putain de bordel de merde*). On ne peut pas mettre en lien deux éléments ayant une forme adjectivale avec *de* (\**sacré de fichu*)

- Nom de dieu
- \*Nom de sacré
- \*Sacré de fichu

- *sacré* est un adjectif interjectif, il se place à côté de ce qui était originellement un nom (mais qui est devenu une interjection secondaire).

- sacré nom de dieu
- \*sacré bigrement
- Damned fucking God
- Damned God
- \*damned screw
- \*Damned fuck

Si l'on regarde rapidement les branchements externes, c'est-à-dire à l'extérieur des locutions interjectives, on remarque que la locution interjective peut être, soit totalement isolée syntaxiquement (constituer un tour de parole à elle toute seule), soit emprunter une fonction syntaxique, comme nous l'avons vu plus haut.

413. Cette **sacrée putain de bordel de** bagnole m'a lâchée.  
Branchement externe = position de N1 + *de* (avec une tête comparable à un **nom**)

414. That **holy fucking hell of a** view is just fantastic.  
Branchement externe = position de N1 + *of a* (avec une tête comparable à un **nom**)

Elles peuvent emprunter une fonction effectuée par un groupe nominal (*cette sacrée putain de bordel de bagnole m'a encore lâchée*), ou celle effectuée par un adjectif (*holy fucking damn flower*) ; on voit que les interjections qui empruntent les fonctions de groupes nominaux ressemblent à des noms, tandis que celles qui ressemblent à des adjectifs se placent en position d'épithète devant un nom. Dans tous les cas, la locution interjective n'est ni argument ni circonstant au sein de la proposition, elle ne fait qu'emprunter la fonction, qui est l'effet de la trace du rattrapage syntaxique. Nous voyons donc apparaître ici le même tandem de phénomènes contradictoires observés pour les branchements internes, à savoir :

1. Les interjections intégrées sont dépourvues des caractéristiques sémantico-syntaxiques des items pour lesquels elles se font passer : dans *she's damn pretty*, l'adverbe interjectif *damn* ne qualifie pas l'adjectif *pretty*

2. Pourtant, toutes les interjections intégrées gardent une partie des propriétés des items pour lesquels elles se font passer, et tout particulièrement, des propriétés concernant leur capacité à s'intégrer avec d'autres éléments : *damn* se positionnera forcément devant un adjectif ou devant un nom.

Comment expliquer cette contradiction ?

Nous ne parlerons bien évidemment pas des contraintes qui proviennent tout simplement du rattrapage syntaxique : si *fucking* emprunte des fonctions d'adjectif et d'adverbe, c'est parce que le rattrapage syntaxique consiste précisément à en faire un adjectif ou un adverbe en rajoutant *-ing*. Nous parlerons de celles qui ne proviennent pas du rattrapage, comme le fait que *\*that damn of a wife* est pratiquement introuvable, tout comme *get the damn out*: *damn* ne peut pas emprunter la fonction d'un substantif alors que *wow* le peut. En d'autres termes, il y a *quelque chose d'adjectival* dans l'interjection '*damn*' et *quelque chose de nominal* dans *fuck* et *wow*, mais quoi ? C'est ce que nous allons voir maintenant.

## QUELQUES CONCEPTS CLEFS

Les outils descriptifs disponibles en LG sont à la fois extrêmement intéressants pour notre objet d'étude, car la notion d'EF nous semble particulièrement adaptée à la description de l'interjection, et tout particulièrement concernant la question des branchements internes et

externes ; dans le même temps, les solutions qui sont proposées dans les modèles générativistes sont incompatibles avec nos observations.

Que nous nous situions dans la version XSM ou ESM, l'intégration de l'interjection dans une CQ est impossible. La théorie ESM traite l'interjection comme un item lexical (LI) qui ne possède pas d'information syntaxique permettant l'opération *Merge*, à savoir, des *Edge Features* (EF). Pour rappel, l'hypothèse d'Hulk et Tellier est que tous les éléments intégrés aux constructions qualitatives en position N1 sont des substantifs : ils ont donc tous des EF de substantif en plus d'un *affective feature*, ce qui permet cette intégration. La théorie XSM considère que l'interjection, au fil des transformations, se positionne à un endroit de l'arbre syntaxique qui permet une lecture substantive ou interjective, au même titre que tous les autres LI. Pour Corver, c'est uniquement l'absence d'EF qui rend l'interjection difficilement interprétable, comme le montre l'extrait qui suit (Corver, 2015 : 51, les italiques sont dans le texte original, mais nous ajoutons les caractères gras) :

**This root-status of interjections may also be one of the reasons that it is often quite difficult to paraphrase the exact meaning of interjections** (see Kaplan 1999, Kratzer 1999). For example, the meaning of *Wow!* seems less transparent than the meaning of *cow*, and also the meaning of the interjection *boy* in *Boy, is he smart!* is less transparent than the meaning of *boy* in *The boy is smart*. **The presence of functional material "narrows down" the meaning of the root**; very roughly, you get an object-reading (nouns), event-reading (verbs), property-reading (adjectives) or location-reading (prepositions). **Absence of this f-layer in an interjective linguistic expression arguably makes its descriptive meaning less transparent.**

Voici le problème que nous voyons : si vraiment, la seule différence entre les interjections et les substantifs était que l'interjection ne possédait pas d'EF, alors seul le comportement des interjections strictement secondaires<sup>116</sup> pourrait être expliqué par la théorie : l'absence d'EF pourrait expliquer l'emploi exclamatif des ISS (*Ah ! Miracle !!* >> perte des EF de substantif, ce qui donne une ISS) et leur interprétation substantive par défaut dans la construction qualitative (*ce miracle de femme* >> maintien des EF de substantif, ce qui interdit l'interprétation interjective de *miracle*). La différence entre interjections secondaires et interjections strictement secondaires ne peut pas être décrite par ce paradigme, car leur différence ne se situe pas dans le maintien ou la perte des EF mais dans le maintien du potentiel référentiel : les ISS maintiennent leur potentiel référentiel (*Miracle !* réfère bien à un miracle), alors que les IS le perdent (*God !* ne réfère pas à Dieu). Il y a donc une perte de

---

<sup>116</sup> Rappelons que ce que nous appelons des *interjections strictement secondaires* sont des interjections secondaires n'ayant pas subi d'effacement sémantique au moment de la conversion de l'item d'une classe ouverte à la catégorie métalinguistique « interjection » : *bother !* en est un exemple.

potentiel référentiel entre le substantif et l'interjection secondaire qui n'est pas expliqué par l'absence d'EF, puisque ces derniers ont un rôle purement syntaxique. Or précisément, en CQ, ce dont on se rend compte avec le test de la mise en attribut du sujet, c'est que c'est justement la perte de dénotation, plus que la perte de traits grammaticaux, qui impose l'interprétation INTERJECTION ou l'interprétation SUBSTANTIF. Nous réécrivons ici le test en question :

415. Your piece of shit of a computer = Your computer is shitty

416. That hell of a view ≠ This view is hellish

En 415. , le même item en adjectif attribut du sujet (*shitty*) a un sens compatible avec sa version substantive (*piece of shit*) en CQ : *shit* ne perd pas son potentiel référentiel et cela force l'interprétation substantive en CQ. En 416. , le même item en adjectif attribut du sujet (*hellish*) n'a pas un sens compatible avec sa version en CQ (*hell*), et cela pourrait expliquer l'interprétation interjective de *hell* dans la CQ.

Cela montre qu'au moins dans la CQ, la perte de potentiel référentiel est **plus importante que la perte de traits grammaticaux** pour que l'IS s'intègre tout en maintenant une interprétation interjective.

N'oublions pas que les ISS ne perdent pas leur potentiel référentiel, alors comment font-elles pour avoir elles aussi une interprétation interjective dans la CQ ? Nous connaissons déjà la condition d'une telle interprétation : il faut un signal, qui est un désaccord avec le premier déterminant (cette<sub>FEM</sub> tonnerre<sub>MASC</sub> de femme<sub>FEM</sub>) ; mais ceci n'est qu'une *condition*, pas une explication. C'est que nous allons voir dans la section qui suit.

Il nous faut expliquer les deux points contradictoires précédemment observés sur ces traits syntaxiques : premier point, ces traits syntaxiques sont ininterprétables, second point, ils sont tout de même présents. Pour le premier point, les traits syntaxiques appartenant aux substantifs, adjectifs ou adverbes convertis en interjections secondaires n'ont plus d'interprétation possible : dans *fucking God* le potentiel qualificateur de *fucking* vis-à-vis de *God* est au moins faible sinon nul : il ne s'agit plus d'un adjectif mais d'une interjection intégrée, le seul lien interprétable est *l'effet de la trace*, à savoir, il existe un lien indéterminé entre *God* et *fucking*. Dans *putain de voiture*, *putain* n'est pas un substantif qualifiant N2. Pour le deuxième point : malgré l'ininterprétabilité des traits syntaxiques de l'interjection intégrée, on observe un maintien de certains traits syntaxiques, ne serait-ce que pour le positionnement de l'item à l'intérieur ou à l'extérieur de la locution interjective. Dans *Fucking God*, ce qui ressemble à un nom (*God*) est reliable à ce qui ressemble à un adjectif

(*fucking*) ; \**God fucking* montre qu'une agrammaticalité surgit lorsque ce qui ressemble à un adjectif (*fucking*) se post-positionne par rapport à ce qui ressemble à un nom (*God*). Ainsi, contrairement aux conclusions tirées en linguistique générative, à savoir, que les interjections sont des LI sans EF (Chomsky, 2008 : 139 ; Corver, 2015 : 51), ces traits syntaxiques sont tout de même présents dans les interjections, ce qui leur permet d'effectuer certains branchements mais en bloque d'autres, bien que le rôle de ces traits syntaxiques soient ininterprétables ou *invisibles*, dans les termes de Belder.

Corver (2015), avec la théorie XSM, est parvenu à expliquer les **branchements internes** aux locutions onomatopéiques et leur capacité à effectuer l'opération Merge sans EF : pour Corver, les onomatopées et interjections arrivent en *terminal string* comme des *bare roots*, à savoir, des LI sans EF, et s'ils peuvent, malgré l'absence d'EF, effectuer l'opération *Merge*, c'est par le biais de la conjonction de coordination, car cette dernière a pour particularité de détecter et de joindre les éléments de même nature (ayant les mêmes EF) quelle que soit cette nature (y compris les *bare roots*). Citons-le (Corver, 2015 : 55) :

This inheritance behavior of the coordinate structure can be accounted for by taking coordinate conjunctions to be underspecified feature bundles that act as identity operators with respect to certain grammatical features, such as categorial features, case features and the bar-level property [...]. In other words, the conjunction does not project its lexical nature onto the projected structure. Or to put it differently, coordinators do not have a labeling function (Chomsky 2011a,b). In this respect, the functional category Conjunction differs from other functional heads such as v, C (complementizer), n and D, which do have a labeling function. This inability to label structures possibly makes conjunctions excellent candidates for connecting roots.

Si cette explication peut fonctionner au sein d'une locution onomatopéique ou interjective contenant des conjonctions de coordination, à condition de considérer que tous les éléments grammaticaux présents dans ces locutions sont bien des conjonctions de coordination, cette explication ne peut **ni expliquer d'autres types de branchement internes**, comme l'adjectif interjectif placé à côté d'une IS, **ni expliquer les branchement externes**, puisque dans la CQ, l'interjection est intégrée et branchée à d'autres éléments que des conjonctions de coordination (à savoir, un déterminant, une préposition et un nom).

La seule perte de l'interjection par rapport à la catégorie de départ **n'est donc pas grammaticale**, mais sémantique, à deux niveaux :

1. Au niveau de leur potentiel référentiel (pour les interjections secondaires, mais pas pour les ISS)
2. Au niveau des liens sémantico-syntaxiques entre constituants (un adjectif attribue une propriété à un nom, alors que le sens de l'adjectif interjectif est *ineffable*, etc.)

Ce qui est obligatoire pour l'interprétation interjective en CQ est donc autre chose, que nous allons expliquer maintenant en observant plus précisément les branchements externes : il s'agit du **renvoi à l'énonciation de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>**.

## Analyse des branchements possibles

Le renvoi à l'énonciation de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub> explique, selon nous, la capacité de certaines interjections à emprunter telle fonction et pas telle autre. Pour l'illustrer avec l'exemple qui nous semble le plus évident, commençons par nous poser la question suivante : pourquoi 417. n'a-t-il pas la même interprétation que 418. ?

417. That's the **wow effect**.

418. It's a brand-new phone and I couldn't turn off the **damn effect**.

En 417. , *wow effect* est un nom composé et il est impossible d'interpréter 418. de la même manière. L'effet de la trace du reformatage lexical puis syntaxique dont procède *damn* ne peut pas aboutir à créer un nom composé : l'effet de la trace du rattrapage syntaxique est forcément une position d'adjectif épithète.

Il semble que certaines interjections ne peuvent être positionnées qu'à la place de substantifs. Parallèlement à cela, d'autres interjections ne peuvent être positionnées qu'à la place d'un adjectif. Pour décrire le phénomène, nous allons ici comparer les différentes constructions suivantes :

- Interjection rattrapée syntaxiquement (*damned, damn, fucking*)
- Interjection-DRD dans un nom composé (en position d'épithète nominale : *wow effect, aha moment, glagla shoes*)
- Interjection en position de N1 dans une CQ,
- Adjectif formé par suffixation depuis une interjection (*yucky*)

Commençons par comparer deux versions possibles de l'exemple précédemment cité. Quelle différence peut-on percevoir entre 419. et 420. ?

419. It's a brand-new phone and I couldn't turn off the **damn effect!**

420. The « **daaaaaamn !!** » effect of this video **game will drive you mad!**

En 419. , nous observons une interjection. Elle est donc différenciée selon qu'on l'observe *en corpus*, *en langue* ou *en parole*. Nous observons l'élément 419. *en corpus*. En corpus, *damn* est la trace d'un rattrapage syntaxique appliqué à une interjection, rattrapage consistant

simplement à placer l'interjection *damn* en position d'épithète. L'effet de la trace est total, *damn* est interprété comme un adjectif, même si sa description sémantique est impossible (*ineffable*) et que la position attributive est impossible.

En 420. , en revanche, il semble bien que « *daaaaaamn !!* » *effect* soit un nom composé. Le groupe nominal '*daaaaaamn !!*' *effect* forme un nom composé avec l'interjection *damn* placée en position que nous appellerons ici N1 car il s'agit de la place de gauche, et *effect* en position de N2, qui est la tête syntaxique et sémantique : N2 est le noyau du *groupe nominal*. « *Daaaaaaamn !!* » occupe la place d'épithète. Le nom composé est endocentrique (la dénotation de la tête est la dénotation du nom composé), il est de type attributif (le premier élément apporte une modification à la tête) et l'élément modificateur (que nous nommons N1) est une interjection employée en discours rapporté au style direct (nous dirons interjection-DRD). Observons quelques autres noms composés avec des interjections-DRD :

- *Wow effect* = effet qui est de s'écrier *wow !* (cause : les locuteurs disent *wow* parce qu'ils impressionnés par quelque chose).
- *Aha-moment* = type de moment où les locuteurs s'écrient *aha !* (cause : les locuteurs s'écrient *aha !!* lorsqu'ils font une découverte).
- *Gotcha syndrome* = syndrome développé par les membres d'un couple quand ces derniers finissent par pouvoir dire (*I*) *gotcha !* (cause : les locuteurs disent (*I*) *gotcha* parce qu'ils se sentent propriétaire de leur partenaire).
- *Glagla shoes* = type de chaussures conçues pour répondre aux besoins des personnes se trouvant dans la circonstance où ils s'écrient *glagla !!* (cause : les locuteurs disent *glagla* parce qu'ils ont froid).

On voit que l'interjection-DRD fournit, par inférence en Sit<sub>ARCH</sub>, des informations sur les causes de sa propre énonciation (par exemple, on énonce *aha* parce qu'on vient de faire une découverte) et conséquemment, sur les circonstances associées à N1 (le *Aha-moment* est un moment associé à une découverte soudaine).

Les premières parties sont bien des DRD, qui n'ont pas subi de conversion en substantif, car si c'était le cas, le sens du nom composé serait totalement différent. Faisons l'expérience d'interpréter *wow effect* comme si *wow* était en fait un nom :

- *Wow effect*, avec *wow* en substantif peut s'interpréter comme l'effet produit par le succès : comme par exemple, devenir dépensier, perdre contact avec ses amis.
- *Aha moment*, avec *aha* en substantif peut s'interpréter comme un moment où règne un sentiment de satisfaction dû à une découverte, ou un sentiment de victoire.



Cette interjection-DRD fournit des informations sur les circonstances et la cause de son énonciation en Sit<sub>ARCH</sub>, par un locuteur indéterminé, comme nous l'avons décrit dans la section Linguistique Cognitive (un locuteur typique s'exclamera *aha*, *wow*, ou *gotcha* en réponse à telle situation typique, Sit<sub>ARCH</sub>).

Autrement dit, nous devons observer un point : l'énonciateur qui prend en charge la tête du nom composé n'est pas le même que celui qui prend en charge l'interjection-DRD. Pour l'exemple 420. , le locuteur qui prend en charge *daaaaamn* n'est pas le même que celui qui prend en charge *effect*, car *daaaaamn* est un DRD. L'ensemble est un nom composé, et on peut supposer que la relation entre les deux éléments soit de type : pour « *daaaaamn !!* » *game*, l'effet du jeu est de faire crier *daaaaamn !!* à **quiconque** l'essaye (et pas seulement locuteur de la proposition). Il y a donc un décrochage et ce n'est pas un reformatage lexical ni un rattrapage syntaxique.

Ce qui rend cette interprétation de *daaaaamn !!* possible en 420. , c'est la présence d'encodages typographiques additionnels (guillemets et points d'exclamation). L'interprétation de l'interjection comme un DRD est donc *marquée* (non canonique). Ce n'est pas le cas avec *wow effect* : il n'y a pas besoin de mettre tous ces encodages pour interpréter *wow* comme un DRD (cette interprétation est non marquée).

L'interjection du nom composé est un DRD où l'interjection en Sit<sub>ARCH</sub> est citée (rapportée), son locuteur n'est donc pas L1, mais une autre instance, indéterminée ; appelons **L<sub>ARCH</sub>** l'énonciateur qui prend en charge l'interjection en Sit<sub>ARCH</sub> et appelons **L1** celui qui prend en charge la tête du nom composé. Nous les notons en indice derrière les items concernés.

421. It's a brand new phone and I couldn't turn off the **damn<sub>L1</sub> effect<sub>L1</sub>**

422. The « **daaaaamn !!<sub>LARCH</sub>** » **effect<sub>L1</sub>** of this video game will drive you mad!

423. The **wow<sub>LARCH</sub> effect<sub>L1</sub>** of this video game will drive you mad!

Pourquoi l'interprétation DRD est-elle marquée avec *damn* et non marquée avec *wow* ? Il doit y avoir une contrainte dans l'interjection, au départ, qui impose ou interdit telle ou telle position. Quelle est cette contrainte ? Observons la phrase suivante :

424. He gave me that **wow of a report** and I was impressed.

En 424. , *wow* est une interjection. Elle est donc différenciée selon qu'on l'observe *en corpus*, *en langue* ou *en parole*. Nous observons l'interjection en 424. *en corpus*. En corpus,

*wow* est la trace d'un plaquage. L'effet de cette trace est que *wow* est interprétée comme jouant le même rôle qu'un substantif permettant de qualifier la tête de la structure, *report*. Il n'y a pas de DRD, donc pas de décrochage. Il n'y a même pas de conversion en substantif (*wow* est bien une interjection, comme nous l'avons défendu dans notre seconde étude de cas) ; l'énonciation de *wow* a lieu en Sit<sub>GROUND</sub> et elle est prise en charge par L1. On peut donc noter cette phrase ainsi :

425. He gave me that **wow**<sub>L1</sub> **of a report**<sub>L1</sub> and I was impressed.

En CQ, *wow* est une interjection prise en charge par L<sub>1</sub> en Sit<sub>GROUND</sub>, alors qu'avec le nom composé, *wow* est un DRD pris en charge par L<sub>ARCH</sub> en Sit<sub>ARCH</sub>. En CQ, quelque chose interdit un DRD de se trouver en position de N1: l'élément en N1 doit forcément être *expressive* (Foolen), ce qui explique pourquoi un décrochage est impossible. Cela explique également pourquoi en N1, on ne peut pas avoir de propositions entières (\*your *I don't care of a computer*) alors même qu'une interjection peut s'y placer, et qu'une interjection est équivalente à une proposition entière : la raison de cette impossibilité est qu'une phrase entière en N1 impose une conversion verticale, qui elle-même impose un décrochage (dans *go-as-you-please series*, *go-as-you-please* a subi une conversion verticale, et très logiquement, on ne trouve pas ce substantif dans la CQ : \*that *go-as-you-please of a* est introuvable sur Google).

Mais alors, si la raison de l'impossibilité du DRD en N1 de CQ est le décrochage, pourquoi *wow* peut-elle entrer dans une CQ et pas *damn* ? Notre hypothèse est que *wow* s'inscrit dans des structures qui contiennent des substantifs (comme le nom composé avec une interjection-DRD en position de N1, ou comme la position N1 de CQ), alors que *damn* s'inscrit dans des structures qui contiennent des adjectifs (en position épithète dans des groupes nominaux). Ainsi, il n'est pas possible d'interpréter *wow* comme un adjectif dans *that wow effect*. Il y a quelque chose dans *wow*, qui lui permet de se positionner comme un substantif. Mais quoi ?

Commençons par observer les autres formes qui ne peuvent pas se placer en N1 de CQ :

426. \*He gave me that oh-my-god of a report.

Nous avons vu dans la seconde étude de cas que cette structure était impossible. Notre hypothèse est que le *oh* fait barrage, car il permet d'effectuer une opération de repérage, comme nous l'avons vu dans la classification, repérage dont découle sa valeur d'interjection-guillemet. Ce repérage annonce un DRD (*celui qui prend en charge le 'oh' est également*

*celui qui prend en charge le reste de l'énoncé*), et donc un décrochage ; or, nous venons de voir que le décrochage était justement impossible en CQ.

En revanche, il est tout à fait possible de trouver *oh my God* en DRD en position de N1 dans un nom composé :

427. He gave me the oh-my-God<sub>LARCH</sub> report<sub>L1</sub>.

*Wow* a donc deux caractéristiques : tout d'abord, elle peut se positionner à la place d'un substantif et ensuite, elle peut être prise en charge par L<sub>1</sub> et par L<sub>ARCH</sub>, ce qui lui donne respectivement la possibilité de s'intégrer par plaquage dans la CQ et d'être une interjection-DRD dans un nom composé.

*Oh* repère le locuteur à qui il est attribué en le restabilisant vocalement pour lui permettre de réaffirmer un statut de sujet parlant après une pensée déstabilisante. *Oh* peut donc repérer le locuteur L<sub>1</sub> (c'est sa valeur d'assise vocale) ou repérer le locuteur rapporté (c'est sa valeur d'interjection-guillemet). Or, quand la structure phrastique est déjà engagée et que *oh* arrive à l'intérieur d'un constituant, le locuteur L<sub>1</sub> n'a pas besoin de cette assise vocale ; le *oh* ne peut donc pas être attribué à L<sub>1</sub>, c'est pourquoi il est attribué à L<sub>ARCH</sub>, ce qui génère un décrochage.

Pourquoi *oh* peut-il facilement prendre la place de N1 dans un nom composé ? Les interjections-DRD en position N1 de nom composé sont des DRD : un DRD, tout comme l'onomatopée, est une exposition du référent (sonore, discursif ou vocal), donc, le locuteur se dissimule : il ne peut pas, par définition, prendre en charge le discours exposé, car il fusionne sa source énonciative avec une autre source (celle du locuteur rapporté). Le DRD est donc une place idéale pour inscrire un *oh* marquant un décrochage. La CQ, au contraire, ne peut pas recevoir de décrochage en N1 et ne peut pas non plus recevoir de *oh* à valeur d'assise vocale, car ce dernier ne peut pas arriver qu'en position initiale. Voilà pourquoi les *oh* sont impossibles en CQ : cela tient à l'identité du locuteur prenant en charge l'interjection.

*Damn* ne se positionne pas à la place d'un substantif, mais à celle d'adjectif, c'est pourquoi la construction est marquée pour le nom composé et c'est pourquoi il se place difficilement en N1 de CQ. Nous pouvons donc résumer par les points suivants :

Le fait que certaines interjections puissent se placer dans certaines constructions montre que l'interprétation grammaticale et l'intégration syntaxique ne sont juste les effets de la trace, il y a aussi des branchements obligatoires et d'autres impossibles : un peu comme si des *Edge Features* étaient présents dans l'interjection ; comme si ces EF permettaient d'effectuer des branchements externes et internes, c'est-à-dire les branchements possibles de l'interjection avec les autres constituants de la phrase.

Il nous faut encore observer un point sur les interjections intégrées : il nous faut distinguer l'*effet de la trace* d'un rattrapage syntaxique (qui est de mettre en relation deux constituants *a posteriori*), de l'*effet de de la trace* d'un plaquage, qui rend l'interjection capable de fournir une information (par implicature) sur les raisons de sa production, et donc, de rendre possible une forme de qualification du substantif avec lequel elle est mise en relation.

Avec le RS, l'effet de la trace est une mise en relation entre deux constituants qui ne fournit aucune information sur la nature du lien entre l'interjection et le nom, ni sur la raison de la production de l'interjection : nous l'appelons une mise en relation *non-qualifiante*. Il y a, avec les plaquages, d'autres types de mises en relation, qui elles, fournissent ces informations que nous appelons *qualifiantes*. Ces dernières sont de trois types :

- L'information qualifiante imposée par l'**énonciation** en Sit<sub>ARCH</sub>. L'information est : *cette interjection est prononcée par L<sub>ARCH</sub> en Sit<sub>ARCH</sub>*. Par exemple : *wow effect* : « effet **qui fait dire** *wow !!* » **à tout le monde** ; « daaaaamn !! » effect : effet **qui fait dire** *damn !* **à tout le monde**; « aha moment » : moment **où l'on dit** *aha !!* », « glagla shoes » : chaussures faites pour les jours d'hiver **où l'on dit** *glagla*
- L'information qualifiante rendue possible par le **signalème**<sup>117</sup> : **l'information est la raison de la production de l'interjection** (*wow effect* : on dit *wow* parce qu'on est impressionné, *wow of a dress* : je dis *wow* parce que je suis impressionnée).
- L'information qualifiante imposée par une **recatégorisation en adjectif** : *yucky food* : ce sont les propriétés de cette nourriture qui me font dire *yuck !*.

On voit donc bien ici que d'un côté, *yucky*, et de l'autre, *wow* en construction qualitative, possèdent tous deux des informations qualifiantes pour le nom avec lequel elles sont mises en relation. Bien que ces items soient de nature différente (*yucky* est un adjectif « désinterjectif » et *wow* est une interjection intégrée), dans les deux cas, le potentiel qualificatif existe grâce au signalème. *Damn*, en revanche, ne permet aucunement de qualifier le substantif, car il n'a pas de signalème. Il semble que la présence d'un signalème soit mise à profit dans les constructions qui imposent une information qualifiante sur la nature de la relation entre l'interjection et le substantif.

Est-ce à dire que ces constructions imposent la présence d'interjections possédant un signalème ? C'est ce que nous allons explorer dans le paragraphe suivant.

---

<sup>117</sup> Nous avons introduit le terme de signalème dans la section consacrée au canevas fractal et l'avons expliqué plus avant dans la section consacrée à la Linguistique Cognitive.

Nous allons maintenant tenter de comprendre ce qui fait que *wow* peut prendre la place d'un substantif. Quelle est la différence entre *wow of a dress* et *damn dress* ?

*Wow* est une interjection primaire riche, elle possède un signalème. Dans la section consacrée à la Linguistique Cognitive, nous avons dit que le signalème donnait des informations sur le début de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>. Par conséquent, il contient des informations sur la raison de la production vocale *wow*. Cela lui donne les capacités d'entrer dans une construction qui appelle des informations qualifiantes de la part de l'item en N1. En raison de sa richesse sémantique, *wow* ressemble donc suffisamment à un substantif pour s'intégrer à cette construction, qui appelle des substantifs. Rappelons qu'une des différences majeures entre les adjectifs et les substantifs est la complexité des relations sémantiques dont procèdent les derniers (Cruse, 2000 : 289, Griffiths, 2006 : 41), par opposition au caractère unidimensionnel des adjectifs. En effet, une seule propriété est évaluée par l'adjectif, quand les propriétés des substantifs concernent de nombreux aspects : les relations holonymiques et méronymiques, elles-mêmes dépendantes des prototypes, les relations entre hyperonymes et hyponymes, entre autres. L'interjection primaire riche renvoyant à toute une situation en Sit<sub>ARCH</sub> a plus de chances de mettre en place un ensemble de relations sémantiques plutôt que de référer avec clarté et précision à une seule propriété. L'interjection primaire riche *wow* partage suffisamment de propriétés avec les substantifs, nous appelons cela *remplir la contrainte du branchement semblable* : cela consiste à avoir suffisamment de points communs avec un substantif pour pouvoir se positionner à la place d'un substantif.

#### **On peut donc comparer le français et l'anglais :**

- **The wow effect** : *wow* est une interjection primaire riche, il y a donc un signalème, ce qui rend qualifiante l'information véhiculée par l'interjection. Mais pourquoi cela interdirait-il l'emprunt de la fonction épithète (*wow dress* interprété comme *damn dress*) ? Nous verrons cela ci-dessous.
- **The damn effect (le putain d'effet, le sacré effet)** : *damn* est une interjection secondaire, ne possède pas de signalème et donc pas d'information en début d'*action chain* : l'interprétation par défaut est l'adjectif épithète car il est d'usage d'interpréter *damn* comme un adjectif (et accessoirement, la substantivation rendrait la construction sans intérêt).

- **The « daaamn!! » effect** ( $\approx$  l'effet « putainnn, con!! ») : *damn* est ici une interjection secondaire en DRD, or, cette interprétation impose des signaux (ponctuation, prosodie): elle est marquée.
- **L'effet putain** ( $\approx$  *the whore effect* ; avec *damn*, cela serait différent, il faudrait un substantif pour obtenir cette construction : *damnation effect*) ; en français, la position épithète nominale impose par défaut l'interprétation non interjective. C'est le substantif *putain* qui est l'interprétation par défaut. Comme en anglais, l'interjection secondaire n'est pas assez proche du substantif pour s'y placer. L'interjection primaire, en revanche, peut le faire : *l'effet wow !*

Nous avons tenté d'expliquer la raison des branchements possibles par la présence de signalèmes : une interjection contenant un signalème remplit la contrainte du branchement semblable et peut se placer dans une construction où un substantif serait attendu. Nous pensons que c'est en raison des informations contenues dans le signalème : ces informations permettent de circonscrire la nature de la relation entre la tête syntaxique et l'interjection, relation qui est complexe et requiert un contenu sémantique, même si ce dernier est procédural.

Cette hypothèse n'est pas suffisante, en l'état, pour expliquer tous les comportements que nous avons vus : elle n'explique pas pourquoi le signalème interdirait d'emprunter la place d'un adjectif (*wow dress* où *wow* serait interprété comme un adjectif). Si le locuteur ne rajoute pas [of a] entre l'interjection et le substantif, alors *wow* sera interprété comme un DRD pris en charge par  $L_{ARCH}$ . Mais pourquoi l'effet n'est-il pas d'être réinterprété comme un adjectif épithète ? La seule raison que nous voyons, c'est encore une contrainte de branchement, que nous appelons ici la contrainte de la **meilleure interprétation**. En effet, le fait que le signalème contienne des informations peut expliquer des comportements *possibles*, mais ne peut pas expliquer le comportement *impossible* de *wow*. Pour expliquer ce comportement impossible, il faut une contrainte, selon laquelle quand deux interprétations sont en concurrence, la meilleure l'emporte. *Wow* étant plus semblable à un substantif qu'à un adjectif en raison de la présence du signalème, l'interprétation substantive l'emporte. Cette contrainte de la meilleure interprétation correspond à un principe de *relevance-theoretic comprehension procedure* dans la théorie de la pertinence (Sperber and Wilson 2002, 24) :

- (4) the relevance-theoretic comprehension procedure:
  - a. Follow the path of least effort in deriving cognitive effects: test interpretive hypothesis (reference assignments, disambiguations, implicatures, etc.) in order of accessibility.
  - b. Stop when your expectations of relevance are satisfied.

Il semble que le français et l'anglais aient un système différencié de relations entre interjections et substantifs. Les constructions comportant un substantif ne peuvent être empruntées que par des interjections ressemblant à des substantifs **mais n'étant clairement pas des substantifs** : il faut que l'item y ressemble, nous appelons cela la « contrainte du **branchement semblable** », mais que cela reste clairement une interjection, c'est la contrainte inverse, nous appelons cela la « contrainte de la **meilleure interprétation** » : s'il y a une concurrence avec un vrai substantif, l'interprétation substantive l'emporte.

## CONSTRUCTION QUALITATIVE

Commençons par les interjections présentes en CQ. Nous avons dit qu'il s'agissait d'un emprunt de fonction, soit par rattrapage syntaxique, soit par plaquage. Au stade de notre recherche, il nous semble qu'elle constitue toujours un rattrapage syntaxique en français, mais qu'en anglais, il y a deux cas de figure possibles: soit l'interjection est secondaire, auquel cas il agit d'un rattrapage syntaxique, soit l'interjection est primaire riche, auquel cas il s'agit d'un plaquage, exactement comme le fait l'interjection-DRD se plaçant en N1 de nom composé. Gardons cela à l'esprit et observons les branchements.

### LE FRANÇAIS

En français, la CQ est plus courante et moins contraignante qu'en anglais : il en existe plusieurs types (décrits par Gaatone) et l'élément en N1 peut ne pas être expressif du tout (*son médecin de mari*). Quand une interjection se trouve en CQ, il s'agit de rattrapages syntaxiques. L'interjection secondaire qui s'y place le plus souvent est *putain* ; cette dernière est convertie depuis un substantif, et obéit donc à la contrainte du **branchement semblable**. Souvenons-nous que les interjections secondaires ne possèdent pas d'information sur le début en l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>. Ainsi, l'interlocuteur ne peut pas établir d'inférence sur la raison de la production vocale *putain!*. Ainsi, *putain de voiture* se traduira par le rattrapage syntaxique le plus courant en anglais, à savoir, l'adjectif interjectif, *damn car* ou *fucking car*. Dans les deux cas (*putain de voiture* et *damn car*), aucune information n'est fournie sur la voiture, car ces formes ne sont que des rattrapages syntaxiques ayant pour effet, *en corpus*, une mise en relation entre deux éléments (*putain* avec *voiture*, *damn* avec *car*). La seule information fournie par ces mises en relation est donc « c'est *en rapport avec la voiture* que je m'exclame *damn / putain* ». Mais quel rapport précisément ? On ne sait pas, car on ne sait pas ce qu'il se passe en Sit<sub>ARCH</sub> en début d'*action chain*. Une fois qu'une interjection obéissant à la contrainte du branchement semblable a été sélectionnée, la contrainte inverse se met en

place (la contrainte de la **meilleure interprétation**) : quand une interjection est convertie à partir d'un item **qui a également une interprétation métaphorique** (comme *merde*), alors se met en place une concurrence entre les deux items expressifs (interjection et substantif métaphorique) et l'item le plus proche du substantif l'emporte. C'est donc l'interprétation substantive qui l'emporte (dans *cette merde de voiture*, *merde* n'est pas une interjection mais un substantif signifiant *nullité*). De la même manière, quand une interjection strictement secondaire est en N1 de CQ, se met en place une concurrence entre les deux items expressifs (interjection strictement secondaire et substantif), et **s'il n'y a pas un signal fort pour indiquer l'interprétation interjective**, comme un désaccord avec le premier déterminant (par exemple : *cette<sub>FEM</sub> tonnerre<sub>MASC</sub> de femme<sub>FEM</sub>*), alors **c'est l'interprétation substantive qui l'emporte** par défaut (par exemple : *ce<sub>MASC</sub> malheur<sub>MASC</sub> de femme<sub>FEM</sub>*, ici, *malheur* est un substantif).

#### L'ANGLAIS

En anglais, une interjection intégrée en CQ est soit un rattrapage syntaxique (*that hell of a N2*) soit un plaquage (*that wow of a N2*).

Quand il s'agit d'une interjection intégrée par plaquage, l'interjection emprunte la fonction d'un substantif au sein d'une structure mettant en relation un élément spécifique et expressif (N1) avec une tête syntaxique (N2) : c'est la CQ, à ceci près qu'elle contient une interjection en N1. En d'autres termes, il faut que l'interjection prenant la place du N1 ait un contenu sémantique suffisamment riche pour pouvoir fournir des informations permettant de modifier le N2, il faut donc une interjection possédant un signalème (il se passe la même chose avec l'interjection-DRD en nom composé). Ainsi, malgré le fait qu'elle ne provienne pas d'un substantif, *wow* peut se placer en CQ : grâce aux informations sur le début de l'*action chain* présentes en Sit<sub>ARCH</sub>, les interjections primaires peuvent modifier un autre nom, et obéissent à la contrainte du **branchement semblable**.

Quand il s'agit d'un rattrapage syntaxique, seule une interjection convertie à partir d'un nom ou convertie à partir d'un item ayant une acception nominale peut s'y inscrire : *\*damn of a* (aucune occurrence dans le COCA), *fuck of a* (33 occurrences dans le COCA), *hell of a* (7478 occurrences dans le COCA). En effet, *damn*<sup>118</sup> est plus éloigné du substantif, car il

---

<sup>118</sup> Sur Google, la requête *that damn of a* donne 1590 résultats. Celle avec « *that fuck of a* » en donne 89500. (Le 14/09/2020 à Paris). Sur Google, la requête *what the damn* est toujours suivie de *fuck* ou *hell* (*what the damn fuck/hell*), ce qui implique que *damn* ne peut qu'être adjectif interjectif dans cette structure (*\*what the damn*).



vient d'un verbe ; ainsi, la contrainte du branchement semblable se met en place et bloque sa présence dans toutes les structures contenant un substantif : \**What the damn* est pratiquement introuvable, au même titre que ?*it scared the damn out of me*, dans la structure que nous avons vue dans la section précédente). Malgré le fait que *fuck* soit un verbe, l'interjection secondaire qui en est issue arrive tout de même à se placer en CQ, comme dans d'autres structures contenant un substantif (comme *what the fuck*). Nous voyons deux possibilités : soit l'interjection *fuck* est convertie à partir du substantif, mais c'est peu probable, soit le fait que ce lexème ait une acception nominale suffit à obéir à la contrainte du branchement semblable.

Le rattrapage par CQ est plus rare en anglais qu'en français, et d'ailleurs, la construction anglaise avec *hell* se trouve souvent en position prédicative, derrière la copule (*that's one hell of a view*), ce qui, en français comme en anglais, est associé à une appréciation positive de la part du locuteur (*sa putain de voiture* peut manifester une appréciation positive ou négative, quand *ça, c'est une putain de voiture !* manifeste une appréciation positive). Une fois de plus, la réinterprétation syntaxique qui émerge du rattrapage ne fait que mettre en relation les deux éléments (*hell* avec *view*). La seule information fournie par cet emprunt est donc « c'est en rapport avec la vue que je m'exclame *hell* ». Quel rapport ? On ne sait pas, car l'interjection secondaire ne contient pas d'information sur le début de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>.

Une fois qu'a été sélectionnée une interjection secondaire qui provient d'un substantif, comme *hell* et *shit*, se met en place la contrainte inverse (contrainte du **meilleur branchement**) : il faut que ce ne soit clairement pas un substantif : *shit* a une acception nominale métaphorique (*I'm up shit creek*), ce qui se voit avec l'équivalence entre la CQ et la mise en attribution (*the computer is shitty = that piece of shit of a computer*), mais qui n'est pas le cas de *hell* (*that hell of a view ≠ the view is hellish*). *Shit* ne peut donc pas se placer en CQ en raison de la contrainte de la **meilleure interprétation**. La contrainte de la meilleure interprétation explique également pourquoi, quand l'onomatopée primaire est *imitative* (c'est-à-dire, quand elle représente un son produit par des cordes vocales), elle peut être placée dans la position N1 : elle emprunte la fonction de ce N1 tout en restant une onomatopée. À l'inverse, quand l'onomatopée est *echoic* (c'est-à-dire quand elle représente un autre son que celui produit par des cordes vocales), elle est interprétée comme un substantif. Comparons 428. et 429. , déjà présentés plus haut, mais que nous reprenons ici :

428. An Amazon Best Book of October 2019. An engaging, at times breathless, read that builds in anticipation, even after **that bang of a beginning**<sup>exliii</sup>.

429. Oscar the lion! Just listen to **that roar of a purr!** We can't believe that he still hasn't been adopted. That purrfect home just seems to remain elusive.<sup>exliv</sup>

En 428. , on pourrait très bien penser que *bang* est un substantif signifiant *fracas*, qu'il est utilisé métaphoriquement, et qu'il qualifie le N2 *beginning*, alors qu'en 429. , il est plus compliqué d'interpréter *roar* comme un substantif signifiant *rugissement*, et que ce dernier qualifie N2, car il n'y a pas d'interprétation métaphorique pour *roar*.

## NOMS COMPOSÉS

Poursuivons avec la construction de noms composés. En français, si l'on voulait construire un nom composé avec une interjection secondaire en position de N1, cela ne marcherait pas, car l'interprétation par défaut est substantive, il s'agit du substantif d'où a été convertie l'interjection. Par exemple, *l'effet putain* : pour visualiser l'effet, il faut imaginer une tenue particulièrement provocante. C'est la contrainte du **meilleur branchement** : il faudrait un fort marquage prosodique ou typographique pour forcer l'interprétation interjective. En anglais, il en est de même : l'interprétation par défaut est celle de la catégorie dont l'interjection est issue. En revanche, en français comme en anglais, l'interprétation par défaut de l'interjection primaire riche à cette même place est interjective et nous supposons que c'est grâce au signalème, qui permet de répondre aux exigences sémantiques de la construction. Dans ce cas, l'interjection primaire est prise en charge par L<sub>ARCH</sub> car c'est un DRD (*aha-moment*, *wow effect*, et on peut aussi trouver des propositions entières comme dans *gotcha-syndrome*). Pour interpréter l'interjection primaire riche comme un adjectif interjectif, il faudrait forcer l'interprétation pour ne pas tenir compte des informations disponibles en Sit<sub>ARCH</sub>, car ces informations permettent d'établir un lien entre l'adjectif et le nom qu'il qualifie.

## APPLICATION DE LA CONTRAINTE DU MEILLEUR BRANCHEMENT AUX MORPHÈMES

Dans la section consacrée à la Linguistique Cognitive, nous avons comparé les véritables adjectifs issus de la recatégorisation d'une interjection (adjectifs de type *yucky*) avec les adjectifs interjectifs (comme *fucking*), mais nous n'avions pas expliqué pourquoi il n'existait pas de *yucking* équivalent à *fucking*, c'est-à-dire de *yuck* rattrapé syntaxiquement par *-ing*. La contrainte du meilleur branchement peut nous mettre sur la piste. *Yuck* est une interjection primaire riche (IPR), et nous avons vu que les IPR contenaient un signalème. L'interjection primaire riche signifie donc *je crie 'X' à cause de Y*, et pour le cas précis de *yuck* : *je crie 'yuck' maintenant* (en Sit<sub>GROUND</sub>) *parce que c'est ce que l'on crie généralement dans les situations où l'on éprouve du dégoût* (en Sit<sub>ARCH</sub>). Or, c'est précisément cette information sur

la *cause* de la production vocale qui rend possible la dérivation adjectivale. En effet, le morphème adjectival ajouté à *yuck* (*yucky*, et rarement *yucking*, *yuckful*) signifie : *le nom possède la propriété Y, Y étant la cause qui provoque le cri 'yuck !!' en Sit<sub>ARCH</sub>*. Ainsi, la présence de l'information contenue dans le signalème impose d'interpréter *yucky* comme un adjectif, c'est la contrainte de la meilleure interprétation. En d'autres termes, puisqu'il y a bien une information disponible pour dénoter une propriété, et qu'un morphème adjectival a été ajouté, il faudrait forcer l'interprétation pour ne pas percevoir cette propriété. Dans le cas de *yucky*, il n'y a donc aucun rattrapage syntaxique en urgence, mais la création d'un véritable adjectif, qui exerce bien sémantiquement et syntaxiquement sa fonction d'adjectif qualificatif. Quand bien même un locuteur émettrait l'interjection *yuck* en plein milieu d'une proposition et la rattraperait avec l'ajout de *-y* ou *-ing*, l'effet serait de créer un véritable adjectif qualifiant un nom. Cela explique pourquoi il n'y a pas d'*adjectif interjectif strictement secondaire* (\**miracling vision* !) : le rattrapage syntaxique ne s'applique pas à l'ISS, car celle-ci ne montre pas de perte de potentiel référentiel, ce qui implique qu'il n'est pas possible de lui ajouter un morphème postiche.

Inversement, comme les interjections secondaires n'ont pas de signalème, l'information sur le début de l'*action chain* est absente, ce qui implique que la conversion en adjectif n'est quasiment pas possible : le *-ing* de *fucking* est un morphème postiche, il ne sert qu'à intégrer syntaxiquement l'interjection, car aucune information sur la cause provoquant son énonciation n'est disponible pour dénoter une quelconque propriété ; on ne peut donc presque pas voir apparaître d'occurrences d'adjectifs ou adverbes équivalents à *yucky* avec les interjections secondaires, c'est-à-dire des adjectifs ou adverbes avec conversion lexicale de type *it's fucking*, *fucky*, *fuckyish*, signifiant *X a une propriété qui fait dire 'fuck' en Sit<sub>ARCH</sub>*. Personne ne connaît cette propriété. Le seul moyen est d'ajouter un signal fort montrant que le morphème doit s'attacher à une interjection et non pas à la base *fuck*, malgré cette absence de propriété (comme c'est le cas pour *What-the-fuckingly*).

## LE STATUT DES MORPHÈMES

Nous pouvons maintenant résoudre la question du statut des morphèmes des adjectifs créés à partir d'interjections. Nous avons ouvert cette question dans la section consacrée à la classification et avons besoin de tous les outils développés jusqu'ici pour y répondre.

Nous avons dit que les adjectifs interjectifs étaient issus de l'ajout d'un morphème adjectival postiche sur une interjection. Cela pose la question du statut de l'interjection et du statut du suffixe. Peut-on considérer l'interjection comme une *base* et le morphème *-ing*

comme un *suffixe* ? Et qu'en est-il des véritables adjectifs issus de la recatégorisation d'une interjection, comme *yucky* ? C'est ce que nous allons voir dans ce paragraphe.

Commençons par rappeler que *yuck* et *fuck* étant des interjections, elles possèdent le paramètre de *renvoi à sa propre énonciation*, décrit dans la section Classification, et qui se décline en plusieurs types de renvois. Ces renvois sont également présents dans les adjectifs qui sont formés à partir de ces interjections. Ainsi, on pourrait penser que le statut morphologique de *fuck* et *yuck* au sein des adjectifs est non pas d'être des *bases*, mais des *signes linguistiques* (car la définition des interjections est *métalinguistique*) auxquels s'ajoutent des suffixes. Cependant, ces renvois ne se situent pas au même endroit : ils sont de type 1 et 2 pour *yuck* et de type 2 et 4 pour *fuck*. Rappelons que le type 1 correspond à la présence du signalème.

Rappelons que les interjections sont prononcées en Sit<sub>GROUND</sub> et qu'une inférence est rendue possible par une autre occurrence, en Sit<sub>ARCH</sub>. L'adjectif *yucky* provient de l'ajout du morphème dérivationnel *-y*, signifiant *contient la propriété DÉGOÛT, qui en Sit<sub>ARCH</sub>, provoque la production du cri 'yuck !!'*. Ainsi, lors de la formation de *yucky*, le locuteur ne s'exclame pas *yuck !* en Sit<sub>GROUND</sub>, **la seule occurrence de l'interjection *yuck !!* se situe en Sit<sub>ARCH</sub>**. En d'autres termes, pour l'adjectif *yucky*, le renvoi à l'énonciation de *yuck* n'a lieu qu'en Sit<sub>ARCH</sub>. *Yucky* se décompose donc en une base (*yuck-*) et un suffixe adjectival (*-y*). Le sens de la base à partir de laquelle une propriété peut être fabriquée est cependant procédural : c'est une inférence, que les locuteurs font à partir des premières interactions de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub> ; le sens de cette base n'est donc pas conceptuel, c'est pourquoi le morphème *-y* est privilégié à ceux pourtant attendus pour ce type d'adjectifs (*-ing*, *-ish* ou *-ful*). Le morphème *-y* indique que la base ne contient pas de sens conceptuel.

L'adjectif interjectif *fucking* a une décomposition totalement différente. Ici, *fucking* est construit sur l'ajout d'un morphème postiche (*-ing*) à l'interjection *fuck !*. Ainsi, au moment de la formation de *fucking*, le locuteur **prononce bien 'fuck' en Sit<sub>GROUND</sub>**. *Fucking* est donc composé d'un élément qui a non pas le statut de *base*, mais le statut de *signe linguistique* (c'est le renvoi à son énonciation de type 2, en Sit<sub>GROUND</sub> : *I say 'fuck !'*) et d'un morphème postiche (*-ing*). Nous n'avons pas d'explication au choix du morphème *-ing*, et à l'étape où nous en sommes, nous voyons deux possibilités :

- Étant un morphème postiche, *-ing* n'entre pas dans un système d'opposition avec les autres morphèmes : il en fallait bien un, *-ing* a été choisi.
- La contrainte du meilleur branchement se met en place au niveau morphologique : *fuck* est une interjection convertie à partir d'un verbe, et les verbes sont dérivés en

adjectifs avec le morphème *-ing*. La catégorie dont l'item interjectif est issu a donc toujours un impact sur les morphèmes qu'elle peut prendre, même après la conversion en interjection. Cela confirme l'idée que l'interjection procède de renvois à l'énonciation d'un lexème et qu'elle n'est pas une catégorie grammaticale comme les autres (elle garde des propriétés de l'item en question).

Nous pouvons schématiser cette différence ainsi :

*Yucky* = BASE [yuck-] + SUFFIXE ADJECTIVAL [-y]

Sens : possédant la propriété *Y*, *Y* étant la cause qui provoque le cri 'yuck !!' en *Sit<sub>ARCH</sub>*

*Fucking* = SIGNE ['fuck!!'] énoncé en *Sit<sub>GROUND</sub>* + MORPHÈME POSTICHE [-ing]

Sens : AUCUN ; effet de la trace : ayant un lien indéterminé avec le cri 'fuck !!' en *Sit<sub>GROUND</sub>*

Le renvoi à sa propre énonciation de type 1 (présence d'un signalème) oblige *yuck* à avoir le statut de *base* dans les adjectifs ; il en est de même pour les interjections-DRD en première partie de noms composés : le statut morphologique du DRD ayant le rôle de spécificateur modifiant la tête syntaxique est bien d'être une base libre avec RPE1 en *Sit<sub>ARCH</sub>* (*aha-moment*, *wow effect*). Le RPE 2 permet l'interprétation interjective et la prise en charge par *L<sub>1</sub>* de *fuck* dans les AI et dans d'autres structures (qu'il s'agisse des interjections dans des constructions qualitatives, des emprunts de COD, de circonstants, etc.).

### III.5. 6. Résumé et conclusion

Pour conclure ce chapitre consacré à ce que nous avons appelé les *emprunts de fonction*, nous pouvons dire que le rattrapage syntaxique est conditionné par plusieurs contraintes. Il y a une contrainte au départ, il faut que la fonction syntaxique soit empruntable, et des contraintes à l'arrivée, il faut que l'interjection ait les propriétés qui lui permettent d'emprunter cette fonction-là.

Nous venons de voir la contrainte de branchement : si l'on veut rattraper une interjection et voir émerger un effet de la trace, il faut avant tout que l'interjection puisse s'intégrer dans la structure. Si la structure *that damn of a woman* est quasiment impossible, c'est en raison de la contrainte du branchement semblable. En revanche, dans *the damn effect* et *she's damn pretty*, les effets de la trace des rattrapages syntaxiques aboutissent à la réinterprétation des items interjectifs comme exerçant des fonctions d'adverbe et d'adjectif, car ces fonctions sont

empruntables par l'interjection secondaire *damn*. Ces mêmes fonctions ne sont pas empruntables par l'interjection primaire : dans *wow effect*, *wow* sera interprété comme le premier morphème d'un nom composé, morphème qui est un discours rapporté au style direct. Symétriquement, dans *damn effect*, *damn* ne peut pas être interprété comme un DRD, et c'est en raison de la contrainte de la meilleure interprétation.

Ainsi, on peut avancer que **toutes les fonctions syntaxiques ne sont pas empruntables**, et que parmi celles qui sont empruntables, **toutes les interjections ne peuvent pas les emprunter**. Il existe des impossibilités qui ne proviennent pas de la fonction d'arrivée mais qui proviennent des caractéristiques de l'item de départ : certaines interjections prennent des places de substantif, certaines autres des places d'adjectif. Sachant qu'elles n'ont pourtant pas subi de conversion en adjectif ou en substantif, cela peut sembler étonnant : telle interjection, qui n'est pas, par définition, un substantif, ne peut pourtant se mettre qu'à la place d'un substantif.

**Nous avons également montré l'importance de la différence entre les constructions imposant une prise en charge par L<sub>1</sub> et les constructions imposant une prise en charge par L<sub>ARCH</sub>**. En effet, ces diverses prises en charge expliquent certaines possibilités et impossibilités. Dans un nom composé, le *oh* est tout à fait possible : on peut trouver *the oh-my-god effect*, car dans cette construction, c'est L<sub>ARCH</sub> qui prend en charge la locution interjective, et pas L<sub>1</sub> (*the oh-my-god effect* = l'effet est que ***tout le monde s'exclame 'oh my God !!'***). Dans la CQ en revanche, *that wow of a dress*, c'est bien L<sub>1</sub> (et personne d'autre) qui s'exclame *wow!* en Sit<sub>GROUND</sub>, c'est pourquoi on ne peut pas trouver *\*that oh-my-god of a dress* : *oh* est un marqueur de repérage, et s'il est prononcé par L<sub>1</sub>, alors il doit arriver en position initiale, or là, il arrive après le *that*. En d'autres termes, les interjections DRD en position N1 de nom composé sont prises en charge par un locuteur indéterminé, L<sub>ARCH</sub>, alors que les interjections en position N1 de CQ requièrent une prise en charge par L<sub>1</sub>.

La prise en charge par L<sub>ARCH</sub> explique également l'absence de *oh* devant les adjectifs interjectifs. En effet, *damn* est un reformatage lexical, avant d'être un rattrapage syntaxique. On pourrait se demander pourquoi on ne trouve pas de structures comme *shut the... oh damn ! door*. En effet, nous avons vu que le locuteur avait besoin, par étapes, de retourner vers une production de plus en plus conventionnelle. Alors pourquoi n'a-t-on pas cette forme, *damn*, précédée de *oh* ? Parce que *oh* permet au locuteur de retrouver peu à peu sa voix 1 : *oh* est *en langue*, un réceptacle permettant au locuteur de caser sa voix 0 dans un signe, ce qui lui permet de se restabiliser en tant que sujet parlant, ne serait-ce que vocalement (comme nous l'avons vu dans la classification, il s'agit de l'assise vocale). Or, quand l'énoncé est déjà

commencé, la production vocale du locuteur est *déjà* mise en place, le locuteur n'a pas besoin de se *restabiliser en tant que sujet parlant* en mettant en place une assise vocale à l'aide du repère qu'est *oh*.

La construction *oh-so* semble représenter un contre-exemple. En effet, *Oh* ne peut faire partie d'un constituant que de trois manières :

- soit dans ce que nous avons appelé les *structures non linéaires* (où là, il marque une opération de renvoi),
- soit en annonçant une prise en charge par L<sub>ARCH</sub> (il signale que l'élément a été prononcé par une autre instance énonciative ou un autre locuteur, comme dans les interjections-DRD),
- soit en formant une unité avec *so* (nous avons étudié la structure *oh-so*) pour indiquer une structure exclamative tardive.

Dans la construction *oh-so*, *oh* est bien pris en charge par L<sub>1</sub>, et il lui permet de se restabiliser vocalement pour réaffirmer son statut de sujet parlant, comme après une surprise ou une pensée déstabilisante. Mais justement, il n'a pas besoin de se restabiliser vocalement, puisque la phrase est déjà commencée. Alors pourquoi *oh* est-il possible à cet endroit ? Nous pensons qu'ici, *oh* permet au locuteur de **feindre** cette restabilisation vocale, afin de mettre en scène le début de l'énonciation d'une structure exclamative (*Oh ! How special your powers are !*), alors même qu'une déclarative a été commencée (*I did it without your oh-so special powers*). Ainsi, la prise en charge du *oh* par L<sub>1</sub> dans ce contexte est plus ambiguë qu'il n'y paraît : se mettre en scène soi-même implique déjà un *décrochage*, donc l'assise vocale n'a pas vraiment lieu, le locuteur fait semblant de se restabiliser. La valeur ironique de *oh-so* contient donc un décrochage de la part de L<sub>1</sub>, et la structure exclamative tardive est mise en scène (le locuteur ne s'exclame pas vraiment). Par ailleurs, plusieurs valeurs du *oh* se superposent dans la construction *oh-so* : la dimension lyrique et vocative du *O* est également présente (il y a une solennité et une déférence feinte de la part du locuteur vis-à-vis de la chose dénotée). La construction *oh-so* n'est donc pas un contre-exemple à notre hypothèse selon laquelle un *oh* pris en charge par L<sub>1</sub> ne pouvait pas être intégré syntaxiquement.

Nous avons également montré une différence entre **des mises en relation non-qualifiantes**, qui tiennent aux propriétés de l'interjection rattrapée syntaxiquement (l'effet de la trace produit par les adjectifs interjectifs et les constructions qualitatives utilisées comme rattrapage syntaxique aboutissent à des mises en relation non qualifiantes entre l'interjection rattrapée et le nom) **et des mises en relation qualifiantes**, qui tiennent à la structure dans

laquelle l'interjection est insérée, et qui n'acceptent que des IPR en raison de leur richesse sémantique en Sit<sub>ARCH</sub> (le nom composé, la CQ avec IPR en N1, la recatégorisation en adjectif). Les mises en relation qualificantes sont effectuées par inférence grâce aux information présentes en Sit<sub>ARCH</sub>.

Enfin, nous avons tenté d'expliquer les branchements possibles et impossibles à l'aide de deux contraintes : la contrainte du branchement semblable et la contrainte de la meilleure interprétation. La contrainte du branchement semblable montre que les interjections gardent les propriétés grammaticales de la catégorie de départ. C'est tout à fait étonnant, c'est en contradiction totale avec les descriptions de Linguistique Générative que nous avons présentées et cela pose un défi pour leur description syntaxique.

On peut donc avancer que les interjections sont grammaticalement contradictoires :

Si l'on observe les relations syntaxiques entre constituants, on s'aperçoit que les interjections et les onomatopées **n'ont pas de propriétés morphosyntaxiques**, ce qui les empêche de s'intégrer syntaxiquement de manière *fonctionnelle*, et qui fait que le rattrapage syntaxique et le plaquage aboutissent à un *emprunt* de fonction syntaxique : l'interjection ne remplit pas la fonction syntaxique de l'item qu'elle remplace, et il est toujours possible de retirer la locution interjective sans modifier la structure ni le sens de la proposition (*the fucking car, that hell-of-a view, that wow-of-a dress, what the fuck are you doing, get the fuck out, it scared the shit-out-of me, we're slap-bam on that slope*). En cela, les interjections (et les onomatopées) se rapprochent des circonstants, mais à la différence des circonstants, les interjections n'apportent aucune information analysable syntaxiquement et sémantiquement, car leur sens n'est jamais que procédural ; de plus, les interjections peuvent toujours être retirées, même quand elles n'empruntent pas des fonctions de circonstant (*get the fuck out*).

Si l'on observe les types d'interjections au sein et en dehors des locutions interjectives, on s'aperçoit que les interjections **ont des propriétés syntaxiques et sémantiques** qui leur permettent de se positionner et de s'organiser dans la structure phrastique exactement comme les autres catégories grammaticales.

- À l'intérieur de la locution interjective et du rattrapage syntaxique, les éléments se comportent *comme à leur habitude* : une interjection peut se comporter comme un *substantif*, et elle peut être précédée d'un *déterminant* (*oh my God, what the fuck*) ou d'une préposition (*putain de bordel*); un adjectif interjectif précède une interjection et un adverbe interjectif précède un adjectif interjectif (*damn car, fucking damn God, sacrée putain de foutue bagnole*).



- À l'extérieur de la locution interjective, les interjections empruntent les fonctions syntaxiques que leurs propriétés leur permettent : pour les interjections primaires riches, c'est la richesse des informations présentes en Sit<sub>ARCH</sub> qui leur permet de se positionner comme des substantifs (que ce soit par rattrapage syntaxique ou par plaquage), pour les interjections secondaires, ce sont les propriétés héritées de l'item depuis lequel elles sont converties qui leur permettent de se positionner : *damn* ne se positionnera jamais comme un substantif, car l'item à partir duquel il est converti n'a aucune acception nominale, contrairement à *fuck*, *hell* et *shit*.

Alors, l'interjection a-t-elle ou n'a-t-elle pas de propriétés grammaticales ? A-t-elle, ou n'a-t-elle pas de *Edge Features* ? La réponse est : elle en a, mais elles sont inopérantes.

- Elle en a, et cela a un impact sur la **sélection** de l'interjection lorsqu'il s'agit de la placer dans une structure syntaxique.
- Une fois que l'interjection sélectionnée est placée à l'intérieur d'une structure syntaxique, ces propriétés **ne permettent pas d'établir des liens syntaxico-sémantiques** avec les autres constituants. C'est cette absence de liens entre constituants qui permet de signaler que l'item est bien une interjection.

Il est intéressant ici de comparer 430. avec 431. :

430. Holy fucking Christ! / Sacré putain de bordel de merde !

431. Colorless green ideas sleep furiously.

En 430. , les propriétés syntaxiques des items leur permettent bien d'effectuer l'opération *Merge* : ce qui ressemble à un nom (*Christ*) est bien placé derrière ce qui ressemble à un adjectif (*fucking*) ; ce qui ressemble à une préposition (*de*) est bien placé entre deux éléments qui ressemblent à des noms (*putain* et *merde*). Cependant, les éléments qui composent les locutions interjectives ont perdu leur **potentiel référentiel** (*Christ* ne réfère plus au Christ), et en plus, **leurs propriétés grammaticales ont perdu leur capacité à établir des liens syntaxico-sémantiques**. En effet, pour utiliser les concepts de Langacker, *Christ* n'est pas le correspondant du *trajector* de *fucking*, ce qui fait que *Christ* n'est pas qualifié de *fucking*, car *fucking* n'est pas un adjectif. Il se trouve que l'effet de la trace est de faire reconstruire *a posteriori* des liens syntaxico-sémantiques entre les items : *damned door* = c'est en lien avec *door* que je crie *damned*, mais ce lien est indéterminé, ce n'est pas une qualification.

En 431. , célèbre phrase de Chomsky démontrant l'indépendance de la syntaxe par rapport à la sémantique, les éléments qui composent l'énoncé n'ont ni perdu leur capacité à effectuer l'opération *Merge*, ni leur potentiel référentiel (*ideas* réfère bien à des idées), ni même leur capacité à établir des liens syntaxico-sémantiques : *ideas* est bien le correspondant du *trajector* de *green*, ce qui fait que les idées sont bien qualifiées de vertes. Simplement, le fait d'avoir agencé ces lexèmes-là entre eux rend le tout inconcevable, inimaginable : il est impossible de se représenter des idées vertes qui dorment.

Nous pouvons donc formuler l'hypothèse suivante :

- 1. La raison pour laquelle les interjections peuvent se positionner à telle ou telle place est qu'elles sont sélectionnées selon plusieurs critères :
- La sélection par la **richesse sémantique** - les **propriétés sémantiques présentes en Sit<sub>ARCH</sub>** :
- **Pour les IPR**, la présence d'un signalème donnant des informations sur le début de l'*action chain*... :
  - ✓ ... permet les positions nominales dans les structures complexes où il y a une relation internominale : interjection DRD de nom composé et rattrapage syntaxique en CQ (c'est la contrainte du branchement semblable);
  - ✗ ... bloque tous les autres rattrapages syntaxiques : emprunt de COD *\*get the wow out*, adjectif interjectif *\*yucking door*, emprunt de circonstant *\*what the ouch* (c'est la contrainte de la meilleure interprétation). En effet, en raison du signalème, la présence d'IPR dans toutes ces structures serait immédiatement interprétée comme une conversion.
- Pour les IS**, l'absence de signalème donnant des informations sur le début de l'*action chain*... :
  - ✓ ... permet tous les rattrapages syntaxiques ne consistant pas en une relation internominale. En effet, les interjections secondaires peuvent emprunter les fonctions interdites aux IPR car leur faiblesse sémantique est telle que toute conversion en adjectif ou substantif est ininterprétable, même avec un morphème dérivationnel.
- La sélection par la **catégorie de l'item dont les interjections sont issues** (contrainte du branchement semblable) ... :
  - ✓ ... permet aux interjections provenant d'items ayant une acception nominale d'être rattrapées dans des structures où elles remplacent des nom (*fuck, hell, shit*).
  - ✗ ... bloque les interjections n'ayant pas d'acception nominale (*damn*).
- **Sélection subséquente, la meilleure interprétation** (parmi les interjections issues d'items compatibles avec une structure) :

- ✓ ... permet aux interjections converties à partir de substantifs d'être rattrapées dans des structures où elles ne peuvent pas être confondues avec des noms (*scared the shit out of me, get the fuck out*).
  - ✗ ... bloque les interjections dans des structures où elles peuvent être confondues avec des noms, c'est-à-dire des structures où la contrainte de la meilleure interprétation pourrait se déclencher (*\*get the shit out, \*get the fuck, \*we blow it the hell (sans la particule) \*that shit of a N2*).
- 2. La raison pour laquelle les interjections sont fonctionnellement isolées est le **renvoi à leur énonciation en Sit<sub>GROUND</sub>** ; d'une manière que l'on pourrait comparer aux autonymes, qui deviennent automatiquement des substantifs indépendamment de leur catégorie de départ (*the word 'unbelievable' is an adjective, but in this sentence, it's a noun*), les interjections sont des items dépourvus de capacité à entrer en relation syntaxique avec les autres éléments de la proposition, car le locuteur fait référence à l'énonciation de l'interjection (*wow = I say 'wow', fuck = I say 'fuck'*); c'est ce renvoi qui isole l'interjection. En effet, ce renvoi empêche les domaines cognitifs associés à l'item de s'organiser dans la structure de la catégorie grammaticale. Avec un véritable adjectif, comme *damned*, le verbe DAMN est une base lexicale renvoyant à des domaines cognitifs à partir desquels se forme le participe passé *damned*, participe passé qui dénote la partie finale d'un procès organisé en une succession de relations entre un *trajector* et un *landmark*, et à l'issue duquel une propriété est nouvellement acquise ; la propriété consiste en la mise en relation d'un élément focalisé avec un élément non-focalisé. Avec l'adjectif interjectif *damned*, l'effet de la trace du rattrapage syntaxique crée bien une structure adjectivale, consistant en une mise en relation d'un élément focalisé avec un élément non-focalisé, mais les domaines cognitifs associés au procès DAMN ne s'organisent pas dans cette structure (l'action chain à laquelle correspond DAMN n'est pas reformatée en une succession de relations entre un *landmark* et un *trajector*). Le renvoi à l'énonciation de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub> sépare les domaines cognitifs associés à l'item prononcé (*damn*) de la structure de la catégorie (adjectif) : l'item lui-même renvoie bien à des domaines cognitifs, mais ils ne sont pas placés *onstage*, car ce qui est *onstage*, c'est le signifiant /dæm/ (*damned = I say 'damn !'*). Ainsi, l'adjectif interjectif décrit une propriété *vide*, car la base lexicale à partir de laquelle la propriété devrait être établie ne contient pas de domaine cognitif ; ce n'est même pas une base mais un *signe linguistique*.

Avec cette sélection des interjections selon leur propriétés grammaticales au sein et en dehors de la locution interjective, les structures syntaxiques archétypales sont formellement respectées, mais les liens entre constituants sont inexistantes. Ce respect formel des structures syntaxiques pourrait s'expliquer par ce que nous avons appelé la *Règle du Canal de Communication (RCC)* : toute production vocale doit servir à produire des énoncés les plus conventionnels possibles, au niveau du lexème comme au niveau du constituant.

## Synthèse des différences entre deux emprunts de fonction

Nous avons vu deux types d'emprunts de fonction : le **rattrapage syntaxique** (RS), avec *fucking door*, *what the fuck*, *get the fuck out*, *scares the shit out of me*, et le **plaquage**, avec la construction qualitative (CQ) et le nom composé (*that wow of a dress*, *wow effect*). Dans les deux cas, la condition de possibilité de ces emprunts est que la fonction syntaxique soit empruntable. Cette condition est graduellement remplie selon une échelle d'*empruntabilité* des fonctions syntaxiques : plus la fonction arrive tard dans les étapes de la construction de l'énoncé, plus la fonction a un degré élevé d'*empruntabilité*. Ces deux types d'emprunt de fonction sont très différents, en ce que le RS aboutit à des mises en relation non qualifiantes (dans *fucking door*, *fucking* ne qualifie pas *door*), alors que le plaquage aboutit, par inférence, aboutit à des mises en relation qualifiantes (dans *wow of a dress* et *wow effect*, l'interjection primaire *wow* qualifie respectivement la robe et l'effet). Nous allons ici proposer une synthèse de leurs différences.

### 1. RATRAPAGE SYNTAXIQUE

**En parole** : acte (de la part du locuteur) d'intégration *en urgence* d'une interjection dans une relation prédicative.

**But** : conventionnaliser *en urgence* une production vocale incontrôlée.

**Moyen (une stratégie & un outil)** : Stratégie : emprunter une structure syntaxique existante ; outil : structure syntaxique empruntable.

**Résultat** : ce que l'on observe *en corpus* est une trace.

**Effet de la trace** sur l'interlocuteur : l'interjection *en corpus* est **réinterprétée** comme appartenant à une autre catégorie lexicale et exerçant la fonction syntaxique empruntée (épithète, COD, etc.). Il y a trois types d'effets de la trace : l'effet peut être total (*fucking*), partiel positif (*scared the shit out of me*) et négatif (*get the fuck out*).

**Résultat sémantique** : mise en relation non qualifiante : le constituant n'est ni qualifié ni modifié par l'interjection.

### 2. PLAQUAGE

**En parole** : acte (de la part du locuteur) d'intégration d'une interjection dans une relation prédicative.

**Moyen (une stratégie & un outil)** : Stratégie : emprunter une structure syntaxique existante ; outil : structure syntaxique empruntable.

**But** : mise en relation d'une interjection avec un substantif afin de qualifier le substantif (nom composé, CQ).

**Résultat** : ce que l'on observe *en corpus* est la trace d'un plaquage.

**Effet de la trace** sur l'interlocuteur : l'interjection *en corpus* est **réinterprétée** comme un substantif exerçant la fonction empruntée (N1 de CQ, spécifieur d'un nom composé attributif). L'effet de la trace d'un plaquage est total.

**Résultat sémantique** : mise en relation qualificante : le nom est qualifié par l'interjection grâce à des inférences en Sit<sub>ARCH</sub>.

### **Propriétés distinctives et points communs entre les deux types d'emprunt de fonction :**

Nous allons ici faire la synthèse de cinq propriétés départageant les RS et les plaquages.

**Propriété 1. Réinterprétation de la catégorie lexicale** : une interjection peut être interprétée comme un item appartenant à une classe ouverte. Exemple : *damned* peut être interprété par l'interlocuteur comme un adjectif (*damned door*), *wow* peut être interprété comme un substantif (*wow of a dress*).

**Propriété 2. Réutilisation de la position d'une fonction syntaxique** : une interjection est positionnée comme un autre item : antéposée au nom, comme la fonction épithète (pour l'AI) ; derrière un verbe, comme la fonction COD (pour *get the fuck*) ; derrière un mot interrogatif, comme un circonstant (pour *what (in) the fuck*) ; en N1 de CQ (pour certaines IPR), etc.

Les propriétés 1 et 2 sont les deux points communs entre RS et plaquage : RS et plaquage aboutissent tous deux à une réinterprétation de la catégorie de l'item et l'utilisation d'une place généralement exercée par une autre fonction syntaxique.

La différence entre RS et plaquage se situe dans le résultat sémantique de la mise en relation entre deux constituants : cette mise en relation est **non qualificante** pour le RS (car la mise en relation est un effet de la trace *a posteriori*), la mise en relation est **qualificante** pour le plaquage (car cette mise en relation est voulue par le locuteur).

**Propriété 3. Réinterprétation de la fonction syntaxique** : L'interjection semble exercer la fonction syntaxique dont la position a été réutilisée. Dans le cas des RS, cette propriété distingue l'effet de la trace négatif des deux autres : si l'effet de la trace est négatif, la position de la fonction syntaxique est réutilisée, mais cette fonction n'est pas perçue par les locuteurs

(dans *get the fuck out*, l'interjection secondaire *fuck* se positionne bien comme un COD, mais n'est pas interprétée comme COD de *get*). Si l'effet de la trace est total ou partiel positif, non seulement la position de la fonction syntaxique est réutilisée, mais encore la fonction donne l'illusion d'être exercée (dans *damn door*, l'interjection secondaire *damn* semble être épithète). Cette propriété est une condition nécessaire pour la propriété 4.

**Propriété 4. Réinterprétation de la fonction sémantique** : L'interjection semble exercer la fonction sémantique (cela peut être le rôle sémantique, *agent*, *patient*) attendue dans la position de la fonction syntaxique réutilisée. Par exemple, pour le RS, quand l'effet de la trace est total, c'est le cas : l'AI passe pour un élément qualifiant le substantif. En revanche, quand l'effet de la trace est partiel positif (*scared the shit out of me*), ce n'est pas le cas, car *me* est bien identifié comme le patient du verbe *scare*. Quand l'effet de la trace est négatif, ce n'est pas le cas non plus, car la condition préalable (la propriété 3) n'est pas remplie.

**Propriété 5. Relation qualifiante** : L'interjection modifie le constituant avec lequel elle est mise en relation. Quand l'emprunt de fonction est un RS, la mise en relation est un effet de la trace, elle est donc non qualifiante. Quand l'emprunt de fonction est un plaquage, elle est qualifiante. Dans ce dernier cas, c'est la structure modèle qui permet d'inférer la relation.

EMPRUNT DE FONCTION N°1 : RATRAPAGE SYNTAXIQUE					
		Effet de la trace	Total	Partiel positif	Négatif
Propriétés					
1	Réinterprétation de la catégorie	OUI	OUI	OUI	OUI
2	Réutilisation de la position d'une fonction syntaxique	OUI	OUI	OUI	OUI
3	Réinterprétation de la fonction syntaxique	OUI	OUI	OUI	NON
4	Réinterprétation de la fonction sémantique	OUI	NON	NON	NON
5	Résultat sémantique : relation qualifiante	NON	NON	NON	NON

Tableau 29: RS - propriétés des 3 types d'effets de la trace

EMPRUNT DE FONCTION N°2 : PLAQUAGE			
		Effet de la trace	Total
Propriétés			
1	Réinterprétation de la catégorie	OUI	OUI
2	Réutilisation de la position d'une fonction syntaxique	OUI	OUI
3	Réinterprétation de la fonction syntaxique	OUI	OUI
4	Réinterprétation de la fonction sémantique	OUI	OUI
5	Résultat sémantique : Relation qualifiante	OUI	OUI

Tableau 30: Plaquage - propriétés

Nous pouvons maintenant passer à la synthèse de toutes les contraintes pour les deux types d'emprunt de fonction. Ces contraintes s'appliquent aux interjections possibles (ligne 1) et aux différentes structures d'arrivée (ligne 2, en bleu). Le résultat est à l'avant-dernière ligne. Entre la ligne de départ (en haut, toutes les interjections possibles) et la ligne d'arrivée (en bas de chaque colonne), les interjections possibles passent à travers plusieurs contraintes (énumérées dans la colonne de gauche, en rouge) qui les éliminent une par une. À la fin, pour chaque structure syntaxique, ne peuvent s'intégrer que les interjections qui ont pu passer à travers toutes les contraintes. La dernière ligne montre les interjections supplémentaires possibles dans une structure à la condition qu'un signal permettant d'indiquer leur statut interjectif soit ajouté. À ce stade de notre recherche, ce tableau ne prétend pas être exhaustif, tant au niveau des structures d'arrivée, des interjections, que des contraintes.

Interjections possibles :	IPP + locution interjective ( <i>oh, ah + my God</i> ); IPR ( <i>wow, ouch, aha, oops, etc...</i> ); IS ( <i>fuck, hell, damn, shit, God, Jeez, etc...</i> ); ISS ( <i>miracle, surprise, bother, etc...</i> )
---------------------------	--

Structure syntaxique empruntée	N1 de CQ (CQ 1)	Emprunt d'épithète	Emprunt de COD prévu dans la lexie	Emprunt de COD non prévu dans la lexie	N1 de CQ (CQ 2)	Nom composé	Création d'adjectif
Processus de formation	Rattrapage syntaxique	Rattrapage syntaxique	Rattrapage syntaxique	Rattrapage syntaxique	Plaquage	Plaquage	Création lexicale
<b>Contraintes</b>							
Contrainte de la présence ou non du début de l'action chain en Sit <sub>ARCH</sub>	Absence du début de l'action chain requis : -IPR	Absence du début de l'action chain requis : -IPR	Absence du début de l'action chain requis : IPR	Absence du début de l'action chain requis : IPR	Présence du début de l'action chain requis : -IS, IPP	Présence du début de l'action chain requis : IPP, IPR, IS-ISS	Présence du début de l'action chain requis : IPP, IS, ISS
Contrainte des propriétés grammaticales de l'item dont l'interj. est issue (contrainte du meilleur branchement)	IS : <del>fuck</del> , <del>damn</del>		<del>damn</del>	<del>damn</del>			
Contrainte des prises en charge	L <sub>1</sub> obligatoire : <del>Oh+locutio</del> #	L <sub>1</sub> obligatoire : <del>Oh+locuti</del> #	L <sub>1</sub> obligatoire : <del>Oh+locutio</del> #	L <sub>1</sub> obligatoire : <del>Oh+locutio</del> #	L <sub>1</sub> obligatoire : <del>Oh+locutio</del> #	L <sub>x</sub> obligatoire : <del>IS : —fuck, —damn, —shit, —hell, —God, —Jeez</del>	

Contrainte de la meilleure interprétation	ISS, IS : <i>shit, God, Jeez</i>	IPR IS :— <i>shit, God, Jeez, ISS</i>	IPR ISS IS :— <i>God, Jeez</i>	<i>Shit,—God, Jeez</i>	ISS	ISS	
Interjections compatibles avec la structure :	<i>hell</i>	<i>Fucking, damn, damned</i>	<i>Fuck, shit, hell</i>	<i>Fuck, hell</i>	IPR	Toutes les IPR, IPP+locution interjective	<i>yucky, yummy, ouchy</i>
Si présence d'un signal	+ISS (si désaccord avec Det1)					+IS (si encodages typographique)	

Tableau 31: Combinaison des contraintes s'appliquant aux interjections intégrées et dérivées



# **Synthèse générale de cette recherche**

Nous allons ici proposer une synthèse globale de notre recherche définitoire en reprenant toutes nos conclusions chapitre par chapitre.

## **Partie I : État des lieux**

### **Mettre en lumière le problème de l'extraction de données**

#### **Chapitres 1 & 2**

Cette thèse de linguistique générale se sera donné pour mission de proposer une définition du fait interjectif et onomatopéique et d'affronter les difficultés théoriques qui se présentent au fur et à mesure de cette démarche. L'interjection et l'onomatopée donnent le sentiment d'être facilement identifiables, intuitivement détectables, mais nous avons montré dans notre première partie que, dès le moment de l'extraction de données depuis un corpus, le linguiste est confronté à un nombre considérable de difficultés. Pour les traiter, nous avons tout d'abord présenté et commenté une liste d'exemples extraits de sources très diverses (bandes dessinées, romans, interviews, etc.), et avons confronté ces exemples aux définitions et descriptions présentes dans la littérature, afin d'exposer en détail les limites de ces critères (morphologiques, syntaxiques, sémantiques), de montrer les faux positifs et faux négatifs qui en résultaient et de démontrer la nécessité d'une nouvelle démarche définitoire.

## **Partie II : Choix méthodologiques**

### **Chapitre 3 : Conceptions préalables à la classification**

Nous avons fait le choix de reprendre intégralement le processus définitoire. Nous avons consacré la deuxième partie de notre thèse à expliquer nos choix méthodologiques, afin d'élaborer une classification.

Dans un premier temps, afin de guider nos observations au moment de la réalisation de la classification, nous avons eu recours à des expériences de pensée, qui nous auront permis de décrire des situations d'énonciation idéalisées dans lesquelles des interjections et onomatopées étaient produites. Chaque expérience de pensée a été orientée sur la description d'une instance énonciative particulière : tout d'abord un transcripateur, ensuite un locuteur et enfin, un interlocuteur. À partir de ces trois situations idéalisées, nous avons élaboré une première ébauche définitoire de ces faits de langue.

La première idéalisation, consacrée à l'instance énonciative du transcripteur, nous a fait dégager une première distinction entre ce que nous avons appelé *acte de désignation* et *acte d'exposition*. Nous avons rapidement vu qu'une réflexion sur le *filler*, marqueur d'hésitation, était indispensable à la poursuite de notre travail. La distinction entre exposition et désignation correspond aux différents positionnements qu'adopte une source énonciative. Ce travail nous a permis de poser les bases d'une définition *en intension* : les interjections et les onomatopées ont une définition différente dans trois lieux du langage, *en parole*, *en langue* et *en corpus*.

La deuxième idéalisation, consacrée au locuteur, nous a permis de montrer en quoi le signifiant interjectif *en langue* était structuré de manière à correspondre aux besoins du locuteur au moment de sa prononciation effective *en parole*. Deux canevas permettent de décrire le signifiant interjectif : un canevas que nous avons nommé *fractal* et un canevas *phonologique*.

Le canevas fractal est un agencement composé de deux structures ordonnées : une structure d'accueil (SA), qui permet de faire réinterpréter un cri comme la première partie d'une interjection, et une structure de différenciation (SD), qui permet d'augmenter le degré de conventionnalité de la production vocale. Ces deux structures se répètent à plusieurs échelles, du phonème à la locution interjective. Dans cette section, nous avons également distingué les interjections primaires riches (IPR) des primaires pauvres (IPP) : les riches contiennent ce que nous avons appelé un *signalème*, c'est-à-dire une unité porteuse de sens fournissant une information sur la cause du cri (douleur, embarras, surprise...), mais qui n'est pas un morphème.

Le canevas phonologique s'intéresse aux propriétés des phonèmes composant les interjections primaires : nous avons montré que des groupes d'interjections partageaient un motif phonologique commun et que ce motif était adapté aux besoins du locuteur pour reformater ses productions vocales.

La dernière idéalisation a été consacrée au point de vue de l'interlocuteur. Pour cela, nous avons utilisé les concepts de la Grammaire Cognitive de Langacker. Cette section nous a permis de décrire la façon dont l'interlocuteur peut établir des inférences à partir d'une interjection. Les locuteurs se réfèrent à une situation archétypale, que nous avons nommée Sit<sub>ARCH</sub>. Nous avons vu que cette situation archétypale contenait ce que Langacker appelle une *action chain*, c'est-à-dire une série d'interactions entre un ou plusieurs participants. Avec les interjections primaires riches, les premières interactions sont déterminées (*une douleur provoque le cri 'ouch', un embarras provoque le cri 'oops', etc...*), alors qu'avec les

interjections primaires pauvres et secondaires, les premières interactions ne sont pas déterminées (*X provoque le cri 'Oh God !'*), ce qui explique pourquoi la polarité des émotions dont elles sont les manifestations sont totalement dépendantes de leur contexte d'occurrence. L'interjection renvoie également à une autre situation, Sit<sub>GROUND</sub>, qui est la situation d'énonciation. La différence entre les renvois en Sit<sub>ARCH</sub> et en Sit<sub>GROUND</sub> nous auront servi tout au long de la thèse : dans la partie III, nous avons vu que cette différence expliquait également les mécanismes de conversion et de dérivation à partir d'interjections : les verbes (comme *to yuck*) sont convertis à partir du renvoi en Sit<sub>GROUND</sub> alors que les adjectifs (comme *yucky*) sont dérivés à partir du renvoi en Sit<sub>ARCH</sub>. Selon nous, cela explique pourquoi les verbes subissent une conversion délocutive (*don't yuck my yum = if you taste my yum, don't say 'yuck'*) alors que les adjectifs subissent une conversion que nous avons qualifiée de lexicale (*yucky = disgusting*). Pour qu'un verbe issu d'une interjection ait un sens non délocutif, il faut un morphème dérivationnel (*don't yuckify my yum = don't ruin my yum*).

Ces trois idéalizations nous ont permis d'affiner notre définition : *en corpus*, la locution interjective est la trace d'un processus qui peut être découpé en cinq facettes :

- un acte *en parole* : le reformatage ou le rattrapage d'une production vocale
- un moyen *en parole*: le détournement d'un élément de la langue pour en faire un réceptacle, ponctuel ou l'utilisation d'un élément déjà détourné prévu à cet effet *en langue*
- un résultat *en corpus*: une trace
- un but : rendre une production vocale plus conventionnelle
- et *l'effet de la trace* : l'item *en corpus* a l'apparence de l'occurrence d'une interjection.

La notion de *trace* est fondamentale pour appréhender le problème de l'**extraction de données** : il s'agit du **résultat statique et homéomère** d'un acte de transformation, et c'est ce résultat que l'on peut extraire du corpus. L'**acte de transformation** est un **procès dynamique**, qui se déroule dans le temps, et qui consiste à transformer une entité (pour le dire vite, un *cri*, donc une production vocale **non langagière**) en son entité opposée (pour le dire vite, un *mot*, donc une production **langagière**). La première entité (le *cri*) est **ce sur quoi s'applique l'acte de transformation**, la seconde entité (le *mot*) est le **résultat souhaité** après la transformation. Cette différence de nature est invisible *en corpus*, puisque l'on ne peut y

observer que le résultat. L'acte de transformation, quant à lui, est rendu possible par l'existence d'un outil disponible *en langue*, que l'on appelle *interjection*.

#### Chapitre 4 : Réalisation de la classification

Mises bout à bout, ces trois expériences de pensée nous auront permis de mettre en place une première définition *en intension* permettant de circonscrire nos faits de langue avec suffisamment de limites pour extraire uniquement les items correspondant à des interjections et onomatopées. Dans la seconde section de la partie choix méthodologiques, nous avons fait l'inventaire des caractéristiques partagées par certaines catégories et sous-catégories d'onomatopées et d'interjections. Pour mener nos observations, nous avons fait le choix de ne retenir que deux axiomes : les catégories *interjection* et *onomatopée* ont bien une pertinence dans la langue, et l'interjection anglaise prototypique est *oh*. Tous les autres critères (l'interjection et l'onomatopée sont isolées syntaxiquement, procèdent d'un effacement sémantique, ne sont pas susceptibles de prendre des flexions, etc...) n'ont pas été considérés comme des critères discriminants et donc axiomatiques et irréfutables. À partir de l'observation du prototype, nous avons dressé une liste de propriétés nécessaires et suffisantes pour répartir les différents types d'interjections et d'onomatopées en sous-classes. À l'exception de la sous-classe OPP, chaque sous-classe (interjection primaire, secondaire, strictement secondaire, onomatopée matricielle, primaire, secondaire, etc...) correspond à un processus de création lexicale aboutissant à un groupe d'items restreint dans le lexique.

#### Rapport inversé entre la voix et le signe

Les trois grandes classes qui se dégagent, interjection, onomatopée et *filler*, manifestent quant à elles à un rapport particulier entre la voix du locuteur et le signe linguistique. Dans les langues vocales (par opposition aux langues des signes), la voix des locuteurs est l'instrument permettant de prononcer les signes linguistiques. Nous l'avons appelée *voix 1*. Les trois classes que nous avons étudiées sont, au contraire, des outils au service de la voix : le locuteur ne prononce pas *ouch*, tout au contraire, il **se sert de la forme *ouch* pour reformater sa production vocale** émise à cause d'une sensation de douleur. Comparés aux autres signes linguistiques, les interjections, les onomatopées et les *fillers* procèdent d'un **rapport inversé entre la voix et le signe**.

Les trois classes (interjection, onomatopée et *fillers*) se distinguent entre elles non pas en tant que signes, mais au niveau du type de voix qu'elles permettent de reformater : l'interjection permet de reformater ce que nous avons appelé *voix 0*, le *filler*, une *voix 1+*, et

l'onomatopée, *voix* 2. Dans certains contextes, des contours prosodiques et des caractéristiques intonatives se dégagent à l'analyse spectrale, ce qui permet de distinguer ces types de voix ; cependant, chaque type de voix correspond de manière plus abstraite à un statut particulier du locuteur.

### **Partie III : Discussion – Conséquences des choix méthodologiques**

#### **Réflexion sur les interjections intégrées syntaxiquement**

##### **Chapitres 5 à 8 :**

Lors de l'élaboration de la classification, nous avons vu que l'acte de reformatage de production vocale pouvait se retrouver à différentes échelles de l'énoncé : le phonème, le lexème, et même, la fonction syntaxique. Par exemple, nous avons placé les jurons comme *fucking* et *damned* dans une catégorie que nous avons nommée *adjectifs et adverbes interjectifs*, car nous avons montré que la seule différence avec les interjections secondaires était leur intégration syntaxique. Cette hypothèse peut sembler contre-intuitive, c'est pourquoi nous avons proposé une argumentation poussée en sa faveur dans la dernière partie de notre thèse. Dans cette partie, nous avons tout d'abord observé d'autres types de rattrapages syntaxiques, comme la construction *what the fuck* dans le chapitre 5, puis les adjectifs et adverbes interjectifs (*fucking*, *damned*) et les avons comparés avec les véritables adjectifs et adverbes ; nous avons ensuite étudié la locution *oh-so* (*your oh-so special powers*) ainsi que les interjections présentes dans la construction qualitative (*that wow of a dress*).

##### **Chapitre 6 : Adjectifs et adverbes interjectifs**

Dans le chapitre consacré à la distinction entre les véritables adjectifs (et adverbes) et les adjectifs (et adverbes) interjectifs, nous avons expliqué comment certaines interjections pouvaient prendre ponctuellement la forme d'adjectifs et d'adverbes. Nous analysons ces cas comme des actes de *rattrapages syntaxiques*. L'interjection est intégrée *en urgence* à la structure phrastique, grâce à une position particulière (devant le nom, devant un adjectif) et l'ajout d'un morphème postiche (*-ing* ou *-ed*) ; cependant, elle n'exerce pas la fonction syntaxique que sa position devrait lui imposer. Autrement dit, la fonction syntaxique (épithète, circonstant) est altérée : dans *damned door*, *damned* ne qualifie pas *door*. *En corpus*, un item comme *damned* est la **trace** du rattrapage syntaxique de l'interjection secondaire *damn*. Cette trace fait émerger *en corpus* ce que nous avons appelé l'**effet de la trace**, qui est l'établissement d'un *lien* indéterminé entre deux constituants : il y a bel et bien

un lien entre *damned* et le substantif *door*, mais celui-ci n'est pas analysable sémantiquement ni syntaxiquement.

Dans ce chapitre, nous avons également expliqué les mécanismes de conversion et de dérivation des adjectifs, adverbes et verbes à partir d'interjections. Le sens des interjections contient deux éléments contradictoirement sélectionnés au moment de la conversion :

- **Caractéristique 1** : En Sit<sub>GROUND</sub>, l'interjection (primaire ou secondaire) renvoie à sa propre énonciation (*ouch* = *je dis 'ouch'*), et cette caractéristique prime sur la caractéristique 2.
- **Caractéristique 2** : L'interjection (primaire ou secondaire) a un sens métonymique car l'inférence renvoie au début de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub> ; chez les primaires, la première interaction de l'*action chain* est déterminée, alors que chez les secondaires, elle ne l'est pas. Cette indétermination chez les secondaires est appelée la contrainte « C2 ». + **Caractéristique 2'** (conséquence de la caractéristique 2) : contrairement aux routines, l'énonciation de l'interjection se situe à la fin de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>.

À partir de ces caractéristiques, nous avons expliqué les contraintes pour la conversion de l'interjection.

## Chapitre 7 : étude de cas

### 7.1. *Oh-so*

Nous avons ensuite étudié la construction *oh so*, où l'interjection est non seulement intégrée syntaxiquement, mais encore, constitue une unité syntaxique. Il s'agit selon nous d'un rattrapage syntaxique permettant au locuteur de produire une structure syntaxique exclamative alors même qu'une structure syntaxique déclarative avait été commencée.

Nous avons pour cela tout d'abord montré qu'il ne s'agissait pas simplement de l'ajout de l'interjection *oh* devant l'adverbe corrélatif ou l'intensifieur *so* (comparable à *really*), en montrant des différences dans leurs comportements devant des adjectifs non axiologiques, objectifs (*oh so familiar, oh-so british*), gradables, devant les subordonnées corrélatives, devant *NOT*, devant des auxiliaires à la négative, devant des pronoms personnels et noms propres (*?it's oh-so her*), ainsi que dans leur position dans les groupes nominaux (position *AGN* et *AP-shift*).

Après avoir montré la différence entre *oh so* et les adverbes intensifieurs, nous avons montré que la structure *oh-so* semblait s'étendre à d'autres corrélatifs (*oh such a, oh-too common*). Nous avons donc brièvement passé en revue la littérature consacrée aux propriétés

sémantiques des corrélatives et les avons mises en regard avec les propriétés des structures exclamatives (*how X is Y*; *what an X is Y*). L'approche consistant à voir dans les exclamatives une transformation depuis une corrélatrice correspond à celle de Bolinger et Elliott.

Nous avons ensuite défendu l'idée d'une fabrication tardive de structure exclamative en comparant cette construction avec le français *ô combien* : en effet, en français, l'adverbe exclamatif est bien présent en plein milieu de la déclarative, ce qui rend visible l'exclamative tardive dont nous parlons. Un travail sur des versions rares de la construction nous a montré qu'elle correspondait à une matrice de paires possibles dont les deux éléments prototypiques sont *ô* et *combien*.

Cette section nous aura permis d'approfondir l'idée selon laquelle le fait de corriger son propre discours est une propriété définitoire de l'interjection, que ce soit au niveau de la constitution des items interjectifs ou au niveau des constructions syntaxiques : l'interjection permet non seulement au locuteur de modifier, de transformer sa production vocale, mais également de transformer une structure syntaxique, de changer d'avis et de modifier son énoncé après l'avoir commencé. L'interjection est donc un outil permettant au locuteur de s'adapter aux contraintes dues à la linéarité du langage.

## 7.2. La construction qualitative

Dans notre seconde étude de cas, nous nous sommes intéressée à la présence d'interjections intégrées dans la construction qualitative (CQ). Nous avons vu quelles sous-classes dégagées dans notre classification pouvaient s'y placer : des interjections primaires riches et des onomatopées imitatives pour l'anglais et des interjections secondaires pour le français. Nous avons également vu que ni l'interjection primaire pauvre *oh*, ni même toute locution interjective commençant par *oh* ne pouvaient s'y placer : le prototype semble faire barrage à l'interjection en position N1. Nous avons également vu que le *filler* ne pouvait pas s'y placer. Nous avons vu que des interjections strictement secondaires et des onomatopées secondaires pouvaient s'y placer, mais à condition d'ajouter un signal, à savoir, pour l'ISS, un désaccord avec le Det1, et pour l'onomatopée secondaire, un redoublement syllabique. Cette condition montre que certains items lexicaux ont des interprétations dominantes dans ce contexte : sans le signal, l'item est interprété comme un substantif, c'est son interprétation dominante, mais avec le signal, il est interprété comme une interjection.

Nous avons vu que les théories de grammaire générative ne pouvaient pas expliquer la présence d'interjections dans cette construction : soit on se situe dans le modèle ESM, auquel

cas il faut qu'un substantif doté d'un *affective feature* soit sélectionné, soit on se place dans le modèle XSM, auquel cas l'interjection devient immédiatement un substantif.

Nous avons ensuite proposé une description du comportement des interjections placées dans la CQ. En effet, comment mettre en relation le reformatage d'une production vocale avec un substantif ? Nous avons vu qu'il y avait plusieurs possibilités : soit la construction procède d'un emprunt de fonction par rattrapage syntaxique (que nous avons appelé la construction 1, qui est principalement française), et dans ce cas, il n'y a pas de mise en relation qualifiante entre l'interjection et le substantif, soit la construction procède d'un emprunt de fonction par plaquage (construction 2, qui est principalement anglaise), auquel cas la construction est plaquée sur une structure modèle et il y a une mise en relation qualifiante entre l'interjection et le N2 ; l'interlocuteur réinterprète l'interjection comme une qualification du N2. Le sens de la relation entre l'interjection et le N2 ne peut être reconstruit que par inférence, à partir d'une situation archétypale (Sit<sub>ARCH</sub>) pour retrouver le N1 manquant.

### **Chapitre 8 : Exploration de la notion d'emprunt de fonction**

Dans ce chapitre, nous avons proposé une description du procédé que nous avons nommé *emprunt de fonction*. Il y en a deux types : le rattrapage syntaxique et le plaquage. L'emprunt de fonction fait émerger *en corpus* une réinterprétation de l'interjection comme un item appartenant à une classe ouverte (nom, adjectif, adverbe) mis en relation avec un autre constituant. Nous avons recherché les contraintes qui s'y appliquent.

Il existe des contraintes qui proviennent de la fonction d'arrivée et d'autres qui proviennent des caractéristiques de l'item de départ : certaines fonctions syntaxiques sont empruntables et d'autres non ; de la même manière, certaines interjections prennent des places de substantif, certaines autres des places d'adjectif. Sachant que ces dernières n'ont pourtant pas subi de conversion en adjectif ou en substantif, cela peut sembler étonnant : telle interjection, qui n'est pas, par définition, un substantif, ne peut pourtant se mettre qu'à la place d'un substantif.

#### Les contraintes s'appliquant aux fonctions syntaxiques :

Nous avons observé une échelle d'impossibilité parmi les fonctions syntaxiques empruntables, allant de 1 à 5. En 1, la fonction est impossible à emprunter ; en 2 et 3, la fonction est quasi-empruntable : nous avons qualifié l'effet de la trace de *négatif*, car l'élément ne fait qu'occuper la position syntaxique ; en 4, la fonction est empruntable, l'effet de la trace est qualifié de *partiel positif*, mais les contextes d'occurrence sont restreints à



quelques constructions ; en 5 : la fonction est très facilement empruntable, l'effet de la trace est *total*, il fait illusion.

- **Structure de la relation prédicative – impossible :**
  - En 1, le verbe et le sujet : impossibilité totale d'emprunter la fonction.
- **Structure argumentale du verbe - possible mais difficile :**
  - En 2, le COD après un transitif employé intransitivement : possibilité d'occuper la place de COD, mais l'effet de la trace est négatif et le verbe est bien identifié comme intransitif (*get the fuck out*).
  - EN 3, le COD, après un ditransitif employé transitivement : possibilité d'occuper la place du COD, mais l'effet de la trace est négatif et le verbe est bien identifié comme transitif (*leave me the fuck alone*).
  - En 4, le COD, après un transitif employé transitivement : possibilité d'emprunter la fonction COD, et le véritable COD semble rejeté dans le circonstant, l'effet de la trace est partiel positif (*scared the shit out of me*).
- **Structure circonstancielle et éléments modificateurs : facile**
  - En 5, l'adjectif, l'adverbe, N1 de CQ et les groupes circonstanciels : très facilement empruntables, l'effet de la trace est total.

Ces étapes correspondent à peu près au lieu où arrivent ces éléments dans l'ordre logique de la construction de l'énoncé : plus ils se situent en amont de cette construction (sujet, argument 0), prédicat (verbe et argument 1), plus la fonction est difficile à emprunter.

#### Les contraintes s'appliquant aux interjections :

Toutes les interjections ne peuvent pas emprunter les fonctions décrites ci-dessus. Si la structure *that damn of a woman* est quasiment impossible, c'est en raison de ce que nous avons appelé la contrainte du **branchement semblable** : seules des interjections ayant un point commun avec le substantif peuvent se placer en CQ. En revanche, dans *the damn effect*, l'effet de trace du rattrapage syntaxique aboutit à une réinterprétation de l'interjection comme un adjectif, car la fonction épithète est empruntable par l'interjection secondaire *damn*. Cette même fonction n'est pas empruntable par l'interjection primaire : dans *wow effect*, *wow* sera interprétée comme le premier morphème libre d'un nom composé, morphème qui est un discours rapporté au style direct (*l'effet de faire s'exclamer 'wow'*). Symétriquement, dans

*damn effect*, *damn* ne peut pas être interprété comme un discours rapporté au style direct, et c'est en raison de la contrainte de la **meilleure interprétation**.

Nous avons montré l'importance de la différence entre les constructions imposant une prise en charge par un locuteur présent en Sit<sub>GROUND</sub>, que nous appelons *L<sub>I</sub>*, et les constructions imposant une prise en charge par un locuteur présent en Sit<sub>ARCH</sub>, que nous appelons *L<sub>ARCH</sub>*. Dans un nom composé, l'interjection *oh* est tout à fait possible : on peut trouver *the oh-my-god effect*, car dans cette construction, c'est *L<sub>ARCH</sub>* qui prend en charge la locution interjective, et non pas *L<sub>I</sub>*. Dans la CQ en revanche, c'est *L<sub>I</sub>* qui doit prendre en charge l'interjection. Dans *that wow of a dress*, c'est bien *L<sub>I</sub>* (et personne d'autre) qui s'exclame *wow !* en Sit<sub>GROUND</sub>. On ne peut donc pas trouver *\*that oh-my-god of a dress*. Les interjections DRD en position N1 de nom composé sont prises en charge par *L<sub>ARCH</sub>*, alors que les interjections en position N1 de CQ requièrent une prise en charge par *L<sub>I</sub>*.

Les contraintes du branchement semblable et de la meilleure interprétation nous ont également permis de décrire le statut des morphèmes des adjectifs issus d'interjections. Les adjectifs interjectifs sont issus de l'ajout d'un morphème adjectival postiche sur une interjection pour effectuer un rattrapage syntaxique. Les interjections sont prononcées en Sit<sub>GROUND</sub> et une inférence sur leur sens est rendue possible par une autre occurrence, en Sit<sub>ARCH</sub>. L'adjectif *yucky* provient de l'ajout du morphème dérivationnel *-y*, signifiant *contient la propriété de provoquer la production du cri 'yuck !!'*. Lors de la formation de *yucky*, le locuteur ne s'exclame pas *yuck !* en Sit<sub>GROUND</sub>, car la **seule occurrence de l'interjection yuck !! se situe en Sit<sub>ARCH</sub>**. *Yucky* se décompose donc en une base (*yuck-*) et un suffixe adjectival (*-y*). Le sens de la base à partir de laquelle une propriété peut être fabriquée est cependant procédural : c'est une inférence, que les locuteurs font à partir des premières interactions de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>.

L'adjectif interjectif *fucking* a une décomposition totalement différente. Ici, *fucking* est construit sur l'ajout d'un morphème postiche (*-ing*) à l'interjection *fuck !*. Ainsi, au moment de la formation de *fucking*, le locuteur **prononce bien 'fuck' en Sit<sub>GROUND</sub>**. *Fucking* est donc composé d'un élément qui a non pas le statut de *base*, mais le statut de *signe linguistique* (c'est ce que nous avons appelé le renvoi à son énonciation de type 2, en Sit<sub>GROUND</sub> : *I say 'fuck !'*) et d'un morphème postiche (*-ing*).

Nous avons schématisé cette différence ainsi :

- **Yucky** = [BASE (yuck-) + SUFFIXE ADJECTIVAL (-y)]
  - Sens : possédant la propriété Y, Y étant la cause qui provoque le cri 'yuck !!', donc la première interaction de l'action chain en Sit<sub>ARCH</sub>
  
- **Fucking** = [SIGNE ('fuck!!') énoncé en Sit<sub>GROUND</sub> + MORPHÈME POSTICHE (-ing)]
  - Sens : AUCUN ; effet de la trace : ayant un lien indéterminé avec le cri 'fuck !!' en Sit<sub>GROUND</sub>

La contrainte du branchement semblable montre que les interjections gardent les propriétés grammaticales de la catégorie de départ. Nous en avons déduit que les interjections étaient grammaticalement contradictoires :

Si l'on observe les relations syntaxiques entre constituants, on s'aperçoit que les interjections et les onomatopées n'ont pas de propriétés morphosyntaxiques, ce qui les empêche de s'intégrer syntaxiquement de manière fonctionnelle, et qui fait que le rattrapage syntaxique aboutit à une réinterprétation syntaxique : l'interjection ne remplit pas la fonction syntaxique de l'item qu'elle remplace, et il est toujours possible de retirer la locution interjective et son rattrapage syntaxique (ou l'interjection intégrée par plaquage) sans modifier la structure ni le sens de la proposition.

Si l'on observe les types d'interjections au sein et en dehors des locutions interjectives, on s'aperçoit que les interjections ont des propriétés syntaxiques et sémantiques qui leur permettent de se positionner et de s'organiser dans la structure phrastique exactement comme les autres catégories grammaticales. Les interjections sont donc sélectionnées pour leurs propriétés grammaticales, mais une fois qu'elles sont placées dans la structure phrastique, les interjections n'entrent pas en relation avec les autres constituants de la proposition, et ce, à cause du renvoi à l'énonciation de l'interjection en Sit<sub>GROUND</sub>.

## Partie IV - ouverture

### IV. Chap.9 - Intégration syntaxique des traces d'exposition

#### IV. 1 Introduction

Cette dernière partie constitue à la fois une ouverture et une évaluation d'un de nos outils-clefs. Avant de procéder à des observations sur le prototype de l'interjection pour fabriquer notre classification, comme nous n'avions pas de définition *en intension*, nous avons dû trouver le moyen de guider ces observations en fabriquant une première ébauche de définition *en intension*. Pour cela, nous avons effectué trois expériences de pensée, qui constituent des idéalizations de situations de communication. Dans la première, nous avons adopté une approche à partir de laquelle observer l'interjection, l'onomatopée et le *filler* du point de vue d'un transcripateur (L2) reproduisant le discours d'un locuteur (L1). La transcription de L2 nous a permis de distinguer le discours idéal de L1 de ses parasites vocaux, et ainsi de distinguer les éléments *exposés* dans la transcription de L2, des éléments *désignés*. En effet, L2 a le choix de *désigner* le parasite vocal (*hesitation/hesitates, stammers*), auquel cas il révèle sa position de transcripateur et effectue une séparation entre sa source énonciative et celle de L1, ou bien de *l'exposer*, auquel cas il fait fusionner sa source énonciative avec celle de L2 (*errr...*).

Cette distinction entre *exposition* et *désignation* est ce qui nous a permis d'affirmer que les *fillers*, interjections et onomatopées avaient des définitions différentes *en parole*, *en langue* et *en corpus* : *en parole*, le *filler* est un parasite vocal, *en langue*, c'est un réceptacle destiné à caser une voix 1+, *en corpus*, c'est la trace de l'exposition de ce parasite. Cet outil, la dichotomie entre l'acte d'exposition et l'acte de désignation est donc un des piliers argumentatifs de cette thèse. Il nous paraît important de convaincre le lecteur de la pertinence de cet outil, en montrant qu'il peut être appliqué à d'autres faits de langue et expliquer d'autres phénomènes.

Dans ce dernier chapitre, nous procédons à une évaluation de notre outil conceptuel en explorant son pouvoir explicatif : nous nous éloignons donc volontairement de notre objet d'étude premier, l'interjection et l'onomatopée, pour nous concentrer sur le système binaire désignation/exposition. Puisque nous évaluons le pouvoir explicatif de ce système binaire en l'appliquant à d'autres faits de langue, nous serons conséquemment amenée à travailler sur

des sujets dont nous ne sommes pas spécialiste. C'est pourquoi nous ne prétendons en rien apporter un éclairage sur les faits de langue en question.

Depuis le début, cette thèse s'intéresse à la fois aux objets d'étude (onomatopées et interjections) et aux concepts théoriques disponibles pour décrire ces objets d'étude (Linguistique Cognitive, Linguistique Générative et Énonciation au sens large). Bien qu'éloignée de l'objet d'étude premier, cette dernière partie reste malgré tout dans le droit fil de notre raisonnement.

Par ailleurs, cette évaluation du système binaire désignation/exposition nous mènera à parler de faits de langue qui finiront par nous remettre sur le chemin de l'onomatopée (il nous faudra passer par le discours rapporté et l'autonyme) et proposer une description des fonctions syntaxiques qu'elle occupe quand celle-ci est intégrée syntaxiquement. Nous n'avons pas fourni de description de l'onomatopée intégrée syntaxiquement, alors que nous en avons abondamment parlé pour l'interjection. La raison de cette asymétrie argumentative est que le chemin à prendre pour fournir une description satisfaisante de l'onomatopée intégrée nous a semblé s'éloigner trop dangereusement du sujet. En effet, notre description de l'interjection intégrée est majoritairement consacrée à ce que nous avons appelé des rattrapages syntaxiques, qui sont des intégrations *en urgence* d'accidents de parcours ayant lieu au moment de la production effective de l'énoncé. Cependant, avec l'onomatopée, il n'y a aucun rattrapage *en urgence* : l'onomatopée ne procède pas du reformatage d'une production vocale incontrôlée. Alors, comment s'intègrent-elles syntaxiquement ? Pour trouver la réponse, il nous faut passer par la syntaxe du discours rapporté.

Rappelons tout d'abord cette différence fondamentale avec l'interjection : les onomatopées ne sont pas utilisées *en urgence*. Pour cette raison, contrairement à l'interjection secondaire, il n'y a pas d'onomatopée dénotant un référent tabou ou sacré, ni d'onomatopée appartenant au registre vulgaire. L'onomatopée est, *en langue*, un réceptacle pour ce que nous avons appelé la *voix 2*, alors que l'interjection est un réceptacle pour la *voix 0*, leur emploi *en parole* est donc totalement différent. L'onomatopée, *en parole*, est un acte métalinguistique consistant à reformater l'imitation d'un référent extralinguistique avec un encodage linguistique. *En corpus*, l'onomatopée est la trace de cet acte spécifique du locuteur. L'effet de la trace est que le référent sonore semble *exposé*, tout comme un DRD est un référent discursif exposé. Avec un DRD, un véritable référent discursif est placé en plein milieu d'un discours. En effet, quand le référent est un acte discursif ou sonore, il est possible de le replacer directement dans la chaîne discursive. Nous appelons cela des *référents réels*. C'est un type de production linguistique qui n'est pas un énoncé, qui n'est pas le résultat de la modalisation d'un *dictum*,

ou d'une façon de *profiler* une expression : c'est une reproduction du référent. Nous appelons le fait de placer le référent dans la chaîne discursive un *acte d'exposition*, il s'oppose à *l'acte de désignation*.

Dans ce dernier chapitre, nous allons tout d'abord rappeler l'expérience de pensée mettant en lumière la différence entre les actes d'*exposition* et les actes de *désignation* du référent, et montrer qu'il est possible d'appliquer cette distinction à d'autres phénomènes linguistiques comme les phrases auto-référentielles et les indices. Ensuite, nous nous intéresserons de manière plus poussée à leur intégration syntaxique en élargissant notre champ d'investigation au discours rapporté.

## IV.2. Application de la distinction référent exposé/désigné à d'autres phénomènes

Dans le premier temps de cette première section, nous reprendrons la notion de *référent exposé*. Dans un deuxième temps, nous appliquerons cette distinction à un type de signes que nous n'avons pas vus dans cette thèse, les indices.

### IV.2.1. La notion d'exposition - rappel

Reprenons la notion de *référent exposé*. Soit un locuteur, L1, qui produit des énoncés à l'oral. Soit un transcritteur, L2, qui transcrit le discours de L1. Soit un lecteur, L3, qui lit la transcription de L1.

Nous allons observer une idéalisation du discours oral de L1. Nous divisons ce discours en deux parties : ce que nous appelons le *discours idéal* et ses *parasites vocaux*. Le terme *discours idéal* désigne les productions énonciatives de L1 qui sont en correspondance avec un standard pour une grammaire prescriptive, celles qui peuvent faire l'objet d'une pression normative lors de l'acquisition du langage. Ce standard est abstrait et discutable, il ne prend pas en compte les particularités de l'oral ni la singularité de chaque locuteur. Le terme *parasite vocal* recouvre un ensemble de production phono-articulatoires extrêmement large : il s'agit, dans la production concrète du discours à l'oral, de tout ce qui n'appartient pas au discours idéal. Nous incluons donc dans le terme *parasite vocal* des éléments comme un hémme, un relâchement de point d'articulation, des bégaiements, et même un accent ou une intonation. Par exemple, si L1 cherche ses mots, et ne fait que maintenir une production vocale après le relâchement d'un articulateur (souvent après une apico-alvéolaire), il émet ce

que nous avons appelé de la *voix*1+ : ['ænd 'ʌ], ['bʌt 'ʌ]). Mais si L1 ajoute une structure de différenciation, que nous mettons ici en rouge, alors on peut avancer que L1 a rattrapé son parasite vocal grâce à un *filler* : ['ænd 'ʌm], ['bʌt 'ʌm jə'nəʊ 'ʌ :m]).

L2 transcrit le discours de L1 : le discours de L1 est le référent discursif de L2. Pour transcrire le discours idéal, L2 se réfère aux mêmes légisignes que L1 : sa transcription est constituée de répliques différentes des mêmes légisignes. Il y a donc deux occurrences d'un même énoncé. Ici, le discours idéal est *exposé*, car L2 ne révèle pas sa présence. En d'autres termes, si L1 avait écrit son propre discours, aucune différence ne serait perceptible. C'est pourquoi nous disons que les sources énonciatives de L1 et L2 sont ici fusionnées. Pour ce qui est des parasites vocaux, L2 a un choix : il peut décider d'inscrire ou non le relâchement de point d'articulation. S'il décide de l'inscrire, il peut le *désigner* ou l'*exposer*. S'il décide de le désigner, il peut marquer [HESISTATES] ; s'il décide de l'exposer, il peut inscrire *er... um...*

Au moment de la lecture de la transcription, ce à quoi L3 a accès, c'est ce que nous appelons une trace, *en corpus*. L3 ne peut pas connaître la composition de *um, er...* : peut-être s'agissait-il simplement d'un très bref relâchement de point d'articulation de la part de L1 ([ʌ::]) mais L2 a choisi un *filler, um*, pour le signaler; peut-être L1 a-t-il lui-même ajouté cette structure de différenciation /ʌm/ ; peut-être L1 a-t-il fermé sa cavité buccale après sa production vocale, ce qui correspond donc à une simple suite de phones [ʌ::m], et il n'a ajouté sa structure de différenciation *you know* qu'après cette suite de phones. L'acte de reformatage est dynamique alors que la trace est statique et homéomère. Les *fillers* et interjections étant des outils de reformatage, L3 ne peut pas savoir, à partir de la trace, ce qui appartient à une production vocale et ce qui appartient à la mobilisation d'un outil pour rattraper cette production. La différence entre *exposition* et *désignation* est particulièrement perceptible avec les parasites vocaux, mais L2 peut également désigner une partie du discours de L1.

### **Les postes d'observation :**

L3 n'occupe pas le même poste d'observation selon qu'il regarde un acte de désignation ou un acte d'exposition. Nous avons établi trois postes d'observation : le premier PO1, correspond aux *construals* décrites par Langacker : une scène (stage) et un *ground* (la situation d'énonciation). À partir de ce poste d'observation, L3 peut observer les actes de désignation de L2. Il observe deux types d'information : la façon dont les expressions sont *profilées* (comme des entités, des procès, etc.) et le point de vue à partir duquel sont énoncées ces expressions : elles sont énoncées à partir du point de vue du locuteur, il y a donc des marques de temps, de personne, etc... Il s'agit de la relation entre le locuteur et le *ground*.

Le poste d'observation 2, PO2, est celui à partir duquel L3 observe les actes d'exposition : ici, seules des formes phonétiques sont observables, et aucune relation avec le *ground* n'est mise en place, car il s'agit d'un discours rapporté au style direct (DRD). Toutes ces expositions sont malgré tout compréhensibles, *en transparence*, puisqu'elles correspondent à un PO1 pour L1.

Enfin, PO2', à partir duquel les onomatopées sont observables. Les expositions de référents sonores ne correspondent pas à un PO1, car ce qui est exposé n'est pas le discours d'un locuteur, mais un bruit. Ici les référents sonores *semblent* exposés, mais ne le sont pas vraiment, car il est impossible pour L2' de reproduire un bruit à l'identique : il ne fait que le reformater. Gardons cela à l'esprit, car par souci de brièveté, nous dirons tout de même que les onomatopées sont des signes exposés.

Les référents exposés sont les seuls référents réels auxquels nous ayons directement accès, en tant que locuteurs. Nous verrons dans cette section que cette distinction a des conséquences sémiotiques, communicationnelles (les référents exposés sont des marqueurs d'évidentialité) et syntaxiques (comme nous le verrons dans la section principale de ce chapitre).

La dichotomie exposition/désignation n'est pas équivalente à la différence entre icônes et symboles. L'acte d'exposition et l'acte de désignation peuvent tous deux s'appliquer à l'icône, à l'indice et au symbole et c'est pourquoi les onomatopées secondaires sont des actes d'exposition, même si ce ne sont pas des icônes.

Les substantifs que l'on pourrait qualifier de signes linguistiques *motivés*, comme *bang* dans *they heard loud bangs and crashing noises*, sont des hypoicônes : ils ont à la fois les caractéristiques de l'icône et du symbole. Selon notre dichotomie, ce sont uniquement des actes désignatifs. Ce n'est que dans leur emploi onomatopéique (*it went 'bang !!'*) ou rapporté (*they heard a loud 'BANG !'*) qu'il s'agit d'actes d'exposition.

Nous allons voir ici qu'il est possible de fusionner des actes d'exposition et de désignation. Nous mentionnerons très brièvement, et uniquement à titre d'exemple, le cas des phrases autoréférentielles et des indices.

## **IV.2.2. Les cas de fusion**

### **2.1. Phrases auto-référentielles**

Un premier exemple de fusion entre l'exposition et la désignation est le cas des phrases auto-référentielles, comme la très célèbre phrase 432. :

432. Is it true that this sentence contain three mistake?



Deux fautes sont présentes (il manque deux *s* : *contain* et *mistake*), ce qui fait que la proposition est fautive : elle ne contient que deux fautes, pas trois. Mais justement, si le décompte est faux, alors il s'agit bien d'une faute supplémentaire. Il y a donc bien trois fautes : la proposition est finalement vraie. Mais à ce moment-là, comme le décompte n'est plus faux, il faut ramener le nombre de fautes à deux : la proposition est finalement fautive. Le balancement est infini.

Ce qu'il se passe, selon nous, c'est que la faute, *three mistakes* est à la fois un référent exposé et désigné. Selon ce schéma, les phrases dites *autoréférentielles* ne font pas référence à elles-mêmes, ce sont des fusions d'exposition et de désignation :

Three mistakes	"contain three mistake"
Désignation du référent	Exposition du référent

Le groupe nominal [*three mistakes*] est un acte désignatif (observé à partir de PO1), il a un référent, qui sont les deux fautes *contain* et *mistake*. En tant qu'acte désignatif, *three mistakes* ne compte pas comme une faute, car l'acte désignatif procède d'une séparation entre le référent et le signe qui désigne ce référent. Cependant, ce même groupe nominal a également le statut de faute exposée : *three mistake* est un référent (un référent discursif, observé à partir de PO2), il constitue une faute, et le locuteur expose cette faute. [*three mistake*] compte donc parmi les fautes. On a donc, dans ce groupe nominal, à la fois une désignation du référent et une exposition du référent.

## 2.2. Le cas des indices

On pourrait se demander quel est le statut de l'indice dans la dichotomie désignation/exposition. Avec l'indice, l'observateur est censé regarder le representamen et en *déduire* le référent, en considérant le representamen comme une partie de ce référent (ou sa trace) : le référent est donc un message qui **s'ajoute** au representamen, la reconstruction du référent se fait par inférence, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de notre thèse. Il n'y a donc pas d'exposition du référent. Avec l'icône, le référent est, lui aussi, reconstruit par inférence, mais il ne s'ajoute pas au representamen iconique, au contraire, le representamen iconique s'y substitue. La déduction d'un élément supplémentaire constitue la secondéité du signe indiciel ; l'exposition, constitue la priméité.

Le cas des déictiques est un peu plus complexe. Rappelons que selon Kaplan (1989), les déictiques ont un *character* et un *content*. Le *character* est le sens général du déictique : *here* désignera toujours un lieu proche du locuteur. *Today* désignera toujours le jour où *today* est

prononcé. Le *content*, c'est le référent, qui change en fonction de la situation d'énonciation : *here* est le lieu qui est proche du locuteur, *today* désigne le jour auquel le locuteur fait référence. Le *character* est donc la convention permettant à ces déictiques de désigner quelque chose. Il s'agit de la partie symbolique du déictique (la tercité). Le *content*, c'est la relation (spatiale, temporelle ou autre) entre un référent précis et un locuteur précis, c'est la partie indicielle du déictique.

Avec les déictiques, il y a donc bien un acte de désignation.

Il existe, malgré tout, des contextes où le déictique est une exposition du référent. Un de ces contextes se trouve fréquemment dans les sites internet :

433. Retrouvez nos offres en cliquant sur les liens ici et là.

Dans ce contexte, les déictiques *ici* et *là* réfèrent à des lieux, mais dans cet emploi, ils ne désignent ce lieu en même temps qu'ils l'exposent : le lieu du lien internet EST très exactement le lieu où se trouvent les déictiques *ici* et *là*.

Dans ce cas, nous retrouvons les deux étapes décrites dans la section *Classification* pour l'onomatopée secondaire, et que nous avons nommées *l'inadéquation entre la sélection du signe en langue et l'emploi du signe en parole* :

- Etape 1 : *ici* et *là* sont choisis *en langue* pour leur *character*, dans les termes de Kaplan (*ici* a pour caractéristique de toujours renvoyer à un lieu proche du locuteur, où que se trouve le locuteur)
- Etape 2 : *ici* et *là* sont employés *en parole* comme des **expositions** du *content* (*ici* et *là* sont des expositions des lieux auxquels réfèrent ces occurrences de *ici* et *là*)

Dans la phrase 433. , le locuteur fait **fusionner le lieu (le *content* du déictique) avec le déictique désignant ce lieu.**

#### **IV.2.3. Différences syntaxiques entre référents exposés et énoncés désignatifs**

Dans cette section, nous défendrons l'idée que ce que nous avons appelé les *référents exposés* ont des comportements syntaxiques différents de ce que nous appelons les *énoncés désignatifs*. Nous avons vu que les onomatopées, bien que souvent isolées syntaxiquement, pouvaient malgré tout apparaître au sein d'une proposition (*He fell bang against the wall*). Malgré tout, ces dernières sont-elles vraiment intégrées syntaxiquement ? Nous pensons que

ce n'est que du point de vue de la forme, qu'elles sont intégrées. Nous reprenons ici notre distinction entre un isolement syntaxique formel d'un isolement syntaxique fonctionnel.

#### IV.2.3.1. Introduction

Intégration syntaxique formelle mais isolement *fonctionnel*

Prenons l'exemple d'onomatopées intégrées, comme dans les phrases suivantes :

434. He fell bang against the wall.

435. We're right slap bang in the middle.

Dans ces deux phrases, le référent est exprimé deux fois. En 434. , la proposition *He fell against the wall* est un énoncé désignatif : l'événement est désigné, l'énoncé contient un *dictum* et un *modus*, il est observé à partir du poste d'observation 1. L'onomatopée *bang* est un référent exposé (l'onomatopée expose une partie de l'événement, son bruit ou sa soudaineté), il est observé à partir du poste d'observation 2'.

Dans la phrase 435. , la proposition *we're right in the middle* est l'énoncé désignatif ; l'adverbe *right* consiste en une désignation d'une caractéristique du lieu ; *slap bang* consiste en l'*exposition* d'un bruit évoquant la caractéristique du lieu. Ainsi, syntaxiquement, l'élément onomatopéique est en dehors de la relation prédicative. Ni argument, ni circonstant du verbe (ni verbe), l'onomatopée est syntaxiquement ce que nous appelons un *équivalent référentiel*. En effet, dans les deux phrases, l'information sur l'événement est désignée dans la proposition et exposée par l'onomatopée, elle est donc répétée.

Équivalent référentiel : onomatopées et DRD comme marqueurs d'évidentialité

Cet *équivalent référentiel*, nous le retrouvons également dans les discours rapportés au style direct et les autonymes : le DRD, l'autonyme et l'onomatopée, qui sont tous des éléments observables à partir du poste d'observation 2 et 2', sont des signes que nous appelons *fermés*, c'est-à-dire des signes dont le sens n'est pas *onstage*, pour reprendre les termes de Langacker, ils ne sont pas observables à partir de PO1. Ces éléments observés à partir du poste 2 et 2' servent à caser ce que nous avons appelé une *voix 2*, une voix n'étant pas présentée comme celle du locuteur. D'ailleurs, ils sont accompagnés ou signalés par différents canaux, nécessitant une analyse multimodale : par des contours prosodiques particuliers, une tessiture vocale plus aigüe, des marqueurs mimogestuels (Dancygier &

Sweetser, 2012; Lampert, 2013; Blackwell, et collaborateurs, 2015; Stec et collaborateurs, 2015).

Les signes exposés sont également des marqueurs d'évidentialité, c'est-à-dire des éléments donnant une information sur le mode d'accès de cette même information, *a linguistic category whose primary meaning is source of information* (Aikhenvald, 2004: 3). Plus précisément, l'onomatopée est, selon nous, un marqueur d'évidentialité où l'information est acquise à travers le mode dit *perspectif direct*, qui est décrit par Mélaç comme *compre[nant] tout type d'acquisition de connaissance qui repose sur l'observation de la situation elle-même par l'intermédiaire des différents canaux sensoriels* (Mélaç, 2014 :40) ; le discours rapporté manifeste un autre type d'acquisition de l'information, que Mélaç appelle le mode *oui-dire*, à savoir, *[un] mode d'accès verbal à l'information, c'est-à-dire toute information acquise au cours d'une conversation, par la radio, par la rumeur publique, à partir d'un document* (Mélaç, 2014 :40). Comme le précise Mélaç, il faut distinguer le mode d'accès à l'information, qui se situe au moment de l'acquisition de la connaissance, et le caractère *rapporté* de cette information, qui qualifie l'acte de discours (ibid., 40).

La littérature a établi de manière assez unanime le fait que la fonction du discours rapporté était, entre autres, de constituer un marqueur d'évidentialité (Li, 1986; Hassler 2002; Clift 2006; Spronck, 2012 ; Buchstaller 2014 : 37) : le fait de citer un discours signale le fait que le rapporteur a eu un accès direct à ce discours (Buchstaller, 2014 : 37) et nous pensons que l'onomatopée a également cette fonction. Il existe plusieurs sortes d'évidentialités, les *non-visuelles*, comme précisément, les onomatopées et les discours rapportés, et les *visuelles*, qui consistent à reproduire des expressions ou des gestes que le locuteur a perçus (Buchstaller, 2014 : 37). Il existe également des *pensées* rapportées, qui peuvent être des pensées du locuteur rapporteur lui-même (que Buchstaller appelle *self-reports*).

Les accompagnements mimogestuels et prosodiques sont donc, selon nous, une conséquence de cette marque d'évidentialité : puisque s'il s'agit de donner à l'interlocuteur des indications sur le mode d'accès à l'information, celle-ci doit être présentée comme provenant d'ailleurs que le locuteur, ce qui implique un comportement verbal et non-verbal différent de ceux habituellement adoptés par le locuteur rapporteur, afin de signaler clairement un détachement vis-à-vis de l'information énoncée. Ainsi, le locuteur montre qu'il se détache, mais en même temps, il fait fusionner sa source énonciative avec celle du locuteur rapporté (ou des faits narrés, pour l'onomatopée) : les deux ne sont pas contradictoires, ils se situent simplement sur un plan différent.

La question du degré d'adéquation entre l'information acquise et son exposition (sous forme d'onomatopée ou de discours rapporté) est, selon Spronck et Nikitina (2019), *fruitless*, car le discours rapporté ne fait en réalité que *prétendre* reproduire un discours (Vandelanotte, 2009: 118–130) et l'enjeu de la recherche sur le discours rapporté se situe ailleurs. Pour l'onomatopée, on sait bien que cette adéquation est impossible, puisque l'onomatopée consiste en l'utilisation d'un système phonologique pour reproduire des sons dont la nature n'est justement *pas* phonologique (Körtvélyessy, 2020 : 13). Pour cette raison, nombreux sont les auteurs qui lui préfèrent le nom de discours *représenté* (McGregor 1997 ; Nølke et Olsen, 2000 ; Rabatel, 2003 ; Vandelanotte, 2004, 2009; Verstraete, 2011 ; Rendulic, 2015). Nous parlons malgré tout de discours *rapporté*, en raison de la simplicité et de la prévalence de cette appellation.

Dans ce chapitre, nous nous attarderons sur les conséquences syntaxiques du statut sémiotique de ce que nous appelons les *expositions*, par rapport aux *désignations*.

Nous introduisons beaucoup de termes qui semblent désigner la même chose pour l'instant (*équivalent référentiel, exposition, signes fermés*), mais comme nous le montrerons, ces appellations désignent des aspects différents du phénomène plus large que nous appelons l'*exposition*. L'*exposition* correspond dans certains cas à ce que Spronck et Nikitina (2019) désignent comme un statut sémiotique particulier du discours rapporté, à savoir *demonstrated status*. Nous maintenons malgré tout notre appellation *exposition* car elle entre dans un système d'opposition avec ce que nous appelons la *désignation*, opposition que l'on ne retrouve pas chez les auteurs. De plus, les phénomènes que recouvrent l'*exposition* sont plus nombreux que ceux répertoriés par les auteurs. Citons leur définition de ce statut (Spronck et Nikitina, 2019, nous mettons en gras un passage) :

The semiotic status of 'demonstratedness' as intended in (31) applies to the R-clauses 'Look, there is marmalade here' in (1) and 'there was a typhoon yesterday' in (2). Semiotically, these clauses do not reflect simple 'symbolic' language in the sense that they are arbitrary signs that stand for some experience the speaker shares with her addressee. They are 'intended to depict (mimic, simulate, provide an iconic representation of) the target of quotation: [the reported speaker]'s utterance' (Recanati 2001: 642). [ ...] While these accounts may differ on details, the basic insight captured by these terms is relatively straightforward: **the current speaker presents the reported part of the reported speech construction as a typified version of an utterance she is attributing to a reported speaker, i.e. she signals 'this is a stylised version of an utterance'.**

## IV.2.3.2. Statut syntaxique des référents exposés

### IV.2.3.2.1. Constats

Spronck et Nikitina considèrent que le discours rapporté, qu'il soit direct ou indirect, constitue un type de constituant syntaxique unique en son genre, qui se retrouve dans de nombreuses langues (leur étude s'étend sur plusieurs familles de langues) ; citons Spronck et Nikitina (2019) :

Reported speech constitutes a dedicated syntactic domain, i.e. crosslinguistically it involves a number of specific /characteristic phenomena that cannot be derived from the involvement of other syntactic structures in reported speech, such as subordination.

Les auteurs établissent une typologie des discours rapportés (DR) directs et indirects et identifient huit caractéristiques spécifiques aux DR, dont une asymétrie entre la proposition *imbricante* (qu'ils nomment M, pour *Matrix*) et le discours rapporté (qu'ils nomment R, pour *Reported*) : l'interprétation des déictiques est toujours *pragmatique* dans M (le locuteur se sert des déictiques pour établir un positionnement par rapport à sa situation d'énonciation), alors que l'interprétation des déictiques ne l'est pas dans R : *in R, indexicals are primarily conditioned by grammatical rules that are specific to R as a unit within the reported speech construction* (Spronck et Nikitina, 2019). Notre recherche est en parfait accord avec cette hypothèse. Ajoutons que le caractère non subordonné des complétives est également défendu par Diessel et Tomasello (2001), dans leurs travaux sur l'acquisition du langage, ainsi que Verhagen (2005, chap.3 ; 2007 : 71-72), dans ses travaux sur les *construals* en LC, et selon qui ces structures organisent la *coordination cognitive* entre les locuteurs, qui doivent adopter le point de vue du sujet de la phrase imbricante (appelée *CT-clause*) pour conceptualiser la phrase imbriquée (Verhagen, 2005 : 113) :

The standard function of the CT clause is to specify the manner in which the addressee is to coordinate cognitively with another subject of conceptualization, without this process of coordination being made into an object of conceptualization itself.

Cependant, Spronck et Nikitina ne proposent pas de description syntaxique de ce statut particulier et Verhagen avance qu'il n'y a même aucune relation syntaxique entre les deux constituants (Verhagen, 2005 : 137-141). Nous allons ici tenter de comprendre en quoi ce statut consiste. Nous allons ici ajouter nos propres observations concernant cette spécificité syntaxique des signes *exposés*.

Commençons par le plus simple, la position de complément d'objet direct. L'onomatopée a déjà été décrite dans la littérature en opposition à l'interjection en fonction du verbe introducteur dont elle serait le COD. Par exemple, Kleiber (2006) rappelle que seule l'interjection peut être COD du verbe *dire*, alors que l'onomatopée requiert le verbe *faire* (et pour l'anglais *go*). Mais peut-on vraiment dire que l'onomatopée est COD ou complément essentiel du verbe introducteur ? Nous mettons de côté le fait que *go* introduise des contenus non-linguistiques (Partee 1973, Butters, 1980), ce que Buchstaller appelle des *sound effects* ou *mimetic re-enactments* (Buchstaller, 2014 : 101), c'est-à-dire des effets sonores qui ne sont pas censés être du langage : des onomatopées, ou même des phrases répétées par des perroquets, etc... Faisons comme s'il pouvait s'agir d'un constituant comme les autres. Celui-ci est-il un COD (ou un complément essentiel) ?

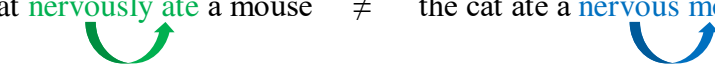
Dans la littérature, un DRD est le COD d'un verbe introducteur, ou son *complément essentiel*, pour Authier-Revuz (1992 : 40), Rosier (1995 : 59) et (Rabatel, 2003) et cela s'explique par le fait que les tests de pronominalisation du DRD (*he said it*), de clivage (*it's blah blah, that he said*), de pseudo-clivage (*what he said is blah blah*), et de passivation (*it was said*), semblent confirmer ce statut.

Cependant, avec Verhagen (2005) et Spronck & Nikitina (2019) en particulier, nous défendons le contraire, car ce type de syntagme a un comportement syntaxique et sémantique trop étrange pour être véritablement un COD. Cela se voit au fait que les DRD peuvent très bien être introduits par des verbes intransitifs (*I don't care !, he exploded*), au fait qu'il est possible de les couper en deux (*come in, she said, grab a seat*), au fait que l'on peut remplacer le verbe introducteur par un *quotatif* (*he was like, I don't care*), qu'il est possible de se passer totalement du verbe introducteur : il s'agit de ce que Cornulier (2006) appelle *discours direct libre*, ce que Mathis et Yule (1994) appellent *zero quotatives* et de ce que Spronck et Nikitina (2019) appellent *defenestrated clauses*. Cela se voit également au fait qu'il est possible d'ajouter un véritable COD, ou plutôt, complément d'objet interne, avant le DRD sans créer d'agrammaticalité : *he said the following thing : 'I don't care'*. Ici, le COD est bien *the following thing*, alors qu'est-ce que *I don't care* ? Il s'agit de l'équivalent référentiel, qui est un signe exposé.

Restons pour l'instant sur les DRD et regardons ce type de syntagmes de plus près. Les traces d'actes d'exposition (que ce soient des onomatopées ou des DRD) ont un comportement tout à fait particulier quand ils sont en position de COD : les périmètres de modification des adverbes et des adjectifs au sein de la relation prédicative se recouvrent totalement. Normalement, c'est-à-dire avec des signes que nous appelons *désignatifs*, les

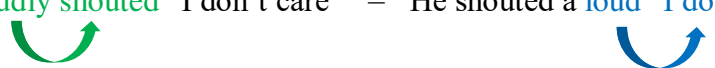
périmètres de modification des adjectifs et des adverbes sont totalement circonscrits et distincts :

436. The cat **nervously** ate a mouse  $\neq$  the cat ate a **nervous** mouse

A green arrow starts under 'nervously' and points to 'ate'. A blue arrow starts under 'nervous' and points to 'mouse'.

Ici, *nervously* ne modifie que *ate* et *nervous* ne modifie que *mouse*. Les deux phrases ne sont pas du tout synonymes. Regardons ce qu'il se passe avec les DRD et les onomatopées :

437. He **loudly** shouted "I don't care" = He shouted a **loud** "I don't care"

A green arrow starts under 'loudly' and points to 'shouted'. A blue arrow starts under 'loud' and points to 'care'.

Ici, les deux phrases sont synonymes. Voici un exemple avec une onomatopée :

438. The cork went "pop" loudly.

439. The cork made a loud "pop".

Entre les phrases 438. et 439. , nous avons déplacé une modification adverbiale sur le verbe introducteur et en avons fait une modification adjectivale sur le même élément en position de COD. On observe que les deux versions ont le même sens : les périmètres de modification des adjectifs et des adverbes se recouvrent quand le signe est la trace d'un acte d'exposition, qu'il s'agisse de l'onomatopée ou du DRD. Dit autrement, la portée de l'adverbe s'étend de la principale jusqu'au discours rapporté :

440. He **loudly** shouted "I don't care"

A green arrow starts under 'loudly' and points to 'shouted'.

Nous allons défendre l'idée selon laquelle ce phénomène provient d'une égalité référentielle entre l'ensemble [sujet-verbe transitif] d'un côté, et le référent exposé, de l'autre.

Commençons par évacuer des hypothèses alternatives.

Hypothèse alternative 1 : des verbes légers :

On pourrait penser que les introducteurs sont des verbes légers (*light verbs*). En effet, observons la phrase 441. :

441. Julia said: *I don't know*

Que fait Julia avec *I don't know* ? Elle ne va pas le *conduire* ou l'*arroser*, le seul verbe possible est un verbe de parole (*say, murmur, whisper, cry out, shout*). Ainsi, ce verbe de parole ne sert qu'à faire le lien entre le sujet (Julia) et le DRD (*I don't know*). En cela, il ressemble à un verbe léger (traduction de *light verb*). Est-ce un verbe léger ? Si l'on s'en tient à la définition proposée dans dictionnaire de Trask (1993), ce n'est pas le cas :



A verb with little or no semantic content of its own which combines with a (usually indefinite) direct object noun or NP which itself expresses a verbal meaning. In English, the most usual light verbs are *make, do, take, have* and *give*, as in such expressions as *have a look, take a drink, have a smoke, do a dance, give a shrug, make a move, give a kiss* and *have a wash*. Most light verb constructions in English have matching lexical verbs from which they differ, if at all, in an aspectual nuance: there appears to be little difference between *She gave him a kiss* and *She kissed him*, but there is a perceptible difference between *She took a drink* and *She had a smoke*, on the one hand, and *She drank* and *She smoked*, on the other.

L'introducteur pourrait faire penser aux verbes prenant des compléments d'objet internes : *he smiled a smile*, qui, eux aussi, ne servent qu'à mettre en lien un sujet et un COD. Cependant, avec les verbes de parole, nous avons un procès (un actant dit quelque chose) relaté de deux façons différentes : par désignation d'un côté et par exposition de l'autre. Ce n'est pas le cas des formes prenant un complément d'objet interne, où le même événement est désigné deux fois : dans le verbe et dans l'objet interne. Avec les DRD, le complément d'objet interne serait plutôt le groupe nominal qui désigne l'énoncé (*he said a word, the following thing, a sentence, etc... : I don't care !*). L syntagme n'est donc pas un complément d'objet interne.

#### Hypothèse alternative 2 : des circonstants :

On trouve des structures où il n'est clairement pas possible d'analyser le DRD comme un COD du verbe introducteur, car les verbes sont soit transitifs suivis de leur COD (*se gratter la tête, conclure un exposé*), soit transitifs indirects (*tenter de faire taire*), soit intransitifs (*rire, exploser, to dance*) :

- 442. « Si tu parles à nouveau (...) je vais me coucher », **tenta de le faire taire** son ami »
- 443. « Peut-être moins que ça », **rit-il**
- 444. « Qu'en dis-tu ? » **conclut-t-il cet exposé**
- 445. « En es-tu certain ? » **se gratta-t-il la tête...**
- 446. Il **explosa** : « j'en ai marre !! »
- 447. 'Woosh woosh', danced the tide

Dans tous les cas, les DRD sont des événements, des actions perçues par L2, et les actions décrites par le verbe introducteur s'effectuent en même temps que les actions décrites dans le DRD. Et même, elles sont synonymes : *Se gratter la tête* signifie *réfléchir*, au sens figuré, et demander *en es-tu certain* est la manifestation de la réflexion en question. On a donc d'un côté, la description d'une action, et d'autre, sa manifestation perçue par L2.

On pourrait nous opposer que les verbes introducteurs sont en fait des mises en ellipse du verbe *dire*, comme le défend Rabatel (2003 : 29) : *sourit-elle = dit-elle en souriant, murmurait-il = dit-il en murmurant*. Cette analyse consiste à interpréter un verbe introducteur (*sourire, murmurer*) comme autre chose qu'un verbe, à savoir, le complément circonstanciel de manière (*en murmurant*) d'un autre verbe, hyperonyme (*dire*), mis en ellipse. Le complément circonstanciel serait un *verbe secondaire* supposant l'existence d'un *verbe primaire*, par sous-entendu (Rabatel, 2003 : 29). Le problème de cette analyse est, selon nous, qu'il faudrait expliquer pourquoi on l'applique aux verbes de parole et pas à tous les autres verbes. En effet, pourquoi ne pas dire, à ce moment-là, que *réussir = faire en réussissant, tester une hypothèse = l'évaluer en la testant, programmer un logiciel = créer un logiciel en le programmant, entrer quelque part = changer de position en entrant quelque part, courir = se déplacer en courant* ? Pour le cas précis des verbes de déplacement, cette analyse ne peut clairement pas fonctionner : on sait, depuis les travaux de Talmy (1991), que les compléments circonstanciels de manière décrivant un déplacement ne sont pas équivalents aux verbes de déplacement (*l'oiseau entra dans la pièce en volant ≠ l'oiseau vola dans la pièce* : la deuxième structure est typiquement anglaise : *the bird flew into the room*).

#### IV.2.3.2.2. Informations équivalentes

Imaginons une scène dans laquelle une certaine Julia perd ses nerfs et finit par crier *fuck off* à son patron. Un certain Johnny assiste à la scène et la rapporte ensuite à sa meilleure amie Jacotte :

Désignation de la scène :

448. Johnny: **Julia said something very loudly.**

Exposition de la scène :

449. Johnny (*imitating Julia*) : **FUCK OFF !!**

Dans les deux cas, en 448. et 449. , le locuteur rapportant les propos de Julia est témoin de la scène. Il entend *fuck off* de la bouche de Julia. En 448. , il en fait une présentation analytique, qui explicite son point de vue (*Julia said something very loudly = there was someone I identify as a speaker, Julia, the noise coming out of her mouth was a speech, it was very loud, etc...*), alors qu'en 449. , le locuteur ne relate que *ce qu'il a entendu*, sans aucune mention explicite de son point de vue : *FUCK OFF !* est un référent discursif exposé.

Dans les deux cas, le locuteur-témoin de la scène énonce la même chose : *Julia said something very loudly* et *Fuck off !!* ont, du point de vue du locuteur-témoin, exactement le même référent. La seule différence, c'est le caractère *désigné* ou *exposé* de ce référent.

En effet, toutes les informations de 448. sont présentes en 449. : puisque 449. est un discours rapporté, tout le monde sait très bien que *fuck off* est un énoncé (ce qui correspond en 448. à *something*), qu'il a donc été prononcé (ce qui correspond en 448. à *said*) par un locuteur (ce qui correspond en 448. à *Julia*), et ce, avec une certaine puissance vocale (ce qui correspond en 448. à *very loudly* et en 449. , à l'usage de lettres capitales et de points d'exclamation, et à l'oral, une prosodie particulière). On a donc bien les mêmes informations entre 448. *Julia said something very loudly* et 449. *FUCK OFF !!*

Maintenant, on peut avoir les deux dans la même phrase : **Julia said "FUCK OFF!!" very loudly**. Dans ce cas, la phrase contient le même référent dans deux parties différentes : dans une partie, ce référent est désigné (*Julia said [X] very loudly*), alors que dans l'autre, ce même référent est exposé (*fuck off !!*).

Ce qui rend cette double mention du même référent difficile à percevoir, c'est le fait que l'immense majorité des verbes de parole sont transitifs et qu'ils n'acceptent pas d'emploi intransitif (*\*she said*). Cela donne l'illusion que le discours rapporté ne peut être que COD. La complémentation verbale des verbes introducteurs est, selon nous, très complexe, et en tous cas, bien différente de celle des verbes n'introduisant pas un *référent exposé*.

Nous allons ici utiliser le mot *signe* dans une acception originale : nous appelons ici *signe*, l'ensemble des segments exposés ou désignés. Donc, nous appelons *signe* le référent exposé (*fuck off*) et l'énoncé désignatif (*Julia said something very loudly*). Le référent exposé manifeste une fusion des sources énonciatives : Johnny rapporte (ou représente) le propos de Julia ; le référent désigné **sépare** le locuteur du référent, il lui permet de se positionner par rapport à lui et de le catégoriser (Johnny aurait pu choisir *Julia said a swearword, an insult, etc.*).

Poursuivons nos observations sur le verbe. On sait que le verbe introducteur en lui-même est sémantiquement inutile : une fois qu'on connaît le locuteur (*Julia*) et ce qu'elle a dit (*fuck off*), il devrait être possible de la rapporter ainsi : *Julia : 'fuck off !'*, les deux seules informations importantes étant *qui parle* et *quel est son propos*. Il devient tout à fait logique de voir des *quotatifs* de type BE LIKE.

Il y a une différence entre les verbes introducteurs de pensée et de parole, dont le contenu sémantique est faible, et les mêmes verbes mais dans une version que nous appelons *sémantiquement riche*, auquel cas ils prennent bien des COD :

Version sémantiquement pauvre :


- She said “I don’t care”.
- She thought “I don’t believe him”.
- She said it.

Version sémantiquement riche (leur COD a le rôle sémantique de *constructum*) :

- She **told** her fears (= she formulated them).
- He **thought** this point **out**.
- He **conceived** the choreography.

Ici, les COD *fear*, *this point* et *the choreography* ont syntaxiquement le rôle de COD et sémantiquement le rôle de *constructum* : leur existence résulte de l’action dénotée par le verbe et effectuée par l’agent. Ils n’existaient pas avant le moment dénoté par la borne gauche du procès, et existent à l’issue du procès. On observe que les périmètres de modification de l’adverbe et de l’adjectif ne se chevauchent plus :

She shyly told her fears ≠ She told her shy fears



Ici, le fait que les COD soient des pensées et des paroles n’entre pas en ligne de compte, ils sont en tous points semblables à d’autres COD ayant le rôle sémantique de *constructum*.

Ainsi, les verbes introduisant des discours rapportés ou des pensées ont plusieurs sens, et ici, nous en distinguons deux :

- La version que nous appelons *quotative* (le verbe ne sert qu’à faire le lien entre le sujet et le référent exposé, auquel cas, le segment DRD est un équivalent référentiel, le verbe est sémantiquement pauvre).
- La version transitive (le verbe dénote le procès de sa racine lexicale, ce qui se trouve derrière est bien un COD, le verbe est sémantiquement riche).

Les substantifs derrière les verbes de parole, qui sont des actes désignatifs, sont également traditionnellement considérés comme des COD, ce qui est là aussi étonnant, car ils partagent tout de même la caractéristique d’appartenir au champ lexical du verbe introducteur : on ne peut dire que des *énoncés*, des *paroles* (*word*, *sentence*, *speech*), on ne peut pas dire des *carottes* ou des *bananes*. Comme un complément d’objet interne, le *COD du verbe introducteur* sert à ajouter une précision : *he smiled a charming smile* : ici le substantif *smile* ne sert qu’à être modifié par l’adjectif *charming* ; de la même manière, *he said a word on immigration* : ici, *word* ne sert qu’à ajouter le groupe prépositionnel *on immigration*.

Maintenant, ce qui semble incompréhensible, c'est justement le caractère obligatoire de cette transitivité : pourquoi faudrait-il un COD au verbe de parole ou de pensée, alors que le COD ne sert à rien ? Pourquoi n'a-t-on pas que des structures de type : *she said on immigration* et *She spoke : 'fuck off !'* ? Nous n'avons pas la réponse. Il est possible que cette transitivité soit la marque de la nécessité d'un équivalent référentiel. Il nous semble que le COD que nous appelons *désignatif* est en fait un complément d'objet interne et que sa présence est conditionnée par une modification grâce à l'ajout d'un adjectif ou d'un groupe prépositionnel. Les constructions sans modification ne nous semblent pas naturelles ( ?*He said something/a word/a sentence.*). Les énoncés que nous appelons *exposés* seraient des équivalents référentiels de tout l'ensemble :

**[Sujet + verbe introducteur + complément d'objet interne mis en ellipse] :**  
*She said (a sentence) = fuck off!*

Selon nous, l'équivalence référentielle est rendue possible par le changement de poste d'observation entre les deux moments de l'équivalence : la relation [sujet-verbe introducteur] est observée à partir du poste 1 et le DRD à partir du poste 2. Ce changement de poste d'observation implique, selon nous, une impossibilité d'intégration syntaxique du DRD dans les arguments du verbe.

Chez Langacker, cette différence entre un regard extérieur et un regard intérieur est appelé *objectively construed expressions* par opposition à *subjectively construed expressions*.

Observons les exemples suivants :

- I'm writing the book.

Ici, *I* est *objectively construed* (il est *onstage*).

- The book is being written.

Ici, *I* est *subjectively construed* (il est *offstage*).

On observe la même différence entre la dite *imbricante* et le DRD. Faisons le découpage avec la phrase *Julia said : 'I don't care'* :

- Julia said

Ici, *Julia* est *objectively construed*, elle est *onstage*, l'action de *dire* est désignée

- 'I don't care !'

Ici, *Julia* est *subjectively construed*, elle est *offstage*. Cependant, elle est bien présente implicitement, car il s'agit d'un discours rapporté, donc le fait que ce discours ait été émis par L1 (*Julia*) fait partie des présupposés.

#### IV.2.3.2.3. Les complétives

Cela dépasse le cadre de notre recherche, mais il est possible qu'il en soit de même pour les complétives (*she said that she didn't care, she thought that he would come*) : le fait que la complétive soit COD est hautement discutable. Selon Langacker, les complétives ne montrent aucune hiérarchie syntaxique, mais simplement un enchâssement conceptuel : *Even if there is no syntactic embedding, each clause is still subordinate to the preceding one conceptually in the sense of functioning as its landmark* (Langacker, 2008 : 418). Pour Lapaire et Rotgé (2002 : 611-640), c'est un peu différent, mais l'enchâssement des complétives peut être comparé au DRD :

450. You know that I love you (*that* = conjonctif)

451. You know that : *I love you* (*that* = proforme, déictique); « that » + « : » désignent le segment qui suit

Lapaire et Rotgé utilisent cette équivalence pour montrer la différence entre les complétives introduites par  $\emptyset$  et celles introduites par *that*. Celles introduites par *that* introduisent une notion déjà connue de l'interlocuteur, et la proposition imbricante contient l'information pertinente : *you know that I love you = you already know it, I told you several time, so will you leave me alone now?*. À l'inverse, la complétive introduite par  $\emptyset$  contient l'information pertinente, et l'imbricante est comparable à un marqueur pragmatique (*y'know, well, I just wanted to say...*). Si l'on peut remplacer l'enchâssement syntaxique par « deux points », comme en 451. , c'est bien qu'il y a une équivalence référentielle entre le « *that* » devenu déictique et le segment qui suit.

Cette équivalence se voit de manière bien plus évidente quand la complétive est complément du nom, car l'ensemble du groupe nominal montre une relation contenant/contenu entre le nom et sa complétive :

452. The **idea** **that the earth revolved around the sun** was hard to accept

*Idea* est le référent désigné par le locuteur, il parle de quelque chose qu'il décide de désigner par le nom *idea* (alors qu'il aurait très bien pu appeler ça *fancy, absurdity, nonsense,*

ou le modifier par un adjectif *ridiculous/brilliant idea*, ce qui montre une relation *modus/dictum*). Il s'agit donc d'un référent désigné, observé par le locuteur, et qualifié par lui, auquel nous n'avons accès qu'à travers ce que le locuteur veut bien en dire : c'est une *idée*, on n'en saura pas plus.

*the earth revolved around the sun* est le référent, c'est donc très exactement la même chose, sauf que cette fois-ci, c'est un référent discursif, il est exposé : *the earth revolved around the sun* est vraiment une *idée*, c'est donc le référent de *idea*, et il est là, couché sur le papier. Les complétives sont donc des référents exposés.

Observons le comportement de *defend* : la version quotative (en 1) accepte une version DRD de la complétive (dans cette version, *defend* = *say/claim/be like*), alors que la version transitive (en 2) n'accepte pas de version DRD de la complétive (dans cette version, *defend* = *fight for*) :

1 : version quotative (*defend* = *say/claim/be like*) :

453. I defend that it revolved around the sun

454. I defend (say/claim): "it revolves around the sun"

2 : version transitive (*defend* = *fight for*) :

455. We need more than ever to defend the idea that human rights are universal, interdependent and interrelated.<sup>cxlv</sup>

456. We need more than ever to defend (fight for) : "human rights are universal".

La différence est que dans la version *quotative*, la complétive est présentée comme l'idée du locuteur qui est sujet du verbe, alors que dans la version transitive, le sujet **se positionne par rapport** à une idée (il prend sa défense) qui ne vient pas forcément de lui. Au moins sémantiquement, la différence est bien visible.

#### IV.2.3.2.4. Conséquences syntaxiques du changement de poste d'observation

Cette différence sémantique entre l'établissement d'un référent exposé et une prise de position par rapport à une idée établie correspond-elle véritablement à une différence syntaxique entre un *équivalent référentiel* et un COD ? Nous pensons que c'est le cas, et c'est ce que nous allons tenter de défendre ici. Commençons par les exemples où cette différence syntaxique est la plus visible : en français, avec les complétives. Selon nous, l'équivalence

référentielle constitue un changement de statut sémiotique du signe, changement qui implique une absence d'enchâssement syntaxique entre la relation sujet-verbe et ce qui est appelé une *complétive* ; nous continuons de l'appeler *complétive*, tout en gardant en tête l'absence d'enchâssement.

Si notre raisonnement est juste, et que le changement de poste d'observation (et donc de statut sémiotique) permet bien une absence d'enchâssement syntaxique, alors que se passe-t-il quand *il n'y a pas* de changement de poste d'observation ? Que se passe-t-il quand *l'idée regardante* et *l'idée regardée* (pour reprendre les termes de Guillaume), sont observées à partir du *même* poste d'observation ? Cela donne une **réification conceptuelle** du référent, car l'acte désignatif sépare le locuteur du référent (alors que l'exposition procède d'une fusion) : le locuteur se place en face du référent, et le désigne. Cette séparation entre le locuteur et le référent rend possible un enchâssement syntaxique, c'est-à-dire, une complétive COD. Quand le locuteur ne change pas de poste d'observation, alors il prend position par rapport à une idée déjà énoncée, et c'est cela qui rend possible une version transitive du verbe. La conséquence visible est que la complétive COD est au subjonctif.

Quand le verbe a deux versions (comme *défendre* et *croire*), la différence se voit encore mieux : dans sa version transitive, il dénote la position du locuteur par rapport à une idée déjà établie (dans les exemples construits suivants, *croire* signifie : *accorder du crédit à* ; *défendre* signifie : *prendre la défense de, militer pour*). Dans ces cas, la complétive est COD du verbe transitif sémantiquement riche, et le verbe de la complétive est au subjonctif :

457. A. Il faut le faire !

B. Je crois bien qu'**il FAILLE le faire**

B. Mais je sais, et d'ailleurs je défends (l'idée) qu'**il FAILLE le faire**

B. Je comprends bien qu'**il FAILLE le faire**, mais là, on ne peut pas !

Quand ces mêmes verbes ont une version *quotative* (sémantiquement pauvre, que l'on peut remplacer par *dire, penser*, sans changer le sens de l'ensemble), alors la proposition derrière n'est pas COD et elle est à l'indicatif.

458. Je crois/défends qu'**il FAUT le faire**

Un autre élément en faveur de l'idée selon laquelle les référents exposés ne sont pas des COD mais des *équivalents référentiels* alors que les complétives au subjonctif sont bien des COD, est qu'il n'existe pas de verbe intransitif qui introduise une proposition au subjonctif, alors que l'on trouve des verbes intransitifs qui introduisent des complétives à l'indicatif :

459. Il explosa que, s'il était là, c'était uniquement pour battre Ginga.<sup>cxlvi</sup>



460. \*Il explosa/\*pleura/\*sourit qu'il faille partir.

Cette impossibilité de verbe intransitifs suivis de complétives au subjonctif montre, selon nous, que l'explication qui consistait à gloser les verbes introducteurs par des compléments circonstanciels de manière ne fonctionne pas : en effet, si *pleurer = dire en pleurant*, alors on devrait pouvoir trouver une complétive au subjonctif derrière. Si on ne peut pas, c'est parce que la complétive au subjonctif est COD, et qu'elle requiert donc un verbe transitif. Les *complétives* qui sont des équivalents référentiels ne sont pas des COD, elles ne requièrent pas de verbes transitifs.

Une syntaxe différente pour les référents exposés d'un côté, et les référents désignés de l'autre, peut s'étendre à d'autres types de verbes, comme *vouloir* :

461. John pense que Julie réussira.

462. John veut que Julie réussisse.

En 461. , la complétive est un équivalent référentiel exposé de l'événement désigné dans la relation prédicative de l'imbricante : <John-pense> réfère précisément à la production de la pensée *Julie réussira*, car *Julie réussira* n'existe qu'en tant qu'acte de pensée de John ; le verbe *penser* est ici un *quotatif*, il ne prend pas de COD. En 461. , la prédication <Julie-réussir> est énoncée par John, **au moment où il l'énonce** (nous pourrions noter ce moment  $t_0$ ).

En 462. , au contraire, la complétive est une idée préétablie par rapport à laquelle le sujet (*John*) se positionne subjectivement et axiologiquement : la prédication <Julie-réussir> est une **option déjà envisagée**, qui n'est pas présentée comme provenant de John, mais comme ayant une indépendance par rapport à John, et dont John dit qu'il la trouve souhaitable. John désigne cette pensée déjà envisagée, il effectue une **réification conceptuelle** de cette pensée.

La réification conceptuelle est la définition du substantif, pour Langacker. En 462. , la prédication <Julie-réussir> a été énoncée à un **moment antérieur à celui de son énonciation** par John (nous pourrions le noter  $t_1$ ).

Pour le dire vite, en 461. , principale et complétive sont énoncées *en même temps* (et c'est normal, il s'agit du même référent, désigné dans la principale, exposé dans la complétive) alors qu'en 462. , l'énoncé de la complétive est énoncé/envisagé avant celui de la principale : la pensée déjà envisagée est réifiée, ce qui rend possible l'enchâssement syntaxique, et donc, le subjonctif. En 462. , la complétive est donc bien un élément **désigné** (et non pas exposé), COD du verbe VOULOIR, qui n'a pas de sens *quotatif* mais un sens plein : <Julie-réussir> est une chose qui figure déjà dans le domaine des possibles. Comment John se positionne-t-il par

rapport à cette possibilité-là ? Il la juge positivement, il veut qu'elle se produise : John veut que Julie réussisse.

Ce n'est donc pas le caractère *irréel* d'un événement qui imposerait le subjonctif, mais bien au contraire, le fait que cet événement appartienne déjà au domaine du possible ou qu'il ait déjà été considéré comme réel, établi ou envisageable, par une communauté, d'être présenté comme une entité (une réification conceptuelle). C'est d'ailleurs ce caractère préétabli qui permet ensuite au locuteur de prendre position face à l'événement ou l'idée et d'y apporter un jugement. En raison du fait que le verbe WANT est un *object-to-subject raising verb* (Khalifa, 2004), cette configuration n'existe pas en anglais.

Poursuivons sur les conséquences syntaxiques du statut *d'idée préétablie sur laquelle le locuteur se positionne*. Nous retrouvons cette conséquence syntaxique en anglais, avec ce qui est appelé par Behre (1955) le *polemic-meditative SHOULD* (mais nous reprenons ici les exemples et les explications de Khalifa (Khalifa, 2004 : 108) :

463. It's odd that he should resign

Le *polemic meditative SHOULD* a plusieurs appellations dans la littérature : Cherchi (1980 : 204) l'appelle *marquage doublé*, Larreya et Rivière nomment son contexte, qui est le *contexte appréciatif* (Larreya et Rivière, 2005 : 119). Il apparaît dans les complétives qui sont sujets réels extraposés lorsque le locuteur ne prend pas en charge la validation de la relation prédicative de l'imbriquée et que la modalité de la proposition imbricante est de type III (modalité appréciative, en TOE). La glose qu'il est possible de faire avec *that...should est for to*, comme le montrent les exemples de Khalifa (2004 : 109) :

464. It's surprising for a priest to kill

465. It's surprising that a priest should kill

La notion de PRIEST est incompatible avec la notion de KILL. Khalifa explique l'appellation *polemic meditative* par cette incompatibilité (2004 :109, les passages sont en gras et en italique dans le texte original) :

L'énonciateur va revenir (*meditative*) sur un préconstruit [...] pour dire que cette valeur n'est pas celle qu'il attendait (*polemic*) [...] [Le *polemic meditative*] SHOULD est analysé comme le constat d'un **écart** par rapport à une norme, ou à une idée préconçue de la réalité.

On retrouve également l'idée d'un préconstruit dans l'analyse proposée par Chuquet et Bouscaren (1987 : 57) :

*Ce qui importe ici [it is suprising that he should play this concerto], ce n'est pas la validation du prédicat de la subordonnée en that, mais le jugement sur une relation pré-construite [...]*

dans *it is surprising that he should play this concerto*, *le jugement it is surprising porte sur la relation* <he-play this concerto>.

Ici, ce n'est pas le locuteur qui valide la relation prédicative de l'imbriquée, puisque celle-ci a déjà été validée (l'idée est préétablie) ; cela lui donne après coup la possibilité de porter un jugement appréciatif sur cette idée. Ce n'est donc pas, selon nous, le SHOULD, qui dépend de la modalité appréciative de l'imbricante, mais plutôt l'inverse : l'imbriquée est un préconstruit, et par conséquent, l'imbricante peut avoir une modalité appréciative. Nous analysons ici la présence de SHOULD, au même titre que la présence du subjonctif en français, comme une conséquence du fait que l'imbriquée est présentée comme une idée préétablie par rapport à laquelle le locuteur prend position : la relation prédicative de l'imbriquée fait déjà partie du domaine du possible, mais le locuteur ne le savait pas, il le découvre *a posteriori*, car il pensait au contraire qu'elle était nécessairement fausse. Avec cette construction, le locuteur fait passer l'imbriquée du statut de nécessairement fausse, dans ses croyances, au statut de possibilité déjà actualisée. Le passage est donc du domaine du nécessaire (attendu par le locuteur) au domaine du possible (déjà actualisé avant que le locuteur n'ait connaissance de l'événement). Il y a bien un enchâssement syntaxique et sémantique entre l'imbricante et l'imbriquée, ce qui n'est pas le cas dans les *complétives* qui sont des référents exposés.

Il en est de même pour les structure avec *il semble que* :

466. Il semble que Johnny soit vraiment mort (on ne nous a pas menti).

467. Il semble que Johnny est malade (j'ai l'impression).

En 466. , le subjonctif montre que le locuteur se positionne (ce dernier dit *il semble*) par rapport à une idée préétablie (<Johnny-être vraiment mort> faisait déjà partie du domaine du possible avant que l'énoncé ne soit formulé), la proposition est attribut du sujet du verbe *sembler* (pour le dire vite, car nous ne nous positionnons pas sur le statut du sujet grammatical *il*). En 467. , en revanche, l'indicatif montre que le locuteur crée l'idée qu'il énonce (*Johnny est malade*) et qualifie ce même acte de pensée en se présentant lui-même comme auteur de l'idée (il dit *il semble*). En 467. , la proposition n'est donc pas attribut du sujet, mais équivalent référentiel.

#### IV.2.3.2.5. Résumé

Récapitulons les différences entre le cas n°1, quand le segment rapporté est un référent discursif équivalent référentiel de la relation sujet/verbe, avec le cas n°2, quand le verbe est sémantiquement riche, qu'il dénote un positionnement subjectif (et souvent axiologique) du locuteur par rapport au contenu de la complétive :

##### CAS N°1 :

468. Je **dis/ j'annonce/ je pense/ je révèle/ je crois** que **la gauche A perdu**.  
469. C'est évident/sûr/certain/ que **la gauche A perdu**.

##### CAS N°2 :

470. Je **déplore/me réjouis/regrette** que **la gauche AIT perdu**.  
471. C'est triste que **la gauche AIT perdu**.

#### Sur les présupposés :

- CAS1 : Dans cette configuration, le locuteur annonce une nouvelle idée, la sienne (*la gauche a perdu*) le verbe est un *quotatif*, il permet simplement de faire le lien entre le sujet (*je*) et le référent discursif. Le signe est un équivalent référentiel.
- CAS2 : Cette configuration contient un présupposé, qui est que l'événement présenté dans la complétive est déjà connu, déjà établi (tout le monde sait que *la gauche a perdu*), ce qui permet au locuteur, dans un second temps, de se positionner favorablement ou défavorablement par rapport à ce fait présenté comme indiscutable. Cela n'est pas lié au caractère factif du verbe (certains factifs sont suivis d'équivalents référentiels, comme *réaliser, démontrer, etc...*). Ce que nous observons ici ressemble à ce que Larreya (2015) appelle la modalisation *a posteriori* (qui s'oppose à la modalisation *a priori*), qui implique que *l'énonciateur se présente comme connaissant la valeur de vérité du fait modalisé* (ibid.). Plus précisément, cela correspond, au sein de la modalisation *a posteriori*, à la modalisation appréciative (qui s'oppose à la constative et à la contrefactuelle).

#### Reformulation avec un signe « = » :

- CAS1 : **je pense = la gauche a perdu** ; on pourrait presque comparer cette relation entre les propositions introductrices et leurs équivalents référentiels avec la valeur d'appartenance de la copule dans les prédicats attributifs : *la gauche a perdu* **C** *mes pensées*.
- CAS2 : impossible. **Je déplore ≠ la gauche a perdu**

### Sur la relation d'égalité et d'appartenance :

- CAS1 : Le **signe la gauche a perdu** EST une pensée, une annonce, une certitude ;  
Ce que le locuteur *pense*, c'est très exactement le signe *la gauche a perdu* : appelons cela RELATION 2.  
Le **signe la gauche a perdu** € la catégorie des **pensées**.  
L'événement auquel réfère ce signe (la défaite de la gauche) est une autre relation, sans lien avec le fait de le penser, de le relever, ou de l'annoncer : c'est la RELATION 1.
- CAS2 Le **signe la gauche a perdu** N'EST PAS un regret, une réjouissance, etc...  
Ce que le locuteur regrette, déplore, etc., ce n'est pas le **signe la gauche a perdu**, mais le **référent** de ce signe, l'événement que le locuteur relate.  
L'**événement** € à la catégorie des **choses regrettées**.

### Sur les deux relations à distinguer :

Il y a donc deux relations différentes à distinguer : entre la principale et le segment qui suit et entre le segment qui suit et le référent :

- CAS1 :  
RELATION 1 : la relation entre l'événement et le signe *la gauche a perdu* (il est énoncé parce que l'événement s'est produit) est une dénotation.  
RELATION 2 : la relation entre la proposition principale (*je pense*) et le signe exposé (*la gauche a perdu*), est une relation d'équivalence. Les verbes *penser*, *dire* établissent une relation avec le **signe** : le verbe est une reformulation du signe.  
**RELATION 2, CAS 1 :** Cela se voit dans la portée d'une subordonnée d'opposition qu'il est possible d'ajouter derrière :

472. [*Johnny pense*] que [*la gauche a perdu*] (*il le pense, alors que [cette idée est fausse, la gauche a gagné!]*)

Ici, l'équivalent référentiel est envisagé en tant que **signe** : la subordonnée conjonctive d'opposition porte sur le **signe**, c'est-à-dire sur le segment *en tant que proposition*, et une proposition peut être vraie ou fausse dans son rapport au réel.

- CAS2  
La RELATION 1 est la même qu'avec les verbes *quotatifs* : la proposition *la gauche a perdu* réfère bien à l'événement.  
Ici, la RELATION 2 est différente de celle avec les verbes *quotatifs* puisque les verbes *déplore*/*regretter*/*se réjouir* établissent une relation avec l'**événement dénoté par le signe** (et non pas une relation avec le **signe**) : le verbe est un jugement porté sur l'événement.

## RELATION 2, CAS 2 :

473. [*Johnny déplore*] que [*la gauche ait perdu*] (*il le déplore, alors que cet événement est [une bonne nouvelle !]*)

Ici, le contenu de la complétive est envisagé en tant qu'**événement** : la subordonnée d'opposition porte sur le jugement de Johnny concernant l'**événement**, et le fait qu'il s'agisse d'une proposition (donc d'un signe) est mis de côté.

### Sur la portée d'un adverbe :

- CAS1 : le périmètre de modification d'un adverbe s'étend de la principale à l'équivalent référentiel :

*Je me souviens vaguement que John venait nous voir de temps en temps.*



Ici, *John venait nous voir de temps en temps* correspond à un souvenir vague, peut-être que John n'est venu qu'une seule fois : c'est toujours la proposition en tant que **signe**, dans sa capacité à être vraie ou fausse, qui est modifiée par l'adverbe.

- CAS2 : le périmètre de modification d'un adverbe s'arrête à la principale :

*Je me réjouis vaguement qu'il vienne nous voir de temps en temps.*



Ici, que *John vienne nous voir de temps en temps* peut très bien correspondre à une pensée tout à fait précise, la seule chose qui soit *vague*, c'est le caractère positif du jugement porté sur cet état de fait. La complétive est envisagée comme l'**événement dénoté par le signe**.

Ainsi, le verbe introduisant un équivalent référentiel permet d'envisager la proposition *comme une proposition*, comme un **signe**, alors que le verbe introduisant une complétive COD au subjonctif permet d'envisager la complétive comme la **dénotation du signe**.

### Sur la portée de la négation :

Considérons des paires de phrases complexes avec une négation dans l'imbricante et une négation dans l'imbriquée.

Première paire :

474. Johnny déplore que la gauche **n'ait pas** perdu

475. Johnny **ne déplore pas** que la gauche ait perdu

La négation porte sur l'événement en 474. (la défaite de la gauche) et sur le jugement de Johnny en 475. (le fait qu'il le déplore). Par conséquent, il ne se produit pas la même chose en 474. et en 475. : **en 474. la gauche gagne, en 475. la gauche perd.**

Ce sont deux réifications conceptuelles, elles ont le même statut sémiotique, par conséquent, la négative modifie deux choses différentes : elle infirme l'événement en 474. et infirme le jugement en 475. .

Seconde paire :

476. Johnny croit que **la gauche n'a pas perdu**

477. Johnny **ne croit pas** que **la gauche ait perdu**

La négative placée avant la complétive crée une réification conceptuelle, déclenche le subjonctif et rend possible l'enchâssement. Mais dans les deux cas, il s'est passé la même chose : **en 476. et en 477. , la gauche perd, mais Johnny l'ignore.**

Les deux phrases n'ont, cette fois-ci, pas le même statut sémiotique et syntaxique, il y a un passage d'une exposition de la **proposition** (sa fonction est *équivalent référentiel*) à la réification conceptuelle de l'**événement** dénoté par la proposition (sa fonction est COD). Ce passage n'impacte pas l'événement dénoté dans la *subordonnée*, car c'est bien le même événement qui est énoncé, mais à partir de deux postes d'observation différents : la **proposition** qui le dénote est *exposée* en 476. , l'**événement** dénoté est *désigné* en 477. .

#### IV.2.3.2.6. Modalité épistémique & radicale

Le système anglais est très différent du français, puisque si la réification conceptuelle passe par le subjonctif en français, elle passe par l'apparition du modal SHOULD en anglais dans les sujets réels extraposés. En fait, les choses sont plus compliquées : par exemple, avec les compléments de l'adjectif, aucun SHOULD n'apparaît (*I'm glad that you came*), alors qu'il y a bien une réification conceptuelle et qu'elle est bien marquée en français (*content que tu SOIS venu*). De plus, les modaux anglais peuvent permettre de présenter le segment comme un **événement** dénoté par un signe, comme c'est le cas de SHOULD dans les sujets réels extraposés (*it's odd that he should resign*), mais les modaux anglais peuvent aussi annoncer qu'un élément est envisagé comme un **signe** (c'est-à-dire un *référént discursif*, une *proposition*). Cela fait, à notre avis, partie des différences entre la modalité épistémique et la modalité radicale.

Comparons deux phrases :

478. I think he's there.

479. He must be there.

Les deux phrases sont à peu près synonymes, mais la phrase 478. contient un équivalent référentiel (*he's there*), la phrase 479. contient un groupe verbal plus complexe : BE THERE apparaît ici sous une forme liée avec un modal. Le modal MUST a une valeur épistémique, également appelée *valeur de visée*, en TOE. La valeur de visée des modaux est définie par Bouscaren et Chuquet comme une relation entre l'énonciateur et toute la relation prédicative : l'énonciateur évalue les chances de réalisation de toute la relation prédicative. Donc, ils évaluent bien le rapport entre une **proposition** et la réalité. <HE-BE THERE> est envisagé comme une **proposition** (susceptible d'être vraie ou fausse) et le modal sert à évaluer dans quelle mesure celle-ci est vraie ou fausse. Dans les deux cas, ce qui se situe derrière la principale (en 478. ) ou derrière le modal (en 479. ) est envisagé comme un **signe**. Le modal en emploi épistémique MUST place la véracité d'une **proposition** dans la catégorie du nécessaire ou du possible.

Avec la valeur radicale dynamique, le modal permet au contraire d'envisager toute la proposition comme l'**événement** dénoté par la proposition :

- He can swim.

Ici, le locuteur désigne le fait que le sujet a la capacité de nager. Le placement de <he-swim> dans la catégorie du possible se situe à un autre niveau que précédemment, car avec la modalité radicale, **toute la proposition** réfère à **la capacité de nager du sujet**. La partie <he-swim> n'est pas envisagée comme une proposition, mais comme la dénotation d'une proposition, donc, un procès, et c'est l'actualisation de ce procès qui est placée dans la catégorie de possible.

La relation entre MUST et <he-be there> est donc incomparable avec celle entre CAN et <he-swim>. Pour relater de manière très simplifiée l'hypothèse défendue en TOE, une des différences entre les deux se situe dans le fait que le locuteur utilisant des modaux à valeur épistémique place toute la relation prédicative dans le domaine du nécessaire ou du possible (d'où l'appellation *visée*), alors que le locuteur utilisant un modal à valeur radicale s'intéresse plus particulièrement au sujet de la relation prédicative: *l'intérêt de l'énonciateur se porte principalement sur le sujet grammatical* (Lapaire et Rotgé, 2002 : 480). Ces derniers symbolisent la différence comme suit (ibid. 479 et 482) :



**S/P < Énonciateur** (= S/P provient d'un raisonnement de l'énonciateur).

**Énonciateur** → **S** (ou parfois noté simplement → **S**).

Nous pensons que la différence se situe également dans le statut sémiotique de la relation prédicative :

- D'un côté, la relation prédicative est **une partie** de la proposition, envisagée comme un **signe** (*he-be there* est l'exposition d'une pensée) et le modal place la véracité de ce signe dans la catégorie du possible ou du nécessaire.

L'intégralité de la proposition est donc l'exposition d'un signifié (*he's there*) **annoncée** comme une exposition de signifié par le modal (*he must be there = I think he's there*) : la différence avec *I think he's there* est que le locuteur et sa pensée sont construits subjectivement avec le modal, alors qu'ils sont construits objectivement avec la phrase complexe (*I + think* sont des désignations).

➤ [Véracité de la proposition <it-be five>] ∈ POSSIBLE

- De l'autre, l'intégralité de la proposition **dénote un référent** (*he can swim* dénote la capacité du sujet à nager). Ce référent est lui-même composé d'un autre référent, un procès virtuel (<*he-swim*>) dont l'**actualisation** est placée dans la catégorie du nécessaire ou du possible par le modal.

➤ [Actualisation de la dénotation du procès <he-swim>] ∈ POSSIBLE

Entre les deux modalités, nous voyons donc une différence de statut sémiotique de l'ensemble de la phrase (**exposition/désignation**), une différence dans le référent sur lequel porte le modal (exposition **de la proposition**/ désignation de **l'événement/du procès**) et une différence dans ce que le modal place dans la catégorie du nécessaire ou du possible (**vérité d'une proposition**/ **actualisation d'un procès**).

Les gloses *it's possible that S/P* et *S/P is likely to be true* sont utilisables pour décrire la modalité épistémique, quand la glose *it's possible/ impossible for S to P* (que Khalifa utilise pour décrire le *polemic-meditative* SHOULD) est utilisable pour décrire la modalité radicale (Lapaire et Rotgé, 2002 : 479 et 481), ce qui nous amène à proposer l'idée suivante (qui n'est qu'une ébauche, bien entendu) : les complétives et la modalité radicale apparaissent lorsque la proposition contient des **actes désignatifs** et que le référent du locuteur est la **dénotation** de la proposition. Celle-ci est observée à partir du poste d'observation n°1. Les équivalents référentiels et la modalité épistémique apparaissent lorsque la proposition contient une

exposition de signifié et que le référent du locuteur est une proposition (un signe). Celle-ci est observée à partir du poste d'observation n°2.

## CAUSE ET CONSÉQUENCE DU DÉJÀ ENVISAGÉ

Voici la description que propose Guillaume (1993 : 245-246) de la différence entre l'indicatif et le subjonctif :

Le subjonctif résulte d'une visée génétique du temps, et par conséquent du verbe, qui s'arrête avant d'avoir abouti à la vision du temps réel [...] ou encore qui revient en elle-même du fait que l'esprit, entraîné par un acte critique, s'évade par récurrence de la simple vision, prévision, constatation, affirmation : *Je regrette qu'il soit venu*. Le fait est constaté, *il est venu*, mais il fait l'objet d'une visée critique obligeant de s'éloigner de la simple constatation, à remonter par conséquent, la chronogénèse. Dès l'instant que la visée contient quelque chose qui fait obstacle à la vision, à la prévision du fait regardé, le mode subjonctif s'impose. [...] Le subjonctif est l'expression de la chronogénèse interrompue avant d'avoir atteint son terme, ou revenant en elle-même par visée critique, amenant l'esprit à quitter le champ de la simple vision, prévision, constatation et affirmation résultante, champ qui constitue le domaine de l'indicatif.

Reprenons quelques éléments de ce texte : tout d'abord, l'extrait : *Le fait est constaté*, il est venu, *mais il fait l'objet d'une visée critique obligeant de s'éloigner de la simple constatation* ; ici, on ne peut s'empêcher de penser au *polemic-meditative should*, qui est précisément un retour critique sur un fait énoncé. Guillaume ajoute (1993 : 245) :

On dira : *cette disposition d'esprit empêche qu'il réussisse*, c'est-à-dire cette disposition d'esprit le tient à distance du succès, prévisible s'il en était autrement, par conséquent, en deçà de la simple prévision correspondant au mode indicatif.

Il nous semble que la *visée critique* dont fait l'objet le fait constaté n'est qu'une **conséquence** du fait qu'il s'agisse précisément d'un fait **déjà** constaté, ce qui **par la suite**, permet au locuteur d'effectuer un retour critique dessus, et donc d'en faire le COD d'un verbe dénotant ce retour critique (*empêcher*), et que ce statut de COD implique la présence du subjonctif.

Nous formulons l'hypothèse que l'indicatif est le mode qui apparaît en dehors de l'enchâssement syntaxique, et la chose qui rend possible ce mode dans ce qui est appelé une *complétive*, c'est selon nous une fonction syntaxique bien spécifique que nous nommons *l'équivalent référentiel*.

Guillaume (1993 : 245) compare les deux phrases suivantes :

- Que je lui aie épargné des difficultés, cela est certain.
- Il est certain que je lui ai épargné des difficultés.

Selon Guillaume, cette comparaison prouve qu'*Il a donc suffi de rejeter l'idée regardante à la suite de l'idée regardée pour que la conjonction que, privée dès lors de support actualisé dans la chaîne parlée, appelle le subjonctif*. Ce serait donc uniquement une question d'ordre, et le *support* de la conjonction, ce serait l'idée regardante.

Nous poursuivons dans l'idée que la différence ne se situe pas là, mais dans la façon de présenter les événements : la première phrase présente la complétive comme un événement déjà évoqué (énoncé à un temps  $t_1$ , et d'ailleurs, le locuteur semble répondre à quelqu'un), face auquel le locuteur affirme ensuite que ce fait est *certain*, alors que la seconde phrase présente la complétive comme une pensée créée au même moment que l'énonciation de la principale (énoncée à  $t_0$ ). Le jugement porté par le locuteur est selon nous une simple conséquence du fait que la complétive subjonctive ait été énoncée à  $t_1$  : ce n'est que par rapport à un fait avéré ou une idée déjà envisagée, que l'on peut émettre un jugement de valeur, et ce jugement de valeur est COD d'un verbe transitif.

Selon Rothstein (2009 : 6) le subjonctif est un appel à la *validation conjointe* du contenu propositionnel, c'est-à-dire qu'avec l'ensemble [principale + complétive au subjonctif] le locuteur appelle l'allocutaire à valider le jugement présent dans la principale (ibid. : 4) :

Si le mode subjonctif est certes imposé dans cette position syntaxique de subordination par les prédicats appréciatifs, ne voit-on pas cependant que l'allocutaire, lecteur, spectateur ou partenaire, y est néanmoins appelé par le locuteur à partager son appréciation sur un fait qui est pour lui avéré? L'ouverture du subjonctif à l'allocutaire *renverse* l'orientation subjective d'appréciation, qui, de la subjectivité de départ, celle du locuteur, réintroduit la subjectivité de l'allocutaire comme nouveau point de départ.

Malgré les innombrables limites de la piste que nous explorons, et puisqu'il s'agit d'un chapitre d'ouverture, nous allons ici proposer une ébauche de description syntaxique des équivalents référentiels.

#### **IV.2.3.2.7. Exposition de Signifié et Exposition de Signifiant**

Tout référent exposé n'est pas forcément observé à partir du poste d'observation n°2. Rappelons que nous avons distingué le poste d'observation n°1, qui est le poste à partir duquel observer les actes désignatifs, et le poste d'observation n°2, à partir duquel observer les référents exposés. Nous devons ici nuancer cette affirmation, car au sein des référents exposés, certains sont observés à partir d'un poste qui ressemble au n°1 : nous l'appelons le poste 2<sup>se</sup>. Il nous faut ainsi distinguer trois types de référents exposés :

- Ceux qui exposent un signifiant ou un bruit (DRD, onomatopée) : ils sont observés à partir du poste d'observation n°2 ou 2' ; appelons-les *expositions de signifiants*. Ils sont introduits par une pause prosodique, deux points et encadrés de guillemets ou annoncés par le *oh*-guillemet.
- Ceux qui exposent un signe : ce sont les autonymes.
- Ceux qui exposent un signifié (DRI, complétives, structures exclamatives) : ils sont observés à partir du poste d'observation n°2sé ; appelons-les *expositions de signifiés*, ils sont introduits par la conjonction QUE en français.

Dans les cas des expositions de signifié, le locuteur expose un énoncé qu'il n'a pas forcément observé en tant que témoin d'une scène où un autre locuteur parle ; il expose l'énoncé comme s'il le produisait depuis le poste d'observation n°1. Dans *I defend the idea that we should go*, le référent exposé est une idée (donc un signifié) que le locuteur présente comme venant de lui (ici, *defend* est sémantiquement pauvre, on pourrait remplacer *defend the idea* par *say, think, believe*). Même s'il s'agit d'un discours rapporté, (*she defends the idea that...*), il en est de même, le locuteur attribue l'idée à une autre (*she*) mais c'est bien lui qui présente cette idée : il intègre son point de vue, d'où les changements de pronoms. Il s'agit des *self-reports* de Buchstaller (2014 : 37).

Dans le cas des expositions de signifiants, en revanche (des DRD, des onomatopées), le locuteur est témoin d'un énoncé ou d'un bruit produit par une autre source énonciative que lui (ce que nous avons appelé la *voix 2*). Ce qu'il expose, c'est donc avant tout un signifiant : même s'il le comprend, même s'il a accès au signifié, il ne fait que reproduire ce qu'il a perçu.

Les autonymes ressemblent beaucoup aux expositions de signifiant, car on peut observer un gommage de leur appartenance catégorielle et leur sens lexical est *suspendu* (Kerleroux, 1996 : 56).

## INTRODUCTION SYNTAXIQUE DU RÉFÉRENT EXPOSÉ

Tout référent exposé semble être introduit soit par un conjonctif, soit par une pause prosodique à l'oral ; à l'écrit, ils sont introduits par deux points et encadrés de guillemets ou en italique. La pause prosodique de l'oral se traduit par une absence d'élision quand il y a un déterminant : on dira *le* « *äie äie äie !* » et *ce* « *äie äie äie !* » mais pas *\*l'*« *äie äie äie !* » ou *\*cet* « *äie äie äie !* », en raison du fait que l'autonyme est traité comme s'il commençait toujours par une consonne (Kerleroux, 1996 : 96).

Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'à l'intérieur d'un groupe nominal, quand le référent n'est pas une proposition mais un substantif, si le référent exposé est un signifiant ou un autonome, il n'est pas introduit (*I did not know what value **the word**  $\emptyset$  **feminism** carried<sup>cxlvii</sup>*), mais si le référent exposé est un signifié, il est introduit par une préposition (*I did not know what value **the notion OF feminism** carried*), et l'inverse ne semble pas possible (*?the **word of feminism**, ?the noun/substantive/label/signifier/term/ expression of feminism, ?the notion  $\emptyset$  feminism*).

Ainsi, l'exposition de signifié implique d'être syntaxiquement introduite par une conjonction quand il s'agit d'une proposition et par une préposition quand il s'agit d'un substantif.

En d'autres termes, **ce qui est syntaxiquement introduit est une exposition de signifié** (un DRI, une complétive), et **ce qui n'est pas syntaxiquement introduit** (on ne voit apparaître que des pauses prosodiques, deux points ou le *oh*-guillemet) **est une exposition de signifiant** (un DRD, une onomatopée, un autonome).

Il se trouve que tout énoncé est potentiellement un discours rapporté, et que tous les signes linguistiques peuvent également avoir un emploi en mention (les autonomes). Ainsi, tout peut être un référent discursif et donc, être introduit par une conjonction.

Nous émettons l'hypothèse que tout énoncé a en fait le statut de référent discursif, et celui-ci s'ajoute, comme en surimpression, au statut d'énoncé désignatif (n'importe quel item lexical, ou proposition est un *signe*, et dans le cas d'une proposition, il s'agit d'un signe complexe) ; tout énoncé est *au moins* une exposition de signifié. Il y a ceux qui sont **présentés** clairement comme des expositions de signifiés (la conjonction et la préposition apparaissent) et ceux qui sont des expositions de signifiés mais sont présentés comme des énoncés désignatifs (la conjonction et la préposition n'apparaissent pas).

La Linguistique Générative défend la même idée, mais pour une toute autre raison : en LG, toutes les propositions sont introduites par l'opérateur CP. Cet opérateur est une conjonction en *QU-* dans les langues romanes et un opérateur sans réalisation phonétique en anglais (l'opérateur n'est pas le conjonctif *that*). L'opérateur n'a pas de réalisation phonétique devant les déclaratives non-enchâssées. La raison pour laquelle la LG affirme la présence d'un tel opérateur devant toute proposition est qu'il est possible de coordonner une déclarative avec une interrogative. Citons l'exemple de Carnie (2013 : 218) :

- [You can lead a horse to water] but [will it drink]?

Ici, l'interrogative *will it drink ?* est une structure dans laquelle le modal prend la place de l'opérateur ; si cette structure peut être coordonnée avec une déclarative, c'est que la déclarative contient elle aussi cet opérateur.

Toute proposition est introduite par l'opérateur CP, seulement les locuteurs ont l'illusion de ne faire qu'effectuer des énoncés désignatifs, c'est pourquoi le CP n'a pas de réalisation phonétique. Quand l'énoncé ou le signe est **clairement et explicitement présenté** par le locuteur comme l'exposition de signifié d'un référent discursif, alors l'illusion de n'effectuer que des énoncés désignatifs disparaît et l'opérateur a une réalisation phonétique : la conjonction après le verbe introducteur pour les complétives et, selon nous, la préposition devant les groupes nominaux. En d'autres termes, tout est par défaut une exposition de signifié, mais ce statut est invisible, il n'apparaît que lorsque le locuteur **fait référence à un énoncé** (à sa propre énonciation, ou à l'énoncé d'un autre, comme avec le discours rapporté, ou à un signifié, comme avec les épithètes nominales indirectes).

Comme nous l'avons vu, en anglais, il est aussi possible de faire référence à un **énoncé** avec un modal en emploi épistémique (*He must be there by now*). On voit bien la différence avec la modalité radicale, où le locuteur ne fait pas référence à son énoncé, mais à la **dénotation** de l'énoncé. En conséquence, la coordination d'une proposition contenant une modalité épistémique porte sur **l'énonciation** de la proposition (car ce sont des expositions de signifié présentées comme telles) :

- Modalité radicale : la conjonction met syntaxiquement en relation deux propositions et sémantiquement deux dénnotations :
  - **He can walk but he can't swim.**
- Modalité épistémique : la conjonction met syntaxiquement en relation deux propositions et, sémantiquement, elle met en relation **l'énonciation** de l'exposition de signifié avec une autre proposition :
  - **It must be 5 but** it's already dark.  
>>> **I say it must be 5 but** it's already dark (so maybe I shouldn't have said *it must be 5*).
  - **It must be 5 because** there's congestion on the bridge.  
>>> **I say it must be 5 because** there's congestion on the bridge (so I was right to say *it must be 5*).

Les complétives COD au subjonctif sont des expositions de signifié (ce qui explique pourquoi elles sont introduites par l'opérateur, qui est la conjonction QUE en français et le CP sans réalisation phonétique en anglais) et **de surcroît** des énoncés désignatifs : le locuteur

apporte son point de vue sur l'idée présentée comme ayant déjà été envisagée, ce qui implique un enchâssement syntaxique qui déclenche le subjonctif. Mais cette idée, présentée comme déjà envisagée, elle est bien *exposée*, et il s'agit bien d'utiliser le dernier degré de granularité de l'objet de conceptualisation qu'est le discours, car le pôle de spécificité maximale a été atteint (pour reprendre les termes de Verhagen, 2007 : 51) ; il déplore **quelque chose** >> il déplore **un événement** >> il déplore **que la gauche ait perdu**.

Ainsi, contrairement à la simplification que nous avons énoncée plus haut, la différence entre COD et équivalents référentiels n'est pas que les COD sont des actes désignatifs et que les équivalents référentiels sont des référents exposés, la différence est que les COD sont des actes désignatifs **EN PLUS** d'être des référents exposés : ce sont des désignations d'équivalents référentiels. La différence avec les équivalents référentiels est que ces derniers sont explicitement envisagés comme des **signes**, ce qui aboutit à d'autres éléments dans l'échelle de granularité : il pense **quelque chose** >> il pense **une bêtise** >> il pense que **la gauche a perdu**. Ces statuts se superposent en différentes couches.

#### SUPERPOSITION DES COUCHES

Prenons quelques exemples :

Exemple 1: *The spring went: "boing-boing-boing!"*

➤ "*boing-boing-boing!*" = Exposition de signifiant<sup>119</sup>

[proposition introductrice] + boing boing boing

Exemple 2: John : *La gauche a perdu*

➤ *La gauche a perdu* = Acte désignatif

[Ø] + la gauche a perdu

Il s'agit bien d'un événement décrit à partir du poste PO1. Les signes désignent un référent, qui est un procès (*perdre*) avec un actant (*la gauche*). Nous encadrons en bleu

---

<sup>119</sup> Il s'agit en fait d'une fausse exposition du référent sonore : le locuteur imite le référent sonore et reformate son imitation grâce à une onomatopée matricielle lexicalisée, qui consiste à mettre en saillance le signifiant : simplifions et appelons cela *exposition de signifiant*.

l'ensemble de la proposition *la gauche a perdu*, car nous le décrivons comme un *signe désignatif* entier.

Exemple 3 : Lambert : *John dit un mensonge*.

- **Un mensonge** = désignation (et qualification) du référent discursif « la gauche a perdu »

[sujet-prédicat] + un mensonge

Il s'agit bien d'un événement également décrit à partir du poste d'observation 1. Le référent discursif *la gauche a perdu* est traité comme n'importe quel autre référent, il est désigné ; cette désignation permet de catégoriser et qualifier le référent : *mensonge* ne révèle rien du référent réel, il ne fait qu'apporter des informations sur le point de vue adopté par L2 sur ce référent. Tous les actes désignatifs sont en fait des informations sur la catégorisation que les locuteurs décident.

Exemple 4 : Lambert : *John dit : « la gauche a perdu »*

- « *la gauche a perdu* » = Exposition de signifiant

[proposition introductrice] + la gauche a perdu

Ici, les signes à l'intérieur du discours rapporté sont toujours désignatifs, mais le discours rapporté lui-même est une exposition de référent discursif : au niveau du discours rapporté, un nouveau statut sémiotique s'ajoute au statut des signes qui composent ce DRD.

Exemple 5 : *John dit que la gauche a perdu*

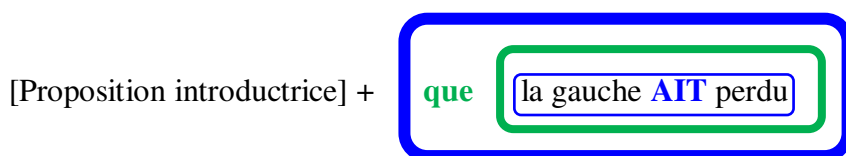
- *la gauche a perdu* = Exposition de signifié : introduit par **QUE**

[proposition introductrice] + **que** la gauche a perdu



Exemple 6 : *John déplore que la gauche ait perdu*

- *la gauche ait perdu* = Acte désignatif d'une exposition de signifié : l'exposition de signifié est introduite par QUE, la réification conceptuelle qui s'y superpose déclenche le **subjonctif** et rend possible l'enchâssement syntaxique :



Ce que l'opérateur QUE annonce, c'est l'exposition de signifié, pas la complétive au subjonctif, l'opérateur se situe donc à *l'intérieur* du cadre bleu, cadre qui correspond au changement de poste d'observation ; l'opérateur restera donc toujours là, où que se place la complétive au subjonctif, même si c'est en position initiale : *que la gauche ait perdu, John le déplore*. Contrairement à ce qu'avance Guillaume, nous défendons que le support de la conjonction n'est pas l'idée regardante : la conjonction n'a pas de *support*, selon nous, la conjonction n'est qu'un opérateur qui annonce une exposition de signifié.

Maintenant, nous avançons que tous les énoncés sont des expositions de signifié par défaut, et que donc, il faut en réalité ajouter une couche à l'exemple 2 :

Exemple 2 : *La gauche a perdu*

- *La gauche a perdu* = Exposition de signifié + Acte désignatif



Il est introduit par l'opérateur *que* mais ce dernier n'a pas de réalisation phonétique (ce que nous avons représenté par la couleur grise), car le signe dans son ensemble n'est pas explicitement présenté comme une exposition de signifié.

Quand l'exposition de signifié est explicitement annoncée, alors la différence est que l'opérateur a une réalisation phonétique (il n'y a donc pas de couche supplémentaire dans l'exemple 5).

La présence de l'opérateur *fixe, confirme, établit* le statut d'exposition de signifié. S'il n'y a pas d'opérateur, alors que le locuteur fait référence à un référent discursif et en expose le signifié, à ce moment-là, une confusion se met en place : on a l'impression d'avoir affaire à une exposition de signifiant (*John dit 'la gauche a perdu'*). Ce caractère explicite du statut

d'exposition de signifié explique pourquoi les équivalents référentiels sont envisagés comme des **signes**, alors que les complétives COD sont envisagées comme les **référents** des signes.

#### IV.2.3.2.8. La détermination des référents discursifs exposés

Regardons de plus près la détermination des substantifs exposés. Selon Rey-Debove (1978), Kerleroux (1996), l'autonyme est un substantif (mais selon Kerleroux, *ibid.*, il est dépourvu d'appartenance catégorielle). En effet, il peut se mettre en position sujet ou COD. Cependant, il est impossible d'effectuer l'opération de fléchage sur ce substantif ; si l'exemple A est correct, l'exemple B est incorrect :

- A. *Table* is a noun.
- B. \*The *table* is a noun.

La seule façon d'effectuer ce type d'opération, c'est de placer l'autonyme derrière l'épithète nominale reliée indirectement *the word*, comme dans l'exemple C :

- C. The word *table* is a noun.

Cette épithète nominale, nous l'appelons pour l'instant *présentateur* (pour reprendre les termes de Kerleroux, 1996 : 94), puisqu'il s'agit d'une tête syntaxique permettant de fournir des informations sur la catégorie à laquelle appartient l'item de droite *table is a word*. Nous posons ici la question suivante : qu'y a-t-il devant l'autonyme ? y a-t-il un déterminant  $\emptyset$  ou une absence de déterminant ?

Le déterminant  $\emptyset$  serait ici non pas un *renvoi à la notion*, mais un *renvoi au signe*. Nous notons en rouge le  $\emptyset$  renvoi au signe et en bleu le  $\emptyset$  renvoi à la notion (pour l'instant, car nous serons amenée à changer ces notations) :

- D.  $\emptyset$  *table* is a noun.

Il n'est pas possible d'effectuer une opération d'*extraction du signe*, de *fléchage du signe*, de *parcours de signe*. Nous distinguons expositions de signifiants, expositions de signifiés et autonymes à l'aune de la détermination. Certains peuvent être déterminés (comme les expositions de signifiants), d'autres pas (comme les autonymes et les expositions de signifiés). Ceux qui ne peuvent pas être déterminés peuvent être introduits par des têtes syntaxiques donnant une information sur la catégorie à laquelle appartient l'item, un peu à la manière des noms indénombrables qui prennent des quantifieurs, ce sont nos *présentateurs*. Parmi ceux qui prennent des *présentateurs*, certains sont introduits par une préposition (expositions de signifiés) et d'autres pas (autonymes). La relation entre l'exposition et le

présentateur est une équivalence référentielle : le présentateur est une désignation du référent, l'exposition est une exposition du référent.

**Exposition de signifiant : Your incessant *I don't care* are boring !**

Le référent de *I don't care* est identifiable (L1 répète *I don't care*, ce qui en fait le référent discursif que L2 expose), donc une détermination est possible. Il n'y a pas de présentateur possible devant l'exposition de signifiant. C'est un référent discursif exposé qui ne peut pas être l'équivalent référentiel d'une version désignée du même référent.

Exposition de signifiant dans un groupe nominal
Détermination possible : <b>Your</b> « <i>I don't care</i> » is boring
Pas de présentateur *Your <b>sentence</b> " <i>I don't care</i> " is boring
Préposition pour introduire le présentateur : non-pertinent.
Qualification possible : your <b>incessant</b> <i>I don't care</i>

Tableau 32: comportement de l'exposition de signifiant dans un groupe nominal

**Expositions de signifié : the notion of feminism**

Elles font penser aux noms indénombrables : elles ne peuvent pas être déterminées sans la présence d'une tête syntaxique, qui est ici le présentateur. Elles ne peuvent pas être déterminées car le signifié d'un signe linguistique n'a pas plusieurs occurrences et elles semblent se comporter comme des noms propres. Elles peuvent avoir un présentateur à leur gauche. Ce présentateur est une désignation du signifié. Il y a un introducteur (*of*) entre le présentateur et le signifié exposé.

Exposition de signifié dans un groupe nominal
Détermination impossible : *The feminism
Présentateur antéposé possible : <b>The notion of</b> feminism
Apparition d'une préposition : The notion <b>OF</b> feminism
Qualification impossible avec un adjectif *The notion of <b>modern</b> feminism (ici, <i>modern</i> ne qualifie pas <i>feminism</i> , car l'exposition de signifié est l'ensemble <i>modern feminism</i> )

Tableau 33: comportement de l'exposition de signifié dans un groupe nominal

### Les autonymes : the word *table* is a noun

Ils possèdent certaines propriétés des expositions de signifié mais pas toutes. Comme les expositions de signifiés, les autonymes ne peuvent normalement pas être déterminés, à moins d’imaginer des contextes extrêmement particuliers, comme un linguiste travaillant sur un item, il pourrait dire *l’origine de ce ‘tabula’ m’intrigue...* ; les légisignes ne peuvent pas être déterminés car il n’y a pas de référent identifiable : l’autonyme réfère à un légisigne, qui est un référent abstrait n’existant concrètement que sous la forme de répliques ; on ne peut faire référence au légisigne que comme s’il s’agissait d’un nom propre, à ceci près que ce nom propre a la particularité d’avoir la même forme que ce qu’il désigne ; on expose donc une réplique pour pointer le référent. Les autonymes sont des expositions de réplique de légisigne prétendant exposer le légisigne (mais ce dernier est impossible à exposer).

Toujours comme les expositions de signifiés, les autonymes peuvent avoir un présentateur à leur gauche, qui permet la détermination. Ce présentateur est un signe désignatif, il désigne le légisigne. Contrairement aux expositions de signifié, les autonymes n’ont pas d’introducteur entre le présentateur et l’exposition.

Autonymes dans un groupe nominal
Détermination impossible <i>*the table</i>
Présentateur : <b>The word</b> ‘ <i>table</i> ’
Pas de préposition après le présentateur : <i>The word</i> $\emptyset$ ‘ <i>table</i> ’
Qualification impossible: <i>*the word pretty</i> ‘ <i>table</i> ’

Tableau 34: Comportement des autonymes dans un groupe nominal

Pour résumer, les expositions de signifié et les autonymes peuvent être précédés de classifieurs (*the notion of happiness, the word ‘table’*), mais entre le classifieur et le nom, il y a une préposition chez les expositions de signifié (*the notion of happiness*), pas de préposition chez l’autonyme (*the word  $\emptyset$  table*). Nous avons observé que les expositions de signifiant et de signes n’étaient jamais introduites alors que les expositions de signifiés devaient être introduites, qu’il s’agisse de substantifs ou de propositions.

Mais cette observation peut-elle s’expliquer ? Pour le cas précis des autonymes et des expositions de signifiés sous forme de substantifs, nous avons peut-être une piste. Nous avons

dit que ces deux types de signes partageaient la caractéristique d'entretenir la même relation au référent que des noms propres<sup>120</sup>, raison pour laquelle ils ne pouvaient pas être déterminés : la détermination est impossible, car inutile, puisqu'il n'y a pas plusieurs occurrences d'un signifié ou d'un signe. La raison de la présence ou de l'absence de préposition nous semble être la même qu'avec les noms propres précédés d'une épithète nominale : celle-ci peut être reliée directement (*le poète Ø Victor Hugo*) ou indirectement (*la ville de Paris*).

Il nous semble que quand l'épithète nominale est reliée directement, c'est-à-dire avec Ø, cela indique que le nom propre (ou l'autonyme) est perçu par une communauté comme appartenant à une certaine catégorie : Victor Hugo fait partie, pour toute la communauté sociolinguistique, de la catégorie des poètes, *table* fait partie, pour toute la communauté sociolinguistique, de la catégorie des mots. L'épithète fonctionne un peu comme un titre devant le nom propre : *professor X, poet X, word X*.

Quand l'épithète nominale est reliée indirectement, c'est-à-dire à l'aide d'une préposition, le locuteur annonce qu'il envisage ponctuellement le référent sous un certain angle<sup>121</sup> (par opposition à un autre) : *La ville de Paris*, signale que le locuteur va parler de Paris, mais *en tant que ville* (alors qu'il aurait pu en parler en tant que lieu, que capitale, que destination touristique, que centre historique), *la personne de Victor Hugo*, signale que le locuteur va s'intéresser à Victor Hugo en tant que personne (alors qu'il aurait pu en parler en tant que romancier, poète, peintre, militant, homme politique), *the notion of happiness* indique que le locuteur s'intéresse à *happiness*, le signifié exposé, en tant que notion, donc, précisément, en tant que signifié. Tout cela est logique : les équivalents référentiels dénotent des signes (et pas leurs référents), il faut bien l'annoncer.

On ne pourrait pas voir d'exposition de signifié sans préposition (*\*the notion happiness*), car aucun signifié n'a de statut clairement identifié pour une communauté sociolinguistique.

---

<sup>120</sup> Il pourrait sembler étrange que les expositions de signifiés soient identifiés comme des noms propres, sachant que le nom propre n'a pas de signifié. C'est un faux problème : l'exposition de signifié n'est précisément pas un signe linguistique doté d'un signifiant, d'un signifié, et référant à quelque chose : c'est l'exposition d'un signifié, donc le référent, c'est le signifié, et ce dernier n'est pas nommé, il est reproduit.

<sup>121</sup> On retrouve cette distinction entre une relation internominale pré-établie et une relation ponctuellement posée par le locuteur dans de nombreuses autres constructions internominales, les noms composés et le génitif classifiant ou la relation d'appartenance par le génitif ou par la structure contenant une préposition (Lapaire et Rotgé, 2002 [1991] : 646).

## LA DÉTERMINATION IMPOSSIBLE

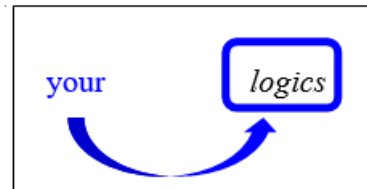
Nous avons dit, dans la section consacrée aux fonctions syntaxiques non-empruntables, qu'un déterminant faisait émerger un substantif (dans les termes de Guillaume, le substantif est incident à l'article, dans ceux d'Abney, le D est la tête du constituant). Mais quel type de substantif ? Les autonymes et les expositions de signifiés ne peuvent pas être déterminés, et pourtant, ils ont bien le statut de substantif. D'ailleurs, les expositions de signifiant peuvent être déterminées, mais ce déterminant n'effectue aucune *opération sur la notion*. Il nous faut donc affiner ce que nous appelons *détermination*.

Quelque chose se situe aux abords du DRD, qui peut lui-même être fléché, extrait, etc... mais qui bloque le contact entre le déterminant et la notion contenue dans le DRD. En effet, le déterminant se trouvant devant ce *signe* ne permet pas d'effectuer un lien entre la situation du locuteur et la notion, il ne permet que d'effectuer un lien entre la situation du locuteur et le *signe*.

Observons les différentes opérations que les déterminants effectuent.

### Désignation d'un référent :

480. Your logics are not very accurate.

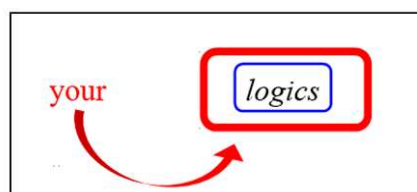


Ici, *your* permet d'effectuer une opération sur la notion *logics*.

Pour les expositions de signifiant, les choses sont différentes : il doit y avoir un marqueur sans réalisation phonétique permettant de séparer la *notion* du *signe*, car le déterminant ne porte que sur le signe et ne peut pas accéder à la notion ; nous le notons [.] pour les exemples et par un encadré rouge pour les schémas :

### Exposition de signifiant :

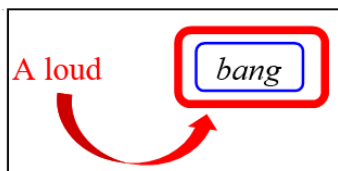
481. You say *logics*, *logics* all the time. Your [.] *logics* are boring.



La coupure entre la notion et le signe fait que l'accès à la notion est bloqué (on pourrait très bien utiliser un mot en langue étrangère ou ne pas comprendre la notion). Ce qui est déterminé ici, c'est le référent, à savoir, une réplique particulière d'un légisigne ; ce sur quoi porte la détermination de *your* est le cadre qui se trouve à l'extérieur.

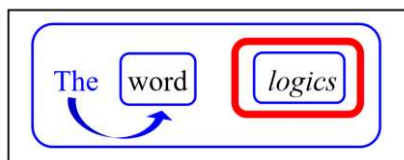
Il se passe la même chose avec l'onomatopée primaire : le déterminant ne permet pas d'effectuer d'opération sur la notion, car le signifiant est mis en saillance :

482. I heard a loud [.] *bang!*



Il en est de même pour l'autonyme :

483. **The word** [.] *logics* was inappropriate here.



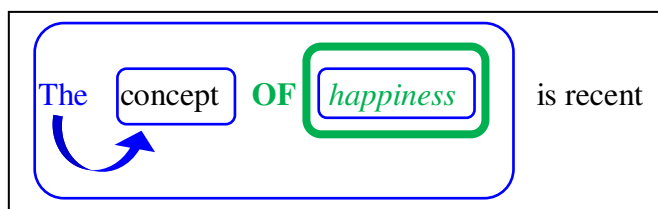
L'autonyme ne peut pas être directement déterminé : l'absence de détermination vient du fait que le référent n'a pas d'existence concrète ni même fictive, c'est un légisigne rhématique, nous n'avons accès qu'à ses répliques ; or là, le locuteur ne fait pas référence à la réplique, mais bien au légisigne.

Il y a donc quelque chose, que l'on pourrait peut-être qualifier d'*Edge Feature*, pour reprendre les termes de Chomsky, c'est-à-dire une caractéristique aux abords du signe, qui apparaît avec les expositions de signifiant et qui permet de créer une séparation entre le *signe en tant que référent* et la notion qu'il contient ; celle-ci est mise de côté, le sens du mot est sans importance, car c'est le signifiant, qui est mis en saillance.

### Exposition de signifié : The concept of *happiness* is recent

Avec les expositions de signifiés, un introducteur apparaît entre le présentateur et l'exposition, et il donne accès à la notion ; c'est bien normal : le signifié est exposé.

484. The **concept** [OF] *happiness* is recent.



Ici, le fait que le signe soit désignatif est mis de côté et le signifié est mis en saillance. Les expositions de signifié, comme les autonymes, ne peuvent pas être déterminées directement, car une fois de plus, le référent n'existe pas : il n'existe pas différentes occurrences du signifié d'un légisigne. Il faut donc un présentateur (*the concept, the notion*) pour effectuer un fléchage. Entre le présentateur et l'exposition, un introducteur apparaît (*of*), que nous rapprochons de l'opérateur CP devant les complétives.

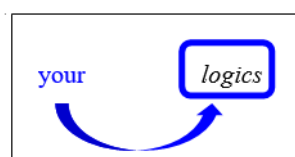
En effet, on constate le même phénomène avec les expositions de signifiant et expositions de signifié sous forme de proposition : le DRD est une exposition de signifiant (il est possible de ne pas comprendre le message car la coupure entre la notion et le signe est présente) et justement, **le DRD n'est pas introduit** par l'opérateur. Le DRI, en revanche, est une exposition de signifié, le locuteur comprend le contenu du message, il n'y a pas de coupure entre la notion et le signe et le locuteur ajoute son propre point de vue : il y a une double perspective, dans les termes d'Evans (2006) et Spronck (2019) et justement, **le DRI est introduit** par l'opérateur sans réalisation phonétique en anglais et par QUE en français. Comme devant les expositions de signifié dans des groupes nominaux, il est aussi possible d'ajouter un présentateur devant une complétive (*il défend l'idée que la terre tourne*).

L'opérateur audible (*que, de, wh-, of*) permet selon nous *d'ouvrir le signe*, c'est-à-dire de donner accès aux notions alors même que le locuteur n'effectue pas un acte désignatif mais un acte d'exposition. Nous pensons que c'est le rôle de l'opérateur, que d'annoncer cet accès à la notion. À ce moment-là, le fait que l'opérateur soit présent par défaut devant toutes les propositions est logique : nous avons accès aux contenus propositionnels même quand il n'y a pas de complétive.

L'opérateur audible (*que, de, wh-, of*) est ainsi, selon nous, une conséquence syntaxique de la fonction *équivalent référentiel* des expositions de signifiés qui sont explicitement annoncées comme telles ; cet opérateur a le rôle sémantique d'ouvrir le signe, de donner accès aux signifiés.

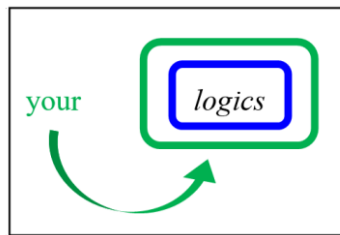
Rappelons que nous avons dit que tous les signes étaient des expositions de signifiés par défaut, même s'ils n'étaient pas explicitement annoncés comme tels. Donc, nous devons rectifier notre exemple 480. , qui était, pour rappel :

- *your logics are not very accurate.*





Cette configuration ne fonctionne pas, car ici, le déterminant effectue une opération sur le signifiant. Pour que le déterminant effectue une opération sur la notion, il faut ajouter la couche supplémentaire, qui est l'exposition de signifié non-annoncée :



Dans la section *classification*, nous avons défendu l'idée que les onomatopées, interjections et *fillers* avaient une définition métalinguistique : il suffit de regarder dans n'importe quel dictionnaire (ici, l'OED) pour s'apercevoir que leur nature sémiotique est incluse dans leur définition :

OED: Bang : exclamation : Used to convey the sound of a sudden loud noise

Le sujet de *used*, c'est bien le signe 'bang'.

On n'observe pas cette inclusion du statut sémiotique dans la définition des substantifs :

OED : noise : noun : A sound, especially one that is loud or unpleasant

Nous ne voyons pas apparaître de définition de type : *noise: sign that is used to refer to a sound, especially one that is loud...*

Cette différence, apparaissant dans ce sens-là, et donc consistant en une complexité supplémentaire pour l'onomatopée, l'interjection et le *filler*, pourrait sembler surprenante, car cela signifierait que ces faits de langue sont plus sophistiqués que les autres, car ils contiennent dans leur définition leur propre nature sémiotique.

En réalité, nous pensons qu'il s'agit de la définition du signe par défaut : **un signe est d'abord un signe** et accessoirement, il est employé dans telle et telle circonstance. La complexité supplémentaire se trouve en réalité, selon nous, dans les classes ouvertes : nous finissons par oublier que ce sont des signes, nous les appréhendons comme s'ils n'étaient pas des signes, comme si nous avions un accès direct aux signifiés. Cela vient, selon nous, de cette exposition de signifié présente en surplus dans les classes ouvertes et plus généralement dans toutes les propositions. Ainsi, ce n'est pas l'onomatopée, l'interjection ou le *filler*, qui sont des signes complexes, ce sont bien au contraire les autres classes de mots, qui

contiennent cette couche d'information supplémentaire : ce sont des expositions de signifiés en plus d'être des actes désignatifs.

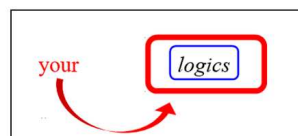
Si le signe est par défaut une exposition de signifié, deux phénomènes s'expliquent :

- Tout d'abord, il devient normal d'*oublier* que ce sont des signes et de faire comme si on manipulait directement des signifiés. En fait, c'est le cas : on manipule directement des signifiés, puisque précisément, les signifiés sont exposés, c'est-à-dire, placés directement dans la chaîne discursive.
- Ensuite, il devient normal de voir un opérateur spécial apparaître quand le signe est explicitement annoncé comme une exposition de signifié. En effet, si l'on a tendance à oublier que les signes sont des signes (et donc, que l'on a tendance à directement manipuler des signifiés), alors, dans la circonstance où un locuteur fait explicitement référence à des signes, on pourrait être tenté de ne pas regarder la notion, et donc de croire qu'il s'agit d'un autonome ou d'un DRD, c'est-à-dire d'un item employé en référence au signe. L'opérateur permet d'annoncer qu'il faut tout de même regarder la notion. L'opérateur permet donc de *rouvrir* le signe, alors même qu'une information contradictoire pouvait nous inciter à mettre le signifié de côté.

Finalement, contrairement à ce que nous avons dit plus haut, avec les expositions de signifiant et les autonomes, **il n'y a pas de coupure** séparant la notion du signe. Tout au contraire, c'est l'*exposition de signifié* qui donne accès à la notion et qui permet au déterminant d'effectuer une opération sur la notion. Nous devons donc reprendre le schéma décrivant la détermination de l'exposition de signifiant, dont nous répétons l'ancienne version ici.

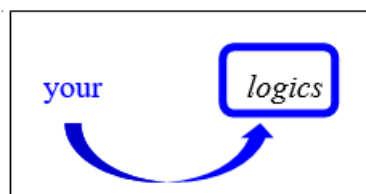
#### Exposition de signifiant - ancienne version :

- You say *logics*, *logics* all the time. Your [.] *logics* are boring



#### Exposition de signifiant - nouvelle version :

- 485. You say *logics*, *logics* all the time. Your *logics* are boring

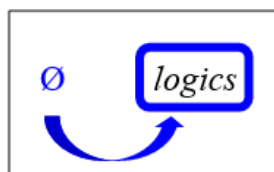


Sans l'exposition de signifié, il n'y a pas d'accès au signifié, et le déterminant effectue une opération sur le signe désignatif, *logics*, employé en discours rapporté.

Avec les autonymes, aucune détermination n'est même possible, car ce sont des noms propres qui ont la même forme que leur référent (le légisigne). Il s'agit de référents discursifs, nous n'avons donc pas accès à la notion ; cependant, ce n'est pas à cause d'une *coupure* séparant le signe de la notion, car cette dernière n'existe pas. Seulement, comme il n'y a pas d'exposition de signifié pour s'ajouter à l'item désignatif, la conséquence est de mettre en suspens la notion et de renvoyer directement au signe lui-même :

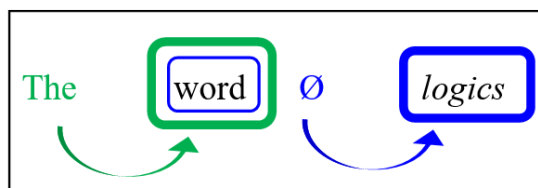
Autonyme :

486. *Logics* is inappropriate here.



Ici, Ø est donc un **renvoi au signe** (pas un renvoi à la notion), nous le notons maintenant en bleu.

487. **The** word *logics* is inappropriate here.



Avec les expositions de signifié annoncées comme telles, aucune détermination n'est possible sans le présentateur, car ce sont des noms propres (*\*the 'happiness'* au lieu de *the notion of happiness*).

Exemple 5 : *John dit que la gauche a perdu*

➤ *la gauche a perdu* = Exposition de signifié : introduit par **QUE**

[Proposition introductrice] + **que** la gauche a perdu

Le *subordonnant* conjonctif introduit une exposition de signifié qui a le statut syntaxique de proposition (dans le sens *contenant une relation prédicative*). Comme toutes les propositions sont des expositions de signifié, alors il est présent devant toutes les propositions (c'est l'opérateur CP). Nous n'y voyons pas un véritable subordonnant (en cela nous rejoignons Langacker, 2008, Verhagen, 2005 et Spronck & Nikitina, 2019), car ce qu'il introduit n'est pas toujours un COD (cela peut être un équivalent référentiel) ; il n'a de réalisation phonétique que lorsque l'exposition de signifié est explicitement présentée comme un référent discursif, et son rôle est de rappeler ce statut sémiotique d'exposition de signifié afin de donner accès à la **dénotation** de la proposition, alors même que le locuteur fait référence à une **proposition**.

Quand l'exposition de signifié présentée comme référent discursif a le statut de substantif, alors c'est une préposition qui apparaît ; son rôle est de rappeler ce statut sémiotique d'exposition de signifié afin de donner accès aux signifiés. Cela ne veut pas dire que toutes les fois que la préposition apparaît, c'est pour introduire une exposition de signifié.

Pour résumer ces différents statuts :

- L'acte désignatif seul fait référence au signe en tant que **signifiant** ou **autonyme** : *il dit sans cesse* : « **la gauche a perdu-bla-blou-bli** », *ça n'a aucun sens* !.
- L'exposition de signifié annoncée dénote le **signifié** du **signe** : « *il pense que la gauche a perdu, alors que c'est faux* » = *alors que la proposition est fausse*. Dans cet exemple, la conjonctive en *alors que* porte sur les propriétés vériconditionnelles de la **proposition**. Cela est dû au fait que l'exposition de signifié est annoncée comme telle.

On ne peut l'introduire qu'avec un COD désignatif dénotant la **proposition** :

Il pense **la proposition** suivante : **la gauche a perdu**.

\*Il pense **l'événement** suivant : **la gauche a perdu**.

- L'exposition de signifié non-annoncée fait référence à la **dénotation de la proposition** : « *la gauche a perdu, cet événement est une bonne nouvelle, il déplore que la gauche ait perdu, alors que c'est une bonne nouvelle* ». Dans cet exemple, la conjonctive en *alors que* porte sur le jugement concernant l'**événement**. Le fait que cette exposition

de signifié ne soit pas annoncée comme telle permet de dénoter un événement (au lieu de dénoter une proposition).

On ne peut l'introduire qu'avec un COD désignatif dénotant l'événement :

\*Il déplore la proposition suivante : la gauche a perdu.

Il déplore l'événement suivant : la gauche a perdu.

## POUR LES INTERJECTIONS

Pour les interjections, il n'y a pas d'exposition de signifié, le mot est employé comme un signe (on ne voit apparaître que la première couche, l'acte désignatif seul), car il s'agit d'un réceptacle pour caser la voix 0. Pour cette raison, il n'y a pas de détermination possible, comme avec les autonymes : ce sont des expositions de répliques de légisigne. La détermination que nous avons notée est *zéro*, mais ce n'est pas une vraie détermination car il s'agit de ce que nous avons appelé un *renvoi au signe* (par opposition au *renvoi à la notion*) :

### 1. L'interjection 'fuck'.

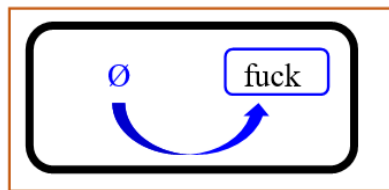


Figure 49: L'interjection fuck 1

L'encadré orange est la *scène* au sens langackerien. L'encadré épais noir est ce qui est encodé linguistiquement. Cependant, ce schéma ne montre qu'une partie de l'énonciation de l'interjection ; en effet, il ne faut pas confondre l'interjection elle-même avec *l'énonciation d'une interjection*. L'énonciation de l'interjection *Fuck* contient un RPE 4, donc un emploi quasi-autonymique de l'item. Il est impossible d'intégrer dans un schéma statique l'acte d'énonciation auquel le locuteur renvoie. Nous le symbolisons donc ici par la phrase tout entière *I say 'fuck!'*, dont la première partie est mise en ellipse. À ce stade, il nous faut comparer cette configuration, que nous notons 1), avec la proposition sans mise en ellipse *I say 'fuck'*, que nous notons 2).

## 2. La phrase: *I say 'fuck!'*

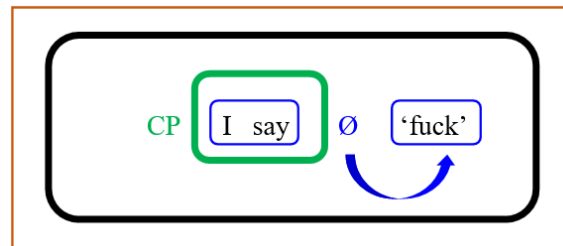


Figure 50: La proposition 'I say fuck'

La partie *I say* est une exposition de signifié, elle est introduite par un CP sans réalisation phonétique. La partie *fuck* est un référent discursif, mais il n'est pas une exposition de signifié, il s'apparente ici à l'autonyme, nous n'avons donc pas accès à la notion.

Pour l'énonciation de l'interjection *fuck*, il se passe la même chose, mais la partie *I say* n'est pas explicitement encodée, elle est sous-entendue : nous l'avons donc placée sur la scène (dans l'encadré orange) mais hors de la partie encodée (l'encadré noir épais, qui ne contient que *fuck*). Le fin encadré noir contient l'ensemble des éléments composant la structure sémantique de l'énonciation de *fuck!*. C'est bien tout cet ensemble, qui constitue l'interjection, et pas juste l'encadré intérieur noir. Il n'est donc pas possible d'effectuer d'opération de détermination sur une interjection (voir chapitre 8).

### 1.2. Un locuteur énonçant l'interjection 'fuck' :

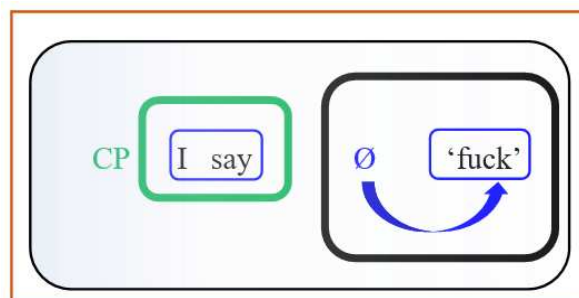


Figure 51: L'interjection fuck 2

## LE PÉRIMÈTRE DES ACTES DÉSIGNATIFS

Nous avons dit que seules les complétives au subjonctif pouvaient être COD du verbe de la principale, car elles sont des réifications conceptuelles, donc des énoncés désignatifs. Cependant, toutes les propositions et tous les signes sont des expositions de signifié non-

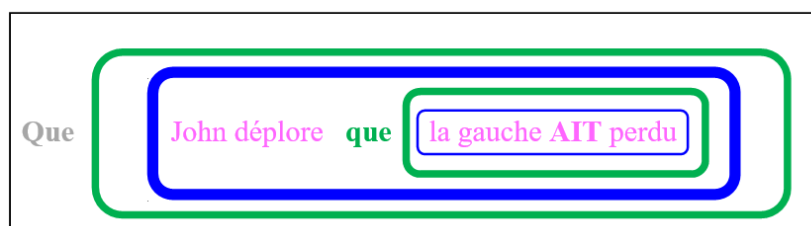
annoncés par défaut. La question est donc la suivante : où sont les **bordures** des énoncés désignatifs et des expositions de signifié ?

Reprenons l'exemple 6 : *John déplore que la gauche ait perdu*

- *John déplore que la gauche ait perdu* = *exposition de signifié d'un acte désignatif*. Il n'y a pas de changement de poste d'observation entre la principale et la subordonnée complétive, ce qui explique la réification conceptuelle dont la complétive procède. La principale est observée à partir du poste PO1, son référent est la **dénotation** de la proposition. Il en est de même pour la complétive, son référent est également la **dénotation** de la proposition complétive. L'acte désignatif de la complétive fait en réalité partie, selon nous, de l'énoncé désignatif plus vaste dans lequel elle s'insère. La réification conceptuelle est donc une **condition préalable** pour pouvoir s'enchâsser sous le verbe introducteur :



- Comme toute proposition est par défaut une exposition de signifié non annoncée, alors il faut ajouter une couche supplémentaire. Celle-ci est introduite par l'opérateur QUE sans réalisation phonétique (écrit en gris) :

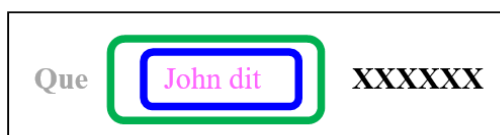


Exemple 5 : *John dit que la gauche a perdu*

- *John dit que la gauche a perdu* = *Exposition de signifié d'un acte désignatif SUIVI* de son **équivalent référentiel**. La première exposition de signifié est introduite par l'opérateur QUE sans réalisation phonétique, la seconde exposition de signifié est annoncée, donc elle est introduite par l'opérateur QUE avec une réalisation phonétique. Avec les équivalents référentiels, il y a un changement de poste

d'observation entre les deux propositions équivalentes : la principale est observée à partir du poste PO1, son référent est la **dénotation** de la proposition, alors que le discours rapporté est observé à partir du poste PO2, son référent est la **proposition** elle-même, ce qui est annoncé par QUE. Nous le schématisons de la manière suivante :

**Poste d'observation 1** (XXX = *que la gauche a perdu*, invisible ici) :

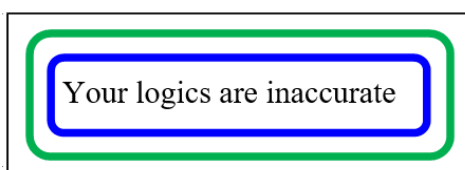


**PO2** (XXX = *John dit*, invisible à partir de ce poste) :



Pour les éléments qui composent les propositions, nous avons dit que l'exposition de signifié rendait possible les opérations de détermination sur le signe ; en fait, nous pensons que c'est le fait d'appartenir à une grande exposition de signifié qui rend cette opération possible entre les déterminants et les substantifs.

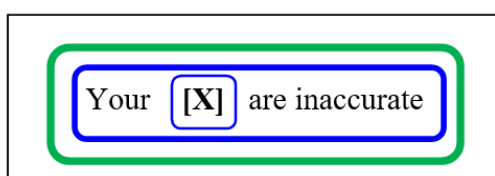
- Your logics are inaccurate.



Ici, tout ce qui se situe dans le cadre vert peut être déterminé.

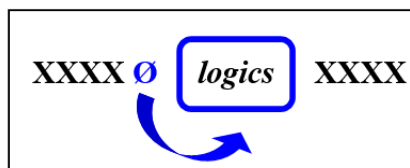
- You say *logics logics* all the time, your *logics* are inaccurate.

**Éléments observables à partir de PO1 :**





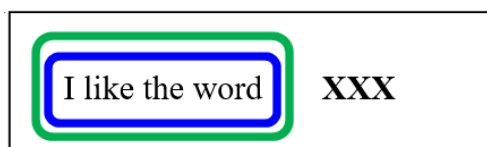
Éléments observables à partir de PO2 :



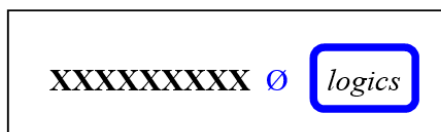
Sur une scène comme en dessine Langacker, il y aurait un élément vide en plein milieu de la proposition : *your X are inaccurate*, le *trajector* n'est qu'une forme phonétique (c'est une exposition de signifiant).

488. I like the word *logics*

Éléments observables à partir du poste d'observation 1 - :

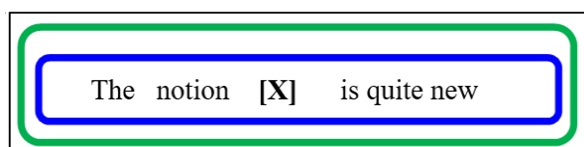


Éléments observables à partir du poste d'observation 2 :

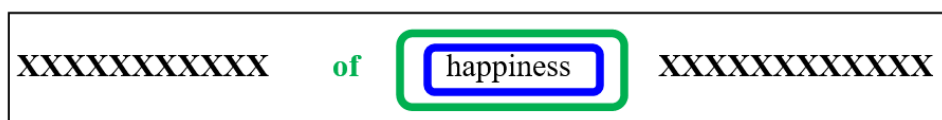


489. The notion of *happiness* is quite new.

Éléments observables à partir du poste d'observation 1 :



Éléments observables à partir du poste d'observation 2 :



## LES SUBJONCTIFS : LA DERNIÈRE ÉTAPE

Pour finir avec les subjonctifs, nous proposons ici d'appliquer notre hypothèse du changement de statut sémiotique à une forme particulière de subjonctif : le subjonctif de commandement et de souhait. Nous avons dit que le subjonctif était la conséquence syntaxique d'un changement de statut sémiotique : une exposition de signifié subit une réification conceptuelle et est ensuite placée dans une catégorie modale (le possible ou le nécessaire). Le subjonctif marque donc une **désignation d'exposition de signifié**.

Reprenons les étapes depuis le début, avec un locuteur-origine, L1, que nous nommons *Johnny*.

Johnny : ***Julie réussira !!***

Ici, *Julie réussira* est avant tout un acte désignatif, observé à partir du poste d'observation 1, mais à cela s'ajoute un statut d'*exposition de signifié*. Cette exposition de signifié est introduite par un opérateur, mais celui-ci n'a pas de réalisation phonétique, car l'exposition n'est pas *présentée* comme une exposition de signifié. Appelons *Julie réussira* l'étape 0.

**Étape 0** : le locuteur se contente d'exposer un signifié. Cela est introduit par un opérateur sans réalisation phonétique.

- *Julie réussira* = exposition de signifié de l'acte désignatif *Julie réussira* : l'opérateur (ici grisé) est sans réalisation phonétique :

[Ø] + que Julie réussira

Pour faire apparaître l'opérateur, il faudrait **présenter** cela comme une exposition de signifié, par exemple : ***Johnny pense que Julie réussira*** ; ici, *Julie réussira* est l'équivalent référentiel de *Johnny pense*. Cette étape permet au verbe de faire référence au **signe** en tant que proposition, et donc à mettre en saillance sa propension à être vraie ou fausse. Appelons cela l'**étape 1** :

- *Julie réussira* = exposition de signifié de l'acte désignatif *Julie réussira* - l'opérateur apparaît :

[Johnny pense] + **QUE** Julie réussira

Maintenant, le référent de la prédication <Julie-réussir> peut être modifié pour devenir une idée réifiée, le signifié devient alors une entité que le locuteur place dans la catégorie des possibles ; appelons cela l'étape 2. L'idée existe déjà dans le domaine du possible, et le locuteur ajoute une modalité appréciative.

**Étape 2** : Le locuteur procède à une **réification conceptuelle** de l'exposition de signifié. Cette étape permet à la proposition de ne plus être envisagée en tant que signe, mais d'être envisagée en tant qu'**événement** dénoté par le signe, comme nous l'avons vu plus haut. Cela a deux conséquences : comme on le sait, cela déclenche le subjonctif en français et une base verbale ou un SHOULD en anglais, mais avant ces marqueurs, cela déclenche la réalisation phonétique de l'opérateur (QUE en français). La condition pour qu'une exposition de signifié soit réifiée, c'est d'abord de fixer son statut d'exposition de signifié ; pour fixer ce statut, il faut l'opérateur. En effet, s'il n'y a pas d'opérateur, alors le changement de statut sémiotique s'applique directement sur les autres énoncés désignatifs, ce qui ne représente par conséquent PAS un changement de statut :

- *Julie réussisse* = Acte désignatif d'une exposition de signifié (d'un acte désignatif) : l'exposition de signifié est introduit, donc signalé par l'opérateur QUE :

[Proposition introductrice] + QUE Julie réussisse

Si l'exposition de signifié n'était pas introduit par l'opérateur QUE, alors le statut d'exposition de signifié ne serait plus détectable :

[Proposition introductrice] + \*QUE Julie réussisse

Cela aboutirait à la situation suivante, qui est impossible, puisqu'il s'agit d'un énoncé désignatif simple, sans changement de statut :

[Proposition introductrice] + \* Julie réussisse

L'étape 2, la réification conceptuelle, déclenche donc d'abord la réalisation phonétique de l'opérateur et ensuite le subjonctif.

Dans un troisième temps, le locuteur peut se positionner par rapport à cette entité : il peut la juger favorablement ou défavorablement en en faisant le COD d'un verbe transitif. Appelons cela l'étape 3.

**Étape 3** : Le locuteur émet un jugement axiologique sur l'entité (la pensée réifiée). Pour cela, il utilise un verbe transitif et place l'entité en COD de ce verbe.

- Johnny veut que Julie réussisse

Les effets du conjonctif dans les structures que nous mettons en regards sont clairement tous différentes (*qu'elle réussisse ou non, peu m'importe/ que je l'aie aidé, cela est certain/ je veux qu'elle réussisse*), mais nous mettons cette question de côté pour nous concentrer sur le point commun de ces constructions.

Avec cette configuration, comme l'idée (<Julie-réussir>) existe déjà dans le domaine du possible, il est logique de voir le subjonctif apparaître derrière le verbe impersonnel *falloir* (*il faut que* + subjonctif), la structure *il faut* permettant au locuteur de se positionner par rapport à cette possibilité déjà existante en la déplaçant dans le domaine du nécessaire.

Ce que nous défendons ici, c'est que les signes sont structurés à partir de deux actes sémiotiques complémentaires, *désignation* et *exposition*, actes qui correspondent à deux postes d'observation à partir desquels référents sont appréhendés ; ces actes se superposent l'un à l'autre, ce qui fait basculer le signe d'un statut à l'autre (référent désigné/référent exposé). Jusqu'à présent, nous avons vu un premier niveau avec les expositions de signifiant (onomatopées, *fillers*) et les signes désignatifs (autonymes, interjections secondaires), un deuxième niveau avec les expositions de signifiés de signes désignatifs (les classes ouvertes, les phrases simples et les équivalents référentiels), et un troisième niveau avec les désignations d'expositions de signifiés de signes désignatifs (les complétives au subjonctif). Donc, trois statuts superposés. Est-il possible de changer une fois de plus ce statut ? Nous pensons qu'un dernier changement est possible. Nommons-là *étape 4* :

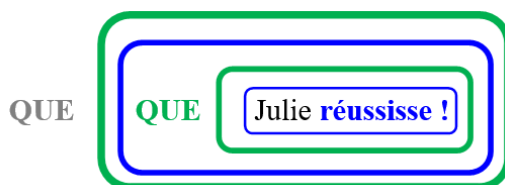
**Étape 4** : Le locuteur expose la désignation d'une idée, cela donne le subjonctif de commandement : « Que Julie réussisse ! ».

**Étape 4** : « Que Julie réussisse ! »

- *Que Julie réussisse* = exposition d'un acte désignatif d'une exposition de signifié d'un acte désignatif : l'exposition de signifié est le dernier cadre, l'opérateur QUE n'a pas de réalisation phonétique. On voit bien la différence avec l'étape précédente : à l'étape 3, l'exposition de signifié annoncée se situait à l'intérieur du grand signe désigné et du grand signe exposé *je veux que Julie réussisse*, alors qu'avec le subjonctif de commandement, ni la désignation ni l'exposition ne se

situent à l'intérieur de quoi que ce soit : le dernier cadre est le grand signe exposé  
*que Julie réussisse !* :

490. « Que Julie réussisse ! »



Il ne serait pas possible de faire un COD de l'étape 4 car il faudrait l'insérer dans un grand signe désignatif (toute une proposition avec un verbe transitif) et fixer le statut d'exposition du subjonctif de commandement avec l'opérateur, ce qui donnerait *\*je veux que « que Julie réussisse ! »*. En effet, si l'on ne fixe pas ce statut, alors la dernière exposition de signifié n'est plus détectable, ce qui correspond à un retour à l'étape 3 (*je veux que Julie réussisse !*). Or, deux opérateurs d'affilée ne sont pas possibles. Pour la même raison, il n'est pas non plus possible d'en faire un équivalent référentiel (*\*je pense que « que Julie réussisse ! »*), car cela impliquerait d'utiliser un nouvel opérateur réalisé phonétiquement. Il n'est pas non plus possible de trouver (*\*je pense « que Julie réussisse ! »*) sans le deuxième opérateur, car les équivalents référentiels ne sont pas au subjonctif.

La seule transformation encore possible à cette étape reste dans le domaine des expositions, le signe peut devenir une exposition de signifiant : *moi, je dis : « que Julie réussisse ! »*

À notre avis, il s'agit du dernier changement de statut possible. La raison de ce nombre limité, deux couches d'exposition et deux couches de désignation imbriquées, nous semble être le nombre d'opérateurs qu'il est possible de voir apparaître d'affilée.

Ces changements successifs de statut sémiotique peuvent sembler abstraits, mais cela ne nous semble pas du tout étonnant pour un fait de langue : la morphologie décrit la composition des lexèmes comme des couches successives de morphèmes qui s'emboîtent et successivement redéfinissent le statut d'une nouvelle base : chaque affixation fait passer la base du statut de substantif à celui d'adjectif, puis à celui de verbe et à celui de substantif à nouveau, etc., avec une complexité qui peut être bien plus grande que celle que nous décrivons ici.

Le subjonctif est donc un positionnement de l'énonciateur par rapport à une idée faisant déjà partie du domaine du possible, et ce positionnement consiste en un jugement ou un déplacement dans le domaine du nécessaire. Avec nos exemples, la modalité permet de faire

la différence entre un référent exposé (qui n'implique pas de positionnement modal du locuteur) et un énoncé désignatif (qui permet au locuteur d'effectuer un positionnement modal face à lui).

Bien sûr, on pourrait rétorquer que dans les exemples de référent exposés, les verbes des imbricantes, comme *believe, guess, think, know, predict, foresee* placent eux aussi la complétive dans une des catégories du vrai, et que donc le marquage d'une modalité ne caractérise pas la *désignation* d'une exposition de signifié. En effet, *I believe she'll do it* semble indiquer que le locuteur place *she'll do it* dans la catégorie du possible, alors *qu'I know she'll do it* place l'imbriquée dans la catégorie du nécessaire. Mais ce n'est pas le cas. Une exposition de signifié n'est pas positionnée dans une catégorie *par l'imbricante*, car un référent exposé n'est qu'une reformulation du référent de l'imbricante : à gros traits, *she'll do it* est le résultat de la production d'une pensée au moment de l'énonciation ; le locuteur, parallèlement à la formulation de sa pensée, la désigne comme une croyance dans l'imbricante (et donc, on en infère que cette croyance appartient au domaine du possible). Mais l'imbriquée n'est pas placée dans le domaine du possible par l'imbricante : il n'y a pas d'imbrication, mais une reformulation. C'est donc uniquement par inférence que l'énoncé désignatif peut avoir un effet sur le référent exposé.

#### IV.2.3.2.9. Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons décrit une dichotomie importante à nos yeux, qui est l'opposition entre signes désignés et signes exposés. Cette dichotomie a été formulée au moment de la conception de notre classification, dans le chapitre consacré à l'analyse d'une idéalisation de transcription. Elle nous a permis de définir l'onomatopée, l'interjection et le *filler* comme les traces *en corpus* d'expositions de parasites vocaux ou de référents sonores. Cette expérience de pensée nous avait permis de mettre en évidence le fait que ces faits de langue avaient trois statuts différents, selon qu'on les observe *en langue, en parole* ou *en corpus*. Puisqu'il s'agit d'un point important de notre argumentation, nous avons souhaité appliquer cette distinction entre exposition et désignation à d'autres faits de langue, afin d'explorer son pouvoir explicatif.

Nous avons tout d'abord brièvement mentionné des exemples où des signes sont à la fois exposés et désignés, comme dans le cas des phrases autoréférentielles, thème traditionnellement traité en philosophie du langage et en sémantique formelle. Nous avons également trouvé des cas de fusion entre désignation et exposition avec les indices. Ensuite, nous nous sommes plus longuement intéressée à la syntaxe des signes exposés. Nous avons

établi un lien entre le mode du verbe et sa nature sémiotique, en nous axant principalement sur l'étude des complétives en français. Nous avons également vu que les signes exposés étaient syntaxiquement introduits par une préposition devant les groupes nominaux et par une conjonction devant les propositions. Nous avons également abordé la question de la détermination des signes exposés, et avons proposé l'idée selon laquelle toute détermination renvoyait par défaut au signe.

Notre interprétation, en l'état, présente un nombre incalculable de limites et de problèmes, comme ceux que nous allons mentionner ici, et auxquels nous proposons une ébauche de réponse :

- Elle ne correspond pas à ce qui est défendu dans la littérature, et ce dernier chapitre est bien un chapitre d'ouverture et d'exploration, son but est de tirer le fil des conséquences possibles de la distinction entre *désignation* et *exposition* en les appliquant à d'autres faits de langue que l'onomatopée et l'interjection, donc, à des faits de langue dont nous ne sommes pas spécialiste.
- Les présents de vérité générale semblent bien être des faits déjà établis, et pourtant, ils sont à l'indicatif : *Galilée démontra que la Terre tourne autour du soleil*. Cependant, pour obtenir ce présent de l'indicatif, il faut un certain type de verbes, car d'autres déclenchent le subjonctif, observons : *je déplore que la Terre accomplisse un tour complet autour du soleil*. Ici, vérité générale ou pas, la complétive est au subjonctif. C'est donc bien la nature du verbe (*quotatif* ou transitif) qui va déterminer le statut de la complétive (équivalent référentiel ou COD) et donc, son mode (indicatif ou subjonctif). Les verbes comme *démontrer, prouver, montrer, découvrir, révéler, mettre au jour, établir, certifier, assurer, conclure, déduire*, entre autres, sont toujours suivis de l'indicatif et annoncent souvent des présents de vérité générale, qui sont présentés comme des événements dont la réalité est indépendante des locuteurs. Ce qui est introduit par ces verbes, ce ne sont donc finalement pas des *idées préétablies*, mais des faits présentés comme indéniables, qui n'attendaient que d'être découverts, que personne n'a placé dans le domaine du possible ou du nécessaire, face auxquels le locuteur ne prend pas position, et cela explique qu'ils ne prennent pas de subjonctif. Avec les verbes *déplore, regretter, se réjouir*, en revanche, le même fait, indéniable ou pas, est présenté comme une idée déjà pensée, face à laquelle le locuteur se positionne grâce à un verbe transitif, et cette complétive dépend du verbe, c'est son COD, ce qui déclenche le subjonctif.

- Si les équivalents référentiels ne sont pas syntaxiquement dépendants du verbe, dans ce cas, pourquoi la concordance des temps est-elle possible ? La réponse pourrait être la suivante : si le procès désigné par le verbe introducteur et l'équivalent référentiel ont lieu en même temps, alors les deux doivent être conjugués au même temps. Nous le représentons ainsi :

[*he thinks*]<sub>t<sub>0</sub></sub> [*Julia is sick*]<sub>t<sub>0</sub></sub> >> [*he thought*]<sub>t-1</sub> [*Julia was sick*]<sub>t-1</sub>.

La concordance ne correspond pas à un enchâssement, c'est simplement un même point de vue adopté dans deux constituants différents.

- Notre interprétation correspond d'autant moins à ce qui est défendu dans la littérature que cette hypothèse d'une *idée déjà établie* énoncée antérieurement à la principale est ce qui fait que, selon Lapaire et Rotgé (2002 : 611-634), la complétive anglaise sera introduite par le conjonctif THAT et non pas par Ø. La distinction que nous établissons entre *pensé en t-1* et *pensé en t<sub>0</sub>* correspond selon Lapaire et Rotgé à la distinction entre l'utilisation d'un subordonnant et d'un autre, et ne sert pas du tout à expliquer un mode subjonctif (qui correspondrait, en anglais, au [THAT + SHOULD] ou au [THAT + BASE VERBALE]). Si nous devons poursuivre dans notre analyse, il nous faudrait donc proposer une analyse alternative de la différence entre THAT et Ø : la différence entre THAT et Ø ne serait pas t<sub>0</sub> versus t-1, mais autre chose, que nous ne sommes pas en mesure de proposer au stade où nous en sommes. Cependant, les analyses de Lapaire et Rotgé ne sont pas incompatibles avec la nôtre : au sein des diverses complétives qui sont des équivalents référentiels et qui sont énoncées en même temps que la principale, si le locuteur souhaite faire passer sa complétive pour une idée qu'il **répète**, qu'il **redit au moment du nouvel énoncé** (donc, toujours en t<sub>0</sub>), il aura tendance à employer le THAT ; s'il l'énonce pour la première fois, il aura tendance à employer le Ø. Mais avec le THAT, la complétive n'est pas une idée présentée comme déjà pensée et **face à laquelle il ne reste plus qu'à se positionner axiologiquement**. Selon nous, c'est le verbe introducteur qui permet la position axiologique du locuteur (*believe* par opposition à *think*, par exemple).

#### AGENCEMENT DES COMPLÉTIVES, ÉMOTICÔNES, INTERJECTIONS

Pour une recherche future, il serait intéressant d'appliquer la distinction exposition/désignation aux conditionnels, car ils nous semblent également se diviser en deux : avec, d'un côté, le **conditionnel d'exposition** (*si A appartenait à B, alors A serait inclus dans*



B) et d'un autre côté, le **conditionnel de désignation** (*si j'étais riche, je m'achèterais une belle montre*). En effet, le premier évalue la véracité d'une **proposition exposée** (*si je disais que A appartenait à B, alors je dirais aussi que A serait inclus dans B*), alors que le second suppose l'actualisation d'un **procès virtuel désigné**, ce qui rend impossible les verbes de parole ou de pensée devant ce conditionnel (*\*si je disais que j'étais riche, alors je dirais aussi que je m'achèterais une montre*). L'astérisque indique que la relation entre la protase et l'apodose est sémantiquement incorrecte.

Toujours pour une recherche future, il serait également intéressant de poursuivre ce travail sur les complétives à l'aune de la notion de *signe exposé*, et de comparer l'ordre de la proposition principale et de la subordonnée avec l'ordre des énoncés contenant des locutions interjectives et des émoticônes. Nous avons défendu l'idée selon laquelle la fonction de l'interjection était de reformater une production vocale, pas de modaliser un énoncé ou de fournir une information sur l'émotion qu'éprouve le locuteur. Selon nous, ce dernier rôle est effectué à l'oral par les comportements mimo-gestuels et les intonations, et à l'écrit, par les émoticônes, émojis et autres pictogrammes. Il se trouve que la locution interjective se situe avant l'énoncé (Stange, 2009, 2016), ce que nous avons expliqué avec le canevas fractal, alors que l'émoticône est situé derrière l'énoncé, car son rôle est d'apporter une information sur le *modus* du segment qui la précède (Halté, 2013 : 289). Cet ordre s'oppose à celui observé dans les phrases complexes contenant une subordonnée complétive (*I can't believe that he won*). En effet, pour reprendre les termes de Guillaume, une telle construction contient une idée regardante (*I can't believe*) et une idée regardée (*he won*). L'idée regardante correspond à un jugement et l'idée regardée correspond à la chose jugée. Pourtant, un jugement présuppose d'abord l'existence d'une chose jugée. Cela montre que l'ordre dans lequel arrive l'émoticône correspond à l'ordre logique (chose jugée – jugement, *dictum – modus*), alors qu'avec la complétive, l'agencement ne correspond pas à l'ordre logique. Pourquoi cette différence ? Selon Guillaume, il faut distinguer deux types de syntaxe : la syntaxe génétique (où la phrase se constitue) et la syntaxe des résultats (celle des énoncés finaux observables en corpus). En syntaxe génétique, la chose jugée arrive en premier, et le jugement arrive en second. En syntaxe des résultats, c'est le contraire, le jugement arrive en premier ; entre les deux, s'est produit ce que Guillaume appelle un *mouvement de remontée paragénétique*, comme on le voit dans le tableau suivant :

Syntaxe génétique:	0	1	2
		<b>Idee regardée</b>	<b>Idee regardante</b>
<b>Complétive</b>	∅	<i>He won!</i>	<i>I can't believe</i>
Mouvement de remontée paragenétique 			
<b>Emoticône</b>	∅	<i>He won!</i>	😬
<b>Interjection</b>	<i>Oh my God</i>	<i>He won!</i>	∅

Le positionnement des émoticônes correspond donc à l'ordre logique de la syntaxe génétique, car il n'y a pas eu de mouvement de remontée paragenétique. Cela semble indiquer que les émoticônes ne se situent pas sur le même plan que l'énoncé, et qu'il s'agit simplement d'imitations graphiques de comportements mimogestuels. La locution interjective, quant à elle, se situe avant l'énoncé, ce qui lui confère la position d'une idée regardante. Cependant, la raison de sa position est toute autre, comme nous l'avons vu : il s'agit d'avancer graduellement vers un énoncé conventionnel.

Toujours est-il que cette position d'idée regardante produit un effet, *a posteriori*, sur l'interlocuteur et le linguiste : comme la locution interjective se situe au même endroit qu'un jugement, alors l'effet de la trace du reformatage est de l'identifier à une idée regardante. Il s'agit peut-être d'une des raisons pour lesquelles les interjections sont si souvent considérées comme des informations sur le *modus* d'un énoncé. Des études sur corpus nous permettront sans doute de proposer un modèle expliquant ces différents agencements, ainsi que les effets produits par d'éventuels réagencements.

## Conclusion générale

La démarche adoptée dans cette thèse aura pu surprendre, en ce que nous aurons contrecarré de nombreuses attentes. Tout d'abord, nous avons décorrélé la définition de l'onomatopée de la notion de motivation du signe linguistique et d'iconicité, car ces concepts ne permettent pas de circonscrire la catégorie ; pour la même raison, nous avons décorrélé la définition de l'interjection de la notion d'émotion du locuteur ou de modalisation de l'énoncé. Il nous a semblé plus efficace et plus juste d'aborder ces faits de langue à l'aune de leur statut par rapport à la voix du locuteur. L'émotion du locuteur est peut-être la raison pour laquelle ce dernier aura émis une production vocale, mais cela place l'émotion en amont de notre travail : ce qui nous aura occupée dans cette recherche, c'est le rapport entre la production vocale et l'interjection, pas le rapport entre l'émotion et la production vocale.

L'autre grande attente d'une thèse consacrée aux onomatopées et interjections est sans doute de fournir un travail qui s'appuie sur un corpus oral. Or, nous ne l'avons pas fait, précisément parce que notre démarche est définitoire et que les marqueurs de l'oralité ne sont pas objectivables. Faut-il extraire ce souffle-là, ou est-ce un faux positif ? Fallait-il vraiment extraire ce petit cri, ou n'est-ce finalement qu'un faux négatif ? Il n'y a pas de garde-fou avec les marqueurs de l'oralité, pas de morphème, pas de position claire, pas de fonction dans la structure syntaxique attestant que l'item est bien une occurrence de la catégorie recherchée. La place laissée à l'interprétation subjective du linguiste nous semble beaucoup trop importante. C'est pourquoi le choix d'un transcripateur aura pu nous éclairer : si la production vocale lui semble avoir une pertinence dans la chaîne parlée, il la note, s'il entend un parasite vocal qui ne lui semble pas avoir de pertinence, il ne le note pas.

Nous avons adopté une perspective encore peu explorée, qui consiste à appréhender ces faits de langue comme les traces d'un certain rapport que le locuteur entretient avec sa propre langue et sa propre parole : le locuteur se sert des possibilités présentes dans sa langue pour gérer les problèmes qui se présentent à lui au moment de la production effective du discours. Cette compétence linguistique particulière permet au locuteur de prendre en compte l'écart entre un discours idéal et son discours effectif et diminuer cet écart au moment même où il se manifeste.

L'apport principal de cette thèse est d'avoir montré que les interjections, onomatopées et *fillers* étaient des outils présents *en langue* pour reformater un certain type de productions vocales. Par conséquent, ils présupposent l'existence d'une règle auxquels les locuteurs doivent s'astreindre, que nous avons nommée *Règle du Canal de Communication* : toute

*production vocale doit servir à prononcer des signes linguistiques.* Si le locuteur émet une production vocale pour une autre raison, alors ce dernier a deux possibilités : soit faire semblant d'avoir énoncé un signe linguistique à l'aide d'une interjection ou d'un *filler*, soit présenter ses excuses. Cette dernière option est choisie quand il n'existe pas d'interjection susceptible de reformater la production vocale, comme c'est le cas pour le bâillement, la toux, l'éternuement, ou toute production phono-articulatoire impliquant des actes musculaires trop éloignés des traits articulatoires présents dans le système phonologique de la langue du locuteur. Pour approfondir ce travail, il serait intéressant de mener une étude sur les langues possédant des phonèmes comme des ingressive pulmonaires ou des clics, afin de voir si des interjections permettent de rattraper des productions vocales irrattrapables en anglais. De la même manière, il serait intéressant d'étudier les interjections dans des langues qui n'ont pas de système d'écriture, afin de voir si la RCC est vérifiée dans ces langues-là, ou si c'est l'influence de l'écrit qui a imposé de reformater les productions vocales avec des phonèmes.

Un autre apport de notre travail est d'avoir montré que les interjections pouvaient s'intégrer syntaxiquement selon certaines conditions. Elles sont sélectionnées pour leurs propriétés grammaticales, mais une fois placées dans la structure phrastique, elles n'entrent pas en relation avec les autres constituants de la proposition autrement que par inférence. Avec cette sélection des interjections selon leur propriétés grammaticales au sein et en dehors de la locution interjective, les structures syntaxiques archétypales sont formellement respectées, mais les liens sémantiques et syntaxiques entre constituants sont inexistantes. Le fait que l'on observe ce respect formel des structures syntaxiques pourrait une fois de plus s'expliquer par la RCC : toute production vocale doit servir à produire des énoncés les plus conventionnels possibles, même au niveau du constituant. Une recherche linguistique plus globale sur le rôle de la voix et le statut des productions vocales serait une piste à suivre.

La dernière partie est très différente des précédentes : il s'agit d'une ouverture, qui nous aura permis d'explorer l'opposition entre ce que nous avons appelé *signes désignés* et *signes exposés*. Puisque cette distinction avait joué un rôle important au moment de nos expériences de pensée, nous avons souhaité l'appliquer à d'autres faits de langue, et particulièrement au discours rapporté au style direct et indirect, en français et en anglais, afin d'examiner son pouvoir explicatif.

## Bibliographie

- Aarts, B. (1998). "Binominal noun phrases in English". In *Transactions of the Philological Society*, 96 (1), pp. 117-158.
- Abelin, A. (1999). *Studies in Sound Symbolism*. Sweden: Goteborg University Dissertation. Gotebnburg Monographs in Linguistics.
- Abney, S., (1987). *The English Noun Phrase in Its Sentential Aspect*. Ph.D. Thesis, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA, USA.
- Afshar, P. F., Bahramnezhad, F., Asgari, P., & Shiri, M. (2016). "Effect of white noise on sleep in patients admitted to a coronary care". In *Journal of caring sciences*, 5(2), 103. DOI:10.15171/jcs.2016.011
- Aijmer, K. (2002). *English discourse particles: Evidence from a corpus* (Vol. 10). John Benjamins Publishing.
- Aijmer, K., & Simon-Vandenberg, A. M. (2011). "Pragmatic markers". In *Discursive pragmatics*, 8, 223-247.
- Aikhenvald, A. Y. (2004). *Evidentiality* (Oxford Linguistics). Oxford: Oxford University Press. 452p.
- Akhtyrskaya, K. (2014). *Linguistic expression of irony in social media* (Doctoral dissertation).
- Alexiadou, A., Haegeman, L., & Stavrou, M. (2008). *Noun phrase in the generative perspective* (Vol. 71). Walter de Gruyter.
- Allwood, Jens & Nivre, Joakim & Ahlsén, Elisabeth. (1990). "Speech Management—on the Non-written Life of Speech". In *Nordic Journal of Linguistics* 13(01). 3–48. DOI: <https://doi.org/10.1017/S0332586500002092>
- Ameka F. (1992a). "Interjections: The Universal yet Neglected Part of Speech", in *Journal of Pragmatics*, 18, pp. 101-118.
- Ameka, F. (1992b). "The meaning of phatic and conative interjections". In *Journal of pragmatics*, 18(2-3), 245-271.
- Ameka, F. K. (2001). "Ideophones and the nature of the adjective word class in Ewe". In *Typological Studies in Language*, 44, 25-48.
- Anderson, R. C., Pichert, J. W., Goetz, E. T., Schallert, D. L., Stevens, K. V., & Trollip, S. R. (1976). "Instantiation of general terms". *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 15(6), 667-679.
- Anderson, R. C., Reynolds, R. E., Schallert, D. L., & Goetz, E. T. (1977). "Frameworks for comprehending discourse". In *American educational research journal*, 14(4), 367-381.
- Andersson, L. & Trudgill P. (2007). "Swearing". *A Cultural Approach to Interpersonal Communication*. Eds. L. Monaghan and J. Goodman. Oxford: Blackwell; 195-199
- Anis, J. (1994). « Pour une graphématique des usages : le cas de la ponctuation dans le dialogue télématique », in *LINX*, 31, 81-97.
- Anis, J. (1998). *Texte et ordinateur : l'écriture réinventée ?* Bruxelles : De Boeck.
- Anscombe, J. C. (1985). « Onomatopées, délocutivité et autres blablas ». In *Revue romane*, 20(2), 169-207.
- Argoud L. (2010). "Réalité des idéophones anglais (phonesthèmes) : propositions dans le cadre d'une approche de linguistique cognitive", In *E-rea* [Online], 8.1 | 2010, Online since 21 September 2010, connection on 09 May 2021. URL: <http://journals.openedition.org/erea/1294>; DOI: <https://doi.org/10.4000/erea.1294>

- Argoud, L. M. (2012). *Corps, conceptualisation, émergence du sens: étude lexico-cognitive de trois segments consonantiques en anglais*. Publications de l'Université de Saint-Étienne. 416 p.
- Arino M. (2012). « Analyse sémiotique des concepts de Patrice Flichy. De « cadre de fonctionnement », « cadre d'usage », « cadre de référence socio-technique » dans le processus d'appropriation d'une nouvelle technologie ». In *Communication et organisation* [Online], 21 Online since 27 March 2012.  
URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2693> ;  
DOI : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2693>
- Ashdowne, R. (2008). "Interjections and the Parts of Speech in the Ancient Grammarians". In *Henry Sweet Society for the History of Linguistic Ideas Bulletin*, 50(1), 3-15.
- Assaneo M., F., Nichols J. I., Trevisan M. A. (2011). "The Anatomy of Onomatopoeia", in *PloS ONE*, vol. 6 (12).
- Attridge, D. (1984). "Language as imitation: Jakobson, Joyce, and the art of onomatopoeia". In *MLN*, 99(5), 1116-1140.
- Attridge D. (1988). *Peculiar Language: Literature as Difference from the Renaissance to James Joyce*. Ithaca: Cornell University Press.
- Attridge D. (2009). "Joyce's Noises". In *Oral Tradition*, 24/2 : 471-484.
- Austin J. L. (1962). *How to do things with words*, Harvard, Harvard University Press, 192 p.
- Authier-Revuz J. (1992). « Repères dans le champ du discours rapporté ». *L'information grammaticale*, 55(1), 38-42.
- Azari, R., & Sharififar, M. (2017). "Translating onomatopoeia: An attempt toward translation strategies". In *Review of Applied Linguistics Research*, 3(3), 72-92.
- Bach, K. (1999). "The myth of conventional implicature". In *Linguistics and Philosophy* 22(4): 367– 421.
- Bally, C. (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne. Franke. 440 p.
- Baltin, M.R. (1987). "Degree Complements". In Huck, G.J. & A.E. Ojeda (eds.). *Syntax and Semantics 20: Discontinuous Constituency*. 11-26. New York: Academic Press.
- Barbérís, J. M. (1995). « L'interjection : de l'affect à la parade, et retour ». In *Faits de langues*, 6(1), 93-104.  
DOI : <https://doi.org/10.3406/flang.1995.1010>  
[https://www.persee.fr/doc/flang\\_1244-5460\\_1995\\_num\\_3\\_6\\_1010](https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1010)
- Bar-Lev, Z. (2006). "Key consonants in Arabic (pre-publication version)". In *Journal of Arabic and Islamic Studies* 6, 24-63.
- Barrett, L. F. (2006). "Solving the emotion paradox: Categorization and the experience of emotion". In *Personality and social psychology review*, 10(1), 20-46.
- Barton, S. (2016). *Visual devices in contemporary prose fiction: Gaps, gestures, images*. Springer.
- Behre, F. (1955). *Meditative-polemic should in Modern English that-clauses* (Vol. 4). Stockholm: Almqvist & Wiksell.
- Belder M. De. 2011. *Roots and affixes: eliminating lexical categories from syntax*. Doctoral dissertation, Utrecht University.
- Belyk, M., Brown, S. (2016). "Pitch underlies activation of the vocal system during affective vocalization". In *Social cognitive and affective neuroscience*, 11(7), 1078-1088.  
DOI: 10.1093/scan/nsv074
- Bendayan, M., & Morgenstern, A. (1995). « L'acquisition de l'exclamation en langue des signes française: quelques intuitions... ». In *Faits de Langues*, 6(1), 57-62.  
DOI : <https://doi.org/10.3406/flang.1995.1005>  
[https://www.persee.fr/doc/flang\\_1244-5460\\_1995\\_num\\_3\\_6\\_1005](https://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1995_num_3_6_1005)

- Bennis, H. (1995). "The meaning of structure: the wat voor construction revisited". In *Linguistics in the Netherlands*, 12(1), 25-36.
- Benveniste, É. (1958) : « Les verbes délocutifs », *Mélanges L. Spitzer*, p. 57-63, repris dans *Problèmes de linguistique générale I* Gallimard, Paris, pp. 277-285
- Bergen, B. (2004). "The psychological reality of phonaestemes". In *Language* 80(2): 291–311.
- Berlin B. & Kay P. (1969). *Basic color terms: their universality and evolution*. Berkeley and Los Angeles: The University of California Press.
- Bertin, A. (2002). « Définir une interjection : la lexicographie au défi de l'énonciation », *Linx*, 12 | 2002, 46-55.
- Berwick R. C. & Chomsky N. (2016). *Why only us? Language and evolution*. Cambridge, MA: MIT Press. Pp. 224 p. ISBN 9780262034241.
- Biber D., Johansson S., Leech G., Conrad, S. & Finegan E. (1999). *Longman grammar of spoken and written English*. Harlow: Pearson Education.
- Blackwell, N. L., Perlman, M., & Tree, J. E. F. (2015). "Quotation as a multimodal construction". In *Journal of Pragmatics*, 81, 1-7.
- Blakemore, D., 1987. *Semantic Constraints on Relevance*. Blackwell, Oxford
- Blakemore D. (2011). "On the descriptive ineffability of expressive meaning". In *Journal of Pragmatics*, 43 (2011) 3537–3550.
- Boeckx, C. (2006). *Linguistic minimalism: Origins, concepts, methods, and aims*. Oxford University Press.
- Bohas, G. (1997). *Matrices, étymons, racines: éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe* (Vol. 8). Peeters Publishers. 207 p.
- Bohas, G. (1999). « Pourquoi et comment se passer de la racine dans l'organisation du lexique de l'arabe ». In *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 94(1), 363-402.
- Bohas, G., Sagner, A. (Pré-publication). « Motivation accidentelle et motivation intrinsèque du signe linguistique Fragment d'un dictionnaire étymologique de l'arabe ».
- Bohas, G., & Dat, M. (2007). *Une théorie de l'organisation du lexique des langues sémitiques: matrices et étymons*. Ens editions. 235 p.
- Bolinger, D. (2013 [1972]). *Degree words*. De Gruyter Mouton.
- Bolinger D. L. (1950). "Rime, assonance and morpheme analysis". In *Word* 6 (2), 117-136. DOI : [10.1080/00437956.1950.11659374](https://doi.org/10.1080/00437956.1950.11659374)
- Bondy, A. S., & Frost, L. A. (1998). "The picture exchange communication system". In *Seminars in speech and language* (Vol. 19, No. 04, pp. 373-389). © 1998 by Thieme Medical Publishers, Inc..
- Borer H. (2003). *Exo-skeletal vs. Endo-skeletal Explanations: Syntactic Projections and the Lexicon*, M. Polinsky and J. Moore (eds.) *The Nature of Explanation*. CSLI Lecture Notes n°162. Chicago: Chicago University Press. ISBN:1575864541 9781575864549.
- Borer H. (2005<sub>a</sub>). *Structuring Sense: Volume I : In Name Only*. Oxford: Oxford University Press. 324p. ISBN-13: 9780199263905. DOI:10.1093/acprof:oso/9780199263905.001.0001
- Borer H. (2005<sub>b</sub>). *Structuring Sense: Volume II : The Normal Course of Events*. Oxford: Oxford University Press. 414p. ISBN-13: 978-0199263912. DOI:10.1093/acprof:oso/9780199263929.001.0001
- Borer, H. (2009). *Roots and categories*. Talk presented at the 19th Colloquium on Generative Grammar, University of the Basque Country, April, 1-3 2009.
- Borthen, K., Fretheim, T., & Nilsen, R. A. (1996). "Ellipsis and inference". In *Working papers in linguistics (Trondheim)*, (27), 17-31.



- Bottineau D. (2003). « De la linguistique à la traductologie : remarques sur les suffixes -y et -ous et leurs traductions françaises ». In Ballard, M., Elkaladi, A. (eds) : *Traductologie, linguistique et traduction*, Artois Presses Université, pp.73-82, 2003. <halshs-00246335>
- Bottineau, D. (2008). “The submorphemic conjecture in English: towards a distributed model of the cognitive dynamics of submorphemes”, in *Lexis* [Online], (2) , Online since 10 November 2008, connection on 24 September 2021.  
URL: <http://journals.openedition.org/lexis/688>;  
DOI: <https://doi.org/10.4000/lexis.688>
- Bouscaren, J., & Chuquet, J. (1987). *Grammaire et textes anglais : guide pour l'analyse linguistique*. Editions Ophrys. 201p.
- Bouscaren, J. (1991). *Linguistique anglaise: initiation à une grammaire de l'énonciation*. Éditions Ophrys. 131p.
- Bowers, J. S., & Pleydell-Pearce, C. W. (2011). “Swearing, Euphemisms, and Linguistic Relativity”, in *PLoS ONE*, vol. 6 (n°7), e22341.  
<http://dx.doi.org/10.1371/journal.pone.0022341>
- Bredin H. (1996). “Onomatopoeia as a Figure as a Linguistic Principle”, in *New Literary History*, vol. 27 (3) pp. 555-569.
- Brekke, H. E. (1976). “Delokutive verben: ein sprechakttheoretisch fundierter wortbildungstypus”. In *Akten des 10. Linguistischen Kolloquiums Tübingen 1975 Band 2 Herausgegeben von*, 69.
- Bresnan, J. W. (1973). “Syntax of the comparative clause construction in English”. In *Linguistic inquiry*, 4(3), 275-343.
- Brinton, L. J. (2014). “Interjection-based delocutive verbs in the history of English”. In *Developments in English: Expanding electronic evidence*, pp. 140-161. Cambridge: Cambridge University Press.
- Brinton, L. J. (2017). *The evolution of pragmatic markers in English: Pathways of change*. Cambridge University Press. 344 p.
- Brody, S. et Diakopoulos, N. (2011). *Proceedings of the 2011 Conference on Empirical Methods in Natural Language Processing*, pages 562–570, Edinburgh, Scotland, UK, July 27–31, 2011. c 2011 Association for Computational Linguistics.
- Brooke-Rose, C. (1981). *A rhetoric of the unreal: studies in narrative and structure, especially of the fantastic*. CUP Archive, 15 oct. 1981 - 448 pages.
- Bruno, C. (2013). *Les survivances du vocatif dans le français parlé* (Doctoral dissertation, Université de Toulon).
- Buchstaller, I. (2014). *Quotatives: New trends and sociolinguistic implications*. John Wiley & Sons. 306 p. ISBN 978-0-470-657188
- Bühler K. (1934). *Sprachtheorie*. Oxford, England: Fischer.
- Bühler, K. (1990 [1934]). *Theory of Language*. Translated by D.F. Goodwin. Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins.
- Bursill-Hall, G. L. (1972 [1959]). *Speculative Grammars of the Middle Ages. The Doctrine of partes orationis of the modistae with special reference to the works of Siger de Courtrai and Thomas of Erfurt*. The Hague: Mouton. 1972.
- Buridant, C. (2006). L'interjection : jeux et enjeux. *Langages*, 161, p.3-9.  
<https://doi.org/10.3917/lang.161.0003>
- Butters, R. (1980). ‘Narrative go “say”’. *American Speech*, 55: 304–307.
- Cacchiani, S. (2017). “Cognitive motivation in English complex intensifying adjectives”. In *Lexis. Journal in English Lexicology*, (10). Mis en ligne le 30 septembre 2017, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lexis/1079>;



DOI: <https://doi.org/10.4000/lexis.1079>

- Cannon, W. B. (1915). *Bodily Changes in Pain, Hunger, Fear and Rage*. Ed. Appleton & Company.
- Cappelle, B. (2005). *Particle patterns in English: A comprehensive coverage*. Thèse de doctorat. Université Catholique de Louvain: Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Carel, M. & Ducrot, O. (2009). « Mise au point sur la polyphonie ». In *Langue française*, vol. 4 (n° 164), p. 33-43.  
DOI : 10.3917/lf.164.0033. URL : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-4-page-33.htm>
- Carling, G., & Johansson, N. (2014). “Motivated language change: processes involved in the growth and conventionalization of onomatopoeia and sound symbolism”. In *Acta linguistica hafniensia*, 46(2), 199-217.
- Carling, G. (2017). “Etymology and iconicity in onomatopoeia and sound symbolism: A Germanic case study”. In *The 14th Fachtagung der Indogermanischen Gesellschaft* (pp. 93-104). Reichert.
- Carnie A. (2013). *Syntax: A Generative Introduction*. Wiley-Blackwell; 3rd Edition. 542 p.
- Carter R. & McCarthy M. (2006). *The Cambridge grammar of English: A comprehensive guide to spoken and written English grammar and usage*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Casas-Tost, H. (2014). “Translating onomatopoeia from Chinese into Spanish: a corpus-based analysis”. In *Perspectives*, 22(1), 39-55.
- Castroviejo Miró, E. (2007). “A degree-based account of wh-exclamatives in Catalan”. In *Proceedings of Sinn und Bedeutung* (Vol. 11, pp. 134-149).
- Castroviejo Miró, E. (2008). “Adverbs in restricted configurations”. In *Empirical issues in syntax and semantics*, 7, 53-76.
- Cecchetto, C., & Donati, C. (2010). “On labeling: Principle C and head movement”. In *Syntax*, 13(3), 241-278.
- Cetinkaya, S., Yavas Celik, M. & Ozdemir, S. (2020). “Effect of white noise on alleviating the pain of new-born during invasive procedures”. In *The Journal of Maternal-Fetal & Neonatal Medicine*, 1-7.
- Cherchi L. (1980). « *Lest, That, Should* et les autres : un exemple d’observation de données grammaticales. » *Les langues modernes*, (2): 201-208.
- Childs, G. T. (1994). "African Ideophones". In Leanne Hinton; Johanna Nichols; John J. Ohala (eds.). *Sound Symbolism*. Cambridge: Cambridge University Press. pp. 178–204. ISBN 0-521-45219-8.
- Chlébowski, A., & Ballier, N. (2020, June). « C'est "mm-hm, oui" ou "mm-hm, non"? Propositions pour une grammaire des composantes acoustiques des interactions nasalisées ». In *6e conférence conjointe Journées d'Études sur la Parole (JEP, 33e édition), Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN, 27e édition), Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues (RÉCITAL, 22e édition). Volume 1: Journées d'Études sur la Parole* (pp. 100-108). ATALA; AFCP.
- Chodroff, E., & Wilson, C. (2020). “Acoustic–phonetic and auditory mechanisms of adaptation in the perception of sibilant fricatives”. In *Attention, Perception, & Psychophysics*, 82(4), 2027-2048.  
<https://doi.org/10.3758/s13414-019-01894-2>
- Chomsky N. (1957). *Syntactic structures*. Mouton, The Hague

- Chomsky, N. (1959). "A Review of Verbal Behavior, by BF Skinner". In *Language*, 35, 26-58.
- Chomsky N. (1970). "Remarks on nominalization". In: R. Jacobs and P. Rosenbaum (eds.) *Reading in English Transformational Grammar*, 184-221. Waltham: Ginn.
- Chomsky, N. (1981) *Lectures on Government and Binding*. Foris, dordrecht.
- Chomsky, N. (2000). "Minimalist inquiries: The framework". In *Step by step: Essays on minimalist syntax in honor of Howard Lasnik*, ed. By Roger Martin, David Micheals & Juan Uriagereka, 89-155. Cambridge, Mass. : MIT Press
- Chomsky, N. (2007). Approaching UG from Below: . In U. Sauerland & H. Gärtner (Ed.), *Interfaces + Recursion = Language?: Chomsky's Minimalism and the View from Syntax-Semantics* (pp. 1-30). Berlin, New York: De Gruyter Mouton.  
<https://doi.org/10.1515/9783110207552.1>
- Chomsky, N. (2008). "On Phases". In Robert Freidin, Carlos P. Otero, and Maria Luisa Zubizarreta (eds.), *Foundational Issues in Linguistic Theory*. Pp. 133-166. Cambridge, MIT press
- Cienki, A. (2007). "Frames, idealized cognitive models, and domains". In *The Oxford handbook of cognitive linguistics*.
- Clark H. H. & Fox Tree J. E. (2002). "Using *uh* and *um* in spontaneous speaking". In *Cognition* 84, 73–111.
- Clift, R. (2006). "Indexing Stance: Reported Speech as an Interactional Evidential". In *Journal of Sociolinguistics*, 10.5: 569–595.
- Constant, N., Davis, C., Potts, C., & Schwarz, F. (2009). "The pragmatics of expressive content: Evidence from large corpora". In *Sprache und Datenverarbeitung*, 33(1-2), 5-21.
- Cohn, N. (2008). "Japanese Visual Language. The Structure of Manga." In *Manga: The Essential Reader*, edited by Toni Johnson-Woods. New York: Continuum Books.
- Cohn, N. (2014). "Visual Narrative Structure". In *Cognitive Science* 37 (3): 413–452.
- Cornulier, B. de. (2006). « Discours direct ou indirect, libre ou dépendant, et reproduction énonciative ou référentielle ». In *Text und Sinn*, Studien zur Textsyntax und Deixis im Deutschen und Französischen, Festschrift für Marcel Vuillaume. Edités par Jean-François Marillier, Martine Dalmas et Irmtraud Behr. StauFFenburg Verlag, 2006, p. 251-262
- Corver, N. (1998). "Predicate Movement in Pseudopartitive Constructions". In Alexiadou, Artemis & Chris Wilder (eds). *Possessors, Predicates and Movement in the Determiner Phrase*, pp. 215-257. Amsterdam: John Benjamins.
- Corver, N. (2015). "Interjections as structured root expressions". In *Representing structure in phonology and syntax* (pp. 41-84). De Gruyter Mouton.
- Cruse, A. (2000). *Meaning in language: An introduction to semantics and pragmatics*. Oxford: Oxford University Press. 510 p.
- Cruz, M. P. (2009a). "Towards an alternative relevance-theoretic approach to interjections". In *International Review of Pragmatics*, 1(1), 182-206.
- Cruz, M. P. (2009b). "Might Interjections Encode Concepts? More Questions than Answers". In *Lodz Papers in Pragmatics*, vol. 5, no. 2, pp. 241-270.  
<https://doi.org/10.2478/v10016-009-0015-9>
- Crystal D. (2001), *Language and the Internet*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Cuenca, M. J. (2000). "Defining the Indefinable ? Interjection". In *Syntaxis*, 3, pp. 29-44.
- Culioli, A. (1974). « À propos des énoncés exclamatifs ». In *Langue française*, n°22. Linguistique et enseignement du français. pp. 6-15.  
Doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1974.5671> [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1974\\_num\\_22\\_1\\_5671](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1974_num_22_1_5671)

- Cuyckens, H., & Geeraerts, D. (2007). *The Oxford handbook of cognitive linguistics*. Oxford University Press.
- Dancygier, B., & Sweetser, E. (Eds.). (2012). *Viewpoint in language: A multidimensional perspective*. Cambridge University Press.
- Darwin, C. (1965 [1872]). *The Expression of the Emotions in Man and Animals*. Chicago: University of Chicago Press.
- Davies, M., & Gardner, D. (2010). *Word frequency list of American English*. 10343885, 0-97.
- Davis, J. (1987). "A Combinatory Phonology of Italian, Part I: Initial constriction to maximal aperture". In *Columbia University Working Papers in Linguistics* (8). pp. 1–99.
- DeForest, T. (2004). *Storytelling in the Pulp, Comics, and Radio: How Technology Changed Popular Fiction in America*. New York: McFarland.
- DeLancey S. (1997). "Mirativity: The grammatical marking of unexpected information". In *Linguistic Typology* 1(1), Walter de Gruyter.
- DeLancey S. (2001). "The mirative and evidentiality". In *Journal of pragmatics*, 33(3), 369-382.
- Den Dikken, M. (1998). "Predicate inversion in DP". In Alexiadou, A., & Wilder, C. (Eds.) *Possessors, predicates and movement in the determiner phrase* (Vol. 22), pp. 177-214. Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- Den Dikken M. (2006). *Relators and Linkers*. Cambridge, Mass: MIT Press.
- Détrie, C. (2006). *De la non-personne à la personne: l'apostrophe nominale*. Paris : CNRS Editions. 212 pages (ISBN : 978-2-271-06487-5).
- Devilla, L. (2006). « Analyse de *La linguistique textuelle - Introduction à l'analyse textuelle des discours* », *Alsic*, Vol. 9 | -1, 259-275.
- Référence électronique :
- Lorenzo Devilla, « Analyse de *La linguistique textuelle - Introduction à l'analyse textuelle des discours* », *Alsic* [En ligne], Vol. 9 | 2006, document alsic\_v09\_14-liv4, mis en ligne le 20 décembre 2006,
- URL : <http://journals.openedition.org/alsic/300> ;
- DOI : <https://doi.org/10.4000/alsic.300>
- Diessel, H. & Tomasello, M. (2001). "The acquisition of finite complement clauses in English: A corpus-based analysis". In *Cognitive Linguistics*, 12(2), 97–141.
- Dietrich, S., Hertrich, I., Alter, K., Ischebeck, A., & Ackermann, H. (2008). "Understanding the emotional expression of verbal interjections: a functional MRI study". In *Neuroreport*, 19(18), pp. 1751-1755.
- DOI: 10.1097/WNR.0b013e3283193e9e
- Diffloth, G. (1994). "I: big, a: small". In *Sound symbolism*, Joseph, B. D., Hinton, L., Nichols, J., & Ohala, J. (eds). Cambridge University Press, 384p. pp.107-114.
- Dingemanse, M. (2011). "Ezra pound among the Mawu". In *Semblance and signification. Iconicity in language and literature*, 10, 39-54.
- Dingemanse, M., Blasi, D. E., Lupyan, G., Christiansen, M. H., & Monaghan, P. (2015). "Arbitrariness, Iconicity, and Systematicity in Language". In *Trends in cognitive sciences*, 19(10), 603–615.
- <https://doi.org/10.1016/j.tics.2015.07.013>
- Dingemanse, M. (2020). "Between sound and speech: Liminal signs in interaction". In *Research on Language and Social Interaction*, 53(1), 188-196.
- Dingemanse, M. (2021). "Interjections". In E. van Lier (Ed.), *The Oxford Handbook of Word Classes*. Oxford University Press.
- Preprint doi: 10.31234/osf.io/ngcrs

- Diver W. 1979. "Phonology as Human Behavior." In Doris Aaronson and Robert W. Rieber (eds.), *Psycholinguistics. Research: Implications and applications*. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum, 161–186.
- Diver W. 1995. "Theory." In Ellen Contini-Morava and Barbara Sussman Goldberg (eds.), *Meaning*.
- Downing, A., & Caro, E. M. (2019). "Interjections and Emotions". In Mackenzie, J. L., & Alba-Juez, L. (Eds.). *Emotion in discourse* (Vol. 302, n°87). John Benjamins Publishing Company.
- Drellishak S. (2006). "Statistical techniques for detecting and validating phonesthemes". *Unpublished master's thesis, University of Washington*.
- Ducard, D. (2015). « Une "sémantique de l'énonciation", sans doute ». In Alain Rabatel, Alice Ferrara-Léturgie, Arnaud Léturgie. *La sémantique et ses interfaces. Actes du colloque 2013 de l'Association des Sciences du langage*, Limoges. Editions Lambert-Lucas (p. 225-242) 978-2-35935-129-3. [\(hal-01114466\)](#)
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Editions de Minuit.
- Duez, D. (2001). « Caractéristiques acoustiques et phonétiques des pauses remplies dans la conversation en français ». In *Travaux interdisciplinaires du Laboratoire parole et langage d'Aix-en-Provence (TIPA)*, 20, 31-48.
- Duncan, R. et Smith, M. J. (2009). *The Power of Comics. History, Form and Culture*. New York: Continuum.
- Edmondson W. (1981). *Spoken discourse: A model for analysis*. London : Longman.
- Ehlich, K. (1986). *Interjektionen (Linguistische Arbeiten 111)*. Tübingen: M. Niemeyer.
- Eisner, W. (2008). *Comics and Sequential Art: Principles and Practices from the Legendary Cartoonist*. 1st ed. New York: W. W. Norton & Company.
- Ekman, P., Sorenson, E. R. & Friesen, W. V. (1969). "Pan-cultural elements in facial displays of emotion". In *Science*, 164(3875), 86-88.
- Elliott, D. E. (1974). "Toward a grammar of exclamations". In *Foundations of language*, 11(2), 231-246.
- Elyot, T. (1538). *The Dictionary of Sir Thomas Elyot*. London: Thomæ Bertheleti, 1538.
- Enckell, P., & Rézeau, P. (2003). *Dictionnaire des onomatopées*. Presses univ. de France.
- Evans, N. (1992). "Wanjh! Bonj! Nja!: Sequential organization and social deixis in Mayali interjections" In *Journal of Pragmatics*, 18, p. 225-244.
- Evans, N. (2006). View with a view: Towards a typology of multiple perspective constructions. In Rebecca T. Cover & Yuni Kim (eds.). *Proceedings of the thirty-first annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 93–120. Berkeley: Berkeley Linguistics Society.
- Evans, N. & Levinson, S. C. (2009). "The myth of language universals: Language diversity and its importance for cognitive science". In *Behavioral and brain sciences*, 32(5), 429-448.
- Everett, D., Berlin, B., Gonalves, M., Kay, P., Levinson, S., Pawley, A., (2005). "Cultural constraints on grammar and cognition in Pirahã: Another look at the design features of human language". In *Current anthropology*, 46(4), 621-646.
- Farhoudi, M. (2012). "Translation of interjections in drama". In *Babel*, 58(3).
- Fillmore, C. J. (1975). "An alternative to checklist theories of meaning". In *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* (Vol. 1, pp. 123-131).
- Firth J. R. (1930.) *Speech*. London: Ernest Benn.
- Fischer K. (2006). "Frames, constructions, and invariant meanings: The functional polysemy of discourse particles". In Fischer, Kerstin (ed.), *Approaches to discourse particles*, 427–47. Amsterdam: Elsevier.



- Fitch, W. T., Hauser, M. D., & Chomsky, N. (2005). "The evolution of the language faculty: clarifications and implications". In *Cognition*, 97(2), 179-210.
- Flucha, L. (2000). « AS dans les constructions du type X + AS + Sujet + Prédicat ». In *Syntaxe et Sémantique*, 1, 157-182.  
<https://doi.org/10.3917/ss.001.0157>
- Flyxe, M. (2002). "Translation of Japanese onomatopoeia into Swedish (with focus on lexicalization)". In *Africa & Asia*, 2, 54-73.
- Fónagy, I. (1971). "Double coding in speech". In *Semiotica*, 3(n°3).  
 DOI: <https://doi.org/10.1515/semi.1971.3.3.189>
- Foolen, A. (2004). "Expressive binominal NPs in Germanic and Romance languages". In *Studies in linguistic motivation*, (28). Berlin - New York, Mouton de Gruyter, p. 76-100.
- Fortis, J. M. (2010). « De la grammaire générative à la Grammaire Cognitive: Origines et formation de la théorie de Ronald Langacker ». In *Histoire Epistémologie Langage*, 32(2), 109-149.
- Fortis, J. M. (2011). « Comment la linguistique est (re) devenue cognitive ». In *Revue d'histoire des sciences humaines*, (2), 103-124.
- Foy, M. P. de, Delvaux, V., Huet, K., Monnier, M., Piccaluga, M., & Harmegnies, B. (2020). « Émergence du contraste entre les fricatives sibilantes/s/-/ʃ/du français en contexte d'acquisition bilingue ». In *6e conférence conjointe Journées d'Études sur la Parole (JEP, 33e édition), Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN, 27e édition), Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues (RÉCITAL, 22e édition). Volume 1: Journées d'Études sur la Parole* (pp. 498-506). ATALA; AFCP.
- Fraisse, A., & Paroubek, P. (2015, June). « Utiliser les interjections pour détecter les émotions ». In *Actes de la 22e conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles. Articles longs* (pp. 279-290).
- Fraser, B. (1990). "Perspectives on politeness". In *Journal of pragmatics*, 14(2), 219-236.
- Fraser, B. (1996). "Pragmatic markers". In *Pragmatics*, 6(2), 167-190.
- Fries, C. C. (1940). *American English Grammar: The Grammatical Structure of Present-Day American English with Especial Reference to Social Differences or Class Dialects*. New York: Appleton-Century
- Fruyt M. (1997). « Les verbes délocutifs selon E. Benveniste », in *Linx* [En ligne], 9 | mis en ligne le 03 juillet 2012, consulté le 23 mai 2020.  
 URL : <http://journals.openedition.org/linx/969> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.969>
- Funnell, E. (2001). "Evidence for scripts in semantic dementia: Implications for theories of semantic memory". In *Cognitive Neuropsychology*, 18(4), 323-341.
- Gaatone D. (1988). « Cette coquine de construction. Remarques sur les trois structures affectives du français ». In *Travaux de linguistique*, 17, p. 159-176.
- Galperin, I. R. (1981). *Zvukooboznacheniya v hudozhestvennoy proze* [Sound-imitation of literary prose]. *Russkaya rech* [Russian speech], 1, 73-81.
- Ganesan, K., & Zhai, C. (2012). "Opinion-based entity ranking". In *Information retrieval*, 15(2), 116-150.
- García Velasco, D. A. (2013). "Degree words in English: A functional discourse grammar account". In *Revista Canaria de Estudios Ingleses*, 67 (November 2013) pp. 79-96.
- Garnham, A. (1979). "Instantiation of verbs". In *Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 31(2), 207-214.
- Gilbert É. (1993), « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli ». In *Les Théories de la grammaire anglaise en France*, Paris, Hachette Supérieur, p. 63-96.
- Ginzburg, J. (2014). "Divine Scatology: Exclamative interjections in Dialogue", 10 October, 2014, *International Workshop on Surprise*, Paris.

- Ginzburg, J., Mazzocconi, C., & Tian, Y. (2020). "Laughter as language". In *Glossa: a journal of general linguistics*, 5(1).
- Gleason H. A. (1969). *Introduction à la linguistique*. Larousse. Traduction de Françoise Dubois-Charlier. 380 p.
- Goddard, C. (2014). "Interjections and emotion (with special reference to "surprise" and "disgust")". In *Emotion Review*, 6(1), 53-63.  
DOI <https://doi.org/10.1177/1754073913491843>
- Godement-Berline, R. (2018). *La focalisation prosodique dans la parole interprétée en français* (Doctoral dissertation, Université Sorbonne Paris Cité).
- Goffman, E. (1978). "Response cries". In *Language*, pp.787-815.
- Goffman, E. (1981). *Forms of Talk*, Oxford: Blackwell (ed.) 344 p.
- Goldberg, A. E. (1995). *Constructions: A construction grammar approach to argument structure*. University of Chicago Press.
- Goodglass H. (1993). *Understanding Aphasia*. Cermak L. (ed.), New York: Academic Press. 297p. ISBN: 9780122900402
- Goodwin, C. (1986). "Between and within: Alternative Sequential Treatments of Continuers and Assessments". In *Human Studies* 9(2/3). 205–217
- Goodwin C. (1996). "Transparent vision". In *Interaction and grammar*, 370-404.
- Graesser, A. C., & Clark, L. F. (1985). *Structures and procedures of implicit knowledge* (Vol. 17). Praeger.
- Grevisse, M., & Goosse, A. (2008). *Le bon usage : Grammaire française : Grevisse, langue française*. Paris: Duculot.
- Grice, H. P. (1957). "Meaning". In *Philosophical Review* 66: 377-88. Reprinted in Grice (1989) *Studies in the way of words*. 213-223. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- Grice, H. P. (1975). "Logic and conversation". In: Peter Cole & Jerry Morgan (eds.), *Syntax and Semantics*, vol. 3: Speech Acts, New York: Academic Press, 43–58.
- Griffiths, P. (2006). *Introduction to English semantics and pragmatics*. Edinburgh University Press. 193 p.
- Grinshpun Y. (2008). *Ô entre langue(s), discours et graphie*. Paris / Gap : Ophrys (« Langues, langage et textes »). 314 pages.
- Grisendi, T., Reynaud, O., Clarke, S., & Da Costa, S. (2019). "Processing pathways for emotional vocalizations". In *Brain Structure and Function*, 224(7), 2487-2504.
- Guéron, J. & R. May (1984). "Extraposition and Logical Form". In *Linguistic Inquiry* 15(1). 1-31
- Guilbert, L., Lagane, R., Niobey, G. (1975). *Grand Larousse de la Langue Française en sept volumes*, Paris. Tome Quatrième IND-INY, 2754-2758.
- Guillaume G. (1993). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939: Leçons de l'année 1938-1939 Volume 12*, in Annette Vassant, Presses Univ. Septentrion - 416 pages.
- Guynes, S. A. (2014). "Four-Color Sound: A Peircean Semiotics of Comic Book Onomatopoeia". In *Public Journal of Semiotics*, 6: 58–72.
- Gygi, B., Kidd, G. R., & Watson, C. S. (2007). "Similarity and categorization of environmental sounds". In *Perception & psychophysics*, 69(6), 839-855.
- Halle M. & Marantz A. (1993). "Distributed Morphology and the pieces of inflection". In *The view from Building 20: Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger*, ed. by Kenneth Hale and Samuel Jay Keyser, p.111–176. Cambridge, MA: MIT Press.

- Halté, P. (2013). *Les marques modales dans les chats: étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne* (Doctoral dissertation, University of Luxembourg, Luxembourg, Luxembourg).
- Hamawand Z. (2011). *Morphology in English: Word Formation in Cognitive Grammar*. Continuum, Bloomsbury Academic. 304 p.
- Harley H. & Noyer R. (1999). "State-of-the-article: Distributed Morphology". In *Glott International*, 4 (4): pp. 3–9.
- Harris, R. A. (1995 [1993]). *The linguistics wars*. Oxford University Press.
- Harvey, R. C. (1994). *The Art of the Funnies: An Aesthetic History*. Jackson: University Press of Mississippi.
- Hashimoto T., Usui N., Taira M., Nose I., Haji T., Kojima S. (2006). "The neural mechanism associated with the processing of onomatopoeic sounds", in *NeuroImage*, vol. 31, pp. 1762–1770.
- Haspelmath M., (2009). "Why language typology is possible?". In *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 104(1) :17-38.
- Haßler, G. (2002). "Evidentiality and Reported Speech in Romance Languages". In *Reported Discourse. A Meeting Ground for Different Linguistic Domains*, edited by Tom Güldemann and Manfred von Roncador, 143–172. Amsterdam: John Benjamins.
- Hauser, M. D., Chomsky, N., & Fitch, W. T. (2002). "The faculty of language: what is it, who has it, and how did it evolve?". In *Science*, 298(5598), pp. 1569-1579.
- Herring, S. C., Stein, D., & Virtanen, T. (2013). 1. "Introduction to the pragmatics of computer-mediated communication". In *Pragmatics of computer-mediated communication* (pp. 3-32). De Gruyter Mouton.
- Herweg, N. A., Bunzeck, N. (2015). "Differential effects of white noise in cognitive and perceptual tasks". In *Frontiers in psychology*, 6, 1639.
- Hinojosa, J. A., Haro, J., Magallares, S., Duñabeitia, J. A., & Ferré, P. (2020). "Iconicity ratings for 10,995 Spanish words and their relationship with psycholinguistic variables". In *Behavior Research Methods*, pp. 1-14.
- Hinton L, Nichols J., Ohala J. J. (eds.). (1994). *Sound Symbolism*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hiraga, M. K. (1994). "Diagrams and metaphors: Iconic aspects in language". In *Journal of pragmatics*, 22(1), 5-21.
- Hiraga, M. (2004). *Metaphor and iconicity: A cognitive approach to analyzing texts*. Palgrave Macmillan. Springer. 278 p.
- Hirson, A. (1995). "Human laughter - A forensic phonetic perspective". In Braun, A. & Köster, J.P. (eds), *Studies in Forensic Phonetics*. vol. 64, pp. 77-86. Wissensch. Verlag Trier.
- Hixon, T. (1966). Turbulent noise sources for speech. *Folia Phoniatica et Logopaedica*, 18(3), 168-182.
- Hockett, C. F. (1960). "The origin of speech". In *Scientific American*, 203(3), 88-97.
- Hoeksema, J., & Napoli, D. J. (2008). "Just for the hell of it: A comparison of two taboo-term constructions". In *Journal of Linguistics*, 347-378.
- Hoeksema, J., & Napoli, D. J. (2019). "Degree resultatives as second-order constructions". In *Journal of Germanic Linguistics*, 31(3), 225-297.
- Hoffmann, S. (2007). "From web page to mega-corpus: the CNN transcripts". In *Corpus linguistics and the web* (pp. 69-85). Brill.
- Horn, L. R. (2007). "Towards a Fregean pragmatics: Voraussetzung, Nebengedanke, Andeutung". In: Istvan Kecskes & Laurence R. Horn (eds.), *Explorations in Pragmatics: Linguistic, Cognitive and Intercultural Aspects*, Berlin: Mouton de Gruyter, 39–69.

- Hougaard, T. T. (2019). "Interjections, phonetics, and the body". In *Scandinavian Studies in Language*, 10(1), 98-109.
- Huddleston R. & Pullum G. K. (2002). *The Cambridge grammar of the English language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hugou V. (2017). "The WHX construction (what the hell...?) and intensity. A corpus-based study". In *Lexis* [Online], 10 |. Online since 30 September 2017.  
URL: <http://journals.openedition.org/lexis/1103>;  
DOI: <https://doi.org/10.4000/lexis.1103>
- Hulk, A., & Tellier, C. (2000). "Mismatches: Agreement in qualitative constructions". In *Probus*, 12(1), 33-66.
- Imai, M., & Kita, S. (2014). "The sound symbolism bootstrapping hypothesis for language acquisition and language evolution". In *Philosophical transactions of the Royal Society B: Biological sciences*, 369(1651), 20130298.
- Jackson, C. (2016). "Data Collection in Conversation Analysis". In *The SAGE Handbook of Qualitative Data Collection*, p.280.
- Jackendoff, R. (1977). *X' Syntax: A Study of Phrase Structure*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Jacobsson M. (2002). "Thank you and thanks in Early Modern English". In *Icame Journal*, n° 26. pp. 63-80.
- Jakobson, R. (1960). *Linguistics and poetics*. In *Style in language* (pp. 350-377). MA: MIT Press.
- Jakobson, R. (1962). *Selected Writings I. Phonological Studies*. The Hague : Mouton & Co.
- Jakobson, R. (1963). *Linguistique et poétique. Essais de linguistique générale, 1*, pp. 209-248.
- Jakobson, R., & Waugh, L. R. (2002). *The sound shape of language*. De Gruyter Mouton, 349p.
- James, D. 1974. *The syntax and semantics of some English interjections*. University of Michigan dissertation. *University of Michigan Papers in Linguistics* 1.3.
- Jansen, W., Gregory, M. L., Brenier, J. M. (2001). "Prosodic correlates of directly reported speech: Evidence from conversational speech". In *ISCA tutorial and research workshop (ITRW) on prosody in speech recognition and understanding*.
- Jaudhuin, G. (2014). « Analyse multimodale et contrastive des interjections émergentes: le cas de genre en français et *as if* en anglais britannique ». In *COLDOC 2014-Diversité des langues: les universaux linguistiques à l'épreuve des faits de langue, Université Paris Ouest Nanterre La Défense*.
- Jay T. (2000). *Why We Curse: A Neuro-psycho-social Theory of Speech*. John Benjamins, Amsterdam. 344 p.
- Jespersen, O. (1922). "Symbolic value of the vowel *i*". In *Philologica, 1*. Selected Papers in English, French and German. vol. 1. Copenhagen: Levin and Munksgaard; p. 283-30.
- Jessen, S., & Kotz, S. A. (2011). "The temporal dynamics of processing emotions from vocal, facial, and bodily expressions". In *Neuroimage*, 58(2), 665-674.
- Jing, Y. (2021). "Audiovisual translation as orchestration of multimodal synergies: Expendability of interjections in intralingual film subtitling". In *Target*, 33(1), 26-46.
- Joly, A., O'Kelly D. (1990). *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris, Nathan. 486 p.
- Joue G., Collier N. (2006). "Functional motivations for the sound patterns of English non-lexical interjections". In *Advances in Functional Linguistics: Columbia School beyond its origins*, 2006, vol. 57, John Benjamins Publishing, pp. 143-161.
- Jürgens, U. (2009). "The neural control of vocalization in mammals: a review". In *Journal of Voice*, 23(1), 1-10.
- Kahane, S. (2003). « The Meaning-Text Theory », in Ágel V., Eichinger L. M., Eroms H. W., Hellwig P., Heringer H. J. et Lobin H., *Dependency and Valency. An International Handbook of Contemporary Research, Handbücher zur Sprach- und*



- Kommunikationswissenschaft / Handbooks of Linguistics and Communication Science*, Berlin/New York, de Gruyter, p. 546-569.
- Kaindl, K. (2010). "Comics in translation". In *Handbook of translation studies*, 1, 36-40.
- Kanero J., Imai M., Okuda J., Okada H., Matsuda T. (2014). "How Sound Symbolism Is Processed in the Brain: A Study on Japanese Mimetic Words". In *PLoS ONE* 9(5): e97905. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0097905>
- Kaplan, D. (1989). *Demonstratives*, in Almog, Perry, and Wettstein 1989, pp. 481–563.
- Karakoç, A., & Türker, F. (2014). "Effects of white noise and holding on pain perception in newborns". In *Pain Management Nursing*, 15(4), 864-870.
- Keizer, E. (2007). *The English noun phrase: The nature of linguistic categorization*. Cambridge University Press.
- Kenter, D., Lee, E., McDonald, R., & Zwicky, A. (2007, March). "Gen-X so". In *Seminar paper for Linguistics* (Vol. 157).
- Kerleroux, F. (1996). *La coupure invisible : études de syntaxe et de morphologie*. Presses Univ. Septentrion. 408 pages.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1977). *La Connotation*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 256 p.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin.
- Keyser, S. J. & Stevens, K. N. (2001). « Enhancement revisited », dans Michael Kenstowicz : *Ken Hale, a life in language*, Cambridge, MA et Londres : MIT Press, p. 271-291.
- Khalifa, J. C. (2004). *Syntaxe de l'anglais : théories et pratique de l'énoncé complexe aux concours*. Editions OPHRYS. 383p.
- Kim, J. B., & Sells, P. (2015). "English binominal NPs: A construction-based perspective". In *Journal of Linguistics*, 41-73.
- Kiparsky, P. & Kiparsky, C. (1970). "Fact". In M. Bierwisch and K. Heidolph (eds.) *Progress in Linguistics*. The Hague: Mouton.
- Kleiber, G. (1990). *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*. Presses Universitaires de France-PUF. 208 p.
- Kleiber, G. (2006). « Sémiotique de l'interjection ». In *Langages*, vol. 40 (161) pp. 10-23.
- Kockelman, P., Brody, J., Haviland, J., Maschler, Y., Schourup, L., Sharonov, I., ... & Kockelman, P. (2003). The meanings of interjections in Q'eqchi'Maya: From emotive reaction to social and discursive action. *Current Anthropology*, 44(4), 467-490.
- Kockelman, P. (2011). "Semiotics: interpretants, inference, and intersubjectivity". In R. Wodak, B. Johnstone, & P. Kerswill *The SAGE handbook of sociolinguistics* (pp. 165-178). SAGE Publications Ltd, DOI : <https://www.doi.org/10.4135/9781446200957.n13>
- Körtvélyessy, L. (2020). "Onomatopoeia—A Unique Species?". In *Studia Linguistica*, 74(2), 506-551.
- Kotz, S. A., Meyer, M., & Paulmann, S. (2006). "Lateralization of emotional prosody in the brain: an overview and synopsis on the impact of study design". In *Progress in brain research*, 156, 285-294.
- Kotz, S. A., & Paulmann, S. (2011). "Emotion, language, and the brain". In *Language and Linguistics Compass*, 5(3), 108-125. DOI: 10.1016/S0079-6123(06)56015-7. PMID: 17015086.
- Kowalewski, H. (2015a). "Against arbitrariness: An alternative approach towards motivation of the sign". *Public Journal of Semiotics*, 6(2), 14-31.

- Kowalewski, H. (2015b). "From icono-linguistic unity to semiotic continuity. An alternative description of semiotic repertoire of comics". In *International Journal of Comic Art*, 17(1), 24-44.
- Krajewski P. (2016), « La quadrature de la bande dessinée ». In *Appareil* [En ligne], 17 | 2016, mis en ligne le 04 septembre 2017, consulté le 21 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/appareil/2328> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/appareil.2328>
- Kripke S. (1980). *Naming and Necessity*. Oxford: Basil Blackwell, 184 p.
- Kryk-Kastovsky, B. (1997). "Surprise, surprise: The iconicity-conventionality scale of emotions". In *The language of emotions: Conceptualization, expression, and theoretical foundation*, 155-169.
- Kucukoglu S., Aytekin, A. Celebioglu, A. Celebi, A. Caner, I. & Maden R. (2016). "Effect of white noise in relieving vaccination pain in premature infants". In *Pain Management Nursing*, 17(6), 392-400.
- Kuha, M. (2004). "Investigating the Spread of "so" as an Intensifier: Social and Structural Factors". In *Proceedings of the Twelfth Annual symposium about Language and Society—Austin April* (Vol. 16, p. 18).
- Kuiken, D. & Miall, D. S. (2001, February). "Numerically aided phenomenology: Procedures for investigating categories of experience". In *Forum Qualitative Sozialforschung/Forum: Qualitative Social Research* (Vol. 2, No. 1).
- La, J. (2018). "The Interactional Organisation of Pain Displays in Medical Consultations" (MSc). Victoria University of Wellington.
- Labov, W. (1986). "The social stratification of (r) in New York City department stores". In *Dialect and language variation* (pp. 304-329). Academic Press.
- Labov, W. (1990). "The intersection of sex and social class in the course of linguistic change". In *Language variation and change*, 2(2), 205-254.
- Ladefoged, P. & Maddieson, I. (1996). *The Sounds of the World's Languages*. Malden, MA (USA): Blackwell Publishing.
- Laenzlinger, C. (2017). "A View of the CP/DP-(non)parallelism from the Cartographic Perspective". In *Languages* 2, no. 4: 18. DOI: <https://doi.org/10.3390/languages2040018>
- Laing, C. E. (2014). "A phonological analysis of onomatopoeia in early word production". In *First Language*, 34(5), 387-405.
- Laing, C. E. (2017a). "A perceptual advantage for onomatopoeia in early word learning: Evidence from eye-tracking". In *Journal of Experimental Child Psychology*, 161, 32-45.
- Laing, C., Vihman, M., & Keren-Portnoy, T. (2017b). "How salient are onomatopoeia in the early input? A prosodic analysis of infant-directed speech". In *Journal of Child Language*, 44(05), 1117-1139. DOI: <https://doi.org/10.1017/S0305000916000428> Published online by Cambridge University Press: 27 September 2016
- Laing, C. E. (2019). "Phonological motivation for the acquisition of onomatopoeia: an analysis of early words". In *Language Learning and Development*, 15(2), 177-197.
- Lakoff, G. (1987). *Women, fire, and dangerous things: What categories reveal about the mind*. University of Chicago press. 632p.
- Lalitte, P. (2008). « Aspects acoustique et sensoriel du bruit ». In *Filigrane*, pp.13-31.
- Lampert, M. (2013). "Say, be like, quote (unquote), and the air-quotes: Interactive quotatives and their multimodal implications". In *English Today*, 29(4), 45.

- Langacker R. W. (1987a). "Nouns and Verbs". In *Language* (63).53-94.
- Langacker R. W. (1987b). *Foundations of cognitive grammar: theoretical prerequisites. Volume 1*. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Langacker, R. W. (1991). *Foundations of Cognitive Grammar: descriptive application. Volume 2*. Stanford, CA: Stanford university press.
- Langacker R. W. (2008). *Cognitive Grammar: A basic introduction*. Oxford: Oxford University Press. 562 p.
- Langner, G. (1992). "Periodicity coding in the auditory system". In *Hearing research*, 60(2), 115-142.
- Lapaire, J. R., & Rotgé, W. (2002 [1991]). *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Presses Univ. du Mirail. 734 p.
- Larcher, P. (1985). « Vous avez dit « délocutif »? ». In *Langages*, (80), 99-124.
- Larson, R.K. (1988a). "On the Double Object Construction". In *Linguistic Inquiry* 19(3). 335-391.
- Larson, R.K. (1988b). "Scope and Comparatives". In *Linguistics and Philosophy* 11. 1-26.
- Larrea, P., & Rivière, C. (2005). *Grammaire explicative de l'anglais*. Longman, Pearson. 3e édition.
- Larrea, P. (2015). « Modalisations a priori et a posteriori : le cas de would ». In *Anglophonia. French Journal of English Linguistics*, (19).  
DOI : <https://doi.org/10.4000/anglophonia.457>
- Larrivée P. (1994). « Quelques hypothèses sur les structures syntaxique et sémantique de *Ce fripon de valet* ». In *Revue québécoise de linguistique*, 23(2), p. 101-113.
- Leblic, I. (2002). « Classification des poissons et motivation des termes dans quelques langues de Nouvelle-Calédonie ». In de Colombel, V., & Tersis, N. (Eds.). *Lexique et motivation: perspectives ethnolinguistiques* (Vol. 28). Peeters Publishers. p115-141.
- Lemaitre, G., Houix, O., Voisin, F., Misdariis, N., & Susini, P. (2016). "Vocal imitations of non-vocal sounds". *PloS one*, 11(12), e0168167.
- Levinson, S. (1983). *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lewis, M. M. (1936 [2014]). *Infant speech: A study of the beginnings of language*. New York, NY: Harcourt, Brace. Reprint edition : Routledge. 348 p.
- Lewis, J. W., Wightman, F. L., Brefczynski, J. A., Phinney, R. E., Binder, J. R., & DeYoe, E. A. (2004). "Human brain regions involved in recognizing environmental sounds". In *Cerebral cortex*, 14(9), 1008-1021.
- Lewis, J. W., Brefczynski, J. A., Phinney, R. E., Janik, J. J., & DeYoe, E. A. (2005). "Distinct cortical pathways for processing tool versus animal sounds". In *Journal of Neuroscience*, 25(21), 5148-5158.
- Lewis, J. W., Talkington, W. J., Walker, N. A., Spirou, G. A., Jajosky, A., Frum, C., & Brefczynski-Lewis, J. A. (2009). "Human cortical organization for processing vocalizations indicates representation of harmonic structure as a signal attribute". In *Journal of Neuroscience*, 29(7), 2283-2296.
- Li, F., Edwards, J., & Beckman, M. E. (2009). "Contrast and covert contrast: The phonetic development of voiceless sibilant fricatives in English and Japanese toddlers". In *Journal of Phonetics*, 37(1), 111-124.
- Li, N. C. (1986). *Direct speech and indirect speech: A functional study. Direct and indirect speech*. Florian Coulmas (ed.), 29-45. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Ljung M. (2011). *Swearing A Cross-Cultural Linguistic Study*. Houndmills, Basingstoke: Palgrave Macmillan. 240p.

ISBN 978-0-230-57631-5

- Lockyer, D. D. (2014). "The emotive meanings and functions of English 'diminutive' interjections in Twitter posts". In *SKASE Journal of Theoretical Linguistics*, 11(2).
- Lockyer, D. D. (2015). "Diminutive interjections in Polish: The case of (o) jejku and (o) jejciu!". *Studies in Polish Linguistics*, 10(4), 197-221.
- Lockyer D. D. (2018). *Affixed interjections in English and Polish: a corpus-based study of emotional talk in digital communication and literary dialogue*. Thèse de doctorat. University of British Columbia.
- Lorenz, G. (2002). "Really worthwhile or not really significant? A Corpus-Based Approach to the Delexicalization and Grammaticalization of Intensifiers in Modern English". In Isle Wischer and Gabriele Diewald (eds.) *New Reflections on Grammaticalization*, 143-61. Amsterdam: Benjamins.
- Lukyanova, V., & Koloskova, O. (2020). "Pragmatic potential of onomatopoeia in animated movies for children". In *Global Journal of Foreign Language Teaching*, 10(1), 58-64.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*. Volume 1. Cambridge: Cambridge University Press.
- Maclay, H. & Osgood, C. E. (1959). "Hesitation phenomena in spontaneous English speech". In *Word* 15, 19-44.
- MacLeod, A. A., Sutton, A., Trudeau, N., & Thordardottir, E. (2011). "The acquisition of consonants in Québécois French: A cross-sectional study of pre-school aged children". In *International Journal of Speech-Language Pathology*, 13(2), 93-109.
- Magnus, M. (2001). *What's in a Word?: Studies in Phonosemantics*. Det historisk-filosofiske fakultet.
- Malkiel, Y. (1990). *Diachronic Problems in Phonosymbolism: Edita and Inedita, 1979-1988* (Vol. 1). John Benjamins Publishing.
- Mann, V. A., & Repp, B. H. (1980). "Influence of vocalic context on perception of the [j]-[s] distinction". In *Perception & Psychophysics*, 28(3), 213-228.
- Mao, A. (2017). "Conceptuality and context-sensitivity of emotive interjections". In *Open Journal of Modern Linguistics*, 7(01), 41.
- Marengo, S. (2007). « Les adjectifs non-attributs en français: blocages généraux ou classes lexicales ». In *Communication, Lettres et Sciences du langage*, 1(1), 97-108.
- Martinet, A. (1984). "Double articulation as a criterion of linguisticity". In *Language Sciences*, 6(1), 31-38.
- Masiola, R. (2018). *Interjections, Translation, and Translanguaging: Cross-cultural and Multimodal Perspectives*. Lexington Books.
- Matamala, A. (2007). "The translation of oh in a corpus of dubbed sitcoms". In *Catalan Journal of Linguistics*, 6(1), 117-136.
- Mathis, T., & Yule, G. (1994). "Zero quotatives". In *Discourse processes*, 18(1), 63-76.
- McArthur, A. (2018). "Getting pain on the table in primary care physical exams". In *Social Science & Medicine*, 200, 190-198.  
DOI: 10.1016/j.socscimed.2018.01.012
- McCawley, J. D. (1987). "A case of syntactic mimicry". In *Functionalism in linguistics*, 20, 459.
- McGregor, W. B. (1997). *Semiotic grammar*. Oxford: Clarendon Press.
- McMillan, J. B. (1980). "Infixing and interposing in English". In *American Speech*, 55(3), 163-183.
- McCloud, S. (1994). *Understanding Comics: The Invisible Art*. New York: WilliamMorrow Paperbacks.

- McCloud, S. (2006). *Making Comics: Storytelling Secrets of Comics, Manga and Graphic Novels*. New York: Harper.
- Meier, C. (2001). "Result clauses". In *Semantics and linguistic theory* (Vol. 11, pp. 268-285).
- Meier, C. (2003). "The meaning of too, enough, and so... that". In *Natural Language Semantics*, 11(1), 69-107.
- Mélaç, É. (2014). *L'évidentialité en anglais-approche contrastive à partir d'un corpus anglais-tibétain* (Thèse de Doctorat, Paris 3).
- Mel'čuk I. (1987). « Un affixe dérivationnel et un phrasème syntaxique du russe moderne. Essai de description formelle », in *Revue des études slaves*, 59(3), p. 631-648.
- Mel'čuk, I. (1997). *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale*, Paris, Collège de France.
- Méndez-Naya, B. (2003). "On intensifiers and grammaticalization: The case of swiþe". In *English Studies*, 84(4), 372-391.
- Mendousse, K. (2010). « De la vertu préventive des logatomes contre le parasitage lexicosémantique ». In *Études anglaises*, 63, 451-463.  
DOI : <https://doi.org/10.3917/etan.634.0451>
- Menn, L. & Vihman, M. M. (2011). "Features in child phonology: inherent, emergent, or artefacts of analysis?" In N. Clements & R. Ridouane (Eds.), *Where do phonological features come from? The nature and sources of phonological primitives*. (Language faculty and beyond 6) Amsterdam, Netherlands: John Benjamins.
- Mey J. (2001). *Pragmatics*. Malden, MA: Blackwell.
- Meynadier, Y. (2013). « Éléments de phonétique acoustique » (Chapitre d'ouvrage). In Noël Nguyen, Martine Adda-Decker. *Méthodes et outils pour l'analyse phonétique des grands corpus oraux*, Hermès, pp.25-83, 978-2746245303. [hal-01212693](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01212693)  
DOI: 10.13140/RG.2.1.2153.8800
- Miall, D. S. (2001). "Sounds of contrast: An empirical approach to phonemic iconicity". In *Poetics*, 29(1), 55-70.
- Michaelis, L. A. (2005). "Entity and event coercion in a symbolic theory of syntax". In Östman, J. O., & Fried, M. (Eds.): *Construction grammars: Cognitive grounding and theoretical extensions* (Vol. 3), pp. 45-88. John Benjamins Publishing.
- Michaelis, L. A., & Lambrecht, K. (1996). "Toward a construction-based theory of language function: The case of nominal extraposition". In *Language*, 215-247.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe de l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris, Seuil. 416p.
- Montes R. G. (1999). "The Development of Discourse Markers in Spanish Interjections". In *Journal of Pragmatics* 31: 1289-1319.
- Moore, C. (2014). "An ideological history of the English term onomatopoeia". In *Studies in the History of the English Language VI* (pp. 307-322). De Gruyter Mouton.
- Motley, M. T. (1993). "Facial affect and verbal context in conversation: Facial expression as interjection". In *Human Communication Research*, 20(1), 3-40.  
<https://doi.org/10.1111/j.1468-2958.1993.tb00314.x>
- Munoz-Luna, R. (2019). "The translation of onomatopoeias in comics: linguistic and pedagogical implications". In *Lingua Posnaniensis*, 61(1), 75-88.
- Napoli, D. & Jack Hoeksema J. (2009). "The Grammatical Versatility of Taboo Terms". In *Studies in Language. International Journal sponsored by the Foundation "Foundations of Language"*, 33(3), 612-643. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.



- Neale, S. (1999). "Coloring and composition". In: Robert Stainton (ed.), *Philosophy and Linguistics*, Boulder, CO: Westview Press, 35–82
- Nenova, N., Joue, G., Reilly, R., & Carson-Berndsen, J. (2001). "Sound and function regularities in interjections". In *ISCA Tutorial and Research Workshop (ITRW) on Disfluency in Spontaneous Speech*.
- Nissen, S. L., & Fox, R. A. (2005). "Acoustic and spectral characteristics of young children's fricative productions: A developmental perspective". In *The Journal of the Acoustical Society of America*, 118(4), 2570-2578.
- Nølke, H., & Olsen, M. (2000). « Polyphonie : Théorie et terminologie », in *Polyphonie-recherches en linguistique et littérature* (2).
- Nordgren, L. (2015). *Greek interjections: Syntax, semantics and pragmatics* (Vol. 273). Walter de Gruyter GmbH & Co KG.
- Nöth, W. (1990). *Handbook of semiotics*. Indiana University Press.
- Nöth, W. (1996). "Signs: An introduction to semiotics" (Review for Journal of Pragmatics of: Thomas A. Sebeok. 1994. *Signs: An Introduction to Semiotics*.). In *Journal of Pragmatics*, 26(4), 567–569.  
DOI : [https://doi.org/10.1016/0378-2166\(96\)82062-5](https://doi.org/10.1016/0378-2166(96)82062-5)
- Norrick, N. R. (2009). "Interjections as pragmatic markers". In *Journal of pragmatics*, 41(5), 866-891.
- Obenauer, H. G. (1994). *Aspects de la syntaxe A-barre: Effets d'intervention et mouvements des quantifieurs* (Doctoral dissertation, Paris 8).
- O'Connell, D. C., Kowal, S. (2005). "Uh and um revisited: Are they interjections for signaling delay?". In *Journal of Psycholinguistic Research*, 34(6), 555-576.
- Ohala, J. J. (1983). The origin of sound patterns in vocal tract constraints. In *The production of speech* (pp. 189-216). Springer, New York, NY.
- Oswalt, R. L. (1994). "Inanimate imitatives in English". In *Sound symbolism*, pp. 293-306.
- Ott, D. (2009). "The evolution of I-language: Lexicalization as the key evolutionary novelty". In *Biolinguistics*, 3(2-3), 255-269.
- Pagel M. (2017). "Q&A: What is human language, when did it evolve and why should we care?". In *BMC biology*, 15(1), 64. <https://doi.org/10.1186/s12915-017-0405-3>
- Paradis, C. (2008). "Configurations, construals and change: Expressions of degree". In *English language and linguistics*, 12(2), 317-343.
- Partee, B. (1973). "The Syntax and Semantics of Quotation". In *A Festschrift for Morris Halle*, edited by Stephen Anderson and Paul Kiparsky, 410–418. New York: Rinehart and Winston.
- Peirce, C. S. (1932). *Collected Papers of Charles Sanders Peirce 2. Elements of Logic*. Cambridge: Harvard University Press.
- Peirce, C. S. (1992). *The Essential Peirce. Selected Philosophical Writings*. Vol. 1. Bloomington and Indianapolis: Indiana University Press.
- Peirce, C. S. (1998). *The Essential Peirce. Selected Philosophical Writings*. Vol. 2. Bloomington and Indianapolis: Indiana University Press.
- Perkell, J. S., Boyce, S. E. et Stevens, K. N. (1979). « Articulatory and acoustic correlates of the [s – š] distinction ». In J. J. Wolf et D. H. Klatt (dir.) *Speech Communication Papers presented at the 97th meeting of the Acoustical Society of America*. New York : American Institute of Physics, p. 109-113.
- Pesetsky, D., & Torrego, E. (2007). "The syntax of valuation and the interpretability of features". In Karimi S. Vida Samiiian V., Wendy K. Wilkins W. K. (eds.) *Phrasal and clausal architecture: Syntactic derivation and interpretation*, p.262-294.
- Petersen, R. S. (2009). "The Acoustics of Manga". In *A Comics Studies Reader*, ed. Jeet Heer

- and Kent Worcester, 163–172. Jackson, MS: University Press of Mississippi.
- Peterson, T. (2016). “Mirativity as surprise: Evidentiality, information, and deixis”. In *Journal of Psycholinguistic Research*, 45(6), 1327-1357.
- Philps D. (2008a). “Lexical Submorphemics – Introduction”, In *Lexis* [En ligne] (2), mis en ligne le 10 novembre 2008, consulté le 20 mars 2021.  
URL : <http://journals.openedition.org/lexis/685> ;  
DOI : <https://doi.org/10.4000/lexis.685>
- Philps D. (2008b). “Submorphemic iconicity in the lexicon: a diachronic approach to English ‘gn- words’”, *Lexis* [Online], 2 | 2008, Online since 10 November 2008, connection on 24 September 2021.  
URL: <http://journals.openedition.org/lexis/728>;  
DOI: <https://doi.org/10.4000/lexis.728>
- Pompino-Marschall, B. (2004). “Zwischen Tierlaut und sprachlicher Artikulation: Zur Phonetik der Interjektionen”. In *Zeitschrift für Semiotik*, 26(1), 2.
- Popușoi, S. A., Havârneanu, G. M., & Havârneanu, C. E. (2018). “Get the f#\* k out of my way!” Exploring the cathartic effect of swear words in coping with driving anger. In *Transportation research part F: traffic psychology and behaviour*, 56, 215-226.
- Plank, F. (2005). “Delocutive verbs, crosslinguistically”. In *Linguistic Typology* 9 (3) pp.459-491. Walter de Gruyter.
- Polguère, A. (2014). « Réction nominale : retour sur les constructions évaluatives ». In *Travaux de linguistique*, 1(1), 83-102.  
<https://doi.org/10.3917/tl.068.0083>
- Potts, C. (2007). “The expressive dimension”. In *Theoretical Linguistics*, 33 (2), 165–197.
- Potts, C. (2008). “Conventional implicature and expressive content” (pre-publication.) Published in Claudia Maienborn, Klaus von Stechow, & Paul Portner (eds.), *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning*, (2012), Mouton de Gruyter, Berlin, volume 3, (pp. 2516–2536).
- Quirk, R. Greenbaum S., Leech G. and Svartvik J. (1985). *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman.
- Quintilian M. F. (2001). *The Orator's Education. (Institutio Oratoria)* Ed. and trans. Donald A. Russell. 5 vols. Loeb Classical Library. Cambridge, MA: Harvard UP, 2002. Print.  
DOI: 10.4159/DLCL.quintilian-orators\_education.2002  
Accessible en ligne : [https://www.loebclassics.com/view/quintilian-orators\\_education/2002/pb\\_LCL124.115.xml](https://www.loebclassics.com/view/quintilian-orators_education/2002/pb_LCL124.115.xml)
- Rabatel, A. (2003). « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif: du point de vue représenté aux discours représentés ». In *Travaux de linguistique*, (1), 49-88.
- Ramachandran, V. S., & Hubbard, E. M. (2001). “Synaesthesia--a window into perception, thought and language”. In *Journal of consciousness studies*, 8(12), 3-34.
- Randa, V. (2002). « Perception des animaux et leurs noms dans la langue inuit (Canada, Groenland, Alaska) ». In *Lexique et motivations. Perspectives ethnolinguistiques. Paris: Peeters*, 79114.
- Rapatel, P. (2014). « De la délexicalisation / grammaticalisation à l'intensification ». [halshs-01066454](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01066454).
- Reisenzein, R., Horstmann, G., & Schützwohl, A. (2019). “The cognitive-evolutionary model of surprise: A review of the evidence”. In *Topics in Cognitive Science*, 11(1), 50-74.
- Remon, J. (2017). “Exclamation et intensité intersubjective dans un forum d’apprentissage à distance”. In *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 40 | 2017, 99-124.

- Rendulic, N. (2015). *Le discours représenté dans les interactions orales. De l'étude des structures en contexte vers la construction de l'image des relations interlocutives* (Doctoral dissertation, Université d'Orléans).
- Renouf, A. (2016). "Adverbial Hapax Legomena in News Text: Why do some Coinages Remain Hapax?". In López-Couso, M. J., Méndez-Naya, B., Núñez-Pertejo, P., & Palacios-Martínez, I. M. (Eds.). *Corpus linguistics on the move* (pp. 158-178). Brill Rodopi.
- Rett, J. (2011). "Exclamatives, degrees and speech acts". In *Linguistics and philosophy*, 34(5), 411-442.
- Rey, A. et al. (1992) *Robert Historique de la Langue française*, Paris, Le Robert.
- Rey-Debove J. (1978). *Le métalangage: Étude linguistique du discours sur le langage*. (Collection L'ordre des mots.) Paris: Le Robert.
- Reynolds, R. E., Taylor, M. A., Steffensen, M. S., Shirey, L. L., & Anderson, R. C. (1982). "Cultural schemata and reading comprehension". In *Reading Research Quarterly*, 353-366.
- Rhodes, R. (1994). "Aural images". In *Sound symbolism*, pp.276-292.
- Richet, B. (1999). « Interjections, incises et discours rapportés : Analyse de données écrites et orales ». 39ème Congrès de la SAES, May 1999, Chambéry, France. pp.123-148. halshs-00661993
- Richet B. (2001a). *Éléments d'analyse du phénomène interjectif en anglais contemporain*. Thèse de doctorat. Paris 4.
- Richet, B. (2001b). « Quelques données et réflexions sur la traduction des interjections ». Michel Ballard (éd.). *Oralité et traduction*, Arras: Artois Presses Université, pp.79-128, Traductologie. Halshs-00661994
- Richet, B. (2004). « Interjection et contraste : quand il y a à redire ». In *Claude Delmas (éd.): La Contradiction en Anglais, Travaux du CIEREC, 116*, 167-182.
- Richet B. (2010). « Oh-so-salient! Interjection et lexicalisation dans les expressions intensives ». (halshs-00661981).
- Richet, B. (2011). « Des oh et débats - Mise en spectacle de la quantification/qualification à l'oral ». (halshs-00661985). <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00661985>
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF. 647 pages. Raymond Blain.
- Rieu, C. (2012). « L'ajustement notionnel : Un outil théorique pour l'analyse de quelques adjectifs de l'anglais contemporain ». In *L'ajustement dans la TOE d'Antoine Culioli, Collection «linguistique», Épilogos, 3*.
- Roach, P. (2009). *English Phonetics and Phonology – A Practical Course*. 4<sup>th</sup> edition. Cambridge : Cambridge University Press.
- Robinson, J. D., & Heritage, J. (2006). "Physicians' opening questions and patients' satisfaction". In *Patient education and counseling*, 60(3), 279-285.
- Rodríguez, R. G. (2007). "Reconstruction and scope in exclamative sentences". In Luis Eguren, Olga Fernández Soriano (eds) *Coreference, Modality, and Focus: Studies on the syntax semantics interface, 111*, 89. John Benjamins Publishing. 239 pages.
- Rodríguez, R. G. (2008). "Exclamative wh-phrases as positive polarity items". In *Catalan Journal of Linguistics*, 7(1), 91-116. DOI: <https://doi.org/10.5565/rev/catjl.133>
- Rohrer, T. (2007). "Embodiment and experientialism". In *The Oxford handbook of cognitive linguistics*.
- Romero C. (2001). « Les adjectifs intensifs ». In : *L'Adjectif en français et à travers les langues*. Presses universitaires de Caen. p. 449-462.
- Rosch, E. H. (1973). « Natural categories ». In *Cognitive psychology*, 4(3), 328-350.



- Rosier, L. (1995). « La parataxe: heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire ». In *Travaux de linguistique (Gent)*, (30), p. 51-64.
- Ross, M. (1998). "Possessive-like attribute constructions in the Oceanic languages of Northwest Melanesia". In *Oceanic Linguistics*, 234-276.
- Rothgänger, H., Hauser, G., Cappellini, A.C. & Guidotti, A. (1998). "Analysis of laughter and speech sounds in Italian and German students". In *Naturwissenschaften*, 85, 394-402.
- Rothstein, P. (2009, octobre). « Le linguistique dans l'expression de la subjectivité en traduction: une problématique du subjonctif ». In Anamur H., Bulut A. & Uras-Yilmaz A. (éds), *Colloque international de traduction. La traduction sous tous ses aspects au centre de gravité du dialogue international. Istanbul*.
- Rouveret, A. (1978). "Result Clauses and Conditions on Rules". In Keyser, S.J. (ed.). *Recent Transformational Studies in European Languages*. 159-187. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Rouveret, A. (2016). *Arguments minimalistes: une présentation du Programme Minimaliste de Noam Chomsky*. ENS éditions.
- Sacks, H., Schegloff, E. & Jefferson, G. (1974). "A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation". In *Language* 50, pp. 696-735
- Sallandre, M. A. (2003). *Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité* (Doctoral dissertation, Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis).
- Sapir, E. (1929). "A study in phonetic symbolism". In *Journal of experimental psychology*, 12(3), 225.
- Sasamoto, R. (2019). *Onomatopoeia and relevance: Communication of impressions via sound*. Springer Nature.  
DOI : <https://doi.org/10.1007/978-3-030-26318-8>
- Sasamoto, R., & Jackson, R. (2016). "Onomatopoeia—Showing-word or Saying-word? Relevance Theory, lexis, and the communication of impressions". In *Lingua*, 175, 36-53.
- Sauer, H. (2009). "How the Anglo-Saxons expressed their emotions with the help of interjections". In *Brno Studies in English*. 35 (2).
- Sauer, H. (2012). "Interjections in Middle English: Chaucer's "Reeve's Tale" and the Corpus of Middle English Prose and Verse". In *Middle and Modern English Corpus Linguistics: A Multi-Dimensional Approach*, 157-176. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Saussure, F. de, (1971 [1916]). *Cours de linguistique générale*. Payot, Paris.
- Saussure, F., M., Komatsu, E., Riedlinger, A., & Patois, C. (1997). *Deuxième cours de linguistique générale (1908-1909): d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois* (Vol. 16). Pergamon Press.
- Saussure, L. de, & Wharton, T. (2019). « La notion de pertinence au défi des effets émotionnels ». In *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, (35).  
URL : <http://journals.openedition.org/tipa/3068> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tipa.3068>
- Sauvage, J., Dodane, C., Hirsch, F., & Barkat-Defradas, M. (2013). « Réflexions méthodologiques sur l'analyse phonétique d'un corpus longitudinal et transversal en acquisition du langage ». In *Corela. Cognition, représentation, langage*, (HS-13).
- Savithri, S.R. (2000). "Acoustics of Laughter". In *Journal of Acoustical Society of India*, 28, 233-238.
- Schank, R. C. & Abelson, R. (1977). *Scripts, plans, goals and understanding. An inquiry into human knowledge structures*. Hillsdale, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates. Psychology Press. 256 p.

- Schiffrin D. (1987). *Discourse markers*, Cambridge, Cambridge University Press, 376 p.
- Schnedecker, C. (2002). «Présentation : les adjectifs «inclassables», des adjectifs du troisième type? ». In *Langue française*, 3-19.
- Schourup, L. C. (2016 [1985]). *Common discourse particles in English conversation*. London: Routledge.
- Schwizer N. (2014). *Intensifiers: An Actively Changing Feature in Present-Day English: The degree words damn, bloody, fucking, very, really and so. A corpus-based apparent-time study (BNC)*. Pre-publication.
- Scully, C. (1979). “Model prediction and real speech: fricative dynamics”. In *Frontiers of Speech Communication Research*, 35-48.
- Searle J. R. (1969). *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sebastián, Z. (2017). *The Syntax of English and Basque Wh-exclamatives*, Universidad del País Vasco.
- Sebeok T.A. (2001[1994]). *Signs: An Introduction to Semiotics*. Toronto: University of Toronto Press. First Edition :1994, reprinted: 1999. Second Edition: 2001.
- Shadle, C. H., Scully, C. (1995). “An articulatory-acoustic-aerodynamic analysis of [s] in VCV sequences”, in *Journal of phonetics* 23 : p. 53-66.
- Shillcock R., Kirby, S., McDonald, S. & Brew, C. (2001). “Filled pauses and their status in the mental lexicon”. Paper presented at DiSS 01 (Disfluencies in Spontaneous Speech), 29–31 August 2001, Edinburgh
- Signorello, R., Hassid, S., & Demolin, D. (2018). “Toward an aerodynamic model of fricative consonants”. In *The Journal of the Acoustical Society of America*, 143(5), EL386-EL392.  
doi: 10.1121/1.5038123  
View online: <https://doi.org/10.1121/1.5038123>
- Skeat, W. W. (1893). *An etymological dictionary of the English language*. Clarendon Press.
- Skinner B.F. (1957). *Verbal behavior*. New York: Appleton-Century-Crofts.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1986). *Relevance: Communication and cognition* (Vol. 142). Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Sperber, D., & Wilson, D. (2002). “Pragmatics, modularity and mind-reading”. In *Mind & Language*, 17(1-2), 3-23.  
DOI: <https://doi.org/10.1111/1468-0017.00186>.
- Spronck, S. (2012). “Minds Divided: Speaker Attitudes in Quotatives”. In *Quotatives: Cross-linguistics and Cross-disciplinary Perspectives*, edited by Isabelle Buchstaller and Ingrid van Alphen, 71–116. Amsterdam: John Benjamins
- Spronck, S., & Nikitina, T. (2019). “Reported speech forms a dedicated syntactic domain”. In *Linguistic Typology*, 23(1), 119-159.  
<https://doi.org/10.1515/lingty-2019-0005>
- Stange, U. (2009). “The acquisition of interjections in early childhood”. Diplomica Verlag, 128 p.
- Stange, U. & Nübling, D. (2014). *Interjections*. In Cornelia Müller, Ellen Fricke, Alan Cienki & David McNeill (eds.), *Body – Language – Communication*, 1982–1989. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Stange, U. (2016). *Emotive interjections in British English: A corpus-based study on variation in acquisition, function and usage* (Vol. 75). John Benjamins Publishing Company.
- Stec, K., Huiskes, M., & Redeker, G. (2015). “Multimodal analysis of quotation in oral narratives”. In *Open Linguistics*, 1 (1).

- Stephens, R., Atkins, J., & Kingston, A. (2009). "Swearing as a response to pain". In *Neuroreport*, 20(12), 1056-1060.  
DOI: <https://doi.org/10.1016/j.jpain.2011.09.004>
- Stephens, R. Umland, C. (2011). "Swearing as a response to pain-effect of daily swearing frequency". In *Journal of Pain*, 12(12):1274-81.  
DOI: <https://doi.org/10.1016/j.jpain.2011.09.004>
- Stern, W. & Stern, C. (1928). *Die Kindersprache*. Leipzig, Germany: Barth.
- Sundaram, S., & Narayanan, S. S. (2006, October). "Vector-based Representation and Clustering of Audio Using Onomatopoeia Words". In *AAAI Fall Symposium: Aurally Informed Performance* (p. 55).
- Swee, G., & Schirmer, A. (2015). "On the importance of being vocal: saying "Ow" improves pain tolerance." In *The Journal of Pain*, 16(4), 326-334.
- Świątkowska M. (2000). *Entre dire et faire. De l'interjection*. Kraków, WUJ.
- Świątkowska M. (2006). « L'interjection : entre deixis et anaphore ». In *Langages*, 40e année, n°161 : *L'interjection : jeux et enjeux*, sous la direction de Claude Buridant. pp. 47-56.  
DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.2006.2704>  
[www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_2006\\_num\\_40\\_161\\_2704](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2006_num_40_161_2704)
- Taavitsainen, I. (1995). "Interjections in Early Modern English From Imitation of Spoken to Conventions of Written". In *Historical pragmatics: Pragmatic developments in the history of English*, 35, 439.
- Tagliamonte, S., & Roberts, C. (2005). "So weird; so cool; so innovative: The use of intensifiers in the television series Friends". In *American speech*, 80(3), 280-300.
- Taitz, A., Assaneo, M. F., Elisei, N., Trípodi, M., Cohen, L., Sitt, J. D., & Trevisan, M. A. (2018). "The audiovisual structure of onomatopoeias: An intrusion of real-world physics in lexical creation". In *PloS one*, 13(3), e0193466.
- Talkington, W. J., Rapuano, K. M., Hitt, L. A., Frum, C. A., & Lewis, J. W. (2012). Humans mimicking animals: a cortical hierarchy for human vocal communication sounds. *Journal of Neuroscience*, 32(23), 8084-8093.
- Talmy, L. (1991, July). Path to realization: A typology of event conflation. In *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* (Vol. 17, No. 1, pp. 480-519).
- Taylor, I. K. (1963). "Phonetic symbolism re-examined". In *Psychological Bulletin*, 60(2), 200.
- Taylor, I. K. and Taylor, M. M. (1962). "Phonetic Symbolism in Four Unrelated Languages." *Canadian Journal of Psychology* 16: 344-56
- Taylor, I. K. and Taylor, M. M. (1965). "Another Look at Phonetic Symbolism." In *Psychological Bulletin* 64 (1965): 413-27.
- Tesniere, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Testenoire, P. Y. (2012). « La linéarité saussurienne en rétrospection ». In *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*, 22, 149-170.
- Thawabteh, M. (2010). "The translatability of interjections: a case study of Arabic-English subtitling". In *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, 55(3), 499-515.
- Tobin Y. (1997). *Phonology as Human Behavior: Theoretical implications and clinical applications*. Durham, N.C./London: Duke University Press.
- Toda, M. (2009). *Etude articulatoire et acoustique des fricatives sibilantes* (Doctoral dissertation, Paris 3).
- Tomkins, S. (1962). *Affect imagery consciousness: Volume I: The positive affects*. Springer publishing company.

- Tottie, G. (2016). "Planning what to say: *Uh* and *um* among the pragmatic markers". In *Outside the clause* (pp. 97-122). John Benjamins.
- Tottie, G. (2019). "From pause to word: uh, um and er in written American English". In *English Language & Linguistics*, 23(1), 105-130.
- Tournier, J. (1983). « Tendances récentes du lexique anglo-américain d'après " 6,000 Words" ». *Revue française d'études américaines*, 427-438.  
DOI : <https://doi.org/10.3406/rfea.1983.1142>
- Tournier, J. (2007 [1985]). *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Champion Books. 517 p.
- Tournier, J., & Crystal, D. (1993). *Le précis de lexicologie anglaise*. Série langues vivantes.
- Trask, L. (1993). *A Dictionary of Grammatical Terms*, Routledge.
- Trotta, J. (2000). *Wh-Clauses in English: Aspects of Theory and Description*. Amsterdam: Rodopi.
- Trousdale, G. (2012). "Grammaticalization, constructions and the grammaticalization of constructions". In *Grammaticalization and language change: New reflections*, 167, 98.
- Tsur, R. (2012). *Playing by Ear and the Tip of the Tongue: Precategorical information in poetry* (Vol. 14). John Benjamins Publishing.
- Tsur, R., & Gafni, C. (2019). "Methodological issues in the study of phonetic symbolism". In *Scientific Study of Literature*, 9(2), 195-229.
- Tulving, E. (1972). "Episodic and semantic memory". In E. Tulving & W. Donaldson (Eds.), *Organization of memory* (pp. 381-403). New York : Academic.
- Ultan, R. (1978). "Size-sound symbolism". In Joseph Greenberg, (ed) *Universals of Human Language*, volume 2: *Phonology*. Stanford: University Press.
- Vandelanotte, L. (2004). "Deixis and grounding in speech and thought representation". In *Journal of Pragmatics* 36(3): 489-520.  
DOI: <http://dx.doi.org/10.1016/j.pragma.2003.10.003>.
- Vandelanotte, L. (2009). *Speech and thought representation in English: A cognitive-functional approach* (Vol. 65). Berlin/New York: De Gruyter Mouton.
- Van Langendonck, W. (2007). "Iconicity". In *The Oxford handbook of cognitive linguistics*.
- Van Raemdonck, D. & Detaille M. (1987). *Le sens grammatical : Référentiel à l'usage des enseignants - Deuxième édition revue et augmentée*. Peter Lang. 490p.
- Verhagen, A. (2005). *Constructions of Intersubjectivity: Discourse, Syntax, and Cognition*. Oxford: Oxford University Press.
- Verhagen, A. (2007). "Construal and perspectivization". In *Handbook of cognitive linguistics*, (1), 48-81.
- Vermander, P. (2013). « Sur le rôle macro et micro-discursif de l'interjection dans la farce du moyen français ». In *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Nancy, 15-20 juillet 2013 ). Section 10 : *Linguistique textuelle et analyse du discours*. Berrendonner, Mosegaard Hansen & Zafiu (eds), Nancy : ATILF/SLR, p. 289-301
- Verstraete, J.-C. (2011). "The functions of represented speech and thought in Umpithamu narratives". In *Australian Journal of Linguistics* 31(4). 491-517.
- Vicente-Torres, M. A., & Gil-Loyzaga, P. (1999). "Noise stimulation decreases the concentration of norepinephrine in the rat cochlea". In *Neuroscience letters*, 266(3), 217-219.
- Vinet M.-T. (2003). « Quantification et structures nominales évaluatives en français et en anglais », in Miller P. et Zribi-Hertz A., *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, p. 97-128.
- Voeltz, F. E., & Kilian-Hatz, C. (Eds.). (2001). *Ideophones* (Vol. 44). Amsterdam: John Benjamins Publishing. ISBN 978-90-272-2946-5.



- Wafa, M. U., Purwani, N., & Malik, A. (2020). "Characteristics of Titounis Children Songs: A Study of Songs, Music Instruments and Onomatopoeia". In *Harmonia: Journal of Arts Research and Education*, 20(2), 161-166.
- Waksler, R. (2012). "Super, uber, so, and totally: Over-the-top intensification to mark subjectivity in colloquial discourse". In *Subjectivity in language and discourse* (pp. 15-32). Brill.
- Wallis, J. (1765). *Grammatica Linguae Anglicanae*.
- Ward N. (2000). "The Challenge of Non-Lexical Speech Sounds." In *International Conference on Spoken Language Processing, II*: 571-574.
- Ward N. (2006). "Non-Lexical Conversational Sounds in American English." *Pragmatics and Cognition*, 113-184.
- Warren, J. E., Sauter, D. A., Eisner, F., Wiland, J., Dresner, M. A., Wise, R. J., ... & Scott, S. K. (2006). "Positive emotions preferentially engage an auditory-motor "mirror" system". In *Journal of Neuroscience*, 26(50), 13067-13075.
- Warren, W. H., Nicholas, D. W., & Trabasso, T. (1979). "Event chains and inferences in understanding narratives". In *New directions in discourse processing*, 2, 23-52.
- Wassmann, J. (2001). "Cognitive Anthropology". In *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*. Elsevier Science Ltd (pp.2083-2085).
- Wharton T. (2003a). "Interjections, language, and the 'showing/saying' continuum", in *Pragmatics & Cognition*, vol. 11 (1), pp. 39-91.
- Wharton T. (2003b). "Interjections, language and the 'showing'/'saying' continuum". Prepublication.
- White, J. R. (1997). "Result clauses and the structure of degree phrases". In *UCL Working Papers in Linguistics*, 9, 315-333.
- Whitney, P., & Kellas, G. (1984). "Processing category terms in context: Instantiation and the structure of semantic categories". In *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, 10(1), pp.95-103.
- Wieling, M., Grieve, J., Bouma, G., Fruehwald, J., Coleman, J., & Liberman, M. (2016). "Variation and change in the use of hesitation markers in Germanic languages". In *Language Dynamics and Change*, 6(2), 199-234.
- Wierzbicka A. (2003 [1991]). *Cross-Cultural Pragmatics: The Semantics of Human Interaction*, Mouton de Gruyter, Berlin, pp. 285-339. 502 p.
- Wierzbicka, A. (1992). "The semantics of interjection". In *Journal of pragmatics*, 18(2-3), 159-192.
- Wilden, I., Herzel, H., Peters, G., & Tembrock, G. (1998). "Subharmonics, biphonation, and deterministic chaos in mammal vocalization". In *Bioacoustics*, 9(3), 171-196.
- Wilkins, D. P. (1992). "Interjections as deictics". In *Journal of Pragmatics*, 18(2-3), 119-158.
- Wilkinson, S., & Kitzinger, C. (2006). Surprise as an interactional achievement: Reaction tokens in conversation. *Social psychology quarterly*, 69(2), 150-182.
- Wilson, D., & Sperber, D. (1993). "Linguistic form and relevance". In *Lingua*, 90(1), 1-25.
- Wundt, W. M. (1900). *Völkerpsychologie. Erstes Buch: Die Sprache*. Leipzig: Engelmann.
- Wundt, W. (1911). *Die Sprache, 1. Teil: Völkerpsychologie: Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze von Sprache, Mythos und Sitte*. Stuttgart: Alfred Korner Verlag.
- Zainal, N. F. (2016). "Linguistic elements of children song: a comparison between Malay and English children songs".  
Prepublication:  
[https://www.academia.edu/35976531/Linguistic\\_Elements\\_of\\_Children\\_Song\\_A\\_Comparison\\_Between\\_Malay\\_and\\_English\\_Children\\_Songs](https://www.academia.edu/35976531/Linguistic_Elements_of_Children_Song_A_Comparison_Between_Malay_and_English_Children_Songs)

- Zanuttini, R., & Portner, P. (2003). "Exclamative Clauses: At the Syntax-Semantics Interface". In *Language*, 79(1), 39-81. Retrieved July 28, 2021, from <http://www.jstor.org/stable/4489385>
- Zolfagharian, M., & Ameri, A. (2015). "A Sound Symbolic Study of Translation of Onomatopoeia in Children's Literature: The Case of "Tintin"". In *Journal of Language and Translation*, 5(2), 111-117.
- Zwicky, A. (2006). "So In Style at the NYT." Posted April 6, 2006 to Language Log: <http://itre.cis.upenn.edu/~myl/language-log/archives/002994.htm>

**Dictionnaires consultés en ligne :**

- Cambridge Dictionary (s. d.) : <https://dictionary.cambridge.org/fr/>
- CNRTL (s. d.) : <https://www.cnrtl.fr/>
- Collins Dictionary (s. d.) : <https://www.collinsdictionary.com/>
- Larousse (s. d.) : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>
- MacMillan Dictionary (s. d.) : <https://www.macmillandictionary.com/>
- Merriam Webster Dictionary (s. d.) : <https://www.merriam-webster.com/>
- Oxford English Dictionary (s. d.) : <https://www.lexico.com/>
- Urban Dictionary (s. d.) : <https://www.urbandictionary.com/>

## Table des matières

Remerciements .....	2
Sommaire .....	4
Abréviations .....	5
Table des illustrations .....	7
Tableaux .....	7
Figures .....	7
<b>Introduction générale .....</b>	<b>10</b>
<b>I. Partie I : État des lieux .....</b>	<b>19</b>
<b>I.1. Chap.1 - Littérature et positionnement de cette thèse .....</b>	<b>20</b>
I.1.1. État de l’art préliminaire .....	20
Onomatopées .....	20
Interjections .....	29
I.1.2. Les descriptions traditionnelles et l’approche de cette thèse .....	37
<b>I.2. Chap.2 - Exposition des problèmes définitoires .....</b>	<b>44</b>
I.2.1. Première série de problèmes : la détection. Cas des onomatopées .....	44
I.2.1.1. Première approche : observer des items <i>motivés</i> .....	44
I.2.1.2. Deuxième approche : observer des onomatopées prototypiques .....	49
Hypothèses quant au statut grammatical des onomatopées .....	60
I.2.1.3. Troisième approche : observer les référents des onomatopées .....	71
Un référent phono-articulatoire .....	74
Résumé des difficultés .....	76
I.2.2. Deuxième série de problèmes : affecter une catégorie aux onomatopées et interjections .....	77
I.2.2.1. Bref rappel historique des étiquetages .....	78
I.2.2.2. Étiquetages actuels .....	80
I.2.2.3. Regroupements d’items dans une catégorie .....	90
Conclusion .....	100
<b>Partie II : Choix méthodologiques .....</b>	<b>102</b>
<b>II.1. Chap. 3 –Préparation d’une définition <i>en intension</i> : 3 approches complémentaires .....</b>	<b>103</b>
Introduction .....	103
II.1.1. Première approche : point de vue d’un transcripneur .....	106
II.1.1.1. Introduction : choix du point de vue adopté ici .....	106
II.1.1.2. Expérience de pensée .....	109
Spécificité de l’onomatopée .....	114
II.1.1.3. Exposition et désignation .....	117
Iconicité au niveau du mot et au niveau de la perspective énonciative .....	119
II.1.1.4. Description de l’acte de transcription et émergence de la trace .....	122
Quelques notions de sémiotique .....	122
Description de la transcription .....	124
Détournement ponctuel et détournement antérieur .....	129
II.1.1.5. La notion de trace .....	131
II.1.1.6. Mise en regard de notre approche avec la littérature .....	132
II.1.1.7. Conclusion : première ébauche de définition <i>en intension</i> et ses limites .....	135
II.1.2. Deuxième approche : Structure de l’interjection du point de vue du locuteur .....	136
II.1.2.1. Canevas n°1 : Canevas Fractal .....	136
II.1.2.1.1. Introduction .....	136
II.1.2.1.2. Le canevas : un continuum entre deux pôles .....	137

II.1.2.1.3. Le canevas : une structure d'accueil (SA) et une structure de différenciation (SD)	138
II.1.2.1.4. Les deux fonctions de la structure de différenciation	142
II.1.2.1.5. Le caractère fractal du canevas	143
II.1.2.1.6. Position relative de la SA et de la SD : une troisième couche d'information	147
II.1.2.1.7. Contraintes dans les successions de structures : corpus et littérature	150
Égalité référentielle entre la SA et la SD	152
II.1.2.1.8. Statut des échelles de la fractale	154
II.1.2.1.9. Application du canevas à d'autres faits de langue	157
II.1.2.1.10. Les <i>structures absentes</i> : réactions physiologiques	158
II.1.2.1.11. La notion de <i>trace</i> et le lieu <i>en corpus</i> dans le canevas fractal	160
II.1.2.1.12. Résumé et conclusion	160
II.1.2.2. Canevas n°2 : Canevas Phonologique	163
II.1.2.2.1. Premières observations	163
II.1.2.2.2. La littérature sur les caractéristiques phonologiques des interjections	164
II.1.2.2.3. Le motif phonologique commun	166
II.1.2.2.4. Différences entre le motif 1 et le motif 2 :	173
II.1.2.2.5. Ergonomie des fricatives en raison de leurs propriétés articulatoires	174
II.1.2.2.6. Ergonomie des fricatives en raison de leurs propriétés acoustiques	178
II.1.2.2.7. Résumé et conclusion	180
II.1.3. Troisième approche : point de vue de l'interlocuteur – Linguistique Cognitive	181
II.1.3.1. La Linguistique Cognitive : principes et origines	181
II.1.3.2. Notions de Linguistique Cognitive	184
II.1.3.3. Interjections en Grammaire Cognitive	195
II.1.3.4. Domaines Cognitifs des Interjections Primaires Riches	204
II.1.3.5. Comment invoquer un domaine cognitif sans <i>profile</i> ?	209
II.1.3.6. Description de l'interjection primaire	210
II.1.3.7. Description de l'interjection secondaire	226
Conclusion de la troisième approche	231
Conclusion du chapitre <i>Préparation d'une définition en intension</i>	232
<b>II.2. Chap. 4. Construction d'une définition en extension : classification</b>	<b>234</b>
II.2.1. Constitution de la classification	234
II.2.1.1. Introduction	234
Présentation	234
Postulats	235
Classes et paramètres	237
II.2.1.2. Le prototype <i>oh</i>	239
II.2.1.2.1. Prototype - Remarques introductrices	239
Classe 1 : Interjection	241
II.2.1.2.2. Prototype - Série de paramètres A	241
Paramètre AL1.1. Isolement syntaxique	242
Paramètre AL1.2. Équivalence avec une proposition entière	244
Paramètre AL2. Collocation <i>interjection primaire - interjection secondaire</i> : deux séquences formellement semblables, mais fondamentalement différentes	245
Paramètre A3 : Intégration syntaxique <i>formelle</i> et <i>fonctionnelle</i>	257
Paramètre A4. Rattrapage Syntaxique	257
Paramètre AL5 : Sens Procédural	258
Paramètre A6 : Définition métalinguistique	258
Paramètre A7 : Présence d'une Structure d'Accueil ( <i>rattrapage 1</i> )	261
Paramètre A8 : Reformatage Phonémique 1	262
Paramètre A9 : Renvoi du locuteur à l'énonciation de l'interjection (RPE) et définition <i>métasemiotique</i>	262



Paramètre A10 : Repérage de l'énonciateur (RPE3).....	264
Paramètre A11 : Assise vocale.....	269
Paramètre A12 : Canevas phonologique.....	270
Paramètre A13 : statuts de <i>Trace</i> et de <i>Réceptacle</i> .....	270
Paramètre AL14 Absence de relation <i>modus-dictum</i> .....	273
Paramètre AL15 Absence de structure morphologique.....	278
II.2.1.3. Interjections, sous-classe 1 : Primaires Pauvres (IPP).....	280
II.2.1.4. Interjections, sous-classe 2 : Primaires Riches (IPR).....	281
Série de paramètres B .....	281
Paramètre B1 : Présence d'un signalème.....	282
Paramètre B2 : Détournement d'une structure phrastique.....	283
Paramètre BL3 : Anomalies phonotactiques.....	283
II.2.1.5. Interjections, sous-classe 3 : Secondaires (IS) .....	284
Série de paramètres C.....	284
Paramètre CL1 : Version secondaire de la classe.....	285
Paramètre C2 : Reformatage lexical.....	287
Paramètre C3 : Rattrapage Métalinguistique avec structure d'accueil .....	287
Paramètre C4 : Perte de potentiel référentiel .....	288
II.2.1.6. Interjections, sous-classe 4 : Adjectif (et adverbe) Interjectif (AI) .....	290
Série de paramètres D.....	290
Classe 2 : Onomatopée.....	301
II.2.1.7. Onomatopées, sous-classe 1 : Matricielles (OM).....	301
L'onomatopée n'est pas une imitation, mais un reformatage .....	302
Série de paramètres E : OM.....	304
Paramètre E1 : Reformatage phonémique 2 ( <i>sans urgence</i> ).....	305
Paramètre E2 : Reformatage lexical 2 ( <i>sans urgence</i> ).....	305
Paramètre E3 : Seul le <i>dictum</i> est présent.....	306
II.2.1.8. Onomatopées, sous-classe 2 : Primaires (OP) .....	307
Série de paramètres F (OP).....	310
Paramètre F1 : Effacement sémantique .....	313
Paramètre F2 : Deux types d'onomatopées .....	317
Paramètre F3 : Inadéquation entre la sélection du signe <i>en langue</i> et son emploi <i>en parole</i> .....	321
II.2.1.9. Onomatopées, sous-classe 3 : Secondaires (OS).....	321
Analyse de l'OS .....	323
Série de paramètres G (OS) .....	328
Paramètre G1 : Signe linguistique complet .....	329
Paramètre G2 : Le <i>dictum</i> contient lui-même une modalisation .....	331
II.2.1.10. Interjections, sous-classe 5 : Strictement Secondaires (ISS) .....	332
Série de paramètres H.....	332
Présentation de l'ISS .....	333
Série de paramètres H (ISS) :.....	337
Paramètre H1 : Collocation IPP-ISS .....	338
Paramètre H2 : Assise lexicale.....	339
II.2.1.11. Onomatopées, sous-classe 4 : production phonatoire (OPP) .....	340
OPP1 : les structures absentes.....	341
OPP2 : statut des OPP .....	341
OPP3 : Le rire fait partie du langage .....	343
La catégorie OPP.....	343
Série de paramètres I (OPP) :.....	344
Paramètre I1 Collocation avec une interjection primaire ou secondaire .....	345
Classe 3 : <i>Fillers</i> .....	347
II.2.1.12. <i>fillers</i> , sous-classes 1, 2 & 3 : matriciels, lexicaux et secondaires .....	347
Série de paramètres J : <i>fillers</i> matriciels et secondaires.....	348
Paramètre J1 : Collocation <i>filler</i> matriciel- <i>filler</i> secondaire.....	349
II.2.1.13. Conclusion sur la constitution de la classification .....	352

II.2.2. La voix et le signe linguistique : un rapport inversé .....	352
II.2.2.1. La Règle du Canal de Communication (RCC) .....	353
Récupérer un statut de sujet parlant .....	354
II.2.2.2. Types de Voix.....	358
Interjection : la Voix 0.....	358
L'onomatopée : Voix 2.....	360
Le <i>filler</i> : Voix 1+ .....	362
Le cas particulier des ISS .....	363
Les types de voix et les travaux de Fónagy .....	365
II.2.2.3. Les éléments intégrés et exclus de la classification .....	367
II.2.2.4. Conclusion sur les types de voix .....	368
II.2.3. Définitions .....	369
Définition du prototype .....	369
Définition de l'IPP (interjection primaire pauvre) <i>ah</i> .....	371
Définition de l'IPR (interjection primaire riche) .....	372
Définition de l'IS (interjection secondaire) .....	373
Définition de l'AI (adjectif/adverbe interjectif).....	374
Définition de l'ISS (interjection strictement secondaire).....	375
Définition de l'OM (onomatopée matricielle).....	376
Définition de l'OP (onomatopée primaire).....	377
Définition de l'OS (onomatopée secondaire) .....	378
Définition de l'OPP (onomatopée de production phonatoire).....	379
Définition du <i>filler</i> .....	380
Conclusion de la partie II, choix méthodologiques .....	382
<b>Partie III – Discussion sur les conséquences de la définition .....</b>	<b>384</b>
III.1. Introduction.....	384
<b>III.2. Chap. 5 – Le rattrapage syntaxique : étude préliminaire .....</b>	<b>386</b>
D'autres structures possibles .....	391
Comparaison avec de <i>Shut the fuck up !</i> .....	394
Conséquences : la trace et l'effet de la trace .....	396
<b>III.3. Chap. 6 - Rattrapage syntaxique ou dérivation ? Former des adjectifs à partir d'interjections .....</b>	<b>398</b>
III.3.1. Première possibilité : formation d'adjectifs et d'adverbes interjectifs .....	398
La littérature concernant les adjectifs et adverbes <i>intensifs</i> ou <i>affectifs</i> .....	401
Proposition alternative .....	403
III.3.2. Deuxième possibilité : la dérivation lexicale. Comparaison adjectif-verbe.....	411
Contraintes pour la conversion .....	427
Conclusion.....	434
<b>III.4. Chap. 7 - Interjections intégrées syntaxiquement - étude de cas.....</b>	<b>435</b>
III.4.1. Avant-propos : quelques notions de Linguistique Générative .....	436
Constats et observations à la base de la théorie .....	436
Quelques termes clefs.....	438
Différents courants au sein de la LG .....	441
L'interjection en Linguistique Générative.....	443
L'analyse de Corver .....	446
Conclusion sur la Linguistique Générative .....	453
III.4.2. Étude de cas n°1 : la construction <i>oh-so</i> .....	454
III.4.2.1. Introduction.....	454
III.4.2.2. État de l'art sur <i>oh-so</i> et <i>so</i> .....	454
SO .....	459
III.4.2.3. Proposition alternative (P3).....	460

Treize arguments en faveur d'une proposition alternative.....	460
III.4.2.4. Le fonctionnement d'une corrélatrice.....	476
III.4.2.5. Comparaison avec <i>ô combien</i> .....	484
III.4.2.5. Conclusion.....	489
III.4.3. Étude de cas n°2 : interjections dans la construction qualitative.....	490
III.4.3.1. Présentation de la construction qualitative et état de l'art.....	490
III.4.3.2. N1 ne peut être qu'un substantif.....	506
III.4.3.3. Des interjections peuvent se placer en N1.....	515
L'analyse de Polguère.....	515
L'interprétation dominante.....	517
III.4.3.4. Le sens d'une interjection dans la CQ.....	532
III.4.3.5. Formation d'une interjection dans la CQ.....	535
III.4.3.6. Hypothèse de l'emprunt de fonction.....	544
III.4.3.7. Conclusion.....	548
<b>III.5. Chap. 8 - Exploration de la notion d'emprunt de fonction.....</b>	<b>550</b>
III.5.1. Théories décrivant une superposition de structures.....	551
III.5.2. Les fonctions impossibles à emprunter.....	558
III.5.3. Comparaison du substantif avec l'interjection.....	569
III.5.4. Contraintes à l'arrivée - fonctions impossibles à emprunter.....	573
III.5.5. Contraintes supplémentaires – les branchements.....	585
Branchements internes et externes aux locutions interjectives.....	586
Analyse des branchements possibles.....	592
III.5.6. Résumé et conclusion.....	606
<b>Synthèse générale de cette recherche.....</b>	<b>618</b>
<b>Partie IV - ouverture.....</b>	<b>629</b>
IV.1 Introduction.....	629
IV.2. Application de la distinction référent exposé/désigné à d'autres phénomènes.....	631
IV.2.1. La notion d'exposition - rappel.....	631
IV.2.2. Les cas de fusion.....	633
2.1. Phrases auto-référentielles.....	633
2.2. Le cas des indices.....	634
IV.2.3. Différences syntaxiques entre référents exposés et énoncés désignatifs.....	635
IV.2.3.1. Introduction.....	636
IV.2.3.2. Statut syntaxique des référents exposés.....	639
IV.2.3.2.9. Conclusion.....	687
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>692</b>
Bibliographie.....	694
Table des matières.....	720
Annexes.....	725
Annexe 1 : sources des exemples cités.....	725
Annexe 2 : comparaison entre <i>oh God</i> et <i>oh shit</i> .....	744
Annexe 3 : Paramètre A9 – Renvoi à sa propre énonciation : résumé et explications.....	750
Annexe 4 : Classes et paramètres.....	757

# Annexes

## Annexe 1 : sources des exemples cités

---

<sup>i</sup> Source : <https://www.megapixl.com/studiostoks-clipart-illustrations-portfolio/5>

Créateur : Valeriy Kachaev

<sup>ii</sup> *Classic StarWars, Devilworlds*, par Alan Moore, Steve Moore, Steve Parkhouse.

Source web: <https://www.starwars-holocron.net/comics/classic-star-wars-devilworlds-1>

Page consultée le 04/10/2019

<sup>iii</sup> *Classic StarWars, Devilworlds*, par Alan Moore, Steve Moore, Steve Parkhouse.

<sup>iv</sup> Référence: *Sob Story*, de FunnyBrain, sur DeviantArt photo.

<sup>v</sup> Source : <https://c.garfield.dale.ro/2017/3/8/>

Consulté le 12-10-2019

<sup>vi</sup> Extrait de *Prideland*, par Ryan Stoker et Brian Ponshock.

<sup>vii</sup> Source : <https://me.me/i/tear-tear-the-tears-wont-stop-suck-got-to-have-d4da5394b0f546b6a74eee287d0b192d>

Consulté le 13/08/2019

<sup>viii</sup> Source web :

[https://www.google.fr/search?biw=1536&bih=560&tbm=isch&sa=1&ei=CMGYXZO-FsTUUfDzuggN&q=whine+whine+comics&oq=whine+whine+comics&gs\\_l=img.3...9995.14797..15411...0.0..0.68.598.10.....0...1..gws-wiz-img.6uOyuI9xb5w&ved=0ahUKEwiT4se7wYXIAhVEahQKHfC5DtUQ4dUDCAY&uact=5#imgrc=yi0K2nDWcjnDGM:](https://www.google.fr/search?biw=1536&bih=560&tbm=isch&sa=1&ei=CMGYXZO-FsTUUfDzuggN&q=whine+whine+comics&oq=whine+whine+comics&gs_l=img.3...9995.14797..15411...0.0..0.68.598.10.....0...1..gws-wiz-img.6uOyuI9xb5w&ved=0ahUKEwiT4se7wYXIAhVEahQKHfC5DtUQ4dUDCAY&uact=5#imgrc=yi0K2nDWcjnDGM:)

Consultée le 05-10-2019

<sup>ix</sup> Source : *The Pajama Diaries*, épisode du 05/09/2018, *Emptier Nest*; par Terri Libenson ; accessible en ligne à : <https://www.comicskingdom.com/trending/blog/2018/9/5/emptier-nest>

<sup>x</sup> Extrait de *Uncle Scrooge (56), Mystery of the Ghost Town Railroad*, de Carl Barks (Disney).

<sup>xi</sup> Dans *Truly Madly Guilty*, Liane Moriarty, chap 28, p.148 (Flatiron Books, 2016).

<sup>xii</sup> Source web : <https://www.deviantart.com/ursulav/art/Whine-11617354>

Consulté le 06-10-2019

<sup>xiii</sup> Source web :

[https://www.google.fr/search?biw=1536&bih=560&tbm=isch&sa=1&ei=CMGYXZO-FsTUUfDzuggN&q=whine+whine+comics&oq=whine+whine+comics&gs\\_l=img.3...9995.14797..15411...0.0..0.68.598.10.....0...1..gws-wiz-](https://www.google.fr/search?biw=1536&bih=560&tbm=isch&sa=1&ei=CMGYXZO-FsTUUfDzuggN&q=whine+whine+comics&oq=whine+whine+comics&gs_l=img.3...9995.14797..15411...0.0..0.68.598.10.....0...1..gws-wiz-)

---

<img.6uOyu19xb5w&ved=0ahUKEwiT4se7wYXIAhVEahQKHfC5DtUQ4dUDCAY&uact=5#imgrc=92e6MO3n4QxAvM:>

Consulté le 06-10-2019

<sup>xiv</sup> Source web : <https://claytoonz.com/2015/12/03/pray-for-this-deranged-cartoon/>

Consultée le 05-10-2019

<sup>xv</sup> "The very very alarming thing for us is that [...] We are **slap bang** on this trajectory"

Source web (vidéo, extrait à situé à 0.45'') : <https://www.youtube.com/watch?v=8akSfOIsU2Y&t=259s>

Consulté le 20/11/2020

Captation vidéo de la conférence de Dr. Matt Watson, à la Royal Society, à Londres, en novembre 2014.

<sup>xvi</sup> Consulté le 19/11/2020

Source web:

[https://www.reddit.com/r/DDLC/comments/82uc2o/now\\_add\\_some\\_color\\_and\\_bam\\_you\\_got\\_yourself\\_a/](https://www.reddit.com/r/DDLC/comments/82uc2o/now_add_some_color_and_bam_you_got_yourself_a/)

<sup>xvii</sup> And then, when you've suddenly been catapulted out of that relationship and, slap-bang, you find yourself out there, the prospect of sweaty, gyrating male bodies (as enticing that may sound in theory) and paying extortionate sums for "just the one" V&T just seems too much and you end up staying in, ordering pizza, watching episodes of your favourite TV show with your flatmate and putting on a stone anyway.

Consulté le 19/11/2020

Source web : <https://mayfever-86.livejournal.com/>

<sup>xviii</sup> Mon hypothèse est que oui! Je serais vraiment curieuse de voir l'effet que cela aurait sur un individu s'il ne pouvait se voir qu'à travers le regard des autres. Imaginez un instant! Vous vous levez le matin, vous vous rendez à la salle de bain, vous ouvrez la lumière, vous levez les yeux vers le miroir et alors, BAM! Vous vous voyez à travers les yeux de votre enfant, de votre conjoint, de votre meilleur ami ou d'une personne qui vous aime et vous apprécie. Que verriez-vous alors? Ce serait plus flatteur, non? Détourneriez-vous le regard ou seriez-vous tentés de soutenir cette image, question de faire le plein d'énergie et d'amour, de confiance en vous et d'estime de soi? Bref, cette réflexion matinale pendant mon trajet pour le bureau en février dernier me turlupine encore.

Source web : <https://www.facteurh.com/012017/nathalie-20>

Consulté le : 19/11/2020

<sup>xix</sup> Source web : [https://twitter.com/Rgnr\\_Ldbrk91/status/1315741082454577156](https://twitter.com/Rgnr_Ldbrk91/status/1315741082454577156)

Consulté le : 19/11/2020

<sup>xx</sup> Parce que des gens pètent les plombs sans raison et que, à un moment, ils ont la certitude absurde et irrationnelle que le monde ne sera vivable que si un autre crétin n'y est plus. Et alors, bam, tout part en couille. Quelqu'un saisit un couteau ou va chercher un flingue et la vie d'une personne s'achève en un battement de cœur.

Source web :

<https://books.google.fr/books?id=X84nCGAAQBAJ&pg=PT38&lpg=PT38&dq=%22et+alors+BAM!%22&source=bl&ots=PdJpILsAi9&sig=ACfU3U3c->

---

[VmAXkBPShUYWRcPs2wCCo2XaA&hl=fr&sa=X&redir\\_esc=y#v=onepage&q=%22et%20alors%20BAM!%22&f=false](https://www.washingtonpost.com/news/comic-riffs/wp/2016/07/22/here-is-the-true-secret-to-mocking-newly-minted-nominee-donald-trump/)

Consulté le : 19/11/2020

Dans *Trois jours à Chicagoland - L'intégrale*, R.J. ELLORY, Sonatine (édition) - 102 pages.

<sup>xxi</sup> *50 million bees : a sob story*.

<sup>xxii</sup> Edens Zero, par Hiro Mashima, volume 3, Chapitre 19: *A talent for thinking of fun things to do* (vignette n°16).

Accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://edens-zero.com/manga/eden-s-zero-chapter-19-a-talent-for-thinking-of-fun-things-to-do/>

<sup>xxiii</sup> Capture d'écran extraite de la série d'animation *Teen Titans Go !* (S1: E2 *Driver's Ed/Dog Hand*).

<sup>xxiv</sup> Captures d'écran extraites de la série d'animation *Teen Titans Go !* (S1: E2 *Driver's Ed/Dog Hand*).

<sup>xxv</sup> Extrait d'*Howards End*, d'E.M. Forster, publié en 1910.

<sup>xxvi</sup> De Scott Stantis / Chicago Tribune 2016 ; accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.washingtonpost.com/news/comic-riffs/wp/2016/07/22/here-is-the-true-secret-to-mocking-newly-minted-nominee-donald-trump/>

<sup>xxvii</sup> Référence vidéo intitulée "Ouch Fuck !!!"  
<https://www.youtube.com/watch?v=ufB0amfnPT8>  
consultée le 10-08-2018

<sup>xxviii</sup> Source: "Scots dialects 'as good as a second language", By Ken Macdonald, BBC Scotland Science Correspondent, 3 November 2017  
Source web : <https://www.bbc.co.uk/news/uk-scotland-41844216>  
Consultée le 19-08-2018

<sup>xxix</sup> Accessible en ligne à l'adresse suivante :  
[https://www.reddit.com/r/funny/comments/yr69o/im\\_jesusing/](https://www.reddit.com/r/funny/comments/yr69o/im_jesusing/)

<sup>xxx</sup> Extrait de *A Dash of Rum and Mum's Tits - Taboo Incest sex stories* - Chapter 158 by DJROM full book limited free (webnovel.com)  
Accessible en ligne:

---

[https://www.webnovel.com/book/taboo-incest-sex-stories\\_16367634806819805/a-dash-of-rum-and-mum's-tits\\_44411932794479358](https://www.webnovel.com/book/taboo-incest-sex-stories_16367634806819805/a-dash-of-rum-and-mum's-tits_44411932794479358)

<sup>xxx</sup><sup>i</sup> [The As-If Principle \(trans4mind.com\)](#)

Consulté le 29/08/2021

<sup>xxx</sup><sup>ii</sup> [Praise - Boston Functional Nutrition](#)

<https://bostonfunctionalnutrition.com/praise/>

Consulté le 29/08/2021

<sup>xxx</sup><sup>iii</sup> Flaubert à Ernest Feydeau, Croisset, 21 août 1859, correspondance consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://flaubert.univ-rouen.fr/jet/public/correspondance/trans.php?corpus=correspondance&id=10363&mot=&action=M#:~:text=Ne%20travaille%20pas%20trop%20la,trouve%20personnellement%20une%20femme%20charmante.>

<sup>xxx</sup><sup>iv</sup> Changez de temps en temps les brosses rotatives du brosseur ET340 afin de profiter longtemps de cette miracle de brosse, super efficace pour aspirer par exemple les poils de vos animaux de compagnie.

Référence : <https://www.aspi-boutique.net/promo-sac-aspirateur-vorwerk-vk122-c2x27327234>

Consulté le : 27-03-2020

<sup>xxx</sup><sup>v</sup>

[https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:biji2RZtX1MJ:https://senego.com/video-encore-un-merveille-de-messi-sur-coup-franc-contre-espagnol\\_879976.html+&cd=48&hl=fr&ct=clnk&gl=fr](https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:biji2RZtX1MJ:https://senego.com/video-encore-un-merveille-de-messi-sur-coup-franc-contre-espagnol_879976.html+&cd=48&hl=fr&ct=clnk&gl=fr)

Consulté le : 27-03-2020

<sup>xxx</sup><sup>vi</sup> Référence : [https://www.tripadvisor.fr/Restaurant\\_Review-g951898-d12884708-Reviews-A\\_la\\_tentation-Granville\\_Manche\\_Basse\\_Normandie\\_Normandy.html](https://www.tripadvisor.fr/Restaurant_Review-g951898-d12884708-Reviews-A_la_tentation-Granville_Manche_Basse_Normandie_Normandy.html)

Consulté le : 27-03-2020

<sup>xxx</sup><sup>vii</sup> Un merveille de simplicité avec un amusement assuré. Dans la famille, on le redemande régulièrement.

Une remarque pour ceux qui diraient que le hasard à une grande part dans la victoire, dans tous les cas, tous les joueurs devront traverser les États-unis dans leur intégralité. Car chaque couleur reprend des villes d'une tranche verticale du plateau, donc les verts sont toujours sur la côte Ouest et les oranges la côte Est.

Références : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:AvOFy6pCVgoJ:www.ludigaume.be/jeu-TransAmerica+&cd=104&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le : 27-03-2020

---

<sup>xxxviii</sup> "je trouve qu'ils sont plus que nul ces japonais pas de main pas de pied une tête horrible ." et autres personnes du meme genre. Avant de critiqué, il faut lire. A la base de cette avancé technologique, car s'en est une. Les scientifique/chercheur n'avait créer que la tête, en juillet ils ont formés le tronc! **Ce merveille de technologie n'est pas terminé** mais en cour de création. Et je pense que les mains et les pieds sont les derniers détails, non!? Pourquoi ne pas avoir dit, il manque les jambes --'

Ce bébé humanoïde est, je trouve, formidable et très convainquant. C'est quelque chose d'incroyable et de bluffant!! Je ne comprends pas les critiques négatives et rempli de méchanceté gratuite. Il faudrait peut-être s'ouvrir un peu plus au monde et comprendre que la technologie est l'avenir. Pourquoi!? Peut-être parce que si la robotique n'aurait pas évolué vous seriez encore occuper de taper sur des cailloux pour avoir l'information en temps réels. Sur ceux, bonne soirée.

Références :

<https://www.lefigaro.fr/sciences/2012/08/21/01008-20120821ARTFIG00382-un-bebe-robot-d-un-realisme-troublant-developpe-au-japon.php>

Consulté le 27-03-2020

<sup>xxxix</sup> Exemple entendu à la radio « 790 KABC » le 9/10/2020 à 16H55 (heure de Paris).

<sup>xi</sup> Source web : <https://www.facebook.com/deeperintomovies/posts/why-in-the-name-of-fuck-is-judi-dench-wearing-a-fucking-fur-coatis-this-some-buf/2380948371968978/>

Consulté le : 10/10/2020

<sup>xli</sup> Source: <https://twitter.com/kazweida/status/1294829594353098753>

consultée: 9/10/2020

<sup>xlii</sup> <https://twitter.com/natesilver538/status/1088076420314746881>

Consulté le 11/12/2020

<sup>xliii</sup> Dans *The Encuentro Book One*, de Richard David Kennedy; Lulu.com, 15 janv. 2015 - 400 pages. Extrait à la page 308.

En ligne à l'adresse suivante :

[https://books.google.fr/books?id=Uv4mCAAQBAJ&pg=PA308&lpg=PA308&dq=%22shut+your+fuck+up%22&source=bl&ots=U\\_GE3P5h8E&sig=ACfU3U12jtXB\\_bo9BUwa-qwHaQgTL2WCPA&hl=fr&sa=X&redir\\_esc=y#v=onepage&q=shut%20your%20fuck&f=false](https://books.google.fr/books?id=Uv4mCAAQBAJ&pg=PA308&lpg=PA308&dq=%22shut+your+fuck+up%22&source=bl&ots=U_GE3P5h8E&sig=ACfU3U12jtXB_bo9BUwa-qwHaQgTL2WCPA&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=shut%20your%20fuck&f=false)

Consultée le 31/08/2021

xliv

Go away all the sickness,  
Fake and hardships,  
Aren't allowed here,  
When I put the sign,  
**Why don't you get your fuck out,**



---

Getting high doesn't change anything either,  
Nor down, So just lemme breath anyway  
<http://nakayuya22.blogspot.com/2017/05/>  
Consulté le 31/08/2021

<sup>xlv</sup> Source web : site inaccessible mais la proposition est visible à la page de résultats de recherche Google suivante :  
[https://www.google.fr/search?biw=1536&bih=710&sxsrf=ALeKk02hnI9d5x4s7g3mZyCQur\\_d27bY3eA%3A1591137366159&ei=VtTWXvvoCZH4U\\_KPsJAG&q=%22what-the-fucking%22&oq=%22what-the-fucking%22&gs\\_lcp=CgZwc3ktYWlQA1DNwwZYqMUGYJ\\_GBmgAcAB4AIABIAGIA\\_dICkgEDMS4ymAEAoAEBqgEHZ3dzLXdpeg&sclient=psy-ab&ved=0ahUKEwj8q\\_7LmOTpAhUR\\_BQKHfIHdGI4FBDh1QMlCw&uact=5](https://www.google.fr/search?biw=1536&bih=710&sxsrf=ALeKk02hnI9d5x4s7g3mZyCQur_d27bY3eA%3A1591137366159&ei=VtTWXvvoCZH4U_KPsJAG&q=%22what-the-fucking%22&oq=%22what-the-fucking%22&gs_lcp=CgZwc3ktYWlQA1DNwwZYqMUGYJ_GBmgAcAB4AIABIAGIA_dICkgEDMS4ymAEAoAEBqgEHZ3dzLXdpeg&sclient=psy-ab&ved=0ahUKEwj8q_7LmOTpAhUR_BQKHfIHdGI4FBDh1QMlCw&uact=5)  
Consulté le 03/06/2020

<sup>xlvi</sup> Source : [A coworker friend of mine left her purse in my car. I discovered it today and drove to our work place to return it to her. Not even a fucking thank you. : offmychest \(reddit.com\)](#)  
Consultée le 28/05/2020

<sup>xlvii</sup> Source : [WeirdoScientist \(u/WeirdoScientist\) - Reddit](#)  
Consultée le 28/05/2020

<sup>xlviii</sup> Dialogue issu du film d'animation *The Incredibles* (2004) par Brad Bird:  
BOB (MR. INCREDIBLE):

You mean you killed off real heroes so that you could pretend to be one?

SYNDROME:

Oh, I'm real. Real enough to defeat you! And I did it without your precious gifts, your oh-so-special powers. I'll give them heroics. I'll give them the most spectacular heroics anyone's ever seen! And when I'm old and I've had my fun, I'll sell my inventions so that everyone can be superheroes. Everyone can be super. And when everyone's super...no one will be. [evil laughter]

<sup>xlix</sup> This bag is oh SO not me, but I love it anyways...

Source: <https://forum.purseblog.com/threads/this-bag-is-oh-so-not-me-but-i-love-it-anyways.247153/page-3>

Consulté le : 23/04/2021

<sup>1</sup> For me, it is "oh so" not worth it.

Source: <https://crosswordcorner.blogspot.com/2021/03/wednesday-march-10-2021-roland-huget.html>

Consulté le : 23/04/2021

---

li The John Legend song playing over the scene was "Ordinary People," which only added to the absurdity of it all because, of course, Barry Bonds is oh-so not ordinary. If he were, why would we watch?

Source : <http://www.espn.com/espn/page2/story?page=johnson/060405>

Consulté le : 23/04/2021

lii source web:

<https://books.google.fr/books?id=o9BSAgAAQBAJ&pg=PT91&lpg=PT91&dq=%22oh+so+pretty+a%22&source=bl&ots=pz45OI7-5-&sig=ACfU3U0GE9qHXTvISzukjCwusm1rvzeBKO&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwj8f31xNvjAhUI8uAKHcMJBvs4ChDoATAHegQICRAB#v=onepage&q=%22oh%20so%20pretty%20a%22&f=false>

consulté le: 30/07/2019

source: The Middle Ground: A Novel, Margaret Drabble , HMH, 10 déc. 2013 - 277 pages

liii source web: l'occurrence est inaccessible depuis le site internet: l'occurrence est visible sur les suggestions Google :

<https://www.google.com/search?q=%22oh+so+cool+a%22&ei=Aj9AXY7qC-yflwS0qljwDw&start=20&sa=N&ved=0ahUKEwiO87yL2dzjAhXsz4UKHTQUAv44ChDy0wMIcQ&biw=1920&bih=888>

consulté le: 30/07/2019

liv Source web:

<https://www.facebook.com/Ellefurniture/photos/a.489057017930982/1001108320059180/?type=3>

Consulté le: 30/07/2019

lv Oh so pretty is this pretty little Malchi young girl! Weighing in at 1.5 lb at 11 weeks old! Come the K9 Kabin and see these beautiful puppies live and playing.... Guaranteed to make you smile!!

Source web: <https://www.facebook.com/248171238586425/posts/oh-so-pretty-is-this-pretty-little-malchi-young-girl-weighing-in-at-15-lb-at-11-72479336708803189/>

Consulté le 30/07/2019

lvi Source web : <http://www.zsazsabellagio.com/carolina-herrera/>

Consulté le 30/07/2019

lvii Source web : <https://ottawamagazine.com/going-out/daytripper-visit-wakefield-for-cute-shops-history-and-natural-beauty/>

Consulté le 10/08/2019

lviii Yes, it's basically crust and sauce w/ancillary toppings but oh so important is the crust.

Source web: <https://www.sweetopia.biz/2017-thanksgiving-sweetopia-sweets-offering>

Consulté le 22/08/2021

---

<sup>lix</sup> The tomato gazpacho- like sauce is amazingly oh-so-delicious  
Source web: <https://www.yelp.com/biz/east-coast-grill-cambridge?start=280>  
Consulté le: 09/08/2019

<sup>lx</sup> Welcome to our on-line shop. We have some beautiful brands including Aden & Anais swaddles, large swaddles made from 100% soft cotton muslin; Ella & Otto high quality baby bedding with their distinctively modern prints; Olli Ella's Poppet, Posey and Piccoli 100% organic baby bedding ranges, made in England and beautifully oh so soft, to send your little one to slumber land.  
Source web: <http://blog.willowandme.co.uk/2012/07/>  
Consulté le: 10/08/2019

<sup>lxi</sup> [MyKitchenInHalfCups](#)  
[November 28, 2007 at 10:39 pm](#)

Katie you always seem to have just a wonderful “tale” to tell about everyday life but yours seems so much more than mine! My grandmother raised rabbits and I played with them as a child. I sure I ate them because one of my fondest memories is of my grandmother’s fried rabbit! She did it just like fried chicken only with rabbit and that was the most incredibly oh so good to eat meat ever!!

And the Time Life Foods of the World series! I have so many of those and do have the Italian one. It was probably the first series of cookbooks I collected. I’ve based bolognese out of there so many times.

Source: <https://thymeforcookingblog.com/2007/11/rag-bolognese-a/>  
Consulté le 10/08/2019

<sup>lxii</sup> Marie Cullen’s “Oh So Close” is a gripping page-turner ...and much more! Suspense, deception and intrigue drive a fast paced thriller but Cullen’s characters captivate and compel the reader to examine friendship, greed, and jealousy and **how oh so close we all are** to the fine margins and choices that define our lives.

Source web: [www.amazon.in/Oh-So-Close-Marie-Cullen-ebook/dp/B00MALSRPC](http://www.amazon.in/Oh-So-Close-Marie-Cullen-ebook/dp/B00MALSRPC)  
Consulté le: 08/08/2019

#### **Autres exemples de how oh so :**

Our signature, proprietary blends are always organic and PETA-certified, 100% vegan. We give you only the best because you deserve it! So book your appointment today so we can show you **how oh so different we truly are!**

Source web:  
<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:na7aO3gYvaoJ:https://www.ohsotan.com/+&cd=16&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le: 08/08/2019

#### **Autres exemples de how oh so :**

Exemple 1: *Considering **how oh-so-very-close** it came to unlocking the last stretch goal (just 1% below the \$42G trigger), is there any chance you could reward us loyal*

Source web: site inaccessible : seule la page de suggestions Google montre l’occurrence :

---

[https://www.google.com/search?ei=1Y1NXeqcPPLggwfi3aa4Ag&q=%22Considering+how+oh-so-very-close+it+came+to+unlocking+the+last+stretch+goal+%28just+1%25+below+the+%2442G+rigger%29%2C+is+there+any+chance+you+could+reward+us+loyal%22&oq=%22Consideri+ng+how+oh-so-very-close+it+came+to+unlocking+the+last+stretch+goal+%28just+1%25+below+the+%2442G+rigger%29%2C+is+there+any+chance+you+could+reward+us+loyal%22&gs\\_l=psy-ab.3...3967.8406..8766...0.0..0.0.0.....1....1..gws-wiz.87YPTIAp3jI&ved=&uact=5](https://www.google.com/search?ei=1Y1NXeqcPPLggwfi3aa4Ag&q=%22Considering+how+oh-so-very-close+it+came+to+unlocking+the+last+stretch+goal+%28just+1%25+below+the+%2442G+rigger%29%2C+is+there+any+chance+you+could+reward+us+loyal%22&oq=%22Consideri+ng+how+oh-so-very-close+it+came+to+unlocking+the+last+stretch+goal+%28just+1%25+below+the+%2442G+rigger%29%2C+is+there+any+chance+you+could+reward+us+loyal%22&gs_l=psy-ab.3...3967.8406..8766...0.0..0.0.0.....1....1..gws-wiz.87YPTIAp3jI&ved=&uact=5)

Consulté le: 08/08/2019

**Exemple 2:** Oh So Chic Bodycon Dress (Black) How oh so chic and sexy you will look in this amazing bodycon dress. Pair it with sneakers and a denim jacket or wear it with heels for a night out.

Source web:

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Yy0zAi9OmrGJ:https://shopfashionq.com/products/oh-so-chic-bodycon-dress-black+&cd=35&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le: 08/08/2019

>>> Dans ce contexte, *oh so chic* est un nom propre (un nom de marque) utilisé dans le commentaire comme groupe adjectival.

<sup>lxiii</sup> The winning suggestions, posed in unassuming lowercase, are decidedly nondirective and introspective, and smartly so. Rather than simply illustrating how oh-so-different the fibers that bind movement to concept can be, Irons' endeavor leaves the concepts themselves open for interpretation, while giving the artists a thought-provoking jump start for quick-turnaround creation.

Source web: <https://www.austinchronicle.com/arts/2012-11-16/dances-made-to-order/>

Consulté le 22/04/2021

<sup>lxiv</sup> Source web: <https://www.quora.com/Why-dont-the-rich-of-this-world-feed-the-starving-of-this-world>

Consulté le: 30/07/2019

<sup>lxv</sup> Source web: <http://particraft.blogspot.com/2013/01/best-wishes.html>

Consulté le: 29/07/2019

<sup>lxvi</sup> source web : <https://www.pinterest.fr/pin/270075308874874187/?lp=true>

Consulté le 05/08/2019

<sup>lxvii</sup> Source web:

[https://books.google.fr/books?id=AxDoAwAAQBAJ&pg=PA57&lpg=PA57&dq=%22is+oh-too%22&source=bl&ots=dZzNbuQziA&sig=ACfU3UI88wVrVMvlcei0CZLAqEkifcPrA&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjT2eWb-OzjAhXEy4UKHwo\\_D3Y4ChDoATABegQICRAB#v=onepage&q=%22is%20oh-too%22&f=false](https://books.google.fr/books?id=AxDoAwAAQBAJ&pg=PA57&lpg=PA57&dq=%22is+oh-too%22&source=bl&ots=dZzNbuQziA&sig=ACfU3UI88wVrVMvlcei0CZLAqEkifcPrA&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjT2eWb-OzjAhXEy4UKHwo_D3Y4ChDoATABegQICRAB#v=onepage&q=%22is%20oh-too%22&f=false)

Consulté le 05/08/2019

---

<sup>lxviii</sup> <http://checkineurope.org/dealing-with-post-study-abroad-depression/>

Consulté le 05/08/2019

<sup>lxix</sup> <https://www.mondaymorningmemo.com/japan0a/>

Consulté le 05/08/2019

<sup>lxx</sup> <http://carutacufraieri.blogspot.com/2009/08/perfect-running-program.html>

Consulté le 06/08/2019

<sup>lxxi</sup> Mes gants The Body Shop

Coucou les filles!!

Vous ai-je déjà parler des gants de chez The Body Shop?? Je pense que oui, j'ai du vous en parler rapidement dans un article, mais vous dire à quel point ô combien je les adore, je ne pense pas...

En réalité, j'en avais entendu vaguement parler de ces gants en coton à mettre sur ses mains pour faire pénétrer la crème. Et un jour, en regardant par hasard dans un The Body Shop les divers produits, je suis tombée dessus!

Source web : [Beauty&Tests: Mes gants The Body Shop \(thebeautytest.blogspot.com\)](http://thebeautytest.blogspot.com)

Consultée le 22/08/2021

<sup>lxxii</sup> Néanmoins et malgré cet assemblage politique très nuancé **et très ô combien controversé**, l'opposition reste toujours en carence sur le plan de la mobilisation populaire, ce qui représente pour elle une faiblesse mortelle, qui la fragilise et la stigmatise, aussi bien aux yeux du Pouvoir, que ceux de l'étranger qui observe. Elle peine à consolider l'image d'un interlocuteur fiable et donc, représentatif d'une volonté spectre étendu d'Algériens.

Source web :

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:HSYxqX8JG74J:https://www.lematindz.net/news/16670-le-gaz-de-schiste-entre-le-politique-la-polemique-et-leconomique.html+%&cd=13&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le : 08/08/2019

<sup>lxxiii</sup> -ca déménagement 10/10

Superbe pièce fidèle au texte de virginie Despentes que j'avais déjà lu. Les thèmes sont encore tellement ô combien d'actualité! Certes certains aspects de la relation entre les hommes et les femmes ont un peu bougés mais si peu finalement.

Source web : <https://www.billetreduc.com/141914/evtcrit.htm>

Consultee le 22/08/2021

<sup>lxxiv</sup> La salle des conférences de Bazas affichait presque complet, vendredi soir, au meeting de Maxime Sibé, candidat UMP sur la 9e circonscription. Il y avait moins de monde que le 19 avril dernier, à La Brède. Ce soir-là, Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères, avait été retenu à Paris pour une réunion sur la Syrie. Aujourd'hui, les choses ont évolué et le maire de Bordeaux n'a pas manqué ce rendez-vous oh combien important pour son poulain. Alain Juppé qui dit vouloir préparer l'échéance de 2014 avec le lancement de la quatrième ligne de

---

tramway, la construction du grand stade (« le plus beau et le moins coûteux » de tous les projets menés en France).

Source web : <https://www.sudouest.fr/2012/05/29/avec-le-soutien-d-alain-juppe-728023-710.php>

Consulté le 01/08/2019

<sup>lxxv</sup> Le monde 2028 , la plupart de la population terrestre fut décimé par la colision d'un météore avec la planète les seuls survivants de cette apocalypse se sont regroupé en différents peuples , mais la terre connaît désormais d'incésent combat contre des monstres qui ont fait leur apparition juste apres la colision avec le météore.Désormais , la terre connaît une autre grand probleme , elle n'a plus que une seul année avant d'être détruite par une force inconnue mais **ô tellement** puissante et maléfique. mais une personne allait prendre conscience de cette menace , cette eprsonne était une jeune fille du nom de Yunie , a upassé trouble et aux pouvoirs mystiques , elle vivait dans le petit village d'Asthoria

Source web : <http://www.jeuxvideo.com/forums/1-1298-7060643-1-0-1-0-0.htm>

Consulté le 02/08/2018

<sup>lxxvi</sup> De Léopold II à Kabila fils, la RDC reste un élément névralgique dans l'histoire mondiale mais **Ô que tragique**.

Source web: <https://blogs.msf.org/fr/bloggers/katiana/rdc-toujours-et-encore>

Consulté le 02/08/2019

Autres exemples:

Rien ne m'émerveille plus que de voir de jeunes pousses fraîches, fragiles et brillantes jaillir de vieilles branches et ronces sèches aux apparences agressives qui semblaient pourtant ... mortes ... mais **ô que vivantes** ...

Source web: <https://www.flickr.com/photos/-simp/34443777896/>

Consulté le 02/08/2019

....sont la caution pour la pléthore d'emplois fictifs (mais **ô que bien rémunérés**) dans la fonction publique. Et comme les entrepreneurs sont les ...

Source web: site inaccessible : seule la page de la suggestion google montre l'exemple  
shttps://www.google.com/search?ei=nsJEXYnpDYmwa63dkbgK&q=%22pour+la+pl%C3%A9thore+d%27emplois+fictifs+%28mais+%C3%B4+que+bien+r%C3%A9mun%C3%A9r%C3%A9s%29+dans%22&oq=%22pour+la+pl%C3%A9thore+d%27emplois+fictifs+%28mais+%C3%B4+que+bien+r%C3%A9mun%C3%A9r%C3%A9s%29+dans%22&gs\_l=psy-ab.12...3183.5540..6448...0.0..0.48.88.2.....0....1..gws-wiz.....0i71.bV8qq06tS9A&ved=0ahUKEwiJsIuVp-XjAhUJ2BoKHa1uBKcQ4dUDCAo

Consulté le 02/08/2019

J'ai adoré le film Trouver Nemo. C'est mon préféré parmi tous les bons films d'animation des 15 dernières années. Plusieurs scènes, dialogues, situations absolument délicieuses (sans compter la chanson finale, La mer, de Charles Trenet). Toutefois, il y a une scène que je retiens précieusement. Toute simple mais **ô que porteuse de sens** : la dernière du film

Source web: <https://educavox.fr/temps/author/74-cooljacques?start=30>

Consulté le 02/08/2019

En effet, il nous a été permis de découvrir cette facette cachée mais **ô que Originale** de celle qui nous a replongés dans l'ambiance festive de « Sibam » (en duo avec Sidat Bonbon) ou encore dans l'aire de triste réalité que dégage « Li Dafa Gnaw ».

Source web :

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:V-IpuvUOpzoJ:revuedakar.com/le-clip-pas-le-choix-de-viviane-enfin-disponible/+&cd=62&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le 02/08/2019

---

Les Spice Girls, ce n'est pas que Wannabe. On doit à nos cinq « ex-meilleures amies » des looks excentriques, très « space » et une large gamme de chaussures...importables ou presque. Petit exemple : les buffalo qui donnait des haut-le-cœur à nos parents tout en nous mettant en transe. Bonne –ou mauvaise, c'est à vous de voir !- nouvelle, ces « baskets » mutantes sont elles aussi de retour. Moches, re-moches mais **ô que confortables**, on les trouve d'ores et déjà chez Browns Fashion en Angleterre et même chez... Balenciaga ! Qui l'eût cru, hein ?

Source web: <https://www.ffdesignermag.com/sneakers-plus-cest-bizarre-mieux-cest/>  
Consulté le 02/08/2019

Une autre jeune fille, vêtue d'un t-shirt Iron Maiden nous avait confié qu'elle avait séché ses cours pour pouvoir partager avec nous « son amour des livres », un journaliste nous racontait ses frasques de...journaliste, mais surtout, Leila nous avait parlé d'un projet que je ne pourrais qualifier que de magnifique : elle écrivait une sorte de conversation pour/ avec la fille qu'elle aurait, un jour, peut-être « c'est pour ma fille, une sorte d'héritage intellectuel et la preuve de mon amour inconditionnel... ». Je ne pouvais m'empêcher de sourire et d'être touchée par cet élan de sensibilité et de rêveries presque candides mais **ô que belles !**

Source web: [http://www.linstant-m.tn/article\\_117\\_tunis-book-club-kesako-.html](http://www.linstant-m.tn/article_117_tunis-book-club-kesako-.html)  
Consulté le 02/08/2019

toute personne externe voyant cette perf dira (et à juste titre) que Jackson a assuré , 20s de chant improvisé mais **ô que juste!** et quelques pas de danse net ce qu'il faut .....et ce qui a suffit pour mettre la fièvre dans la salle

Source web: <http://www.schkopi.com/forum/archives-des-news/olivier-cachin-matin-sur-prince-t12453.html>  
Consulté le 02/08/2019

... Depuis presque 2 semaines, nous avons la température que nous espérions depuis le début de l'été... Cette fin de semaine, des centaines de plaisanciers ont voulu en profiter pour faire du camping/voile... Comme moi... on a été bien servi... sauf que pour faire d'la voile, pas d'vent... Un vrai miroir liquide... **Mais Ô qu'agréable...**

Source web: <https://www.flickr.com/photos/-simpa/37160945091/in/pool-92767609@N00>  
Consulté le 02/08/2019

<sup>lxxvii</sup> Pour avoir un beau jardin, il ne suffit pas d'obtenir de s'offrir de s'approprier des belles plantes, il faut aussi un entretien régulier qui nécessite l'application du jardinier et la performance des bidules utilisés. Parmi les instruments indispensables, au-delà de la tondeuse, il y a la débroussailleuse, une machine de jardinage pas cher mais **ô comme utile** pour avoir une pelouse à la taille parfaite, et des allées et planchères propres terminées entretenues. Elle sert aussi à assainir sa propriété : éliminer broussailles pour éviter les rongeurs, reptiles, les moustiques et la propagation de feu. D'ailleurs, dans les zones rurales, le débroussaillage est une obligation légale. Avant d'investir dans l'achat de cet engin de jardinage, retrouver un à un points importants qui vous guide vers le bon choix.

Source web:  
<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:a3dMAj9nXnQJ:debroussailleuse.gazon-vert.com/debroussailleuse-unifirst-pas-cher/&hl=fr&gl=fr&strip=1&vwsrc=0>  
Consulté le 02/08/2019

Autres exemples:

Source web : <https://www.afrik.com/maroc-cessez-les-tests-hypocrites-de-virginite>  
Consulté le 02/08/2019

L'été s'en vient des ongles de couleurs estivales! Si simple mais **Ô comme jolie** #lesaristos #onglesresineetpoudre #prenezrdvdesmaintenant

Source web :  
<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Q2IHT8UR-xUJ:https://mysocialmate.com/tag/prenezrdvdesmaintenant+&cd=70&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>  
Consulté le 02/08/2019



---

Super agréable, accessible de tout les points de vue, bien organisé, avec même une casse croute pour réchauffer les petits et les grands. Menu standard, traditionnel, pas gourmet mais **ô comme bien adapté** !: fèves au lard, saucisses au sirop d'érable et chocolat chaud. Rien de plus, rien de moins, des petites portions pas gras. Oui, oui, fève au lard pas gras.

Source web:

[https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:WGcT-Of\\_6AJ:https://sourireturquoise.blogspot.com/2010/12/les-preparations-pour-noel-continuent.html+&cd=73&hl=fr&ct=clnk&gl=fr](https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:WGcT-Of_6AJ:https://sourireturquoise.blogspot.com/2010/12/les-preparations-pour-noel-continuent.html+&cd=73&hl=fr&ct=clnk&gl=fr)

Consulté le 02/08/2019

Vraiment drôle mais **Ô comme tristement réaliste**, en espérant que ça ne puisse pas arriver...

Source

web

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:tEscfSX0vU0J:https://truisme-lepamphlet.blogspot.com/2010/10/mineurs-emprisonnes.html%3Fspref%3Dfb+&cd=77&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le 02/08/2019

<sup>lxxviii</sup> Il est aussi, avec les textes d'accompagnements et les illustrations, une manière originale de découvrir un mode de vie surannée **mais à combien alléchant**, une envie de réinventer «la cuisine de grand - mère», une occasion de mieux connaître l'art culinaire picard...

source

web

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:xWPDmeyRZBUJ:https://www.standaardboekhandel.be/seo/nl/boeken/kookboeken/9782913924765/michel-francois/les-ficelles-de-la-cuisine-picarde-histoires-et-recettes&hl=fr&gl=fr&strip=0&vwsr=1>

consulté le : 02/08/2019

#### Autres exemples :

- Le sentiment dominant est que personne ne sait plus comment relever cet enjeu qui interroge profondément chacun de nous, quant à la capacité du monde que nous façon-recrutement, ce livre a pour principal intérêt la clarté de la présentation, évoquant les traditionnels **mais à combien essentiels** points clés afférents à la conception d'un CV efficace et à la lettre d'accompagnement.

source

web

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:pxpKxZEice8J:fr.1001mags.com/parution/entreprendre/numero-102-juin-1996/page-102-103-texte-integral+&cd=12&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

consulté le : 02/08/2019

- Puis, dans un registre dramatique, Dialogue des Carmélites de Francis Poulenc fait aussi son entrée Un opéra en trois actes sur le destin tragique de religieuses e sacrifiées sur l'autel de leur foi', commente la jeune femme. Mais **à combien déterminées** ! Tout comme Elena de Cavalli. Une personnalité sensuelle et forte.

source web :

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:h-XUhN4HNFUJ:fr.1001mags.com/parution/yegg/numero-29-octobre-2014/page-24-25-texte-integral+&cd=11&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

consulté le : 02/08/2019

- Dans un style graphique nerveux, mais **à combien talentueux** et réaliste, servis par des textes incisifs et ironiques, Farahaingo et Calinosophe nous livrent là une observation de la société Malagasy pleine de mordant et ... de tendresse.

source web :

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:LwmCmEeeNYcJ:https://www.decitre.fr/livres/les-aventures-de-philou-mimimaki-tome-1-malagasy-way-of-life-9782919069279.html+&cd=3&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

consulté le : 02/08/2019



---

<sup>lxxix</sup> Ce jour-là, vous serez entourés de tous ceux que vous aimez, vos proches, vos amis, pour partager avec eux tous votre bonheur. Ce bonheur qui marquera le premier jour du reste de vos vies.

Je suis là pour vous accompagner dans cette aventure extraordinaire, le temps d'une journée, **si courte mais ô si intense**. Pour faire des photos de mariage qui vous ressemblent. Pour capter toutes vos émotions et celles de ceux qui vous sont chers, les éclats de rire, les larmes discrètes, les mains qui s'entrelacent, les embrassades, les coupes qui s'entrechoquent, les bravos après le discours des amis mais aussi tous ces petits détails, qui sont pourtant si importants: la jolie robe qui virevolte, la petite fleur accrochée au costume du marié, la table si joliment dressée pour l'ensemble des convives...

Source : <https://janebouffier.fr/mariage/>

Consulté le 02/08/2018

<sup>lxxx</sup> Dans la mort de ce qui était ma vie, je repris une nouvelle existence, — **mais ô Dieu, combien triste !**

Source web :

[https://www.google.com/search?ei=IgdOXa2OGqS2gwfGvpmoCA&q=%22mais+%C3%B4+dieu+combien%22&oq=%22mais+%C3%B4+dieu+combien%22&gs\\_l=psy-ab.3...13086.17693..18057...0.0..0.83.718.16.....0....1..gws-wiz.....0i71j33i10.EtejHCxnb0&ved=0ahUKEwipT\\_i\\_fbjAhUk2-AKHUZfBoUQ4dUDCAo&uact=5](https://www.google.com/search?ei=IgdOXa2OGqS2gwfGvpmoCA&q=%22mais+%C3%B4+dieu+combien%22&oq=%22mais+%C3%B4+dieu+combien%22&gs_l=psy-ab.3...13086.17693..18057...0.0..0.83.718.16.....0....1..gws-wiz.....0i71j33i10.EtejHCxnb0&ved=0ahUKEwipT_i_fbjAhUk2-AKHUZfBoUQ4dUDCAo&uact=5)

Consulté le : 10/08/2019

<sup>lxxxi</sup> Source: [Galley Beggar Press on Twitter: "It's the 4th of July! Please join us in wishing our author @fictionatelier a very happy PUBLICATION DAY for her glorious first essay collection, Things Are Against Us. We couldn't be happier, or more bursting with pride. Hooray! /1 https://t.co/IUH0JsC9B" / Twitter \(googleusercontent.com\)](https://twitter.com/fictionatelier/status/1411609122517176323)

Fil de conversation en cache :

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:7Ihdn2XmZNgJ:https://mobile.twitter.com/galleybeggars/status/1411609122517176323+&cd=2&hl=fr&ct=clnk&gl=us>

Consulté le 01/09/2021

<sup>lxxxii</sup> Biden you are the most incompetent idiot of a President ever elected

Source: <https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:lswMa18zaIQJ:https://nep.facebook.com/FoxNews/posts/an-afghan-translator-who-helped-us-forces-in-the-region-now-fears-for-his-life-a/10160914643066336/+&cd=2&hl=fr&ct=clnk&gl=us>

Consulté le 01/09/2021

<sup>lxxxiii</sup> Source :

<https://books.google.fr/books?id=mkSmTU4Vdv0C&pg=PA297&lpg=PA297&dq=%22cette+tonnerre+de%22&source=bl&ots=bYBeziqWyb&sig=ACfU3U2AJJWEqB-OmfHMarfxJgxqgbqdg&hl=en&sa=X&ved=2ahUKEwjfgYz0x7LjAhUKkxOKHYswBZMQ6AEwCXoECAkQAQ#v=onepage&q=%22cette%20tonnerre%20de%22&t=false>

Consulté le 13/07/2019

---

<sup>lxxxiv</sup> When I was in school, we never did read a word about slavery or anything about how the Negro came to be in Amerikkka. Our history books were so goddamn whitewashed, it was unbelievable! But of course, that was the south for you, not that anywhere else was probably any better. So, again, thank you for your comment and for educating me and for **that WOW of a picture!** I love it!

Source web: <https://shelbycourtland.wordpress.com/2015/09/09/black-medusa/>

Consulté le 04/08/2016

<sup>lxxxv</sup> Going hysterical with the History Mystery series

The Duckbill platypuses and I went hysterically historical in the evening with the History Mystery Series. It is a delight to have editors join in and take the session to another level, especially when reading out a part of a book. Anushka Ravishankar and I tiptoed around an imaginary giant Nandi bull (the real one can be found at the Rajarajeshwara Temple in Thanjavur). We were helped along by three lovely people (three being the lucky charm) who lay down to help measure our sixteen feet long bull. Amid quizzes and facts and fiction, we traced our sea route from India to China and left the children with grid maps of the Bookaroo venue to find their way home! **I had an aargh of a time** and I hope the children were suitably arrghed as well!

Source web: <http://natashasharma.in/2014/12/a-swishfizzing-saturday-at-bookaroo/>

Consulté le 4/08/2016

<sup>lxxxvi</sup> « **I think of my best witty comebacks at least 7-working days later.** I mean, yes, sometimes I deliver **that BAM of a line** that's so perfect the sun bursts into flame in appreciation. \* I can be epic!! But it is, unfortunately !! not !! the norm!! »

Source web : <https://paperfury.com/10-things-ya-book-characters-do-dont-understand/>

Consulté le 08/07/2019

Autre exemple avec *bam*, avec la réduplication:

“but **that bam bam of a girl** is damn fugly.”

Source web: <https://www.nairaland.com/4434823/bbnaija-ahneeka-shades-ifu-ennada/1>

Consulté le 01/12/2020

<sup>lxxxvii</sup> Source web : <https://www.facebook.com/watch/?v=434323463907814>

Consulté le 01/12/2020

Autre exemple avec *roar* :

"Every community has that guy you think of when you remeber the local sports. Dick was always there from little league ball to high school sports to the town softball league. He had **that roar of a laugh** that couldn't help but make you smile. In fact I couldn't help but smile thinking of him now. Marc and Rita. I'm sorry for your loss"

Source web: <https://funeralinnovations.com/obituaries/view/376951/2/>

Consulté le 01/12/2020

Exemple avec *meow* :

Many thanks go to Mrs. Betty Middle, Jim Dressier, Bill Lynch, Seniors Four (J. Middle-dorf, N. Rice, Linda B., and D. Elliot) for **that meow of a dance** “Alley Cat”) for the fine program Wednesday afternoon. Mrs. Middeldorf told of the history, tradition and memories of Ravon Homecoming. The long evening ended with many unforgettable memories, and dreams of future homecomings and the aroma of the turkey baking in the oven.

Source

web:

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Ft0uA31TKKkJ:https://newspaperarchive.com/brazil-daily-times-dec-01-1964-p-6/&hl=fr&gl=us&strip=0&vwsrc=1>

Consulté le 01/12/2020

---

Exemple avec woof :

Oreo as I start to open the pkg, he will get **that woof of a smell** as if it were cat nip and now my 19yr.

Source web: <https://www.petco.com/shop/en/petcostore/product/natural-and-organic-cat-treats/purina-friskies-party-mix-natural-yums-with-real-chicken-cat-treats?bvstate=pg:3/ct:r#reviews>

Consulté le: 01/12/2020

<sup>lxxxviii</sup> “An Amazon Best Book of October 2019. An engaging, at times breathless, read that builds in anticipation, even after **that bang of a beginning** . There is barely a wasted word in the book, and the tensions that develop between various members of the family, good or bad, recognized or not—as well the tensions we feel as readers—keep the narrative humming. It’s difficult to describe what makes one memoir more readable than another. But put this one at the top of your list.” —Amazon Book Review

<https://www.barnesandnoble.com/w/wild-game-adrienne-brôdeur/1130010789?bvstate=pg:3/ct:r>

Consulté le 01/12/2020

<sup>lxxxix</sup> Hey ladies — it’s the same thing over and over again. Post after post , comment after comment with “hi how are you?” .... meaning they’ve completely ignored every word in your long beautifully crafted message. It kills me ! How men expect to get a response to that blah of a message still blows my mind. Anyway , I know what you are searching for. Something to fill the gap at home. Someone to make us feel loved , needed and craved.

Source

web:

[https://www.reddit.com/r/OnlineAffairs/comments/jwg4il/30\\_f4f\\_straight\\_but\\_looking\\_for\\_u\\_k\\_lady\\_friends/](https://www.reddit.com/r/OnlineAffairs/comments/jwg4il/30_f4f_straight_but_looking_for_u_k_lady_friends/)

Consulté le 1/12/2020

<sup>xc</sup> Source web : <https://twitter.com/iampinglacson/status/1189442238197239813>

Consulté le 2/12/2020

<sup>xc</sup> Source web:

<https://books.google.fr/books?id=fkNGYsO1OPYC&pg=PA238&lpg=PA238&dq=%22that+fuck+of+a%22&source=bl&ots=SQnpOnM10e&sig=PvcIwX-b1Z8O1SqDMp4Z3WuYpl8&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjpoYiRpd3bAhUInRQKHbHBBf8Q6AEIVTAJ#v=onepage&q=%22that%20fuck%20of%20a%22&f=false>

Consulté le 18/06/2018

Source : Fast Friends, by Stuart Kaufman, Xlibris Corporation, p238, 25 févr. 2005 - 253 pages

<sup>xcii</sup> Joe Biden, democratic presidential debate 27/06/2019: il répondait à la question : “if an individual is living the USA without documents... and that is his only offense, should that person be deported?”

<sup>xcii</sup> So after **this HOLY SHIT of a fight**, the party does not break up! It continues! In fact Shannon and Tamra put on stalker outfits and run around the room making complete

---

assholes out of themselves, ending the night by molesting Heather who probably can't get away easily due to the skates.

Source web :

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:p4syTE0Eab0J:https://beckysspin.weebly.com/real-housewives-of-orange-county/s11-e5-boogie-fights+&cd=6&hl=en&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le 08/07/2019

<sup>xciii</sup> So after **this HOLY SHIT of a fight**, the party does not break up! It continues! In fact Shannon and Tamra put on streaker outfits and run around the room making complete assholes out of themselves, ending the night by molesting Heather who probably can't get away easily due to the skates.

Source web :

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:p4syTE0Eab0J:https://beckysspin.weebly.com/real-housewives-of-orange-county/s11-e5-boogie-fights+&cd=6&hl=en&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le 08/07/2019

<sup>xciv</sup> It has a real **gee-whizz of a conspiracy story** about Princess Diana.

Source web: [https://adloyada.typepad.com/adloyada/2005/10/princess\\_diana\\_.html](https://adloyada.typepad.com/adloyada/2005/10/princess_diana_.html)

Consulté le: 20/07/2019

<sup>xcv</sup> Elleebana Lash Lift rods make such a difference to the lift you can achieve, this will set you apart from the competition. A beautiful **WOW of a lift** every time. These are now preferred by our therapists over the more traditional lash lift shields. If you do not use these Elleebana silicone rods you will not achieve the lovely LIFT for which Elleebana Lash Lift is renowned.

Source web:

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:yVOduf3FYDgJ:https://www.adamandedistribution.co.uk/products/lash-lift-silicone-rods-refills-all-sizes/+&cd=14&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le: 18-06-2018

<sup>xcvi</sup> <sup>xcvi</sup> « you bother.. »

Source web : <https://www.fanfiction.net/s/12031754/9/Reviving-Loth%C3%ADriel>

Consulté le 08/07/2019

<sup>xcvii</sup> This sho' was a **thunderation of** a tipsy performance! At least you now got a blue face to go with your blue eyes HAHAHA. This ain't no flash in the pan performance, I dead-guarantee

Source web: [http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:k40-gdQ1\\_scJ:www.singsnap.com/karaoke/r/24117425+&cd=6&hl=en&ct=clnk&gl=fr](http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:k40-gdQ1_scJ:www.singsnap.com/karaoke/r/24117425+&cd=6&hl=en&ct=clnk&gl=fr)

Consulté le 13/07/2019

---

<sup>xcviii</sup> The Oh views Priscilla's promiscuous free fall as "you go, girl!" liberation and uses sexual frankness for comic shock value. But instead of shocking us, this wink-wink, nudge-nudge of a movie is a charm-challenged look at labored lustfulness. When you're choosing a film, I suggest you abstain

Source web : <https://www.chron.com/entertainment/movies/article/The-Oh-in-Ohio-1635000.php>

Consulté le 08/07/2019

<sup>xcix</sup> And, well, sorry for the country I'm living in. Personally, I wasn't voting for that eff of a jerk. In fact, most of the people I know didn't, it's very likely that he'd decided to vote for himself.

Source web : <https://abagond.wordpress.com/2018/07/16/russsiagate-update/>

Consulté le 08/07/2019

<sup>c</sup> And by that I mean, the taste of success. I'm telling you now, you've got yours coming. It may be in your best interest to hear that song and let it fill your heart and spirit with joy. Because I'm telling you sister, you are in for some mighty big surprises. With or without that 4-letter word of a man. You've got it coming girlfriend, and that's all they're allowing me to say about that. Anything else?

Source web : <http://www.medicinewomanmedium.com/2016/04/21/996/>

Consulté le 08/07/2019

Exemple supplémentaire :

And more reason to avoid that 4 letter word of a network

<https://twitter.com/FoxBusiness/status/958955589240934400>

Consulté le 08/07/2019

<sup>ci</sup> "Chuck" has signed to play baseball with the Philadelphia National League club and is a **gee whizz of a basketball player**.

Source web:

[https://archive.org/stream/whitinspindle1949unse/whitinspindle1949unse\\_djvu.txt](https://archive.org/stream/whitinspindle1949unse/whitinspindle1949unse_djvu.txt)

Consulté le 23/09/2021

Autre exemple avec gee-whizz :

The Sunday Express is not a newspaper I'd ever choose to read. But today's edition caught my eye when I popped into Tesco's for some teabags this morning. It has a real **gee-whizz of a conspiracy** story about Princess Diana. Princess Diana, it says, was murdered by the secret services of Britain and France because she was planning to commit herself to open support of the Palestinian cause. Unfortunately, there isn't an online version of the story.

Source:

[https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:HN9NAk3X47EJ:https://adloyada.typepad.com/adloyada/2005/10/princess\\_diana\\_.html+&cd=2&hl=en&ct=clnk&gl=fr](https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:HN9NAk3X47EJ:https://adloyada.typepad.com/adloyada/2005/10/princess_diana_.html+&cd=2&hl=en&ct=clnk&gl=fr)

---

Consulté le: 09/07/2019 (page disparue depuis)

<sup>cii</sup> This Steven Universe Music Video is a Ray of Sunlight and Hope in This What the Fuck of a Week

Source web : <https://www.autostraddle.com/this-stein-universe-music-video-is-a-ray-of-sunlight-and-hope-in-this-what-the-fuck-of-a-week-388780/>

Consulté le 08/07/2019

Exemple supplémentaire :

A big giant "what the fuck" of a film

<https://letterboxd.com/film/saint-bernard/>

Consulté le 08/07/2019

<sup>ciii</sup> Despite that "WTF" of a plot summary, the movie got 6 out of 10 stars on IMDB, **Ragu**.

Source web : <https://boards.straightdope.com/sdmb/showthread.php?t=574153>

Consulté le 08/07/2019

<sup>civ</sup> Yes, that is the play.

edit: so happy I have this spot under willywoo. I wrote that lol of a response just cause it was you I was responding to. Thanks for acknowledging! :) Source web :

<https://www.pocketfives.com/forums/topic/642904-employer-bouncing-checksunemployment-benefits-rant/>

Consulté le 08/07/2019

Exemple supplémentaire:

Yep, even with that LOL of a surname, I'd say that the current mayor of Denver, Colorado is a shoo-in for that gubernatorial seat. With such a fuckheaded opposition, how could he lose? Source web :

[http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:2UbEQpmwFD0J:www.sabinabecker.com/2010/08/wankers\\_of\\_the\\_week\\_oppressed.html+%&cd=12&hl=en&ct=clnk&gl=fr](http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:2UbEQpmwFD0J:www.sabinabecker.com/2010/08/wankers_of_the_week_oppressed.html+%&cd=12&hl=en&ct=clnk&gl=fr)

Consulté le 08/07/2019

<sup>cv</sup> « wow a of story »

Source web : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:ypAb-eNmkRcJ:www.rabbilynnatargan.com/blog/the-wow-of-a-dani-shapiro-writing-retreat+%&cd=13&hl=en&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le 08/07/2019

Exemple supplémentaire :

*'It's a wow of a feel-good show!'*

Source web: <https://www.facebook.com/aberystwytharts/posts/fab-review-of-hairspray-in-the-stage-its-a-wow-of-a-feel-good-show-httpwwwthesta/300723526691707/>

Consulté le: 20/07/2019

---

Exemple supplémentaire :

On a more personal note I feel this full Moon is going to provide a way for us to move forward in an unprecedented way something we have hoped for. If we have been applying ourselves it's all happening for us if we have left the past behind we have great opportunities to make things good for ourselves and our families. The chance is there to make transformational changes around us **it's a wow of a full Moon!**

Source web: <http://www.astroawareness.com/vals-moon-reading-2018/>

Consulté le: 20/07/2019

<sup>cvi</sup> Dans le COCA, nous avons trouvé 3 occurrences seulement pour *wow*, une dizaine d'occurrences supplémentaires pour *ouch*, aucune pour les onomatopées primaires comme *bam*, *bang*, etc...

Exemples sur Goggle:

Wow...**that is one ouch of a review**...for IMPROV in general! However, I do feel the need to point out that while uniforms are rather lame in my opinion (although I can see the point of wearing them) If he felt the need to reach out and criticize wardrobe....it seems like a pretty petty thing for a "professional" reviewer to be laying into.

Source web: <http://city3.kcimprov.com/viewtopic.php?f=1&t=1646>

Consulté le: 20/07/2019

Autre exemple :

\$ 345 is for doing 41 to 60 km/hr over the speed limit. . \$460 fine is for doing 61km/hr over the speed limit. Both are under the category of Excessive Speed. No need for your speed to be printed on the face of your ticket. [...] This may not be what you'd like to hear but hopefully it will prepare you for the realities of court. Good luck cause **that's one ouch of a fine.**

Source web: <https://www.bcsportbikes.com/forum/archive/index.php/t-21990.html>

Consulté le: 20/07/2019

<sup>cvii</sup> She wrote: *At my instigation, my online reading group has started a discussion of your poem, Before You Read the Plaque About Turner's 'Slave Ship.' "It's one wow of a poem. But we've all run aground on "fanacious." One of us discovered that it's in Turner's epigram to the painting, but we still have no clue as to its meaning.*

Source web: <http://ekphrastics.blogspot.com/2007/10/poor-old-turner-one-minute-critics-wer.html>

Consulté le 20/07/2019

Exemples supplémentaires (sur le même site) :

Regardless, **this is one wow of a show**, and its music has haunted me ever since I first heard it. "Turn your face away from the garish light of day..."

Autre exemple :

Then I wrote "Stress Club," wherein a young man attends Sex 101 at college, and it's one wow of a course, taught by an hourglass figured woman who then takes him as a private lover

**Source web (la même pour les deux occurrences) :** <http://www.hipiers.com/13oct.html>

Consulté le 20/07/2019



---

<sup>cviii</sup> In **this one wow of a scene**, we get to see our favorite protagonist.

Basically top tiers 1 and 2 can't catch the Ancient Minister, so the low-mid tier has to do the dirty work and knock the ball out of the Ancient Minister's machine thingy.

Source web: [https://aminoapps.com/c/smash/page/blog/top-20-favorite-subspace-emissary-cutscenes/qZfR\\_uB4v5nlbvLk4z24kWDrN4GNen](https://aminoapps.com/c/smash/page/blog/top-20-favorite-subspace-emissary-cutscenes/qZfR_uB4v5nlbvLk4z24kWDrN4GNen)

Consulté le 20/07/2019

<sup>cix</sup>

The guy is such a douche; I wish I could sentence him to having the wig permanently glued onto his head.

So after this HOLY SHIT of a fight, the party does not break up! It continues! In fact Shannon and Tamra put on streaker outfits and run around the room making complete assholes out of themselves, ending the night by molesting Heather who probably can't get away easily due to the skates.

Source : <https://beckysspin.weebly.com/real-housewives-of-orange-county/s11-e5-boogie-fights>

Consulté le 05-10-2019

<sup>cx</sup> Source : recherche Google le 08/04/2020, première page :

<https://www.google.fr/search?q=%22ce+merde+de%22&sxsrf=ALeKk03mKI4oNNBhMaJG33kjjFNpI8jT3A:1586358324665&ei=NOiNXreWKIfga7nXidAH&start=30&sa=N&ved=2ahUKEwi3gLajjdnoAhUH8BoKHblrAno4FBDy0wN6BAgLEDc&biw=1536&bih=751>

<sup>cxii</sup> Tony and Carmela showed the sheer hell of a marriage between two people who hate themselves even more than they hate each other.

Source web: <https://www.vulture.com/2016/09/tv-couples-tami-and-eric-vs-tony-and-carmela.html>

Consulté le 20/07/2019

<sup>cxiii</sup> Source web : <https://www.disboards.com/threads/sunscreen-in-dec.2022334/>

Consulté le 05-10-2019

<sup>cxiiii</sup> Source web : <http://www.runningforbling.com/2013/03/results-and-many-dns.html>

Consulté le 05-10-2019

<sup>cxiv</sup> Source web : <https://www.wattpad.com/162406353-the-dawnless-night-summoning-chapters-nine-to/page/>

Consulté le 05-10-2019

<sup>cxv</sup> Référence :



---

<https://books.google.fr/books?id=nUsRAgAAQBAJ&pg=PA217&lpg=PA217&dq=that+%22prick+of+a+bastard%22&source=bl&ots=dixWw-YPI&sig=ACfU3U3V6HGZUMJXHDSkD0ugAR7y-xRIGw&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwj55jHgfvkAhWCDWMBHbHiDo0Q6AEwBXoECAUQAQ#v=onepage&q=that%20%22prick%20of%20a%20bastard%22&f=false>

in *The Godfathers of London: Second in The Singhing Detective Series*, by M. C. Dutton, p217, Troubador Publishing Ltd, 1 déc. 2013 - 338 pages

<sup>cxvi</sup> Référence :

[https://books.google.fr/books?id=BdWIBAAQBAJ&pg=PT125&lpg=PT125&dq=%22prick+of+a+bastard%22&source=bl&ots=4W4h4Au4Wk&sig=ACfU3U0RseOaATuaJsYJlWeJ4AgOTCfDg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiYmcWgg\\_vkAhXSziUKHahhArMQ6AEwAnoECAgQAQ#v=onepage&q=%22prick%20of%20a%20bastard%22&f=false](https://books.google.fr/books?id=BdWIBAAQBAJ&pg=PT125&lpg=PT125&dq=%22prick+of+a+bastard%22&source=bl&ots=4W4h4Au4Wk&sig=ACfU3U0RseOaATuaJsYJlWeJ4AgOTCfDg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiYmcWgg_vkAhXSziUKHahhArMQ6AEwAnoECAgQAQ#v=onepage&q=%22prick%20of%20a%20bastard%22&f=false)

in *The Danger of Destiny*, by Leigh Evans, Pan Macmillan, 12 mars 2015

<sup>cxvii</sup> Reference :

[https://books.google.fr/books?id=r5o6DwAAQBAJ&pg=PA25&lpg=PA25&dq=%22prick+of+a+bastard%22&source=bl&ots=YsC9HKLtWh&sig=ACfU3U2IxdD1eefdZSytw6Kg\\_JvVTOFyJg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiYmcWgg\\_vkAhXSziUKHahhArMQ6AEwAXoECAkQAQ#v=onepage&q=%22prick%20of%20a%20bastard%22&f=false](https://books.google.fr/books?id=r5o6DwAAQBAJ&pg=PA25&lpg=PA25&dq=%22prick+of+a+bastard%22&source=bl&ots=YsC9HKLtWh&sig=ACfU3U2IxdD1eefdZSytw6Kg_JvVTOFyJg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiYmcWgg_vkAhXSziUKHahhArMQ6AEwAXoECAkQAQ#v=onepage&q=%22prick%20of%20a%20bastard%22&f=false)

in *Sons of Justice 6: A Painter Walks into an Irish Pub*, by Dixie Lynn Dwyer, (P25), Siren-BookStrand

<sup>cxviii</sup> Source : <https://forum.novelupdates.com/threads/shuras-wrath.28895/>  
consulté le 01/10/2019

<sup>cxix</sup> Source :

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:ih6uLe2oVHcJ:https://www.jamiego1dpokerfan.net/high-stakes-poker-season-3-episode-1/&hl=fr&gl=fr&strip=1&vwsrc=0>

Consulté le 01/10/2019

<sup>cxx</sup> Source web :

<https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:wrGaq1OcBOUJ:https://picgra.com/user/rahatubs/6009095638+&cd=9&hl=en&ct=clnk&gl=fr>

Consulté le : 06/07/2019

<sup>cxxi</sup> Exemples dans leur ordre d'apparition :

Source web : <https://www.youtube.com/watch?v=u5ah9w4EVns>

Consulté le : 06/07/2019

---

Source web : <https://www.youtube.com/watch?v=JDUKXdq0v5c>

Consulté le : 06/07/2019

Source web : <https://www.youtube.com/watch?v=o1xlD-zfljk>

Consulté le : 06/07/2019

Source web : [https://www.wattpad.com/332603666-go-follow-doge\\_food](https://www.wattpad.com/332603666-go-follow-doge_food)

Consulté le : 06/07/2019

Source web :

[https://www.facebook.com/portuguesebakerymacau/posts/1003409333069204?comment\\_id=1003436119733192&comment\\_tracking=%7B%22tn%22%3A%22R%22%7D](https://www.facebook.com/portuguesebakerymacau/posts/1003409333069204?comment_id=1003436119733192&comment_tracking=%7B%22tn%22%3A%22R%22%7D)

Consulté le : 06/07/2019

Source web : [https://www.altscene.com/forum/view\\_post/32214](https://www.altscene.com/forum/view_post/32214)

Consulté le : 06/07/2019

<sup>cxii</sup> Exemples dans leur ordre d'apparition :

Source web: <https://www.youtube.com/watch?v=L8Tv6j-9rGE>

Consulté le 29-06-2019

Source web: <https://sharechat.com/amp/profile/123017355>

Consulté le 29-06-2019

Source web : [https://www.instagram.com/behn\\_vaziri/](https://www.instagram.com/behn_vaziri/)

Consulté le : 06 /07/2019

Source web : [https://www.google.com/search?ei=9MIgXay2I5-DjLsP6Z-dmAw&q=%22%E2%9B%94+you+dare%22&oq=%22%E2%9B%94+you+dare%22&gs\\_l=psy-ab.3...2313.4750..5207...0.0..0.73.839.13.....0....1..gws-wiz.....0i71j38j0i8i7i30j0i30.unAi0s-0EaY](https://www.google.com/search?ei=9MIgXay2I5-DjLsP6Z-dmAw&q=%22%E2%9B%94+you+dare%22&oq=%22%E2%9B%94+you+dare%22&gs_l=psy-ab.3...2313.4750..5207...0.0..0.73.839.13.....0....1..gws-wiz.....0i71j38j0i8i7i30j0i30.unAi0s-0EaY)

L'exemple est introuvable sur la page du site mais il est visible sur la page Google, avant d'entrer dans le site.

Consulté le : 06 /07/2019

<sup>cxiii</sup> Source: *The Termitator Genisys* 49ème minute (réplique de Sarah Connor).

<sup>cxiv</sup> Source web : [https://www.reddit.com/r/copypasta/comments/b1w9kh/fuck\\_off/](https://www.reddit.com/r/copypasta/comments/b1w9kh/fuck_off/)

Page consultée le 11/03/2021

---

<sup>cxxv</sup> Source web : <https://twitter.com/chrischinpierce/status/645408671665491968>

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxvi</sup> Entrée de l'*Urban Dictionary* (<https://www.urbandictionary.com/define.php?term=kmtfo>)

<sup>cxxvii</sup> Source web:

[https://books.google.fr/books?id=sLpe5EE71aEC&pg=PA198&lpg=PA198&dq=%22He+knocked+the+fuck+out+of+me+%22&source=bl&ots=j0zD88mKqG&sig=ACfU3U1tcI1acFpRqxrSEyGoyZMUL0oE4A&hl=fr&sa=X&redir\\_esc=y#v=onepage&q=%22He%20knocked%20the%20fuck%20out%20of%20me%20%22&f=false](https://books.google.fr/books?id=sLpe5EE71aEC&pg=PA198&lpg=PA198&dq=%22He+knocked+the+fuck+out+of+me+%22&source=bl&ots=j0zD88mKqG&sig=ACfU3U1tcI1acFpRqxrSEyGoyZMUL0oE4A&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=%22He%20knocked%20the%20fuck%20out%20of%20me%20%22&f=false)

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxviii</sup> MEME: *If you make a mess, clean it the fuck up.*

Source web : <https://memegenerator.net/instance/23187463/retail-robin-if-you-make-a-mess-clean-it-the-fuck-up>

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxix</sup> Source web: <https://yuki.la/sp/99510680>

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxx</sup> Source web : <https://www.reddit.com/r/hardstyle/comments/b2bn6b/lyrics/>

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxxii</sup> Source web: <https://www.personalitycafe.com/threads/the-it-pisses-the-fuck-out-of-me-infj-thread.340674/>

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxxiii</sup> Source web : <https://www.facebook.com/watch/?v=630715464163025>

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxxiii</sup> Source web: ["he said something that shook the fuck out of me" - Recherche Google](#)

Page consultée le 11/03/2021

---

<sup>cxxxiv</sup> Source web : <https://soundcloud.com/nolifenino/4ever>

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxxv</sup> Source web:

<https://www.facebook.com/RhyeMusic/photos/%E2%80%9Cplease%E2%80%9D-and-%E2%80%9Csummer-days%E2%80%9D-are/1640002779344183/>

Page consultee le 11/03/2021

<sup>cxxxvi</sup> Source web :

[https://books.google.fr/books?id=NOmQDwAAQBAJ&pg=PT108&lpg=PT108&dq=%22Terrence+had+worked+me+the+fuck+up%22&source=bl&ots=FQDZFmgz85&sig=ACfU3U13TV1djdeb8iSk36dpY7vf2AxNCg&hl=fr&sa=X&redir\\_esc=y#v=onepage&q=%22Terrence%20had%20worked%20me%20the%20fuck%20up%22&f=false](https://books.google.fr/books?id=NOmQDwAAQBAJ&pg=PT108&lpg=PT108&dq=%22Terrence+had+worked+me+the+fuck+up%22&source=bl&ots=FQDZFmgz85&sig=ACfU3U13TV1djdeb8iSk36dpY7vf2AxNCg&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=%22Terrence%20had%20worked%20me%20the%20fuck%20up%22&f=false)

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxxvii</sup> Source web:

[https://books.google.fr/books?id=WtYuDwAAQBAJ&pg=PT62&lpg=PT62&dq=%22It%27s+boring.+They+worked+the+fuck+out+of+me+for+no+pay%22&source=bl&ots=yMEuhODkgz&sig=ACfU3U2-PU\\_zuJwqQ6dUt9cl4G9L55sCzw&hl=fr&sa=X&redir\\_esc=y#v=onepage&q=%22It's%20boring.%20They%20worked%20the%20fuck%20out%20of%20me%20for%20no%20pay%22&f=false](https://books.google.fr/books?id=WtYuDwAAQBAJ&pg=PT62&lpg=PT62&dq=%22It%27s+boring.+They+worked+the+fuck+out+of+me+for+no+pay%22&source=bl&ots=yMEuhODkgz&sig=ACfU3U2-PU_zuJwqQ6dUt9cl4G9L55sCzw&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=%22It's%20boring.%20They%20worked%20the%20fuck%20out%20of%20me%20for%20no%20pay%22&f=false)

Page consultee le 11/03/2021

<sup>cxxxviii</sup> Source web :

[https://www.reddit.com/r/Porndio/comments/k3fz5v/sure\\_there\\_is\\_not\\_a\\_another\\_guy/](https://www.reddit.com/r/Porndio/comments/k3fz5v/sure_there_is_not_a_another_guy/)

Page consultée le 11/03/2021

<sup>cxxxix</sup> Source web : <https://www.facebook.com/watch/?v=1326943597430819>

Page consultée le : 11/03/2021

<sup>cxl</sup> Source web: <https://eksisozluk.com/biri/shut-the-fuck-up-your-mouth-bitch>

Page consultée le : 11/03/2021

---

cxli Source web :

[https://www.reddit.com/r/CommentAwardsForum/comments/atzz8c/just\\_a\\_little\\_backstory\\_t\\_he\\_person\\_on\\_the\\_right/](https://www.reddit.com/r/CommentAwardsForum/comments/atzz8c/just_a_little_backstory_t_he_person_on_the_right/)

Page consultée le 11/03/2021

cxlii Source web : <https://ask.fm/katrinajoness>

Contexte: *Everyone knows it's you sending everyone hate so you should cut the fuck out of it you have such a bad reputation it's descusting even hearing your name.*

Page consultée le : 11/03/2021

cxliii “An Amazon Best Book of October 2019. An engaging, at times breathless, read that builds in anticipation, even after **that bang of a beginning** . There is barely a wasted word in the book, and the tensions that develop between various members of the family, good or bad, recognized or not—as well the tensions we feel as readers—keep the narrative humming. It’s difficult to describe what makes one memoir more readable than another. But put this one at the top of your list.” —Amazon Book Review

<https://www.barnesandnoble.com/w/wild-game-adrienne-brodeur/1130010789?bvstate=pg:3/ct:r>

Consulté le 01/12/2020

cxliv Source web : <https://www.facebook.com/watch/?v=434323463907814>

Consulté le 01/12/2020

Autre exemple avec *roar* :

"Every community has that guy you think of when you remeber the local sports. Dick was always there from little league ball to high school sports to the town softball league. He had **that roar of a laugh** that couldn't help but make you smile. In fact I couldn't help but smile thinking of him now. Marc and Rita. I'm sorry for your loss"

Source web: <https://funeralinnovations.com/obituaries/view/376951/2/>

Consulté le 01/12/2020

Exemple avec *meow* :

Many thanks go to Mrs. Betty Middle, Jim Dressier, Bill Lynch, Seniors Four (J. Middle-dorf, N. Rice, Linda B., and D. Elliot) for **that meow of a dance** “Alley Cat”) for the fine program Wednesday afternoon. Mrs. Middeldorf told of the history, tradition and memories of Ravon Homecoming. The long evening ended with many unforgettable memories, and dreams of future homecomings and the aroma of the turkey baking in the oven.

Source

web:

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Ft0uA31TKKkJ:https://newspaperarchive.com/brazil-daily-times-dec-01-1964-p-6/&hl=fr&gl=us&strip=0&vwsr=1>

Consulté le 01/12/2020

---

Exemple avec *woof* :

Oreo as I start to open the pkg, he will get **that woof of a smell** as if it were cat nip and now my 19yr.

Source web: <https://www.petco.com/shop/en/petcostore/product/natural-and-organic-cat-treats/purina-friskies-party-mix-natural-yums-with-real-chicken-cat-treats?bvstate=pg:3/ct:r#reviews>

Consulté le: 01/12/2020

<sup>exlv</sup> Consulté en ligne le 26/11/2020 à l'adresse suivante :

[https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/45126/symposium-freedom-religion-belief-cultural-rights-and-women\\_vi](https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/45126/symposium-freedom-religion-belief-cultural-rights-and-women_vi)

Extrait de l'article : *Symposium on Freedom of Religion of Belief, Cultural Rights and Women*, publié dans *European Union, external action*, le 23/05/2018 - 10:00

<sup>exlvi</sup> A la conférence, Kyoya était entre Tala et Nile, alors que Ginga était entre Masamuné et Tsubasa alors que Yu était le plus loin de lui. Le Blader DJ posait surtout des questions à Kyoya qui ne tint pas longtemps sous le harcèlement du Blader et explosa que s'il était là, c'était uniquement pour battre Ginga.

Source web : <https://miss-du-beyblade.skyrock.com/tags/j3iuZFc40wi-Gan-Gan-Galaxy.html>

Consulté le 01/12/2020

<sup>exlvii</sup> Consulté le 26/11/2020, à l'adresse suivante :

<https://www.girlsglobe.org/2019/03/28/what-word-feminism-means-me/>

---

## Annexe 2 : comparaison entre *oh God* et *oh shit*

Nous avançons que les interjections secondaires ne résultent pas d'un effacement sémantique, mais d'une perte de potentiel référentiel. D'ailleurs, nous pouvons montrer que les interjections secondaires gardent certaines propriétés des items lexicaux depuis lesquelles elles sont converties. Par exemple, celles qui proviennent d'un nom propre (*Hell, God*) ne se comportent pas comme celles qui proviennent de verbes (*fuck ! damn !*) ou de noms (*shit !*). Par exemple, nous avons montré au chapitre 5 que la présence d'un déterminant était obligatoire dans certains rattrapages syntaxiques pour les interjections secondaires ne provenant pas d'un nom propre (*what in Ø Hell ; what in the Hell ; what in **the** fuck, \*what in Ø fuck*). Nous avons également vu au chapitre 8, avec la contrainte du branchement semblable, que les propriétés grammaticales de l'item de départ permettent ou interdisent certains emprunts de fonction. Par ailleurs, dans les corpus écrits, on peut observer que les interjections secondaires provenant de noms propres gardent une majuscule à l'initiale, alors que ce n'est pas le cas d'interjections secondaires venant de noms communs ou de verbes, comme nous allons le voir ici.

Dans cette section, nous allons comparer le taux de présence de majuscules dans une interjection provenant d'un nom propre (*God*) avec celui d'une interjection provenant d'un nom commun (*shit*). Nous les comparerons au sein d'une locution interjective (*oh god, oh shit*), afin que la majuscule ne soit pas l'indication d'un début de tour de parole.

### I. British Corpus

Voici les résultats que nous avons trouvés sur le corpus British National Corpus (BNC)

#### 1. oh God :

**1.1.** Nous avons effectué des requêtes pour les couples interjectifs qui vont suivre sans aucune majuscule ni ponctuation et avec un espace entre les deux items lexicaux, exactement comme suit : *oh god*

Sur les 176 premières occurrences d'*oh god*, nous avons compté 123 occurrences de *god* avec majuscule et 53 occurrences sans majuscule, ce qui fait un pourcentage de 70% d'occurrences avec la majuscule contre 30% d'occurrences sans la majuscule, soit 2.32 fois

plus d'occurrences avec la majuscule. Nous avons affaire au même ordre de grandeur entre les deux écritures.

*Présence de majuscule à l'interjection secondaire God dans le BNC :*

oh god	Majuscule à l'initiale	Minuscule à l'initiale	total
occurrences	123	53	176
Pourcentage	69.886	30.114	100
Facteur différentiel	* 2.32	1/2.32	

**1.2. Comparaison avec *oh shit* :**

**1.2.1.** Nous avons tapé la requête *oh shit* sans aucune majuscule ni ponctuation et avec un espace entre les deux items lexicaux, comme suit : *oh shit*

Les résultats sont encore plus probants. Sur 176 occurrences disponibles, seules deux possédaient une majuscule, ce qui donne un résultat d'environ 1% d'occurrences avec la majuscule contre environ 99% sans la majuscule. Il y a ainsi 87 fois plus d'occurrences sans majuscule ( $174/2 = 87$ ). Cette fois-ci, nous n'avons pas affaire au même ordre de grandeur entre les deux écritures (les deux chiffres ne se situent pas dans la même puissance de 10).

*Présence de majuscule à l'interjection secondaire shit dans le BNC :*

oh [VIRGULE] shit	majuscule	minuscule	total
Occurrences	2	174	176
Pourcentage	1.136	98.864	100
Facteur différentiel	1/87	*87	

**Facteur comparatif :**

Le nombre de majuscules par rapport aux minuscules pour *oh god* est 2.32 fois plus important. Le nombre de majuscules par rapport aux minuscules chez *oh shit* est 87 fois moins important. La propension du premier graphème de l'interjection secondaire à être écrit en majuscule est donc 201.84 fois plus important pour *oh god* que pour *oh shit* :  $2.32 * 87 =$  **201.84.**



*Facteur différentiel pour Oh God et Oh shit*

	Majuscule
% pour oh god	*2.32
% pour oh shit	1/87
Facteur différentiel	201.84

2. Nous avons ajouté une virgule entre l'interjection primaire et l'interjection secondaire et avons tapé tous les caractères en minuscules.

Nous pouvons nous attendre à ce que la propension de *God* à garder la majuscule derrière une virgule soit plus faible que sa propension à la garder sans aucune ponctuation. En effet, on pourrait interpréter l'absence de ponctuation entre les deux items *oh* et *God* comme un simple oubli du point d'exclamation, or c'est peut-être précisément ce point d'exclamation oublié qui engendre une majuscule à l'initiale (*Oh God* = *Oh ! God*). En d'autres termes, le décompte des majuscules dans les locutions interjectives sans ponctuation pourrait être parasité par la présence d'une proportion indéterminable de majuscules dues à un point d'exclamation qui aurait simplement été omis. À l'inverse, la virgule étant nécessairement une ponctuation de milieu de phrase, on peut s'attendre à ce que cette proportion indéterminable disparaisse dans le décompte des majuscules quand les interjections sont séparées par une virgule, ce qui ne laisserait à la fin que les majuscules dues au fait que l'interjection *God* garde la trace du nom propre dont elle est issue.

2.1. oh, god

Sur 193 occurrences disponibles, 185 contenaient une majuscule contre 8 qui n'en contenaient pas, ce qui donne un pourcentage d'environ 95% d'occurrences de *god* avec une majuscule et d'environ 5% d'occurrences sans majuscule.

*Influence de la virgule pour la requête Oh, God :*

oh [VIRGULE] god	majuscule	minuscule	total
occurrences	185	8	193
Pourcentage	95.855	4.145	100
Facteur différentiel	*23.12	/23.12	

---

## 2.2. Ajout d'une virgule entre les deux interjections : oh, shit

Sur les 31 occurrences disponibles, aucune ne contenait de majuscule.

*Influence de la virgule pour la requête Oh, shit :*

oh [VIRGULE] shit	Majuscule	Minuscule	Total
Occurrences	0	31	31
Pourcentage	0	100	100
Facteur différentiel	Indéfinissable	Indéfinissable	

Aucun facteur comparatif n'est donc possible, puisque la division par zéro n'est pas définie.

### **Premières conclusions**

La lettre majuscule peut signaler plusieurs choses. Elle peut signaler un début de phrase, c'est pourquoi nous avons utilisé dans cette enquête des interjections secondaires précédées d'interjections primaires et non pas des interjections secondaires seules. Pour la même raison, nous avons éliminé les couples interjectifs séparés par des points de ponctuation : points de suspension, points d'exclamation et points finaux. La majuscule peut également signaler un nom propre. Les résultats de la comparaison entre les deux couples *oh God* et *oh shit* montrent que le statut *nom propre* de *God* est maintenu après la conversion en interjection. En effet, l'interjection secondaire *God* du couple interjectif *Oh God* contient une majuscule initiale dans des proportions largement supérieures à l'interjection secondaire *shit* du couple interjectif *oh shit*.

Avec la virgule entre les deux membres du couple, les résultats sont encore plus probants. Le facteur différentiel entre les deux en est même incalculable, puisqu'aucune occurrence de *shit* ne contient de majuscule à l'initiale.

Cette dernière observation était inattendue : nous pensions avant de faire ce test que la tendance de *God* à garder la majuscule derrière une virgule serait plus faible que sans aucune ponctuation. Or, manifestement, c'est tout le contraire qui se produit : 70% de majuscules à l'initiale de *God* sans la virgule, contre 95% avec la virgule. Cette observation nous pousse à penser que la virgule joue un rôle dans le maintien des propriétés du nom d'origine. La virgule pourrait être la marque graphique d'une pause, qui correspondrait à l'oral à une pause prosodique. Cette marque pourrait être la manifestation graphique du caractère dual de la structure de la locution interjective que nous avons étudié dans la section *canevas fractal* :

---

tout d'abord un cri, réalisation vocale d'une réaction émotive, reformatée avec l'interjection primaire *oh*, puis, ensuite, une structure de différenciation permettant d'aller vers la convention.

Passons maintenant à la façon dont ces locutions sont présentées dans les entrées des dictionnaires.

## **II. Dictionnaires**

### **II.1. Sans virgule :**

#### **II. 1.1. Urban Dictionary :**

- Oh god : on note la présence d'une majuscule à l'entrée appelée *top definition*.
- Oh shit : on note l'absence de majuscule à l'entrée appelée *top definition*.

#### **II.1.2. OED :**

- Oh God : on note la présence d'une majuscule à l'entrée (*oh*) *my God*.
- Oh shit : aucune entrée.

#### **II.1.3. Cambridge dictionary:**

- Oh God : on note la présence d'une majuscule.
- Oh shit: aucune entrée.

### **II.2. Avec virgule :**

#### **II.2.1. Urban Dictionary:**

- Oh, god : aucune entrée.
- Oh, shit : il y a deux entrées avec virgule et présence de majuscule

#### **Entrée n°1:**

Oh, Shit!

Phrase used by an EKG monitor technician, to initiate conversation with a registered cardiac nurse, to inform them of a fatal cardiac dysrhythmia. Usually used for ventricular fibrillation or asystole. Phrase may also be used in reply by the RN to the technician.

*Tech: "Oh, Shit!" RN<sup>cxlvii</sup>: "What's the matter?" Tech: "The patient in room 3014 is showing asystole on the monitor." RN: "Oh, Shit! That's my second flatline this week!"*

#### **Entrée n°2 :**

Oh, Shit!

A game played on road trips. The passengers in the back seat attempt to squish each other by pretending to react to g-forces when the car travels around a curve. For example, when the car turns right, the players lean left, squishing the passenger on the driver's side.

---

*On our drive to Reno, we played Oh, Shit! so much that CB bruised a rib and lost his hat.*

#### II.2.2. OED:

- Oh, god: aucune entrée.
- Oh, shit: aucune entrée.

#### II.2.3. Cambridge dictionary :

- Oh, god : aucune entrée.
- Oh, shit : aucune entrée.

### III. L'influence de l'adjectif

Passons maintenant à l'observation de l'influence d'un adjectif sur l'interjection secondaire.

Nous n'observons plus une simple paire *interjection primaire-interjection secondaire*, mais une structure plus complexe où l'interjection secondaire est modifiée par un adjectif. Cette structure étant plus contraignante, elle est plus rare dans le BNC, et en conséquence, les résultats obtenus ne pourront pas nous permettre de tirer de conclusion. Néanmoins, nous pouvons remarquer que, pour les rares occurrences trouvées, la tendance décelée précédemment semble tout de même se confirmer.

Dans le BNC, sur les 10 occurrences d'*holy shit*, 3 possèdent une majuscule. *Holy* semble avoir peu d'influence sur *shit*. Pourtant, si l'on compare ce résultat avec la propension de *shit* à apparaître avec une majuscule (le pourcentage de majuscules à *shit* au sein du couple *oh Shit* était de 1 %), une influence qui aboutit à 30% n'est pas si négligeable.

#### III.1 BNC :

*Influence de l'adjectif référant au divin :*

Holy shit	Majuscule	Minuscule	Total
Occurrences	3	7	10
Pourcentage	30	70	100
Facteur différentiel	2.33	2.33	

Nous n'avons trouvé que quatre occurrences de *Holy Cow* sur le BNC. Sur ces quatre occurrences, trois *Cow* contiennent une majuscule, ce qui indique peut-être une connaissance de l'origine de cette expression, qui est une euphémisation de *Holy Christ*.

---

### **III.2. Dictionnaires :**

Pour ce qui est des dictionnaires, seul l'*Urban Dictionary* contient des entrées avec [*holy + shit* ou *cow*]. *Shit* y est inscrit en minuscules, alors que *Cow* y est inscrit avec une majuscule. On remarque également pour cette entrée que dans l'exemple donné, *Holy* contient une majuscule alors même qu'il n'est pas en début de phrase.

Pour conclure cette section consacrée à la remise en cause d'un des critères définitoires les plus cités pour décrire les interjections, nous pouvons affirmer que le fameux critère de l'effacement sémantique est discutable et qu'au moins dans la modalité écrite, on retrouve des propriétés de l'item de départ.

---

## Annexe 3 : Paramètre A9 – Renvoi à sa Propre Énonciation : résumé et explications

### DESCRIPTION RÉSUMÉE DU RPE

Le fait que l'interjection, l'onomatopée et parfois le *filler* contiennent un renvoi à leur propre énonciation se décline en plusieurs types :

**RPE 0** : Tout reformatage phonémique, graphématique, lexical d'une production vocale. Le RPE 0 peut s'effectuer *en urgence* ou *sans urgence*, qu'il s'agisse d'un reformatage phonémique ou lexical.

Reformatage phonémique 1 = RPE 0 en urgence. Ex. : interjection primaire et *filler*

Reformatage phonémique 2 = RPE 0 sans urgence. Ex. : OM non lexicale

Reformatage lexical 1 = RPE 0 en urgence. Ex. : interjection secondaire et strictement secondaire

Reformatage lexical 2 = RPE 0 sans urgence. Ex. : OM lexicale

**RPE 1** : Renvoi en Sit<sub>ARCH</sub> pour reconstruire le sens.

Comme Sit<sub>GROUND</sub> doit correspondre à Sit<sub>ARCH</sub>, le RPE1 est nécessairement un renvoi en Sit<sub>ARCH</sub> et simultanément en Sit<sub>GROUND</sub>.

*Ouch!* = Je dis **maintenant** (Sit<sub>GROUND</sub>) ce que disent les locuteurs **quand** ils éprouvent une sensation douloureuse (Sit<sub>ARCH</sub>).

**RPE 2** : Le statut métalinguistique des interjections et des onomatopées constitue un commentaire sur l'état du locuteur qui les énonce (Renvoi en Sit<sub>GROUND</sub>).

**RPE 3** : L'énonciation même d'une IP (comme *oh*) constitue une opération de repérage. On l'observe dans plusieurs contextes : au tout dernier niveau du canevas fractal, avec les interjections-guillemets, avec le prototype dans les structures non-linéaires (Renvoi en Sit<sub>GROUND</sub>).

**RPE 4** : Perte de potentiel référentiel, dû à l'emploi quasi-autonymique de l'IS : « shit ! » = *je prononce le mot interdit « shit »*

**RPE 5** : Procédé euphémique : il s'agit d'un rattrapage métalinguistique (RM) car le locuteur rattrape un reformatage lexical (*shit* >> *sugar*)

**RPE 6** : L'énonciation de l'interjection manifeste un statut de locuteur totalement neutralisé : s'applique à l'ISS (Renvoi en Sit<sub>GROUND</sub>).

Dans la section suivante, nous allons fournir des explications plus détaillées pour chacun de ces RPE et les illustrer avec des exemples.

### Qu'est-ce que le RPE ?

La littérature contient de nombreuses remarques, ici et là, qui reviennent toutes selon nous à mentionner divers aspects d'un même principe, le RPE. Nous allons en fournir quelques exemples, avant de détailler tous les types de RPE.

---

Le RPE est ce qui explique, selon nous, la triade énonciative présente dans l'interjection, propriété énoncée par Świątkowska (2006, §11), ainsi que le caractère *non-déplaçable* des interjections, propriété énoncée par Potts (2007) et ici résumé par Blakemore (2011 : 3538, note de bas de page n°1, nous mettons en caractères gras un passage) :

According to Potts (2007a), descriptive ineffability is just one of a number of properties which distinguish expressive meaning from descriptive meaning. In particular, **expressives are distinguished by being non-displaceable (in the sense that they cannot be used to report past thoughts and emotions), and by being perspective dependent (in the sense that they must be understood from the perspective of the speaker in most contexts).**

Le RPE est également ce qui explique la différence notée par Ameka entre les impératifs et les interjections, qu'il met en lumière grâce à une décomposition de l'impératif en NSM avec des *semantic primes* (Ameka, 1992b : 255, note de bas de page n°3, nous mettons un passage en gras) :

It should be pointed out that there is a difference between the way the illocutionary purpose component of a real speech act such as an imperative is interpreted and the way this component in the semantic structure of interjections is interpreted. For instance, an imperative such as *Come here* may be paraphrased into its essential illocutionary components as follows:

I say: I want you to come here

I say it because I want to cause you to do it.

In this formula the **'it' in 'I say it because'** refers to the **propositional content component rather than the utterance itself. In the component that resembles the illocutionary purpose in the semantic structure of interjections, the 'this' in that component refers to the utterance itself.** On this score, one could argue that this component does not really spell out the illocutionary purpose but the conventional communicative purpose that uttering the interjection serves. This point deserves further investigation. At this stage, I leave the relationship between the two types of components an open question.

La décomposition d'une interjection signifiant *come here* contient bien un renvoi à l'énonciation de l'interjection elle-même, comme le montre cet extrait (Ameka, 1992b : 264, nous ajoutons les caractères gras) :

I propose the following explication for *bóbóbói* ! :

*bóbóbói/bóbóbóe/búbúbúi*

I know something bad has happened

I cannot do anything much about it

I feel something (bad) because of that

I think other people could do something about it

I want people to know that something bad has happened

I want people to come here and do something about it now

I say **this: [bóbóbói/bóbóbóe/búbúbúi]** because of that

I say **it** this way because I want people to hear me

---

I think people will do something that will cause me to know if they can hear me

Ameka explique cette différence par le fait que l'interjection ou la locution interjective comporte un *but illocutoire* mais pas de *dictum illocutoire* (Ameka, 1992b : 255). Nous voyons dans cette décomposition un RPE1 (c'est-à-dire un renvoi en Sit<sub>ARCH</sub> et simultanément en Sit<sub>GROUND</sub>). *I say **this** = I say **what people say when they want people to come here**.*

Le RPE explique également cette remarque de Hougaard (2019 : 106, nous mettons un passage en gras) :

The function of the interjections could be seen as a ventilation of the emotional alarm system and as a way of putting the inexpressible into words. **Interjections are useful when you cannot find 'the right words'** to console another person or describe your own feelings or affective experience, because any words would only aggravate the situation or make it awkward. This is relevant both to spoken and written communication.

Il s'agit ici plus précisément d'un RPE2 : comme l'interjection est une forme *expressive*, qui ne manifeste pas de relation entre un sujet et un objet de conceptualisation, l'attention de l'interlocuteur se déplace de la scène virtuelle au locuteur lui-même. Ainsi, l'interjection manifeste l'incapacité du locuteur à trouver ses mots, elle montre que ce dernier est en incapacité de fabriquer une relation prédicative telle que décrite en GC, c'est-à-dire une imbrication de *trajectors* et *landmarks* sur une scène virtuelle (appelée *onstage region* par Langacker).

Enfin, le RPE explique l'exception que constituent les interjections en matière de *profile* en Grammaire Cognitive : les *expressives* ne profilent rien sur la scène (*onstage region*) car un changement de lieu d'observation s'opère : il ne faut plus porter son attention sur la scène mais sur le locuteur et son acte d'énonciation.

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU RPE

Passons maintenant à une description plus détaillée du RPE.

### **RPE 0 :**

Nous appelons **RPE de type 0** le fait de reformater une production vocale à l'aide d'unités linguistiques appartenant à la langue du locuteur (phonèmes, graphèmes, lexèmes) afin de la rendre plus conventionnelle et de l'inscrire dans la chaîne parlée.

Le locuteur peut soit **directement** reformater sa production vocale dans un phonème, lexème ou graphème (comme avec *oh, fuck, damn, bang, click*), soit la reformater **a posteriori** en la faisant réinterpréter comme un phonème grâce à l'ajout d'une structure de différenciation (comme avec *ouch*). Dans le canevas fractal, cela correspond à ce que nous



---

avons appelé la *fonction 2* de la structure de différenciation, qui est la fonction métalinguistique.

En effet, dans tous les cas, cet acte de transformation de la production vocale en un élément plus conventionnel est un acte métalinguistique, car le locuteur utilise les outils disponibles dans sa langue pour corriger ou faire réinterpréter ses productions vocales.

Ce que nous avons appelé le rattrapage syntaxique (RS) procède exactement du même principe : il s'agit de reformater un item lexical afin de l'intégrer à la structure phrastique en prenant en compte les règles syntaxiques de la langue.

Toute interjection et onomatopée contient ce paramètre.

### **RPE 1 :**

Nous appelons **RPE de type 1** le fait d'effectuer un acte (vocal, linguistique ou non) attendu dans une situation archétypale. Ce renvoi en Sit<sub>ARCH</sub> est corrélé à un renvoi en Sit<sub>GROUND</sub>. En effet, l'explicature conversationnelle effectuée à partir d'une interjection est rendue possible par la corrélation entre Sit<sub>ARCH</sub> et Sit<sub>GROUND</sub> : *je dis 'X' dans la situation Z ici et maintenant (en Sit<sub>GROUND</sub>) car 'X' est ce que les locuteurs disent typiquement dans la situation Y (en Sit<sub>ARCH</sub>) ; or, la situation présente Z (Sit<sub>GROUND</sub>) est semblable à la situation Y (en Sit<sub>ARCH</sub>).*

- **Pour les IPR :** Le renvoi en Sit<sub>ARCH</sub> correspond au fait d'ajouter un signalème à une production vocale afin de donner des indications à l'interlocuteur quant à la raison de cette production vocale. Le RPE ne consiste plus en un reformatage, mais en une correspondance entre Sit<sub>GROUND</sub> et Sit<sub>ARCH</sub> (*ouch = j'énonce maintenant ce que les locuteurs énoncent lorsqu'ils éprouvent une douleur*). Nous avons appelé l'unité linguistique contenant cette information le **signalème**. Le fait de contenir cette information est la *fonction 1* de la structure différentielle. Cette information est disponible dans les premières interactions de l'*action chain* en Sit<sub>ARCH</sub>.
- **Pour les IPP, IS et ISS :** La différence avec les IPR est que la première interaction de l'*action chain* n'est pas déterminée en Sit<sub>ARCH</sub> avec les autres types d'interjections. Cependant, pour les IS par exemple, le locuteur a le choix entre plusieurs items (*God, Shit, Fuck, Damn, Hell, etc...*), ce qui permet malgré tout de fournir une information sur la disposition d'esprit du locuteur ainsi que sur sa proximité avec l'interlocuteur (*shit* sera rarement utilisé devant un supérieur hiérarchique).
- **Pour les formules de politesse :** Elles aussi procèdent d'un RPE1, comme nous l'avons montré dans le chapitre 3, dans la section consacrée à la théorie des scripts : « merci » = *je dis « merci » ici et maintenant (en Sit<sub>GROUND</sub>) car je suis dans la situation où typiquement (en Sit<sub>ARCH</sub>) il faut dire « merci » pour s'assurer du bon déroulé de la relation*). Ce RPE1, point commun entre les interjections et les formules de politesse, explique selon nous pourquoi certains linguistes classent ensemble ces deux catégories.

---

## **RPE 2 :**

Nous appelons **RPE de type 2** le fait pour le locuteur d'utiliser ces outils linguistiques-là ou ces structures-là afin de mettre en scène son propre acte d'exclamation, c'est-à-dire de montrer à l'interlocuteur qu'il ne parvient pas à trouver d'item adéquat (il ne trouve pas le nom, l'adjectif recherché). Le locuteur utilise donc des items dépourvus de descriptivité (des interjections, qui ont un sens procédural) pour montrer son incapacité à produire une description (les interjections sont des *signes liminaires*, Dingemanse, 2020). Par inférence, l'interlocuteur peut en déduire que le locuteur est dans un état qui l'empêche de trouver les lexèmes adéquats. Ainsi, le fait de **choisir un réceptacle disponible dans le lexique (comme l'interjection primaire ou secondaire) pour reformater un cri**, plutôt que de choisir de décrire ce qu'il éprouve à l'aide de propositions complètes ou tronquées, *illustre* le fait que l'énonciateur ne trouve pas ses mots, qu'il est en incapacité de fournir une description, de se positionner comme observateur d'une scène, comme le résume Hougaard (2019 : 106) dans la citation donnée plus haut. Nous l'avons appelé la troisième couche d'information dans la section consacrée au canevas fractale (chapitre 3). Le locuteur choisit d'illustrer sa propre incapacité à décrire ce qu'il ressent, en choisissant pour cette illustration des éléments linguistiques non-descriptifs, il y a donc une **iconicité diagrammatique dans l'énonciation d'une interjection**.

En cela, l'interjection se distingue clairement des formules de politesse, qui permettent aux énonciateurs d'échanger non pas des messages descriptifs mais des marques de confirmation sur le bon déroulé de l'échange. *Hi !* ne permet en aucun cas au locuteur de montrer qu'il n'a pas trouvé mieux à dire que *hi !*. En revanche, quand le locuteur dit *get your damned shoes off of the table*, l'adjectif interjectif *damned* permet au locuteur de montrer que précisément, il ne parvient pas à trouver d'adjectif qualificatif adéquat.

## **RPE 3 :**

Nous appelons **RPE de type 3** le fait que l'interjection primaire pauvre (comme *oh*), au même titre que certains marqueurs pragmatiques (comme les *fillers*), servent d'opérateurs de repérage, au sens Culiolien du terme. Pour le discours rapporté par exemple, l'interjection sert à identifier le locuteur, car elle fournit l'information suivante : « le locuteur qui prend en charge le *oh* est également celui qui prend en charge le segment à la droite du *oh* », ce qui se voit particulièrement dans le discours rapporté au style direct à l'oral (*he was like oh I don't know*) et dans la conversion de l'interjection secondaire en verbe (*what are you oh jesussing about ? = why do you say 'Jesus !' ?*). Nous avons également décrit le repérage établi par une interjection dans un autre contexte, qui est le tout dernier niveau du canevas fractal de la locution interjective. On y observe que l'interjection permet d'annoncer un nouveau sujet de conversation alors que le thème de la nouvelle relation prédicative n'avait pas été repéré avant : *Oh, I forgot to tell you, I have a new album out today !*. Nous avons appelé ce niveau 'X', car il se situe en fait juste derrière le canevas à proprement parler.

---

Nous avons appelé l'acte qui consiste à effectuer un repérage avec une interjection *installer une assise vocale* (paramètre A11 dans la classification).

#### **RPE 4 :**

Nous appelons **RPE de type 4** la valeur quasi-autonymique de l'IS. En effet, les interjections secondaires partagent des points communs avec l'autonyme, c'est-à-dire avec *l'emploi en mention*. Le fait de choisir de prononcer un item dont la prononciation est interdite, car appartenant à un registre de langue vulgaire ou dénotant le sacré, est précisément ce en quoi consiste l'interjection secondaire : il s'agit, pour le locuteur, de montrer qu'il transgresse un interdit langagier. En cela, l'interjection secondaire peut être rapprochée d'un **emploi en mention** d'un signe linguistique.

Cependant, il y a des différences majeures entre l'interjection secondaire et l'emploi en mention : plus précisément, l'interjection secondaire partage les caractéristiques de l'emploi en mention et les caractéristiques de l'emploi en usage. En effet, l'emploi en mention (l'autonyme) consiste à **faire référence au signe**. Observons les phrases 1 et 2, qui sont des exemples construits:

1. the noun *shit* comes from PIE root \*skei- (*to cut, split*)
2. Shit ! I did it again!

**Différence 1 :** la *référence* au signe. En 1, le locuteur fait bien référence à quelque chose, non pas à de la matière fécale, mais au **signe linguistique** '*shit*'. Il y a donc bien un référent. En 2 au contraire, avec l'interjection secondaire *shit*, personne ne fait référence au signe : il n'y a pas du tout de référent. Le locuteur choisit de prononcer ce signe-là en raison de son caractère transgressif. En cela, l'interjection ressemble à l'emploi *en mention*. Cependant, le locuteur renvoie à **l'énonciation du signe**, mais pas au signe.

**Différence 2 :** Il est possible d'employer *en mention* l'interjection secondaire elle-même : en cela, l'interjection secondaire ressemble à l'emploi *en usage*. Le groupe nominal « l'interjection *shit* ! » est ici un emploi *en mention* de l'interjection *shit* !, et ici, le locuteur fait bien référence au signe linguistique.

L'interjection secondaire partage donc les caractéristiques des emplois *en mention* et *en usage*. Il n'y a aucun référent avec l'interjection secondaire, pas même le référent que constitue le signe, alors même qu'il s'agit bien de prononcer un signe interdit en raison de cette interdiction. Nous pensons que c'est ce qui est interprété dans la littérature comme un *effacement sémantique*. À notre connaissance, il n'existe pas d'autre signe qui partage la caractéristique d'être composé d'un signifiant, d'un signifié, mais de n'avoir **absolument aucun référent**, abstrait ou concret, littéral ou figuré.

#### **RPE 5 :**

Nous appelons **RPE de type 5** le fait que les interjections secondaires puissent être euphémisées. Il s'agit de remplacer *sugar* par *shit* ou *fudge* par *fuck*. Le fait de rattraper *shit* à l'aide de la structure différentielle *-ugar* montre à l'interlocuteur que ce qui allait être

---

prononcé n'est pas socialement acceptable et que ce qui est véritablement énoncé est plus acceptable. C'est donc bien en raison du caractère vulgaire de *shit* que le locuteur décide de *corriger le tir* avec *sugar*, ce qui, en soi, est une référence à son propre énoncé. Ce niveau 5 peut également se produire pour d'autres types de censure linguistique : *mouise* pour un *merde* non-interjectif, *fig* pour un *fuck* non-interjectif dans *I don't give a fig*. On remarque que les censures appliquées aux interjections sont **plus tardives** que celles appliquées aux items non-interjectifs. En effet, pour ces derniers, la structure différentielle peut arriver directement derrière le premier phonème, alors que la censure appliquée aux interjections arrive derrière le deuxième phonème, comme on le voit en anglais et en français :

**f** + **-ig** (1 phonème + structure différentielle)

**m**+ **-ouise** (1 phonème + structure différentielle)

**fu** + **-dge** (2 phonèmes + structure différentielle)

**mer** + **-credi** (3 phonèmes + structure différentielle)

Selon nous, cette différence provient du fait que l'interjection secondaire est déjà un reformatage lexical, ce qui signifie que le rattrapage métalinguistique de l'interjection est un rattrapage qui s'additionne à un premier reformatage *en urgence*. Cette deuxième couche de conventionnalisation est plus difficile et donc plus longue à appliquer pour le locuteur. Nous avons également observé l'effet produit par une multiplicité de rattrapages dans un autre contexte, avec les rattrapages syntaxiques antéposés (avec *what the fuck*, au chapitre 5). Dans ce cas, un reformatage lexical (*fuck*) est doublé d'un rattrapage syntaxique par emprunt de circonstant (*in the fuck*), mais ce dernier étant antéposé au rattrapage lexical, il aboutit à la disparition de la préposition *in*.

### **RPE 6 :**

Nous appelons **RPE de type 6** le fait que les ISS manifestent un statut de locuteur totalement neutralisé : le locuteur prononçant une ISS (*o rage, o désespoir*) ne communique avec personne, il ne peut rien faire d'autre qu'utiliser un réceptacle pour *nommer* ce qui lui arrive. Ce statut confère à l'énoncé un renvoi à sa propre énonciation qui est inféré par l'interlocuteur. Ce dernier peut effectuer l'implicature conversationnelle suivante : *il ne peut rien faire d'autre qu'énoncer « rage, désespoir »*.

## Annexe 4 : Classes et paramètres, résumé

Des diagrammes de Venn permettant de représenter visuellement ces combinaisons de paramètres sont disponibles dans les annexes électroniques à l'adresse suivante :

<https://emea01.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fblog.cilicium.fr%2F&amp;data=04%7C01%7C%7Cf2b9d55d49d0441f0c1608d982b960fc%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaaaaaaa%7C1%7C0%7C637684554963897586%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCBtil6k1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&amp;sdata=36iYLsqmvUqCrxQqW8M8UJFtZg5O3ZB4hDhGGWdcWjk%3D&amp;reserved=0>

Paramètres	Classes	Sous-classes
AL1.1. Isolement syntaxique	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	Filler matriciel non-lexical ; Filler matriciel lexical ; Filler secondaire
AL1.2. Équivalence avec une proposition entière		
AL1.2.1. Pour les structures linéaires	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OPP
	<b>Fillers</b>	0
AL1.2.2. Pour les structures non linéaires	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
AL2.0. Collocation d'une version primaire avec une version secondaire de la classe	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IS ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OPP
	<b>Fillers</b>	Filler matriciel non-lexical ; Filler matriciel lexical ; Filler secondaire
AL2.1. Collocation d'une version primaire avec une version secondaire au sein d'une structure linéaire	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IS
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
AL2.2. Existence de structures non-linéaires	<b>Interjections</b>	Prototype
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
A3. Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
A3.1. Intégration syntaxique formelle	<b>Interjections</b>	Prototype (structures non-linéaires) ; IPR ; IS ; AI ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	0
A3.2. Intégration syntaxique formelle et fonctionnelle	<b>Interjections</b>	Prototype (construction <i>oh-so</i> )
	<b>Onomatopées</b>	0

	<b>Fillers</b>	0
A4. Rattrapage syntaxique	<b>Interjections</b>	Prototype (avec la construction <i>oh-so</i> ) ; IS; AI (obligatoirement, les AI sont issues d'un RS) ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
A5. Sens procédural	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; AI ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	0
A6. Définition métalinguistique	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; AI ISS
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	<i>Filler</i> matriciel non-lexical ; <i>Filler</i> matriciel lexical ; <i>Filler</i> secondaire
A7. Présence d'une Structure d'Accueil (rattrapage 1)	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR
	<b>Onomatopées</b>	OPP3
	<b>Fillers</b>	<i>Filler</i> matriciel lexical
A8. Reformatage Phonémique 1	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR
	<b>Onomatopées</b>	OPP1
	<b>Fillers</b>	<i>Filler</i> matriciel non-lexical ; <i>Filler</i> matriciel lexical
A9. Renvoi à sa propre énonciation (RPE) et définition métasémiotique	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
A9.1. RPE	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; AI ISS
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	<i>Filler</i> matriciel non-lexical ; <i>Filler</i> matriciel lexical ; <i>Filler</i> secondaire ; >> Sous certaines conditions
A9.2. Définition métasémiotique	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; AI ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	<i>Filler</i> matriciel non-lexical ; <i>Filler</i> matriciel lexical ; <i>Filler</i> secondaire
A10. Repérage de l'énonciateur par renvoi à sa propre énonciation (RPE3)	<b>Interjections</b>	Prototype ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	<i>Filler</i> matriciel non-lexical ; <i>Filler</i> matriciel lexical ; <i>Filler</i> secondaire
A11. Assise vocale	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS
	<b>Onomatopées</b>	OPP3
	<b>Fillers</b>	<i>Filler</i> matriciel non-lexical ; <i>Filler</i> matriciel lexical ; <i>Filler</i> secondaire
A12. Canevas phonologique	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR
	<b>Onomatopées</b>	0

	<b>Fillers</b>	Filler matriciel lexical Filler secondaire
A13. Deux statut observables : trace <i>en corpus</i> et réceptacle <i>en langue</i>	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; AI ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OM Lexicale ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	Filler matriciel non-lexical ; Filler matriciel lexical ; Filler secondaire
AL14. Absence de relation <i>modus-dictum</i>	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; AI
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	Filler matriciel non-lexical ; Filler matriciel lexical ; Filler secondaire
AL15. Absence de structure morphologique	<b>Interjections</b>	Prototype ; IPP ; IPR ; IS ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OPP
	<b>Fillers</b>	Filler matriciel non-lexical ; Filler matriciel lexical ; Filler secondaire
B1. Présence d'un signalème	<b>Interjections</b>	IPR
	<b>Onomatopées</b>	OPP3
	<b>Fillers</b>	0
B2. Détournement d'une structure phrastique	<b>Interjections</b>	IPR
	<b>Onomatopées</b>	OP
	<b>Fillers</b>	0
BL3. Anomalies phonotactiques	<b>Interjections</b>	IPR
	<b>Onomatopées</b>	OM
	<b>Fillers</b>	0
CL1. Version secondaire de la classe	<b>Interjections</b>	IS ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	OP ; OS
	<b>Fillers</b>	Filler secondaire
CL1.2. L'item de départ appartient à un registre de langue vulgaire	<b>Interjections</b>	IS ; AI
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
C2. Reformatage lexical	<b>Interjections</b>	IS ; AI ; ISS
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	Filler secondaire
C3. Rattrapage Métalinguistique avec structure d'accueil	<b>Interjections</b>	IS ; AI
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
C4. Perte de potentiel référentiel	<b>Interjections</b>	IS ; AI
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	Filler secondaire
Il n'y a pas de paramètre <b>D</b> , car l'AI (le cercle D) est une sous classe de l'IS, elle n'a donc pas de paramètre spécifique		
E1. Reformatage phonémique 2 ( <i>sans urgence</i> )	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OPP
	<b>Fillers</b>	
E2. Reformatage lexical 2 ( <i>sans urgence</i> )	<b>Interjections</b>	
	<b>Onomatopées</b>	OM Lexicale ; OP ; OS

	<b>Fillers</b>	0
E3. Seul le dictum est présent	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	OM ; OP ; OS ; OPP
	<b>Fillers</b>	0
F1. Effacement sémantique	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	OP
	<b>Fillers</b>	Filler secondaire
F2. Deux types d'onomatopées	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	OP
	<b>Fillers</b>	0
F3. Inadéquation entre la sélection du signe en langue et son emploi en parole	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	OP ; OS
	<b>Fillers</b>	0
G1. Signe linguistique complet	<b>Interjections</b>	ISS
	<b>Onomatopées</b>	OS
	<b>Fillers</b>	0
H1. Collocation interjection primaire pauvre-interjection strictement secondaire H1.1 (structures linéaires) et H1.2 (structures non-linéaires)	<b>Interjections</b>	ISS
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	0
I1. Collocation avec une interjection primaire ou secondaire	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	OPP3
	<b>Fillers</b>	0
J1. Collocation <i>filler</i> matriciel- <i>filler</i> secondaire	<b>Interjections</b>	0
	<b>Onomatopées</b>	0
	<b>Fillers</b>	Filler matriciel lexical, non lexical, secondaire